Occuper les lieux – Occuper les habitants. Ethnographie de deux expérimentations institutionnelles. Bruxelles, Nantes.

Margaux Vigne

▶ **To cite this version:**

Margaux Vigne. Occuper les lieux – Occuper les habitants. Ethnographie de deux expérimentations institutionnelles. Bruxelles, Nantes.. Architecture, aménagement de l'espace. Université de Nantes, 2019. Français. ⟨NNT : ⟩. ⟨tel-02498401⟩

HAL Id: tel-02498401

https://hal.science/tel-02498401v1

Submitted on 4 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

UNIVERSITE SOCIETES BRETAGNE TEMPS LOIRE TERRITOIRES

UNIVERSITÉ DE NANTES

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE DE NANTES
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : *Aménagement de l'espace et urbanisme*

Par
Margaux VIGNE

Occuper les lieux – Occuper les habitants

Ethnographie de deux expérimentations institutionnelles. Bruxelles, Nantes.
Volume 1

Thèse présentée et soutenue à l'ENSA Nantes le 10 décembre 2019
Unité de recherche : UMR AAU 1563 – CRENAU

Composition du Jury :

Président du jury :	Marc Dumont	Professeur, Université de Lille, EA 4477, TVES
Rapporteurs :	Marc Dumont	Professeur, Université de Lille, EA 4477, TVES
	Catherine Neveu	Directrice de recherche, EHESS, UMR IIAC 8177, LACI
Examinateurs :	Isabelle Garat	Maître de conférences, Université de Nantes, UMR ESO 6590
	Stéphane Tonnelat	Chargé de recherche, UMR LAVUE 7218, Mosaïques
Invitée :	Louise Carlier	Chargée de recherche, Université Catholique de Louvain, CRIDIS
Dir. de thèse :	Laurent Devisme	Professeur, ENSA Nantes, UMR AAU 1563, CRENAU
Co-dir. de thèse :	Élisabeth Pasquier	Chercheure associée, UMR AAU 1563, CRENAU

Occuper les lieux – Occuper les habitants

Ethnographie de deux expérimentations institutionnelles. Bruxelles, Nantes.

Volume 1

Margaux Vigne

Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme

Sous la direction de Laurent Devisme et Élisabeth Pasquier

10 décembre 2019

UNIVERSITÉ DE NANTES

→ nantes ensa → architecture

AAU crenau ambiances architectures urbanités

« On ne comprenait plus rien à la réalité et on avait le sentiment qu'elle nous dissimulait le monde. Et c'est pour ça qu'on faisait de la sociologie. »[1]

[1] Luc Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable : à propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Demopolis, 2008. P13. Le lecteur trouvera les références des auteurs mobilisés, des travaux mentionnés, et des citations utilisées, en note de bas de page. La première occurrence de la citation détaille la référence complète de la source, les occurrences suivantes intègrent une référence résumée. Cette mise en forme, de même que celle de la bibliographie finale, correspond à l'utilisation du style « Le tapuscrit » créé par des membres de l'EHESS pour le logiciel de gestion bibliographique Zotero. Ce choix tient à ce que moi-même, en tant que lecteur, ai toujours eu une préférence très nette pour les travaux permettant d'avoir accès dans le cours de la lecture au détail des références mobilisées plutôt qu'au seul duo (author-date).

Résumé

Au départ de ce travail il y a l'enjeu d'une meilleure prise en compte du temps et de l'humain dans la fabrique urbaine. Par le biais de la description de projets d'aménagement d'espaces publics dans lesquels les habitants sont impliqués à la fois en amont, *in situ* et en action, il s'agit de mettre à l'épreuve l'hypothèse du « temporaire » et de « l'expérimentation » comme facteurs de renouvellement des modalités de participation habitante, des manières de concevoir, d'aménager et de gérer les espaces publics, des interactions entre action publique et initiatives citoyennes, et enfin de l'action publique elle-même.

À partir d'une enquête ethnographique entre Bruxelles et Nantes, la thèse analyse deux dispositifs participatifs expérimentaux, l'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai* et le programme *Île de Nantes Expérimentations*, dont en particulier la démarche *Ilotopia*. Ces cas sont décrits en trois temps. Le premier analyse ces projets du point de vue de leurs résultats, prenant au sérieux les objectifs et les ambitions que les acteurs leurs attribuent, décrivant leurs généalogies, leurs enjeux, leurs justifications. Le deuxième élargit l'observation aux lieux que ces démarches ont fabriqué, à leur saisissement par les habitants, à leur carrière d'usage dans la ville et donc aux questions sociales, urbaines et politiques qu'elles soulèvent. Le troisième suit à la trace la trajectoire et la portée de ces expérimentations du côté des acteurs publics et interrogent plus particulièrement leur potentiel de transformation institutionnelle.

L'enquête a montré dans le cas nantais une tendance à « expérimenter pour expérimenter » qui se traduit par une difficulté pour les objets produits à se naturaliser dans l'espace urbain, ainsi que par le fait que l'expérimentation portée par l'aménageur peine à se partager et s'instituer et reste en marge de l'institution du Dialogue Citoyen à l'échelle métropolitaine. Dans le cas bruxellois, l'enquête a donné à voir la contribution de l'expérience observée à l'institution progressive de l'occupation temporaire comme un nouvel outil d'action publique mais aussi plus largement comme un « problème public » qui fait l'objet de débats à propos des visions de la ville et du rôle des pouvoirs publics. À Nantes le suivi depuis l'intérieur des acteurs au travail donne à voir les tensions entre registre pratique, registre réflexif et dispositifs de confirmation à l'œuvre autour du projet, et en particulier le poids des politiques d'affichage. À Bruxelles le suivi de la circulation des acteurs et des débats au fil des arènes donne à voir une action publique qui se construit dans un « mouvement à double sens ». Le fait de porter attention aux différents degrés et modalités de publicisation de l'activité critique des acteurs sur le terrain a été un fil rouge de l'enquête et de l'analyse, posant, dans le cadre de processus expérimentaux, la question de la place de la réflexivité des acteurs dans l'action et de la perméabilité des institutions aux formes critiques.

Pour finir, ce travail met en lumière le rôle du temps, à la fois dans la ville, dans l'apprivoisement des innovations et la transformation institutionnelle, et dans l'enquête et la recherche.

L'expression *Occuper les lieux – Occuper les habitants* permet de questionner les évolutions de la participation habitante et le développement de « l'urbanisme transitoire » au prisme des enjeux de la maîtrise de l'espace, du temps et de l'attention dans la transformation urbaine. Postulant qu'une grande partie de la participation habitante est aujourd'hui une offre d'animation souvent plus ludique que citoyenne ayant principalement un rôle de gestion de l'attente et/ou de pacification sociale, on interroge la manière dont le développement de l'urbanisme transitoire accentue ou renouvelle cela. En effet, la généralisation de l'occupation temporaire des interstices de la transformation urbaine s'inscrit dans une tendance à la rentabilisation maximale des espace-temps intercalaires et à l'institutionnalisation de la précarité et de l'incertitude, mais offre dans le même temps des prises pour des formes d'alternatives et de contre-pouvoirs, rappelant que l'espace est une ressource fondamentale.

À travers l'idée d'*expérimentation institutionnelle*, c'est l'expérimentation comme nouvelle norme liminaire qui est analysée, notamment dans le contexte de la fabrique urbaine où « l'urbanisme d'expérimentation » recèle la promesse de pratiques aménageuses plus attentives à la nouveauté et aux trajectoires mais comporte aussi le risque d'une commande publique sans idées qui délègue son « pouvoir d'indécision » aux acteurs privés. Entre erratisme et procédure, innovation et standardisation, distinction et diffusion, exemplarité et apprentissage, dérogation et normalisation, ce travail ouvre une réflexion sur les ressorts de l'expérimentation comme un nouveau paradigme d'action publique entre discours et pratiques, entre dramaturgie gesticulatoire et renouvellement de la gouvernementalité.

Enfin, cette thèse correspond à un déplacement du chercheur, à un trajet passant : d'un regard normatif à un regard plus pragmatiste, d'une recherche de l'intentionnalité et de la rationalité institutionnelles à une attention à ce qui constitue concrètement l'institution « au ras des faits » ; de la critique comme une forme de dénonciation à la critique comme une forme d'attention aux conséquences, de qualification et de différenciation. Entre engagement et distanciation, à travers deux enquêtes très différentes, c'est donc aussi la recherche en elle-même qui est interrogée, du point de vue de ses méthodes, de son rôle parmi les acteurs ou encore de la performativité et l'usage de ses productions.

Abstract

Initially, this works aims to better grasp the time and human dimensions within the urban fabric. Through the description of development projects of public spaces in which the inhabitants are involved upstream, in situ and in action, we test the hypothesis of the "temporary" and "experimentation" as factors for the renewal of inhabitant participation, of ways to design, develop and manage public spaces, of interactions between public action and citizen initiatives, and of public action itself.

Based on an ethnographic investigation carried out between Brussels and Nantes, the thesis analyses two experimental participatory devices : the temporary occupation of the Allée du Kaai and the Île de Nantes Expérimentations program, which will be described in three ways. The first analyses the projects from the point of view of their results, taking into account the objectives and ambitions attributed by the stakeholders, describing their genealogies, stakes, justifications. The second broadens the observation to the places built by these projects, to the way the inhabitants catch it, to their use within the city and thus to social, urban and political questions raised. The third tracks the trajectory and the scope of the experimentations from the public stakeholders' practices, and questions more specifically their potential in terms of institutional transformation.

In the case of Nantes, the study showed a disposition to "experiment to experiment", which leads to some difficult for the produced objects to naturalise and to the fact that the developer's experimentation struggles to be shared and institutionalised, remaining on the side-line of the establishment of "citizen dialogue" at the metropolitan level. In the case of Brussels, the investigation showed the contribution of the experience observed to the progressive establishment of temporary occupation as a new public action tool, and more broadly as a "public issue" that is open for debate regarding the visions of the city and the role of public authorities. In Nantes, the study from the inside alongside the actors at work shows the tensions between practice, reflexivity and confirmation tools around the project, in particular the weight of communication policies. In Brussels, the study of the circulation of actors and debates along the way shows a public action built on a going and coming movement. Focusing on the different levels and modalities of publicization of the actors' critical activity is the common thread of the investigation and the analysis. In the case of experimental processes, this raises the question of the place of the actors' reflexivity within the action and of the permeability of institutions towards critical forms. Lastly, this study highlights the role of time, both in the city, in the institutionalization of innovations, in the institutional transformation, and in the investigation and the research.

The expression Occupy the places — Occupy the inhabitants questions the evolutions of the participation of inhabitants and the development of tactical urbanism regarding the control of space, time and attention through urban transformation. Postulating that a large part of inhabitant participation is nowadays an animation offer that is often more entertaining than citizen with a role of waiting times management and/or of social pacification, we question the way in which the development of tactical urbanism accentuates or renews this phenomenon. Indeed, the generalization of the temporary occupation of urban transformation interstices belongs to a trend towards a maximisation of interlayer space-times and the institutionalization of precariousness and uncertain. At the same time, it offers grips for alternative forms and counter-powers, emphasising that space is a fundamental resource.

With the idea of institutional experimentation, the aim is to analyse experimentation as a new norm, in particular in the context of the urban fabric, where "experimental urbanism" entails the promise of developing practices that are more attentive to novelty and to trajectories, but that carries the risk of a public commission without ideas, delegating its "indecision-making power" to private actors. Between erratic methods and procedure, innovation and standardisation, distinction and diffusion, exemplary and learning, derogation and normalisation, this study opens a debate on the stakes of experimentation as a new paradigm for public action, between discourse and practices, between gesticulatory dramaturgy and renewal of the governmentality.

Finally, this thesis represents the shift of the researcher, the passage from a normative outlook to a more pragmatist one, from a search of institutional intentionality and rationality to the attention to what makes concretely an institution "in the facts", from criticism as a form of denunciation to criticism as a form of attention to consequences, of qualification and differentiation. Between involvement and detachment, with two very different investigations, this thesis thus questions research itself, its methods, its role among society and the use of its productions.

Remerciements

Je remercie (par ordre d'apparition) :

* Mathieu Picot pour m'avoir donné la chance de faire mon diplôme de paysagiste comme je l'entendais et pour m'avoir fait rencontrer Nantes et tout ce qui allait avec,
* Daniel Cefaï pour m'avoir fait rencontrer l'ethnographie,
* Alessia de Biase pour m'avoir appris les rudiments de la recherche,
* Laurent Devisme et Élisabeth Pasquier pour avoir bien voulu de ce projet de thèse et l'avoir accompagné avec bienveillance, et pour leurs écrits qui m'ont bien souvent re-donné l'envie parfois égarée de mener à bien ce travail,
* toute l'équipe du CRENAU et spécifiquement les doctorants pour les nombreuses discussions plus ou moins scientifiques qui nourrissent le quotidien,
* Frédéric Barbe pour son grain de folie, ses textes jamais assez scientifiques au goût de l'académisme et le compagnonage enseignant,
* les stagiaires recherche, étudiants en architecture (Lucile Garnier, Jonas Cervantes, Julien Deauverné), qui m'ont accompagné sur des petits bouts de cette recherche, et particulièrement à Lucile Garnier, pour le terrain partagé à Nantes, les nombreux questionnements communs, les 500 pages et plus d'entretiens, et sa propre thèse désormais,
* les étudiants de l'ENSA Nantes, et particulièrement ceux que j'ai accompagnés en mémoire de recherche et qui m'ont dit que cela leur avait fait découvrir le plaisir d'enquêter, de lire, d'écrire et donner envie de continuer à faire de la recherche ; ils m'ont donné confiance en ma capacité à transmettre l'appétence et le plaisir que pouvaient représenter l'activité de recherche,
* mes relecteurs orthographiques de dernière minute, dans le désordre : Armelle, Catherine, Rémi, Louise, Irène, Ségolène, Amélie, Lucile, Elsa, Édith, Kévin C, Kévin M, Florie,

* les chercheurs bruxellois pour leur accueillante accessibilité, en particulir l'IRIB, Florence Delmotte, Ludivine Damay, Christine Schaut, pour leurs invitations,
* les acteurs bruxellois pour leur accueil et leur disponibilité remarquable, généreuse, simple : Andrea Urbina Padin, Martine Cantillon, Olivier Bastin, Thierry Kandjee, Petra Pfermendges, Pierre Lemaire, Ann de Canière, Eric Corijn, Jessica Van de Ven, Geert Cochez, Steyn Van Asche, Piet Van Merbeek, Arnaud Bilande, Caroline Claus, Hanne Van Reusel, Aurélie de Smet, … j'en oublie certainement,
* les membres de *l'Allée du Kaai*, de Toestand et de *Parckfarm* pour m'avoir fait une large place sur le terrain : Tessa, Nadine, Gabriel, Cristina, Fernand, Driss, Stéphanie, Pepijn, Niels, Felix, Julie, Benoit, …
* tous les bruxellois qui sont devenus plus que des enquêtés, qui m'ont accueillie sur le terrain, renseignée, invitée, informée, intégrée, adoptée, donné du temps et plus que du temps, sans eux je n'en serais pas là : Juliette, Aline, Alexis, Maarten, Muriel, Gertjan.
* Louise, Mathilde et Benoit pour avoir partagé certaines de ces aventures bruxelloises

* la SAMOA pour m'avoir donné la possibilité d'avoir accès aux coulisses d'un projet et de faire l'expérience d'une recherche partenariale sur le terrain nantais et pour, malgré les difficultés partagées, la richesse, la sincérité et la réflexivité des échanges que nous avons pu avoir pendant cinq ans. Un grand merci spécial à Émilie Jeanniot et Olivier Caro, sans qui tout cela (et le partenariat de recherche et le projet étudié en lui-même) n'aurait pas été possible, mais aussi à Lenaïc Le Bars et Marieke Zeegers,
* l'équipe de Wt2i pour avoir accepté nos échanges,

* les co-locataires de la Morlière et les co-habitants de la Noé Verte, ils m'ont permis pendant toute la période de rédaction d'avoir une vie sociale suffisamment intense pour ne pas avoir à sortir de chez moi ; leur présence nombreuse habite joyeusement mes deux maisons et mes deux vies, entre ville et campagne, métropole et zad,
* Tibo pour le début de l'aventure et nos vies parallèles et entrecroisées,
* Alec pour l'assistance technique, informatique, bibliographique, graphique, cartographique, pour m'avoir accompagnée sur la mise en page et l'impression jusqu'au bout du bout, et, au-delà des -iques techniques, pour avoir tenu le choc de la si longue rédaction et de la manière dont elle prend toute la vie et pour être resté impassible face à mes perpétuelles rengaines sur ma nullité certaine.

Sommaire

INTRODUCTION.....**20**

PREMIERE PARTIE. Des projets à l'épreuve de l'enquête.
Analyser des projets du point de vue de leurs objectifs...... **70**

CHAPITRE 1. Le pourquoi du comment. Origines, intentions, justifications..... **76**

CHAPITRE 2. Faire parler et faire agir. Mobiliser les habitants
pour anticiper des aménagements.....**168**

CHAPITRE 3. « Transformer l'essai ». Implémenter les expériences d'implication
habitante dans l'aménagement des espaces pérennes.....**254**

TRANSITION. Des projets ratés ?.....**314**

DEUXIEME PARTIE. Des projets, des acteurs et des lieux dans la ville.
Décrire des effets et remettre en contexte......**330**

CHAPITRE 1. Des expériences à la frontière entre action publique et action citoyenne.....**338**

CHAPITRE 2. Des projets, des acteurs et des lieux aux prises
avec des enjeux sociaux et urbains..... **412**

TRANSITION. Les tiraillements de l'enquête.....**462**

TROISIEME PARTIE. L'enquête à l'épreuve du terrain.
Suivre les terrains et traquer la « portée » institutionnelle des expérimentations......**480**

CHAPITRE 1. Expérimenter pour expérimenter ?.....**488**

CHAPITRE 2. L'institution d'un problème public et ses résolutions politiques.....**574**

Rebonds méthodologiques.....**634**

CONCLUSION.....**648**

Tables des matières

Résumé 6
Abstract 8
Remerciements 10
Sommaire 12
Tables des matières 14

INTRODUCTION 20

GENEALOGIE D'UNE QUESTION DE RECHERCHE 20
Faire place à l'humain et au temps dans les projets, un point de départ 20
Découvrir et aimer le travail du terrain 22
La quête de « l'alternative » et l'attrait de « l'institution » 25
Choisir des terrains, prologue d'une enquête au long cours 26
Au-delà de la participation ? 29
La promesse du temporaire 37
De « l'institutionnalisation des alternatives » aux « expérimentations institutionnelles » 41

ENJEUX D'UNE PRATIQUE DE RECHERCHE 45
Une thèse en quoi ? L'urbanisme, les sciences sociales et la relation théorie-pratique 45
Les temporalités de l'enquête et l'écriture ethnographique 51
Un plan en trois temps, deux mouvements 62
Une enquête en images 64

PREMIERE PARTIE. DES PROJETS A L'EPREUVE DE L'ENQUETE. ANALYSER DES PROJETS DU POINT DE VUE DE LEURS OBJECTIFS 70

CHAPITRE 1. Le pourquoi du comment. Origines, intentions, justifications 76

1. GENEALOGIES D'UN « FAIRE AUTREMENT », ENTRE RUPTURES ET CONTINUITES 76
L'occupation temporaire de l'Allée du Kaai, préfigurer un parc régional le long du canal 77
L'expérience des parcs à vocation sociale dans le « croissant pauvre » 78
Les « tournants » de l'urbanisme bruxellois 85
Une zone de focalisation multiple de l'action publique 96
De Green Island à Île de Nantes Expérimentations, impliquer les habitants sur les espaces publics 100
Les questionnements d'un aménageur face à la participation 101
L'urbanisme et la participation « à la nantaise » 112
L'échelle du micro-quartier au sein du projet urbain 120
Histoire d'une convention de recherche 124

2. LE POURQUOI DU COMMENT 130
Des territoires à la fois creux et cibles de l'intervention urbaine 130
Des choix basés sur l'expérience 130
Des dispositifs racontés comme différents 131
Des objectifs avant tout opérationnels 132
Des motivations différentes entre aménageur et gestionnaire 132
Des habitants comme publics cibles 134

CHAPITRE 2. Faire parler et faire agir. Mobiliser les habitants pour anticiper des aménagements 168

1. PORTRAITS DES PRESTATAIRES RETENUS 171
Toestand : des néophytes entre activisme social, culturel et politique 172
What Time Is I.T. : un professionnel entre anthropologie, prototypage et communication 176

2. DES FIGURES D'ACTEURS INTERMEDIAIRES ENTRE HABITANTS, TERRITOIRES ET INSTITUTIONS 181

Des formes d'amateurisme fertiles [Bruxelles] ... *181*
« *Spontane actie zone* » : le potentiel de la mise en lieu ... 181
Quand amateurisme peut rimer avec autonomie ... 184
La différenciation persistante entre actants et agis ... 185
La référence au quartier et l'échelle régionale ... 186
L'expertise mise à l'épreuve de l'enquête [Nantes] ... *187*
Des dispositifs en pagaille et des outils ludiques sur le devant de la scène ... 187
Faire parler pour faire parler : la participation sans le discours ... 192
Des habitants *performers* ? Publics et autonomisation. ... 197
L'anthropologue en artiste ou l'usage des sciences sociales appliquées en question ... 202
Le triangle chercheur-aménageur-prestataire. ... 208
3. INTERMEDIAIRES, C'EST-A-DIRE ? ... 212
Entre résidence et mission, des formats en question ... *212*
Des habitants introuvables ... *217*
L'usage des compétences et la division du travail participatif ... *219*
Des acteurs qui « débarquent » ... *220*
Des phénomènes de désinstitutionnalisation ... *225*
Engagés ? Militants ? Critiques ? ... *228*

CHAPITRE 3.
« Transformer l'essai ». Implémenter les expériences d'implication habitante dans l'aménagement des espaces pérennes ... 254

1. DES LIENS TENUS ENTRE IMPLICATION HABITANTE ET PROCESSUS D'AMENAGEMENT ... 255
Des processus désaccordés entre occupation temporaire et conception [Bruxelles] ... *255*
Des occupants qui se désintéressent de la question de l'aménagement ... 255
Des concepteurs réticents ... 257
Des pistes de reprise inabouties ... 261
Quand les aléas techniques et budgétaires achèvent de désaccorder le tout ... 262
L'idée d'habitants commanditaires mise à l'épreuve [Nantes] ... *263*
Le pouvoir décisionnel des habitants introuvable ... 264
Un projet qui s'éloigne de l'aménagement proprement dit ... 270
Prototyper un programme ou programmer des prototypes ? ... 273
La difficile prise de relais de la maitrise d'œuvre en fin de course ... 275
2. CULTURES PROFESSIONNELLES ET RAPPORTS DE FORCE ... 277
Organisation des compétences et externalisation ... *277*
La culture du projet et la culture gestionnaire en tension ... *278*
Un gestionnaire qui fait effraction dans le champ de la conception ... 279
Un aménageur qui cherche ses limites sans vouloir les franchir ... 282
3. D'UNE TEMPORALITE A L'AUTRE, DES ENJEUX D'OBSERVATION ET DE TRADUCTION ... 286
La partage du projet et de ses contraintes ... *286*
Observer et traduire l'usage ... *291*
La mise en usage et la projection, entre actualisation et préfiguration ... *293*
4. DES ESPACES PUBLICS EN PROJET ... 295
Le paysage et l'usage, l'espace et les objets ... *296*
L'innovant et le banal, l'intense et l'ordinaire ... *298*
Le temps et l'humain ... *301*
L'espace public entre neutralité et surdétermination ... 301
L'espace à trous ... 303
L'aménagement par couches ... 304
L'espace public comme plateau technique ... 304
Cadre spatial et remplissage programmatique ... 305
Le projet permanent ... 306
Les limites de l'aménagement ? ... *306*

TRANSITION.
Des projets ratés ? 314

Les acteurs pensent-ils que ces projets sont ratés et qu'est-ce que cela veut dire ? 314
Une occupation temporaire installée et un projet d'aménagement en souffrance [Bruxelles] 315
Entre autocritique, désintéressement et valorisation [Nantes] 316
À propos des valeurs attribuées aux processus d'une part et aux productions d'autre part 318
Une enquête qui se déplace 319
Une vision fantasmée des engagements professionnels mise à l'épreuve de l'enquête 319
La participation autrement ? Promesses et écueils des terrains 321
Le chercheur face à l'échec 324
L'espoir, le désespoir, et leur impact sur l'enquête 325
Prendre ses distances avec la « traque inquiète » des résultats 327

DEUXIEME PARTIE. DES PROJETS, DES ACTEURS ET DES LIEUX DANS LA VILLE. DECRIRE DES EFFETS ET REMETTRE EN CONTEXTE. 330

CHAPITRE 1.
Des expériences à la frontière entre action publique et action citoyenne 338

1. CHANGER DE FOCALE 338
Faire le récit des usages de la participation 338
« Habiter c'est participer » 340
2. DES PROJETS A LA FOIS RESSOURCES ET CHARGES [BRUXELLES] 342
Formes d'engagement et carrières personnelles et collectives 343
« S'occuper du parc » : des carrières d'habitants entre *care*, débrouille et attachements 343
Des lieux ressources pour les collectifs et les mobilisations locales 348
Épreuves et vulnérabilités 354
Des « problèmes » difficiles à prendre en charge 358
Questions de genre et d'(in)sécurité 358
Le « problème » des jeunes 359
Le « problème » des sans abris 363
L'exigence de l'autonomie et ses revers 365
Ceux qui ne sont pas capables 365
Ceux qui s'exposent 366
3. DES ESPACES ENTRE PUBLIC, PRIVE ET COMMUN 367
Des lieux « non identifiés » 367
Des situations d'interface entre pouvoirs publics et habitants 369
Entre ensauvagement et domestication, une histoire d'informalité négociée 369
Entre déprise et maitrise, deux histoires de cogestion balbutiantes 371
Parckfarm 371
La Nizanerie 375
L'autonomisation des habitants, un objectif ambigu [Nantes] 381
« Coquilles vides » versus « Prises de site » 381
L'autonomie mais pas l'autogestion ! 382
Maitriser l'image : des enjeux d'esthétiques 386
Autonomes c'est-à-dire ? 387
4. LA COGESTION COMME HORIZON INACHEVE ET REALITE PROBLEMATIQUE 389
Entre modèle libéral et culture participative 389
Le devenir « porteur de projets » des habitants 392
Les risques de l'esthétique du spontané, entre formes et politique 395

CHAPITRE 2.
Des projets, des acteurs et des lieux aux prises avec des enjeux sociaux et urbains 412

1. LA GENTRIFICATION : MENACE ET SOUPÇON [BRUXELLES] 412
Une culpabilité généralisée 412
Des acteurs inquiets 412

Des habitants soupçonnés 415
Un quartier « coupable » 419
2. De quoi parle t'on quand on parle de gentrification ? 423
3. Le vivre ensemble a l'epreuve des categorisations sociales [Bruxelles] 428
Le carcan de la dualisation sociale et spatiale du territoire 428
Entre risque de paupérisation et risque de gentrification 428
La gentrification est-elle au coin du canal ? Craindre ou espérer la gentrification, deux refrains bruxellois dos-à-dos 432
L'enjeu de l'échelle régionale 435
Les riches contre les pauvres, entre discrimination positive et stigmatisation 435
D'une « communauté de référence » localisée à une diversité de publics 440
5. Le temporaire, pour quoi faire ? 445
Carrière institutionnelle et carrière d'usage. Des lieux « tout contre » Tour et Taxis [Bruxelles] 446
Entre tactiques et stratégies, des petits projets dans la fabrique urbaine 451

TRANSITION.
Les tiraillements de l'enquête 462

Les paradoxes de l'autonomisation 463
Des alternatives au modèle de l'espace public 468
L'enjeu de la portée institutionnelle des expérimentations 477

TROISIEME PARTIE. L'ENQUETE A L'EPREUVE DU TERRAIN. SUIVRE LES TERRAINS ET TRAQUER LA « PORTEE » INSTITUTIONNELLE DES EXPERIMENTATIONS..... 480

Le chercheur embarqué dans la gestation à huis clos d'une démarche expérimentale [Nantes] 481
Le chercheur suivant les conséquences et reprises d'une expérience [Bruxelles] 482

CHAPITRE 1.
Expérimenter pour expérimenter ? [Nantes] **.... 488**

1. Une pensee de l'experimentation mise a l'epreuve 489
Questions de méthodes 489
Une expérimentation pensée comme une expérimentation 489
Choisir un prestataire, une étape clé 490
Les hésitations de l'aménageur, entre processus cadré et méthodologie hasardeuse 492
De la place respective du commanditaire et du prestataire dans l'expérimentation 493
Construire une grille d'évaluation avec un aménageur 495
Traduire des enjeux en objectifs et en critères 495
Les limites de la mise en grille et le suivi ethnographique 497
L'évaluation et les rôles qu'on lui donne 499
Un outil mort-né 501
Enjeux et engagements 502
Des désaccords et des glissements révélateurs de la multiplicité des objectifs 502
La fragilité d'un processus institutionnel reposant sur des engagements individuels 506
Le in et le off en action : « hygiène de projet » et rôle de la recherche 509
Un off parfois inaccessible, parfois indicible 510
Une réflexivité plus ou moins partagée 512
Une recherche qui reste en coulisses 515
Déceptions, défections, frustrations et renoncements 516
Quand les moyens manquent 516
Des ambitions hypertrophiques entre convictions et « hypothèses » 518
Évaluer pour évaluer ? 523
2. L'histoire d'une commande entre amenageur et collectivite 524
Entre injonctions politiques et attentes opérationnelles 525
Absence et présence du politique 525
Des commandes floues à remplir 526
Des registres de justification 529
Des malentendus volontaires 532

Impliquer les habitants pour avoir la possibilité d'aménager ? ... *533*
L'importance relative du projet urbain et de la participation habitante dans le projet politique local ... 533
« À côté » du Dialogue Citoyen ... 536
L'aménageur comme acteur laboratoire : l'exemplarité entre distinction et diffusion ... *540*
La distinction comme « ADN » ... 540
Une difficulté à partager le projet et faire évoluer les modes de coopération ... 542
3. DES PRATIQUES A L'EPREUVE DE L'EXPERIMENTATION ... 548
Régime du projet, urgence de l'action et temporalités en boucle ... *548*
L'expérimentation entre standardisation et « artisanat » ... *551*
Les effets des politiques d'images sur les pratiques opérationnelles ... *558*

CHAPITRE 2.
L'institution d'un problème public et ses résolutions politiques [Bruxelles] **... 574**

1. UN PROJET QUI MET L'OCCUPATION TEMPORAIRE SUR LE DEVANT DE LA SCENE ... 574
D'opportunités en engagements, une occasion saisie plus qu'une expérimentation réfléchie ... *574*
Connexions, mise en réseau, diffusions ... *579*
Un moment charnière dans une histoire locale ... *581*
Des entrepreneurs de cause multi-positionnés et circulants ... *585*
Une mise à l'agenda par le bas qui rentre en cohérence avec des enjeux urbanistiques et politiques ... *589*
2. L'INSTITUTIONNALISATION D'UN NOUVEL OUTIL D'ACTION PUBLIQUE ... 593
Des tentatives de formalisation institutionnelle et urbanistique ... *593*
Une situation de crise et des prises de position ... *598*
Des cadrages concurrents, des visions de la ville mises en débat ... *604*
Des expériences qui questionnent le rôle des pouvoirs publics et le rapport à la norme ... *608*
3. L'INSTITUTION COMME EPREUVE ... 616
Une action publique qui se construit dans un mouvement à double sens ... *616*
L'institution d'un problème public comme épreuve de félicité ... *618*
Décrire la « chaleur de l'histoire » et la déclinaison locale des pratiques ... *621*

REBONDS METHODOLOGIQUES ... 634

Revenir au concret de l'institution, travailler au ras des faits ... *634*
Quand les individus surgissent dans l'enquête ... *637*
À propos des effets de contraste dans l'enquête ... *640*

CONCLUSION ... 648

Occuper les lieux – Occuper les habitants ... *649*
L'expérimentation comme nouvelle norme liminaire ... *654*
La critique en pratiques ... *666*
Épilogue ... *672*

SOURCES ET INDEX ... 680

Liste des entretiens réalisés ... 680
Bibliographie ... 684
Tables des figures ... 710
Glossaire ... 714

ANNEXES ... 716

Rapport d'activités et publications ... 716
Convention de recherche SAMOA-CRENAU (annexe méthodologique) ... 721
Exemple de note produite à destination de l'aménageur ... 725
Résumés des stages recherches accompagnés dans le cadre du doctorat ... 728

Introduction

Généalogie d'une question de recherche

> « La meilleure façon de procéder et de se nourrir des différentes sources d'incertitudes est de tenir un journal de tous nos mouvements, y compris de ceux qui concernent la production même du compte rendu. Ce n'est ni pour les beaux yeux de la réflexivité épistémique, ni par une sorte d'indulgence narcissique, mais parce que désormais tout fait partie des données : tout, depuis le premier coup de téléphone à un informateur potentiel, le premier rendez-vous, le premier usage d'un moteur de recherche, les premières modifications dues au financement. Le carnet de bord de l'enquête (premier carnet) est la seule façon de documenter les transformations que l'on subit en se déplaçant au cours des terrains. Les rendez-vous, les réactions des autres vis-à-vis de l'enquête, la surprise éprouvée face à l'étrangeté du terrain, tout devra être consigné aussi régulièrement que possible. Sans cela on perdra de vue l'expérience artificielle qui consiste à aller sur le terrain et à se mettre en présence d'une nouvelle situation. »[1]

Faire place à l'humain et au temps dans les projets, un point de départ

Si on remonte assez loin, il y a au départ de cette recherche un questionnement né au cours de mes études de paysagisme[2]. Vers la fin de mon cursus émerge une préoccupation inquiète envers l'aspect figé, qui me semble alors inévitable, de tout projet d'aménagement urbain. Je me demande alors s'il serait possible de concevoir dans les villes des espaces qui prennent mieux en compte l'existant, et en particulier l'humain, les usagers et les usages. Cette réflexion se relie rapidement à la question de la prise en compte du temps, avec l'idée que c'est la clé pour réussir à défaire le côté « arrêté » de la majorité des projets qui, malgré toutes les précautions imaginables, finissent toujours par se crisper dans des images trop figées, trop précises, puis dans des espaces qui aboutissent au terme de tribulations diverses par être livrés, un beau jour considérés comme finis[3], et n'ayant ensuite plus qu'à s'user et se dégrader jusqu'à être considérés déficients et mériter d'être re-qualifiés. Dans ce paradigme, le

[1] Bruno Latour et Nicolas Guilhot, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Editions La Découverte, 2007. P194
[2] École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, menant au diplôme de Paysagiste dplg en 5 ans, cursus effectué entre 2008 et 2012.
[3] Et le mot « fini » prend ici tout son double sens : être fini c'est en effet être abouti, accompli, mais ça peut aussi signifier être dépassé, mort, clos.

temps qui passe n'est que détérioration d'un état idéal(isé) de l'espace neuf, et les usages et les usagers ne sont que des éléments de perturbation, parfois positifs mais plus souvent négatifs, venant faire dévier le projet de son droit chemin quand leurs pratiques ne s'y inscrivent pas complètement comme prévu, là où c'était prévu, au moment où c'était prévu. Ainsi, même si je m'en suis éloignée aujourd'hui, le questionnement porté par ce travail vient en partie de ma formation initiale, et de ce monde des paysagistes, dans lequel le fait de travailler avec le vivant et le rapport au temps sont des dimensions fondamentales. Jean-Marc Besse écrit par exemple que « le paysage est un art du temps, en effet, autant que de l'espace. Le paysage est un processus, et pas seulement parce qu'on y trouve des êtres vivants : il est l'élément d'une fabrication commune, il contient bien des chemins imprévisibles, beaucoup de situations informelles, et au bout du compte cela échappe en partie à tout programme. »[1] Au-delà de la question de l'antériorité des sites qui, comme l'écrit le paysagiste Michel Corajoud, « interdit de penser qu'ils sont tout à fait disponibles »[2], ce qui m'intéresse c'est aussi leur processus de transformation, et, encore au-delà, leur vie, leur perpétuelle évolution après l'étape, une parmi d'autres, qui est celle du projet et de l'aménagement. L'idée d'une disponibilité à relativiser dont parle Michel Corajoud, me semble importante étant donné que les pratiques de projet de nombreux concepteurs, même paysagistes, apparaissent encore trop souvent comme des formes de capture de l'existant. Ce questionnement résonne bien sûr bien au-delà de l'échelle du projet de paysage ou d'espace public et peut, doit, intéresser l'urbanisme en général : « L'urbanisme, s'il vise la transformation spatiale, est éminemment confronté aux transformations temporelles : il lui revient de fabriquer du temps à venir, produisant des échéances et des horizons, mais il doit tout autant "faire avec" l'existant : le protéger, le mettre en valeur, l'adapter, le transformer. »[3]

Cette question de la prise en compte du temps est intimement liée à celle de la place qu'on laisse aux gens[4] dans les projets et dans les espaces[5]. Malgré l'inflation des processus participatifs, la temporalité du projet, que ce soit celle de la conception ou celle de la livraison, laisse difficilement les marges nécessaires aux usagers pour s'immiscer dans le jeu et prendre part aux processus. Les modalités de gestion excluent aussi le plus souvent le potentiel rôle des usagers dans l'entretien et la maintenance des espaces publics. Ces usagers n'ont alors de prise sur les lieux qu'à travers leurs pratiques, plus ou moins conformes ou plus ou moins déviantes[6]. La participation des habitants aux projets urbains *révèle* finalement plus qu'elle ne *résout* le décalage entre « fabrication » et « usage » : « En cherchant à instaurer le dialogue avec les publics, les promoteurs de la concertation reconnaissent que la relation de la fabrication à l'usage est rompue. »[7] Ainsi, ce sont souvent les « fabricants » qui mènent la danse, y compris dans le cadre de la concertation des habitants. Pensée et planifiée comme une forme d'interpellation des publics par les fabricants, la concertation reproduit la majeure partie du temps, selon Jean-Yves Toussaint, des formes de domination de la fabrication sur l'usage (ou encore de « l'instrumentation » sur « l'instrumentalisation », selon ses termes). Derrière cette question de la relation entre usages et projet[8], se cachent la question des interactions entre action publique et action citoyenne et celle du dosage entre ce qui doit

---

[1] Jean-Marc Besse, « L'espace public : espace politique et paysage familier », *Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine*, 14 décembre 2006.

[2] « C'est une autre dimension du paysage qui m'intéresse, celle de l'antériorité des sites sur lesquels on nous demande de projeter. Tous les espaces que l'on veut modifier, aussi déficients soient-ils, ont déjà fait l'objet de nombreuses affectations, de plusieurs aménagements, dont ils gardent certains témoignages. Ils sont enchâssés dans un ensemble plus vaste d'espaces mitoyens, avec lesquels ils entretiennent de multiples relations ; c'est ce que j'appelle leurs divers horizons. L'histoire, toujours très longue, qui leur a donné leur statut actuel, m'interdit de penser qu'ils sont tout à fait disponibles. » Michel Corajoud, « Paysage : on aimerait tant photographier un paysage de dos. Un débat sur le paysage entre Alexandre Chemetoff, Michel Corajoud, Michel Desvigne et Bernard Huet », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, avril 1989, nº 262. P33

[3] Laurent Devisme, *Urbanographie/urbanologie : les traverses de la fabrique urbaine*, HDR, ENS Lyon, s.l., 2014. P196

[4] Je découvrirai plus tard les textes de Colette Pétonnet et la revendication du terme « les gens ». Colette Petonnet et André Leroi-Gourhan, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), 2002. ; Colette Pétonnet, *Ces gens-là*, Paris, CNRS éditions, 2017.

[5] Dimension par ailleurs peu présente dans les réflexions d'un concepteur et auteur comme Michel Corajoud, et chez la plupart des paysagistes de sa génération, bien plus attentifs et attentionnés envers l'histoire des lieux qu'envers la présence des gens.

[6] Jean-Yves Toussaint et Sophie Vareilles, « Que fabriquent les citoyens avec les dispositifs que l'on fabrique pour eux? », juin 2013, p. 109-110.

[7] Jean-Yves Toussaint et Sophie Vareilles, « A qui profite la concertation ? », *Geographica Helvetica*, décembre 2009, vol. 4, p. 235-243. P241

[8] Ola Soderstrom et al., *L'usage du projet : pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*, Lausanne, Payot, 2000.

relever d'une intervention, d'un projet et ce qui doit être laissé à l'action des gens (et du temps !). Le mantra du paysagiste-jardinier Gilles Clément invitant à « faire avec » plutôt que « faire contre », à faire une place au tiers-paysage[1], et pointant l'importance cruciale de la part de non-aménagement dans tout projet, a largement séduit mais a connu peu de mises en œuvre concrètes. Malheureusement on ne sait pas vraiment comment faire la ville (ni même un parc public ![2]) comme on fait un « jardin en mouvement »[3]. Un paysagiste comme Michel Desvigne a quant à lui travaillé sur la transformation des territoires dans le temps long et sur le rôle du paysage et du végétal dans les dynamiques de préfiguration, à travers par exemple les idées de « paysage zéro », de « nature intermédiaire » ou de « paysage préalable »[4]. Cependant cela concerne peu la question des usages, si ce n'est à travers l'enjeu de l'apprivoisement esthétique progressif de territoires, souvent dégradés, par les populations (cela a donc plus pour conséquence d'amplifier la primauté de l'intervention du paysagiste sur celle des architectes et des urbanistes que de remettre en question celle des concepteurs vis-à-vis des usagers). Je m'intéresse aussi à chercher comment penser différemment le « projet » en lui-même, mot qui semble parfois « épuisé »[5], et qui est trop souvent réduit à la seule activité de conception. La lecture de textes comme ceux d'Alain Findeli m'aide à penser le projet dans une acception assez maximale du terme, qui ne se réduit ni à la conception ni à la dimension créative mais constitue plus largement un régime d'action collectif « orienté futur », et à mettre des mots sur ma volonté de se dé-focaliser de « l'objet » en lui-même (registre esthétique) pour s'intéresser davantage aux processus (registre logique) et aux acteurs (registre éthique). Si l'on prend le modèle de Alain Findeli[6] de « l'éclipse de l'objet dans les théories du projet » il s'agit de s'intéresser davantage aux phases amont, et aux phases aval. Cependant, l'idée est aussi de se demander si ces catégorisations temporelles, qui différencient « l'amont, régime de conception », de « l'aval, régime de réception » et les séparent par la charnière de la livraison de « l'objet » ou du « produit », peuvent justement être bousculées, à travers des modalités différentes qui viendrait en quelque sorte faire percoler le régime de conception et le régime de réception et participeraient à redéfinir la logique temporelle des processus de projet, d'aménagement et de gestion.

On entend souvent que quand la transformation d'un espace public a impliqué et pris en compte les habitants, l'espace est ensuite beaucoup plus facilement accepté, apprécié, approprié, habité. De la qualité d'un processus de fabrication partagé peut-on pour autant forcément déduire un espace public *réussi* ? Comment est-ce possible de prévoir de laisser des possibilités d'évolution, des espaces d'appropriation et de détournement ? Ce questionnement, au départ très marqué par les lunettes du "projet" (et d'ailleurs plus influencé par "le projet" tel qu'enseigné en école que par la réalité, technique et relationnelle, du projet IRL (*in real life*)), va se déplacer et s'étoffer au fil de mes premières expériences de recherches.

Découvrir et aimer le travail du terrain

Lors de mon diplôme de fin d'études, je décide de travailler sur une place qui est déjà en chantier, déjà en projet, déjà habitée et aménagée par des usagers (une association venant en aide aux plus démunis y a construit et y gère une petite cabane faisant office de buvette et de lieu d'accueil et d'activités), et enfin déjà investie dans le cadre d'un projet artistique et social cherchant à mettre du liant dans tout ça (dans le cadre d'une biennale urbaine a lieu un projet d'aménagement temporaire et de programmation le temps d'un été pour aider la place à continuer

[1] Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, Sens & Tonka., Paris, 2014.
[2] Voir par exemple l'expérience du Parc Citroën dans le 15ème arrondissement à Paris où Gilles Clément a tenté de mettre en application le concept de « jardin en mouvement ».
[3] Gilles Clément, *Le jardin en mouvement*, Pandora., Paris, 1991.
[4] Collectif, *Natures intermédiaires. Les paysages de Michel Desvigne.*, Berlin, de Gruyter, 2009. Voire notamment ce que cela a pu donner dans ses projets à Boulogne, à Bordeaux et sur le plateau de Saclay.
[5] Alain Findeli et Anne Coste, « De la recherche-création à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », *Lieux-communs*, janvier 2007, vol. 10.
[6] Alain Findeli et Rabah Bousbaci, « L'Eclipse de L'Objet dans les Théories du Projet en Design », *The Design Journal*, novembre 2005, vol. 8, p. 35-49.

à vivre pendant les travaux[1]). Ce cas est un exemple emblématique d'un processus continu de transformation, de la mise en échec de l'idée de livrer un projet (six ans après mon diplôme la place est toujours en chantier, toujours *en attente*), mais aussi de la mise en échec d'une tentative architecturo-artistico-sociale d'accompagner cet état d'*incertitude*, entre autres parce que la temporalité festivalière et l'implication furtive et comptée des acteurs mettant en œuvre ce genre de projets ne trouvent presque jamais de modalités de pérennisation. Cette expérience où je participe à la situation plus que je ne conçois un projet, et sa cristallisation dans un diplôme, sont aussi une manière d'assumer et de défendre un positionnement très peu concepteur, plutôt en retrait, à l'écoute. Il s'agit également d'une première réelle confrontation avec des acteurs précarisés, des formes d'altérités fortes, un monde social inconnu, les gens de la place avec qui je tisse des relations et dont la fréquentation me fait prendre conscience de l'enjeu des distances sociales dans la ville et sa fabrication. Quand je m'engage ensuite dans un mémoire de recherche à l'EHESS avec Daniel Cefaï, celui-ci me dit que ce travail « *c'était de l'ethnographie sans le savoir* ». Je me rendrai compte plus tard que la manière dont on nous faisait « faire du terrain » à l'école du paysage n'était finalement pas si éloignée d'une pratique ethnographique : des journées entières, parfois sous des météos hasardeuses ou à des heures indues, souvent aux confins de la banlieue francilienne, passées sur site à observer, dessiner, noter, mesurer. À la différence près que l'ethnographe porte probablement plus d'attention au social que ne le font les paysagistes. Mais il y a quelque chose de commun, c'est certain, à travers le rôle de l'enquête dans le processus de projet : je retrouve cela dans l'idée, développée par Denis Delbaere et Bernadette Blanchon, de « la recherche comme projet à rebours » [2], ou encore dans les écrits de Paola Vigano sur le projet vu comme « une forme d'étude et de recherche », « une reconstruction, une contextualisation et une réorganisation de la réalité. »[3]

J'habite à Montreuil et choisis de faire mon mémoire sur les Murs-à-pêches de Montreuil. C'est un reliquat agricole désormais délaissé, un peu informel, où sont installées depuis dix ans des associations faisant du jardinage et des activités culturelles et où la mairie prévoit de développer un projet « agro-culturel » : ce terrain me semble donc un bon cas pour observer comment les pouvoirs publics et les initiatives citoyennes dialoguent et collaborent autour d'un même espace et d'un même projet. Sans rentrer dans les détails, je vais « sur le terrain » et me retrouve très vite plongée dans une situation de conflits extrêmes, entre les associations et la mairie et entre les associations entre elles, sur un site extrêmement dégradé et avec un non-dit de taille qui est la présence de plusieurs centaines d'habitants roms et gens du voyage. Par ailleurs le projet de la mairie que je cherchais à étudier n'est pas réellement mis en œuvre (et, comme à Bordeaux, n'existera toujours pas des années après). Le premier terrain est toujours un peu initiatique, je découvre et apprends ce que veut dire l'enquête et l'ethnographie[4] et me laisse aller à suivre le terrain où il me mène. La plongée dans le monde des sciences sociales, une acculturation progressive, sera pour beaucoup dans la prise de distance avec un positionnement de recherche au départ assez normatif. J'ai un jour la révélation, qui doit paraitre bête à n'importe quel étudiant de sociologie en première année, que les affinités se construisent autant, et parfois plus, autour des manières de faire qu'autour des objets de recherche. C'est la rencontre avec ce vaste champ aux contours flous que j'appelle alors la méthodologie, qui m'intrigue puis me passionne rapidement. En miroir, je prends conscience de la manière dont « nous », les praticiens de l'espace, sommes attachés, au sens positif et au sens négatif, à nos objets, la ville, l'espace, la conception[5].

[1] Il s'agit de la place André Meunier à Bordeaux, entre la gare Saint Jean et le marché des Capucins, le TPFE (Travail Personnel de Fin d'Études) s'intitulant « Le vivre-ensemble en chantier ».
[2] C'est-à-dire comme une recherche sur le passé et l'existant pour relancer le projet (et donc le futur). Denis Delbaere et Bernadette Blanchon, « La recherche comme projet à rebours », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, novembre 2012, 26/27, p. 103-111.
[3] Paola Viganò, *Les territoires de l'urbanisme : le projet comme producteur de connaissance*, Genève, Mētis Presses, 2014.
[4] Notamment au fil des séminaires organisés par des doctorants du CEMS à l'EHESS, où j'ai pu par exemple écouter avec curiosité et intérêt des chercheures comme Geneviève Pruvost ou Catherine Rémy au sujet des méandres de la pratique ethnographique.
[5] Je ne m'imagine pas, à ce moment-là, travailler un jour sur autre chose que l'aménagement des espaces publics et m'étonne qu'un sociologue comme Olivier Schwartz, dont je lis avec passion l'introduction à l'ouvrage *Le monde privé des ouvriers,* puisse travailler 20 ans sur les ouvriers puis changer d'objet pour travailler sur les médecins ; de mon point de vue, c'est comme s'il avait changé de métier, voire

Je ressors de tout cela avec un intérêt grandi pour les situations de co-construction entre pouvoirs publics et acteurs sociaux et plus largement pour l'enjeu de la relation entre usages et projets, entre social et spatial. Cependant, la manière dont la plupart des travaux de chercheurs en paysage abordent le sujet ne me convainc pas, ou du moins ne me suffit pas. La participation des habitants y est presque toujours abordée au prisme des questions de perception de l'environnement et du paysage, des enjeux écologiques, ou alors des pratiques professionnelles. La conclusion des travaux aboutit le plus souvent à mettre en avant la spécificité des paysagistes et, passant, l'importance de leur rôle dans la société et la transformation des villes et des territoires[1]. Je trouve par contre de la matière à penser dans d'autres travaux qui m'interpellent car il donnent à voir la question du paysage autrement, notamment davantage lestée de dimensions sociales et politiques : par exemple dans les travaux de Anne Sgard[2] sur le paysage comme bien commun et sur le partage ou l'éthique du paysage considéré comme un des « objets de débat qui dépassent la seule logique de l'appropriation publique ou privée et oblige à chercher d'autres cadres de négociation »[3] ; dans le livre *La fabrique de l'espace public : ville, paysage, démocratie* de Denis Delbaere[4] qui investigue entre autres la question des sociabilités qui sont en jeu dans les espaces verts paysagers de plus en plus nombreux dans les villes et dans la manière dont on les fabrique ; dans un texte de Bernard Debarbieux[5] sur le paradigme politique du paysage, selon lequel il s'agit de s'intéresser davantage aux relations des acteurs entre eux à propos du paysage qu'aux relations des acteurs « avec » le paysage ; dans les écrits, récemment traduits et redécouverts en France, de John Brinckerhoff Jackson[6], qui ouvrent sur la perspective d'une autre généalogie du paysage, et notamment sur l'importance des terrains vagues et de la fabrique « vernaculaire » des lieux ; dans certains textes de Jean-Marc Besse[7] où il explore la manière dont espace public et paysage s'interrogent réciproquement entre espace familier et espace politique ; dans la manière dont Hélène Hatzfeld, parmi d'autres, analyse le paysage comme un projet politique et démocratique[8] ; ou encore dans les textes de Isaac Joseph qui écrit qu'on peut voir le paysage « non comme une chose mais comme une

changer de vie ! Olivier Schwartz, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et Femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.

[1] Entendons-nous bien, ce ne sont pas des limites qui seraient propres à ces travaux que je pointe ici, mais les limites de la manière dont ils répondaient à mes questionnements à ce moment-là : ils ne correspondaient pas à ce que je cherchais. J'avais aussi probablement besoin d'aller « voir ailleurs » par rapport aux travaux et programmes de recherche développés par des personnes qui avaient été mes enseignants ou des auteurs très souvent « au programme » au sein de mon cursus à l'École du paysage pendant quatre ans. Ce sont malgré tout des travaux qui ont contribué à ce cheminement vers la recherche. Pierre Donadieu, « Le paysage. Un paradigme de médiation entre l'espace et la société ? », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, mai 2007, nº 297-298, p. 5-9 ; Pierre Donadieu, « Entre urbanité et ruralité. La médiation paysagiste », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1999, vol. 85, nº 1, p. 6-15 ; Pierre Donadieu, *Paysages en commun : pour une éthique des mondes vécus*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2014 ; Yves Luginbühl, *Biodiversité, paysage et cadre de vie : la démocratie en pratique*, Paris, Victoires éditions, 2015 ; Hervé Davodeau et Camila Gomes Sant'Anna, « La participation du public et ses incidences sur l'évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes », *Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement*, septembre 2011, nº 11, p. 50-65 ; Hervé Davodeau et al., « La participation par les architectes et les paysagistes : vers une hybridation des pratiques ? », *Paysage versus architecture : (in)distinction et (in)discipline*, 2014, p. 171–184 ; Hervé Davodeau et Monique Toublanc, « Le paysage outil, les outils du paysage », *Colloque « Co-construction ou construction en commun d'objectifs collectifs ? », Montpellier*, octobre 2010, p. 375-391 ; Sonia Keravel, *Passeurs de paysages : le projet de paysage comme art relationnel*, Genève, MētisPresses, 2015 ; Bernadette Blanchon-Caillot, « Pratiques et compétences paysagistes dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975 », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, décembre 2007, nº 13 ; Bernadette Blanchon-Caillot et al., « Landscape architecture in an expanded field », *Journal of Landscape Architecture*, mai 2013, vol. 8, nº 1, p. 4-5 ; Frédéric Pousin, « La création de paysage au risque de l'urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1999, vol. 85, nº 1, p. 32-41 ; Hélène Jannière et Frédéric Pousin, « Paysage urbain : d'une thématique à un objet de recherche », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, décembre 2007, nº 13.

[2] Anne Sgard, *Le partage du paysage*, HDR, Université de Grenoble, Grenoble, 2011 ; Anne Sgard, « Une "éthique du paysage" est-elle souhaitable ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, mars 2010, vol. 10 ; Anne Sgard, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, septembre 2010, n° 2 ; Anne Sgard, « Entre rétrospective et prospective. », *EspacesTemps.net*, septembre 2008.

[3] A. Sgard, « Le paysage dans l'action publique », art cit.

[4] Denis Delbaere, *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses, 2010.

[5] Bernard Debarbieux, « Actualité politique du paysage », *Revue de géographie alpine*, décembre 2007, nº 95-4, p. 101-114.

[6] John Brinckerhoff Jackson, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Rennes, Actes Sud, ENSP, 2003.

[7] Jean-Marc Besse, « Le paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson », *ARCHES, Association Roumaine des Chercheurs Francophones en Sciences Humaines*, 2003, nº 6, p. 9-27 ; J.-M. Besse, « L'espace public », art cit.

[8] « Le paysage, somme toute, est l'un des projets politiques du XXI° siècle par les deux enjeux majeurs qu'il rassemble : l'environnement et le renouvellement de la démocratie. [...] Le paysage par sa présence à la fois toujours singulière et traversière, suggère la possibilité de dépasser l'antinomie du Même et de l'Autre, du propre et du commun, en donnant à vivre ce qui est entre, trans, transnaturel-transculturel, ici et ailleurs » Hélène Hatzfeld, « Les enjeux du paysage » dans Mario Bédard (ed.), *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 313-321.

composition et encore plus comme une administration » et se demande : « toute expérience du paysage correspond à une intrigue singulière. Mais dans quelle mesure ces intrigues sont-elles “collectives“ ? »[1].

La quête de « l’alternative » et l’attrait de « l’institution »

En parallèle de ce processus de familiarisation avec le monde de la recherche, je fréquente et pratique des architectes alternatifs au fil des amitiés et des collaborations[2], « collectifs » dont les interventions temporaires et participatives, parfois préfiguratives, se déploient de plus en plus nombreuses dans les espaces publics. Prenant pour références tutélaires des figures comme Patrick Bouchain[3], Lucien Kroll[4] ou Gilles Clément[5], ils sont au plus près du terrain, prenant en charge la construction, le jardinage, la communication ou l'animation, et assurant autant des missions de médiation que de conception. Au point qu’on ne sait parfois plus très bien s'ils font partie intégrante de la société civile et se posent en contre-pouvoir, ou bien s'ils appartiennent toujours au monde des professionnels de l'aménagement tout en le remettant en question[6]. Dans un contexte d’évolution du rôle des concepteurs et de leurs conditions d’exercice, ces collectifs s’inscrivent dans une tendance au « faire avec » et à la « déprise d’œuvre » [7] empreinte de modestie mais s’encastrent aussi dans des processus, souvent contradictoires avec leurs intentions, de marketing territorial. Le succès de leurs pratiques est très rapide entre la fin de mes études et le début de la thèse : l’audience de ces projets s’élargit, notamment via des perméabilités croissantes entre *bottom-up* et *top-down*, puisque de plus en plus de commanditaires publics intègrent dès le départ ce genre de démarches aux projets d’aménagements. Le projet de thèse vient aussi de là, d’une relation faite à la fois de fascination et de répulsion pour ces projets, auxquels j’attribue *a priori* une forte charge militante, qui me plaisent et me déçoivent à la fois.

Face à ces projets alternatifs que je rêvais révolutionnaires, l’enjeu était de construire une approche critique de l’intérieur. À ce moment-là, il y a encore peu d’analyses critiques des résultats et enjeux, les publications portent plutôt des discours enchanteurs se focalisant sur les promesses de ces nouvelles manières de faire[8], et règne globalement un consensus sur le fait qu’il est positif que les pouvoirs publics se saisissent de ces pratiques-là. D’autres travaux existent qui n’abordent qu’à la marge les enjeux proprement urbains et économiques de ces projets et se concentrent sur les enjeux professionnels[9]. La critique, quand elle existe, est souvent caricaturale[10]. Cette approche-là semble donc plus que nécessaire. Par ailleurs, le sujet brûlant est alors le processus d’institutionnalisation dans lequel sont prises ces pratiques, et c’est ça que je veux investiguer. À ce moment-là, commencent à émerger des commandes où ces démarches sont intégrées à de grands projets urbains, au sein

[1] Isaac Joseph, *La ville sans qualités*, La Tour d’Aigues, Editions de l’Aube, 1998.
[2] Les collectifs ETC, Ya+Ka, AAA (Atelier d’Architecture Autogérée), Bruit du Frigo, Exyzt, les Saprophytes, Coloco, Fertile, Quatorze
[3] Patrick Bouchain, *Construire autrement : comment faire?*, Arles, Actes sud, 2006 ; Patrick Bouchain, *Construire en habitant : Venise*, Arles, Actes Sud, 2011 ; Patrick Bouchain, Loïc Julienne et Alice Tajchman, *Histoire de Construire*, Arles, Actes sud, 2012.
[4] Simone Kroll et Lucien Kroll, *Tout est paysage*, Paris, Sens & Tonka, 2012 ; Simone Kroll et Lucien Kroll, *Ordre et désordres: une architecture habitée*, Paris, Sens & Tonka : Cité de l’architecture & du patrimoine, 2015, 60 p ; Patrick Bouchain et Lieu unique (eds.), *Simone & Lucien Kroll : une architecture habitée*, Arles, Actes Sud, 2013.
[5] G. Clément, *Manifeste du tiers paysage*, *op. cit.* ; G. Clément, *Le jardin en mouvement*, *op. cit.* Gilles Clément, *Le jardin planétaire*, Paris, Parc de la Villette/ Albin Michel, 1999.
[6] J’ai d’ailleurs un temps failli orienter ma thèse dans cette direction plus marquée « sociologie des professions » ; j’aurais fait une thèse sur « les collectifs » et toutes les questions que leur émergence et leur multiplication posent en terme de rapport au travail et à l’engagement.
[7] Edith Hallauer, *Du vernaculaire à la déprise d’oeuvre : Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, Paris, 2017 ; Édith Hallauer, « Habiter en construisant, construire en habitant : la “permanence architecturale”, outil de développement urbain ? », *Métropoles*, décembre 2015, nº 17.
[8] Thierry Paquot, Yvette Masson-Zanussi et Marco Stathopoulos (eds.), *Alterarchitectures manifesto : Observatory of innovative architectural and urban processes in Europe*, Gollion, Infolio, 2012. Mathias Rollot, Atelier Georges et International Architectural Exhibition, *L’hypothèse collaborative : conversation avec les collectifs d’architectes français*, Paris, Hyperville, 2018 ; Encore heureux (ed.), *Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, Paris, Institut français / B42, 2018. Elke Krasny, *Right to green: hands-on urbanism 1850-2012.*, Place of publication not identified, Mccm Creations, 2013.
[9] Élise Macaire, *L’architecture à l’épreuve de nouvelles pratiques : recompositions professionnelles et démocratisation culturelle*, thèse de doctorat, Université Paris Est, Paris, 2012.
[10] Voir par exemple ce fanzine disponible en ligne : Borah Chauvet, *Le collectif d’architectes. Les fées clochettes de la gentrification et du néocolonialisme*, https://infokiosques.net/lire.php?id_article=1379 , 2016, (consulté le 1 octobre 2019).

d'équipes pluridisciplinaires, et cela est perçu comme un tremplin possible pour garantir un impact, une pérennité, une traduction possible de ces expériences dans des espaces ou programmations. Cependant ces perspectives effraient aussi, puisqu'elles signifient devenir partie prenante d'une manière de fabriquer la ville contre laquelle il s'agissait de se battre ou du moins en marge de laquelle il s'agissait d'agir. Se profilent ainsi deux écueils : rester cantonné dans des potentiels d'action limités, ou « être récupéré », l'institutionnalisation ayant souvent un sens plutôt négatif en même temps qu'elle sonne comme une promesse de révolution. Ce qui est sûr c'est que les démarches *top down* et *bottom up* s'influencent réciproquement, créant des effets d'écho et de reprise, dans un climat où la circulation rapide des images et des idées provoque parfois une homogénéisation des pratiques et où la participation habitante comme l'aménagement temporaire deviennent de véritables outils d'action publique.

Le sujet sera donc là, observer de près comment se déroulent l'institutionnalisation de ces pratiques, ses promesses, ses épreuves, ses effets. Est-ce que ces démarches alternatives transforment vraiment quelque chose, que ce soit une place publique, le fonctionnement d'une mairie ou une loi, si non pourquoi et si oui comment ? Le sujet n'est pas tant de savoir en quoi ces démarches sont ou ne sont pas alternatives[1], mais plutôt leur rapport à l'institué et ce qu'elles lui font, et en particulier leur place et leur rôle dans le champ de l'aménagement urbain. Il s'agit aussi de considérer la fabrique urbaine au sens large c'est-à-dire ne pas enquêter uniquement sur ses fabricants. Après avoir travaillé sur des cas de cohabitation entre des actions citoyennes et des projets portés par les pouvoirs publics, je veux dans le cadre de la thèse me pencher sur des cas où des expérimentations visant à « faire autrement » sont intégrées dès le départ à des projets portés par les pouvoirs publics, ceci afin de voir comment cela joue de l'intérieur plutôt que de l'extérieur. C'est le début du travail que vous avez entre les mains.

Choisir des terrains, prologue d'une enquête au long cours

Le choix des terrains a été important dans la construction de la problématique de ce travail, c'est pour cela qu'il joue ici le rôle de charnière entre un « avant » (les origines d'un projet de recherche) et un « après » (sa problématisation à travers un projet de thèse). L'objectif était donc d'observer des projets d'espace public comportant des expérimentations, à la fois en termes temporels et en termes participatifs. Ces projets devaient être institutionnels puisque l'idée était d'enquêter sur la manière dont la reprise de manières de faire au départ alternatives pouvait transformer la routine institutionnelle. Les calendriers pressentis ont joué un rôle déterminant dans le choix des terrains puisqu'il s'agissait d'observer des projets en cours. Au-delà d'un intérêt analytique pour ces phases non stabilisées, cela répondait au souhait d'observer des processus en train de se faire et, au-delà des discours et des représentations, d'observer l'actualisation concrète des projets dans des situations, des interactions, des lieux et des usages. C'était donc aussi lié à une volonté de « voir en vrai » et de confronter les projets à « l'épreuve du réel »[2]. Au prisme de ces critères et au fil des opportunités, trois terrains se sont peu à peu dessinés ; si l'on reviendra en détail sur les généalogies et ambitions de ces projets par la suite, une présentation rapide s'impose à ce stade.

[1] L'écriture du premier projet de thèse, qui s'appuie là-dessus, est encore empreinte de naïveté. J'y fais l'hypothèse d'une « fabrique alternative de la ville », héritière directe du « droit à la ville » d'Henri Lefebvre, des luttes urbaines des années 70, des architectes militants et des ateliers populaires d'urbanisme de cette époque-là, qui aurait cheminé jusqu'à nous pour enfin, transformer la société de l'intérieur en passant d'une position de confrontation à une position de collaboration avec les « institutions », d'une « action contre » à une « action pour ». Voir à ce sujet : Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Ed. Economica, 2015. ; Paula Cossart et Julien Talpin, *Lutte urbaine : participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Bellecombe-en-Bauges, Ed. du croquant, 2015. ; Roger Katan, *De quoi se mêlent les urbanistes ?*, Le Paradou, Actes Sud, 1979. ; les arpenteurs, *École de la ville, école de la vie, l'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe*, Réseau Capacitation Citoyenne., s.l., 2000. ; les arpenteurs, « L'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe » dans Ola Soderstrom et al. (eds.), *L'usage du projet : pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*, Lausanne, Payot, 2000, p. 103-113.

[2] Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, octobre 1995, p. 71-109.

La Fête des jardins rêvés est un processus participatif qui doit, au fil d'éditions annuelles (une première édition a eu lieu en 2013, plus d'un an avant le démarrage de la thèse, la seconde est alors prévue en 2015), édifier des jardins provisoires dans le territoire de la ZAC[1] de l'Union, située entre les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos dans la métropole lilloise. Le but est de contribuer à apprivoiser ce territoire de friche industrielle peu habité et pratiqué, et de préfigurer concrètement l'aménagement du futur parc situé au cœur du futur quartier, dans lequel il est question d'intégrer de manière pérenne des jardins habitants et associatifs. Ce processus est proposé par les Saprophytes, un collectif d'architectes et de paysagistes qui sont intégrés au groupement de maitrise d'œuvre du futur parc dirigé par les paysagistes Empreintes, mandatés par Ville renouvelée, aménageur de la zone de l'Union pour le compte de la Métropole Européenne de Lille[2].

L'Allée du Kaai est un projet d'occupation temporaire d'une série de hangars industriels existants et d'espaces extérieurs sur le Quai des Matériaux à Bruxelles, le long du canal, dans une zone en transformation urbaine entourée de quartiers plutôt populaires. Lancé par l'IBGE[3], l'administration gestionnaire régionale en charge de la gestion des espaces verts, et coordonné par Toestand, une association choisie dans le cadre d'un appel à projet, l'occupation temporaire accompagne un projet de transformation du quai en parc. Ce futur parc doit venir s'inscrire dans une séquence plus vaste d'espaces verts en lien avec le site voisin de Tour et Taxis, une ancienne friche industrielle et ferroviaire en cours de développement par un acteur privé et faisant l'objet de négociations tendues, notamment concernant la place des espaces verts dans l'aménagement. Ce processus d'activation et de mise en usage des lieux pendant trois ans (de 2014 à 2017) doit cibler les jeunes générations et privilégier des activités ludiques et sportives, ce qui correspond à la programmation du futur parc. Il s'agit de gérer au mieux le site durant ce temps de latence, de venir nourrir le processus de conception mené en parallèle par une équipe de maitrise d'œuvre, et de construire une dynamique sociale d'appropriation positive du site.

Green Island 2 est le terme utilisé par la SAMOA[4], aménageur de l'Île de Nantes pour le compte de Nantes Métropole, pour désigner la volonté de poursuivre les expérimentations initiées en 2013[5] à l'occasion de *Green Island*, un programme qui avait permis de déployer une série d'interventions habitantes temporaires dans les espaces publics de l'Île. L'objectif est de mieux impliquer les habitants, « autrement », davantage en lien avec l'aménagement proprement dit, et également de mobiliser ces expérimentations pour gérer les temporalités intercalaires et les latences du projet urbain. Les réflexions sur ce futur programme intitulé *Green Island 2*, dont il s'agit de suivre la construction et la mise en route, sont organisées autour de la perspective de l'aménagement d'un nouveau parc situé sur le sud-ouest de l'Île de Nantes et faisant partie de la dernière phase du projet urbain ; il s'agit donc d'impliquer les habitants mais aussi de mettre en œuvre une démarche de préfiguration plus large.

Ces trois cas partagent un certain nombre de caractéristiques. Tout d'abord il s'agit de projets déployés dans le cadre de la requalification de friches industrielles devenues des réserves foncières pour les politiques urbaines. Ces morceaux de ville dépourvus d'habitants sont aujourd'hui remis en projets. Les projets présentent tous des emboitements d'échelles : au sein de ces fragments de ville en mutation, l'aménagement des espaces verts est considéré comme un premier jalon dans le réaménagement, un moyen de défricher le terrain, et, c'est ce qui nous intéresse, une occasion de tester des processus originaux. Dans des échelles spatiales et temporelles réduites, sont mises en place des expérimentations qui visent, en amont de la conception et/ou de la réalisation, à imaginer

[1] Zone d'Aménagement Concerté
[2] À propos de ce projet urbain et notamment de sa dimension participative, on peut renvoyer aux travaux de Caroline Lejeune qui a réalisé son doctorat réalisé sur le sujet en CIFRE au sein de l'Université Populaire de Roubaix : Caroline Lejeune, *En quête de justice écologique : théorie politique environnementale et mobilisations sociales*, thèse de doctorat, Université de Lille 2, Lille, 2015. ; Caroline Lejeune et Bruno Villalba, *Vers un « "nouvel esprit de la Démocratie" », concertation instituée et mobilisation citoyenne autour de l'aménagement de l'écoquartier intercommunal de l'Union : Roubaix, Tourcoing*, s.l., Université de Lille, 2014.
[3] Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement
[4] Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique
[5] À l'occasion de l'élection de Nantes comme capitale verte de l'Europe.

et tester de manière collective les formes et usages des futurs espaces. Les pouvoirs publics y cherchent, par l'intermédiaire d'acteurs tiers variés, à intégrer des actions *bottom-up* au sein de projets *top-down*. Ni dispositifs classiques de participation institutionnelle ni initiatives urbaines spontanées, ce sont donc des dispositifs « hétérodoxes »[1] qui correspondent à deux enjeux : le défi de construire des processus de projets plus collaboratifs et la difficile gestion de temporalités de plus en plus complexes et imbriquées[2].

La recherche a donc démarré sur une quadruple hypothèse, correspondant à la quadruple promesse faite par ces projets, qui est que ces expérimentations seraient porteuses de renouvellement concernant les modalités d'implication habitante, concernant la manière d'aménager et gérer les espaces publics, concernant les interactions entre action publique et initiatives habitantes, et enfin concernant le fonctionnement institutionnel lui-même. L'enquête se déplie à partir de cela à travers deux registres. Le premier est un registre *a priori* plus opérationnel d'analyse de projet, qui englobe les deux premières hypothèses, dans lequel il s'agit d'observer ces démarches et leurs résultats par rapport à l'ambition d'impliquer les habitants autrement et, par ce biais, d'aménager les espaces publics autrement. L'enjeu est alors d'observer la mise à l'épreuve de ces velléités de dénormer la participation habitante aux projets urbains (c'est l'objet de la première partie de ce travail). Le second est un registre plus politique qui englobe les deux dernières hypothèses, dans lequel il s'agit d'observer les effets et la portée transformatrice de ces expérimentations de manière plus large sur l'action publique. L'enjeu est alors d'observer la manière dont ces « expérimentations institutionnelles » produisent d'éventuelles reconfigurations entre action publique et initiatives habitantes (c'est l'objet de la deuxième partie) et/ou transforment les routines des acteurs qui les ont initiées (c'est l'objet de la troisième partie). Ces deux niveaux d'enquête impliquent des questionnements différents et des champs de références différents, qui sont introduits successivement dans les pages qui suivent.

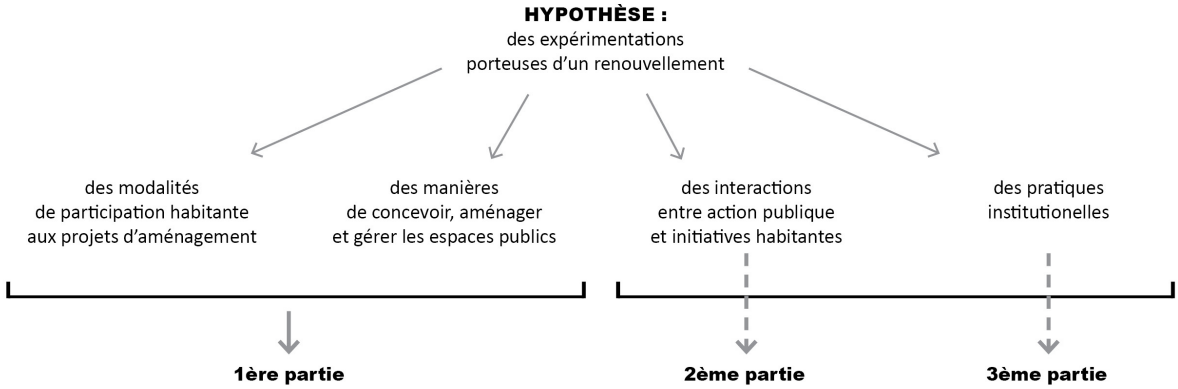

[1] Catherine Neveu, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, octobre 2011, vol. 1, n° 1, p. 186-209.
[2] Marcus Zepf et Lauren Andres, *Vers de nouvelles articulations entre plan territorial, plan d'urbanisme et projets urbains*, Lyon, Géocarrefour, 2012. ; Yannis Tsiomis (ed.), *Echelles et temporalités des projets urbains*, Paris, PUCA, 2007.

Au-delà de la participation ?

Des luttes urbaines à l'impératif délibératif

La participation habitante émerge d'un terreau constitué par les luttes urbaines des années 1970 à travers lesquelles des habitants se mobilisent contre la destruction de leurs quartiers, réclament que leur parole soit prise en compte dans les décisions d'aménagement et se mobilisent pour des manières de penser la ville moins techniciste[1]. Après une phase de militantisme dans les années 1970, l'idée de participation habitante connait une première phase d'institutionnalisation dans les années 1980, puis une phase d'insertion dans le champ technique et politique dans les années 1990, et enfin une phase de généralisation dans les années 2000. Concernant au départ essentiellement les projets d'infrastructure touchant à des questions environnementales et les projets urbains comportant des enjeux d'expropriation, la législation concernant la participation habitante s'est plus récemment développée dans le registre urbanistique, au point d'être aujourd'hui complètement institutionnalisée et généralisée, tant en termes de territoires que de thématiques ou de types d'acteurs[2]. La question de la revendication des habitants à obtenir davantage de partage du pouvoir sur les décisions concernant leur cadre de vie, correspondant à une revalorisation des savoirs ordinaires vis-à-vis des savoirs experts, se pose différemment dans le contexte actuel où la participation habitante est institutionnalisée et professionnalisée[3]. D'outil de lutte et de contre-pouvoir, la participation est devenue un outil d'action publique, les associations d'habitants sont devenus des partenaires privilégiés voire incontournables, les habitants sont en permanence sollicités, mobilisés, attendus, et des professionnels sont engagés pour gérer ces démarches participatives. Certains chercheurs parlent d'un véritable « impératif »[4], et la participation est ainsi devenue un des paradigmes principaux de la fabrique urbaine et de la politique en général, tandis que d'autres conceptions vivaces dans les années 1970 telles que l'autogestion, ont peu à peu disparu des perspectives politiques[5]. Ce processus d'institutionnalisation n'est cependant pas aussi linéaire que l'histoire peut le laisser entendre. Voir dans la participation habitante actuelle l'institutionnalisation réussie des luttes urbaines des années 1970 est irénique, pour ne pas dire faux. Si l'influence des luttes urbaines sur la généralisation de la participation habitante est incontestable, son intégration comme outil d'action publique tient autant, si ce n'est plus, au développement de la Politique de la ville et plus généralement à une tendance à promouvoir un solutionnement spatial et local des problèmes sociaux dans certains quartiers en difficulté à travers le développement d'une gestion urbaine de proximité qui se traduit notamment par la mise en avant de la figure de « l'habitant ». Ainsi, si dans les années 1960, l'émergence du terme d'habitant est fortement liée à une connotation politique (il s'agit d'une sorte de déclinaison résidentielle de la figure de l'ouvrier dans le monde professionnel), l'usage du terme se développe surtout dans les années 1980 dans le cadre de la Politique de la ville qui se déploie à l'échelle du quartier : « l'habitant est d'abord l'habitant des

[1] Voir à ce sujet : P. Cossart et J. Talpin, *Lutte urbaine*, *op. cit.* ; Manuel Castells, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, Maspero, 1973. ; René Schoonbrodt, *Vouloir et dire la ville : quarante années de participation citoyenne à Bruxelles*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 2007 ; Inter-Environnement Bruxelles (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », *Bruxelles en mouvements*, février 2015, nº 274.

[2] Aujourd'hui la concertation légale consiste essentiellement en trois dispositifs : l'enquête publique, qui est la seule à pouvoir avoir des conséquences juridiques sérieuses mais qui se situe en fin de processus et présente donc en réalité peu de possibilités de remettre en cause des projets ; la concertation, présente dans le code de l'urbanisme et le code de l'environnement, qui concerne les documents d'urbanisme et les grands projets, mais à propos du déroulement de laquelle la loi définit peu de règles, ce qui en fait un système le plus souvent minimal qui fonctionne de manière plus informative que participative, tout dépendant de la collectivité qui le met en œuvre ; le débat public, instance nationale, est le dispositif qui permet le plus de débattre d'un projet, normalement très en amont du moment de décision, mais il débouche sur un avis qui n'a rien de contraignant, l'autorité reprenant le pouvoir sur la décision finale. Concernant l'urbanisme, les lois récentes des années 2010 ont institutionnalisé des formats tels que les Conseils de quartier ou les Référendums locaux. Cependant le recours à la participation habitante s'est aujourd'hui généralisé dans tous les domaines de l'action publique, et en particulier en urbanisme, à travers des formes très variées puisque non définies juridiquement.

[3] Louise Carlier, « De la contestation au compromis : quelle critique dans les mobilisations urbaines à Bruxelles ? », *Mouvements*, mars 2011, n° 65, p. 26-42 ; Luca Pattaroni, « Le nouvel esprit de la ville », *Mouvements*, mars 2011, vol. 65, nº 1, p. 43-56.

[4] Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, « L'impératif délibératif », *Rue Descartes*, avril 2009, n° 63, p. 28-38.

[5] Hélène Hatzfeld, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie » dans Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer (eds.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, p. ; *Autogestion | DicoPart*, https://www.dicopart.fr/fr/dico/autogestion, (consulté le 1 octobre 2019).

quartiers malades, par exemple des grands ensembles »[1]. À partir de là, la figure de l'habitant, comme celle du quartier, participeront largement d'une explication de plus en plus spatialisée des problèmes sociaux, et d'un solutionnement local et gestionnaire qui passe notamment par la mise en place d'instances participatives. Dans une bonne partie des villes françaises (c'est le cas de Nantes par exemple), l'histoire de la participation est en effet celle de la généralisation de dispositifs d'abord développés comme outils de gestion sociale et territoriale dans les quartiers d'habitat social. La participation est alors surtout une manière de travailler la cohésion sociale et l'efficacité des services publics, à travers une territorialisation technique visant à l'amélioration de l'action publique, plus qu'un enjeu politique d'émancipation ou de partage du pouvoir. Si au début « il s'agissait d'associer la population à l'aménagement urbain contre un État considéré comme trop technocratique et autoritaire », il s'est de plus en plus agi de « se servir des démarches de participation pour améliorer le fonctionnent des institutions »[2].

Aujourd'hui, la majeure partie de la participation habitante relève davantage d'un enjeu technique que d'un enjeu politique : « de la participation comme quasi-projet de société, la participation devient une simple prestation et un outil de modernisation de l'action publique. »[3] Récemment, le recours à la participation habitante tend à se superposer avec des pratiques d'évaluation, de conseil et la formation de nouvelles expertises, incarnant des enjeux de nature principalement managériale et gestionnaire. Dans une époque marquée par l'austérité budgétaire, la qualité et l'efficacité du fonctionnement des services publics et des procédures sont devenues un enjeu clé. Le *new public management*[4] envisage ainsi la participation des habitants et des usagers comme un moyen d'améliorer le service rendu, et la participation comme un produit, régi par des impératifs d'innovation, de diversification et de standardisation dans un contexte concurrentiel, à la fois entre professionnels et entre villes. Dans ce contexte concurrentiel caractérisé par des impératifs de créativité et de singularité, la mobilisation des usagers est par ailleurs vue comme un levier potentiel d'innovation[5] et/ou comme une plus-value en termes d'image et de marketing politique. Ainsi, il semble que dans la majorité des cas, les dispositifs participatifs se situent bien plus dans le registre de l'aide à la décision publique que dans celui du partage du pouvoir décisionnel, l'objectif est alors plus opérationnel que démocratique, et le registre technique de l'efficacité occulte ou remplace le registre politique de la légitimité. Il s'agit avant tout de mieux gérer, de mieux adapter les politiques publiques aux attentes des habitants, de minimiser le risque d'usage ou de rendre plus performants des services publics. Cela correspond à une vision instrumentale de la participation [6] qui est largement majoritaire, l'institutionnalisation de celle-ci, du moins en France, s'étant essentiellement basée sur sa « fonction pratique »[7], que ce soit dans des contextes de gestion de proximité ou dans des contextes de projets urbains. Cela va de pair avec le fait que la plupart des dispositifs, du moins en France, s'inscrivent dans une logique *top-down* qui « repose sur des entreprises de légitimation du système de décision, des démarches de modernisation de l'appareil administratif ou indique la volonté d'adapter un projet aux demandes locales »[8]. L'initiative de la participation n'émane que très rarement des habitants et presque toujours des élus, et, si elle pouvait représenter au départ une possible remise en cause du pouvoir représentatif, elle est aujourd'hui littéralement absorbée dans la

[1] Marion Carrel et al., *La citoyenneté urbaine. Formes d'engagement et enjeux de solidarité. Synthèse du programme de recherche*, PUCA Recherche., Paris, 2011.
[2] Magali Nonjon, « De la "militance" à la "consultance" : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la « procéduralisation » de la participation », *Politiques et management public*, janvier 2012, vol 29/1, p. 79-98. P85
[3] *Ibid.* P84
[4] Le new public management ou nouvelle gestion publique est une idée apparue dans les années 1970 qui rapproche gestion publique et gestion privée, fonctionnement des organisations publiques et de l'État et fonctionnement des entreprises.
[5] Nadia Arab, « La coproduction des opérations urbaines coopération et conception », *Espaces et sociétés*, 2001, n°105, nº 2, p. 57-82. Jean-Jacques Terrin, *Le projet du projet : concevoir la ville contemporaine*, Marseille, Parenthèses, 2014.
[6] J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « A qui profite la concertation ? », art cit.
[7] Maurice Blanc, « Concertation, sociologie urbaine, citoyenneté », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1988, vol. 38, nº 1, p. 104-112.
[8] Marie-Hélène Bacqué définit trois grandes familles d'expériences participatives dont la deuxième, de type *top down* est largement majoritaire en France : 1/ le *bottom up*, assez développé aux USA ; 2/ le *top down*, majoritaire en France ; et 3/ des expériences impliquant des transformation et réformes sociales plus larges expérimentées en Amérique du sud (budget participatif par exemple). Marie-Hélène Bacqué, « Gouvernance et urbanisme de participation » dans Véronique Biau et Guy Tapie (eds.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 17-63.

démocratie représentative, en particulier locale[1], et contribue au contraire le plus souvent à renforcer la légitimité des élus[2]. Dans cette optique, plus qu'un outil d'émancipation, la participation a une fonction pédagogique qui vise à renouveler les rapports entre gouvernés et gouvernants plus qu'à réduire les inégalités de pouvoir et de représentation.
La participation habitante est ainsi en tension entre deux pôles. Le premier, dans une logique gestionnaire, vise à faire remonter les besoins et les attentes des habitants jusqu'aux décideurs, contribuant à renforcer la légitimité de la décision. Le deuxième, dans une logique citoyenne, vise à renforcer le pouvoir des acteurs et leur sens critique. La majorité des dispositifs existants semblent émarger au premier pôle et s'inscrire dans une tendance à neutraliser les conflits au profit du consensus, à favoriser l'acceptabilité des politiques plus qu'à les mettre en débat, ainsi qu'à entretenir la persistance des asymétries entre participants et professionnels, entre participants et élus, et entre savoirs et paroles profanes et expertes. Dans le registre du projet urbain, de nombreux travaux font ainsi le constat que la participation n'a pas changé la situation de domination de la fabrication sur l'usage et des fabricants sur les publics[3]. À cette logique d'une participation plus gestionnaire que politique correspond également le fait que la participation habitante aurait tendance à cantonner les habitants et leur expertise d'usage au registre de la proximité[4] et à solliciter et promouvoir des formes de citoyenneté individuelle voire désaffiliée plus qu'à venir agir comme un renforcement du pouvoir d'agir des groupes organisés.

La participation des habitants est donc devenue un des mots d'ordre principaux de l'urbanisme. C'est un objet de recherche qui constitue à la fois un symptôme et une fenêtre intéressante sur un certain nombre de dimensions de la fabrique urbaine. En premier lieu, la généralisation de la participation habitante est en partie liée à la généralisation d'un urbanisme consistant à faire la ville sur elle-même. L'époque de la construction des villes nouvelles et des grands ensembles semble quelque peu révolue et, pour des raisons diverses liées aux paradigmes urbain, social, politique, économique et écologique actuel, la plupart des opérations d'urbanisme se font dans des tissus existants, qu'il s'agisse de friches industrielles, de centres-villes historiques ou d'ensembles résidentiels dégradés. Le fait d'intervenir sur des espaces habités, pratiqués et appropriés (ou l'ayant été, dans le cas des friches industrielles), a imposé la nécessité de prendre en compte l'avis des populations, ou, dans des termes plus prosaïques, a obligé à davantage travailler l'acceptabilité des projets. En effet, le recours à la participation habitante advient aussi dans un contexte d'augmentation des contestations et des conflits liés aux opérations d'aménagement, qu'il s'agisse de projets urbains ou d'infrastructures, en lien avec des dynamiques de densification, de gentrification et de crise écologique. Dans ce cadre, « un certain nombre de valeurs humanistes et patrimoniales se sont imposées, qui transcendent les débats politiques et jouent un certain rôle de pacification par rapport aux craintes et aux hostilités engendrées par une urbanisation consommatrice d'espace et d'énergie, et révélatrice de tensions sociales »[5]. La participation habitante fait évidemment partie de ces valeurs consensuelles. Le projet urbain[6], comme nouvelle modalité dominante de l'intervention publique sur la ville est ainsi une remise en cause de l'aménagement comme table rase de l'existant et d'une vision de l'intérêt général

[1] Cécile Blatrix, « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, juillet 2009, n° 74, p. 97-119 ; Rémi Lefebvre, « La démocratie participative absorbée par le système politique local », *Métropolitiques.eu*, octobre 2012. Une chercheuse comme Sandrine Rui analyse par exemple souvent la participation « administrée » comme une forme de gouvernement voire de police en pointant le fait que celle-ci s'est parfaitement encastrée dans les régimes démocratiques comme dans les régimes autoritaires ou le fonctionnement de multinationales, ce qui montre que cette généralisation s'est faite sans que le sens politique de la participation ne soit questionné et dans une tendance à la dépolitisation. Guillaume Gourgues, Sandrine Rui et Sezin Topçu, « Gouvernementalité et participation », *Participations*, octobre 2013, n° 6, p. 5-33.
[2] Cécile Blatrix pointe d'ailleurs dans ses travaux le rôle des chercheurs ayant selon elle activement participé à rendre l'idée de participation théoriquement et politiquement « compatible » avec la démocratie représentative Cécile Blatrix, « Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, octobre 2012, nº 79, p. 59-80.
[3] J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « A qui profite la concertation ? », art cit.
[4] M.-H. Bacqué, « Gouvernance et urbanisme de participation », art cit.
[5] Véronique Biau, « Une incursion dans les "coulisses" de la fabrication de la ville » dans Laurent Devisme et Yannis Tsiomis (eds.), *Trajectoires doctorales*, Paris, Editions du patrimoine, 2012, p. 88-96. P91
[6] J.-J. Terrin, *Le projet du projet*, *op. cit.* ; Nadia Arab, « Pour une théorie du projet en urbanisme », *Revue européenne des sciences sociales*, mai 2018, nº 56-1, p. 219-240 ; Gilles Pinson, *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

comme défini arbitrairement par un état centralisé : « La démarche ainsi promue substitue à la planification une approche se voulant plus proche du terrain et à la réglementation le principe de l'adhésion au projet qui représente alors un instrument de coordination et de mobilisation. »[1] Cela correspond aussi à une tendance à l'affaiblissement du rôle de l'État centralisé en urbanisme, au profit des collectivités territoriales. Les processus plus récents de métropolisation donnent de plus en plus de poids aux coalitions locales d'acteurs publics et privés autour d'un territoire commun, impliquant des fonctionnements davantage marqués par l'adhésion et la coopération que par l'autorité. L'urbanisme négocié[2] et le paradigme de la gouvernance[3], censés remplacer la notion de gouvernement, désignent une action publique plus partenariale (avec la société civile au sens large, c'est-à-dire les habitants et les associations mais aussi les entreprises et les acteurs privés et économiques), passant de la norme au contrat et du conflit à la régulation[4] : « Les questions de négociation et de participation deviennent ainsi déterminantes dans un contexte où les processus de décision sont à la fois plus ouverts et plus opaques » [5].

L'institutionnalisation croisée des politiques et des sciences de la participation

Dans les années 1970 Sherry R. Arnstein[6] formalise dans un article une « échelle » de la participation des habitants dont le but est de mesurer concrètement les effets de celle-ci dans une optique qui est celle du partage de la décision. Comme l'écrivent Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau, « cet essai inaugure un geste de recherche qui ne cessera de se répéter dans la littérature ultérieure au point d'en devenir un réflexe : tenter d'évaluer l'impact réel des dispositifs de participation à la décision, en proposant de les classer sur une échelle en fonction de leur degré plus ou moins fort d'effectivité et de conformité à un idéal de participation véritable des citoyens, posé une fois pour toutes comme désirable.[7] » Qu'en est-il de cette « traque inquiète des effets » et de cet idéal, aujourd'hui où, comme l'écrivent Marie-Hélène Bacqué et Mario Gauthier, « dans le champ de l'urbanisme, les débats sur la portée et les limites des pratiques participatives sont riches de quatre décennies de pratiques et de recherches. »[8] ? Si dans les années 1970, les sciences sociales ont développé des approches plutôt critiques de la participation, que celle-ci soit analysée comme marginale comparée aux promesses d'émancipation portées par les luttes urbaines ou comme un instrument de normalisation et de gouvernementalité[9], les années 1980 et 1990 ont vu émerger puis dominer des travaux proposant une lecture à la fois plus positive et plus opérationnelle de la participation. Aujourd'hui, la majorité des recherches, même quand elles en pointent les écueils, ne remettent pas en cause la dimension a priori positive de l'idée de participation habitante, et continuent « malgré tout » à y voir une « promesse »[10]. Comment l'évolution des recherches sur la participation a-t'elle accompagné cette institutionnalisation ?

---

[1] M.-H. Bacqué, « Gouvernance et urbanisme de participation », art cit. P19
[2] L'urbanisme négocié est un terme utilisé pour désigner les projets urbains dont la gouvernance et les modalités de coopération se décalent des modalités conventionnelles des ZAC. Le cas de l'Île de Nantes, de la SAMOA et du plan guide en est un des exemples les plus fréquemment cités.
[3] Patrick Le Galès, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, 1995, vol. 45, n° 1, p. 57-95.
[4] M.-H. Bacqué, « Gouvernance et urbanisme de participation », art cit. P19
[5] Marie-Hélène Bacqué et Mario Gauthier, « Participation, urbanisme et études urbaines », *Participations*, octobre 2011, n° 1, p. 36-66. P45
[6] Sherry R. Arnstein, « A Ladder Of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, juillet 1969, vol. 35, n° 4, p. 216-224. Cette échelle est constituée de huit niveaux regroupés en trois familles : la manipulation (1) et la thérapie (2) relèvent de la « non participation » ; l'information (3), la consultation (4) et la réassurance (5), relèvent de la « coopération symbolique » ; le partenariat (6), la délégation de pouvoir (7) et le contrôle citoyen (8), relèvent du « pouvoir effectif des citoyens ».
[7] Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, octobre 2011, n° 1, p. 8-35. P11
[8] M.-H. Bacqué et M. Gauthier, « Participation, urbanisme et études urbaines », art cit. P37-38
[9] Maurice Blanc décrit ainsi les deux positionnements. D'une part la sociologie des mouvements sociaux d'Alain Touraine ou Manuel Castells qui considère la participation habitante comme concernant essentiellement les classes moyennes voire la petite bourgeoisie et préfère se focaliser sur les luttes urbaines en cohérence avec une base théorique et politique privilégiant le conflit à la collaboration avec l'État. D'autre part les travaux de Michel Foucault qui analysent la participation comme un outil de gouvernementalité, un équipement du pouvoir parmi d'autres ayant pour objectif principal l'intériorisation des normes étatiques par les citoyens. M. Blanc, « Concertation, sociologie urbaine, citoyenneté », art cit. P108
[10] Loïc Blondiaux, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », *Mouvements*, septembre 2007, vol. 50, n° 2, p. 118-129.

Marie-Hélène Bacqué parle fort à propos d'une « institutionnalisation inachevée »[1]. Dans les projets urbains, l'institutionnalisation de la participation n'a pas abouti à la formalisation d'une réelle maitrise d'usage au même titre que la maitrise d'œuvre et la maitrise d'ouvrage, et n'a quasiment jamais pour effet un partage du pouvoir décisionnel. De plus, elle s'incarne dans des lois et des dispositifs pour la plupart très peu contraignants : « les modalités de mises en œuvre ne sont jamais précisées et la loi laisse toute latitude aux interprétations les plus minimales »[2]. Marie-Hélène Bacqué montre également que « le cumul et l'échange d'expérience demeurent relativement faibles alors que se multiplient les services ou missions chargés de la démocratie participative dans les collectivités territoriales. [...] Les savoirs dans ce domaine semblent rester plus de l'ordre du bricolage local »[3], posant donc la question des processus d'apprentissage institutionnel. Selon elle, si la participation est aujourd'hui devenue une recette incontournable de l'action publique, c'est sans que l'usage du terme et sa traduction dans des politiques publiques ne reposent sur des bases solides et des fondements clairs. Il s'agit d'une institutionnalisation qui passe au contraire en grande partie par le fait que « les objectifs [...] restent flous et les méthodes peu contrôlées. »[4] ; c'est d'ailleurs sur ce flou que s'est construit en grande partie le consensus qui détermine la vision *a priori* positive de la participation. Pour toutes ces raisons, la participation, aussi paradoxal que cela puisse paraître au vu de sa généralisation et de son apparente évidence, reste un « impensé conceptuel, procédural et politique »[5].

Plus globalement, le fait d'attribuer a priori au terme une charge politique précise, quelle qu'elle soit, résiste mal à la description des dispositifs existants, comme l'expliquent les responsables de la revue *Participations* à l'occasion de son lancement en 2011 :

> « Les dispositifs concrets de la "démocratie participative" expérimentés ces dernières années visent des publics variés et sont portés par des acteurs multiples (mouvements sociaux et associations, institutions et pouvoirs publics) ; ils s'inscrivent aussi bien dans des logiques managériales et gestionnaires que dans des dynamiques de transformation sociale radicales. La recherche, par les associations, les entreprises ou les pouvoirs publics, d'une participation des habitants, usagers, citoyens ou clients peut être motivée par la volonté de réhabiliter l'action collective ou au contraire de privilégier l'individu, voire de court-circuiter les forces collectives en présence. Les dispositifs institués peuvent ainsi passer à côté de multiples formes de participation citoyenne qui se déploient par ailleurs. Il peut également s'agir d'organiser l'information, voire l'assentiment de la population sur des projets ou des politiques données, ou à l'inverse d'organiser le partage du pouvoir de délibération et de décision entre gouvernants et gouvernés. La participation peut encore valoriser l'entente et le consensus ou, au contraire, viser l'expression du conflit et du pluralisme en démocratie. »[6]

La participation habitante serait alors une appellation consensuelle masquant des objectifs divers et variés[7], pouvant s'avérer contradictoires ou concurrents et dont la cohabitation peut donner lieu à un certain nombre de dilemmes[8].

P129 ; Loïc Blondiaux, « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, 2001, n° 18, p. 44-51.

[1] Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer et Amélie Flamand, *La démocratie participative inachevée : genèse, adaptations et diffusions*, Paris, Yves Michel | Adels, 2010.

[2] M.-H. Bacqué, « Gouvernance et urbanisme de participation », art cit. P24

[3] *Ibid.* P24-25

[4] *Ibid.* P23

[5] *Ibid.* P24

[6] Collectif, « Pourquoi une revue sur la participation ? », *Participations*, 10 octobre 2011, N° 1, n° 1, p. 5-7. P5

[7] Marion Carrel différencie ainsi « les objectifs managériaux (gain d'efficacité, de temps, d'information), les objectifs sociaux (création de lien social) et enfin les objectifs politiques (démocratisation des décisions en politique) », auxquels on pourrait ajouter les objectifs de communication politique et de marketing territorial. M. Carrel et al., *La citoyenneté urbaine. Formes d'engagement et enjeux de solidarité. Synthèse du programme de recherche*, *op. cit.* P48

[8] Loic Blondiaux recense par exemple 6 « dilemmes » qui montrent bien cette versatilité du sens politique de la participation : « La représentativité est-elle statistique ou politique ? L'égalité formelle ou la participation effective des plus faibles (ce qui implique un contre-pouvoir) ? L'échelle : la proximité ou la montée en généralité ? La compétence : la participation de l'expert ou du profane ? Le conflit : le consensus ou la controverse ? La décision : partage des responsabilités, au risque de la déresponsabilisation de l'élu ? ». Loic Blondiaux cité dans : M.-H. Bacqué, Y. Sintomer et A. Flamand, *La démocratie participative inachevée*, *op. cit.*

Ce flou qui règne à la fois sur les objectifs, les moyens et les résultats de la participation, interroge le rôle des chercheurs. Les recherches sur la participation habitante, sur la démocratie participative ou délibérative, représentent aujourd'hui un champ identifié et conséquent de travaux scientifiques, qui a joué un rôle certain dans l'institutionnalisation de la participation. De nombreux travaux font d'ailleurs état de la corrélation entre la construction de la participation comme objet de recherche[1], la construction d'un milieu professionnel de la participation, et son institutionnalisation comme outil de politique publique. Magali Nonjon et Alice Mazeaud parle ainsi d'un « processus d'institutionnalisation et de légitimation croisée des sciences et des politiques de participation »[2], tandis que Cécile Blatrix consacre un article entier à cet entrecroisement[3]. Cette histoire croisée est renforcée par le fait qu'une grande partie de l'activité des chercheurs dépend de l'attribution de financements publics et donc de la manière dont les pouvoirs publics formulent leurs attentes à propos de la participation, ainsi que par le fait qu'existe aujourd'hui une grande proximité entre le monde des chercheurs sur la participation et le monde des professionnels de la participation, proximité pouvant aller jusqu'à des formes de reconversion professionnelle ou de collaborations dans le cadre de missions participatives. Les chercheurs sont souvent appelés comme « méthodologues », et leurs travaux servent aussi souvent de légitimation scientifique. La recherche est donc « "embarquée" aussi bien dans les logiques de la compétition politique, locale et nationale, que dans les logiques de concurrence propres à la sphère marchande »[4]. Ces formes de proximité présentent tout autant de risques que de promesses[5] et doivent en tout cas être interrogées[6].

Un biais avéré de cette situation est la prévalence donnée par les chercheurs aux dispositifs de participation institutionnelle dans leurs travaux. Une des conséquences en est qu'un grand nombre de recherches sur la participation habitante se focalisent sur les méthodologies déployées et leurs résultats, sans toujours suffisamment questionner la manière dont ces dispositifs s'encastrent plus largement dans des politiques publiques et des rapports de pouvoir. Magali Nonjon parle à ce propos d'un « tropisme procédural »[7] qui conduit chercheurs et acteurs à s'intéresser davantage aux méthodes qu'aux résultats et les engage dans une quête sans fin de la bonne procédure, s'inscrivant dans une conception de la participation comme « forum » considérant que la légitimité et la justice des décisions reposent avant tout sur la qualité des procédures[8]. Cécile Blatrix l'analyse quant à elle comme l'advenue d'un « paradigme délibératif » observable autant dans les cadres théoriques que dans les réalités observées, paradigme qui aurait reformulé et remplacé l'idée même de participation et à travers lequel les sciences sociales seraient rentrées dans un « mouvement d'apologie de la recherche de l'accord » et dans un phénomène de normalisation des approches normatives : « Tout se passe comme si, pour résoudre le problème que pose l'écart entre le fonctionnement pratique des dispositifs et le système de croyances et de

[1] Que manifeste par exemple la création du GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) Démocratie et Participation (et notamment de la revue *Participations*) qui regroupe et croise un grand nombre des travaux scientifiques sur le sujet : https://www.participation-et-democratie.fr/

[2] Alice Mazeaud et Magali Nonjon, « De la cause au marché de la démocratie participative », *Agone*, décembre 2015, n° 56, nº 1, p. 135-152. P137

[3] C. Blatrix, « Des sciences de la participation », art cit. Elle propose dans son article, en un clin d'œil ironique à l'échelle d'Arnstein, une échelle de l'impact des recherches sur la participation sur la participation elle-même, dont les étapes sont les suivantes : accréditer la demande sociale de participation ; participer à la diffusion et la circulation des idées et des méthodes ; construire et légitimer des déontologies et des doctrines ; développer un militantisme procédural au profit de certaines méthodes ; structurer et réguler le marché de la participation, la commande publique et les relations entre les acteurs par le biais d'un « collège invisible ».

[4] *Ibid.*

[5] Le colloque organisé à ce sujet par le GIS démocratie et participation, dont les actes sont disponibles en ligne, explorait cette question de manière très riche. GIS Démocratie et Participation, *Actes du colloque « Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : liaisons dangereuses et relations fructueuses »*, Paris, 2015.

[6] D'autant plus dans un contexte où la participation, si elle émerge historiquement d'une crise de l'autorité politique, d'une crise de la participation démocratique et d'une crise de la délibération publique, traduit aussi une crise de l'autorité scientifique elle-même. L. Blondiaux, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », art cit.

[7] Magali Nonjon, « La participation en kit : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni costituzionali*, 2012.

[8] Cette vision de la participation habitante et plus largement de la démocratie comme forum repose en grande partie sur les théories de l'« agir communicationnel » et de l'« éthique de la discussion » de Jürgen Habermas ou encore de la notion de « raison publique » de John Rawls, dans lesquelles il s'agit de fonder la décision collective non plus sur l'agrégation des intérets individuels mais sur un modèle coopératif et délibératif visant à la recherche du consensus, faisant de la délibération le fondement de la démocratie et reposant sur une série de principes et de conditions : publicité, inclusion, liberté, égalité, rationalité et orientation vers la décision.

valeurs qui les sous-tendent, se mettait en place une dynamique d'ingénierie procédurale conduisant à un glissement progressif de la participation comme moyen à la participation comme fin en soi. » [1]

Il s'agirait ainsi surtout de faire participer les habitants au sens de les faire venir, de les faire s'exprimer et de les faire délibérer, de les mobiliser et de les activer, et pas tant de les faire participer à quelque chose, une décision, un projet, ou l'élaboration d'une politique. Certains pointent ainsi le risque d'une participation tautologique risquant de devenir une « offre »[2] qui s'auto-entretient, s'auto-justifie et peine d'ailleurs souvent à trouver ou maintenir des publics. À travers l'expression « demande sociale de papier », plusieurs travaux pointent ainsi qu'aujourd'hui, plus que par une réelle demande sociale, la demande de participation est mise en scène et « avant tout portée et relayée par des porte-paroles politiques, associatifs, universitaires » [3]. En se focalisant sur la description des capacités des participants à délibérer, la recherche laisserait dans l'ombre le fait que la tendance lourde est plutôt la difficulté des dispositifs participatifs à trouver et entretenir des publics [4], donnant « l'impression d'une emphase académique, accordant une attention excessive à des dispositifs encore et toujours marginaux dans les logiques de régulation politique »[5].
Enfin, même si les travaux sur la « mosaïque participative »[6] composent une « littérature foisonnante »[7], ceux-ci ont constitué un champ et un objet de recherche identifié et ont ainsi produit un phénomène de totalisation de l'hétérogénéité[8], au point qu'on est parfois en droit de se demander « sommes-nous bien sûrs au juste que tous ces gens parlent de la même chose ? » [9]. Un des défauts de l'usage généralisé de l'expression « participation habitante » est peut-être en effet son caractère équivoque, qui évite ou empêche de s'accorder un minimum sur les enjeux qu'elle recèle, et tend à regrouper sous un même vocable des pratiques n'ayant parfois que peu de choses en commun. Pour certains, les analyses faisant le constat d'une standardisation des dispositifs participatifs sont ainsi surtout révélatrices d'une standardisation des recherches sur la participation[10]. Cette unité apparente d'un champ de recherches masque cependant assez mal la permanence de divergences parmi les chercheurs, en particulier quant au sens politique de la participation[11].

Pour Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau[12], les recherches sur la participation auraient commencé par un moment normatif, pris entre idéalisation et stigmatisation et opérant plus dans la projection que dans le constat, moment qui aurait été dépassé pour laisser place à un moment descriptif, qui exigerait désormais dans un troisième temps un retour à la théorisation, synonyme de « refroidissement de l'objet et désinflation du discours ». Sans être capable de statuer si ce moment théorique appelé de leurs vœux est à l'œuvre, il semble que

[1] C. Blatrix, « Des sciences de la participation », art cit. ; Selon Loic Blondiaux et Jean-Michel Fourniau, cette « attirance » des chercheurs pour l'objet participatif et en particulier pour les situations délibératives tient aussi au fait que la délibération singe en quelque sorte l'idéal de la discussion scientifique basée sur les compétences et l'impartialité des intervenants, les poussant à voir dans la participation une sorte de « démocratie de laboratoire » ; selon eux ce biais trouve aussi ses sources dans le tournant interactionniste des sciences sociales qui privilégie l'observation des actions situées. L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit. P18-19
[2] Guillaume Gourgues, « Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, octobre 2012, nº 79, p. 5-12. : « Nos propres travaux ont tenté de [...] rendre compte de cette montée en puissance d'une capacité autonome et autoalimentée de production de dispositifs de participation par les pouvoirs publics, qui tend à en faire une ressource de gouvernement » P8
[3] A. Mazeaud et M. Nonjon, « De la cause au marché de la démocratie participative », art cit. P136 et 138
[4] C. Blatrix, « La démocratie participative en représentation », art cit. P100 ; Par ailleurs plusieurs travaux pointent la fausse évidence que constitue le fait d'associer la « présence » des participants avec leur « adhésion ».
[5] G. Gourgues, « Avant-propos », art cit. P5
[6] Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer (eds.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011. p17
[7] L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit. P10
[8] C. Blatrix, « Des sciences de la participation », art cit.
[9] L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit. P14
[10] C. Blatrix, « Des sciences de la participation », art cit.
[11] Loic Blondiaux et Jean-Michel Fourniau distinguent en particulier trois positionnements divergents : une approche de l'ordre de la critique sociale, envisageant la participation comme une contribution à la lutte contre les inégalités, en faveur de davantage de justice sociale, et comme outil d'émancipation et de transformation sociale et politique ; une approche marquée par sa proximité avec les pouvoirs publics, qui envisage la participation comme un outil d'aide à la décision et comme une forme de démocratisation de l'ordre social ; ou encore une approche dépolitisée, envisageant la participation comme un instrument de meilleure gestion publique en dehors de tout rapport de forces. L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit.
[12] *Ibid.*

les tensions entre approches critiques et approches idéalistes restent vives parmi les chercheurs, y compris dans les approches descriptives les plus attentives aux détails de l'action, ce qui encourage à penser qu'une forme de réflexivité sur les attentes et implications des chercheurs vis-à-vis de leurs objets reste cruciale. Aborder une enquête qui touche, de près ou de loin, à la question de la participation habitante n'est donc pas, malgré l'évidence apparente, une mince affaire. Doit-on pour autant considérer qu'il est « vain de produire un discours de plus ? »[1] Comme de nombreux chercheurs, Marie-Hélène Bacqué et Mario Gauthier engagent à « dépasser l'opposition traditionnelle entre une perspective "idéaliste" et une perspective "ultra-critique" »[2], et proposent d'adopter une perspective pragmatique et empirique pour analyser et comparer les processus et dispositifs participatifs. De manière plus précise, Mathieu Berger engage les chercheurs et acteurs à se tenir à distance à la fois du « discours technocrate », du « discours du soupçon », du « discours exalté » et du « discours démocrate », qui représentent pour lui les quatre écueils possibles dans la manière d'aborder la participation : « Ces quatre modèles dressent en quelque sorte la carte des simplifications, des réductions idéologiques entre lesquelles il y a, nous semble-t-il, une place pour l'exploration et pour l'enquête [...]. C'est cette dimension pratique et tangible de la participation – connue seulement de ceux qui se trouvent engagés, à un degré ou un autre – qui la fait échapper à ces discours que l'on tente de lui coller trop rapidement » [3]. L'approche pragmatiste des dispositifs participatifs s'inscrit dans ce mouvement et cherche à décrire la réalité de ce qu'il se passe dans ces espace-temps qui sont et font le concret de la participation : « La participation n'est pas qu'une affaire de stratégies politiciennes et d'accords passés en coulisse, elle est également une activité pratique qui se donne à entendre, à voir et à vivre. »[4]

Une critique opérationnelle de la participation : vers une participation à la fois plus utile et plus « fun » ?

Une critique nourrie de la participation émane également des acteurs, habitants, élus, techniciens ou professionnels de la ville, pour partie désabusés de l'injonction participative, injonction qui concerne tout autant des habitants sur-sollicités que des techniciens et professionnels ayant vu leurs pratiques se complexifier. Sans forcément parler de « cauchemar »[5] admettons que la participation éveille aujourd'hui souvent chez les acteurs autant de lassitude ou d'agacement que d'enthousiasme. Chercheurs et acteurs, parfois de concert, développent ainsi une *critique* de la participation qui est aujourd'hui largement véhiculée et partagée, même si la question de savoir comment et à quel point celle-ci permet de la renouveler reste entière. La plupart des éléments récurrents de cette critique ont déjà été abordés ci-dessus. Parmi les acteurs, ces critiques se cristallisent autour de trois aspects : la question du rapport au politique (la participation, en l'absence récurrente de marges de manœuvres, est soupçonnée de manipulation, de neutralisation de la critique et de ré-légitimation des élus par la communication participative), la question des publics (les formats et méthodes participatives, dont la capacité à inclure une diversité de publics est faible, reproduisent en réalité les inégalités d'accès à l'expression et l'information), et la question des effets opérationnels (la participation est le plus souvent taxée de n'avoir pas d'impacts, de ne pas produire d'effets concrets). Ce dernier aspect est particulièrement prégnant dans le monde professionnel de la fabrique urbaine. Défendre l'importance de l'utilité opérationnelle de la participation est un moyen pour ces acteurs de se réapproprier cette injonction et de lui donner un sens dans le cadre de leur activité

[1] Mathieu Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale., Bruxelles, 2009. P78
[2] M.-H. Bacqué et M. Gauthier, « Participation, urbanisme et études urbaines », art cit.
[3] Dans le premier (technocrate), la participation est considérée comme une perte de temps car les habitants ne sont pas compétents pour traiter des sujets qui les dépassent. Dans le deuxième (soupçon), la participation est « avant tout un instrument du politique, une stratégie de manipulation par laquelle des politiciens cyniques, secondés par des agents et des experts à leur botte, font avaler aux habitants la pilule des travaux publics à rallonge et de la gentrification de leur quartier », et dans laquelle les habitants participants ne sont de toute façon le plus souvent pas représentatifs. Dans le troisième (exhalté), « toute initiative de participation est bonne à prendre » et amène forcément vers plus de démocratie, et le rôle des rapports de pouvoir est donc minimisé. Dans le quatrième (démocrate), l'habitant est gratifié a priori d'un « quasi-héroisme » et la volonté d'inverser le rapport de force traditionnel entre spécialistes et non spécialistes pousse à attribuer une supériorité morale à l'habitant qui n'est jamais questionnée. M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.* P12-14
[4] *Ibid.* P79
[5] Markus Miessen, *The Nightmare of Participation : Crossbench Praxis as a Mode of Criticality*, Berlin, Sternberg Press, 2010.

professionnelle qui consiste à aménager des espaces urbains. La critique de la participation purement communicationnelle, vécue comme une injonction des élus visant essentiellement à servir le marketing politique, va souvent de pair dans ces milieux professionnels avec une critique de la participation procédurale, souvent désignée comme « classique », vécue comme une forme de complexification de l'action et jugée à la fois peu accessible pour les publics et lourde à mettre en œuvre pour les professionnels. Dans les deux cas, la critique principale est l'absence d'effets tangibles. Ce qui prime c'est alors le discours sur la nécessité de raccrocher la participation à l'action opérationnelle, et donc dans le cas des projets urbains, à l'aménagement, ainsi que sur la nécessité de renouveler l'offre de participation pour la rendre plus attrayante, plus interactive. De nombreux acteurs urbains cherchent donc aujourd'hui à faire participer les habitants « autrement ». Ces approches, parfois dites « post-délibératives » ou considérées comme emblématiques d'un passage du modèle du « forum » à celui de l'« atelier »[1], visent aussi à diminuer le coût d'entrée aux dispositifs et donc à considérer le problème des publics. Elles ont recours à des formes de participation de plus en plus outillées, qui donnent le rôle principal à différentes sortes de médiations, de traductions et d'appareillages (numériques notamment), mais aussi à des formes de participation qui passent davantage par l'action, le faire et l'usage. Ces pratiques traduisent le besoin, largement exprimé dans des arènes très diverses, d'une participation qui soit à la fois plus utile et plus *fun*[2], plus accessible et plus efficace, et qui contribue, en prime, à produire une ville « pas chiante »[3]. Les projets étudiés dans cette enquête reposent clairement sur ce pari-là et correspondent à une volonté, si ce n'est de dénormer, de faire évoluer les modalités participatives.

Malgré l'inconfort qu'il peut y avoir à se positionner, en tant que jeune chercheur, au cœur de la complexité de ce champ de recherches, on essaye à travers ce travail de tenir trois positionnements à la fois : un positionnement pragmatiste donnant une large place à la description des détails de l'action (et refusant donc a priori de s'inscrire dans une perspective déterminée, que celle-ci soit critique ou idéaliste) ; un positionnement qui assume de poser frontalement à la fois la question des enjeux et des finalités et celle des résultats et des effets des dispositifs (à l'inverse du tropisme procédural et du paradigme délibératif tendant à étudier la participation comme une fin en soi) ; et enfin un positionnement qui prend au sérieux les acteurs engagés sur les terrains observés et la manière dont ils chargent les projets étudiés de la promesse de renouveler les modalités de participation par le recours à l'action.

La promesse du temporaire

Le fait d'impliquer les habitants en amont, *in situ* et par le faire sont les trois modalités de renouvellement que les projets étudiés ici expérimentent. Ces trois modalités s'inscrivent toutes dans des tendances actuellement observables plus largement. Impliquer en amont, cela correspond à la critique, récurrente, d'une participation qui arrive toujours trop tard et dans laquelle les choses sont déjà décidées et les projets déjà dessinés. Ici, impliquer les habitants dès le début, voire avant la mise au travail des concepteurs, est vu comme un moyen de les faire participer à la construction du projet, de la programmation notamment, plutôt que de les faire réagir sur un projet déjà trop avancé. Impliquer in situ et par le faire, cela correspond aux limites, souvent observées, du partage des

[1] Voir à ce sujet notamment les travaux de Mathieu Berger et le doctorat de Rafaella Houlstan-Hasaerts : Mathieu Berger, « La participation sans le discours. », *EspacesTemps.net*, septembre 2014. ; Rafaella Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile : une recherche en terrains bruxellois*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles-Faculté d'architecture La Cambre, Bruxelles, 2019.

[2] Nina Eliasoph parle de « l'éthique du fun » : Nina Eliasoph, *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica, 2010.

[3] Le rendez-vous annuel des « Entretiens de l'aménagement », organisé par le Club Ville Aménagement, ont ainsi mis en 2019 à l'honneur la question « Faire la ville pas chiante ». *Entretiens de l'aménagement : « Ville pas chiante » et tiers lieux au menu*, https://www.lagazettedescommunes.com/628412/entretiens-de-lamenagement-ville-pas-chiante-et-tiers-lieux-au-menu/, (consulté le 1 octobre 2019).

projets urbains sur plan qui se heurtent aux difficultés des habitants à se projeter dans les travaux des professionnels, aux difficultés des professionnels à communiquer les enjeux urbains et à s'inscrire dans des rapports non asymétriques, et plus largement à l'enjeu de la traduction des expressions habitantes de registres divers et variés dans des choix spatiaux et techniques contraints. Ici, faire participer les habitants par l'action et sur les lieux mêmes destinés à être aménagés, est vu comme un moyen de prendre en compte leurs attentes, leurs besoins et leurs expertises par le biais de la mise en usage : il s'agit de faire en sorte qu'ils investissent d'ores et déjà les lieux, et que l'observation et l'analyse des usages temporaires aiguillent les professionnels et les pouvoirs publics sur les choix d'aménagement. Il s'agit aussi de travailler directement dans l'espace physique de la ville l'apprivoisement des lieux et de leurs habitants et donc l'enjeu de l'acceptabilité des projets : alors qu'il est toujours problématique de lire un plan ou de comprendre une programmation, l'action dans le terrain rend visible des intentions et installe un climat de confiance vis-à-vis du projet collectif. Ces trois modalités se croisent et se réunissent dans la promesse du temporaire considéré comme une solution possible à des formes de participation habitante au bord de l'épuisement, aux difficultés du dialogue entre usage et projection, et à la complexité de l'appréhension et de la manipulation des temporalités de la fabrique urbaine.

Le projet est, par définition, un moment où les relations entre passé, présent et futur sont reconfigurées. Un des horizons de la participation habitante est d'amplifier la prise en compte de l'existant dans le projet, à rebours des excès modernistes de la table rase et de la tendance plus globale des projets et des projeteurs à faire de l'homme « un être à perfectionner qui doit sacrifier son présent à l'intérêt général futur en suivant la promesse d'un horizon d'attente commun »[1]. Le temporaire engage un rapport différent à la fois au temps et à l'espace. Le pari des projets étudiés est que le temporaire peut constituer une passerelle tendue entre l'existant et le projet, et donc peut accompagner le processus de projection, en particulier concernant les habitants. Ce pari repose implicitement sur l'idée que la collusion des temporalités, l'immédiateté de l'expérience et de la visualisation, peuvent permettre de résoudre le fossé souvent observable entre l'expérience actuelle des participants et leurs capacités à se projeter dans le futur et à imaginer la transformation. Pour reprendre les termes de Reinhart Koselleck, il s'agit, dans une époque moderne caractérisée par un écart de plus en plus marqué entre désir et connaissance qui a tendance à éloigner les attentes du champ de l'expérience, de penser qu'il est nécessaire et bénéfique de déployer des dispositifs dont le rôle est de résorber l'écart entre « l'espace d'expérience » comme « présent passé » et « l'horizon d'attente » comme « futur rendu présent »[2]. De ce point de vue, l'expérimentation inclue aussi cette capacité du temporaire à incarner les choses, interroge le « rôle de l'espace dans la production de la dimension politique des sociétés et non uniquement dans leur reproduction institutionnelle »[3] et « recouvre dans ce cas le processus permanent et itératif d'interactions entre des usages, des manières de concevoir l'urbain et d'en faire l'expérience, et par ailleurs, des processus de gouvernance et de gestion, eux-mêmes ouverts »[4].

Le temporaire peut ainsi jouer un rôle à trois niveaux différents. Premièrement, concernant le rapport au projet lui-même, la mobilisation du temporaire peut permettre de renouveler les formes de participation : « Cette préfiguration temporaire d'un projet, ces moments où les usages et fonctions habituels des espaces sont redéfinis et soumis à un jugement d'usage, à une confrontation entre envies et réalisation, peut être perçue comme une forme de participation "revigorée" à la construction d'un projet, une participation qui est plus "séduisante" qu'une réunion publique où bien peu de personnes se rendent, et encore moins prennent la parole. »[5] Hormis des formes

[1] Philippe Genestier cité dans : Federica Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ? : une critique des dispositifs non-institutionnels de l'aménagement urbain dans les transformations du Nord-Est de la métropole parisienne*, thèse de doctorat, Université Paris 10, Paris, 2014. P332
[2] Reinhart Koselleck, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2016. cité par Jérôme Baschet, *Défaire la tyrannie du présent : temporalités émergentes et futurs inédits*, La Découverte., Paris, 2018.
[3] Marc Dumont, *Entre urbanisme et géographie : un parcours d'enseignant-chercheur - Introduire des perplexités, rendre intelligible la dimension spatiale des sociétés*, HDR, Université de Rennes, s.l., 2013.P9
[4] Marc Dumont à partir de Marcus Zepf 2009 dans : *Ibid.* P75
[5] Chris Beyer et Dominique Royoux, « L'aménagement temporel territorial : repenser les territoires en conjuguant espace et rythmes », *Métropoles*, décembre 2015, nº 17.

plus séduisantes, le temporaire est aussi censé faciliter la projection dans la transformation de l'espace par le biais de l'échelle 1 : 1, du prototypage ou de la mise en usage temporaire. Deuxièmement, concernant le rapport aux temporalités de projets faites de rythmes très variés, à la fois de latences et d'accélérations, de court et de long terme, la mobilisation du temporaire peut permettre d'accompagner les phases de transformation, l'attente et l'incertitude qui les caractérisent, en actualisant d'ores et déjà une action sur les lieux mais aussi en maintenant une continuité de dialogue. C'est alors un moyen de gérer l'entretemps et de résoudre le fait que les projets urbains ont souvent une temporalité « décadencée » et « désaccordée » par rapport aux temporalités habitante et politique[1]. Troisièmement, concernant le rapport au territoire et à la transformation urbaine à plus large échelle, la mobilisation du temporaire peut venir préparer le terrain pour l'aménagement, notamment en faisant évoluer progressivement l'image et la fréquentation du territoire en amont de sa transformation définitive. C'est alors un outil de reterritorialisation, de resociabilisation et de retemporalisation de territoires que la désaffectation avait mis au ban de la vie urbaine[2].

Le terme de « transitoire » est souvent utilisé pour caractériser des usages préfiguratifs qui anticiperaient le futur à la différence d'usages qui seraient purement intercalaires[3]. C'est bien ici le préfiguratif qui nous occupe, puisque ce dont il est question c'est de renouveler le rapport à la prise en compte du temps et de l'humain dans le projet. Si cette différenciation entre le transitoire et le temporaire peut paraitre opérante, dans la réalité les termes sont souvent utilisés de manière indifférenciée, d'autres termes comme « précaire » ou « éphémère » étant aussi régulièrement utilisés[4]. À la diversité des mots correspond une diversité des situations. Le fait d'avoir recours au temporaire regroupe aujourd'hui une nébuleuse de pratiques, des plus spontanées aux plus institutionnelles ou commerciales. Ces pratiques se généralisent et deviennent de plus en plus récurrentes dans l'aménagement urbain, en particulier des espaces publics, via une pluralité de désignations telles que « urbanisme tactique », « urbanisme spontané », « urbanisme transitoire », « urbanisme temporaire », etc. Au départ il s'agissait en effet de pratiques plutôt spontanées opérant dans les failles de l'urbanisme technique et dans les marges de la ville contemporaine, d'où le terme de « tactique », emprunté à Michel De Certeau[5] pour qualifier des pratiques caractérisées par le court terme et le spontané (la « stratégie » étant caractérisée à l'inverse par le long terme et le planifié). Traduit du terme américain *tactical urbanism*, l'urbanisme tactique en est cependant venu à désigner davantage des formes qu'un sens politique (comme pourrait le laisser penser le lien avec le concept de Michel De Certeau)[6]. L'urbanisme tactique s'est ainsi retrouvé intégré à la panoplie d'interventions des acteurs publics et privés sur l'espace urbain, en étant le plus souvent résumé à son caractère léger et réversible. Il permet alors de revaloriser à bas coût et temporairement des espaces par des interventions festives, participatives, culturelles ou artistiques, engageant certains chercheurs à questionner son statut d'alternative voire à parler de formes « d'activisme édulcoré »[7]. De ce point de vue il s'agit en effet plus d'une forme d'animation évènementielle (s'inscrivant en cela dans une tendance plus large à l'évènementialisation et la festivalisation des villes et des espaces publics[8]), que d'une modalité renouvelant la manière d'aménager. Cependant, un troisième moment de

[1] M. Zepf et L. Andres, *Vers de nouvelles articulations entre plan territorial, plan d'urbanisme et projets urbains*, *op. cit.*
[2] Charles Ambrosino et Lauren Andres, « Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », *Espaces et sociétés*, 2008, n° 134, p. 37-51.
[3] Lauren Andres, « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement », *Métropolitiques.eu*, mai 2011.
[4] Le terme « temporaire » sera donc utilisé dans ce texte justement en raison de son caractère englobant.
[5] Michel de Certeau, *L'invention du quotidien : 1/ Arts de faire*, Paris, Gallimard, 2010.
[6] Ainsi, dans son ouvrage, une des références en la matière, Mike Lydon donne une définition relativement floue et ouverte de l'urbanisme tactique. Si les « formes » de ces « solutions aux problèmes urbains » sont précisées (localisées et temporaires, correspondant à une faible prise de risque et des attentes réalistes), celles-ci peuvent être tout autant spontanées que programmées, reposer sur le capital social des habitants ou sur la capacité des cadres organisationnels, tandis que la nature des espaces, l'initiative, la nature de l'action et les objectifs attendus ne sont jamais précisés. Mike Lydon, *Tactical urbanism : short-term action for long-term change*, Washington DC, Island Press, 2015.
[7] Nicolas Douay et Maryvonne Prévot, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris », *EchoGéo*, juin 2016, n° 36 ; Nicolas Douay et Maryvonne Prevot, « Park(ing) Day : label international d'un activisme édulcoré ? », *Environnement urbain / Urban Environment*, 2014, vol. 8, p. 14-33.
[8] Jean-Pierre Garnier, « Scénographies pour un simulacre : l'espace public réenchanté », *Espaces et sociétés*, septembre 2008, vol. 134, n° 3, p. 67-81 ; Maria Gravari-Barbas, « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique », *Norois*, 1998, vol. 178, n° 1, p.

la circulation de ces pratiques et en particulier de l'usage du temporaire, tout juste émergent au démarrage de ce travail, a vu les acteurs de l'aménagement se ressaisir du temporaire pour en faire un réel outil d'aménagement. Cette approche réinscrit le temporaire dans une vision stratégique et institutionnelle, en l'intégrant dans des projets planifiés avec l'objectif d'impacter les formes spatiales de manière plus pérenne. C'est cet aspect de l'usage du temporaire dans l'aménagement urbain qui nous intéresse ici et qui est en jeu dans les projets étudiés.

Il est probablement nécessaire d'avertir ici le lecteur qu'il ne lit pas une thèse sur l'urbanisme transitoire. Si l'intérêt pour le temporaire et les questionnements autour de la reprise stratégique des formes de l'urbanisme tactique étaient importantes dans la formulation des questions de recherche qui animent ce travail, l'ampleur du recours des acteurs publics à ces pratiques-là a littéralement explosé ces dernières années et n'était pas aussi importante au début de cette thèse. Si aujourd'hui l'urbanisme transitoire est en passe de devenir un nouveau mot d'ordre de l'urbanisme contemporain (quelques années de recul supplémentaire confirmeront cette hypothèse ou rétrograderont cette tendance à une mode plus passagère), c'était loin d'être le cas durant les années qui ont occupé cette enquête. Quand j'ai démarré, rares étaient les chercheurs à travailler sur ce sujet[1], du moins dans le monde francophone puisque le sujet de l'urbanisme tactique a déjà été davantage labouré par des chercheurs anglos saxons[2] dans des contextes relativement différents. On voit d'ailleurs que la manière dont l'urbanisme tactique ou transitoire se généralise aujourd'hui en France, et plus récemment à Bruxelles, n'a que peu à voir avec ce qui est décrit dans les pays anglos saxons, notamment parce qu'elle s'encastre de manière bien plus franche dans des formes de maitrise des acteurs publics de l'aménagement et laisse, du moins pour le moment, moins de place à la fois aux initiatives habitantes et aux acteurs privés. De rares travaux comme ceux de Benjamin Pradel[3], très identifié sur le sujet, exploraient déjà le sujet par le biais de ce que la dimension évènementielle et temporaire de ces interventions faisait dans la ville (à travers des cas comme Paris Plages ou les marchés de Noël), et, dans un deuxième temps, par les questions qu'elle posait à l'aménagement urbain. Aujourd'hui c'est un champ de recherches bien plus foisonnant[4].
Le temporaire porterait donc la promesse d'impliquer les habitants autrement et d'aménager la ville autrement. Ces pratiques (mobilier temporaire, jardinage sauvage, art urbain, etc.) n'ont pourtant pas grand-chose de nouveau en tant que telles. Ce qui est nouveau, c'est essentiellement la place qu'elles occupent et le rôle qu'elles prennent dans la fabrique urbaine : remobilisées dans des projets institutionnels, on leur attribue le rôle de venir dénormer des formes de participation habitante en manque d'un nouveau ressort et de renouveler les modalités d'intervention sur les espaces urbains.

175-193 ; Maria Gravari-Barbas et Sébastien Jacquot, « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes », *Géocarrefour*, juillet 2007, vol. 82, nº 3.

[1] Dans son article Nicolas Douay cite ainsi principalement des mémoires d'étudiants. N. Douay et M. Prévot, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », art cit.

[2] M. Lydon, *Tactical urbanism*, *op. cit.*

[3] Benjamin Pradel identifie dans ses travaux quatre formes d'urbanisme temporaire, selon les types d'acteurs impliqués et les objectifs visés par les projets : les espaces publics illégaux, les espaces réversibles, l'urbanisme tactique et l'urbanisme évènementiel. Benjamin Pradel, « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, juillet 2007, vol. 82, nº 3, p. 123-130 ; Benjamin Pradel, *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité évènementielle : les nouveaux rythmes collectifs*, thèse de doctorat, , s.l., 2010 ; Benjamin Pradel, « L'urbanisme temporaire : signifier les " espaces-enjeux " pour réédifier la ville », *PUR*, janvier 2012, p. 245-256 ; Benjamin Pradel, « Rythmes événementiels et aménagement des espaces publics à Paris, Bruxelles et Montréal », *Loisir et Société / Society and Leisure*, janvier 2013, vol. 36, nº 1, p. 78-93 ; B. Pradel, « L'urbanisme temporaire », art cit.

[4] Ali Madanipour, *Cities in time : temporary urbanism and the future of the city*, London, Bloomsbury, 2017.

De « l'institutionnalisation des alternatives » aux « expérimentations institutionnelles »

Quelques mots sur les mots eux-mêmes sont nécessaires. L'institution est une notion fondamentale de la sociologie, parfois considérée comme la science des institutions[1], et des sciences sociales plus largement : « Toutes les sciences sociales, économiques, politiques et juridiques se sont en effet construites, distinguées, parfois refondées, autour de ce seul thème. »[2]. Dans sa version maximale, l'institution désigne l'établissement et le maintien de règles ou, plus précisément, « un ensemble de règles réellement mises en pratique par un ensemble d'individus pour organiser des activités répétitives qui ont des effets sur ces individus, et éventuellement sur d'autres. »[3] L'institution n'est donc pas réductible à l'État. Bien que la lecture de toute une série de travaux sur les institutions au sens large ait pu nourrir ce travail[4], ce dont il est question ici c'est, plus que d'institutions (la prison, l'école, la justice, la famille), d'acteurs institutionnels, et en particulier des acteurs institutionnels de l'aménagement urbain. Dans la plupart des travaux en urbanisme et aménagement, « institutionnel » sert en effet à désigner deux choses : d'une part un type d'intervention sur la ville, c'est-à-dire l'urbanisme technique et ses processus, distingué des transformations urbaines relevant du spontané ou de l'informel ; et d'autre part un type d'acteurs correspondant à cet urbanisme technique, c'est-à-dire les acteurs publics de l'aménagement (collectivités publiques, aménageurs, gestionnaires, etc.) et en général par extension les acteurs professionnels qu'ils mobilisent et qui les accompagnent (bureau d'études, architectes, urbanistes, etc.), distingués d'une nébuleuse constituée par les acteurs dits « non-institutionnels » (associations, habitants, entreprises, etc.). Le non-institutionnel désigne donc l'informel, c'est-à-dire « ce qui n'a pas de forme stable et classable et qui n'est en conséquence pas reproductible. »[5], et/ou le spontané, c'est-à-dire ce qui émerge de l'initiative d'acteurs dont l'aménagement urbain n'est normalement pas la prérogative officielle ou professionnelle. Dans cette recherche on s'intéresse à des situations d'interaction entre l'institutionnel de l'urbanisme technique et de ses acteurs et l'informel ou le spontané des acteurs non-institutionnels. Dans le cas de ces situations d'interaction, l'institutionnalisation est souvent vue comme une forme de confiscation voire d'instrumentalisation des initiatives citoyennes par les pouvoirs publics. Seulement, dans les projets étudiés, les actions citoyennes ne préexistent pas, elles sont initiées et suscitées par la maitrise d'ouvrage. Ces expériences naissent de la nécessité, pour un certain nombre d'acteurs institutionnels, de trouver hors des institutions des moyens et des ressources pour déformer leurs propres cadres d'intervention, ce qui nous engage à aller au-delà du face-à-face entre ces deux catégories.

La formulation de l'objet de recherche est ainsi assez vite passée de l'idée d'institutionnalisation d'alternatives à celle d'expérimentation institutionnelle. « Entre alternatives et modèles » la thèse proposait au début d'étudier la manière dont des pratiques à l'origine spontanées venaient transformer l'action publique de l'intérieur par le biais d'un processus d'institutionnalisation. C'est bien dans une telle dynamique que s'inscrivent les projets enquêtés, si l'on prend une focale historique plutôt longue. Cependant, si l'on adopte une focale plus courte, ce qui est le choix de ce travail, il s'agit plutôt de dynamiques d'expérimentation institutionnelle, c'est-à-dire des situations inédites dans lesquelles les acteurs publics initient des projets a priori différents de ce qu'ils font d'habitude. L'idée est alors d'analyser comment se passe la mise en œuvre d'un processus expérimental et

[1] Pierre Dardot et Pierre Laval citent ainsi Durkheim qui écrit en 1901 que l'institution désigne « toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité » et pour qui la sociologie est la « science des institutions ». (P406-408) Pierre Dardot et Pierre Laval, *Commun : essai sur la révolution au XXIème siècle*, Paris, la Découverte, 2014.
[2] Arnaud Fossier et Éric Monnet, « Les institutions, mode d'emploi », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, novembre 2009, n° 17, p. 7-28.
[3] Elinor Ostrom citée dans P. Dardot et P. Laval, *Commun*, *op. cit.* P149
[4] Notamment le numéro de Tracés sur le sujet A. Fossier et É. Monnet, « Les institutions, mode d'emploi », art cit. Mais aussi les travaux de Marc Abélès et Luc Boltanski Marc Abélès, « Pour une anthropologie des institutions », *L'Homme*, 1995, vol. 35, n° 135, p. 65-85 ; Luc Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, décembre 2008, n° 08, p. 17-43.
[5] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.*

comment ces « premières fois » transforment des fonctionnements plus routiniers ou sont reproduites par la suite (ou pas). Cette recherche s'intéresse donc aux projets en eux-mêmes comme situations d'apprentissage, en les inscrivant dans une focale qui est celle de l'expérience des acteurs publics qui les initient et de leurs pratiques. L'idée n'est pas d'enquêter sur l'émergence de pratiques dites alternatives puis la manière dont elles deviennent de nouveaux modèles, souvent aujourd'hui plus par leur circulation rapide que par de réels processus d'institutionnalisation (comme on aurait par exemple pu le faire en prenant comme objet de recherche l'urbanisme tactique en tant que tel), mais plutôt sur des expérimentations micro-locales et la manière dont elles se déploient dans les situations d'action. L'idée est aussi d'observer des situations d'interface entre acteurs institutionnels et non institutionnels afin de déconstruire ou en tout cas de complexifier la lecture en face-à-face[1]. Plus que sur les interactions entre alternatives et modèles et entre institutions et acteurs non-institutionnels, on s'interroge donc ici sur les interactions entre expérimentation et habitude, comme l'écrit Daniel Cefaï :

> « Adossée à cette opposition entre "expérimentation" et "institution", qui semble aller de pair avec une valorisation de la première au détriment de la deuxième, la distinction entre ce qui relève des "publics" et ce qui relève de l'"état", si elle est claire conceptuellement, est en revanche plus compliquée à saisir sur le plan empirique. [...] On voit comment la tension entre "habitude" et "expérimentation" traverse autant l'action des publics que celle des institutions politico administratives, ce qui interdit d'en faire deux catégories antithétiques. »[2]

De la même manière, Marc Dumont emploie le terme de « routine ». Enquêter des situations d'expérimentation signifie alors observer « comment les pratiques institutionnelles en viennent à (et peuvent) se *dé-routiniser*. »[3] L'expérimentation est ce qui permet « de gérer en permanence la tension entre des solutions qui apparaissent évidentes et des évènements qui les remettent en cause » [4]. D'autres auteurs comme Yannick Barthes et Dominique Linhardt font l'hypothèse que l'expérimentation tend à devenir un nouvel agir politique, une nouvelle forme de gouvernementalité qui remplacerait la « manière planificatrice » et serait plus ouverte à la nouveauté. L'expérimentation est plus largement un concept dont les usages dans les sciences sociales (et dans les sciences en général) sont pléthoriques[5]. Sur le terrain, le terme d'expérimentation recoupe de multiples usages : soit il est utilisé de manière vague pour désigner quelque chose qui serait nouveau, ou différent ; soit il est utilisé au sens de « test », et suppose donc qu'on puisse en retirer quelque chose ; soit il est utilisé pour dire qu'on ne sait pas où on va, qu'on n'a pas d'objectifs très clairs (« *c'est expérimental* » dira-t'on) ; soit il est utilisé dans un sens plus scientifique supposant une rigueur méthodologique. Au démarrage de ce travail, on s'appuie principalement sur l'usage qui est fait de ce terme dans l'action publique, à savoir une innovation de politique sociale initiée dans un premier temps à une échelle limitée, compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets, et mise en œuvre dans des conditions permettant d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation. On voit bien que, de ce point de vue, l'expérimentation ne s'oppose en rien à l'institution mais vient plutôt justement la nourrir.

Cette erreur d'appréciation classique qui oppose institution et expérimentation correspond au fait que, malgré son double sens, les usages majoritaires du terme institution ont aujourd'hui tendance à favoriser son sens statique (l'organisation sociale et le système de contraintes chargés du maintien des règles) au détriment de son

[1] Pierre Hamel montre par exemple que la vision classique de l'institution 1/ oublie les différences entre les multiples logiques institutionnelles (marché, état, communauté…) ; 2/ oublie le fait que les institutions sont alimentées en interne par des tensions, des conflits et des intérêt particuliers ; 3/ est donc un modèle trop binaire qui oppose à tort instituant et institué. Pierre Hamel, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt, « Présentation du numéro : repenser les défis institutionnels de l'action collective », *Politique et Sociétés*, 2000, vol. 19, nº 1, p. 3-25. P11-12

[2] Daniel Cefaï et Cédric Terzi (eds.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2012. P27

[3] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P13

[4] *Ibid.* P59

[5] Pour John Dewey, l'expérimentation est ce par quoi la démocratie est perpétuellement remise « au travail » à travers la formation de « publics » s'engageant dans des « enquêtes » à propos de « problèmes » ; elle est donc ce qui entretient une nécessaire dynamique politique John Dewey, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010.

sens dynamique (la production des règles)[1]. Pourtant, l'origine du terme est plutôt dynamique (l'institution au sens de ce qui s'institue) ou en tout cas comprend les deux registres de significations (l'instituant autant que l'institué)[2] : « Avec le passage du verbe au substantif, c'est le *résultat* de l'acte plutôt que l'acte lui-même qui a fini par retenir toute l'attention [...] On a cherché à remédier à cet inconvénient en désignant par le substantif "institutionnalisation" la dimension d'acte que porte explicitement le verbe "instituer". »[3]

Parler d'expérimentation institutionnelle implique donc deux choses. D'une part déconstruire l'idée de l'institution comme étant uniquement orientée vers la reproduction statique de la norme (ce qui empêche concrètement de penser la question du changement institutionnel) et s'intéresser à sa dimension dynamique de création[4]. D'autre part considérer que les processus d'institution (d'institutionnalisation) jouent un rôle tout aussi important dans le changement institutionnel que les processus d'expérimentation, qui, sans phase d'institutionnalisation, sont a priori dépourvus d'effets pérennes.

Ce mot d'institutionnalisation est cependant lui aussi équivoque et recouvre des acceptions très différentes et pas toujours compatibles, que ce soit dans ses usages courants ou dans ses usages scientifiques. Pour une grande partie de la sociologie des mouvements sociaux, l'institutionnalisation correspond à la récupération des pratiques spontanées et militantes par les pouvoirs publics, qui peut passer par la cooptation de leurs acteurs, la reprise de leurs idées, de leurs discours ou de leurs imaginaires, la reproduction de leurs pratiques ou encore la satisfaction d'une partie de leurs demandes. Cette institutionnalisation-là, si elle est parfois analysée comme un succès des mobilisations au sens de la prise en compte par les pouvoirs publics de leurs revendications[5] et d'un passage de la contestation au projet ou au compromis[6], est aussi très souvent considérée comme synonyme de la neutralisation du potentiel de transformation sociale et politique des mouvements sociaux qui voient s'affaiblir par ce biais leur caractère subversif et la possibilité de peser dans un rapport de forces comme contre-pouvoir. D'une toute autre manière, pour une grande partie des sciences politiques, l'institutionnalisation sert à décrire le processus de création d'un ordre institutionnel routinier, qui incarne des valeurs, des normes et des représentations stables, et qui est le seul moyen de garantir la pérennité et la généralisation de ces valeurs-là. De ce point de vue, la « routine » désigne l'inscription de pratiques dans le temps long, et la « création » rappelle que l'institutionnalisation est un processus dynamique, alternant des phases de stabilité et des phases de réforme. Dans un autre registre, pour les auteurs de géographie critique ou sociologie critique, l'institutionnalisation correspond à la capacité du capitalisme en tant que système économique et culturel à intégrer et digérer la majorité des discours et pratiques alternatives, à travers un processus qui aboutit à annihiler tout potentiel critique, voire à faire de ces alternatives de nouveaux supports de déploiement et de renforcement de l'idéologie et du fonctionnement capitalistes en les adaptant, les transformant et les reproduisant sous des formes en général dépolitisées et marchandisées[7].

---

[1] M. Abélès, « Pour une anthropologie des institutions », art cit. P73

[2] A. Fossier et É. Monnet, « Les institutions, mode d'emploi », art cit. Ils expliquent ainsi que le sens dynamique du terme institution était dominant jusqu'au XVIIIème siècle environ, et interrogent au passage le rôle des sciences sociales, nées au début du XIXème siècle, dans la généralisation de cette vision des institutions comme des structures sociales figées.

[3] P. Dardot et P. Laval, *Commun*, *op. cit.* P407

[4] On peut citer à ce sujet le *crafting* d'Elinor Ostrom qui se différencie selon elle de la seule application des règles en ce qu'il engage dans un processus permanent d'adaptation et de *redesign* de la règle. Pour Pierre Dardot et Pierre Laval, « le processus de « *crafting* » des institutions est en réalité profondément sociologique et politique » et va ainsi bien au-delà du seul vocabulaire économique (P154). Ils citent également le fait que Cornelius Castoriadis fait quant à lui primer l'instituant sur l'institué, actant que le « social historique » est toujours premier avant l'institution de nouvelles règles. (P422) *Ibid.*

[5] Hamel insiste par exemple sur la capacité des mouvements sociaux à moderniser et démocratiser l'action publique par le biais de processus d'institutionnalisation et dans le même mouvement à transformer le cadre politique de leurs propres interventions P. Hamel, L. Maheu et J.-G. Vaillancourt, « Présentation du numéro », art cit.

[6] Marie-Hélène Bacqué, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, 2005, n° 123 Ville, p. 69-84. P69 ; L. Carlier, « De la contestation au compromis », art cit.

[7] Cela concerne de nombreux travaux de géographie critique, voire par exemple Vincent Béal et Max Rousseau, « Alterpolitiques ! », *Métropoles*, décembre 2014, n° 15 ; Vincent Béal et Max Rousseau, « Alterpolitiques ! 2 », *Métropoles*, décembre 2015, n° 17. David W Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Éd. Amsterdam, 2011. mais aussi de nombreux travaux de sociologie reprenant l'analyse de l'intégration des critiques sociales et critiques artistes par le capitalisme développée par Luc Boltanski et Ève Chaipello Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2011.

Cette thèse navigue entre ces différentes acceptions : les tensions et les contradictions contenues dans les multiples interprétations possibles des processus d'expérimentation et d'institutionnalisation constituent un des nœuds de cette recherche.

Les enjeux de l'interaction entre mondes institutionnels et non institutionnels interrogent aussi le positionnement du chercheur et les choix effectués dans l'enquête à propos de l'entrée sur le terrain et des arènes investiguées. Comme formulé plus haut, cette recherche s'est construite en tension entre la quête de l'alternative et l'attrait de l'institution. Démarrant avec l'envie d'explorer les interactions entre pratiques institutionnelles et non institutionnelles dans l'aménagement, la recherche correspond à un processus de déconstruction de ces oppositions au profit d'une lecture de plus en plus dynamique et interactionniste des dynamiques d'expérimentation et d'institutionnalisation. Le choix est donc celui d'une enquête multi-positionnée. De nombreux chercheurs ont écrit sur les raisons et intérêts de ce choix d'enquêter en même temps sur les acteurs institutionnels et sur les acteurs non-institutionnels. Il s'agit d'une manière de venir remettre en question la séparation persistante entre des objets de recherche souvent abordés de manière distincte par des chercheurs différents, comme les analyses de l'action publique d'un côté et la sociologie des mobilisations de l'autre, comme les recherches sur la participation habitante et celles sur les conflits, mais aussi comme les travaux sur la participation institutionnelle d'un côté et ceux sur la participation spontanée de l'autre[1]. Cela implique aussi d'essayer de tenir dans la recherche la tension entre des angles de vue très différents sur un même objet : un dispositif participatif peut ainsi être analysé comme un outil de gouvernementalité et dans le même temps comme une occasion de détournement. Il s'agit aussi, notamment dans le cas d'enquêtes portant sur des politiques participatives, de revendiquer comme nécessaire d'enquêter à la fois sur les effets de ces politiques sur les participants et sur les effets de ces politiques sur les acteurs publics, ainsi que de s'intéresser plus largement à la manière dont les dynamiques d'institutionnalisation sont le plus souvent co-construits entre mouvements sociaux et action publique[2]. Il s'agit enfin souvent, pour des sociologues plutôt habitués des mouvements sociaux, de justifier des enquêtes se déployant aussi « du côté des pouvoirs publics » pour mieux appréhender leurs objets de recherche. Pour Thomas Aguilera par exemple, qui travaille sur le squat, mener « cette approche permet d'explorer empiriquement la complexité des relations – qu'elles soient conflictuelles ou consensuelles – entre des acteurs porteurs d'intérêts divergents à des échelles multiples, sans présupposer a priori des hiérarchies et des situations de domination, mais sans pour autant dépolitiser ces relations », et plus largement permet de mieux comprendre les relations entre gouvernés et gouvernants en combinant approche participationniste et approche conflictualiste et en étudiant « la critique urbaine en train de se faire, autrement dit les effets des protestations sur les politiques urbaines »[3]. La question qui se pose est donc aussi celle du positionnement du chercheur envers ses enquêtés et de son engagement sur le terrain, dans des contextes dans lesquels les chercheurs sont souvent militants de leurs objets de recherche (qu'il s'agisse du mouvement squat ou de la participation habitante) : ce choix de la multi-positionnalité se situe en effet contre l'idée reçue que « pour rester critique, le sociologue ne doit pas prêter trop attention aux discours des élus et des dirigeants afin de se concentrer sur les mouvements sociaux avec qui des liens d'amitié et de confiance peuvent être tissés. »[4]

[1] Ainsi Sandrine Rui revendique régulièrement dans ses travaux d'étudier de manière croisée la participation institutionnelle et les mobilisations de la société civile organisée, en particulier associative Sandrine Rui et Agnès Villechaise-Dupont, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, 2005, n° 123, p. 21-36 ; Sandrine Rui, « La société civile organisée et l'impératif participatif. Ambivalences et concurrence », *Histoire, économie société*, avril 2016, n° 1, p. 58-74.
[2] C. Neveu, « Démocratie participative et mouvements sociaux », art cit ; M.-H. Bacqué, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir », art cit ; Henri Lustiger-Thaler, Louis Maheu et Pierre Hamel, « Enjeux institutionnels et action collective », *Sociologie et sociétés*, 1998, vol. 30, n° 1, p. 53-63. P. Hamel, L. Maheu et J.-G. Vaillancourt, « Présentation du numéro », art cit.
[3] Thomas Aguilera, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes : une posture méthodologique pour étudier les effets des mouvements sociaux sur les politiques publiques », *Métropoles*, 2018, hors-série.
[4] *Ibid.*

Dans une approche ethnographique, il s'agit de manière plus générale de faire le choix de suivre les objets de recherche au fil de leur déploiement dans les différentes arènes qu'ils traversent. Cependant, comme l'écrit Thomas Aguilera, « si cette posture théorique est séduisante, elle implique un certain nombre de considérations éthiques (relatives à l'engagement du chercheur) et méthodologiques (monter un dispositif d'enquête permettant de croiser des échelles) entraînant deux types de dilemmes. »[1] : ces dilemmes et enjeux sont très présents dans ce travail. Une seule et même journée de terrain a ainsi pu combiner un entretien avec une personne de l'administration, une présentation publique, une après-midi à faire du jardinage et une soirée dans un bar à discuter de manière informelle. Parfois ces circulations, si elles sont un réel atout peuvent aussi devenir inconfortables. Parfois l'enquêteur en sait trop ou en dit trop et se « mélange les pinceaux » entres les différentes sphères dans lesquelles il évolue. La multi-positionnalité ne doit pas devenir invivable pour le chercheur ni un handicap pour l'enquête. C'est une situation qui n'est donc évidemment pas dénuée de difficultés ; elle est faite de négociations et d'adaptations permanentes et nous aurons l'occasion d'y revenir.

Enjeux d'une pratique de recherche

Une thèse en quoi ?
L'urbanisme, les sciences sociales et la relation théorie-pratique

La plupart des paysagistes et des architectes sont longtemps allés (et vont toujours) faire des thèses *ailleurs*, plus ou moins obligés d'élire une terre d'accueil au sein d'un vaste « réservoir disciplinaire »[2], traitant ainsi de leur champ *à partir* de la philosophie, de la géographie, de l'histoire, de la sociologie ou de l'écologie. On retrouve encore aujourd'hui, y compris dans les écoles d'architecture, ces affiliations et divisions disciplinaires. Même si une année peut sembler anecdotique, il m'a été très utile de passer par les sciences sociales, en même temps que cela m'a conforté dans le choix d'effectuer ma thèse au sein de ce qu'on appelle *une école de projet,* par le besoin d'une proximité avec le milieu professionnel, ses questionnements et sa construction (via l'enseignement notamment). Aujourd'hui intégrée au sein d'une équipe de recherche sciences humaines et sociales, je ne travaille pas *sur le paysage*, mais suis pourtant souvent identifiée comme paysagiste dans un milieu auquel je suis *exogène* de formation (une école d'architecture). Ne pas revendiquer d'affiliation disciplinaire n'a donc rien d'évident !

Cette thèse est une thèse en aménagement de l'espace et urbanisme. Quid du rapport à ce champ qu'est l'urbanisme ? Rappelons d'abord que l'urbanisme est, plus qu'un « champ »[3] unifié, un « monde »[4], voire un ensemble de « mondes de professionnels de l'urbain » [5], dont font partie, d'un certain point de vue, les chercheurs qui travaillent sur le sujet[6]. Le terme d'urbanisme recouvre en effet à la fois un champ technique et un champ théorique, et ce depuis son origine. Historiquement, « l'urbanisme se construit ainsi comme un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisés dans une entreprise de mise en ordre et de rationalisation. Sont sous-tendues des valeurs urbaines et des représentations de la ville rarement explicitées, qu'elles soient formelles ou sociales,

[1] *Ibid.*
[2] A. Findeli et A. Coste, « De la recherche-création à la recherche-projet », art cit.
[3] De la notion de Pierre Bourdieu : Anne-Catherine Wagner, *Champ*, http://journals.openedition.org/sociologie/3206 , 1 février 2016, (consulté le 1 octobre 2019).
[4] Howard Saul Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2006.
[5] Viviane Claude, « Histoire des "mondes" des professionnels de l'urbain : quelques effets structurants » dans *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 63-72.
[6] Voir à ce propos : Pauline Ouvrard, *Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses: une ethnographie de la fabrique du territoire de Saint-Nazaire à Nantes*, thèse de doctorat, ENSAN / Université de Nantes, Nantes, 2016.

mais défendues au nom de savoirs techniques mis au service d'un dessein politique. » [1] Dans cette superposition entre technique et politique (pour le meilleur et pour le pire !), la recherche peut probablement jouer, entre autres, ce rôle d'explicitation dont parle Marie-Hélène Bacqué et Mario Gauthier. Parce que l'urbanisme est une discipline qui est intrinsèquement prise entre pratique et théorie, entre dimension opérationnelle et politique, et dans laquelle la distance entre les dimensions technique et critique constitue un réel nœud, l'enjeu des rapports entre recherche et action s'y pose de manière spécifique. La recherche urbaine et architecturale s'inscrit historiquement dans un lien direct à l'État et aux mondes professionnels de l'urbain ; dans les années 70 elle s'est développée autour de thématiques largement incitatives telles que l'innovation architecturale, l'évaluation des politiques publiques ou l'analyse des conditions de participation des populations[2]. La proximité de la recherche urbaine avec l'urbanisme opérationnel a pu avoir tendance à alimenter la prévalence d'une recherche à tendance prescriptive contribuant à produire à la fois mots d'ordres, bonnes pratiques et évaluations, les champs opérationnels comme scientifiques étant souvent happés par un appel résolutoire et positiviste.

> « Une vision répandue de la recherche en urbanisme en fait une recherche appliquée ou une expertise dont le rapport à l'action urbanistique n'est pas très clair. Si le fait d'être tout contre les mondes professionnels est une chance, elle ne vaut que si on clarifie les postures de recherche activables à leur égard. Cette clarification ne saurait toutefois se draper sous les oripeaux de la rupture épistémologique. Les études urbaines ne sont pas un continent académique autonome. »[3]

Comment avoir un regard critique sans surplomb ? Faut-il d'ailleurs critiquer ou seulement documenter ? Les chercheurs naviguent ainsi entre la peur de l'instrumentalisation de leurs travaux par les mondes professionnels et politiques et l'envie d'être répondant face aux praticiens, dont les questionnements constituent finalement une sorte de demande sociale en matière d'urbanisme. S'il s'agit donc d'éviter de se contenter d'une recherche normative confondue avec les injonctions politiques et professionnelles de l'urbanisme, il s'agit aussi d'éviter la distance infranchissable que peut produire une critique cynique. L'enjeu est de réussir à introduire des perplexités et des questionnements plus que des vérités et des solutions, et à « contribuer à dégriser, à désillusionner, à faire prendre conscience des mécanismes sur lesquels reposent les pratiques architecturales et urbaines, ce qui ne signifie pas désenchantement »[4].

Si l'enjeu de la relation des sciences sociales à l'action, et plus spécialement à l'action publique et au champ politique, est une question importante dans le cas de la recherche urbaine, c'est également le cas dans le champ des recherches sur la participation des habitants. On a pu voir plus haut comment les sciences et les politiques de la participation se sont institutionnalisées de manière croisée et on ne va donc pas y revenir ici. Notons que dans ce champ la valorisation par les acteurs du recours à la recherche est particulièrement forte. Plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer cela (hypothèses qui, pour une partie d'entre elles, pourraient tout à fait se décliner à propos de l'urbanisme) : le besoin de légitimation d'un champ émergent ; le fait que la participation reste, malgré son affichage, souvent mise en œuvre par des acteurs marginaux au sein de leurs structures, donc des « dominés » qui voient dans les chercheurs de potentiels alliés ; la nécessité d'ennoblir la cause et de combler le vide symbolique d'une participation souvent décevante ; ou encore un moyen parmi d'autres de diffuser des méthodes, des normes et des bonnes pratiques. Cette thèse se situant au croisement entre ces deux domaines de recherche, la question de l'implication du chercheur et de la recherche vis-à-vis des acteurs et de l'action se pose donc ; le fait qu'en parallèle de la thèse ait été établie une convention de recherche avec un aménageur[5], actant d'une collaboration autour du suivi académique d'un projet spécifique, a encore renforcé son importance.

---

[1] M.-H. Bacqué et M. Gauthier, « Participation, urbanisme et études urbaines », art cit. P40
[2] Laurent LAUA (Langage Actions urbaines altérité), *Cahiers du Laua n°10 Formes et pratiques de l'activité de recherche*, Nantes, ENSAN / LAUA, 2007. P14
[3] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P126
[4] *Ibid.* P19
[5] Cette dimension du travail sera largement abordée tout au long du texte. Pour l'historique de la convention en particulier voir partie 3, chapitre 1.

Le rôle social du chercheur est donc une interrogation qui anime l'ensemble de ce travail et qui était déjà très présente au démarrage de la thèse, à travers une vision à la fois confuse et affirmée de la nécessité de s'engager dans un travail de recherche avec une posture qui soit et impliquée et critique. Insistons sur le fait que la thèse a constitué un véritable trajet sur ce sujet-là.

Au départ, la critique signifiait pour moi la nécessité de voir en vrai, de se défaire d'une vision souvent idéaliste et irénique et de se pencher plus attentivement sur les conséquences des projets, en quelque sorte sur les « épreuves de réalité » qu'ils rencontrent, même si je n'avais alors pas connaissance de la manière dont la sociologie pragmatique permet de penser cette notion d'épreuve[1]. Cette conviction que la recherche avait pour rôle de confronter les effets tangibles des projets à leurs discours, leurs résultats à leurs objectifs, était empreinte d'une forte normativité, et on aura l'occasion d'y revenir au cours de la première partie de ce travail. Au départ, la critique signifiait aussi pour moi la nécessité de réinscrire les projets étudiés et les promesses de changement qu'ils faisaient dans un contexte plus large en interrogeant le rôle qu'ils jouaient (ou pas) dans des hypothèses plus lourdes aux niveaux urbain, social, économique ou politique, par exemple la gentrification, le retrait de l'État ou le marketing urbain. À travers cela se révélait plutôt une sorte de positionnement proche de la sociologie critique[2], encore une fois sans vraiment en avoir conscience et d'une manière assez rustre, matinée d'une envie de dénoncer des illusions et d'une sorte de militantisme probablement mal placé. Enfin, l'impératif de la critique provenait aussi chez moi d'une réaction à une vision très restrictive de la figure du chercheur comme quelqu'un qui reste en dehors du monde, n'y prend pas part, ne se « mouille » pas, et dont les productions sont rarement remobilisables « dans la vraie vie ». De ce point de vue, critique et implication étaient directement reliés, il était évidemment question d'une critique impliquée, d'une critique « qui sert », dans une sorte de confusion avec l'évaluation et la prescription. On voit donc à quel point la manière de penser la critique et l'implication au début de la thèse était chevelue et hasardeuse. Elle était aussi chargée d'attentes, d'espoirs et de fantasmes quant au fait de se trouver un rôle, en tant que chercheur, dans les projets observés. La thèse a en effet démarré proche de l'idée d'une recherche-action, que ce soit en mobilisant des références de l'ordre de la recherche en tant que concepteur (la « recherche-projet », « recherche-création » ou « *research by design* »[3]), ou des références de l'ordre du praticien réflexif[4], dans le champ de l'urbanisme ou de la participation des habitants[5]. La question d'une thèse CIFRE a longtemps été envisagée et a longtemps représenté un idéal *(*« *Si je fais une thèse un jour, ce sera en CIFRE* »*)* que j'ai ensuite pu quelque peu projeter sur le conventionnement avec la SAMOA. Je me suis ensuite de plus en plus questionnée sur la manière dont les compétences spécifiques des sciences sociales pouvaient trouver un rôle dans les processus d'aménagement des espaces publics : la lecture de Stéphane Tonnelat sur l'expérience d'ethnographie coopérative « *in the making* » des jardins d'Éole a par exemple constitué à ce moment-là une figure idéale de sociologue impliqué que j'aurais aimé (et aimerais toujours !) expérimenter[6]. De

[1] La sociologie pragmatique est parfois nommée « sociologie des épreuves ». Voir à ce sujet : Yannick Barthe et al., « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 2013, vol. 103, nº 3, p. 175-204.

[2] La sociologie critique est un terme habituellement mobilisé pour désigner une sociologie, souvent référencée autour de la figure de Pierre Bourdieu et caractérisée par une prédominance donnée dans l'analyse aux rapports de domination.

[3] Ces vélléités ont été à l'époque nourries par la lecture des textes de Alain Findeli A. Findeli et A. Coste, « De la recherche-création à la recherche-projet », art cit. , ainsi que par les échanges avec certains de mes anciens professeurs paysagistes (Thierry Kandjee, Karin Helms, Petra Pferdmendges, Sébastien Penformis) effectuant alors des « thèses sur la pratique » dans le cadre du RMIT « Architecture and urban design » entre l'Australie, Amsterdam et Barcelone. Voir : T. Kandjee, *Designing the skeleton of/for robust landscapes*, thèse de doctorat, RMIT Design and architecture, s.l., 2013. ; et : https://vimeo.com/andrmit

[4] Donald A Schon, *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Éditions Logiques, 1994.

[5] Thomas Alam, Marion Gurruchaga et Julien O'Miel, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012, n° 87, nº 3, p. 155-173 ; Judith Ferrando y Puig et Guillaume Petit, « Les usages de la réflexivité dans l'entreprise participative. Un enjeu identitaire aux implications pratiques, théoriques et marchandes », *Participations*, 2016, vol. 16, nº 3, p. 19-43.

[6] Yann Renaud et Stéphane Tonnelat, « La maîtrise d'œuvre sociologique des Jardins d'Éole. Comment construire une gestion publique ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2008, vol. 105, nº 1, p. 55-65. Sur ce sujet des lectures sur la sociologie de l'intermédiation, la sociologie de l'intervention ou encore les travaux de Pascal Nicolas-le-Strat ont aussi alimenté ces questionnements Christine Audoux, « L'intervention sociologique : un mode de production de connaissances entre science et société », *Sociologies pratiques*, 2016, hors série 2, nº 1, p. 85-98 ; Christine Audoux et Anne Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques*, 2011, nº 43. Pascal Nicolas-Le Strat, *Quand la sociologie entre dans l'action : la recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique ou politique*, Rennes, Éditions du commun, 2018.

telles lectures m'intéressaient aussi beaucoup pour le récit qu'elles faisaient des expériences d'enquête, et je crois que la vision que j'avais du chercheur impliqué mélangeait dans une même nébuleuse des questions de posture et des questions de méthode, l'implication politique, et l'implication méthodologique, c'est-à-dire des registres différents.

C'est d'abord dans l'enquête, puis par des lectures sur le sujet, que cette vision a évoluée. D'abord à travers la mise à l'épreuve du regard normatif et du rôle évaluatif et prescriptif du chercheur, en particulier à travers le terrain nantais où je me suis retrouvée confrontée, aux limites et écueils de la critique impliquée (où s'arrêter ? quand est-ce que la critique frôle la disqualification ? comment critiquer sans nuire aux acteurs ? mais aussi comment négocier avec les situations de coulisses, le fait qu'il y ait des non-dits et que l'enquête se débatte parfois entre l'officiel et l'officieux ?). J'ai réalisé la complexité de cette idée de critique utile (ou utilisable), le fait qu'elle n'est jamais si nette, jamais si tranchée, jamais si facile à formuler, à discuter. Par ailleurs, très vite, l'enquête a été peuplée par l'activité critique des acteurs eux-mêmes. Il m'a été assez rapidement difficile de saisir et de comprendre les discours et les engagements des uns et des autres dans l'action en en restant aux prismes de l'intentionnalité, de l'illusion, de la mauvaise foi ou des seuls rapports de domination entre ceux qui ont du pouvoir et ceux qui en sont démunis, pour tenter d'expliquer les contradictions ou les incohérences. La sociologie pragmatique a été un éclairage qui n'est venu qu'en cours de route mais a été bienvenu : plutôt que de critiquer, il s'agissait alors d'enquêter sur l'activité critique des acteurs eux-mêmes, d'« analyser les opérations qu'accomplissent les acteurs lorsque, se livrant à la critique, ils doivent justifier les critiques qu'ils avancent, mais aussi lorsqu'ils se justifient face à la critique ou collaborent dans la recherche d'un accord justifié. »[1] La lecture du texte de Thomas Benatouil m'a ainsi permis de poser quelques jalons auxquels m'accrocher pour m'orienter dans ces débats qui sont bien plus que méthodologiques[2], avant de trouver des ressources plus directement dans les textes de Luc Boltanski, Laurent Thévenot ou Bruno Latour[3]. Ces lectures ont ouvert tout un pan de possibilités quant aux façons d'envisager les relations entre l'action et la pensée sur l'action, entre les discours et les actes, entre les engagements et les réalisations ou encore entre les individus et les structures[4].

La sociologie de la critique, et plus largement la sociologie pragmatique, est donc un champ que l'expérience de la thèse a contribué à défricher pour moi, sans pour autant me situer dans une orthodoxie, loin de là. Certaines interrogations persistent d'ailleurs, notamment concernant la tension entre micro et macro, entre description des capacités d'agir des individus et critique sociale et urbaine. Le présent travail s'inscrit donc dans une situation hybride et mouvante, reprenant le sens dynamique et processuel proposé par Norbert Elias à travers le couple « engagement et distanciation »[5], ou comme le propose Didier Fassin, développant une recherche « sur le seuil », entre « loyauté et déplacement », empreinte d'une « pensée critique à la fois respectueuse de l'intelligence sociale des agents et exigeante sur la liberté intellectuelle du chercheur », à travers laquelle il s'agit d'« entrer en résonance avec les discussions et les réflexions conduites par les acteurs eux-mêmes – en allant simplement un peu plus loin qu'ils ne s'autorisent eux-mêmes à aller »[6]. Ce type de positionnement implique une réflexivité

[1] Luc Boltanski, « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1990, vol. 3, n° 10, p. 124-134. P124

[2] Cecui-ci montre dans son texte comment la sociologie critique et la sociologie pragmatique sont en concurrence sur les trois dimensions fondamentales de la sociologie à savoir le projet théorique, la méthode de construction de l'objet et les usages politiques. Il y présente la sociologie critique comme « une critique de la raison scolastique c'est-à-dire comme un usage sociologique du concept kantien de critique » et « une opération de démystification polémique guidée par la raison » (P283) qui implique une rupture avec le « sens commun » et les discours et interpétations des acteurs. En regard, la sociologie pragmatique s'appuie sur des principes de pluralisme (rendre compte de la diversité plutôt que réduire et assimiler), de symétrie (traiter autant les échecs que les réussites, les non-dits que les dits, le faux que le vrai), la description plutôt que la prescription, l'explicitation plutôt que l'explication et l'idée d'actants plutôt que d'agents (c'est-à-dire ce que les gens font plutôt que ce qu'ils sont ou ce que la société leur fait faire) Thomas Bénatouïl, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales*, 1999, vol. 54, n° 2, p. 281-317.

[3] Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métaillé, 1990 ; Laurent Thévenot, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, Découverte, 2006 ; Luc Boltanski, *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009. B. Latour et N. Guilhot, *Changer de société, refaire de la sociologie*, *op. cit.* ; Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1994.

[4] Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 2014.

[5] Norbert Elias, *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 1993.

[6] Didier Fassin, « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, novembre 2009, n° 09, p. 199-211.

permanente et le lecteur aura l'occasion de croiser un certain nombre de moments réflexifs pris dans le cours du texte et du raisonnement[1]. Ceux-ci sont tantôt très franchement plongés (noyés ?) dans l'expérience du chercheur, et notamment ses difficultés, et tantôt ouvrent sur des questionnements plus larges sur la nature de l'activité de recherche, le rôle des chercheurs dans la société, les choix méthodologiques ou théoriques. Ils constituent, comme l'écrit Jean-Pierre Olivier de Sardan, « une zone intermédiaire entre épistémologie et méthodologie », entre « réflexion théorique » et « livre de cuisine »[2], ou, comme l'écrit Laurent Devisme « des vestibules du texte principal »[3].

Si dans les pays anglo-saxons le champ des recherches sur la ville est identifié en tant que tel au-delà des différences disciplinaires ou méthodologiques à travers un terme comme « études urbaines » (*urban studies*), il reste en France plus fragmenté[4]. Par ailleurs, si les *urban studies* se sont en quelque sorte clairement différenciées de l'*urban planning*, la situation française reste marquée par la volonté d'une partie du champ de défendre la recherche urbaine comme intrinsèquement liée à une science de la conception, tandis que les *urban studies* regroupent en général une multiplicité de manières d'aborder l'urbain, parfois très éloignées de la question de la fabrication professionnelle de la ville. Tandis que la situation anglo-saxonne a l'inconvénient de séparer mondes projectuels et analytiques, elle a l'avantage de permettre davantage de franchir les frontières disciplinaires[5]. En France, la question des relations entre le champ de l'urbanisme (comme pratique professionnelle, comme champ d'enseignement, comme domaine de recherche) et les sciences sociales structurées de manière disciplinaire (science politique, sociologie, anthropologie, histoire), se pose donc peut-être plus particulièrement, et à travers elle c'est aussi le lien entre l'étude des espaces vécus et l'étude des espaces conçus qui est en jeu[6]. C'est finalement la question de l'urbanisme comme science sociale qui se pose, en particulier concernant les théories et les pratiques de recherche. Dans le domaine de la recherche urbaine règne souvent l'hégémonie du thème sur les méthodes et les enjeux épistémologiques ne sont pas toujours posés. La recherche urbaine opère par ailleurs souvent à travers des emprunts et des assemblages dont certains questionnent l'aspect sympathique et interrogent la rigueur[7], tandis que d'autres le défendent en valorisant le braconnage et le bricolage qui permettent de prendre les idées de certains auteurs pour les travailler sans rentrer dans les conflits disciplinaires entre disciplines, écoles ou idéologies. Comment cependant s'assurer d'un bricolage qui soit heuristique et robuste ?
La question qui se pose est celle de la relation entre une discipline, un champ de recherche, des théories et des méthodologies[8]. La difficulté des cadres théoriques en urbanisme est ainsi régulièrement posée et rarement

[1] Ces quelques années de recherche, qui ont aussi été des années d'enseignement et notamment d'enseignement de la recherche, ont été marquées par la lecture d'un certain nombre de textes « réflexifs » de chercheurs revenant sur leurs expériences (et notamment de jeunes chercheurs et/ou de chercheurs particulièrement impliqués, d'une manière ou d'une autre, sur leur terrains). Citons notamment : Éric Chauvier, « Anthropologie de l'ordinaire », *Journal des anthropologues*, 2012, n° 128-129, p. 209-221. ; Catherine Rémy, « Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada », *SociologieS*, juin 2014. ; Bénédicte Havard-Duclos, « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *SociologieS*, juin 2007. ; Daniel Bizeul, « Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d'une immersion au Front National », *SociologieS, La recherche en actes, Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain*, juin 2007. ; Daniel Bizeul, « Que faire des expériences d'enquête ? », *Revue francaise de science politique*, 2007, vol. 57, nº 1, p. 69-89. ; Daniel Bizeul, « Faire avec les déconvenus. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines*, 1999, vol. 33-34, p. 111-137. ; Muriel Darmon, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, 2005, n° 58, p. 98-112.

[2] J.-P. Olivier de Sardan, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », art cit.

[3] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P12

[4] M.-H. Bacqué et M. Gauthier, « Participation, urbanisme et études urbaines », art cit.

[5] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P116

[6] L'enjeu du croisement disciplinaire autour des espaces vécus et conçus se retrouve dans les pratiques de recherche de mes encadrants de thèse, Laurent Devisme et Élisabeth Pasquier, ainsi que dans le choix-même de ce double encadrement.

[7] Un des biais réguliers de la recherche urbaine ou architecturale est ainsi la reprise de « concepts » appliqués parfois n'importe comment et notamment en les spatialisant à outrance. Voir sur le sujet d'une critique de l'interdiscipline de la recherche urbaine : Gabriel Dupuy et Lucien Gilles Benguigui, « Sciences urbaines : interdisciplinarités passive, naïve, transitive, offensive », *Métropoles*, juin 2015, nº 16.

[8] Stéphane Beaud écrit ainsi que « les "méthodes" ont en effet, tout au long du XXe siècle, tendu à relayer les objets dans le double rôle d'emblème et d'instrument de l'autonomie d'une discipline. ». Il prend l'exemple de l'ethnographie ou de la recherche-action aujourd'hui, et les met en regard avec d'autres méthodes comme la statistique et l'entretien qui furent dominantes à d'autres époques de la sociologie. Arjun Appadurai pose lui aussi la question de l'éthique de la recherche « moderne » qui semble *a priori* dénuée de valeurs et de « vision morale » *a contrario* d'autres époques, et qui semble régie par un consensus qui est que « les problèmes les plus graves ne se situent pas au niveau des théories ou des modèles, mais bien au niveau de la méthode ». Si pour lui, « cette insistance sur la méthode est une réaction à un puissant

résolue[1]. Laurent Devisme engage par exemple à parler de moments théoriques plutôt que de cadres théoriques qui seraient définitifs, ainsi qu'à s'intéresser, plus qu'à la théorie, la pratique et leurs relations, aux théories de la pratique et aux pratiques théoriques.

> « L'utopie de la neutralité du chercheur a été depuis longtemps mise à nue : les analyses et les contributions du chercheur/intellectuel sont marquées par des partis pris, des points de vue et des manières d'envisager le monde. Pour comprendre les liens entre théorie et politique, il faut alors envisager la politique de la théorie. C'est à dire non pas la théorie comme volonté de dire la vérité mais la théorie comme ensemble de savoirs contestés, localisés, conjoncturels qui doivent être discutés de manière dialogique, et également comme pratique qui réfléchit encore et toujours sur son intervention dans un monde où elle pourrait changer les choses, où elle aurait quelque effet. »[2]

Il s'agirait donc à la fois de faire un usage intensif de la réflexivité, de faire un usage mesuré de la théorie[3] et de promouvoir des méthodologies de plein air affranchies des carcans académico-institutionnels. La découverte de l'ethnographie, narrée plus haut, a fait que celle-ci en est ainsi rapidement venue à constituer la « ligne de basse » de cette recherche. L'ethnographie, qui est une manière d'enquêter et d'écrire originellement pratiquée par les anthropologues, est un terme aujourd'hui mobilisé par de nombreux chercheurs de disciplines très variées. Cela s'inscrit plus largement dans un mouvement de fond parmi une partie des sciences sociales qui tend à faire de l'enquête la colonne vertébrale des pratiques de recherche, à privilégier les méthodes qualitatives aux méthodes quantitatives, les approches inductives aux approches hypothético-déductives, et à revendiquer une exigence de réflexivité : « Le terrain social se constitue, est rendu visible, existe parce qu'il y a un observateur et qu'il est actif, parce qu'il voit, écoute, désigne, nomme. L'implication est le cadre même de production de la connaissance.[4] »

On peut définir l'enquête ethnographique en six points :

> « 1/ le séjour prolongé dans la communauté étudiée permettant de recueillir des informations grâce à l'observation participante ;
> 2/ la focalisation sur les activités quotidiennes ;
> 3/ l'intérêt porté au sens que les acteurs attribuent à leur action ;
> 4/ la production de comptes rendus donnant la priorité à la contextualisation et à la cohérence interne des phénomènes observés ;
> 5/ la tendance à concevoir le cadre interprétatif comme une construction progressive plutôt que comme la mise à l'épreuve d'un ensemble d'hypothèses définies à l'avance ;
> 6/ des modalités de présentation des interprétations mariant volontairement narration, description et conceptualisation théorique »[5]

De ce point de vue, l'opération épistémologique (« faire de la théorie ») n'est donc pas considérée comme un préalable nécessaire, c'est une opération permanente : les lunettes du chercheur sont alors plus la conséquence d'une fréquentation assidue du terrain que prédéfinies par la référence à une école scientifique ou à des

---

malaise face à la multiplication des paradigmes théoriques et des visions normatives, surtout dans les sciences sociales. », d'autres considèrent au contraire cette situation comme une invitation à enquêter davantage sur la dimension politique des pratiques de recherche. Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257. ; Arjun Appadurai, *Condition de l'homme global*, Paris, Payot, 2013. P344

[1] Voir à ce sujet le colloque « Champ libre ? L'aménagement et l'urbanisme à l'épreuve des cadres théoriques » qui a eu lieu les 14 et 15 janvier 2016, suite auquel a été publié un article : Collectif Champ Libre, « Quelle place pour la théorie dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme en France? », *Environnement urbain*, 2018, vol. 13. ; Voir également : Laurent Devisme et Sandra Breux, « Présence-absence des études urbaines en France : enjeux et perspectives », *Environnement urbain*, 2018, vol. 13. ; Clément Boisseuil, « Les études urbaines en France : une méthodologie sans discipline ? », *Environnement urbain*, 2018, vol. 13, La présence – absence des études urbaines en France.

[2] LAUA (Langage Actions urbaines altérité), « Plan de coupe critique », *Projet scientifique 2012-2015*.

[3] Pour Howard Becker la théorie est un « mal nécessaire », une bête sauvage qu'il faut savoir garder en cage ! Equipe de rédaction, *"Penser par cas". Dialogue avec Howard S. Becker*, https://act.hypotheses.org/3331, (consulté le 1 octobre 2019).

[4] LAUA (Langage Actions urbaines altérité), « Projet scientifique 2006-2009 ».

[5] Agnès Van Zanten, *Ethnographie*, http://journals.openedition.org/sociologie/1767 , 1 mars 2013, (consulté le 4 août 2019). Pour établir cette définition elle se base sur l'analyse de trois grandes figures de l'anthropologie et de la sociologie américaines – Bronislaw Malinoswski, William F. Whyte et Clifford Geertz –, et représentant les courants fonctionnaliste, interactionniste et interprétatif.

hypothèses qui seraient données au départ[1]. C'est par l'expérience prolongée du terrain et la description précise des situations, que le chercheur peut alors atteindre des formes de généralités, « car l'expérience n'est jamais seulement de la matière "particulière", en tant qu'elle s'opposerait aux généralités vers lesquelles il faudrait peu à peu se hisser. L'expérience, aussi singulière soit-elle, est toujours déjà pétrie de généralité. » [2] La description des situations ne se réduit pas à un registre micro qui serait toujours particulier, au contraire elle est « une porte d'entrée sur les problèmes : elle ne présume ni qu'ils y sont nés, ni qu'ils s'y épuisent ; pas plus qu'elle ne prétend que ses limites temporelles et spatiales seraient des bornes. »[3]

Concrètement, l'enquête ethnographique déployée ici combine toute une série de manières d'enquêter : des formes d'observation participante et de participation observante[4], une immersion dans l'activité quotidienne sur le terrain, mais aussi de très nombreux entretiens[5] et le suivi des projets enquêtés et des objets de recherche à travers une diversité de sources documentaires. Toutes ces données sont réunies à travers la tenue d'un carnet de terrain[6] qui permet un enregistrement et une lecture de ces données comme base du travail d'analyse, puisque « l'écriture et la relecture du journal de terrain permettent d'éprouver la durée du temps de l'enquête. »[7]

Les temporalités de l'enquête et l'écriture ethnographique

> « Dans la description ethnographique, la détermination des phénomènes fait l'objet de l'enquête. Elle n'est pas son point de départ, elle est sa visée. [...] Cette indétermination maintenue dans le cours de l'enquête est source d'inquiétude : il faut se livrer au recueil méticuleux et besogneux d'informations dont la pertinence reste longtemps incertaine. L'enquêteur est empêtré dans des histoires dont il n'a pas le fin mot, dont il ne connaît pas le dénouement. C'est là la condition même du possible succès de l'enquête. »[8]

Le temps et ses aléas

Choisir un terrain dans le cadre d'une thèse est souvent affaire de *timing*, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'observer des projets en cours et certaines de leurs phases en particulier. L'enchainement des évènements et des décisions ne colle que rarement aux plannings prévisionnels, la normalité des projets est qu'ils se décalent (dans le temps et/ou dans les contenus). Pris dans le feu de l'action le chercheur peut avoir du mal à faire la part des choses entre l'anecdote de portée limitée et le revirement de fond ; les situations observées elles-mêmes n'acquièrent souvent une partie de leur sens et de leur portée que plus tard, une fois que le temps écoulé est venu épaissir ou au contraire estomper leur signification et leurs conséquences. La prise de recul que permet le temps long est trop souvent synonyme de l'effacement d'un certain nombre d'étapes, de la mise en sourdine des moments incongrus ou venant perturber la cohérence reconstruite de l'action, et c'est ce que la description ethnographique peut permettre d'éviter :

---

[1] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P139
[2] Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud, *Du civil au politique : Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011. P15-16
[3] *Ibid.* P15-16
[4] Bastien Soulé, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. », *Recherches qualitatives*, 2007, vol. 27, nº 1, p. 127-140.
[5] Voir la liste des entretiens réalisés dans le cadre de la thèse en annexe.
[6] Voir les écrits de Bruno Latour sur les carnets de terrain dans : B. Latour et N. Guilhot, *Changer de société, refaire de la sociologie*, *op. cit.* Voir également à ce sujet : Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, La Découverte., Paris, 2017 ; Jean Peneff, *Le goût de l'observation : comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009 ; Howard Saul Becker, *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2013.
[7] Elisabeth Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées : retour réflexif sur un parcours de recherche à Nantes*, HDR, , Nantes, 2011. P167 ; Voir aussi à ce sujet le livre sur son enquête aux jardins de la Fournillière. Elisabeth Pasquier, *Cultiver son jardin : chroniques des jardins de la Fournillère, 1992-2000*, Paris, L'Harmattan, 2001.
[8] M. Berger, D. Cefaï et C. Gayet-Viaud, *Du civil au politique*, *op. cit.* P12

> « Le suivi des personnes et des activités en temps réel permet le déploiement des contrefactualités que l'action échue tend à effacer, la série des hésitations, des incertitudes, des ambiguïtés, des tensions et des malaises et toute la texture des situations, qui se laissent oublier une fois les dénouements advenus. Car la pente naturelle des perceptions est de rendre évidentes, et donc rétrospectivement fatales, les façons particulières dont les choses se sont passées. [...] L'ethnographie montre des situations au moment où elles sont encore réversibles, elle les décrit dans leur façon d'émerger et de se stabiliser. [...] L'enquête elle-même est une histoire sur les histoires des enquêtés, dont les étapes de compréhension de l'enquêteur sont les ressorts dramatiques. »[1]

Le temps et sa saisie jouent ainsi un rôle fondamental dans le travail de description, d'analyse et de théorisation, et avant cela, dans le travail d'enquête, d'autant plus lorsque celle-ci navigue entre plusieurs terrains. Le temps de l'enquêteur rentre alors en jeu, son temps professionnel et son temps personnel, dans une alternance de rythmes, de présences et d'absences, de choix souvent hasardeux, construisant au fil du temps une enquête forcément faite en partie de moments mal choisis et d'occasions ratées, l'enquêteur hésitant toujours, comme l'écrit Marc Abélès ci-dessous, entre volontarisme et passivité :

> « Il y a chez l'enquêteur un mélange bizarre de volontarisme (on s'acharne à suivre la moindre piste) et de passivité (on se laisse porter par l'événement du jour). [...] Quand on m'interroge sur les « méthodes » spécifiques de l'anthropologie, j'ai tendance à mettre de plus en plus l'accent sur le rôle du temps comme constitutif de l'enquête. C'est parce qu'on dispose de ce précieux adjuvant qu'est la durée, qu'on est en mesure d'inventer de nouvelles élaborations conceptuelles à partir de la position spécifique, questionnante et questionnée, qu'on occupe sur le terrain. »[2]

Le temps dont il dispose, qui lui permet de se « distancier »[3] mais aussi tout simplement de se « pauser » au sens de s'arrêter, de pouvoir s'extraire du déroulement ininterrompu de l'action, serait donc une des choses qui spécifient l'activité du chercheur dans un contexte où n'existe pas d'extériorité ni de rupture a priori entre le chercheur et les autres acteurs : « la critique est ainsi la distance qui se crée à travers la possibilité de prendre le temps, d'apaiser le rythme des actualités "pour un calme examen des faits sociaux"[4]. »[5] D'un point de vue pratique, cela signifie que « toute enquête s'appuie sur une certaine organisation – une conception – du temps. »[6] Matthieu Adam décrit les questions qui se posent immanquablement à ce sujet :

> « Le chercheur a toujours un temps de retard sur son objet d'études et semble condamné à figer des processus par essence dynamiques. C'est ce constat, en apparence fort pessimiste, que nous dressions au moment de traduire une problématique de recherche en méthode d'enquête empirique. [...] Comment choisir le bon moment pour observer un projet en cours, une politique qui se met en œuvre, une ville qui se développe, ou, plus généralement, un fait social en pleine évolution ? Il est tentant de négliger le problème en essayant de se convaincre qu'il n'est d'autre possibilité que l'instant choisi car celui-ci serait le seul envisageable techniquement, pratiquement ou pragmatiquement. »[7]

Ce rapport technique au temps dans le travail d'enquête est en effet renforcé quand on travaille sur des projets urbains, d'autant plus dans un contexte où les pratiques et les acteurs qu'on observe sont pris dans un régime temporel caractérisé à la fois par le retard, l'urgence et l'évolution des modalités de projection dans le futur,

[1] *Ibid.* P14-16
[2] M. Abélès, « Pour une anthropologie des institutions », art cit. P70
[3] N. Elias, *Engagement et distanciation*, *op. cit.*
[4] Louis Quéré, « Pour un calme examen des faits de société » dans Bernard Lahire (ed.), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris, Editions La Découverte, 2006, p. 79-94.
[5] LAUA (Langage Actions urbaines altérité), « Projet scientifique 2006-2009 », art cit.
[6] Matthieu Adam, « L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques : l'exemple des projets urbains et des représentations de la ville », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 2015, vol. 10, nº 2, p. 273-303. P275
[7] *Ibid.* P273-274

proche ou lointain. Le chercheur peut vite se retrouver lui-même pris dans le piège de l'urgence (tout va trop vite), de la saturation (vouloir tout suivre, ne surtout rien rater), du changement perpétuel (tout semble être remis en cause sans arrêt), ou encore de l'incertitude et de la difficulté à anticiper (on ne sait jamais ce qui va se passer).

Comparée au « rythme » de la fabrique urbaine, la temporalité d'une thèse est finalement assez courte. J'avais pour ma part tenté d'anticiper cette question temporelle et même d'en faire un pilier de mon approche méthodologique et du choix des terrains. Premièrement, chacun des trois terrains devait permettre d'enquêter sur une phase différente de processus au long cours : Roubaix sur la phase post-expérimentation et sur la manière dont les interventions temporaires s'implémentent effectivement dans un projet de parc, parc qui devait dans le temps de la thèse rentrer en phase chantier ; Bruxelles sur la phase active de l'expérimentation proprement dite, puisque le temps de la thèse correspondait peu ou prou à la période où occupation temporaire et conception devaient cohabiter et dialoguer ; Nantes sur la phase amont de construction de l'expérimentation et de ses ambitions, puisqu'il était possible d'y suivre l'élaboration de la commande, la construction du projet et ensuite sa mise en place. Deuxièmement, chacun des trois terrains devait permettre de « rentrer » plutôt par un certain type d'acteurs et donc de focaliser l'enquête sur des arènes différentes : Roubaix sur le rôle des professionnels dans ces expériences, à travers la collaboration entre l'équipe chargée de la participation habitante et les paysagistes chargés de la maitrise d'œuvre du parc, qui étaient de plus à l'initiative de la démarche ; Bruxelles sur l'implication des acteurs de terrain (associations, habitants) dans les projets, à travers l'observation de la vie des lieux, leur appropriation et la manière dont cela déterminait le rôle de ces acteurs dans les projets plus largement ; Nantes sur l'engagement des pouvoirs publics (en l'occurrence un aménageur maitre d'ouvrage pour le compte d'une collectivité) dans la construction d'une commande expérimentale et les étapes de sa mise en œuvre et du pilotage particulier que cela implique. Prenant le contrepied de l'aléatoire, j'avais donc excessivement planifié mon rapport aux terrains, croyant dur comme fer à « l'aspect chimérique de l'instant d'observation idéal. »[1], prévoyant que chacun des trois terrains allait me permettre d'observer chacune des phases nécessaires à la compréhension globale d'un projet : l'avant (Nantes), le pendant (Bruxelles), l'après (Roubaix).

Mais les choses ne se passent que rarement comme prévu. Dès fin 2014, suite aux élections municipales, le projet de la Fête des jardins rêvés à Roubaix est avorté par la nouvelle équipe municipale[2]. L'expérience participative est purement et simplement arrêtée, et le projet de parc lui-même considérablement revu, et notamment dépouillé de ses dimensions participatives et expérimentales[3]. Je mène l'enquête sur ce terrain malgré tout pendant toute la première année de thèse ; malgré le côté « cul-de-sac » j'espère pouvoir y documenter une expérience vécue comme un échec et ses raisons. Cependant, le projet est pris dans des aléas politiques et techniques très lourds, il n'y a plus aucune dynamique participative plus largement autour du projet urbain et les acteurs ont du mal à raviver le souvenir d'un projet qui est déjà loin dans leur esprit. Le rôle de l'expérience atypique de la Fête des Jardins est complètement écrasé par le rôle prégnant du contexte, l'enquête m'emmène dans une direction où il est surtout question de l'impact des alternances politiques sur l'aménagement et des difficultés d'un projet urbain sur un territoire post-industriel en profonde déshérence économique et sociale, direction qui m'éloigne trop du sujet. Par la force des choses, et d'autant plus que les deux autres terrains sont extrêmement exigeants en termes de suivi, le terrain roubaisien est peu à peu abandonné. D'un autre côté, le terrain nantais évolue beaucoup, dès les premières phases de prises de contact, d'échanges et de formulation du sujet de thèse, et se décale considérablement, avec une double conséquence, la première étant que ma volonté d'observer une phase amont a longtemps risqué de se transformer en ne rien pouvoir observer du tout, la deuxième étant que, pris très en

[1] *Ibid.* P298
[2] Plusieurs communes de gauche depuis de nombreuses dizaines d'années, passent à droite lors de ces élections.
[3] Les communes rejettent finalement l'idée d'intégrer au futur parc des jardins gérés par des habitants ou des associations, et font par ailleurs le choix de fermer le parc (ce qui n'était auparavant pas prévu) et d'installer autour des caméras de sécurité. C'est donc, au-delà de la dynamique participative, toute la tonalité sociale du projet qui évolue.

avance, le projet s'est aussi beaucoup décalé dans ses contenus[1]. S'il s'agissait au début d'observer le processus de préfiguration d'un nouveau parc sur le territoire en friche du sud-ouest de l'Île de Nantes, les aléas temporels et l'évolution de la commande dans sa phase de construction ont fait que cette perspective s'est éloignée dans de lointains calendriers (2025 !) et que l'enquête s'est resserrée sur ce qu'il restait de possiblement observable dans une temporalité raisonnable. Celle-ci a donc finalement concerné un projet d'implication d'habitants commanditaires dans la requalification d'espaces publics existants (*Ilotopia*), ainsi que la formulation d'un plus vaste programme d'expérimentations accompagnant l'ensemble de l'action de l'aménageur (*Île de Nantes Expérimentations*)[2]. Enfin à Bruxelles, le projet de *l'Allée du Kaai* a *grosso modo* correspondu à ce qui avait été prévu, du moins en termes de temporalités. Cependant la « portée » du projet étudié et son appropriation par les acteurs de terrain m'ont vite engagée à sortir du site et du cadrage du projet, et à prendre en compte le rôle de cette expérience dans le quartier et sa diffusion dans la ville. Cela a amené l'enquête à suivre d'autres expériences similaires et en particulier un projet voisin, *Parckfarm*, qui est devenu une sorte de second cas sur le terrain bruxellois[3]. *Parckdesign* est un festival, organisé également par l'IBGE, et visant à expérimenter dans les parcs des formes de mobiliers, d'aménagements, ou de programmation par des interventions temporaires. L'édition 2014, située de l'autre côté du site de Tour et Taxis par rapport à *l'Allée du Kaai*, a été concomitante de la livraison du parc dans lequel elle s'installait et a donc en quelque sorte accompagné la phase de chantier et le débarquement du parc sur le terrain. À l'issue du festival, une partie des installations, fortement appropriées, ont été pérennisées sous le nom de *Parckfarm* et prises en charge par une association habitante qui est devenue partie prenante de la gestion, physique et sociale, du nouveau parc. L'enquête a donc pu observer la continuation de cette expérimentation-là, la manière dont elle s'est naturalisée dans le quartier ainsi que les interactions avec les pouvoirs publics qu'elle a produites.

Ces aléas de l'enquête ont évidemment contribué à orienter et réorienter la recherche au fil du temps. Certaines dimensions de la problématique ont ainsi été minorées : la question de l'influence des expériences temporaires et participatives sur le processus de conception (qui devait à Roubaix être observée au stade de concrétisation que représente un chantier), la question de l'engagement des professionnels (notamment des paysagistes qui étaient à Roubaix moteurs et porteurs de l'initiative de la démarche dans ce cas-là)[4], ou encore la question de la spécificité des espaces verts dans ces processus et leur rôle dans le défrichement et l'apprivoisement de grands territoires (puisqu'à Roubaix comme à Nantes il s'agissait au départ de nouveaux parcs dans des friches industrielles d'assez grande échelle et en marges des centralités urbaines, tandis qu'à Nantes cela a finalement concerné des espaces publics de proximité dans un tissu existant, et qu'à Bruxelles le territoire concerné est entouré de quartiers très densément peuplés et dans une proximité relative du cœur de la ville). D'autres dimensions ont au contraire été majorées : l'enjeu des publics concernés, de leurs formes d'implication dans les projets ; le saisissement des dispositifs étudiés par les habitants dans les cas bruxellois a eu pour conséquence une large part dévolue dans l'enquête à ces formes d'appropriations et à leurs effets ; d'une autre manière, le suivi en interne d'une longue phase de gestation et de transformation du projet et de ses ambitions à Nantes a conduit à s'attarder davantage sur des enjeux d'action publique à travers l'observation du fonctionnement institutionnel de l'aménageur.

[1] Cela a contribué à faire en partie glisser les objets de recherche eux-mêmes. Si le recul de la rédaction de la thèse permet de mettre tout cela en perspective, le fait d'être en plus, dans l'enquête, prise dans une collaboration avec la SAMOA et donc quelque part attachée au suivi de ce projet, a pu parfois m'amener à me perdre dans le suivi d'enjeux qui n'étaient pas, au départ, ceux de ma recherche (dans le cadre du suivi de l'action du prestataire notamment, abordé en première partie).
[2] On revient sur ce processus d'évolution, qui est partie prenante de l'enquête, dans le chapitre 1 de la partie 1.
[3] Terrain que le lecteur retrouvera mobilisé essentiellement dans la partie 2.
[4] Ces deux dimensions sont abordées dans le chapitre 3 de la partie 1 mais elles n'ont certainement pas pris la même « ampleur » dans l'enquête que si l'enquête sur le terrain roubaisien avait été menée à son terme.

> « La notion d'approche ethnographique correspond à une manière d'aborder la tension constitutive des enquêtes *in situ* : plus un enquêteur accepte de sacrifier l'exigence de standardisation du recueil des données à l'ouverture aux aléas des observations, plus il agit en ethnographe. [...] Contrairement au chercheur qui canalise les entités pour les faire venir dans son laboratoire, l'ethnographe sort de son laboratoire et cherche à rendre son activité de recueil des données compatible avec ce dans quoi sont engagées les personnes par ailleurs. »[1]

Dans une perspective ethnographique, comme énoncée ci-dessus par Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger, les aléas rencontrés sur le terrain ne sont plus des problèmes mais deviennent au contraire l'objet de l'enquête. Documenter, décrire et analyser les aléas de l'action nous amène à la question du temps comme matériau de l'enquête, et donc aussi de l'écriture.

> « Après le moment de l'épuisement des grands paradigmes (marxisme, structuralisme ...) qui avaient dominé dans les sciences sociales jusqu'au début des années 1970 et l'humeur déconstructionniste qui avait suivi, a émergé le souci de réorienter nos savoirs autour d'un principe directeur ou d'un schème organisateur. Ces tentatives s'appuient sur la reconnaissance croissante de l'unité épistémologique des sciences sociales comme sciences historiques, dont l'objectif principal est de rendre compte de la succession des événements et des points d'inflexion au sein du cours historique du monde plutôt que de chercher des lois universelles du fonctionnement des sociétés. Le caractère central de la temporalité - *Time matters* dit le sociologue de Chicago Andrew Abbott - a rapproché la sociologie de l'histoire. »[2]

La narration est la forme privilégiée de l'expression humaine du temps, et, selon Norbert Elias, le temps est ce qui rend possible la capacité de synthèse par la mise en relations d'évènements non concomitants permettant de dépasser la succession des états et de faire apparaitre le caractère dynamique d'un objet de recherche[3]. Faire le récit du temps serait ainsi à la fois un mode opératoire et une nouvelle logique scientifique commune aux sciences sociales. Pour Michaël Burrawoy[4], l'ethnographie se définit justement comme le fait de « partager et déplier le temps des acteurs », à la fois dans le réel, par l'observation participante, et dans le virtuel, par l'entretien. Pour Bruno Latour « le monde social est plat » et ce sont les sciences sociales qui, par leur description, notamment temporalisée, produisent des dimensionnements, des localités, des centralités, des échelles, et donc du sens. Bruno Latour et Albena Yaneva écrivent ainsi qu'un projet doit avant tout être considéré comme un « territoire contesté » et une « série de transformations » : « Nous devrions enfin être en mesure de représenter un bâtiment comme une navigation à travers un paysage de données controversées : comme une série animée de projets ratés et réussis, comme une trajectoire mouvante entrecroisée de définitions et d'expertises instables, de matériaux et technologies de constructions récalcitrants, de préoccupations d'usagers et d'évaluations des communautés faisant volte-face. »[5]

Plus récemment, Anna Tsing défend que « écouter et raconter des histoires qui se bousculent est une *méthode* » voire une science en tant que telle, dont le défi principal est celui de la tension entre la « non-scalabilité » de la plupart de ces histoires en cascade faites de « géographies brisées et tempos interrompus », et la recherche de scalabilité qui caractérise le plus souvent à la fois la science et les actions que celle-ci étudie. Le non-scalable, tout comme les aléas, se retrouvant le plus souvent réduit à être considéré comme un obstacle, elle propose à l'inverse

[1] Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, 1997, vol. 38, nº 1, p. 37-66. P39-40
[2] Philippe Descola et al., « La fabrication d'un "regard éloigné" », *Libération*, juin 2015.
[3] Matthieu Adam, Daniel Morleghem et Benoît Feildel, « Avant-propos, Sur le thème des temporalités », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 2015, vol. 10, nº 2, p. 13-22.
[4] Michaël Burawoy, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. » dans Daniel Cefaï (ed.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p.
[5] Bruno Latour et Albena Yaneva, « Le point de vue de la théorie de l'acteur réseau sur l'architecture » dans Urs Staub, Reto Geiser et Switzerland (eds.), *Explorations in architecture : teaching, design, research*, Basel ; Boston, Birkhäuser, 2008, p. 80-89.

de « s'en occuper », comme « matière à description » mais aussi comme « un encouragement à faire de la théorie », sous-entendu autrement (une théorie non-scalable par exemple)[1].

Du récit de projet au récit d'enquête : une ethnographie multi-située

Face à la complexité du monde présent l'ethnographie a dû évoluer[2] au point qu'elle n'a dans la pratique le plus souvent plus grand-chose à voir avec les enquêtes que pouvaient pratiquer les anthropologues classiques ou les sociologues de l'école de Chicago. Le suivi des activités propres à la fabrique urbaine implique en particulier de nombreux déplacements du chercheur : les acteurs circulent eux-mêmes de plus en plus, les projets urbains s'élaborent, se réalisent et se communiquent dans de multiples arènes différentes, leurs concrétisations et leurs conséquences se déploient dans des registres très variés. Laurent Devisme parle ainsi de la nécessité de « tracer » les activités urbanistiques par des « traversées », et de l'enjeu de l'ethnographie des pratiques de projet[3]. Cette nécessité pour l'ethnographe de se déplacer est formalisée par de nombreux chercheurs à travers des termes tels que « ethnographie multi-située »[4], « ethnographie plurielle »[5], « ethnographie tout-terrain », « ethnographie en mouvement » ou encore « ethnographie combinatoire »[6] :

> « Dans un contexte d'ethnographie plurielle, l'enqueteur·trice fait davantage valoir sa mobilité dans les espaces, mais aussi dans les temps de l'enquête. [...] À travers ces perspectives, l'ethnographe ne peut se satisfaire d'une coprésence prolongée avec les enqueté·e·s sur un lieu unique. [...] [il] fait le choix d'une démarche en mouvement. On entend par là une sorte de rebondissement entre expériences qui suggèrent un déplacement physique, pas nécessairement linéaire, mais fait de plusieurs allers et retours entre des situations hétérogènes. »[7]

---

[1] La citation (presque) complète est la suivante : « Écouter et raconter des histoires qui se bousculent est une *méthode*. Et pourquoi ne pas oser une déclaration forte et appeler cela une science, une science à ajouter au panel de la connaissance ? Son objet de recherche est la diversité contaminée ; son unité de base est la rencontre indéterminée. Pour apprendre quoi que ce soit, elle a à revitaliser les arts de l'observation et à inclure l'ethnographie ainsi que l'histoire naturelle. Mais cette science a un problème d'échelle. Toutes ces histoires qui se bousculent ne peuvent être facilement résumées. Les échelles propres à chacune ne s'imbriquent pas sans heurts et attirent bientôt l'attention sur des géographies brisées et des tempos interrompus. Ces interruptions provoquent de nouvelles histoires. La puissance des histoires en cascade fonde cette science. Or, jusqu'à présent, ces interruptions ont excédé les limites d'une grande partie de la science moderne, qui en rappelle à la possibilité de s'étendre à l'infini sans que cela ne compromette ses cadres de recherche. Pour cette dernière, les arts de l'observation sont considérés comme appartenant au passé, parce que incapables, comme elle, de "générer des projets à grande échelle" ("*to scale up"*) dans leurs sillages. La possibilité qu'un cadre de recherche puisse s'appliquer à plus grande échelle, sans devoir même changer les hypothèses de départ, est devenue une marque de fabrique de la connaissance moderne. [...] La volonté de monter des projets à grande échelle ne se limite pas à la science. Le progrès lui-même a souvent été défini par la capacité de projets à s'étendre sans que le cadre de leurs hypothèses ne change. Cette qualité est la "scalabilité". » [...] il faut entendre la scalabilité comme désignant la capacité d'un projet à changer d'échelle sans problème, c'est-à-dire sans que se modifie en aucune manière le cadre qui définit ce projet. [...] la connexion entre le fait de générer des projets à grande échelle et l'avancement de l'humanité a été si puissante que les éléments scalables ont été ceux qui ont mobilisé toute notre attention. Le non-scalable, lui, a été réduit à un obstacle. Il est donc temps de s'en occuper, non seulement comme matière à description mais aussi comme un encouragement à faire de la théorie. Une théorie de la non-scalabilité pourrait commencer par étudier le travail requis pour créer de la scalabilité ainsi que les confusions de tous ordres que cela induit. » Anna Lowenhaupt Tsing, *Le champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2017. P77-79 ; Son ouvrage représente d'ailleurs un exemple très intéressant de récit d'histoires en cascade qui ne sont pas « tenues », contrairement à la plupart des cas, ni par une unité de lieu ni par une unité de temps ni par une unité de personnage, ou plutôt si mais au détail près que le personnage principal, que l'ethnographe suit à la trace à travers les époques et les continents, est un champignon, qui lui permet d'écrire à la fois sur l'économie, l'histoire, les migrations, la biologie, la spiritualité ou encore les circulations des chercheurs.

[2] Marc Augé, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Nachdr., Paris, Flammarion, 2010. Gérard Althabe, Daniel Fabre et Gérard Lenclud, *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996.

[3] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P197 Voir en particulier la partie de son HDR intitulée « Des activités à tracer. Perspectives méthodologiques. », dans lequel il explore en particulier les potentiels de trois types de « tracés » : les bureaux comme lieux de travail, les trajectoires professionnelles et les récits de vie, et enfin les réunions de travail comme situation. Au sujet de ce type de situations que constituent les réunions de travail, il mentionne à quel point le fait de prendre en notes les échanges ayant lieu dans ces moments de réunions produit une « masse », un matériau qui est à la fois très long et très spécifique (des situations de négociations et de travail à plusieurs, souvent organisés autour de supports visuels), et donc difficile à retravailler et souvent incompréhensible pour le lecteur (P161). C'est quelque chose que j'ai rencontré dans mon enquête, nantaise notamment, de manière très régulière ; quelques fragments de situations de réunions sont présents dans le texte mais c'est un « problème » d'écriture qui nécessiterait un travail plus poussé.

[4] George E. Marcus, « Ethnographie du/dans le système monde. L'émergence d'une ethnographie multisituée. » dans Daniel Cefaï (ed.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 371-399 ; M. Burawoy, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. », art cit.

[5] Tiphaine Barthélemy, *Ethnographies plurielles : déclinaisons selon les disciplines*, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2014.

[6] N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P37-38

[7] Michaël Meyer, Adeline Perrot et Isabelle Zinn, « Entre ambition "tout-terrain" et impossible ubiquité : les ethnographes en mouvement », *SociologieS*, novembre 2017.

L'introduction de Michaël Meyer, Adeline Perrot et Isabelle Zinn au dossier de la revue *SociologieS* dédié à l'enquête ethnographique en mouvement explore de manière particulièrement riche ces enjeux mais aussi leurs difficultés « entre ambition "tout-terrain" et impossible ubiquité ». Ce déplacement à travers des lieux, des temps et des arènes produit de fait des « matériaux instables » et pas forcément cohérents. C'est à propos de cela que Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger parlent d'une ethnographie combinatoire faite de cas particuliers et de combinaisons entre différentes logiques d'action qui cohabitent au sein des situations et des personnes elles-mêmes. Ils placent au cœur de cette ethnographie-là la question du faire : « L'entrée sur le terrain est généralement ancrée dans une interrogation sur une forme d'activité, explorée en divers lieux : se disputer, juger, faire de la science, soigner, fabriquer, etc. »[1] Ce postulat s'applique particulièrement bien à la fabrique urbaine et la multiplicité des activités dont elle relève : « Tracer les activités urbanistiques est en ce sens apparenté à une ethnographie organisationnelle, ethnographie multi-sites s'il en est, qui conduit à une connaissance plus réaliste de l'urbanisme. [...] Cet horizon requiert une grande disponibilité du chercheur. L'ethnographie multi-sites signifie certes que l'on peut camper en plusieurs sites mais surtout qu'il faut pouvoir recomposer ce qui les relie, d'autant que l'on ne peut "tout" observer. »[2]

Fort de cette compréhension de l'intérêt de documenter les aléas des cas étudiés et de ne pas écraser les détails de l'action et les bifurcations diverses et variées de ces histoires, le travail de thèse a longtemps été guidé par la modalité du récit de projet. Les étapes intermédiaires de livraison et de discussion des résultats se sont souvent matérialisées sous la forme de monographies provisoires dans lesquelles, pour chaque terrain je reprenais le fil chronologique du projet tout en l'analysant, au fil des rebondissements, des retournements de situations, des filiations ou des impasses, constituant au fur et à mesure un archivage détaillé des évènements, gardant trace de ce qui changeait, disparaissait ou apparaissait. La nécessité et l'intérêt de croiser les deux terrains d'enquête interdisait d'en rester à cette approche monographique et m'a donc forcée à quitter la méthode, souvent confortable, du récit de projet, pour aller vers un travail d'analyse thématisé. Comment donc organiser une enquête qui se déploie sur plusieurs terrains et en particulier qui suit des cas géographiquement éloignés comme c'est le cas ici ? La question de la comparaison est un dilemme méthodologique qui s'est posé assez tôt dans ce travail, sans pour autant être vite résolu ; c'est en effet une question qui n'a rien de simple, en tension entre le risque du fétichisme du terrain et celui de la généralisation désincarnée, entre la dérive théorique et la dérive monographique. Ces débats animent la communauté scientifique, l'approche monographique et l'approche comparative ayant chacun leurs promoteurs[3]. La question est comment mettre en œuvre une pensée par cas[4] qui croise les terrains et généralise à partir de singularités et de contextes à travers une approche cumulative, plutôt qu'une approche comparative classique[5]. Antoine Fleury explique dans un article la démarche qui consiste à croiser plus que comparer et à trouver des points d'intersection plutôt que des points communs. Il s'agit alors autant de « voir les villes les unes à travers les autres » que de « voir les villes les unes par rapport aux autres »[6].

---

[1] N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P53-54
[2] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P138
[3] Vincent Béal, « Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ? », *Revue internationale de politique comparée*, juillet 2012, vol. 19, n° 1, p. 39-59. Dans son texte Vincent Béal décrit les trois démarches les plus fréquentes : la monographie, qu'il assimile à une « comparaison implicite » puisqu'on y analyse de manière détaillée un seul cas qu'on suppose comparable à d'autres ; la « *small'n comparison* », opérant avec un faible nombre de cas et visant à décrire convergences et divergences et ainsi à établir des variables, et la « *larg'n comparison* », opérant avec un grand nombre de cas et cherchant, plus qu'à identifier des variables, à additionner les cas pour vérifier et/ou généraliser des hypothèses déjà validées par ailleurs. (P44-45)
[4] Jean Claude Passeron et Jacques Revel (eds.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.
[5] Antoine Fleury, « Croiser les terrains en géographie », Arras, 2008. ; Voir aussi la démarche de recherche mise en œuvre par le GRAC dans le cadre de leurs enquêtes multi-sites : http://cooprechercheaction.org/ , notamment : GRAC (Groupe de recherche-action), *Repenser la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, s.l., PUCA, 2007. ; GRAC (Groupe de recherche-action), *Pratiques contre-culturelles dans les brèches de la Métropole. Le cas de Grrrnd Zero à Lyon et Avataria à Saint-Etienne*, s.l., PUCA, 2011.
[6] « Trois dimensions du croisement peuvent servir au géographe : les croisements intrinsèques à l'objet de recherche, qui se traduisent par une analyse de la construction des savoirs et des catégories, notamment d'un pays à un autre ou d'une ville à l'autre, et présupposent que cette construction se fait dans des relations et dans des échanges ; le croisement des points de vue, qui consiste à prendre en compte les

Face aux deux options possibles que sont la structuration par terrain et la structuration par entrées analytiques, j'ai fait le choix d'une écriture qui alterne et articule les deux, avec une majeure et une mineure différente selon les moments, même si la structuration par entrées analytiques intervient davantage dans la construction du plan et la structuration par terrain à l'échelle de la livraison des données. Une comparaison non prescriptive implique une large focale contextuelle, finalement très proche de l'approche monographique, et implique donc de la même manière une difficulté liée au traitement d'une grande quantité de matériaux de terrains et à la nécessité du resserrement progressif des axes de recherches[1]. Une des conséquences en est une écriture foisonnante et certainement chevelue, dans laquelle il n'est pas toujours évident de trouver l'« équilibre entre l'énoncé bref mais inconsistant et le récit tellement dense en réseaux de relations qu'il est ininterprétable. »[2]

Dans ce processus d'écriture, les écritures non finales occupent une large part, en temps et en quantité, notamment les monographies provisoires[3]. La rencontre avec plusieurs textes de chercheurs ayant écrit sur le rôle de ces « écritures intermédiaires »[4] a été importante pour moi. Les écritures intermédiaires permettent en effet de stocker et organiser des données empiriques mais aussi de stocker et organiser des états de la recherche, qui sans ça peuvent disparaitre ; l'écriture leur permet au contraire de devenir des « corps graphiques » potentiellement résistants : « Cette résistance [...] est fondamentale au processus de rationalisation : elle ouvre la voie à la comparaison. En effet, si l'extériorisation matérielle et durable de réflexions évite leur perte ou leur dégradation, elle permet aussi de toutes les rassembler dans un même lieu pour les confronter. »[5] Comme l'écrit Bruno Latour, « on ne saurait parvenir à déployer de façon adéquate des imbroglios complexes sans un flot continu d'esquisses et de brouillons. Il serait maladroit de croire que le travail se divise en une première période, au cours de laquelle on se contenterait d'accumuler des données, suivie d'une seconde, au cours de laquelle on commencerait à écrire. »[6] Hormis les extraits du carnet de terrain, il ne reste finalement que peu de traces de ces écritures intermédiaires. L'empreinte qu'elles ont laissé sur le texte final est ailleurs, à la fois moins littérale et plus profonde puisque c'est dans l'élaboration même du plan qu'on retrouve la trace de ce processus de recherche. Si le récit d'enquête est partout dans le texte, c'est bien dans la structuration des trois parties que se manifeste le

---

usages variables d'un même objet ou d'une même catégorie d'un terrain à l'autre, et aboutit à la construction de l'objet de recherche en adoptant un ou plusieurs points de vue ; enfin, les rapports entre l'observateur et son objet : c'est la dimension réflexive du croisement, qui consiste en une analyse qui s'intéresse aux propres cadres d'analyse du chercheur : comment l'ancrage social et culturel du chercheur joue dans la construction de l'objet ? Comment l'objet reconfigure en retour ces cadres d'analyse ? » Dans sa thèse il croise trois terrains Paris, Istanbul et Berlin, à propos des espaces publics. Il y revendique « l'ancrage parisien » et cherche à mettre à profit ce qui pouvait sembler au départ un déséquilibre, tout en se demandant si l'on peut vraiment « réduire un terrain à un simple outil de distanciation » (en l'occurrence à propos du cas d'Istanbul). A. Fleury, « Croiser les terrains en géographie », art cit.

[1] C'est ce qu'explique Clément Barbier à peu près de la même manière, à propos de sa thèse dans laquelle il s'intéresse à deux terrains, l'IBA de Hambourg et le projet urbain de la Zone de l'Union à Roubaix. Clément Barbier, « Des études urbaines comparatistes à une sociologie croisée des politiques urbaines », *Espaces et sociétés*, novembre 2015, n° 163, p. 25-40.

[2] L. Boltanski, « Sociologie critique et sociologie de la critique », art cit. P132

[3] L'usage des monographies provisoires, au départ spontané, a été consolidé par la lecture d'un texte de Vincent Béal qui explique la manière dont cela l'a aidé à organiser ses matériaux de terrain et ensuite à construire et alimenter un plan thématique, et qui justifie plus largement l'intérêt de ces formes d'écritures intermédiaires : « La rédaction de monographies provisoires est un choix dont le coût en termes de temps de travail est élevé. Pourtant, pour peu que l'on considère l'écriture non pas uniquement comme une phase au cours de laquelle des idées, construites préalablement, sont posées sur le papier, mais plutôt comme un processus au cours duquel les idées et les arguments sont construits, alors, il n'est pas possible de faire l'économie de la rédaction de monographies provisoires. [...] Leur rédaction ne s'est pas limitée à une simple mise en mots de l'enquête de terrain, mais elle s'est également apparentée à un véritable moment d'analyse des cas et de (re)construction du cadrage théorique de la recherche. La rédaction successive de ces monographies a favorisé une immersion totale dans les données de terrain et une appropriation globale des différents cas seules à même de faire ressortir leurs caractéristiques et dynamiques propres dans l'écriture. En retour, cette construction des cas dans l'écriture a joué un rôle déterminant dans l'élaboration du plan de thèse, puisque lors de la rédaction des trois monographies provisoires, les pistes d'interprétation étaient confrontées à la réalité empirique, les arguments généraux étaient affinés et la structure de l'analyse faisait l'objet d'amendements. [...] Cette lourdeur du travail rend difficile le passage de la version provisoire à la version finale et les multiples « deuils » qu'il entraîne. Ainsi, l'intégration directe de certains extraits des monographies provisoires dans le document final peut constituer une solution de facilité, notamment lors des moments de blocage dans l'écriture. Toutefois, malgré ces limites, la plus-value des monographies provisoires est indéniable. » V. Béal, « Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ? », art cit. P49-52

[4] Pierre Achard, « L'écriture intermédiaire », *Communications*, 1994, vol. 58, nº 1, p. 149-156 ; Jérôme Denis et David Pontille, « L'écriture comme dispositif d'articulation entre terrain et recherche », *Alinéa. Sciences Sociales et Humaines*, avril 2002, nº 12, p. 93-106 ; Vincent Dubois, « L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée », *Transversale*, 2005, vol. 1, p. 208-217 ; V. Béal, « Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ? », art cit.

[5] J. Denis et D. Pontille, « L'écriture comme dispositif d'articulation entre terrain et recherche », art cit.

[6] B. Latour, Changer de société, refaire de la sociologie, Paris, La Découverte, 2006, p.194. cité dans plan coupe méthodographique laua

plus clairement le récit de l'enquête dans sa dimension heuristique et dans sa dimension d'apprentissage. La thèse est ainsi structurée en trois temps, qui sont à la fois trois étapes différentes de la recherche qui rendent compte dans leur succession des déplacements opérés par la doctorante en termes de positionnement et de point de vue au fil de l'enquête, et trois angles de vues différents, trois manières différentes de se confronter à l'objet de recherche.

Le récit d'enquête s'est donc affirmé comme pouvant constituer le fil rouge de la recherche, ce qui faisait tenir ensemble les résultats issus des différents terrains et le vécu de l'enquêtrice : « l'expérience de terrain et sa restitution sous toutes ses formes sont un élément indispensable de l'activité de recherche »[1]. Faire le récit d'une enquête, c'est faire le pari que la description de ses étapes, de manière associée à la livraison des observations qu'elles ont permises, aura valeur heuristique. Il s'agit donc de construire l'analyse en même temps qu'on retrace les conditions d'une enquête et les mutations d'une problématique, en assumant une dimension progressive dans l'écriture, faite à la fois de dévoilements et de déplacements, au fil des changements de points de vue, des choix stratégiques, des surprises, des déclics, ou encore de l'élaboration d'hypothèses intermédiaires ou des résultats temporaires, confirmés ou infirmés par la suite.

Enquêter et écrire : une ethnographie dialogique

Michel De Certeau écrit que « le récit n'exprime pas une pratique. Il ne se contente pas de dire un mouvement. Il le fait. On le comprend donc si l'on rentre dans la danse... dans cet entre-deux, voici qu'un plaisir de conter trouve permanence scientifique. »[2] Dans le récit le conteur est donc partie prenante, doublement, c'est-à-dire par le point de vue qu'exprime son texte mais aussi par sa présence d'observateur au sein même de l'action ; raconter et participer, participer et raconter, seraient alors intrinsèquement liés. Cependant, pour Mondher Kilani, le temps de l'écriture succède à celui du terrain et il est nécessaire de quitter le terrain pour écrire, loin de l'illusion qui « consiste à croire à une simultanéité entre l'objet "à voir" et l'acte "de voir", autrement dit à confondre la "présence" de l'anthropologue sur le terrain avec le "présent" de l'objet ethnographique. »[3]. Dans le même temps, il exprime le fait que « le terrain est un format pour organiser l'écriture » et que le travail de construction du texte anthropologique commence sur le terrain[4] à travers le dialogue que l'enquêteur tisse avec ses enquêtés, l'enquête étant alors définie comme un travail de « construction de sens dans le cadre d'une interaction discursive, d'une négociation de points de vue entre l'anthropologue et ses informateurs. »[5]. Pour lui ce temps-là est untemps signifiant qui permet au lecteur de découvrir les situations dans le même mouvement que l'enquêteur, se distinguant à la fois du présentisme parfois excessif de la description brute et de la logique chronologique de l'enchainement des faits. On touche ici à une idée importante qui est la nature dialogique du récit ethnographique, qui découle de la nature dialogique de l'enquête de terrain, idée qui dépasse et déborde largement le contexte d'étude d'une culture, typique de l'anthropologie classique[6]. Pour Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger, il y a

[1] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P59
[2] M. de Certeau, *L'invention du quotidien : 1/ Arts de faire*, *op. cit.*
[3] Mondher Kilani, « Du terrain au texte », *Communications*, 1994, vol. 58, nº 1, p. 45-60. P46
[4] *Ibid.* P50
[5] *Ibid.* P46
[6] La lecture de Monder Kilani mais aussi de Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger et de Gérard Althabe a été éclairante concernant les différentes « sortes » d'ethnographie. Mondher Kilani différencie ainsi une ethnographie dialogique et discursive, « attentive aux divers contextes de négociation », d'une ethnographie monologique (un seul point de vue) et d'une ethnographie réaliste (faisant croire à l'absence de point de vue). Il met particulièrement en garde contre l'ethnographie réaliste qui, derrière l'apparence d'un discours sans auteur est en réalité tout aussi monologique, et qui produit à la fois un effet de réel et un effet de scientificité tout en masquant la réalité du point de vue de l'enquêteur (sur le terrain) et de la subjectivité du discours (dans l'écriture). (P52) Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger exposent eux aussi ces différents modes de totalisation, d'une manière légèrement différente : une totalisation littéraire, « stylisant des personnages et des évènements pour en faire ressortir leurs traits culturels » ; une totalisation narrative, où le récit chronologique est l'élément intégrateur ; une totalisation hyper-réflexive, dans laquelle l'enquêteur est au centre et qui est « plus préoccupée, de fait, d'interroger et de rendre compte des opérations déployées par l'ethnographe pour donner [...] une intelligibilité aux activités, que de rendre compte véritablement de l'existence d'autrui » ; et enfin une totalisation dialogique dans laquelle « le travail de la réflexivité ne s'arrête pas à la première personne ». *Ibid.* P52 ; N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P47-48 ; G. Althabe, D. Fabre et G. Lenclud,

plusieurs possibilités de totaliser un travail ethnographique mais la totalisation *dialogique* est celle qu'ils défendent comme étant la plus adaptée à l'ethnographie des mondes contemporains, en ce qu'elle est la seule où « le travail de la réflexivité ne s'arrête pas à la première personne », et donc la plus à même de prendre en compte l'altérité dans le travail d'enquête[1].

Prendre le récit d'enquête comme fil rouge ne signifie donc pas raconter sa vie ou faire du carnet de terrain son journal intime[2] mais plutôt, d'une part, faire une place aux paroles des acteurs, à leurs langages, leurs analyses, leurs points de vue, à la fois sur le fond (en prenant en compte leurs propres activité critiques dans l'analyse) et sur la forme (en faisant place dans le texte, dans l'écriture, à des paroles en tant que telles, à des mots, à des manières de parler, de dire et de penser autres), et, d'autre part, intégrer le dialogue qui a pu se tisser entre les points de vue des acteurs et celui du chercheur, que ce soit dans l'enquête ou dans le texte. Les extraits de carnets de terrain, d'entretien et d'échanges auront donc une large place dans ce texte.
La situation d'entretien est un « cadre social particulier dans lequel une partie de la "mémoire" peut s'actualiser »[3] et qui fait appel à la conscience discursive des personnes. C'est aussi une « situation exceptionnelle »[4], un espace-temps privilégié de réflexivité pour les acteurs, situé non pas en dehors mais en tout cas en décalage du temps de l'action, et a priori allégé des rapports de pouvoir et des contraintes d'expression[5]. Plusieurs chercheurs ont essayé de penser spécifiquement la question de l'entretien ethnographique[6] ; il s'agit d'envisager l'entretien autant comme une situation que comme un texte et de ne pas camoufler le rôle joué par l'enquêteur dans l'entretien[7]. Dans cette enquête, les entretiens ont été principalement vécus soit sur le mode de la rencontre, quand ils concernaient des personnes auparavant inconnues et n'advenaient qu'une seule fois, soit (le plus souvent) sur le mode du dialogue réflexif, quand ils concernaient des personnes déjà connues ou régulièrement fréquentées dans l'enquête et avec qui les situations d'échanges étaient récurrentes ; dans un cas comme dans l'autre, le choix a été celui de mener des entretiens non-directifs et d'envisager ces moments comme la rencontre entre deux pensées, dans laquelle le chercheur met aussi en jeu son identité et ses questionnements au contact des autres :

> « Le temps de l'entretien est la rencontre de deux personnes qui font jouer "en miroir" leur intrasubjectivité. Si la vie ordinaire fait perpétuellement varier les facettes de chacun, comme Erwing Goffman l'a révélé, la situation d'entretien de face à face, est un moment réflexif qui se joue à deux, au cours duquel l'interviewé peut prendre conscience de son pouvoir de manipulation du réel, de sa position créative fondatrice de l'homme doté de la parole. Le double travail de l'intervieweur est d'une part d'être capable de repérer ces manipulations, la relance sur telle ou telle contradiction n'est pas impossible, mais surtout de les analyser en tant que telles. Car si le savoir construit dans le travail sociologique n'exclut pas le savoir que les acteurs ont d'eux-mêmes,

Vers une ethnologie du présent, *op. cit.* ; Gérard Althabe et Valeria A. Hernandez, « Implication et réflexivité en anthropologie », *Journal des anthropologues.*, 2004, nº 98-99, p. 15-36.
[1] N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P47-48
[2] Même si c'est aussi la publication de ce genre de textes qui a contribué à faire évoluer les pratiques et réflexions ethnographiques, et notamment la publication du *Journal d'ethnographe* de Bronislaw Malinowski en 1985
[3] Bernard Lahire (2002, P92) cité dans : L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P151
[4] S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », art cit.
[5] Concernant les entretiens réalisés dans ce travail, ce n'est que très rarement (et cela concernait plutôt des personnes situées en haut des hiérarchies, qui ont tendance à davantage « cadrer » l'entretien (son lieu, sa durée) et à très vite vouloir monter en généralité car ils pensent que c'est ce que le chercheur attend d'eux) que ceux-ci se sont résumés à des formes de redites de discours pré-construits, et souvent déjà entendus par ailleurs ou par d'autres. La plupart du temps, il fallait plutôt, comme Stéphane Beaud le décrit, en passer par le travail visant à « faire oublier le sentiment de dépréciation de soi que peuvent éprouver les enquêtés, qui ferait d'eux, a priori, des locuteurs "imparfaits" ». Il m'a ainsi fallu souvent convaincre les gens que ce qu'ils racontaient m'intéressait, et c'est intéressant car cela oblige à expliciter ses pratiques de recherche aux enquêtés. *Ibid.* P240-242
[6] *Ibid.* ; Laurent Matthey, « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergeo : European Journal of Geography*, mai 2005.
[7] « La "neutralité" de l'enquêteur est un mythe qui a la vie dure. D'une part, en situation d'entretien, le sociologue est souvent invité à donner son avis, parfois à conforter le point de vue de son interlocuteur. Le plus souvent il ne peut pas se dérober aux diverses formes discrètes d'injonction de l'enquêté ; donner son approbation constitue, au moins dans un premier temps, la seule manière de poursuivre l'échange qui fonctionne comme une sorte de carburant de l'entretien. » S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », art cit. P244

> le travail de l'un dépendant du savoir et du travail de l'autre, le plus difficile est de ne pas hiérarchiser ces deux types de connaissances. »[1]

D'autant plus dans le cadre d'une ethnographie dialogique, il s'agit d'« éviter les pièges de la fusion compréhensive et du détachement explicatif -les deux dangers symétriques de l'identification totale et de la distance formelle- »[2]. Une enquête dialogique c'est aussi la mise en jeu du point de vue du chercheur sur le terrain, rendue inévitable par les situations d'interpellation caractéristiques d'une posture impliquée (comme a pu l'être la mienne). L'interpellation du chercheur joue un rôle important dans la construction de l'analyse, car, comme l'écrit Élisabeth Pasquier à propos de son expérience de chercheur dans les jardins de la Fournillière, « seules les situations d'interpellations instituent notre posture de chercheurs. Les risques pris dans la présence en acte nous permettent d'inventer les véritables conditions de l'analyse et d'être attentifs à ce qui émerge. »[3] : « à la Fournillère, je réponds autant aux questions des autres jardiniers que j'en pose et il arrive souvent qu'on vienne spontanément me parler : je ne cherche pas à savoir, je finis par apprendre. »[4]

Si le chercheur est souvent plongé sur le terrain dans des aventures collectives, l'écriture est le plus souvent solitaire et hors-sol, et cela pose la question de l'écriture à la fois comme moteur et comme véhicule de la pensée. L'écriture des sciences sociales est en tension entre l'écriture littéraire et l'écriture scientifique[5] ; dans la première c'est la figure de l'auteur qui domine tandis que dans la deuxième elle a tendance à s'effacer derrière le discours, ce qui fait écrire à certains que « les scientifiques utilisent l'écrit plus qu'ils ne le travaillent »[6]. De nombreux chercheurs ont réfléchi et écrit sur la question de l'auteur en sciences sociales et/ou sur le rôle du texte en lui-même, de l'écriture[7]. Pour Jérôme Denis et David Pontille, l'écriture doit être réfléchie « au même titre que les méthodes employées » : « Interroger l'écriture, c'est d'une certaine manière et à un certain niveau interroger la scientificité des sciences sociales [...] pour que s'exercent pleinement les possibilités de contrôle des connaissances, le choix du type d'écriture doit être, lui aussi, exposé au lecteur et donc explicité dans le texte. Élément du contexte de l'enquête, il est une opération de recherche à part entière qui ne peut rester dans l'ombre » [8]. Clifford Geertz écrit quant à lui que la gestion de la relation entre l'auteur et le texte est aussi importante que celle de la relation entre l'observateur et l'observé et que « Écrire un texte qui puisse être en même temps un sentiment intime et un compte-rendu distancié est presque aussi difficile que satisfaire ces deux exigences pendant le travail de terrain »[9]. Pour Pierre Achard, « ce dont il s'agit, c'est de travailler consciemment une forme où la subjectivité du chercheur de terrain soit accessible à son lecteur, pour transmettre à travers un produit (le texte) une compréhension acquise en acte, à l'oral, expérience singulière donnant accès à un savoir qui n'existe que comme appropriation. »[10] Enfin, pour Rémi Hess, le moment de la thèse relève justement d'un apprentissage scientifique dans lequel devenir auteur est une étape importante, et il donne au travail de l'écriture en tant que tel un rôle primordial dans ce processus[11].

---

[1] E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.* P102
[2] *Ibid.* P168
[3] E. Pasquier, *Cultiver son jardin*, *op. cit.* p42
[4] E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.* P39
[5] Clifford Geertz écrit que « les ouvrages anthropologiques ont tendance à ressembler au moins autant à des romans qu'à des rapports de laboratoire (quoique, comme la mule, ils ne ressemblent ni aux uns ni aux autres) » Clifford Geertz, *Ici et là-bas : l'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996. P16
[6] P. Achard, « L'écriture intermédiaire », art cit. P150
[7] *Ibid.* ; C. Geertz, *Ici et là-bas*, *op. cit.* ; Roland Barthes, « Jeunes chercheurs », *Communications*, 1972, vol. 19, nº 1, p. 1-5. ; V. Dubois, « L'écriture en sociologie », art cit. ; Howard Saul Becker, *Ecrire les sciences sociales : commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2013.
[8] J. Denis et D. Pontille, « L'écriture comme dispositif d'articulation entre terrain et recherche », art cit.
[9] C. Geertz, *Ici et là-bas*, *op. cit.* P17 ; Pour lui, la question de l'écriture est inséparable de celle de l'auteur, mais il montre comment on doit se garder d'aborder celle-ci comme une question de subjectivité. Le « problème de la signature » et les nombreux débats qu'il a pu susciter viennent d'après lui d'une mauvaise appréhension de la question : alors que celui-ci est présenté comme « un problème épistémologique, à savoir comment empêcher les opinions subjectives de déteindre sur les faits objectifs », il s'agit pour lui d'un « problème de narration, à savoir comment raconter une histoire honnête aussi honnêtement que possible », le fait d'assumer ou pas sa position d'auteur dans l'écriture du texte ne changeant absolument rien (ni dans un sens ni dans l'autre) à l'objectivité ou la subjectivité des affirmations qu'il véhicule.
[10] P. Achard, « L'écriture intermédiaire », art cit. P150
[11] « En ce sens, chaque écriture de thèse est une aventure existentielle spécifique, c'est une écriture en soi et pour soi donnant une légitimité

Par le truchement de l'adjuvant de la durée et du récit d'une enquête en cascades, ce texte essaye donc à la fois d'assumer un rôle d'auteur, de faire une large place aux paroles et aux points de vue des enquêtés, de retranscrire la dimension dialogique de l'enquête, et de rentrer, timidement, en discussion avec le monde des chercheurs. Il faut le lire comme une navigation pas toujours reposante entre des attracteurs thématiques (la participation, l'espace public, le temporaire, la gentrification), des attracteurs théoriques (l'expérimentation, l'institutionnalisation, l'autonomie) et des attracteurs épistémologiques (la critique, l'implication, la réflexivité).

Un plan en trois temps, deux mouvements

> « À quoi aboutit une enquête ? De l'écrit sous forme de textes d'entretiens et de réunions enregistrées, de notes d'observation. Une sorte de grand document qui s'apparente à un bazar. »[1]

L'écriture d'une thèse est toujours une aventure, souvent laborieuse. J'ai toujours eu tendance, pour ma part, à alterner des moments d'écriture « à blanc » et des moments (plus nombreux), d'écriture par montage ; j'écris souvent « avec », « à partir de », « pour arriver à », voire « entre » des choses, ce qui a des avantages et des inconvénients, des qualités et des défauts. L'écriture, sur le terrain, est d'abord un stockage (et une manière d'organiser le stock), « une trace de ce qui, sinon, passe. »[2] L'écriture en lisant également. Réunir, trier, sélectionner, organiser, assembler, monter des morceaux et des fragments de matériaux divers et variés, matériaux de terrain bien sûr, beaucoup, mais aussi lectures, remarques, etc., et par ce travail d'assemblage, fabriquer de l'analyse, par la mise en forme faire de la mise en sens[3]. Couper, coller, copier, déplacer, l'habitude littéralement incorporée de l'écriture informatique n'est probablement pas pour rien dans ces manières de faire ; elle est une facilité et une difficulté à la fois. Informatique ou pas, une thèse reste un document linéaire, qui a un début, une fin et se lit page après page, ce qui a pu me poser de nombreuses difficultés. La gymnastique du plan a quelque chose de très agréable ; assembler, structurer, nommer, organiser, hiérarchiser, donne vite la sensation de manipuler une matière à la fois rassemblée et maitrisée, c'est gratifiant et rassurant. Rentrer dans le corps de l'écriture, pour ma part, a été, du début jusqu'à la fin, synonyme d'une remise en cause permanente de cette maitrise que donne à croire le plan : telle idée nourrit tel pan de l'analyse mais aussi tel autre ; telle scène de terrain parle de cela mais aussi de cela ; telle piste pourrait être développée dans le cadre de ce chapitre mais aussi de celui-là ; etc. Les possibilités semblent infinies, dans une certaine mesure bien sûr, et les choix ne sont pas évidents. Le déroulement du plan final tente d'exploiter au mieux la linéarité imposée, mais cela pose la question, au-delà de la thèse, de la possibilité de modes non linéaires de livraison des résultats.

La thèse se déplie en trois temps et deux mouvements, chaque temps constituant une partie et chaque mouvement le déplacement qui fait la charnière de l'une à l'autre. Les trois parties doivent être comprises à la fois comme trois étapes successives de l'enquête et comme trois angles d'attaque différents du sujet.

à son auteur. Tout porte à penser que l'écriture d'une thèse est bien un moment de production d'une oeuvre à la fois individuelle et collective, qui doit être une synthèse d'un moment intégrant la théorie et la pratique, la construction d'une pensée et l'appropriation d'un terrain. Même si un travail de synthèse ou de compilation peut naturellement participer de l'élaboration de la thèse, devenir auteur de son oeuvre-thèse revient principalement à inscrire un point de vue spécifique sur l'objet, à développer sa pensée dans l'écriture. Écrire relève d'une complexité de facteurs, qui s'organisent autour de l'idée que l'on a une oeuvre à produire. À ce moment il faut affronter l'autodidacte qui est en nous, et la difficulté à produire son oeuvre par soi-même. En plus d'être un cheminement existentiel, une thèse en sciences humaines est aussi une épreuve d'écriture avant d'être une démarche purement scientifique. » Rémi Hess, *Produire son oeuvre : le moment de la thèse*, Paris, Teraedre, 2003.

[1] G. Althabe et V.A. Hernandez, « Implication et réflexivité en anthropologie », art cit. P9

[2] P. Achard, « L'écriture intermédiaire », art cit. P152

[3] J. Denis et D. Pontille, « L'écriture comme dispositif d'articulation entre terrain et recherche », art cit.

Trois étapes de l'enquête :

Partie 1 : des projets et leurs résultats (registre opérationnel, suivi de projet)

- ⇨ **mouvement** : des résultats aux effets

Partie 2 : des projets et leurs « carrières d'usage » (ethnographie de plein air, participation observante du quotidien)

- ⇨ **mouvement** : des effets à la « portée »

Partie 3 : des projets et leur portée institutionnelle (suivi des acteurs en situations et en circulations, dialogue réflexif)

Trois angles d'attaque du sujet :

Partie 1 : l'aménagement participatif des espaces publics comme commande publique et prestation professionnelle

- ⇨ **mouvement** : au-delà de « la participation » et de « l'aménagement », saisissements et cogestion

Partie 2 : les dimensions sociales et politiques des espaces publics comme lieux d'interaction entre action publique et pratiques habitantes

- ⇨ **mouvement** : action publique et pratiques habitantes, entre « reproduction » et « transformation »

Partie 3 : les processus d'expérimentation et de transformation de l'action publique

Dans chaque partie, l'organisation en chapitres correspond à des usages différents.
La première partie s'organise en lien avec le registre de l'analyse de projet de manière chronologique autour : d'un chapitre introductif, qui fait rentrer le lecteur sur les terrains, pose les enjeux des projets étudiés, trace leurs généalogies et brosse à grands traits leurs contextes ; puis de deux chapitres qui abordent chacun de manière détaillée une dimension du projet : la phase d'implication habitante et la manière dont les prestataires mobilisés la mettent en œuvre pour le chapitre 2, l'enjeu du lien entre l'implication habitante et les interventions temporaires avec le processus de conception et les projets d'aménagement pérennes pour le chapitre 3.
La deuxième partie s'organise autour de deux grands chapitres. Le premier aborde la manière dont les expériences observées produisent des lieux atypiques et appropriés ainsi que des « bougés » à l'interface entre pouvoirs publics et pratiques habitantes concernant la prise en charge de ces lieux mais aussi de toute une série de « problèmes » y trouvant place, entre saisissement, délégation et cogestion, ensauvagement et domestication, déprise et maitrise, interrogeant de fait les paradoxes de l'autonomie. Le deuxième réinterroge ces projets du point de vue des mutations urbaines, spatiales et sociales, au cœur desquelles ils prennent place, puis s'attarde sur les rôles que les acteurs font jouer au « temporaire » dans ces contextes.
La troisième partie fait le choix de suivre « à la trace » la portée institutionnelle des expérimentations et s'organise donc autour d'un corps principal constitué de deux chapitres portant chacun sur un des deux terrains et permettant de développer les spécificités de l'enquête et de l'analyse issues de chacun d'eux ; ces deux chapitres sont, en amont et en aval, « encadrés » par des temps introductifs et conclusifs de teneur méthodologique. Le travail de conclusion de cette partie est directement croisé avec l'ensemble de la thèse pour constituer le corps de la conclusion générale.

Une enquête en images

Enfin, une large place est faite dans ce travail à l'image, et plus particulièrement à la photographie. Cela ne repose pas uniquement sur une sensibilité personnelle ou un réflexe d'une paysagiste de formation davantage formée à communiquer en images qu'en mots, mais bien sur la conviction que celles-ci ont un rôle à jouer à la fois dans l'enquête, dans l'analyse et dans la livraison de celle-ci. En sciences sociales, l'image est souvent absente, souvent réduite au statut d'illustration, souvent peu qualitative. L'absence d'images est souvent concomitante d'un déficit de prise en compte de la matérialité des espaces et des objets, voire de celle des corps. Pourtant, plusieurs chercheurs en ont montré le potentiel heuristique et scientifique[1]. La photographie y est mise en avant à travers sa force figurative, son caractère d'indice, sa capacité à restituer les détails de l'action et des situations, à travers le fait qu'elle constitue non pas une représentation mais une trace de la réalité sociale, parce qu'elle peut devenir un outil d'enquête et un support de dialogue avec les enquêtés, ou encore parce qu'elle permet une pensée en image qui produit du sens différemment que l'écriture ne le fait.

Je n'ai pas, dans cette thèse, mené à proprement parler un travail « sur » la photographie ; elle a seulement constitué, au même titre finalement que le carnet de terrain et donc avec une certaine ampleur, un support d'enregistrement assez systématique de ce qu'il se passait sur le terrain et de ce que j'y voyais. Ce « stock » a subi, au même titre que le carnet de terrain, un travail de tri, de sélection, d'assemblage, d'interprétation, de commentaire. Des visuels divers, y compris des photographies, sont intégrés au fil de l'écriture dans le texte : ce sont des documents qui sont nécessaires de manière précisément située pour accompagner le propos. Mais le choix qui a été fait est le suivant : la majeure partie des photographies sont livrées de manière indépendante au corps du texte, à travers deux carnets photographiques, un par terrain, constitués d'une série photographique commentée. Ces deux carnets photographiques sont tirés dans un volume à part (Volume 2)[2]. Étant donné que ces carnets réunissent la très grande majorité de la figuration de l'enquête, ils sont indispensables à la lecture (ce ne sont surtout pas des annexes !). Ils proposent par ailleurs une lecture transversale, par terrain, qui ne suit pas la structuration du plan, il est donc important que le lecteur garde en tête que, même s'il risque de les lire plutôt au démarrage, ils nourrissent le propos et accompagnent le texte tout au long du travail[3] ; je l'encourage donc à y revenir régulièrement dans le cours de sa lecture. Le lecteur assidu pourra relever quelques redites entre ces documents et le texte principal ; j'ai essayé de les éviter au maximum, mais ces carnets photographiques ont aussi pour vocation de pouvoir être lus de manière indépendante et nécessitent pour cela un minimum de contenu.

L'unité de ces séries photographiques repose principalement sur une unité de lieu : elles montrent ce qui se passe « là » et que là. L'unité de point de vue est partiellement respectée : elle l'est quasiment sur le terrain bruxellois, où la majorité des photographies ont été prises par moi-même ; elle l'est moins sur le terrain nantais, où toute une partie des photographies proviennent des acteurs eux-mêmes, en particulier celles montrant des moments d'activités (réunions, chantiers, présentations, fêtes, etc.). Cette différence s'explique par les modalités d'enquête spécifique sur les deux terrains et par le fait que, pour plusieurs raisons, prendre des photographies dans le cours

[1] Albert Piette, « Les détails de l'action. Écriture, images et pertinence ethnologique », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, octobre 1998, nº 6, p. 109-128 ; Albert Piette, « La photographie comme mode de connaissance anthropologique », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, mars 1992, nº 18, p. 129-136 ; Jean Cuisenier et Anne Monjaret, *Arrêt sur images : photographie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007 ; Sylvaine Conord, « Usages et fonctions de la photographie », *Ethnologie francaise*, octobre 2007, vol. 37, nº 1, p. 11-22 ; Sylvain Maresca, « Photographes et ethnologues », *Ethnologie francaise*, octobre 2007, vol. 37, nº 1, p. 61-67 ; François Laplantine, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996. ; Howard Saul Becker, « Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme », *Communications*, 2001, vol. 71, nº 1, p. 333-351. Howard Saul Becker, « Les photographies disent-elles la vérité ? », *Ethnologie francaise*, octobre 2007, vol. 37, nº 1, p. 33-42.

[2] Par ailleurs, pour des raisons techniques liées à l'impression du manuscrit, les planches visuelles intégrées directement dans ce manuscrit n'ont pu l'être que par blocs situés à la toute fin de chaque chapitre, on engage donc le lecteur à s'y référer.

[3] Ces deux séries photographiques nourrissent surtout les parties 1 et 2, la partie 3 ayant une approche à la fois moins « matérielle » et plus dézoomée. Il aurait d'ailleurs été intéressant de pouvoir mener une enquête photographique sur les activités et transformations institutionnelles comme j'ai pu le faire sur celles des lieux et des liens, mais c'est certainement moins évident (à la fois de « le faire » et à la fois que ça rende quelque chose…) de photographier bureaux, réunions, débats et circulations d'idées ! À ce propos voire le travail d'investigation photographique de Pauline Ouvrard sur les coulisses de l'agence d'urbanisme de Nantes St Nazaire dans sa thèse et le travail photographique de Laurent Devisme sur les bureaux des professionnels dans son HDR : L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* ; P. Ouvrard, *Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses*, *op. cit.*

de l'action a été moins évident pour moi sur le terrain nantais. L'unité de temps n'est pas respectée, et c'est volontaire : il s'agit de montrer les lieux, les gens, les moments, à la fois à travers des formes de permanence et dans des états différents, montrer la manière dont ils évoluent, changent de visage, se solidifient ou au contraire disparaissent. L'unité de temps est donc dominée par l'unité de lieu : des photographies montrant un même endroit prises à des moments différents sont juxtaposées, pour permettre un va et vient[1]. Ces deux séries ne cherchent pas forcément à être équivalentes ou à se ressembler ; leurs différences expriment, de fait, des différences entre des manières d'enquêter différentes [2] et entres les terrains eux-mêmes. Ces carnets photographiques jouent donc un rôle dans la volonté de faire une place à l'œil dans des pratiques (d'écriture, de lecture) largement logocentriques[3], de restituer sa dimension physique à la vie sociale[4], et, plus largement, d'affirmer l'importance, dans les sciences sociales, de l'expression de l'expérience urbaine[5].

[1] Albert Piette mentionne la possibilité heuristique du va et vient entre les images (c'est-à-dire entre des époques différentes, des lieux différentes, des points de vue différents), et entre l'image et l'objet A. Piette, « Les détails de l'action. Écriture, images et pertinence ethnologique », art cit.
[2] Voir Conclusion générale.
[3] Mathieu Berger, « L'espace public tel qu'il a lieu », *Revue française de science politique*, 2016, nº 66.
[4] Sophie Houdart et Olivier Thiery (eds.), *Humains, non-humains : comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2011.
[5] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* Voir à ce propos les pages 121 à 126

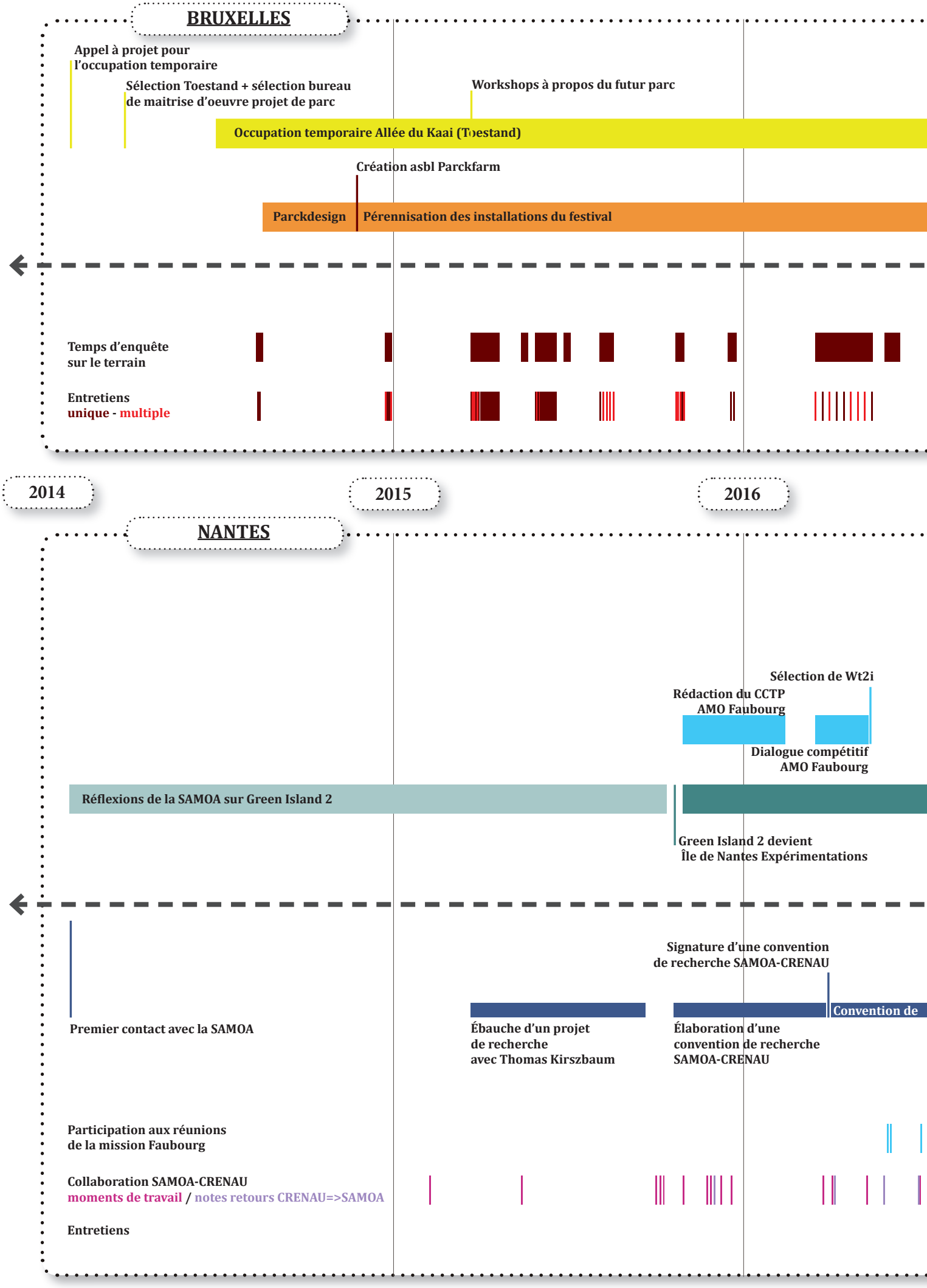
BRUXELLES
Appel à projet pour
l'occupation temporaire
Sélection Toestand + sélection bureau
de maitrise d'oeuvre projet de parc
Workshops à propos du futur parc
Occupation temporaire Allée du Kaai (Toestand)
Création asbl Parckfarm
Parckdesign
Pérennisation des installations du festival
Temps d'enquête
sur le terrain
Entretiens
unique - multiple
2014
2015
2016
NANTES
Sélection de Wt2i
Rédaction du CCTP
AMO Faubourg
Dialogue compétitif
AMO Faubourg
Réflexions de la SAMOA sur Green Island 2
Green Island 2 devient
Île de Nantes Expérimentations
Signature d'une convention
de recherche SAMOA-CRENAU
Premier contact avec la SAMOA
Ébauche d'un projet
de recherche
avec Thomas Kirszbaum
Élaboration d'une
convention de recherche
SAMOA-CRENAU
Convention de
Participation aux réunions
de la mission Faubourg
Collaboration SAMOA-CRENAU
moments de travail / notes retours CRENAU=>SAMOA
Entretiens

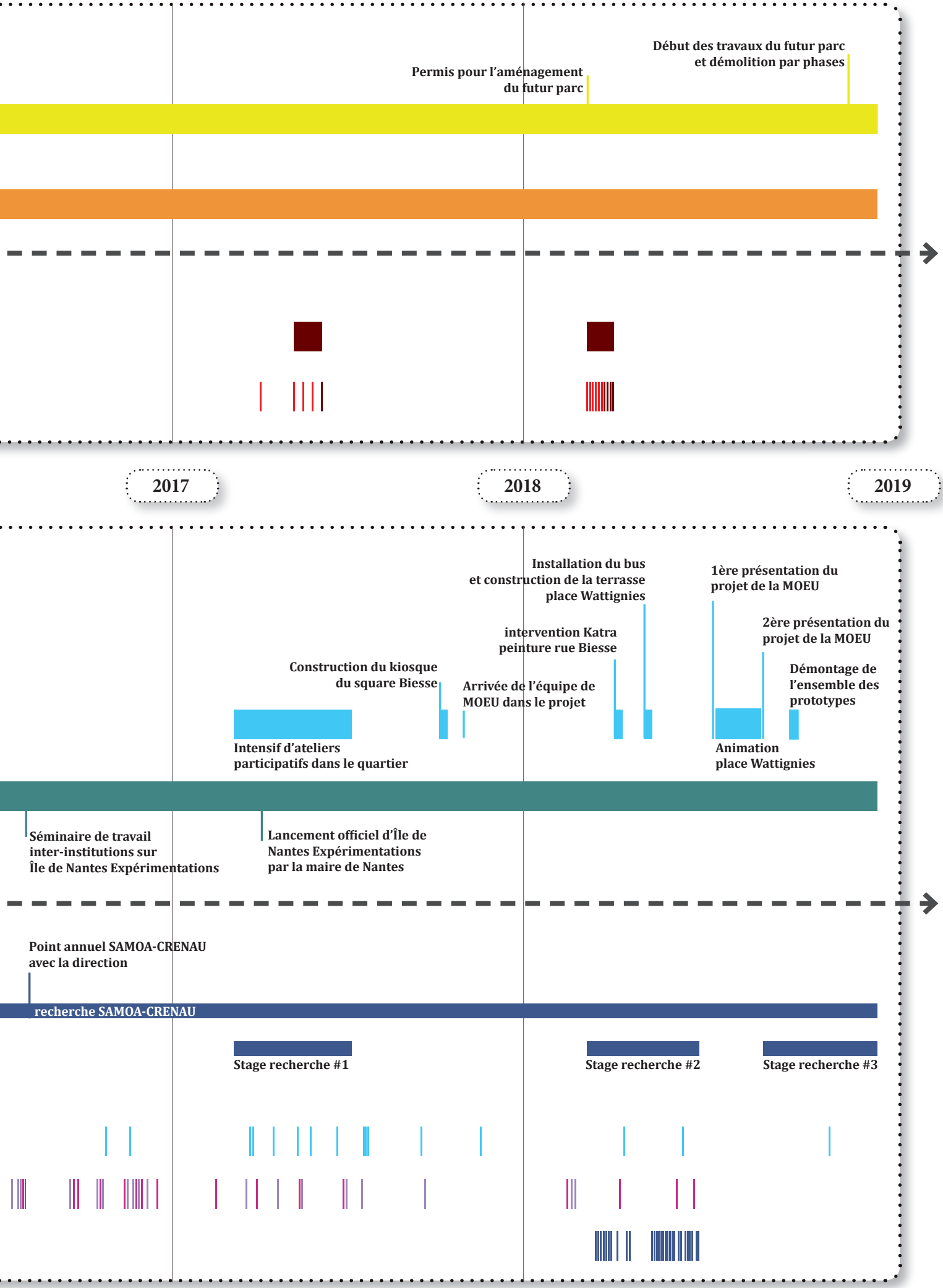
Début des travaux du futur parc
et démolition par phases
Permis pour l'aménagement
du futur parc
2017
2018
2019
Installation du bus
et construction de la terrasse
place Wattignies
1ère présentation du
projet de la MOEU
2ère présentation du
projet de la MOEU
intervention Katra
peinture rue Biesse
Construction du kiosque
du square Biesse
Arrivée de l'équipe de
MOEU dans le projet
Démontage de
l'ensemble des
prototypes
Intensif d'ateliers
participatifs dans le quartier
Animation
place Wattignies
Séminaire de travail
inter-institutions sur
Île de Nantes Expérimentations
Lancement officiel d'Île de
Nantes Expérimentations
par la maire de Nantes
Point annuel SAMOA-CRENAU
avec la direction
recherche SAMOA-CRENAU
Stage recherche #1
Stage recherche #2
Stage recherche #3

Première partie.

Des projets à l'épreuve de l'enquête.

Analyser des projets du point de vue de leurs objectifs

> « Le refus des réductions et des simplifications ainsi que le scrupule descriptif trouvent ici leur justification politique : ne décrire que pour critiquer, c'est ôter au débat et au jugement une partie de ses ressources. C'est trancher clandestinement, de manière anticipée, sur ce qui mérite ou pas d'être envisagé, discuté. L'exigence descriptive qui est au coeur de la démarche ethnographique prend donc tout son sens dans une acception étendue du travail critique. [...] il devient indispensable de rendre justice à la réalité et à sa complexité, avant de pouvoir formuler quelque critique que ce soit. La temporalité est ici encore décisive : il s'agit d'abord de décrire et de comprendre ce dont on parle, selon une perspective interne, avant de prétendre formuler des jugements en extériorité [...] de commencer par décrire le sens le plus positif que peuvent revêtir les activités, pour les personnes qui les accomplissent, avant d'envisager ces activités dans ce qu'elles ratent ou qui leur manque. Ce « détour » par la perspective interne aux enquêtés n'est pas anecdotique. [...] Pour autant, ceci ne voue pas à s'arrêter à ce moment, ni à faire de cette phase de compréhension (interne) le signe d'une adhésion, moins encore d'un point d'arrêt de l'enquête. Cela consiste à affirmer que la description la plus juste possible est un moment incontournable de l'analyse, et ceci, à l'horizon de la critique elle-même. Faute de quoi, la critique n'a simplement pas prise : elle rate son objet, littéralement. »[1]

La première partie adopte le registre de l'analyse de projet et décrit l'élaboration, la réalisation et une partie des résultats des dispositifs participatifs étudiés dans l'enquête. J'y rentre sur le terrain, et y fait rentrer le lecteur avec moi : les protagonistes en sont les projets, c'est-à-dire en premier lieu leurs commanditaires et « leurs » enjeux opérationnels, « leurs » prestataires et « leurs » publics. Cette première partie correspond, dans le récit de l'enquête, à un premier temps dans le cheminement d'une apprentie chercheure encore fortement imprégnée de normativité, voulant enquêter sur pourquoi les projets marchent ou ne marchent pas et comment faire pour qu'ils marchent mieux. Mais cette partie correspond aussi (et, désormais, surtout[2]), dans la manière dont l'organisation de l'écriture soutient la livraison de l'analyse, à la volonté de jouer le jeu du terrain. « Jouer le jeu »[3], cela signifie « prendre au sérieux »[4] les perspectives des acteurs impliqués dans ces projets, ce qu'ils en disent, ce

[1] M. Berger, D. Cefaï et C. Gayet-Viaud, *Du civil au politique*, *op. cit.* P23
[2] Je n'aurais pas conservé l'entièreté d'une première partie de thèse seulement pour donner à voir la tendance normative de ma recherche à son démarrage…
[3] M. Berger, D. Cefaï et C. Gayet-Viaud, *Du civil au politique*, *op. cit.*
[4] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.*

qu'ils y cherchent, ce qu'ils en pensent, ce qu'ils disent y trouver, comment ils les justifient, comment ils les jugent. Il s'agit d'adopter dans un premier temps un prisme d'analyse assez factuel et opérationnel, de « se tenir » à analyser les projets et ce qu'il s'y passe. Cela signifie, comme le décrit très bien la citation ci-dessus, faire le détour par la perspective interne aux enquêtés avant d'envisager un travail critique synonyme de distanciation. Ce travail s'appuie sur une présence du chercheur au plus près de ce qui advient pas à pas sur le terrain, entretenant avec les acteurs un dialogue soutenu et pris dans le cours de l'action. L'unité de temps et de lieu de cette partie est celle des projets. Elle est à la fois chronologique (suivant le déroulement des projets, leurs étapes) et thématique, mobilisant les deux terrains dans le même geste analytique, tantôt de manière juxtaposée et tantôt de manière croisée, même si le terrain nantais y est un peu plus abordé que le terrain bruxellois. À l'échelle de la thèse, cette première partie remplit aussi le rôle de faire rentrer le lecteur de plein pied dans les terrains et leur matérialité, de donner à comprendre le déroulement et l'enchainement des faits, et est donc un peu plus roborative que les autres en termes de matériaux de terrains.

Le premier chapitre est un chapitre introductif qui fait rentrer le lecteur sur le terrain par la rencontre du chercheur avec les initiateurs des projets étudiés. Il s'attache à reconstruire, par des récits extraits d'entretiens et par leurs remises en contexte, les généalogies présidant à cette volonté de faire autrement ainsi que les choix qui ont déterminé la matérialisation de cette volonté dans des projets concrets. Les enjeux et objectifs des projets y sont décrits et analysés, et notamment la manière dont ceux-ci se définissent comme « différents ».
Le deuxième chapitre se focalise sur la dimension d'implication habitante de ces expériences. Il prend comme point de départ l'entrée en scène des acteurs intermédiaires (professionnels de la participation, associations) recrutés par les pouvoirs publics pour mener à bien ces missions. L'enquête y suit de près l'activité de ces acteurs au contact des habitants et comme intermédiaires entre les habitants et les pouvoirs publics, la manière dont leur investissement matérialise et transforme les projets, et les questions que cela soulève, que ce soit en termes de participation habitante, de formats d'intervention ou d'engagements professionnels.
Le troisième chapitre déplace la focale de l'enquête sur l'enjeu du lien entre implication habitante et processus de conception, entre interventions temporaires et projet d'aménagement pérenne. On y explore l'enjeu du partage du projet, des questions de traduction, le lien entre usages et projet, les interactions entre déjà-là et projection, les limites floues et mouvantes entre aménagement, gestion et animation, ou encore le rôle joué par les cultures professionnelles entre concepteurs, aménageur et gestionnaire.
Enfin, un dernier moment permet de tirer quelques premiers éléments de conclusion et de faire la transition en revenant sur la manière dont le déroulement des projets remet en question les attentes des acteurs et celles du chercheur, et conduit l'enquête à une série de déplacements qui ouvrent sur la deuxième partie.

notre coin du quartier
Ons buurtpleintje

Double-page précédente : plaine de jeux auto-construite à l'emplacement du futur parc Bonnevie à Molenbeek, années 1980.

Chapitre 1.

Le pourquoi du comment.
Origines, intentions, justifications.

1. Généalogies d'un « faire autrement », entre ruptures et continuités

Ce premier chapitre vise à rendre compte de la manière dont les acteurs initiateurs des projets étudiés en retracent la généalogie à travers une sorte d'état de l'art institutionnel. Ces généalogies sont construites à l'échelle des pratiques de ces acteurs, et donc dans une histoire assez récente, au fil d'expériences jugées réussies ou déceptives, constituant les jalons d'un chemin qui amène les acteurs à entreprendre ces projets-là à ce moment-là et de cette manière-là, et à justifier, par cette expérience, les objectifs et les méthodes choisis. J'ai fait le choix de faire cela par l'entremise de deux longs morceaux de terrain, qui sont des récits augmentés de la manière dont on m'a raconté les origines et les promesses de ces projets quand je suis arrivée sur le terrain. Il s'agit donc à la fois de retracer la généalogie d'une commande et de rendre compte d'un récit fondateur. Il semble nécessaire, pour donner au lecteur les clés indispensables à la compréhension des descriptions et analyses qui suivront, d'en passer par cette longue plongée dans chacun des deux cas : l'idée est aussi de faire rentrer le lecteur avec le chercheur sur le terrain, de lui faire vivre ces premiers contacts qui ont été à la fois des portes d'entrée et des perspectives pour aborder les terrains. Ces récits extensifs sont également l'occasion d'effleurer en situation de dialogue avec les acteurs un certain nombre de sujets et de questions que l'on retrouvera ensuite abordé dans l'ensemble du travail ; ils font donc ainsi plus largement office d'introduction aux problématiques rencontrées sur le terrain. À l'issue de chaque récit, ceux-ci sont complétés par une remise en situation à la fois historique et géographique, afin d'apporter les éléments nécessaires à la compréhension du contexte urbain, spatial, et politique[1]. Il y est en premier lieu question de réinscrire ces projets dans une généalogie plus large, à la fois de

[1] La tentation était forte, pendant une longue période de la recherche, d'apporter beaucoup d'éléments de contexte concernant le cas bruxellois, puisque j'y étais étrangère et la plupart de mes lecteurs également, et d'être beaucoup plus elliptique sur le contexte du cas nantais ; ce décalage étant aussi dû à des manières différentes d'enquêter sur les deux terrains, participant parfois d'un effet de contraste sur lequel je reviens dans la Conclusion générale de ce travail. J'ai essayé ici de rétablir ce déséquilibre, car il n'y a évidemment pas de raisons à ce que mon lecteur ait une meilleure connaissance de l'un ou l'autre des contextes.

l'histoire de la ville et de l'urbanisme, de ses éventuelles contestations, et de les replacer localement dans l'histoire récente et le contexte actuel de la participation. Ensuite, de manière plus légère mais aussi plus illustrative, l'objectif était de répondre à la question de « pourquoi là ? » en prenant le temps de montrer les territoires dans lesquels ces projets s'implantent.

L'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai*, préfigurer un parc régional le long du canal

La Région Bruxelles-Capitale est une ville-région dans un État fédéral. Les institutions belges sont divisées entre le fédéral, le régional et le communautaire, chaque niveau de gouvernance ayant ses propres compétences. Les trois régions (Région Wallone, Région Flamande, Région Bruxelles-Capitale) et les trois communautés linguistiques (francophone, néerlandophone, germanophone), ont ainsi chacune des compétences spécifiques, les compétences territoriales (« sur les choses ») relevant plutôt des Régions et les compétences personnalisables (« sur les humains ») relevant plutôt des Communautés linguistiques. Il faut noter que Bruxelles est à la fois capitale de la Belgique, capitale de la Région Flamande et de la Communauté néerlandophone de Bruxelles[1], et une région officiellement bilingue[2]. À cela s'ajoutent les 19 communes de la région bruxelloise avec leurs propres champs et modalités d'action[3]. Toute une série d'administrations ou d'organisations fédérales, régionales et communales sont ainsi concernées par l'aménagement urbain, plus ou moins opérationnelles, telles que Beliris, l'IBGE ou Bruxelles Mobilité, ou stratégiques, telles que l'ADT (Agence de Développement Territorial) ou le BMA (Bouwmeester-Maitre architecte).

L'IBGE (Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement), aussi appelée BE (Bruxelles environnement) ou BIM (Leefmilieu Brussel)[4], est l'administration régionale de l'environnement et de l'énergie. C'est un organisme pararégional de type A[5]. Créée en 1989 autour d'une équipe d'une cinquantaine de personnes, c'est aujourd'hui une administration dont l'effectif compte environ un millier d'employés répartis dans plusieurs services et couvrant un grand nombre de missions[6]. La Division Espaces Verts, concernée par cette enquête, regroupe des chefs de projets et des architectes paysagistes, des jardiniers, des gardiens et des gardiens-animateurs, et assure donc des fonctions d'étude, de maitrise d'ouvrage, de conception, de gestion (entretien technique) et de médiation (animation sociale, sensibilisation, accompagnement de jardins partagés, etc.). En tant qu'administration, l'IBGE est directement sous la tutelle du Ministre en charge de l'Environnement, même si elle jouit d'une sorte d'autonomie du fait de son inscription dans le temps à travers les mandats électoraux. Les projets étudiés ici ont été initiés sous le mandat de la Ministre Evelyne Huytebroeck (parti Écolo), mais l'enquête s'est déroulée dans le temps du mandat de la Ministre Céline Frémault (CDH, Centre Démocrate Humaniste) l'ayant

[1] Région Flamande et Communauté néerlandophone ayant fusionné leurs institutions, ce qui n'est pas le cas de la Région Wallonne et de la Communauté francophone.
[2] Il faut aussi noter qu'en région bruxelloise officient donc la COCOF (Commission Communautaire Francophone), la COCON ou VGC (Commission Communautaire Flamande, *Vlaamse Gemeenschapcommissie*) et la COCOM (Commission Communautaire Commune)
[3] La commune de Bruxelles-Ville, noyau central dit le « Pentagone » est relativement petite comparée à la région. Les 19 communes sont ainsi : Anderlecht, Bruxelles, Ixelles, Etterbeek, Evere, Ganshoren, Jette, Koekelberg, Auderghem, Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Saint-Gilles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Uccle, Forest, Watermael-Boitsfort.
[4] La plupart des acronymes sont ainsi dédoublés à Bruxelles, qu'ils désignent des organisations (IBGE-*BIM*, ADT-*ATO*, STIB-*MIVB*) ou des documents techniques. On utilisera ici IBGE, étant le terme qui, à l'oral a été de loin le plus utilisé par nos interlocuteurs, qu'ils soient francophones ou néerlandophones.
[5] Il y a quatre types d'organismes pararégionaux à Bruxelles : les organismes d'intérêt public de type A qui dépendent en ligne directe d'un Ministre de tutelle, les organismes d'intérêt public de type B qui dépendent de plusieurs Ministres de tutelle, les organismes pararégionaux de droit ou d'intérêt public dont le Conseil d'Administration comporte des administrateurs désignés par le Gouvernement bruxellois, et des ASBL d'intérêt régional.
[6] Qualité de l'air, énergie, sols, nuisances sonores, ondes électromagnétiques, planification de la gestion des déchets, production, construction et consommation durable, nature et biodiversité, bien-être animal, gestion de la Forêt de Soignes, des espaces verts et des zones naturelles, gestion des cours d'eau non navigables, lutte contre le changement climatique.

remplacée au moment des élections régionales de 2014, au début de l'enquête. Les bureaux de l'IBGE, auparavant situés à Woluwe (une commune à l'est de Bruxelles), ont déménagé au début de cette recherche au cœur du terrain-même de l'enquête, à savoir dans un nouveau bâtiment sur le site de Tour et Taxis, situé exactement entre le *l'Allée du Kaai* et *Parckfarm*. La fréquentation assidue de ces lieux a donc aussi permis d'interagir facilement avec les personnes de l'IBGE, dans leurs bureaux et sur le terrain. Cette enquête a notamment permis de s'entretenir de manière très régulière avec Andrea Urbina Padin (responsable du projet de *l'Allée du Kaai* et de la démarche des parcs à vocation sociale) et Martine Cantillon (responsable de *Parckdesign* et des évènements culturels et artistiques dans les parcs), ainsi que de réaliser une douzaine d'entretiens avec d'autres personnes de l'IBGE aux missions diverses (directeur division espaces verts, directeur service développement et participation, accompagnement des jardins partagés, gestion des espaces verts, gestion des équipes de gardiens-animateurs, stratégie de planification, suivi technique maitrise d'ouvrage)[1].

L'expérience des parcs à vocation sociale dans le « croissant pauvre »

Une fois le projet de thèse validé, me voilà à Bruxelles en juillet 2014. Durant ces deux premières semaines de « terrain », je n'ai pas trop de prises. Je suis étrangère, et l'écrire aujourd'hui m'est étonnant au sujet d'un territoire devenu si familier. Je participe pourtant au « workshop » organisé par *BC architects*[2] qui sont membres de l'équipe qui gère l'occupation temporaire, pour construire des jeux en bois avec/pour les enfants. On est quelques-uns, tous jeunes architectes ou paysagistes, en ce mois de juillet, tour à tour gris et pluvieux puis caniculaire. Le lieu, qui s'appelle déjà *Allée du Kaai*[3], prématurément animé, est encore inconnu du quartier, donc peu fréquenté. Nous passons deux semaines dans une bulle assez solitaire, entre les hangars et le chantier de construction. Mon rayon d'exploration reste assez faible. Je ne rencontre pas grand monde. Les « mecs » de Toestand viennent à peine nous voir, je les identifie encore mal, ils ne m'identifient pas du tout et ne commencerons à me saluer « en connaissance de cause » que lors de ma première phase de terrain plus longue, en mars 2015, 8 mois plus tard. Ils parlent essentiellement néerlandais entre eux, moi je débarque et n'avais pas anticipé cette aspect-là du terrain bruxellois.

Dans cette ambiance, j'ai rendez-vous une journée de mi-juillet avec Andrea Urbina Padin[4], la personne responsable de ce projet et de la participation à l'IBGE. Je m'attends à un rendez-vous dans un bureau (l'IBGE a

[1] Voir liste complète des entretiens réalisés en annexe.

[2] Brussels Cooperation Architects and Studies: http://www.bc-as.org/

[3] C'est une récurrence dans le contexte bruxellois et en particulier dans les milieux un peu militants, que de donner des noms bilingues. Soit, comme ici, il est choisi de mettre un mot en français et un en néerlandais, soit, comme souvent, la syntaxe inverse des mots dans les deux langues permet de construire des phrases valises : par exemple les journées portes ouvertes de *l'Allée du Kaai* s'appellent « Journée *Allée du Kaai* dag ». La spécificité de Bruxelles est d'être une ville-région officiellement bilingue. À Bruxelles, si un grand nombre de langues sont en réalité parlées, le français et le néerlandais sont les deux langues officielles et les plus fréquentes (les proportions de francophones et de néerlandophones sont des chiffres donnant toujours lieu à des débats et des réactions vives dans lesquels je n'ai pas envie de rentrer ici, d'autant plus que de nombreuses voix relativisent ces statistiques et critiquent le fait que les nombreux bruxellois n'étant ni néerlandophones ni francophones (si l'on en croit les chiffres, variables et non officiels, envrion 5% des bruxellois seraient néerlandophones, environ 30-35% seraient francophones, ce qui laisse un reste de minimum 60% de bruxellois pour qui ni le français ni le néerlandais ne sont la langue maternelle), soient comptabilisés de manière un peu artificielle dans ces deux catégories (de la même manière qu'ils sont, comme les francophones et les néerlandophones d'ailleurs, sommés, dans le cadre de leurs parcours scolaire, de leurs activités culturelles ou de leur engagement associatif, de choisir entre deux mondes divisés par la frontière linguistique)). Le terrain de cette recherche se situe dans un contexte (à la fois en termes de lieux : entre le nord-est de Bruxelles-ville, Molenbeek et Laeken ; et en termes d'acteurs mobilisés et actifs), assez mélangé sur cet aspect-là (disons pour aller vite que la majorité des habitants présents sur les lieux observés sont francophones, mais que la plupart des acteurs professionnels et militants sont néerlandophones). De fait, j'ai rencontré au cours de l'enquête de terrain de nombreuses situations où je ne comprenais pas, ou à moitié ce qu'il était dit (puisque le fait d'alterner entre les deux langues, lors d'une prise de parole en public ou d'une présentation officielle, est aussi une pratique courante parmi certains acteurs). Ma présence a parfois donné lieu, mais pas du tout de manière systématique, à ce que les personnes modifient ou adaptent leur pratique à ce sujet (notons qu'être une « française de France », même si les français sont parfois jugés par certains comme très (trop) présents à Bruxelles, a souvent été un avantage (je sentais qu'on m'offrait une forme de sollicitude dont n'aurait jamais pu bénéficier un belge francophone qui n'aurait pas ou mal compris le néerlandais). Cette question de la langue réapparaitra régulièrement dans l'enquête bruxelloise.

[4] Note au lecteur au sujet de l'identification des enquêtés dans ce travail : le sujet de l'identification, ou de l'anonymat, des enquêtés dans le texte final est quelque chose qui a été extrêmement complexe et difficile à trancher, entre, d'un côté, la volonté de ne ni nuire aux acteurs ni singulariser de trop l'analyse, et, d'un autre côté, la volonté de suivre les engagements des individus au-delà de leurs appartenances

encore à cette époque-là ses bureaux à Woluwe, plus tard ils déménageront à deux pas, sur le site de Tour et Taxis, facilitant grandement la quotidienneté des échanges) mais elle me rejoint à *l'Allée du Kaai* et, après quelques minutes d'inattention entre deux discussions avec Toestand et la résolution d'un problème technique, elle me propose de m'emmener en voiture faire un tour des parcs. Ce moment de terrain, en plus d'être un temps privilégié d'explicitation *in situ* de la filiation qu'entretient ce projet avec l'historique des pratiques de l'IBGE, est assez exemplaire de la curieuse ouverture du terrain bruxellois, qui n'a cessé de me surprendre car, sans être systématique, l'accessibilité des personnes a été assez marquante. Sans que je n'aie eu le temps de formuler un questionnement ciblé ou une attente très précise, me voilà donc partie avec elle qui me trimballe dans sa voiture à travers Bruxelles d'un parc à l'autre, au fil de quelque chose qui prend assez vite la tournure d'une visite initiatique, puisqu'elle veut m'expliquer, un, ce qu'elle fait elle à l'IBGE, deux, d'où ça vient tout ça, et trois, ce que ça donne en vrai.

> « *Alors, la commune de Bruxelles c'est le Pentagone, ensuite il y a la première et la deuxième couronne, à Bruxelles c'est le centre qui est pauvre et la périphérie qui est riche. La priorité de la Région c'est de faire des parcs en deuxième couronne, c'est là qu'il en manque. On dit que Bruxelles est une ville très verte mais c'est à cause de la Forêt de Soignes, et aussi des cœurs d'îlots et des jardins privés, il y a des zones en grave déficit d'espaces verts, dans les anciens quartiers industriels. La division des espaces verts c'est à peu près 50% de l'IBGE, on a une centaine d'espaces verts, organisés en trois zones, le centre et le Cinquantenaire, l'ouest et le nord, l'est et le sud. Pour chaque zone on a un ingénieur agronome, un architecte paysagiste, des jardiniers et des gardiens. Moi j'ai un rôle transversal sur toutes les zones mais surtout sur les parcs à vocation sociale et je gère aussi les gardiens de la zone sud-est, alors que la plupart des parcs à vocation sociale sont dans la zone nord-ouest, du coup je les gère aussi, c'est stupide mais bon c'est comme ça, c'est l'administration*[1] *! À l'IBGE, on a l'habitude de gérer les grands parcs Léopold II*[2]*. Les parcs historiques beaux et tout, c'est des parcs pour se promener, tu vois, avec banc, poubelle, luminaire, comme ça alignés le long du chemin, banc, poubelle, luminaire* [elle fait le geste]. *Alors qu'aujourd'hui il y a des utilisations différentes des parcs hein quand même !* »

Elle m'explique alors l'expérience qu'a pu faire l'IBGE d'un parc vandalisé à la livraison, il s'agit du Parc Gaucheret dans le Quartier nord, dans lequel il y a eu beaucoup de problèmes et où les équipes de l'IBGE ont eu peu « ramé » pour faire accepter le nouvel aménagement par les populations. Elle affirme que le vandalisme, les problèmes de propreté, les conflits d'usages, tout ça, c'était « *parce que le parc tombait du ciel depuis le plan des architectes* ». Ce récit fondateur (que de nombreuses personnes de l'IBGE me raconteront ensuite[3]) sert d'assise à une autre

---

institutionnelles ou professionnelles et d'analyser la manière dont les expériences observées s'encastrent dans leurs contextes locaux. La décision, qui est issue d'une sorte de compromis, a donc été la suivante. Les enquêtés ne sont pas anonymisés, la liste des entretiens en annexe donne accès à la plupart des personnes rencontrées sur le terrain. Dans le texte, le choix est d'identifier clairement les « personnages principaux », tandis que les personnages plus secondaires seront plutôt mentionnés par leur statut ou leur rôle dans l'action. Concernant les personnages principaux, le choix est de les présenter à la première occurrence de leur apparition dans le texte, mais, pour le reste du texte, de mettre en sourdine les « noms » pour faire parler les rôles et les positions. Le lecteur notera sûrement que cette règle ne s'applique de manière complètement systématique selon les terrains et selons les moments du texte, révélant la difficulté à composer avec ces enjeux dans l'écriture. Certains personnages de l'enquête sont aussi des personnages plus ou moins publics qu'il est particulièrement difficile de rendre « discrets ».

[1] On retrouvera très souvent à Bruxelles, à l'intérieur des institutions publiques comme en dehors, ce discours négatif sur « l'administration », charriant derrière lui tout ce que ce terme peut impliquer comme soupçons de bureaucratie, d'inertie, de complexité inutile, de lourdeur, de formalisme, mais aussi d'absurdité voire d'incompétence ou d'inactivité, caricaturant un visage assez triste de l'administration comme un ensemble de cadres confinant à l'incompréhensible et à l'inapplicable, une sorte de frein perpétuel à l'action avec lequel les acteurs, dedans ou dehors, doivent composer. En regard de cela, une autre vision, moins répandue, consiste à considérer que la complexité extrême, spécifique au contexte institutionnel bruxellois, constitue finalement, pour qui sait s'y orienter, un terreau propice au bricolage et à des formes de liberté dans l'action, puisque ce qui ne trouve pas de place dans un cadre la trouvera dans un autre, ou bien dans une des nombreuses brèches que l'approximatif encastrement de ces différents cadres laisse subsister.

[2] Léopold II (1835-1909) roi de Belgique qui a conduit la réalisation de nombreux parcs, bâtiments et tracés urbains à Bruxelles.

[3] Une autre personne de l'IBGE le raconte ainsi : « *Cet espace-ci, c'est le parc Gaucheret, sur lequel on a travaillé dans les années 2000. Et c'était un quartier, mais sinistré d'une manière incroyable, il y avait bon, il y avait tout le temps des projets de reconstruction, de bâtiments, et un espace vert, un parc, qui est ici au centre, qui était prévu mais dans un contexte urbain mais...sur les bords du parc il y avait une maison sur deux qui était abandonnée, des arbres qui poussaient, c'était vraiment la jungle, c'était vraiment une zone de non-droit. Et le projet qu'on a développé là, ben justement on l'a fait en faisant un projet complet, coûteux, compliqué, les options étaient bonnes mais on a voulu avoir…on a eu une approche assez classique, on fait le projet et tout, et on a parachuté ce projet dans ce quartier, mais le quartier était dans un tel état qu'on a eu les pires difficultés à gérer ça… Maintenant c'est stabilisé ça va, mais il y avait un vandalisme…enfin c'était épouvantable.* » [employé IBGE, mars 2015] Voir au sujet de ce parc la vidéo de l'IBGE : https://vimeo.com/16053031

manière d'aménager et de gérer les parcs, dont elle est porteuse depuis son arrivée à l'IBGE, et qui s'est déjà expérimentée et déclinée à travers plusieurs réalisations, notamment dans des quartiers de ce fameux « croissant pauvre ». Au départ elle est éducatrice de rue. Enfin, des fois elle dit éducatrice de rue, et des fois elle dit sociologue, ça dépend des jours et des récits, elle est probablement un peu des deux. Elle a été recrutée par Renaud Tondeur, « *mon chef* » comme elle dit souvent, environ dix années auparavant avec « *carte blanche* » pour faire des choses dans « *le quartier* », c'est-à-dire dans cette zone plus ou moins bien définie qu'on appelle le croissant pauvre et où l'IBGE doit affronter un double défi : le déficit d'espaces verts (et donc la création de nouveaux parcs), et des problèmes récurrents de conflits d'usages, de propreté, de vandalisme, de *deal*, etc.[1]. Elle m'amène pour commencer au Parc Bonnevie, au sud de Molenbeek[2]. Il fait chaud, c'est l'été, le Ramadan, c'est très calme, osons dire vide. Le parc est d'échelle modeste, plat, avec trois ouvertures, deux sur des rues, une sur une placette habitée, peu de végétation, un grand mur aveugle sur un des flancs, une petite cabane peinturlurée à l'entrée et des jeux pour enfants assez originaux et très colorés. Elle me raconte donc l'histoire du « premier » parc Bonnevie. « *Ici c'était une friche, il y avait eu les travaux du métro, des démolitions, et ce terrain vague est resté là pendant 30 ans. Pendant 30 ans les gens voulaient un parc, la Commune ne voulait rien faire, donc à la création de la Région en 1989*[3] *l'IBGE prend la décision d'aménager un parc.* » Le projet donnera lieu à la co-construction des jeux pour enfants en polystyrène, le reste du parc constituant un cadre « aménagé » pour accueillir cette programmation principale. On va ensuite au Parc de la Rosée[4]. « *Il y avait un projet de building qui s'est pas fait, juste à côté de ces logements sociaux des années 1960. Ici il y a eu beaucoup d'émeutes en 1992, c'était un quartier avec beaucoup de primo-arrivants, pas de commerces, pas de police, pas de poubelles. À l'époque à Molenbeek la dynamique associative avait un peu été détruite par la Commune, politiquement de droite. De toute façon, il y a pas d'électorat ici !* ». Plus tard, la Commune se saisit de l'opportunité que représente la création des Contrats de Quartier[5] : « *À ce moment-là, nous les éduc', on devient un peu les commanditaires des architectes paysagistes ! Le parc était entouré de murs aveugles et il y avait pas mal d'artistes dans le quartier, donc on a fait des fresques avec les artistes et les habitants.* ». Elle m'explique au passage, à moi la française, que c'est un bon exemple du « *compromis à la belge* » : « *il y avait des femmes nues sur une fresque, ça a posé problème, certains voulaient les effacer, et finalement on leur a juste mis des maillots de bain* ». Elle semble contente de la solution. « *Parce que nous ici à Bruxelles on a jamais eu une politique d'intégration comme vous en France hein, on a une politique de l'immigration très différente, plus dans le compromis, c'est plus communautaire.* » Tout n'est pas idéal non plus, elle m'explique ainsi en détail les divers problèmes dans le parc et ses abords, notamment le fait que celui-ci constitue un raccourci efficace pour « *les jeunes qui arrachent les sacs Chaussée de Mons* ». Traverser le parc en courant leur permet de passer d'une rue à l'autre et de *shunter* ainsi facilement la police, qui se déplace plutôt en voiture. Aujourd'hui le parc va devoir être refait à cause d'histoires de pollution. Elle me dit que du coup ils vont devoir « *refaire une dynamique sociale* », mais que « *c'est pas plus mal, il y a pas plus de dégâts qu'ailleurs mais ça fait quelques temps que les assos et la Commune appelaient à l'aide, dans le parc il n'y a plus de mamans, c'est rempli de* dealers*... Qu'est-ce qu'on a pas vu ? Quelle a été notre erreur ?* » De toute façon, elle considère qu'une dynamique sociale ça s'entretient, la création du parc c'était il y a plus de dix ans, il est temps de refaire quelque chose, « *les gens ont oublié la mémoire du processus de participation qui avait donné naissance au parc. La participation c'est pas un* one shot*, c'est un éternel recommencement, une dynamique qui doit continuer, en s'adaptant.* » Elle m'explique aussi que, dans cette zone,

[1] Cette direction de l'action de l'IBGE se matérialise à travers deux services « à vocation sociale » au sein de la Division Espaces Verts : le service Développement et Participation (chargé, dans le cadre de la création de nouveaux parcs, de mettre en œuvre un diagnostic social, une trajectoire participative et d'initier des formes de cogestion) et le service Animation Préventive (qui pilote l'action des gardiens-animateurs)
[2] Voir au sujet de ce parc la planche d'images 4 à la fin de ce chapitre. Voir également la vidéo de l'IBGE : https://vimeo.com/12198882 et la vidéo de l'inauguration du nouveau parc : http://www.suede36.be/fr/content/inauguration-du-parc-bonnevie
[3] La « création de la Région » s'est assez vite avérée être une sorte de ponctuation récurrente, repère temporel fondateur (une sorte de début de l'histoire), ritournelle dans tous les récits des enquêtés. J'y reviens dans la remise en contexte de ce récit.
[4] Voir au sujet de ce parc la planche d'images 5 à la fin de ce chapitre. Voir également la vidéo de l'IBGE : https://vimeo.com/12198823
[5] Les Contrats de quartier sont un programme partenarial entre la Région de Bruxelles-Capitale et les Communes. Créé en 1993, il permet de financer, entre autres, la requalification ou la création d'espaces publics.

l'IBGE a établi un dispositif spécial d'intervention dans les parcs, qui fait que si quelque chose est cassé, c'est remplacé dans les 48h, « *parce que la saleté appelle la saleté !* ».

Ces deux expériences ont aussi été des charnières dans la gestion du gardiennage des parcs par l'IBGE. Elle m'explique qu'avant il n'y avait que des « *gardiens traditionnels* », et qu'elle a eu des difficultés avec eux sur ces deux projets-là, d'où son idée à elle de mettre en place des « *gardiens animateurs* »[1]. « *On a mis dix ans à faire accepter le projet d'avoir des gardiens animateurs ! Ce sont des gens recrutés dans le quartier, qui connaissent la réalité sociale et culturelle, qui sont reconnus par les habitants comme des pairs. Par exemple Abdelila, il a un casier judiciaire, c'est un habitant, on l'a engagé, formé.* » Elle admet que c'est parfois difficile de garder la juste distance pour ces jeunes hommes (le plus souvent) entre leur rôle professionnel et leur identité dans le quartier, mais elle reste persuadée du bien fondé et du bénéfice du dispositif, en tout cas « *ici* ». Elle m'explique qu'avec sa « *carte blanche* » et sa position transversale, elle a eu la possibilité de tester pas mal de choses comme ça. Ils avaient à un moment eu l'idée de faire faire la propreté par des jeunes en insertion, des jeunes délinquants, plutôt que par une entreprise. Ils l'ont fait « *mais personne ne le savait, et après un an ça a été rendu public parce que ça marchait !* ». Elle enchaîne aussitôt sur un autre exemple : « *En octobre, il fait encore beau mais comme c'est le début de l'hiver les parcs ferment à 6h, les gens ça leur plait pas. Mais, pour nous, le problème, c'est pas les gens qui insultent les gardiens hein, le problème c'est qu'on ferme à 6h ! Je vais te dire, les grilles ça protège que les flics pour pas qu'ils aient à aller faire des rondes à l'intérieur des parcs la nuit. Parce que si les parcs étaient ouverts la nuit ils devraient y aller !* » Sur un parc ils ont testé d'enlever les grilles, comme un essai pendant un an, et n'ont pas eu plus de problèmes. Elle a donc une certaine liberté d'action au sein de l'IBGE, dont elle a conscience et qu'elle apprécie, même si elle doit toujours se battre un peu avec certains. « *Tout le monde a pas la fibre sociale !* ». Là elle a un nouveau collègue paysagiste qui est pas très branché participation.

> « *Il est architecte paysagiste, il « sait », c'est pas moi petite sociologue qui vais lui dire ce qu'il faut faire…on est dans un truc d'égos ! Mais accepter de travailler avec moi c'est accepter les contraintes sociales. Les architectes et les paysagistes je les comprends ils veulent avoir le moins de problèmes possibles et que les millions qu'on met dans les projets soient bien investis. Ils veulent la paix sociale et la paix économique. Mais l'IBGE ses missions c'est la gestion et l'entretien. Et ça c'est aussi les gens et le social ! Ce que eux ils apportent à l'espace moi je l'apporte au social et au culturel, au vivre, à l'usage, aux gens.* »

À ce stade de la balade, on quitte le croissant pauvre, un coup de voiture et nous voilà aux Ursulines. Ici je suis déjà venue, en touriste, et ce skatepark est un peu connu du monde des architectes et des paysagistes, avec sa grande grille surplombant les voies ferrées. On s'installe en terrasse d'un café dans la ruelle adjacente, proche des Brigitinnes. Le chapitre suivant de l'histoire c'est donc le square des Ursulines, puisqu'on ne dit pas *skatepark*, une étape importante dans l'histoire récente de l'IBGE, et plus largement de l'urbanisme bruxellois. C'est aussi et surtout une étape importante dans l'histoire de la « participation » à Bruxelles[2]. Elle en est fière. Elle me raconte.

> « *Il y avait un paysagiste qui gérait le Mont des Arts[3], il était pas content parce que les skateurs lui cassaient ses trucs. C'était un paysagiste renommé, avec une gestion très…traditionnelle tu vois. Moi je suis pas la seule à le penser mais les skateurs ça fait de l'animation et du contrôle social. Mais il y avait pas d'espace pour eux. Il y avait le projet de refaire la zone là au-dessus des voies*

[1] Les gardiens-animateurs (section Animation Préventive) interviennent dans un certain nombre de parcs bruxellois (parc Bonnevie, parc de la Rosée, parc Gaucheret, Parc de la Porte de Hal et square des Ursulines). Recrutés dans les quartiers où ils interviennent, ils ont une mission de gardiens classiques (ouverture et fermeture, application et respect du règlement, sécurité et propreté) mais aussi une mission d'animation (règlement des conflits, activités de sensibilisation au civisme, médiation avec les différents publics, organisation d'activités sportives, ludiques ou festives).

[2] Le projet d'aménagement du square a été réalisé par le bureau d'architecture l'Escaut suite à un processus participatif réunissant de nombreux acteurs tels que l'ASBL Recyclart, les ASBL Brusk et Sk8boarders. Voir au sujet de ce projet la planche d'images 6 à la fin de ce chapitre. Voir également la vidéo de l'IBGE : https://vimeo.com/12199100

[3] Le Mont des Arts est un ensemble comprenant la Bibliothèque royale de Belgique, les Archives générales du Royaume, le centre de congrès Square et un jardin créé par l'architecte paysagiste René Pechère, il est situé entre le quartier royal et le quartier du centre-ville et a été aménagé dans les années 1950-60.

ferrées à côté du Recyclart[1], mais la participation marchait pas parce qu'il y a pas d'habitants directement autour des Ursulines, c'est entre plusieurs quartiers mais c'est au cœur de rien, il y avait pas de vie de quartier de proximité. Donc le "public" c'est devenu les skateurs, auxquels se sont ajoutées la maison de repos d'à côté et deux écoles primaires qui ont bien voulu tenter l'aventure. Le directeur de la maison de repos il a juste mis les sourds en façade et ceux qui étaient gênés par le bruit derrière ! »

Elle m'explique qu'on ne dit pas « *skatepark* », car un skatepark doit être grillagé, donc c'est un square, voilà, un square où on peut *skater* et regarder *skater*, et c'est aussi cette manière de s'accommoder intelligemment des normes qui fait la fierté de l'IBGE et des architectes sur ce projet. Le béton a été fait par l'entrepreneur avec les skateurs. Les skateurs se sont constitués en association[2], ils sont financés par l'IBGE pour l'animation et le maintien du site, ils font de l'initiation au skate deux fois par semaine, une grosse fête une fois par an avec la maison de repos, et ils refont les fresques tous les ans. « *Dès le début c'était ok que le lieu soit taggué.* » Ça marche plutôt bien, il y a toujours beaucoup de monde, la fête annuelle est connue à Bruxelles, c'est un lieu que les gens aiment, et pas que les architectes. Selon elle c'est un bon exemple de comment affronter la problématique récurrente de l'espace public, c'est-à-dire comment éviter l'appropriation, la privatisation, par un seul public ou un seul usage, ici potentiellement les skateurs. Si la solution habituelle, « *classique* », c'est de cloisonner et de segmenter, « *aujourd'hui on essaye de plus faire ça* ». Le square des Ursulines en est un bon exemple, un skatepark qui n'en est pas un puisque très ouvert, traversable, conçu de telle sorte que le lieu est très généreux en espaces où pouvoir s'installer, et croisant par la programmation et l'animation des publics qu'on n'aurait pas *a priori* imaginé mélanger.

Notre discussion tourne ensuite autour de la comparaison entre ces différentes expériences, et surtout leurs différents contextes. Elle pense qu'il faut donner à la participation plus ou moins d'intensité, « *c'est pas du tout systématique* », il y a un « *degré* » à déterminer selon le contexte social, à qui on s'adresse, quelles sont leurs attentes, leurs disponibilités, leurs capacités. Elle ne fait pas la même chose avec des skateurs à côté du Recyclart qu'avec des jeunes dans le Quartier Maritime[3]. « *On peut pas dire comme aménageur et gestionnaire qu'on fait que planter des arbres parce que la manière dont on aménage et gère les espaces influence tout. L'espace public a une grande influence. On doit aussi arrêter de dire "chacun son métier". C'est quoi un parc ? Une quantité de vert ? Des jeux ? Sociologiquement un parc est autant un espace public.* » Elle revendique ainsi une gestion, et une conception, « *sociologique* » des parcs, dimension qu'elle a en charge, en mission, à cœur, de porter et défendre au sein de l'IBGE, à travers ce terme établi de « *parcs à vocation sociale* ». « *Il y a des conceptions et des pratiques de l'espace public différentes en fonction de la classe sociale, qu'il faut prendre en considération dans l'aménagement. C'est vrai quoi, tu règles pas les problèmes de la même manière à Ixelles et à Anderlecht[4], c'est comme ça !* » C'est son rôle quand elle fait ce qu'elle m'explique être « sa » « *photographie* » du quartier, une « *étude socio-urbanistico-culturelle, avant que l'aménagement ne se fasse. Pour qui ? À quelle échelle ? Qui sont les gens ?* » Mais elle insiste sur le fait que ce degré de participation dépend aussi beaucoup du contexte politique : « *ça dépend pour qui on travaille et quelle est la marge de manœuvre, c'est une question d'honnêteté, on vend pas du rêve aux gens.* » De toute façon pour elle la participation est porteuse d'un enjeu politique. Elle se met à me parler plus largement du rôle, de la mission de l'administration.

---

[1] Recyclart est une association qui a occupé jusqu'en 2018 l'ancienne gare désaffectée de La Chapelle suite à une proposition de la ville de Bruxelles, avec pour mission de redynamiser les lieux et le quartier par une activité d'économie sociale et d'insertion, de création et de diffusion artistique. Le lieu comprend un centre d'arts, un centre de production artisanale, un bar-restaurant et une salle de concert. Voir : http://www.recyclart.be/

[2] Le collectif Brusk s'est formé en 2001 pour réclamer un aménagement pour les skateurs dans le centre-ville. Au cours du projet d'aménagement du square des Ursulines, l'ASBL Sk8boarders s'est créée pour prendre en charge la cogestion et l'animation du square. Voir : https://sk8boarders.be/ et https://www.brusk.be/ Une publication a été réalisée par l'IBGE et le collectif Brusk à l'issue de ce processus pour établir une stratégie globale sur la place du skate dans la ville : Bruxelles Environnement / Leefmilieu Brussel, *Sk8Bxl - Le skate dans la ville*, Bruxelles, 2015.

[3] Le Quartier Maritime est un quartier très populaire de la Commune de Molenbeek, situé entre la zone de Tour et Taxis et le centre-ville de Molenbeek dont il est séparé par le boulevard Léopold II qui constitue une coupure importante. C'est le quartier le plus proche du projet de *l'Allée du Kaai*.

[4] Ixelles est une commune plus aisée qu'Anderlecht.

« *Nous comme fonctionnaires on est garants de… on travaille pour les gens, on est à la disposition des citoyens pour que la ville fonctionne. La participation c'est pas vrai qu'ils savent pas faire, la participation ils savent très bien faire, mais ils veulent pas. Et les administrations ils font ce que les politiques veulent hein. Les politiques la participation ils aiment pas. Ils ont pas de visions, juste des visées électorales, et la participation reste vue quand même comme une remise en cause du pouvoir et de l'expertise, alors que pour moi la participation ne ralentit pas et ne complique pas les choses, au contraire, ça facilite les choses. Que le politique récupère a posteriori à la limite je m'en fous, c'est collatéral.* »

Notre petit *road trip* touche à sa fin, on retourne vers *l'Allée du Kaai*, où on prend encore un temps pour parler plus précisément du projet, celui-là qui m'intéresse pour ma thèse. Elle m'explique que dans le Quartier Maritime, où on se situe, il y a des frustrations énormes chez les habitants, parce que « *beaucoup de promesses pendant longtemps et puis jamais rien, que des trucs de riches et eux se font chasser* ». L'origine de la programmation du futur parc qui va être aménagé ici, ce sont les études sur la « *ludicité* » à l'échelle régionale, qui ont abouti à ce qu'ils appellent le « *maillage jeux* », en écho au « *maillage vert* », qui établit un diagnostic et détermine les objectifs en termes de réalisation de « *plaines de jeux* » et les zones à équiper en priorité[1]. Le croissant pauvre est constitué de communes jeunes, à la démographie importante, et présente de fortes carences en espaces verts mais aussi en espaces de jeu et de sport. Il a été décidé d'aménager ici le long du canal une « *zone récréative de rayonnement régional* ». Ça excite un peu tout le monde à l'IBGE, c'est l'occasion de faire une super plaine de jeux, il est question du Parc de la Villette à Paris, de super équipements un peu fous en Allemagne ou encore de jeux bien moins normés comme dans les pays scandinaves (elle me montre des photos où des enfants jouent dans des mares de boues).

« *La participation, au début, c'était pas prévu. C'est un projet Beliris et Beliris n'aime pas la participation. L'IBGE voulait un processus de participation mais c'était un dossier complexe où on avait pas la maitrise, c'est difficile de faire un processus de participation quand on pas la maitrise du dossier et du projet. Moi j'ai pas fait le dossier au départ, quand ils m'ont consultée je leur ai dit que mettre la participation dans le même groupement que le bureau* [de maitrise d'œuvre] *ça va pas, c'est être juge et partie.* »

Elle défend ainsi que la participation doit être indépendante des concepteurs, sous peine d'y être inféodée, mais, n'étant au départ pas sûre que le projet d'occupation temporaire se ferait vraiment, elle a quand même insisté en amont pour « *mettre de la participation* » dans le cahier des charges de l'aménagement du parc, comme une « *roue de secours* ». Comme elle n'a pas confiance dans le « *peu* » de participation prévu par le cahier des charges du futur parc, elle choisit de « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* » et saisit l'opportunité de l'occupation temporaire pour développer un processus participatif plus ambitieux et autonome. Les deux dossiers passant en phase opérationnelle, il y a donc « *de la participation* » à deux endroits : sous un mode « *classique* », menée sous la forme d'une dizaine de workshops et d'ateliers par une association sous-mandataire directement affiliée à l'équipe de maîtrise d'œuvre, et sous un mode plus « *expérimental* », via l'occupation temporaire gérée par Toestand en lien direct avec l'IBGE et sans lien direct avec la maîtrise d'œuvre. Du coup, le projet se déploie à travers deux marchés complètement distincts. D'un côté, la mission d'aménagement du futur parc a été remportée par un groupement de mandataires piloté par Technum [2], des ingénieurs hollandais, inclue

[1] Les maillages, vert et bleu, visent à améliorer l'offre et la qualité des espaces verts en région bruxelloise. Ils se basent sur l'établissement de continuités ainsi que sur l'identification de zones de carences et donc de zones de « verdoiement prioritaire ». Ils se matérialisent notamment dans le PRDD (Plan régional de développement durable) adopté par le gouvernement en 2013. Le maillage jeu ou maillage « socio-récréatif » met quant à lui en avant l'importance de la « fonction ludique » et vise à analyser la répartition des espaces de jeux sur le territoire ainsi que leur état et à déterminer en fonction de ce diagnostic une stratégie de restauration et création d'espaces ludiques et sportifs. Cette étude cible en particulier des carences dans les communes du nord-ouest dans lesquelles le nombre d'espaces ludiques et sportifs est plus faible alors qu'elles sont caractérisées par une démographie plus jeune que le reste du territoire. Une publication a été réalisée par l'IBGE à ce sujet : Bruxelles Environnement / Leefmilieu Brussel, *Le jeu dans la ville - Pour un maillage jeux à Bruxelles*, Bruxelles, 2015.

[2] Technum est une structure d'ingénierie qui fait partie du groupe Tractebel qui est lui-même une filiale de Engie.

l'aménagement du parc, mais aussi une partie des opérations de démolition des bâtiments et de dépollution du site. Il s'agit donc d'une mission assez lourde, comportant d'importantes dimensions techniques, dont le maître d'ouvrage est Beliris, une structure fédérale, administration plus « *technique* » que l'IBGE dont le rôle principal est de financer les projets et de veiller à ce que « *les budgets soient tenus et l'argent bien dépensé* » [1]. D'un autre côté, l'occupation temporaire est directement portée par l'IBGE, dans le cadre d'un marché distinct. L'IBGE est donc associé au processus d'aménagement de manière étroite mais sans en être le maitre d'ouvrage officiel, et est l'acteur susceptible de faire le lien entre les deux processus.

Le lancement de l'occupation temporaire vient aussi d'une opportunité foncière : concernant le Quai des Matériaux, le port de Bruxelles a cédé le terrain à l'IBGE dans le cadre d'un bail emphytéotique, c'est un quai industriel, minéral avec des hangars vides ou encore utilisés[2], en plus ou moins bon état. Mais les travaux ne vont pas commencer avant plusieurs années, et risquent d'être longs, entre autres à cause des phases de démolition et de dépollution. « *Sauf que nous on est pas des gestionnaires de bâtiments !* » s'exclame t'elle. Mais je sens déjà à sa manière de le dire le plaisir qu'elle a à penser que, et bien si, aujourd'hui elle gère effectivement des bâtiments.

> « *Il y avait différentes options. L'option 1 c'était "On détruit tout, on a une friche et Andrea tu t'occupes de la participation pour le futur parc ok ?" Sauf que gérer une friche pendant 4, 5, 6 ans c'est ingérable ! Ou on gardait les bâtiments en espérant de pas avoir de squatteurs… Ou on gardait les concessionnaires en activité en attendant… Quand ce dossier arrive chez moi on me demande "Qu'est-ce qu'on fait ?" Il y avait tous ces hangars, on s'est dit "Et si on faisait une occupation temporaire pour rattraper la sauce de la non-participation de chez Beliris ?" Donc on a fait un marché et Toestand l'emporte* ».

Pour elle, ce projet est assez évident, logique, dans la continuité de ce qu'elle fait depuis longtemps, même s'il est aussi nouveau. L'IBGE a déjà fait de la mise à disposition d'espaces pour des associations mais jamais de bâtiments (uniquement d'espaces verts, notamment dans le cadre de jardins partagés, ce qui n'a pas du tout les mêmes complexités), jamais en restant responsable du projet et de son déroulement (d'habitude les conventions se déchargent davantage sur les associations occupantes) et jamais de manière directement liée à un futur projet d'aménagement. En plus, les expériences de parcs à vocation sociale ont toujours concerné des parcs de quartier, de petite échelle, avec un public bien défini et dans des temporalités plutôt courtes, jamais, comme ici, dans un processus durant plusieurs années et sur un espace aussi grand censé avoir un « rayonnement régional ». L'idée est donc d'occuper à la fois l'intérieur (les hangars disponibles) et l'extérieur, « *préfigurer le futur aménagement* », et « *lancer un processus de participation piano piano, une base pour lancer vraiment un truc quand on saura que le parc sera aménagé.* » La préfiguration concerne à la fois les dimensions spatiales et les dimensions sociales : « *Les bandes de jeunes ils seront là dans le parc aussi après, il faut anticiper, ce qu'on gagne aujourd'hui c'est gagné pour demain.* » Elle ne s'étendra pas plus que ça sur la manière dont est véritablement née cette commande, donnant l'impression que l'idée venait d'elle ou était arrivée un peu « comme ça ». Même si c'était « *difficile de convaincre au début* », elle est assez fière d'avoir réussi à faire passer ce projet. La discussion se termine. Elle me dit qu'elle ne comprend pas trop, elle est un peu seule sur ces sujets-là au sein de l'IBGE et il manque de gens compétents, la participation est à la mode et pourtant on ne recrute pas de gens pour s'en

[1] Beliris est une structure fédérale dont la mission est de développer des grands projets en Région bruxelloise. Son fonctionnement est régi par un accord de coopération entre l'État fédéral et la Région, son objectif est de promouvoir le rayonnement de Bruxelles en tant que capitale de la Belgique et de l'Europe. Pour ce faire, Beliris est dotée d'un budget de l'ordre de 125 millions par an afin de réaliser des projets de construction et de rénovation dans des domaines tels que la mobilité, les logements sociaux, les espaces verts, la revitalisation urbaine, la culture, etc. On aura l'occasion de revenir sur la maitrise d'ouvrage « à deux têtes » de ce projet plus longuement.

[2] Sont notamment encore en activité à ce moment-là : un magasin de meuble, une discothèque installée dans le bâtiment Kanal, des bureaux du Port de Bruxelles et Magasin 4, une salle de concert underground existant depuis 1994 et installée avenue du port depuis 2008.

occuper. « *Pourquoi, je sais pas.* », d'autant plus que l'IBGE est reconnu pour être un acteur assez moteur sur ce sujet[1] : « *Mais l'IBGE on sait pas trop promouvoir ce qu'on fait.* » conclut-elle.

Extrait de la présentation du projet de *l'Allée du Kaai*[2] :

« Dans l'attente des plans définitifs, nous proposons une occupation temporaire des lieux tant à l'extérieur que dans les bâtiments existants actuellement sur le site et de développer une dynamique sociale qui permettra de préfigurer au moins partiellement des fonctions prévues dans un futur aménagement. Cette opération permettra également de répondre aux besoins de la population en espace de recréation (plaine de jeux, terrain de sport, etc…), tout en favorisant la constitution d'un lieu public d'échange, d'éducation permanente pour le développement d'une vie socioculturelle active pour tous les habitants de la Région Bruxelles-Capitale. [...] Nous savons que la maîtrise du temps dans un projet d'aménagement d'une telle envergure est souvent relativement aléatoire. A ce jour, nous ne pouvons pas définir un planning précis quant à la démolition des nombreux bâtiments et à l'aménagement du parc récréatif à rayonnement régional. Malgré cette incertitude, nous croyons que le site dans son état actuel avec certains de ses bâtiments offre un potentiel qui permettrait d'élaborer un espace citoyen temporaire par l'implication d'associations sociales, culturelles et artistiques de la région de Bruxelles-Capitale. Le site, dans sa configuration actuelle, sera conduit comme un véritable laboratoire d'initiative de gestion et d'aménagement. Cela permettra d'apporter à court terme une réponse à l'inoccupation d'une vaste friche urbaine au cœur de la ville qui ne manquerait pas d'évoluer en chancre. Bien entendu, il s'agit d'une occupation temporaire, d'un rêve citoyen qui pourra être nourri durant une période donnée mais qui, comme tout rêve, se finira un jour pour laisser place à la démolition et au réaménagement d'un parc à rayonnement régional. Cette donnée est très importante puisqu'elle conditionnera la continuité des projets qui verront le jour pendant la période temporaire. Cette information devra être clairement communiquée tout au long du processus d'occupation temporaire. [...] L'intérêt de ces expérimentations (initiatives) d'occupations temporaires ne réside pas uniquement dans le résultat d'occupation physique obtenu, mais surtout dans le processus qui le génère et dans le nouvel environnement et les nouveaux comportements qui l'accompagnent. Ces actions ne se limitent donc pas aux disciplines architecturales et urbaines mais touchent surtout aux approches sociales, culturelles, artistiques voire politiques qu'elles génèrent auprès des futurs acteurs et "usagers" de l'espace public à aménager. »

Les « tournants » de l'urbanisme bruxellois

Ce récit s'inscrit donc dans l'expérience d'une jeune administration (trente ans au moment où j'écris), l'IBGE. Plus largement à Bruxelles, les acteurs publics, leurs compétences, leurs champs et leurs moyens d'action, ne sont pas complètement stabilisés et une grande partie des discours et des débats concernant l'action publique régionale se réfèrent encore et toujours à la création de la Région, moment on ne peut plus fondateur. Il est donc nécessaire de faire un rapide retour dans l'histoire récente du territoire bruxellois et de son administration, en particulier l'histoire croisée de l'aménagement urbain et de la participation des habitants à celui-ci, car « les acteurs et leurs postures restent marqués par les configurations passées : les relations d'interdépendance, financières, politiques

[1] En plus des parcs à vocation sociale, l'IBGE a également développé une pratique ambitieuse d'accompagnement de jardins partagés, ainsi qu'un festival, *Parckdesign,* visant à expérimenter, avec des artistes ou des architectes, des formes d'équipement des espaces verts de manière temporaire. Il est intéressant de noter que ces trois « branches » de l'expérimentation sociale au sein de l'IBGE sont respectivement l'œuvre de trois responsables différentes et qu'il y a très peu de passerelles ou d'échanges, voire parfois une franche ignorance ou une hostilité non-dite, entre ces différentes expériences.

[2] Bruxelles Environnement / Leefmilieu Brussel, « Allée du Kaai - Quai des Matériaux, Incubateur d'occupation temporaire », 2014.

ou interpersonnelles qui lient les individus et les groupes portent en elles l'histoire des collaborations comme des luttes autour de certains projets urbains. »[1] L'histoire est en effet un « passé sensible » et les luttes urbaines laissent non seulement des traces physiques mais aussi mémorielles et institutionnelles qui constituent à la fois un « soutien à la conscience de l'histoire » et une « prise pour une autre expérience de la ville »[2].

Dans le cadre du processus de fédéralisation de l'État Belge, la Région Bruxelles-Capitale est donc créée en 1989 avec un ensemble de compétences dont l'aménagement urbain. Jusqu'à cette date-là, Bruxelles n'est pas dotée d'instances de gouvernement réellement autonomes[3], la ville est soumise au pouvoir de l'État qui, à travers une vision fonctionnaliste, n'hésite pas à instrumentaliser la capitale et son aménagement au profit des intérêts du pays et souvent au détriment de ses habitants. L'exposition universelle de 1958 (occasion de la construction de l'Atomium) et le grand projet de « Bruxelles, carrefour de l'occident », correspondent à une époque où s'accélère le développement d'un urbanisme moderniste : il s'agit de « métamorphoser la ville en centre tertiaire moderne et fonctionnel, de dimension nationale et internationale, à coups de grandes opérations d'infrastructures (autoroutes urbaines, cités administratives, etc.) faisant table rase de la ville héritée. »[4] Le développement urbain néglige alors souvent la question du logement, « qui apparait comme la fonction urbaine faible »[5], la ville perdant d'ailleurs peu à peu ses habitants, la classe moyenne tendant à quitter des quartiers centraux peu vivables pour la campagne. Défendre la « ville habitée » est donc un mot d'ordre récurrent des luttes urbaines de l'époque, qui se structurent via la création de comités de quartier regroupant les habitants. Bruxelles devient « La ville aux cent comités d'habitants »[6] et ceux-ci s'organisent en fédérations régionales : Inter-Environnement Bruxelles (IEB) réunit les comités de quartier francophones et le *Brusselse Raad voor het Leefmilieu* (BRAL) réunit les comités de quartier néerlandophones, acteurs auxquels on peut ajouter l'Atelier de Recherche et d'Action Urbaine (ARAU), qui regroupe des architectes et des urbanistes de La Cambre[7]. La promotion privée, le « tout voiture », les débuts d'une tertiarisation débridée incarnée dans la construction de tours de bureaux[8], la spéculation, le phénomène de « bruxellisation »[9], et certains projets urbains de grande ampleur vécus comme particulièrement violents, constituent un terreau fertile à la naissance d'une riche histoire de luttes urbaines[10]. La ville de Bruxelles est ainsi

[1] Ludivine Damay et Florence Delmotte, « Observer la fabrique de la ville à Bruxelles : un détour par la participation », *Participations*, 2016, n° 16, p. 89-112. P108

[2] C'est ce que les auteurs du livre sur le quartier des Grottes à Genève écrivent à propos de l'influence des luttes urbaines dans la ville, qui laissent à la fois des traces mémorielles (mythes fondateurs), des traces physiques (empreintes matérielles) et des traces institutionnelles (lois et règlementations), et constituent à la fois un « pense-bête » et une « invitation ». Elena Cogato Lanza et al., *Le quartier des Grottes à Genève. De la différence urbaine*, Genève, MētisPresses, 2013. P161-162

[3] L'indépendance de la Belgique date de 1830, le pays est doté d'institutions unitaires jusqu'en 1970, date du début d'un long processus de fédéralisation. Avant cela la première unification du territoire bruxellois est corrélée à l'établissement de la frontière linguistique en 1962, devenue ensuite « l'agglomération de Bruxelles » en 1970, « prémisse territoriale fonctionnelle mais non politique ». On trouve encore aujourd'hui les traces et conséquences du fait que « c'est le statut bilingue des communes qui la composent [...] qui en définit la géographie, et non les particularités morphologiques, démographiques ou économiques ». Les Régions Flamande et Wallone sont créées en 1980, la Région de Bruxelles seulement en 1989, notamment en raison de la complexité de son statut de capitale. L'émergence des sentiments nationalistes en Belgique dans les années 1960-1970 contribuera à une forme d'ignorance et d'abandon de la capitale et de son rôle par les deux autres régions, dont on retrouve toujours des traces aujourd'hui. Le fait que la Région soit fondée sur des frontières linguistiques explique en partie les difficultés liées à son statut et son fonctionnement actuel. De nombreuses recherches pointent en effet que l'agglomération fonctionnelle de Bruxelles dépasse très largement ses limites administratives (notamment en termes de fonctionnement économique et en particulier de relations domicile-travail) et que la ville-région souffre aujourd'hui d'être enfermée dans des limites administratives inadaptées. Un des points les plus cruciaux est ainsi la question de la fiscalité régionale, dans un contexte où de nombreuses personnes travaillent à Bruxelles et utilisent ses services mais, résidant dans la périphérie, ne font pas partie de son assiette fiscale, les habitants de la Région bruxelloise étant plutôt moins dotés financièrement que le reste de la Belgique, le budget de la Région est donc largement insuffisant à son fonctionnement. ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, Bruxelles, 2009. P26

[4] Mathieu Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », *Métropoles*, décembre 2013, nº 13. Une bonne partie des aménagements à Bruxelles sont ainsi pensés et réalisés à l'époque par l'Administration des routes.

[5] ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, *op. cit.*

[6] Maurice Culot, « La ville aux cent comités d'habitants », *Le Monde diplomatique*, 1 février 1978.

[7] L'ARAU est créé en 1969, IEB en 1971, le BRAL en 1974.

[8] Ce phénomène a continué bien au-delà de cette époque, Bruxelles étant devenue, comme beaucoup de grandes villes désindustrialisées, le lieu d'une économie tertiarisée ainsi que le lieu d'une spéculation spécifique liée à la construction de bureaux et ayant pour conséquence un grand nombre de bureaux vides.

[9] Phénomène auquel la ville a fini par donner son nom : la « bruxellisation », instituée en véritable stratégie spéculative à Bruxelles consiste à laisser (voire à encourager) les bâtiments anciens se dégrader pour ensuite pouvoir les faire démolir pour raison d'insalubrité.

[10] La bataille des Marolles est le nom donné à la résistance d'habitants contre la destruction de toute une partie d'un quartier historique populaire du centre de Bruxelles, qui a abouti à l'abandon du projet ; dans le Quartier Nord, le projet dit « Manhattan », projet de construction d'un quartier de bureaux (dont le « WTC », « *World Trade Center* » belge), a rencontré une résistance plus faible des habitants,

qualifiée par certains de « ville martyre »[1] et devient emblématique de ce que l'urbanisme moderniste et fonctionnaliste peut faire comme dégâts : « Bruxelles est fréquemment citée dans les facultés d'urbanisme comme l'exemple à ne pas suivre en matière d'aménagement urbain. Il est indéniable que cette ville d'un million d'habitants a été plus sûrement détruite par l'urbanisme que par les guerres. »[2] Ces projets urbains, et les luttes urbaines qui s'y sont opposées, ont fortement marqué l'histoire bruxelloise et constituent un repère largement partagé[3]. Comme un miroir déformant, le Quartier Nord, où la mobilisation a échoué à contrer le projet, constitue une sorte de rappel grandeur nature de ce contre quoi il faudrait lutter. À l'inverse, les Marolles, aujourd'hui érigées en symbole de la résistance d'un quartier populaire[4], constituent la « première victime symbolique, qui créait les conditions psychologiques nécessaires à l'éclosion de comités partout dans Bruxelles. »[5] Ces mobilisations ancrées dans les quartiers conduisent également à « l'émergence de revendications transversales en faveur de la réhabilitation de l'habitat ancien, de la requalification des espaces publics, de la sauvegarde du patrimoine et de la participation des habitants. »[6] Les militants se mobilisent alors à la fois sur la production de la ville et sur la place des habitants dans celle-ci et réclament « soit davantage de participation, soit une autre ville, soit les deux à la fois »[7]. La grande victoire des luttes urbaines est ainsi la création de l'enquête publique en 1973, dispositif légal établi dans le cadre du Plan de secteur de 1976 et qui prévoit deux étapes importantes pour tout projet urbain : l'enquête publique et la commission de concertation[8].

Jacques Aron[9] a qualifié l'ensemble de ces transformations de « tournant » de l'urbanisme bruxellois (ce qui a permis ensuite à d'autres de parler d'un « deuxième tournant » dans les années 1990-2000). On passe ainsi des années 1950-1960 où l'urbanisme est peu ou prou le fait du prince, aux luttes urbaines des années 1970-1980, puis à la création de la Région et au développement d'outils de rénovation urbaine et de concertation dans les années 1990. « À la création de la Région, jamais de tels dégâts urbains et sociaux ne devaient se reproduire. »[10] La création en 1989 du gouvernement régional est en effet concomitante à ces décennies de luttes urbaines. Le nouveau gouvernement, devant se construire un rôle et une légitimité inédite face à la population, reprend des luttes urbaines une partie de ses idées mais également de ses forces vives, puisqu'il faut aussi peupler cette administration « embryonnaire »[11], et que les protagonistes des luttes urbaines et des différentes associations ont développé au fil des ans des connaissances, des expertises et des compétences certaines en matière d'urbanisme mais aussi d'environnement et de mobilisation citoyenne. En témoigne le transfert d'une partie des militants des luttes urbaines vers des postes de la jeune administration régionale, qui permet de lancer des dynamiques

souvent immigrés et très défavorisés, mais a marqué les consciences par sa violence symbolique et spatiale (le projet n'a été que partiellement réalisé, mais a donné lieu à de nombreuses destructions et à un quartier de tours de bureaux aujourd'hui peu attrayant) ; la Jonction nord-midi est une vaste saignée urbaine dont le chantier, par ailleurs très long, a coupé littéralement le cœur historique de Bruxelles en deux pour relier la Gare du Midi et la Gare du Nord. On pourrait également citer, même s'il s'agit de mobilisations plus récentes, les oppositions aux expropriations et démolitions causées par le développement du Quartier Européen à l'est de Bruxelles ou autour de la Gare du Midi. Aux sujets des luttes urbaines voir : Inter-Environnement Bruxelles (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », art cit. ; R. Schoonbrodt, *Vouloir et dire la ville*, *op. cit.* ; ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, *op. cit.*

[1] R. Schoonbrodt, *Vouloir et dire la ville*, *op. cit.*

[2] M. Culot, « La ville aux cent comités d'habitants », art cit.

[3] Voir à ce propos les planches d'images 1 et 2 à la fin de ce chapitre.

[4] La cérémonie de « l'enterrement du promoteur et de son épouse la bureaucratie » est devenu un rituel souvent repris dans les luttes diverses et variées même en dehors de la Belgique.

[5] M. Culot, « La ville aux cent comités d'habitants », art cit.

[6] M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », art cit.

[7] ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, *op. cit.*

[8] La procédure de publicité-concertation est une procédure de consultation de la population sur des demandes de permis d'urbanisme. Elle débute avec une enquête publique au cours de laquelle toute personne intéressée peut consulter le dossier du projet et adresser ses remarques par courrier, soit demander à être entendu lors de la commission de concertation. L'enquête publique est annoncée via la pose d'affiches rouges à proximité du bien concerné informant les habitants du projet, de la date et du lieu de la réunion de concertation ainsi que des dates et heures de consultation du dossier. La commission est composée de huit membres, trois représentants communaux et cinq régionaux. La réunion de concertation est ouverte à tous, mais seuls ceux inscrits au préalable ont le droit d'y prendre la parole. Cette réunion a pour but d'entendre les demandeurs du projet ainsi que les citoyens, comités ou associations ayant des remarques à formuler. La commission de concertation délibère ensuite à huis clos et rend son avis sur le projet : favorable, défavorable ou assorti de conditions. Le dossier est ensuite envoyé au fonctionnaire régional délégué qui remet également un avis, la décision finale revenant au collège des bourgmestres et échevins ou au ministre en charge de l'urbanisme.

[9] Jacques Aron, *Le tournant de l'urbanisme bruxellois 1958-1978*, Fondation Joseph Jacquemotte., Bruxelles, 1978.

[10] Inter-Environnement Bruxelles (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », art cit. P18

[11] *Ibid.* P41

participatives comme celle des Contrats de Quartier : « Cela s'est fait sans grande résistance. La Région était neuve, tout était permis. »[1] De plus, militants des luttes urbaines et administration régionale se rejoignent sur l'idée de défendre la ville habitée, ce qui est bien dans l'intérêt d'une région neuve ayant besoin de sa propre fiscalité pour exister[2].

Une fois créée, la jeune région lance à la fois l'embellissement des quartiers centraux patrimoniaux et la revitalisation urbaine des quartiers populaires dégradés, notamment par le biais de la requalification des espaces publics. D'après Benoit Moritz, l'urbanisme bruxellois vit alors une phase, des années 1990 aux années 2000, dont les objectifs sont de réduire la part de l'automobile et ramener des habitants dans la capitale, mais aussi d'affirmer une identité historique (et politique) proprement bruxelloise qui passe par une esthétique architecturale et urbaine héritée de la ville européenne du 18ème siècle[3] et qui va souvent de pair avec une forme d'anti-modernisme et une certaine méfiance envers la figure de l'architecte et de l'urbaniste. L'époque des luttes urbaines a en effet donné à voir l'idée que l'architecte peut détruire la ville autant si ce n'est plus qu'il la construit : « l'architecte devient un acteur dont il faut contrôler la production. Principalement, c'est l'architecte "créatif", ignorant de la demande sociale, qui est disqualifié. »[4] La relation de Bruxelles, ses administrations, ses professionnels, ses militants et ses habitants, à l'architecture et aux architectes, est ainsi particulièrement marquée par cette histoire : l'architecte a longtemps été, et est toujours pour certains, l'ennemi de l'habitant[5].

Si l'enquête publique permet une forme de contrôle des projets urbains par les habitants et participe plus largement d'un mouvement de construction d'une planification urbanistique plus contrôlée[6], elle ne permet pas forcément de les impliquer au plus près de l'amélioration de leur cadre de vie. En 1993 est créé le dispositif des Contrats de Quartier[7]. L'objectif principal est la requalification des « quartiers en difficulté » via des interventions portant à la fois sur les espaces publics, le logement et la dimension sociale et économique[8]. Le dispositif des

---

[1] Paul Vermeylen, ancien directeur d'IEB rentré au gouvernement en 1989, aujourd'hui consultant privé en urbanisme, cité dans : *Ibid.* P41

[2] En 1995, le slogan est encore « Plus d'habitants en 2005 ! ». Aujourd'hui, l'enjeu principal est de réussir à répondre à l'augmentation démographique très rapide de la population bruxelloise, celle-ci est cependant plutôt due au solde migratoire et au solde naturel, et camoufle mal le fait que les classes moyennes, celles synonymes d'une fiscalité mieux portante, continuent toujours de quitter Bruxelles.

[3] Benoit Moritz, « Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, juin 2011. Benoit Moritz décrit le « sous-entendu idéologique » de « l'école de la reconstruction de la ville européenne » qui est de construire une identité bruxelloise à travers la valorisation du langage architectural hérité des tissus urbains traditionnels des 18ème et 19ème siècle, incarnés par les boulevards et les maisons de rapports familiales. Il décrit la manière dont le positionnement fortement anti-moderniste d'une partie des militants issus des luttes urbaines à contribué à forger cette culture architecturale et urbaine qui aura une influence non négligeable sur la politique d'aménagement des espaces publics mise en œuvre par la jeune Région bruxelloise. Cela passe notamment par la publication en 1995 du « Manuel des espaces publics bruxellois », qui aura pour conséquence le traitement relativement unifié d'un certain nombre d'espaces publics bruxellois. La référence à la ville traditionnelle deviendra chez certains acteurs synonyme d'oppostion systématique à tout ce qui est moderne mais aussi à toute manifestation un peu trop ostensible de « créativité », ce qui amènera l'urbanisme et l'architecture bruxellois à être pendant un moment partiellement enfermés dans des formes caractérisées par le pastiche et la nostalgie, faisant que Bruxelles est dite être une des rares capitales à ne s'être jamais distinguée par l'architecture contemporaine. Ce frein esthétique et culturel sera redoublé d'un frein règlementaire, qui seront tous deux dénoncés plus tard dans le « Livre Blanc » de l'architecture : Institut supérieur d'architecture de la communauté française La Cambre, Pablo Lhoas et Institut supérieur d'architecture de la Communauté française - La Cambre (eds.), *Qui a peur de l'architecture? Livre blanc de l'architecture contemporaine en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Les Cahiers de la Cambre Architecture, La Lettre volée, 2004. Cette référence à la ville traditionnelle a également pour conséquence que les débats sur la réhabilitation, la destruction ou la patrimonialisation d'architectures modernes à Bruxelles sont encore souvent des moments de controverses assez échauffées. Jean-Louis Genard et Christine Schaut, « La tour et la dalle : analyse d'une controverse » dans Institut supérieur d'architecture de la communauté française La Cambre (ed.), *La Cité administrative de l'État : Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, Les Cahiers de la Cambre Architecture, La Lettre volée, 2009, p.

[4] Gaël Comhaire, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles : le tournant générationnel », *L'Information géographique*, septembre 2012, vol. 76, n° 3, p. 9-23. P11

[5] Au point de devenir une insulte en bruxellois !

[6] L'absence de planification est ainsi un des problèmes pointés par les mouvements urbains : « Les premières revendications de l'ARAU portent sur l'absence de planification qui prévaut alors. Les projets urbains étaient le fait exclusif des administrations fédérales et des communes qui ne sollicitaient pas de permis d'urbanisme et dont l'action n'était pas encadrée par l'existence de plans. » G. Comhaire, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles », art cit. P12

[7] Dont l'inspiration est assez proche de l'*urban renewal* américain ou du Développement Social des Quartiers (DSQ) français.

[8] La définition de ces quartiers en difficulté se fait par l'établissement d'un périmètre à l'échelle de la Région (EDRLR, Espace de développement renforcé du logement et de la rénovation, puis, depuis 2016, ZRU, Zone de rénovation urbaine), et par la priorisation de quartiers jugés défavorisés, c'est-à-dire marqués par de fortes inégalités sociales, comportant des logements de piètre qualité (trop petits, mal équipés, insalubres), présentant un cadre de vie dégradé (immeubles abandonnées, façades dégradées, manque d'espaces verts), et où les habitants éprouvent un sentiment d'insécurité et où le lien social est affaibli. Les interventions possibles concernent : la réhabilitation de logements existants, la création de nouveaux logements, le réaménagement des espaces publics, la création ou le renforcement d'infrastructures ou d'équipements de quartier, socioculturels, sportifs ou autres, la mise en place d'initiatives socio-économiqes et

Contrats de Quartier a donné lieu à de nombreuses requalifications d'espaces publics, toute une génération d'architectes et d'urbanistes se sont formés dans ce cadre-là, y ont trouvé des occasions pour apprendre à concevoir des espaces publics, à dialoguer avec les habitants, mais aussi à travailler avec les institutions bruxelloises. Ce dispositif va en effet s'appliquer de manière assez intensive sur le territoire bruxellois, la participation prenant un réel essor après les élections régionales de 2004[1]. Si ce dispositif a permis d'initier des dynamiques sociales, des réaménagements de grande qualité, et une sorte de culture partagée de la participation[2], sa dimension participative fait aussi l'objet de critiques. Celle-ci passe principalement par la mise en place d'une CLDI, Commission Locale de Développement Intégré, dans laquelle des « habitants représentants » sont investis sur le long terme, ainsi que par un certain nombre d'Assemblées générales ouvertes à tous. Certains acteurs pointent le fait que la participation des habitants y reste surtout consultative et informative : « la population a une forme de pouvoir sans qu'il soit pour autant contraignant »[3]. Même si le volet socio-économique permet l'accompagnement de projets citoyens et sociaux, il s'agirait ainsi surtout d'une manière de restaurer la confiance des habitants vis-à-vis de la rénovation urbaine. En effet, comme l'explique le chef de projet d'un Contrat de Quartier en cours proche des cas étudiés, « *les Contrats de Quartier sont annoncés comme des outils participatifs alors que si on les applique tels quels c'est pas le cas du tout, dans les textes ça va pas au-delà des quatre réunions d'information par an* ». Cela n'empêche pas qu'ils puissent constituer un cadre offrant la possibilité de développer des formes de participation plus ambitieuses, puisqu'il explique également que « *l'ampleur, l'épaisseur donnée à la participation est laissée à l'initiative des porteurs de projets* », même si « *les moyens sont forcément pas adaptés si tu en fais beaucoup* [...] *il faudrait plus de moyens ou plus de souplesse* [...] *Nous on a pas de formation en participation, on le fait comme on le sent* ». Dans le même temps certains alertent sur une tendance à la routinisation de dispositifs déployés en série, qui peut avoir pour conséquence de faire de la participation un « train-train » [4]. Cet effet a pu être renforcé par le fait que certaines équipes, rodées à l'exercice particulier des Contrats de Quartier, en ont fait leur principale activité, participant de fait à une institutionnalisation croisée entre commande publique et marché professionnel qui, si elle peut permettre une qualité de coopération et un apprentissage collectif, peut aussi participer d'une forme de systématisation. Les Contrats de Quartier ont donc pu voir émerger, sous l'impulsion de porteurs de projet proactifs ou d'habitants et d'associations moteurs, des formes originales de participation, mais, après plus de dix ans, la question qui se pose est aussi celle d'une implémentation plus large de ces expériences dans la politique d'aménagement régionale :

> « Les projets reposant sur un processus participatif sont essentiellement menés dans le cadre des contrats de quartier. Ce dispositif a favorisé la diffusion, au sein des administrations communales, mais aussi auprès de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, d'une culture encore fragile de la participation et des usages sociaux des aménagements urbains. [...] Mais davantage qu'un véritable nouveau tournant de l'urbanisme bruxellois, qui nécessiterait l'existence d'une véritable politique concernant l'ensemble des projets menés par les pouvoirs publics, nous assistons à une lente percolation des principes appliqués dans les contrats de quartier et de la prise en compte des enjeux sociaux de l'aménagement des espaces publics. »[5]

Une des limites de ce dispositif concerne en particulier l'échelle régionale, ou pourrait-on presque dire urbaine puisque les Contrats de Quartier se déploient à une échelle qui est celle du micro-quartier et de la proximité, et

---

participatives. Les Contrats de Quartier sont un dispositif financé par la Région et mis en œuvre par les Communes. Celles-ci, accompagnées par un bureau d'études, peuvent porter auprès de la Région une proposition de projet concernant des quartiers compris dans le périmètre. Une fois le projet accepté et financé, le programme dure quatre ans. La plupart des quartiers concernés par le périmètre ont déjéà été couverts plusieurs fois par des Contrats de Quartier successifs. Les Contrats de Quartier ont été transformés en Contrats de Quartier Durables en 2010. Maurizio Cohen et Marie-Françoise Plissart, *A Bruxelles près de chez nous, l'architecture dans les Contrats de quartier*, Bruxelles, P. Crahay, 2007.

[1] L. Damay et F. Delmotte, « Observer la fabrique de la ville à Bruxelles », art cit. P90

[2] On peut renvoyer le lecteur au travail de Mathieu Berger sur la participation dans les Contrats de Quartier : M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.*

[3] M. Cohen et M.-F. Plissart, *A Bruxelles près de chez nous, l'architecture dans les Contrats de quartier*, *op. cit.* P102

[4] Mathieu Berger, « Piétonnier bruxellois : sortir d'une "impolitique de la ville" », *La Libre.be*, 17 août 2015.

[5] G. Comhaire, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles », art cit. P21

que le dispositif s'inscrit plus largement dans un référentiel du proche et une pensée de la ville comme un assemblage de quartiers[1].

Suite à ce processus de création de la Région et d'institutionnalisation de la participation, les années 1990 et 2000 correspondent à deux mouvements que l'on juge importants d'aborder en lien avec cette enquête, l'un concernant l'importance croissante de l'échelle régionale, et allant de pair avec des tentatives de développer la participation habitante à cette échelle-là, l'autre concernant la revendication d'une culture urbaine et architecturale et allant de pair avec de nouvelles formes d'activisme et de participation. Nous allons tenter d'en rendre compte de manière croisée.

La fin des années 1990 recèle ce que certains désignent comme un nouveau « tournant », à travers l'émergence de formes d'intervention activistes sur la ville caractérisées par une dimension plus « *hands-on* », passant du modèle du « forum » à celui de « l'atelier », mais aussi plus « esthétiques », relevant de formes d'artivisme, émanant notamment d'acteurs provenant des milieux culturels et artistiques[2]. Le point de départ ou du moins le démarreur de cette tendance, devenu un repère communément cité et partagé par les acteurs militants, professionnels, politiques et universitaires, est l'occupation de l'Hôtel Central en 1995. Pour dénoncer la spéculation sur les chancres dans le Pentagone, qui compte à l'époque 34 hectares de terrains vagues et d'immeubles vides[3], un collectif[4] occupe un îlot abandonné qui, ouvert au public, devient un lieu de médiatisation et de mise en débat de la question urbaine rassemblant des publics très différents. Cet épisode participera à faire naître un certain nombre de groupes actifs sur la question urbaine, souvent liés à l'exploitation des lieux désaffectés dans la ville, notamment : le Cinéma Nova en 1997 (qui refait vivre une salle de cinéma abandonnée dans le centre-ville), City Mined en 1997 (qui vise à accompagner des initiatives citoyennes urbaines, artistiques et sociales), le festival pleinOpenAir en 1998 (qui chaque été tente de combler le vide de la programmation culturelle bruxelloise tout en rendant temporairement accessibles des espaces privés et/ou abandonnés et en attirant l'attention sur des zones moins connues de la région bruxelloise), ou encore la création du collectif Disturb en 2001, réunissant de jeunes architectes et urbanistes qui revendiquent le fait de porter un nouveau regard à la fois sur la ville et sur la participation. En effet, ce mouvement s'engage aussi vers une revalorisation de la créativité, du projet urbain, de l'architecture, et donc aussi vers une remise en débat de la question de la qualité architecturale à Bruxelles[5]. Parmi les multiples « suites » de cet épisode, l'une de celles dont la pérennité sera la plus importante est l'ouverture du Recyclart en 2000, c'est-à-dire de l'ancienne gare de La Chapelle dans laquelle s'installe une association sur invitation de la Ville de Bruxelles avec pour mission de redynamiser les lieux et le quartier par une activité d'économie sociale et d'insertion, de création et de diffusion artistique.

Pour ces « nouveaux militants », « le fait régional est acquis et les mesures de concertation sont largement insuffisantes »[6]. Si ces mouvements sont parfois interprétés comme relevant d'un activisme plus festif et centré sur l'action et moins revendicatif et contestataire, ils naissent aussi d'une critique des limites de la participation institutionnalisée, sont aussi parties prenantes de certaines luttes (comme le mouvement squat) et cherchent à nourrir une appropriation positive de la question urbaine et de la ville de Bruxelles elle-même. David Jamar[7] montre ainsi que, tandis que les luttes urbaines opposaient frontalement le quartier comme urbanité organique

[1] « Un des objectifs des Contrats de Quartier est de renforcer l'appartenance et l'enracinement dans le lieu » M. Cohen et M.-F. Plissart, *A Bruxelles près de chez nous, l'architecture dans les Contrats de quartier*, *op. cit.* P23
[2] Voir à ce propos la planche d'images 3 à la fin de ce chapitre. Voir par ailleurs : B. Moritz, « Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles », art cit ; David Jamar, « Art-Activisme : enjeux de créativité urbaine à Bruxelles », *L'Information geographique*, septembre 2012, vol. 76, nº 3, p. 24-35 ; R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* ; Isabelle Doucet, *The practice turn in architecture : Brussels after 1968*, Surrey ; Burlington, VT, Ashgate, 2015. ; G. Comhaire, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles », art cit.
[3] Inter-Environnement Bruxelles (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », art cit. P47
[4] Il s'agit de la Fondation Pied de biche-*Stichting Open Deur* puis de Bruxelles ville libre-*Vrijstad Brussel*.
[5] G. Comhaire, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles », art cit. P9
[6] Inter-Environnement Bruxelles (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », art cit. P46
[7] D. Jamar, « Art-Activisme », art cit.

à la ville du modernisme et à la création architecturale comme table rase, il s'agit là à l'inverse de revendiquer une identité liée à la ville métropolitaine et cosmopolite[1] comme nouveau support de création et d'innovation. Il s'agit également d'apprendre à apprécier Bruxelles (il parle ainsi de l'émergence d'un « bruxello-positivisme »), avec ses cicatrices et ses défauts, de ne plus chercher à rapiécer la ville mais d'exploiter son caractère discontinu et « bordélique » :

> « Par cet épisode, Bruxelles deviendrait une ville qui, par ses espaces hérités des catastrophes urbaines, serait propice aux formes de créativité. En résulte une attitude ambivalente envers ces espaces de friches urbaines : entre la catastrophe thématisée dans les suites des premiers mouvements sociaux et l'opportunité. Ce faisant, ce n'est plus tant une ville continuiste qui s'affirme dans ces mouvements qu'une ville rugueuse, dont les discontinuités internes pourraient faire richesse. [...] Hôtel Central a, en tout état de causes, contribué à faire glisser les pratiques urbaines, les notions de ville et de Bruxelles hors des cadres pratiques et langagiers issus des conflits urbains classiques. »[2]

Cependant, selon lui, cette nouvelle génération de militants, avec leurs propres références et leurs propres modalités d'action, ne remplace ni ne s'oppose à la génération précédente issue des luttes urbaines, mais tend plutôt à s'y superposer, ce qui pose la question de la cohérence et de l'articulation entre des discours et des pratiques différents. Le développement de ce que certains à Bruxelles appellent des « nouveaux mouvements sociaux » est ainsi un « marqueur dans l'affirmation de nouveaux acteurs de l'urbanisme et de sa contestation, échappant aux classifications auxquelles s'était habitué le monde politique et urbanistique local, et prenant de court l'associatif bruxellois établi depuis les années 1970. »[3]

D'après Benoit Moritz c'est aussi à cette époque-là que se manifeste une tendance à davantage penser l'espace public comme projet, qui correspond à la nécessité de concevoir des espaces publics de qualité pour des projets de plus grande ampleur, et plus largement à une diversification des manières d'envisager les espaces publics[4]. L'idée est aussi que pour construire un projet de ville, Bruxelles a besoin de se reconstruire une, ou des, cultures architecturales et urbaines, et, par ce biais, de dépasser une relation traumatique à l'urbanisme et une mauvaise image dominante de l'architecture et des architectes. Au milieu des années 2000, « l'affaire Flagey » bouscule sensiblement la situation, tant en termes de projet urbain que de participation. La place Flagey est une place relativement importante, qu'on pourrait dire « d'ampleur régionale », située à Ixelles. Sous la place doit être réalisé un bassin d'orage en raison des inondations récurrentes dans le quartier, la maitrise d'œuvre de la place est délivrée à une entreprise spécialisée dans la question, qui elle-même en sous-traite le « couvercle » à un architecte, que la Région n'a pas choisi et avec lequel elle ne traite quasiment pas. Habitants, associations, mais aussi architectes[5] se mobiliseront à propos de ce projet, concernant à la fois l'espace lui-même (réclamant un espace public de qualité, pensé en tant que tel), et les processus et procédures de l'aménagement (dénonçant l'opacité et le manque d'information sur un projet d'une telle envergure ainsi que l'absence de l'architecte dans l'histoire). Au-delà de la refonte complète du projet de la place Flagey en lui-même, qui fera l'objet d'un concours qui aboutira à la sélection d'une nouvelle équipe de maitrise d'œuvre[6], cette affaire aboutira à une expérience inédite de participation habitante, d'abord par le biais d'un concours d'idée organisé par une plateforme citoyenne, puis par la mise en œuvre d'un processus participatif inédit dans le cadre du nouveau projet[7]. Oliver

[1] D'après David Jamar, cette mise en avant du cosmopolitisme et de Bruxelles comme une ville multiculturelle est aussi liée au contexte national, alors marqué par une hausse de l'extrême droite flamande vis-à-vis de laquelle les acteurs néerlandophones bruxellois progressistes cherchent à se distinguer en faisant preuve d'un désenclavement à travers une identité urbaine pas seulement bi-communautaire mais multicommunautaire.
[2] D. Jamar, « Art-Activisme », art cit. P34
[3] Inter-Environnement Bruxelles (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », art cit. P48
[4] B. Moritz, « Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles », art cit. P6
[5] L'école de La Cambre donne sur la place Flagey.
[6] Il s'agit du bureau Skope.
[7] Cette affaire donnera également lieu à un intense travail de lobbying aboutissant entre autres à promouvoir un recours plus systématique

Bastin, BMA de Bruxelles, résume le cas Flagey ainsi : « Ce fut véritablement un momentum, très tardif, mais ce fut surtout un cri lancé avec une double ambition : le respect des habitants et des professionnels tout d'abord, mais également la conviction de pouvoir faire plus si de meilleures procédures étaient mises en place. »[1] Ainsi, le cas Flagey est intéressant en ce qu'il associe promotion de la qualité architecturale et du rôle du concepteur et prise en compte de la parole habitante et des usagers, et que toute une génération d'architectes fera de cela la base de leurs pratiques[2]. La défense de la qualité procédurale est aussi une manière de se distinguer de la défense de la qualité stylistique portée par une partie des organisations traditionnelles des luttes urbaines, tout en portant un discours critique et revendicatif sur la recherche de la bonne ville et la manière dont elle doit se fabriquer.

La Place Flagey est une « affaire » qui aura de multiples implications et dont l'influence sur l'urbanisme et la participation sont importants. Le mouvement initié en faveur à la fois d'une meilleure considération de la culture architecturale et urbaine, d'une meilleure qualité des procédures et transparence des processus, et d'une meilleure prise en compte des habitants, débouchera notamment sur la création de deux instances régionales à ce propos, l'ADT (Agence de Développement Territorial) en 2008 et le BMA (*Bouwmeester* – Maitre architecte) en 2009[3]. De nombreuses voix pointaient en effet le manque d'un acteur coordinateur qui pourrait remplir à la fois une fonction d'intermédiaire et de garant semi-indépendant dans les politiques urbaines régionales. L'ADT est une ASBL dans le CA de laquelle sont représentés l'ensemble des acteurs publics et semi-publics concernés par l'aménagement urbain et qui a une vocation prospective et stratégique et une fonction de coordination. Le BMA a une fonction très spécifique qui n'existe pas en France entre conseil, garant et coordination[4]. Si ces nouveaux acteurs ont pu être perçus et vécus comme des formes d'ingérence dans les prérogatives des administrations, ils ont certainement permis de faire évoluer un certain nombre de choses, et la plupart des acteurs de l'aménagement urbain en reconnaissent aujourd'hui les apports, en termes de qualité des procédures, des projets, des formes de coopération et d'une certaine transparence[5]. Ils ont aussi pris le relais de certains acteurs plus militants comme Disturb, en faveur d'une qualité architecturale et urbaine qui réussisse à se détacher de la seule référence à la ville traditionnelle. Cette période correspond plus largement à un « bougé », une évolution des rapports entre société civile, monde professionnel, monde politique et administrations, « au travers de relations de confiance, voire amicales, entre des personnes bien souvent de la même génération » [6].

---

aux concours et à la mise en concurrence dans le cadre des projets d'architecture, d'espace public ou de projet urbain. Les promoteurs de cette idée associent le recours aux concours avec une exigence plus grande de qualité architecturale ainsi qu'avec l'ouverture du monde bruxellois de l'architecture ayant alors tendance à fonctionner en cercle fermé avec un certain nombre de bureaux, mais aussi avec l'idée que la publicisation des projets et la transparence des processus sont garants d'une forme de démocratisation de l'aménagement. Il s'agit donc à la fois de remettre en cause le modèle archétypale de la « ville continuiste » et de « l'espace public sans auteur » mais aussi de faire du concours l'emblème du passage de la singularité de l'auteur par une forme de validation collective et démocratique. Il serait superflu de refaire ici l'historique de cette affaire que d'autres ont très bien décrit. Voir notamment le numéro des Cahiers de La Cambre sur le sujet, ou la thèse de Rafaella Houlstan-Hasaerts qui retrace en détail la généalogie et les héritages de cette « affaire » : Institut supérieur d'architecture de la communauté française La Cambre (ed.), *De la participation urbaine : la place Flagey*, Bruxelles, Les Cahiers de la Cambre Architecture, La Lettre volée, 2005. ; R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.*

[1] Ward Verbakel, Joeri de Bruyn et Marie-Françoise Plissart, *BMa: man of thoughts*, Malines, Public Space, 2014. P43-44

[2] G. Comhaire, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles », art cit. P18

[3] Auquels on pourrait ajouter la création de la plateforme Pyblik en 2008, qui vise à promouvoir et partager une « culture de l'espace public » entre acteurs publics et professionnels.

[4] Le BMA pourrait être comparé à une sorte d'architecte-conseil à l'échelle d'une métropole, c'est un poste qui existe alors déjà en Belgique dans plusieurs grandes villes mais n'existe pas en France. Pour devenir BMA, un architecte ou un urbaniste doit candidater, être recruté pour un mandat d'une durée déterminée (cinq ans), et constituer et recruter son équipe. Il est indépendant des administrations et des cabinets, et rend des comptes directement au gouvernement régional. Au départ de nombreuses administrations ont eu du mal à comprendre et/ou accepter le rôle du BMA, parfois perçu, par les administrations comme une manière pour le gouvernement d'empiéter sur leurs terrains, par les maitres d'ouvrages comme venant les « éduquer » à l'architecture, par les architectes comme un élément perturbateur des relations parfois établies entre institutions et professionnels, ou encore par tous comme une personne de plus autour de la table de réunion déjà bien trop remplie à Bruxelles.

[5] Au cours de cette enquête, c'est Kristian Borret, ancien BMA d'Anvers, qui succède à Olivier Bastin (L'Escaut architecture) pour prendre en charge pour cinq ans le deuxième « mandat » de BMA bruxellois, qui opère donc, après un premier mandat de « défrichage », une consolidation de son rôle. Voir à ce sujet : http://bma.brussels/fr/ et : W. Verbakel, J. de Bruyn et M.-F. Plissart, *BMa*, *op. cit.* ; Kristiaan Borret, « Bouwmeester / maître architecte Bruxelles Capitale - Note d'orientation 2015-2019 », 14 avril 2016.

[6] J.-L. Genard et C. Schaut, « La tour et la dalle : analyse d'une controverse », art cit.

La création de l'ADT et du BMA révèle aussi l'importance croissante de l'enjeu régional émergeant au cours de la fin des années 1990 et du début des années 2000, notamment à travers une série de documents stratégiques et règlementaires, dont le PRDD (Plan Régional de Développement Durable) en 2002 qui doit permettre une projection à la fois à long terme et commune à l'échelle régionale, et qui conduira à l'établissement de zones dites d'intérêt régional[1]. Cette préoccupation accrue pour l'échelle régionale est fortement corrélée à la mise en avant croissante de l'enjeu de l'attractivité, notamment internationale, à travers un document comme le PDI (Plan de Développement International) en 2007.

> « Suite à une période de rénovation urbaine à l'échelle des quartiers, le temps est venu d'élargir la zone d'action. Un développement urbain digne de ce nom doit établir une vision globale sur tout le territoire. Les grandes figures urbanistiques latentes à l'échelle régionale, telles que le Canal, y jouent un rôle clé. Suite à la création, en 1989, de la Région de Bruxelles-Capitale, les responsables ont d'abord misé, à juste titre, sur l'amélioration de la qualité de vie des quartiers. En a découlé la belle tradition des contrats de quartiers, qui illustrent la qualité du caractère local de la politique bruxelloise de développement urbain. [...] Sans renier la particularité polycentrique de Bruxelles, des grandes figures urbanistiques peuvent être mobilisées à l'échelle de la région, voire plus loin. »[2]

Ces documents stratégiques successifs[3] traduisent la volonté de la Région d'opter pour un traitement différencié d'espaces stratégiques, parfois de propriété publique et parfois de propriété privée, donc avec une dimension de négociation foncière non négligeable, ceci en l'absence de structures de type « aménageur » comme en France et dans un contexte où « le nerf de la guerre » est de promouvoir l'intérêt public et où le projet urbain est un « nouveau venu »[4]. L'enjeu est fort puisqu'il s'agit de contrôler la nature du développement des dernières grandes emprises foncières mutables de la Région, en particulier dans la zone du canal qui fait l'objet d'une attention spécifique[5].

L'enjeu de l'échelle régionale est un enjeu que l'on retrouve également à l'œuvre en ce qui concerne la participation des habitants. Suite aux constats sur les limites des Contrats de Quartier et notamment à leur cantonnement au registre de la proximité, acteurs publics et associatifs expriment le besoin d'imaginer des formes de participation habitante à l'échelle régionale, ce qui donnera lieu à la création des Schémas directeurs. Cet outil est censé permettre l'implication des habitants à l'échelle de grands projets urbains et dans une temporalité plus en amont que celle de l'enquête publique. En effet, de plus en plus d'acteurs reviennent sur l'efficacité des enquêtes publiques, qui arrivent trop tard au stade du permis, invitent les habitants à se prononcer sur un projet abouti, dans des temporalités parfois ubuesques, souvent sur des dossiers techniquement peu abordables et via des commissions de concertation peu accessibles, comme l'explique une personne du BRAL : « *tout le monde il sait que l'enquête publique c'est trop tard*[6]*, ça sert pas à rien l'enquête publique mais…c'est un peu le phare symbole*

[1] Voir planche d'images 9, à la fin de ce chapitre.
[2] Kristiaan Borret, « Bouwmeester / maître architecte Bruxelles Capitale - Note d'orientation 2015-2019 », art cit.
[3] En 2001 le PRAS (Plan Régional d'Affectation des Sols) définit des ZIR (Zones d'Intérêt Régional), en 2002 le PRD (Plan Régional de Développement) définit des Zones Leviers, en 2007 le PDI (Plan de Développement International) définit des Zones Stratégiques, en 2013 le PRDD (Plan Régional de Développement Durable) définit des Pôles de développement prioritaires ou Pôles de renforcement de la centralité métropolitaine. Notons, même si on y reviendra, que la zone de Tour et Taxis est pointée dans la quasi-totalité de ces documents.
[4] Florence Delmotte, Michel Hubert et Francois Tulkens, « Les schémas directeurs, et après ? L'avenir du développement urbain à Bruxelles en question », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, octobre 2009. Dans leur article ils s'interrogent de manière prospective sur les scénarios envisageables dans l'évolution de ces rapports de force, entre développer des outils plus forts de maitrise foncière, mieux négocier avec le fédéral, placer tous les espoirs sur les nouveaux acteurs transversaux que sont l'ADT et le BMA, ou passer principalement par l'établissement de contraintes règlementaires.
[5] ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Canal ? Vous avez dit canal ?! État des lieux illustré du territoire du canal à Bruxelles*, Bruxelles, 2014. P216
[6] Note au sujet des retranscriptions d'entretiens réalisés en français avec des personnes néerlandophones. Seules quelques corrections à la marge ont été faites lorsqu'elles étaient nécessaires à la compréhension de la phrase ou qu'il y avait un risque de malentendu sur un mot ou une expression incorrecte. Pour le reste, j'ai fait le choix de ne pas corriger les erreurs de syntaxe, de grammaire, ou les expressions et « manières de dire » de mes interlocuteurs. Ce choix pourrait être discuté, j'espère qu'il ne sera pas pris comme offensant pour eux (retranscrire à l'écrit quelque chose considéré comme un « mal parler » peut être blessant). Loin de moi cette idée, au contraire je tiens à remercier ces personnes ayant fait l'effort de me parler, à moi clairement monolingue, dans une langue qui n'est pas la leur, et j'ai souvent ressenti et exprimé une grande admiration pour toutes les personnes bilingues. Pour moi le choix de retranscrire ces paroles telles quelles repose donc : d'une part sur le plaisir à « faire parler » les enquêtés dans le texte, et dans ce cas, devoir parfois complètement réécrire la

de la lutte d'une génération, et c'est utile mais…trop d'enquêtes publiques pour des raisons nulles et toujours beaucoup trop tard… donc on doit pour les grands projets trouver d'autres solutions et le schéma directeur était une possibilité. » Pour des acteurs comme IEB et le BRAL, « *le moment des schémas directeurs c'était vraiment le temps des grands espoirs de croire dans un nouvel outil, une nouvelle procédure, dès le début de la transversalité, dès le début de la participation, enfin on quitte les discussions derrières les rideaux entre deux ministres et une commune, bref tout ce qui allait mal à Bruxelles. On pensait que c'était la fin de cette ère ou Bruxelles n'arrivait jamais à faire un grand projet.* » Les Schémas directeurs sont ainsi chargés à la fois de l'ambition d'une planification régionale et d'une participation habitante renouvelée[1].

Deux Schémas directeurs sont lancés comme des tests en 2008-2009 sur la Cité administrative de l'État et sur la zone de Tour et Taxis[2]. IEB et le BRAL font alors le choix de répondre à la sollicitation de la Région d'encadrer la participation des habitants dans ces processus (IEB sur la Cité Administrative de l'État et le BRAL sur Tour et Taxis). Il s'avèrera que cela se résumera en réalité principalement à informer et consulter les Comités d'habitants des avancées de la procédure d'une part et à devenir porteurs de la parole habitante dans les discussions techniques et politiques d'autres part[3]. Les deux associations sortiront extrêmement déçues de cette expérience, et c'est notamment suite à cela qu'elles décideront de ne plus se positionner en tant que prestataires des dispositifs participatifs gouvernementaux, comme l'explique une personne du BRAL : « *à un moment on a décidé on quitte ce type de travail.* [...] *Maintenant on a de nouveau tendance à aller dans les quartiers, à faire un travail plus rapproché.* »

L'épisode des Schémas directeurs est emblématique du fait que le développement de dispositifs de participation institutionnelle a comme conséquence une évolution des rôles et des rapports de force, à travers le passage de certaines organisations d'une position contestataire à un rôle de prestataire, chargé de mettre en œuvre la participation des habitants prévue par la loi et voulue par le gouvernement, et à travers une institutionnalisation très poussée des acteurs issus des luttes urbaines. Des structures comme le BRAL ou IEB ont eu tendance à devenir des militants professionnels, s'éloignant parfois dans le même temps du travail de terrain auprès des habitants, même si ces organisations ont un rôle indéniable et très important à Bruxelles de suivi, de diffusion de l'information et de mise en débat de tout un tas de sujets tournant autour de la ville, l'aménagement, l'environnement, le cadre de vie, donnant ainsi des « clés » aux habitants pour se saisir de certains sujets, et notamment pour avoir des prises vis-à-vis de la complexité des procédures institutionnelles régissant les projets urbains. Force d'interpellation, pouvant constituer de réels contrepouvoirs notamment par le biais de l'action

---

phrase pour qu'elle soit correcte en français m'amenait à perdre complètement leur voix, en même temps que cela comportait un risque de déformation des propos (les retranscriptions des interlocuteurs francophones ne seront d'ailleurs pas non plus corrigées en terme de syntaxe, pour la même raison) ; d'autre part cela me permet peut-être, à la marge certes, de manière indiciaire, de donner une place au multilinguisme du terrain bruxellois. C'est quelque chose que j'ai vécu avec plaisir mais aussi avec frustration, n'ayant pas les moyens de partager la néerlandophonie autrement que par sa musicalité et ses formes d'hybridations récurrentes (quand les néerlandophnes ne trouvent pas un mot en français ils ont tendance à le dire en néerlandais ou bien à aller chercher le mot anglais comme suppléant, ce à quoi s'ajoute le créole de certains bruxellois ni vraiment francophones ni vraiment néerlandophones et, de leur propre avis, ne parlant « correctement » ni l'une ni l'autre, s'aidant parfois d'un mot dans l'une pour compléter l'autre et inversement !). Mon terrain a été peuplé de francophones et de néerlandophones, et puisque donner une place au néerlandais dans ce texte m'est impossible (je ne le parle pas, et si j'ai parfois cru, suite à de longs mois d'immersion, maitriser quelques mots de la vie quotidienne, cela n'est pas allé plus loin), j'espère que ce français-parlé par des néerlandophones en indiquera au moins la présence.

[1] « Conçu par le Plan régional de développement de 2002 comme l'outil privilégié du développement des quatorze "zones leviers" également prévues dans le texte, ce dispositif a pour objectif de définir, en amont de tout nouveau projet, les grandes lignes de l'aménagement futur de ces zones et de leurs abords, dans une perspective intégrée au niveau régional et en concertation avec tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse des acteurs publics (au premier rang desquels la Région et les communes), privés (les propriétaires des lieux et, le cas échéant, les investisseurs pressentis) ou citoyens (les "habitants"). » F. Delmotte, M. Hubert et F. Tulkens, « Les schémas directeurs, et après ? », art cit. P1

[2] On reviendra sur le cas de Tour et Taxis. Voir au sujet de la Cité Administrative de l'État : Institut supérieur d'architecture de la communauté française La Cambre et al. (eds.), *La Cité administrative de l'État : Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, Les Cahiers de la Cambre Architecture, La Lettre volée, 2009.

[3] Le BRAL publiera ainsi un texte (en néerlandais) intitulé « Schémas directeurs, quand est-ce que cela a mal tourné ? », dans lequel ils se disent « naïfs » d'avoir pu penser qu'un nouvel outil pourrait changer tout le contexte politique local, analysent cette expérience et reviennent sur les raisons de cet « échec » : pas de réelle volonté des administrations de travailler ensemble, une absence de vision politique claire pour l'ensemble de la Région, une confusion quant à la participation sur ce qui est négociable ou pas. Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « De Brusselse richtschema's : waar liep het fout? », janvier 2013.

juridique, elles prennent aussi le risque de voir s'éroder leur « fonction de révélateur, de critique et d'innovation »[1], voire d'aboutir à une redoutée dépolitisation : « ils sont subventionnés pour organiser la concertation entre pouvoirs publics et habitants, ce qui les place dans une posture ambivalente, leur donne l'impression de perdre leur capacité contestataire »[2]. Ces parcours donnent à voir que la difficulté du passage « du conflit à la coopération »[3] est entière, ces acteurs étant par ailleurs dans des positions souvent difficiles de dépendances aux fonds publics.

Si, nées des luttes urbaines, ces organisations s'étaient très franchement engagées suite à la création de la Région dans un rôle de prise en charge de la participation institutionnalisée, l'expérience déceptive des Schémas directeurs les amènera toutes deux à faire le choix de se distancier de cette position de prestataires de services à l'égard du gouvernement, mais les engagera toutefois dans des directions assez différentes, qui recouvrent aussi des positionnements différents vis-à-vis des nouvelles formes d'activisme plus « créatif » évoquées plus haut. Même si les positionnements du BRAL et d'IEB restent sensiblement les mêmes sur les grands sujets en jeu dans la région (qualité de l'air, mobilité, logement social, etc.) et qu'ils sont souvent associés dans des actions d'une certaine envergure (recours juridiques en particulier), des lignes de démarcations se dessinent. Sans rentrer dans les subtilités il est important de les mentionner ici, car elles expliquent la présence, ou l'absence, de ces acteurs repères dans l'enquête menée autour des expériences de *l'Allée du Kaai,* de *Parckfarm*, et plus largement de l'occupation temporaire.

Les membres du BRAL ont ainsi, même avant l'expérience des Schémas directeurs, été très proches des nouvelles formes d'activisme évoquées plus haut (la proximité linguistique n'y étant probablement pas pour rien) ; se considérant eux-mêmes comme un « mouvement urbain », ils ont toujours combiné le travail avec les institutions avec un travail de terrain d'accompagnement des habitants. La posture qu'ils défendent aujourd'hui est de se positionner en appui, en support, aux côtés d'initiatives citoyennes existantes, en réponse à leurs sollicitations. Cela est bien illustré par le projet *Selfcity*, qui reposait sur la volonté de faire connaître, accompagner et mettre en réseau un certain nombre d'initiatives citoyennes sur le territoire bruxellois[4]. Le BRAL s'est ainsi fortement positionné en faveur du développement de formes d'autogestion et de pouvoir d'agir, même à toute petite échelle, et tout en continuant à se mobiliser sur les grands sujets et projets à l'échelle régionale en tant qu'association professionnelle et porteuse d'une expertise sur les sujets urbains, revendiquant donc ces deux « *jambes* » à leur pratique, face aux pouvoirs publics et en support aux habitants. Ce choix les a ainsi amenés à collaborer relativement souvent avec un certain nombre des nouveaux acteurs de la participation évoqués plus haut, tout en continuant à défendre la nécessité de cadres institutionnels pour la participation habitante.

D'un autre côté, IEB a eu tendance, suite à l'expérience des Schémas directeurs, à « durcir » une posture d'opposition vis-à-vis des pouvoirs publics et des acteurs privés et cette posture a pu les mettre dans des moments difficiles (baisse des rémunérations apportées par les prestations et des subsides accordés par la Région). Cependant, contrairement au BRAL, IEB a continué à orienter son action principalement en direction de la participation légale et institutionnalisée, par le biais des enquêtes publiques et des commissions de concertation, qu'il considère être les seuls outils offrant aux habitants un pouvoir effectif sur les projets urbains. Le positionnement d'IEB vis-à-vis des nouvelles formes de participation se résume donc en général à considérer que ce n'est pas de la participation, voire que cela fait le jeu du pouvoir. Des initiatives comme celles soutenues par le BRAL dans le cadre des ateliers *Selfcity* sont souvent critiquées par IEB, non seulement parce qu'elles seraient sans impact, mais aussi parce qu'elles ne regrouperaient que des membres de la classe moyenne blanche active plutôt jeune. Les expériences de participation « alternatives » telles qu'observées à Bruxelles dans cette enquête

[1] Christian Van Rompaey, « Association et innovation sociale », *Pensée plurielle*, décembre 2005, vol. 9, n° 1, p. 47-54.
[2] L. Carlier, « De la contestation au compromis », art cit.
[3] C. Neveu, « Démocratie participative et mouvements sociaux », art cit.
[4] Les initiatives en question étaient : Cycloperativa, Vélodossier, Collectactif, Bled, Ploef, le Grenier des casseuses de crise, Commmon josaphat, CEBE/MOB, Corvia, GECS, Dewey. Ce projet a donné lieu à des ateliers, des conférences et partages d'expériences, la réalisation d'une publication, d'une exposition, et d'une série de petits films Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « SELFCITY BXL : Présentation et analyse d'une nouvelle génération d'initiatives citoyennes », 2016. ; Voir la série des films : http://www.selfcity.be/

éveillent ainsi principalement de l'ironie ou du désintérêt. Ce discours s'emboîte dans un tournant plus vaste que prend IEB dans les années 2010, qui conduit l'association à un « retour vers le social » prenant comme nouveaux cœurs de sujet la gentrification et la densification urbaine. Une posture d'opposition quasi-systématique vis-à-vis des pouvoirs publics[1] et un refus de rentrer en relation avec des formes militantes jugées insuffisamment « sociales », ont ainsi tendance à marginaliser et délégitimer la parole et l'influence d'IEB auprès d'un certain nombre d'acteurs, de la même manière que le positionnement architectural systématiquement antimoderniste de l'ARAU a pu délégitimer sa parole du point de vue d'une partie du milieu des architectes et des urbanistes. Il faut néanmoins rappeler que le positionnement de ces organisations sur la « ville habitée » et sur un certain nombre d'autres sujets reste toujours actuel concernant des questions vives sur le territoire bruxellois telles que la place de la voiture, la pollution, les lacunes d'une politique de mobilité à la hauteur, le manque de logements et en particulier de logements sociaux, la tendance à la dualisation sociale du territoire, la spéculation immobilière, la construction de bureaux en grande quantité, ou encore le manque de maitrise foncière et l'action peu contrôlée des acteurs privés dans la fabrique urbaine.

En dehors de la déception des associations, le dispositif des Schémas directeurs ne semble plus largement pas avoir rempli ses promesses : s'ils étaient envisagés par certains au moment de leur lancement comme un « deuxième tournant participatif »[2], leur expérimentation sur ces deux sites ne donnera pas de suites[3]. Dans la foulée de l'expérience déceptive des Schémas directeurs, le gouvernement régional se questionne sur la nécessité de développer des formes « complémentaires » de participation des habitants à l'échelle régionale, qui ne seraient « ni des palliatifs, ni des accessoires, ni des concurrents », mais constitueraient « une plus-value les uns par rapport aux autres »[4]. L'enjeu est de « définir collectivement les conditions minimales que doivent réunir les processus participatifs dans le cadre des grands projets urbains » , mais aussi d'expérimenter des « pratiques innovantes » pour dépasser les défauts et les limites communément admises des processus existants de participation[5].
C'est dans cette histoire que trouvent leur place les expériences participatives menées par l'IBGE et en particulier la démarche des parcs à vocation sociale, certains projets, comme le Parc Bonnevie dans les années 1990 ou le Square des Ursulines dans les années 2000, ayant fait date dans cette généalogie qui croise renouvellement des formes urbaines et renouvellement de la participation habitante par des formes moins délibératives.

Une zone de focalisation multiple de l'action publique

Suite à cet historique, les projets enquêtés en terrains bruxellois, *l'Allée du Kaai* et *Parckfarm*, peuvent enfin être « situés » au sein de la géographie bruxelloise comme étant au croisement entre différents niveaux de focalisation de l'action publique[6]. Le récit commun de Bruxelles comme une ville coupée en deux, selon un axe nord-est / sud-ouest, trouve ses sources à la fois dans la géographie, l'histoire et la sociologie de la ville[7]. Fondée autour de la

[1] Faisant dire à Paul Vermeylen, un ancien secrétaire général d'IEB qu'« IEB s'oppose toujours à tout. », et que cela tient à son origine et son histoire ainsi qu'à une « une trop grande rigidité dans notre conception du rapport au politique ». Inter-Environnement Bruxelles (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », art cit. P55
[2] B. Moritz, « Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles », art cit.
[3] Voir notamment à ce sujet : F. Delmotte, M. Hubert et F. Tulkens, « Les schémas directeurs, et après ? », art cit. P1
[4] ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, « Pôle d'expertise en matière de participation citoyenne, feuille de route », 2011.
[5] *Ibid.*
[6] Des chercheurs bruxellois, dans un article sur le projet de Tivoli, situé proche de Tour et Taxis, décrivent comment le déficit de « vision globale » en termes de projet de ville pousse les acteurs urbains (par exemple le BMA à l'époque, Olivier Bastin) à parier sur « l'acupuncuture urbaine », c'est-à-dire sur une action publique aménageuse qui se construirait à partir de points précis, « plus ou moins douloureux ». Ils croisent cette notion avec celle de « connectivité » ou de « maillage » qui sont supposées lui être complémentaires et pointent le fait que certains de ces « points », où les projets « s'agglutinent », se trouvent « au centre d'un jeu de quadrillage où se superposent différents instruments (avec leurs objectifs et leurs procédures propres), définissant des périmètres d'action qui ne coïncident pas forcément ». Il nous semble que ce sont des observations qui s'appliquent bien au territoire étudié dans cette enquête. Arnaud Bilande et al., « Tivoli, quartier durable : une nouvelle manière de faire la ville à Bruxelles ? », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, 13 juin 2016. P5-6
[7] Voir planches d'image 7 et 8 à la fin de ce chapitre.

vallée de la Senne, puis, suite au couvrement de celle-ci, autour de l'axe industriel du canal ABC (Anvers-Bruxelles-Charleroi)[1], la ville s'est historiquement structurée en fonction du relief. Les quartiers aisés sont plutôt situés dans la ville haute (est de la ville) tandis que les quartiers plus populaires, les faubourgs ouvriers et les zones industrielles sont plutôt situés dans la ville basse (ouest de la ville), cette division se retrouvant jusqu'à l'intérieur du Pentagone où passe la ligne de rupture topographique. Les quartiers populaires, historiquement davantage soumis aux risques d'inondation et à l'insalubrité due à la proximité du cours d'eau, se sont ensuite développés en lien direct avec l'axe industriel du canal. Au cours du 20ème siècle, ces quartiers sont aussi devenus le lieu d'accueil d'une importante immigration de travail, notamment en provenance du Maroc [2]. La région a connu une désindustrialisation rapide et assez brutale à partir des années 1970[3], ce qui a entrainé une dégradation des conditions socio-économiques de ces quartiers-là et plus globalement des communes bruxelloises, également touchées par un départ assez massif des classes moyennes vers la périphérie. Aujourd'hui, cette zone, regroupant une série de quartiers de la première couronne nord et ouest, est ainsi appelée le « croissant pauvre »[4] et, si l'on considère les statistiques socio-économiques, cumule une série d'indicateurs dont l'agrégation est jugée problématique et témoigne d'une forme de dualisation socio-spatiale du territoire[5]. Dans ce contexte, à la fois géographique, historique et spatial, le canal, s'il est au cœur de l'attention comme on le verra ensuite, a longtemps été et reste aujourd'hui encore une frontière assez importante dans la ville, à la fois spatiale et sociale, tendant à faire de « l'autre côté du canal » une forme de périphérie, quand bien même une commune comme Molenbeek est par exemple extrêmement proche du centre-ville[6].

Ce dit « croissant pauvre » correspond à une géographie, une histoire et un diagnostic socio-économique, mais correspond aussi à l'établissement d'une série de zones d'intervention spécifiques des pouvoirs publics[7]. La ZRU (Zone de revitalisation urbaine), ancien EDRLR (Espace de développement renforcé du logement et de la rénovation), correspond ainsi à un périmètre d'investissement et d'intervention prioritaire pour les pouvoirs publics, notamment en matière de logement. Elle couvre moins de 15% du territoire bruxellois (23,2 km2) mais 36% des habitants (environ 400 000 personnes), et regroupe les secteurs qui répondent cumulativement à trois critères : un revenu médian inférieur au revenu médian régional, une densité de population supérieure à la moyenne régionale, et un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale. C'est aussi la zone dans laquelle les Communes peuvent candidater auprès de la Région pour bénéficier du programme des Contrats de Quartier Durables, dans laquelle sont mis en œuvre les Contrats de Rénovation Urbaine[8], ou encore dans laquelle des aides et des subventions peuvent être attribuées aux acteurs publics ou privés s'engageant dans des travaux de rénovation. La ZEUS (zone d'économie urbaine stimulée) établit quant à elle un périmètre visant à inciter les entreprises à embaucher de la main d'œuvre locale. De plus cette zone a aussi été priorisée dans le cadre de

[1] Celui-ci est construit en plusieurs étapes à partir du 16ème siècle, puis surtout au cours des 19ème et 20ème siècles.
[2] L'accord bilatéral de main d'œuvre a ainsi organisé l'échange de main d'œuvre et l'immigration entre la Belgique et le Maroc, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre dans l'industrie. Des accords similaires ont été conclus par la Belgique avec l'Italie, la Turquie et la Grèce au milieu du 20ème siècle, cette main d'œuvre immigrée permettant à l'industrie belge de fonctionner à plein régime durant les Trente glorieuses.
[3] En 40 ans, la ville est passée de 160 000 emplois dans l'industrie à moins de 30 000. ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Canal ? Vous avez dit canal ?! État des lieux illustré du territoire du canal à Bruxelles*, *op. cit.*
[4] Le glossaire du « Monitoring des quartiers » définit ainsi le croissant pauvre : « Zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville. », cette zone regroupant : à l'intérieur du Pentagone, les quartiers à l'ouest de la jonction Nord-Midi ainsi que le quartier des Marolles ; les parties est d'Anderlecht et de Molenbeek Saint-Jean (entre le chemin de fer et le canal) ; au nord, la commune de Saint-Josse, l'ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal ; au sud le bas de Saint-Gilles et le bas de Forest. https://monitoringdesquartiers.brussels/glossaire/
[5] On aura l'occasion de revenir sur cette dualisation socio-spatiale et sur ses effets dans le chapitre 2 de la partie 2.
[6] Il faut noter cependant que ces territoires n'ont pas grand-chose à voir, du moins en termes urbains, avec les « banlieues » françaises (comme se le plaisent à le rappeler régulièrement les belges !). En effet il s'agit rarement de grands ensembles architecturaux et urbains modernes mais, dans la majorité plutôt de faubourgs ouvriers au tissu urbain assez dense et traditionnel. De plus, ce sont des quartiers qui, à l'échelle de l'agglomération urbaine, sont plutôt centraux et bien desservis par les transports en communs. Ces quartiers sont donc extrêmement « urbains » et, si la ségrégation sociale existe, ce ne sont pas des territoires spatialement isolés et éloignés de la ville. En cela, la situation de Bruxelles est plus proche de celle des villes américaines ou d'une ville comme Marseille, dans lesquelles les classes populaires sont situées au centre-ville et les classes aisées en périphérie.
[7] Voir planche d'images 8 à la fin de ce chapitre.
[8] Les CRU sont des programmes qui débordent les frontières entre communes (contrairement aux Contrats de Quartier Durables). Un CRU a été lancé en 2016 sur la zone de Tour et Taxis.

plusieurs programmes FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). L'IBGE déploie aussi ses interventions de manière spécifique dans ces territoires. La création de nouveaux parcs depuis les années 1990 s'est focalisée sur les anciens faubourgs situés le long du canal, qui en étaient souvent dépourvus, à travers la démarche des « parcs à vocation sociale ». Plus récemment, les études du maillage vert ont de nouveau pointé une carence globale en espaces verts dans cette zone et les études du maillage jeu ont également défini une carence en plaine de jeux dans les communes le long du canal qui sont à la fois moins dotées en espaces ludiques et sportifs et caractérisées par une démographie plus jeune que le reste de la région. Dans le cas du futur projet de parc lié à *l'Allée du Kaai*, il ne s'agit pas d'une plaine de jeux de quartier mais d'un espace ludique et sportif « de rayonnement régional » ; une des conclusions de l'étude du maillage jeux était en effet que le maillage ludique devait se déployer à plusieurs échelles et donc aussi par le biais de « pôles régionaux »[1], le bord du canal étant considéré comme un emplacement judicieux pour cette programmation.

Enfin, en termes urbanistiques, ces projets sont au croisement des deux zones stratégiques que sont Tour et Taxis et le canal[2]. La Région s'est engagée depuis quelques années dans la requalification du territoire du canal. « De la barrière au trait d'union »[3], il s'agit de refaire du canal la colonne vertébrale du développement de la ville, en retournant l'héritage de la désindustrialisation en un potentiel de mutation foncière et immobilière, et en forgeant une nouvelle image pour ce territoire[4].

> « Le Ministre-Président a souhaité lancer un Plan Canal destiné à encadrer les initiatives en cours, à en initier de nouvelles et surtout, à permettre que ce territoire puisse à nouveau revendiquer le rôle central qu'il avait petit à petit perdu. Comme de nombreuses autres villes, c'est en effet au bord de l'eau que Bruxelles est née. C'est sans doute au même endroit qu'une nouvelle page de son histoire peut s'ouvrir. [...] Le Plan Canal [...] doit être l'occasion d'un nouveau départ, d'une convergence de toutes les forces vives et de tous les acteurs bruxellois pour un projet métropolitain. Au-delà de la création de logements et d'équipements, du renforcement de l'économie et de l'emploi, au-delà d'un travail significatif au niveau des espaces publics, les ressources du canal doivent être mobilisées pour renforcer notre ville. »[5]

Ancien territoire industriel, le canal concentre un grand potentiel de mutation foncière. Seule voie d'eau restante dans la ville, il représente l'opportunité de construire une figure paysagère d'échelle régionale dans le sillage de la reconquête des voies d'eaux urbaines et de l'aménagement d'espaces publics qualitatifs. Frontière communale et sociale, il est envisagé comme un moyen de casser la mauvaise image des quartiers populaires qui le bordent et d'étendre le centre-ville. Comme souvent, l'investissement du territoire par des acteurs urbains alternatifs[6] a précédé sa mise à l'agenda institutionnel. Aujourd'hui il s'agit, en complément des zones stratégiques, de la principale zone de développement urbain, avec des enjeux de mixité sociale, de mixité entre logements et équipements, et de mixité entre développement résidentiel et maintien des activités productives liées notamment

---

[1] « *Des pôles régionaux ce sont des espaces plus importants où une famille peut débarquer pendant une demi-journée donc elle doit trouver là un équipement comme des toilettes publiques, des fontaines, éventuellement des douches, un Horeca* [HOtellerie REestauration Café, terme belge] *où ils peuvent aller chercher une gauffre et c'est un endroit où on arrive à 10 heures du matin et on reste jusqu'à 2h ou on arrive à 12h, on mange et on reste jusqu'à 4h.* » [directeur division espaces verts IBGE, mars 20215]

[2] Voir planches d'images 9, 10 et 11 à la fin de ce chapitre.

[3] ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Canal ? Vous avez dit canal ?! État des lieux illustré du territoire du canal à Bruxelles*, *op. cit.* P7

[4] Comme le dit le CEO de visit.brussels cité dans l'Atlas Canal, cela participe d'un nouveau *branding* de la capitale belge : « Bruxelles, sa Grand place, son Manneken Pis et son canal. » *Ibid.* P152

[5] *Ibid.* P7

[6] Le « canal » et les quartiers le bordant ont en effet longtemps eu une vocation *underground* et ont pu être le lieu d'installation de toute une série d'acteurs et de projets (squats, salles de concert, lieux artistiques, etc). Voir à ce sujet : Yves Rouyet, « Rock the canal » dans ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale (ed.), *Canal ? Vous avez dit canal ?! État des lieux illustré du territoire du canal à Bruxelles*, Bruxelles, 2014, p. On peut en particulier citer le rôle du Festival Kanal, qui a pendant plusieurs années contribué à faire franchir cette frontière aux bruxellois par des interventions artistiques diverses et dont les thématiques et la communication affichent clairement cette ambition. Voir : http://www.festivalkanal.be/ Aujourd'hui, des acteurs plus institutionnalisés comme Bruxelles-les-bains, le nouveau musée MIMA ou le futur musée Kanal (installé dans l'ancien bâtiment Citroën), ont tendance à prendre le relais dans l'évènementialisation culturelle et touristique de ce territoire.

au port et au transport sur le canal. En 2013, la modification du PRAS en un « PRAS démographique », visant à répondre à la pression démographique que connait la région, a ainsi donné la possibilité à un certain nombre de zones d'activités industrielles d'être réaffectées à d'autres usages, par exemple au développement résidentiel. C'est aussi à ce moment-là que le Quai des Matériaux, sur lequel s'installe *l'Allée du Kaai*, est passé en « zone verte ». Un premier « Plan canal » a été élaboré par Alexandre Chemetoff[1] en 2014, mais ce plan n'a pas débouché sur beaucoup de matérialisations opérationnelles. Plus récemment, dans le cadre du deuxième mandat de BMA assuré par Kristian Borret, le canal a été mis au centre de l'action du BMA qui a créé une équipe dédiée à ce territoire, travaillant de concert avec d'autres organisations régionales opérationnelles[2]. Le plan canal est ainsi plus une manière de travailler qu'un véritable plan guide, l'objectif pour les pouvoirs publics étant d'atteindre une concentration de moyens et une capacité d'action plus « agile » sur ce territoire, dans un contexte où le développement privé tend à prendre de vitesse les tentatives d'établir des stratégies de planification publique globale.

Les projets étudiés sont également directement mitoyens de la zone de Tour et Taxis qui est une des zones d'intérêt régional. Le site de Tour et Taxis tire son nom d'une famille d'origine italienne nommée *Torre e Tassis*, ayant fondé le réseau postal de l'empire germanique au 14ème siècle. Les différents bâtiments du site sont construits au tout début du 20ème siècle. En lien avec le développement industriel autour du canal, Tour et Taxis devient alors une sorte de « plateforme multimodale » regroupant les douanes, l'entreposage de marchandises et les postes, dans un grand ensemble de bâtiments et de voies ferrées en lien avec le « port de mer » de Bruxelles situé à proximité. Suite à la suppression des barrières douanières, à la désindustrialisation et à la diminution de l'activité portuaire, le site se retrouve moins utilisé puis complètement désaffecté. Laissé à l'abandon, il est mis en vente à la fin des années 1990, et acheté en 2001 par Extensa[3]. C'est donc aujourd'hui un acteur privé qui détient la majeure partie du site (une petite partie au nord restant propriété du Port de Bruxelles). L'histoire des négociations et rapports de force se déployant depuis lors entre propriétaire privé et pouvoirs publics au sujet du développement de ce site est une histoire longue et complexe sur laquelle on ne va pas s'étendre à ce stade[4]. Si l'on tente de résumer la situation, le développeur privé cherche à tirer le maximum de profit de ce site et donc à construire dense et cher, tandis que les autorités, par le biais des documents règlementaires, ont tendance à chercher à contrôler l'action du développeur et à l'orienter de façon à ce qu'elle soit la plus utile possible de leur point de vue. Les deux enjeux les plus sensibles quant au développement du site sont donc sa densité (espaces bâtis / espaces libres) et son accessibilité (physique et sociale). Les points de tension se situent notamment, et sans surprise, sur des sujets tels que le type de logements réalisés (plus ou moins sociaux, plus ou moins de *standing*), le nombre d'équipements prévus dans le projet (écoles, crèches, etc.), la desserte en transports et la capacité de stationnement, ou encore la proportion d'espaces verts. Sur ce dernier point l'IBGE est notamment dans un bras de fer depuis longtemps avec le propriétaire du site, réclamant que soit aménagé un « grand parc » sur la parcelle, que soit respectée la continuité de la séquence d'espaces verts devant traverser le site, et également que le propriétaire privé cède la gestion du parc à l'IBGE. Est en effet prévue par le Gouvernement la réalisation d'un « tronçon » du maillage vert permettant de relier la place Bockstael et le centre-ville de Bruxelles, en passant par la coulée verte (*Parckfarm*), Tour et Taxis, et les bords du canal (*Allée du Kaai*). Ainsi les projets étudiés relèvent-ils de la volonté de réaliser peu à peu cette séquence d'espaces verts. Au moment où l'enquête débute, le site a déjà été délesté des voies ferrées, c'est une immense friche dans laquelle reste le bâtiment des entrepôts royaux, rénové par Extensa et accueillant bureaux, boutiques et restaurants, quelques *sheds* également rénovés accueillant des évènements et notamment des foires artistiques, et les immenses halles désaffectées de l'ancienne Gare maritime. Seront construits dans le temps de l'enquête le nouveau bâtiment de l'IBGE et le nouveau bâtiment de l'administration flamande, ainsi que quelques immeubles de logement.

[1] Qui est par ailleurs le premier maitre d'œuvre urbain de l'Île de Nantes !
[2] Un plan de qualité paysagère et urbanistique a été réalisé en complément par le paysagiste bruxellois Bas Smets en 2018.
[3] Filiale d'une firme du BEL20 : AvH – *Ackermans et van Haaren.*
[4] On y reviendra en partie dans le chapitre 2 de la partie 2.

De Green Island à *Île de Nantes Expérimentations*, impliquer les habitants sur les espaces publics

Nantes Métropole regroupe 24 communes autour de la ville-centre de Nantes sur un territoire regroupant aujourd'hui près de 600 000 habitants. Progressivement structurée depuis les années 1970[1], d'abord autour de la planification des transports puis autour de compétences élargies, le statut actuel de Nantes Métropole date de 2001, mais celle-ci s'est dotée d'un nouveau « pacte métropolitain » en 2015 dans le cadre de la loi MAPAM[2]. L'intervention métropolitaine s'organise autour de sept pôles de proximité et les compétences de la Métropole sont les suivantes : déplacements, environnement, enseignement supérieur, recherche et innovation, eau, développement économique du territoire, développement urbain des territoires, emploi, habitat, énergie, et espaces publics.

La SAMOA est une SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement)[3], créée en 2003 et dédiée au projet urbain de l'Île de Nantes à travers une convention publique d'aménagement d'une durée de 20 ans avec Nantes Métropole. Le rôle des « aménageurs » est défini de manière précise par la loi[4] et est le plus souvent lié au dispositif de ZAC[5]. Si leur naissance advient dans les années 1970 dans un contexte de grands travaux, de croissance urbaine et d'urbanisation de sites non urbanisés (grands ensembles et villes nouvelles notamment), le contexte d'action des aménageurs est désormais le plus souvent celui du renouvellement urbain (friches industrielles, quartiers anciens ou dégradés) et opère sous le mode du projet urbain[6]. Il s'agit, par le biais d'une « concession d'aménagement », de déléguer la conduite de projets urbains sur un territoire donné et pour une période donnée, le plus souvent en raison de leur complexité. L'aménageur a donc pour mission spécifique la « maitrise d'ouvrage urbaine », qui « semble être un terme très français peu compris dans les pays voisins aux méthodes souvent différentes. »[7] Il s'agit d'assurer « le portage d'un projet de territoire assumé par un pouvoir politique (une autorité de référence), la tenue de ce projet dans la durée, la participation à (voir l'animation d') un

[1] On ne développera pas davantage dans ce travail les enjeux touchant à la structuration de la métropole nantaise voire du territoire estuarien car ils dépassent de loin l'objet de notre enquête et l'échelle d'observation invoquée par le projet observé qui s'implante dans un contexte urbain et institutionnel très focalisé sur la ville-centre et le nouveau cœur métropolitain que doit constituer l'Île de Nantes. Voir au sujet de la métropolisation nantaise notamment les travaux menés par le LAUA dans le cadre des programmes de recherche avec le PUCA, POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) 1 et 2 : Laurent Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, Marseille, Parenthèses, 2009. ; Marie-Pierre Lefeuvre et POPSU (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) (eds.), *Faire Métropole. De nouvelles règles du jeu ?*, Le Moniteur., Paris, 2015.

[2] Publiée en janvier 2014 et pour partie appliquée en 2015, la loi MAPAM ou Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, avait pour but de clarifier les compétences des collectivités territoriales en créant des organes de concertation entre les collectivités, mais aussi de réorganiser les missions et les compétences des métropoles pour en faire des *leader* du développement régional. À noter que la métropole nantaise se targue d'avoir un temps d'avance sur la majorité des métropoles françaises et d'avoir inspiré la loi MAPAM.

[3] À sa création il s'agissait d'une SEM (Société d'Économie Mixte), mais elle a changé de statut suite à un changement de la législation européenne : « Outil original de l'aménagement en France, les sociétés d'économie mixte (SEM) associent les institutions publiques à des partenaires privés et à des établissements financiers : sociétés anonymes de droit privé, leur capital doit être d'origine publique à plus de 50% (communes, départements, régions, État, établissements publics, chambres de commerce, …). Les SEM garantissent à la collectivité publique actionnaire et concédante la prise en compte de l'intérêt général avec la souplesse d'action de la société de droit privée. Depuis 2005, les directives européennes soumettent les SEM à l'obligation sans cesse accrue de la mise en concurrence. Un nouvel outil a donc été mis à disposition des collectivités locales françaises : les sociétés publiques locales d'aménagement (SPLA, statut voté le 13 juillet 2006). Leur capital est à 100% public. L'objectif est de permettre aux collectivités de disposer d'outils considérés « *in house* » et donc non soumis à l'obligation de la mise en concurrence, avec lesquels des contrats librement consentis permettent de définir très largement leur champ d'intervention, à condition d'agir dans le cadre des opérations d'aménagement. » Paul Virilio, Ariella Masboungi et Olivia Barbet-Massin (eds.), *La ville est une figure libre : Laurent Théry, grand prix de l'urbanisme 2010*, Marseille, Parenthèses, 2010. P43

[4] Dans le code de l'urbanisme, à travers l'article L. 300-4, l'État, les collectivités territoriales ou leurs établissements publics peuvent concéder la réalisation d'opérations d'aménagement à toute personne qui en a vocation, opérateur privé (promoteur, SEM) ou public (EPA, SPL…) : maitrise d'ouvrage des travaux et équipements, réalisation des études et toute mission nécessaire à l'exécution, acquisition des biens, vente, location ou concession des biens. Plus précisément, l'article L. 300-1 définit que ces opérateurs peuvent être chargés de mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur, de lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux, de permettre le renouvellement urbain, de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels.

[5] Le dispositif des ZAC est créé en 1967 dans un contexte où il s'agit surtout d'organiser la croissance urbaine sur des sites vierges.

[6] Jean Frébault, *La maîtrise d'ouvrage urbaine : réflexions sur l'évolution des méthodes de conduite des projets à partir des travaux du Club ville-aménagement*, Paris, Le Moniteur, 2005.

[7] Ariella Masboungi et Club Ville Aménagement, *Fabriquer la ville : outils et méthodes, les aménageurs proposent*, Paris, La Documentation française, 2001. P47

écosystème d'acteurs locaux »[1]. L'aménageur « réalise la synthèse entre la conception du projet et sa mise en œuvre opérationnelle, entre les multiples intervenants, entre les différentes cultures professionnelles et les nombreux savoir-faire convoqués. Son souci est de concilier en permanence l'exigence de l'efficacité opérationnelle et la qualité des projets qui doivent répondre aux attentes des élus et des citoyens. »[2] Le statut spécifique des SPL permet à la puissance publique à la fois de se constituer un « bras armé » et d'externaliser le fonctionnement financier[3]. Les aménageurs se situent donc entre le technicien et l'acteur urbain[4], leur mission comportant à la fois une dimension opérationnelle et une dimension politique[5]. De plus, notamment dans le cas d'un aménageur comme la SAMOA, le fonctionnement par le biais d'une « équipe projet » de taille limitée mais aux compétences multiples permet une transversalité moins évidente qu'au sein des collectivités organisées le plus souvent en silos thématiques et de manière plus hiérarchique.

Parmi les aménageurs, la SAMOA est l'exemple d'un aménageur qui a acquis un mode de fonctionnement relativement indépendant et un rôle assez important dans la détermination du projet de ville. Cela s'explique en grande partie par le fait qu'elle soit dédiée à un seul projet urbain (contrairement à d'autres aménageurs comme Nantes Métropole Aménagement), qui plus est insulaire, ce qui peut avoir tendance à délimiter plus clairement son « territoire » d'intervention par rapport au reste de la métropole. Constituée d'une équipe d'une quarantaine de personnes, la SAMOA est aujourd'hui dirigée par Jean-Luc Charles, qui a pris en 2011 le relais de Laurent Théry, un des initiateurs du projet urbain de l'Île de Nantes et de la création de la SAMOA qui en avait pris la direction à sa création.
Les bureaux de la SAMOA se situent Quai François Mitterrand sur l'Île de Nantes, à deux pas de l'école d'architecture et juste en limite du quartier concerné par le projet enquêté ici. Par le biais d'une convention de recherche, cette enquête a été menée en suivant le travail des chargées de projet en interne, à travers des échanges très réguliers et la participation à de nombreux moments de travail et de réunion. Ce suivi rapproché a permis d'entretenir un dialogue avec les chargées de projet investis sur le cas étudié (en particulier Émilie Jeanniot, Lenaïc Le Bars, Marieke Zeegers, Virginie Barré), complété par la réalisation d'une dizaine d'entretiens avec d'autres membres de l'équipe et de la direction[6].

Les questionnements d'un aménageur face à la participation

Le 15 septembre 2015, j'ai rendez-vous avec Émilie Jeanniot, Céline Recknagel, et Olivier Caro. Émilie Jeanniot est chef de projet « espaces publics » à la SAMOA et c'est la chargée de projet initiatrice et responsable du cas enquêté. Céline Recknagel travaille à ses côtés depuis presque un an, notamment sur ce projet, d'abord dans le cadre d'un stage de fin d'étude en maitrise d'ouvrage urbaine et immobilière, puis dans le cadre d'un CDD[7]. Olivier

[1] Club Ville Aménagement, *Le fait métropolitain interroge les aménageur. Rapport final du groupe 4. 2014-2015.*, s.l., 2016. p19
[2] A. Masboungi et Club Ville Aménagement, *Fabriquer la ville*, *op. cit.* P12
[3] Ce qui permet par exemple de contourner les difficultés dans la fonction publique (statuts et niveaux de rémunération) à embaucher des compétences temporaires ou spécifiques. Cette externalisation n'est pas complète au sens où, contrairement à une entreprise privée, en cas de rupture de l'équilibre financier adviennent souvent des formes de « réinternalisation » des coûts de l'aménagement par les collectivités. De nombreux acteurs pointent d'ailleurs une forme d'obsolescence du régime de rémunération des aménageurs, qui trouvent leur équilibre financier principalement sur l'activité de construction liée à l'historique de leur fonction (achat, réalisation, revente), mais moins adapté à l'époque actuelle où « tout ne peut pas être rémunéré par le béton ». Cette question se pose notamment pour des activités comme la concertation, ou les actions de développement économique ou social, pour lesquelles l'aménageur n'est pas souvent rémunéré.
[4] A. Masboungi et Club Ville Aménagement, *Fabriquer la ville*, *op. cit.* P168
[5] « La maîtrise d'ouvrage urbaine doit particulièrement assumer les missions suivantes, quelque soit la façon dont elle est organisée (en interne, création d'une structure *ad hoc*, articulation organique et confiante avec un aménageur….) : organiser et animer le portage politique aux différentes échelles territoriales : veiller au cadrage stratégique, préparer les décisions des collectivités et les arbitrages politiques rendus nécessaires tout au long du projet ; assurer, sous la responsabilité de la collectivité, un pilotage technique dont l'objet principal est d'impulser la dynamique du projet, de la conception à la réalisation (rôle d'une "équipe projet") ; mettre en convergence tous les acteurs et partenaires, concernés ou mandatés par la réussite du projet, jusqu'au passage à l'acte . C'est la mission d'ensemblier. » J. Frébault, *La maîtrise d'ouvrage urbaine*, *op. cit.* P25
[6] Voir la liste complète des entretiens en annexe.
[7] Elle nous quittera malheureusement à l'issue de son deuxième CDD, puis sera remplacée quelques temps après par une autre stagiaire, puis encore après par une autre personne, les chargées de projet de la SAMOA ne pouvant assurer seules le suivi de ce projet en plus de leurs

Caro est un ancien chef de projet de la SAMOA qui a aujourd'hui monté sa boîte de conseil et continue de travailler pour la SAMOA comme consultant[1]. Ils sont les trois artisans principaux de la démarche encore en cours de construction que je suis censée étudier, et qui s'appelle encore à cette époque *Green Island 2*. Cela fait un an que j'ai commencé ma thèse, mais le « cas nantais » tarde à démarrer. Même si la convention de recherche entre le CRENAU et la SAMOA ne sera signée qu'en mars 2016 donc six mois plus tard, cette discussion a lieu au moment où nous avons relancé le dialogue et où le « principe » d'une collaboration est admis des deux côtés. Ce moment fait même office en quelque sorte de « démarrage » effectif à défaut d'officiel, de notre travail ensemble. Ce jour-là, nous passons quatre heures à échanger dans les bureaux du consultant[2]. On est tombés d'accord sur le fait qu'il nous fallait, à moi surtout (pour me mettre au fait), mais à eux aussi (pour mettre à plat leurs idées), ce temps généreux de retour sur l'historique récent, de prise de recul, pour retracer l'enchaînement des décisions, des bifurcations ou des renoncements les ayant amenés à leurs réflexions actuelles, et pour poser collectivement les questions et les enjeux. Cet « entretien » (si l'on peut encore appeler ainsi une discussion de quatre heures à quatre personnes) prend donc la forme d'un récit chronologique, ponctué de digressions développant diverses questions au fur et à mesure qu'elles se présentent. J'en retranscrit ici une toute petite partie seulement, des bribes qui permettent de retracer cette « généalogie » réfléchie et racontée.

Au début, c'est surtout la chargée de projet qui raconte[3] : « *Le commencement de tout ça il me semble que c'est à l'occasion de Green capital*[4] *où la SAMOA est sollicitée par la Mairie et s'interroge sur quelle pourrait être sa contribution à cet événement, mais un peu plus focalisée sur l'Île de Nantes* ». L'idée est de « *profiter de l'évènement pour faire émerger quelques projets sur des sites en friche sur notre territoire* ». Par ailleurs, dès ce stade-là, la SAMOA a déjà la volonté de ne pas se contenter d'un évènement estival et imagine utiliser cette occasion pour mettre en œuvre un programme plus ambitieux. Le *timing* à moyen terme est celui du démarrage de la réflexion sur le sud-ouest de l'Île de Nantes[5] et la nécessité de raconter une « *nouvelle histoire* ». Dans cette perspective, l'idée est notamment d'amorcer une réflexion sur le futur parc programmé sur le sud-ouest de l'Île : « *on annonce un parc de 14 hectares,* [...] *comment on commence à travailler dessus de manière un peu différente que ce qu'on fait classiquement si on entamait une étude de programmation puis un concours de maitrise d'œuvre, etc.* » La chargée de projet insiste longuement sur le fait que : « *avant même que Green Island se mette en route, avant même l'appel à projet* [...] *il y avait déjà un programme prospectif proposé qui avait déjà eu un accord de principe dans son ensemble. La première brique étant Green Island, qui est une brique opérationnelle immédiatement, et circonscrite dans le temps puisqu'on était sur un évènement de juin à sept* [2013] ».
Pour cette première étape que constitue *Green Island,* la SAMOA lance un appel à projet qui porte sur cinq sites de l'Île, avec une enveloppe initiale de 5000 euros par projet. L'idée est d'expérimenter des projets citoyens sur

missions habituelles. La question des plans de charge, de la nécessité de recruter quelqu'un qui soit à la fois disponible et qualifié pour ce projet, l'enchaînement des stagiaires et des CDD sans continuité de personnes et sans pérennisation de poste a en grande partie contribué au côté parfois chaotique du pilotage du projet.

[1] J'aurai l'occasion de revenir de manière spécifique sur son rôle dans le chapitre 2 de la partie 3.

[2] Jusqu'à ce qu'il soit moins investi dans le suivi du projet, nous avons eu plusieurs fois des moments de travail « chez lui », plutôt que « à la SAMOA », une sorte de terrain un peu plus neutre.

[3] Cette discussion prenant place après déjà un an d'échanges entre moi et mes interlocuteurs (et non lors d'une première rencontre comme ça a été le cas plus haut), et dans le cadre d'une réunion en salle entre quatre personnes (donc moins accrochée à un seul fil rouge, qu'il soit spatial ou personnel), étant plus difficile à mettre en récit, je m'y permets un peu plus de compléments ou de disgressions. Par ailleurs, il ne s'agit pas d'une « ballade », plus évidente à raconter, mais bien d'une discussion « en salle », la parole en tant que telle y prenant donc plus de place. L'enregistrement de cette réunion a été retranscrit intégralement. Pour éviter une certaine lourdeur dans le récit, en l'absence de mention contraire, la personne citée est la même que celle qui était citée juste avant. Quand l'interlocuteur change cela est précisé. Parfois, les notes de bas de page prennent le relais.

[4] Nantes capitale verte européenne en 2013. Voir le film promotionnel réalisé à l'occasion par la ville de Nantes : https://www.youtube.com/watch?time_continue=18&v=fOrXWQWRH6E

[5] Il s'agit de la seule partie de l'Île de Nantes encore à l'état de friche, destinée à accueillir le déplacement du Centre Hospitalier Universitaire (CHU), des logements et un « parc métropolitain » de 14 hectares, une fois le Marché d'Intérêt National (MIN) déménagé et la cession des voies ferrées négociées. Ce moment correspond aussi à l'arrivée proche d'une nouvelle équipe de maitrise d'œuvre urbaine prévue en 2016.

l'espace public, le temps d'un été. Sur les 80 dossiers reçus, la SAMOA en juge une quinzaine intéressants et retient cinq lauréats, porteurs de projets « *verts, dans l'espace public, avec les habitants* »[1].

> « *On était quand même dans Green capital donc il y avait* green *!* [...] *Sachant que dans l'appel à projet on demandait un projet conceptuel mais aussi une première idée d'animation pour que ces sites soient réellement vivants sur la période de l'évènement. En réalité,* [...] *la plupart avaient pas vraiment travaillé l'animation, restée soit complètement absente soit un petit peu fantasmée puisqu'ils avaient pas évalué le temps, les moyens, quels seraient les gens qu'ils voudraient voir venir sur leur site...Qui ? Quand ? Combien de temps ? D'argent ? C'était plus une intention engagée que quelque chose de vraiment travaillé au stade de l'appel à projet.* »

On touche ici à une des premières critiques émises par la SAMOA à l'issue de cette expérience, qui est la question du besoin, et dans ce cas-là du déficit, d'animation nécessaire à ces aménagements temporaires. Le consultant renchérit sur le fait qu'il y a selon lui une vraie lacune dans la manière de concevoir, au-delà de la construction, l'animation de ce genre de projets, « *tout le monde a de la facilité à budgéter et quantifier en temps ce qui se voit, mais il y a une difficulté à budgéter ce qui ne se voit pas, personne n'y pense* ». Cette question, comme d'autres, est aussi liée aux profils des porteurs de projet. Alors que j'évoque le fait qu'il n'est pas évident pour des habitants d'être vigilants sur ce genre de sujet, la chargée de projet explique que, contrairement à leurs attentes, ce ne sont pas des habitants qui ont répondu mais « *plutôt des jeunes concepteurs, des assos, des artistes, des collectifs, etc.* » On se questionne collectivement sur la manière dont ces formats (appels à projets) conditionnent à la fois les personnes susceptibles d'y répondre (les professionnels sont plus habitués aux formats appels à projet que les habitants) et les types de projets (souvent le réflexe est de produire, une image, un objet, une forme, moins souvent un programme).
Malgré le fait que ce ne soit pas des habitants, elle explique que les porteurs de projet ont eu des difficultés à « *formaliser leurs projets dans les temps courts et dans les lignes qu'ils s'étaient donné* ». Le besoin d'accompagnement de la part de la SAMOA a ainsi été beaucoup plus important qu'imaginé :

> « *C'est ce qu'on a mis un peu de temps à comprendre entre janvier et février parce que* [...] *on était au départ dans un mode, dont on a pas l'habitude, qui était d'attendre qu'ils fassent seuls.* [...] *On a fait des premières réunions où on leur disait "Bon voilà votre chèque dites-nous comment vous vous organisez ?"* [...] *[Et on avait] pas forcément de réponses au bout de une ou deux réunions. Donc, premier réflexe, on les pousse on les pousse, ils vont bien finir par y arriver, parce que nous c'était en plus de nos missions classiques donc on avait pas de temps qui avait été dégagé pour ça. Deuxième posture : ben là va falloir qu'on le fasse avec eux sinon on est pas près de sortir les projets et on aura rien de sorti en juin !* ».

Elle avoue assez vite que les difficultés des porteurs de projet étaient liées à un manque de professionnalisme mais aussi à un manque de budget, et que par conséquent c'était aussi le format proposé par la SAMOA au départ qui était mal ajusté : « *Il y avait pas d'argent. Donc un concepteur sans argent ça beau être un bon concepteur...* » Au-delà des questions de budget, cette idée que ce dispositif, pensé comme étant à destination des habitants, ait été en quelque sorte « *confisqué* » par des acteurs plus « *pros* » (associations, collectifs, étudiants en architecture), reviendra régulièrement et contribuera d'une sorte de méfiance envers les concepteurs (et peut-être encore plus envers les concepteurs « alternatifs » ou « semi associatifs ») présente tout au long de l'enquête chez certains membres de la SAMOA, malgré le fait que soit évoqué dans le même temps un *mea culpa* sur le format lui-même, puisque par ailleurs, tous ont conscience que, comme le dit le consultant « *le format appel à projet, il biaise* ». Les échanges là-dessus seront souvent ambigus, naviguant entre la méfiance envers des concepteurs « intéressés » (sous-entendu en termes économiques ou de carrières) ou faisant toujours passer leur projet devant la dynamique participative, des processus de légitimation et de délégitimation (selon les moments,

[1] Voir planche d'images 20 à la fin de ce chapitre.

les sujets et les cas) de « l'engagement » de ces professionnels par rapport au sujet, et enfin la conscience que les moyens alloués par les commanditaires pour les démarches participatives sont souvent insuffisants.
Dans la foulée des histoires d'argent, la chargée de projet continue en me précisant que *Green Island* était un évènement qui avait fait l'objet de toute une stratégie de communication assez ambitieuse. Elle est gênée de ne pas être capable de me re-raconter l'histoire du botaniste qui invitait les visiteurs à découvrir l'Île de Nantes, mais avoue qu'elle n'était pas la seule et qu'« *ils ont imaginé une très belle histoire mais que les gens ont jamais perçu sur site et même pas les équipes qui ont été associées au projet. Et pour autant les moyens mis dans cette stratégie de com' étaient au moins aussi importants que les moyens alloués à la mise en œuvre*[1]*. Donc ça c'est assez...ça laisse perplexe,* [...] *c'est…c'est rude quoi.* » La manière dont l'impératif de mise en communication des projets, souvent avant même leur démarrage, influe sur la conduite opérationnelle des projets est un des points qui reviendront régulièrement dans cette enquête.
Plus largement, la SAMOA est donc sortie de cette expérience lucide sur la nécessité de porter attention aux formats proposés et à ce qu'ils peuvent induire, consciente de la difficulté d'associer les habitants sur l'aménagement et l'animation des espaces publics, et dubitative du caractère essentiellement évènementiel insuffisamment lié à la pratique quotidienne de l'aménageur. Cette analyse, élaborée collectivement, avait ainsi été formulée par le consultant lors d'un échange quelques mois avant :

> « *On peut faire un constat : les démarches permettant l'implication des habitants concernent très peu de gens et ces dispositifs ne remettent quasiment jamais en question le programme* [...]. *La SAMOA on pourrait continuer comme ça, faire des photos, mettre en scène des élus, etc, tant qu'on a le vent dans le dos ça irait mais bon. Ça reste du storytelling. Je dis ça comme ça un peu brutalement mais bon les collectifs aussi ils doutent de leur côté... On cherche des dispositifs moins communicants mais qui changent réellement des choses.* »

A ce stade de la discussion, la chargée de projet revient sur cette idée de programme prospectif qui avait été pensé dès le début et devait suivre cette première « *brique* » de *Green Island* :

> « *On imagine profiter de la clôture de Green Island pour annoncer un nouvel appel à projet de préfiguration du parc métropolitain.* [...] *On a la volonté que ça soit quelque chose de très prospectif qui nourrisse le projet donc évidemment des concepteurs créatifs vont se positionner sur ce type d'appel à projet, mais on a besoin d'un travail de recherche sur le sujet et on a besoin que les habitants et assos se sentent engagés, donc obligeons les à former des équipes mixtes pour réfléchir avec nous ! On construit tout un dispositif un peu en décrétant le profil des personnes qui devrait composer les équipes, le temps de l'appel, etc. Lancé à l'automne, finalisé à l'été avec un ou plusieurs lauréats,* [...] *on essaye de travailler le séquençage, avec des temps d'ateliers communs, des temps de travail sur site, des temps de restitution avec un comité scientifique, etc, on triture comme ça un peu une grosse machine.* »

Dans sa manière de le raconter, elle essaye à la fois de communiquer le fait qu'elle perçoit bien, rétrospectivement, que leur manière de concevoir ce processus idéal était déjà un peu utopique en même temps que lourd et compliqué, et l'enthousiasme avec lequel les équipes voyaient cette idée de lancer une grande commande prospective, un peu sur le modèle du « Grand Paris » à propos du sud-ouest de l'Île sur lequel les équipes avaient envie et besoin de se projeter. L'idée de ce grand programme prospectif était d'attaquer les enjeux liés à l'aménagement du futur parc métropolitain en expérimentant éventuellement *in situ* sur des espaces dont la SAMOA avait déjà la maitrise foncière. Avait alors été imaginé un appel à projet qui ne serait pas un concours pour l'obtention d'une maîtrise d'œuvre mais la constitution collective d'un cadre de réflexion. Les équipes devaient être mixtes entre concepteurs, associations et habitants, auxquels devaient s'ajouter des acteurs

[1] D'après cette discussion, environ 350 000 euros de communication et 500 000 euros pour la réaalition des projets dont 350 000 euros investis par la SAMOA (le reste provenant de partenaires divers), ce qui donne 700 000 euros pour la SAMOA, divisés entre moitié réalisation et moitié communication.

économiques et des chercheurs (plutôt en sciences dures), spécialistes dans des disciplines liées aux thématiques et dans une démarche de « recherche-action ». Par ailleurs, la SAMOA voulait déjà à ce moment-là que des chercheurs en sciences sociales suivent l'ensemble du processus sur cinq ans pour avoir un recul sur la globalité de la démarche. À ce moment-là le *timing* par rapport à l'aménagement du sud-ouest et du futur parc est parfait, ce qui ne va pas durer, l'emplacement prévu pour le futur parc se situant sur un foncier appartenant à Réseaux Ferrés de France et faisant l'objet de négociations compliquées.

> « *Dans le même temps, là on était fin 2013, début 2014, on a nous par ailleurs le terrain dispo' pour le parc en 2018 donc, en gros, on prévoit concours de maitrise d'œuvre lancé en 2016, cet appel dure un an, après on fait une phase de programmation d'un an, tout s'enchaine dans le meilleur des mondes, on déroule, on déroule, pour enfin faire notre parc de 14 hectares par couches itératives… et puis on se rend compte finalement, déjà sur l'année 2013, que la date de libération du réseau ferré se repousse, que la date de libération du réseau ferré tous les six mois elle prend un an et que petit à petit...* [tout le monde rigole, surtout le consultant] *c'est pas drôle, c'est vraiment pas drôle parce que figures-toi que moi tous les ans je me prends un an et l'idée d'un jour faire ce parc s'éloigne...Donc, maintenant soyons raisonnables, les emprises ferrées si on les a entre 2025 et 2030 on sera contents, et donc ça devenait assez antinomique de travailler sur le parc* [...] *puisque l'écart se creuse entre un moment où on fait réfléchir les gens sur un truc qui n'arrivera que cinq ans après et que, entre le moment où on commence à les faire réfléchir et le moment où on va redémarrer la réflexion il va y avoir deux, trois, quatre ans où il va rien se passer alors même qu'il y a encore pleins d'espaces sur l'Île de Nantes où on fait rien et où on aurait la capacité à faire. Bon maintenant on le dit facilement, on assume, mais on a été interpellé plusieurs fois avant de converger vers cette conclusion.* »

Il semble qu'on soit dans un moment de l'histoire qui ressemble fort à une impasse. Le consultant prend le relais puisque c'est aussi à ce moment-là qu'il entre en scène :

> « *En parallèle la SAMOA intègre un groupe de travail sur les nouveaux modes de faire la ville au sein du Club Ville Aménagement*[1]*. Je suis la personne qui, on va dire, coordonne les travaux de ce groupe. On descend à Saint-Etienne pour la séance inaugurale au printemps 2014 et Alain*[2] *et Émilie me disent "Ça tombe bien qu'on descende ensemble, on voudrait te parler d'un projet". Ok, ils me racontent leur histoire et, je pense pour la première fois depuis que je suis bureau d'étude, je les regarde et je leur dis "Je comprends rien".* [il rigole] *Mais vraiment, spontané et un peu démuni de le dire comme ça, "Je comprends rien, je comprends rien à votre histoire, je comprends rien à comment s'articulent les choses entre elles, le décalage entre vos objectifs et ce qui va se produire réellement. Vous dites que vous voulez préfigurer le parc en étant dans l'action et en même temps votre calendrier me dit que vous allez être obligés de trouver des trucs d'inertie pour faire durer suffisamment longtemps, vous me dites que votre objectif c'est d'impliquer les gens mais en souhaitant travailler sur un espace où des gens il y en a pas, vous me dites que vous voulez travailler avec la recherche et vous êtes sur un événement.*[...] *Et surtout, vous savez pas me dire ce que vous pensez de Green Island à part me dire qu'en terme de com' vous êtes mi-figue mi-raisin.* »

Il décrit ici le rôle qu'il a auprès de la SAMOA, un rôle qu'il aime jouer et que la SAMOA attend de lui, de critique amicale, d'interpellation franche et de questionnement souvent assez pragmatique. Son incompréhension a ainsi un impact énorme, le DGA comme la chargée de projet apportant beaucoup de crédit à son regard et remettant en cause tout leur échafaudage, comme elle l'explique :

> « *Ben tu vois, à partir du moment où on présente à quelqu'un un dispositif qu'on pensait enfin calé entre Alain et moi, que Jean-Luc*[3] *avait validé, qu'on présente ça à quelqu'un qui est pas tout à fait*

[1] Le Club Ville Aménagement est une association rassemblant une quarantaine d'organismes d'aménagement assurant, sous différents statuts, la maîtrise d'ouvrage urbaine d'opérations complexes. Il a pour objet tant en France qu'à l'étranger de favoriser la diffusion de savoirs et savoirs-faire ainsi que le progrès en matière de conception et de réalisation des opérations d'aménagement urbain. A cette fin, il organise tous les trois ans environ les « Entretiens de l'aménagement ». Voir : www.club-ville-amenagement.org/

[2] Il s'agit d'Alain Bertrand, DGA (Directeur Général Adjoint) de la SAMOA, qui sera la majeure partie du temps désigné par « le DGA ».

[3] Il s'agit de Jean-Luc Charles, DG (Directeur Général) de la SAMOA, qui sera la majeure partie du temps désigné par « le DG ».

débutant dans ces problématiques, et tu lui expliques et il comprend rien, tu te dis bon…[rires] *Ok.* [le consultant dit « *Je suis désolé d'avoir été celui-là !* »] *Donc tu te dis bon ben il y a un problème, si quelqu'un qui connait le territoire, qui connait la SAMOA, qui a un peu ces aspirations de projets, qui s'intéresse et va voir un peu plus que nous ce qu'il se passe ailleurs, etc, nous dit "Dans quoi vous vous embarquez, c'est une vision utopique d'un truc dont vous sortirez pas ce dont vous en voulez", ça fait réfléchir.* »

Par ailleurs, elle explique qu'en même temps que le consultant leur met sous le nez la complexité et le risque de désajustement entre le montage du programme et ses objectifs, ils se rendent compte en interne que l'ambition d'un programme « à la Grand Paris » implique des budgets conséquents et ne correspond pas vraiment au fonctionnement économique d'un aménageur ni à ses missions :

« *On commençait à mettre des chiffres derrière ce qu'allait couter ce grand tout*[1] *et on en arrivait finalement à une enveloppe annuelle qui ressemblait à un vrai projet d'espace public alors qu'on allait produire que de la réflexion. Alors c'était déjà pas si mal mais c'était quand même que de la réflexion* [...] *et effectivement je pense qu'on se serait fait plaisir, mais...* [le consultant renchérit « *Ben vous auriez affiché du colloque, des réseaux, des machins, c'est sûr* »] *…voilà, et est-ce que c'est ça vraiment notre mission d'aménageur, on est pas le PUCA, on est pas...*[...] *C'était aussi nous réinterroger sur ce qu'on voulait faire, quelle capacité on avait à faire dans l'opérationnel et à se rouvrir des champs qu'on s'était refermés nous-même en nous mettant dans une démarche prospective qui paraissait plus ambitieuse mais qui était complètement hors-sol. Or on est pas une agence d'urba ou que sais-je, on est aménageurs* [...]*, on pourrait se faire plaisir si on était une agence d'urba mais on l'est pas.* [...] *Donc voilà un peu pourquoi après on a basculé sur un dispositif plus centré sur les habitants, auquel on a essayé de donner un sens par rapport à nos méthodes de projet.* »

Le changement de direction du projet qui intervient à ce moment-là est donc réfléchi et justifié et cet enjeu de l'impact concret (« *dans le dur* ») des démarches participatives sur ce qui constitue le cœur du métier de l'aménageur, fabriquer la ville, sera un fil rouge des discussions. Le consultant renchérit sur le fait que cette dimension concrète, tangible, est aussi souhaitable et souhaitée dans le cadre d'un projet cherchant à impliquer les habitants : « *pour moi les gens que vous allez impliquer dans ces sujets-là n'auront satisfaction que s'il y a passage à l'acte, c'est un sujet qui intellectuellement est lié au passage à l'acte* ». De plus il milite pour que ce questionnement de la SAMOA sur l'implication des habitants aux projets d'espace public soit plus global, et non pas restreint à un projet spécifique, exceptionnel à plusieurs points de vue, à savoir le sud-ouest de l'Île : « *pour moi ça emprisonnait dans cette partie ouest une réflexion qui* [...] *n'a pas de cantonnement* ». Ce sera une idée permanente chez lui de promouvoir une expérimentation qui ne soit pas « singulière » mais concerne l'action courante. La chargée de projet conclut sur cette phase difficile : » *Bref, tout ça pour dire, autant Alain et moi on a pas hésité longtemps quand Olivier nous a interpellé, parce qu'il nous a quand même démonté le truc, donc on a pas hésité à se dire "Arrêtons de rêver le Grand Paris on est pas à Paris", autant dans l'équipe ça a été dur, parce que pour eux...il y avait l'envie de réfléchir au parc parce que ça sortait un peu de l'ordinaire* ». Bien qu'il soit déceptif, ce changement de cap est vite revalorisé dans un discours qui met en cohérence ce choix avec « *l'ADN* » de la SAMOA en tant qu'aménageur.

Comment rebondir ? Repartir de zéro ? Non. Le consultant « *refuse la presta* » mais en propose une autre : il convainc la SAMOA que, pour se lancer sereins dans une aventure qui est censée être la suite de *Green Island*, il faut commencer par faire le bilan de *Green Island*, et propose donc de le réaliser. Tout au long du processus il exhortera la SAMOA à penser davantage « évaluation » et sera le promoteur principal de l'association de chercheurs à la démarche. L'idée était donc de « *d'abord faire un petit bilan de Green Island, pour ensuite clarifier*

[1] Le « grand tout » est un terme qui reviendra en permanence dans l'enquête pour définir des gros programmes réunissant toute une série d'actions différentes, et souvent pour désigner le fait que la volonté de réunir ces projets dans un « grand tout » émanait d'impératifs liés à la communication des projets.

ce que peuvent être les enjeux pour la suite. On a fait cette très petite mission, on fait un petit tour de piste, un diag' ». Il explique que ce travail de bilan et les discussions qu'il a fait naître ont permis de mettre à jour un questionnement, présent et nécessaire, au sein des équipes, sur la manière de fabriquer la ville et l'espace public :

> « *On s'est rendus compte qu'il y avait un intérêt sur le plan institutionnel qui rentre bien en synergie avec le changement municipal, qui est de dire on a quand même un sujet qui est de faire avec les habitants,* [...] *que ça marche ou pas on se rend compte quand même qu'il y a un sujet autour de ça et ça, pour Alain Bertrand qui était convaincu qu'on était au bout de l'urbanisme et de l'aménagement dirigiste, ça a été une petite victoire, interne et institutionnelle* [...]. *Moi je pense que sur le plan interne ça a permis de poser des questions. Est-ce que c'est légitime de faire de l'aménagement en bois de palettes, est ce que ça sert à quelque chose ? Combien ça coûte vraiment, comment on le met en œuvre, qu'est-ce que ça nous demande à nous, comment ça réinterroge nos pratiques ? Comment ça montre aussi, j'allais dire, le côté chiant de certains aménagements qu'on déploie, c'est-à-dire que ce que dit en creux une tentative d'aménagement d'espace public ludique, appropriable, etc, c'est que l'espace public qu'on produit normalement il n'est, ni ludique, ni appropriable, ni...et cette collection de ni tu vois, elle nous interroge.* »

Selon lui, cette réflexion était présente au sein de la SAMOA, et en particulier dans la tête du DGA depuis longtemps, mais trouve aujourd'hui sa place dans un contexte (notamment municipal) plus propice : « *très concrètement tu ne serais pas là, moi non plus, et Émilie aurait changé de dossier, si à un moment cette idée-là n'avait pas fait son chemin. Quand Alain en 2012 ou 2013 il disait il faut qu'on aille vers ces manières de produire la ville, je sais pas quelle réception il avait mais je suis pas sûr que...* » La chargée de projet confirme que même elle n'était pas forcément réceptive à ce moment-là : « *On se disait bon ben laissons le faire ça peut pas faire de mal, tant qu'il mobilise pas l'équipe à ça,* [...] *bon ben laissons-le s'amuser quoi !* » Le consultant questionne ici la capacité des équipes à (ou la possibilité qui leur ai laissée de) se poser des questions sur leur pratique professionnelle : « *Et je vais dire un truc vache mais je le dirais d'autres aménageurs et pas que de la SAMOA, c'est que je suis pas sûr que l'équipe de la SAMOA passe son temps à lire des livres de sociologues qui expliquent la déconnexion entre l'urbanisme planifié et la vie des gens…* », ce qui fait rire la chargée de projet. On a ici un aperçu de l'enjeu de la place (et donc surtout du temps, dans un contexte de plans de charge pressurisés) disponible aux acteurs professionnels pour épanouir leur propre activité critique sur leur pratique, le consultant défendant que cela doit passer par des bilans un peu systématiques des projets : « *Finalement tout le monde était content de faire l'exercice du bilan même si tout le monde savait que le bilan serait pas forcément bon, parce que finalement oui, le risque c'est qu'il soit pas bon, là où si on faisait pas de bilan on pouvait se dire qu'on était contents puisque les photos sont belles* [« *Les photos étaient belles !* », plaisante la chargée de projet] *donc… pourquoi aller gratter plus ? Mais justement il y avait une bonne foi et l'envie d'aller chercher un peu.* »
Ce bilan de *Green Island* est donc fait et n'est pas forcément très positif. Le consultant me liste rapidement ses résultats :

> « *Bon, ce qui n'a pas marché :* [...] *le coût, la théorie du petit, léger, réversible, simple facile à mettre en œuvre, réversible et pas cher : non, ça a couté cher, c'était pas si léger à mettre en œuvre que ça, la réversibilité est discutable* [...]. *Puis le vrai sujet sur lequel j'ai le plus insisté car ça me paraissait une déconnexion peut-être moins évidente à travailler, c'était sur la place des habitants : au départ on se disait on veut mettre des habitants en situation d'agir et d'impacter le projet, et en fait on en fait des usagers consommateurs, peut-être de manière plus éclairée que quand ils vont chez Ikea mais bon n'empêche, ils sont face à une offre définie et ils rentrent dans ce cadre de la question fixée par le concepteur. Moi j'étais très très frustré de voir ça. Et aussi avec des retours d'habitants qui sont frustrés de ça. C'est-à-dire que même les porteurs de projets ! Les filles sur Playmobil et Terrains vagues*[1]*, elles ont fait un poulailler et les gens leur ont dit "Vous nous auriez demandé on vous aurait dit de faire un barbecue, les poules on en a rien à foutre !"* [...] *Et ça pour moi c'est un sujet* [...] *c'est l'idée d'apprendre à être commanditaire, comment tu remets les gens*

[1] Deux des projets réalisés dans le cadre de *Green Island.*

en situation d'être commanditaires : formaliser une commande, la suivre, s'y intéresser, et derrière la gérer parce que la commande vient d'eux. Et le fait qu'ils tiennent le marteau et qu'ils plantent des clous c'est peut-être très sympathique mais peut-être qu'il y a d'autres bons modes d'implication qui ne passent pas par le chantier ouvert. »

Il insiste ici sur une idée qu'il partage avec certaines personnes au sein de la SAMOA et qui sera importante dans la définition du projet étudié : vouloir expérimenter l'idée « *d'habitants commanditaires* » plutôt que de continuer à multiplier les expériences de chantiers participatifs : « *donc, sur les habitants usagers : 1/ ils sont pas à l'initiative, 2/ ils sont très très très peu nombreux, et peu présents, et souvent communs à différents projets* [...] *on est à dix habitants investis par projet, en dehors des phases d'animation, c'est-à-dire oui si je fais venir un groupe et que je fais un apéro barbecue il y a tout de suite 200 personnes, mais oui le lendemain pour nourrir les poules, etc, il y a plus personne.* » L'enjeu est donc aussi celui de la solidité de l'implication habitante et de sa tenue dans le temps. L'hypothèse est que, placés en position de commanditaires, ou du moins dans des formes d'autonomie, les habitants seront plus assidus que lorsqu'ils sont placés comme publics face à une offre participative plus ou moins évènementielle. La question de savoir si l'objectif est de tendre à des formes de cogestion de certains espaces publics par les habitants, ou pas, ne sera jamais très claire, les positionnements des uns et des autres au sein de la SAMOA divergeant sur ce sujet.

En parallèle de tout cet intense travail de réflexion, de montage de projet et de réorientation qui suit *Green Island*, l'équipe de la SAMOA vit une autre expérience participative en parallèle. Il s'agit du projet de réaménagement d'une partie des berges nord de l'Île de Nantes, dont les paysagistes BASE ont remporté la maitrise d'œuvre, associés à Bruit du Frigo, un collectif d'architectes développant des pratiques participatives et temporaires[1], dont le processus participatif, encore en cours à ce moment-là fait l'objet de critiques ou du moins de réserves de la part de certains membres de la SAMOA, comme l'explique la chargée de projet : « *Dès le départ de l'organisation de la concertation on a eu une petite alerte* [...]*, les concertations pures et dures c'était BASE qui les menaient, Bruit du Frigo était présent à la demande de la SAMOA, mais ils n'intervenaient pas alors que nous on pensait qu'ils étaient là pour animer la concertation* » En effet, la concertation au sujet du projet de réaménagement a en fait été prise en charge de manière assez classique par l'équipe de concepteurs, BASE eux-mêmes, à travers une série de réunions publiques. L'association avec Bruit du Frigo, que la SAMOA espérait synonyme de « renouveau » dans la manière de faire participer les habitants n'a pas eu d'impact très direct sur le projet. En effet, Bruit du Frigo ont, de leur côté et de manière relativement autonome au projet, proposé aux habitants une série d'ateliers de co-conception, dans lesquels il s'agissait de leur donner la possibilité de proposer et concevoir un « truc en plus » du projet : « une carte blanche proposée aux futurs usagers des berges pour imaginer une composante nouvelle dans le projet, inattendue, poétique expérimentale »[2]. Lorsque je la questionne de manière un peu plus insistante sur les relations de travail entre les paysagistes mandataires BASE et leurs sous-traitants Bruit du Frigo pour essayer de comprendre pourquoi cela n'a pas marché alors que les deux équipes sont censées être des prestataires complices et globalement plutôt portés sur ce genre de démarches, on en vient à évoquer le vaste sujet de l'organisation des compétences au sein des équipes, des rapports de force qu'induit la manière dont les prestataires sont organisés (mandataires, sous-traitants, répartition financière des honoraires), et du rôle du maitre d'ouvrage pilote face à ces groupements hétérogènes :

« *Quand on a signé le marché on avait déjà vu que la rémunération sur la participation elle était pas suffisante, on était déjà interrogatifs à ce stade* [...]. *Ils nous avaient présenté une méthode qui avait l'air de correspondre à nos attentes mais qui était finalement très peu détaillée, ils nous ont pas dit clairement qui fait quoi, et puis quand tu reçois l'offre financière, parce que tu peux ouvrir l'offre financière que quand t'as choisi l'équipe, tu te rends compte que ceux que t'avais identifiés comme devant faire la concertation ils sont très peu rémunérés* [...]. *Donc de manière assez*

[1] Voir : https://www.baseland.fr/ et http://www.bruitdufrigo.com/
[2] SAMOA, *Cahier de la concertation : aménagement des berges du Faubourg, Quais Rhuys, Hoche et Doumergue.*, Nantes, 2014.

extraordinaire je pense, [...] *on a négocié les honoraires à la hausse pour redoter Bruit du Frigo pour qu'ils puissent prendre une réelle place dans l'organisation de l'équipe et la concertation et qu'ils aient les moyens d'agir* [...] »

Malgré cette re-répartition financière, le déséquilibre entre le rôle des deux équipes persiste : « *on croit que l'argent résout tout, et ben non, clairement pas.* » L'enjeu de l'intégration, ou de l'autonomie, des processus participatifs vis-à-vis des auteurs de projets est un débat qu'on retrouvera à de nombreuses reprises, sur ce terrain comme sur le terrain bruxellois. En tout cas, dans ce cas-là, la prégnance de l'expérience encore en cours des berges fera que la SAMOA choisira, pour le projet étudié, de mettre en place une mission d'implication des habitants de manière complètement autonome de la mission de maitrise d'œuvre.

Par ailleurs, pour la chargée de projet, les ateliers de co-conception ont réunis que très peu d'habitants, « *trois jours et 400 000 euros pour faire ce qu'ils veulent* ». Ces ateliers ont abouti à un projet de petite construction, appelée une « pêcherie » en écho aux cabanes de pêcheurs traditionnelles dans l'estuaire de la Loire, coûtant relativement cher et dont, à ce moment-là, ni la programmation, ni l'animation, ni les modalités de gestion n'ont été actées : « *Actuellement ça nécessiterait qu'on se pose la question de comment on réoriente ça plutôt que de produire une pêcherie dont on sait pas qui sera le gestionnaire puisqu'évidemment les services de Nantes Métropole n'en veulent pas, ni quelle sera réellement son activité, ni qui ça touche réellement dans le quartier. Mais ça...même en interne tu vois on y est encore pas.* [...] *Déjà ce qui pourrait nous renforcer ce serait de faire l'effort de retourner vers les cent habitants qui se sont mobilisés et leur demander "Est-ce que ça vous parle ? Est-ce que vous en avez envie ?"* » Elle pointe ici un autre enjeu qui est celui de la représentativité, et interroge la légitimité de ce projet de pêcherie imaginé par quelques dizaines de personnes dans le cadre des ateliers de co-conception, vis-à-vis de la centaine de personnes investie dans le processus participatif classique et vis-à-vis de l'ensemble des habitants du quartier. Plus largement, l'expérience des berges contribuera, en complément de celle de *Green Island* à nourrir un discours récurrent de défiance envers les participants « habituels » de la participation, insistant sur la difficulté à toucher les « *vrais habitants* », « *ceux qu'on a jamais* », voire à atteindre plus spécifiquement ceux qui seraient les « *sans-voix* ».

Cette expérience pointe également le rôle des aléas techniques et politiques et le désaccordement des processus participatifs avec les temporalités complexes des projets. Pour diverses raisons, la SAMOA ne présentera aux habitants le projet de pêcherie que plus d'un an après sa « co-conception » et après une longue période de silence radio concernant le projet des berges. Par ailleurs, le coût, non négligeable, de la construction[1] est un argument pour remettre en cause le processus. La chargée de projet est clairement déçue car elle espérait beaucoup de la présence de l'équipe du Bruit du Frigo, mais elle remet aussi en cause la capacité de la SAMOA à être vigilante dans ce genre de situations et à réussir à transformer cette vigilance en réaction effective : « *Le fait est que le chef de projet berges il est dans son processus de projet, c'est un projet assez lourd, etc* [...]. *Pour le moment on en est là, il ne tient qu'à nous au stade où en est de réorienter les choses, et ça, ça interroge notre capacité en interne* [...] *à ajuster en cours de route et on en est encore pas là* ». Plus fondamentalement, elle émet l'hypothèse que, pour être réellement portée par les équipes, l'objectif d'une implication sérieuse des habitants et plus largement d'essayer de « faire autrement » (avec tout le flou que charrie cette expression) doit peut-être être clairement posé par la direction comme une orientation pour l'équipe : « *on est dans cette transition où on dit qu'on veut faire autrement mais on n'y est pas encore, tu vois, on a pas eu de lancement du "faire autrement", donc t'es encore dans une équipe où tu sais pas clairement si la direction te demande de faire autrement ou pas, parce que là il ne s'agit pas que de conviction personnelle.* » L'enjeu, posé à de nombreuses reprises par la chargée de projet et le consultant, d'une réelle transformation-déformation de l'action publique qui passe par l'infusion d'un faire autrement dans l'action courante de la SAMOA, reste donc suspendu à la présence ou l'absence d'une direction claire donnée et assumée par la direction.

[1] A ce stade il est souvent évoqué 400 000 euros

Suite à cette discussion, qui advient à l'automne 2015, la SAMOA a mené en interne un travail de redéfinition des objectifs de ce futur programme. Après être encore passée par de nombreux états différents et avoir été difficile à « nommer » pendant longtemps, la démarche s'appelle finalement au moment de son lancement au printemps 2016 *Île de Nantes Expérimentations*[1] (et non plus *Green Island 2*) et comporte deux volets, chacun d'entre eux constitué de plusieurs actions, décrites ci-dessous telles que prévues au moment de leur lancement.
Le volet *Faites le quartier* concerne les quartiers d'habitats constitués de l'Île de Nantes et comporte deux actions. La première, *l'action Faubourg,* concerne la mise en place d'un processus participatif en amont de la réhabilitation des espaces publics du quartier du Faubourg, seul quartier d'habitat ancien de l'Île de Nantes, jusqu'à ce jour non impacté par le projet urbain. La deuxième, *Voisinages,* doit consister pour la SAMOA à financer chaque année trois micro-aménagements sur l'espace public et/ou semi-privé, portés par des groupes d'habitants ou d'usagers de l'Île de Nantes. Le volet *Faites le Parc*, censé venir dans un second temps, concerne la future transformation du sud-ouest de l'Île. Ce volet est constitué de trois actions qui visent toutes à apprivoiser le territoire inhabité et peu pratiqué du sud-ouest et à expérimenter et préfigurer le programme et/ou la gestion du futur parc. L'action *Jeu dans la ville* doit expérimenter chaque été un prototype dans le domaine des jeux et des sports sur le quai Wilson ; l'action *Pépinière* doit consister à implanter une pépinière expérimentale mise en œuvre par le SEVE (Service des Espaces Verts) pour tester des combinaisons végétales et des modes de gestion tout en faisant de la médiation auprès du public ; enfin l'action *Résidence* a pour objectif de familiariser les nantais avec ce territoire en les y faisant venir, puisqu'il s'agit d'y installer un collectif (dont les compétences restent à définir) en résidence, chargé d'ouvrir et d'animer un lieu permanent sur ce territoire. Le fait de commencer par apprendre à travailler avec les habitants sur les espaces publics des quartiers constitués et dans des échelles plus réduites est en partie envisagé comme une forme de *training* pour l'aménageur, visant à se préparer à aborder ensuite le projet du futur parc :

> « *Moi je pense que ce que vous allez vraiment préfigurer, ce sont vos manières de travailler, et que si vous voulez être capables d'avoir des démarches qui ne sont pas vos démarches habituelles avec de l'ampleur sur un projet qui sera attendu, risqué, etc, il faudra que vous arriviez avant à construire des routines de travail. Porter des projets de cette manière-là de cette ampleur-là, ça personne n'est capable, donc la question c'est prendre ses habitudes, trouver des relais d'habitants avec qui travailler,* [...] *Parce que si on fait émerger des collectifs un peu dynamiques, qu'on travaille avec eux, que nous on apprend à travailler comme ça, que eux ils commencent à se projeter dans leur manière d'être capables d'impacter le projet urbain, le jour où on aura une question avec des gros enjeux on saura la porter collectivement. Donc pour moi c'est une espèce de training, une montée en puissance progressive qui fait qu'à un moment t'arrives face à la grosse montagne et elle te fait un peu moins peur. Se dire qu'on va se lancer à faire un parc de 14 hectares d'intérêt métropolitain avec les habitants, en le disant finalement je me rends compte que je suis assez content qu'il n'y ait pas encore le foncier, parce que le faire du premier coup sans avoir jamais fait des projets comme ça je pense que ça aurait été un peu casse-gueule !* » [le consultant, séance de travail SAMOA-CRENAU, 15/09/2015]

Pour des raisons de calendrier, la plupart de ces actions n'ont à ce jour pas été mises en œuvre. Par conséquent, cette recherche a porté essentiellement sur le volet du projet ayant démarré dans le temps de l'enquête, à savoir *l'action Faubourg*. Pour se « *coltiner* » la question des habitants, il fallait à la SAMOA un cas précis, ce sera le Faubourg, un quartier historique et habité, un peu à l'écart du projet urbain, qui colle bien avec l'objectif plus large d'apprendre à travailler sur la proximité. Pour ce projet, il a été décidé, suite aux retours critiques sur les expériences décrites plus haut, de démultiplier les prestataires plutôt que de missionner un grand groupement qui prendrait en charge à la fois la participation, la programmation et la maitrise d'œuvre, ce qui était l'idée au départ. Le choix a donc été fait de « sortir » la participation de la mission des maitres d'œuvres mandataires, mais

[1] Voir à ce propos la planche d'images 21 à la fin de ce chapitre.

aussi de la faire advenir bien avant dans le calendrier du projet, l'idée étant d'arrêter de chercher en vain l'équipe parfaite (« *le mouton à cinq pattes* »), et de reprendre, en tant que maitre d'ouvrage, un rôle de coordination et de garant de la cohérence du projet et des objectifs de départ. Par conséquent la SAMOA a décidé de recruter pour *l'action Faubourg* un AMO (Assistant à la Maitrise d'Ouvrage) « médiation » :

> « *En gros l'idée c'est quand même de faire vraiment une conception intégrée du diagnostic à la réalisation, où les habitants sont vraiment mis au cœur du dispositif, qu'ils travaillent avec ce fameux AMO citoyen pour élaborer le diagnostic mais aussi le préprogramme, et qu'ensuite les concepteurs soient choisis en lien, en répondant à ce préprogramme mais aussi avec une implication des habitants dans le choix du maitre d'œuvre et du coup que ceux-ci aient vraiment une sensibilité par rapport au travail avec les habitants.* [...] *Le choix de l'AMO citoyen ça se fera dans le cadre d'un dialogue compétitif parce que du coup rien n'est très figé on se dit qu'on doit laisser une grande marge de liberté aux différents prestataires pour contribuer à construire le projet et développer une méthodologie adaptée* [...]*. C'est un périmètre restreint, c'est cinq rues et une placette. Mais par contre on fixe pas quel est le public cible et dans quel périmètre ils doivent concerter. On dit pas vous devez concerter dans le périmètre d'aménagement, on leur dit "Vous avez ce quartier qui est le Faubourg, inscrit dans l'Île de Nantes, et au sein de ce quartier vous avez le périmètre d'aménagement du futur maitre d'œuvre et on est ouverts à toute proposition, nous on veut impliquer les habitants de manière la plus large possible, on veut que vous alliez vraiment chercher les gens pour aussi toucher les personnes qui sont sans-voix dans les autres processus. Et on aimerait bien que vous développiez des nouveaux outils qui sont pas encore mis en œuvre sur l'Île de Nantes.* » [stagiaire SAMOA, séance de travail SAMOA-CRENAU, 15/09/2015]

Pour la SAMOA cette action est considérée comme « *la plus perturbante* » par rapport à leur action habituelle : travailler avec les habitants sur l'espace public de proximité leur est finalement moins familier que d'expérimenter sur des territoires en friche pour préfigurer les mutations à venir du projet urbain.

Extrait du cahier des charges (Nantes)[1] :

« Conscients des limites des processus de concertation engagés ces dernières années, qui ont ponctué le projet urbain sans l'accompagner dans la durée, [la SAMOA souhaite] profiter de l'opportunité de réaménagement du Faubourg pour expérimenter une réelle intégration du processus participatif et du projet d'aménagement. La SAMOA a identifié la nécessité de se faire accompagner par un professionnel de la concertation [...]. La démarche participative sera à l'origine du projet d'aménagement (et donc les habitants et usagers à l'initiative) et pourra influer/modifier la conduite de projet habituelle de la SAMOA. L'objectif est de coproduire des espaces publics avec les usagers, qui penseront le programme, seront à l'origine de la commande, suivront les études et pourront, le cas échéant, les faire évoluer. S'ils le souhaitent, ils pourront également contribuer à la réalisation.

Il s'agit également pour la SAMOA d'engager un processus d'apprentissage dynamique autour de nouvelles méthodes de collaboration qui pourront être redéployées dans d'autres secteurs ou sur de nouvelles thématiques. La SAMOA recherche donc un assistant à la maîtrise d'ouvrage, qui sera non seulement force de proposition sur les modalités et les méthodologies d'implication des habitants, mais aussi sur la gouvernance de projet.

Le projet d'aménagement du Faubourg est un vrai projet d'espace public avec un budget travaux équivalent à un projet classique. La participation devra constituer un levier supplémentaire pour assurer la qualité de l'espace public, intrinsèquement liée à son appropriation et la diversité d'usages qui s'y développent. Elle contribuera à nourrir la vie urbaine et à développer des aménagements au plus près des besoins locaux. »

[1] SAMOA, « CCTP - Ile de Nantes : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition participative du projet de transformation du Faubourg », 2016.

L'urbanisme et la participation « à la nantaise »

La ville de Nantes s'est fondée à la confluence entre la Loire et deux de ses affluents[1] et sur un point de traversée de la Loire. L'Île de Nantes, dont la désignation telle quelle n'existe que depuis les années 2000, était en réalité une myriade d'îles, reliées par une « ligne de ponts » qui permettait dès le 11ème siècle le passage entre nord Loire et sud Loire, le cœur historique de la ville se constituant peu à peu sur la rive nord, à la confluence avec l'Erdre. La ville est donc d'abord une ville-port, dont l'histoire moderne est intrinsèquement liée au commerce maritime et en particulier au commerce triangulaire et à la traite des esclaves[2]. Une grande partie des bras d'eau de la « Venise de l'Ouest » seront comblés entre le 18ème siècle et le milieu du 20ème siècle, pour faciliter la circulation et contenir les risques d'inondation. Au 19ème siècle, la ville de Nantes s'industrialise, notamment le long de la Loire en lien avec le port, et le long des voies ferrées également ; des quartiers ouvriers se développent autour de ces activités. Si l'activité de chantiers navals est historique, elle prend alors une ampleur industrielle, et s'implante en particulier sur la partie ouest de la future Île de Nantes, au niveau de la Prairie au Duc. Trois principaux chantiers navals travailleront ainsi sur le territoire nantais : les chantiers ACL (de 1881 à 1961), les chantiers ACB (de 1895 à 1990) et les chantiers Dubigeon (de 1738 à 1987). Dans les années 1960, c'est la partie est de l'île, dite île Beaulieu, qui est urbanisée de manière assez rapide, à travers la construction de logements, de bureaux tertiaires et de grands équipements publics[3], cette urbanisation étant rendue possible suite à la construction d'une 2ème « ligne de ponts ». Ainsi l'urbanisation de l'Île de Nantes peut-elle se résumer en trois étapes : la ligne des ponts et le « Faubourg » historique, la partie ouest industrielle, et la partie est plutôt résidentielle et tertiaire[4]. Dès les années 1970 la crise touche durement les industries nantaises et en particulier « la navale » : malgré les importantes grèves, le dernier chantier naval ferme en 1987. La ville de Nantes devient peu à peu une ville tertiaire basée autour de l'économie de services.

Avant même le « projet urbain », c'est par la culture et l'art que s'engagera un renouvellement de ce territoire, de son image, et plus largement de l'image de la ville de Nantes[5], cette dimension « culturelle » continuant aujourd'hui à déterminer grandement l'identité de la ville. En 1990, la première édition des Allumés[6] investit ainsi l'ancienne fabrique à glace du Quai Wilson, au sud-ouest de l'île. En 1990 s'installe à Nantes la compagnie Royal Deluxe, une compagnie de théâtre de rue connue pour ses « machines » et ses marionnettes géantes qui déambulent dans les villes. C'est aussi dans ces années-là que s'opère un changement de paradigme vis-à-vis du patrimoine industriel qui voit de nombreux bâtiments réhabilités[7]. Le territoire de l'Île de Nantes et les diverses mobilisations autour de son identité et de son histoire jouant un rôle non négligeable dans la constitution d'une identité nantaise largement construite sur ces formes de revisitation du passé industriel[8]. Cette politique culturelle est mise en œuvre à partir du moment de l'élection du socialiste Jean-Marc Ayrault à la mairie de Nantes en 1989, accompagné sur ce sujet par Jean Blaise et se consolide aux fils des années et de la stabilité politique. La biennale Estuaire, déployée de 2007 à 2012 a ensuite permis de réinvestir par le biais de l'art le territoire de l'estuaire de la Loire et la présence du fleuve au sein même de la ville de Nantes. Par la suite, la continuation de cette dynamique, recentrée sur le territoire nantais par le biais de la création de la SPL Le Voyage à Nantes (le VAN), a

[1] L'Erdre et la Sèvre nantaise, auxquelles on peut ajouter le Cens et la Chézine qui se jettent tous deux dans l'Erdre au sein de la ville.
[2] Premier port d'Europe au début du 18ème siècle.
[3] Hôtel de Région, Conservatoire régional de musique et Palais des sports.
[4] Voir à ce propos la planche d'images 12 à la fin de ce chapitre.
[5] Voir à ce sujet : Jean-Yves Petiteau et Emmanuelle Chérel, *L'émergence du récit comme révélateur du processus de renouvellement urbain ou l'urbanisme contemporain se réinvente-t-il à partir de l'art?*, Nantes, ENSA / LAUA, 2004.
[6] De 1990 à 1995, les Allumés est un festival qui met à l'honneur une ville invitée et investit les espaces urbains, et notamment les espaces en friche de l'Île de Nantes.
[7] Dont l'exemple le plus connu est la réhabilitation des anciennes biscuiteries Lefebvre Utile (LU) en un lieu culturel appelé le LU, Lieu Unique, dans les années 2000, mais on peut aussi citer le bâtiment de la Manufacture (désormais appelé la Manu), dans le quartier de la Moutonnerie.
[8] Voir : Amélie Nicolas et Véronique Guienne, *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*,Université de Nantes, Nantes, 2009. ; Laurent Devisme et Amélie Nicolas, « Fonctions urbaines et respiration patrimoniale de la ville. L'invention d'une politique publique : un patrimoine urbaniste à Nantes ? », *Revue Géographique de l'Est*, décembre 2013.

institutionnalisé cette politique d'interventions artistiques éphémères et pérennes en la reproduisant chaque été et en l'associant directement à la gestion du reste de l'offre touristique nantaise. Mise en projet du territoire, réinvestissement culturel, politiques d'attractivité et mise en tourisme sont donc intrinsèquement liées. Aujourd'hui la ville de Nantes est en tête des palmarès sur de nombreux aspects et véhicule une image de qualité de vie, mêlant écologie, culture et qualité urbanistique. Le « réveil » de la « belle endormie »[1] constitue ainsi une mythologie locale largement racontée et partagée, la ville ayant réussi à sortir de la crise de manière assez exemplaire en réussissant à transfigurer son histoire industrielle par l'art, la culture et l'urbanisme, attirant des habitants et ayant un secteur de l'emploi relativement dynamique. Le rôle important de la culture et des artistes dans ce processus est aujourd'hui complètement institutionnalisé et « intégré » dans les pratiques d'un certain nombre d'acteurs publics, que ce soit dans le cadre du projet urbain, de la politique touristique ou de la gestion de l'espace public[2].

Dans ce processus, le projet urbain de l'Île de Nantes[3] joue un rôle non négligeable. Il décline cette méthode, articulée autour de la culture et de la transfiguration de l'histoire industrielle par l'art, au projet urbain et à l'aménagement. Il incarne également, en plus d'un urbanisme ordinaire et règlementaire, une « condition exceptionnelle » de l'urbanisme, le projet urbain constituant une forme de « signature déclarée des pouvoirs urbains locaux »[4], ce projet étant souvent décrit comme emblématique des formes de « gouvernement par projet »[5]. L'Île de Nantes, friche industrielle largement délaissée à la fin des années 1980, représentait en effet un potentiel mutable énorme en plein centre-ville (337 hectares), en même temps qu'elle était un des lieux où pouvait se jouer de manière significative le retournement historique de la ville post-industrielle et son renouveau. Plusieurs projets se succèdent dès les années 1980 sur lesquels on ne reviendra pas ici ; le potentiel de développement de l'île accueille alors les projections politiques et urbanistiques à travers une série de « figures » récurrentes de l'urbanisme de l'époque, dont un projet de grand quartier d'affaires qui sera abandonné, tandis que les débats autour du devenir de ce site s'émaillent de conflits avec les anciens de la navale qui veulent voir respectée l'identité historique ouvrière du site. Lorsque Jean-Marc Ayrault est élu en 1989, il décide de prendre le temps de la réflexion et de laisser le territoire en sommeil le temps de construire un projet.

> « La "mise en sommeil" de l'île a véritablement joué un rôle de préfiguration (Paul Ricoeur) : des nouveautés s'engagent dans la vie quotidienne sans qu'elles prennent pour autant des formes urbanistiques dûment estampillées, un ensemble d'évènements structurent progressivement dans la conscience des acteurs et habitants l'idée que quelque chose se construit, pouvant bientôt être raconté comme un grand projet (ce stade étant alors celui de la "configuration" pour Ricoeur). » [6]

La redynamisation culturelle alternative du territoire de l'île participera ainsi à produire peu à peu des pratiques et des imaginaires autour de ce territoire, permettant de le construire comme un territoire de projet, et non

[1] Isabelle Garat et al., *Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*, Paris, Economica Anthropos, 2005.
[2] Voir à ce propos les planches d'images 17 et 18 à la fin de ce chapitre.
[3] Le lecteur excusera un historique et une analyse ici relativement rapides d'un « cas » qui pourrait mériter de bien plus amples développements qui ne peuvent trouver leur place ici. Pour en savoir plus, on renvoit le lecteur vers les nombreuses publications existantes sur le sujet. Voir notamment : Amélie Nicolas, « Le projet urbain nantais : une mise à l'épreuve du modèle Bilbao », *Métropolitiques.eu*, 2014. ; L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* ; Laurent Devisme et LAUA (Langage Actions urbaines altérité) (eds.), *L'analyse pragmatique d'un projet urbain : la mise à l'épreuve du « plan-guide en projet » de l'île de Nantes*, Paris, PUCA (Plan urbanisme, construction, architecture) / LAUA, 2006. ; Laurent Devisme et al., *Centralité émergente : la fonction miroir de l'île de Nantes*, Nantes, LAUA, 2001. ; Jean-Louis Violeau, *L'île de SAMOA à Nantes*, Paris, Editions B2, 2016 ; Jean-Louis Violeau, *Nantes, l'invention d'une île*, Paris, Autrement, 2011. ; La revue Place Publique et notamment les Chroniques de l'île : Frédérique de Gravelaine, *A Nantes, la mutation d'une île*, Nantes, Place publique Samoa, 2009 ; Frédérique de Gravelaine, *La Loire au centre*, Nantes, Place publique Samoa, 2009. ; Frédérique de Gravelaine, *Le temps du projet*, Nantes, Place publique Samoa, 2010 ; Frédérique de Gravelaine, *Continuer à inventer*, Nantes, Place publique Samoa, 2010 ; Frédérique de Gravelaine, *La création prend ses quartiers*, Nantes, Place publique Samoa, 2011 ; Frédérique de Gravelaine, *La fabrique de l'île, acte II*, Nantes, Place publique Samoa, 2013 ; Frédérique de Gravelaine, *Espaces publics : un bien commun*, Nantes, Place publique Samoa, 2016. ; ou encore le film : Pierre-François Lebrun, *La ville, le fleuve et l'architecte*, s.l., AVERIA, 2000.
[4] L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P12
[5] G. Pinson, *Gouverner la ville par projet*, *op. cit.*
[6] L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P52

uniquement du passé, pendant que l'intervention urbaine prend peu à peu ses marques. Dès le tout début des années 1990 plusieurs bâtiments historiques sont réhabilités[1], puis le tribunal de Nantes déménage dans un nouveau bâtiment construit sur l'Île par Jean Nouvel. Cette époque est aussi celle où émerge de manière plus consistante l'importance du rapport à la Loire et l'envie de reconsidérer la place et le rôle du fleuve dans la ville, en cohérence avec une tendance plus large qui voit de nombreuses villes réhabiliter leurs *waterfront*. Le concept de « l'Île de Nantes » date du milieu des années 1990, et correspond à une volonté politique d'unifier le territoire à travers une identité unique, qui percolera efficacement dans les milieux politiques et professionnels de l'urbanisme, mais moins parmi la population ; en témoigne l'adoption lente de la terminologie « Île de Nantes », toujours pas unanimement adoptée parmi les nantais, beaucoup utilisant encore le terme d'île Beaulieu. Il s'agit de faire de ce territoire une extension du centre-ville, un « nouveau centre »[2], ce qui se déclinera entre autres à travers une « quête d'insularité à partir du concept central de paysage »[3]. En effet, dès le début des années 2000, c'est le paysagiste Alexandre Chemetoff, qui crée pour l'occasion l'Atelier de l'île de Nantes, installé sur place, qui est choisi pour prendre en charge la maitrise d'œuvre urbaine de ce territoire. Plusieurs éléments concourent alors à faire de ce projet urbain une expérience atypique : une structure dédiée, la SAMOA, créée en 2003 avec une concession de 20 ans qui sera prolongée en 2015 jusqu'en 2037[4] ; la création d'une mission de maitrise d'œuvre urbaine « hors-norme » de 10 ans[5], et enfin la création, par le maitre d'œuvre urbain Alexandre Chemetoff, d'un outil original, le « plan-guide », combinant prise en compte de l'existant et projections de transformation du territoire, qui n'est « ni une règle, ni une procédure », et est mis à jour chaque trimestre[6].

Au début des années 2000, le projet urbain commence par l'aménagement d'une série d'espaces publics significatifs, pour la plupart situés sur la rive nord-ouest de l'île[7], ainsi que par la réalisation d'une série de bâtiments emblématiques réalisés par des architectes de renom, en particulier sur cette même rive et dans la zone située juste à l'est du parc des chantiers. En 2007, c'est l'emblématique parc des Chantiers qui est aménagé par Alexandre Chemetoff. La réhabilitation des nefs Dubigeon accompagne la réalisation de cet espace public par une dimension architecturale et culturelle puisque s'y installe la Compagnie La Machine et le célèbre éléphant évoluant au quotidien dans le parc des Chantiers[8]. Ce projet, son implantation, sa programmation et son esthétique détermineront de manière massive la nouvelle attractivité du territoire de l'Île (et plus largement de la ville), ainsi que sa nouvelle identité, l'éléphant devenant le symbole d'un grand nombre d'acteurs et de projets nantais.

Se construit par ailleurs le projet d'investir l'île par le biais de l'enseignement supérieur à travers un projet de Campus des Arts qui connaîtra de multiples évolutions. L'installation de l'école d'architecture en 2009 est ainsi une des premières matérialisations ce qui deviendra ensuite le Quartier de la Création et accueillera de nombreux établissements d'enseignement supérieur[9]. C'est à l'arrivée de Jean-Luc Charles à la direction de la SAMOA en 2011 que le projet de Quartier de la Création se formalise tel qu'il existe aujourd'hui. Ce projet, né dans une période où les « clusters » ont le vent en poupe et où les notions de villes créatives et de classes créatives se

[1] La Gare de l'État est transformée en Maison des Syndicats, le bâtiment des Ateliers et Chantiers de l'Île de Nantes accueille l'AHCNN, Association Histoire de la Construction Navale Nantaise.
[2] Voir : L. Devisme et al., *Centralité émergente*, *op. cit.*
[3] L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P54
[4] Qui viendra remplacer la Mission « Île de Nantes Rives de Loire » existant au sein de la Communauté Urbaine créée en 2001 et, plus largement, qui contribuera par son importance à fragiliser les services d'urbanisme intégrés à la collectivité. On ne développe pas ici davantage l'enjeu de la relation de l'aménageur aux acteurs publics car c'est une question abordée dans la troisième partie de ce travail.
[5] C'est une mission qui, de plus, a été menée en assumant une posture et un regard de paysagiste, ce qui était encore assez minoritaire à l'époque, l'idée ayant depuis fait son chemin. En effet, après la phase 1 avec Alexandre Chemetoff et la phase 2 avec l'équipe Smet-uapS, la sélection d'un nouveau maitre d'œuvre urbain pour la phase 3 exigeait que le mandataire principal soit paysagiste. La durée de ces missions de maitrise d'œuvre urbaine, si elle a toujours été longue, a varié au fil du temps : dix ans pour la phase 1 avec Alexandre Chemetoff, six ans pour la phase 2 avec l'équipe Smets-uapS, huit ans pour la phase 3 (initiée en 2016) avec AJOA (Ateliers Jacqueline Osty et Associés).
[6] Voir à ce sujet : J. Frébault, *La maîtrise d'ouvrage urbaine*, *op. cit.* ; Alexandre Chemetoff et Jean-Louis Berthomieu, *L'île de Nantes, le plan guide en projet*, Nantes, MeMo, 1999 ; Alexandre Chemetoff, *Le plan guide (suites)*, Paris, Archibooks, 2010.
[7] Notamment : le Quai François Mitterand, le Parc des Chantiers, le Quai des Antilles et le Hangar à Bananes.
[8] Dans l'histoire du projet urbain, la réhabilitation des Nefs Dubigeon et l'installation de la Compagnie La Machine et de son éléphant jouent bien sûr un rôle très important et très particulier sur lequel on ne va cependant pas s'attarder trop longtemps.
[9] L'école de Design, l'école des Beaux Arts, Cinécreatis, Medicampus, Sciencecom, etc. ; le cluster s'organisant autour du centre de gravité que constitue la rénovation des Halles Alstom.

mettent à circuler[1], a vocation à regrouper dans l'espace des acteurs « créatifs » de la métropole. Sous l'impulsion du DG de la SAMOA mais aussi de certains élus, ce Quartier de la Création s'orientera au fil du temps de plus en plus vers le développement du numérique et des *start up*[2]. Ce projet se matérialisera par ailleurs par une nouvelle modalité d'action de l'aménageur plus orientée vers le développement économique et l'accompagnement des acteurs créatifs. La *Creative Factory* est créée au sein de la SAMOA en 2011 par le biais d'une délégation de service public de Nantes Métropole ; il s'agit une agence dédiée à l'animation et à la mise en réseau des filières créatives du territoire[3].

En termes de maitrise d'œuvre urbaine, l'équipe composée de Marcel Smets et AnneMie Depuydt (uapS) prendra le relais d'Alexandre Chemetoff pour une « phase 2 » de 2011 à 2017. En même temps qu'une phase de consolidation du projet urbain et d'intensification de la production immobilière, cette période correspond aussi à une phase de creux en termes de production d'espaces publics sur l'Île de Nantes, ou du moins de creux médiatique, caractérisé par exemple par l'aménagement d'espaces publics comme la nouvelle ligne du Chronobus C5 en 2013, c'est-à-dire par des aménagements qui sont à la fois extrêmement longs et complexes à produire et moins spectaculaires et gratifiants en termes d'images et d'usages. Cette période correspond aussi à un travail peu visible et plus difficilement valorisable de préparation de l'aménagement du sud-ouest de l'Île, qui constitue le dernier gros morceau du projet urbain. Au sud du parc des Chantiers se situent en effet encore 80 hectares de bâtiments et espaces industriels désaffectés, en particulier le MIN (Marché d'Intérêt National) de Nantes ainsi qu'une très large emprise de voies ferrées appartenant encore à Réseaux Ferrés de France. Le sud-ouest est le support de la construction d'un nouveau quartier devant compter 6000 nouveaux logements, 150 000 m2 de bureaux, activités et commerces, et qui s'articule autour du déménagement du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes dans un site ayant vocation à regrouper un certain nombre de services actuellement dispersés dans la métropole (250 000 m2). Notamment en raison de l'arrivée de cet équipement très conséquent et de ce qu'il implique en termes d'aménagement urbain (desserte en transports en communs en particulier), l'aménagement du sud-ouest est donc un chantier assez lourd, long et complexe, tant économiquement que techniquement ou politiquement. Initié par l'équipe Smets-uapS, le travail sur le sud-ouest qui, par son ampleur et sa complexité, tend à voir ses échéances se décaler régulièrement, est encore à venir[4] et sera donc pris en charge par la nouvelle équipe de maitrise d'œuvre urbaine. Sélectionnée en 2017 l'équipe AJOA-Schorter[5] inaugure donc une « phase 3 » du projet urbain largement focalisée sur le sud-ouest de l'Île et marquée par la volonté municipale de mettre en avant la place de la nature en ville et le rapport à la Loire[6] : « Jacqueline Osty et Claire Schorter désignées pour écrire un nouveau chapitre de l'Île de Nantes. [...] La métropole nantaise a pour ambition de se hisser à l'échelle des grandes métropoles européennes. [...] Le nouveau chapitre qui s'engage porte sur la mise en mouvement et le démarrage opérationnel du sud-ouest, potentiel de 80 hectares »[7]. L'aménagement du sud-ouest doit comporter un parc, projet déjà ancien et qui a connu de nombreuses versions. Ce futur « parc métropolitain »,

[1] Un cluster est initialement un regroupement d'entreprises ancrées localement et réunies autour d'une même filière. La notion de « classe créative » provient initialement des théories de Richard Florida qui désigne par là une population urbaine, mobile, qualifiée et connectée dont la présence serait corrélée au niveau de développement économique des villes. Richard L. Florida, *The rise of the creative class : and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*, Nachdr., New York, NY, Basic Books, 2006. ; Sur la ville créative voir les travaux de Elsa Vivant, en particulier : Elsa Vivant, *Qu'est ce que la ville créative ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2009. ; Sur le cas nantais en particulier voir : Jean-Jacques Terrin et Jean-Baptiste Marie, *La ville des créateurs*, Marseille, Parenthèses, 2012. ; Amélie Nicolas et Elise Roy, *La « clusterisation » du projet urbain de l'Ile de Nantes*, Paris, Le Moniteur, 2015.
[2] Accompagnant le développement de la French Tech nantaise.
[3] « La *Creative Factory* propose une offre de services diversifiée allant de l'hébergement à l'accompagnement économique des porteurs de projets, et met en place de nombreux dispositifs visant à favoriser l'innovation en fédérant les énergies autour de réflexions et d'expérimentations. » Voir : https://www.creativefactory.info/
[4] À ce jour, la démolition du MIN est prévue jusqu'à l'été 2020, le démantèlement des voies ferrées est envisagé pour 2022 et le démarrage des travaux du CHU pour 2025.
[5] Atelier Jacqueline Osty et Associés, paysagistes + Claire Schorte, urbaniste.
[6] Dans la continuité logique de la tenue du Grand Débat sur la Loire ; il faut noter aussi que, dans cette volonté de mettre en avant la nature en ville dans le mandat, l'équipe d'AJOA est également chargée du réaménagement du secteur Feydeau-Commerce au cœur du centre-ville.
[7] Nantes Métropole et SAMOA, *Communiqué de presse : Jacqueline Osty et Claire Schorte désignées pour écrire un nouveau chapitre de l'Île de Nantes*, s.l., 2016.

sur la préfiguration duquel devait au départ porter cette recherche, largement repoussé dans le temps, sera finalement, sous la proposition de l'équipe AJOA, constitué d'une série de parc en réseaux. Sa réalisation est cependant suspendue à toute une série de contraintes techniques conséquentes (le chantier du CHU, le très mauvais état structurel du Quai Wilson, ou encore l'attente de la libération des voies ferrées). Le travail de cette équipe sur le sud-ouest de l'Île commence à peine[1] et ne peut donc être réellement analysé ici. En dehors de cet énorme chantier qui doit occuper la SAMOA largement jusqu'à la fin de la concession d'aménagement, actuellement prévue en 2037, le projet urbain de l'Île de Nantes est par ailleurs actuellement dans une phase qui, après un temps initial dédié à la structuration urbaine du paysage de l'île par l'aménagement des espaces publics et l'installation d'équipements structurants ou d'attracteurs métropolitains, est plutôt caractérisée par l'intensification d'une production immobilière « ordinaire » qui permet à la fois de répondre aux exigences politiques en termes de production de nouveaux logements et de satisfaire à la nécessité de l'équilibre financier de l'aménageur.

Si « l'ADN » du projet urbain de l'Île de Nantes et de son aménageur la SAMOA est défini comme un urbanisme négocié, partenarial, qui fait la part belle à l'accueil des initiatives et a promu des modalités de fonctionnement originales et transversales (c'est le « jeu à la nantaise »[2]), la participation des habitants en tant que telle n'en est pas un élément fondateur, ceci s'expliquant probablement par plusieurs raisons. Si le récit de l'Île de Nantes comme un territoire « sans habitants » est largement inexact (le Faubourg et l'est de l'île étant largement habités), il est vrai que toute la partie ouest de l'Île, sur laquelle s'est grandement focalisé le projet urbain, n'était que très peu habitée. De plus, dès le début, l'importance « métropolitaine » du projet a contribué à mettre en sourdine les potentiels voies « riveraines » et à délégitimer d'office toute mobilisation de type *NIMBY*[3]. Si les « habitants du quartier » avaient voix au chapitre, c'était sans avoir plus de légitimité que l'ensemble des nantais puisque ce territoire devait devenir le nouveau centre de la métropole. Ainsi, peu de conflits émaillent l'histoire de ce projet urbain, et lorsqu'ils adviennent leur existence est peu médiatisée. La mobilisation des anciens de la navale, structurés à travers l'AHCNN[4], joue toutefois un rôle important à signaler dans le maintien d'une partie du patrimoine industriel de l'Île qui a pu être menacé de destruction à une autre époque[5]. L'analyse pragmatique du projet urbain menée au milieu des années 2000 par le LAUA[6] montre plus largement comment la charge politique et symbolique d'un projet urbain « avant tout culturel et spectaculaire »[7] et largement matérialisé dans un récit collectif censé être évident et consensuellement partagé, donnant lieu à une inflation médiatique certaine, a pu avoir tendance à produire une « restriction » des épreuves de discussion autour du projet urbain. Cette restriction aboutit à plus de mise en récit que de mise en débat, les instances de concertation autour du projet s'assimilant à des « mises en publics » majoritairement informatives et laissant peu de places aux voix dissidentes. De plus, il faut rajouter à cela que le projet urbain est né et a grandi sous la houlette de figures tutélaires « d'hommes du métier » comme Laurent Théry et Alexandre Chemetoff, personnages *a priori* peu portés sur les questions de participation habitantes, et que le projet urbain s'est bien plus focalisé dans sa première décennie sur les enjeux liés au rapport au site, à l'existant, au paysage et à la mémoire. La mise à l'ordre du jour de la participation habitante (et de l'enjeu d'un urbanisme « de proximité ») de manière plus ostensible dans l'action de la SAMOA et dans le projet urbain de l'Île de Nantes, effective depuis quelques années, correspond ainsi à une « nouvelle

[1] Notamment et en premier lieu sur le « nouveau quartier République » mitoyen du quartier historique du Faubourg République-les Ponts où le projet enquêté ici se déploie.
[2] La figure vient à l'origine du monde du football et du jeu de l'équipe du FC Nantes à une certaine époque reconnu pour opérer de manière singulière : « plutôt que de longs développements tactiques, un jeu simple, fondé sur le mouvement, l'essentiel étant d'arriver rapidement à ses fins. » Philippe Masson et al., *Sociologie de Nantes*, Paris, La Découverte, 2013. P83
[3] L. Devisme et LAUA (Langage Actions urbaines altérité) (eds.), *L'analyse pragmatique d'un projet urbain*, *op. cit.*
[4] Association Histoire de la Construction Navale à Nantes
[5] La Grue Titan grise notamment. Plus globalement sur la question de la mémoire dans le projet urbain de l'Île de Nantes voir : A. Nicolas et V. Guienne, *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain*, *op. cit.*
[6] Le Laboratoire Architectures Urbanités Altérités, équipe de recherche au sein de l'ENSA Nantes, fusionné en 2015 avec le CREMA pour créer une nouvelle équipe le CRENAU, au sein duquel cette thèse s'inscrit.
[7] L. Devisme et LAUA (Langage Actions urbaines altérité) (eds.), *L'analyse pragmatique d'un projet urbain*, *op. cit.*

époque » et à l'adaptation de l'aménageur aux attentes politiques en la matière. Le « Dialogue Citoyen » prend en effet plus de consistance et d'importance au niveau local au tournant des années 2010 et en particulier depuis 2014 et l'élection de Johanna Rolland, qui a mis la participation habitante au cœur de sa campagne et de son mandat.

Revenons à ce sujet un instant en arrière. Comme dans de nombreuses villes françaises, l'histoire de la participation habitante institutionnelle[1] à Nantes naît dans le contexte de l'action déployée sur les quartiers d'habitat social autour de la Gestion urbaine de proximité (GUP) et du Développement social des quartiers (DSQ). L'arrivée de la gauche au pouvoir au début des années 1990 correspond à la volonté de développer la concertation de manière plus large. À l'occasion du deuxième mandat de Jean-Marc Ayrault, la municipalité engage dans les années 1995 un processus de déterritorialisation des dispositifs de la politique de la ville en même temps qu'elle renforce, par la création de onze « grands » quartiers, caractérisés par le fait qu'ils regroupent des entités socio-spatiales voisines mais très différentes, l'intégration des quartiers « dans la ville ». Ce double mouvement, par lequel les politiques municipales généralisent des éléments issus du DSQ et par lequel l'intervention publique sur « les quartiers » s'accorde sur le « droit commun » du reste de la ville, est ce qui fonde la spécificité de la construction historique de la démocratie locale nantaise[2]. La création des onze grands quartiers, qui donne lieu au déploiement des même dispositifs sur l'ensemble du territoire (au départ une Antenne technique et un Comité consultatif de quartier (CCQ) dans chaque quartier[3]), constitue ainsi une prémisse de l'idée que la participation habitante doit infuser l'ensemble des politiques publiques.
Ce fonctionnement sera refondu à la fin des années 2000 sous le nom de « Dialogue Citoyen », notion qui remplace les termes précédents avec une identité proprement nantaise constituant un « AOC » démocratique local[4]. Du point de vue de plusieurs acteurs, si Nantes était une ville « portée » sur la concertation, son développement était freiné par l'absence d'une méthodologie formalisée. La création du Dialogue Citoyen initie donc à la fois la construction d'une méthodologie précise et une stratégie de réorganisation managériale. Cette dernière correspond au déplacement progressif du pilotage des démarches participatives depuis les territoires vers les direction thématiques et centrales, ce qui aboutit à la création du pôle « Politiques publiques et prospectives » dans lequel la « Mission Dialogue Citoyen et évaluation des politiques publiques » constitue une sorte d'AMO interne puisqu'elle est censée venir en appui à l'ensemble des autres directions et services de la collectivité sur le sujet. Le Dialogue Citoyen devient donc peu à peu une politique transversale, empreinte d'une volonté de systématisation qui passe par le partage de méthodologies définies, et correspond à « l'instauration du faire ensemble comme mode de production de la totalité des politiques publiques nantaises et métropolitaines, le point de vue des citoyens [étant] intégré au processus de décision des élus sur l'ensemble des compétences municipales »[5].

> « Les évolutions en matière de Dialogue Citoyen se fondent sur un constat d'essoufflement des équipes en charge de la concertation, assumée jusque-là en quasi-totalité par les agents dans les quartiers (équipes de quartier, agents des directions centrales territorialisées, pôles de proximité métropolitains). Pour sortir de l'ornière, la réflexion engagée alors est de nature politique et

[1] Pour un historique assez complet de ce sujet, on renvoit le lecteur à : Paul Cloutour, *Mon voyage dans les institutions nantaises : 1989-2014*, Nantes, Aquiprint, 2016.
[2] Voir à ce sujet : *Ibid.* ; E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.* ; Elisabeth Pasquier, *« L'effet quartier » dans l'histoire de la démocratie locale nantaise*, Paris, L'Harmattan, 2016 ; Laurent Devisme et Elisabeth Pasquier, *Servir le quartier : Vertiges et prodiges des chargés de quartier à Nantes*, Paris, L'Harmattan, 2011 ; Elisabeth Pasquier et Laurent Devisme, *"Chargé de quartier à Nantes " un métier spatialisé*, Nantes, ENSA / LAUA, 2009.
[3] Voir à propos des CCQ nantais : Célia Dèbre, Jean-Philippe Roy et Serge Thibault, *Chronique d'une participation institutionnalisée : un comité consultatif de quartier à Nantes*, Tours, MSH, Villes et territoires et Université François Rabelais, 2001.
[4] Sandra Rabaud citée dans Ville de Nantes et Nantes Métropole, « Faire ensemble l'action publique : le Dialogue Citoyen », *Cahiers « Connaissances sur... »*, mars 2014, nº 4, p. 43 p. P5 Voir aussi à ce sujet : Ville de Nantes et Nantes Métropole, « Débat public : comment entendre la voix des sans voix ? », *Cahiers « Connaissances sur... »*, octobre 2011, nº 1, p. 27 p. ; Ville de Nantes et Nantes Métropole, « Faire ensemble l'action publique : le Dialogue Citoyen », art cit ; Ville de Nantes et Nantes Métropole, « Évaluer les politiques publiques : enjeu de gouvernance locale ? », *Cahiers « Connaissances sur... »*, mars 2014, nº 5, p. 44 p.
[5] Sandra Rabaud citée dans Ville de Nantes et Nantes Métropole, « Faire ensemble l'action publique : le Dialogue Citoyen », art cit. P5

> conduit à requestionner le sens du "pourquoi faire de la participation ?", avant d'engager les réorganisations nécessaires. »[1]

Comme l'évoque l'extrait ci-dessus, cette refonte du Dialogue Citoyen repose sur un fondement de nature « politique » : « l'enjeu est bien de transformer des pratiques de participation en "offre de citoyenneté" »[2]. La formule actuelle du Dialogue Citoyen[3] est une formule très « gouvernée »[4], équipée par une méthode formalisée dont l'objectif principal est d'améliorer la décision et l'action de la collectivité, à travers une pédagogie de la chose publique qui vise à donner aux citoyens « une expérience directe de la complexité des politiques publiques »[5]. Le processus est centré sur les relations habitants/élus et habitants/techniciens. La méthode développée implique d'expliciter, en amont, le cadre du dialogue (le « mandat », la question posée, ses limites, les règles du jeu), et d'expliciter en aval la manière dont le Dialogue Citoyen informe et/ou transforme la décision : c'est ce qui est appelé le « droit de suite », c'est-à-dire le retour des élus vers les habitants. Le respect du « droit de suite » s'appuie sur une « phase d'instruction » qui consiste en un arbitrage politique et/ou technique qui doit être explicité et argumenté[6]. Cette méthodologie s'avère donc être aussi un moyen de faire évoluer les services : l'idée est de placer les élus « entre des citoyens sans voix et une administration sans oreilles » et marque en ce sens un renforcement ou du moins une confirmation du pouvoir de l'élu. Il ne s'agit donc pas tant d'un partage du pouvoir décisionnel que d'un moyen d'aider les élus à « décider plus juste »[7].

Ce déploiement du Dialogue Citoyen, massif en termes de nombre de projets et en termes de communication, fait l'objet de certaines critiques. De la part des prestataires engagés dans les projets urbains voire des employés de la collectivité eux-mêmes, cette méthodologie peut avoir tendance à être vécue comme un « dogme » contraignant et trop procédural, d'autant plus qu'elle est directement associée à une méthodologie d'évaluation et qu'elle tend à s'appliquer de plus en plus systématiquement à l'ensemble des projets. Cette formule est ainsi parfois critiquée quant à son mode de déploiement qui serait producteur d'une forme de saturation et risquerait donc de venir entretenir une fatigue de la participation tant chez les habitants que chez les professionnels : « la multiplicité des espaces de dialogue entre la société civile et les services peut aujourd'hui paraître vertigineuse »[8]. Enfin, la participation « à la nantaise » est également parfois critiquée quant à ses résultats, à travers des analyses qui mettent en regard la qualité de la démarche sur le papier et la faiblesse des résultats, notamment en termes de participation effective rapportée au nombre d'habitants, et/ou quant à son assise politique, qui viserait surtout à mettre en scène la proximité et recréer un lien qui se serait délité entre le parti socialiste et « le terrain »[9].

---

[1] Sandra Rabaud citée dans *Ibid.* P32

[2] Sandra Rabaud citée dans *Ibid.* P5

[3] Le Dialogue Citoyen se décline à travers : des Conseils de quartier, des Commissions locales, une Plateforme numérique, mais aussi une série de conseils tels que : Conseil nantais de l'égalité hommes femmes, Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers, Conseil nantais pour l'accessibilité universelle, Conseil nantais de la nuit, Réseau société civile verte, Nantes&co 16-25 ans ; ce à quoi s'ajoute l'expérimentation depuis 2016 de Conseils citoyens dans des quartiers d'habitat social et toute une série d'autres dispositifs comme les « Grands débats », les « 15 lieux à réinventer », ou encore les « Plans paysage patrimoine ». Voir à ce propos la planche d'images 19 à la fin de ce chapitre.

[4] E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.* P245

[5] Sandra Rabaud citée dans Ville de Nantes et Nantes Métropole, « Faire ensemble l'action publique : le Dialogue Citoyen », art cit. P9

[6] « Le passage de l'informel à l'explicitation oblige à formaliser, donner à voir, faire pédagogie des processus et méthodes du Dialogue Citoyen. Les élus doivent désormais rendre des comptes aux citoyens qui exigent une assurance que leur implication, que leur point de vue, que le temps passé seront pris en compte et utiles. C'est donc l'ensemble de la chaîne décisionnelle administrative et politique qui doit être impliquée, garante du contrat passé entre l'élu et le citoyen. » *Ibid.* P5

[7] Les 5 piliers du Dialogue Citoyen sont ainsi les suivants : « Fabriquer des politiques publiques plus justes, plus adaptées, plus efficaces, plus innovantes et mieux comprises ; Favoriser le lien social et le collectif ; Partager une vision commune dans un dialogue et une mise en débat entre élus et citoyens-acteurs ; Soutenir l'innovation sociale et le pouvoir d'agir des Nantais : le local comme "réseau social" ; Développer une culture de la sobriété et de la responsabilité partagée. » Ville de, *Le dialogue citoyen de quartier*, https://www.nantes.fr/home/jouons-collectif/nantesco/les-trois-piliers-du-dialogue-ci/le-dialogue-citoyen-de-quartier.html, (consulté le 20 octobre 2019).

[8] Guillaume Gourgues et Alice Mazeaud cités dans : Ville de Nantes et Nantes Métropole, « Faire ensemble l'action publique : le Dialogue Citoyen », art cit. P5

[9] « On pourrait superposer la carte de l'abstention dans les bureaux de vote et celle des ateliers de dialogue citoyen. En Loire-Atlantique comme partout, il y a eu une rétractation du PS sur les élus et les collaborateurs d'élus. Le lien avec les associations et les syndicats s'est étiolé. Le dialogue citoyen s'intensifie parce que les élus s'éloignent des électeurs. La proximité doit être mise en scène » Le sociologue Kévin Delasalle cité dans : Erwan Seznec, *A Nantes, limites et loupés de la démocratie participative*, https://www.mediacites.fr/nantes/enquete-nantes/2019/01/24/a-nantes-limites-et-loupes-de-la-democratie-participative/ , 24 janvier 2019, (consulté le 27 juillet 2019).

Ce qui est certain, c'est que la mise en avant du Dialogue Citoyen et les modalités de son déploiement depuis 2014 correspondent à un changement de culture, en particulier concernant la manière d'aborder le projet urbain qui a pu être celle de la naissance du projet de l'Île de Nantes dans les années 2000. Comme on a pu l'évoquer plus haut, la SAMOA n'a pas, historiquement, déployé une réelle politique participative en parallèle de son intervention d'aménageur. De plus, l'histoire et le contexte participatif décrits ci-dessus ne semblent pas jouer un rôle si notable dans les réflexions autour du programme *Green Island 2* puis *Île de Nantes Expérimentations*. Comme le montre le récit développé plus tôt sur la base d'un dialogue avec les enquêtés, la réflexion sur la construction d'un programme participatif spécifique à l'aménageur se fondent peu sur la manière dont le Dialogue Citoyen « à la nantaise » est politiquement et méthodologiquement construit par la collectivité, dont dépend pourtant l'aménageur, mais plutôt sur des échanges entre aménageurs et sur des réflexions issues de l'expérience concrète dans l'action opérationnelle. Dans un contexte participatif nantais majoritairement axé sur la délibération, l'enjeu est aussi pour l'aménageur d'expérimenter des formes d'implication des habitants plus opérationnelles, avec l'objectif de produire des effets concrets sur les aménagements et/ou sur les pratiques et problématiques de l'aménageur.

Pour compléter le récit retranscrit plus tôt, qui revenait essentiellement sur *Green Island* et l'aménagement des berges nord de l'Île de Nantes, c'est-à-dire deux expériences récentes en termes de participation habitante et concernant spécifiquement les espaces publics, il est nécessaire de décrire rapidement ici les quelques autres expériences participatives de l'aménageur, notamment les deux les plus notables et médiatisées, à savoir la mise en place d'un Atelier citoyen dans le cadre de la sélection de la maitrise d'œuvre urbaine de l'Île de Nantes et l'expérimentation d'une « maitrise d'usage » sur deux opérations immobilières expérimentales[1]. L'expérience de l'Atelier citoyen[2], ayant associé un panel d'habitants à la phase de sélection des équipes de maitrise d'œuvre urbaine (à deux reprises, en 2011 puis en 2016), avait convaincu la plupart des acteurs par sa capacité à partager dans la finesse la question du projet urbain avec des habitants et à les associer directement au processus de décision. L'expérimentation de la « maitrise d'usage », notamment concernant le projet *Ilink*, consiste à intégrer l'expertise et la contribution des futurs occupants très en amont du processus de conception et à expérimenter des nouveaux services immobiliers. Ce projet a été énormément médiatisé et valorisé par l'aménageur mais a aussi fait l'objet d'analyses plus nuancées ou plus critiques[3]. Dans tous les cas, ces deux expériences ne

[1] Les deux opérations immobilières ayant fait l'objet d'une « maitrise d'usage » sont l'opération *G2* et l'opération *Ilink*. Le projet *Ilink* est un projet de 22 300 m2 de logements, bureaux et commerces dans le nouveau quartier de la Prairie au Duc. Le processus de projet a eu la particularité d'être accompagné par *Ilink association*, structure qui a mis en œuvre une maitrise d'usage (processus de conception tourné vers l'expérimentation et l'expertise de l'utilisateur) avec de futurs occupants depuis 2012, notamment à travers la définition et la gestion de nouveaux services comme une conciergerie mais aussi des espaces de *coworking*, des espaces créatifs et culturels, des jardins sur les toits et des gîtes urbains. Ce processus s'est en particulier matérialisé par l'installation d'une Conciergerie temporaire sur le mail du Front populaire, support d'animation et de communication sur le projet pendant plusieurs années, aujourd'hui transférée au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. Voir notamment : https://www.youtube.com/watch?v=iZArvO6fPRs

[2] L'Atelier citoyen passe par la constitution d'un panel d'habitants. Par exemple, pour le premier en 2011 : 24 participants recrutés suite à un sondage réalisé sur un échantillon de 605 personnes représentatives de la population de l'agglomération sur des critères d'âge, de genre, de CSP, et d'origine géographique. Le panel regroupait ainsi 9 personnes habitant l'Île de Nantes, 4 personnes habitant la ville de Nantes, et 11 personnes habitant dans d'autres communes de la Métropole. A travers trois sessions de deux jours de travail les habitants ont été associés à la procédure de sélection de la nouvelle équipe de maitrise d'œuvre urbaine. Les objectifs de l'Atelier citoyen selon l'aménageur sont les suivants : objectifs principaux : « faire émerger les attentes du panel sur le développement de l'Île de Nantes ; émettre un avis objectif sur les propositions des candidats et participer au processus du choix du futur maitre d'œuvre ; fédérer autour des enjeux du sud-ouest » ; objectifs secondaires : « dresser une photographie d'opinions sur le projet ; inscrire cette démarche participative dans la lignée d'une politique métropolitaine volontariste sur la question de la co-construction et de la démocratie participative ; créer les conditions d'une adhésion au projet urbain ; s'assurer d'un regard citoyen/usager dans la durée ». Cette expérience sera reproduite en 2016 au moment du passage à la phase 3 du projet urbain. Par ailleurs largement valorisée localement, elle sera aussi reproduite par d'autres acteurs nantais, sur le projet urbain du Bas Chantenay et sur celui de la Petite Hollande notamment. SAMOA, « CCTP - Ile de Nantes : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition participative du projet de transformation du Faubourg », art cit.

[3] Les deux rapports réalisés pour le PUCA par le GERS (Groupe d'études et de recherches sociales), une structure de recherche nantaise, retranscrivent ainsi un bilan de l'expérience en demi-teinte, le deuxième étant nettement plus critique que le premier : Karine Meslin et al., *Développer une maîtrise d'usages dans un projet immobilier : le cas de l'opération Ilink*, Paris, PUCA, 2016 ; Karine Meslin et al., *La maîtrise d'usages à l'épreuve du chantier. Une perspective en trompe l'oeil ?*, Paris, PUCA, 2016. ; Cette critique, peu médiatisée, se retrouve cependant dans une certaine presse locale plus ouvertement critique : Antony Torzec, *Ilink, ce beau projet urbain qui mêle argent public, intérêts privés et copinage*, https://www.mediacites.fr/enquete/nantes/2019/01/31/ilink-ce-beau-projet-urbain-qui-mele-argent-public-interets-prives-et-copinage/ , 31 janvier 2019, (consulté le 9 octobre 2019) ; Antony Torzec, *Ilink, le projet « exemplaire » à ne surtout « pas refaire »*, https://www.mediacites.fr/complement-denquete/nantes/2019/02/07/ilink-le-projet-exemplaire-a-ne-surtout-pas-refaire / , 7 février 2019, (consulté le 9 octobre 2019).

concernaient pas directement l'aménagement des espaces publics (dans un cas l'échelle du projet urbain, dans l'autre une opération immobilière), à la différence de quoi c'était bien la volonté, à la suite de *Green Island*, d'expérimenter des formes de coproduction concrète d'espaces publics. Dans un contexte de « mou » en termes de production d'espaces publics, le recours à la participation est aussi vu comme un moyen de renouveler l'intervention de l'aménageur sur son territoire, comme le dit une chargée de projet : « *on sort d'une période où on est pas hyper convaincus par ce qu'on a fait en espace public et on doit retrouver cette énergie-là* ». En parallèle de la volonté de préfigurer le parc métropolitain, qu'on a évoquée plus haut et sur laquelle on reviendra, l'idée était aussi d'apprendre à travailler avec les habitants sur la proximité[1] et également de toucher davantage les publics éloignés. Ce sont ces trois dimensions (travailler sur les espaces publics, sur la proximité et toucher les habitants éloignés) qui différencient le projet étudié des expériences précédentes de l'aménageur en termes de participation, comme l'explique ci-dessous le DG de la SAMOA, replaçant pour sa part cela dans la continuité d'une « *très forte expérience* » de la SAMOA en termes de concertation :

> « *Quand on commence Faites le quartier et qu'on met en place ce dispositif Ilotopia, on a déjà une très forte expérience en termes de concertation publique. On maitrise les séquences, les démarches qui nous permettent de faire adhérer, à des concepts ou des enjeux qui sont relativement complexes, la population. La seule chose qui est nouvelle avec Ilotopia c'est que pour le coup je pense qu'on est vraiment dans de la quotidienneté, de la proximité. Jusqu'à présent on a fait des ateliers qui sont à grande échelle et qui concernent le projet urbain en lui-même mais là on change d'échelle et on va dans le…on descend à l'échelle du quartier et on va dans les usages, les usages vraiment au quotidien quoi. La difficulté du sujet tient en fait qu'on est sur…on est dans un quartier avec une population qui peut être assez éloignée de ces enjeux et de ces problématiques-là. Et il faut aller chercher cette population.* » [DG SAMOA, entretien, 01/06/2018]

L'échelle du micro-quartier au sein du projet urbain

Pour finir il est nécessaire de situer l'Île de Nantes et en particulier le quartier concerné par cette enquête dans la géographie et la sociologie nantaise[2]. La structure socio spatiale de Nantes est plus centralisée et bien moins tranchée que celle de Bruxelles, comme le montre les cartes statistiques, même si elle s'explique *grosso modo* par les mêmes éléments, à savoir la combinaison entre des structures concentriques et des structures géographiques liées au relief et à la présence des cours d'eau ; à la nuance près que, si, dans le cas Bruxellois la Senne puis le canal constituent une ligne de rupture topographique entre haut et bas, dans le cas nantais le nœud constitué par les vallées de la Loire et de ses affluents composent plutôt une structure rayonnante, qui suit les vallées déployées en étoile à partir du cœur de la ville. Ainsi, François Madoré montre comment les quartiers riches se sont installés historiquement plutôt le long des vallées des affluents de la Loire et de leurs aménités tandis que les quartiers ouvriers se sont développés proches de axes commerciaux et industriels de la Loire et des chemins de fer. Il montre également comment cette structuration semble majoritairement perdurer, même si certains faubourgs ouvriers sont aujourd'hui gentrifiés ou en voie de gentrification[3], phénomène qui tend à s'accélérer récemment à travers l'emballement de l'attractivité de la ville et de son marché immobilier[4]. À cela il faut ajouter les quartiers d'habitat

[1] Ce « *rééquilibrage* » entre projet urbain métropolitain et travail sur la proximité est en partie une injonction politique, portée par certains élus et notamment l'élu de quartier de l'Île de Nantes qui explique avoir porté, à propos de l'Île de Nantes en particulier, cette idée de l'importance de la proximité depuis longtemps « *face aux urbanistes* » : « *J'étais l'aiguillon pénible de la SAMOA sur la question de la proximité hein. Parce que... Laurent Théry, la proximité, ça fait deux. Les habitants…*[rire] *Donc si vous voulez j'étais l'aiguillon et c'était mon rôle d'ailleurs, on en avait parlé avec Jean-Marc Ayrault, on s'était dit "Lui la proximité il va falloir …"* » [élu de quartier, entretien, 20/06/2018]

[2] Voir à ce propos les planches d'images 12 à 16 à la fin de ce chapitre. Voir par ailleurs : P. Masson et al., *Sociologie de Nantes*, *op. cit.* ; mais aussi : François Madoré, « Politique de la ville, structure sociale et habitat : l'exemple de Nantes », *Annales de Géographie*, 1997, vol. 106, n° 597, p. 502-521 ; E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.*

[3] F. Madoré, « Politique de la ville, structure sociale et habitat », art cit.

[4] Isabelle Garat, « L'emballement immobilier et ses effets urbains. L'exemple de Nantes », *Norois. Environnement, aménagement, société*, décembre 2009, n° 212, p. 23-39.

social du 20ème siècle qui sont à Nantes pour la plupart intégrés dans la ville centre. Ces différentes caractéristiques donnent lieu à une imbrication, au sein de la ville centre, d'ensembles sociologiques assez différents, des quartiers d'habitat social pouvant côtoyer de très près des quartiers bourgeois (comme les Dervallières et Procé) ou des quartiers pavillonnaires (comme Bellevue et Zola). Globalement la ville se caractérise par une sorte d'« équilibre »[1] et est connue pour le fait que, contrairement à la dynamique de la majorité des villes françaises dans lesquelles les inégalités sociales et de revenus ont tendance à se creuser, les écarts tendent à se réduire[2].
Cette structuration concentrique ou rayonnante se lit pour partie dans les cartes statistiques, même si celles-ci montrent aussi l'imbrication d'entités différemment caractérisées et donc la difficulté à dessiner des structures très nettes dans la ville. Dans ce contexte on peut voir que l'Île de Nantes, qui comporte un secteur ouest encore peu habité, partage certaines caractéristiques plus largement attribuables au « centre » (taille des logements, nombre d'étrangers, taux de chômage, natalité) mais s'en distingue sur d'autres aspects, notamment sur la proportion de personnages âgées et retraités, plus élevée que le reste du centre-ville, et sur les revenus, plus bas que dans le reste du centre-ville, mais aussi par une certaine diversité qui se manifeste notamment par la combinaison entre un grand nombre de diplômés et un grand nombre de non diplômés. L'Île de Nantes est en effet un territoire très divers, qui est en réalité constitué de plusieurs entités très différentes qui sont le résultat de l'histoire de l'urbanisation de l'Île et des étapes de son actuelle « reconquête » : entre l'est résidentiel et tertiaire, le quartier historique du Faubourg et les tous nouveaux quartiers (quartier des Fonderies, quartier de la Création, quartier de la Prairie au duc), il est difficile de faire des généralités qui concerneraient le « quartier de l'Île de Nantes ». C'est donc en raison de l'échelle de ce quartier, de son nombre d'habitants[3] et de la diversité des micro-quartiers qui le constituent, qu'il est difficile de le caractériser sociologiquement par rapport au reste de la ville. Si l'Île a, notamment en raison de l'image communiquée par le projet urbain, la communication municipale et la presse locale, l'image d'un quartier branché et plutôt aisé, peuplé de classes moyennes créatives blanches et plutôt jeunes, cela ne correspond pas vraiment à la diversité sociologique et générationnelle de l'Île. Cette image pourrait à la limite correspondre plus ou moins au dit « Quartier de la création » qui regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieur et des activités de l'industrie créative et du numérique, mais elle met de côté la majeure partie des habitants de l'Île de Nantes. Surtout, elle masque le fait que, par rapport à l'ensemble de l'agglomération, l'Île de Nantes est un quartier plutôt moins aisé que la moyenne[4]. Par ailleurs, cette difficulté à qualifier sociologiquement ce territoire risque de s'accroitre dans les années qui viennent étant donné que l'urbanisation encore à venir, notamment du sud-ouest, doit accueillir de nombreux nouveaux habitants : l'objectif est ainsi, pour 2030, un doublement de la population de l'Île. Si l'Île de Nantes est un « quartier » du point de vue de la structuration de la ville de Nantes en onze grands quartiers, c'est donc en réalité un morceau de ville déjà très conséquent, très central, destiné à devenir une sorte de ville dans la ville de par son poids quantitatif, et de ce fait extrêmement divers.

Dans cet ensemble que constitue l'Île de Nantes, le quartier République-les ponts, appelé quartier du « Faubourg » par l'aménageur et par les acteurs dans le cadre du projet enquêté, se distingue sur plusieurs aspects. Premièrement c'est le quartier « historique » de l'Île, et plus largement de la ville de Nantes. C'est en effet là où passe désormais les rues Grande et Petite Biesse que se situait la « ligne des ponts » permettant de traverser la Loire et ayant contribué largement au fait que la ville de Nantes s'implante et se développe à cet endroit-là. Jusqu'au 19ème siècle et à l'industrialisation de l'ouest de l'Île, c'est le seul quartier urbanisé et habité sur les îles

[1] L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P24
[2] François Madoré montre par exemple la diminution des indices de ségrégatione et de dissimilarité sociale depuis les années 1980, tout en montrant que la différenciation spatiale continue d'être relativement forte. F. Madoré, « Politique de la ville, structure sociale et habitat », art cit.
[3] Près de 5km de long sur 1 km de large, 18 000 habitants, 22 000 emplois, 13 000 logements, chiffres de 2012, INSEE.
[4] En 2009, le revenu moyen dans l'Île de Nantes est de 1889 euros, tandis que le revenu moyen dans la ville de Nantes est de 2733 euros et le revenu moyen dans Nantes Métropole est de 2916 euros. SAMOA et Ville et Habitat, *Programmation habitat de l'Île de Nantes. Volet Habitat, Quartier du Faubourg, Principaux éléments de diagnostic.*, Nantes, 2013.

de la Loire, puisque ce sont les comblements qui feront plus tard de cette myriade d'îles une seule île. La charge historique de ce quartier, dans le contexte d'un projet urbain plus vaste, est donc importante.
Par ailleurs le Faubourg est souvent décrit, par l'aménageur, par la collectivité, par les associations et par certains habitants, comme un « quartier populaire ». C'est un quartier ouvrier dont l'histoire industrielle est importante et qui a, comme tous les quartiers ouvriers nantais, été fragilisé par la désindustrialisation et s'est paupérisé dans les années 1970-1990. Aujourd'hui ce passé ouvrier est loin mais d'autres formes de précarité sont visibles dans le quartier, par des formes d'occupation de l'espace public, par la « paupérisation » d'une partie de la trame commerciale[1], ou encore par le fait que le quartier, doté d'un certain nombre d'équipements sociaux, est fréquenté par les bénéficiaires de ces structures de manière quotidienne[2]. Au-delà de cela, les caractéristiques sociologiques et économiques de la population de ce quartier sont cependant mal connues : par rapport au reste de l'Île de Nantes, le Faubourg regrouperait à la fois plus d'inactifs et plus de cadres et professions intellectuelles, donc plus de diversité[3]. Les modalités de peuplement et « d'usage » du quartier tendent par ailleurs à remettre en question la manière dont on peut déterminer la sociologie d'un quartier par ses résidents : les usagers des structures sociales par exemple, sont des usagers importants du quartier mais n'y résident pas, la plupart des personnes travaillant dans les bureaux non plus, tandis que les étudiants, qui ne restent en général que quelques années et ont une manière spécifique d'« habiter » le quartier, constituent une bonne part des habitants officiels. À la difficulté à faire un état des lieux sociologique du quartier correspond la difficulté à établir une stratégie[4]. Ainsi le risque de « gentrification » est-il parfois pointé comme un enjeu important nécessitant de prendre des mesures pour maintenir les populations existantes, alors qu'il est parfois au contraire considéré comme une fausse évidence dans un quartier populaire qui aurait plutôt besoin de davantage de mixité, notamment pour faire vivre ses commerces. Si le Faubourg est souvent présenté comme « le » quartier populaire de l'Île de Nantes, on voit bien que cette définition recouvre une situation dont les nuances sont mal connues.

Le quartier est par contre très facilement qualifiable en termes de tissu urbain. Il est ainsi caractérisé par un tissu faubourien seul en son genre sur l'Île de Nantes. Souvent mis en avant pour sa qualité, ce tissu faubourien est cependant défini comme dégradé :

> « Le quartier du Faubourg est marqué par un tissu faubourien, qui participe de la diversité des paysages de l'île. Le réseau d'espaces publics est riche et diversifié (boulevards, témoins des traces des anciens boires et voies ferrées, réseau dense de petites rues autour de l'axe historique Petite Biesse-Grande Biesse, présence de plusieurs squares, et bords de Loire sur les deux rives), mais altéré dans sa qualité par sa vétusté et de nombreux dysfonctionnements et insuffisances. Un fort déficit de stationnement résidentiel marque le quartier et se répercute directement sur l'espace public : le stationnement sur voirie est saturé et le stationnement sauvage une réalité. Les espaces résiduels, souvent à la jonction entre espace public et espace privé, sont largement sous exploités. »[5]

Le quartier est par ailleurs caractérisé par des logements assez anciens, plutôt petits, une majorité de logements en location dans le parc privé, une grande partie de personnes vivant seules et enfin un *turn over* important des habitants[6]. Certaines de ces caractéristiques contribuent à expliquer le fait que l'aménageur ne soit pas intervenu

[1] *Ibid.*
[2] Il s'agit notamment de la Halte de Nuit, des ateliers d'insertion Alisé et du restaurant social Pierre Landais.
[3] SAMOA et Ville et Habitat, *Programmation habitat de l'Île de Nantes. Volet Habitat, Quartier du Faubourg, Principaux éléments de diagnostic.*, *op. cit.*
[4] Une étude réalisée en 2013 établit par exemple deux scénarios « extrêmes » : gentrification et éviction de la population existante *versus* aggravation de l'état du quartier, paupérisation et rupture sociale avec le reste de l'Île. *Ibid.*
[5] SAMOA, « CCTP - Ile de Nantes : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition participative du projet de transformation du Faubourg », art cit.
[6] Sur le secteur République, 1/3 des logements datent d'avant 1950 et 1/3 entre 1945 et 1975, tandis que sur la zone ouest 1/2 des logements sont neufs, et que sur la partie est la plupart des logements datent des années 1975-1990. Le Faubourg compte 64% de T1 et T2, 65% de personnes seules, 49% de 18-25 ans, 51% de ménages non imposables, 19% de chômeurs, 80% de locataires dont 65% dans le parc privé, et enfin 71% des habitants sont dans leur logement depuis moins de 4 ans, la large présence des étudiants jouant un certain rôle dans cet état de

beaucoup dans ce quartier, en manque de leviers dans un contexte où il y a peu de mutation foncière possible et où la majeure partie du parc de logement est privée.
En raison de cela et de l'histoire spécifique du projet urbain qui s'est concentré (spatialement et symboliquement) sur l'ouest de l'Île, le Faubourg est ainsi un quartier qui n'est, au moment où démarre l'enquête, « pas encore touché » par le projet urbain. L'aménageur a mené plusieurs études[1], qui ont abouti notamment à la mise en place de deux outils incitatifs sur l'habitat[2], mais sans déboucher sur des concrétisations. La difficulté à intervenir sur l'habitat, enjeu principal sur le quartier, notamment en raison de l'absence d'outils coercitifs, a beaucoup joué dans le fait que le Faubourg soit un peu le « *serpent de mer* » du projet urbain, c'est-à-dire un secteur souvent mis à l'ordre du jour mais toujours reporté pour des raisons budgétaires ou au profit d'autres priorités politiques. Seuls quelques secteurs ont fait l'objet d'interventions : le passage de la nouvelle ligne du Chronobus C5 en 2013 a permis la requalification de certains axes[3], et, au moment où l'enquête commence, le réaménagement des Berges nord de la Loire est en cours en bordure du quartier. Au sein d'un morceau de ville qui est en projet et en chantier depuis près de vingt ans, le fait que ce quartier reste ainsi « intouché » aurait pour conséquence un déséquilibre et un « écart »[4] qui se creuse, comme le formule la responsable de la communication de la SAMOA lors d'une réunion : « *Le Faubourg c'est un peu le vilain petit canard. Il s'y est pas passé grand-chose, il aurait bien besoin d'un petit lifting. Alors qu'on parle beaucoup de l'Île de Nantes depuis quinze ans, il y a un peu une sensation d'amertume, d'abandon de la population vis-à-vis des moyens qui ont été mis sur les autres quartiers. Ce programme est donc un moyen de mettre un pied dedans.* » Le Faubourg serait ainsi aussi un quartier « mort », « dans son jus », et dans lequel « les habitants sont peu investis dans le développement du projet urbain de manière générale »[5]. La comparaison est ainsi souvent faite par les acteurs avec le quartier des Olivettes situé juste en face sur la rive nord de la Loire qui, d'une part a fait l'objet d'un projet urbain[6] souvent jugé « réussi » au sens où il aurait permis une requalification du quartier sans perdre ses caractéristiques « faubouriennes », et d'autre part aurait toujours été le lieu d'un certain dynamisme culturel et artistique qui serait absent du quartier République les Ponts[7].

Le projet étudié s'inscrit ainsi dans un discours qui justifie la nécessité d'intervenir dans ce quartier, par le biais des espaces publics à défaut de pouvoir intervenir par une politique du logement. Il s'agit de « faire rentrer le projet de l'Île de Nantes dans le quartier, rendre la transformation et l'amélioration visibles pour instaurer une dynamique qui n'existe pas aujourd'hui »[8] De plus, dans un contexte, posé précédemment, dans lequel l'heure est à la participation habitante, ce quartier est vu par l'aménageur comme un contexte propice à expérimenter une participation de proximité, ce qui n'a jamais été fait sur le projet urbain :

> « *Personne n'a trop demandé le quartier de la Création, personne n'a posé la question à qui que ce soit et à aucun habitant de ce qu'ils en pensaient. C'est-à-dire qu'on a fait et c'est parti comme une trainée de poudre et après on a commencé à mettre de la concertation et voilà. Donc sur le*

fait. Source INSEE 2008 cité dans : SAMOA, *Note (document de travail) : Faubourg République Les Ponts, Projet de quartier*, Nantes, 2014. ; SAMOA et Ville et Habitat, *Programmation habitat de l'Île de Nantes. Mission N°1-Phase 1 : Diagnostic*, Nantes, 2012.
[1] SAMOA et Ville et Habitat, *Programmation habitat de l'Île de Nantes. Mission N°1-Phase 1 : Diagnostic*, *op. cit.* ; SAMOA et Ville et Habitat, *Programmation habitat de l'Île de Nantes. Mission N°1-Phase 2 : Note de stratégie globale de programmation*, Nantes, 2012 ; SAMOA et Ville et Habitat, *Programmation habitat de l'Île de Nantes. Volet Habitat, Quartier du Faubourg, Principaux éléments de diagnostic.*, *op. cit.* ; Pascal Tattier et SAMOA, *Étude urbaine du Faubourg : approche habitat ancien Île de Nantes.*, Nantes, 2007 ; Smets et uapS, *Île de Nantes : Présentation de l'étude du Faubourg.*, Nantes, 2015. ; études auxquelles s'ajoutent également une étude du bureau d'études SARECO en 2013 sur le stationnement dans le quartier ainsi qu'une étude du bureau d'études Objectif Ville en 2011 sur les rez-de-chaussée commerciaux.
[2] Le dernier étant une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) multisites nommée « Confluence » en 2012.
[3] Babin Chevaye, Vincent Gâche, Paul Nizan.
[4] P. Tattier et SAMOA, *Étude urbaine du Faubourg : approche habitat ancien Île de Nantes.*, *op. cit.*
[5] CR 150915
[6] Dans le cadre de la ZAC Madeline-Champ de mars date et détails
[7] Lieux artistiques et culturels, associations, en particulier histoire spécifique de la maison de quartier « autogérée » Voir au sujet de ce projet urbain et du rôle de l'entretemps et des acteurs non institutionnels dans sa mutation : Élise Roy, « La mise en culture des friches urbaines. Territoires en transition à Nantes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2004, vol. 97, nº 1, p. 121-126.
[8] P. Tattier et SAMOA, *Étude urbaine du Faubourg : approche habitat ancien Île de Nantes.*, *op. cit.*

Faubourg il y a quand même une carte à jouer parce qu'il y a moins de transformations, on a moins tout cassé, il y a moins de terrains vierges qu'ailleurs, etc. Et on est davantage obligés de composer avec un public historique. » [médiateur Ville de Nantes, entretien, 22/05/2018]

Histoire d'une convention de recherche

« Ariella Masboungui :

— Michel Lussault plaide pour que les aménageurs se dotent d'une meilleure compréhension des principes d'organisation des espaces tels que les vivent les habitants. Mais on attend de lui qu'il nous guide en la matière, car la collaboration chercheurs-aménageurs est assez rare. Elle est assez rare, faute de demande des aménageurs, et faute de réponse des chercheurs. Je l'ai vécu moi-même quand j'étais en charge des projets urbains à Marseille, les chercheurs me disaient "on vient après, on regarde ce que tu as fait". Lorsque je leur demandais de travailler avec moi pour faire mieux, la réponse était non. Sommes-nous destinés à nous tromper éternellement ou êtes-vous capables de nous aider à l'amont pour que l'on se trompe un peu moins ? [...] Comment peut-on associer en amont les modalités de compréhension des modes de vie et ne pas attendre les erreurs qui ne manqueront pas de se produire ? Comment lier recherche et action ? C'est bien le but du Club Ville Aménagement.

Michel Lussault :

— Merci Ariella, merci de cette invitation qui m'est faite pour essayer de répondre à une question, qui peut évidemment sembler un peu provocatrice : l'urbanisme est-il sourd et aveugle aux pratiques de vie quotidienne des habitants ? La réponse est nécessairement oui, mais cela n'est pas de sa faute. Donc il ne faut peut-être pas s'en formaliser plus que cela, pour des raisons que je vais essayer d'expliquer rapidement. Je ne veux pas être dans la situation de l'universitaire sous cloche, donnant des leçons au monde entier à partir de sa cloche. On est tous capables de faire cela, moi le premier, on le fait parfois très bien, mais ce n'est pas particulièrement intéressant. »[1]

Ma prise de contact avec la SAMOA date de janvier 2014, lors de la recherche d'un terrain au moment de l'écriture du projet de thèse, quasiment dix mois avant le début effectif du doctorat. C'est un cas pris très en amont : à l'époque le projet était à l'état d'une note de travail que j'avais eu par un chemin obscur. À ce moment-là, la SAMOA envisageait déjà d'intégrer des chercheurs dans le processus, il n'était pas du tout question pour moi à ce stade de prendre un tel rôle et le but de mes premiers échanges avec la SAMOA était surtout de savoir si c'était un cas intéressant, si le projet allait effectivement se faire et si c'était possible de le suivre, la réponse étant a priori positive. Il y eut ensuite beaucoup de temps morts et de latences, j'ai commencé le doctorat par me concentrer sur le terrain bruxellois au début de l'année 2015, d'autant plus que le cas nantais semblait un peu au point mort. Suite à mes multiples sollicitations concernant la possibilité de suivre le projet, qui en réalité n'avait pas démarré et était toujours dans une phase de gestation, et en raison du fait que la SAMOA avait toujours cette volonté d'intégrer des chercheurs au suivi du projet, nous avons finalement engagé un dialogue sur mon rôle dans le projet. S'en est suivi un long processus d'organisation des relations et, de ma part, « d'ajustement au terrain », « tout autant subi (relation contractuelle) que recherché (parti-pris méthodologique) », cet ajustement « dépend fortement des représentations et projections que le chercheur se fait du milieu social investi (et réciproquement) »[2]. Si les chercheurs sont en général convoqués pour produire des informations, pour apporter une réponse à une question précise ou pour ouvrir des pistes de réflexion à une question ouverte[3] et que, si « dans ce type de situation, chercheurs et professionnels de l'étude entrent en concurrence », le fait que la question

[1] Michel Lussault et Ariella Masboungui, « Les espaces de vie contre l'aménagement », s.l., 2011. P2
[2] T. Alam, M. Gurruchaga et J. O'Miel, « Science de la science de l'État », art cit. P159
[3] Alain Bourdin, « Un sociologue au pays des aménageurs. S'organiser pour se comprendre », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2008, vol. 104, nº 1, p. 157-163. P157

posée « va sans doute aboutir à une forte redéfinition de la question » relève le plus souvent du « domaine du chercheur »[1].

Le consultant a joué un rôle important, d'une part dans le fait que la SAMOA se lance effectivement dans un partenariat avec des chercheurs et d'autre part dans la manière d'en formuler les attentes. Au départ, il ne devait pas forcément s'agir de moi, bien que nous soyons en contact à propos du projet depuis à l'époque un an. La SAMOA avait déjà fait l'expérience de la présence de chercheurs à travers plusieurs membres du LAUA, entre autres mon directeur de thèse Laurent Devisme, à l'occasion de recherches menées sur le projet urbain de l'Île de Nantes. Les chercheurs avaient alors mis en œuvre des formes d'observation silencieuse de réunions, pendant une longue période. En était né un rapport final rendant compte des analyses que les chercheurs avaient pu construire sur la base de ces observations[2]. La réception des travaux des chercheurs par les acteurs concernés est un sujet en soi et elle pose à la fois des questions de fond (ce qui est dit) et de forme (comment c'est dit, à quel moment, en s'adressant à qui, etc). Toujours est-il que, quand j'arrive sur le terrain huit ans après ce rapport de recherche, la chargée de projet et le consultant considèrent que lire un rapport de recherche les « *critiquant* » trois ans après ne leur « *sert à rien* » et que la recherche dont ils ont besoin maintenant n'est pas celle-là : ils veulent de la recherche-action, ou en tout cas des chercheurs actifs *in itinere*[3] assistant le maitre d'ouvrage dans le pilotage du projet. Lors de ce moment de crise, en janvier 2015, et des échanges qui s'ensuivirent, ils m'expliquèrent ainsi que ce qu'ils attendaient c'était une observation « *anthropologique* », mais aussi du « *conseil* ». « *On a besoin d'appui au long cours, on a une réelle attente d'évaluation de la réussite ou l'échec* ». « *On veut des chercheurs en sciences humaines pour observer et intervenir si on va vraiment dans la mauvaise direction* ». « *On a besoin de gens qui nous disent qu'on est pas en train de faire ce qu'on a dit. Et faut pas le dire à la fin.* [...] *Quand on est là, faut dire ce qu'on a à dire.* » On sent bien dans ces propos l'effet récurrent que peut produire la présence des chercheurs en observation, à savoir la sensation qu'ils ne disent rien mais n'en pensent pas moins, et l'accusation, récurrente elle aussi, que leurs analyses, désynchronisées de l'action qu'elles ont scrutée, arrivent trop tard.

> « *Notamment dans les sciences humaines,* [il nous faut] *des gens capables de poser les enjeux de manière claire, d'évaluer, etc... L'énergie du militant c'est pas ça qu'on cherche. C'est pas des procédures de sociologue. Ce qu'il nous faut c'est la preuve que ça sert à quelque chose et comprendre à quoi ça va servir. Et trouver des gens qui font bouger les dispositifs en direct, dans le passage à l'opérationnel, l'ajustement continu à ce qui se passe, sur le suivi.* [...] *C'est ça aujourd'hui l'enjeu de la SAMOA ! On est toujours sur les vieux trucs des discussions de Nanterre en mai 68, est-ce qu'un chercheur peut être impliqué dans l'action ou pas ? À l'époque la réponse était plutôt non, pour la SAMOA c'est clairement oui.* [...] *Il y a une distance à trouver oui c'est sûr, si on vous met en position de partie vous ne serez pas juge.* » [le consultant, janvier 2015]

Il est question de recherche-action *in itinere*, de chercheur impliqué, voire interventionniste, mais loin de l'implication « *militante* » et avec de vraies méthodes de « *sociologue* », c'est-à-dire rigueur et expertise. Il faut à la fois que le chercheur apporte des « *preuves* » et soit dans « *l'opérationnel* ». L'attente d'implication de la part du chercheur est en tout cas très importante, bien que le discours soit parfois ambigu. Le consultant a, à ce moment-là du processus et dans toute la phase de négociation de la convention, une présence et un rôle conséquents. Si, comme on peut le lire dans cet extrait de conversation, lui est porteur d'une vision tranchée sur le rôle de la recherche, il est moins évident de déceler si la SAMOA, ou bien quelles personnes au sein de la SAMOA, comprennent et/ou partagent cette vision. En effet, hormis le suivi du LAUA, la SAMOA n'a que peu d'expérience de collaboration avec des chercheurs[4]. L'aménageur, et le consultant surtout, pensaient donc que, considérant

[1] *Ibid.* P159
[2] L. Devisme et LAUA (Langage Actions urbaines altérité) (eds.), *L'analyse pragmatique d'un projet urbain*, *op. cit.*
[3] Cette expression deviendra un *leitmotiv* puis une *private joke* entre nous, le consultant et la chargée de projet s'amusant de reprendre ce terme « savant » que certains chercheurs utilisent pour qualifier quelque chose (suivre le cours de l'action) qui est pour eux normal.
[4] Dans un registre assez différent, Frédérique de Gravelaine, écrivain, journaliste et consultante en architecture, a suivi pendant un moment le projet urbain de l'Île de Nantes, ce qui a donné lieu à sept chroniques publiées : F. de Gravelaine, *A Nantes, la mutation d'une île*, *op. cit.* ; F.

ces attentes et considérant que je faisais ma thèse au sein du LAUA, je « risquais » de ne pas être le chercheur qu'il leur fallait. Plusieurs mois de discussions, de négociations, d'interconnaissance, de mises à plat des attentes des uns et des autres seront nécessaires, au cours desquels je devrais parfois adopter un rôle inconfortable de justification et de promotion de mes encadrants, de mon laboratoire et de ses pratiques de recherches[1], alors même que je le connais encore mal et que celui-ci est en plus en pleine réorganisation[2]. Il sera même question à un moment donné d'organiser à la SAMOA une présentation des travaux réalisés précédemment par le laboratoire sur le projet urbain, comme une manière de revenir sur un léger traumatisme et de relancer le débat. Début 2015 il est finalement question d'une « *convention de recherche a minima* » qui me permette, si ce n'est d'avoir un rôle, au moins d'avoir accès au terrain. Déçue, je continue à essayer de convaincre la SAMOA de m'intégrer au processus. Ce sera pour moi l'occasion de présenter plus précisément mon projet de thèse au consultant et à la chargée de projet, d'expliciter le fait que rentrer dans le terrain « par l'aménageur » à Nantes est aussi un choix méthodologique pour moi, d'avancer que ma formation de praticienne est un atout à la compréhension du monde opérationnel et à l'observation des cours d'action des professionnels, de valoriser mes expériences précédentes de projets participatifs et les analyses que j'avais déjà pu en faire, de mettre en avant l'intérêt que pourrait trouver la SAMOA aux observations que je ferai sur mes deux autres cas d'étude, bref, de manifester de manière plus claire mon envie d'expérimenter une position de chercheur impliqué à leurs côtés, tout en n'oubliant pas de les alerter sur le fait que cette collaboration de recherche et mon travail de thèse étaient deux choses bien distinctes. J'essayais également dans le même temps de leur faire comprendre que le monde de la recherche était à la fois plus complexe et plus riche que l'opposition entre chercheurs muets, experts rigoureux et militants non-objectifs : je participais à ce moment-là au colloque du GIS Démocratie et Participation sur les « liaisons » entre acteurs et chercheurs de la participation[3], et je les invitais à s'y pencher. *A posteriori*, je me dis que proposer de faire un vrai compte-rendu de ce colloque aurait peut-être permis de soulever directement une partie des questions, des doutes et des épreuves que nous allions rencontrer dans cette aventure commune, et peut-être, de mieux les anticiper, car « les chercheurs croient bien connaître les acteurs, et les acteurs ignorent tout du monde des chercheurs et pensent que c'est à eux de s'adapter. »[4]

Jeune doctorante, praticienne de formation, à peine chercheure, je n'étais absolument pas préparée à ces épreuves, pourtant classiques dans les processus de négociation de partenariat de recherche, comme l'explique Christine Audoux, mobilisant la sociologie de la traduction à propos de cette phase de démarrage caractérisée par des épreuves de problématisation, d'intéressement et d'enrôlement :

> « Cette phase est essentielle pour donner sens et corps au partenariat. Elle consiste à produire une question ou un énoncé qui a pour effet de "problématiser toute une série d'acteurs, c'est-à-dire (d') établir de façon hypothétique leur identité et ce qui les lie"[5]. C'est une opération fondamentale lors de laquelle les acteurs "s'efforcent de se rendre indispensables". Ce faisant, la problématisation sert "d'entre-définition des acteurs", chacune de leurs expressions et de leurs actions permettant de se définir et de définir les autres. Elle se traduit par un énoncé qui contribue pour les différents acteurs impliqués à "forger l'objet de façon qu'il corresponde à leurs intérêts explicites"[6]. Elle a également pour force et pour effet d'identifier des "points de passage obligés" qui tracent le parcours, indiquent la méthode comme des éléments incontournables, ainsi que les déplacements que devront consentir les acteurs. »[7]

---

de Gravelaine, *La Loire au centre*, *op. cit.* ; F. de Gravelaine, *Le temps du projet*, *op. cit.* ; F. de Gravelaine, *Continuer à inventer*, *op. cit.* ; F. de Gravelaine, *La création prend ses quartiers*, *op. cit.* ; F. de Gravelaine, *La fabrique de l'île, acte II*, *op. cit.* ; F. de Gravelaine, *Espaces publics*, *op. cit.*

[1] Allant jusqu'à faire un résumé du projet scientifique du laboratoire à destination de mes interlocuteurs.

[2] Puisque peu après le démarrage de ma thèse les deux équipes de recherche de l'ENSA Nantes, le CERMA et le LAUA (dans lequel j'étais inscrite en thèse), fusionnent pour devenir une équipe unique, le CRENAU.

[3] GIS Démocratie et Participation, *Actes du colloque « Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : liaisons dangereuses et relations fructueuses »*, *op. cit.*

[4] A. Bourdin, « Un sociologue au pays des aménageurs. S'organiser pour se comprendre », art cit. P162

[5] Callon, 1986, p. 183 cité dans : C. Audoux et A. Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs », art cit. P6

[6] Latour, 2005, p. 261 cité dans : *Ibid.* P6

[7] *Ibid.* P6

La « mise en jeu » de mon « identité de chercheur »[1] est alors une étape difficile et je me lance dans cette aventure avec une certaine appréhension de ne pas être à la hauteur. Une autre des attentes formulées avec insistance vis-à-vis de la recherche est la « rigueur sociologique ». Encore une fois le consultant en particulier se dit « frustré » de l'absence ou l'insuffisance d'évaluation sociologique des publics investis dans les dispositifs participatifs, de manière générale : « *Je ne suis pas sociologue, malgré tout il y a des problèmes sociologiques, on manque de données factuelles rigoureusement constatées. Je déteste les gens qui font leurs bilans eux-mêmes, il faudrait confier l'évaluation à des gens plus objectifs et qui utilisent des procédures d'évaluation un peu fines.* » De plus, le quartier concerné, le « Faubourg », n'étant finalement pas si bien connu, une « vraie » évaluation sociologique des publics impliqués nécessiterait donc, en préalable, un « vrai » diagnostic sociologique du quartier. Au printemps 2015, cette ambition se matérialisera par l'idée de lancer un programme de recherche avec Thomas Kirszbaum, un chercheur en sciences politiques spécialisé sur la politique de la ville et les quartiers populaires[2]. Encore une fois il me faut essayer de me faire une place au sein du processus, je dois à ce moment-là faire quasiment le même travail qu'avec la SAMOA quelques mois avant, mais à destination de Thomas Kirszbaum, qu'il faut, lui aussi, convaincre de mon utilité dans l'histoire. Travaillant ensemble à une proposition concrète de méthodologie de recherche à faire à la SAMOA, on se cogne au fait qu'il est difficile de quantifier ce que représente le suivi ethnographique et *in itinere* d'une démarche qui n'a pas encore commencé, dont les contours sont encore flous et qui doit durer au minimum trois ans. Je dois, du point de vue de tous, être un peu la « petite main » et la « permanente locale » de l'affaire, Thomas Kirszbaum étant à Paris et chiffrant chaque aller-retour. La méthodologie qui est proposée, discutée avec la SAMOA, se construit en deux phases, une phase de stabilisation des objectifs et de clarification des enjeux en 2015-2016, et une phase de suivi et d'évaluation en 2016-2018, ceci en cinq étapes : un diagnostic sociologique du quartier et des dispositifs de participation existants ; un travail de *benchmarking* de projets européens similaires et d'expériences d'évaluations sérieuses faites ailleurs ; la proposition d'une évolution des outils en fonction des priorités du maitre d'ouvrage en amont de la publication du cahier des charges et du recrutement du prestataire ; un travail de suivi, d'observation et d'amélioration des outils au cours de la démarche mise en œuvre ; et enfin un travail d'évaluation *ex post* et la rédaction d'un rapport. Le 17 avril 2015 une réunion semble confirmer la mise en route de ce programme de recherche dont le budget avoisine les 250 000 euros, en détaillant la chronologie, la méthodologie, la convention avec l'ENS de Cachan devant être signée fin mai et les premiers 40 entretiens réalisés dès début juin. Cependant ce programme mourra à petit feu entre le printemps et l'automne 2015, la SAMOA n'ayant pas les moyens, humains et financiers, d'engager et de suivre une telle démarche. Comme le dit une personne de l'équipe de la SAMOA, cette expérience avortée, et notamment le fossé énorme qui séparait la proposition financière de Thomas Kirszbaum et le budget envisagé en interne, était, parmi d'autres, révélatrice du fait que pour la SAMOA la recherche « *c'est un peu nouveau* »*,* et que « *ça montre aussi qu'à un moment donné on est sûrement un peu loin de la réalité de ce que c'est qu'un laboratoire de recherche et son fonctionnement.* »

A posteriori, on me dira aussi qu'on s'est rendu compte que le plus important c'était la présence sur le terrain et le dialogue itératif permanent, deux choses que Thomas Kirszbaum ne pouvait pas apporter. Là encore, un décalage se ressent, entre la manière dont le consultant pousse pour fixer un cap ambitieux au programme de recherche, et la manière dont la SAMOA est, ou n'est pas, au clair sur ses attentes et prête à matériellement le mettre en œuvre. Au-delà de cela, tout le monde reconnaîtra que c'était surtout le consultant qui avait envie de travailler avec Thomas Kirszbaum, même si c'était pour de bonnes raisons, par exemple parce qu'il imaginait que quelqu'un comme lui serait capable de porter un discours critique face aux élus et de les bousculer. Toujours est-il que, pour finir sur ce sujet, l'attente d'une expertise sociologique restera sans réponse. En particulier, le

[1] *Ibid.*
[2] Thomas Kirszbaum, *Mixité sociale dans l'habitat. Revue de la littérature dans une perspective comparative*, Paris, La Documentation française, 2008 ; Thomas Kirszbaum, *Rénovation urbaine les leçons américaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2009 ; Thomas Kirszbaum (ed.), *En finir avec les banlieues? Le désenchantement de la politique de la ville*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2015.

diagnostic sociologique du quartier du Faubourg ne sera jamais réalisé, même s'il fut un temps question de le faire faire par un prestataire dédié ou de l'intégrer à la mission du prestataire en charge de la participation.
Suite à ce projet avorté, les discussions se sont arrêtées un moment, puis ont repris à l'automne 2015, pour finalement aboutir à une convention de recherche liant CRENAU et SAMOA signée en mars 2016 pour trois ans[1], convention aux ambitions réduites par rapport aux versions précédentes, reposant sur l'énonciation d'intérêts partagés et des contraintes respectives des deux parties, à l'issue d'une longue négociation, « chacun cherchant à répondre à ses postures et à ses intérêts professionnels en essayant de rester ouvert à ceux de l'autre »[2].

> « L'équipe de chercheurs fera partie intégrante du groupe projet *Green Island 2*. Elle n'aura pas une position de prestataire mais plus une fonction d'interpellation. Elle sera garante de l'analyse du décalage entre les objectifs fixés et les faits réels. Elle sera libre de faire toute préconisation d'amélioration de la conduite de projet et aura donc un réel pouvoir d'influence, de réorientation, de transformation du projet. Les propositions de l'équipe seront étudiées par le maitre d'ouvrage et analysées en vue de leur pertinence. La décision finale d'appliquer ces préconisations (ou non) appartiendra à la SAMOA. [...] La SAMOA identifie la nécessité de bénéficier d'un regard neutre et objectif sur le territoire et sur le projet mené par la SAMOA et la collectivité. Le suivi académique devra donc assurer une prise de recul, qui permettra d'évaluer, d'objectiver et de problématiser en continuité tant le montage opérationnel, que les objectifs sociaux et politiques fixés. [...] Son investissement dans le projet (à propos de la doctorante), doit en contrepartie lui permettre d'accélérer l'avancement de sa thèse (avec une facilité d'accès aux informations, grâce à une posture coopérative de la SAMOA). La doctorante souhaite, entre autres, nourrir son travail de recherche par une observation ethnographique. Cette méthodologie se fonde sur une immersion de longue durée, dans un milieu donné. Pour l'observation du projet de *Green Island 2*, une telle approche n'est pleinement possible qu'avec une volonté de coopération de la SAMOA. Une coopération, fondée sur une convention de recherche, lui permettrait de bénéficier d'un regard interne et de s'introduire afin d'accéder à des informations auxquelles elle n'aurait pas eu accès autrement. » [compte-rendu SAMOA de la réunion du 11/09/2015]

Comme le montre cet extrait, je m'adapte alors à leurs attentes en même temps qu'ils s'adaptent aux miennes. De mon côté, les enjeux sont : avoir accès à des espaces temps internes de formulation du projet ; avoir des échanges privilégiés avec les acteurs ; avoir la possibilité de discuter de mes questions de recherches et de mes analyses avec les acteurs sur le terrain ; être dans une dynamique soutenue puisque des retours de ma part sont attendus au fur et à mesure par les acteurs ; faire l'expérience d'une position professionnelle possible en tant que chercheur aux côtés des institutions publiques. De leur côté, les attentes sont : avoir un regard (observation, description, récit) de la mise en œuvre de leur action sur le terrain, chose qu'ils ne « voient » pas d'habitude (être « les yeux et les oreilles » de la SAMOA n'est pas sans ambiguïté et j'y reviendrai plus tard) ; provoquer un dialogue réflexif tout au long du processus, à travers une aide à la formulation des enjeux et des objectifs et une interpellation critique continue et régulière par le chercheur ; suivre le projet sur le long terme, et produire une sorte de mémoire en archivant les origines, les glissements, ou au contraire les récurrences, les permanences, les questions jamais résolues, les enjeux qui disparaissent, les arbitrages faits, etc. Sur le fond, la « commande » de la SAMOA porte au départ sur deux sujets, d'une part l'implication habitante, et plus spécifiquement la commande habitante ; d'autre part la déformation-transformation des manières de faire de l'aménageur, même si, assez vite et peut-être dès le début, l'aménageur est surtout préoccupé par la première question, tandis que le consultant et moi-même sommes aussi très intéressés par la deuxième, ce qui se lit dans la manière dont je négocie ce partenariat, par exemple à l'occasion d'un échange de mail à ce sujet :

> « Ce qui me semble intéressant c'est que je vous apporte une observation et un suivi du terrain "habitant" et un regard critique sur la mise en œuvre concrète de vos expérimentations que vous pouvez difficilement faire vous-même // tandis que vous vous m'apportez l'ouverture et l'accès à

[1] Voir en annexe la partie « méthodologique » de cette convention.
[2] C. Audoux et A. Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs », art cit. P7

> ce que ces dispositifs font en interne à l'institution et aux manières de faire. Il me semble que sur le fond c'est sur cet "échange"-là qu'il faut mutuellement s'engager : je vous donne à voir une dimension de votre action à laquelle vous avez difficilement accès et un regard extérieur et critique sur le vif // vous me donnez accès à l'intérieur de l'histoire. » [note à destination de la SAMOA, 16/09/2015]

La méthodologie est principalement formulée par le CRENAU car nous sommes proactifs sur le sujet et parce que, comme le dit la chargée de projet « *en termes de recherche on est un maitre d'ouvrage débutant, on sait pas quoi demander, en termes de méthodes* ». La convention est donc pour nous l'occasion d'expliciter l'importance de l'enquête de terrain et ce qu'est l'ethnographie, mais aussi l'occasion de prendre position (même si les débats continueront en réalité après) sur la notion d'expertise et d'évaluation :

> « Le chercheur n'est pas tant mobilisé comme un "expert" évaluateur, qui juge et classe sur des critères objectifs, que comme un œil extérieur et un esprit critique, dont les interactions avec les acteurs vont permettre de construire une réflexivité collective (prise de recul, problématisation, changement de perspectives, …). Les notions de "suivi académique", de "retours d'expérience", de "dialogue réflexif" et "d'interpellation critique" sont préférées à celle "d'évaluation". La notion d'interpellation critique semble particulièrement intéressant accolée à une collaboration étroite comme celle-ci. » [convention de recherche[1]]

Par ailleurs, les échanges sur la forme que doivent prendre les contributions des chercheurs sont intéressants. Il est question de « *rapports de type FAX* », la SAMOA insiste sur le fait qu'ils ne veulent pas de notes trop longues à lire ou de rapports trop épais : « L'idée est d'éviter la rédaction de synthèses, de compte-rendu, au profit d'une correspondance plus rapide, qui signale les grandes lignes et remarques par rapport aux dernières évolutions du projet. »[2] Dans un premier temps, je prends donc l'habitude de produire, après chaque étape du projet ou moment d'échange, une note d'une à cinq pages, sous formes de tirets, de liste d'observations ou de questions, et ces notes permettent des temps de prise de recul critique, de mise au point. Pendant un an nous fonctionnons ainsi, sur un principe d'échanges en boucle continue (retours écrits => échanges oraux => retours écrits => échanges oraux => etc…)[3]. Au bout d'un an, la SAMOA remettra à l'ordre du jour la volonté de construire une grille d'évaluation qui permette aussi de canaliser les retours de la recherche dans une forme plus manipulable[4].
La collaboration avec la SAMOA sur le suivi de cette expérience m'a forcée à formaliser au fur et à mesure mes observations, ainsi qu'à être assez vite dans une posture critique vis-à-vis du projet en train de se faire, produisant des « bricolages interprétatifs réinjectés sur le terrain avec une forme d'impatience »[5]. Cela a été bénéfique, impliquant de traiter les matériaux de terrain au fur et à mesure et évitant un effet d'accumulation, mais aussi dangereux, ayant tendance à me faire glisser parfois dans une parole évaluative même sans le vouloir. Dans tous les cas, cela m'a offert un accès non négligeable à un terrain interne et à un dialogue privilégié avec la SAMOA, malgré leurs difficultés récurrentes à « tenir » l'ensemble de leurs engagements tout au long du processus. À la relecture des notes que j'ai écrites à ce moment-là pour nos échanges, se perçoit déjà une sorte de vigilance, ou d'inquiétude, sur la part du travail de l'aménageur dans ce partenariat. J'y insiste fortement sur l'accès au terrain et aux matériaux, le partage des agendas, la nécessité d'un rythme défini et régulier d'échanges et d'un interlocuteur défini, mais aussi plus largement sur le fait que ce partenariat ne fonctionnera que s'il y a sollicitation et retour dans les deux sens : « La correspondance, écrite et orale, ne fonctionnera que dans les deux sens (de moi vers la SAMOA et de la SAMOA vers moi) : ça doit aussi être pour moi un espace de recherche, c'est-à-dire un

[1] Voir en annexe la partie « méthodologique » de cette convention.
[2] Compte-rendu SAMOA de la réunion du 11/09/2015
[3] Voir en annexe un exemple d'une de ces notes.
[4] La construction de cette grille d'évaluation est abordée dans le chapitre 1 de la partie 3.
[5] Jérôme Boissonade, « L'émancipation coopérative face à la compétence participative », *Politique et Sociétés*, 2013, vol. 32, nº 1, p. 107-127.

moyen de poser des questions, d'obtenir des réponses et d'avoir des retours. Il faut qu'il y ait une facilité à obtenir des matériaux pour moi pour ne pas perdre de temps et d'énergie. » [1]

Cette longue phase de négociation, pendant laquelle par ailleurs le projet que j'étais censée observer, pour ma thèse et pour cette recherche, ne démarrait pas, n'était qu'une des épreuves parmi celles qui jalonnent toute situation de collaboration entre acteurs et chercheurs :

> « À chacune de ces phases processuelles que sont la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la représentation, une série d'épreuves relie acteurs et chercheurs. Elles sont aussi traversées par deux autres épreuves que sont la véridiction et la mutualité. [...] Ces épreuves et leur issue permettent d'établir à des degrés divers les conditions d'une co-construction des savoirs. »[2]

2. Le pourquoi du comment

Les pages suivantes se proposent d'analyser de manière synthétique et croisée les principales lignes dégagées du récit de ces généalogies, en particulier en ce qui concerne les objectifs de ces projets, leur « pourquoi » ; ce balayage rapide doit être considéré comme une ouverture, depuis ces mises en contexte détaillées vers la problématisation des enquêtes dans la recherche.

Des territoires à la fois creux et cibles de l'intervention urbaine

Chacun à leur manière, les territoires concernés par l'enquête constituent à la fois des creux et (par conséquent) des cibles de l'intervention urbaine. À Bruxelles, les échelles de focalisation s'emboitent comme des poupées russes autour de ce site au croisement entre le croissant pauvre (zone d'action publique privilégiée en termes social, économique et urbain), la zone canal (nouvel axe de développement du projet urbain à l'échelle métropolitaine sur lequel sont dirigés une concentration de moyens), et la zone de Tour et Taxis (une des grandes réserves foncières mutables et zones stratégiques de Bruxelles). À Nantes, l'Île de Nantes est censée participer à la construction d'une nouvelle centralité métropolitaine ; au sein de ce territoire, le quartier du Faubourg est à la fois la centralité historique, le seul ensemble à présenter un tissu urbain traditionnel, un quartier défini comme populaire. N'étant « pas encore touché » par le projet urbain, il est considéré comme ayant besoin d'être requalifié et comme devant faire l'objet d'une attention particulière.

Des choix basés sur l'expérience

Excepté les éléments proprement opportunistes qui ont pu jouer dans le démarrage de l'action, les choix qui ont amené l'IBGE et la SAMOA à lancer ces projets sont pour la plupart réfléchis et appuyés sur l'expérience qu'ont ces acteurs. Cette expérience est à la fois collective, à l'échelle d'un acteur institutionnel, et individuelle, à l'échelle des personnes et de leur parcours professionnel. Elle se base en effet sur l'histoire longue de l'action publique locale, mais aussi sur une histoire très récente constituée par l'enchainement des expériences à l'échelle du vécu des pratiques professionnelles. Si le récit de justification établi à destination d'un interlocuteur extérieur peut

[1] Note à destination de la SAMOA, 16/09/2015.
[2] C. Audoux et A. Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs », art cit. P6

avoir tendance à reconstruire une cohérence globale faite de grandes périodes d'action raccrochées au contexte de la transformation urbaine et institutionnelle (les différentes phases du projet urbain de l'Île de Nantes, le construction progressive du fonctionnement de l'IBGE), d'une toute autre manière, le discours plus réflexif qui peut advenir dans une situation d'échange plus introspective (pour l'enquêté) et plus informée (pour l'enquêteur), fait clairement émerger la manière dont les expériences très récentes jouent un rôle bien plus vif dans l'orientation de l'action, en particulier dans le cas nantais. Dans les deux cas, on est loin de « *success stories* dont les échecs sont écartés »[1], et bien plus dans des retours critiques sur un passif à améliorer, à travers une réflexivité qui rentre dans la matière des petites choses qui font le détail de l'action et du travail quotidien, même si le mythe de la cohérence ressurgit régulièrement, dans la valorisation comme dans la critique. Une place de choix est ainsi faite au récit des épreuves, des erreurs, des échecs, ou encore des changements de point de vue. Les expériences déceptives construisent ainsi tout autant voire plus le socle de l'action que les expériences positives, à rebours des récits communément rendus publics.

Des dispositifs racontés comme différents

Les récits évoqués plus haut retracent la généalogie d'un « faire autrement », à la fois dans le passif de l'histoire locale (En quoi les pratiques de la SAMOA ou de l'IBGE se sont-elles construites comme différentes ? Par rapport à quoi ?) et dans le prospectif du projet (En quoi les projets étudiés sont-ils différents des projets précédents ?). La volonté de faire différent, de faire autrement, repose pour partie sur une volonté (une nécessité ?) de se distinguer des autres et une injonction globale à faire nouveau et différent, à innover et expérimenter. Elle repose cependant aussi, et c'est ce qu'on a plutôt exploré au démarrage de cette enquête, sur l'analyse critique des expériences passées qui est mobilisée pour orienter l'action : de ce point de vue il semble logique de faire différemment qu'avant afin de ne pas reproduire les erreurs ou les déceptions.

À Bruxelles il est question de se décaler d'une participation institutionnelle procédurale incarnée par l'enquête publique, les commissions de concertation et les Contrats de Quartier, et de proposer une participation davantage ancrée dans l'action ; il est également question de se focaliser sur une petite échelle directement liée au « vivre social » des espaces publics au quotidien plutôt que sur la participation aux enjeux et aux décisions à l'échelle urbaine. Dans le contexte participatif bruxellois, ces pratiques déployées par l'IBGE se distinguent très clairement mais correspondent aussi à une tendance plus longue d'émergence de formes de participation plus ancrées dans l'action, et commencent par ailleurs à être reconnues localement. Le projet de *l'Allée du Kaai* se situe dans la continuité de cela tout en étant relativement inédit par la forme et l'ampleur qu'il prend. À Nantes l'enjeu est de répondre à l'orientation claire donnée par le mandat municipal mais dans le même temps de se distinguer des modalités de participation habitante mises en œuvre par la collectivité publique et jugées trop délibératives et/ou trop marketing, et dans tous les cas trop peu liées à l'action opérationnelle qui est celle de l'aménageur. L'aménageur pense que le lien fort au projet est un moyen de donner un sens plus tangible à l'implication des habitants. À Bruxelles cette distinction prend au départ valeur de spécificité : ce dispositif est pensé judicieux pour un public précis dans un contexte précis, « à la différence » des autres publics et des autres contextes. À Nantes, il s'agit d'expérimenter de manière plus générique des outils pour toucher des populations difficiles à atteindre et ainsi élargir l'assiette des publics concernés. Dans les deux cas, il s'agit de prendre ses distances en même temps que de s'inscrire dans un contexte participatif local, notamment vis-à-vis de la participation dite « classique », concernant laquelle les critiques portent principalement sur deux dimensions (récurrentes comme on l'a vu en introduction) : le manque de diversité des publics et plus spécialement la difficulté à toucher des populations précarisées, et la difficulté à obtenir des impacts opérationnels sur les projets et donc plus largement le manque de résultats et d'efficience de la participation.

[1] P. Ouvrard, *Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses*, *op. cit.* P385

Des objectifs avant tout opérationnels

L'enjeu des publics impliqués et l'enjeu de l'impact opérationnel sont donc au cœur des projets sur les deux terrains. Cela a déterminé le choix d'une implication habitante à l'échelle de la fabrication d'un espace public précis, sous des formats imaginés plus ouverts que celui de la réunion et déployés *in situ* dans la matérialité des lieux mêmes dont il est question. Si l'attention aux publics est certaine, la participation émane principalement de motivations opérationnelles et pragmatiques : il s'agit de viser à la fois l'amélioration d'un projet et une meilleure acceptabilité de celui-ci, pour prévenir et le risque d'usage et la critique.

Aujourd'hui il y a des instances dédiées à la participation des habitants dans l'ensemble des collectivités publiques et dans de nombreuses organisations publiques ou privées. Parfois, cette compétence est transversale et spécifique, c'est-à-dire qu'une cellule « participation » va gérer la question de l'implication habitante pour l'ensemble des champs d'actions de l'organisation, comme c'est le cas par exemple à Nantes Métropole avec le Dialogue Citoyen. Parfois cette compétence est éclatée, et la participation est mise en œuvre dans chaque champ par des acteurs différents, déclinée de manière autonome dans chaque « monde » (transports, aménagement, santé, culture, …). Dans le premier cas la priorité est donnée à la dimension civique et politique de la participation, avec une attention à des méthodes communes qui transcendent les sujets évoqués, mais aussi avec une place importante donnée à la mise en communication de ces expériences et à la figure de l'élu qui reste maitre de la manière dont les services déploient ces formes de relations avec la population. Dans le deuxième cas la priorité est donnée à la dimension opérationnelle de la participation, dans un lien direct aux projets et à la « mission » des acteurs concernés, sans forcément qu'un service ou qu'une personne spécifique en ait la charge et souvent avec des méthodes très variables, en général déterminées par les prestataires extérieurs chargés de les mettre en œuvre. Parfois les deux schémas cohabitent, c'est le cas sur le terrain nantais, même si les cas observés sur les deux terrains relèvent clairement de la deuxième configuration où la participation habitante est mise en œuvre par des acteurs opérationnels : un aménageur, sous le statut de SPLA, et une administration régionale, à la fois maitre d'ouvrage et gestionnaire. Comparés à une collectivité publique, comme une municipalité par exemple, ils sont à la fois plus liés à l'action et moins liés à la politique, ce qui joue beaucoup dans leur manière de voir et de mettre en œuvre la participation qui doit « servir » au projet. La critique sur le manque d'efficience de la participation habitante n'est pas un discours propre ou spécifique aux acteurs opérationnels qui sont ici les interlocuteurs de l'enquête, il est largement partagé, du moins dans le monde de la transformation urbaine. Il semble qu'il soit le signe d'une prise de distance avec la participation proprement délibérative, vue comme un moment de débat et d'expression politique pas forcément orienté vers la réalisation d'un projet ou la recherche de solutions concrètes, au profit d'une vision plus instrumentale et utilitariste de la participation habitante. Si cette vision peut séduire en ce qu'elle promet impacts et transformations, elle questionne également car elle semble bien souvent purgée des enjeux sociaux ou politiques de la participation.

Des motivations différentes entre aménageur et gestionnaire

Si l'on observe des convergences dans le positionnement des acteurs et les choix qui sont faits, cela ne masque pas le fait que la spécificité de chacun des deux commanditaires induit des objectifs spécifiques. On a en effet affaire à un aménageur d'un côté et une administration plutôt gestionnaire de l'autre : la SAMOA livre des espaces aménagés à la collectivité publique et prend donc en charge essentiellement la réalisation, tandis que l'IBGE, souvent maitre d'ouvrage associé, est surtout l'organisation qui va à terme gérer les espaces aménagés. Par ailleurs, ces organisations publiques n'ont pas les mêmes temporalités et ne sont pas inscrites dans les mêmes jeux d'acteurs, notamment dans le rapport au monde politique : l'existence et les missions de la SAMOA sont déterminées par une concession d'aménagement, ce qui signifie que l'aménageur est au service de la Métropole

pour une durée déterminée, la structure comme « outil » n'ayant pas vocation à survivre à la réalisation du projet pour lequel elle est mandatée, tandis que l'IBGE est une administration régionale pérenne qui à l'inverse traverse l'alternance de ses ministres de tutelles successifs.

Du point de vue gestionnaire, la participation trouve son sens par rapport à des problématiques liées à l'usage et la gestion. Impliquer les habitants dans le projet vise avant tout à développer une dynamique sociale autour des futurs espaces publics, ce qui doit avoir pour conséquence un « risque d'usage » réduit, c'est-à-dire davantage de respect des lieux, moins de vandalisme, un aménagement adapté aux usages donc moins d'usages déviants. L'observance des règles d'usage dépend de ce point de vue de l'appropriation qu'autorise l'espace. L'objectif est l'« appropriation positive », considérée comme synonyme d'un meilleur respect de l'aménagement, mais aussi éventuellement des formes de gestion habitante (animation et entretien de l'espace). Le projet d'aménagement lui-même, et sa conception, sont ainsi vus à travers le prisme de la gestion, technique mais aussi sociale : un projet réussi signifie un *design* qui doit être flexible et s'adapter (aux contextes, aux publics, aux contraintes techniques), notamment par le biais de la participation, sous peine de produire un espace raté, ne tenant pas dans le temps ou rejeté par les habitants[1]. Ce point de vue considère qu'un projet d'espace public doit être fait en fonction d'un contexte précis et d'un public précis, les habitants étant invités à ramener dans le processus participatif leur expérience individuelle et collective (à l'échelle d'un quartier, d'une communauté). Les dispositifs de participation comme les espaces publics en eux-mêmes et leurs modes de gestion ne peuvent pas de ce point de vue émarger à des modèles mais doivent être adaptés au cas par cas à des situations souvent micros locales. Réaliser un projet « pour » un public donné pose bien sûr la question du potentiel d'évolution d'une part et d'ouverture d'autre part des espaces publics ainsi réalisés. C'est pour cela que la participation est vue comme un processus permanent lié à la gestion des espaces plus que comme un moment unique lié à la phase de conception. De ce point de vue, l'espace public doit régulièrement être repris, pour pallier à l'usure technique et matérielle mais aussi à l'étiolement de la dynamique sociale d'appropriation positive sur laquelle sa bonne santé repose. Les enjeux sociaux sont donc presque plus importants que les enjeux spatiaux, bien que ce positionnement implique une vision ambitieuse du rôle social de l'aménagement et de l'impact social de l'espace.

Du point de vue de l'aménageur, la participation vise avant tout à produire un meilleur projet, cela signifiant à la fois une meilleure programmation et un meilleur projet spatial, mais aussi, avant cela, une meilleure commande. Les habitants sont convoqués pour leur connaissance du terrain et leur expertise d'usage mais aussi pour leur capacité à formuler des besoins. L'objectif est de les faire contribuer à ce qui constitue finalement le cœur du métier de l'aménageur, la définition d'un programme d'espace public puis la construction d'une commande, le pilotage d'un maitre d'œuvre et le suivi de la réalisation d'un projet : il s'agit de les placer en position d'« habitants commanditaires ». Plus largement, les aménageurs voient les habitants comme un outil potentiel pour faire évoluer la manière dont ils fabriquent la ville, être moins cantonnés à l'aménagement « pur et dur »[2] et diversifier leurs champs d'action. Ils les voient aussi comme un outil potentiel pour faire évoluer le type de ville qu'ils produisent : les travaux du Club Ville Aménagement sur « la ville pas chiante », mais plus globalement les réflexions sur la ville ludique ou la ville aimable, montrent que les aménageurs ont de plus en plus peur de produire des quartiers neufs sans âme et sans vie. L'habitant va ramener un plus d'humanité et de sympathie aux espaces, la collaboration des habitants aux projets est vue comme un moyen de se muscler sur la production de la « vie » urbaine en parallèle de celle de la « ville », et comme un moyen de remédier à la frustration de se contenter de livrer des espaces neufs et de laisser aux collectivités le soin d'en gérer la phase active. La définition de ce que signifie « un meilleur projet » reste toutefois souvent assez floue. De ce point de vue d'aménageur, le rôle du contexte est important, mais la diversité des publics a plutôt tendance à être considérée comme un objectif un

[1] Jean-Yves Toussaint écrit ainsi que le « risque » est accru quand « les objets sont produits hors des usages ». J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « A qui profite la concertation ? », art cit. P236
[2] « *Tirer des tuyaux* », « *dérouler de la route* », « *dealer avec les promoteurs* ».

peu abstrait qui serait porteur d'une représentativité globale à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Il n'est *a priori* pas question d'adapter les aménagements en fonction d'un public donné mais bien au contraire de postuler que les aménagements doivent répondre aux besoins du plus grand nombre et ne doivent pas être appropriés outre mesure. Les habitants participants sont donc imaginés porteurs, par leur diversité, d'une sorte d'intérêt général qui dépasse leurs points de vue personnels. Les enjeux sociaux sont implicites, et les enjeux urbanistiques sont les plus importants.

Des habitants comme publics cibles

> « Les habitants constituent un groupe générique et les acteurs visés sont rarement précisés ; s'agit-il en priorité d'individus, d'associations, de groupes sociaux organisés ? La nature des rapports que les habitants doivent nouer avec les élus et les administrations reste un autre point aveugle. Doivent-ils être intégrés à la gestion ou la contrôler ? Sont-ils des partenaires dans un dialogue ou les acteurs d'un contre-pouvoir ? Ces questions ne sont pas véritablement débattues. »[1]

Pour finir, la question des publics impliqués a été au cœur de l'enquête, de manière très différente sur les deux terrains. Cet enjeu s'inscrit dans la situation relativement générale évoquée en introduction qui est celle d'une « incapacité »[2] des politiques participatives à réellement mobiliser la population, d'une difficulté à toucher les habitants les plus éloignés et en particulier les « couches populaires »[3], mais aussi d'un déficit fréquent sur la définition des publics elle-même. La figure de l'habitant, convoquée aujourd'hui dans tous les projets urbains, mériterait donc en soi des développements approfondis tant elle est porteuse d'ambiguïté. C'est une notion vague prompte à autoriser des usages multiples par des acteurs divers, son flou lui permettant d'héberger des sens et des ambitions pouvant être très variés voire contradictoires. L'« habitant » est saisi ici comme un terme utilisé dans l'action, chargé à la fois de processus d'autodéfinition (formulés par les habitants au sujet des habitants) et d'attentes normatives et politiques (formulées par les pouvoirs publics ou les acteurs professionnels au sujet des habitants). On fait le choix ici d'utiliser ce terme et pas un autre (comme citadin ou citoyen[4]) parce que le sujet est bien d'observer et d'analyser la manière dont les acteurs manipulent de terme-là, lui donnent du sens, le déploient dans l'action, etc. Il n'est donc pas question des habitants en général mais des habitants comme « cibles », comme « publics » : ceux dont on parle, ceux qu'on veut, ceux qu'on cherche à atteindre. La définition des publics cibles s'accompagne en général de processus croisés de légitimation et de délégitimation, souvent redoublés d'une injonction à participer et d'une responsabilisation des participants pouvant virer à la culpabilisation.

À Bruxelles, le projet étudié, tout comme la généalogie plus large des parcs à vocation sociale, repose sur une vision déterminée des publics concernés qui « ne fait pas de doute » du point de vue de l'IBGE. La question des publics est finalement peu interrogée : il s'agit d'adapter, le dispositif participatif et le projet d'aménagement, au public de « ces quartiers », et en particulier aux « jeunes » et aux enfants. Cette focalisation sur un type de public se justifie à plusieurs niveaux, qu'on a pu évoquer précédemment : le projet est situé dans le « croissant pauvre »

[1] M.-H. Bacqué, « Gouvernance et urbanisme de participation », art cit. P24
[2] C. Blatrix, « La démocratie participative en représentation », art cit. P104
[3] « La principale limite, dans le cas français, consiste en l'absence ou la sous-représentation des couches populaires. » M.-H. Bacqué, « Gouvernance et urbanisme de participation », art cit. P22
[4] De nombreux chercheurs préfèrent parler de citoyenneté (Catherine Neveu) ou de citadinité (Michel Lussault, Françoise Navez-Bouchanine) notamment en raison du fait que « l'habitant » a un sens spatial bien plus fort que son sens politique, tandis que le terme de « citoyen » met en avant la dimension politique et que le terme de « citadin » invoque le registre de l'habiter mais à l'échelle d'une condition urbaine largement partagée et non à l'échelle du lieu de résidence. Les termes employés, les modalités de catégorisation (habitants, usagers, citoyens, clients, …) en disent généralement beaucoup sur les relations gouvernants / gouvernés. On choisit donc ici de continuer à utiliser ce terme d'habitant, car on s'intéresse aux usages du termes par les acteurs et à la manière dont cela détermine les rôles que ces dits « habitants » y prennent ou pas. Voir au sujet de ces différents termes : M. Carrel et al., *La citoyenneté urbaine. Formes d'engagement et enjeux de solidarité. Synthèse du programme de recherche*, *op. cit.* notamment P32.

qui est non seulement pauvre mais aussi « jeune » et « dense », et donc ciblé comme zone prioritaire d'intervention à de multiples niveaux mais notamment dans les maillages « vert » et « jeu » de l'IBGE. De manière logique, c'est donc répondre au besoin d'espaces libres et en particulier d'espaces ludiques et sportifs à destination des plus jeunes qui est envisagé. De manière plus spécifique, l'IBGE tend à définir ses modalités d'intervention (participatives et gestionnaires) en fonction de la communauté de référence qui est la sienne dans ces quartiers à savoir la communauté d'origine marocaine. Ainsi les « jeunes » désignent en réalité le plus souvent les « jeunes d'origine marocaine du quartier ».

À Nantes on a pu voir qu'au stade du démarrage du projet, c'est plutôt le doute qui domine sur ce sujet. Si l'aménageur a la volonté de toucher les publics « éloignés », s'il a conscience d'intervenir dans un quartier qui est censé être populaire, il a aussi du mal à qualifier précisément la diversité des habitants de ce quartier et les enjeux sociaux de ce projet. Au démarrage du projet, il n'était ainsi pas très clair de savoir si c'était « l'habitant du Faubourg », mal connu, ou un « habitant lambda » qui était visé. La catégorie des « sans voix » a longtemps servi à désigner tous ceux qu'on ne voit pas et qu'on n'entend pas, sans pour autant présupposer qui ils étaient, ni réduire les sans-voix à une seule catégorie de population, donc sans pour autant cibler les « classes populaires » en particulier[1]. De plus, cette catégorie des « sans voix » laisse souvent place à la catégorie plus floue de « ceux qu'on a pas d'habitude » ou à la catégorie plus ambiguë des « vrais habitants ». « Aller chercher les vrais habitants » est ainsi un discours très présent et très fort au démarrage du projet[2].
La population du quartier étant mal connue, cela participe à une forme d'indéfinition des publics ciblés et de l'objectif visé par leur implication, et interroge les enjeux de représentativité[3]. Cependant, alors même que la catégorie « habitant du quartier » est mal cernée, elle reste en permanence employée sur le terrain comme un opérateur de légitimation (et donc de délégitimation). De plus, les « vrais habitants » sont en réalité définis le plus souvent par la négative. Dans l'imaginaire du commanditaire, l'expression « ceux qu'on a d'habitude » représente pêle-mêle les associations, les militants, les relais sociaux, et plus globalement les « groupes constitués » déjà actifs sur un quartier ou les personnes déjà investies dans la plupart des lieux et des moments de la vie publique locale, notamment les retraités des rencontres de quartier et les jeunes militants ou professionnels « intéressés »[4].
Enfin, l'enjeu de toucher les « sans-voix » se mélange à toute une série d'autres objectifs : tantôt il est question de toucher les « sans-voix », tantôt de ratisser le plus large possible et tantôt de mobiliser des habitants fiables sur le long terme ; on voit bien comment ces différents enjeux peuvent rentrer en contradiction entre eux[5].

Si sur le terrain bruxellois le projet observé s'inscrit dans une tendance à « typifier » un public cible déterminé et connu, sur le terrain nantais l'aménageur ne sait pas très bien qui sont ces (ses) habitants ni ce qu'il en attend exactement. Qu'ils soient réellement résidents ou usagers du quartier, le registre dominant à propos des

[1] Le consultant disait par exemple souvent être « *hyper gêné* » par la fausse évidence qui voudrait que « *sans-voix = pauvres* » et revendiquait que le projet porte attention, d'une part aux diverses formes de précarité existantes dans le quartier, et d'autre part au fait que toute une série de publics non « précaires » pouvaient aussi être « sans-voix » du point de vue de leur absence aux instances participatives de la collectivité (par exemple les étudiants, les travailleurs, etc) : « *Un mec qui part à 7h30 bosser et rentre à 8h le soir c'est un sans-voix du point de vue du projet urbain.* »

[2] « *C'est difficile de définir c'est qui les habitants [...]. C'est difficile à définir mais, dans pas mal de territoires où je suis allée, c'est difficile à définir parce qu'on se donne rarement les moyens d'aller chercher les gens… Peut-être qu'on y arrivera pas et que même en se donnant les moyens on arrivera pas à les faire adhérer à la démarche et qu'on se retrouvera avec les mêmes que d'habitude, mais au moins on aura essayé et on aura épuisé la question et l'espèce de fantasme de "Est-ce qu'on est capable de faire des projets avec des vrais habitants ou pas ?".* » [la chargée de projet, séance de travail SAMOA-CRENAU, 15/09/2015]

[3] Comme l'exprime le consultant, qui tenait particulièrement à l'idée d'une « *rigueur sociologique* » dans ce projet : « *La représentativité c'est pour moi, si, à un moment, on avait moyen depuis vos équipes, depuis le* Cens [laboratoire de sociologie de l'Université de Nantes], *depuis je sais pas qui, de vraiment…de caler, de dire le Faubourg ça a telle limite, la population ici c'est ça, et du coup après de le croiser avec nos résultats, ce serait super mais ça il faut…on est pas assez armés pour je crois*. »

[4] Par exemple, est ressortie plusieurs fois l'idée de me montrer la « liste » des participants aux atelier de coproduction des berges avec Bruit du Frigo, pour que 1/je vois que c'était que des associatifs, etc, et très peu des « vrais habitants », et que 2/je puisse, dans le cadre du suivi d'*Ilotopia* voir si c'était « les mêmes » qui venaient.

[5] Une des équipes candidates non retenues pour la mission d'AMO sur le Faubourg avait d'ailleurs pointé cette contradiction, dans le dialogue compétitif, entre vouloir toucher des publics fragiles et vouloirs que les habitants deviennent des interlocuteur qualifiés, organisés et autonomes.

participants est bien celui de l'habitant « usager » ; l'habitant est « destinataire » de la transformation urbaine, bien plus qu'il n'en est acteur ou interlocuteur. Dans les deux cas, les habitants sont considérés avant tout comme des « publics cibles » : c'est l'acteur institutionnel qui a l'initiative de les mobiliser, d'aller les chercher, et qui a l'initiative de les « cibler », c'est-à-dire de définir qui ils sont : c'est donc bien « l'offre »[1] de participation qui structure l'engagement des participants. Dans les deux cas, l'habitant est un sujet bien plus spatial que politique, défini par son appartenance communautaire et/ou par son ancrage local en tant que résident, même si, de deux manières différentes, les acteurs publics sont engagés à travers ces projets dans un changement d'échelle par rapport à leurs pratiques habituelles : c'est la première fois que l'IBGE aménage un parc « de rayonnement régional » et cela implique un autre dimensionnement (en termes de projet mais aussi en termes de diversité de publics) que les « parcs à vocation sociale » qui avaient été jusque-là plutôt des parcs « de quartier », tandis qu'à l'inverse, le fait que la SAMOA s'engage dans un projet sur les espaces publics de proximité du quartier du Faubourg correspond à un travail sur la proximité, qui plus est la proximité « habitée », ce qui est relativement nouveau pour l'aménageur.

[1] G. Gourgues, « Avant-propos », art cit.

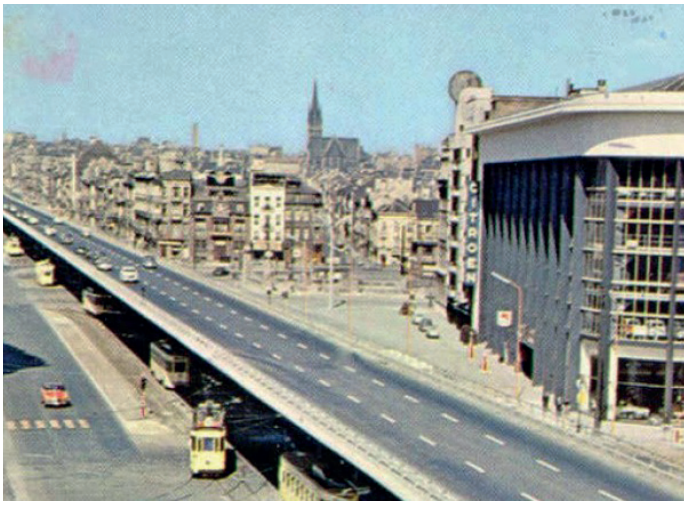

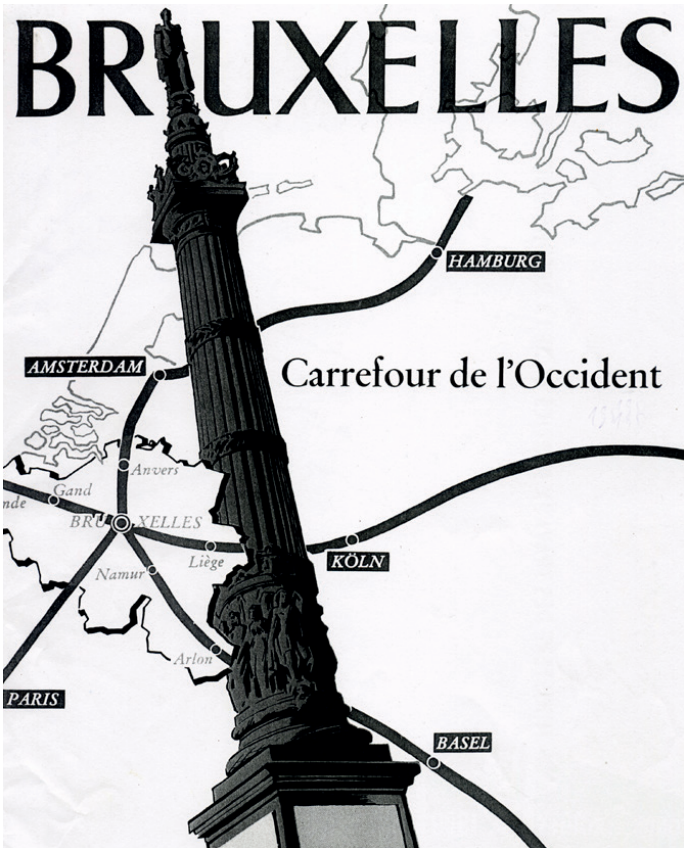

Planche 1 : Marolles, Quartier Nord, Plan Manhattan, Jonction Nord-Midi, autoroutes urbaines. Les impacts de l'urbanisme moderne à Bruxelles jusque dans les années 1980.

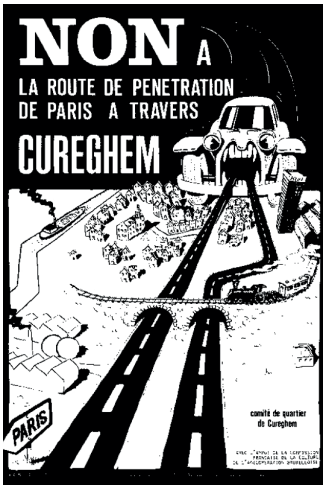

Planche 2 : luttes urbaines et mobilisations bruxelloises, 1970-1990

Planche 3 : Depuis la fin des années 1990, de nouvelles formes d'activisme et de participation se déploient par des interventions concrètes dans les interstices urbains, les espaces désaffectés et les territoires en déshérence. Ici le Festival PleinOPENair (Cinéma Nova) qui investit chaque année des territoires périphériques, le Festival Kanal qui développe une programmation artistique annuelle dans le territoire du canal, l'asbl Recyclart installée dans l'ancienne gare de la Chapelle, les projets de City Mined (ici le projet temporaire de la tour Limite limite).

On creuse et on scie

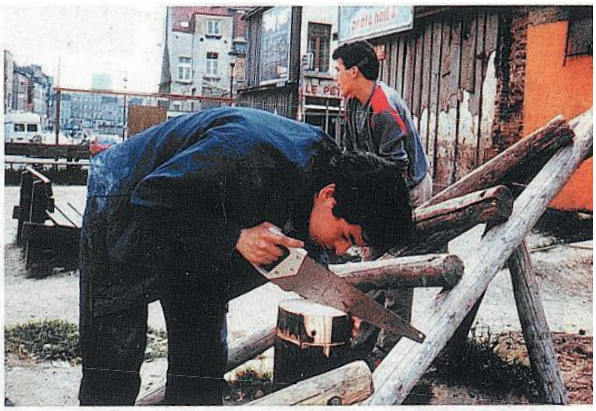

Het graven en zagen...

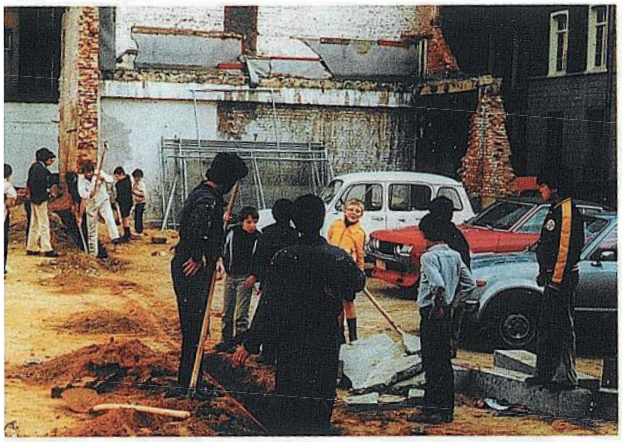

Placement des grilles pour séparer les voitures des jeux
Traliewerk wordt geplaatst om het speelplein af te scheiden en parkerende auto's te vermijden.

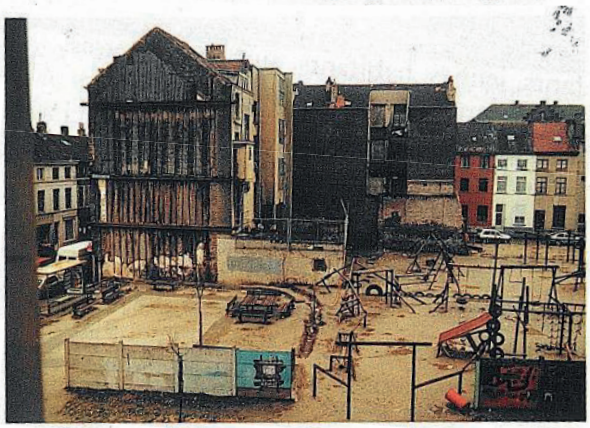

Le résultat... Notre plaine provisoire
Met als resultaat...ons voorlopig plein.

Peinture sur les murs : le fond du terrain de foot
Schilderen van de muren: de achtergrond van het voetbalterrein.

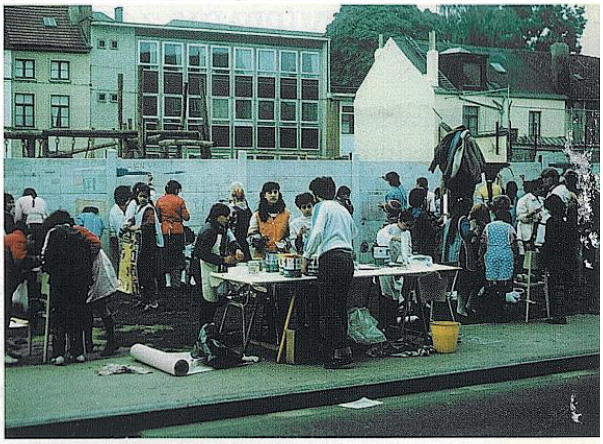

Concours «Peinture» pour embellir le mur en béton 1984
« Schilderwedstrijd » om de betonnen muur op te fleuren. (1984)

Planche 4 : Le parc Bonnevie, situé rue de l'École à Molenbeek est le premier « parc à vocation sociale » réalisé par l'IBGE. Le terrain est situé sur un ancien chancre urbain resté vide et délaissé suite aux travaux du métro ayant donné lieu à de nombreuses destructions dans le centre historique de Molenbeek dans les années 1970-1980. Dès le début des années 1980, une plaine de jeux temporaire est construite et animée par des habitants avec la Maison de Quartier Bonnevie. C'est ensuite dans les années 1990 que l'IBGE lance un processus participatif en s'appuyant sur cette histoire pour aménager une plaine de jeux pérenne, qui sera inaugurée en 1996. De nombreux ateliers sont menés avec les habitants, les jeux du parc sont imaginés par les enfants et réalisés en polyester par l'association d'insertion sociale Poly Bonnevie sous la direction du sculpteur Roberto Ollivero, des jeunes du quartier sont employés pour prendre en charge la propreté du parc et la gestion sociale du parc est menée en partenariat avec la Maison de Quartier Bonnevie. DIx ans plus tard, le parc a vécu et s'est dégradé, tant en termes matériel que social. Une nouvelle dynamique participative est lancée par l'IBGE avec le bureau d'architectes Suède 36 et, de nouveau, avec le concours de la Maison de Quartier Bonnevie et les écoles du quartier. Un nouveau parc est inauguré suite à ce processus en 2011.
Page de gauche : photographies de la plaine de jeux autoconstruite dans les années 1980
Page de droite : à droite, images du processus participatif et du premier parc Bonnevie aménagé en 1996 ; à gauche, inauguration de la deuxième version du parc Bonnevie en 2011.

Een eerste speeltuin werd in de jaren
'80 door de bewoners gebouwd

en weten niet in welke
omstandigheden het park tot stand

Het gaat om een groep jongeren.

Door deze dynamiek zal het project
in 2010 worden verwezenlijkt.

Planche 5 : Le parc de la Rosée a été aménagé sur un ancien délaissé urbain cerné de murs aveugles à Anderlecht. Une dynamique sociale est initiée dès 1997 par l'IBGE, et le parc est terminé en 2000 à l'issue d'un processus participatif débouchant notamment sur la réalisation de la fresque murale « Le serpent de la Senne » par les enfants du quartier sous la direction de l'artiste Manuel Escobar L ., ainsi que sur la prise en charge de certains travaux par des coopératives d'insertion locales. Le parc est animé par des ateliers artistiques hebdomadaires et par une fête annuelle, un morceau de la fresque est refait chaque année. C'est dans ce parc que le dispositif des « gardiens animateurs » a été expérimenté pour la première fois avant d'être mis en place plus largement.

Planche 6 : Le square des Ursulines a été aménagé par l'IBGE sur un espace situé au-dessus des voies ferrées de la Jonction Nord-Midi, dans le quartier des Marolles, proche de la gare désaffectée de La Chapelle occupée par l'asbl Recyclart. Cherchant à améliorer ce délaissé et étant par ailleurs interpellé par les skateurs (collectif Brusk) en recherche de lieux dans le centre-ville après la destruction de deux *bowls* au niveau des Brigitinnes, l'IBGE a initié une démarche originale autour de cet espace. L'asbl Recyclart a été chargée de piloter un projet dont l'objectif était de faire de ce lieu un espace public dédié à la pratique du skate, un concours d'idées a été lancé à destination des jeunes de moins de 25 ans et des étudiants en écoles d'art, d'architecture et d'urbanisme. Une fois un projet retenu, un processus participatif a été mené avec une grande diversité d'acteurs, riverains, maison de retraite, écoles, SNCB, et associations de skateurs. La conception a été pilotée par le bureau d'architecture l'Escaut. Terminé en 2006, le square est aujourd'hui animé par l'asbl Sk8boarders qui met en place des initiations hebdomadaires au skate, organise la fête annuelle du square en partenariat avec la maison de retraite, et refait les fresques tous les ans.

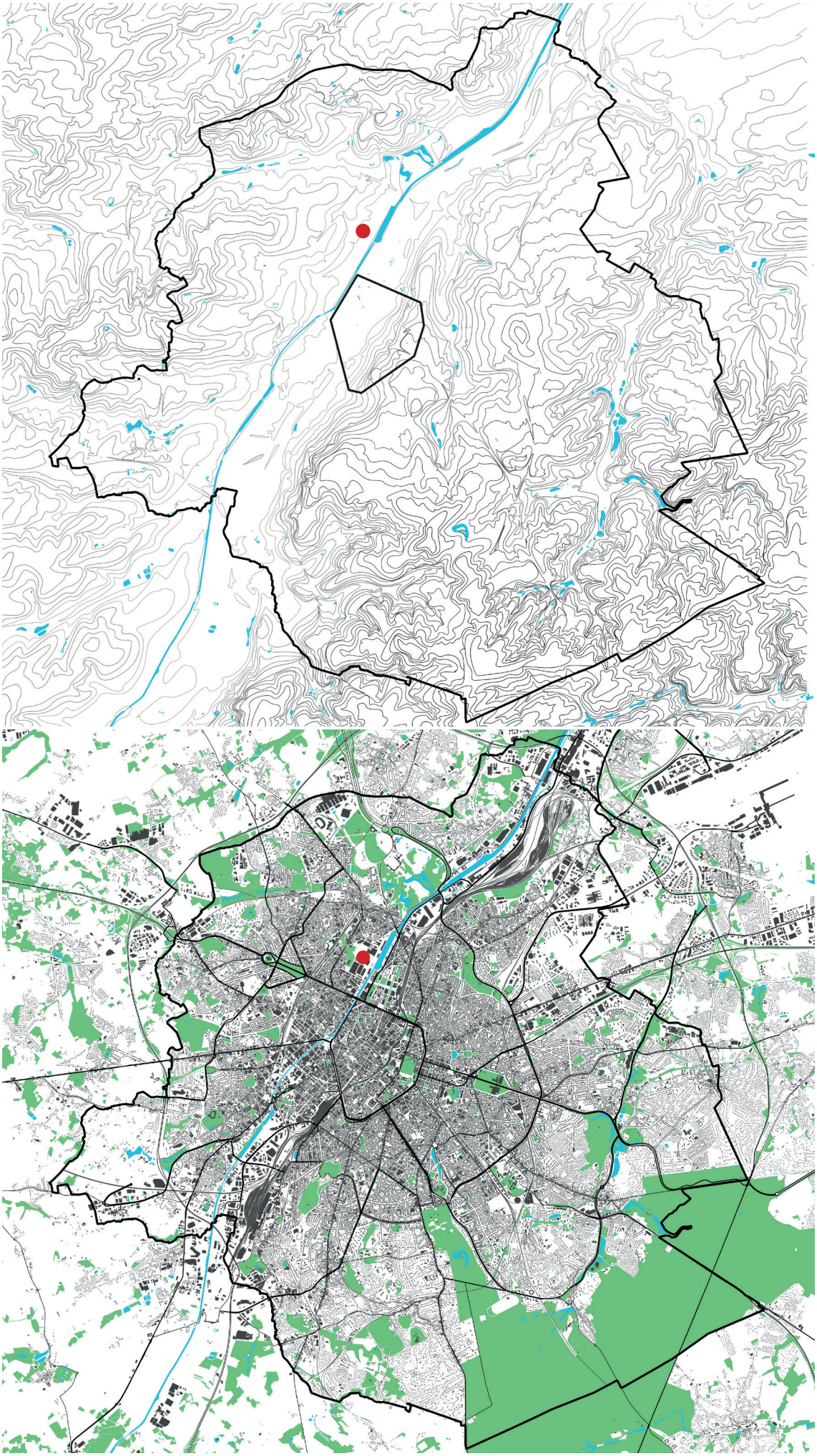

Planche 7 : Cartes de situation

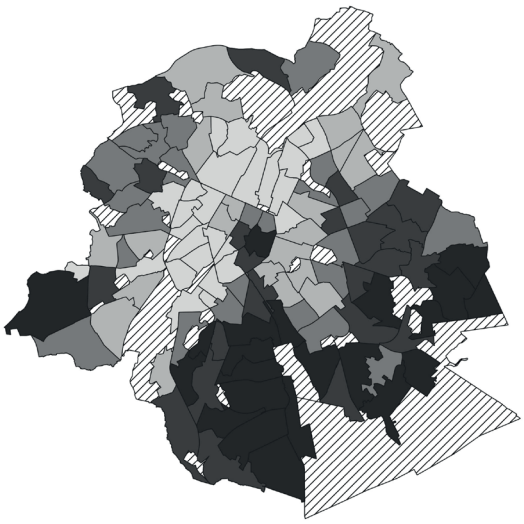

Revenu imposable moyen par habitant (par classe de revenu)

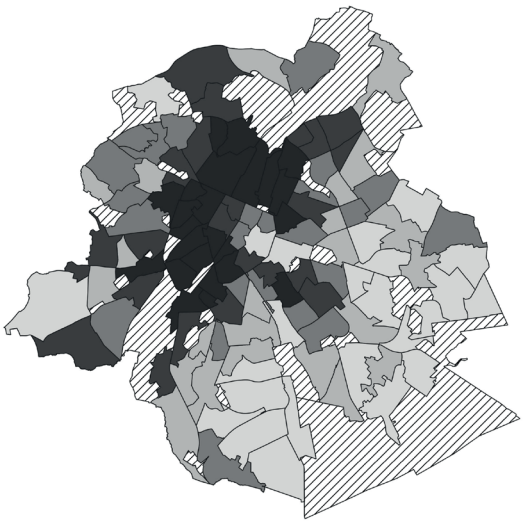

Taux de chômage (%)

Part de l'Europe des 15 (hors Belgique) (%)

Part de l'Afrique du Nord (%)

Âge moyen (année)

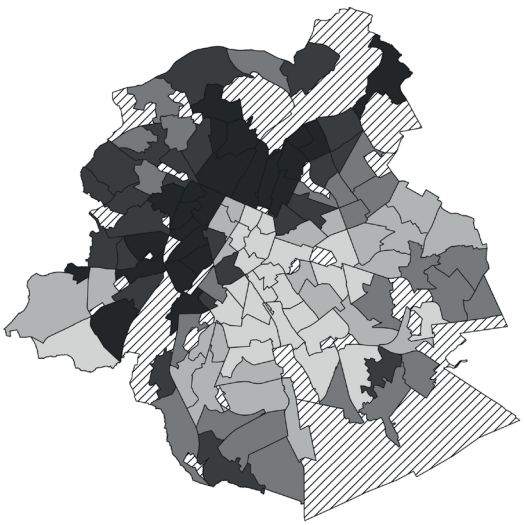

Part des 0-17 ans dans la population totale (%)

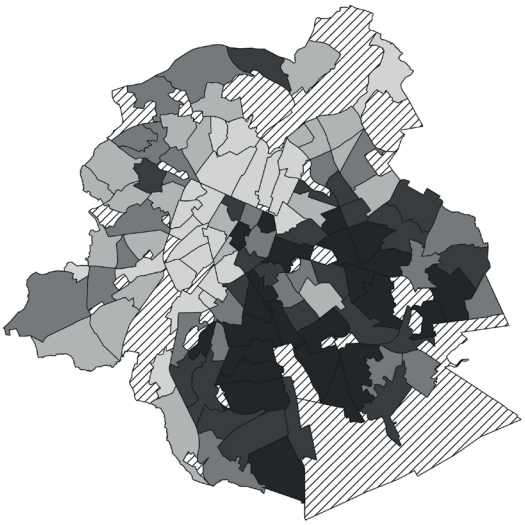

Superficie moyenne du logement par habitant (m²)

Part des logements avec confort de base (%)

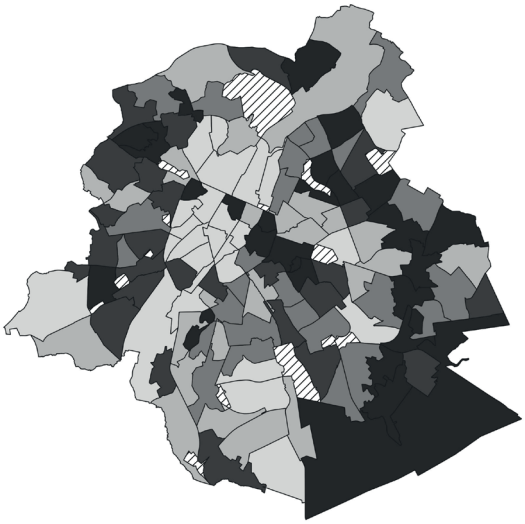

Part de la population à proximité
d'un espace vert accessible au public (%)

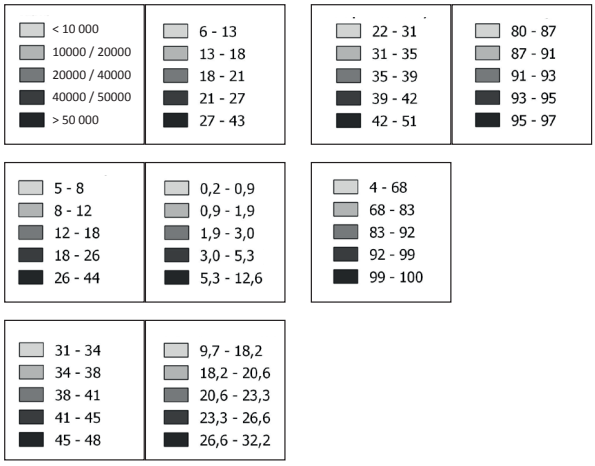

Planche 8 : La dualisation socio-spatiale du territoire bruxellois et les périmètres privilégiés d'intervention publique.
Cartes réalisées à partir des données du Monitoring des quartiers et de Perspective Brussels en avril 2018.

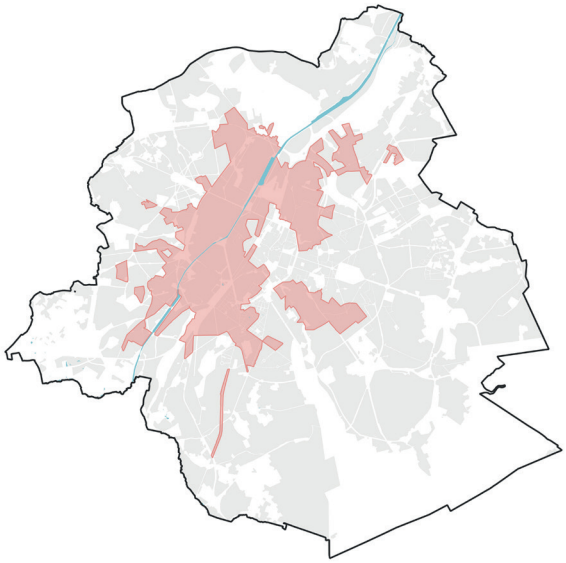

Périmètre ZRU
(Zone de rénovation urbaine)

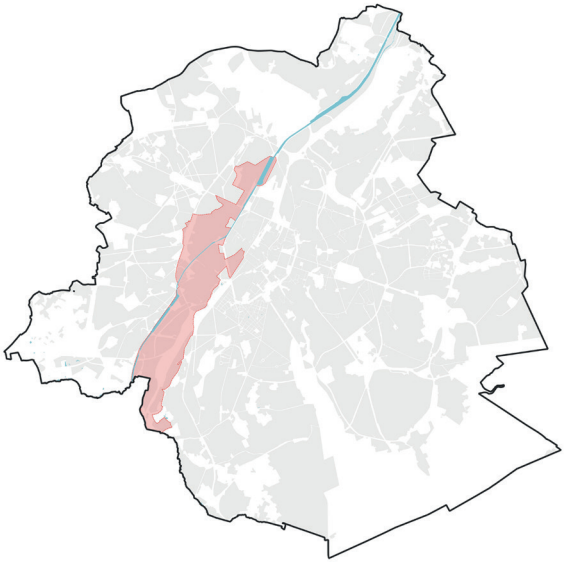

Périmètre ZEUS
(Zone économie urbaine stimulée)

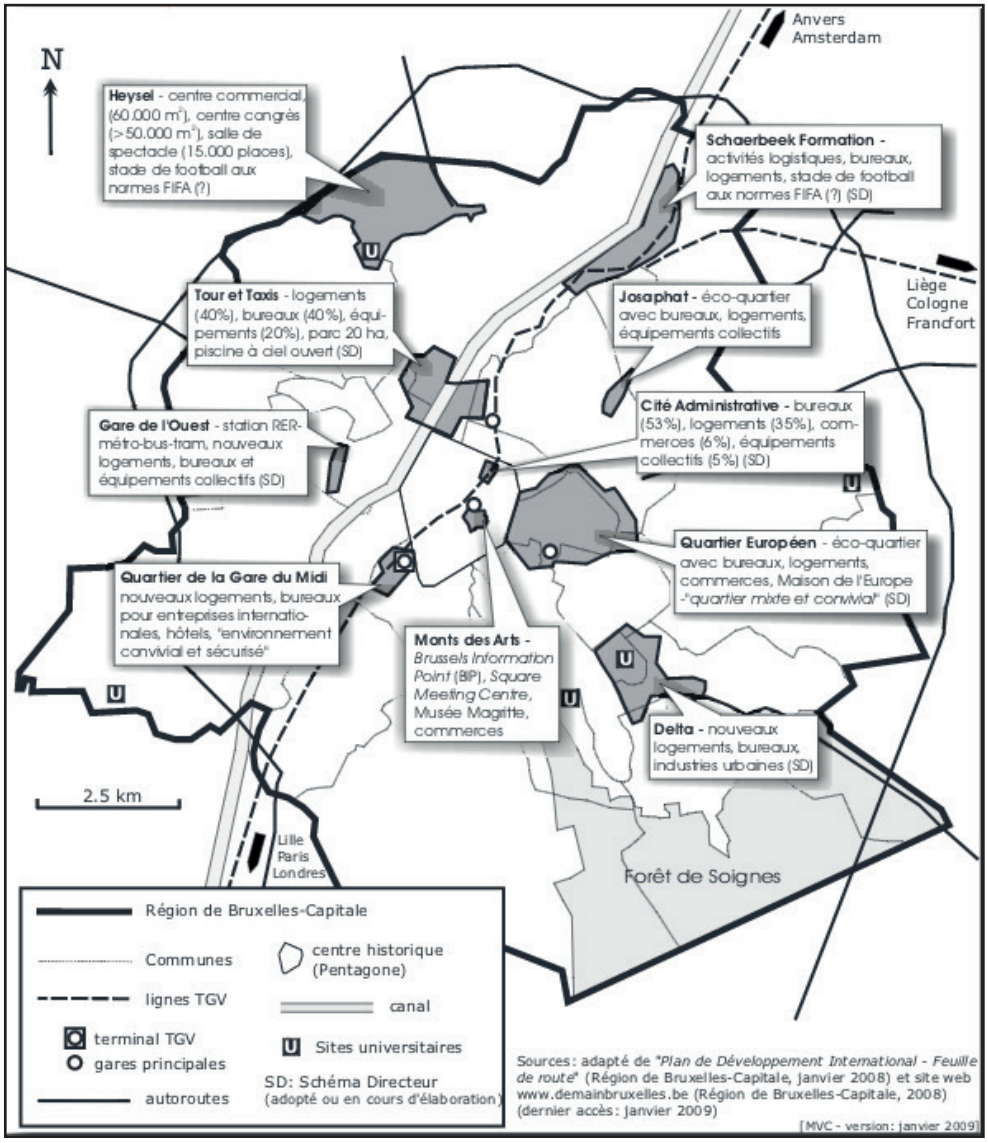

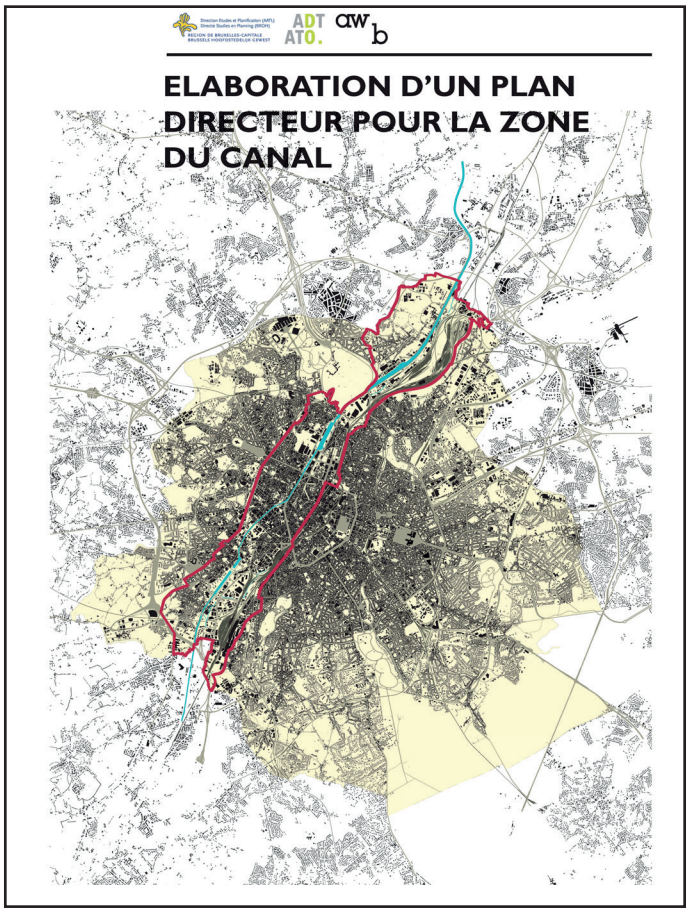

Planche 9 : Carte des zones stratégiques régionales par Mathieu Van Criekingen et visualisation du périmètre du premier Plan canal en 2013.

Planche 10 (ci-contre) : Vue aérienne de situation des deux projets étudiés, *l'Allée du Kaai* et *Parckfarm*, implantés de part et d'autres du site de Tour et Taxis.

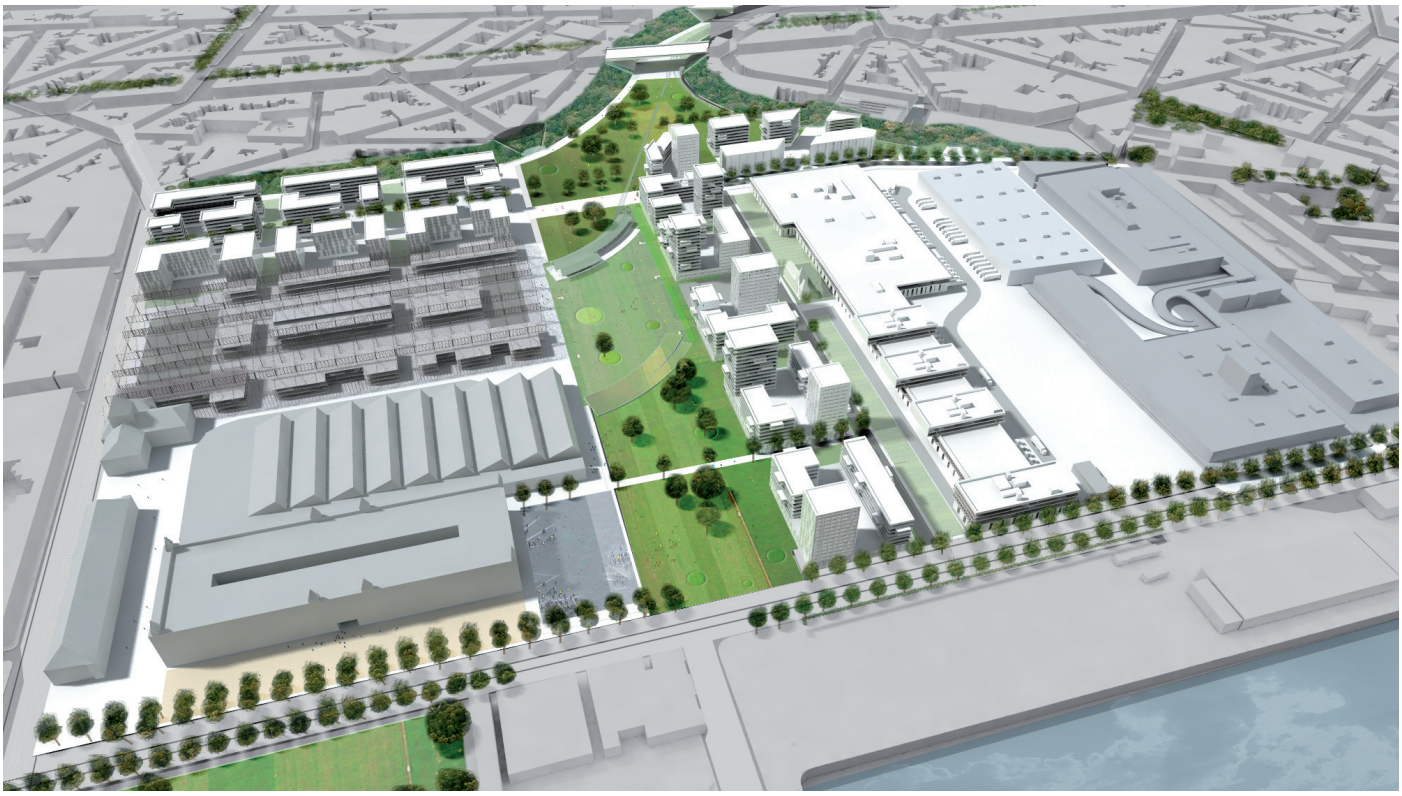

Planche 11 : ci-dessus, le site de Tour et Taxis vu du ciel avant le retrait des voies ferrées ; ci-dessous, une visualisation du développement du site réalisée à l'occasion du Schéma directeur en 2008 ; ci-contre, la séquence d'espace verts prévue dans le cadre du maillage vert régional établi par l'IBGE (en plein, les séquences réalisées, en hachuré, les séquences en projet) et une vue du quai des Matériaux devant Tour et Taxis où s'implante l'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai.*

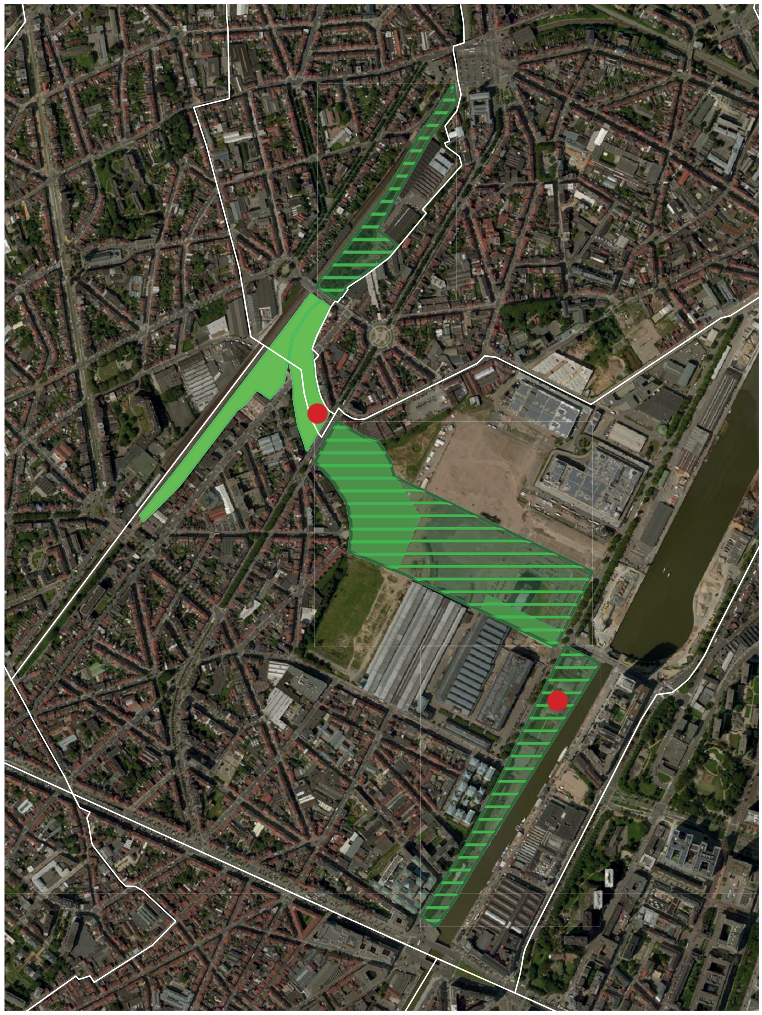

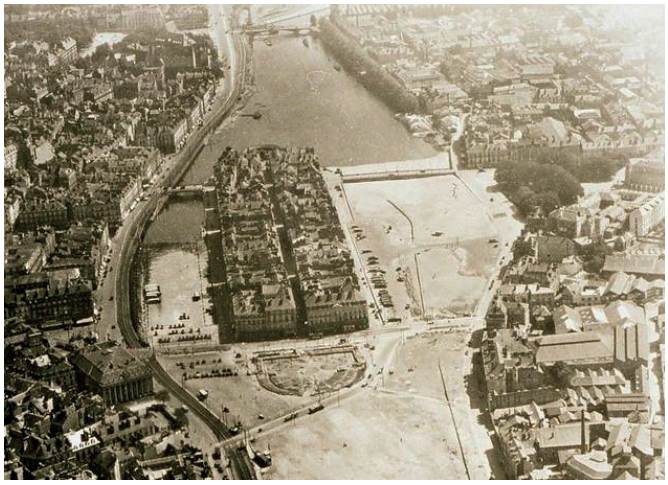

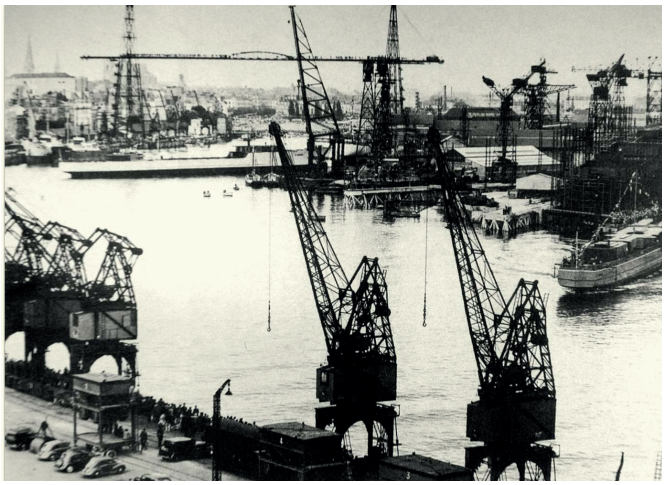

Planche 12 : les étapes de l'urbanisation de la ville de Nantes et de l'Île de Nantes ; photographies historiques de Nantes (les comblements de la Loire, les chantiers navals).

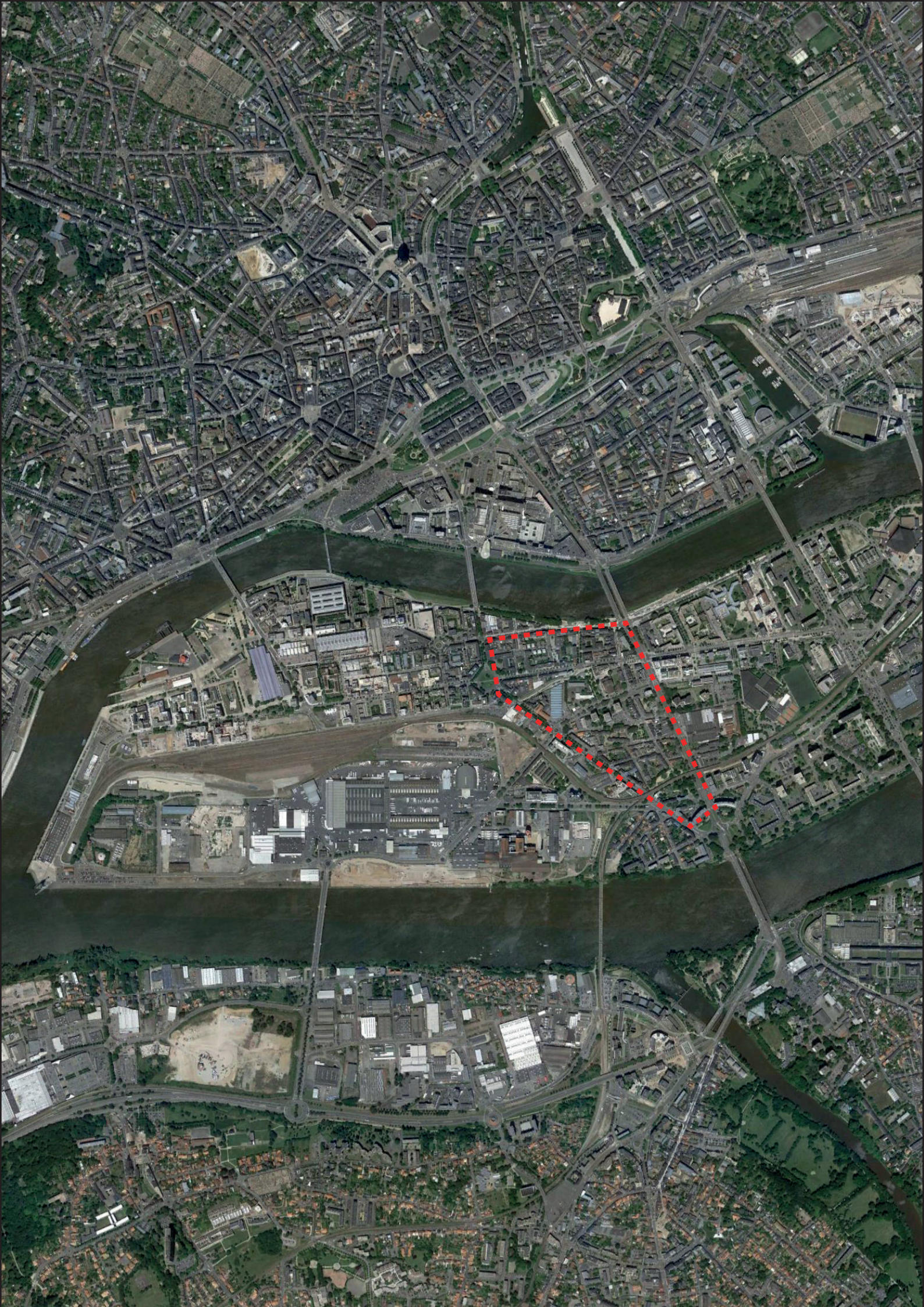

Planche 13 (page précédente) : carte de situation du quartier du quartier du Faubourg sur l'Île de Nantes.
Planche 14 (page ci-contre) : vue aérienne de situation du quartier du Faubourg sur l'Île de Nantes.
Planche 15 : Le quartier du Faubourg sur l'Île de Nantes (carte historique des îles de la Loire et de la ligne des ponts 1665 ; vue aérienne du quartier en 1923 ; deux photographies de la boire des Récollets en 1941)

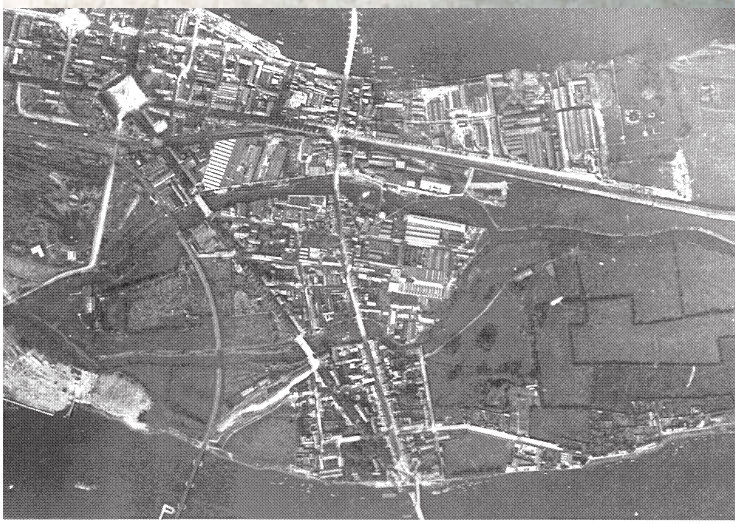

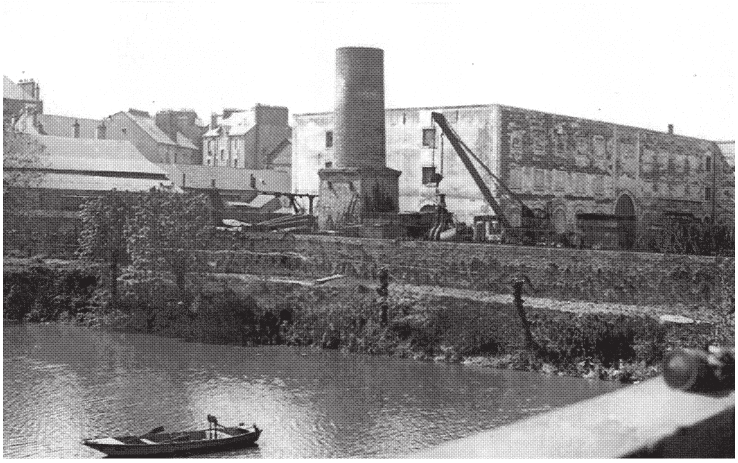

Taille moyenne des logements en résidence principale (m2)

Nombre de chômeurs chez les 15-64 ans

Age moyen de la population (années)

Revenu moyen par habitant (euros/an)

Nombre de plus de 15 ans sans diplôme

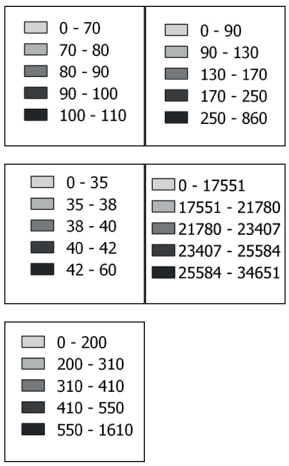

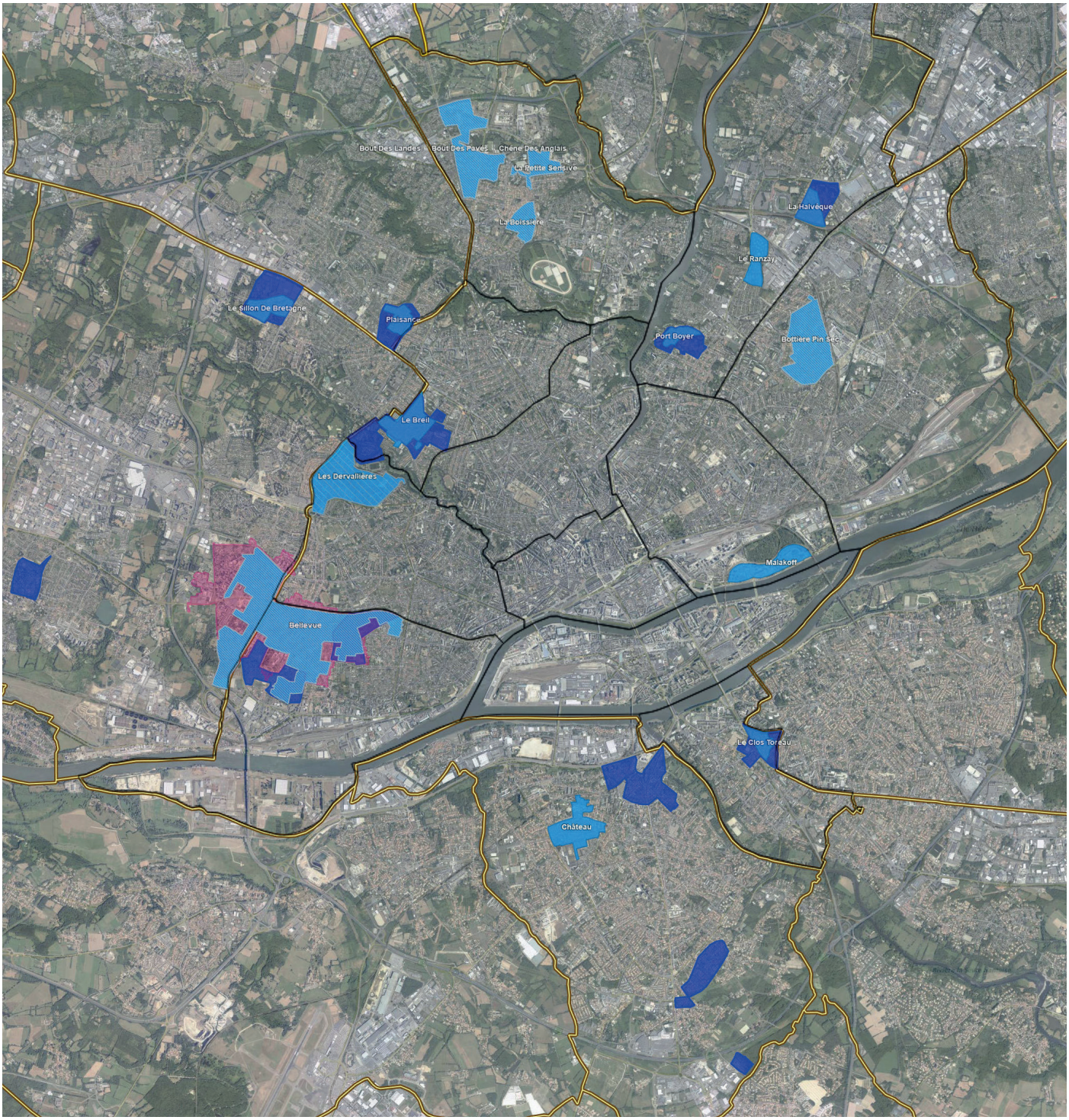

Planche 16 : La structure socio-spatiale nantaise.
Ci-contre, cartes statistiques réalisés à partir des données de l'INSEE 2018.
Ci-dessus, carte des « quartiers » nantais : limites des onze quartiers administratifs de la Ville de Nantes (en noir ; en jaune, limites des communes de Nantes et adjaçentes) et situation des quartiers d'habitat social (en bleu foncé les quartiers CUCS, Contrats urbain de cohésion sociale ; en bleu clair les quartiers « prioritaires » ; en rose les ZFU, Zones franches urbaines) ; carte réalisée à partir des données SIG du gouvernement.

Planche 17 : La ville « réveillée » et « renversée » par l'art et la culture, la biennale Estuaire, le Voyage à Nantes, la ligne verte (en pointillés rouge, le quartier du Faubourg).

Planche 18 : La transformation du parc des Chantiers et des Nefs Dubigeon sur la pointe ouest de l'Île de Nantes, 2007.

Planche 19 : La participation à la nantaise. Le Dialogue Citoyen, les « 15 lieux à réinventer » ; les Grands Débat (ici sur la Loire) ; Complétement Nantes ; l'Atelier citoyen de l'Île de Nantes.

Nantes
Capitale verte de l'Europe 2013

Planche 20 : Installations de *Green Island* durant l'été 2013 dans le cadre de Nantes Capitale Verte de l'Europe (le jardin « Ecosphère » sur les berges nord de l'Île, l'installation « Les Bar(îles) », le projet « Aux Terrains vagues » ; carte de situations des installations du parcours *Green Island* sur l'Île de Nantes).

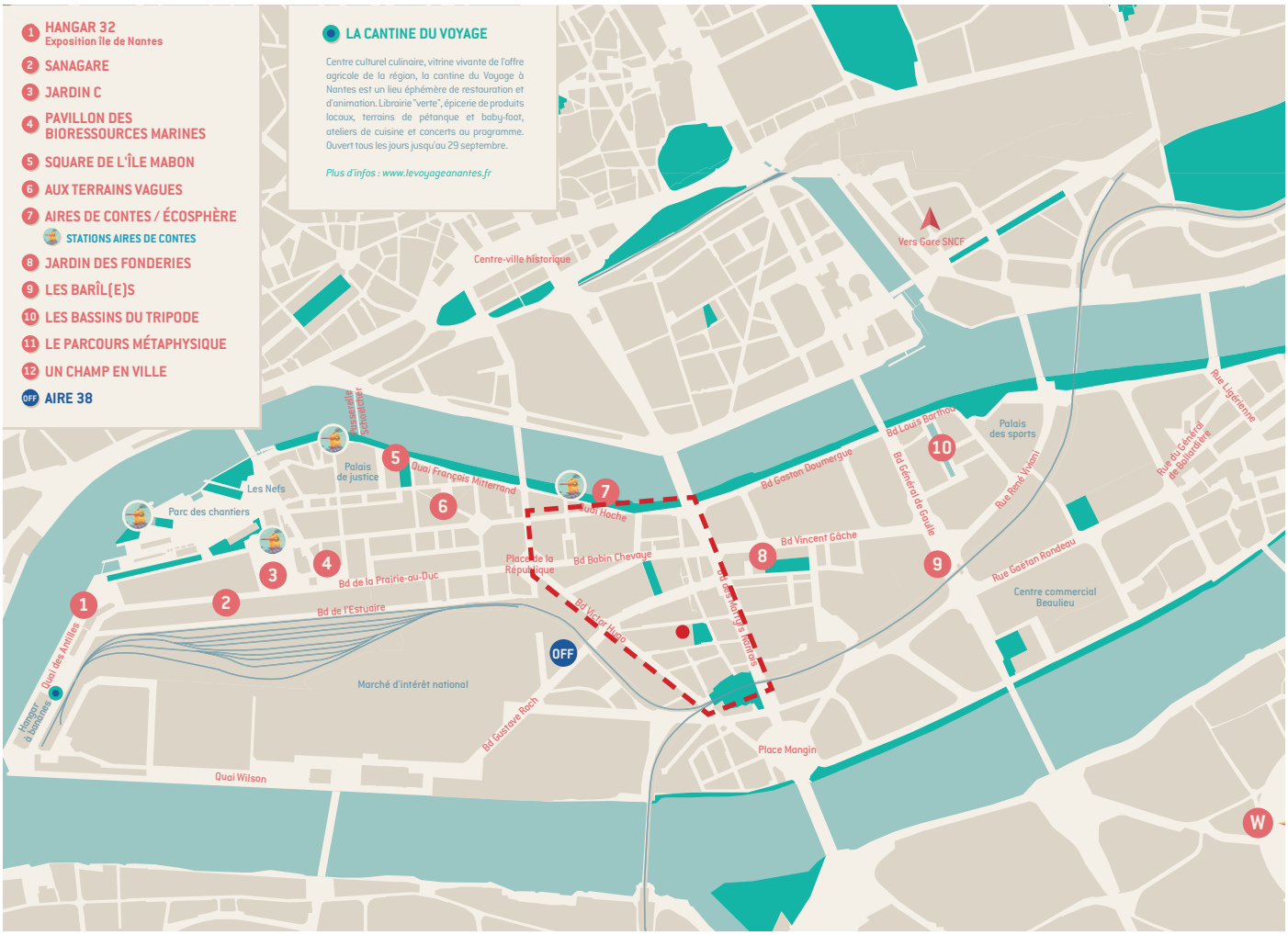

île de Nantes
EXPÉRIMENTATIONS
Faites le quartier !

DOSSIER DE PRESSE
Avril 2017

Un programme d'actions proposé par la Samoa et Nantes Métropole
samoa Nantes Métropole Nantes
avec le soutien de

île de Nantes
EXPÉRIMENTATIONS

ACTIVER
Mobiliser les habitants, susciter les idées.

PRÉFIGURER
Concevoir, donner forme aux idées d'aménagement.

ÉVALUER
Ce qui fonctionne, ce que l'on peut améliorer.

REPRODUIRE
Ailleurs à l'échelle de Nantes Métropole.

ÎLE DE NANTES EXPÉRIMENTATIONS : QUATRE PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE SUR LA PÉRIODE 2017 - 2023

Des dispositifs de co-conception modulables et progre

ÎLOTOPIA (*Faites le quartier !*)
Quartier République / Les Ponts
Autour des grands axes qui traversent et entourent le quartier, se nichent des parcs, des rues commerçantes, des jardins partagés, des passages insolites... Comment révéler ces « pépites », aménager et relier ces espaces publics pour dynamiser la vie de quartier ? C'est ce que propose la démarche Ilotopia, animée par l'agence *What time Is I.T*, un voyage aux destinations encore inconnues qui a pour ambition de mobiliser les habitants et usagers du quartier pour imaginer collectivement leur nouveau cadre de vie.

ÎLO-VOISINS (*Faites le quartier !*)
Sur les thèmes de la convivialité, d
jeu dans l'espace urbain ou de la n
îlo-voisins stimule les idées des ha
Les projets retenus sont accompa
la réalisation de micro-aménagem

3

Planche 21 : La démarche Île de Nantes Expérimentations, extraits du Dossier de presse au moment du lancement officiel de la démarche en avril 2017.

essifs

RUE CONNECTÉE
Projet démonstrateur

CREATIVE FACTORY

Avec le concours des citoyens, le dispositif « Rue connectée et espaces partagés » vise à tester et concevoir un espace public « intelligent », terrain d'innovation dans les usages dédiés au bien-être et au mieux-vivre en ville. Plusieurs projets seront expérimentés sur le périmètre des berges nord.

TIERS-LIEUX CRÉATIF
Projet démonstrateur

CREATIVE FACTORY

Espaces de travail nouvelle génération, les tiers-lieux offrent de nouveaux services plus flexibles et étendus s'appuyant sur le numérique pour accompagner les nouveaux usages du travail et la création de services innovants. Le territoire de l'Ile de Nantes, avec son quartier de la Création, constitue un terrain idéal pour l'expérimentation d'un tiers-lieu créatif, avec notamment la mise en service des Halles Alstom, et sa plateforme d'animation économique.

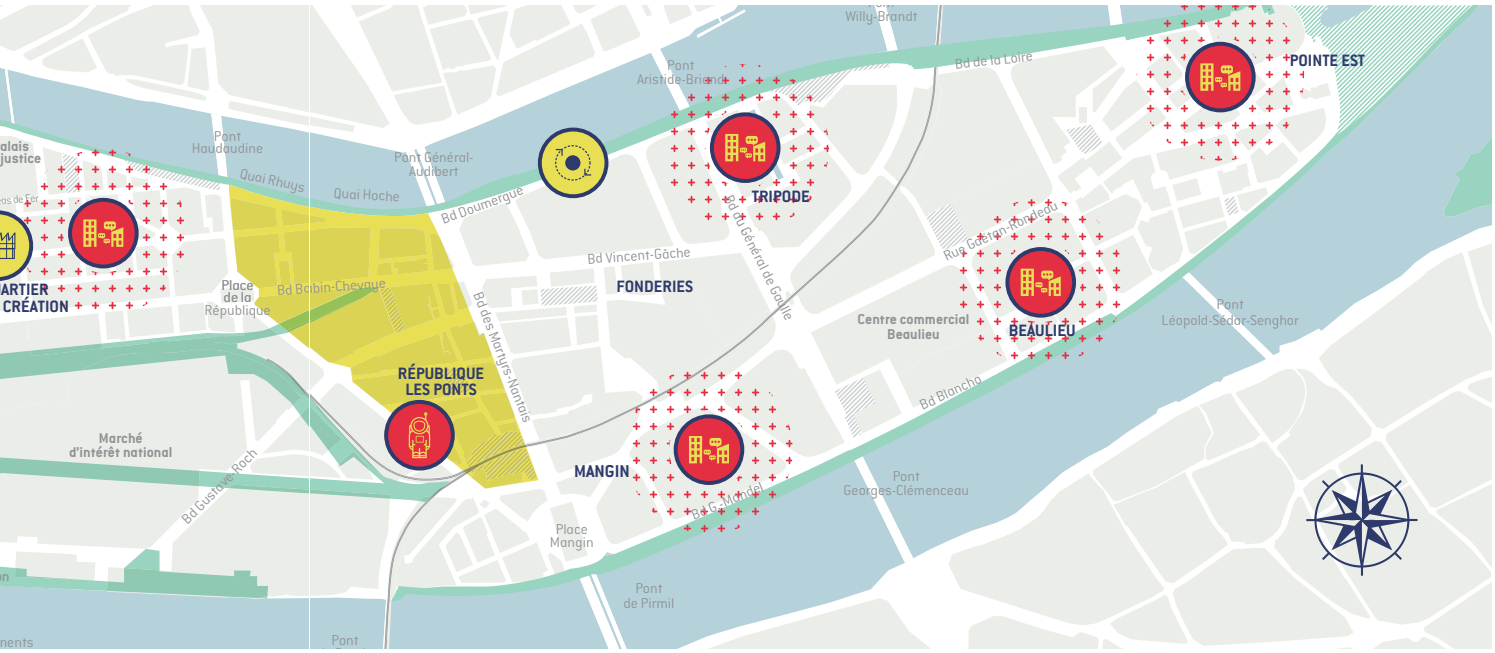

e la place des loisirs et du
ature en ville, le dispositif
bitants de l'Île.
gnés par la Samoa pour
ents d'espaces publics.

FAITES LE PARC !
Quai du Président Wilson

Tester des usages pour préfigurer les aménagements du futur grand parc de l'île de Nantes

Faites le parc ! est une proposition ouverte à tous les Nantais pour imaginer les usages du futur parc de l'Île de Nantes. Différentes expérimentations collectives seront proposées, et une phase de préfigurations pourra s'enclencher dès 2018. Elles mobiliseront les acteurs du quartier, les habitants et les usagers de l'Île, de Nantes ou de la Métropole qui souhaitent s'investir dans cette aventure, mais aussi les partenaires de la Samoa comme le Service des Espaces verts de la Ville de Nantes (SEVE) et le Voyage à Nantes.

WATTIGNIES
SOCIAL CLUB

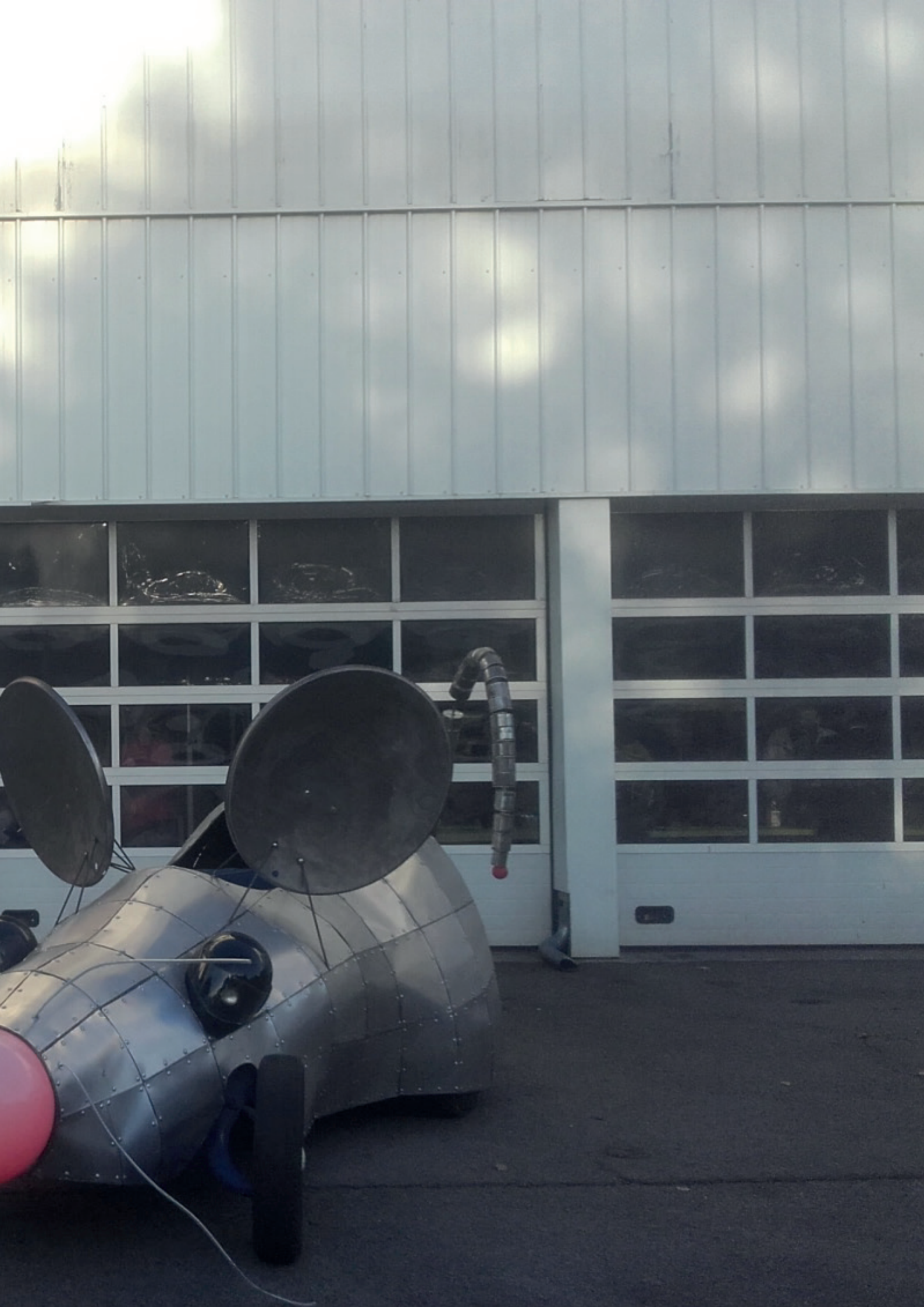

Double-page précédente : Le Wattignies Social Club, ancien garage investi par le prestataire sur le terrain nantais.
Devant, la « souris », un de ses dispositifs.

Chapitre 2.

Faire parler et faire agir. Mobiliser les habitants pour anticiper des aménagements

Ce deuxième chapitre s'intéresse à la manière dont a été mise en œuvre l'implication des habitants : il se focalise sur l'entrée en scène des acteurs intermédiaires (prestataire, association) mobilisés par les pouvoirs publics pour impliquer les habitants dans les projets étudiés, et décrit leurs profils, leurs méthodes, leurs engagements. Ce chapitre s'appuie davantage sur le terrain nantais, dans lequel nous avons eu l'occasion de suivre de très près le travail du prestataire et la phase d'implication des habitants. À Bruxelles, ce travail s'est dissous dans l'animation et la gestion du lieu et dans le saisissement qu'ont pu en faire les participants, dimension qui sera davantage abordée dans la deuxième partie de la thèse. Étant donné qu'on se concentre ici sur la manière d'impliquer les habitants « au projet » et sur le rôle d'intermédiaire que prennent les acteurs intervenants en tant que professionnels de la participation entre habitants, pouvoirs publics et concepteurs, l'enquête nantaise sera donc davantage abordée puisqu'ayant fourni davantage de matériaux à ce sujet.

Si le chapitre précédent s'ouvrait sur le « pourquoi », celui-ci s'ouvre sur le « comment », sur la description plus technique des montages de projets (organisation des compétences, cadres de l'action, temporalités) afin d'emmener le lecteur informé vers la lecture de l'analyse des différents processus participatifs observés. Dans les deux cas le choix est celui d'une séparation claire, à la fois en termes de compétences, de marchés et de temporalités, entre processus de conception et processus d'implication habitante, à travers deux temporalités très différentes : dans le cas bruxellois, l'occupation temporaire se déploie sur plusieurs années en parallèle du processus de conception qu'elle est censée nourrir dans les détails de la programmation plus que sur le sens global du projet, cette dynamique étant aussi censée créer une dynamique sociale autour de l'arrivée du futur parc ; dans le cas nantais, l'implication habitante vient très en amont (deux ans avant le début du travail de la maitrise d'œuvre) et est censée influer sur la définition du programme, éventuellement par le biais de la réalisation d'aménagements éphémères ou de prototypes.

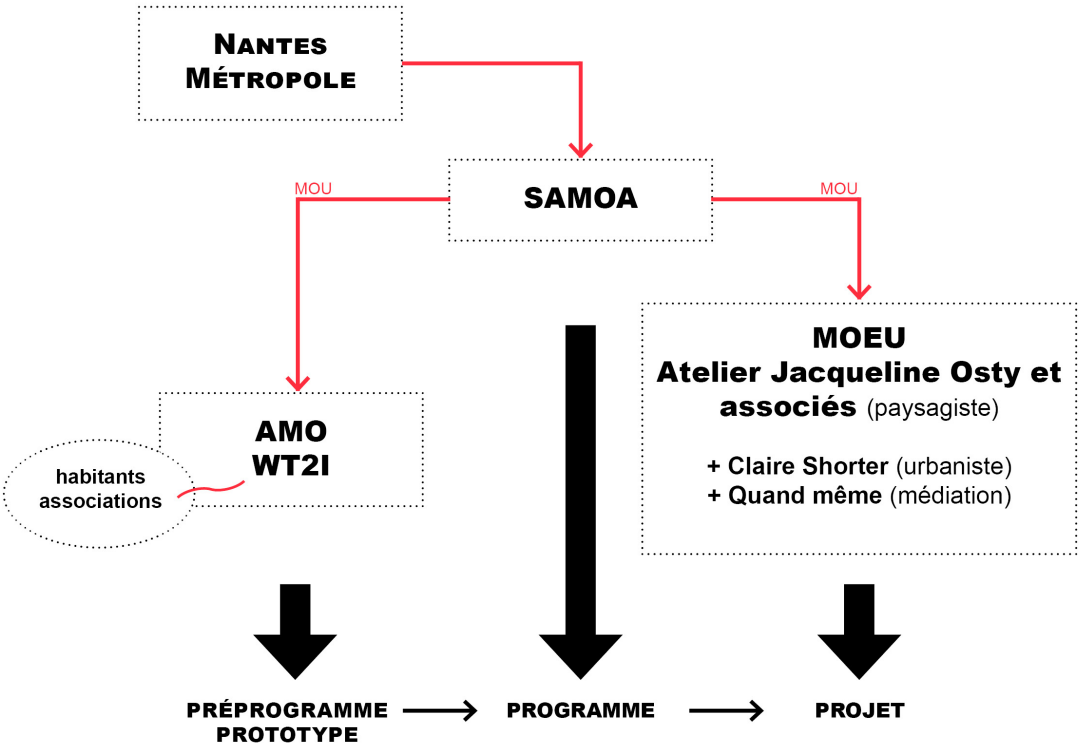
NANTES MÉTROPOLE
MOU
SAMOA
MOU
MOEU
Atelier Jacqueline Osty et associés (paysagiste)
+ Claire Shorter (urbaniste)
+ Quand même (médiation)
AMO
WT2I
habitants associations
PRÉPROGRAMME
PROTOTYPE
PROGRAMME
PROJET

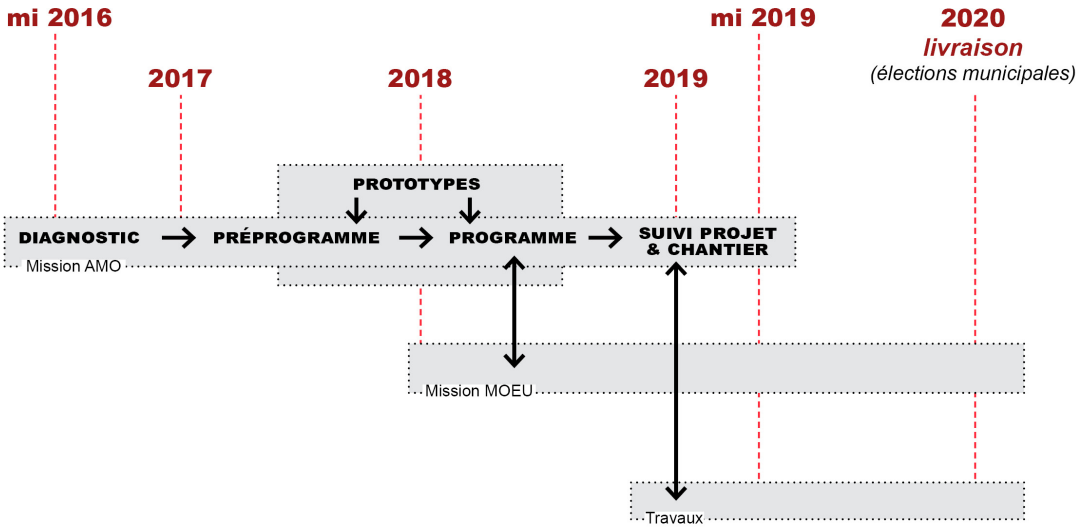
mi 2016
2017
2018
2019
mi 2019
2020
livraison
(élections municipales)
PROTOTYPES
DIAGNOSTIC
PRÉPROGRAMME
PROGRAMME
SUIVI PROJET & CHANTIER
Mission AMO
Mission MOEU
Travaux

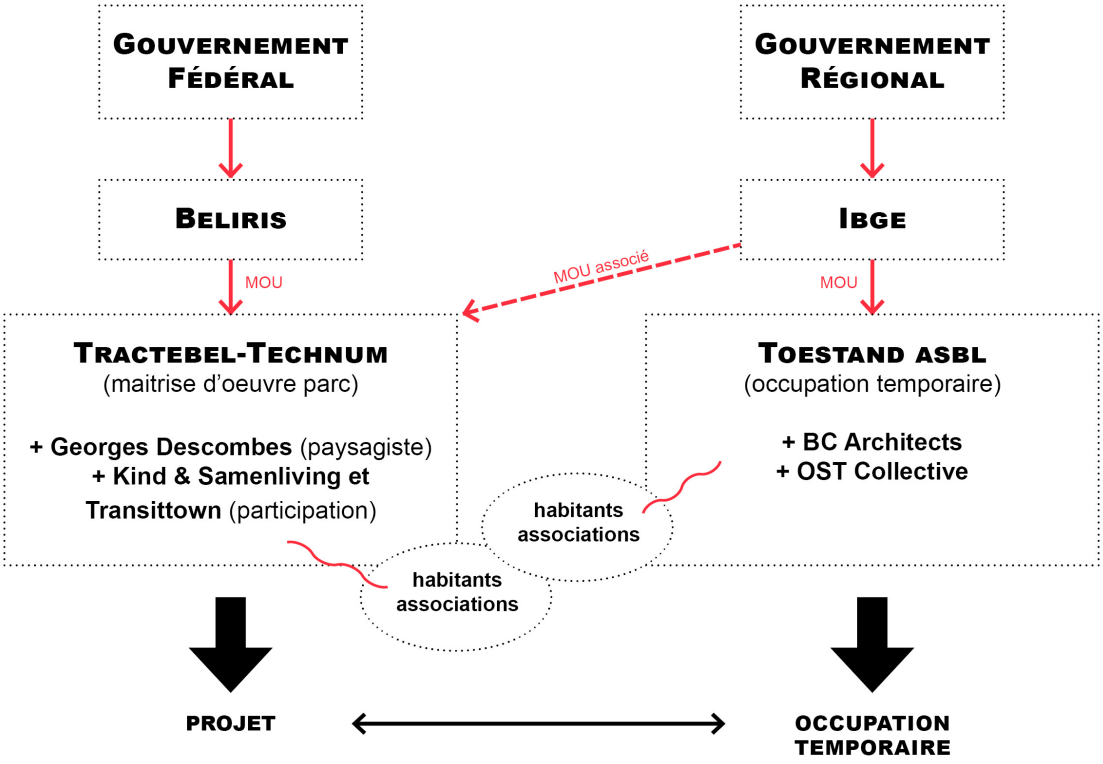
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
GOUVERNEMENT RÉGIONAL
BELIRIS
IBGE
MOU
MOU associé
MOU
TRACTEBEL-TECHNUM
(maitrise d'oeuvre parc)
+ Georges Descombes (paysagiste)
+ Kind & Samenliving et
Transittown (participation)
TOESTAND ASBL
(occupation temporaire)
+ BC Architects
+ OST Collective
habitants associations
habitants associations
PROJET
OCCUPATION TEMPORAIRE

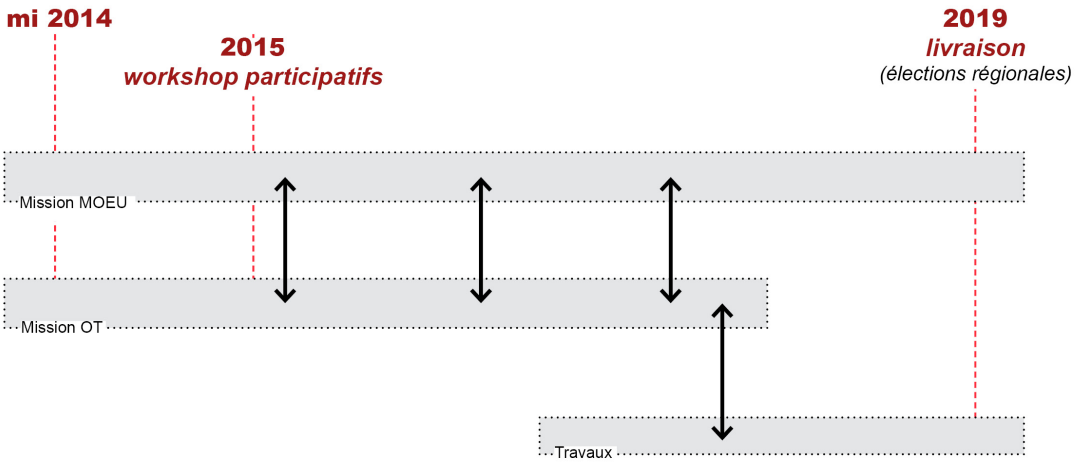
mi 2014
2015
workshop participatifs
2019
livraison
(élections régionales)
Mission MOEU
Mission OT
Travaux

1. Portraits des prestataires retenus

Le monde de la participation des habitants s'est considérablement structuré depuis les années 60-70 et en particulier au cours des deux dernières décennies ; de nombreux travaux, et notamment ceux de Magali Nonjon et Alice Mazeaud[1], ont décrit comment l'impératif délibératif en vigueur a donné naissance à la structuration d'un véritable « marché de la participation » de plus en plus externalisé, conjuguant dynamiques d'institutionnalisation, développement de la commande publique et professionnalisation des intervenants. Leurs travaux signalent notamment une évolution historique d'un milieu plutôt militant issu des luttes urbaines à un milieu de plus en plus professionnalisé ou expert dans lequel les acteurs interviennent majoritairement sous le mode de la consultance[2]. Elles signalent également une diversification des profils des professionnels, voyant s'ajouter aux profils traditionnels issus de la démocratie locale des profils venant du monde de l'architecture et de l'urbanisme, puis du design et de la communication, et enfin plus récemment du conseil, du management et du numérique. Aujourd'hui ces auteurs témoignent d'une situation paradoxale, c'est-à-dire à la fois de formes de standardisation des pratiques et des outils et d'une extrême hétérogénéité des profils et des compétences. Cet état de fait, et ces profils contrastés, seraient en réalité une réponse au « flou définitoire » des politiques participatives, « tant dans leur nature que dans leurs objectifs », souvent variables et parfois divergents entre lien social, codécision et recherche d'efficacité[3]. Selon Viviane Claude, cette hétérogénéité et ces hybridations sont typiques de mutations plus larges des milieux professionnels liés à la fabrique de la ville, et notamment d'un double mouvement contradictoire de fragmentation des groupes stabilisés (par exemple les architectes, les urbanistes) et d'agrégation des groupes émergents (par exemple les paysagistes, les collectifs d'architectes, les concepteurs lumières, …). Ces phénomènes d'agrégation notamment sont souvent liés à « des types d'activités qui sont nommées, sans qu'il y ait, derrières les dénominations, de figure professionnelle stabilisée », comme c'est le cas des professionnels de la participation, et entrainent donc des « des formes d'introduction, d'adhésion, d'insertion, pas nécessairement durables »[4]. Concernant cette évolution des modalités d'engagement dans le travail, Luc Boltanski et Ève Chiapello décrivent plus largement comment le mode projet transforme les logiques de carrière :

> « Les personnes ne feront plus carrière, mais passeront d'un projet à un autre, leur réussite sur un projet donné leur permettant d'accéder à d'autres projets plus intéressants. Chaque projet étant l'occasion de rencontres multiples offre la possibilité de se faire apprécier des autres et d'avoir ainsi des chances d'être appelé sur une autre affaire. Chaque projet étant par définition différent, nouveau, innovant, se présente comme une opportunité d'apprendre et d'enrichir ses compétences qui sont autant d'atouts pour trouver des engagements. »[5]

Si on ajoute à cela une diversification des formations, des compétences et des conditions d'exercices, l'analyse par groupe professionnel est donc remise en question, au profit d'une individualisation des pratiques professionnelles, d'« une tendance qui voit l'individu ès qualités s'imposer autant par ses compétences et sa trajectoire professionnelle que par son appartenance à un métier et à une organisation »[6]. Une autonomie accrue des individus implique donc de s'intéresser plutôt au rôle des dynamiques de professionnalisation, dans la perspective d'une sociologie interactionniste des professions, de s'intéresser aux parcours autant qu'aux statuts.

---

[1] Alice Mazeaud et Magali Nonjon, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018 ; A. Mazeaud et M. Nonjon, « De la cause au marché de la démocratie participative », art cit ; M. Nonjon, « De la « militance » à la « consultance » », art cit ; Magali Nonjon, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 2005, n° 70, p. 89-112 ; M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit.

[2] On reprend ici la défintion « au sens large » de la consultance que propose Magali Nonjon : « professionnels qui articulent leurs activités autour du conseil et de l'aide méthodologique pour animer, organiser ou évaluer des dispositifs censés favoriser la participation des citoyens aux décisions publiques » M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit. P91

[3] *Ibid.* P94

[4] V. Claude, « Histoire des "mondes" des professionnels de l'urbain : quelques effets structurants », art cit. P 64

[5] L. Boltanski et È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.* P155

[6] Véronique Biau et Guy Tapie, *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009. P 11

Certains individus ou collectifs jouent ainsi des rôles importants, quasi instituants, ouvrant par leur profil et leur pratiques la voie à de nouvelles définitions possibles[1].

Dans les deux terrains mobilisés, les équipes concernées sont a priori un peu décalées du monde des concepteurs ainsi que du milieu des professionnels de la participation. Leur décalage supposé fait même partie des raisons ayant motivé les commanditaires à les choisir pour ces missions : à des commandes qui se veulent inédites doivent correspondre des profils inédits ou au moins inhabituels, et cela s'inscrit aussi dans une tendance plus large que décrit Claude Viviane qui est que les missions sont aujourd'hui de plus en plus régies par « l'appel à compétences »[2]. Dans les deux cas la participation des habitants au projet urbain n'est pas le cœur de leurs pratiques, et ce sont des acteurs qui ne semblent que très indirectement avoir hérité de l'histoire, ancienne ou récente, de structuration et d'évolution du marché de la participation. Même s'ils sont inscrits dans des réseaux d'acteurs et dans un passif (plus ou moins long) d'expériences et de collaboration, ce sont des acteurs qui semblent réinventer le sujet, « partir de zéro », et définir leurs pratiques de manière souvent autoréférencée, à travers des phénomènes assez forts de personnalisation (qu'elle soit individuelle ou collective) qui donnent l'image d'une fusion entre pratiques et acteurs. Cependant, même si leurs pratiques ne s'inscrivent pas au départ dans cette histoire du marché professionnel de la participation, elles y prennent tout de même place et participent à faire évoluer les pratiques professionnelles comme les commandes publiques, que ce soit en créant un précédent, en faisant école et en donnant naissance à d'autres commandes similaires voire à une nouvelle catégorie de professionnels, ou que ce soit en multipliant les expériences et donc l'impact et la visibilité de leurs pratiques par leur propre mobilité de projets en projets.

Toestand : des néophytes entre activisme social, culturel et politique

Pour le projet de *l'Allée du Kaai*, l'IBGE recherchait un profil plutôt social et ayant une bonne connaissance du quartier. En amont de la publication du cahier des charges, l'IBGE avait eu des échanges avec toute une série d'acteurs locaux ayant des profils plus ou moins sociaux, artistiques, culturels, ou urbanistiques mais tous issus de la société civile bruxelloise et pour la plupart des partenaires déjà expérimentés par l'IBGE auparavant[3] ; si certains étaient pressentis comme de possibles futurs coordinateurs de la démarche, d'autres avaient plutôt été contactés en tant que possibles partenaires, usagers ou interlocuteurs du projet. De manière assez surprenante, à l'issue des candidatures, l'IBGE a choisi Toestand, alors même qu'ils ne figuraient pas dans ces partenaires pressentis et qu'ils étaient relativement peu connus sur la scène bruxelloise. L'équipe avait au départ été constituée par Muriel Claeys, qui était d'ailleurs mon premier contact d'entrée sur le terrain, une personne qui intervenait depuis une dizaine d'années à Bruxelles dans divers projets d'activation et de participation à travers une structure nommée Transittown, qui avait proposé à Toestand et d'autres associations de se regrouper pour répondre ensemble. Le dossier regroupait quatre associations : Toestand pour le volet occupation temporaire, Transittown pour le volet participation habitante, BC architects pour le volet construction et aménagement, et OST collective pour le volet médiation et animation artistique. Assez vite cependant la collaboration fonctionne assez mal ; quand j'arrive sur le terrain en juillet 2014 pour un workshop, Muriel Claeys est en train de quitter le projet, OST et BC, dont la présence dans le projet est liée à leur amitié envers Muriel Claeys qui les avait sollicités pour cette aventure, doutent de la pérennité de leur investissement dans l'équipe ; BC architects quitteront finalement le projet à la fin de la première année ; OST resteront jusqu'au bout malgré des conflits et dissensions, mais avec un rôle (et un budget) assez réduit. Au final l'équipe se composera donc d'une dizaine de personnes variant plus ou moins au fil

[1] V. Claude, « Histoire des "mondes" des professionnels de l'urbain : quelques effets structurants », art cit. P 64
[2] *Ibid.* P 64-65
[3] Il s'agissait de : Jes, Yota, Bral, Sk8teboarders, Magasin 4, Art2work, Buurthuis Bonnevie, Comité de quartier Maritime, ASBL Matissa, Kijani, Palteforme Kanal

du projet et sera complétée par des recrutements spécifiques pour le projet de *l'Allée du Kaai* pour des missions d'accueil, d'animation ou d'accompagnement des jeunes ; ce à quoi s'ajoutent les dits « partenaires », associations, collectifs informels ou individus, investissant les lieux et proposant des activités, ainsi que de nombreux bénévoles de Toestand investis en permanence dans le lieu. Bien qu'on soit donc face à une présence largement collective, et donc de fait diverse et hétérogène, la direction et le ton du projet et du lieu ont quand même largement été insufflés par l'ASBL responsable, Toestand, et ses membres.

> « *Toestand, comme idéologie c'est la zone d'action spontanée où tout le monde fait un peu ce qu'ils veulent, où tout le monde puisse venir, où tout le monde peut exprimer son "état"… c'est justement ça le nom de l'ASBL aussi, "toestand" ça veut dire état, état d'esprit, c'est difficile à traduire, c'est état d'esprit mais aussi état physique, état présent et état des lieux, par exemple d'un bâtiment ou... et donc, tout le monde peut venir exprimer son "toestand" dans ces projets.* » [un membre de Toestand, entretien, 03/12/2014]

L'ASBL Toestand[1] est née d'un groupe d'amis, majoritairement de jeunes hommes, tous ou presque bruxellois néerlandophones, s'étant côtoyés au sein du lycée néerlandophone *Maria Boodschap* situé près de la place Sainte-Catherine dans le centre de Bruxelles. La cohérence du groupe tient au départ dans cet ancrage assez fort, d'une part à l'identité bruxelloise et d'autre part à la langue néerlandophone. Les membres de l'ASBL se rejoignent par ailleurs dans une culture partagée du bénévolat et de l'autogestion, qui s'illustrent notamment dans leur manière de penser les projets de maisons de jeunes ou de centres sociaux, dans un activisme culturel et artistique plutôt underground et dans un activisme politique qu'on peut qualifier rapidement comme étant de gauche, radical et anticapitaliste, dont la lutte pour les droits des sans-papiers, les mouvements pour le climat ou les actions contre la marchandisation de l'espace public sont des éléments récurrents. À travers une ASBL nommée 54Kolaktiv[2], leurs premières actions consistaient à organiser des *free party*, des concerts ou des évènements artistiques temporaires ; leur intérêt pour les bâtiments vides venait donc de là, mais la volonté plus large de mettre en lumière ces espaces inexploités dans la ville et les rendre accessibles aux personnes (habitants, artistes ou fêteurs) a aussi été vite importante *:* « *Notre objectif c'est ouvrir l'espace fermé, redonner les espaces fermés au quartier, aux gens* ». Les membres de Toestand ne viennent donc ni du milieu de l'aménagement ou de la fabrique urbaine, ni du milieu créatif, ni du milieu de la participation, mais plutôt du milieu de l'activisme socio-culturel. La création d'une deuxième ASBL, Toestand, correspond à l'envie de mettre en place des actions plus durables et de tenter de développer une pratique à partir de ces prémices[3]. Ce qui est intéressant c'est que peu de temps avant la publication du cahier des charges de l'IBGE pour l'occupation temporaire du Quai des matériaux, les membres de Toestand avaient passé beaucoup de temps à travailler sur le projet de l'ASBL, à le définir plus précisément et à en faire naître des pistes d'actions et des propositions, dont faisait partie le développement d'occupations temporaires de bâtiments pour les jeunes à Bruxelles. Reprenant ce dossier pour leur candidature[4], ils y font le constat que « l'espace libre pour les jeunes est sous pression » et que « les jeunes n'ont plus d'espace pour vivre leur vie de jeunes ». Suivant l'équation « espace inoccupé = liberté = place pour les jeunes qui ne trouvent pas de place », ils y développent l'idée que l'occupation des bâtiments vides est un contexte potentiel pour les pratiques artistiques et culturelles au sens large, mais surtout pour le travail avec la jeunesse : « un enfant peut peindre sur les murs » [5]. Ils y formalisent cela à travers le concept de ZAS, zone d'action spontanée ou *spontane actie zone*, qu'ils définissent ainsi : « Des espaces libres dans lesquels on peut développer des projets sans planification concrète. La spontanéité est l'élément constituant. Les résultats peuvent être divers. » [6] Leurs propositions sont

[1] Voir à ce propos les planches d'images 22, 23 et 24 à la fin de ce chapitre.
[2] La place Sainte-Catherine étant souvent nommée par certains habitués comme la place Saint'Cat, parfois déformé en « cinq' quat' » et donc transcrit comme « 54 » à l'écrit.
[3] Une première expérience d'occupation temporaire de quelques mois aura lieu dans une école abandonnée à Vilvoorde durant l'été 2013.
[4] Toestand asbl, « Bijzonder Bestek N° QMA 2013/1 », 27 novembre 2013.
[5] *Ibid.*
[6] *Ibid.*

ancrées dans un héritage du « travail de jeunesse » (scouts, bénévolats, maisons de jeunes, centres sociaux, etc), mais avec une volonté d'adaptation au contexte urbain, en prônant une « approche dynamique entre les jeunes et leur ville »[1]. Dans le même temps ils cherchent une alternative aux méthodes et aux cadres traditionnels[2] et des manières de toucher les jeunes qui restent à l'écart des dispositifs traditionnels, notamment dans certains quartiers : « le partenaire principal c'est le quartier »[3]. La commande de l'IBGE s'est avérée être une occasion rêvée pour l'ASBL au sens où elle venait au bon moment, où elle correspondait à peu près à ce qu'ils voulaient faire en termes de contenus (activation socio-culturelle) et en termes de publics (les jeunes), et où elle concernait le type de quartier où ils avaient envie de travailler (puisqu'une de leurs pistes d'actions concernait déjà un bâtiment abandonné à Molenbeek). Le projet de *l'Allée du Kaai* a joué un rôle fondamental dans leur parcours, puisqu'au départ tous sont assez jeunes et peu expérimentés (la plupart ont autour des 25 ans quand le projet démarre), et a réorienté leur action en lui donnant un sens à la fois plus social et plus urbanistique.

Définition de la mission de l'ASBL Toestand dans le cadre du projet de *l'Allée du Kaai*[4] :

« Fédérer l'ensemble des acteurs et associations qui occuperont et développeront des projets tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments ;
Préparer et gérer les conventions d'occupation ;
Développer et concevoir des éléments, des structures en collaboration avec les habitants, riverains ou structures locales et qui pourront être installées à l'extérieur et/ou à l'intérieur des bâtiments ;
Faire preuve de neutralité et dans un état d'esprit de soutien et de co-production avec les intéressés ;
Coordonner les actions et les activités et ce de manière progressive ;
Analyser l'opportunité de permettre au lieu de contribuer à la dynamique de la scène artistique bruxelloise ;
Envisager des initiatives ponctuelles afin de mettre en avant le jeu, le loisir, la culture, etc. ;
Développer une réflexion en synergie avec des acteurs clés sur la place de l'eau, le canal et du jeu dans la ville ;
Développer une réflexion sur la place du Quai des Matériaux dans l'évolution urbanistique de Bruxelles ;
Développer en collaboration avec les habitants et d'autres opérateurs la ludicité et éventuellement la construction d'éléments ou de structures ludiques et récréatives qui pourraient servir de pôle d'attraction afin de renforcer la dynamique sociale et l'appropriation des lieux. »

Au départ, le projet de *l'Allée du Kaai* est géré en duo, Felix Aerts a une formation en graphisme puis en travail social et animation, tandis que Niels Coppens a une formation artistique et design. Le duo devient rapidement un trio, complété au bout de quelques mois par Pepijn Kennis, qui a une formation en études urbaines. Il y a une certaine répartition des rôles entre eux[5]. Tous les trois, ainsi que les autres personnes recrutées pour l'accueil ou l'animation, seront payés, à mi-temps ou à temps plein selon les cas, grâce au budget de *l'Allée du Kaai* et aux

[1] *Ibid.*
[2] Ils reçoivent d'ailleurs pour cela des financements de la VGC, la communauté flamande.
[3] Toestand asbl, « Bijzonder Bestek N° QMA 2013/1 », art cit.
[4] Bruxelles Environnement / Leefmilieu Brussel, « Allée du Kaai - Quai des Matériaux, Incubateur d'occupation temporaire », art cit.
[5] Niels gère plutôt les projets artistiques, concepts, évènements, et se détournera d'ailleurs à un moment de *l'Allée du Kaai* et plus largement du travail avec les administrations pour se concentrer sur des projets de résidences artistiques ou d'évènements ; c'est une personnalité tempétueuse, habitée et lunatique qui est à l'origine de nombreuses idées et convictions portées par l'ASBL mais avec qui les conflits sont fréquents. Felix est intéressé par le lieu, le bâtiment, ce qui s'y fait, le travail de terrain avec les gens du quartier et les jeunes, et pas tant par les discussions avec l'administration ; c'est quelqu'un de très discret mais aussi très apprécié, facile et généreux. Pepijn viendra prendre en charge la gestion de projet, les échanges avec l'administration, la structuration de l'association, l'activation des réseaux, la communication du projet et toute la dimension de stratégie professionnelle, urbaine et politique du projet ; c'est quelqu'un de très mesuré, aimable et efficace, dont l'action et l'engagement professionnel et politique débordera *l'Allée du Kaai* et l'action de l'ASBL.

subsides obtenus par Toestand par ailleurs. Deux d'entre eux sont issus de *backgrounds* familiaux riches en capitaux sociaux et culturels et en réseaux et soutiens mobilisables, facilement à l'aise au contact des journalistes, des administrations et des politiques, et dans le même temps assez radicaux et anarchistes. Le CA de l'ASBL est composé d'amis, de personnes considérées comme pouvant être garantes du respect de l'état d'esprit de départ (du « *toestand* » de l'ASBL, en quelque sorte). L'ASBL s'étoffera considérablement dans le temps de l'enquête au fil des projets, tant du côté des salariés que du CA ou des bénévoles. Si l'ASBL se professionnalisera considérablement dans le contexte bruxellois au fil de l'institutionnalisation de la question de l'occupation temporaire[1], leur fonctionnement continuera à reposer en grande partie sur la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles et sur une identité et une appartenance collective qui dépasse le niveau professionnel. Le projet de *l'Allée du Kaai* sera donc l'occasion et le point de départ de l'hybridation entre une pratique autonome et une situation de prestation et de collaboration avec les administrations, entre une mission propre et des missions confiées par les pouvoirs publics.

Sans rentrer dans les détails qui seront déployés plus tard dans l'analyse, mentionnons rapidement les grandes lignes de leur action. On peut d'ores et déjà évoquer le fait qu'elle a mis en mode mineur le volet urbanistique de la commande pour se concentrer sur l'ouverture et la vie d'un lieu dont les objectifs principaux était l'autogestion, et donc la cogestion entre les différents occupants, l'ouverture et le maintien d'une marge de liberté et d'expérimentation, et la diversité, puisqu'un accent particulier étant mis sur le croisement des différentes populations. A cette fin, le projet s'est déployé dans quatre dimensions principales. Premièrement à travers l'occupation des lieux par des associations ou acteurs, prioritairement du quartier mais aussi de Bruxelles, pour des activités hebdomadaires ouvertes à tous ; ces acteurs sont censés être relativement autonomes dans la programmation et l'organisation de leurs activités et la gestion des espaces qu'ils investissent. Deuxièmement à travers la volonté d'ouvrir le lieu de manière plus indéfinie et plus permanente, notamment aux jeunes du quartier, à travers le projet d'une maison de jeunes dans l'idéal autogérée ; cette idée s'est incarnée par l'aménagement d'un des bâtiments comme lieu d'accueil et de jeu, ouvert plusieurs fois par semaine pour des permanences[2]. Troisièmement à travers l'accueil d'évènements, d'ateliers ou de programmes divers, contribuant souvent à marquer la dimension politisée du lieu et concourant à l'inscrire parmi les réseaux festifs et militants bruxellois. Quatrièmement à travers l'organisation, directement par Toestand, d'évènements réunissant régulièrement l'ensemble des activités et des occupants, dont le but était d'ouvrir le lieu à un public plus large, de faire connaitre le projet, mais aussi et surtout de croiser, à travers un temps commun et une organisation collective, les différentes populations fréquentant d'ordinaire le lieu de manière plus ou moins parallèle ; ces moments nommés « Journées *Allée du Kaai* Dag » combinant une dimension festive largement populaire (concerts, repas, jeux, vide-grenier, etc) et une dimension de porte-ouvertes permettant à l'ensemble des occupants du lieu de proposer ou montrer leurs activités au public.

En parallèle de l'occupation temporaire, une trajectoire participative a été mise en place par une équipe[3] intégrée au bureau de maitrise d'œuvre du futur parc. Celle-ci a donné lieu à une série de workshops, organisés pour partie à *l'Allée du Kaai*, pour partie ailleurs dans le quartier. Cependant, ce n'est pas sur cette trajectoire participative, qui a d'ailleurs eu au final peu d'ampleur, que l'enquête et l'analyse portent, mais bien sur les formes de participation en action que constitue l'occupation temporaire durant plusieurs années et sur la manière dont celle-ci interagit avec le processus de conception du futur aménagement.

[1] Dimension qu'on aborde dans la troisième partie de ce travail.
[2] Si le rythme d'ouverture a pu varier selon les saisons et les années, le lieu était le plus souvent ouvert du mercredi au samedi, les permanences spécialement dédiées à l'accueil des jeunes étant les après-midi et début de soirée.
[3] Kind & Samenleving et Transittown

What Time Is I.T. : un professionnel entre anthropologie, prototypage et communication

Dans le cas nantais et concernant *l'action Faubourg*, qui deviendra *Ilotopia*, l'enquête a permis de partager avec les acteurs les nombreux débats concernant le montage des projets, abordés plus haut, et concernant les profils à trouver et mobiliser pour atteindre les ambitions du projet. Ces moments de réflexivité et d'analyse partagée sur les compétences nécessaires se sont déployés en amont autour de la construction du programme, au moment de la rédaction du CCTP[1], ainsi que durant toute la phase de traitement des candidatures et d'audition des candidats. Comme on l'a évoqué plus haut, le choix avait été fait de dissocier cette mission de la mission de maitrise d'œuvre. Par conséquent les compétences en conception et aménagement n'étaient pas favorisées, bien qu'un minimum nécessaires pour être capable de faire le lien avec le projet. L'enjeu était plutôt de trouver une équipe capable d'aller chercher les dits « habitants » et de travailler avec eux, mais aussi d'être garante du processus participatif et de faire face à la fois aux élus, aux services de la collectivité et à une équipe de maitrise d'œuvre. Même si des compétences parfois désignées comme « *sociologiques* », « *sociales* » ou « *politiques* » étaient souvent mises en avant dans les discussions, le CCTP était cependant formulé de manière à laisser la porte ouverte à une large palette d'équipes et de propositions ; le fait d'organiser la consultation sous la forme d'un dialogue compétitif[2] visait aussi à permettre la réadaptation de la commande au fil des échanges avec les candidats et leurs propositions.

> Extrait du cahier des charges[3] :
>
> « Les principaux enjeux du travail de l'AMO citoyen, identifiés à ce jour, sont les suivants :
> Assurer les retombées du travail des habitants sur le projet d'espace public.
>
> Établir des **règles transparentes** sur le pouvoir décisionnel et définir les méthodologies de prise de décision
>
> Mobiliser et **faire participer un maximum d'usagers du quartier**, en portant une attention particulière au recueil de l'avis des « sans voix » : favoriser par exemple le travail de terrain pour récolter la parole des usagers, le porte à porte, l'adaptation des horaires aux différents publics cibles, la multiplication des formats de participation, des rencontres informelles, etc.
>
> **Faciliter les échanges** entre usagers, MOA, élus, experts, services techniques, MOE, etc.
>
> **Favoriser l'émergence de communautés habitantes**, qui se mobiliseraient de manière continue autour de certains aménagements ou thématiques. Une régularité des moments de co-production semble souhaitable pour permettre aux habitants de se retrouver régulièrement et de favoriser la création du lien social sur le quartier. Cet accompagnement autour d'un projet particulier pourrait aboutir sur l'autonomisation de projets habitants et leur prise en charge de la gestion des espaces.
>
> **Travailler en profondeur les envies et les besoins des usagers pour leur quartier.**
>
> **Réajuster *in itinere* les méthodologies** et le projet en fonction des premières expériences sur site. »

[1] Cahier des clauses techniques et particulières : SAMOA, « CCTP - Ile de Nantes : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition participative du projet de transformation du Faubourg », art cit.
[2] Le dialogue compétitif est une procédure de passation de marchés publics dans le droit français qui permet de dialoguer avec plusieurs candidats à propos de leurs propositions.
[3] SAMOA, « CCTP - Ile de Nantes : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition participative du projet de transformation du Faubourg », art cit. Le gras fait partie du document original

> « Le maître d'ouvrage attend du prestataire qu'il propose des dispositifs variés et efficaces, éprouvés ou innovants, qu'il regroupera de façon cohérente pour construire une stratégie globale, qui permettra d'impliquer les usagers sur le long terme. [...] Doté de compétences en animation, il veillera à accompagner le temps des études, puis du chantier par un dispositif de suivi de la participation habitante. Il assurera le lien entre le maitre d'œuvre, le maitre d'ouvrage et les habitants. Ainsi, il sera le garant de la continuité de la participation et du constructivisme des échanges. Les allers-retours devront permettre une évolution du projet et assurer la bonne compréhension des enjeux et contraintes du projet d'aménagement par les habitants. »

Au moment des candidatures, un premier constat collectif a été qu'au flou du CCTP sur les profils attendus venait effectivement répondre une très grande hétérogénéité des équipes candidates. Les treize équipes concurrentes de la première phase[1] allaient en effet d'agences de communication à des collectifs de concepteurs-constructeurs et/ou artistiques, de professionnels de la participation classiques à des bureaux d'études de programmation urbaines, en passant par des profils plus issus des sciences sociales. Comme le dit un membre de l'équipe de la SAMOA : « *là-dedans il faut réussir à faire son shopping* ». Les quatre équipes retenues pour la deuxième phase et donc pour une audition et un dialogue avec l'aménageur étaient également quatre profils assez différents[2]. Plusieurs observations peuvent être faites sur cette première étape de tri et ses raisons : la mise de côté, assez logique au vu de la volonté d'expérimenter des profils inédits, des profils de professionnels de la participation habituels[3] ; la mise de côté des profils trop marqués urbanisme, aménagement ou programmation, en raison d'un risque de redondance avec le recrutement prévu ultérieurement d'un maitre d'œuvre ; enfin le fait que l'aménageur a eu tendance à rejeter les profils trop locaux, marquant ainsi cette volonté d'avoir du neuf et un prestataire *a priori* extérieur à l'écosystème nantais.

Suite à l'audition des quatre équipes retenues, Approches et Capacités seront mis de côtés, les premiers en raison d'un profil concepteur alternatif trop orienté sur l'aménagement temporaire, les deuxièmes en raison d'un profil peut-être trop franchement social et/ou politique[4]. Au terme d'une phase d'hésitation entre l'équipe d'Aetc+Cuesta et de Wt2i, c'est cette dernière équipe qui sera finalement retenue. Ce choix recouvre plusieurs choses et mérite aussi d'être analysé rapidement, ces analyses contribuant à éclairer la suite de l'enquête. Ce choix a été nourri par l'attrait de l'inédit considéré comme plus « *excitant* » qu'une équipe et une proposition « *rassurantes* », et par le rejet paradoxal d'une méthodologie ficelée vue comme trop précise, trop déterminée, au profit d'une proposition plus brouillonne mais aussi jugée potentiellement plus ouverte et donc plus propice à se faire surprendre. Dans une volonté qu'on a pu décrire précédemment de dénormer la participation, de faire différemment et d'expérimenter, à la nouveauté de la commande devait répondre la nouveauté des profils et des propositions. Ce choix a également reposé sur la mise en avant, concernant Wt2i, de compétences en sciences sociales appliquées, sur lesquelles on aura l'occasion de revenir. Il a par ailleurs été estimé que, si Aetc+Cuesta avaient semblent-ils très bien compris la commande et promettaient d'être des interlocuteurs passionnants pour les réflexions de l'aménageur, Wt2i semblait plus à même de « *produire* », d'être dans « *l'action* ». Plus largement, malgré l'ouverture de la commande et la diversité des profils, les propositions en elles-mêmes ont été jugées assez homogènes *(« Ils ont des profils clivés mais ils font tous la même chose ! Ils sont enfermés dans l'air du temps.* », dira ainsi le consultant lors d'une réunion d'analyses des offres). Le profil de Wt2i semblait avoir le mérite de sortir du lot :

[1] Il s'agissait de : Wt2i, REP, Aetc+Cuesta, Approches, Atelier Georges+ANPU, Atelier Préau, Capacités, Collectif FIL, Repérage urbain, Scopic, Trait clair, Ville ouverte et Wigwam.
[2] Il s'agissait de : Wt2i, Aetc+Cuesta, Approches et Capacités.
[3] Même si les raisons de cela ont pu être parfois confuses, comme quand le DGA de la SAMOA dit à propos des équipes « classiques » : « *On a déjà un suivi académique, donc là il nous faut des gens plus pragmatiques !* », alors que mes compétences de doctorante n'ont pour le coup pas grand-chose à voir avec celles de telles équipes.
[4] En témoignent les nombreuses remarques des membres de la SAMOA sur l'« *attitude* » du candidat, jugée « *hostile* », « *agressive* » ou « *grande gueule* », celui-ci ayant été considéré comme allant trop dans la remise en cause de la commande et également jugé peu adapté pour « travailler avec les élus », le DGA avouant par ailleurs avoir « *un peu peur des profils style ANRU* » qui lui donnaient une « *sensation de retour aux Ateliers populaires d'urbanisme* ».

« *On s'est dit, on va faire un dialogue compétitif, on en ressentait le besoin par rapport aux inputs qu'on avait de différentes expériences un peu partout, de se dire, ça nous permettra aussi de faire une espèce de, ce qui est quand même un luxe dans nos métiers, une espèce de, d'état de l'art, et, si tu t'en souviens, on avait quand même des groupements très contrastés* [...]. *Bon voilà, on en a vraiment profité et c'était fort passionnant. Moi j'en avais retenu que finalement c'était très effervescent mais que les méthodes restaient encore assez classiques, qu'on n'était pas encore dans le renouvellement des méthodes à un niveau aussi élevé qu'on l'imaginait…qu'on l'imaginait au départ. Donc c'est un peu pour ça que l'approche de Stéphane Juguet nous a séduit puisqu'il alliait une approche assez ludique à une solide, en tous cas au niveau de la compétition, une solide vision ethnologique qui est un regard un peu décalé par rapport à des visions plus classiques. Et puis aussi, si tu t'en souviens, je pense qu'un des marqueurs et une des différences, c'était la mise en résidence* [...] *On avait un peu peur de l'effet "il se passe beaucoup de choses quand les collectifs sont là", type le collectif ETC qui arrivent en Task Force pendant trois mois, six mois et puis après… On s'était posé ces questions-là, et la mise en résidence paraissait une solution… même si c'était… même si ça s'est fait de manière un peu… même si avec ça lui il faisait un peu d'une pierre deux coups mais bon, ça nous intéressait nous aussi donc…* » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

Comme l'exprime cet extrait d'entretien, ce choix a aussi été confirmé par la prise en compte de raisons externes à la proposition proprement dite, comme a pu le confirmer le DGA lorsque je le fis remarquer au cours de la réunion d'analyse des offres finales : « *Je rejoins Margaux sur l'observation que ce qui nous fait pencher pour Wt2i ce sont des critères un peu externes et informels, plus subjectifs* ». Ces critères « *externes* », « *informels* » et « *subjectifs* » étaient les suivants : le fait que, parmi les dispositifs déjà mis en œuvre et les prestataires déjà mobilisés précédemment ou au même moment par la SAMOA et la collectivité sur le territoire nantais (une des hantises récurrentes de l'aménageur étant la redondance entre les projets), Wt2i était un profil nouveau, différent, complémentaire ; le fait que l'aménageur ait une préférence pour un interlocuteur unique et personnalisé plutôt que pour une équipe nombreuse et pluridisciplinaire impliquant un fonctionnement collectif et des interlocuteurs multiples ; et enfin le fait que le prestataire propose, dans le cas où il serait retenu pour cette mission, de venir s'installer à Nantes, alors même que l'aménageur avait déjà, par ailleurs, envie que ce prestataire vienne à Nantes, comme me l'explique le prestataire lui-même un jour où je visite le lieu qu'il est sur le point de quitter à Saint-Nazaire en juin 2016 : « *depuis que Jean-Luc* [DG de la SAMOA] *était venu aux Abeilles* [son lieu précédent à Saint Nazaire] *il avait dit "Faudrait quand même qu'on te trouve un lieu à Nantes !" La* SAMOA *et l'Île de Nantes ils ont des designers, des créatifs, mais ils ont pas de sciences humaines. Moi je suis plus sciences humaines, même si je bricole mon ancrage, c'est quand même les sciences humaines* ». Si les deux premiers critères sont fonctionnels, le troisième ne l'est pas vraiment. De plus, il a donné une légitimité paradoxale au prestataire et a joué un rôle ambigu tout au long de la démarche, le prestataire comme la direction de l'aménageur semblant parfois considérer cette mission Faubourg comme un prétexte à l'installation de Wt2i à Nantes ayant une fonction d'amorçage à la fois de sa stratégie professionnelle de conquêtes de marchés locaux et de la construction d'une relation de collaboration plus large avec l'aménageur. C'est donc tout autant voire plus le prestataire qui a été choisi que sa proposition et son adéquation à la commande[1]. De fait, alors que tout le monde s'accorde à dire que « *par nature c'est peut-être le plus éloigné de la mission* », c'est bien lui qui sera retenu. L'idée était aussi que le profil du « *mec que t'as du mal à encadrer dans un cahier des charges* » du type « *savant fou difficile à gérer* » pouvait être synonyme de davantage d'expérimentation, comme le dira encore une fois le DGA : « *Avec lui on prend un risque, mais un risque qui peut devenir un avantage.* » Ce risque se matérialisait principalement dans le fait que tout le monde était à peu près d'accord que sa proposition était paradoxale, que, comme le dit la chargée de projet, « *à première lecture c'est que de la com'* », mais qu'en même temps c'est quand même un « *vrai*

[1] Comme l'analyse une personne du service du Dialogue Citoyen pour qui la sélection de Wt2i correspond à la volonté d'expérimenter des profils *arty-design* peu présents sur le territoire nantais, ou, comme un des candidats concurrents, par ailleurs un « local » nantais, me dira que de son point de vue « *En fait la SAMOA, elle savait avec qui elle avait envie, comme souvent, avec qui elle avait envie de travailler. Elle voulait en fait tester le truc un peu sexy de l'anthropologue, chercheur, machin,* [...] *Donc, en fait, ils se sont payés Stéphane, c'est hyper cool pour Stéphane que j'aime bien mais bon voilà.* »

anthropologue » et qu'il y avait une « *vraie réflexion* » derrière « *des outils qui peuvent paraitre clinquants* ». Cohabitaient donc dans ces réactions deux phénomènes qui peuvent sembler paradoxaux dans leur manifestation mais ont en réalité la même origine : d'une part l'attrait de l'atypique, du différent, de l'informel, inscrit dans un désir de renouveau empreint de lassitude pour les formes existantes de participation ; d'autre part la volonté de s'appuyer sur des compétences attestées en sciences sociales et la figure du chercheur sérieux, tendance que Magali Nonjon analyse comme typique d'une sorte de décrédibilisation de la participation ordinaire[1]. La proposition de Wt2i, annonçant conjuguer « rigueur scientifique et sensibilités artistiques »[2], correspondait bien à cette double attente. L'équipe a donc obtenu la mission et s'est installée à Nantes dans un ancien garage loué à la SAMOA, rapidement trouvé pour l'occasion.

Extrait du site internet Wt2i.com :

> « La société What Time Is I.T. est une agence qui se définie comme une manufacture d'imaginaires. Elle fonctionne à la fois comme un studio créatif (think thank) et un atelier (do tank) dont les activités se structurent autour de trois domaines :
>
> - La mise en récit des territoires / Prospective : Un récit qui peut se raconter fait sens (et réciproquement !). Le récit ordonne la complexité et donne du réalisme aux visions prospectives. Le récit relève de la transaction. Il favorise donc les échanges et la coproduction.
>
> - La mise en débat des visions / Concertation : « Le comptoir d'un café est le parlement du peuple » (Honoré De Balzac). Pour que la démocratie participative ne reste pas qu'un slogan, What Time Is I.T. imagine et construit de nouveaux outils de médiation.
>
> - La mise en scène des solutions / Prototypage : Et si nous prenions nos rêves pour des réalités ! Si les paroles des habitants ne s'incarnent pas dans la matière, elles deviennent des « paroles en l'air ». Le prototypage et la scénographie donne corps aux idées.
>
> Afin que les idées ne restent pas des « paroles en l'air », l'agence concilie le « dire » et le « faire » en mêlant concertation « hors-les-murs » et prototypage in situ. Cette alliance est devenue LA marque de fabrique de l'agence : la Concert'action. »

L'agence Wt2i se décrit ainsi et revendique également une expertise en : « fabrique urbaine et transition ; économie et mutation du travail ; innovation, créativité et usages ; attractivité et nouvelles ruralités ; expérimentations et *city lab* ; mobilité et orchestration des flux ; ingénierie culturelle et évènementielle ; ville en mouvement et tiers lieux ». Il faut commencer par signaler que l'agence Wt2i c'est essentiellement une personne, Stéphane Juguet, qui est à la fois à l'origine du projet de l'agence, aux manettes décisionnelles, et le personnage et l'interlocuteur principal si ce n'est unique de l'agence, que ce soit sur le terrain ou dans les arènes institutionnelles ou médiatiques, entrainant une personnalisation très forte de la mission qui sera perceptible tout au long de ce texte[3]. Dans le cadre d'*Ilotopia*, il avait candidaté associé à d'autres agences dont le rôle a été mineur[4]. Par ailleurs, il agrège autour de lui de manière *ad hoc* des personnes aux compétences variées, mais qui font surtout office de petites mains, même si au fil du temps certaines ont fini par avoir un rôle plus conséquent.

[1] M. Nonjon, « De la « militance » à la « consultance » », art cit.
[2] Wt2i.com
[3] Malgré cette personnalisation très importante, on tente de s'en détacher au maximum dans l'écriture. Si « Stéphane » apparaitra parfois, notamment dans les verbatims, celui-ci sera le plus souvent désigné par Wt2i ou « le prestataire ».
[4] Il s'agissait de l'agence Grr (design et créativité), de l'agence MMAP (communication et concertation) et de l'agence AP5 (architecte urbaniste). AP5 est intervenue ponctuellement dans le projet mais Grr et MMAP n'y ont finalement pas pris part.

L'équipe, qui compte environ cinq-six personnes, n'était pas existante en amont du projet, a connu un *turn-over* important au démarrage du projet et a mis du temps à se stabiliser[1].
Anthropologue de formation, diplômé de l'école doctorale de l'Université de Technologie de Compiègne, le prestataire a travaillé à la fois dans le public et dans le privé[2], principalement autour de thématiques liées à la technologie et à la mobilité, avant de monter son agence en 2004. Il se définit comme « anthropologue-prospectiviste » et revendique l'étiquette de chercheur [3] autant qu'une pratique orientée vers le faire, la fabrication concrète, et les outils numériques. Il revendique de chercher « comment éditorialiser la ville » et de vouloir « rendre compte du sensible dans les pratiques anthropologiques ». Son expérience professionnelle concerne peu la participation habitante liée à des enjeux d'aménagement d'espace public de proximité, elle se déploie plutôt autour de commandes liées à la prospective ou au débat public, souvent autour de projets de territoire ou d'infrastructures[4]. Entre son expérience de chercheur et de directeur d'agence, il a fait un détour par le monde de la musique[5], qui lui a donné une familiarité avec le milieu du spectacle et plus largement les milieux artistiques. Tout cela en fait un profil difficile à cerner : quand pour certains il représente « *les sciences sociales* », pour d'autres il a un profil « *carrément com'* » ; quand pour certains il est emblématique de méthodes « *arty-design* », pour d'autres il s'agit d'un « *presta conceptuel* »[6].

Sa candidature proposait une méthode articulée autour de la métaphore du voyage de manière assez efficace (et qui a en tout cas parlé à l'aménageur)[7]. Il décrivait comment il comptait s'adresser aux divers publics : intéresser (les acteurs relais, les têtes de réseaux), faire valider (politique, élus), enrôler (les passeurs, les militants associatifs), sélectionner et impliquer (les habitants), diffuser (le public élargi). Sa méthodologie s'appuyait par ailleurs sur des néologismes qu'il mobilise de manière récurrente de projets en projets comme « concert'action » ou « spect'acteur », ainsi que sur une série d'outils et de dispositifs existants. Elle se basait enfin très fortement sur la notion de prototypage pour faire la charnière entre participation habitante et projet d'aménagement, selon l'enchainement théorique suivant : « communautés => imaginaires => identités => prototypages => aménagements ». Enfin, sa proposition comportait déjà la mise en avant de la nécessité d'avoir un lieu, un local, ainsi que sur l'idée que cette mission pouvait être le point de départ pour de plus grandes choses, présentant

[1] Au début Stéphane Juguet était en binôme avec Grégoire Courdé, un conseiller en communication avec qui il avait élaboré la candidature, mais celui-ci a quitté le projet assez rapidement. L'équipe active autour du projet *Ilotopia* a été la suivante : Audrey Degrendel, architecte diplomée de l'ENSA nantes, qui a eu un rôle de coordination de projet plutôt sur le terrain, technique et humain ; Jean-Frédéric Desaix, juriste, « Consultant-Formateur dans l'accompagnement des politiques publiques locales durant 15 ans au sein de collectivités (Métropole, Département, Région), ainsi que dans des Cabinets de Conseil public et parapublic renommés », qui a eu un rôle de rédaction des textes et d'accompagnement de Stéphane Juguet dans la stratégie et la négociation ; Jasmine Vegas, sa compagne, à la fois musicienne, performeuse et administratrice de Wt2i ; Thomas Guihard, diplomé de l'École de design de Nantes ; puis plus tard dans le projet Jean-Philippe Lacaze, régisseur, notamment des bus.
[2] C'est un ancien chercheur du Laboratoire des usages et des technologies d'informations numériques à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, et il est également membre d'instances de recherche et prospective au sein de EDF ou encore de Volkswagen.
[3] Citons quelques-unes de ses publications : « Des voyageurs pas si bêtes », dans *Sciences Humaines*, 2012 ; « Saint-Nazaire, port(e) ouvert(e) vers l'industrie du futur », dans *L'industrie, notre avenir,* sous la direction de Pierre Veltz et Thierry Weil, éditions Eyrolles 2015 ; *Évènement et sécurité. Les professionnels des climats urbains,* avec D. Boullier et S. Chevrier, Presses de l'école des Mines, 2012 ; « "La Ferme !", une coopérative d'idées et d'actions au service des territoires en transition », dans *Cultures et créations dans les métropoles-monde*, sous la direction de Michel Lussault et Olivier Mongin, Hermann, 2016 ; et enfin un livre sur sa démarche à St Nzaire : *La prospective-action au service d'un urbanisme en mouvement*, Sylvain Allemand, Ediblire, 2013.
[4] Quelques exemples de démarches pour lesquelles il a pu être missionné : *CAP 2020* en 2017 pour le Port de Dunkerque ; Débat Public sur le parc éolien en mer de Saint-Nazaire en 2013 pour EDF ; *33 tours, imaginons la Gironde en 2030* en 2014 ; *Destination 2030* pour la ville de Saint-Nazaire en 2013 ; Débat Public sur la nouvelle ligne 3 du métro à Toulouse en 2016 pour le Syndicat mixte des transports en commun Tisséo ; Débat Public sur le projet de Réseau express du Grand Lille en 2015 pour la Région Nord Pas de Calais ; etc. Au sujet de ses interventions à Saint-Nazaire, voir : P. Ouvrard, *Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses*, *op. cit.* ; Laurent Devisme et Pauline Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale : les enseignements des démarches de prospective-action », *Lien social et Politiques*, janvier 2015, nº 73.
[5] Comme manager d'un group de punk rock. L'agence Wt2i a d'ailleurs d'abord été créée comme structure d'édition musicale.
[6] Comme le dira une personne du Service Dialogue Citoyen : « *C'est sûr que c'est pas un prestataire classique, généralement tu le prends comme un presta' conceptuel. C'est plutôt quelqu'un qui fait la marmite en termes d'idées (..) il répond pas à la commande lui de toute façon, il propose autre chose, et puis c'est pas un prestataire classique, c'est pas le jeu des marchés publics, pour lui c'est une autre vision des choses, parce qu'il va toujours tout requestionner et te proposer autre chose que ce que tu voulais. Soit ça plaît au commanditaire soit ça plaît pas. Après* [...] *je sais pas si il y a vraiment du nouveau, dans la manière dont il aborde les choses, c'est une autre façon de les aborder mais... En tous cas c'est… s'il arrive à faire passer son concept auprès des habitants pour qu'ils travaillent avec lui, c'est ça le challenge quand même* »
[7] Voir à ce propos la planche d'images 25 à la fin de ce chapitre.

d'ores et déjà des graphiques proposant un futur saut d'échelle du quartier à l'Île de Nantes puis de l'Île de Nantes à la Métropole, à travers lequel cette mission permettrait d'initier une sorte de *City lab* nantais[1].
La démarche que Wt2i a ensuite concrètement mise en œuvre sur le terrain a consisté en plusieurs phases (dans l'ordre) : la prise de contact en sous-marin avec des acteurs du quartiers (associations, commerçants, etc…) afin de se faire connaître, de tâter le terrain et d'engager des relations privilégiées avec certains acteurs ; des entretiens avec un certain nombre de personnes clés du quartier, avec le même objectif mais de manière plus officielle et avec un enjeu de connaissance du quartier, de son histoire et de ses enjeux ; une phase de rencontres *in situ*, dans les espaces publics ou les équipements publics du quartier, au fil du voyage imaginaire d'un avion sans ailes dans le quartier ; l'ouverture de l'ancien Garage Euromaster, rebaptisé *Wattignies Social Club* (WSC), comme lieu de bureaux et base technique de l'équipe, mais aussi lieu d'accueil et d'information sur la démarche ; l'organisation d'ateliers chez l'habitant sur des thématiques très ciblées, de permanences thématiques au WSC, de balades urbaines ou d'ateliers de programmation *in situ* sur des lieux du quartier ; enfin, la mise en œuvre de trois prototypes visant à tester des usages et des programmations possibles dans certains espaces publics du quartier, et leur animation sur des périodes de quelques mois.

2. Des figures d'acteurs intermédiaires entre habitants, territoires et institutions

Le choix de l'expression « acteurs intermédiaires »[2] repose sur plusieurs choses. De manière pragmatique, alors que le terme de « prestataire » aurait été plus juste dans le cas nantais et celui « d'association » dans le cas bruxellois, il permet de parler des deux terrains d'enquête à la fois, en insistant sur la position dans laquelle sont situés ces acteurs dans le cadre des projets étudiés plus que sur leur nature. Ensuite, le mot « intermédiaire » permet de mettre en avant la dimension de cette position qui nous intéresse ici, puisqu'il s'agit de questionner la manière dont ces acteurs se placent ou sont placés en position d'intermédiaire, et ceci à la fois : entre habitants, acteurs de terrain, territoires, pouvoirs publics et concepteurs ; entre des temporalités et des rythmes différents ; entre la participation et le projet. Les pages qui suivent vont explorer tour à tour différentes facettes de ce questionnement en décrivant dans un premier temps les positionnements et pratiques de chacun des acteurs de manière dissociée.

Des formes d'amateurisme fertiles [Bruxelles]

« *Spontane actie zone* » : le potentiel de la mise en lieu

La scène suivante a vocation à introduire[3], par la description d'une journée parmi d'autres, l'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai*. En effet, le projet bruxellois, basé tout entier sur ce pari de la « mise en lieu »[4], n'offre pas vraiment au chercheur des ateliers, des réunions, des workshops, des présentations ou des débats à

[1] Il sera en l'occurrence effectivement sollicité par la SAMOA et Nantes Métropole pour les accompagner sur le lancement d'un City lab.
[2] Laurent Devisme et Pauline Ouvrard parlent aussi d'acteurs intermédiaires mais plutôt pour désigner un ensemble d'acteurs qui sont pour certains dans les institutions pour d'autres dehors mais ont dans les deux cas le même rôle d'intermédiaire : L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit.
[3] On engage aussi chaudement le lecteur, ici comme tout au long de la lecture, à revenir régulièrement aux carnets photographiques donnant à voir les deux terrains, les lieux et ce qu'il s'y passe.
[4] Je reprends cette expression aux travaux du GRAC : GRAC (Groupe de recherche-action), *Repenser la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, *op. cit.*

observer, décrire et analyser comme dans le cas nantais. Bien que l'enquête se soit aussi déployée dans d'autres arènes, la matérialisation du projet est très majoritairement passée par l'existence de ce lieu et la manière dont il vit, et c'était aussi un des choix de l'enquête que de rentrer, en terrain bruxellois, principalement par cette entrée-là. De plus, cela illustre bien le décentrement du projet vers le lieu, qui a été un décentrement à l'œuvre à la fois dans le projet et dans l'enquête. Cela montre aussi assez bien comment, on le verra, si la dynamique d'appropriation des lieux a si bien pris et si, dans le même temps, le lien avec le projet futur d'aménagement s'est tellement distendu[1], c'est justement parce que la mise en lieu du projet en a été l'ingrédient principal : cette modalité a permis un ancrage très fort en termes d'usages et d'appropriation mais elle a aussi en quelque sorte absorbé l'entièreté de la dynamique, le projet devenant un projet de lieu. Pour cette raison, comme on l'a déjà évoqué plus haut, on sera ici beaucoup plus rapide sur le cas bruxellois que sur le cas nantais.

Journée *Allée du Kaai Dag*, 01/08/2015

Je me lève et vais en vélo à *l'Allée du Kaai*, aujourd'hui c'est journée portes ouvertes. Pas grand monde dans le hangar principal du RAG, les gens préparent les décos et les jeux pour la journée des enfants sans papiers. Collectactif sont déjà dans la cuisine. Ils font de la semoule. Je les salue et demande s'ils ont besoin d'aide ? Il y a Mohammed, qui était là à la réunion de jeudi qui a l'air très gentil, il y a aussi le grand avec beaucoup de cheveux (Abdel ? Je ne sais plus, ils l'appellent Moskito) et celui qui lui ressemble beaucoup (son frère ?). Mohammed hésite puis me dit oui, je peux aider à découper des trucs mais pas tout de suite. Je vais faire un tour dehors en attendant. Soleil, matin, agréable, encore pas beaucoup de monde, pas encore tous les stands je pense. Je fais de bonnes affaires. Et sympathise avec quelques personnes. […]
Je retourne à la cuisine et coupe des légumes pendant une bonne heure. Entre temps est arrivé Maurice, un vieux qui semble un peu sénile, mais pas complètement. Il veut aider, il avait déjà demandé à quelqu'un par téléphone. Il coupe quelques légumes. En fait c'est le papa de Daniel, le mec d'Attac qui gère l'atelier vélo ici et qui passe aussi des fois à *Parckfarm*. C'est drôle ! Daniel est en vacances mais il a parlé à son père des portes ouvertes d'ici alors il est venu aider. Moskito pense qu'il l'a déjà vu aux récup' du marché de la gare du Midi mais « *Non non j'y suis jamais allé !* ». […] L'asso qui organise la journée des enfants sans papiers démarre ses animations, des jeux de pêche aux canards dans l'eau, des jeux en bois, du ping-pong, bricolage, dessin, ballons. Des stands étranges où ils vendent à la fois des trucs cuisinés maison, comme des crêpes, des croquettes de patates ou des beignets d'oignons frits, mais aussi des paquets de gâteaux super industriels, peut-être des trucs qu'ils ont dû avoir gratuits je sais pas où. Un petit papier, 1 euro pour les enfants sans papiers. C'est aussi eux qui tiennent le bar dans le RAG, café à 1 euro au lieu de 0,5 d'habitude. Dehors il y a aussi un bar en palettes tenu par le Barlock, bière plus chère que d'habitude, ce qui fait que certains habitués vont se servir directement dans la réserve du Barlock à l'intérieur du hangar. Il y a aussi un camion bar sans alcool d'un collectif qui organise des fois des soirées au Barlock. Jus frais à la centrifugeuse, limonade au concombre, hibiscus pétillant, thé glacé, etc. Tout ça à prix libre, grand succès, il fait chaud. Les gens achètent pas mal les beignets des sans-papiers, il est midi, les exposants qui sont là depuis tôt doivent avoir faim et le couscous de Collectactif est pas prêt avant 1h. En attendant, j'ai une discussion sur le prix libre avec Collectactif. « *Le prix libre c'est difficile à faire comprendre.* » Des gens donnent beaucoup, d'autres très peu (en même temps c'est le principe), et pour d'autres ça veut dire gratuit. « *Les gens du quartier, les jeunes d'ici ils comprennent pas, ils pensent gratuit* ». Je sors faire une tour avenue du Port, il y a une piscine gonflable dans l'entrée avec des enfants dedans, c'est drôle. Je discute avec Jean, Loïc le skateur-concierge et son ami qui travaille le cuir. Lui vend ses créations en cuir à des artisans, un peu cher. Jean vend n'importe quoi, des trucs à lui, des trucs qu'il a trouvés. Il me dit que lui et Roza ont besoin d'argent, et ils me l'ont déjà dit plusieurs fois. Jean présente le lieu à un mec, assis à côté de nous sur un banc. Il dit « *ici tout est bénévole* » (alors que pas vraiment !) « *C'est pour ça qu'on a besoin de bénévoles, vous voulez être bénévoles ?* » C'est vrai que lui il donne à peu près tout son temps ici, et Roza beaucoup aussi. Il explique le lieu, tout ça. Il m'explique aussi qu'il travaille à partir de lundi comme bagagiste à Zaventem. « *Pas terrible hein, mais j'ai besoin d'argent* ». Temps plein. Et la nuit et les weekend end. « *6 mois, après on verra !*

[1] C'est ce qu'on aborde de manière détaillée dans le chapitre suivant.

Mais du coup je pourrais plus trop venir ici. » En fin de journée Jean et Roza essayent à tout prix de vendre leurs trucs, Jean fait du cinéma comme au marché, tout à 1 euro, prix libre, mesdames messieurs ! […]
Discussion avec Loïc qui est passionné de skate, qui habite ici et est devenu le concierge officieux, j'apprends que c'est lui qui a construit les modules temporaires de skate installés par la ville de Bruxelles sur le boulevard Anspach piétonnisé pour l'été. Il les a bricolés ici ! C'est en bois. La mairie devait les fixer dans le sol, lui il avait la flemme de le faire avec la machine pour percer le goudron et tout et tout...alors la mairie devait le faire eux-mêmes et puis finalement ils l'ont même pas fait, « *du coup c'est marrant, les mecs bougent les modules comme ils veulent* ». Il dit que de toute façon les mecs qui skatent là-bas « *c'est tous ses potes. Les modules c'est un test, ils les enlèvent en septembre, c'est pour voir, peut-être à terme ils vont faire des modules en béton, en bois ça peut pas tenir très longtemps.* » Il imagine un skatepark permanent devant l'AB (Ancienne Belgique, une salle de concert). Felix de Toestand qui s'est installé à côté de nous a l'air sceptique, je dis que je le suis aussi. Loïc dit qu'il faut mobiliser, donner envie aux gens. Felix dit que « *ce serait mieux de donner envie aux gens de faire un skatepark ici !* » Je réagis en disant que c'est prévu de toute façon ! Loïc est pas au courant, et Felix ne semble pas trop trop savoir non plus. Je suis un peu surprise. Je leur dis, « *c'est prévu un skatepark dans le futur parc, depuis le début c'est prévu, dans le groupement il y a même des mecs hollandais spécialisés en skatepark* ». Felix me demande « *ah bon ils ont déjà des gens pour ça ?* » Ben oui, il le savait pas ? C'est quand même bizarre qu'il ne soit pas au courant de ça. Loïc se souvient vaguement maintenant que j'en parle, « *ah oui ça doit être ce mec-là qu'il a vu une fois, qui venait d'Amsterdam…* ». « *Oui c'est ça, il était là en mars pendant les workshops !* », je dis. « *Ah ben faudrait voir avec eux alors !* » […]
C'est 13h30 et je me dis que c'est le moment que je retourne aider Collectactif pour le service. Service du midi, ça va à fond. Maurice range les couverts. Bernard un mec de santé mentale fait la vaisselle et Aude aussi. Beaucoup de gens. Rush pendant 1h, puis ça se calme. Cigarette avec Moskito devant la porte. Hakim arrive. […]
À un moment dans l'après-midi il y a vraiment foule dans le RAG. C'est toujours très bruyant, entre les enfants, les percussions, la musique de la cuisine, la musique des jeunes, le ping-pong, les jeux en bois...il y a même des mecs qui jouent au foot à l'intérieur et ça résonne à fond. Il y a quand même deux mecs qui font la sieste sur les canap', ça n'a pas l'air de les gêner, à côté deux dames boivent des bières, une maman allaite, deux mamans voilées surveillent les enfants qui jouent. Plus tard les enfants sans papiers font un petit concert, des enfants d'origine africaine, dont un qui chante au micro, il est très petit et passe presque 1 h à chanter « *Solidarité avec les sans-papiers* » et « *On lâche rien* ». Je croise Céline Janssens de l'IBGE et apprend au détour d'une discussion qu'elle est super investie dans les « *occup* » pour les « *sans-pap* ». […]
C'est la fin de la journée, il y a une démonstration de « tissu » dans le grand hangar, un petit concert qui commence dehors, ça répare des vélos dans le petit hangar, un tournoi de ping-pong dans le RAG, sur la pelouse les lapins sont de sortie il y a des enfants et des parents qui regardent. Ça se calme, déjà des gens qui rangent, d'autres restent pas mal. C'est l'heure du spectacle de *beat box*. Il y a Bernard et Marie Claire tous les deux du groupe santé mentale qui attendent le prof. L'idée c'était que ça soit une activité qui mélange les jeunes et les gens de santé mentale qui avaient envie. Personne ne trouve les « *jeunes* » en question. Ils les cherchent, ça traine, tout le monde se dirige vers Magasin 4, Marie-Claire est stressée, on discute. Je la vois souvent ici, c'est une dame qui a la cinquantaine, blonde, toujours habillée en rose et avec des tonnes et des tonnes de bijoux partout. Le beat box commence, il y a un présentateur style rappeur, Big Ben, il fait quelques démos, chauffe le public, deux jeunes qui sont apparus entre temps passent un par un, pas mal. Puis Marie Claire fait une impro. Le mec lui demande se présenter à la fin du spectacle. Elle explique qu'elle vient ici avec une maison pour les personnes âgées marginales, que c'est vraiment bien cette maison et venir ici c'est bien aussi, « *elle se défoule, le beat box c'est trop bien* ». « *Et vous avez quel âge ?* » « *58 ans.* » « *Ah ben dis donc !* » Le spectacle est fini, on re-boit une bière. Je discute de nouveau avec Marie Claire. Elle aurait bien aimé que ses enfants soient là. Elle me dit qu'il y avait son mari dans la salle, il lui a fait comme ça [elle fait le geste] « *un geste de la main l'air de dire "attention toi". Mais je crois qu'il était fier quand même.* » Elle me parle de Liège encore une fois, « *Liège la ville de tous mes délits.* » Une énième histoire de vol de moto, avec ses frères, quand elle était jeune. […]
C'est la fin de la journée. Juste avant de partir je croise Niels de Toestand qui me demande mon avis : « *C'était bien non comme journée ? Très mélangé !* »

Quand amateurisme peut rimer avec autonomie

Ce qui est notable dans le rôle de Toestand dans le projet de *l'Allée du Kaai*, c'est d'abord une forme d'amateurisme. Dans les premiers temps du projet tout est assez balbutiant. La plupart des membres de Toestand étaient au départ du projet assez jeunes, sans expérience dans le domaine de la participation habitante, ni de l'urbanisme, ni même vraiment de la construction. Cet état de fait a pu donner au démarrage du projet une allure assez brouillonne. Il a ainsi fallu beaucoup de temps pour que le lieu se mette à ressembler à quelque chose et pour que la dynamique prenne, c'est-à-dire une bonne année de balbutiements (qui a d'ailleurs correspondu à peu près à ma première année d'enquête). Les difficultés sont en partie liées à l'ingratitude des lieux, l'IBGE n'a pas réellement mis les bâtiments aux normes comme cela était prévu, le premier hiver se passe sans chauffage. Les membres de Toestand ne sont pas des spécialistes de la construction, BC architects quitteront assez vite l'aventure et de toute façon Toestand ne veulent pas que « *des archi* » fassent à la place des gens ; en conséquence l'aménagement du lieu en lui-même sera lent et laborieux. Concernant la dynamique d'appropriation c'est la même chose, la première année le lieu est souvent vide, l'organisation collective est désordonnée, le contact avec le quartier et l'apprivoisement réciproque prend beaucoup de temps. En réalité, tout cela s'explique en partie parce qu'en même temps que le projet démarre et que le lieu se constitue, c'est l'association Toestand elle-même qui se construit ; ainsi pour l'association, le projet est un contexte idéal d'auto-formation, tandis pour le projet, l'amateurisme de l'association a tendance à ralentir le processus, du moins au départ, comme l'explique un des membres de Toestand :

> « *C'est un peu ce qui me dérange, Toestand c'est jeune et on doit toujours tout chercher, tout commencer du début, chaque semaine on se remet en question, on se questionne beaucoup, c'est bien mais c'est trop lent, et ça me casse la tête que après un an et demi ici c'est toujours moche… On a avancé sur tout mais rien n'est en ordre, on n'a pas de système, des hiérarchies, des méthodes. Ça ralentit tout… on en construit petit à petit, mais pas assez vite pour moi… mais ça doit pas aller trop vite sinon ça marche pas, je peux pas imposer un système à mes collègues ou partenaires.* »

Il semble que l'équipe de Toestand puisse en effet être décrite au départ comme amateure. Ils ont des envies, des intentions, des idéaux, des convictions, mais peu de savoir-faire et d'expérience. Ils n'ont par ailleurs pas non plus tendance à faire appel à d'autres compétences complémentaires, ceci pour deux raisons : d'une part ils ont l'habitude de fonctionner dans un certain entre-soi, d'autre part ils sont fondamentalement réticents à faire intervenir des professionnels ou des experts de ceci ou cela, et veulent que ce soient les participants eux-mêmes qui fassent les choses. Ce positionnement est en permanence empreint d'une sorte de tension (ou d'équilibre ?), qu'on peut lire aussi dans la citation ci-dessus, entre d'un côté le désir d'être efficaces et de l'autre côté des principes tels que l'autonomie des participants, l'absence de chef, le faire soi-même, ou encore l'absence de jugement (technique, esthétique) sur les productions des uns et des autres. Comme l'exprime la citation ci-dessus, c'est bien l'efficacité qui a été sacrifiée, non sans conflits et ratés.

S'il a ainsi fallu beaucoup du temps, si cela a pu épuiser des gens ou en décourager d'autres (y compris parfois le chercheur), la dynamique du lieu a fini par prendre malgré cela ou plutôt, c'est l'hypothèse de cette enquête, en partie grâce à cela. En effet, le fait que Toestand, tout en contrôlant la stratégie globale et les relations avec les institutions, ait tendance à rester en retrait, ou du moins à laisser faire, que ce soit concernant la programmation et l'organisation des activités, la gestion des lieux, de leur aménagement et de leur ouverture, ou encore les relations entre les différents projets et partenaires, a effectivement conduit à ce qu'une bonne partie des occupants finissent par faire les choses par eux-mêmes. Cela parait peut-être simpliste comme méthode (laisser la place à, refuser de faire pour), mais, dans ce cas-là, associé à la disponibilité de l'espace, cela a plutôt bien fonctionné.

L'amateurisme (des coordinateurs) pourrait donc rimer avec l'autonomisation (des occupants), même si cela doit prendre un an, deux ans, voire plus pour certains. Le temps, et donc la patience, est donc en même temps le

principal outil et la principale limite de cette approche ; c'est bien parce que l'occupation temporaire avait devant elle trois ans (qui se sont prolongés ensuite et le sont encore à ce jour) que cela a pu aboutir à quelque chose, et il faut noter que ce temps laissé aux choses est loin d'être fréquent. Si cela a été possible de cette manière-là c'est aussi en raison de l'absence relative d'exigence de résultat de la part de Toestand mais aussi de la part de l'IBGE ; que le lieu ne ressemble à rien, que « *ça galère* », qu'il n'y ait personne au début, a été accepté comme faisant partie du processus. Le projet a d'ailleurs débuté dans une absence totale de médiatisation, et donc de pression médiatique en termes d'image et de résultat, et c'est seulement des années plus tard, une fois le lieu consolidé en interne et reconnu en externe que des processus de médiatisation et de valorisation ont opéré.

La différenciation persistante entre actants et agis

La limite principale éprouvée, dans cette expérience, par cette approche visant à l'autonomisation des participants par le laisser faire, concerne les jeunes du quartier. Si certaines aventures, individuelles ou collectives, ont été de réels parcours d'autonomisation, la grande majorité des jeunes fréquentant le lieu sont restés dans une position passive de consommateurs, des espaces, des aménités, des activités. Ils se sont certes appropriés les lieux, y passant beaucoup de temps, à l'intérieur, à l'extérieur, profitant du wifi, passant de la musique, jouant au ping-pong, fumant, etc, mais très peu d'entre eux ont participé à organiser des choses. Les quelques expériences réussies à ce sujet ont toujours eu lieu dans un cadre donné, par exemple quand un professeur de musique a construit un studio de répétition avec un groupe de jeunes. L'absence relative de cadres a certainement eu pour conséquence que l'*Allée du Kaai* a été, et est toujours, un très rare espace de liberté pour un certain nombre de jeunes, et est donc devenu un lieu apprécié, approprié et une forme de repaire pour eux dans le quartier. Cependant cela n'a en rien évité ou éradiqué les tensions inhérentes à la fréquentation intensive de groupes de jeunes : conflits d'autorité, conflits entre bandes, dégradations, etc, toute une panoplie d'incidents face auxquels les membres de Toestand ne savaient pas comment réagir et/ou ne voulait pas forcément réagir par l'autorité, refusant par principe ce type de rapport. L'injonction à la prise d'initiative et l'autogestion a ainsi eu du mal à trouver des conditions de félicité avec ce public-là. Le paradoxe, évident dès qu'on passe un peu de temps sur le terrain, c'est que ce public-là, tout en étant la cible privilégiée du dispositif, reste donc finalement la plupart du temps confiné à un rôle relativement passif, profitant des animations proposées par des acteurs plus professionnels, des partenaires associatifs constitués ou plus spontanés, et majoritairement issus du monde de l'action sociale, culturelle et éducative. Plus largement, cela correspond dans le projet a une dissociation qui n'est pas explicite mais qui persiste, entre des publics actants et des publics agis. Si cette distinction ne se superpose pas forcément avec une distinction entre associations d'un côté et habitants de l'autre, ce qui est sûr c'est que certaines personnes et certains groupes ont pris un rôle actif dans le projet tandis que d'autres y ont eu un rôle plus passif. Les jeunes mais plus globalement les habitants du quartier, se situent, non exclusivement mais quand même en grande partie, dans cette deuxième catégorie. Concernant Toestand, cette situation les a en permanence questionné et les a amenés à travailler davantage sur la question du pouvoir d'agir, des jeunes notamment. Concernant l'IBGE cela ne semblait pas poser de problème et il semble que cela corresponde à une vision de la participation habitante qui s'appuie souvent plus globalement sur des acteurs relais (associations, maisons de quartiers, médiateurs, etc) pour toucher des publics qui sont, plus qu'acteurs, « cibles » et bénéficiaires des projets. On est donc face à une situation où les publics officiels du projet n'en sont que peu acteurs et que les acteurs du projet ne sont pas vraiment considérés par l'administration comme des publics et donc comme des cibles du dispositif, mais plutôt comme des partenaires.

La référence au quartier et l'échelle régionale

Le rapport au quartier recèle paradoxalement à la fois une des promesses et un des risques du mode d'intervention de Toestand. Dans le cas de *l'Allée du Kaai*, Toestand s'est assez franchement aligné sur le discours de l'IBGE qui a tendance à mettre énormément en avant le quartier comme opérateur de légitimité, qu'il s'agisse des habitants du quartier, des jeunes du quartier, des associations du quartier ou des gens qui connaissent bien le quartier (ou pas). Cela pose plusieurs questions. Premièrement, cette légitimation par l'appartenance, si elle opère sous couvert d'une forme de discrimination positive qui a toutes ses raisons, a tendance à tomber dans l'excès inverse quand elle baigne dans une forme d'idéalisation de ce que serait le quartier. Veiller à l'équilibre dans les publics d'un projet est important, considérer que tout ce qui vient du quartier est à valoriser et tout ce qui vient d'ailleurs à repousser est excessif, d'autant plus que cela vient se superposer en général à une lecture des dynamiques sociales assez simpliste entre les gens du quartier d'origine marocaine d'un côté et les méchants bobos gentrifieurs de l'autre. Deuxièmement, cette idéalisation du quartier est problématique au sens où elle masque mal une forme de déterminisme. Dans la lignée de la distinction entre publics actifs et publics passifs, il semble que les gens du quartier, s'ils sont souvent favorisés et valorisés, sont aussi dans le même mouvement enfermés dans cette identité, qui est restrictive à de multiples niveaux (territorial, social, religieux, culturel, ethnique, générationnel). Ils sont comme ça, on les connait comme ça, ils n'ont donc pas vraiment la possibilité d'être autrement. Troisièmement, cette référence permanente au quartier a une dimension fictionnelle, qui s'est dans le cas de *l'Allée du Kaai* assez vite heurtée à la réalité. En effet, *l'Allée du Kaai* n'est pas située au cœur du quartier Maritime (qui est souvent le quartier auquel les gens font référence quand ils parlent du quartier), mais le long du canal, entre des quartiers traditionnels de faubourgs ouvriers, la zone de Tour et Taxis, des quais industriels et des immeubles de logement neufs, à la frontière entre Bruxelles et Molenbeek, entre le quartier Maritime (Molenbeek), le quartier Marie-Christine (Bruxelles Laeken), et les quartiers Nord et Chicago (Bruxelles). Sa situation rend difficile d'attribuer le lieu à un quartier en particulier, et cela s'est vite illustré à travers la fréquentation des jeunes, qui a été souvent problématique en raison de la mauvaise cohabitation entre des bandes rivales de quartiers différents. Si globalement, *l'Allée du Kaai* s'est plutôt tournée vers le quartier Maritime, on voit cependant que cette référence au quartier pose question et problème.

Enfin, il faut insister sur le fait que *l'Allée du Kaai* est censé venir préfigurer un parc de rayonnement régional. Dans ce cadre, la focalisation de l'occupation temporaire (mais également des workshops de participation organisés par l'équipe de maitrise d'œuvre) sur les publics locaux peut être interrogée : que signifie construire la dynamique sociale d'appropriation d'un futur espace uniquement avec des publics locaux alors même que la vocation du parc est d'attirer des habitants de tout Bruxelles ? La personne en charge de la participation à l'IBGE considère que si les choses sont « *ok* » avec les habitants qui sont là, les lieux fonctionnent ensuite bien avec les autres publics également, ce qui justifie le fait de d'abord travailler l'ancrage local des projets. Le choc ne risque t'il pas au contraire d'être encore plus grand ? C'est en tout cas une question que pose sérieusement l'approche des publics menée dans le projet.

L'expertise mise à l'épreuve de l'enquête [Nantes]

Dans le cas nantais, le prestataire a revendiqué haut et fort une expertise, en tant que chercheur et en tant que professionnel. Cette expertise, ou plutôt les discours qui la soutiennent, est ici mise à l'épreuve de la description des pratiques à partir de la description de quatre scènes, chaque scène permettant de donner à lire une des dimensions de l'analyse : l'usage des outils et des dispositifs, la manière de faire parler les habitants, les enjeux de mobilisation des publics dans la démarche, et enfin l'appréhension et la catégorisation des publics et l'usage des sciences sociales appliquées ; cette série se terminant sur un retour réflexif sur le rôle de chercheur impliqué dans cette situation.

Des dispositifs en pagaille et des outils ludiques sur le devant de la scène

Scène 1[1], visite des « passeurs » au Wattignies Social Club, 01/02/2017

Le prestataire organise pour les « *passeurs* » qu'il a commencé à « *recruter* » dans le quartier une visite du Wattignies social club, son « *garage* ». Après un rapide tour de table, il commence par présenter la démarche *Ilotopia*, puis l'intérêt d'avoir un lieu dans le quartier, « *d'être du quartier* ». Il explique que la SAMOA a acheté le local, et que lui leur loue, « *Vous êtes donc dans un lieu privé, assuré par mon entreprise ! C'est pas un lieu public, même s'il y a des associations qui vont s'y investir, c'est quand même un lieu privé, il faut bien le comprendre.* » Il explique que pour lui ça ne doit pas devenir un lieu de diffusion, en tout cas pas pour le moment, plutôt un lieu de production, un lieu de « *fabrique* ». Il le raconte en opposition au Quartier de la Création[2], les manuels *versus* les créatifs, s'exclamant : « *Et si nous ici on faisait un quartier de la fabrication ?!* ».
On attaque ensuite le « tour des machines ». D'abord la voiture vélo, conçue pour la démarche prospective Saint Nazaire 2030. « *Quand on est arrivé les gens nous ont dit "Si tu veux discuter tu vas à Nantes, ici on travaille !". Donc on a eu l'idée de monter un garage, pour que les sans-voix viennent sans avoir peur de salir les beaux murs blancs avec leurs mains sales ! Parce que c'est des gens qui ont les mains sales ces gens-là !* » On passe à la souris. « *La souris, c'était avec un sponsor bien moins sympathique qu'Emmaüs, c'était la BNP, la banque ! Faut croire qu'ils voulaient se racheter une conscience* [en rigolant]. *Ils faisaient tourner une exposition sur l'économie solidaire, elle allait être installée sous les nefs, ils nous ont sollicités. On a fait une proposition osée en se disant qu'ils allaient nous mettre dehors, mais non c'est la seule qui a été retenue ! Ça a donné Jacky 44[3], Jacky c'était le vieux mécanicien de je sais plus où… L'idée c'était de s'appuyer sur la culture populaire, moi je suis très attaché à la culture populaire. Donc il y avait cette souris qui attaquait l'éléphant[4] et ça a été problématique ! Parce qu'on a pas le droit de s'approcher de l'éléphant de trop près en fait !* ». On passe ensuite au premier bus, on monte tous dedans, il fait chaud, les visiteurs s'assoient. Stéphane explique les possibilités de fonctionnement du bus et dit qu'il aime bien utiliser les jeux, le jeu pour choper la parole, « *Les gens quand ils commencent à jouer ils sont pris, et une fois qu'ils sont pris ils nous doivent quelque chose, ils doivent contribuer, nous laisser de la parole… Le bus l'intérêt c'est aussi que les corps se touchent, les costards cravates ils sont obligés de desserrer le nœud autour de leur cou !* » Les gens acquiescent. Il leur explique que ce bus va ailleurs des fois, mais qu'il peut aussi très bien être mis à disposition. [à une dame] « *Par exemple pour ton projet photo, tu peux nous le prendre si en échange tu nous restitues de la parole. C'est typiquement le type de contrat qu'on peut faire, vous voyez ? C'est ce qu'on appelle le don contre don en anthropologie !* ». Finalement il montre « Le Cube », c'est une structure de débat mobile dépliable, qui crée comme une sorte de comptoir modulable dans l'espace public. « *C'est un comptoir qui se déplie, parce que le premier Parlement du peuple c'est le comptoir du café comme aurait dit Balzac ! Hé oui, on a de la lecture aussi !* » Il le déplie et ça fait son effet. Il

[1] Voir en accompagnement de cette scène la planche d'images 26 à la fin de ce chapitre.
[2] Le Quartier de la création est une partie du projet urbain de l'Île de Nantes qui se focalise sur l'accueil des industries créatives.
[3] Il s'agissait d'une performance installée sous les Nefs du Parc des Chantiers durant la *Digital Week* en 2015
[4] Il s'agit de l'éléphant de la Compagnie la Machine qui fait quotidiennement des tours dans le parc des Chantiers sur la pointe ouest de l'Île de Nantes.

dit « *Ça pose l'espace, comme on dit ! Nous on a déjà travaillé dans des cités difficiles, où les mecs ils dealent et tout, et quand tu viens dans l'espace public tu empiètes sur leur territoire, mais là, quand on sort ça, les gars ils disent "respect". Ici dans le quartier on nous a dit qu'on aimerait bien nous l'emprunter pour de la restauration ambulante !* ».
Le tour est presque terminé, on rentre dans la bulle vitrée et chauffée qui sert de bureau. Il présente Hétérotopia, la maquette navette spatiale réalisée pour un projet sur Grande Synthe ville en transition, explique le dispositif, et explique au passage aux gens ce que c'est l'hétérotopie de Foucault, « *Vous en avez tous fait, quand vous construisiez une cabane sous votre lit par exemple !* » Autour de nous il y a aussi des bornes en bois avec des écrans. « *Bon sinon vous avez compris tout ça c'est que des pièges, ce n'est pas la finalité ! Je parle beaucoup aujourd'hui mais en principe dans les phases suivantes je ferme ma gueule, c'est à vous après hein !* » Il lance un PowerPoint pour expliquer la méthodologie et le diagnostic du quartier. « *Ilotopia, Hétérotopia, je suis pas mal dans les pia en ce moment, je dois avoir besoin d'utopie, surtout dans le monde dans lequel on est en train de rentrer ! Bon, c'est moins une concertation qu'un voyage qu'on voudrait vous proposer !* » Il re-raconte le diagnostic du quartier. « *Les SDF se définissaient comme des passagers, bon ben pour nous ça collait bien avec notre histoire de voyage là, passagers, voyage, passagers, ok welcome !* » Assez vite il revient sur son idée de commerces, d'artisanat et d'économie. « *On peut faire les plus beaux espaces publics s'il y a pas des gens qui y travaillent c'est des natures mortes* » De la nécessité économique il en faut surtout dans un quartier qu'il juge « *populaire* ». Il revendique de savoir comment travailler sur la proximité, la petite échelle, les petites gens. « *Allez parlons en anglais ça fait cool, moi mon truc c'est Small is Beautiful ! Moi quand je suis arrivé ici je me suis dit mais qu'est-ce qu'ils ont tous avec leurs grands débats, le grand débat sur la Loire, le grand débat sur la transition, le grand, tout est grand, faut être plus grand que Bordeaux, plus grand que Lyon, mieux que Paris même, tout doit être grand, tout doit être à l'échelle de la métropole, mais ça ça parle pas aux petites gens ! Dans les troquets, pas les bars hein les "troquets", que Jasmine fréquente assidument, c'est des petites gens, des gens de peu comme on dit en sociologie, et ils sont attachants les gens de peu !* » Il emploie plusieurs fois ce mot, « *attachants* » à propos des pauvres ou du quartier populaire en général. « *C'est des ouvriers qui quand ils vont manger le midi ils ont besoin que ça tienne au bide, et le gars-là il lui faut pas un restau à graines si vous voyez ce que je veux dire ! Moi les restaurateurs ils m'ont dit on a pas envie d'ouvrir une animalerie hein, on mange pas des graines !* » Il explique aussi ce qu'est le « Quality street », une sorte de jeu sur la ville pour faire des soirées Tupperware à domicile. Qu'ils vont aussi faire des concerts avec Jasmine dans les troquets du quartier, des débats mobiles là où il y a du monde, des ateliers avec les enfants, et aussi « *des choses totalement situationnistes* » comme « *l'avion sans ailes, une connerie dans la ville pour interpeller les gens* ». « *Voilà un peu pour vous donner une idée du ton qu'on veut donner à tout ça ! Mais tout ça c'est juste pour faire parler les gens hein !* » Il parle ensuite des assemblées citoyennes et du vote citoyen, et explique que la finalité c'est quand même un cahier des charges reposant sur les usages des espaces publics du Faubourg. « *Un dernier point, c'est que nous à un moment donné on se casse ! C'est pour ça qu'on aime bien être sur roulettes, et puis de toute façon au bout de trois ans on nous aime plus beaucoup en général. Donc faut aussi se poser la question de la gouvernance citoyenne des espaces publics. C'est votre histoire, pas la nôtre*. » Il est question de l'inauguration du garage, qui devrait avoir lieu début mars à la demande de la SAMOA, car « *il faut sortir du bois* ». Il explique que l'idée c'est de faire comme un voyage dans le quartier dans le garage. « *Bon, l'idée c'est de récolter vos idées de manière informelle, et aussi de questionner votre implication… qui pourrait commencer à l'inauguration ! Vous avez des idées ? Par exemple vous voyez, avec la souris…c'est un quartier qui vous sourit, bon oui c'est facile, mais voilà des choses dans ce genre-là. Faut que vous soyez déjà acteurs et pas seulement spectateurs. L'idée c'est que le quartier a déjà des ressources et qu'il faut les mettre en scène. Nous on va commencer à sortir des objets là devant, en disant venez à telle date c'est gratuit il y aura à boire, en mode "changement de propriétaire". Vous voyez, moi je sais pas ce que ça va devenir ici et c'est pas plus mal, mais bon faut pas que ça soit du n'importe quoi non plus ou la fête à neuneu tout le temps hein, moi j'ai quand même ma ligne éditoriale !* »

En premier lieu, cette scène nous informe sur la présence et le rôle des objets, des outils et dispositifs en tout genre, puisque cette visite, au caractère éminemment introductif puisqu'il s'agit de présenter le lieu et la démarche à des acteurs du quartier identifiés comme « relais », s'articule autour de ce qu'on a appelé la médiation du « tour des machines ». Le lieu, et sa capacité à héberger un certain nombre de dispositifs constitue une sorte

de CV à l'échelle 1, permettant de raconter chaque expérience précédente à partir de l'objet qui avait été fabriqué à cet escient et qui en constitue la trace, la preuve[1]. Cela permet également de créer une ambiance, de donner le ton, et de plonger directement le visiteur dans l'imaginaire de l'agence ; les dispositifs construits par Wt2i, et les médiatisations qui en sont faites, participent à donner à l'agence une image un peu punk ou rock ou encore tirant de la foranité qui séduit souvent. Le fait d'avoir l'occasion de faire soi-même en tant que visiteur l'expérience physique de ces dispositifs à l'occasion du tour des machines participe grandement de l'effet de séduction, les visiteurs sortent impressionnés ; les deux bus l'incarnent particulièrement bien, le fait de rentrer à l'intérieur d'un espace fait que le visiteur se retrouve littéralement englobé par la mise en scène et fait physiquement partie prenante du dispositif dès lors qu'il s'y installe. Le fait de s'appuyer sur ces objets engage en effet une relation matérielle, physique, entre l'espace public, le participant et le prestataire et met en quelque sorte le dialogue en situation dans la ville :

> « Mon métier c'est de déporter un débat qui se fait dans une salle dans un autre lieu qu'on appelle l'espace public. Et, il faut que le débat tienne, il faut que le débat soit, je dirais, relativement solide. Un peu comme une table. Donc le cube que j'ai construit donc pour pouvoir faire du débat hors les murs, c'est un objet avant tout un objet qui est …intelligent, parce qu'il se déploie, il est mobile, il s'ajuste, il est malléable, etc, et qui, dans sa matérialité, incarne une forme de respect dans l'échange, et dans la promesse qu'il porte. C'est dans ces choses-là que je travaille aujourd'hui, c'est tous ces petits objets et ces petites attentions, qui passent aussi par la matérialité, qui nous permettent de construire les situations et de les faire tenir. »[2]

Comment ces dispositifs interviennent-ils donc dans la démarche observée ? Quels rôles et quels effets ont-ils ? Ces objets sont emblématiques de formes de participation de plus en plus outillées[3], bien que d'une manière assez spécifique. Il s'agit, par leur installation, ou plutôt par leur apparition (puisque ces objets ne sont quasiment jamais installés dans l'espace public mais le plus souvent mobiles, « sur roulettes »), d'interpeller et d'attirer, de susciter la curiosité, et d'initier la conversation avec les habitants et/ou les passants en s'appuyant sur l'imaginaire porté par ces objets. Ces objets ont une dimension fonctionnelle, une dimension symbolique et une dimension métaphorique plus ou moins affirmées selon les cas. Le Cube par exemple, a une dimension fonctionnelle assez importante même si assez simple, qui est de permettre de s'installer dans l'espace public rapidement et efficacement. Quand le prestataire le présente il met cependant surtout en valeur sa dimension symbolique d'une part (le parlement du peuple) et la qualité de sa dimension d'artefact fabriqué d'autre part (un objet bien fait qui impressionne, démonstration sans accrocs du dépliage / repliage à l'appui en même temps qu'il parle). Ce deuxième aspect est d'ailleurs assez récurrent, la mise en valeur de la dimension fabriquée de ces objets, la qualité de leur réalisation, constitue une partie importante de leur identité, et donc de celle de l'agence, en lien avec une rhétorique et un imaginaire plus large sur la question de la fabrication, de l'artisanat, et plus largement du « manuel » et du « faire ». Ce qui est intéressant c'est que ces objets font office de démonstrateurs et constituent un stock remobilisable pour l'agence et donc une sorte de catalogue pour les potentiels clients ou partenaires. Le tour des machines est ainsi toujours l'occasion de proposer ces dispositifs aux visiteurs, de leur suggérer de potentielles utilisations, comme ici à propos du bus pour l'exposition photographique ou du cube pour la restauration mobile ; la mise en valeur de la dimension fonctionnelle des objets, de leur praticité, joue donc aussi un rôle non négligeable. Pour d'autres objets comme la souris, c'est la dimension métaphorique qui prime. La souris est un bon exemple d'une modalisation ludico-fictionnelle qui peut à la fois assumer une dimension conflictuelle et l'annuler. Voir la souris embêter l'éléphant fait rire et parle immédiatement à l'imaginaire de subversion, de résistance, du petit contre le grand, du dominé contre le dominant. Elle propose implicitement une

[1] « La capacité à évoquer, à convoquer, à mobiliser des terrains autres (expériences d'autres villes) est devenue centrale pour de tels acteurs oeuvrant à "l'intelligence territoriale" » L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit. P81
[2] *Meta Portrait Stéphane Juguet*, https://vimeo.com/242596699, (consulté le 23 octobre 2019).
[3] M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit ; Fabien Desage et Louis Jacob (eds.), « Les aménagements de la participation », *Lien social et Politiques*, 2015, vol. 1, nº 73.

critique du modèle culturel dominant nantais tout en y participant, tout en l'alimentant par la création d'un imaginaire de la subversion accepté, intégré, utilisé. La modalisation ludico-fictionnelle est donc à la fois une tactique qui marche (réussir à convaincre BNP et la ville de Nantes d'accepter qu'une souris défie l'éléphant, ce qui n'est pas rien), et une des modalités de dépolitisation de la critique par l'imaginaire et de désamorçage d'autres formes de critique qui serait moins ludiques.

Le fait de choisir Wt2i pour cette mission avait reposé sur ces deux dimensions qui peuvent sembler paradoxales : d'une part la démonstration faite par cette palette de dispositifs « en chair et en os » fait penser au commanditaire potentiel qu'il aura droit, lui aussi, à la création et la fabrication de dispositifs orignaux ; d'autre part cela représente aussi la possibilité de remobiliser ici et là de manière rapide et peu onéreuse des dispositifs déjà existants qu'il suffit de venir piocher dans le stock fourni avec le prestataire. On se situe ici dans ce que Laurent Devisme et Pauline Ouvrard[1] ont analysé comme des interventions se situant entre « copier-coller » et « carte blanche », c'est-à-dire entre la reproduction d'une méthode et la force de proposition. Il faut noter que les dispositifs réutilisés ici étaient parfois issus de démarches n'ayant que peu de choses à voir avec la commande ici concernée, voire provenaient de projets très différents, et cela questionne sur les rapports entre les objets (moyens) et le contenu (les finalités). Tous les dispositifs peuvent-ils servir à n'importe quoi ? Plus largement, l'enquête a montré que le rapport de Wt2i aux dispositifs était parfois d'office orienté vers l'idée que leur utilisation devait dépasser le cadre de la mission, envisageant d'ores et déjà au moment de leur conception pour cette mission la manière dont ils pourraient resservir ailleurs. La logique qui cherche à « recaser » des dispositifs en stock d'un projet à l'autre n'est donc pas forcément reliée à la nature de l'intervention, et n'est donc de fait pas non plus reliée à l'application d'une méthode dont ils seraient un des rouages. Wt2i n'est certainement pas un « méthodologue »[2] et c'est d'ailleurs entre autres pour cela qu'il avait été choisi, pour la dimension informelle que pouvait proposer sa démarche (l'articulation entre *in* et *off* étant au cœur de sa méthodologie), qu'il qualifie lui-même parfois d'« *alchimie* » ou de « *pensée magique* » et que d'autres désignent parfois comme une posture « *de conception* », « *d'auteur* » ou « *d'artiste* » au sens où elle s'articule autour d'une signature plus qu'autour de l'application d'une méthode ou d'une réponse à la commande[3]. Le séquençage proposé dans la candidature de Wt2i a vite laissé place dans la réalisation du projet à un phasage plus aléatoire, soumis à la fois aux disponibilités du prestataire et aux temps de validation du commanditaire. Le prestataire a ainsi eu tendance à changer de stratégie régulièrement, proposer une idée puis l'abandonner, à multiplier les dispositifs sans forcément les approfondir ou les exploiter à leur plein potentiel, en bref à se disperser, en termes d'idées et d'énergies. De même, l'ouverture du garage n'a pas vraiment joué le rôle escompté au démarrage[4]. Toujours est-il qu'une grande

[1] L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit. Leur article analyse des exercices de prospective territoriale sous les auspices du registre participatif et les activités professionnelles de consultants « en situation de proposition, d'innovations méthodologiques ancrées dans la perception, la transcription et l'expression des questions urbaines ». C'est intéressant car c'est justement le champ d'action majoritaire de Wt2i qui était, dans le cas étudié ici, un peu en décalage avec ses missions habituelles, et qu'une démarche mise en œuvre par l'agence Wt2i fait partie du panel de leurs cas d'observations.

[2] *Ibid.* Ce n'est pas non plus une équipe « couteau suisse » (c'est un autre des types de profils qu'ils décrivent dans leur article), puisque sa manière de travailler est très personnalisée et que les compétences complémentaires réunies autour de lui ont peiné à trouver leur place dans le processus.

[3] Ainsi les personnes du Dialogue Citoyen de la ville de Nantes, m'expliqueront que « *par rapport à l'exigence de formalisation que nous on peut avoir c'est un peu à côté* », qu'il prefèrent avoir recours à des prestataires « *qui sont attachés plutôt d'essayer d'être au plus proche de la commande et puis de réfléchir ensemble, de poser la meilleur méthode autour d'eux puis de formaliser les choses.* », et que pour eux cette différence recouvre une différence de « *culture* » entre « *culture archi* », « *conception* », posture d'auteur et signature et une culture plus sciences politiques ou communication qui s'attache avant tout à répondre à la commande. De même durant la phase de sélection avait été débattue la différence entre les candidats qui proposaient « *une méthodo* » et ceux qui proposaient « *une posture* ».

[4] Le lieu a été le lieu de travail de l'équipe, a permis de construire les prototypes, a accueilli quelques moments de travail avec les habitants, a été ouvert au public dans le cadre de moments officiels autour de la démarche avec la SAMOA, l'équipe de maitrise d'œuvre et/ou la Maire de Nantes. Mais il n'a pas constitué le lieu « repère » de la démarche comme l'aménageur l'avait imaginé c'est-à-dire sous un format plus proche de la résidence, ou de la mise en lieu, qui permette à la démarche de s'appuyer sur un lieu fixe, ouvert et accessible, potentiellement disponible pour accueillir les initiatives des habitants, ce qui n'a que peu été le cas. Wt2i a assez vite assumé ne pas vouloir en faire un lieu public ouvert en permanence, mais plutôt son lieu de travail, et un lieu qu'il pouvait mettre à disposition (d'habitants ou d'associations du quartier mais aussi d'entreprises ou de partenaires divers en dehors de la démarche) avec contreparties ou échanges de bons procédés (financières ou autres). Le lieu a été un peu plus régulièrement ouvert au moment où le BES (Bureau d'Études Spatiales), association dont les ateliers ont un temps été hébergés dans le WSC, animait chaque semaine un atelier de réparation de vélo, l'atelier du Pignon. Paradoxalement, c'est seulement une fois la démarche *Ilotopia* arrivant sur la fin que Wt2i a choisi de faire du garage un lieu bien plus

partie des dispositifs mis en œuvre dans la phase de diagnostic n'a eu que peu de suite ou d'impact[1] ; ils ont surtout permis d'une part de faire connaître et rendre visible la démarche et le prestataire dans le quartier et d'alimenter une relation avec certains acteurs, et d'autre part de produire de la matière racontable par le prestataire.

Il est en tout cas difficile de tracer une cohérence de la mobilisation d'un outil à un autre au fil de la démarche, au point qu'il semble parfois que le but était, en soi, de produire et de déployer ces outils plus que de s'en servir pour aller quelque part ou produire quelque chose. Magali Nonjon évoque un phénomène de réduction de la participation à la prestation, qui fait que les outils déployés dans les processus participatifs finissent parfois par être la participation, à travers un processus de naturalisation des liens entre les outils comme moyens et la participation comme finalité aboutissant à une « confusion des genres entre dispositif, outillage et participation »[2] : **«** La participation n'est aujourd'hui plus seulement outillée mais parfois simplement réduite à ses outils, introduisant une véritable confusion entre participation et prestations proposées par les professionnels. »[3] Si les objets sont présentés ici par Wt2i comme étant uniquement des prétextes, des pièges pour faire parler les gens, on voit bien dans cette scène et dans l'enquête plus largement que dans le récit qui est fait des projets les gens sont peu présents alors que les dispositifs sont les personnages principaux. Le fait que ce qui reste des expériences professionnelles de Wt2i, concrètement et dans le récit qu'ils en font, soient surtout ces objets en dit beaucoup sur la nature de leurs pratiques. Les dispositifs ont donc autant, si ce n'est plus, pour objectif de sacrifier à l'impératif de laisser une trace et à l'exigence de monstration de la participation, à « œuvrer à authentifier que la participation a eu lieu » [4], qu'à venir outiller et accompagner l'implication des habitants : le récit dont la souris fait l'objet à chaque apparition prolonge à l'infini la performance d'origine de celle-ci, l'histoire de la souris contre l'éléphant ayant été, au final, bien plus racontée, *power pointée* et entendue que vue ou vécue ; on ne sait pas si le Cube a effectivement permis d'entrer en contact et en dialogue de manière renouvelée avec les jeunes de la cité, mais tout le monde sait par contre que ceux-ci avaient été impressionnés par l'objet et, semblent-ils, honorés de sa présence parmi eux ; le bus permet milles choses, mais entre autres de mettre en avant les talents de couture de la compagne du prestataire et de raconter qu'il a travaillé dans la musique rock ; etc. Plus que la cohérence du processus c'est bien le maintien de l'esthétique et de la « *ligne éditoriale* » du prestataire qui compte. Il s'agit « d'archiver en même temps qu'on agit »[5], au détail près qu'ici l'archivage s'incarne dans la fabrication d'objets et de dispositifs en chair et en os et non dans des mises en forme de données, des procédures reproductibles ou des guides méthodologiques.

ouvert et bien plus animé, avec un bar, des stands de producteurs locaux ou de brocante, des concerts, etc ; cette dynamique s'inscrivant donc plus dans sa stratégie d'implantation locale que dans la démarche elle-même.

[1] Plusieurs exemples pourraient être cités pour illustrer cette analyse, notamment « l'avion sans ailes » : mobilisé dans le cadre de la première semaine intensive de terrain en mars 2017, c'était un objet au départ complètement étranger à la démarche puisqu'il s'agissait d'une structure visant à accompagner le projet d'un voyage à pied en Sibérie d'un ami architecte du prestataire. Certes il a joué un rôle, durant ces quatre jours, pour interpeller les passants, mais au-delà d'attirer l'attention il a rarement permis de vraiment embrayer sur la démarche, la question de l'aménagement ou même de vraiment parler du quartier ; en particulier la mobilisation dite « situationniste » de l'histoire de l'avion sans ailes pour parler de l'errance des populations précaires dans le quartier est resté de l'ordre du discours entre le prestataire et le commanditaire. De nombeux autres dispositifs seront expérimentés, le plus souvent sur le mode du *one shot* ou presque.

[2] M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit. P 38

[3] *Ibid.* P 30

[4] *Ibid.* P 38 Magali Nonjon explique que « De fait, cette quête à l'authentification de la participation est autant le produit des professionnels eux-mêmes que des commanditaires de plus en plus friands d'évaluation des dispositifs préformatés. » p 39-40

[5] *Ibid.* P 40

Faire parler pour faire parler : la participation sans le discours

Scène 2[1], atelier de programmation *in situ* place Wattignies, 17/06/2017

Il fait soleil et bon, nous sommes en tout une vingtaine de personnes, dont quatre personnes de l'équipe de Wt2i, une chargée de projet de la SAMOA et moi-même. L'équipe a ramené un des bus qui est garé le long de la place au bord de la pelouse. La soute est ouverte et sur la pelouse est déployé le Cube, des chaises disposées autour de tables en petits groupes, et un panneau avec un plan du quartier et de la place. Après un temps d'accueil, le prestataire prend la parole pour introduire l'atelier. Il explique que la place Wattignies est un des endroits importants du quartier, un endroit pas très animé (« *c'est animé le soir, mais pas comme on voudrait !* » dit un habitant en rigolant), au croisement entre la rue Biesse et ses commerces qui sont un peu « *en souffrance* », les trajets nord-sud des nounous entre l'école Gustave Roch et le square Vertais et les trajets est-ouest des employés du Conseil Général entre leurs bureaux et la station de tram Wattignies. Les gens hochent la tête. Il évoque le problème des étourneaux dans les tilleuls qui ont un chant très invasif et surtout qui font que les jeux en dessous sont sales et impraticables toute une partie de l'année à cause des excréments. Il dit que « *autour de la place ce sont des HLM donc pas forcément des populations précarisées mais bon, en tout cas c'est pas des cadres sup' ou des médecins ! Y a aussi des archis mais plutôt dans la rue là-bas, on parle même de "la rue des architectes" ! Je crois qu'on a un architecte aujourd'hui d'ailleurs !* » dit-il en souriant en regardant un quarantenaire qui est habitant du quartier et architecte. Selon lui « *pour bien vivre cette place doit être reliée à la rue Biesse car la question de l'espace public est liée à la question de l'activité et du commerce*. […] *On va vous donner notre point de vue sur les usages. Nous on a l'idée vous voyez d'une sorte de petite zone d'activité sous forme de petits kiosques mobiles, peut-être éphémères, peut-être durables…* » Il a imprimé des planches d'images de références avec pleins d'images de micro-aménagements, de structures mobiles. « *Et vous quelles sont vos idées ?* » Une dame blonde prend la parole pour dire qu'elle a entendu dire que les arbres allaient peut-être être coupés mais qu'elle est contre et qu'elle trouve que les paysagistes font beaucoup trop de minéral en ce moment. Plusieurs « habitués » des ateliers se rebiffent comme si c'était une attaque envers eux « *Mais non on y tient aux arbres ! C'est faux !* » Le prestataire coupe court au débat : « *Bon en tout cas il est communément reconnu qu'on doit requalifier cette place ! En plus, notre architecte dit que le quartier est génial et que le champ des possibles est encore ouvert !* ». La dame blonde ne baisse pas les armes, un monsieur râle à vois basse et demande à sa voisine « *Elle habite dans le quartier cette dame ?* » Tout le monde parle un peu en même temps. […]

Au bout d'un moment le prestataire coupe court à la discussion et enjoint les participants à commencer le travail d'atelier en groupes. Il veut qu'on se mette en quatre petits groupes mais si on enlève les membres de Wt2i, de la SAMOA et moi il ne reste pas tant de personnes donc finalement on fait deux groupes avec quatre habitants dans chaque groupe. Je me mets dans le groupe où c'est le prestataire qui anime. On est assis autour d'un plan de la place pas très lisible et on a un stock de petites vignettes, comme des étiquettes avec des noms d'activités écrits dessus : "faire la fête", "faire du yoga", etc, qui doivent être placées sur le plan. Le prestataire engage « *Bon c'est où qu'on fait la fête ?* » Peu de réponses. Quelqu'un parle du bosquet qui coupe un peu l'espace. Il s'en saisit « *Bon vous voulez le garder le bosquet ou pas ?* » S'ensuit un débat sur le bosquet. Un monsieur dit qu'il est très agréable quand on est dedans, mais qu'il est juste au mauvais endroit, il faudrait le déplacer. Le prestataire note "déplacer le bosquet" sur le plan et reprend « *donc, où on fait la fête ? Plutôt côté rue non ?* » L'habitant-architecte disserte un moment sur le fait que pour lui ça dépend, de la saison, de l'heure de la journée, de ce que veut dire faire la fête… En rigolant il dit, « *ici apéro rosé, là-bas bière le long du mur, sous les arbres le mojito une nuit d'été !* » Sous son regard amusé, le prestataire écrit "bière", "rosé", "mojito" sur le plan, puis continue avec les étiquettes « *et le yoga, où est ce qu'on fait du yoga alors ?* » et avant même que quiconque réponde écrit "tai shi-yoga" au milieu de la pelouse. L'habitant-architecte rigole et disserte de nouveau sur le fait qu'il n'est pas convaincu par le yoga au milieu de la pelouse, la pelouse est toujours traversée par les gens en diagonale et pour lui ça va rester comme ça, les gens vont au plus court, ne prennent pas forcément les chemins qu'on dessine, il vaut mieux placer

[1] Voir en accompagnement de cette scène la planche d'images 27 à la fin de ce chapitre.

les chemins en observant les usages des gens. La discussion s'égare un peu puis le prestataire reprend le fil : « *"Je répare / je bricole" on le mets où ?* » ne rencontre pas de grand succès, il le met quand même, puis « *Où je gare mon vélo ?* », là tout le monde est à peu près d'accord que ça doit être sur le bord de la place. […] Le prestataire essaye désespérément de caler l'étiquette "pique-nique". Quelqu'un dit « *est-ce qu'on doit vraiment pique-niquer à un seul endroit ?* », mais l'étiquette est placée. On passe au sujet des commerces, il explique : « *On est en train de prototyper plusieurs micro shops dans notre garage… Moi je vais vous souffler ça mais… nous on pense à un petit bar associatif en lien avec le jardin des 16 watts, et puis des petits shops comme ça pour…pour les mamas africaines, pour réparer les vélos, pour…* » […]
Le prestataire part soudain discuter « timing » avec deux membres de son équipe, puis revient « *excusez-moi mais je vous coupe, est-ce que c'est bon là vous avez un point de vue global sur la place c'est bon ?* » Une dame se saisit des vignettes qu'il reste et dit « *on a pas joué ça !* », suite à quoi il se rassoit et entreprend de finir rapidement le placement des vignettes restantes. […] Peu après, il essaye de conclure : « *bon là je crois que c'est bon on a une histoire à raconter non ?* », et va voir l'autre groupe en leur disant « *vous voulez entendre notre histoire ?* », mais comme ceux-ci n'ont pas tout à fait fini, il revient et nous propose d'aller chercher le prototype qu'ils ont fait au garage en attendant.

On revient avec le prototype, tout le monde se déplace sur le bord de la place le long de la rue. Il s'agit d'une guitoune en bois, que le prestataire imagine comme un micro shop mobile, c'est son idée depuis le début. « *Hop* », il installe la planche qui fait office de comptoir de bar dessus « *et voilà ! On ouvre quand ?!* ». Il explique que bon lui il a pensé micro shop mais ça peut aussi devenir un poulailler, une serre, une cabane à frites, un bar… L'idée c'est que des dispositifs comme ça peuvent être installés pour tester des usages. « *En plus on peut aussi les monter avec des gens en insertion parce que bon c'est simple.* » Une dame dit que « *c'est bien mais faudrait que ce soit investi …par des gens qui s'en occupent et aussi par des gens qui viennent !* » Un monsieur dit qu'il faudrait déjà commencer par travailler avec les commerçants du quartier. Le prestataire redemande au groupe qu'est-ce qu'il pourrait y avoir comme usage dans cette guitoune, « *nous on nous a parlé de serre, d'atelier vélo, de poulailler, de conciergerie de proximité…* » Une dame demande ce que c'est une conciergerie. La dame blonde que personne ne connait demande pourquoi ça ne pourrait pas être « *un atelier vélo ? On a ça nous à Beaulieu*. », ce à quoi le prestataire réagit en parlant de « Ze plombier », ou encore l'asso des « boites à vélo », etc, et plus largement sur comment on pourrait « faire de ce quartier une vitrine de l'ambulantage, le quartier des artisans… ». L'habitant-architecte fait la grimace, le prestataire s'inquiète : « *t'as pas l'air convaincu !? Enfin bref, en tout cas nous avec la SAMOA on réfléchit à ça, la place des artisans dans la ville tout ça… En tout cas bon voilà notre proto', on voulait vous présenter la réflexion ! Est-ce que vous vous seriez prêts à prendre en charge un dispositif comme ça ?* », une dame demande « *prendre en charge ça veut dire quoi ? s'en occuper ?* ». Le prestataire dit « *oui, nous on peut comment dire, donner la structure, et faut co-construire l'habillage et après faut l'animer quoi !* ». Silence. « *Nous on peut en faire un paquet hein, ça dépend de ce que la SAMOA nous donnera comme budget* », il ajoute en rigolant en regardant la personne de la SAMOA d'un air entendu. « *Des commentaires ?* » Silence. L'habitant-architecte dit « *je trouve que c'est difficile de se projeter comme ça de but en blanc, faudrait peut-être que ça reste ici plusieurs jours, que les gens le voient, se fassent à l'idée, y réfléchissent, etc…* » Il ajoute « *prendre en charge c'est trop* », une dame répète « *oui prendre en charge c'est trop* », une autre dame parle d'un supermarché coopératif où « *ça marche parce que oui donner 3 h par mois je peux, prendre en charge moi-même le truc non je peux pas* ». Le prestataire embraye sur cette idée en disant que ça correspond bien à ce que lui il appelle la GPA : la grille de programmation des activités ! » Un habitant dit que ça pourrait être un « *espace tremplin, quelqu'un qui a pas de sous pourrait venir vendre des confitures, les enfants vendre des gâteaux pour leur fête ou…* » Le prestataire accroche direct au concept, « *ah oui c'est bien ça espace tremplin ! Ça existe ? Ça s'appelle comme ça ?* » Le monsieur ne sait pas, il a dit ça comme ça, pour exprimer son idée. Un autre monsieur qui vient d'arriver demande si ce prototype « *c'est pas un peu mettre la charrue avant les bœufs* » et « *est-ce que vraiment ça va suffire à provoquer quelque chose ?* ». Pour le prestataire, oui « *c'est le pari !* » La question selon lui c'est où il faut le mettre : « *On pourrait avoir au bord de la Loire une guitoune bouquiniste, rue Biesse une guitoune servicielle, et ici une guitoune des coups de main, c'est pas mal ça !* ». Une dame qui n'a pas trop suivi demande ce que c'est une guitoune. La discussion continue sur comment faire pour ramener des gens. […] Au bout d'un moment, le prestataire précise « *Parce*

que derrière ça vous avez compris qu'on essaye de prototyper les espaces publics ?! Scénographier, mais derrière implicitement, ça renvoie à comment on fait de l'aménagement ! Là on est dans le dur là !... Ok ? » Silence. « *Bon, je sais pas quelle heure il est mais il faut qu'on conclue ! Est-ce que vous pouvez raconter le travail sur les plans que vous avez fait ?* » Silence. « *Qui veut bien être porte-parole ?* » Une dame propose de le faire à plusieurs. Daphnée pour le premier groupe, elle habite au bout de la rue qui longe le nord de la place, et Annie pour le deuxième groupe, une dame qui est tout le temps aux ateliers de Wt2i. Daphnée explique qu'ils ont pensé qu'il fallait ouvrir la place du côté de l'entrée de la rue Biesse, physiquement et visuellement. S'ensuit un débat très court sur la suppression de places de parking, plusieurs personnes trouvent que ce n'est pas une bonne idée. Elle explique ensuite la proposition de mettre des guitounes le long du parc pour continuer la rue commerçante, le prestataire la coupe en rigolant « *voilà voilà je leur ai un peu soufflé l'idée hein, continuer la rue commerçante le long de la place !* ». […] Annie prend le relais : « *Nous on a pensé à quatre endroits pour poser les vélos…* » La personne de l'équipe de Wt2i qui animait son groupe la reprend : « *l'idée qu'on a eu c'est celle d'une sorte de rue périphérique, tout autour de la place, où il y aurait les services et où on "laisse" tout avant de rentrer dans la place, les vélos, etc…* » Annie précise « *Oui c'est ça, avoir 4 entrées aux 4 coins* ». Le prestataire se moque un peu « *donc vous rajoutez un mur de vélo au mur de voiture ?* », les gens font la grimace parce que ça caricature un peu leur idée. […] Le prestataire cherche à conclure la matinée. « *Bon en tout cas on a compris qu'il y avait une réflexion à avoir. Mais moi je me pose une question quand même, la place est grande, j'ai peur de diluer les choses, vaudrait-il pas mieux concentrer l'activité ? Où ?* » Une dame dit « *Ben ici !* » Le prestataire demande « *Qui est pour ici ?* » Tout le monde lève la main. « *Ok c'est plié !* » On sent qu'il a envie de finir. « *Bon ben c'est super ! Merci pour ce cahier des charges !* »

Dans cette scène la présence des habitants est en sourdine, ce qui traduit le fait que les habitants étaient d'une part peu nombreux et d'autres part souvent spectateurs. Le lecteur aura probablement perçu certaines similarités entre cette scène et la précédente dans les modalités du dialogue entre le prestataire et les habitants, à savoir l'injonction à la mobilisation, la responsabilisation voire la culpabilisation et dans le même temps la recherche de forces vives pour le projet. Se situant bien plus tard dans le processus de projet, cette scène-là se situe pourtant dans un contexte différent puisqu'il s'agit, avec des habitants non pas découvrant la démarche mais censés y être investis depuis déjà plus de six mois, de travailler précisément sur la programmation de la place Wattignies en vue de nourrir le travail de l'équipe de maitrise d'œuvre sur celle-ci. L'atelier décrit dans cette scène a été, on peut le voir, extrêmement rapide et désordonné. Si les habitants arrivent parfois à en « placer une »[1], leurs discours est peu audible. Cette scène offre un bon aperçu de la manière dont le prestataire engage le « dialogue » avec les habitants, à travers un mode monologique, extractiviste, inductif, culpabilisant et ludico-fictionnel.

Ce mode est tout d'abord essentiellement monologique[2]. Le prestataire commence toujours par présenter ses propres idées, a tendance à essayer en permanence de souffler ses idées aux habitants, et finit en général par clore et conclure les échanges en revenant sur ses idées de départ ou alors en remettant en forme les paroles des habitants. Par ailleurs, il recherche très souvent l'approbation de ce qu'il fait et de ce qu'il dit, via l'interpellation des habitants et en particulier de personnes dont l'avis compte ; c'est ici l'avis de l'habitant-architecte, qui est à plusieurs reprises recherché comme validation[3]. Les réponses des participants semblent parfois convoquées essentiellement avec un rôle de confirmation et de réassurance de son propre discours. Par leur présence et leur parole les habitants doivent servir de validation, et cela frôle parfois la parodie, comme au moment très rapide du

[1] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.
[2] « L'approche goffmanienne des interactions communicatives dans l'espace public nous rappelle également que celles-ci ne s'inscrivent pas nécessairement dans un schème dialogique ; qu'elles prennent souvent – plus souvent que le laissent à penser les théories de la communication de Habermas ou de G.H. Mead – la forme monologique de l'exposé, de la conférence, du discours préparé et récité, dans le cas de certains acteurs autorisés ; celle du soliloque parfois, dans le cas de participants "auto-absorbés" qui ne peuvent ou ne daignent inscrire leur propos dans une chaîne d'interventions, qui "font les questions et les réponses", qui "s'écoutent parler", etc. » : M. Berger, « L'espace public tel qu'il a lieu », art cit.
[3] Ça a pu être les personnes de la SAMOA bien sûr, lorsqu'elles étaient présentes, mais aussi des personnes d'associations, l'équipe de quartier, ou encore moi-même.

vote à la fin de l'atelier. Mathieu Berger évoque dans son article « La participation sans le discours » le fait que le discours des habitants est le plus souvent réduit à être une réponse, et rarement une proposition, et qu'il intervient toujours ponctuellement et dans une fenêtre étroite de temps et de contenu ; à l'inverse les discours des techniciens, prestataires, architectes ou élus tendent à s'incarner dans une « séquence monologique souvent longue au cœur d'un évènement participatif à vocation dialogique »[1]. Ici il semble que le discours des habitants reste même souvent au seuil de la réponse voire en-deçà. Ils sont en permanence interpellés, mais leurs réactions sont en retour très peu écoutées, souvent coupées dans leur élan, rarement prises au sérieux. Ce mode, récurrent tout au long de la démarche, met les habitants dans une posture relativement passive et produit des moments comme celui décrit ici de la fin de l'atelier où les habitants restent parfois carrément silencieux face aux sollicitations du prestataire, ce qui a tendance à le renforcer à la fois dans son occupation de l'espace oral et dans sa manière de les culpabiliser sur leur manque de mobilisation. Ce mode est ensuite à la fois extractiviste et inductif, même si cela peut sembler paradoxal. Extractiviste au sens où il ne s'agit pas d'écouter les habitants ni même vraiment de leur permettre de développer une réelle parole ; il s'agit plutôt d'attraper au vol des bribes, des mots, des expressions, une idée, bref des matériaux, et de les reformuler pour les intégrer au discours propre du prestataire, sans chercher ni à les situer dans un contexte ni à les approfondir[2]. Ainsi lorsqu'un habitant parle sans y prêter attention « *d'espace tremplin* », le prestataire est soudain très attentif et croit découvrir un concept qu'il va pouvoir rajouter à sa palette. En miroir, le prestataire manie souvent des concepts qu'il explique peu voire pas du tout aux habitants, qu'il s'agisse de termes spécifiques (guitounes, conciergerie, etc) ou de concepts plus fondamentaux au sujet de l'espace public (bien commun, plateau technique, etc). Inductif au sens où dans les lacunes et l'incomplétude des paroles des habitants se logent les idées du prestataire, dont l'exposition inaugure d'ailleurs toujours ou presque les échanges. De manière plus ou moins discrète, celui-ci suggère en effet régulièrement au cours des échanges ses idées aux habitants, les amenant à se les approprier ou en tout cas faisant en sorte de les mettre dans leurs bouches ; il assume même à de nombreuses reprises, ici comme à bien d'autres moments, avoir « *soufflé* » telle ou telle idée aux habitants, ces idées correspondant le plus souvent aux sujets de prédilection, avec lesquels il est arrivé avant le démarrage de la démarche, qu'il a essayé de placer, parfois malgré une absence de cohérence, dans le projet, et qu'il n'a quasiment jamais remis en question.
La manière dont le prototype débarque à la fin de la scène montre d'ailleurs à quel point le temps d'atelier en lui-même était en quelque sorte dénué d'importance pour le prestataire qui avait déjà construit ce prototype, planifié de la présenter et prévu que ce serait le support pour activer la place en préfigurant les futurs usages qu'il avait imaginé à savoir le développement des commerces et activités économiques mobiles et temporaires dans le prolongement de la rue Biesse. On voit bien qu'il n'y a que peu de lien entre le déroulement de l'atelier sur plan à propos du réaménagement de la place et les échanges autour du prototype et de ses possibles modalités d'usage et de gestion. L'objet est là, il focalise l'attention, s'impose et est imposé. Alors qu'on leur présente de but en blanc ce prototype et qu'on les enjoint à le « *prendre en charge* », la réaction des habitants est assez parlante, et la manière dont le prestataire essaye en retour de forcer leur investissement également.

Cette scène montre par ailleurs comment la participation s'incarne dans une modalisation ludico-fictionnelle qui se base sur le jeu, l'imaginaire et la métaphore. Dans son texte, Mathieu Berger développe longuement la manière dont, selon lui, la domination actuelle du registre de l'image et de l'imaginaire dans les processus participatifs à tendance à éroder encore davantage les possibilités pour l'habitant de développer un réel discours[3]. De nombreux

[1] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit. Il y développe plus longuement les caractéristiques « en creux » de ce discours « non-autorisé » aux habitants, qui est à la fois initial (qui commence), déployé, coordonné, à visée générale, assertif et (dis)qualifiant.
[2] Le prestataire ne prend d'ailleurs jamais de notes au cours des ateliers. L'un des membres de son équipe, qui ne prend pas non plus vraiment de notes au cours des ateliers, est chargé de rédiger suite à chaque évènement un petit billet pour le blog qui sont souvent de petits récits courts et enjoués extrayant des ateliers quelques *punchlines* et une ambiance globale.
[3] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit ; Mathieu Berger, « Une image vaut mieux qu'un long discours (d'habitant). Sémiotique de la participation. », *Colloque « L'art de la participation », ULB, Charleroi*, juin 2014. Il expose dans ces textes à la fois les potentialités et les risques de cette focalisation sur l'image, l'imaginaire, et la figuration, focalisation qui s'oppose à la focalisation habituellement logocentrique de la participation.

points de son analyse font un écho direct à ce qu'on a pu observer dans cette enquête. La médiation du jeu, ici un plan et des étiquettes à placer c'est-à-dire un dispositif assez récurrent dans le monde de la participation, est portée au strict minimum de ses potentialités : le placement des étiquettes d'usages donne lieu à des discussions qui se déploient dans le vide, il n'y a aucun travail collectif (une personne dit quelque chose = on place), aucune réflexion sur les conséquences ou les traductions possibles des choix (comme quand le prestataire dit « *ok donc on déplace le bosquet* »*).* Il s'agit bien alors d'un « jeu sans règle du jeu », emblématique d'un « pluralisme bénin » dans lequel règne « l'absence de contraintes d'orientation vers l'accord »[1]. De plus, le jeu, du moins mené de cette manière, a tendance à infantiliser les habitants (« *on a pas joué à ça !* » dit une dame quand le prestataire veut clore l'atelier alors qu'il reste quelques étiquettes non placées). À la fin ils ont joué mais sont à peine capables de raconter ce qu'ils ont fait et pourquoi. Ainsi, ce genre de médiations peuvent dans certaines conditions venir alimenter « la banalisation de l'idée que ces modalités expressives leur conviendrait mieux [aux habitants] », et valider ainsi un certain partage du sensible, une asymétrie des places et une division du travail de signification : « Aux professionnels de la politique et aux spécialistes de la ville, le discours sur les biens communs, l'analyse des problèmes urbains et les dispositifs de représentation conventionnels ; aux simples participants les métaphores, les post-it et les gommettes. »[2] Au final, il semble qu'on assiste à un « jeu sans conséquences »[3], dans lequel on retrouve par ailleurs des phénomènes assez classiques de réduction du rôle de l'habitant : des formes de refus de montée en généralité ou des formes de légitimation et délégitimation, ici d'ailleurs complètement intégrées par les habitants.

Cette modalisation ludico-fictionnelle caractérise plus largement la démarche de Wt2i qui dit « *opter pour l'optimisme méthodologique* », mettre en place une méthode « *POP* » (Participative, optimiste, populaire), et revendique que le registre des imaginaires est le plus adapté à la participation des habitants :

> *«* Je pense que c'est justement le registre qui est le plus commun en fait. Parce que anthropologiquement, on a pas tous une opinion sur le monde, c'est compliqué d'avoir une opinion sur un monde qui mute, notamment quand on est en galère. C'est compliqué d'avoir une expertise technique sur un sujet précis, les transports, l'éducation, etc. Par contre, je crois qu'on a tous des désirs, on a tous des envies, on a tous des imaginaires. Et moi mon travail, en tant qu'anthropologue mon travail c'est justement d'aller sonder ces imaginaires et de les traduire ensuite pour voir comment ça peut nourrir des orientations ou des innovations. »[4]

Au-delà de cet atelier dont les supports restent somme toute assez classiques, on a pu voir qu'il avait déployé dans le cadre du projet toute une série de dispositifs plus ou moins métaphoriques (l'avion sans ailes, la souris) mais aussi des éléments de langage basés sur une rhétorique et une sémantique figurative et métaphorique et sur la création de néologismes[5]. La manière de raconter la méthode, le processus, est elle-même extrêmement métaphorique (« *rendre des contes plutôt que rendre des comptes* » ; le bus comme illustration du copilotage et du fait de « *passer les clés* » aux habitants ; le parallèle entre l'automobile (de l'ancien garage) et l'autonomie ; « *restaurons le quartier* » avec les restaurateurs du quartier ; etc), semblant parfois reposer essentiellement sur des jeux de mots et des associations d'idées. La propension à amalgamer les choses essentiellement sous un registre narratif et communicationnel s'incarne bien dans l'articulation de sa proposition autour de la métaphore du voyage, celle-ci ayant été filée jusqu'à plus soif, que ce soit pour mettre en slogan la démarche (« *Ilotopia c'est un voyage, on vous embarque !* », les espaces publics définis comme « *destinations* »), pour imager le séquençage du processus (décollage, vol, atterrissage) ou sa gouvernance (les habitants copilotes, la SAMOA tour de contrôle), pour mettre en récit les publics (les SDF devenant des « *passagers* »), ou encore à travers le lien que cela a permis

[1] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Stéphane Juguet pour le Mooc innovation publique*, https://www.youtube.com/watch?v=3Wh6cvsgTjY, (consulté le 23 octobre 2019).
[5] Voir également à ce sujet : L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit. P 85

de faire avec un dispositif *a priori* hors sujet comme l'avion sans ailes. Cette modalisation ludico-fictionnelle a donc été le mode majoritaire d'interaction, face aux habitants, face aux commanditaires, et plus généralement dans les situations de travail et dans les situations d'explicitation et de publicisation de la démarche. Elle pose question, dans ce qu'elle produit ou ne produit pas (concrètement), et dans ce qu'elle construit comme récit et comme manière de se rapporter à la ville, aux autres, à l'action publique, ou encore à la politique[1]. Il nous semble qu'ici, la domination d'un registre en permanence métaphorique a construit une sorte de distance vis-à-vis du réel, ou plutôt une proximité factice, une sorte d'effet de filtre ou de masque empêchant, à force de mises en scènes, de jeux de langages et de manipulations de concepts, de vraiment parler des choses, qu'il s'agisse par exemple des questions sociales ou des enjeux d'aménagement.

Des habitants *performers* ? Publics et autonomisation.

Scène 3, réunion sur le fonctionnement du bus et de la terrasse *Playmobil* sur la place Wattignies, 19/06/2018

Le bus et la terrasse ont été installés juste avant la fête du quartier organisée le 26 mai et depuis, il ne s'est rien passé autour de la terrasse et du bus. On a reçu un mail (je suis intégrée dans la mailing liste de la « bande » d'habitants) quelques jours avant la réunion de la part de Wt2i, mail qui disait : « Suite aux festivités du 26 mai Place Wattignies, il est temps de vous expliquer comment utiliser le bus et sa terrasse (play)mobile, sans oublier la cabane du Square Biesse. Nous vous invitons à noter dans vos agendas notre prochaine rencontre : MARDI 19 JUIN à 20H sur la Place Wattignies. On vous dit à bientôt pour de nouvelles histoires ! »
Le jour J, il y a environ 12 personnes, 4 personnes côté Wt2i, 5 habitants au début, puis 3 de plus en cours de réunion, Jonas (stagiaire au labo) et moi. Une dizaine d'autres personnes sont sur la place, sur les bancs ou sur l'herbe, dont les personnes qui trainent souvent là avec de la musique et des bières, mais elles ne s'intègrent pas à la réunion. On s'installe, des planches sont sorties pour faire des assises et une table sur la structure de la terrasse, des chaises sont dépliées, tout le monde prend place. Le prestataire demande à une personne de son équipe d'introduire la rencontre, elle dit : « *Bienvenue dans cet espace qui est le vôtre !* » puis elle annonce l'ordre du jour de la réunion. Après quelques échanges sur l'actualité et un retour sur la fête du quartier, il reprend la parole pour aborder l'enjeu plus large de l'implication des habitants : « *ça pose la question de l'implication des habitants, qui pèche...* ». Pour lui la mobilisation n'est pas suffisante. « *Est-ce que vous vous en rendez compte ? Nous l'équipe on a un ratio effort / résultat qui est compliqué là… Est-ce qu'on s'y prend mal ?* ». Il fait ensuite un bilan de la fête des voisins du 26 mai, il en tire un « *bilan positif et mitigé* ». Ils ont compté environ 200 personnes dans la journée, avec beaucoup de retours positifs, les gens disaient « *on ne reconnaît plus la place !* ». L'appropriation des enfants pendant la journée a été un point relevé, c'est probablement un public potentiel. « *Les enfants se l'approprient. Les adultes ont un rapport plus contemplatif* ». Un monsieur dit qu'en fait il n'avait pas compris s'il pouvait participer aux réunions de préparation de la fête ou pas. Le prestataire dit « *Ah ?! Donc on a un problème de communication !* » Il insiste avec sérieux sur la prise de relais des habitants par rapport à l'action de l'équipe Wt2i : « *Nous on s'est même demandé "est-ce qu'il faut qu'on vienne ou pas ?" La Nizanerie ils disent qu'on a trop de moyens, et que peut-être débarquer d'un coup comme ça avec trop de choses…ça aide pas.* [à un habitant] *Tu en penses quoi toi ? Est-ce que notre manière d'internvenir vous rend pas un peu…* » « *Consommateurs ?* » dit une dame « *Consomm'acteurs je dirais quand même !* » rétorque le prestataire, avant de continuer : « *La question c'est "Comment on vous donne les clés ?" Si quand on part ça fait comme un soufflet ça sera un échec. On a pas été missionnés par la SAMOA pour l'animation. On est pas des animateurs, on est des activateurs ! Mais là ça va pas, on finit à des réunions où y a plus de gens de l'équipe que d'habitants ! Comment vous voyez ça ?* ». Une dame dit « *Moi je suis un peu carrée, j'aime bien que les choses soient claires, sinon je ne sais pas quoi faire, trouver une place c'est plus facile quand c'est clair* », une autre ajoute « *On peut pas vraiment construire une équipe si les gens changent tout le temps… À part habiter dans le même quartier on*

[1] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit ; N. Eliasoph, *L'évitement du politique*, *op. cit.*

a rien en commun, on se connait pas ! » Le prestataire dit qu'ils ont essayé d'éviter ça en créant la « *bande* », « *vous voyez, c'est pas des réunions quoi, c'est informel !* ». Une autre dame dit que « *c'est compliqué d'être là quand on a d'autres trucs. J'ai raté une réunion de travail pour être là ce soir parce que mon mari pouvait pas non plus venir.* » Il demande « *Mais comment ça marche dans les autres quartiers ?* » « *C'est comme ça dans toutes les assos !* » répond quelqu'un. « *Souvent il y a quand même un noyau non ?* », dit-il en ajoutant que lui il aurait aimé s'appuyer sur un noyau d'associations mais que dans ce quartier il y en a pas, « *c'est ça qui manque ici.* » […] Une personne essaye d'y voir plus clair sur l'objectif de la réunion : « *Là il faut plutôt trouver des idées d'utilisations pour la terrasse c'est ça ?* » Le prestataire dit « *Oui, il faudrait trouver des utilisations quand on est là et des utilisations quand on est pas là.* » « *C'est qui "on" ?* » demande un monsieur. « *On, vous, quelqu'un quoi ! Vous avez compris le principe quand même ? De la terrasse ?* ». […] Le groupe se met à passer en revue toute une liste de types d'activités possibles. Une dame propose d'aller démarcher des associations qui ont besoin d'espace, pour leur demander leurs idées. Le prestataire rétorque « *des idées on en manque pas, on en a déjà plein, la question c'est comment on les met en œuvre ! Toi par exemple t'es assistante maternelle non ? Est-ce que ça serait un outil intéressant pour toi ?* » La dame en question dit pourquoi pas, mais parle de sécurité, d'assurances, etc. Il dit « *On a qu'à mettre des barrières et on fait le club Mickey-Wattignies !* ». Une autre dame dit « *Il y avait pas l'idée d'un marché à un moment ?* » et le prestataire embraye directement sur cette question. « *Oui oui, super ça, bon, le marché vous le voyez où ?* », puis « *Est-ce que vous seriez en mesure de tenir un petit marché une fois par mois ?* » Une dame dit « *oui oui, enfin… si c'est la seule manière de…d'amorcer un truc.* » Le prestataire : « *Toi t'es prête à ça ? Donner 5 jours dans l'année ?* » La dame tempère « *5 soirs ! La journée je travaille moi !* » « *Ok 5 soirs, donc, ça serait à quelle heure du coup ?* » Il continue le tour : « *Et toi, tu aurais quoi comme idée ?* » « *Je sais pas, peut-être occuper les enfants l'été dans le quartier…* » « *Ok, donc on a des enfants, des légumes, bon, ok ok, c'est bien, du coup, est ce qu'on concentre tout ou est-ce qu'on dilue dans le temps ?* » La discussion se met directement à tourner sur quel jour de la semaine choisir, chacun dit « *moi le mercredi* », « *moi plutôt le dimanche* », etc. Le prestataire tranche « *Bon je pense que le mercredi c'est pas mal, ça rime, ça fait Mercredi c'est Wattignies ! C'est bien ça non ?* » Il parle de faire des choses tous les mercredis, mais le groupe pense que ce n'est pas réaliste et il est plutôt question d'un mercredi par mois. Une dame s'inquiète un peu « *Mais pour un marché il faut des autorisations non ?* » Le prestataire dit « *Ça on verra avec la SAMOA, nous vous savez ici on est dans ce qu'on appelle une zone d'expérimentation, donc on peut très bien dire ici c'est une zone d'expérimentation et on voit, on teste.* » Quelqu'un se met à parler d'un bar de cocktail de fruits et légumes, une dame naturopathe propose de faire des ateliers, le prestataire dit « *Très bien très bien, voilà c'est bon, on a une thématique là, on travaille sur le bien-être du quartier, le bien-être des gens, bien manger, bien boire, hein, ça vous va comme ça ? On a qu'à faire des jus et des paniers mais attention pas des trucs bobos hein !* » La même dame continue « *Mais concrètement comment ça marche un bar ? On paye ou… ?* » Lui pense qu'il faut un truc marchand pour créer une économie pour l'asso en devenir « *Parce qu'il va bien falloir que vous créiez une asso hein !* […] *Bon ok, et du coup, comment elle s'appelle votre asso ?* » Comme personne n'a trop d'idées, la discussion revient sur le programme, le prestataire trouve qu'il vaut mieux une journée de temps en temps où il se passe plein de choses que pleins de petites choses tout le temps « *qui finissent par ne pas se voir* ». « *Bon ça c'est sur Wattignies mais sur Biesse qu'est-ce qu'on fait ?* » : il interpelle les habitants sur le devenir de l'autre lieu, un petit square sur lequel a été installée une guitoune, qui n'a servi que quatre ou cinq fois depuis neuf mois. Une dame dit « *c'est difficile si on est pas nombreux…* » Le prestataire demande : « *Du coup est-ce qu'on la vire pas cette guitoune ?* » « *Mais si on la vire il y a plus rien !* » « *Oui mais c'est une boite fermée !* » « *Oui mais même fermée, ça fait comme si le square était un peu habité, ça fait moins vide…* » Une autre dame signale que en même temps c'est écrit nulle part qu'on peut y faire des choses, qu'il faudrait déjà un minimum de communication « *il y a vraiment un souci de com', moi j'ai rencontré des gens du quartier qui ont des idées mais qui me disent qu'ils savent pas, qu'ils osent pas.* « Le prestataire défend sa méthode « *Il nous fallait un noyau pour commencer !* » « *Oui mais par exemple la cabane du square Biesse elle est là depuis huit mois et y a que nous qui savons qu'on peut l'utiliser !* » Il est question d'au moins mentionner un contact sur la guitoune du square Biesse, mais la discussion s'arrête là, il se fait tard et la réunion se conclue sur l'organisation d'un « *bar à jus* » le mercredi 4 juillet. Le prestataire distribue un peu les rôles, il faut communiquer, se renseigner sur le matériel nécessaire, etc, puis clôt la réunion ; l'équipe range la terrasse, les assises et les tables dans la soute du bus.

Revenons sur cette « bande » d'habitants et, en amont de cela, sur la mobilisation des différents publics dans la démarche[1]. Si la démarche a au démarrage brassé plutôt large, a touché et s'est faite connaitre de beaucoup de gens, la quantité et la diversité des publics ne se sont pas vraiment retrouvées plus tard dans les personnes impliquées. La commande formulée par la SAMOA insistait sur la mobilisation des sans-voix sans pour autant, on l'a vu, réussir à préciser ce que cela recouvrait. À partir du moment où le prestataire s'est mis au travail dans le quartier, il a assez vite focalisé son discours sur le caractère populaire historique du quartier dans lequel était souvent amalgamée la présence actuelle de populations précaires dans le quartier, le prestataire se focalisant à ce sujet sur des formes très visibles de la précarité, à savoir les sans-abris ou plus largement les personnes fréquentant les équipements sociaux implantés dans le quartier : le restaurant social Pierre Landais (restauration, accueil de jour), la Halte de Nuit (accueil de nuit), ou encore les ateliers Alisé (réinsertion). La catégorie imprécise des sans-voix a été complètement subsumée par cette manière de mettre en avant le populaire, catégorie qui était de plus assez fantasmée et a peu investigué la pluralité des formes que pouvait prendre plus largement la précarité dans le quartier aujourd'hui. Cette focalisation s'est manifestée dans une des premières interventions sur le terrain du prestataire : lors de leur première semaine d'immersion, en mars 2017, l'équipe a été au contact des habitants par le biais de la déambulation de l'avion sans ailes dans divers lieux, et notamment dans les équipements sociaux du quartier. Cette semaine de voyage à la rencontre des précaires n'aura cependant que peu de suites dans la démarche. Beaucoup de personnes disent avoir été approchées puis n'avoir jamais eu de retours de la part du prestataire. Des structures comme la Halte de Nuit ou les Ateliers Alisé ont été un moment associées à la démarche mais sans que cela n'aboutisse vraiment. Surtout leurs publics ne l'ont pas été. Les précaires dont il a été beaucoup question, en paroles, en images, en récits, n'ont jamais été physiquement partie prenante du projet au-delà de cette semaine de visites ; après une soirée passée avec l'avion sans ailes devant la Halte de nuit, le prestataire nous dira *« Bon je sais pas ce qu'on va en tirer de tout ça, mais en tout cas on pourra pas dire qu'on a pas pris en compte les sans voix* ». Ces sans voix sont donc paradoxalement très présents dans le discours, tout en en étant physiquement absents. Finalement, on se retrouve face à une mise en récit de ces invisibles comme un folklore local pris en compte comme on le ferait avec une ambiance urbaine, photographiés, cités et mis en avant sans pour autant qu'ils deviennent réellement acteurs du projet ni que leurs intérêts ne soient réellement au cœur des débats. De plus cette présence des populations précaires du quartier, si elle a été très forte au début, a peu à peu disparue au fil de l'avancement du projet.

Par ailleurs, la stratégie de mobiliser en premier lieu des passeurs, des acteurs relais qui étaient censés drainer ensuite avec eux une partie de leur communauté n'a pas vraiment fonctionné. L'investissement de ces personnes, pour certaines devenues de réelles fidèles de la démarche, s'est à l'inverse souvent fait sur un mode très personnel ; le type de relations que tisse le prestataire avec les habitants, souvent sur le mode de l'interpellation et de la mise en valeur individuelle, ajouté à sa propre manière de personnaliser à l'extrême sa mission, est venu renforcer cela. La bande d'habitants formée sur la fin de la démarche par Wt2i est faite d'individualités bien plus que d'un groupe, bien qu'à la toute fin de la démarche certains liens ont pu commencer à se former. Cette bande a été composée par le prestataire sur la base d'habitants qu'il a sélectionnés, comme il l'explique lui-même :

> « [Le prestataire] *On les a sélectionnés hein !*
>
> [La chercheure] *Mais quand tu dis on les a sélectionnés c'est, ça s'est fait comment, ça a été un appel à… ?*
>
> [Le prestataire] *On les a sélectionnés sur plusieurs…*
>
> [La chercheure] *… Sur la motivation ?*

[1] Voir à ce propos la planche d'images 28 à la fin de ce chapitre.

[Le prestataire] … *Sur plusieurs critères, il y a déjà, premier critère, le critère de récurrence. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui ont été tout le temps … présents ! Bon eux de fait avaient manifesté leur intérêt pour la démarche et donc … Je sais plus les noms je suis désolé mais je n'ai pas une bonne mémoire sur les noms mais…* […] *Il y a aussi des gens qu'on a appelé parce qu'ils s'étaient manifestés comme étant potentiellement porteurs de projet, je pense par exemple à une femme qui travaille à FIP. Il y a des gens qui ont été présents parce que c'est des acteurs relais. Par exemple… La Nizanerie, le président de la maison de quartier, etc… Il y a des gens qui ont été appelés parce qu'ils sont porteurs d'une sensibilité, par exemple c'est l'Association des Ponts qui travaille sur l'historicité du quartier, ... Donc c'est, c'est en fait… Et après c'est des tempéraments aussi qu'on a été chercher, parce qu'on pensait qu'ils allaient facilement se fondre dans ce dispositif, dans cette bande, et c'est surtout cette volonté de créer de la mixité, que la bande soit l'illustration d'une volonté de faire société.* » [le prestataire, entretien, 08/03/2018]

La bande était donc composée pour partie d'habitants ayant accroché à la démarche et pour partie de personnes sur lesquelles le prestataire espérait pouvoir s'appuyer mais qui n'étaient pas forcément des habitants du quartier (comme l'employé de la Nizanerie, la coordinatrice des ateliers Alisé, etc). Toutes les réunions de la bande d'habitants qui ont eu lieu étaient convoquées, organisées et menées par le prestataire, date, lieu et ordre du jour fixés par lui, compte-rendu faits par lui. Le groupe ne s'est jamais réuni en dehors de la présence de celui-ci, et n'a pas survécu à l'arrêt des activités du prestataire (il n'y aura pas d'association créée).

Au vu du flou ayant entouré tout du long les participants (leur nombre, leurs caractéristiques, la pérennité de leur engagement dans la durée), il est difficile d'en dresser un portrait très précis. Toujours est-il qu'ils n'étaient pas très nombreux (une vingtaine maximum, une dizaine vraiment actifs) et qu'on y retrouvait des profils assez habituels des dispositifs de concertation, c'est-à-dire des personnes âgées, des jeunes dynamiques, des membres d'associations du quartier et des commerçants. Quelques profils atypiques, ainsi que la « disparité » du groupe, ont eu tendance à valoir diversité aux yeux du prestataire et du commanditaire, sans que personne ne soit capable de dire en quoi et pourquoi, prenant souvent la partie pour le tout et admettant qu'une ou deux personnes atypiques puisse être prises comme représentatives de la diversité sociologique du quartier. Au final, il semble que de nombreuses parts non négligeables de la population du quartier aient été complètement absentes de la démarche (en termes de présence et en termes d'intérêts, d'enjeux). Sur ce sujet, l'aménageur semble se suffire d'une interprétation collective floue vaguement positive qui postule qu'« *il y a quand même des gens qu'on n'avait pas d'habitude* », sans que celle-ci soit basée sur quoi que ce soit de concret si ce n'est une reconnaissance faciale très incertaine de la part de certains chargés de projet. Si l'aménageur admettait « *qu'on a un peu perdu de vue l'objectif de représentativité sociologique* », une partie des acteurs était assez critique sur la mobilisation des habitants dans la démarche, comme l'exprime ci-dessous une personne de l'équipe de quartier :

« *Alors j'ai vu que les habitants… j'ai vu pas mal de commerçants quand même, que je connais, quelques habitants, mais alors il y en a d'autres, je sais pas qui c'est. Il y a pleins de gens, et alors il se trouve que je suis partie un petit peu tôt parce que j'ai un bus à prendre, je me suis retrouvée dans le tram avec deux trois personnes, et je leur ai dit "Mais vous habitez… ?" "Ah non pas du tout ! Pas du tout !". Alors il y en a un qui m'a raconté qu'il était copain avec Stéphane Juguet, qu'il habitait Saint Sébastien sur Loire. Il y en a un autre, il travaille dans le coin mais…comme il a fait de la peinture à Ilotopia voilà, il est là. Et voilà et du coup pendant la rencontre ils ont voté comme les habitants !* » [équipe de quartier, entretien, 22/05/2018]

À l'enjeu de représentativité sociologique s'est ainsi peu à peu substitué l'appréciation d'une dynamique sociale. Pourtant, cette dynamique sociale est restée relativement balbutiante et n'a en tout cas certainement pas été une dynamique d'autonomisation. Les habitants investis n'ont jamais été très nombreux et, s'ils ont pu prendre en charge certaines dimensions du projet, ils ont toujours agi dans le sillage du prestataire et de ses propositions.

L'enjeu de l'appropriation, l'animation et la gestion des deux prototypes[1] installés dans le quartier par le prestataire (un petit kiosque sur le square Biesse, un bus et une terrasse attenante sur la place Wattignies) en est l'exemple le plus parlant, et la scène de réunion décrite plus haut le montre bien. La manière dont ces objets ont été amenés a beaucoup joué. Il n'y a pas vraiment eu avec les habitants de débat sur la nécessité-même d'installer des prototypes ; les lieux d'intervention ont été discutés avec les habitants mais la décision, l'arbitrage a été fait par le prestataire et l'aménageur[2]. L'équipe imagine ces objets comme des catalyseurs qui vont venir montrer qu'il se passe quelque chose, éveiller l'attention des habitants, alimenter les imaginaires et susciter l'implication et l'appropriation. Pourtant, des membres de la SAMOA comme des services de la Ville ont depuis le début exprimé des doutes sur cette manière de faire les choses « *dans le sens inverse* », comme le dira quelqu'un de la SAMOA, ou comme l'exprime ci-dessous quelque de la Ville :

> « *J'ai pas de recul pour savoir si cette méthode de commencer à installer des trucs et puis après de voir comment les gens les regardent bizarrement, tournent, se questionnent et puis finalement vont finir par s'en emparer… est-ce que ça fini par produire quelque chose ou est-ce que finalement ça va laisser des objets où finalement on ne sait pas trop à quoi ils vont servir ? Je sais pas. Mais en tout cas je pense que ce système-là fonctionne bien si t'as une présence humaine, c'est-à-dire qu'à un moment t'investis quand même l'espace, tu réponds, tu proposes, t'impulses et ça... Si t'installes un objet et que t'attends qu'à un moment les gens ils se disent : "Ah ouais cool on va en faire ça !" Ben moi je…* […] *on va avoir un objet urbain qui va finir par se dégrader, mes collègues de Nantes Métropole vont s'énerver et… Non mais je sais pas, je veux pas être pessimiste non plus mais je m'en rends compte avec l'expérience que les deux choses qui prennent le plus de temps c'est la médiation et toute la, le présentiel, et ça demande des moyens humains et du temps, et c'est souvent ce qu'on fait le moins. C'est-à-dire qu'on va mettre de l'argent sur l'aspect technique et logistique et on se dit qu'en trois réunions ou en trois temps un peu festifs hop c'est bon ! Ben non !* » [équipe de quartier, entretien, 22/05/2018]

En dehors de la manière dont ils débarquent, certains objets sont en effet plus ou moins demandeurs de temps humain et rendent possible un fonctionnement plus ou moins autonome et donc une appropriation plus ou moins forte. On le pressent dans la scène de la réunion ci-dessus, quand le prestataire parle de « *vous expliquer le fonctionnement de la terrasse* », s'énerve que les habitants n'aient « *pas compris le fonctionnement de la terrasse* », ou encore quand il est question d'imaginer des activités « *avec nous et sans nous* » et qu'un habitant demande « *c'est qui nous ?* » : ces dispositifs physiques, tout comme les dispositifs humains (réunions, ateliers, etc) mis en œuvre au cours de la démarche, sont fortement liés à leur créateur, le prestataire. Très concrètement, un des problèmes principaux, est tout simplement que les deux dispositifs ne peuvent pas être utilisés en dehors de la présence d'un membre de l'équipe. Le Kiosque est en temps normal une boite fermée ; c'est l'équipe de Wt2i qui a les clés et ne les a jamais, pour diverses raisons, donné à des habitants ou des commerçants de la rue Biesse susceptibles d'utiliser le kiosque. Le kiosque devait pendant un moment *a minima* devenir un support de communication et d'information, sur la démarche ou plus largement sur le quartier, mais cela ne s'est jamais fait, et rien ne permet, comme le fait remarquer une habitante au cours de la réunion, de comprendre qu'il peut être utilisé et de savoir comment s'y prendre ou qui contacter, ce qui est d'autant plus questionnant que, par contre, sont installés à demeure sur le square deux panneaux faisant la promotion de la démarche *Ilotopia* et racontant le projet et le chantier participatif. Ces traces, ou plutôt ces médiatisations de ce qui s'est passé, peinent à camoufler le fait qu'il ne s'y passe rien. Rapidement taggué, le kiosque a finalement été peint par Studio Katra lors de leur intervention sur l'ensemble de la rue Biesse, et a donc fini habillé à défaut d'être habité. Sur la place Wattignies, le bus et la terrasse nécessitent encore plus la présence de l'équipe. Le bus est évidemment fermé. La terrasse est conçue sur un système modulable : en temps normal ne reste qu'un plateau et un système de piliers et de poutres ; sont rangés dans la soute du bus des barres et des plateaux permettant, au gré des besoins et des

[1] A propos des prototypes voir la planche d'images 29 à la fin de ce chapitre.
[2] Voir à propos du pouvoir décisionnel le chapitre 3 de la partie 1.

envies, d'installer entre les piliers des assises, des tables, ou encore des stands. L'équipe de Wt2i doit donc être là pour ouvrir la soute, sortir les éléments de mobilier, les installer, puis les désinstaller, les ranger, refermer la soute ; la majorité du temps la terrasse est donc en réalité un plateau vide, peuplé de piliers et de poutres sur lesquels seront accrochés dès la première semaine un petit panneau « Interdit de se suspendre ». On imagine donc bien que l'usage spontané de la terrasse n'est pas facilité par le système[1].

C'est quelque chose de récurrent dans les discours sur la participation habitante que de déplorer le manque de mobilisation des habitants, leur implication insuffisante ou trop aléatoire ou jamais pérenne. Ici, dans la rhétorique du prestataire, cela se déploie de manière particulièrement ambiguë à travers un appel à s'autonomiser et s'autogérer (alors même que ce n'est absolument pas le sens de la commande de l'aménageur[2]) tout en ne leur laissant que peu de place. L'interpellation permanente, souvent personnalisée, a pour objectif et parfois pour effet d'obliger les habitants envers le prestataire, de les acculer à répondre, si possible positivement, à s'engager. Les habitants se retrouvent donc dans des situations d'injonction paradoxale. Alors qu'ils sont coincés dans des rôles, décrits plus tôt, entre spectateurs et figurants, on les enjoint sans cesse à être acteurs et pas seulement spectateurs, à se bouger, à prendre les choses en main. Alors même que très peu de place leur est laissée, en termes de parole, de prise d'initiative, de décision, ils sont sans arrêt interpellés sur leur insuffisante mobilisation, leur manque d'initiative et d'autonomie. Alors qu'ils sont entretenus dans un mode largement passif, ou du moins entièrement soumis à la présence, au discours et au personnage du prestataire, le discours du prestataire tend à les rendre responsables de la réussite du projet et de ses résultats. Cette scène, parmi d'autres, donne donc à voir la manière dont la participation devient un processus d'injonction, de responsabilisation et même de culpabilisation permanent des habitants[3]. L'autonomisation des habitants est ici inexistante, les injonctions à l'autogestion, la mobilisation de concepts comme les habitants « consomm'acteurs », restant de l'ordre du discours.

L'anthropologue en artiste ou l'usage des sciences sociales appliquées en question

Scène 4, permanence thématique « Ma rue est contée » au Wattignies Social Club, 15/06/2017

On arrive au garage avec deux stagiaires du labo, il fait super chaud, on est en avance mais il y a déjà un petit groupe assis autour des canapés en pleine discussion, mais pas beaucoup de « public » : quatre personnes de Wt2i, nous trois du CRENAU, deux dames âgées qui ne restent qu'une dizaine de minutes, deux mecs plus jeunes dont un qui est ami d'un employé de Wt2i, et les deux « invitées » : une comédienne et metteur en scène de la compagnie Alice qui travaille à Pol'n, et une artiste plasticienne qui a fait un atelier avec les accueillis de la Halte de Nuit dans le cadre de « À la rue tous ». Le prestataire les présente en disant « *aujourd'hui on a des gens qui ont travaillé sur la mise en récit du quartier. La question c'est comment on pourrait trouver une forme peut-être participative, avec les habitants, pour raconter l'histoire du quartier ? Pour moi raconter une histoire c'est tout aussi important que construire un banc, c'est tout autant du prototypage*

[1] Le bus et la terrasse accueilleront en effet durant l'été 2018 (qui suit la réunion décrite plus haut) un certain nombre de moments festifs comme des bars à jus, des repas, ou des activités avec les enfants, tandis que le bus accueillera des cours de français pour migrants, une association cherchant justement à ce moment-là un espace. Ces investissements d'usages ont été plus conséquents durant cet été-là qu'au cours du reste de la démarche mais ne se sont pas pour autant mués en autonomisation, ni même en appropriation réelle ; ils ont reposé sur la présence de l'équipe et se sont arrêtés comme ils avaient commencé quand il a été décidé de retirer le bus. Le kiosque du square Biesse devait quant à lui être déplacé pour servir de cabane à outils aux jardiniers des 16 watts, ce qui aurait été un peu ironique étant donné que le prestataire refusait depuis le début d'entendre parler de jardin partagé, mais il sera finalement installé devant le garage WSC.

[2] On revient sur l'ambiguité de l'objectif « d'autonomisation » des habitants mis en avant dans ce projet dans la conclusion de la partie 2.

[3] Mathieu Berger insiste beaucoup sur ce point et ses effets délétères dans son ouvrage sur les Contrats de quartier à Bruxelles, et met en garde contre l'excès de sollicitation tournant parfois au harcèlement et à la sur-responsabilisation : « Il faut en effet prévenir certaines formes de sensibilisation agressives qui, au nom de la démocratie participative, ordonneraient aux habitants de se faire "acteur de leur quartier", et se garder de cette idée selon laquelle ceux qui ne se responsabiliseraient pas au sein du Contrat de quartier seraient en fin de compte des citoyens irresponsables, des sortes de demi-citoyens. Des injonctions trop fortes à participer sont peut-être encore plus douteuses quand elles ont lieu dans des quartiers particulièrement fragilisés, où l'on demande parfois le plus à ceux qui peuvent le moins. » M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.* P28

qu'une cabane de jardin. » Il explique que quand on travaille avec un commanditaire on doit sans arrêt rendre des comptes, « *mais moi je me suis dit pourquoi pas plutôt rendre conte, au sens de raconter une histoire, rendre conte plutôt que rendre des comptes*. »
Tour à tour les invitées se présentent un peu plus longuement. La comédienne explique qu'elle a fait un doctorat en géographie, mais qu'elle s'est rendue compte qu'elle préférait raconter des histoires, être dans la fiction. Pour elle à Nantes l'enjeu culturel c'est comment on arrête d'être dans un « *geste dominant* », elle trouve que le « *récit dominant* » à Nantes est très fort, et ce qu'elle cherche à faire c'est que les gens se réapproprient des micro-récits. Le prestataire lui demande si elle travaille avec des habitants. Elle répond que « *dans une ville comme Nantes c'est compliqué et ça n'a pas trop de sens de travailler "que" avec les habitants d'un quartier, c'est une ville qui bouge, les migrants, etc. Qui est habitant, à partir de combien de temps ? La maison de quartier ici c'est une maison de ville, pas vraiment de quartier, les gens viennent de tout Nantes ! »*
Une dame plus jeune qui habite dans le quartier dit que « *oui les gens viennent de tout Nantes pour la salle d'armes, les gens viennent de tout Nantes pour l'église, pour la maison de quartier, ou encore pour les architeliers qui ont eu lieu ici, ma fille c'était la seule enfant du quartier… Du coup moi ça me questionne à propos de ce dont on parle, de…qui raconte quoi à qui, qui parle ?* » Pour la comédienne c'est encore plus vrai pour ce quartier du Faubourg qui est quand même très « *traversant* ». Le prestataire ajoute « *traversant mais aussi cosmopolite ! Très ouvert au monde, c'est un quartier de premiers arrivants ici, et c'est quand même un quartier black, il faut le dire ! Tu l'as pris en compte ça dans ton polar le côté ethnique ?* » Elle répond que non, qu'il y a un groupe de blacks dans le jardin des Fonderies mais qu'ils sont plus des figurants dans l'histoire parce qu'au final ce qui a pris le pas dans le polar sur ce quartier c'était plutôt « *la question de la destruction, du geste urbain, du grand architecte, de la différence entre le populaire et le…* » « *Le bobo ?* » la coupe le prestataire. « *Non non pas vraiment le bobo, enfin oui, non, plutôt le grand bourgeois, les dynamiques financières dans l'aménagement.* » Ensuite la plasticienne raconte son projet avec les accueillis de la Halte de nuit et la manière dont ça lui a pris du temps de trouver sa place auprès d'eux, de construire de la confiance. […]

Il se fait déjà tard et le prestataire cherche à avancer. « *Des réactions ?* » Il interpelle une participante régulière aux ateliers qui est d'origine africaine et tient un restaurant rue Biesse. Il lui parle de la tradition de l'arbre à palabres, c'est un peu confus, « *est-ce que toi tu penses à des gens du quartier qui pourrait contribuer à ce récit ?* ». Comme elle ne comprend pas trop ce qu'il veut dire il continue : « *on a du mal à les atteindre je te le cache pas, et je vais pas te faire un focus sur toi parce que tu es black mais bon, tu vois, ça m'emmerderait de raconter une histoire de blancs pour des blancs par des blancs quoi ! Tu vois où je veux en venir ?* » La restauratrice dit qu'elle est dans le quartier depuis pas longtemps, « *j'ai un restaurant d'accord mais je vis pas là, et moi dans mon restaurant je vois plutôt des blancs, enfin…je peux pas trop dire, je connais pas grand monde dans le quartier…* » Le prestataire l'interroge : « *Pourquoi tu vois pas des noirs dans ton restaurant ?* » Elle : « *Ben je sais pas…je me suis pas vraiment posé la question comme ça…peut être le concept il leur parle pas, c'est pas tout le temps que de la nourriture africaine non plus…* »
Tout le monde est un peu mal à l'aise. La comédienne intervient « *Je trouve qu'on fait des raccourcis là, parce qu'elle est black, elle est liée à la communauté black ? Mais ça marche pas comme ça !* » Le prestataire s'échauffe un peu « *Oui oui, ben j'assume, j'assume mon biais ! J'arrive pas à… Merde ! Je sais pas, c'est vrai, je suis inquiet sur le sujet de la mixité ! J'ai conscience qu'il faudrait que j'aille les voir directement mais bon…* » La plasticienne prend le relais « *Faut vraiment faire attention à ce truc de vouloir aller chercher la mixité, c'est du post-colonialisme, on ne va pas chercher une communauté comme ça ! Les migrants par exemple ils ont une grande peur, la confiance c'est compliqué, ils sont dans le doute permanent sur l'autre. Même les dames de tout à l'heure qui ne voulaient pas donner leur contact… De quel droit on s'immisce dans la vie privée des gens parce qu'on a besoin d'eux pour faire de la mixité ?* » Le débat s'échauffe un peu entre le prestataire et ses deux invitées qui le triturent.
Le prestataire : « *Mais qu'est-ce qu'on va chercher alors ?* »
La plasticienne : « *Mais justement il ne faut pas se poser la question d'aller chercher quelque chose !* »
La comédienne : « *C'est de la rencontre !* »
Le prestataire : « *Excusez-moi mais moi j'essaye de rentrer dans le concret. Parce que sinon on repart pour un tour et ça on l'a déjà fait, et les gens veulent du concret aussi… Faut que ça raconte un truc…* » […]

La comédienne : « *Quand on t'écoute c'est comme si tu avais des attentes sur ce que ça va produire, mais… tu devrais pas avoir d'attentes ! Faut que tu te laisses décaler, c'est du co-apprentissage, c'est pas toi qui amène de la culture aux SDF, c'est comment toi-même ça va te transformer ta question ! C'est à un moment comment on construit un poème à plusieurs mains, une vraie fabrique collective. Parce que moi je me méfie de plus en plus de comment on utilise l'art "pour l'aménagement" ou "pour le lien social". Non, le sujet c'est l'art c'est tout, la rencontre.* »

Comme tout le monde cherche des « solutions », une habitante du quartier propose d'utiliser les enfants des architeliers pour questionner les gens dans la rue, « *les enfants ils ont pas les mêmes barrières que nous, sur les histoires ethniques notamment, du coup les barrières tombent plus facilement chez les gens il me semble* » Le prestataire saisit la perche « *Ce seraient nos cueilleurs de mots ?* » Le monsieur de la Halte de nuit insiste qu'il faut aller à la rencontre des gens, « *les gens disent qu'ils ont rien à dire, mais quand tu les écoutes, ils ont pleins de choses à dire !* » Le prestataire essaye de reficeler un peu tous les débats : « *Ce que je retiens, parce que je ne sais pas comment clôturer ni comment ré-atterrir, c'est : manipuler les enfants, ça je trouve ça très bien ; […] il y a toujours la question des sans voix, en fait on est un peu sourd à leur silence ; et après … […] l'autre mot que je retiens, et ça colle bien au quartier, c'est comment on fait de l'espace public un lieu de la rencontre. Il faut ce que j'appelle des attracteurs, c'est créer des multitudes de situations, générer des mots et rendre conte…géo localiser…Jasmine pourrait rendre conte de la rencontre… Enfin, je sais pas, donc je sais pas. Ce que je sais c'est qu'on va faire la synthèse de tout ça. C'est Jean-Fred qui fait les synthèses des réunions ! La question c'est aussi comment ne pas s'épuiser dans des réunions, nous c'est quand on est dans les actes qu'on est bons ! Et puis j'ai un autre problème, j'ai vraiment peur de me faire chier et… je commence à me faire chier ! Ça fait un moment que je fais de la concertation, et la concerta-chiant scientifique, ça je sais faire, du chiantifique, mais j'en ai marre !* ». Un monsieur d'origine maghrébine d'une association culturelle des Olivettes prend la parole : « *Moi ça me dérange un peu tout ça quand même, c'est comme voler les mots, manipuler les enfants, faire parler les communautés, tout ça pour le passer après à travers un filtre artistique et le ressortir…. Je veux pas casser ton truc je suis absolument pas dans le conflit mais… je sais pas sur les Olivettes on s'est jamais posé la question, les gens viennent, on ne va pas les chercher, on a jamais essayé d'aller chercher les noirs, les jaunes, les rouges ou que sais-je. On a rien cherché et c'est pour ça qu'on a trouvé.* » Le prestataire lui répond « *on essaye on essaye, on est maladroits, on est pris par le temps…* ».

Le lecteur percevra dans cette scène des échos de la première scène décrivant la visite des passeurs au garage WSC : de cette scène émergeait déjà en effet des indices de l'usage qui a été fait dans cette démarche d'une anthropologie appliquée[1], à travers la référence récurrente aux sciences sociales comme opérateurs de légitimité, la mobilisation superficielle et parfois décalée ou ambigüe de concepts sociologiques (le don contre-don, l'hétérotopie), ou encore l'usage de catégories descriptives se rapprochant parfois de désignations assez caricaturales, notamment en entretenant un imaginaire relativement fantasmatique du populaire (les « *restos ouvriers* » versus les « *restos à graines* », les « *troquets* » et pas les « *bistrots* », la culture populaire et la mécanique, les artisans, les « *gens de peu* » qui ont les « *mains sales* », etc.), voire frôlant des formes de dominations (« *ils sont attachants les gens de peu !* ») ou de racisme (« *le quartier exotique* »).
Dans cette scène le rapport spécifique du prestataire à la question sociale est mis à l'épreuve par les acteurs eux-mêmes. À travers leurs questions, leurs mises en doute, leurs critiques, ils pointent de manière claire plusieurs aspects problématiques : le fait que la recherche d'une définition précise des bornes de ce qu'est « l'habitant du quartier » est impossible et pas forcément intéressante ; les raccourcis concernant la catégorisation sociologique ou ethnique des individus et des communautés (les « *bobos* », les « *blacks* ») ; le fait que le prestataire a tendance

[1] On parle ici d'anthropologie appliquée car c'est le terme utilisé par le prestataire lui-même et parce que cette dimension de l'enquête nous amène à nous questionner sur les usages qui peuvent être faits des sciences sociales en situation de prestations liées à la participation habitante. Cela n'a cependant pas grand-chose à voir avec l'anthropologie impliquée dans la transformation urbaine que certains appellent de leurs vœux. Voir par exemple : Alessia de Biase, *Hériter de la ville : pour une anthropologie de la transformation urbaine*, Paris, Donner lieu, 2014. , pour qui une anthropologie impliquée ne consiste pas juste à produire des « données sensibles » mais réellement à prendre le rôle de faire dialoguer le récit et les données des habitants avec le récit et les données des pouvoirs publics et des acteurs professionnels de l'urbain.

à projeter voire plaquer ses propres attentes sur l'implication des participants ; le danger de « *parler à la place des gens* », de « *voler les mots* », de faire de la mixité une « *image* » ou une « *histoire* » ; ou encore l'ambiguïté de vouloir à tout prix aller chercher les gens pour sacrifier à l'impératif de mixité. Le prestataire se retrouve, de manière pas complètement anticipée visiblement, face à des gens, qui ne sont pas des habitants du quartier mais qu'il a lui-même invités comme personnes ressources, qui répondent, contredisent et mettent à jour des contradictions.

En premier lieu, le prestataire fait un usage des catégorisations sociologiques souvent assez cliché voire dérangeant. Les différents types de publics étaient ainsi désignés comme des « *bobos* », des « *blacks* », des « *rebeus* », des « *mamas* », des « *gens de peu* » ou des « *petites gens* », ou encore « *les gens du bled* » pour parler des réunionnais squattant souvent la place Wattignies. Au démarrage la démarche proposait une approche par publics cibles, des ateliers adaptés aux différentes communautés ou à ce que le prestataire appelait des « *tribus* ». Cependant ce travail de mobilisation différenciée n'a finalement pas été mené, la diversité de ces publics ne se retrouvant pas dans les habitants réellement impliqués, et amenant donc à une différenciation entre les habitants mobilisés, et les autres, ceux qui ne sont pas là mais dont on parle. Le fait que « *ces gens-là* » comme le dit souvent le prestataire, n'aient pas été impliqués ou même juste présents est venu renforcer la violence des désignations leur étant adressé par le prestataire. Ainsi un certain Mehdi fit un court temps office de relais avec les hommes trainant sur la place Wattignies car, selon le prestataire « *ils savent se parler entre eux* ». Ainsi la restauratrice d'origine africaine mentionnée et présente dans la scène ci-dessus, a été sollicitée avec insistance par le prestataire pour toucher « *les blacks* ». Étant donné qu'elle n'habitait pas le quartier et ne fréquentait pas du tout la communauté black du quartier, cette velléité ne reposait que sur le fait qu'elle était elle-même *black*, ce qui est questionnant, d'autant plus qu'alors qu'elle refusait ce rôle qu'elle ne pouvait pas remplir, le prestataire a eu tendance à insister et à plusieurs reprises à lui réassigner cette identité de « *black qui va permettre de parler aux blacks* ». Plus largement, l'appréhension de ces populations est restée largement fictive et fantasmée, comme quand le prestataire associait « *blacks* » à « *arbre à palabres* » ou à « *mamans n'ayant pas d'argent* » et donc à « *troc* », alors même qu'aucune de ces mamans n'a participé à ces discussions : « *Bon, dans le quartier il y a beaucoup de mamas blacks, et pas que black, des mamas et… et des mamans hein ! Mais qui ont un problème, pas beaucoup d'argent ici et pourtant la gamine elle veut changer de chaussures tous les trois mois. Donc l'idée d'une petite boutique ici, qui permette le troc… Parce que je pense qu'il faut qu'on arrive à remettre de la mama là-dedans*. »
Ce recours questionnant aux sciences sociales appliquées s'est matérialisé aussi dans l'approche du populaire qui est, au-delà même de cette mission, un terme que le prestataire affectionne[1]. On retrouve à ce sujet, ce raisonnement par associations un peu littérale d'idées qui peut avoir tendance à tout mélanger, comme dans l'extrait suivant où le prestataire justifie l'ouverture de son garage par le lien logique avec la dimension populaire du quartier : « *Ces gens-là qui ne prennent pas la parole dans une réunion c'est des gens qui sont beaucoup plus à l'aise avec un fer à souder à la main, en plus il faut qu'on construise des trucs, pour gérer l'espace public il nous faut un peu des mains calleuses et c'est dans un garage qu'on va les capter ces gens-là.* [...] *Le garage c'est à l'image du quartier métissé, c'est pas un lieu pour les blancs* ».

Le travail du prestataire s'est très vite orienté vers la construction d'une image du quartier à travers une identité de « *Faubourg ouvrier* » et de « *quartier populaire* », s'engouffrant en le renforçant dans le discours de l'aménageur et de l'élu à ce sujet. Cela sur la base d'une vision qu'on pourrait qualifier d'assez nostalgique ou passéiste, valorisant systématiquement un passé ouvrier dans lequel la majorité des habitants actuels ne se retrouvent que très peu. De plus, cette identité ouvrière transformée pour l'occasion en « *ligne éditoriale* » est

[1] Il déclare ainsi dans une vidéo : « *Le salut viendra des gens de peu.* [...], *qui ont le sens du collectif, du commun et la conscience des autres.* » *Meta Portrait Stéphane Juguet*, https://vimeo.com/242596699, art cit.

tellement maniable qu'elle devient parfois dans les discours du prestataire « *artisanale* » quand il s'agit de promouvoir l'idée que le quartier devienne celui des « *néo-artisans* », et lui permet d'affirmer que « *les artisans sont devenus des coworkers* ». Cet imaginaire mélange ainsi dans un même ensemble une vision idéalisée et souvent fantasmée de tous les « *manuels* », « *bricoleurs* », « *faiseurs* », « *gens qui ont les mains sales* », *mais aussi* « *ouvriers de la navale* » *ou encore* « *anarcho-syndicalistes* ». Dans le cadre de l'enquête, on se rend compte que cet imaginaire est en partie basé sur le discours de l'élu de quartier, rencontré par le prestataire en tant que personne ressource au démarrage du projet à l'occasion d'un entretien, qui insiste souvent sur l'identité historique et ouvrière du quartier à travers une mythologie locale faite de mémoire, de misère et de sympathie des « *petites gens* ». C'est seulement au bout de quelque temps et de plusieurs retocades (notamment de la part d'une habitante expliquant au prestataire que « *Faubourg* » est un mot inventé par l'élu de quartier et que c'était son concept de campagne au moment des élections), que Wt2i proposera en remplacement le terme de « *village urbain* » :

> « [Le prestataire] *L'idée de Faubourg ça prend pas. Par contre l'idée de village urbain oui. On est passé de l'idée de Faubourg à l'idée de village urbain, c'est plus une sorte de bourg qui…*
>
> [La chargée de projet SAMOA] *Excuse-moi mais tu peux m'expliquer les deux concepts ?*
>
> [Le prestataire] *Ben Faubourg c'est la mixité sociale, etc…*
>
> [La chargée de la communication SAMOA] *Ça donne pas forcément une bonne image le Faubourg, c'est plutôt pauvre !*
>
> [Le prestataire] *Le village urbain c'est autre chose, c'est la proximité du centre mais protégé, on manque de rien, on est attachés au côté paisible, etc. Mais il manque le côté essentiel, et l'essentiel c'est que tout bourg a sa place. Parce qu'il y a besoin d'un lieu de civilité, etc* [...] *Si vous voulez du lourd, ce que les gens disent c'est "Elle est où la place du bourg ici ?", tu vois, le tabac, etc, Amélie Poulain, tu vois, si on doit faire le 14 juillet on le fait où ici ?* » [réunion SAMOA-Wt2i, 06/05/2017]

Ce moment, donne un aperçu sur une sorte de versatilité des concepts et du sens des mots. Alors qu'au début je me suis intéressée et attachée à comprendre et analyser, par exemple, la mobilisation très forte qui était faite de la notion de « *Faubourg* » pour parler du quartier, l'enquête a montré ensuite que ce terme n'était finalement utilisé que comme une « *ligne éditoriale* », qui pouvait changer très rapidement suite à la remarque d'un élu ou une nouvelle tendance. Le « *Faubourg* » est ainsi devenu le « *village urbain* », mais aussi la « *rotule de l'Île de Nantes* », la « *cheville ouvrière* » de l'Île, le quartier des « *néo-artisans* » ou des « *faiseurs* », le « *quartier de la fabrication* » ou le « *quartier de la médiation* » (en opposition au Quartier de la création de l'ouest de l'Île de Nantes) selon les moments, ou encore « *un quartier sur le fil* » ou même « *Berlin-sur-Loire* ». La versatilité avec laquelle les concepts sont changés, échangés, remplacés, en fonction de leur plus ou moins grand succès (le plus souvent auprès des élus ou du commanditaire) ou en fonction des humeurs et des interlocuteurs, a contribué, à travers l'accumulation et la superposition dans le temps de tous ces termes, à décrédibiliser le travail de nommer les choses, qui devrait pourtant avoir du sens, et à faire parfois perdre tout sens aux dialogues, aux débats, au langage en général, au point qu'on ne savait parfois plus de quoi on parlait et si on était en train de débattre sur des faits et des idées ou seulement sur des mots.

De la même manière, au printemps 2017, après un premier copil' et en vue de préparer la première grande réunion publique du projet, deux chargées de projet de la SAMOA tentent d'expliquer au prestataire que « *le truc des petites gens* » n'est pas passé auprès de certains élus, qui ont trouvé ça « *dénigrant* ». Il répond un peu énervé : « *Nous on est attaché au petit, les gens de peu, les petites gens… L'esprit du village il est assumé depuis le début, c'est notre crédo sociologique depuis le début ! On l'a présenté au dossier de presse quoi !* », puis son associé suggère : « *On peut dire qu'il y a "un attachement" plutôt, "un attachement aux petites gens", "un attachement aux petits métiers", "un attachement aux petites histoires"… Si tu remplaces "le Faubourg c'est…" par "le Faubourg*

c'est un attachement à…", ça passe mieux ! » Le prestataire semblant d'accord, cela deviendra par la suite la nouvelle manière de raconter cette histoire. Mais, l'un comme l'autre, « faubourg » ou « village urbain », ces figures et imaginaires, et plus largement les modèles d'espaces publics proposés par Wt2i dans le cadre de la démarche, révèlent une valorisation systématique de la figure du quartier vu comme le lieu du lien social, et de l'échelle de la proximité comme garante de justesse[1]. En termes d'espaces publics, cela se matérialise par la mobilisation de formes qui seraient spécifiques de cette urbanité de quartier comme « *la place de l'église* » ou « *le bal des pompiers* », stéréotypes d'une urbanité de proximité, instillant dans la parole habitante le désir de retrouver un « *esprit village* ». Construire une « *identité Faubourg* », et même une « *marque Faubourg* », sera pendant longtemps la priorité de l'équipe, à la fois à travers une mise en récit d'inspiration anthropologique et à travers des méthodes plus proches de la communication ou du marketing urbain[2].

Dans le cadre de cette démarche, cela s'inscrit aussi dans une tendance plus large, qui ne concerne pas que le prestataire mais aussi souvent l'aménageur ou l'élu, à faire la confusion entre la forme faubourienne (le tissu urbain), l'histoire du faubourg et de son peuplement ouvrier et les formes de précarité actuelles. Il nous semble ainsi que ces imaginaires contribuent à masquer les enjeux sociologiques actuels et révèlent l'absence d'une vraie réflexion sur le populaire en général et à Nantes en particulier, aujourd'hui pourtant nécessaire[3].
Ce que masque mal la manière dont sont mises en récits les populations précaires et l'identité populaire du quartier, c'est que les enjeux sociologiques ne sont pas vraiment pris en compte dans la démarche ; ils sont dits, ils sont racontés, ils sont mis en scène, mais ils ne sont pas affrontés ou travaillés. La présence d'une dimension populaire ne semble compter qu'en terme de médiatisation, d'image, de récit, elle doit se voir qu'elle soit réelle ou pas : « *La mixité de public c'est un truc sur lequel on est hyper sensibles ! Moi je viens de Saint Denis, Jasmine elle vient du Bronx… T'as vu l'expo de la SAMOA ? Il y a pas un black alors qu'il y en a plein des salons blacks ! Moi l'enjeu sur le quartier c'est connecter avec les blacks. Cette ville ça fait flipper, ces images sont glaciales, si on arrive à réinjecter du black dans les photos on aura réussi*. » Si « *réinjecter du black dans les photos* » peut être une manière d'avancer, cela semble réducteur, à la fois dans la catégorisation que cela propose (les « *blacks* » ne sont pas une catégorie sociologique) et dans le risque d'en rester à la figuration d'une diversité restant par ailleurs absente du projet et invisibilisée en termes d'intérêts et de pouvoir. Défendre la place des invisibles est pourtant quelque chose que le prestataire revendique, auquel il tient et qu'il tente d'appliquer à l'ensemble de ses projets[4] ; sans remettre en cause sa bonne volonté et ses convictions à ce sujet, il nous semble cependant que ce que ça produit, en termes de résultats, c'est essentiellement une mise en image de ceux-ci. « *Réinjecter des blacks sur les photos* » entretient sensiblement le même type de rapport au récit dominant que la mise en scène de la souris contre l'éléphant, c'est-à-dire une intégration par la figuration de la diversité comme de la critique.

Le champ de référence préférentiellement convoqué par le prestataire est celui de la recherche, ou en tout cas, plus que la recherche universitaire comme champ, celui de l'anthropologie comme discipline et plus largement des sciences sociales comme méthodes[5]. Le lecteur aura deviné que l'enquête nous a laissés sceptiques sur cette

---

[1] Philippe Genestier, Samira Ouardi et Juliette Rennes, « Le paradigme localiste au secours de l'action publique démocratique », *Mots. Les langages du politique*, 1 mars 2007, nº 83, p. 69-80 ; Philippe Genestier, « Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien. Cadre cognitif et catégorie d'action politique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1999, vol. 82, nº 1, p. 142-154.
[2] « *Si là on affiche un gros truc "Faubourg", tu vois, là les gens ils se diront "Là on est du Faubourg".* » [à propos de l'éventualité d'intervenir sur le pignon de l'entrée de la rue Biesse].
[3] Voir à ce sujet : E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.*
[4] Comme il l'exprime à de nombreuses reprises comme ici lors d'une permanence au WSC : « *Mais voilà moi ce qui m'embête avec les City Lab c'est que c'est tout le temps des structures blanches, propres et lisses. C'est vrai c'est toujours des trucs aseptisés. Nous ici on est dans un garage ! On a les mains sales quoi on a pas peur d'en mettre sur les murs ! Donc nous on aimerait que ce soit pas une structure blanche pour les blancs ! C'est vrai c'est toujours comme ça ! Les mecs ils sont propres sur eux, vous les verriez, petite cravate, toujours smart, mais y a pas un black, y a pas un rebeu ! Moi, ma conception du City Lab elle est beaucoup plus hétérogène et j'imagine qu'on puisse en faire un lieu de la diversité, de la mixité, où toutes les couches sociales puissent se croiser et qu'on puisse en faire un lieu de création et de représentativité des problématiques sociales d'aujourd'hui !* »
[5] Il convoque notamment comme référence méthodologique les travaux de Nicolas Dodier, et en particulier : Nicolas Dodier, « Les anthropologies d'un sociologue », *Genèses*, 2012, vol. 89, p. 10-27.

anthropologie ou du moins sur les manières de « l'appliquer ». L'anthropologie y inspire certes une manière de faire du terrain originale (du moins du point de vue de l'aménageur) et peu cadrée *(« l'anthropologue en artiste »)*, mais s'y incarne surtout dans l'utilisation privilégiée de certains outils de mise en forme des paroles habitantes (entretiens et *verbatim*, outils qu'il dit « *anthropologiques* » à la différence de cartographies dites « *technocratiques* »), ou dans la fabrication de concepts fédérateurs qui deviennent parfois des *punchlines* (finalement dans une orientation assez proche d'un profil orienté communication). La compétence principale qui ressort de tout cela est une compétence sémantique et discursive (comme le dira la Maire de Nantes au prestataire lors d'une visite du quartier en juillet 2018 : « *Vous, votre point fort, c'est la sémantique.* ») et l'anthropologie semble parfois se résumer à raconter des histoires. Ce qui est intéressant c'est que, si des auteurs comme Magali Nonjon témoignent de l'actuelle domination, dans le domaine de la participation, des profils de type communication et de la dérive vers une domination de la monstration et de la mise en récit de la participation à laquelle cela participe[1], on est ici face à une autre tradition de la mise en mots qui n'est pas celle de la communication mais celle des sciences sociales. Au-delà de ce prestataire-là, on observe une tendance plus large chez les acteurs de l'aménagement à utiliser et apprécier de plus en plus ces données chaudes qui viennent des coutumes des sciences sociales : *verbatim*, entretiens, mises en récits, descriptions, portraits, etc. De même, la narrativité et la mise en récit constituent aujourd'hui des manières de plus en plus couramment mobilisées pour parler du réel et le décrire, y compris dans le monde de l'aménagement urbain. La manière dont ces outils sont utilisés crée pour les sciences humaines une sorte de mise en abîme, de miroir déformant qui est parfois questionnant[2].

Le triangle chercheur-aménageur-prestataire.

Dans la phase de gestation du projet s'était construite une relation de recherche sous forme d'un dialogue réflexif chercheur-aménageur. À l'arrivée du prestataire, plus que l'arrivée d'un tiers, c'est le basculement du rôle du chercheur qui a été difficile à orchestrer : si l'échange réflexif s'est poursuivi, il a fallu à ce moment-là adopter en complément une posture d'observation et d'analyse critique, voire d'évaluation, du travail du prestataire.

Wt2i est la seule équipe, parmi les trois auditionnées, à ne pas avoir mentionné et pris en compte le rôle du CRENAU dans leur proposition et leur méthodologie. Au démarrage d'une mission il y a toute une série de dimensions bien plus urgentes à régler, et ni la SAMOA ni moi ne nous en préoccupons plus que ça. Je pense que j'ai à ce moment-là une perception assez spontanée du travail de l'enquête de terrain, mes expériences précédentes d'immersion aux côtés d'acteurs divers se sont toujours bien passées et le terrain bruxellois m'a surprise par l'accessibilité de ses protagonistes. Je suis donc plutôt décontractée et n'imagine pas vraiment que cela puisse mal se passer.
De manière d'abord très terre-à-terre, le travail de l'équipe s'avère assez vite n'être pas évident, ni à piloter (pour la SAMOA) ni à suivre (pour le chercheur), et cela pour plusieurs raisons : pour des raisons assez pragmatiques de calendrier et de communication (peu d'anticipation sur les dates, circulation hasardeuse de l'information) ; pour des questions de gestion d'équipe et de personnes (un certain *turn over* dans leur équipe et pas toujours beaucoup de partage de l'information et de la décision) ; ainsi qu'en raison d'une certaine informalité à l'œuvre dans la conduite du projet ; ces complexités concrètes d'accès au terrain étant renforcées par la difficulté de la SAMOA,

[1] M. Nonjon, « De la « militance » à la « consultance » », art cit ; M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit ; M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit.
[2] La « mise en mots » glisse ainsi facilement vers le « vol des mots », voire le « vol du langage » qu'évoque Roland Barthes. La phrase d'Albert Camus : « La corruption des mots ajoute aux malheurs du monde » pourrait être un bon garde-fou pour ne pas se noyer dans une mise en récit du monde qui en vienne à le remplacer.

pour des raisons d'organisation interne et de moyens humains, à vraiment intégrer la présence des chercheurs au quotidien. En dehors de cela, plusieurs dimensions ont rendu la relation de recherche « à trois » difficile.
Pour commencer le prestataire est anthropologue de formation et se présente comme chercheur. Le lecteur imagine bien que s'est joué ici une épreuve de légitimité dans laquelle je n'ai jamais vraiment eu de chance de *faire le poids*. Au-delà de cet aspect un peu trivial, la difficulté principale a résidé dans le fait que le prestataire a montré, tout au long du projet, très peu d'intérêt pour la tentative de recherche dialogique mise en place par la SAMOA et le CRENAU. Plus problématique encore a été de s'apercevoir qu'il avait du mal à entendre et accepter des formes de critique de son travail, que celles-ci émanent de moi ou de son commanditaire, cela allant de pair avec un discours permanent de valorisation et de justification de son action et de ses méthodes. Il me semble que, même si le personnage peut avoir tendance à incarner cela de manière emphatique, ce n'est absolument pas spécifique. C'est au contraire emblématique de la situation d'injonction contradictoire dans laquelle se trouvent souvent ce genre de prestataires à qui on demande réflexivité et autocritique sur le travail qu'ils sont par ailleurs en train de devoir perpétuellement justifier, défendre et vendre à leur commanditaire, sous peine de se retrouver en porte-à-faux en tant que professionnels. De plus dans un contexte où, le plus souvent, la mise en valeur réussie d'une mission en cours permet (voire a pour objectif) l'ouverture vers d'autres marchés et la négociation d'autres missions.

Au tout début, le prestataire a tenté de m'intégrer de la même manière qu'il a essayé d'intégrer de nombreux acteurs locaux, c'est-à-dire en cherchant la manière dont il pourrait m'utiliser pour son projet. À la recherche permanente de forces vives de manière souvent impatiente, il a ainsi parfois donné l'impression de chercher, même sans mauvaise pensée, à instrumentaliser ces partenaires. Après quelques moments d'échanges hors SAMOA assez sympathiques, il me demandera ainsi si ce que je produis « *va lui servir* » et me dira explicitement que s'ils me « *donnent du temps* », soit je leur dois quelque chose en échange *(*« *c'est la logique du don contre-don* ») soit « *ce sont des unités temps prises en compte par la SAMOA, mais du coup elles ne servent pas à autre chose* ». J'ai ainsi été de nombreuses fois questionnée sur ma volonté à « *être juste en observation ou être vraiment active* », tandis que Lucile, étudiante à l'école d'architecture en stage recherche avec moi a été de suite identifiée comme pouvant aider à ramener des étudiants architectes qui pourraient bricoler gratuitement contre un peu d'espace. Je n'étais alors pas forcément contre le fait de m'intégrer de cette manière, au contraire plusieurs pistes m'intéressaient, comme aller s'installer au garage pour travailler là-bas un ou deux jours par semaine, ou encore faire partie du groupe de réflexion sur le montage d'un projet pour ce lieu. Nous avons même réussi ensemble à définir des modalités de suivi, décidant d'un commun accord de procéder à la fois par « carottages » (suivre un peu de toutes leurs typologies d'interventions sur le quartier) et par « coupes » (ménager des moments de prise de recul matérialisés par des échanges réguliers en dehors du flux de l'action). Lorsque l'équipe de Wt2i a commencé à être vraiment active dans le quartier, notamment lors de leur intensif au mois de mars 2017, les choses se sont pour un temps simplifiées : la présence, sur le terrain et en action, a désamorcé pendant un temps une partie des doutes et des critiques sur le rôle des chercheurs bien plus efficacement que les multiples discussions. Cependant, cela n'a pas tenu dans le temps. Les temps de coupes n'ont jamais eu lieu ; les carottages ont été fait, mais dans une ambiance qui n'a pas toujours été bienveillante et collaborative[1].

[1] Lors de cette semaine d'immersion de l'équipe sur le terrain à laquelle nous participons début mars 2017 nous avons, avec Lucile Garnier, réparti notre présence sur les différents moments, en partie pour ne pas être trop invasives et parce que le prestataire nous a plusieurs fois fait comprendre que deux observatrices c'était trop. Le 7 mars, l'avion sans ailes débarque une soirée à l'entrée de la Halte de nuit, lieu d'accueil pour sans abris présent dans le quartier, et c'est moi qui suis présente. La soirée se passe, à la fin on range l'avion et au moment de se quitter, j'informe le prestataire que pour le temps prévu le lendemain matin à l'arrêt de tram ce sera Lucile qui sera là et que je les rejoindrai l'après-midi pour le porte à porte à domicile. Il me dit ironique « *Comment, tu ne viens pas demain matin à 7h30 à l'arrêt de tram distribuer du café ?!* » Je lui répète que non c'est Lucile qui vient. « *Ahah, c'est là qu'on voit que l'anthropologie c'est un vrai métier ! La recherche c'est tout le temps hein !* » Je bafouille, disant qu'on s'est réparti les moments avec Lucile et puis que son planning change tout le temps et que c'est pas toujours facile de s'organiser au dernier moment pour être là, suite à quoi il continue en me disant « *Tu vas pas me faire croire que t'as quelque chose de prévu demain matin à 7h30 !* ». De toute façon il ne m'écoute pas. Je repense au fait que deux jours avant nous étions là pour l'atelier avec les personnes d'Alisé et qu'au dernier moment il ne voulait plus qu'on soit là, nous faisant ostensiblement comprendre que nous étions de trop. Je suis très énervée par sa mauvaise foi et ne sais pas quoi répondre, je pars.

La SAMOA a, à un moment donné, pris les choses en main, a minima pour rappeler à son prestataire que cette démarche de recherche avait été jugée nécessaire par l'aménageur et n'était pas négociable. Cela a aidé en même temps que cela a eu tendance à renforcer le fait que le prestataire et son équipe aient tendance à m'assimiler à la SAMOA[1] et me voient parfois comme l'œil du commanditaire.

À ces tensions se sont ajoutées des tensions liées au pilotage du projet en lui-même. Incompréhensions, différences de points de vue sur le projet, difficultés à se comprendre, ou encore négociations récurrentes sur ce qui relève de la mission du prestataire ou pas et sur des enjeux de budgets, ont émaillé la relation commanditaire-prestataire, ce qui n'a évidemment pas aidé à maintenir un dialogue réflexif et une interpellation critique à trois avec le chercheur. Le triangle réflexif imaginé n'a pas vraiment eu lieu, il n'y a pas eu un réel climat collaboratif autour de la démarche (même uniquement entre commanditaire et prestataire) et les discussions se sont souvent tenues dans des sphères séparées, ce qui n'a pas facilité ni une bonne « *hygiène collective de projet* »[2], ni le travail de suivi et d'évaluation. Quand cela a été admis que le prestataire ne semblait pas prêt à entendre de retours critiques venant directement de ma part *(*« *leur faire des retours directement ça va être pisser dans un violon* » dira ainsi un jour une chargée de projet), s'est mis en route un mode de fonctionnement où j'étais sur le terrain à leurs côtés pour observer le déroulement du projet, où nous prenions des temps réflexifs SAMOA-CRENAU ou échangions par écrit, et où la SAMOA portait ensuite sa parole de commanditaire face au prestataire dans le cadre de réunions de suivi de projet, auxquelles j'étais par ailleurs souvent présente *(*« *tant pis c'est comme ça, les retours tu les fait à nous et nous on en fait quelque chose vis-à-vis de lui ou pas* »). Cela a donné naissance à des rôles inconfortables que j'ai commencé à prendre sur le terrain, ou plutôt qu'on a commencé à me faire prendre. Il s'agit de rôles qui viennent interférer entre commanditaire et prestataire, et sont en réalité révélateurs de dysfonctionnements dans la relation commanditaire-prestataire. En dehors du fait que j'ai pu ponctuellement être prise à parti lors de conflits entre le prestataire et le commanditaire, l'exemple principal de ces dysfonctionnements est le rôle d'espion. Ainsi, un jour, une chargée de projet nous questionne sur le degré d'induction dans la démarche de Wt2i : « *Les idées qu'ils présentent comme venant des habitants, est-ce qu'elles viennent vraiment des habitants ou pas ?* », ce à quoi sa collègue réagit en disant : « *Je suis dérangée par l'idée que vous soyez censées ramener la vraie parole des habitants parce qu'on ne peut pas faire confiance à Stéphane. On en revient à douter de ce qu'il nous fait remonter du terrain, alors qu'on l'avait missionné pour ça* ».

En effet, la SAMOA n'ayant que peu de vision sur ce qui se passe sur le terrain et souffrant d'un manque de contrôle, et de confiance, a du coup parfois eu tendance à attendre du CRENAU qu'il vienne confirmer ou infirmer les dires du prestataire.

En miroir, le prestataire, m'assimilant à la SAMOA, ayant malgré tout bien conscience de cette observation et de l'analyse qui devait en découler quelque part, et, visiblement insatisfait des retours que la SAMOA pouvait lui faire, a eu à plusieurs reprises tendance à chercher à obtenir des retours sur son action à travers moi :

> « [Le prestataire] *Donc est-ce que ça a de la valeur ? Je sais pas, pour eux je sais pas. J'ai pas de retours en fait de ça. Je ne sais pas si eux ils sont contents, t'as des retours toi ?*
>
> [La chercheure] *Ben un peu mais …*
>
> [Le prestataire] *Qu'est-ce qu'ils te disent ?*
>
> [La chercheure] *Ben je pensais qu'ils t'en faisaient des retours quand même !*

[1] Ainsi le jour où, se présentant à un groupe de personnes lors d'un atelier il dira « *ici il y a des ressources diverses, il y a des chercheurs, et j'en suis l'incarnation, mais il y en aura d'autres, il y a des aménageurs comme la SAMOA* [en me montrant vaguement du bras], *il y a…* », ou encore le jour où, alors que j'insistais pour être présente lors d'une visite de responsables associatifs au garage, on me répondit que je pouvais venir seulement à celle où la SAMOA ne venait pas car il fallait « *ventiler la présence institutionnelle* ».

[2] Comme le dit souvent le consultant à travers cette expression.

[Le prestataire] *Non non mais c'est vrai que j'ai pas de retours en fait, je ne sais pas comment ils ont perçu ça eux. Est-ce qu'ils le vivent comme une contrainte ce projet Ilotopia ?*

[La chercheure] *Ben faut leur demander hein, qu'ils te disent en face ! Parce qu'ils pourraient…enfin quand tu parles de réciprocité, enfin c'est même pas une question de réciprocité c'est une question de…pour avancer dans un projet il faut, à un moment, il faut avoir des retours sur la… sur ce qu'ils pensent de ce que tu fais quoi ! Sinon c'est difficile.*

[Le prestataire] *Ouais mais comme il n'y a pas de comité technique, en principe tu sais les copil', les cotech', etc, c'est à ça que ça sert. C'est là que les gens te disent "Merci c'est bien bravo" ou "C'était très intéressant". Mais après … […] Ah ouais ouais, si si, ils ont su manifester de la satisfaction. Mais entre, "le job a été fait", ce que personne ne remet en cause je pense, tu vois le travail, l'investissement, le sérieux de la démarche, je pense que personne ne remet ça en cause, mais leur satisfaction en tant qu'aménageur, c'est autre chose encore.*

[La chercheure] *Ben je sais pas si à ce stade ils sont capables de…*

[Le prestataire] *De répondre ? Ouais ils attendent de voir encore je pense. C'est vrai que ça fait court, c'est pas si vieux que ça en fait hein !* » [le prestataire, entretien, 08/03/2018]

On lit bien ici l'inconfort du chercheur qui ne sait pas s'il doit livrer ses propres analyses en son nom, rapporter (en sens inverse) les retours que peut faire le commanditaire sur la mission, essayer de construire un retour qui compose avec tout cela ainsi qu'avec les impératifs de maintien du rôle des uns et des autres, ou encore comme ici éluder la question en trouvant une diversion (je me suis mise à parler de l'enjeu de l'implication des services techniques dans le processus, ce qui par ailleurs était à ce moment-là une vraie question), en considérant que ce n'est pas sa mission de pallier au manque de dialogue entre commanditaire et prestataire, ou du moins pas dans ces conditions-là.

Ces dysfonctionnements ont été une réelle épreuve pour moi, en tant que chercheur et en tant que personne. Malgré le fait que nous ayons plusieurs fois acté collectivement le fait qu'évaluer n'était pas contrôler et que de toute façon ce qui était évalué ici c'était une expérimentation menée par la SAMOA et pas « Wt2i », les limites entre les choses étaient dans la réalité beaucoup plus ténues et instables. Dans un article[1], Thomas Aguilera explique qu'il a fait le choix, dans son travail sur les squats à Paris et à Madrid, d'une ethnographie multi-située pour de nombreuses raisons mais entre autres parce que, gagnant la confiance des gouvernants, il avait eu moyen d'obtenir des informations qu'il avait pu ensuite donner aux gouvernés. Dans une toute autre configuration, comment, dans une situation comme la mienne ici, ne pas prendre sans le vouloir le rôle d'espion qui rapporte les faits, gestes et paroles d'un prestataire à son commanditaire ? Peut-être qu'il est effectivement très difficile, voire impossible d'être vraiment en tant que chercheur à deux endroits en même temps sur un même terrain. Probablement en tout cas que la manière dont nous avions, dans la problématisation commune du suivi par la recherche, pensé la manière dont allait, effectivement et concrètement, se passer cette observation et cette analyse des pratiques d'un prestataire pour le compte de son commanditaire, était insuffisante. Sur ces différents aspects, le but n'est en effet pas ici d'accuser le prestataire ou le commanditaire, mais plutôt de revenir sur des relations de recherche collectivement mal vécues.

[1] T. Aguilera, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes », art cit.

3. Intermédiaires, c'est-à-dire ?

Entre résidence et mission, des formats en question

Le lecteur l'aura bien compris, ces deux expériences sont peu comparables. La description des manières dont ces acteurs s'engagent face aux habitants et engagent un travail avec eux, pour eux, à leurs côtés, montre qu'elles divergent sur de très nombreux points, d'autant plus que, dans l'angle d'approche adopté ici, le terrain nantais prend bien plus de place que le terrain bruxellois. Toutefois, certaines observations issues de l'enquête sont intéressantes à croiser.

Commençons par revenir sur une dimension assez factuelle que sont les formats des missions et leurs conséquences, en faisant le constat que les conditions matérielles du projet jouent un rôle significatif sur le déroulement de l'action et les marges de manœuvres des acteurs.
À la lecture des pages précédentes, l'intervention de Toestand semble être une action « posée », atterrissant en douceur dans un quartier, laissant le temps, laissant venir les gens, le temps d'apprivoiser, le temps de rater, le temps de recommencer ; on observe une naturalisation progressive, à l'échelle du quartier comme à celle de la ville, à la fois du projet, comme expérience (re)connue, du lieu, comme repaire, et des acteurs, comme facilitateurs. En regard l'intervention de Wt2i semble « imposée », la phase d'entrée en relation y a rapidement laissé place à une phase focalisée sur le fait de produire, de rendre compte, de faire dire et faire faire, et faire voir qu'on fait dire et qu'on fait faire, et à une course en avant toujours tendue entre urgences et latences, entre le trop plein de propositions et le manque de mobilisation, entre la débauche d'énergie et l'épuisement permanent, peinant à tenir le grand écart entre le court terme et le long terme. Une fois ceci dit, qu'en conclure ? Si une partie de ces observations trouve ses sources dans des positionnements et des engagements différents sur lesquels on reviendra plus bas, une partie tient aussi aux cadres des interventions, aux conditions matérielles et à ce qu'elles permettent ou pas.

Le budget de Toestand était, la première année (2014-2015) de 74 000 euros. Cet argent était dédié à financer des contrats salariés pour les membres de Toestand et autres animateurs, payant environ trois personnes pour gérer à la fois le projet et le fonctionnement du lieu. L'économie générale du projet, hormis cette masse salariale de coordination, a toujours été principalement basée sur le bénévolat (les bénévoles de Toestand, les associations et partenaires occupant les lieux et proposant des activités, les associations prenant en charge les tables d'hôtes, etc), ainsi que sur le bricolage, les dons et la récupération (de matériaux, d'invendus alimentaires, etc), impliquant de fait un très faible budget matériel de fonctionnement, d'autant plus que les aménagements les plus lourds (sécurité incendie, chauffage, sécurisation, …) étaient pris en charge par l'IBGE directement. Engagés sous un contrat d'un an reconductible, les membres de Toestand ont négocié, au terme de la première année, de voir leur budget augmenter, en mettant en avant le fait que l'IBGE n'avait pas complètement assuré sa part de mise aux normes des bâtiments et en budgétisant le coût des travaux nécessaires, et surtout en mettant en avant le besoin, insuffisamment anticipé, de faire un travail de médiation avec les jeunes fréquentant le lieu, nécessitant de recruter une personne spécialement pour ça. Le budget était donc de 111 000 euros en 2015-2016, de 124 000 euros en 2016-2017, de 138 000 euros en 2017-2018 et de 167 500 euros en 2018-2019. Il s'agit donc d'un budget assez conséquent, généreux, et associé à une exigence de résultat focalisée essentiellement sur la coordination et l'animation du lieu et son ouverture sur le quartier et ses populations. La tenue même du lieu, de son état, de son apparence, le choix des projets ou des occupants, a été laissée au jugé des participants, l'IBGE ne venant que très rarement exiger ou recadrer (uniquement quand cela venait toucher des questions de sécurité). Les membres de Toestand avaient donc surtout un temps à dédier au projet, plus que des missions à remplir ou des résultats à

livrer. Cette donnée a été nous semble t'il déterminante, comme dans un effet de mise en abime, sur le peu de pression et de contrôle qu'eux-mêmes ont exercé sur les occupants, et donc sur la marge de manœuvre laissée à ceux-ci pour investir le lieu, s'y essayer sans risques, s'y rencontrer et y dialoguer sans que rencontre et dialogue soient soumis à l'injonction à déboucher sur quelque chose.
Enfin, c'est en très grande partie le fait d'avoir des espaces accessibles, disponibles, appropriables, un lieu fixe, permanent, ouvert, qui a permis l'appropriation et le succès du projet. Il a fallu pour cela tenir le coup du temps, durant la première année notamment le lieu était souvent ouvert mais vide mais c'est bien le maintien de cette ouverture très régulière, qui a fini par le transformer en un véritable repère pour le quartier et plus largement pour une partie des bruxellois. Cette mise en lieu c'était à la fois : de la disponibilité, l'espace constituant une ressource non négligeable pour des associations ou collectifs et en particulier dans ce quartier très dense tant humainement que urbanistiquement ; de l'indétermination, puisqu'une partie des espaces étaient ouverts sans être dédiés à une activité ou un acteur et faisaient ainsi office d'espaces publics abrités offrant un certain nombre d'aménités (canapés, jeux, boissons, toilettes, musique, wifi) ; et une programmation récurrente, construisant au fil du temps de véritables rendez-vous bruxellois (comme les tables d'hôtes de Collectactif le samedi soir ou à une échelle plus distendue les journées portes ouvertes). Le temps long, la mise en lieu, et la suspension ou l'atténuation de l'exigence de résultats sont les trois dimensions que l'enquête a fait émerger comme les conditions ayant permis ce projet.

Le budget d'*Ilotopia* était au départ d'environ 100 000 euros pour l'ensemble de la mission, sur trois ans, donc bien moindre. Comme il est normal dans l'attribution d'un marché, c'est le prestataire qui a proposé la manière dont cette enveloppe allait être utilisée. Cependant, étant donné que la méthodologie n'était pas très précise ou n'a pas été réellement suivie, il a été très difficile dans le pilotage du projet de lire ce qui, parmi les lignes budgétaires correspondant aux différentes actions proposées dans la mission, était effectué ou pas, à quel moment et combien d'argent cela était censé représenter. La tendance du prestataire à se disperser, à vouloir en faire trop ou à changer régulièrement de stratégie a évidemment renforcé cela. Par exemple la ligne « assemblées et votes citoyens » en prévoyait deux, mais celles-ci n'eurent finalement pas lieu et furent remplacées par deux balades urbaines qui n'étaient pas prévues. L'absurdité de fonctionner « au compteur », de compter et décompter le nombre d'ateliers réalisés, le nombres d'actions et les montants correspondants a été ressentie et admise par les deux bords. Cela n'a pas empêché qu'à certains moments chacun, engagé dans la défense de ses intérêts, rentre dans des négociations d'apothicaire jouant des scènes désagréables pour tout le monde et replaçant et le commanditaire et le prestataire dans un rôle contractuel et procédural peu bénéfique au projet.

> « [La chargée de projet SAMOA] *Nous on peut pas vous suivre au fil de l'eau avec des prévisions de la semaine à la semaine et si en plus vous avancez tout le temps l'argument que vous voulez pas entamer votre stock de jours pour la suite de la mission. Moi je veux une projection mai juin juillet minimum, pour se rendre compte de comment on fonctionne, qu'est-ce qu'on consomme quand, qu'est-ce qu'il reste. On peut pas continuer comme ça à naviguer à vue, semaine après semaine*
>
> [Le prestataire] *Non mais quand même aussi c'est… la nature du marché c'était aussi de…de laisser du mou ! Faut pas que quand ça vous arrange on doit être souples et qu'on en fasse toujours plus et quand ça vous arrange pas reprendre la liste et dire faut faire ça ça ça !*
>
> [La chargée de projet SAMOA] *Le problème c'est pas que tu fasses ou pas, c'est d'anticiper et d'expliquer. Moi je préfère que tu nous le mettes dans le calendrier même si ça doit bouger pleins de fois plutôt que les choses disparaissent comme ça sans qu'on s'en rende compte et qu'on sache pourquoi.* » [Réunion SAMOA-Wt2i, 20/06/2017]

Tandis que le prestataire mettait en avant la nécessaire liberté et souplesse nécessaire à une expérimentation l'aménageur mettait en avant son obligation à tenir le budget, à anticiper les calendriers et à être capable de

communiquer clairement sur la direction du projet avec les partenaires et les habitants. Tandis que l'aménageur utilisait parfois ce budget pour exiger la tenue d'un certain nombre d'actions ou la réalisation d'un certain nombre de livrables[1], le prestataire mettait en permanence sur la table le fait qu'ils en faisaient plus que ce qu'ils devaient.

> « *Là c'est du délire, c'est du délire. Jasmine elle passe un temps de dingue parce qu'il faut retrouver des trucs, il faut tout prouver, il faut... mais c'est pas adapté à une expérimentation ! Et si vraiment on devait calculer tout le temps qu'on met et tout ce qu'on fait, mais ce serait juste du délire ! Donc ça c'est un vrai problème ! La fluidité... Tu peux pas d'un côté exiger une flexibilité qui est nécessaire à l'expérimentation et te retrouver face à une technostructure dans toute sa rigidité, dans toute sa splendeur… enfin tu vois quand il s'agit de rendre des comptes et tu vois... On passe un temps de dingue à tricher du coup en plus tu vois, à essayer de trouver des solutions à se dire "bon ben ça, tu remontes ça, tu supprimes ça, ça tu remplaces ça..." Donc je pense qu'effectivement il faut trouver un format en fait, il faut trouver un format plus adapté à l'expérimentation qui accepte cette horizontalité, cette agilité qui est inhérente au processus expérimental.* » [le prestataire, entretien 08/03/2018]

> « *Il y a un toujours un contrat qui cadre une mission avec une enveloppe budgétaire, un planning, c'est toujours un peu la même chose. Néanmoins quand on part sur quelque chose qui déjà s'appelle "Île de Nantes Expérimentations", je pense que quand on a calibré sa mission, on savait très bien qu'on posait des préalables mais qu'il fallait que tout le monde soit un peu souple dans ces, dans les lignes qui avaient été posées…ce qui, en plus, est très naturel chez Stéphane, hein, de remettre en cause les lignes, les montants et le temps passé. Et dans le fond…ça c'est quand même plutôt pas trop mal passé, eux peuvent juger qu'ils ne sont pas suffisamment rémunérés, le jus de cerveau coûte quasiment aussi cher que la production en matière, je trouve que c'est quand même plutôt pas mal rémunéré et j'ai envie de te dire que c'est eux qui nous ont fait des propositions aussi et qu'à un moment donné s'ils y passent trop de temps il faut qu'ils se réorganisent. C'est la vie d'un contrat, c'est comme ça enfin… C'est la vie ma brave Lucette, tu pensais que t'y passerais trois heures, t'en a passé six, ben la prochaine fois t'essaieras d'en passer deux au lieu d'en passer quatre, parce que sans doute t'as manqué d'efficacité et parce que t'avais peut-être sous-évalué le temps d'adaptation initiale ou qu'il aurait fallu peut-être négocier une phase préalable qui n'apparait pas là. Néanmoins on a quand même été d'une grande souplesse notamment sur les prototypes et la façon dont les enveloppes de prototypes étaient dépensées, je crois pas qu'il soit perdant.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 14/05/2018]

À d'autres moments, le pilotage pouvait avoir tendance à se relâcher, et à laisser advenir ce qu'on a décrit plus haut, à savoir la mise en œuvre désordonnée et sans beaucoup de suite d'une multiplicité de dispositifs parfois à peine validés en amont. L'aménageur a ainsi balancé entre des phases de pilotage erratique, dans lesquelles la complaisance cohabitait souvent avec le manque de disponibilité et qui n'ont pas aidé à maintenir un fil méthodologique dans le processus avec les habitants, et des phases de recadrages et de réaffirmation d'exigences de résultats dans lesquelles prégnait la dimension contraignante de la relation contractuelle et qui, plus que de venir combler les défaillances du prestataire et rechercher à s'accorder davantage sur le sens de l'action, contribuaient à le confirmer dans une situation où il devait avant tout produire pour satisfaire son commanditaire et assurer sa réputation professionnelle. En effet, si le prestataire se revendique militant, il se présente toujours aussi comme directeur d'entreprise, et n'oublie jamais de rappeler, à son commanditaire comme aux habitants ou à moi, qu'il s'inscrit dans une logique économique qui ne lui permet pas de faire tout et n'importe quoi.
Au final, le prestataire semblait avoir mal pris la mesure de la mission, tandis que le format de la mission lui-même était très probablement mal ajusté[2], et cela doit amener les commanditaires à se questionner, d'une part sur les formats de commande et de mission, et d'autre part sur les types de prestataires qu'ils choisissent. Cela a

[1] Comme le dira une chargée de projet de la SAMOA : « *Les équipes de la* SAMOA *sont dans l'opérationnel en fait, et ce qui est important pour nous c'est d'avoir un prestataire qui est en capacité d'avancer et auquel t'as pas besoin d'expliquer 25 fois que, oui on se croise dans la rue et tu me parles de plein de choses qui se passent dans Ilotopia mais ça constitue pas un rendu en fait.* »
[2] Ainsi l'offre présentée par l'équipe lors des candidatures prévoyait pour le prestataire lui-même seulement 85 jours de travail sur les trois ans de mission.

beaucoup joué sur la cohérence du processus sur le long terme. La présence du prestataire sur le terrain était très hachée, occupé qu'il était à dédier une partie de son énergie à trouver, ou honorer, d'autres contrats, nécessaires à la survie économique de son agence, tandis que l'injonction à produire et l'exigence de résultats entretenaient sur la démarche une pression assez forte engageant sa légitimité. À l'échelle micro, le déroulement des chantiers des prototypes a rejoué cette pression. Dans le cadre du premier chantier, il y avait la volonté d'un chantier ouvert aux habitants mais aussi de recourir à un chef de chantier professionnel. Celui-ci, après des incompréhensions et des désaccords (également liés à sa rémunération), a quitté le bateau, mettant notamment en avant l'impossibilité selon lui de faire à la fois « du social » et « du résultat », refusant donc de s'engager dans un chantier où il devait, dans des délais très courts et en débarquant dans le projet juste pour deux semaines, à la fois produire un aménagement techniquement fiable, photogénique et répondant aux attentes de Wt2i et de la SAMOA et être disponible aux envies exprimées par les habitants en cours de chantier et prêts à les accompagner à mettre la main à la pâte.

De plus, les frontières de la mission de Wt2i ont fait l'objet de nombreux malentendus. La construction et l'animation des prototypes par exemple, initialement compris dans sa mission, ont fait l'objet de nombreuses négociations pour au final aboutir à ce que l'aménageur concède à accorder une mission supplémentaire de 6 mois d'animation (pour le bus-terrasse de la place Wattignies pendant l'été 2018), sous peine de voir le prototype tout juste livré rester fermé tout l'été. Le suivi du travail de l'équipe de maitrise d'œuvre, durant la phase d'études, de conception, mais aussi de travaux, faisait également partie intégrante de la mission de l'AMO dans le CCTP selon lequel, sur les trois ans, il devait consacrer la moitié du temps à faire l'interface entre la maitrise d'œuvre et les habitants ; celui-ci, l'ayant oublié ou arguant en permanence qu'il avait « épuisé ses crédits » ne l'a assuré que de manière très sporadique.

Ce cas montre en tout cas très bien à quel point il est difficile de modéliser à l'avance (en termes de méthodologie, de temps, de budget) un processus expérimental[1], et également à quel point le fait de s'engager ainsi dans une navigation à vue, si ce n'est pas collectivement acté, validé et que les différentes parties ne sont pas prêtes à engager le temps et l'énergie nécessaire à la conduite d'un processus *ad hoc*, risque de déboucher ainsi sur des malentendus, des tensions et des épuisements, et donc au final sur des processus dont l'erratisme met en péril la compréhension, l'appropriation et la mobilisation des habitants.

Plusieurs éléments nous semblent se dessiner sans ambiguïté à travers le croisement de ces deux expériences : la question du temps, la question de l'argent, la question de la matérialisation spatiale dans la ville et la question des résultats, toutes ces dimensions étant bien sûr liées.

Les processus participatifs sont toujours soit trop courts (ne permettant pas de suivre la durée d'un projet urbain dans son entièreté), soit trop longs (quand la mobilisation des habitants a du mal à tenir les temporalités longues et hachées des projets urbains et des décisions politiques et survit mal aux successions entre latences et accélérations[2]), soit trop hachés et lacunaires (quand plusieurs processus participatifs sur un même quartier ou une même thématique s'enchainent sans se suivre et sans qu'il y ait de transmission des contenus et/ou des protagonistes), et souvent tout cela à la fois. Étant donné que cette participation est souvent externalisée, les modalités d'interventions des prestataires, les modalités de leur présence impactent très directement ces rythmes[3]. Si certains prestataires plutôt ultramobiles apprécient les formats contenus dans le temps, d'autres, qui

[1] Au-delà de la seule question du temps, on a pu voir que c'est aussi la question du format de rémunération qui rentre en jeu de manière cruciale. Un autre prestataire me cite l'exemple d'une mission de concertation où ils ont une mission de huit ans ce qui est très confortable, pour accompagner un projet urbain ; seulement la ville leur demande de leur faire une proposition chiffrée « au forfait » sur huit ans : « *C'est impossible ! Enfin, moi je peux pas te dire ce qui va se passer, je peux faire prévisualiser quelque chose sur 1 à 2 ans éventuellement, mais ça n'a aucun sens d'aller voir ce qui va se passer après ! Ça va dépendre de plein de choses, donc, je vais pas me…* » Ce même prestataire défend, pour le moment sans succès, une logique de pourcentage, par exemple de dire la concertation représente 2% du budget global, ce qui donnerait une enveloppe globale et permettrait d'adapter à l'ampleur du projet concerné.

[2] Des expériences comme la concertation sur les Berges, dans laquelle deux ans se sont passsé entre la concertation et le retour vers les habitants ont nourri la réflexion de la SAMOA sur cette question de temporalité. La démarche *Ilotopia*, durant trois ans a par ailleurs été jugée très longue par pas mal de protagonistes, SAMOA et prestataire compris.

[3] C'était d'ailleurs ce genre de réflexions qui avaient poussé la SAMOA, dans le cadre de l'élaboration d'*Île de Nantes Expérimentations*, à

sont plus territorialisés et ont tendance à intervenir à de nombreuses reprises sur les mêmes territoires et avec les mêmes partenaires, dénoncent les limites du *one shot* et prônent la possibilité de missions au long cours, voire de formes de participation plus permanentes.

La permanence cela signifie non pas tant un temps illimité qu'un temps directement relié au rythme quotidien, capable de saisir ce qui se passe au moment où ça se passe, d'attendre si rien ne se passe et de s'activer si les choses s'intensifient. Cette disponibilité peut notamment passer par la mise en lieu, l'existence d'un endroit où se rendre, un repère. La consistance de l'expérience bruxelloise tient beaucoup à sa mise en lieu, tandis que la dimension largement narrative de l'expérience nantaise vient aussi compenser le fait qu'elle ne s'inscrive dans la ville que dans des matérialisations spatiales fugaces et pas toujours évidentes à comprendre et manier. Le potentiel de la mise en lieu de la participation habitante, est peut-être une voie alternative (mais en rien exclusive) à la propension actuelle de la participation à être de plus en plus outillée et à s'incarner, plus que dans un dialogue, dans les outils de ce dialogue[1]. Insister sur l'importance de la dimension permanente et sur le caractère en dur et relativement généreux de cette mise en lieu, c'est aussi venir questionner la félicité supposée des objets que produisent souvent ces expériences dans la ville (kiosques, guitounes, terrasses, mobilier urbain), peut-être trop légers, trop petits, trop fragiles, trop éphémères, trop peu abrités et abritants, pour vraiment faire de l'espace une ressource.

Ces formes de permanences, qui restent à enquêter, décrire et analyser, pourraient permettre, en complétant d'autres dispositifs, de dépasser certains des écueils communément relevés par les acteurs et les chercheurs au sujet de la participation habitante. En rémunérant des prestataires principalement pour leur mise à disponibilité sur un temps donné, elles pourraient permettre de les détacher d'une forme d'urgence permanente et de l'association contradictoire entre des missions extensibles et un temps compté, limitant de fait toujours un engagement mort-né s'inscrivant avant même son démarrage dans l'injonction du livrable et du compte-rendu. En s'inscrivant physiquement dans un lieu et dans le temps long, elles pourraient permettre d'accompagner les temporalités complexes et hachées de la transformation urbaine, que celles-ci soient politiques ou techniques, et d'absorber les désaccordements entre celles-ci et le temps habitant, par définition permanent. En instituant un lieu à la fois permanent et pérenne dédié à la participation, elles permettent aux habitants de raccrocher les dynamiques quand ils le peuvent, de savoir toujours où se rendre[2].

Enfin, suspendre ou atténuer l'exigence de résultat ne signifie pas se détourner des objectifs de la participation au profit de ses modalités et conditions, bien au contraire il s'agit de s'intéresser davantage aux effets et aux conséquences plus qu'aux attentes *a priori* et aux résultats valorisables *a posteriori*. Il ne s'agit donc pas d'atténuer l'enjeu des objectifs de la participation, mais de considérer que ces objectifs peuvent être paradoxalement desservis par une culture du résultat exploitable, de la production à tout prix, de la trace et de la communication comme fins en soi. Cela correspond aussi à une prise de distance avec une logique qui semble issue du milieu de la maitrise d'œuvre et de la conception, inféodée à la logique de la livraison, et plus largement avec le mode projet[3], qui a tendance à faire de chaque processus participatif une expérience isolée et de la participation un enchainement de *one shot* dont beaucoup regrettent le manque de cohérence et d'apprentissage. Cela signifie également une réduction de la logique de monstration, de médiatisation et donc de valorisation

prévoir un volet « résidence » (qui ne s'est toujours pas matérialisé à ce jour).

[1] M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit ; M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.

[2] Marcus Zepf développe par exemple cette idée de participation permanente qu'il formalise même à travers l'idée d'un « espace public permanent » qui soit à la fois un espace public au sens physique (un lieu accessible, regroupant des informations, des personnes et des possibilités d'expression) et un espace public au sens politique (lieu d'un débat permanent sur la transformation urbaine). M. Zepf et L. Andres, *Vers de nouvelles articulations entre plan territorial, plan d'urbanisme et projets urbains*, *op. cit.* Quelques expériences « historiques », telles que l'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe, ont expérimenté et mis en avant cette idée qu'un « lieu » est nécessaire à la participation, permettant de combiner « espace de la parole et parole sur l'espace ». les arpenteurs, « L'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe », art cit. Dans le domaine plus strictement architectural, plusieurs travaux, notamment ceux de Patrick Bouchain, développent cette idée de « permanence », mais sur un mode sensiblement différent. Voir à ce sujet : É. Hallauer, « Habiter en construisant, construire en habitant », art cit ; E. Hallauer, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre*, *op. cit.*

[3] Le mode projet étant un mode à travers lequel les acteurs s'associent pour un temps donné seulement : L. Boltanski et È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.*

immanquablement associée à la plupart des processus participatifs qui, en posant des exigences et donc une forme d'appréciation sur ce qui est produit, contraignent inévitablement l'audace des participants, leur prise de parole, d'initiative et de risque, le droit à l'erreur et la capacité critique, tant des participants que des prestataires. Cela implique enfin une réflexion sur ce que doivent être les résultats d'un processus participatif et sur la manière dont il est nécessaire, ou pas, de les publiciser. Par définition les livrables des processus participatifs sont souvent de piètres tentatives de garder une trace d'un processus ; aujourd'hui les équipes mobilisées passent une énorme partie de leur temps de travail à la formalisation de ces livrables, qui deviennent souvent des fins en soi.

Des habitants introuvables

> *« Quand j'ai vu qu'à la première réunion, sur son Powerpoint il y avait en photo Jérôme, et puis une phrase de moi… Ils avaient bien besoin, à un moment donné, ils ont eu besoin eux d'avoir de la matière. Donc, mais bon c'est... On est un peu fournisseurs de matière, c'est vrai. »* [travailleur social dans le quartier, entretien, 06/06/2018]

Le lecteur a été prévenu dès le démarrage de cette partie, les habitants n'en sont pas les personnages principaux. Ils seront bien plus présents dans la deuxième partie de ce travail. Mais s'ils apparaissent peu dans les descriptions composant cette étape d'analyse de projets, c'est aussi parce qu'ils y ont eu un rôle finalement assez réduit ; en cela la forme d'invisibilité dans laquelle ils baignent au second plan est révélatrice de leurs positions dans les projets, en particulier dans le cas nantais. L'observation que l'on fait ici n'affirme pas tant que les habitants en tant que tels sont absents de ces dispositifs, mais que les habitants tels que construits par les pouvoirs publics et les professionnels de la participation, c'est-à-dire à la fois « comme habitants » (comme représentants d'un territoire, d'une population) et « comme participants » (donc à mobiliser, à faire parler, à faire participer, etc), sont essentiellement des figures fictives.

La notion de « participation sans le discours », proposée par Mathieu Berger[1], nous a aidé à analyser le cas nantais, à travers la manière dont les modalités d'intervention du prestataire, notamment des formes de modalisation ludico-fictionnelle mais aussi la place et la forme que prennent ses propres discours, avaient tendance à rendre impossible l'émergence d'un discours habitant et étaient synonyme d'une absence de prise en compte de ce discours autrement que sous formes de bribes venant servir à nourrir le discours du prestataire et à y faire parler les habitants. Les habitants y sont donc plus parlés que parlants. Dans le cas bruxellois, on est en quelque sorte aussi face à une expérience de participation sans discours mais sous une autre forme, qui correspond plutôt à un modèle de la participation basé sur la figure de « l'atelier » en lieu et place de celle du « forum »[2], et dans laquelle l'intensité des pratiques va de pair avec une absence quasiment totale de discours. Les rares prises de paroles ayant pu émerger dans le cadre des workshops menés au sujet du futur parc sont restées relativement lettres mortes. Le cadrage très fort des échanges (parler de la programmation des jeux) a fait que toutes les paroles hors sujet (faut-il un parc ?) ont été ignorées. Que l'expression d'une parole habitante soit complètement dominée par celle du prestataire (dans le cas nantais) ou extrêmement rare (dans le cas bruxellois), il s'agit dans les deux cas de paroles sans conséquences puisque celles-ci ne sont pas vraiment traitées, traduites ou remobilisées. Plusieurs auteurs, dont Mathieu Berger, évoquent non seulement les risques mais aussi les promesses de formes d'expression habitante considérées comme en-deçà du discours, ou du moins du discours rationnel et argumenté idéal de la démocratie participative et délibérative. Cependant, à défaut d'être prises en compte, ou du moins écoutées, ces saillies n'ont que peu d'effets.

[1] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.

[2] Comme le postule Rafaella Houlstan-Hasaerts dans sa thèse à travers l'hypothèse d'un tournant esthétique de la participation, en s'appuyant notamment sur les travaux de Mathieu Berger et de Jacques Lolive. R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* ; M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit ; Jacques Lolive, « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics », *Cahiers de géographie du Québec*, 2006, vol. 50, nº 140, p. 151-171.

Au-delà de ne pas parler et/ou d'être parlés, les habitants jouent dans ces deux projets un rôle de figurants ; comme l'écrit Mathieu Berger ci-dessous, c'est autant, voire plus, par leur présence et leur image que par leurs discours que les participants alimentent aujourd'hui les dispositifs participatifs :

> « En participant par leur présence, ils donnent un visage, une "figure" au concept de "citoyens ordinaires", de "simples habitants", ces personnages conceptuels abstraits et désincarnés que génèrent les politiques de la ville. En tant que figurants, une part importante du rôle communicationnel qu'on leur reconnaît réside alors dans ce fait de se communiquer eux-mêmes sur le mode de l'image, à travers leur simple présence, l'éventuelle "diversité culturelle" ou "intergénérationnelle" qu'ils composent ensemble lorsqu'ils se tiennent les uns à côté des autres dans l'assemblée, lorsqu'ils sont pris ensemble en photo dans le cadre d'un reportage ou de la confection d'une brochure institutionnelle. »[1]

À une nuance de taille près. En effet, si les habitants sont des acteurs muets dans un cas ils sont des figurants parlés dans l'autre. Dans le terrain bruxellois, certes, les occupants participent à figurer, à faire la figuration du projet, ils sont là et participent donc de fait à son image, qui est forcément remobilisée à la fois par les prestataires et les pouvoirs publics. Cependant derrière ces images les occupants sont véritablement acteurs du projet et du lieu, et en sont même les acteurs principaux. Ils sont donc acteurs avant d'être figurants. Des acteurs muets certes, puisque ne s'exprimant pas par le registre du discours, ne prenant pas part aux débats et aux discussions à propos du projet, mais des acteurs tout de même, prenant part et agissant de manière relativement autonome et pérenne dans la mise en lieu du projet. D'autant plus que la « monstration »[2] de la participation, sur le terrain bruxellois, a été relativement faible (quasiment inexistante comparée au terrain nantais !) et est venue assez tardivement, plus d'une année après le démarrage du projet, une fois la dynamique installée. Si l'on rapporte cela au terrain nantais, dans lequel la mise en image et en récit du processus a été extrêmement prégnant au point de donner l'impression d'une mobilisation habitante bien plus forte qu'elle ne l'a été en réalité, il semble que participation effective des habitants et mise en scène de cette participation ne soient pas forcément synonymes (ne fassent pas bon ménage ?), voire que la mise en scène vienne parfois remplacer un déficit effectif de participation. Dans le terrain nantais, les habitants ne sont jamais devenus acteurs du processus. Ils y sont figurants voire même figurés, la mise en scène, mise en image et mise en récit de leur présence et de leur investissement étant très importantes, mais ils ne sont absolument pas acteurs du projet. Pour pousser la métaphore on pourrait affirmer qu'ils sont figurants dans un film dont le personnage principal est plutôt le prestataire, dont la présence sur le terrain est aussi considérablement mise en scène au point parfois de prendre le dessus sur la mise en scène de la présence des habitants. Les images rendant compte de la démarche donnent le ton : le prestataire parle, agit, les habitants constituent l'audience, le décor. Leur rôle est en réalité tout écrit (à peine viennent-ils par leurs singularités y apporter quelques détails nécessaires à l'apparence de vraisemblance). L'habitant acteur y devient donc l'habitant *performer* : non au sens habituellement utilisé en français d'un artiste qui performe une pièce (et donc justement l'interprète), mais au sens anglophone utilisé à ce propos par John Dewey et après lui Joëlle Zask[3] pour désigner le fait que les habitants jouent un rôle qui a été préétabli pour eux par d'autres et dans lequel ils ne prennent aucune part active si ce n'est de s'y conformer.

[1] M. Berger, « Une image vaut mieux qu'un long discours (d'habitant). Sémiotique de la participation. », art cit. Magali Nonjon pointe de la même manière « le rôle croissant de la figuration de la participation par la mise en image des participants : ce sont donc de plus en plus à la fois les documents et les outils mais aussi les participants eux-mêmes qui acquièrent un statut communicationnel » M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit.
[2] M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit.
[3] Joëlle Zask, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.

L'usage des compétences et la division du travail participatif

Les débats observés au cours de l'enquête au sujet des compétences nécessaires à la participation habitante prouvent le flou dans lequel sont le plus souvent les commanditaires sur leurs attentes et leurs besoins. Par ailleurs, les compétences des acteurs intermédiaires déployées dans leur rapport aux habitants instaurent des formes de « division du travail participatif » [1] et influent donc sur le rôle joué, donné ou pris, par les habitants dans les projets. Si le cas bruxellois semble caractérisé par des formes d'amateurisme des membres de l'association, et cela dans un grand nombre de domaines pourtant cruciaux dans le projet tels que le travail avec les jeunes, la coordination ou la construction, le cas nantais semble caractérisé au contraire par la revendication d'une position d'expertise assez franche, elle aussi dans de multiples domaines tels que les sciences sociales, l'animation, l'urbanisme, la construction et le prototypage. Contre toute attente, les processus de mobilisation, d'implication, d'autonomisation et d'émancipation des habitants ont été bien plus affirmés sur le terrain bruxellois que sur le terrain nantais.

L'amateurisme de Toestand, ajoutée à un positionnement, revendiqué de leur part, de ne pas faire à la place des gens mais de les laisser se débrouiller, de ne pas chercher à faire la médiation entre les gens mais de les laisser s'organiser entre eux, a, au bout d'un moment, débouché sur des formes d'autonomie indéniables ; de toute façon, Toestand assumaient qu'ils ne savaient pas forcément mieux faire que les occupants, voire moins. Cela a aussi, surtout au démarrage mais pas seulement, produit des errements, des latences, des projets avortés, des découragements, des abandons, des conflits, nombreux, mais au final, ce qui s'est pérennisé ce sont bien des formes d'appropriation et d'autonomisation, évidemment jamais iréniques, mais effectives. Dans la division du travail, Toestand assumaient donc que leur rôle était celui de l'interface avec l'administration, ainsi que de la gestion de tous les aspects techniques à l'échelle du bâtiment ou du terrain et de l'organisation de moments de croisement entre les occupants entre eux et avec un public plus large. Ils s'occupaient en quelque sorte du « contenant », le lieu, et de la médiatisation du projet, sa publicité ; le « contenu », c'est-à-dire tout le reste, restait à faire.

L'expertise de Wt2i a quant à elle été considérablement mise à l'épreuve par l'enquête, que cela concerne les compétences urbanistiques [2], les compétences sociologiques et anthropologiques, ou les compétences en animation et médiation. Surtout, ce qui en ressort, c'est que la position d'expertise, d'autorité, peut, particulièrement dans des cas extrêmes comme celui-là où elle s'augmente d'une personnalisation très forte, déboucher sur une monopolisation de la parole et de l'agir par le prestataire au détriment des habitants. Ceux-ci, malgré les injonctions et les interpellations, n'ont clairement pas trouvé d'espace pour dialoguer réellement avec les pouvoirs publics, devenir force de proposition, ou s'émanciper de la présence du prestataire, que ce soit pendant ou après l'advenue du projet. La division du travail conforte alors les habitants dans un rôle passif d'émetteurs (de données, de ressources figuratives ou discursives) voire de figurants (puisque leur présence est nécessaire et justifie l'existence du projet).

> *« Moi j'ai pas mal d'échos de gens, pleins de gens qui me demandent "T'en penses quoi d'Ilotopia, de ce qu'ils font ? Est ce qu'il faut y aller, pas y aller ?" Et les gens… je sais pas, c'est sa manière de parler à Stéphane, sa manière d'animer les réunions, ça met les gens en doute, et les gens ont l'impression de servir de caution à ce mec-là quoi. Et du coup ça a du mal à prendre, et lui le problème c'est qu'il laisse pas la place aux gens, il laisse pas la place.* » [association du quartier, entretien, 19/06/2018]

L'hypothèse qu'on avance ici est donc que faire gagner l'implication des habitants en consistance passe peut-être par moins d'expertise plutôt que plus, ou plutôt, de manière plus précise, par moins de positions d'expertise, par

[1] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.
[2] Voir à ce propos le chapitre 3 de la partie1.

des relations moins asymétriques entre prestataires et participants. Il ne s'agit pas de prôner l'incompétence et l'erratisme contre la recherche actuelle de savoir-faire, de méthodologies et de techniques toujours plus affutées, mais surtout de dire que l'enjeu est de laisser de la place (du temps, de l'espace, des erreurs) aux habitants pour élaborer leur discours et leur action propre. Si les habitants font parfois effraction et prennent la place qu'on ne leur donne pas, le plus souvent ils ne prennent que celle qu'on leur laisse, et elle est souvent très réduite. Il ne s'agit donc pas tant que les acteurs intermédiaires prennent moins de place mais de la manière ils se placent. Fondamentalement il s'agit donc d'envisager la possibilité de construire des interactions un peu plus symétrisées entre habitants et professionnels.

Des acteurs qui « débarquent »

L'enquête montre que dans l'un ou l'autre des terrains, les commanditaires ont essentiellement choisi les prestataires pour eux-mêmes. Dans le cas nantais cela s'est ajouté au fait que l'aménageur manifestait l'envie de solliciter un acteur nouveau. Des candidats aussi différents que la Nizanerie ou Scopic[1] ont été par exemple d'office mis de côté en raison de leur trop grande localité. Si ces propositions ont été écartées, c'est parce que l'aménageur espérait des propositions inédites, et des acteurs extérieurs, neutres ou du moins dépourvus de passif et *a priori* non-inscrits dans l'écosystème professionnel local et le jeu d'acteurs nantais, correspondant au fantasme récurrent d'acteurs mobiles et donc défaits de leurs appartenances et réseaux d'influence. Le rapport de l'aménageur aux acteurs de terrain, qu'il s'agisse des associations du quartier, des équipements comme la Maison de quartier ou des équipes de quartier de la collectivité, a plus largement été ambigu puisqu'il s'agissait bien sûr de les intégrer et de s'y appuyer pour favoriser le lien avec les habitants, mais que ces acteurs faisaient aussi souvent l'objet d'un discours critique, leurs pratiques étant souvent jugées limitées puisque confinées à l'échelle de quartier et/ou dans des pratiques associatives ou participatives jugées trop classiques et donc peu à même d'innover.

Dans le cas bruxellois la situation est assez différente. En effet, même si l'IBGE a préféré ramener un acteur nouveau et non territorialisé comme Toestand, en termes de participation, gestion et animation des parcs, l'administration s'appuie de manière largement majoritaire sur l'échelle locale du quartier et ses acteurs permanents. La connaissance du quartier confère au contraire aux professionnels un capital de connaissance et de relations, une légitimité, et cela s'inscrit plus largement à Bruxelles dans une tendance où le fait d'être un acteur bruxellois est le plus souvent un point fort, quand l'extériorité et la mobilité sont davantage favorisées dans le cas nantais et plus largement. On observe donc ici deux modalités différentes d'attribution de la valeur vis-à-vis de l'expérience professionnelle, l'une liée à un capital d'autochtonie, qui valorise la connaissance du terrain et l'inscription dans un réseau d'acteurs, l'autre liée à un capital de mobilité, qui valorise des expériences faites ailleurs et se nourrit de la tendance au *benchmark.* Ces deux modalités ne sont pas exclusives et cohabitent le plus souvent, mais elles induisent tout de même des référentiels distincts : si le capital d'autochtonie est valorisé, le fait d'être un étranger peut devenir un handicap[2], si le capital de mobilité est valorisé, c'est le fait d'être un local qui risque de le devenir.

[1] La Nizanerie est une association qui met en œuvre une occupation et animation d'une rue dans le quartier du Faubourg, dont les relations avec l'aménageur et la collectivité sont compliquées par des conflits autour de la gestion de la rue, des publics, de l'esthétique, etc. Scopic est une agence de communication dont les activités de concertation se sont beaucoup développées ces dernières années, au point qu'elle est devenue un partenaire régulier de la collectivité dans ce domaine ; la SAMOA a également déjà collaboré avec Scopic à plusieurs reprises.

[2] On m'a ainsi souvent dit, par exemple à propos des concepteurs recrutés pour le projet, que si le projet ne marchait pas c'était parce qu'« *ils ne connaissent pas Bruxelles* » (sous-entendu le contexte social, culturel et urbanistique) et/ou qu'« *ils ne savent pas comment travailler à Bruxelles* » (sous-entendu en termes d'institutions, de jeux d'acteurs, etc). La mise en avant de ce capital d'autochtonie, ou de son absence, peut prendre des échelles encore plus précises puisqu'on me dira même, à propos d'un acteur professionnel implanté à Bruxelles qu'« *il ne sait pas comment ça se passe ici* » (à Molenbeek) puisqu'« *il habite à Forest dans les beaux quartiers* ».

Cela interroge la manière dont les institutions se relationnent aux acteurs de terrain, dans le cas nantais dans une forme de distance et dans le cas bruxellois dans des formes de proximité[1]. Le cas nantais nous semble toutefois plus emblématique du fait que les pouvoirs publics ont très rarement recours aux acteurs d'ores et déjà mobilisés sur les territoires dans lesquels ils déploient des processus participatifs, mais font la majeure partie du temps appel à des prestataires plus professionnels et extérieurs. La question qui se pose est alors comment les pouvoirs publics entretiennent, via la participation, un lien avec les habitants qui est en pointillés et repose essentiellement sur la médiation d'acteurs tiers qui vont et viennent et sont rarement les mêmes. D'un autre côté les prestataires, on l'a vu, doivent fournir une énergie considérable à prendre connaissance du contexte et comprendre le quartier et ses fonctionnements, à entrer en contact, créer des liens et entretenir des relations (souvent vouées à ne pas durer) avec les acteurs du quartier et les habitants. On leur demande finalement un même degré de familiarité avec le terrain que celui des acteurs locaux, mais une familiarité contenue : « en utilisant la logique de projet, par définition transitoire, on [leur demande] de reconvertir ce savoir-faire indispensable qu'est la connaissance du terrain en la vidant des connotations négatives qui lui sont traditionnellement associées : l'enracinement, l'immobilisme, la dépendance. »[2]
La question des relations tissées avec les acteurs de terrain par les prestataires des processus participatifs nous semble donc un enjeu assez central de la prise des processus participatifs auprès des habitants. Toestand et Wt2i se sont chacun de manière très différente engagés dans des processus d'ancrage et de territorialisation, chacune de ces expériences donnant à voir un écueil possible du rapport au local.

L'action de Wt2i est une matérialisation assez franche de processus qui ont un rapport principalement extractiviste aux acteurs du quartier et plus largement aux habitants, ceux-ci ne constituant pas vraiment des partenaires ni vraiment des bénéficiaires mais surtout des ressources, un réservoir de forces vives, des informations à obtenir, des énergies à mobiliser, des relations à mettre à profit et, au final, une présence nécessaire pour alimenter le projet et un stock de matériaux disponibles pour sa mise en récit.
Au début le prestataire a eu tendance, aussi dans une volonté de trouver sa place dans le quartier, à se présenter comme au service des acteurs du quartier et de leur projet. L'équipe était disponible, le projet démarrait, ils avaient un lieu et « *les moyens de la SAMOA* » : les sollicitations n'ont pas tardé à affluer et l'équipe a eu tendance à dire oui à tout et tous au début. Cela révélait d'une part l'entrain et l'enthousiasme du démarrage d'une mission et de la découverte d'un quartier et de ses acteurs, d'autre part une forme de mauvaise compréhension de la commande. En effet, l'aménageur a dû à un moment donné recadrer les choses, rappeler que la commande était de co-construire un programme d'espace publics avec les habitants, et pas de réaliser l'ensemble des projets divers et variés de tous les acteurs du quartier (« *Vous pouvez pas tout faire, vous allez être débordés* »). Le prestataire en était effectivement à un moment donné arrivé à parler de sa mission comme d'un « *hôtel à projets* » ou d'une « *agence matrimoniale de quartier* », positionnement qui avait trouvé preneurs parmi les habitants, ce qui questionne peut-être la nature de la commande. Beaucoup de personnes et d'acteurs du quartier ont ainsi eu un premier contact enthousiasmant avec l'équipe, puis n'ont jamais eu de suites, ou ont eu la sensation, soit d'avoir été utilisées, soit que la démarche n'était pas pour eux. D'autres ont trouvé leur place dans la démarche ou dans le projet de lieu et ont réussi à en faire une ressource intéressante. La relation au quartier s'est ainsi jouée dans une tension permanente entre instrumentalisation des acteurs par la démarche et instrumentalisation de la démarche par les acteurs.
Toujours est-il que le prestataire, pris par ailleurs par l'avancement de la démarche, les exigences de résultat et une difficulté à tenir sa méthode et contenir son investissement temporel et matériel dans cette mission, n'a pas

[1] La SAMOA par exemple, en tant qu'aménageur, a une distance plus grande que les services de la collectivité avec le territoire et les habitants, et a eu du mal dans cette expérience, malgré des vélléités dans ce sens, à tisser « directement » des liens avec ceux-ci et à faire évoluer de manière pérenne ses relations en tant qu'institution avec son territoire d'action. À l'inverse, un acteur comme l'IBGE a, de part ses fonctions de gestionnaire, des relations directes avec les habitants par l'intermédiaire des jardiniers et des gardiens-animateurs intervenant au quotidien.
[2] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit. p 103

été en mesure de donner suite à toutes les pistes qu'il avait ouvert : les « projets accompagnés » un temps envisagés ne l'ont pas vraiment été et, par ailleurs, un certain nombre d'acteurs associatifs ont été refroidis par des expériences de collaboration peu symétriques[1]. Sont par ailleurs, en *off*, régulièrement revenues des paroles qu'on peut définir comme méprisantes[2], et plus largement un discours souvent condescendant qui a pu être mal reçu, y compris par certains acteurs de la collectivité elle-même, comme l'exprime ci-dessous une personne de l'équipe de quartier :

> « *Ce discours-là, même moi… à un moment il y avait eu un article, j'avais moyennement apprécié, genre "Nous on sait faire de la concertation et du dialogue alors que la ville elle ne sait pas". Honnêtement pour bosser dans ce domaine-là depuis quand même 20 ans, il y a pas de recettes. Et je dis pas que moi j'ai la solution et voilà. Ce que je sais c'est que les outils de mobilisation, de dialogue avec les habitants, tu vas les appliquer sur un secteur et ça va pas du tout marcher dans un autre, il y a pas de recettes.* […] *Moi c'était surtout ça qui m'a un peu énervée à un moment* […] *Moi je sais bien hein que mes Réunions publiques et mes Rencontres de quartier c'est pas ça qui…mais bon, certains en ont besoin, c'est ça aussi la question, c'est qu'est-ce que les gens attendent. Certains ont besoin simplement de ce niveau-là, avoir de l'info, discuter avec Alain Robert, deux trois fois par an, pouvoir lui parler de leurs problèmes, et le problème c'est le trottoir qui va mal et pas au-delà, et donc ceux-là on va les voir aux Rencontres de quartier, on va les voir aux Réunions publiques. Après si on a envie de toucher ceux qui effectivement ont envie d'aller un peu au-delà, de s'impliquer, de faire des choses, c'est d'autres modes de faire. C'est pour ça que pour moi la démarche Ilotopia elle est plutôt intéressante, mais faut être vigilant sur…des discours qu'on peut tenir.* » [équipe de quartier, entretien, 22/05/2018]

---

[1] De nombreux exemples de ces dysfonctionnements pourraient être cités ici : la Maison de quartier et son directeur, à qui le prestataire avait laissé comprendre qu'il pourrait réaménager sa cour intérieure dans le cadre d'*Ilotopia* ; la Halte de Nuit, dont il devait participer à aménager le jardin ; les ateliers Alisé, qui se retrouveront à « attendre » de savoir ce que vont décider de faire Wt2i et la SAMOA pour mener à bien leur projet de verdissement de la rue Abbé Boutet avec le SEVE ; le jardin partagé des 16 watts, situé sur la place Wattignies qui, voulant s'agrandir, se heurtera à la réticence de l'aménageur et du prestataire à « *remplir la place avec des légumes* » ; l'associations Unicités, qui organise l'engagement de jeunes dans des missions auprès d'associations, que Wt2i a utilisé pendant un moment pour « animer » le garage ou quelques ateliers, expérience dont les jeunes commes les responsables sortiront très sceptiques ; le BES (Bureau d'Études spatiales), une association de scénographes ayant installés leurs ateliers dans le WSC contre un échange de bons procédés à travers des missions de « régie » pour Wt2i, qui finiront par quitter le lieu avec « leur » projet (l'atelier du pignon, auto-réparation de vélos), après être rapidement « revenus » de l'hospitalité de Wt2i et de sa tendance à prendre les idées des autres pour en faire du *bussiness* : « *Il écoute ce qui l'arrange, il retient ce qui l'arrange. C'est vrai qu'au début de l'atelier du pignon ça l'intéressait pas donc non il avait pas une grande capacité d'écoute du projet, maintenant que ça marche il veut faire du garage la "Maison du vélo" ! Et puis faut reconnaître que c'était un petit projet de quartier associatif, il y avait aucune prétention de notre part à ce que ce soit plus que ce que c'est actuellement, nous l'atelier du pignon tel qu'il est aujourd'hui c'est exactement tel qu'on le voulait, voire même il marche mieux que ce qu'on imaginé. Tandis que Stéphane ça a tout de suite été, "Et ben moi je vais mettre JC Decaux sur le coup pour faire des bornes de vélo électrique, je vais vous mettre des chercheurs sur la mobilité, moi je suis chercheur sur les mobilités, je vais vous donnner les moyens de tatatitatata", alors que nous on disait "Écoute on a eu une subvention de 5000 euros du Bureau des projets pour lancer le projet, ben voilà nous on fait le projet et après on verra".* […] *En fait on s'est vite rendu compte aussi que tout ce qu'il disait, que tout ce qu'il allait dire, que tout ce qu'il allait produire, c'est pas lui qui allait le produire, il allait se servir des autres pour le produire, et du coup on en est vite arrivés à une stratégie défensive. Parce que…voilà quand on arrive avec notre projet de cinéma il veut faire le nouvel Hollywood alternatif nantais, puis on fait l'atelier du pignon et il veut faire la Maison du vélo…tu vois, tu te dis bon, c'est gênant.* […] *Nous on a fini par lui dire qu'il voulait avoir mainmise sur tout et que du coup c'était un peu impossible d'être chez nous et de proposer des choses […] dès qu'il y avait un projet il le rattachait à un appât du gain parce que derrière c'était toujours "Comment, avec une économie qui est la sienne, etc". Bref, dès qu'on aborde un projet lui il l'imagine à une échelle qui est pas du tout la nôtre quoi*. » ; ou enfin la Nizanerie, association animant la rue Paul Nizan qui, même si elle constituait une sorte de contre-exemple pour l'aménageur et une sorte de projet « concurrent » d'*Ilotopia*, était un des acteurs incontournables du quartier que le prestataire a plusieurs fois essayé « d'embarquer » dans son propre projet, souvent de manière maladroite comme lors de l'incendie du kiosque de la Nizanerie au printemps 2017 où il a voulu en profiter pour « *mettre un pied* » rue Paul Nizan : « *Ce qui s'est passé c'est l'occasion de se rapprocher et par là tu vois de faire entrer la Nizanerie dans un projet plus large, plus contenu, plus légitime aussi peut-être… : Ilotopia ! Il faut voir cet incendie comme une opportunité de se poser les bonnes questions et de raccrocher les bonnes problématiques.* » Ces accrocs ont pu passer par des désaccords de fond (politiques, méthodologiques) ou par des dysfonctionnements souvent dus à l'inattention du prestaire envers ses partenaires, par exemple quand, s'étant engagé à participer à un évènement de la Nizanerie, celui-ci prévient au dernier moment qu'il ne pense pas venir « parce qu'il pleut » et débarque finalement avec un panneau ambigu décrivant l'action de la Nizanerie elle-même sous le titre « Berlin-sur-Loire », ceci sans en avoir touché mot aux organisateurs.

[2] (à propos de l'Amicale laïque des Ponts, plus ancienne association du quartier : « e*ux aujourd'hui leur combat c'est pas du tout social c'est garantissez nous la gratuité du parking !* » / (à propos des commerçants) *« les commerçants, vous savez comment ils sont, ils ne pensent qu'à leur tiroir caisse » /* (à propos des jardins partagés du square Vertais) « *eux c'est "mon petit bout de jardin"* » / (à propos du jardin partagé des 16 watts place Wattignies) « *peut être qu'on va essayer d'embellir ça un peu, parce qu'il est un peu…le 16 watts c'est un peu quand même la misère hein !* » / (à propos du jardin de la Halte de Nuit réalisé avec la Nizanerie) « *je connais pas bien le jardin qu'ils font avec des palettes là à la Halte de nuit, mais bon voilà, c'est sympathique mais c'est pas ça qui va les apaiser moi je pense (…) faudrait un vrai travail quoi, un travail d'urba* » / (à propos d'un habitat partagé dans le quartier) « *il faut les faire sortir de leur chapelle* » / (à propos du quartier) « *la place Wattignies elle fait pitié* »

Cette sensation d'un acteur qui « débarque » et a tendance à prendre la place des acteurs du quartier sans tisser de réelles relations avec eux a aussi été vécue par une partie des acteurs plus établis, comme le montre la citation ci-dessus. Des services comme le Bureau des projets[1] ou même la Vie associative ont été peu impliqués dans le projet, ce qui a pu donner lieu à des couacs, par exemple lors de l'organisation de la fête de quartier. Wt2i pensant que comme il travaillait pour la SAMOA il était libre, n'avait pas demandé d'autorisation de manifestation sur la voie publique pour la Place Wattignies et le square Biesse, alors que les autres associations l'avaient toutes fait pour leurs lieux. Après intercession de la SAMOA la situation fut réglée, mais cette situation d'exception agaça les associations comme le service responsable, d'autant plus que la préparation de la fête a donné lieu à un autre couac : prenant en main le fait de relier les différents *spots* du quartier, le prestataire a proposé de faire une programmation et une communication en commun. Cependant, la manière dont cela a été fait a été vécu par les autres acteurs impliqués comme une appropriation excessive au profit d'*Ilotopia* ; Wt2i a choisi seul le nom (« Quartier fertile ! ») de l'évènement, en a réalisé l'affiche, et a communiqué comme si *Ilotopia* organisait la fête de quartier, alors même qu'il n'était pas présent à celle de l'année d'avant et qu'il ne le fut pas à celle de l'année d'après, ce qui pose question comme l'exprime un des acteurs associatifs : *« Je sais pas si l'idée c'est qu'ils partent après et puis que ce soit les habitants qui reprennent ça, faudrait peut-être leur filer les billes, peut-être qu'on pourrait appeler ça autrement, peut-être qu'on pourrait au moins en discuter, etc…* »

À un moment donné, certaines associations allèrent jusqu'à se plaindre auprès du service de la vie associative, comme l'explique quelqu'un du service : « *Ce jour-là il y avait 22 assos, ils disaient "Ilotopia on sait pas c'est qui, c'est quoi, ils font ce qu'ils veulent, ils arrivent sur le territoire on est pas au courant, ils installent un truc on est pas au courant"*. » De bonne volonté le responsable de la vie associative organisera une réunion entre Wt2i et ces associations pour calmer le jeu. Le prestataire aura quant à lui tendance à en accuser soit les associations elles-mêmes (qui ne se seraient pas bougées pour participer à la démarche), soit l'aménageur : « *Les gens râlent mais en fait c'est plus des problèmes de lisibilité de la mission et aussi des problèmes de coordination entre les services et la SAMOA ! Nous on se fait un peu taper dessus pour vous aussi !* […] *C'est l'éduc' pop' qui manque, ça fait longtemps qu'on le dit !* […] *c'est l'articulation avec ces acteurs qu'on a jamais vus ou que de manière informelle* ». Au-delà de conflits de concurrence ou de légitimité, la question qui se pose est bien celle de la pérennité des dynamiques initiées et donc celle des relais. Paradoxalement, le prestataire reproche donc à l'aménageur de ne pas avoir gérer le lien que lui-même n'a pas initié ou entretenu avec une partie des acteurs du quartier, alors même que cela faisait partie de la commande d'aider l'aménageur à se relier à ces acteurs auxquels il n'est pas relié. Ce que ça révèle c'est aussi l'ambiguïté de la commande qui requiert du prestataire d'être extérieur, de se territorialiser tout en restant tiers, tout ça finissant par donner lieu à des situations dans lesquelles le prestataire en arrive à faire des choses à la place des acteurs de quartier, de l'animation par exemple, alors même que cela ne correspond pas à sa mission, et donc à un mélange des genres portant à confusion.

Si durant le projet, le prestataire s'est engagé dans un processus de territorialisation toujours lié à sa posture professionnelle et à une stratégie de conquête de marchés, curieusement, c'est une fois la démarche Iltopia commencera à se terminer, que Wt2i développera des activités plus conséquentes au WSC. Ainsi, il semble que les possibilités de son ancrage dans le quartier comme un acteur parmi d'autres ont été freinées par le statut que lui donnait le projet par rapport au quartier.

Le lien de Toestand au territoire dans lequel le projet de *l'Allée du Kaai* s'implante n'a pas toujours été évident et a beaucoup évolué. Au démarrage, ils fonctionnent de manière assez fermée entre leurs salariés, leurs amis, leurs bénévoles, tous pour la majorité des hommes blancs et néerlandophones entre vingt et trente ans. Ce sont des gens qui se connaissent et qui partagent une proximité culturelle et politique. Les compétences relationnelles des membres de Toestand responsables du projet ne sont pas forcément évidentes, ils peuvent être perçus par certains comme froids et peu aimables, les frontières linguistiques jouant pour beaucoup dans ces facilités ou

[1] Qui finance des micro-projets habitants dans les quartiers à hauteur de quelques milliers d'euros.

difficultés à entrer en contact entre les personnes[1]. De plus les membres de Toestand ne cherchent visiblement pas à séduire ni particulièrement à créer du lien autour d'eux-mêmes en tant que personnes.
Devant les difficultés de faire venir des jeunes et des habitants de manière spontanée au démarrage du projet, Toestand apprendront progressivement à s'appuyer davantage sur les relais du quartier et à passer par l'intermédiaire des associations. C'est comme ça que le projet et le lieu trouveront peu à peu leurs publics jusqu'à l'ampleur actuelle. Ce processus qui les amènera à apprendre à travailler avec des acteurs du quartier avec lesquels ils n'ont pas forcément l'habitude de travailler au départ est finalement un processus de territorialisation progressive. Cependant, assez vite, Toestand se mettra à avoir d'autres projets ailleurs dans Bruxelles, et se tournera plutôt vers une carrière bruxelloise que proprement « molenbeekoise ». Finalement, cela correspond assez bien au positionnement de l'association qui se considère comme un relais, une charnière entre les acteurs de terrain et les administrations. À travers la diversification des projets de l'ASBL, les membres de Toestand développeront donc plutôt une stratégie à l'échelle de Bruxelles, mais qui consistera justement, pour chaque projet, à avoir une approche très territorialisée visant à construire des dynamiques reposant principalement sur des acteurs locaux et donc sur les relations que ceux-ci ont déjà construits de manière plus pérenne avec les habitants. Si on retrouve quelques partenaires récurrents (comme Collectactif), chacune de leurs occupations temporaires fait plutôt majoritairement la place à des structures et des acteurs hyper-locaux. Plutôt que de s'ancrer, en tant qu'association, dans un quartier donné, il s'agit donc plutôt d'être capables, à chaque projet, de mobiliser un réseau associatif existant sur place et de se mettre à l'écoute de ses besoins.
Par ailleurs, comme on l'a vu précédemment, leur intervention s'inscrit dans un discours faisant de la connaissance et/ou de l'appartenance au quartier un opérateur dominant de légitimité, au point de tendre parfois à des formes d'idéalisation.

Ce croisement nous semble donc mettre à jour deux écueils des rapports entre les dispositifs participatifs et le local, entre une approche extractiviste et asymétrique des acteurs, tendant à instrumentaliser leurs énergies sans leur offrir de marges d'action et mettant en scène la figure fantasmée d'un quartier en lieu et place de sa réelle prise en compte, et une approche localiste et culturaliste faisant du public cible du quartier le seul public légitime à participer tout en le confortant dans un rôle passif de bénéficiaire d'actions initiées par d'autres. L'échelle du quartier, la figure du quartier, y sont dans les deux cas mobilisées comme des évidences qui nous semblent empêcher une réelle réflexion, importante à mener, sur les rapports entre participation et localité. Plus largement, au-delà des acteurs intermédiaires, cela pose la question de la manière dont les institutions travaillent, collaborent avec acteurs de terrain.

[1] Les membres de Toestand ont tendance à souvent parler néerlandais entre eux, au sein de l'équipe, mais aussi avec tous leurs bénévoles et amis étant donné que ce sont pour la plupart de jeunes néerlandophones, ceci alors que la plupart des associations et des publics de *l'Allée du Kaai* sont plutôt francophones. Certains partenaires du projet parfois excédés de leur manque de « chaleur » auront tendance à analyser cela de manière assez essentialiste, postulant des différences de culture entre une culture « *très flamish* » et une culture « *plus latine* » qui rendrait les gens plus promptes à dire bonjour, sourire, discuter, etc. La question des langues, comme presque partout à Bruxelles lorsqu'on ne se situe pas dans un contexte clairement monolingue, surgira régulièrement si ce n'est quotidiennement dans ces lieux. Au départ, ce sera d'ailleurs une des difficultés du travail de médiation avec les « jeunes du quartier », pour qui, parfois, tout ce qui est « *flamand* » est considéré de manière hostile, « *flamand* » étant employé tour à tour comme un synonyme de « *blanc* », de « *riche* » ou de « *raciste* ». Ainsi le positionnement de Toestand, affichant souvent un bilinguisme volontaire dans la communication, les visuels, les textes, mais aussi dans leurs présentations lors des réunions techniques ou dans des conférences, aura au début du mal à être appliqué au quotidien sur le terrain. Cela provoquera certainement au début un manque de fluidité, même si le lieu participera finalement à donner à certains habitants et jeunes du quartier un autre regard sur « les néerlandophones ». J'ai pu plus largement dans l'enquête « découvrir » à quel point le fonctionnement administratif par communauté linguistique avait une influence sur la vie associative notamment, puisque le système de compétences des deux communautés et le système de financement et de soutien qui va avec rend très difficile de mener une activité culturelle ou associative non linguistiquement identifiée. Ainsi Toestand, en partie financés par la VGC, c'est-à-dire la Communauté flamande-néerlandophone, devraient, normalement, prouver qu'ils font des activités en flamand avec les jeunes, ce qui n'est pas vraiment le cas. C'est généralement quelque chose d'assez surprenant pour une chercheuse française que la permanente cohabitation des langues et l'importance des tensions sur ce sujet-là entre les gens dans toutes les arènes de la vie.

Des phénomènes de désinstitutionnalisation

De manière très différente les deux démarches étudiées rendent manifestes des phénomènes de désinstitutionnalisation. Alors qu'il s'agit de situations de commandes, initiées, financées et pilotées par des pouvoirs publics (une administration, un aménageur), pour lesquelles les acteurs en charge sont missionnés et rémunérés par ces derniers, ces projets développent, plus ou moins sciemment, des apparences et un ton non-institutionnel, les uns comme les autres, prestataires comme commanditaires, trouvant des intérêts à cela. Pour les prestataires, cela permet de s'approprier davantage une dimension d'auteur de la démarche (de l'incarner, de la personnaliser, de communiquer en son nom), d'en revendiquer, paradoxalement, l'initiative ou les intentions, d'y insuffler davantage ses propres convictions ou décisions, pour le meilleur et le pire. Pour les commanditaires cela permet d'externaliser [1] et de déléguer ce qui relève de la relation au terrain et aux acteurs, de se déresponsabiliser partiellement ou ponctuellement de la tournure des choses (notamment si cela ne se passe pas si bien que prévu), de se mettre en retrait voire de s'invisibiliser en tant qu'institution vis-à-vis d'une partie des publics, ou encore de pouvoir mettre en œuvre des démarches moins formelles, s'affranchissant parfois plus facilement des limites, quelles qu'elles soient (légales, esthétiques, politiques, …) de l'action publique :

> « *Moi je pense quand même que c'est différent. D'abord le mec chargé de la concertation il habite sur place et il vient pas juste ponctuellement dans des salles stigmatisées puissance publique, qui mettent les gens dans des situations inconfortables… rien que déplacer l'endroit et la disponibilité de l'équipe ça change un peu les choses malgré tout. Passer par un outil AMO qui n'est pas toujours accompagné par nous et que ça soit pas la SAMOA en direct, ça ça change aussi les choses, les gens ont affaire à quelqu'un qui incarne qu'indirectement la puissance publique, tu désinstitutionnalises un peu le discours et la nature de l'échange et du coup tu touches des publics que t'as pas en réunions publiques. On a pu quand même avoir accès à des gens auxquels on a pas accès d'habitude…* » [une chargée de projet SAMOA, réunion SAMOA-CRENAU, 19/02/2017]

Si ces formes de désinstitutionnalisation permettent certainement plus facilement d'expérimenter au sens où elles ouvrent au projet des marges de manœuvres et de liberté plus grandes, elles présentent aussi des limites. Premièrement la dimension fictive de ce phénomène de désinstitutionnalisation, dont l'effet principal est de faire que le projet ne ressemble pas à un projet institutionnel. Dans le cas nantais, c'est aussi quelque chose qui avait pu motiver le choix de Wt2i comme prestataire étant donné que c'est quelque chose qu'il revendique (l'informel, le *off*, la désinstitutionnalisation).

> « *C'est surtout la volonté de gommer les marques d'ordre institutionnelle pour pouvoir avoir une approche plus bricolée, mais profondément plus humaine. C'est-à-dire que, il y a une telle défiance aujourd'hui à l'égard du politique, et je leur en veux pas hein, c'est un constat mais… il y a une telle défiance à l'égard du politique et il y a aussi un affaiblissement des relais classiques, liés aux réseaux d'éduc' pop', liés aux syndicats, liés aux partis politiques, bon bref, on est dans une société quand même qui est assez, qui… limite par certains côtés, peut verser vers une forme de complotisme quoi, où tout serait calculé, tout serait maîtrisé, tout serait instrumenté, etc. Donc toi t'arrives là-dedans, t'arrives dans ce contexte-là et donc effectivement, malheureusement c'est nécessaire d'effacer en quelque sorte ces marqueurs* [...] *ça a été la démarche d'Ilotopia, dans un premier temps on arrive et…on est marque blanche. Et ensuite, une fois que la confiance est construite ou une fois que l'envie, que… que le temps de purge est passé et que les gens sont dans le temps de faire, ont envie de s'engager, là il est bon de rappeler que… mais ça vient, ça vient naturellement hein, mais il est bon de rappeler que le politique est là, qu'il faut que le politique rentre dans la danse, et là, c'est beaucoup plus intéressant pour eux.* » [le prestataire, entretien, 08/03/2018]

[1] Laurent Devisme et Pauline Ouvrard décrivent ce « fantasme de l'acteur ensemblier, extérieur à la structure et à ses (prétendus) cloisonnements » L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit. P 85

Comme le montre bien cette citation, l'invisibilité de l'institution et du politique n'est que temporaire, et surtout n'est que stratégique, elle a clairement pour objectif d'amadouer les publics en atténuant la dimension institutionnelle du processus, voire en laissant croire à des processus qui auraient émergé spontanément. Il s'agit, comme le dit la chargée de projet de « *créer un climat de confiance, ce que la SAMOA a des difficultés à faire* », et d'éviter que les participants perçoivent que certaines choses sont déjà actées. Cela revient finalement à masquer en quelque sorte aux participants une partie des enjeux et des pouvoirs en place. De plus, cela a parfois pu avoir tendance à frôler le mensonge, quand le prestataire apostrophait les habitants sur « *comment faire la révolution* » ou comment faire pour que la démarche ne soit pas « *instrumentalisée* », ou expliquait en entretien : « *Je pense que les gens pensent qu'on est dans une démarche assez loyale, qu'on n'est pas inféodés et qu'on est pas en train de les instrumentaliser.* » On voit bien l'ambiguïté de l'expression « *les gens pensent que* », de plus dans un contexte où il était là parce qu'il était payé pour et qu'il ne s'est jamais posé en contre-pouvoir face à son commanditaire. La désinstitutionnalisation ressemble alors à un jeu de langage, et surtout un jeu de dupes dans lequel tout le monde, hormis les habitants (qui le plus souvent croient de manière sincère au discours du prestataire, l'engageant à « *faire attention à ne pas se faire récupérer !* »), trouve son compte, et où les rapports de pouvoir restent inchangés, comme le montre bien cet échange avec l'élu de quartier :

> « [L'élu de quartier] *Ilotopia c'est moins maîtrisé mais je sais pas* [...] *il faut pas que ça devienne un objet non identifié, déconnecté. C'est vrai que dans les présentations médiatiques qu'il fait...mais c'est pas forcément lui, c'est la presse aussi. Vous savez la presse a souvent une attitude anti-institutionnelle.*
>
> [La chercheure] *Mais lui un petit peu aussi non ?*
>
> [L'élu de quartier] *Oui alors anti-institutionnel…*[rire] *quand on voit ses autres clients moi je suis écroulé de rire hein !*
>
> [La chercheure] *Non mais dans ses discours je veux dire.*
>
> [L'élu de quartier] *Oui ben dans ses discours moi je suis écroulé de rire aussi ! À travailler pour Yellow Park bon...* [rire] *d'accord. Bon, je trouve qu'il se donne une posture assez facile, complaisante et quand vous vous trouvez sur cette journaliste de Ouest France là, ben évidemment elle est radieuse parce que ça lui permet de…* [...] *Mais moi je suis écroulé de rire parce que j'ai envie de dire qu'ils oublient de dire qui paye. Qui a décidé et qui paye. Mais ça on a l'habitude.* » [élu de quartier, entretien, 20/06/2018]

On ne retrouve pas dans le cas bruxellois cette désinstitutionnalisation « de façade » dans les discours et les positionnements. Toestand ont par exemple toujours eu un discours très clair envers les occupants sur leur propre rôle et sur le fait que l'occupation devait rentrer dans les cadres prévus par l'IBGE, et notamment ne pas chercher à rester ou empêcher le futur aménagement. On la retrouve par contre dans les esthétiques du projet et les ambiances du lieu, dans le ton du projet, qui est là aussi une manière détournée de toucher des publics qui seraient peut-être plus rétifs à un style plus institutionnel.

> « [Un chargé de projet IBGE] *C'est atypique évidemment* [...] *et c'est un peu toutes ces questions-là qui faisaient peur au cabinet, c'est parce que c'est un peu du bricolage, les bâtiments est-ce qu'ils sont complètement aux normes, enfin bon on fait quand même bien les choses, on fait attention, pas n'importe quoi quand même mais…*[rire] *Oui. Mais c'est ça qui est très excitant hein, c'est que justement on fait là quelque chose qui est inhabituel, qui est neuf en fait et qui a ce côté un peu... Un peu spontané, un peu alternatif.*
>
> [La chercheure] *Spontané pas vraiment, si ?*

> [Un chargé de projet IBGE] *Non il est pas spontané c'est sûr mais il semble l'être, un peu quand même. Et un peu alternatif quand même, c'est pas des bâtiments bien proprets, c'est un peu branlant comme ça et effectivement c'est un peu inattendu de la part d'un service public de mener, d'être gestionnaire d'une telle opération* […] *Et si on faisait un truc institutionnalisé, bien raide, bien clean, à mon avis on aurait pas, on ne pourrait pas accueillir ce même public et le but c'est quand même toujours d'accueillir un public qui n'est pas le plus facile, qui, si on lui parachute un espace aménagé, risque de pas s'y retrouver, de pas se l'approprier et de créer un tas de problèmes de vandalisme et de dégradation.* » [un chargé de projet IBGE, entretien, 18/03/2015]

Cette désinstitutionnalisation matérialisée dans le lieu a en partie les mêmes effets dans les deux terrains. Comme certaines personnes, en écoutant parler Wt2i, pouvaient croire qu'il s'était installé dans le quartier de sa propre volonté, certaines personnes, en venant à l'*Allée du Kaai*, pouvaient penser être dans une occupation spontanée, dans un squat comme les autres.

La deuxième limite qui nous semble émerger de ces effets de désinstitutionnalisation concerne justement le rôle des pouvoirs publics. Masquer leur rôle et leurs enjeux peut avoir pour conséquence non seulement un floutage des rôles entre décideurs et exécutants et des formes d'externalisation des responsabilités politiques, mais aussi des confusions importantes sur le sens et les enjeux de l'action et sur la compréhension partagée des objectifs des projets. On a remarqué dans les deux cas que les acteurs intermédiaires ont pu avoir tendance à mettre en sourdine une partie des objectifs portés par leurs commanditaires et constituant leur commande, au profit de la mise en avant d'objectifs qui leur étaient propres, cela pouvant fragiliser les objectifs du projet. Dans les deux cas, la question de l'aménagement à proprement parler, du projet, de la conception, n'intéressaient pas tant que ça les acteurs intermédiaires. Alors qu'un des objectifs étaient bien dans les deux cas de travailler avec les habitants sur la conception des futurs projets et d'impacter concrètement les futurs aménagements, les acteurs intermédiaires ont eu tendance à minorer cette dimension, à la faire passer en second rideau (derrière l'ouverture et l'animation du lieu, la dynamique sociale et l'autogestion dans le cas de l'*Allée du Kaai*, derrière un travail sur l'identité du quartier et l'animation des espaces publics dans le cas d'*Ilotopia*). Dans les deux cas, il nous semble donc que cette désinstitutionnalisation a participé à déséquilibrer la présence des enjeux portés par les acteurs intermédiaires au détriment des enjeux portés par les commanditaires, et a notamment contribué à faire décrocher les projets de la question de l'aménagement[1].

Enfin, l'invisibilisation du commanditaire correspond aussi souvent à une présence sur le terrain relativement sporadique. Cela a pour conséquence que les acteurs institutionnels sont souvent, dans les cas enquêtés, rester des étrangers pour la plupart des participants et que les relations entre institutions et habitants ne sont que peu nourries par ces expériences. Dans ce sens, la désinstitutionnalisation est donc aussi synonyme d'un déficit d'expérience collective dans lequel la place des « égos professionnels » [2] freine l'appropriation plus partagée des expérimentations.

Ces expériences posent donc deux questions : d'une part elles interrogent la sincérité de projets institutionnels qui se parent d'apparences non-institutionnelles et risquent de masquer la répartition des rôles et des pouvoirs ; d'autre part elles interrogent l'efficacité de projets institutionnels qui externalisent peut-être trop l'expérimentation et risquent alors de ne pas en vivre les effets en interne. L'enjeu est donc celui du dosage de la présence institutionnelle, entre trop grande présence et trop grande absence, et plus globalement celle de l'équilibre entre externalisation et internalisation.

[1] Voir à ce propos le chapitre 3 de la partie 1.

[2] V. Biau et G. Tapie, *La fabrication de la ville*, *op. cit.* P188 : « les marchés actuels des expertises favorisent "l'égo" professionnel. Ce mode de structuration des activités est très vigoureux au point que le partage d'expériences collectives, sur la base du métier ou de l'organisation, en pâtit [...] C'est en ce sens, et dans la mesure où elles se réfèrent moins à un savoir académique qu'à une expérience individuelle, que l'on peut évoquer une "désinstitutionnalisation" des expertises de la production urbaine et architecturale. »

Engagés ? Militants ? Critiques ?

> « Tour à tour porte-parole des habitants, des techniciens et des élus, ils semblent cultiver l'art du mouvement afin qu'il soit extrêmement difficile de distinguer qui ils sont et où se situent leurs intérêts. (…) Ce qui ressort est à la fois une capacité d'agir pour le public *pour le compte de* l'institution et une capacité d'agir pour le public *grâce à* l'institution. » [1]

Que peut donc signifier être un acteur intermédiaire ? Une position qui ne soit que une position d'intermédiaire est-elle tenable ? Ou même réaliste ? Comment s'y prennent les acteurs pour « inciter à la participation tout en défendant la politique menée par la municipalité ; être engagés pour leur expertise, leurs savoirs spécialisés tout en ayant pour mission de détruire la coupure entre l'expert et le profane, entre celui qui sait et celui qui est ignorant ; affirmer leur connaissance du terrain et en même temps leur position d'extériorité, leur capacité à savoir partir. »[2] ? Situations d'intermédiaires et formes de désinstitutionnalisation entretiennent une confusion sur la question de l'engagement des prestataires, rarement perçu à la mesure de leur complexité. Les notions d'engagement ou de militant sont des termes dont l'usage par les acteurs est souvent ambigu, dans les tous cas pluriel. Ils sont souvent employés de manière mélioratrice à propos d'une démarche ou d'un acteur, et plus rarement (dans le domaine de la participation habitante en tout cas), de manière péjorative en contraste à la neutralité professionnelle et alimentant le soupçon et le risque du parti-pris et de l'idéologie[3]. Magali Nonjon[4] analyse l'évolution de la référence au militant dans les mondes professionnels liés à la participation des habitants et décrit un passage de la militance à la consultance, qui englobe à la fois la professionnalisation d'anciens militants (contraints de se professionnaliser face à la concurrence et donc de s'aligner sur « l'offre de service toujours plus gestionnaire proposée par les nouveaux entrants »[5]), donc « l'expertisation » des militants, et la « militantisation » des experts, aboutissant à ce qu'elle appelle la figure de « l'expert militant ». La professionnalisation de la participation s'est en effet accompagnée d'une persistance de la référence militante, parfois explicite, souvent implicite ou maniée comme évidente. Mais c'est le plus souvent une militance déshabillée de ses dimensions politiques et activistes, transformée en une étiquette et en un panel de compétences. Dans un contexte d'institutionnalisation, de professionnalisation et de structuration d'un véritable marché de la participation, la mise en avant du militantisme comme compétence et comme forme d'authenticité relève à la fois d'une stratégie de démarcation face à la concurrence et d'une manière d'atténuer la tension entre militantisme et professionnalisme, de contourner la figure de l'expert discrédité dans les politiques participatives tout en conservant la légitimité et reconnaissance professionnelle nécessaire à trouver des missions.

> « La participation comme activité rémunérée ne va pas de soi. [...] Tout se passe comme si la nature des politiques participatives les obligeait à valoriser un discours anti-expert, anti-professionnalisme, à souligner leurs croyances et leur militantisme. [...] Cette profession se légitime encore aujourd'hui par l'utilisation d'un registre militant non seulement parce que l'idée d'intéressement et la tendance à la professionnalisation demeurent encore difficilement conciliables avec la nature des politiques participatives, mais surtout parce que certaines ressources militantes continuent d'être valorisées par les commanditaires comme la capacité à pouvoir faire valoir sur le terrain des appartenances associatives multiples ou bien l'aptitude à drainer des réseaux militants. » [6]

[1] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit. P 101
[2] *Ibid.* p 105
[3] Magali Nonjon décrit bien comment l'étiquette militante peut être selon les cas, successivement ou à la fois une ressource à valoriser ou une contrainte à neutraliser.
[4] M. Nonjon, « De la « militance » à la « consultance » », art cit ; M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit.
[5] M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit. P32
[6] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit. P 97

La référence à l'engagement, au militantisme, a été récurrente sur les deux terrains de l'enquête, à travers des matérialisations très différentes. Dans quelle histoire et dans quels mondes militants s'inscrivent les acteurs enquêtés ? Comment les acteurs négocient ces formes d'engagement avec les formes d'intéressement intrinsèques à une activité professionnelle ? Comment manipulent-ils, dans les discours et dans les actes, ces notions d'engagement, de militant ? Comment cette « compétence » joue-t'elle dans les projets et les interactions avec les pouvoirs publics et les habitants ?

Commençons par le terrain bruxellois. L'ASBL Toestand et ses membres sont très largement perçus comme des militants ; leur profil est plutôt celui d'une association de nature activiste qui se professionnalise. On peut donc décrire ce que recouvre ce militantisme et comment il se négocie en situation professionnelle.
Au niveau politique d'abord, le militantisme de Toestand préexiste à leur travail dans le cadre de cette mission et à leur professionnalisation, et continue à être actif en parallèle et même dans le cadre de cette activité professionnelle. L'engagement dans les mouvements de lutte pour les droits des sans-papiers, pour les luttes *no borders*, pour le droit au logement, dans la lutte pour le climat, contre l'austérité ou encore contre les partis politiques d'extrême droite est en quelque sorte présents dans leurs projets. Ainsi, toute une série de positionnements politiques sont à la fois fortement affichés mais aussi activés dans le lieu : *l'Allée du Kaai* a accueilli ou organisé de nombreux évènements militants, et le lieu s'est même parfois transformé pour répondre à l'urgence militante, par exemple pour servir de base de tri et de stockage des dons pour les réfugiés à l'été 2015. Cela manifeste des manières de maintenir un sens militant dans un cadre institutionnel et professionnel, mais aussi plus pragmatiquement d'utiliser ce cadre-là comme ressource pour des activités militantes. Dans le même temps, ce cadre institutionnel leur permet aussi de se confronter à des problématiques nouvelles. Cohabitent ainsi dans le projet leur propre mission, la mission qui leur est confiée par l'IBGE et des questions ou des besoins émanant du quartier et des différents occupants et partenaires. Au départ, leurs sujets de prédilection ne sont pas forcément liés à la question de la ville ou de l'aménagement urbain. L'expérience du projet de *l'Allée du Kaai* a aussi eu pour effets de les relier à des enjeux plus locaux, plus territorialisés, à la fois urbains et sociaux ; leurs propres engagements souvent plutôt globaux y rencontrent l'échelle du quartier et ses problématiques propres. La mise en lieu a ici pour effet, par la charge expérimentale d'épreuve de « passage au réel » qu'elle comporte, des formes de « déconfinement » de la radicalité politique à travers le côtoiement de l'ordinaire des habitants et du quartier[1].
Des formes de militantisme plus thématique s'incarnent dans la manière dont Toestand a construit son positionnement en tant qu'association autour du discours sur le besoin d'espace libre dans la vie et la ville, et le potentiel des espaces vides pour y répondre. Sur ce sujet, l'enquête au long cours permet de décrire non pas tant le glissement mais plutôt la coexistence entre des formes d'engagements activistes et des formes d'engagements professionnels voire institutionnels et politiques. Certes, le positionnement de Toestand a évolué, notamment sous l'influence du projet de *l'Allée du Kaai*, d'un positionnement associatif activiste à un positionnement beaucoup plus professionnel et institutionnalisé ; cependant il s'agit plus d'une diversification des modalités d'actions que d'un glissement. L'ASBL continue en parallèle à développer des formes d'activisme plus militantes, à monter des projets plus informels et spontanés, en dehors des cadres professionnels et institutionnels. Trois exemples sont notables à ce propos : l'expérience de la transformation « sauvage » d'une dalle en plaine de jeux à la Porte de Ninove au printemps 2015, l'engagement dans le collectif *Free54* actif depuis plusieurs années contre la privatisation marchande de la place Sainte-Catherine, ou encore l'organisation chaque année de projets bénévoles de réouverture et transformation de bâtiments abandonnés dans d'autres pays européens[2].
On observe donc une cohabitation entre ces différentes formes d'engagements, militante, professionnelle, institutionnelle et politique, mais aussi des formes de porosité, que celles-ci soient fertiles ou tendues. Les

[1] GRAC (Groupe de recherche-action), *Repenser la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, *op. cit.*
[2] Voire à ce propos les planches d'images 30, 31 et 32 à la fin de ce chapitre.

membres de Toestand, et de cela participe peut-être une différence culturelle avec la culture néerlandophone et/ou belge, incarnent de fait une sorte de militantisme très pragmatique et des rapports dédramatisés avec les institutions dans lesquels il n'y a pas de problème avec le fait que cohabitent le conflit et la coopération. Ils revendiquent par leurs projets d'utiliser et de faire bouger les pouvoirs publics au profit de la société civile. Pour eux le fait de réussir à se faire financer par les administrations, utiliser cet argent pour des projets qu'ils jugent vertueux, n'est ni contradictoire ni inconciliable avec une forme d'indépendance et le maintien de principes politiques relativement radicaux, tout ça n'empêchant pas non plus de suivre dans le même temps une logique de carrière et de se construire un marché professionnel. Les institutions sont considérées comme des outils, certes lourds, pénibles, complexes à comprendre et à manier, mais qu'il faut essayer d'utiliser du mieux possible. Cet état de fait les amène à s'engager dans des processus de collaboration, de négociation et/ou de conflit et de rapport de force, selon les cas, les sujets et les situations, sans que l'un n'empêche l'autre ou inversement. Ils entretiennent des rapports étroits à la fois avec les milieux militants et les milieux institutionnels et politiques. Cependant, si cette multipositionnalité est plutôt apprécié du côté politique et institutionnel, même si certains acteurs institutionnels, politiques ou médiatiques, lorsque Toestand est devenu un acteur « officiel » sur la scène bruxelloise, ont pu avoir tendance à décrédibiliser leur parole en mettant en avant leur identité « d'alternatifs radicaux », elle n'est pas toujours et partout confortable et peut parfois faire l'objet de ressentiments et de tensions dans certaines franges des milieux militants plus orthodoxes, de la part d'acteurs considérant toute situation de collaboration avec les institutions comme une compromission et surtout une perte d'autonomie, de marge de manœuvre et de liberté d'action. Si leur parcours peut à première vue être analysé de manière classique comme un passage de l'activisme à la collaboration, l'enquête révèle des situations bien plus hybrides, bien plus complexes. De plus, la construction de leur carrière professionnelle d'association, si elle est immanquablement empreinte d'opportunisme et d'intéressement, est fondamentalement basée sur leurs engagements de départ ; ils défendent, par leur activisme professionnel, sensiblement les mêmes valeurs que celles qu'ils portent dans le champ militant[1].

Passons au terrain nantais, dans lequel le prestataire se rapproche bien plus de la figure de « l'expert militant ». Comment mobilise-t'il et incarne-t'il cette figure ? Le prestataire a, tout au long de la démarche et dans une diversité d'arènes, fait un recours assez intensif à ces termes « *engagement* », « *engagés* », « *militants* », mais cela recouvrait des choses très différentes qui étaient toutes cependant des manières de qualifier son travail et sa posture, de se singulariser et de se justifier.

> « *À la fois d'assumer d'être une personnalité avec son caractère et qui va continuer à battre, à se battre pour un point de vue, par ce que je suis chercheur, artisan et chercheur, je suis pas consultant, je me définis comme un artisan chercheur donc j'ai des fois des frictions et voilà je suis entier. Et en même temps à faire gaffe et à toujours me dire, est-ce que je suis un problème, ou est-ce que je suis une solution pour eux, et ça c'est vachement important. C'est essayer de continuer à être si possible une solution pour eux, pas un problème.* [...] *c'est une vraie démarche expérimentale sinon tu viens pas me chercher parce que tu sais que tu vas avoir des emmerdes par rapport à un bureau d'étude classique qui va remplir les trucs comme il faut*. » [le prestataire, entretien, 08/03/2018]

« Engagé » a ainsi pu à de nombreuses reprises être employé par le prestataire comme synonyme d'une quantité de travail frisant le bénévolat et servir soit à signifier soit au commanditaire qu' « *ils ne comptaient pas leurs heures* », soit à prouver aux habitants à quel point ils se « donnaient » pour eux : « *Nous on leur a dit, on leur a fait comprendre qu'on était militants* [...] *tout ce qu'on brule comme énergie pour pas grand-chose, mais voilà c'est nécessaire, on le dit, on est pas des consultants on est des militants* ». Cela a pu être mis en avant au moment des candidatures[2], dans les négociations budgétaires avec l'aménageur, face aux habitants ou encore dans la

[1] Voir leur rôle dans l'institutionnalisation de l'occupation temporaire à Bruxelles, chapitre 2 de la partie 3.
[2] Ainsi lors de son audition au moment des candidatures pour la mission : « *Certes on est "au compteur" parce qu'il faut présenter des chiffres mais soyons honnêtes on va être à la mission, nous on compte pas nos heures.* »

médiatisation du projet[1]. C'est quelque chose qu'on rencontre souvent dans ces milieux professionnels où la pression de la concurrence pousse les prestataires non seulement à baisser leurs prix mais aussi à valoriser le fait de travailler plus que ce pourquoi ils sont rémunérés. Cet engagement dans le travail était dans le même temps toujours contrebalancé par une tendance à rappeler que Wt2i était une entreprise et pas une association ni un collectif de jeunes débutants prêts à tout, et que la dimension chronophage de la mission rentrait en conflit avec la logique économique de l'agence[2].

« Militant » a servi très souvent au prestataire à marquer la distance avec la figure de l'expert. C'est aussi quelque chose de classique qu'analyse Magali Nonjon[3] : si le fait d'être rémunéré doit sans cesse faire l'objet de tactiques d'atténuation ou de justification, la position d'expert est elle aussi difficile à assumer dans un contexte participatif qui postule des formes de partages des savoirs et des pouvoirs et d'égale légitimité. La mise en avant et la valorisation récurrente de la casquette de chercheur du prestataire, peut l'être au prix d'une mise à distance récurrente elle aussi de l'image négative de l'expertise scientifique (versus le « *chercheur-pas-chiant* », le chercheur « *engagé* » ou encore le chercheur « *qui agit* »), qui se double ici d'une mise à distance de l'expertise participative procédurale (à travers des expressions comme la « *concertachiante* » ou la « *concertation chiantifique* ») et plus largement d'une mise à distance de l'expertise technique (par exemple en décrivant devant les habitants l'aménageur comme une « *technostructure* » ou des « *technocrates ou même techno-grattes* »). La figure du militant fait d'ailleurs partie plus largement du panthéon personnel du prestataire, de ses mots étendards, qu'il mobilise très souvent pour qualifier positivement les choses (le quartier est « *un quartier militant* », telle asso est « *militante* », tel acteur « *c'est un militant* », etc).

Cet affichage d'une image de militant se matérialise par ailleurs à travers l'usage qu'a pu faire le prestataire d'une parole critique sur pas mal d'aspects. Cette critique est cependant très ambiguë. Dans un langage un peu « grande gueule », qui flirte parfois avec le politiquement incorrect, le prestataire aime à critiquer le positionnement de la mairie, de l'aménageur, des manières de faire des architectes ou de ses concurrents. Cela titille, plait, et finalement donne à ses interlocuteurs une image d'indépendance : « L'un des gages de crédibilité de leur fonction réside, aujourd'hui, dans leur capacité à dépolitiser le débat, afin de ne pas discréditer les élus et de ne pas passer pour les simples courroies de transmission de la mairie aux yeux des associations. »[4] On se rend cependant assez vite compte que cette parole critique s'exerce principalement de manière consensuelle, ou en tout cas qu'elle est toujours maniée comme un outil. Elle se déploie soit là où elle est attendue et autorisée, quand c'est en public ou face à des acteurs publics, soit dans des arènes en *off* où elle contribue à forger au prestataire une image de militant à l'adresse des habitants ou des acteurs associatifs. Dans le premier cas : le prestataire a souvent critiqué, en complice face à la SAMOA, les Grands débats de la Mairie, mettant en avant le fait que les petites démarches de terrains comme ce que faisait la SAMOA était beaucoup plus intéressantes ; son discours sur la gentrification est composé d'une critique attendue et souvent simpliste ; de même, la manière dont il a enfoncé la porte ouverte de la critique habituellement faite au sein de la SAMOA sur les « *trucs en palette* » dans l'espace public (tout en finissant par proposer une cabane de chantier et l'organisation d'une disco-soupe) était attendue. Dans le deuxième cas, en *off*, ce positionnement pseudo-critique produit une sorte de double discours, ou plutôt une dissociation entre le discours porté face aux habitants et le discours porté face au commanditaire, par exemple à travers l'injonction faite aux habitants de s'autonomiser des pouvoirs publics ou de « *hacker la SAMOA* », et des

[1] Comme quand le prestataire est cité dans un article de la presse locale sur l'installation de la terrasse place Wattignies : « "Damien [l'ébéniste qui a construit la terrasse du bus], certes, il a été payé pour ce boulot. Mais il a aussi donné de son temps. Il s'est vraiment investi", apprécie Stéphane Juguet. » Agnès Clermont, *Nantes. Un bus à terrasse dans le square délaissé*, https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-un-bus-terrasse-dans-le-square-delaisse-5788597 , 28 mai 2018, (consulté le 27 juillet 2019).

[2] Comme le dira l'associé du prestataire au démarrage de la démarche avant de quitter le projet : « *Je me rends compte que souvent ce genre de projets sont portés par des associations, nous on est pas une association où va y avoir quinze personnes qui vont venir bénévolement faire un chantier pour aménager le lieu pendant deux semaines. C'est pas les mêmes fonctionnements…Souvent ces projets tu vois, c'est des assos, ou bien tu vois c'est des jeunes, ils sont nombreux, ils commencent, ils ont la gnaque et tout. Nous c'est pas pareil, on doit faire tourner la boutique*. »

[3] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit ; M. Nonjon, « De la « militance » à la « consultance » », art cit.

[4] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit. p 104

déclarations presque anti-institutionnelles faites en l'absence du commanditaire, qui prenaient une allure particulièrement démagogique quand il s'agissait de critiquer la SAMOA face aux habitants. Là encore, de nombreux éléments de discours sont versatiles, changent en fonction des interlocuteurs et/ou dans le temps, et cela contribue à une confusion de sens, une perte de repères entre vraie et fausse critique, et à flouter les enjeux, notamment politiques. De plus, en parallèle, le prestataire a été en permanence en recherche et en attente du regard de l'aménageur et des élus, de leur validation et de leur appréciation, allant parfois jusqu'à donner l'impression de produire un discours qui s'adressait principalement à eux voire de donner une vocation presque électorale à sa mission. Il expliquera ainsi à plusieurs reprises à propos de la Maire de Nantes qu'il s'agit de « *la mettre dans une posture plus active sur ces questions de concertations* », et que, dans ce but, « *la mettre dans un garage* [le sien], *ça lui donne déjà plus de matérialité* ».

Cette critique vise avant tout à singulariser Wt2i. La souris *versus* l'éléphant, la volonté de faire voir des *blacks versus* les photos de la SAMOA avec que des blancs, les manuels *versus* les créatifs, le quartier de la fabrication *versus* le quartier de la création, ou encore le « petit » de la démarche adaptée aux petites gens du quartier *versus* le « grand » des Grands débats de la municipalité et de l'échelle de la métropole : dans tous les cas il s'agit à la fois de montrer qu'on n'est pas dupes, d'associer de manière complice l'interlocuteur à la critique partagée de l'institution, et de s'appuyer sur cela pour donner à ses actions une valeur subversive. La manière dont ce ton subversif est intégré au récit ambiant nous semble caractéristique de ce que Luc Boltanski et Ève Chiapello appellent la critique artiste, qui est caractérisée par la récupération des éléments les plus superficiels de la critique, par exemple le langage [1]. Le rapport du prestataire au récit dominant reste difficile à élucider. Est-il instrumentalisant ou instrumentalisé ? Ou les deux à la fois ? Le prestataire semble parfois autant manipulé par le contexte que manipulant, pas toujours conscient des enjeux politiques et institutionnels, ce qui nous engage à nous demander à quel point les analyses issues de l'observation de son travail sont à imputer à lui-même ou à l'ambiguïté de la commande, de l'aménageur et des élus. Il semble parfois que son comportement constitue un symptôme de ce qui l'entoure, une chambre d'échos voire d'amplification, de manière souvent ostensible et/ou maladroite. Il est ainsi très difficile de savoir « où » est le prestataire, comment il se situe réellement, ce qu'il pense. On ne tranchera pas ici sur le fait que ses convictions soient sincères ou pas ; l'enquête ne nous a pas permis de le déterminer. Ce qui est sûr c'est que la manière dont ces dites convictions sont mises en récit, mises en images et vendues nous pose question et que l'observation et la description des actions et des pratiques vient la majeure partie du temps contraster avec les discours[2]. De la même manière on ne peut pas postuler d'une absence de réflexivité chez le prestataire, mais seulement du fait que nous n'avons pas réussi à toucher du doigt cette réflexivité dans le cadre de l'enquête ; que ce soit en situation ou en entretien, nous n'avons pas réussi à avoir avec le prestataire un échange qui ne soit pas la répétition d'un discours construit et déjà connu, et n'avons jamais assisté à des moments de remise en question ou de réelle autocritique.

Si l'étiquette militante est mobilisée et maniée par le prestataire essentiellement dans le milieu professionnel, il ne met pas en avant (n'a pas ?) un passif militant ou une appartenance militante, ni des réseaux militants ou des pratiques militantes en dehors de son activité professionnelle ; il ne s'inscrit pas non plus dans l'histoire que décrit Magali Nonjon[3] de profils militants qui se sont ensuite professionnalisés, ce n'est pas de ce monde-là qu'il vient mais du monde de la recherche. S'inscrit-il pour autant dans une autre histoire qui serait celle des chercheurs engagés ou des chercheurs militants ? Sur ce point-là, les analyses de Magali Nonjon nous semblent un bon appui pour penser le positionnement du prestataire remis en perspective à la fois par rapport aux professionnels de la participation et par rapport aux chercheurs. Elle montre comment la professionnalisation des compétences militantes s'est majoritairement traduite dans le champ du rapport au terrain. Ce qui est mis en avant par le prestataire, en mobilisant à la fois la référence au registre militant et au registre de la recherche, correspond bien

[1] L. Boltanski et È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.* ; L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.*
[2] Faisant dire à certains acteurs que c'est quelqu'un qui a « *des idées de gauche* » mais « *des actions de droite* »
[3] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit ; M. Nonjon, « De la « militance » à la « consultance » », art cit.

à ce qu'elle appelle le « capital terrain », qui se décline dans l'usage de l'expérience, la valorisation de la figure du quartier et la « légitimité par et dans l'action »[1], comme quand le prestataire, un jour où je déjeune avec lui dans un restaurant du quartier me dit : « *La concertation c'est un métier, là hein quand on discute avec Marietta* [la patronne] *on travaille. Avec les petites gens*. » À travers cette notion de capital terrain, Magali Nonjon montre que « être militant » se met à correspondre à un panel de compétences comme être à l'aise avec les gens, rentrer facilement en contact et en communication (les gens disent ainsi de Wt2i qu'il « *a la tchatche* »), ou encore être capable d'entrer en relation avec des personnes situées à l'autre extrémité de l'échelle sociale[2]. Elle explique que cette valorisation de la connaissance du terrain comme compétence nécessaire a permis à certaines professions de militantiser leurs compétences propres : par exemple les architectes mais aussi les universitaires en sciences sociales, notamment à travers la valorisation de l'approche ethnographique : **«** On pense notamment à des individus formés aux méthodologies des sciences sociales qui ont pu se réapproprier "cette connaissance du terrain" en arguant de leur capacité à savoir mener des enquêtes qualitatives et à les présenter comme des dispositifs participatifs en tant que tel. » [3] Le risque étant selon elle une tendance à la confusion entre les méthodes qualitatives, la participation et le terrain lui-même : être capable de bien décrire le quartier ou mettre en entretien en annexe peut suffire comme preuve de la participation des habitants. Le capital terrain devient alors une « caution terrain » [4]**,** dans laquelle il s'agit non seulement de mettre en scène le terrain mais aussi de se mettre en scène sur le terrain, et il nous semble que ce qu'on a pu observer dans le cas nantais reflète de manière assez limpide ces tendances, au sens où montrer qu'on est sur le terrain, qu'on est actif sur le terrain, compte plus que de savoir réellement ce qu'on y fait. Mais il nous semble aussi encore une fois que ces observations questionnent en miroir les pratiques des chercheurs plus largement, qui peuvent aussi avoir tendance à abuser de ce « capital terrain » et/ou de cette « caution terrain ».

Si Wt2i a une position assez classique de prestataire professionnel, Toestand a plutôt une position d'association subventionnée. Wt2i rejette d'ailleurs souvent explicitement cette étiquette d'association, mettant en avant le fait qu'il est le directeur d'une entreprise, qu'il n'est que de passage ou encore qu'il doit réussir, financièrement, à faire tourner sa boite. Tous sont engagés à travers ces projets dans des logiques de carrière ; une carrière professionnelle individuelle déjà bien lancée d'un côté, une carrière associative et collective naissante de l'autre. Pour Toestand en effet, l'*Allée du Kaai* est une mission réellement initiatique, qui a déterminé le point de départ et les fondements de leur parcours ; c'est le projet où ils ont tout appris, fait leurs preuves, se sont fait connaitre et forgé des réseaux. Pour Wt2i, *Ilotopia* est plutôt une mission prétexte, de ses propres mots une « *petite mission* », prétexte pour s'installer à Nantes, prétexte pour y obtenir un lieu, y nouer des relations professionnelles et y trouver d'autres missions. Ce n'est donc pas uniquement l'engagement en général des deux acteurs qui diffèrent mais surtout leur engagement sur ces missions-là en particulier.
Ainsi le fait qu'*Ilotopia* ne soit peut-être pas un type de mission comme celles qu'assure habituellement le prestataire, empêche de généraliser ces observations à ses autres projets. Cela a aussi eu pour effet observable que son investissement dans la mission a été fortement marqué par le fait qu'il l'utilise surtout comme un tremplin pour en obtenir d'autres ; cela a eu pour conséquences une moindre disponibilité et attention de sa part mais aussi la sensation qu'il se servait du projet surtout pour « *faire sa promo* », dont ont pu témoigner de nombreux acteurs.

> « *C'est clairement pour lui, il le dit hein, un moyen de venir à Nantes, un moyen d'avoir ce lieu-là et un moyen d'avoir un fond roulant de trésorerie pour sa boite. C'est clairement ça.* [...] *C'est vraiment un jeu politique en fait. Tout ce qu'il fait là, à Nantes, Ilotopia ça lui a servi pour ça mais lui il est*

[1] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit. P 101
[2] M. Nonjon, « De la « militance » à la « consultance » », art cit.
[3] *Ibid.* P 95 ; Si les compétences anthropologiques du prestataire ont pu sembler « originales » au commanditaire dans le projet étudié, le travail de Magali Nonjon montre que la référence et l'usage des sciences sociales n'a rien de nouveau et a même été « systémique » à une certaine époque.
[4] *Ibid.* P 92

déjà plus sur Ilotopia. C'est comment tu crées un réseau d'influence autour de toi. Et en fait c'est toujours aller plus haut, et en fait je pense que ce qui l'anime foncièrement c'est vraiment aller taper, taper plus haut et comment t'arrives à créer un réseau d'influence autour de toi, et tout est fondé sur ça, de ma lecture hein, et tu vois comment à un moment donné il va sonder là, à un autre il va taper ici, taper là, taper là. Et pourquoi ? Parce qu'après il vend des trucs derrière ! » [association du quartier, entretien, 2018]

L'aménageur témoignera également, en tant que commanditaire, du fait que cette tendance du prestataire a eu des effets plutôt négatifs sur la conduite de la démarche *Ilotopia* : « *La nature de Stéphane fait qu'il utilise ce type de missions pour générer d'autres missions qui l'intéressent lui mais qui ne sont pas la charge de la SAMOA. Donc ça rend encore les choses un peu plus complexes, je te l'accorde.* » Le consultant se dira quant à lui étonné que la SAMOA se soit lancée dans quelque chose qui était selon lui une « *conquête d'espace* » : « *l'idée du garage a été une connerie monumentale. Ça a bouffé du temps, de l'énergie, de la focalisation intellectuelle* [...] *C'était une conquête d'espace, et je comprends pas qu'un ancien dir'cab' n'ai pas vu que ça, pour avoir déjà géré des questions de conquête de l'espace dans la relation à ses acteurs associatifs, tu vois ?* »

La stratégie professionnelle semble alors prendre le dessus sur l'engagement dans la mission, et militant signifie finalement surtout militant de sa propre cause, de ses propres intérêts professionnels, de ses propres idées. Dans leur article « Professions et engagement public », Florent Champy et Liora Israël engagent cependant à dépasser le débat stérile entre prédominance de la « cause » et du « désintéressement » et prédominance des intérêts personnels, professionnels ou financiers prenant l'intérêt économique comme seul moteur de l'action : « il est fécond de rompre avec des choix théoriques a priori quant aux motivations des acteurs. Les engagements ne sont pas toujours dissociés d'un intérêt économique bien compris. »[1]. Pour eux, ce qui permet de déterminer des formes d'engagement proprement professionnelles, ce n'est pas le fait d'occulter ses propres intérêts (ni de faire croire qu'on travaille bénévolement, ni de s'épuiser à la tâche) ou ceux de son commanditaire (ce qui serait une forme de mensonge, à soi-même et/ou aux autres, et on a pu voir plus haut que l'invisibilisation du pouvoir et du rôle des commanditaires pouvait avoir des effets néfastes), mais le fait de les dépasser, de ne pas s'en contenter :

> « Ce qui définit les formes d'engagement les plus directement liées au travail est peut-être, a minima, le refus du *statu quo*, ce qui conduit à étendre à d'autres professions la définition que Lisa Hajjar avait proposée du *cause lawyer*, ou avocat engagé : "ce qui distingue l'avocat engagé des avocats conventionnels, c'est le fait que le premier utilise ses compétences professionnelles au service d'une cause autre, ou plus grande, que celle des intérêts individuels de son client, avec l'objectif de remettre en cause le *statu quo*, alors que l'avocat traditionnel ajuste ses pratiques de manière à s'adapter aux besoins du client et à défendre ses intérêts, sans remettre en cause l'équilibre des pouvoirs existants"[2]. Les engagements étudiés ont en effet en commun d'être portés par la volonté de changer, à différents niveaux, les formes pratiques et institutionnelles d'exercice ou de formation professionnels avec des finalités qui dépassent le groupe, en relation avec une conception de son rôle dans la société de manière plus générale. L'accent ainsi porté sur la manière dont, du niveau le plus individuel au niveau le plus collectif, des professionnels ont cherché à modifier l'équilibre des pouvoirs, a des incidences importantes sur l'analyse des mobilisations contestataires. Il permet tout d'abord de complexifier l'identité que l'on attribue aux acteurs, et de prendre en compte la pluralité de leurs régimes d'engagement (Thévenot, 2006), en soulignant toutefois qu'engagements dans la profession et dans le politique peuvent s'intriquer de façon très étroite, dans des cours d'action particuliers que l'on peut qualifier de "pratiques engagées". »[3]

[1] Florent Champy et Liora Israël, « Professions et engagement public », *Sociétés contemporaines*, mars 2009, n° 73, p. 7-19. P13
[2] Lisa Hajjar, 2001, citée dans : *Ibid.*
[3] *Ibid.* P15

On a vu que dans les deux cas les intérêts professionnels étaient effectivement bien présents. Cependant, si dans le cas de Toestand ils semblent être plus un moteur parmi d'autres pour faire avancer une cause, dans le cas de Wt2i ils ont semblé parfois prendre le dessus au détriment de la mission ou d'une cause qu'on peine parfois dans l'enquête à trouver et à définir. Dans un cas il nous semble que l'enquête a permis effectivement d'observer une complexité de régimes d'engagements et des pratiques professionnelles engagées au-delà de la réponse à une mission et du contentement d'un financeur, tandis que dans l'autre cas, l'enquête a surtout décrit des stratégies professionnelles de valorisation, de singularisation et de justification, dans un contexte de pression concurrentielle et économique et tendant surtout à chercher à séduire les commanditaires ; de plus, si le propos de Toestand est assez clair et porté de manière cohérente à travers leurs engagements et pratiques pluriels, le propos de Wt2i, pourtant pléthorique, est difficile à cerner.

L'enquête a montré sur les deux terrains que les manières dont les acteurs intermédiaient entre pouvoirs publics et institutions étaient pour le moins variables. On pourrait presque dire que ce sont plus des acteurs interfaces que des acteurs intermédiaires, au sens où le contact entre leurs commanditaires et les participants n'est pas réellement transformé par leur action, et que de médiation il n'y en a pas vraiment. Interfaces ils agissent plutôt comme des charnières dans le cas de Toestand ou comme des filtres voire des écrans dans le cas de Wt2i. Dans le premier cas il s'agit d'essayer de faire «onctionner ensemble des logiques de décision et d'action très différentes qui sont celle de la société civile et celle des administrations, ainsi que d'essayer le plus possible de faire fonctionner les outils institutionnels au profit de projets de la société civile[1], mais sans forcément chercher à ce que les deux parties soient réellement en contact ou en confrontation. Dans l'autre cas l'action du prestataire, se déployant majoritairement dans le champ de la mise en récit et de la mise en scène, a plus pour effet de contribuer à agrandir la distance qu'à créer des passerelles, à épaissir la couche d'images, de récits, de clichés et d'ignorance qui séparent habitants et pouvoirs publics ; ceci dans un sens comme dans l'autre par le biais d'une tendance à occulter la présence, le rôle et les enjeux des pouvoirs publics et à remplacer la présence des habitants par des images et des mots qui les masquent et les déréalisent bien plus qu'ils ne les traduisent ou ne les font parler.
Dans un article[2], Magali Nonjon cite un professionnel ayant travaillé pour des collectivités, et ayant notamment participé à monter un Atelier de Travail Urbain, qui explique que, après avoir passé une bonne partie de sa vie professionnelle à promouvoir cette idée du triangle habitants/élus/techniciens dans lequel l'équipe de professionnels de la participation est au milieu du triangle et en charge de la médiation entre les trois parties en tant que tiers neutre, il ne croit plus du tout à cette idée et considère même qu'elle a fait plus de dégâts que de bienfaits dans les impacts qu'elle a eu dans le monde de la participation. « Repolitisé » en fin de carrière, il défend l'idée que la participation des habitants doit venir par l'autonomisation des habitants et non par la commande des élus, que des professionnels doivent travailler *pour les pouvoirs publics* et que d'autres professionnels doivent travailler *pour les habitants,* mais que l'idée « d'intervenant extérieur et neutre »[3] travaillant pour les deux à la fois est une méprise. Selon lui, cette image du triangle masque les enjeux de pouvoir, puisqu'il s'agit au contraire d'un face à face qui doit être assumé, et dans lequel les professionnels de la participation doivent donc choisir pour qui ils travaillent. Sans nous accorder complètement avec ces propos, on juge ici important de remettre en question les *a priori* qui entourent le caractère à la fois vertueux et efficient de ce rôle d'intermédiaire.

[1] Pour le dire autrement, le cas nantais représente plutôt la manière dont un prestataire travaille *avec* les habitants *pour le compte* d'un commanditaire, tandis que le cas bruxellois représente plutôt la manière dont une association travaille *avec* l'administration *au profit* des habitants
[2] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit.
[3] Plus globalement, il fait partie selon Magali Nonjon des professionnels qui sont revenus sur cette idée de militance professionnalisée, et qui considère que le militantisme ne peut se déployer dans le cadre d'un travail salarié

VRAAG
VRAAG
VRAAG

Nouvelles	Occupation temporaire	Contribuer/Participer
Toestand visits Ukraine	Toestand mâche Pristina	La bulle
Toestand visits Ukraine	Toestand mâche Pristina	La bulle
		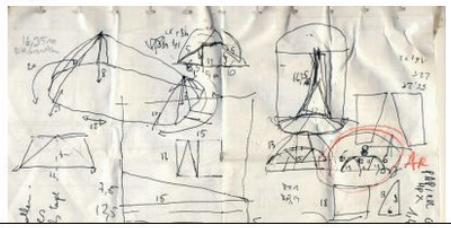

Avenue du Port 53, 1000 Bruxelles
Rue Masson, 1060 Saint-Gilles
Poolvoorstelling: 9 mei 2018
Havenlaan 53, 1000 Brussel

Allee du kaai	Allee du kaai	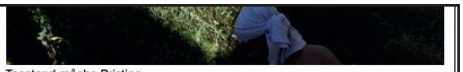 Toestand mâche Pristina
Marie Moskou	Toestand visits Ukraine	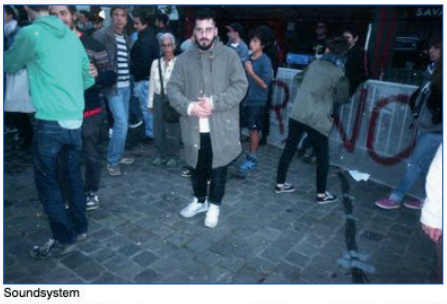 Soundsystem
		La bulle

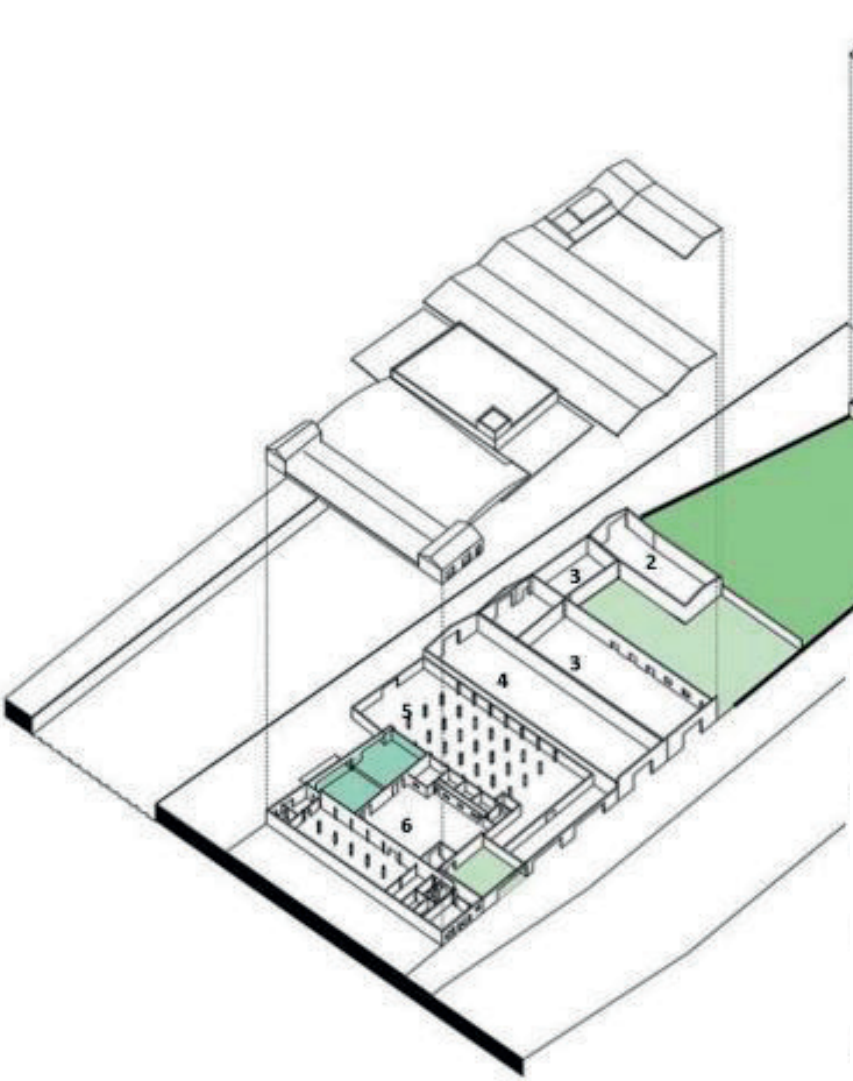

1 = Grand Hangar
taekwondo, boxe, skateboard, cinéma, etc.

2 = Petit Hangar
atelier de construction libre

3 = Magasin 4
salle de concert

4 = Pompiers
centre de formation des pompiers de Bruxelles

5 = RAG
accueil, imprimerie, sérigraphie, danse, cuisine, bibliothèque, salle polyvalente, ateliers créatifs, bar, toilettes, bureaux, etc.

6 = Magasin Libre
ateliers d'artistes, expositions, etc.

TOESTAND ENGAGE / TOESTAND WERFT AAN

Toestand asbl est à la recherche d'un collaborateur / une collaboratrice à temps partiel chargé de l'accueil et des permanences de la maison de jeunes.
/
Toestand werft een halftijds medewerker aan om jongeren op te volgen binnen de jeugdhuiswerking.

pdf FR
pdf NL

Planche 24 : Le projet de *l'Allée du Kaai*.
Schéma d'occupation des différents hangars et espaces extérieurs au démarrage du projet en 2014 ; annonce pour le recrutement d'une personne chargée de l'accueil et des permanences de la « maison de jeunes ».

Synthèse du plan de vol

Orchestration de la démarche

Phase 1 > Le décollage
Explorer / Détecter

MISSIONS

Capter l'attention des habitants
et fédérer les forces vives du quartier

ACTIONS

Qualifier les enjeux qui font débat
Identifier les ressources in situ
Capter les imaginaires

LIVRABLES

Carnet d'exploration :
Instruments de bord, Atlas...

Phase 2 > Le vol
Imaginer / Prototyper

MISSIONS

Engager les acteurs et
mettre en récit les prototypes

ACTIONS

Animer des ateliers de co-création et
sélectionner les prototypes les plus
remarquables avec les habitants

LIVRABLES

Carnet de voyage :
Mise en récit des prototypes

Phase 3 > L'atterrissage
Faire vivre / Passer la main

MISSIONS

Accompagner la transition
et préfigurer le City Lab

ACTIONS

Accompagner les habitants pour faire vivre les
prototypes et passer le relais à la MOE

LIVRABLES

Grille des programmes des prototypes
Rapport " retour d'expérience "

BLOG / PLATEFORME COLLABORATIVE

15

WHAT TIME IS I.T.
MANUFACTURE D'IMAGINAIRES

NOS OUTILS

L'IMAGINABOX
Stimulateur d'imaginaires

DEBAT MOBILE
Le « CUB »

L'IMAGINOGRAPHE
Salon itinérant

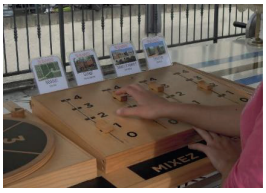

LA MIXETTE D'IDEES
Mobile de l'échange

LE VELOCAR
Mobile de l'échange

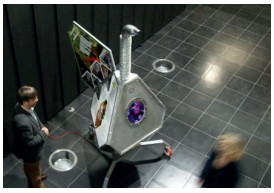

LA CAPSULE ET SES SATELLITES
Mise en scène et mise en récit

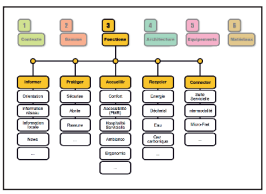

Eco6TM
Un « serious game » entre
design thinking et design fiction

Planche 25 : La démarche Ilotopia.
Ci-dessus, extraits de présentation de la méthode du prestataire Wt2i ; ci-contre visuels de communication autour du projet.

ILOTOPIA.fr

RENCONTRE CITOYENNE **DU 3ÈME TYPE**

DESTINATION
RÉPUBLIQUE
·LES PONTS·

DE **MARS** À **JUILLET** 2017

MISSION #1
ENTRER EN CONTACT
AVEC LES HABITANTS
POUR AMÉNAGER
LE QUARTIER

PARTICIPER, C'EST **AGIR**
POUR SON **QUARTIER**

île de Nantes EXPÉRIMENTATIONS — samoa — Nantes — Nantes Métropole

LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE ÎLOTOPIA

1 - ACTIVATION | Octobre – Décembre 2016
ANALYSE SOCIOLOGIQUE ET URBANISTIQUE DU QUARTIER

2 - EMULATION | Mars – Mai 2017
RENCONTRES CITOYENNES AVEC LES HABITANTS

3 - ORIENTATION | Juin 2017
RESTITUTION DE LA DÉMARCHE ET HIÉRARCHISATION DES IDÉES RÉCOLTÉES

4 - PROGRAMMATION | Juin – Juillet 2017
RÉDACTION DU CAHIER DES CHARGES DES ESPACES PUBLICS AVEC LES HABITANTS

5 - PROTOTYPAGE | Septembre – Décembre 2017
PROTOTYPAGE COLLABORATIF ET RETOURS D'EXPÉRIENCES

6 - SUIVI ET CHANTIER | 2018 - 2019
CONCEPTION ET SUIVI DES TRAVAUX AVEC LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

RENCONTRES CITOYENNES DU 3ÈME TYPE

VOUS L'AVEZ DIT ON VA LE FAIRE !

PHASE 2 :
CHANTIERS PARTICIPATIFS
ET AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES
DES ESPACES PUBLICS

DE **SEPTEMBRE 2017**
À **JUIN 2018**

île de Nantes
EXPÉRIMENTATIONS

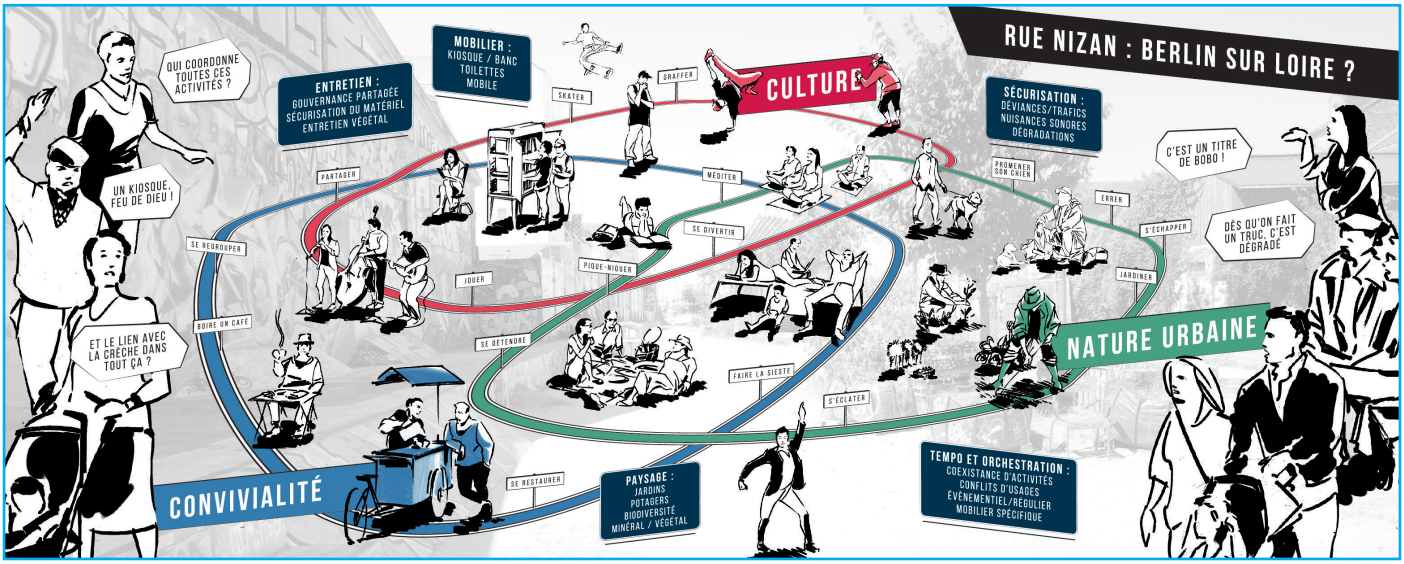

Planche 26 : Des objets, des dispositifs et un prestataire en action.
De haut en bas et de gauche à droite : l'avion sans ailes et un bar mobile devant la Halte de nuit ; la permanence de travail « Ma rue est un jardin » au WSC (en arrière-plan, un des bus) ; la distribution de flyers avec l'avion sans ailes à la sortie de l'école Gustave Roch ; le « tour des machines » avec les acteurs relais du quartier au WSC ; une présentation au garage WSC (au milieu la maquette « Hétérotopia ») ; distribution de café et récolte de contacts à l'arrêt de tram Wattignies devant le garage WSC ; présentation de la démarche et du panneau « Berlin-sur-Loire » à l'occasion de la fête du 1er mai organisée par la Nizanerie rue Nizan.

Page ci-contre : mise en scène de l'avion sans ailes à travers une série de photographies réalisées dans le quartier (série présentée en réunion avec l'aménageur mais pas publicisée ni présentée aux habitants)

EST-CE UN HABITAT D'URGENCE ?
COMMENT FAIRE DU QUARTIER UN TERRITOIRE HOSPITALIER ?
RÉPUBLIQUE LES PONTS EN ACTION
VOS RÉPONSES SUR Ilotopia.fr

EST-CE UN CAMION POUBELLE ?
COMMENT PRENDRE SOIN DU QUARTIER ?
RÉPUBLIQUE LES PONTS EN ACTION
VOS RÉPONSES SUR Ilotopia.fr

EST-CE UN CORBILLARD OU UN CAMPING-CAR ?
COMMENT VITALISER LE QUARTIER ?
RÉPUBLIQUE LES PONTS EN ACTION
VOS RÉPONSES SUR Ilotopia.fr

EST-CE UN KAYAK ?
COMMENT OUVRIR LE QUARTIER SUR LA LOIRE ?
RÉPUBLIQUE LES PONTS EN ACTION
VOS RÉPONSES SUR Ilotopia.fr

EST-CE UNE LOCOMOTIVE ?
COMMENT CHEMINER DANS LE QUARTIER ?
RÉPUBLIQUE LES PONTS EN ACTION
VOS RÉPONSES SUR Ilotopia.fr

EST-CE UNE BROUETTE ?
COMMENT JARDINER LE QUARTIER ?
RÉPUBLIQUE LES PONTS EN ACTION
VOS RÉPONSES SUR Ilotopia.fr

EST-CE UN TRIPORTEUR ?
COMMENT STATIONNER DANS LE QUARTIER ?
RÉPUBLIQUE LES PONTS EN ACTION
VOS RÉPONSES SUR Ilotopia.fr

EST-CE UN CADDIE ?
COMMENT PRÉSERVER LES PETITS COMMERCES DANS LE QUARTIER ?
SPAR
Lynx
RÉPUBLIQUE LES PONTS EN ACTION
VOS RÉPONSES SUR Ilotopia.fr

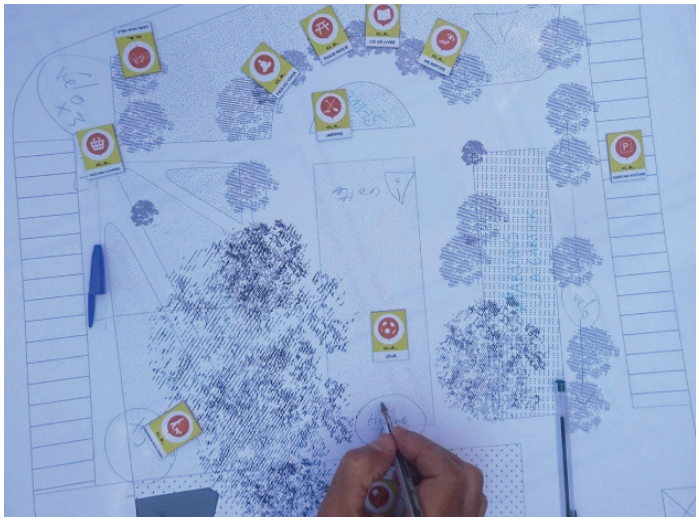

Planche 27 : L'atelier de programmation *in situ* place Wattignies (cf. scène 2, chapitre 2, partie 1), atelier de placement des étiquettes d'usages sur plan puis présentation du prototype.

Planche 28 (ci-contre) : document de communication sur la démarche d'implication habitante et charte de la « bande » d'habitants rédigée par Wt2i.

UN QUARTIER EN QUÊTE D'IDENTITÉ

... PETITS **MÉTIERS**

... PETITES **HISTOIRES**

LE FAUBOURG, C'EST UN ATTACHEMENT AUX...

... PETITES **GENS**

... PETITES **ATTENTIONS**

CHARTE DE LA BANDE D'HABITANTS DE REPUBLIQUE-LES PONTS

« UN GRAND POUVOIR IMPLIQUE UNE GRANDE RESPONSABILITÉ »
Peter Parker, Alias Spider Man

Librement tu t'impliqueras
La participation à la Bande d'habitants est un choix libre et individuel

Le quartier, tu t'approprieras
Le programme Ilotopia concerne le quartier République les Ponts dont l'enjeu est de le revitaliser tout en préservant son caractère populaire.

La rue biesse tu relieras
Petite Biesse et Grande Biesse accueille nos zones d'expérimentations pour faire de cet axe historique la colonne vertébrale du quartier.

Copilote tu seras
L'enjeu du programme Ilotopia est de permettre aux habitants de gagner en autonomie. Cela implique un partage des pouvoirs et un respect mutuel entre les habitants et la puissance publique

Du prototypage tu feras
Le prototypage de nouveaux aménagements doit s'accompagner d'un programme d'animations porté directement par les habitants

Tes voisins tu inviteras
L'entraide est la marque de fabrique d'un faubourg. Alors, informez, invitez, partagez, faites tourner…

Ton sourire tu garderas
La participation à la vie de quartier doit être source de plaisir et d'épanouissement.

Ces engagements tu respecteras
Du pouvoir d'agir tu gagneras
Autonome tu deviendras

Les 6 plateaux à connecter

1 LA STATION URBAINE
Square Biesse (Biesse / G. Roch)

2 LA PORTE D'ENTRÉE DU FAUBOURG
Rue Grande Biesse

3 LA PLACE FORAINE
Place Wattignies

4 LE PRÉAU
Ecole Gustave Roch

5 LE JARDIN D'ACCLIMATATION
Halte de nuit

6 LE CARREFOUR DE L'UNION
Carrefour Rues Nizan-Conan Mériadec / Bd Babin Chevaye

CHANTIER #1
De septembre à octobre 2017
Square biesse

CHANTIER #2
De novembre à décembre 2017
Rue Biesse

CHANTIER #3
De février à mai 2018
Place Wattignies

3 sites de prototypage identifiés

Planche 29 : La démarche de prototypage dans le cadre d'Ilotopia.
Ci-dessus, les six sites pressentis pour travailler avec les habitants.
Ci-dessous, les trois sites de prototypages finalement mis en oeuvre.
Ci-contre, la typologie des prototypes établie par Wt2i et les planches de références mobilisées

TYPOLOGIE DES PROTOTYPES

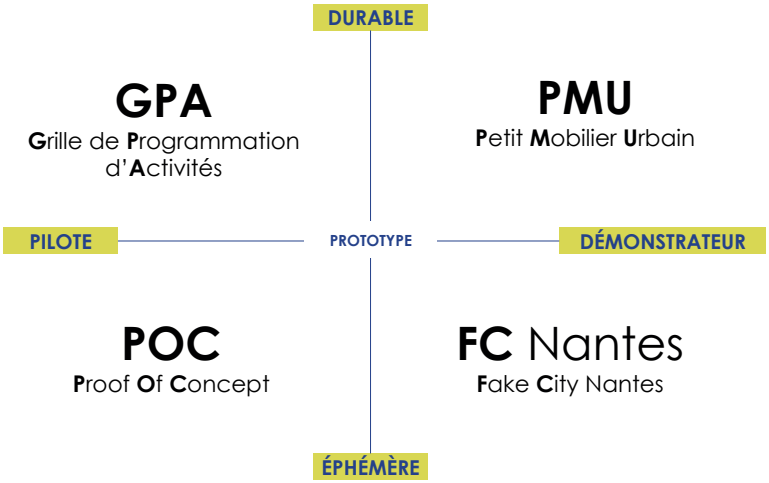

STATION ILOTOP' | Le salon urbain

AMBIANCE DOMINANTE

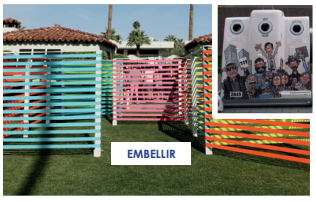

DÉTAILS

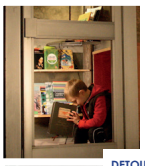

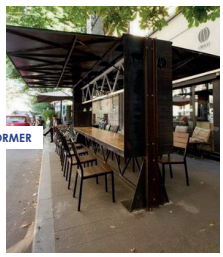

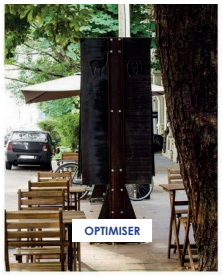

PLACE WATTIGNIES | La place foraine

AMBIANCE DOMINANTE

DÉTAILS

Planches 30, 31 et 32 : Toestand, engagements professionnels et engagements militants.

Planche 30 : Actions de *Free 54* sur la place Sainte Catherine entre 2014 et 2019.

Les membres de Toestand ont presque tous fait leurs études au lycée Maria Boodschap, situé tout proche de la place Sainte Catherine. Leur premier collectif avait hérité son nom de cette place (*54Kollaktiv*). La place Sainte Catherine est située entre le coeur de Bruxelles, le quartier Dansaert et des quartiers plus populaires. C'est un espace public où se croisent des populations très différentes. Si beaucoup de gens la fréquentent pour ses restaurants, de nombreuses personnes « squattent » aussi la place, le parvis de l'église ou ses nombreux bancs : jeunes, sans-abris, touristes, etc. Au printemps 2015, la commune retire la moitié des bancs de la place (la première photo en haut à gauche montre les traces au sol) pour laisser la place aux restaurants d'agrandir leurs terrasses (l'ironie veut que ce soit le même été où la commune installe du mobilier temporaire en palettes sur les boulevards du centre piétonnisés pour quelques mois en phase de test, l'écart entre les deux actions ayant beaucoup joué dans l'incompréhension du public et la mobilisation). Les membres de Toestand feront partie des initiateurs d'une mobilisation à ce propos qui durera plusieurs années et s'organisera à travers un collectif nommé *Free54*, se positionnant contre la privatisation et la marchandisation de l'espace public, et notamment l'envahissement des terrasses des bars et restaurants, et en faveur d'un espace public accessible et confortable pour tous (demandant non seulement le retour des bancs, mais aussi davantage d'urinoirs, de points d'eau ou de poubelles). Des bancs et des tables seront construits et installés de manière récurrente (puisque souvent assez vite retirés par la police ou la commune), des manifestations et des *sit-in* organisés, des évènements divers et variés auront lieu (allant jusqu'à organiser un faux bar desservant l'ensemble du « sol libre » de la place avec serveurs en costume et plateaux), des flyers, tee-shirts, affiches et même une publications seront réalisés.

Planche 31 : Construction d'une plaine de jeux informelle porte de Ninove, mai 2015.

En mai 2015, des membres de l'ASBL Toestand décident d'aménager une plaine de jeux informelle sur la dalle de béton d'un immeuble tout juste détruit à la Porte de Ninove, située à quelques encablures de *l'Allée du Kaai* également le long du canal. Je participe, pendant quatre jours nous perçons, fixons, construisons, peignons, cages de terrain de foot, filet de badminton, panier de basket, en mode DIY. Personne n'intervient, le statut de la dalle est ambigu, le sol est à la Région, le bâtiment (qui n'existe plus et n'a pas vocation à être reconstruit puisqu'il y aura un parc) à la commune, la Région voit l'initiative d'un bon oeil, la commune non, rien ne se passe. Après un barbecue et concert d'inauguration sous la pluie, les jeux resteront quelques temps ; des personnes de l'ASBL Canalpark installent des bacs avec des arbres fruitiers juste à côté. Après cette intervention sauvage et spontanée, à la fin de l'été 2015, Toestand obtiendra un subside et une mission de la part du Ministre Pascal Smet pour relancer de manière « officielle » pour quatre mois l'occupation temporaire de la dalle avant le début des travaux. Un contener sera installé et diverses activités menées. Le projet de parc de la Porte de Ninove durera encore longtemps et le nouveau parc sera livré courant 2018.

Planche 32 : Projets Toestand *international* réalisés chaque été.

Depuis 2015, Toestand développe chaque été un projet international. Durant deux semaines, il s'agit de transformer un bâtiment ou un espace public abandonné pour lui redonner un nouvel usage, en partenariat avec des acteurs locaux. Les projets Toestand *international* mélangent des bénévoles de Belgique et des bénévoles locaux. L'idée est d'expérimenter et d'apprendre collectivement toutes les compétences nécessaires pour réhabiliter un lieu et le faire vivre (construction, communication, évènements, cuisine, ...), mais aussi de croiser les cultures, les langues, et de faire de ces deux semaines un apport utile aux acteurs locaux et à leurs besoins. Le but n'est pas d'investir de manière éphémère les lieux mais bien de poser les bases pour un réinvestissement pérenne (création d'un centre social, d'un skatepark, d'une station de radio amateur). Pour le moment quatre projets on été menés, un en Ukraine, un au Kosovo, un en Macédoine et un en Espagne. Des liens spécifiques se sont notamment noués avec un série d'acteurs associatifs dans les Balkans.

NIEMAND
IS
ILLEGAAL

FREE 54 GOALS
× TERRACES GONE FROM PUBLIC SPACE
× BENCHES & BINS BACK
× WATER TAP & URINAL RESTORED

MAAK UW STAD CONSTRUIS TA VILLE

SHARP

70-12

Double-page précédente : présentation du projet de l'équipe de maitrise d'oeuvre pour le quartier du Faubourg à Nantes en septembre 2018. Sur la scène, assis, l'élu de quartier, debout la paysagiste et un membre de son équipe.

Chapitre 3.

« Transformer l'essai ».
Implémenter les expériences d'implication habitante dans l'aménagement des espaces pérennes

« Transformer l'essai » est une métaphore issue du vocabulaire sportif[1] qui a été très régulièrement utilisée par les acteurs sur le terrain nantais pour désigner le fait de réussir à implémenter une expérience de nature éphémère soit dans un projet d'aménagement « en dur », soit dans une transformation pérenne des modes d'intervention. Elle dit bien l'ambition que ces expérimentations soient transformatrices, d'une manière ou d'une autre. Un essai c'est bien, mais c'est mieux si celui-ci est transformé en autre chose de plus solide.

Ce troisième chapitre décrit les liens entre implication habitante et projet[2]. L'enquête y prend au sérieux les enjeux formulés par les acteurs eux-mêmes, à savoir l'exigence que l'implication habitante débouche sur des impacts concrets, « en dur », matérialisés dans les processus de conception et dans les futurs aménagements pérennes (l'insistance sur cette dimension constituant une bonne part du discours de distinction et d'expérimentation motivant ces expériences). Dans un premier temps il est nécessaire de revenir sur la manière dont les expériences d'implication habitante observées ont « parlé projet » ou pas, comment cette dimension, a été abordée, travaillée, avec les habitants, et comment les processus de conception ont pris en compte ces expériences, ont dialogué avec. On abordera d'abord chaque terrain séparément pour les croiser ensuite dans le reste du chapitre. Dans un deuxième temps seront abordées la manière dont les appartenances, les cultures et les pratiques professionnelles ont été actualisées dans ces projets, et comment la question du lien entre implication habitante et conception est plus largement chargée à la fois des évolutions des rapports entre

[1] Au rugby, un essai (but) vaut cinq points, sa transformation deux points supplémentaires.

[2] Le lecteur doit garder en tête deux choses. En raison de la temporalité spécifique de l'enquête, les espaces publics dont il est question dans ce chapitre ne sont pas tant des espaces publics matériels, visibles, observables, praticables, mais principalement des espaces publics virtuels, en projet, dont on parle, qu'on représente, dont il est question, même si l'on aborde aussi les interactions entre espaces publics temporaires existants et espaces publics pérennes en projet. Par ailleurs l'activité de conception, spécifiquement celle des concepteurs, n'a pas été un objet d'observation en tant que tel. Un des choix préalables à l'enquête était effectivement de rentrer sur le terrain (principalement) par les acteurs de terrain à Bruxelles, par les pouvoirs publics à Nantes, et par les concepteurs à Roubaix. L'arrêt du projet roubaisien, une enquête moins poussée sur ce terrain et le choix de ne pas l'intégrer au travail ont contribué à minorer la place d'une réflexion spécifique sur le rôle des concepteurs dans ces expériences. Si des entretiens ont été réalisés avec les équipes nantaises et bruxelloises de maitrise d'oeuvre, leur travail n'a pas fait l'objet d'une observation participante ou ethnographique au long cours, leur présence sur les terrains de l'enquête étant par ailleurs assez tardive (Nantes) ou très ponctuelle (Bruxelles). Leurs activités, leurs points de vue, leurs projets, ont été mis en débat et au travail avec les acteurs que nous avons suivi de près, pouvoirs publics, acteurs de terrain et habitants ; c'est à travers ces situations-là que nous les avons appréhendés, ainsi qu'à travers la perception et l'analyse que pouvaient en avoir les autres acteurs eux-mêmes.

commande et prestation et des relations en tension entre culture de projet et culture gestionnaire. Dans un troisième temps on croisera les résultats de l'enquête sur les deux terrains à travers une réflexion sur les enjeux du passage d'une temporalité à une autre, pour basculer ensuite dans un quatrième et dernier temps sur une réflexion plus générale sur l'aménagement des espaces publics qui se déploie à partir de la manière dont les espaces en projet ont été mis « au débat » dans l'enquête par les acteurs. On y retrouve le questionnement formulé en préambule de ce travail, à savoir la prise en compte de l'humain et du temps dans l'aménagement ; en tension entre conception, gestion et animation, plusieurs manières de solutionner ces enjeux de fabrication de l'espace public seront abordés.

1. Des liens ténus entre implication habitante et processus d'aménagement

Des processus désaccordés entre occupation temporaire et conception

[Bruxelles]

Sur le terrain bruxellois le processus d'occupation temporaire et le processus de conception ont été non pas successifs mais concomitants, l'équipe de maitrise d'œuvre ayant été sélectionnée à peu près en même temps que Toestand pour coordonner l'occupation temporaire. Ils font l'objet de marchés distincts mais imbriqués : Beliris est maitre d'ouvrage de l'aménagement du parc, l'IBGE est maitre d'ouvrage de l'occupation temporaire, mais la dimension participative du projet de l'aménagement du parc intégrée à l'enveloppe de Beliris est gérée par l'IBGE et l'IBGE participe aux côtés de Beliris au pilotage du projet même sans en être le maitre d'ouvrage officiel. Si la trajectoire participative intégrée à la mission de maitrise d'œuvre était une sorte de roue de secours et que l'IBGE n'en attend pas grand-chose en termes de participation habitante, *a contrario*, l'idée de départ était bien que l'occupation temporaire réponde de son côté à un enjeu de préfiguration du futur aménagement, puisqu'elle devait permettre à la fois l'appropriation positive du site et l'expérimentation de types d'usages, de programmations, d'équipements et d'aménagements. Cependant, se révèle assez vite un désaccordement entre les deux processus, aboutissant à la fin de l'enquête (qui n'est pas encore la fin du projet !) à une quasi-étanchéité. Comment en est-on arrivé là alors que les conditions semblaient réunies, et que l'implication habitante avait l'occasion de se déployer dans un lieu fixe durant un temps assez long ? Plusieurs facteurs très différents rentrent en jeu, notamment trois facteurs assez majeurs ayant eu des impacts conséquents : une forme de désintérêt de la part des occupants pour la question du projet à proprement parler ; une franche hostilité de l'équipe de concepteurs à rentrer dans le jeu ; et enfin des complexités techniques et budgétaires assez lourdes.

Des occupants qui se désintéressent de la question de l'aménagement

> « [La chercheure] *Et vous, vous avez pas de contact du coup avec… je sais pas, avec Beliris ou les architectes ?*
>
> [Un membre de Toestand] *Les architectes on en a marre ! Non non mais... Les architectes c'est des architectes aussi hein, ils ont leur idée, ils ont leur concept, ils sont dans un monde….*

[La chercheure] *Et avec Beliris ?*

[Un membre de Toestand] *Beliris encore moins je pense, Beliris c'est des ingénieurs, vraiment technique quoi.* [...]

[La chercheure] *Et par rapport à la suite, après, l'aménagement du parc et tout, vous comment vous… comment… Ça vous intéresse ? Ça vous intéresse pas ? Vous espérez que quelque chose puisse "passer" ?*

[Un membre de Toestand] *Bah, je pense que nous on peut pas trop changer quelque chose... On a de la chance ici qu'on est dans un projet où ils vont faire un parc. Un parc c'est pas le pire du pire, parce qu'ils auraient pu ici construire des logements de luxe comme de l'autre côté du canal, donc un parc c'est pas le pire mais ça aurait été mieux des logements bon marché que ça manque à Bruxelles, plutôt qu'un parc. Et le parc va faire en sorte que tout le quartier va être gentrifié et en fait le parc c'est surtout pour la grande tour Upsite qu'ils vont le construire et … voilà ça va quand même changer beaucoup. Mais ouais, je pense pas qu'on peut trop changer ça.* [...] *Ça leur prépare pour le parc, et ça c'était le but de l'IBGE aussi pour faire ce projet. Sauf le fait que peut-être les gens ils vont être frustrés que le parc c'est encore moins bien qu'avoir des hangars parce qu'en Belgique ça pleut la plupart du temps.* [...] *Mais à l'autre côté moi j'aime bien frustrer les gens pour qu'ils puissent comprendre que ce qui vient après c'est pas toujours mieux. Même si c'est un parc. Et je sais, ça a l'air un peu bizarre ce que je dis mais… mais si tu fais rien et que ça reste vide après il y a un parc et tout le monde dit "Ah c'est bien qu'il y ait un parc parce que c'était vide avant." Maintenant qu'il y a tout ça avant le parc, ils vont dire peut-être ça sera mieux d'avoir des espaces couverts.* [...] *mais je pense que l'IBGE ils vont quand même faire leur truc. Peut-être qu'ils vont laisser un bâtiment comme ça... Mais un bâtiment c'est un bâtiment et ici y en a trois, quatre même. Pourquoi pas faire le concept d'un parc où tout le monde peut venir mais couvert tu vois ?* » [un membre de Toestand, entretien, 27/03/2015]

Cet extrait d'entretien avec un des membres de Toestand montre à la fois une distance culturelle et professionnelle avec le monde de l'aménagement (assimilé au monde « des architectes »), un scepticisme vis-à-vis de l'utilité d'aménager un parc à cet endroit-là (donc du but même du projet dont ils sont pourtant parties prenantes), une vision assez désenchantée de l'impact de la transformation urbaine et une forme de pragmatisme concernant l'ampleur du rôle de l'occupation temporaire dans tout ça. S'il n'a pas l'air optimiste quant aux possibilités de transformer le projet du parc, il considère au contraire que l'occupation temporaire peut ouvrir les yeux aux habitants sur le fait que ce n'est peut-être pas d'un parc qu'ils ont en réalité le plus besoin (en regard de logements accessibles ou encore d'espaces publics couverts). La plupart du temps, les membres de Toestand ont eu un positionnement bien plus modéré sur ce sujet, se posant comme garants, notamment vis-à-vis de l'IBGE, de faire comprendre et accepter aux occupants le fait que tout était temporaire et qu'il faudrait laisser place au projet. Ainsi si l'idée d'une résistance de l'occupation temporaire face au projet de parc n'a jamais été présente dans les discours, le fait est que la mise en route et le succès de l'occupation temporaire ont quand même grandement participé à ce que de nombreux participants prennent conscience de l'intérêt d'avoir un tel accès à des espaces abrités et de ce que cela permettait que l'espace public ouvert ne permettait pas.

Ce désintérêt a donc pu parfois se transformer en des formes indiciaires de refus de projet. Certains occupants et/ou participants ont pu, à plusieurs reprises, remettre en cause à leur manière l'intérêt de la programmation d'un parc, au profit d'idées comme un centre social, une maison de quartier, ou plus globalement « *des trucs pour les jeunes* » ou encore « *des trucs social* ». Ces expressions nous renseignent sur la manière dont les participants perçoivent ce qu'est et ce que peut être « un parc » : pour une bonne partie des occupants, un parc n'était pas une programmation s'adressant à eux, alors même que le cahier des charges de l'IBGE prévoyait un espace à vocation ludique et sportive explicitement adressé aux enfants et aux jeunes, ce qui montre bien, au passage, que l'information sur le futur aménagement n'a que très peu circulé parmi les occupants. Le projet de futur parc n'était tout bonnement pas le sujet principal pour Toestand, et ne l'a donc pas été, par conséquent, pour les occupants

non plus : le sujet a été très rarement abordé. Si tous les occupants savaient que la situation était temporaire (qu'ils devraient partir et que les bâtiments seraient détruits), certains n'étaient même pas conscients du fait que leurs activités pouvaient ou auraient pu s'inscrire dans un processus de préfiguration du futur aménagement.
Le positionnement de Toestand, la manière dont ils se sont engagés dans ce projet, la coloration et la direction qu'ils lui ont données, ont donc participé à distendre les liens entre occupation temporaire et conception. On a pu voir dans le chapitre précédent que l'ASBL n'avait pas particulièrement de compétences ou d'expériences sur ce sujet-là. Plus qu'une question de compétences, c'est cependant essentiellement une question d'intérêt. On observe ainsi une sorte de déplacement thématique (quels sont les enjeux ?), notamment dans l'équilibre entre projet social et projet spatial : la question de l'aménagement semblant devenir secondaire par rapport à d'autres préoccupations et champs d'action jugés plus importants. L'enjeu même de la « participation » en tant que telle, s'il est posé comme moteur du projet par l'institution qui le porte, n'est finalement que très peu présent dans les discours et les pratiques des acteurs du terrain. Les acteurs qui se sont saisi du dispositif utilisent celui-ci comme un lieu, un outil, une ressource pour des engagements et des actions, mais pas avec un objectif de participation en tant que tel. Le projet de futur parc se trouve ainsi réduit à un contexte propice, un prétexte, un espace-temps disponible.
Pourtant, le succès de l'occupation temporaire aurait pu justement permettre à Toestand de peser dans les rapports de force et de négociation autour du projet de parc, aux côtés de l'IBGE par exemple, et aurait pu permettre d'enrichir le projet au vu de l'expérience de trois, quatre puis cinq ans d'occupation temporaire. S'ils en ont parfaitement conscience, comme en témoigne l'extrait suivant, les membres de Toestand considèrent que ce n'est pas leur rôle de forcer ce lien-là si les initiateurs de l'expérience (en l'occurrence l'IBGE) ne le font pas : « *On pourrait mettre tout le monde autour d'une table, expliquer le projet et sa valeur et discuter de la suite… Mais on a pas vraiment le temps, c'est pas trop nos compétences et… on a pas forcément l'intérêt nous de faire ça nous-mêmes… Nous on veut surtout développer un lieu. C'est pas à nous de faire ça je crois, mais c'est sûr que ça paraîtrait logique de le faire et qu'on aurait des choses à dire !* » En effet, la charnière entre Toestand et les concepteurs, entre l'occupation temporaire et le projet d'aménagement, ne relevait pas de leur mission mais de celle de l'IBGE et elle a été très peu faite, entre autres en raison d'une situation de conflit avec le bureau de maitrise d'œuvre.

Des concepteurs réticents

> « [La chercheure] *Et avec le bureau [équipe de maitrise d'œuvre] comment ça se passe ?*
>
> [La chargée de projet Beliris 1] *C'est... Dans un monde idéal ça devrait super bien marcher et tout le monde devrait communiquer, etc... Bon, concrètement ça se passe pas tout à fait comme ça parce que le bureau d'études lui, il a créé son projet, il l'a dans sa tête et c'est celui-là qu'il aimerait voir, mais, voilà, ça correspond pas forcément à ce qui ressort de la participation, ça correspond pas forcément à …*
>
> [La chercheure] *Quand je parlais de décalages tout à l'heure je pensais justement à ça, vous comme maitre d'ouvrage, comment vous réagissez, comment vous vous positionnez ?*
>
> [La chargée de projet Beliris 1] *C'est dur… Ben c'est dur. Il faut les cravacher.*
>
> [La chargée de projet Beliris 2] *C'est difficile parce que d'un côté il faut… Allez on peut presque dire qu'il y a des carences du côté du bureau d'études, donc vraiment un problème de coordination… en fait c'est une équipe assez complexe avec beaucoup de bureaux, l'architecte paysagiste qui a vraiment conçu l'image n'est pas le premier soumissionnaire qui gère l'étude, donc déjà entre eux il y a un souci de communication, et...l'architecte n'est sans doute pas prêt à voir son projet évoluer* [...] *donc, déjà ce point-là est compliqué, et à côté de ça y a aussi la question de... Mais ils savaient*

que ça faisait partie du jeu quoi, c'était ça le jeu, c'était de présenter un projet, puis de le casser, puis de recommencer avec la participation quoi… C'est une flexibilité qu'ils devraient accepter, qui est indispensable, ils ont soumissionné pour, ils le savaient donc ils devraient accepter… Mais bon, c'est vrai que définir de notre part le cadre c'est pas évident non plus. Si tu veux, eux sont parfois trop stricts et veulent la conservation de leur vision architecturale mais face à ça, enfin, nous avec l'IBGE, on veut aussi peut-être aller trop loin avec la participation alors qu'ils peuvent pas tout remettre à zéro non plus...

[La chargée de projet Beliris 1] *C'est un peu difficile de trouver le juste milieu entre le projet que eux ont imaginé et… ils l'ont dessiné, ils ont fait des coupes hein, vraiment c'est défini, le moindre petit banc !*

[La chercheure] *Déjà au stade du concours ?*

[La chargée de projet Beliris 1] *Oui pour le concours ils avaient déjà créé un projet abouti et… C'est difficile hein, je comprends, c'est leur boulot ils sont experts, Descombes quand il crée un parc il dit "Ça fait 40 ans que je fais mon boulot, mon boulot c'est faire des parcs, je sais créer un parc et c'est pas des gens qui vont me dire comment je dois faire mon parc".*

[La chercheure] *Mais un parc ça veut rien dire, c'est un modèle un peu abstrait non ?*

[La chargée de projet Beliris 1] *Oui mais lui il se dit ça, et il a gagné le concours avec ça, et maintenant on lui dit "il faudrait prendre ton parc, enlever tous les éléments, faire un espace complètement vide et c'est aux gens de venir placer ce dont ils ont envie, et c'est l'objectif de la participation". Et donc il bloque. Et c'est un peu dur de leur faire comprendre ça et de trouver un juste milieu entre leur projet d'experts bien défini et nous notre volonté de faire un espace vide que chacun vient alimenter…*

[La chargée de projet Beliris 2] *Et avec la question est-ce que vraiment c'est légitime de notre part de demander un espace vide ou pas !*

[La chargée de projet Beliris 1] *Oui, ou aussi est-ce que c'était judicieux pour un concours de demander un projet déjà quasi terminé !* [...]

[La chargée de projet Beliris 2] *Tout ça c'est compliqué, mais c'est aussi vraiment lié à la structure de leur équipe, au fait que l'architecte ne soit pas soumissionnaire direct mais soit un sous-traitant, c'est ça qui a buggé aussi...*

[La chargée de projet Beliris 1] *Oui, Technum est seul soumissionnaire et tous les autres c'est des sous-traitants. Eux sont ingénieurs, Technum c'est Tractebel, une sous-division de GDF-Suez, grosses infrastructures, ingénieurs, gros bureaux d'études, et ils ont pris comme sous-traitant Georges Descombes pour le paysage, mais qui est Suisse, qui vit en Suisse… plus Carve un bureau hollandais pour les jeux, le skate, les équipements, etc, enfin plein de sous-traitants comme ça. C'est censé être Technum qui chapeaute tout le monde, mais bon, ça se passe pas très très bien, la communication passe pas toujours très bien* [...] *Nous notre rôle, comme on les paye quand même cher pour faire ce projet, c'est quand même de payer pour ce qui nous convient, pour une qualité de travail qui nous convient, pour un projet qui doit être dans l'esprit de ce qu'on a demandé dans le cahier des charges, donc il faut recadrer, il faut...*[...]

[La chercheure] *Globalement dans tous ces débats vous, vous êtes plutôt du même avis que l'IBGE ?*

[La chargée de projet Beliris 1] *Ouais, y a plutôt un bloc IBGE-Beliris "contre" le bureau d'études... Même si des fois on a pas toujours les mêmes idées que l'IBGE mais… en général l'administration reste quand même soudée face à un privé et un bureau d'études.* » [les chargées de projet Beliris, entretien, 24/03/2015]

Très rapidement, la collaboration entre maitres d'ouvrage et maitre d'œuvre autour du projet de parc commencera à prendre l'eau. Dès le mois de mars 2015, lorsque sont organisés les quelques workshops de participation à propos du futur parc, les désaccords entre l'IBGE et le bureau de maitrise d'œuvre apparaissent. Il y a dès le début une incohérence dans le processus, comme l'expriment les chargées de projet Beliris dans l'extrait ci-dessus, entre le travail fourni par le bureau (exigé par le concours) pour aboutir à un projet, et le fait que l'IBGE, comme le dit le directeur de la division espaces verts, considère qu'« *ils ont montré un projet pour montrer leur capacité à développer quelque chose, mais c'est pas ce projet-là qu'ils doivent implémenter maintenant, ils doivent tenir compte de ce qu'on est en train de faire.* » C'est d'ailleurs en réaction au positionnement maximaliste de l'IBGE vis-à-vis de la participation, jugé excessif, que d'autres acteurs publics auront parfois tendance à prendre la défense du bureau, comme la personne suivant le dossier au sein de l'ADT, rappelant qu'un concepteur n'est pas « *un bureau de dessin* » mais « *un auteur de projet* » :

> « *Ça va peut-être sembler une attitude un peu contre la participation mais, en tant qu'architecte, j'ai quand même un minimum de respect pour les idées originales développées par les auteurs. Et qu'il faut savoir quand même respecter un minimum. Si on a choisi une équipe pour un projet qu'ils ont fait, faut essayer de quand même pas complètement le détricoter.* [...] *Alors bon, ça c'est vraiment un combat entre… moi je pense que la participation elle peut bien se dérouler mais il faut que les choses soient claires dès le départ.* » [membre de l'ADT, entretien 17/03/2015]

Le bureau refuse évidemment la page blanche, et veut concentrer la participation uniquement sur des détails de programmation des espaces de jeu, prévus à certains endroits précis dans le parc (dans des « *petites cases* », du point de vue de l'IBGE). Le compromis aboutira à ce que les workshops prennent comme base un plan minimal comportant trois bandes qui traduisent à grands traits la structure du parc prévue par les concepteurs (une bande quai et promenade, une bande jardin et une bande jeux) mais sans plus[1]. De toute manière, les workshops resteront relativement anecdotiques. S'adressant à travers une série de cinq demi-journées des publics cibles spécifiques (écoles francophones, écoles néerlandophones, associations, jeunes, mamans, …) ils consisteront principalement à faire parler les enfants sur leurs « envies de jeux », mais d'une manière assez peu approfondie. Les sous-traitants en charge de la participation au sein du groupement auront du mal à avoir une voix propre et resteront soumis aux cadres posés par les ingénieurs mandataires. Quelques éléments remonteront et seront pris en compte dans le projet, mais de l'ordre du détail, et les complexités techniques et financières du projet remettront plus tard de toute manière à plat l'ensemble des choix d'équipements. Une deuxième série de workshops travaillant plus précisément les modules de jeux avec les participants devait avoir lieu mais ne se réalisera pas. Par ailleurs, l'idée de l'IBGE de reproduire l'expérience mise en œuvre dans le parc Bonnevie de co-construire concrètement certains modules de jeux avec les habitants du quartier ne se réalisera pas non plus.

L'IBGE, qui considère que la participation faite par les bureaux d'études en interne ne sert de toute façon à rien, comptait plutôt sur l'occupation temporaire pour porter les besoins des habitants dans le projet. Cependant, non seulement le bureau de maitrise d'œuvre ne manifestera que peu d'intérêt pour cette expérience, mais il fera même blocage concernant la programmation du parc telle que prévue dans le cahier des charges et portée par l'IBGE, à savoir une vocation ludique et sportive de rayonnement régional. Alors que la commande est d'aménager un parc à haute teneur en ludicité, ce qui implique selon l'IBGE de nombreux terrains de sports et des jeux atypiques et ambitieux, le bureau se montrera fermé à cette idée (deux ans après le concours, aucune esquisse de jeux n'a été produite), et faisant pression pour proposer à l'inverse une promenade plantée ponctuée de mobilier. Considéré comme plus paysager et donc comme correspondant mieux à l'ambiance désirée de manière globale concernant la requalification du canal à l'échelle de l'ensemble de Bruxelles, le point de vue des concepteurs sera soutenu par certains acteurs publics bruxellois[2], considérant que le Quai des Matériaux n'est pas

[1] Voir à ce propos la planche d'images 33 à la fin de ce chapitre.
[2] Dans une certaine mesure, le BMA et l'ADT (actuel Perspective)

le bon endroit pour l'intense programmation ludique et sportive pourtant jugée nécessaire pour le quartier et pour la région. Sur le fond l'IBGE est d'accord, le parc régional ludique et sportif devait au départ s'installer sur le site de Tour et Taxis et cela aurait été plus adapté, mais cela n'a pas été possible et cela ne le sera jamais au vu des négociations avec le propriétaire privé. La décision gouvernementale a été que cela se ferait sur le quai du canal et l'IBGE porte donc cette mission-là. Le bras de fer durera longtemps, freinera considérablement l'avancée du projet, dégradera le climat de collaboration et aboutira à des renoncements de part et d'autre, insatisfaction et rancœur partagés en prime. L'impossibilité d'arriver à un consensus conduira à des arbitrages politiques longs et lourds. L'occupation temporaire cherchant à préfigurer une programmation par ailleurs remise en cause par les concepteurs, la question de la participation habitante sera reléguée à l'arrière-plan du débat sur la programmation du parc proprement dite comme l'explique la responsable de la participation à l'IBGE : « *Aujourd'hui la participation c'est le moindre de nos soucis, on perd beaucoup plus de temps à essayer de faire comprendre à Technum ce que c'est un espace ludique et comment ça peut être intégré dans un parc, parce que, eux, ils voient Eurodisney ! Une plaine de jeux c'est peut-être un "furoncle" mais c'est ton métier de l'intégrer !* ». Plus largement, la relation de travail entre maitrise d'ouvrage et maitrise d'œuvre sera laborieuse ; le bureau rechignera souvent à produire ce qu'on lui demande ou à répondre aux questions, tandis que Beliris et l'IBGE considèreront assez vite que le bureau, en plus de n'être clairement pas « *sensible* » à la participation des habitants, « *n'est pas bon* »[1], « *ne fait pas son boulot* » et « *ne sait pas travailler à Bruxelles* ».

> « *La participation pour eux c'est une contrainte supplémentaire, c'est un sous-traitant en plus qu'ils doivent coordonner* [...] *Eux c'est time is money, et ça vient en contradiction avec ça* [...] *En plus il y a, il y a tout bêtement l'éloignement... Le paysagiste lui il vient une fois toutes les lunes quand on a un gros comité d'accompagnement et jusqu'à présent je l'ai jamais vu sortir de son, de son discours du début qui est la résultante de ce qu'ils ont décidé sur la fiche de concours. Donc c'est un peu agaçant, c'est un peu inquiétant même, dans une certaine mesure. Mais sans doute que l'éloignement n'arrange rien parce que même s'il reçoit les rapports, tout est en flamand et il parle pas un mot de flamand je sais pas comment il décode. Mais en même temps je sens pas le... le gaillard très ouvert à tout ça de toute façon.* ». [un chargé de projet IBGE, entretien, 27/03/2015]

J'ai moi-même été assez surprise et désarçonnée par cette franche hostilité des concepteurs à l'égard de la dynamique participative dans le projet. Au départ de l'enquête je m'imaginais, naïvement, que les concepteurs étaient le plus souvent les premiers défenseurs de la prise en compte des habitants dans les projets, face à des élus frileux et des administrations paresseuses. Les « concepteurs de mes rêves » existent peut-être, mais je ne les ai en tout cas pas rencontrés dans le cadre de cette enquête ! Technum a en effet manifesté un désintérêt total pour la question, et le paysagiste en charge du projet, Georges Descombes ne viendra que rarement à Bruxelles, ne se rendra jamais à *l'Allée du Kaai* et ne répondra même pas aux invitations de l'IBGE à visiter le quartier. En dehors de la réticence des concepteurs, ce cas de figure met en évidence les rapports parfois difficiles entre maitres d'ouvrage et maitres d'œuvre, ainsi que des formes de tensions entre culture de projet et culture gestionnaire.

[1] Comme le dit la responsable de la participation à l'IGBE : « *Je crois qu'ils sont pas bons. Ils ont pas l'habitude de travailler à Bruxelles et et ils sont pas bons. Ils ont prévu des espèces d'arbres qui sont interdites dans les plaines de jeux pour enfants… Quand tu dois apprendre leur métier aux gens... Nathalie de Beliris elle en peut plus ! Ils font des plans avec des arbres trop serrés, on doit leur demander de faire un plan avec les arbres à taille adulte pour se rendre compte, t'imagines ?* [...] *Oui on est des chiants mais on est des gestionnaires d'espaces, on est pas des aménageurs.* [...] *La dolomie au pied des arbres, nous on dit c'est pas bien pour les arbres, et la jonction entre le béton et la dolomie ? Ils ont rien prévu. La dolomie elle va forcément partir sur le béton… Quand je te dis qu'ils sont mauvais ! Un bureau qui vient avec des trucs comme ça... alors ils nous disent on mettra des avaloirs. Et la dolomie qui va dans les avaloirs ça donne quoi ? Bref. Technum dans leurs précédents projets ce qu'ils ont fait c'est des espaces publics plutôt minéraux. Ils sont pas bons en espaces verts. C'est pour ça qu'ils ont pris Descombes. Mais ils l'utilisent pas ! Moi j'aime pas trop le style Descombes type épuré et tout, mais au moins il sait faire, c'est bien fait.* »

Des pistes de reprise inabouties

> « [La chargée de projet Beliris 1] *Comment on pourrait reprendre l'occupation temporaire ? Nous on a pas trop d'idées* [...] *On est dans un cas exceptionnel pour nous, on a pas vraiment d'expérience, on a jamais eu de mission de participation et vu que l'IBGE est spécialisé dans le domaine…* [...] *L'occupation temporaire l'IBGE fait de son côté, c'est leur projet à eux, mais bon, on est tous en rapport. Mais logistiquement ils font leur truc on intervient pas. Enfin, on intervient pas...* [rires] *C'est pas qu'on intervient pas mais le fait qu'il y ait l'occupation temporaire maintenant va avoir une influence sur notre projet à nous…, Ça on avait pas au départ, au départ on avait : il y a le Quai des Matériaux, il y a les hangars, on va raser tout, on va faire notre parc, sauf que eux ils sont venus et ils se sont dit tiens avant de tout raser on va faire de l'occupation temporaire, comme ça on va préparer les gens à avoir un parc, c'est chouette, comme ça ils s'approprient un peu l'espace, etc… donc résultat des courses nous on avait pas prévu ça, et maintenant on est obligés de jouer avec le fait que les gens ont déjà commencé à s'approprier le terrain donc on peut pas maintenant leur dire "Allez les gars on va commencer le chantier vous déménagez et vous revenez dans deux ans !"… On est obligés maintenant de continuer le projet avec eux, de réorganiser les phases...*
>
> [La chercheure] *Cette influence, c'est que sur le phasage ou aussi sur la programmation ou le dessin ?*
>
> [La chargée de projet Beliris 1] *Je pense que ça aura une influence sur la programmation du projet* [...] *Il y aura forcément un apport de cette occupation temporaire dans la programmation du site, les gens sont habitués à telle activité sur ce site-là, ils vont vouloir la garder dans le futur parc donc...* [...] *Oui. C'est chouette, c'est sympa…. C'est chouette, allez, ça donne déjà une idée concrète du parc même si on est en études.*
>
> [La chercheure] *Et il y a des décalages entre les deux processus ?*
>
> [La chargée de projet Beliris 1] *Pour le moment on sait pas...C'est le moment du chantier moi qui m'inquiète. Pour le moment nous c'est surtout du travail au bureau, eux sont occupés sur leur site, nous occupés au bureau, on est presque dans deux mondes différents. Eux ils sont occupés avec leur occupation temporaire, ils font leurs activités, ils savent que c'est temporaire, pour l'instant tout ce que nous on décide en réunion ça n'a pas d'impact pour eux* [...] *Ce qui est difficile c'est que comme on est en train de clôturer le programme dans le plan directeur, c'est dans les prochaines semaines que ça va se retranscrire plus clairement… mais par exemple le besoin de... d'un truc avec une toiture, pour des activités, un espace, ou un bâtiment, ouvert à toutes les associations, etc… ça on sait que c'est un point qui pourrait être repris.* [...] *Oui et ça ça vient de l'occupation temporaire, c'est vrai qu'on l'aurait pas nécessairement prévu sans l'occupation temporaire, dans le cahier des charges il y avait un local gardiens, et puis un local d'animation assez réduit mais...mais le fait que maintenant il y a toutes ces associations et tout qui viennent et que ça marche vraiment bien, ça veut dire que les gens ont besoin de ça quoi.* » [les chargées de projet Beliris, entretien, 27/07/2015]

Alors que la plupart des gens que je rencontrais à Bruxelles et qui ne suivaient ce projet que de loin analysaient le désaccordement entre l'occupation temporaire et le projet de parc comme la conséquence directe de la différence de maitrise d'ouvrage entre l'IBGE et Beliris[1] (et donc comme une manifestation parmi tant d'autres du fait que Beliris était une administration technico-technique incapable d'intégrer ce genre de démarches), l'enquête a infirmé cette analyse. Bien que cela semble être une situation relativement exceptionnelle, les deux jeunes chargées de projet de Beliris investies de ce dossier étaient plutôt sensibles aux positions de l'IBGE sur la participation, trouvaient « *chouette* » l'expérience de l'occupation temporaire et étaient plutôt ouvertes (dans la

[1] Par exemple une personne travaillant à l'ADT sur le projet de « gestion transitoire » de la Gare de l'Ouest m'expliquera que l'expérience de *l'Allée du Kaai*, et notamment le fait que le projet n'arrive pas à se nourrir de l'occupation temporaire, lui « sert » pour convaincre ses chefs qu'il faut que, non seulement la gestion transitoire soit prise en charge par les mêmes équipes qui font le masterplan, mais surtout qu'il faut que les deux missions soient absolument chapeautées par le même maitre d'ouvrage.

mesure de leurs prérogatives[1]) à tenter d'infléchir le projet en fonction des enseignements qui pourraient en être tirés, malgré le fait que l'enchaînement des phases et le calendrier technique et budgétaire de la conduite de projet ne le facilitait pas (et même si elles avaient tendance à toujours rappeler le rôle limité de Beliris pour tout ce qui touchait à autre chose que des décisions techniques ou budgétaires). Ainsi, la situation était-elle mal engagée entre le désintérêt de Toestand pour le projet, celui des concepteurs pour la participation, à cela s'ajoutant les conflits entre l'IBGE et le bureau sur la programmation. Malgré cela, peu après le démarrage du projet et au vu du succès de l'expérience de l'occupation temporaire, plusieurs pistes de reprises se sont brièvement dessinées, principalement à travers la question de la conservation d'un bâtiment ou du moins du besoin d'un espace public abrité ou couvert dans le futur parc. Alors même que c'est *a priori* hors sujet (l'IBGE ne gère pas des bâtiments, le projet est d'aménager un espace vert), le fait que l'occupation temporaire se déploie dans des hangars viendra de fait mettre en évidence le besoin d'espaces de ce type. Sans que l'IBGE ne porte ce sujet-là en particulier, sans que Toestand ne s'en fasse le porte-parole plus que ça, sans que les occupants n'adoptent une attitude revendicative à ce sujet, l'idée du besoin d'un espace public couvert fera malgré tout effraction dans les réflexions sur le projet. L'ensemble des acteurs prirent conscience à un moment donné que la dynamique sociale et culturelle qui se déployait dans le cadre de l'occupation temporaire, les usages et les programmations qu'elle accueillait, ne pouvaient pas vraiment advenir dans un parc. Les discussions concerneront la manière d'intégrer de tels usages dans un parc, mais surtout autour des possibilités de conserver un des bâtiments, de construire un nouveau bâtiment dans le futur parc ou encore de déplacer une partie des occupants dans un autre bâtiment. Conserver un des bâtiments temporairement occupé s'est avéré impossible en raison de leur mauvais état (bien qu'ils puissent être occupés, activés et accueillir du public pendant plus de cinq ans sans problème, ce qui pose quand même question). Déconstruire le hangar du RAG pour n'en conserver que le toit fût un moment envisagé mais également écarté pour des raisons techniques. Construire un nouveau bâtiment n'était financièrement pas envisageable. Pendant un moment il a été question de louer ou racheter le bâtiment Kanal, situé au bout de l'emprise du futur parc au niveau du pont Sainctelette et à ce moment-là occupé par une boite de nuit ; mais les moyens étaient *a priori* insuffisants, bien que cette option soit encore ouverte au vu de l'avancement du projet.

Quand les aléas techniques et budgétaires achèvent de désaccorder le tout

Alors que les dissensions autour de la programmation induiront déjà un retard conséquent, l'aménagement se verra également retardé à de multiples reprises en raison de complexités techniques, et donc également budgétaires, qui contribueront à parachever le désaccordement entre le processus d'occupation temporaire et l'aménagement du futur parc. La réalisation des études de dépollution met en effet à jour une pollution imprévue et très lourde sur une partie du quai. Le budget de dépollution estimé est multiplié par quatre ou cinq[2], ce qui ne rentre évidemment plus dans l'enveloppe prévue. S'ensuivent des négociations financières entre l'IBGE et Beliris, ou plutôt entre la Région et le Fédéral, pour déterminer qui prendra en charge le surplus, si prise en charge du surplus il y a, entraînant près d'un an de mise en pause totale du projet. Cet aléa budgétaire assez énorme remettra à plat l'entièreté des débats sur le projet du parc, celui-ci en sortant tronqué et considérablement simplifié comme l'explique une chargée de projet de Beliris : « *On va devoir mettre le focus sur certaines zones…d'autres seront plus basiques*. » Les programmations ambitieuses d'équipements sportifs et ludiques

[1] Comme le rappelle une personne de l'IBGE suivant le projet : « *Même si Nathalie et Manon sont plutôt réceptives, elles ont une hiérarchie et, bon, chez eux ça rigole pas, et il faut, il y a des délais, il y a des budgets, il y a des machins, et à un moment donné on arrête de faire youyou avec des participationnistes quoi. Donc il faut qu'on trouve le bon compromis* »

[2] Alors que les prévisions budgétaires étaient de 3 millions 600 000 euros pour l' aménagement et 700 000 euros pour la dépollution, en juillet 2015 la dépollution seule est déjà ré-estimée à 2 millions 300 000 alors que toutes les études et estimations ne sont pas encore terminées.

atypiques[1] sont bien évidemment mises de côté, ainsi que l'idée d'un rayonnement régional. Dans un de ses derniers états, le projet prévoyait l'installation d'une grande pelouse multifonctionnelle pouvant éventuellement accueillir des équipements ludiques plus tard.

Dans ce contexte de réduction budgétaire et de retards, l'occupation temporaire tire plutôt son épingle du jeu, les maitres d'ouvrage voyant la conservation des bâtiments comme une solution pragmatique et économique pour gérer l'attente que génère le retard de l'aménagement du parc. À la fin, c'est notamment la dynamique initiée par les groupes de skateurs qui semble encore avoir une fenêtre possible d'influence sur le futur projet. Un skatepark y étant prévu, et les skateurs comptant parmi les occupants les plus actifs, les plus autonomes et les plus constructeurs, il est possible que leur investissement soit considéré par l'IBGE et/ou par les concepteurs comme un moyen de réduire les coûts d'aménagement et/ou de gestion d'une partie du parc[2].

Comme le dit en 2015 une chargée de projet de Beliris, « *Là-dedans l'occupation temporaire a le temps de voir venir !* ». Quatre ans plus tard en 2019, à l'heure où j'écris, le calendrier des travaux a encore été repoussé, et l'occupation temporaire est encore prolongée jusqu'à minimum 2020 pour la moitié du site[3]. L'aboutissement de ce projet d'aménagement reste ainsi nimbé d'incertitudes, il est encore possible qu'il ne se réalise jamais ou bien qu'une partie de l'occupation temporaire soit finalement reprise ou pérennisée comme solution par défaut. Le désaccordement entre les deux expériences est par conséquent paradoxal. Il est quasiment total puisqu'aucune implémentation ne s'est faite de l'un à l'autre, mais le succès de l'occupation temporaire et les alés du projet de parc font entrevoir des formes de pérennisation de l'occupation temporaire. Le contraste entre la conduite de l'occupation temporaire dans les conditions matérielles qui sont les siennes pendant plus de cinq ans et, par ailleurs, les complexités techniques et financières régissant le processus normé de la réalisation d'un aménagement pérenne, pose la question de la capacité des pouvoirs publics à faire du « non aménagé » ou du « semi aménagé ». En effet, le revers du foisonnement et de la liberté de l'occupation temporaire semble être une grande difficulté à implémenter ces expérimentations dans le projet d'aménagement définitif du futur espace. Le fait que les lieux soient aujourd'hui aménagés et fonctionnent seulement avec des matériaux de récupération et des transformations minimes ne va finalement trouver aucun débouché sur le projet d'aménagement final, coincé dans des complexités techniques (dépollution des terrains, réhabilitation des bâtiments qui ne sont pas aux normes) et normatives (sur les jeux d'enfants ou l'accessibilité par exemple).

L'idée d'habitants commanditaires mise à l'épreuve [Nantes]

Sur le terrain nantais la mission du prestataire devait aboutir à un préprogramme, éventuellement des prototypes ou des aménagements temporaires. La volonté était d'impliquer les habitants en tant qu'habitants commanditaires et sur l'ensemble des phases, c'est-à-dire le diagnostic du quartier, l'élaboration du programme, le choix du maitre d'œuvre et le suivi de son travail. Il s'agissait de « *développer une vraie pédagogie sur ce que c'est un projet d'aménagement d'espace public Généralement les habitants n'ont pas de connaissances ni de vues sur ce que c'est la base et comment on l'installe* » Cela signifiait non pas investir les habitants comme animateurs, gestionnaires ou même concepteurs, mais bien comme commanditaires, c'est-à-dire les faire participer à la formulation de la commande et au suivi de sa bonne exécution par des professionnels ensuite, mais aussi leur

[1] Rappelons la manière dont le directeur de la Division Espaces Verts exposait au départ cette ambition de rayonnement régional : « *quand on dit une plaine de jeu régionale, c'est-à-dire que l'attractivité elle est régionale, donc c'est pas du quartier, c'est pas uniquement les gens qui viennent de Molenbeek ou qui viennent de la rue Marie-Christine, c'est vraiment quelque chose qui peut attirer des gens de Foret ou des gens de Schaerbeek et d'Etterbeek, parce qu'on va gérer quelque chose qui est en relation avec l'eau, avec un paysage un peu spectaculaire, si possible avec des équipements atypiques qui font qu'on a envie d'aller à cet endroit-là.* [...] *Donc je dirai sur le Quai des matériaux il faut créer quelque chose de…alors est-ce que c'est une infrastructure qui va être presque aussi haute que la tour UP-Site ou…bon on rêve un petit peu mais oui il y a des demandes qui vont vers des équipements qui sont des équipements plutôt spectaculaires* »

[2] Rejouant en cela l'expérience de l'IBGE avec les skateurs sur le projet du square des Ursulines

[3] *Toekomst skaters Allee du Kaai tot 2020 verzekerd*, https://www.bruzz.be/videoreeks/woensdag-7-augustus-2019/video-toekomst-skaters-allee-du-kaai-tot-2020-verzekerd?fbclid=IwAR0Qt6kc4JBFCIIN4YNWD_mjNeY571JGPAoSPgUFHnrzCunn88i4tAJrfms, (consulté le 9 août 2019).

donner un réel pouvoir décisionnel. Pour la chargée de projet, cela correspondait à l'espoir que la participation ait un impact « dans le dur », c'est-à-dire dans le dur de leur métier, notamment d'arriver à aborder avec les habitants des données de l'aménagement des espaces publics habituellement écartées des arènes de concertation, comme la gestion d'un budget ou l'enjeu du stationnement, ceci afin qu'ils soient en situation de concrètement partager les contraintes de l'aménageur et des concepteurs : « *Le fait que les habitants soient associés pendant un an ça permettra qu'ils vivent avec nous les contraintes des relations aux services, etc. Leur commande elle va devoir s'adapter comme quand on travaille tous seuls sur le passage du préprogramme au programme il faut qu'ils soient investis, pas que ça soit notre tambouille* ». On va voir comment cette idée a été mise à l'épreuve : à travers la difficulté à mettre en œuvre la volonté de donner un pouvoir décisionnel aux habitants ; à travers les glissements que le prestataire a pu impulser à la démarche ; et à travers le rôle qu'ont joué les objets et instruments en jeu dans le projet, à savoir les prototypes, le programme et leurs interactions.

Le pouvoir décisionnel des habitants introuvable

Au départ il était donc question de donner un pouvoir décisionnel aux habitants impliqués dans la démarche. Cela devait se déployer entre autres à travers leur participation au choix de l'équipe de maitrise d'œuvre, ce qui n'a finalement pas eu lieu puisque c'est l'équipe de maitrise d'œuvre urbaine de l'Île de Nantes qui a pris en charge la phase de conception. Cela devait également se déployer en amont au cours de la phase de diagnostic, de prototypage et de programmation avec les habitants. L'équipe de Wt2i avait notamment proposé dans sa candidature un dispositif d'assemblées citoyennes venant ponctuer régulièrement la démarche et permettant de valider des décisions à plus large échelle, en présence d'une audience d'habitants extérieurs au « groupe » concrètement impliqué. Ces assemblées devaient se conclure par un vote permis par des boitiers électroniques proposés par Wt2i[1]. La première de ces étapes était par exemple le fait de choisir sur quels sites dans le quartier cibler les expérimentations : à la fois de quels sites parler plus particulièrement avec les habitants, et sur quels sites éventuellement envisager de prototyper des choses. Cette étape avait été prévue pour être soumise à la décision des habitants.

> **Scène 1, premier cotech' d'*Ilotopia*, 18/10/2016**
>
> À un moment de la réunion, le prestataire présente des « sites potentiels » et demande à la SAMOA et aux autres acteurs institutionnels de donner leur avis sur la priorisation de ces sites et/ou pistes de projets potentiels. Pêle-mêle sont concernés : 1/des espaces publics du quartier : les berges nord, la place Wattignies, le square Biesse, l'axe commerçant de la rue Biesse, la place Mangin ; 2/des projets « habitants » ou « locaux » déjà existants ou en émergence dans le quartier : la Nizanerie et la rue Nizan, la Halte de nuit et le jardin devant le bâtiment, la rue de l'Abbé Boutet où des habitants jardinent en collaboration avec un atelier d'insertion municipal ; 3/des bâtiments dont le rôle dans le quartier pourrait être réfléchi ou repensé comme le parvis de l'église, le parvis de l'école, la maison de quartier et en particulier l'aménagement de sa cour intérieure.
>
> « [Une chargée de projet SAMOA] *Pourquoi prioriser maintenant les points d'intervention ? Nous, on va avoir un point de vue mais… l'idée c'était que ce soient les habitants qui priorisent ça…non ?*
>
> [La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Oui ! Si points d'interventions ça veut dire des points d'ancrage pour mener des actions avec les habitants, ok, mais si c'est déjà des sites d'intervention ou d'aménagement, alors non.*
>
> [L'urbaniste associé au prestataire] *Non non non, c'est pas ça !*

[1] Ces outils ne seront finalement jamais mis en œuvre. Quelques moments de présentation élargie de la démarche ont eu lieu, mais il s'agissait finalement plus d'étapes formelles de présentation et valorisation publique de la démarche.

[La chercheure] *Je trouve que c'est pas si clair, ça porte à confusion la manière dont vous en parlez, dont on en parle, quand il est question de la Maison de quartier, de l'arbre devant l'église… j'ai l'impression que c'est déjà des sites sur lesquels vous imaginez intervenir.*

[Le prestataire] *Moi j'assume, j'assume ! Faut pas forcément toujours attendre des habitants qu'ils nous révèlent des trucs par magie, on doit mettre en œuvre des prototypages donc… Quelle ambition on donne au prototypage ? Il y a, quoi qu'il arrive, des zones qui vont être importantes ! En acupuncture c'est des points, des nœuds d'énergie ! Est-ce que ça on peut l'expliquer aux habitants ? Je pense qu'ils peuvent le comprendre… avec un travail de pédagogie, je pense qu'ils peuvent s'en saisir, et après s'ils sont d'accord, ben c'est à eux d'imaginer les activités qu'il va falloir mettre en œuvre sur ces lieux-là !*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Ça requestionne quand même un peu la manière dont on avait formulé la mission au départ ! Si on n'est plus sur le présupposé de "c'est les habitants qui vont nous dire où agir", mais si on fait déjà nous une pré-identification…* [...] *Non non faut pas demander au cotech' de hiérarchiser les sites ! Sinon on s'éloignerait trop de notre objectif de départ ! Parce que tout ce que tu as identifié, nous on le partage et bien sûr on aimerait intervenir partout mais on peut pas. Mais je vois pas comment nous on peut faire ce choix-là !*

[La chargée de communication SAMOA] *Sauf concernant la Halte de nuit par exemple, où il y a des contraintes extérieures, des politiques qui veulent pas y toucher parce qu'on sait pas ce que ça devient dans deux ans donc…*

[Une chargée de projet SAMOA] *Oui mais c'est possible quand même de commencer à préparer le devenir de ce site, même si ça rentre pas dans le cadre des aménagements d'espaces publics qui seront réalisés ici, ça n'empêche pas de l'ouvrir à la réflexion avec les habitants non ?*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Oui, après c'est sûr faut pas se leurrer, si on se met à parler de ce que va devenir le bâtiment de la Halte de nuit une fois qu'elle sera partie, je pense qu'aucun habitant vont te dire qu'ils veulent un immeuble dessus, donc…*

[La chargée de communication SAMOA] *Alors que c'est un sujet sur lequel Alain Robert* [élu] *aura une position tranchée !*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Bon… Le carrefour Nizan, ça a déjà été traité. Mal traité mais bon… mais je trouve que l'exclure pour ça ça serait dommage.*

[Une chargée de projet SAMOA] *Ah oui non !*

[L'urbaniste associé au prestataire] *Mais on est d'accord on parle pas d'aménagement là, seulement de sites à propos desquels échanger avec les habitants ?!*

[Le prestataire fait une moue de désaccord]

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Mettez-vous d'accord hein !*

[L'urbaniste associé au prestataire] *Pour moi il n'y a pas d'ambiguïtés.*

[Le prestataire] *Moi j'insiste quand même, attention à ne pas mettre les habitants dans une posture d'experts sous prétexte de participatif… on peut les impliquer autrement ! Ces gens-là ils sont dans le faire, si c'est pour les transformer en urbanistes, l'Ardepa*[1] *le fait déjà. Si on veut impliquer les gens il va falloir être dans le faire !* »

Un désaccord émerge entre le prestataire, qui assume clairement une posture relativement descendante, visant à faire comprendre aux habitants les choix effectués par les professionnels, et son urbaniste, qui a tendance à

[1] L'Ardepa est l'association régionale de diffusion et de promotion de l'architecture (Pays de la Loire)

nuancer pour coller aux attentes de l'aménageur. À ce moment-là, même si plusieurs contraintes venant potentiellement invalider certains des sites sont déjà évoquées, l'aménageur a tendance à vouloir continuer à proposer une réflexion encore assez ouverte aux habitants. Les chargés de projet réagissent majoritairement en rappelant qu'ils souhaitent que ce soit les habitants qui soient acteurs de cette priorisation et que cela ne se fasse pas dans le cadre d'une réunion technique comme celle-là, puisque le « *sens de la mission* » était que ce soit les habitants qui décident. Malgré cela, quelques sites et sujets de réflexion seront d'ores et déjà éliminés avant la fin de cette réunion.

Scène 2, réunion SAMOA-Wt2i-CRENAU, 09/03/2017

Durant la première semaine d'immersion de l'équipe sur le terrain, le sujet revient sur la table, plus concrètement puisque l'enjeu est de préparer la première assemblée citoyenne [qui n'aura jamais lieu]. Il est donc question des dispositifs de vote habitant envisagés et de ce qui sera mis au vote : *a priori* ce sera le choix entre les différents sites/pistes de réflexion, à ce stade-là encore nombreux. L'équipe de Wt2i se rend compte qu'elle passe beaucoup de temps sur cette mission et que travailler sur un programme à l'échelle de l'ensemble du quartier va demander beaucoup de travail, elle a donc tendance à vouloir identifier clairement avec la SAMOA, son commanditaire, les « points chauds » sur lesquels concentrer son énergie, alors même que le travail avec les habitants a à peine commencé. S'ensuit une discussion sur les avantages, inconvénients, risques ou promesses de chacun des sites, discussion au cours de laquelle des sites sont peu à peu mis de côté ou au contraire priorisés, si bien qu'à un moment donné l'associé [qui quittera le projet peu après] du prestataire intervient :

« [L'associé du prestataire] *Mais là… on parle d'assemblée citoyenne, de vote, mais on est d'accord que là tout de suite on est collectivement en train d'acter un truc sans l'avis des habitants ? On est d'accord ? On peut faire un flonflon à une assemblée citoyenne mais bon…*

[Il y a un blanc]

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *T'as jeté un froid là !*

[Le prestataire] *Oui mais… non mais, bon ! C'est parce que là c'est des choses qui font pas débat quoi ! Y en a marre de la démocratie machin là, la Nizanerie le mec il peut pas prendre une décision tout seul il faut faire milles réunions avec la commission truc et la commission bidule… c'est à ça que ça aboutit tous ces trucs, ça fige tout ces trucs de décisions ! Ce qui doit être privilégié c'est l'énergie qui doit accompagner tout ça…. Mais l'assemblée citoyenne doit pas bloquer un enjeu d'intérêt général ! Comment ce que l'on fait ici sert l'ensemble du quartier, c'est ça la question ! Les habitants il faut aussi les aider à prendre de la hauteur. Ils peuvent le comprendre, ils nous font confiance.*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Ce qui est sûr c'est qu'il faudra l'assumer si c'est le cas… si on décide de choisir les sites sans eux.* [...]

[Le prestataire] *Peut-être que les assemblées citoyennes sont pas sur le périmètre ou sur les lieux mais sur ce qu'on y fait ?*

[L'associé du prestataire] [ironique] *L'entonnoir il est plus très souple là !* »

S'ensuit un débat sur le fait que choisir d'office de travailler sur la place Wattignies, c'est quelque chose qui « sert » pour l'ensemble du quartier de toute façon, c'est un lieu central, qui croise de nombreuses problématiques, etc. La chargée de projet et le prestataire regardent sur une carte les différents points chauds qui avaient été identifiés et entreprennent de les hiérarchiser.

« [L'associé du prestataire] [à nouveau en rigolant] *On est de train de faire l'assemblée citoyenne avant l'assemblée citoyenne là ?!*

[La chercheure] *Le seul moment de codécision avec habitants est en train de passer à la trappe !*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Nooon mais on est pas en train de décider, on re-regarde juste…*

[L'associé du prestataire] *Mais dans les faits on est en train de faire le tri : Mangin non, les Venelles non ?*

[Le prestataire] *Wattignies de toute façon ça sortira ! Ça sortira en assemblée ! Forcément !*

La discussion tourne en rond quelques temps, puis apparait un consensus soudain autour de la table sur l'idée que « *Oui c'est vrai c'est pas sur les lieux d'interventions qu'il faut les faire voter, c'est sur ce qu'il faut y faire !* » [...] En une dizaine de minutes, les sites problématiques sont écartés, les sites prioritaires sélectionnées, et le tour est joué. La chargée de projet conclue la réunion en actant la combinaison entre « *approche grand angle* » et « *focus* ».

Encore une fois, le prestataire prend plutôt position contre le fait de laisser les habitants décider. Pour lui ceux-ci ont plus envie de « faire » que de « décider », et l'enjeu est plus de leur faire comprendre les décisions que de les faire décider. La SAMOA, qu'on sent mal à l'aise car encore frileuse à abandonner quelque chose qui était un objectif assumé, a pourtant déjà un peu glissé sur le sujet. Plus tard dans la réunion, pris dans le feu de la discussion technique concrète sur les contraintes des différents sites, l'arbitrage se fait un peu sans que personne ne s'en rende compte (je ne l'ai réalisé moi-même qu'une fois sur le trottoir !) Surtout, cette réunion acte sans vraiment le dire que la mise en place d'une assemblée citoyenne avec un processus de vote n'est pas vraiment nécessaire (elles n'auront jamais lieu). Si des sujets sont clairement écartés lors de cette réunion, la focalisation du travail de l'équipe sur certains sites évoluera encore et ne devra se préciser réellement qu'au démarrage de la phase de prototypage.

Scène 3, cotech' *Ilotopia*, 11/05/2017

Il est question plus précisément de l'enclenchement vers la phase de prototypage, et avant ça, d'organiser des ateliers de programmation avec les habitants de manière un peu plus précise sur certains sites ciblés. La chargée de projet propose de travailler de manière plus zoomée sur deux ou trois sites, en incluant les concepteurs. L'idée est de sortir de ces ateliers des sortes de « cahiers des charges » pour les prototypes, qu'il faudrait « *déclencher* » assez vite. Plusieurs sites sont encore en lice : « *En gros on a deux possibilités actuellement, soit on se dit qu'on fait quatre ateliers : Wattignies, Halte de nuit, rue Biesse et Cheminements, et peut-être deux supplémentaires sur Gustave Roch, église et école ; soit on peut aussi soumettre ce choix des sites à la réunion des habitants… mais au risque de refaire émerger la rue Nizan, où moi je vois vraiment pas où on aboutira si on retravaille là-dessus.* » Le risque de faire émerger la rue Nizan évoqué ici est en lien avec le fait que c'est un des seuls endroits dans le quartier où la SAMOA est déjà intervenue (dans le cadre de l'aménagement lié au passage du Chronobus), et avec le fait que c'est la rue où est installé la NIzanerie, association qui a investi la rue avec des aménagements et des animations et est taxée de « *prise de site* » par la SAMOA, cette situation de conflit potentiel ayant amené la SAMOA tout du long du processus à hésiter entre profiter d'*Ilotopia* pour bousculer cet état de fait qui ne lui convient pas ou au contraire éviter de mettre le doigt dans ce site où ça risquait de devenir problématique. D'autre part, les deux ateliers supplémentaires évoqués, situés sur le boulevard Gustave Roch, sont en suspens car cet axe très circulé sur l'Île de Nantes sera amené à muter considérablement dans les dix années à venir et que la SAMOA n'envisage pas par conséquent d'y mener dès maintenant des travaux trop importants. À ce questionnement de la chargée de projet, le DG de la SAMOA répond que pour lui « *C'est une question méthodologique, l'enjeu c'est d'expliquer aux habitants qui fait quoi. C'est important et pas facile. Et qu'est-ce qu'on attend d'eux ! Moi j'appellerais ça plutôt des ateliers de préprogrammation que des ateliers de programmation.* » Pour lui les habitants doivent formuler des propositions, sur la base de laquelle la maitrise d'ouvrage et la maitrise d'œuvre font de nouvelles propositions, par « *échanges et itération* », « *Ça ne peut fonctionner que comme ça sinon les habitants disent qu'on les écoute une fois et qu'après on fait ce qu'on veut ! C'est un travail qui va durer un certain temps, c'est hyper*

important que les gens comprennent le processus. » Il insiste plus largement sur cette idée de partager les contraintes (il parle de réaliser un « *cahier d'intelligibilité* »), et donc, plutôt que de faire choisir les habitants, de leur expliquer mieux les raisons des choix de l'aménageur, *a priori* justifiés par des arguments concrets, techniques, budgétaires, temporels, politiques, etc.

Scène 4, séminaire de travail SAMOA-Wt2i-AJOA (équipe de maitrise d'œuvre), 20/09/2017

Cette fois, la construction des prototypes doit commencer sous peu, et, dans le même temps, les concepteurs rentrent dans la démarche. Le prestataire expose les six points qu'il a repéré dans le quartier comme des lieux d'intervention. Une chargée de projet de la SAMOA réagit et prend la parole au nom de l'aménageur :
« *Attends, moi je voudrais intervenir, parce que c'est aussi des débats en interne à la SAMOA, et on a déjà discuté de ces différents points.*
La place Wattignies : on est convaincus qu'elle fonctionne mal ;
La « *station Ilotop'* » *là, sur le petit square Biesse : pourquoi pas ;*
La question de l'axe commerçant de la rue Biesse : pourquoi pas ;
Ensuite on s'est beaucoup posé la question du préau de l'école boulevard Gustave Roch, on entend bien le besoin que ça exprime, mais… c'est un peu comme le square Vertais ou la place Mangin, si on travaille sur l'entrée de l'école tout de suite on vient interroger Gustave Roch plus largement et… encore une fois on rentre dans une autre échelle de temps et de projet. Là on a un budget de 2 millions 6, est ce qu'on veut vraiment se coltiner Gustave Roch avec ça ? On a pas non plus envie de commencer à générer des fantasmes, à donner le sentiment qu'on va intervenir sur ça alors qu'on en a pas les moyens… Bon.
Le jardin de la Halte de nuit : ça appartient pas à nous, le CCAS a déjà lancé des actions… encore une fois, est-ce qu'on revient sur un truc qu'on ne maitrise pas, qui en plus est un peu touchy *avec Nantes Métropole, etc ?*
Ensuite, ce que t'appelles le « *Carrefour de l'union* » *là, au bout de la rue Nizan : c'est intéressant mais ça a déjà fait l'objet d'aménagements pas si anciens que ça, donc c'est peut-être pas une question de prototype, peut-être l'enjeu c'est plutôt des petits réaménagements, plus une sorte de reprise de l'espace public… mais du coup ça pose la question de qui reprend ces espaces publics, la SAMOA, Nantes Métropole ?* [...]
Donc, voilà, le mieux je crois que c'est quand même de se concentrer sur la place Wattignies, le square Biesse et éventuellement la rue Biesse. »

Entre le positionnement du prestataire et les contraintes de l'aménageur, les trois sites de prototypages seront donc finalement arbitrés en interne. On voit bien au fil de ces réunions comment l'aménageur, ayant au départ la velléité de tout ouvrir à la discussion et de s'en remettre au choix des habitants (quitte à entendre qu'il faut revenir sur un espace déjà aménagé, quitte à venir questionner le choix d'un élu sur le devenir d'un bâtiment bientôt vide, ou quitte à ne pas avoir le choix de se « *coltiner* », même temporairement, la question de la circulation sur le boulevard Gustave Roch), se retrouve peu à peu rattrapé par ses propres contraintes, qui sont ici à la fois techniques, temporelles et décisionnelles, comme l'explique une chargée de projet :

« *On est… c'est une espèce de contradiction entre la volonté et l'idée, auxquelles on adhère intellectuellement, de donner les rênes aux citoyens de leur ville, en leur disant c'est votre ville, c'est votre quartier, décidez et dites-nous ce que vous voulez pour qu'on le mette en œuvre. Enfin je fais un peu un raccourci là, mais globalement c'est un peu ce que ça voulait dire. Et de… quand on y est… ah bah non on va pas mettre les pieds là-dedans, ça va être trop compliqué, euh…pff…c'est trop casse-gueule, etc, en réglementation, en sécurité, machin… et donc on revient en fait à nos processus habituels.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 09/03/2018]

Les principaux obstacles à laisser le choix aux habitants sont en effet ici le risque de contradiction avec des décisions politiques, le risque de conflit avec les prérogatives d'autres acteurs publics comme les services de la collectivité, ou encore le risque de mettre le doigt sur des mutations urbaines plus lourdes à venir, qui sont souvent à la fois craintes et espérées par les habitants et dont les temporalités restent difficilement partageables, posant la question du défi du partage du projet. Par conséquent, de réunion en réunion, d'arbitrage en arbitrage, de

contrainte en contrainte, de glissement de calendrier en glissement de calendrier, ces choix ont finalement été arbitrés dans des arènes auxquelles les habitants n'ont jamais eu accès.

La volonté de donner un pouvoir décisionnel aux habitants sera finalement « recyclée » (parodiée ?) dans un vote organisé pour faire choisir aux habitants l'équipe de graphistes devant réaliser le prototype n°2, c'est-à-dire un marquage urbain temporaire le long de la rue commerçante Biesse. D'une part, il s'agit d'un choix plus anecdotique (et bien moins chargé en enjeux politiques et contraintes techniques). D'autre part, le processus du vote lui-même a plus été une sorte de mise en scène qu'un réel moment de partage du pouvoir. Les « habitants » présents lors du vote étaient peu nombreux, et parmi les votants présents comptaient aussi des amis du prestataire, des étudiants de l'école d'architecture, des personnes de l'équipe de quartier. Il n'y a pas eu de communication ou d'invitation à cette cérémonie au-delà du cercle des habitués d'*Ilotopia*, et les règles statuant qui votait n'étaient pas définies. Dans le discours, le pouvoir de décision n'était même pas partagé mais carrément « donné » aux habitants, puisque ni les élus, ni la SAMOA n'avaient le droit de vote ce jour-là (« *C'est votre projet* »). Le Jour J, l'élu annonce solennellement qu'il est là uniquement comme « *garant de l'équité et de la transparence du choix* ». Ce vote habitant sera beaucoup mis en avant comme une expérience ambitieuse allant loin dans le partage de la décision, au point qu'il sera question de la reproduire, par exemple pour faire choisir les habitants entre deux scénarios de projet élaborés par la maitrise d'œuvre (qui auraient été préalablement tous deux validés par l'aménageur et les services gestionnaires), ou pour choisir le futur occupant d'un local en rez-de-chaussée sur la place Wattignies à l'occasion d'un appel à projet ; cela sans que, dans les deux cas, la question de « qui » vote et pourquoi ne soit davantage objet de réflexion[1].
Face à cette expérience de vote citoyen, l'enquête témoigne de la manière dont les processus participatifs, qui sont parfois accusés d'être trop procéduraux, peuvent tomber dans l'écueil inverse et ne l'être pas suffisamment, voire pas du tout, comme l'analyse Mathieu Berger :

> « De manière plus large, les procédures destinées à renforcer la position de citoyens ordinaires dans le processus de concertation (désignation par vote des candidats, nécessité d'atteindre une composition minimale de participants, recours au vote pour la remise d'un avis, production et approbation de procès-verbaux détaillés…) ne sont pas systématiquement respectées, les personnes en charge prétextant généralement une nécessaire "souplesse du processus", un certain "réalisme pratique". Or, la démocratie participative est tout sauf une sorte de *realpolitik* où tous les moyens sont bons. Elle se fonde au contraire sur une éthique essentiellement procédurale. Sans procédures fortes faisant obstacle à l'arbitraire et à l'autoritarisme des décisions, et offrant des repères et des appuis minimaux aux participants les plus vulnérables, la concertation publique n'a pas d'avenir. »[2]

Les enjeux, pourtant posés au départ comme fondamentaux par le commanditaire, de « contrôle des résultats » au niveau de la représentativité des participants (notamment par rapport à la sociologie du quartier), ou encore de partage du pouvoir décisionnel, sont ainsi peu à peu laissés de côté. Il n'est plus vraiment question ni de prendre en compte les revendications des habitants, ni de leur proposer de résoudre collectivement des enjeux urbanistiques, ni de les intégrer à de réelles prises de décisions, mais plutôt d'arriver à les « enrôler » dans une démarche, à leur vendre un imaginaire, et ainsi, à les emmener dans le projet *(« Comme ça, l'habitant, il a le sentiment que ça vient de lui* »).

[1] La première idée était en effet de remobiliser la « bande » d'habitants formée par Wt2i, dont la représentativité n'a jamais été discutée, et qui, qui plus est, n'a pas survécu en tant que groupe à la fin des interventions de Wt2i. Ces deux reprises potentielles n'ont pas encore eu lieu à ce jour.
[2] M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.* P159

Un projet qui s'éloigne de l'aménagement proprement dit

Réunion SAMOA-Wt2i-CRENAU, 09/03/2017

La chargée de projet rappelle au prestataire que sa mission est de produire un préprogramme préalable à la requalification des espaces publics du quartier, dans le cadre du périmètre défini, c'est-à-dire la place Wattignies et les cinq rues en étoile autour de la place. Le prestataire a tendance à travailler sur des « points chauds », et plusieurs fois il lui a été rappelé que le préprogramme portait sur l'aménagement de l'ensemble du périmètre, pas seulement sur ces points-là, ainsi que sur l'ensemble des dimensions de l'espace public et pas seulement sur des éléments de programme précis voire d'animation. Malgré les discussions récurrentes à ce sujet, le prestataire a visiblement du mal à saisir dans le détail ce qu'implique le fait d'écrire un programme d'espace public ; par ailleurs il a tendance à faire la sourde oreille quand il est question de choses qu'il n'a pas envie de faire, voire à remettre en question la mission qui lui a été attribuée.

« [Le prestataire] *Mais…tu me rassures, je fais pas un atlas sur le quartier ?!*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Mais non surtout pas !*

[Le prestataire] *C'est plus des tendances ?*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Oui, après c'est des tendances, mais c'est pas du "doigt mouillé" ! Pour les construire on va devoir avoir des discussions avec Nantes Métropole, les services, etc.*

[Le prestataire] *Je suis d'accord mais on est bien sur une démarche expérimentale ! Donc attention sur le fait qu'au fur et à mesure des choses la démarche elle mute ! Mais bon, on est d'accord hein, on est bien sur les espaces publics du Faubourg. Mais… par exemple, si jamais ça remonte des habitants que l'espace public devient pas support d'un usage mais de plusieurs usages… dont il va falloir orchestrer la mise en œuvre spécifique… et je dis ça parce que j'en ai parlé avec Jean-Luc* [DG SAMOA] *et ça avait fait écho pour lui donc peut être que…*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Je vois très bien ce dont tu parles.*

[Le prestataire] *Bon tu vois, donc, le plateau, cette idée du plateau… Jean-Luc lui il dit "Quand tu aménages si tu coules du béton après c'est foutu, si c'est pas ça que les gens voulaient on a raté mais c'est trop tard"… Il pense ça et il a raison ! Typiquement Wattignies si faut tout refaire, pelleteuses on détruit tout, si on fait un playground on en prend pour 10 ans, et si au bout d'un an c'est un spot de deal les gamins viennent plus jouer… Aïe, tu fais quoi ? Comment on fait ? Et si ça a coûté 5 millions ! Donc… la réflexion que moi j'avais à un moment donné c'est… oui cette place faudra peut-être la requalifier, il faut la revaloriser en terme de paysage, d'insertion urbaine… Bref, tu vois, l'idée c'est que la place comme socle devient le plateau d'un théâtre sur lequel tu viens plugger des dispositifs, du mobilier, qui peut être modulable, mobile par définition, donc… voilà c'est penser la place Wattignies comme ça, c'est imaginer une variété d'usages, et ça… ça implique une maitrise d'œuvre spécifique puisqu'en gros c'est une place foraine ! Voilà ! Nous on peut "souffler" ça aux habitants, mais… est ce que c'est pertinent ou pas ?*

[La chargée de projet SAMOA responsable de la démarche] *Mais, encore une fois, tout ça doit être rattaché à l'implication des habitants ! Parce que si c'est faire l'idée de Jean-Luc de faire des espaces publics flexibles en mode plateau technique, ok, mais c'est pas travailler avec les habitants !*

[Le prestataire] *Oui oui… mais les habitants ils vont pas se prononcer sur l'aménagement en général, ils se prononcent sur ce qui va s'y passer, sur du* soft *quoi. Les habitants c'est "qu'est-ce qu'on y fait, comment on évite les conflits d'usages", tu vois ? Du quotidien quotidien quoi !* »

Introduisant la manière dont l'action du prestataire a impacté le lien avec le projet, cette scène donne à voir différents éléments. On y décèle le fait que l'appréhension qu'a eu le prestataire de la question de la participation des habitants aux espaces publics, et donc la manière dont il l'a mis en œuvre, est caractérisée par une prédominance des dimensions *soft* de l'espace public sur ses dimensions *hard*, alors que la volonté de l'aménageur était au démarrage d'aborder, pas seulement mais entre autres, les dimensions un peu « dures » de son travail, comme le stationnement ou la gestion d'un budget comme par exemple « *savoir si les habitants préfèrent une place de parking ou un espace de rencontre devant l'école primaire*. » Le prestataire n'ira pas du tout dans cette direction ; il considère, comme il l'exprime ici, que ces dimensions-là (le *hardware* ou ce que lui appelle le « *plateau technique* ») ne concernent pas les habitants, et que ceux-ci sont concernés par le « *quotidien quotidien* », les usages. La chargée de projet et le prestataire n'arriveront pas à se comprendre ou du moins à s'accorder sur ce sujet : « *On a un désaccord là-dessus avec Stéphane, je lui en ai parlé plein de fois, lui il veut pas "faire jouer les habitants aux urbanistes" comme il dit, ça fait trois ou quatre fois qu'on a la même discussion, il voit pas ce dont je parle, lui il dit "l'espace public c'est pas que du hard c'est de la gestion", moi je lui dit que je suis d'accord mais que la gestion c'est aussi faire comprendre aux gens ce que c'est en dur. Mais on se comprend pas* »
L'exemple le plus parlant à ce sujet est celui du stationnement. Le quartier du Faubourg est très proche du centre-ville de Nantes et la problématique du stationnement y est assez cruciale, entre celui des résidents (un tissu urbain de maisons faubouriennes donc peu d'immeubles avec du stationnement à la parcelle) et celui des travailleurs venant se garer là en journée pour aller travailler dans Nantes. La volonté globale est bien sûr de réduire la place de la voiture, très présente dans les rues du quartier, mais sans venir mettre en difficulté les résidents ou les commerçants. C'était un des sujets emblématiques de la volonté de l'aménageur de réussir à « parler *hard* » avec les habitants et une des marottes des initiateurs de la démarche. Pour la chargée de projet cela émanait d'un désir profond de partager le cœur de son métier avec les habitants ; pour le consultant cela se teintait aussi d'une volonté de questionner la dimension politiquement correcte de certains sujets et de les confronter aux attentes réelles des habitants :

> « *Tu vois moi j'avais dit "stationnement" de manière hyper provoc : mais si en fait le rêve des habitants c'est d'avoir deux fois plus de places de stationnement dans le quartier parce que tous les soirs ils galèrent en rentrant chez eux, et qu'en fait plus d'espaces verts ça veut dire moins de places de stationnement, qu'est-ce qu'on fait ? Parce que c'est tellement à l'envers du discours politique !* […] *Je m'étais un peu accroché à cette question très bête de programmation d'espace public parce qu'elle me paraissait exemplaire, la question de la voiture stationnée dans l'espace public de ce quartier, pour moi elle était centrale, et se poser avec les habitants la question de qu'est-ce qu'on veut comme quartier, c'était forcément percuter la question du stationnement. Et je me souviens de l'avoir dit et redit en le prenant comme exemple et en disant oui il faut… cette partie un peu… mais il faut justement être capable d'exposer aux habitants cette complexité d'un projet qui doit tout réunir. Le stationnement, le vert, l'espace où on boit un coup, tout.* » [le consultant, entretien, 15/03/2018]

Le sujet du stationnement fera partie de ceux qui ne seront jamais abordés dans le cadre de la démarche par le prestataire. Ironiquement, au moment de l'entrée en scène de l'équipe de maitrise d'œuvre et des premiers échanges sur les futurs aménagements, ce sera une des premières questions à surgir.

La démarche d'implication habitante prendra donc une direction franchement orientée vers des enjeux d'animation, ce qui jouera sur la manière dont cette expérience peut s'implémenter dans l'aménagement pérenne et reproduira finalement l'écueil déjà constaté par l'aménageur à propos de l'expérience de concertation sur le projet des berges nord de l'Île de Nantes, c'est-à-dire « *trop d'images de ref' et pas assez de billes techniques pour que les habitants contribuent réellement au projet* ». Cela sera particulièrement vrai concernant la place

Wattignies, qui concentrait les enjeux d'aménagements les plus importants, qui a seulement fait l'objet d'un atelier de travail peu convaincant avec les habitants[1].

> « *J'ai quand même fait le constat que Stéphane a une certaine approche, alors est-ce que c'est parce qu'il est anthropologue je sais pas mais, le fait que la globalité de ce qui sort tourne autour du lien social et de l'animation de l'espace public plus que de l'aménagement de l'espace public, je ne sais pas si c'est issu de la personnalité de Stéphane et de ses orientations et de ses propres idées ou si c'est réellement ça qui sort du travail avec les habitants. Je trouve ça très difficile à mesurer en fait. Et je me pose un peu des questions là-dessus. Parce que j'ai parfois l'impression que… la question de l'animation et du lien social est arrivée sur la table par le biais de Stéphane et pas par le biais des habitants. Et que les habitants sont tout à fait en capacité de comprendre les différences entre un projet d'aménagement d'espaces publics et un projet d'animation et de lien social entre les habitants du quartier quoi !* [...] *Je me pose beaucoup de questions sur la place Wattignies, parce que je ne sais pas jusqu'où… jusqu'où ça vient du fait qu'en une demi-journée de travail… ce n'est pas… pour moi en fait il était pas possible de sortir un projet pour la place Wattignies en… c'était même pas une demi-journée c'était deux heures ! C'est pas possible en fait.* [...] *Et du coup, j'entends tout à fait ce que Virginie dit quand elle dit qu'en fait Stéphane il s'épuise, il s'est un peu épuisé, donc il en a un peu ras le bol, et que donc sur Wattignies on va faire de l'activation et pas du projet urbain.* [...] *dans ce cas-là c'est plus un problème de méthode qu'un problème d'envie des habitants de retravailler sur cette place, tu vois ?* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 09/03/2018]

Une chargée de projet de la SAMOA exprime ici ses doutes sur le fait que cantonner les habitants à l'animation soit judicieux ; dans une dynamique où ce projet est aussi une expérimentation pour la SAMOA, elle se demande surtout si on peut vraiment en conclure que les habitants « préfèrent » s'occuper d'animation.

Par ailleurs, l'échange qui ouvre cette sous-partie montre également comment le travail du prestataire a eu tendance à procéder par points chauds plus que sur l'ensemble du quartier. Il y a eu un effet d'homothétie entre les lieux de prototypes et le travail sur la programmation, ce qui a laissé dans l'ombre d'autres sujets.
Enfin, et cette scène le donne à voir également, le prestataire a manifesté dans le cours du projet une propension à réfléchir l'espace public sur un mode assez théorique, à manier des concepts qui correspondaient à des choses précises pour lui mais n'ont pas toujours été compris par les habitants, ni d'ailleurs par l'aménageur et les concepteurs. L'exemple principal est celui de l'idée de « plateau technique », associé au *plug and play*, à travers laquelle le prestataire imagine un espace aménagé de manière assez neutre, apportant un support infrastructurel à des objets venant s'installer et se désinstaller au fil des évolutions de la programmation d'une place publique :

> « *Au début moi je voulais acheter un chariot trans-palette là tu vois. Et essayer d'imaginer avec Damien un système de mobilier un peu comme une grammaire de forme qui nous aurait permis de superposer ou d'accoler des modules qui nous avaient permis de co-construire avec les habitants l'aménagement… à partir de ces modules et… donc les habitants auraient tripé sur : "Aidez-nous à écrire les partitions urbaines de cet espace", tu vois ? Et de pouvoir rendre ça modulable avec un système d'accroches qui aurait été bien fait, une ingénierie en fait, dans la conception de ces pièces, qui aurait fait qu'avec un trans-palette tu… Et pour moi c'était l'illustration du plateau urbain !* » [le prestataire, entretien, 08/03/2018]

Cette idée, par ailleurs intéressante, n'a que peu de lien avec la participation habitante mais provient plutôt d'une envie d'expérimenter du prestataire. Cet extrait illustre également la dimension théorique de la manière dont le prestataire a pensé les prototypes, prototypes qui ont effectivement, le mot le dit bien, été surtout une « illustration » de ses concepts. Pour l'aménageur cela n'a pas été évident de s'approprier ces idées et de les rendre appropriables par les élus ou les concepteurs, tout en continuant à tenir un minimum l'idée que tout ça soit coconstruit avec les habitants : « *là il faut qu'on gère cette articulation, c'est-à-dire comment faire pour que*

[1] Atelier décrit dans le chapitre précédent, scène 2, chapitre 2, partie 1.

tout ce qui bouillonne dans le cerveau de Stéphane devienne concret, physique, fait avec les habitants et par les habitants, et pas juste par lui, ce qui peut ne pas être simple. » Le terme de plateau technique en lui-même, s'il a pu être présent dans des échanges entre le prestataire et le DG de la SAMOA, a été l'objet d'incompréhensions ou de mé-compréhensions par une partie des techniciens comme l'explique une chargée de projet :

> « *Le mot plateau technique c'est très ambigu personne sait ce qu'il y a derrière, donc on a commencé à évacuer ces verbatims-là. Et je pense que c'est un des principaux écueils avec Wt2i, il va très vite dans sa tête et il est très peu opérationnel, ou en tout cas peu au fait de la réalité opérationnelle de nos métiers à nous, il invente des concepts qui vont avec sa manière de penser les choses, mais avec des termes qui font un autre sens dans notre vocabulaire à nous. Et pour les autres, comme les services, j'imagine même pas ! Ça crée des confusions de sens.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 14/05/2018]

Un travail collectif de réflexion, sur ce que pouvait signifier cette idée et comment elle pouvait concrètement se traduire dans de l'aménagement, aurait été probablement passionnant mais n'a pas eu lieu. Le prestataire a continué à communiquer sur ces concepts-là, l'aménageur à faire comme si c'était juste un détail de sa manière de parler, et les concepteurs à ne pas savoir quoi prendre dans tout ça (les habitants n'étant même pas parties prenantes de ces échanges, le terme « plateau technique » n'ayant pas fait l'objet de discussions avec eux). Une forme d'interconnaissance professionnelle a finalement manqué. L'aménageur a bien essayé de faire comprendre au prestataire ce que signifait l'aménagement des espaces publics pour eux, mais ils n'ont pas réussi et n'essayaient plus vraiment à la fin de la démarche. Le prestataire est quant à lui resté dans son monde, dans lequel il considère et présente l'aménageur comme un acteur technico-technique qui va « *construire une structure* » dans laquelle lui, par son intervention, va venir « *rajouter du bordel* ». Il force ainsi le contraste entre le rôle de l'aménageur et le sien et s'arrogeant l'exclusivité de la dimension humaine du processus : « *Pour tout vous dire, la SAMOA eux ils vont faire un plateau technique, mais l'humain c'est pas leur truc. C'est pour ça qu'ils m'ont choisi ! Ils savent que je fonctionne avec les gens. Eux ils vont aménager un plateau technique mais l'enjeu c'est comment on leur montre qu'il y a du plug humain !* »

Plus globalement, il s'est avéré au final que les compétences limitées du prestataire en urbanisme et aménagement ont beaucoup joué dans le difficile relais entre implication habitante et projet, ou en tout cas qu'il manquait un rôle de traducteur (qu'aurait pu jouer l'aménageur ?) entre tous ces acteurs, leurs manières de voir l'espace public et leurs compétences et champs d'intervention comme l'exprime une personne de la SAMOA: « *Nous on voulait quelqu'un socio-anthropo mais voilà on se le prend de plein fouet* »

Prototyper un programme ou programmer des prototypes ?

La question du lien entre implication habitante et projet d'aménagement s'est plus particulièrement cristallisée dans les interactions entre les prototypes construits par le prestataires, et le programme qu'il devait livrer à l'aménageur. Pour commencer, il faut rappeler que les prototypes n'étaient pas un invariant de la commande mais seulement une possibilité mentionnée dans le cahier des charges. C'est le prestataire qui en a fait la colonne vertébrale de sa proposition, les prototypes permettant selon lui une « mise en réalité » aidant à valider des choix. Le prestataire a travaillé sur les prototypes en construisant une typologie comportant quatre types de prototypes différents positionnés en fonction de deux axes[1]. Cette typologie ne sera ni discutée avec les habitants ni vraiment expérimentée concrètement dans le projet. Au final trois prototypes seront réalisés. Un premier chantier a donné lieu à la construction d'un kiosque en bois et à quelques actions d'embellissement d'un petit square (square Biesse). Un projet de marquage urbain temporaire a été réalisé sur l'ensemble de la rue Biesse, par une équipe de

[1] À propos des prototypes, voir la Planche 28 à la fin du chapitre précédent.

graphistes, pour travailler l'identité du quartier, l'image de la rue commerçante et l'entrée dans le quartier. Enfin, un chantier a permis à l'équipe d'installer au printemps un bus et une terrasse sur la place Wattignies. Il s'agit plus d'une installation temporaire visant à animer la place le temps d'un été et à imaginer et tester des usages et des programmations possibles. L'idée de préfigurer et de programmer la future place Wattignies a été finalement relativement abandonnée, pour plusieurs raisons : d'une part, les difficultés et l'épuisement du prestataire, et, d'autre part, le fait que le calendrier électoral a repoussé la réalisation pérenne de la place après les élections de 2020, rendant peut-être moins judicieux de travailler dès maintenant sur une préfiguration. Les installations resteront quelques mois (jusqu'à l'automne 2018), puis seront retirées.

Trois glissements semblent avoir plus spécifiquement fait évoluer le rôle de ces prototypes dans la démarche.
Le DGA de la SAMOA témoigne d'un premier glissement :

> « *De l'idée que je m'en fais… C'est qu'il y a… On a un peu translaté, ou ripé. Le prototypage au sens où peut-être on l'entendait à l'époque c'était plutôt un prototypage d'espace. Alors que dans l'esprit de Stéphane, le prototypage c'est un prototypage d'usage. Et c'est assez différent, parce que c'est beaucoup plus éphémère, parce que c'est beaucoup plus léger, il a peut-être raison d'ailleurs et… mais par contre ça prédispose pas de… Parce qu'un prototypage d'espace à la limite s'il marche on pouvait le garder, tu vois.* » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

L'aménageur, et notamment le DGA, avait effectivement en tête que le fait de prototyper des espaces dans une démarche comme celle-là pouvait participer d'une dynamique d'aménagements par couches à travers des formes de pérennisations de tests, mais les prototypages d'usages, plutôt basés sur de la programmation et de l'animation, n'allaient pas dans cette direction. Un autre « problème » a pu être que les prototypages d'usages impliquent un besoin d'animation plus fort et que ce besoin n'avait pas été anticipé dans la commande et donc dans le format de la mission, en termes de temps et de rémunération notamment.
Un deuxième glissement a inversé la relation entre prototypes et programme. Alors que la commande prévoyait que les prototypes servent à venir tester à l'échelle 1 des éléments de programmation préalablement travaillés et définis avec les habitants, l'intervention du prestataire a plutôt consisté à venir installer des prototypes pour, ensuite, faire réfléchir les habitants sur les usages qui pouvaient s'y déployer. Malgré le fait que le DG de la SAMOA affirmait que « *c'est pas le prototype qui porte la programmation* » et que « *on balance pas comme ça un prototype au milieu de rien pour voir si ça marche* », c'est un peu ce qu'il se passera. Hormis une inversion dans les étapes de travail, ce glissement concerne aussi le fait que, d'un travail sur la programmation de l'espace public (testée par des prototypes), on passe en réalité à un travail sur la programmation des prototypes eux-mêmes. Le kiosque installé sur le square Biesse devait ainsi être un support pour prototyper l'aménagement du square mais il était aussi lui-même un prototype « à remplir ».
Un troisième et dernier glissement a aboutit au fait que, dans le feu de l'action, les prototypes semblent être devenus une fin en soi. Leur construction, leur livraison, leur animation et leur médiatisation ont absorbé une grande partie de l'énergie du prestataire, de l'aménageur et, bien sûr, des habitants, sans pour autant assurer qu'ils contribuent au processus de conception et sans pour autant quils débouchent sur une pérennisation des dynamiques habitantes.

Dans ce processus, la rédaction et la livraison d'un programme a été un processus complexe. Surtout, les prototypes n'ont pas été suffisamment observés et leurs possibilités d'être traduits dans des pistes d'aménagement pérenne ont peu été explorées. De ce fait, ils sont restés majoritairement du domaine de l'animation temporaire et du lien social, sans venir interroger et expérimenter la question urbaine à proprement parler, comme me l'explique ci-dessous une des personnes de l'équipe de maitrise d'oeuvre : « *du coup, pour nous, il y a eu assez peu d'effets de… d'expérimentation en termes de construction… enfin, pour moi le… je vais peut-être être pas très sympa hein, mais, le petit square Biesse... je… c'est un peu la case à cocher des écueils de la*

concertation, enfin, la case à cocher j'exagère mais… il y a quand même beaucoup de maladresse dans ce truc-là je trouve ».

La définition de prototypes, et donc de leur rôle potentiel dans le projet, a plus largement fait l'objet de compréhensions très diverses, et les acteurs étaient partagés quant au fait de savoir si ce qui avait été produit était réellement de l'ordre du prototype ou pas, comme l'exprime une chargée de projet de la SAMOA :

> « *Prototypes, pour définir les prototypes, ça a été quand même été… pfff… épique ! Entre ce qu'entend un Jean-Luc* [DG SAMOA] *derrière prototype, ce qu'entend Stéphane Juguet derrière prototype, ce qu'entend un habitant derrière prototype, et ce que moi je comprends derrière prototype… bah laisse tomber, on y avait tous mis des fantasmes ou des cultures ou des habitudes différentes donc… Tu fais se croiser des mondes, c'est en cela que c'est pédagogique aussi dans pleins de sens si tu veux, c'est que ça oblige à définir ce qu'on met derrière telle ou telle notion. Et… ça c'est pas inintéressant mais effectivement, on est pas tous dans… on évolue pas tous dans les mêmes mondes, c'est certain !* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 14/05/2018]

La difficile prise de relais de la maitrise d'œuvre en fin de course

Courant 2018, l'équipe de maitrise d'œuvre urbaine de l'Île de Nantes prend le relais, mais la passation n'est pas aussi constructive que cela avait été imaginé. L'équipe arrive probablement un peu tard dans le *process*, et, dans le même temps, le prestataire a trop vite tendance à considérer que sa mission est terminée quand ceux-ci prennent le relais, alors qu'il devait normalement encore accompagner le suivi de leur travail par les habitants. À la marge, rentre en jeu une ambiguïté sur la répartition des compétences et des missions[1].

L'équipe de maitrise d'œuvre aura tendence à considérer que la démarche *Ilotopia* n'a rien produit qui ressemble à un programme ou des pistes de programmation exploitables. Côté aménageur, des chargés de projet auront également tendance à considérer que, encore une fois en termes de matière utilisable pour un projet d'aménagement, le travail de Wt2i n'a pas forcément produit plus ou si différent de ce qu'aurait pu faire une équipe classique de maitrise d'œuvre à qui on aurait donné le temps de faire une analyse poussée du quartier. Cela pose la question des livrables, et notamment la question du programme. C'est aussi un terme et un objet sur lequel les acteurs ont eu beaucoup de mal à s'entendre, et ne se sont, au final, pas vraiment entendus.

> « *À partir du moment où il y a un passage de relais et un tuilage entre deux prestataires, il y a la question du support et du médium en fait, qui est très importante, et… on court un peu toujours après Wt2i pour qu'ils produisent des supports ou des documents qui puissent ensuite être digérés, lus… digérés par la maitrise d'œuvre. Et à partir du moment où on a pas ça, c'est compliqué de… ça peut pas être seulement du… des discussions informelles autour d'une table* […] *on a essayé sous différentes formes, des fiches actions, et puis ensuite un préprogramme, et puis des fiches programmatiques, en se disant qu'on allait petit à petit rentrer dans un langage qui est plus spatial et plus, plus accessible et plus appropriable par la maitrise d'œuvre… et finalement on a eu un peu de mal à effectuer ce passage de relais entre les deux, entre les deux prestataires quoi.* » [employée SAMOA, entretien, 20/03/2018]

[1] L'équipe de maitrise d'œuvre urbaine recrutée pour l'Île de Nantes comporte en effet une équipe nommée Quand même, composée d'architectes et paysagistes constructeurs dont le rôle est d'accompagner, par de la médiation et/ou des interventions temporaires, la dynamique du projet urbain. Le processus de sélection avait suivi de peu celui de Wt2i ; la SAMOA, enthousiasmée au démarrage par la collaboration avec Wt2i et dans une volonté de ne pas multiplier les prestataires, avait eu à ce moment-là l'idée de mobiliser Wt2i plus largement comme une sorte d'AMO « médiation » à l'échelle de l'ensemble de l'Île (idée qui sera ensuite abandonnée), par conséquent, l'aménageur avait eu tendance à demander à l'équipe de minorer le rôle de Quand même dans le projet, demande sur laquelle ils étaient revenus ensuite. Bien que Quand même et Wt2i n'aient pas du tout les mêmes profils, ils pouvaient effectivement dans ce genre de démarches endosser les mêmes genres de mission. Dans l'autre sens, fut parfois évoquée l'idée que Quand même prenne le relais de Wt2i sur la construction des prototypes. Finalement, les membres de Quand même ne seront pas du tout investis sur ce projet (du moins à ce stade), et ce seront uniquement les concepteurs qui seront mobilisés pour prendre le relais de Wt2i en termes de conception de projet d'aménagement. Ces ambiguïtés ont cependant participé à créer une situation de concurrence et des tensions, dans lequel le « tuilage » n'a eu « *rien de spontané* » et dans lequel il y a eu de la « *perte en ligne* »

Le déficit de compétences proprement urbanistiques, les malentendus réciproques sur ce qu'était un programme, et le manque de travail de traduction de la part de l'aménageur ont fait que le prestataire a fini par livrer un document bâtard, à la fois lourd pour lui à réaliser et lourd pour la maitrise d'œuvre à appréhender. Alors qu'il a de son côté souffert de se plier, contraint et forcé, à ce format-là, l'aménageur et la maitrise d'œuvre sont restés sur leur faim, démunis face à un document hybride et peu manipulable qu'ils ne savaient pas définir autrement que « *ce n'est pas un programme* ».

Selon l'équipe de maitrise d'œuvre, la matière accumulée par Wt2i est intéressante mais difficile à exploiter car il manque une étape de traduction, urbaine et spatiale des problématiques abordées avec les habitants. Dans le même temps, ils considèrent par ailleurs que le prestataire a eu tendance à faire des traductions parfois hâtives : une série de cartographies de la place Wattignies réalisées par l'urbaniste associé à Wt2i sera notamment l'objet de réactions de la part de la maitrise d'œuvre, considérant qu'ils passent des paroles habitants à des cartographies constituant presque déjà des esquisses de projet, mais en « *zappant* » l'étape charnière entre les deux, c'est-à-dire une étape, selon eux, de spatialisation des idées.

> « *On est vraiment restés sur notre faim sur…tu vois cette charnière qui est hyper importante, cette charnière programmatique.* [...] *une programmation spatialisée c'est là où on a besoin de s'asseoir, là on est au soleil, là où il y a des mamans, des enfants et travailler sur des espaces de jeu, et… à la place de ça c'était déjà des plans, mais des plans qu'ils n'arrivaient pas à expliquer. Mais en fait… nous on va faire des aménagements, mais on a besoin de savoir pourquoi t'as mis ça là et pourquoi t'as mis ça là et quelle demande mettre en lien avec des dires d'habitants* » [membre de l'équipe de la MOEU, entretien, 06/06/2018]

Alors que l'aménageur se rend vite compte que le prestataire est arrivé au bout de ses compétences, peu d'efforts seront finalement déployés pour réellement faire dialoguer les deux équipes. L'équipe de maitrise d'œuvre est par ailleurs débordée de travail sur d'autres dossiers, bien plus prioritaires, à l'échelle du projet urbain de l'Île de Nantes. Il semble que l'aménageur ait aussi, à un moment donné, envie que cette démarche se termine et de pouvoir passer au projet, et ne se démène donc pas non plus pour que la démarche se prolonge plus que ça. Ainsi, c'est aussi et peut-être surtout le rôle de l'aménageur comme charnière entre les deux processus et les deux prestataires qui a pêché, comme l'exprime ci-dessous une chargée de projet :

> « *Pas réussir à faire se parler un maitre d'œuvre qui porte le projet intégral de l'Île de Nantes avec un, avec un autre prestataire, quelque soit son caractère...* [...] *ça questionne vraiment plutôt le rôle du maitre d'ouvrage à faire en sorte qu'à un moment donné les gens se parlent, et dans bien des formes… parce qu'on l'a vécu toi et moi et il y a des fois ça se faisait dans la conciliation et il y a des fois ça se faisait vraiment avec des frictions pas sympathiques, mais il faut le faire ! Et à partir du moment où on prend pas, où on a pas le temps de le faire, et bien, et bien peut-être que le résultat est là, mais je sais pas si c'est la démarche en elle-même qui porte tout le poids d'un hypothétique échec.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 01/06/2018]

Deux présentations d'esquisses de projet (concernant la rue Biesse en mode opérationnel et la place Wattignies en mode plus prospectif) auront lieu en juillet et septembre 2018, mais celles-ci se dérouleront de manière très formelle, réunissant un petit groupe d'habitués d'*Ilotopia* ; la présentation par les concepteurs de leurs idées de projets fera l'objet de quelques questions des habitants, de quelques échanges entre aménageur, concepteurs et Wt2i, mais sans plus[1].

[1] À propos du projet de la maitrise d'œuvre voir la planche d'images 34 à la fin de ce chapitre. À ce jour, il est encore question d'organiser un atelier avec les habitants au sujet de la place Wattignies, mais l'aménageur, en l'occurrence la chargée de communication récupérant le projet, ne sait pas exactement comment s'y prendre.

2. Cultures professionnelles et rapports de force

Organisation des compétences et externalisation

Cette première partie s'est ouverte sur l'analyse des débats ayant présidé à la naissance de ces projets, où se situait en bonne place la réflexion sur l'intégration et/ou la séparation des missions d'implication habitante par rapport aux missions de conception. Dans les deux cas le choix a été celui de la séparation. Dans les deux cas le résultat a été que les interactions imaginées n'ont pas été aussi fortes qu'espérées. Faut-il pour autant en déduire un lien de cause à effet ? Ce serait aller un peu vite en besogne, tant il semble que de nombreux paramètres ont joué. En effet, c'est non seulement l'articulation entre les différentes missions qui rentre en ligne de compte mais aussi le positionnement et l'engagement des commanditaires et la nature des relations de prestations.

Dans le cas bruxellois, ce désaccordement reflète la complexité de la commande « à double tête » entre Beliris et l'IBGE qui, malgré une situation plutôt exceptionnellement favorable caractérisée par une bonne entente et des points de vue partagés, est restée marquée par la tension entre des logiques différentes et par la construction historique du projet (deux processus imaginés distinctement l'un de l'autre, deux cahiers des charges écrits sans se concerter). Ce que ce désaccordement révèle aussi très fortement, c'est le rapport tendu, voire conflictuel, de l'IBGE avec l'équipe de concepteurs, dont ils ne sont pas directement les commanditaires et à qui il peinent à imposer leur vision. S'y joue un rapport de force et de légitimité entre gestionnaire et concepteurs, spécifique à l'IBGE. Cependant, Beliris a eu également, tout au long de ce projet beaucoup de mal à obtenir ce qu'ils demandaient au bureau de maitrise d'œuvre. Si l'on élargit encore la focale, ce désaccordement s'inscrit aussi dans des rapports de force qui impliquent d'autres acteurs de l'urbanisme bruxellois : on a ainsi pu observer des situations où d'autres administrations présentes autour de la table prenaient le contrepied des commanditaires. Cela caractérise le contexte bruxellois où le commanditaire désigné (Beliris / IBGE) est loin d'être le seul à avoir le pouvoir de peser sur la direction des projets et peut voir par là ses rapports de force avec ses prestataires se complexifier. Cela a pu aller jusqu'à la remise en cause de la commande elle-même, entraînant le retour vers des arbitrages politiques, qui plus est assez lourds dans le contexte bruxellois[1]. En effet, si Beliris, le maitre d'ouvrage officiel, est chargé de tenir le calendrier et le budget des projets, ce n'est pas une administration dont le rôle est de définir le contenu des projets[2]. Par conséquent, dans un contexte de désaccord et d'incertitude concernant

[1] En novembre 2015, la responsable de la participation à l'IBGE explique: « *On a du aller revendre notre programme décidé par l'ancien cabinet à notre nouveau cabinet, on y est plus ou moins parvenu mais c'est pas si simple* ». Ce processus aboutira à une « lettre » de deux ministres qui mettra six mois à arriver à Beliris, « *de correction en amendement, elle est pas si claire que ça et je crains qu'elle puisse continuer à entretenir le doute, elle est trop large, on voulait justement une proposition fermée.* [...] *Conclusion ça risque de traîner…les politiques ils se rendent pas compte, ils veulent que le parc soit aménagé pour 2019 mais ça va pas si vite…tout le temps qu'on est en train de perdre aujourd'hui parce que le politique ne prend pas de décision !* » De la même manière, une chargée de projet de Beliris insiste : « *Ce qu'il y a c'est que, ici, à Bruxelles, c'est difficile de donner un planning précis quand la moitié des trucs du planning sont soumis à une approbation politique, parce que ces approbations politiques ça marche jamais. Ça prend toujours des siècles et puis finalement ça change et puis blablabla...* [...] *Et en plus ici on a tout le monde, fédéral il y a le cabinet en charge de Beliris, régional t'as le cabinet Vervoort en charge du Port et du développement urbain dans la zone canal, et encore on a de la chance c'est le même, mais il y a aussi Smet pour la mobilité, Frémault pour l'IBGE… et là-dedans en plus t'as des francophones, des néerlandophones, et des partis politiques différents… et ils doivent tous se mettre d'accord !* »

[2] C'est un état de fait qui a été sans cesse rappelé par les chargées de projet de Beliris, qui, si elles se permettaient, dans le cadre des entretiens, d'émettre des avis, de formuler des convictions ou des espoirs, rappellaient toujours que ce n'était pas leur rôle de déterminer la direction du projet ni de prendre des décisions autres que techniques : « *Que ce soit des jeux ou un espace public, c'est pas mon problème, on va pas être propriétaires ni gestionnaires... Nous on est là pour surveiller le budget c'est tout. Mais si le bureau me dit "Moi je suis l'expert et vaut mieux un bel espace public", je le crois…si le budget est respecté ! Mais l'IBGE s'arc-boute pour les jeux. Je sais pas... Là ça va passer à un autre niveau, plutôt politique.* [...] *Nous Beliris on prend pas spécialement d'initiatives, ce genre d'initiatives… nous on est plus des exécutants qu'une administration qui va apporter des idées ou...*[...] *On est pas des experts en mobilité ou en espace, on n'a pas de lignes directrices, on a de l'argent et il doit être dépensé, on est des gestionnaires de portefeuilles. Ça peut être un ingénieur chimiste qui gère un projet de voirie, ça nous empêche pas de gérer les projets ! Parce qu'on gère l'argent et c'est tout.* [...] *Nous on se positionne que en éxécutants, on va parfois pousser sur des décisions mais ...c'est plutôt en tant qu'exécutant, on se rend compte par exemple ici qu'il y a un accès important, là on va essayer de pousser en disant que c'est utile mais on va pas non plus... on est pas spécialement créatifs comme ça, c'est pas notre boulot en fait. C'est plus la coordination technique et politique… à la limite souligner les problèmes et dire qu'il nous faut une*

des décisions de fond (la programmation du futur parc, donc son rôle à l'échelle régionale), la balle est forcément renvoyée dans le camp des politiques. La question de qui définit (et tient !) la ligne directrice des projets n'est ainsi pas évidente, au point qu'on me dira parfois qu'il n'y a pas de ligne directrice à Bruxelles (et qu'il faut que j'arrête de la chercher !).

Dans le cas nantais, c'est plutôt face au prestataire chargé de l'implication habitante que la SAMOA a parfois eu du mal à tenir sa commande, ses objectifs et ses exigences. D'une part parce que la commande, le processus et le profil étaient inhabituels, d'autre part parce que la relation de prestation contractuelle entre commanditaire et prestataire a été mâtinée de relations plus informelles et/ou dans d'autres arènes, parfois marquées par la connivence ou la familiarité, et venant influer sur les rapports de force en présence. Le travail avec l'équipe de maitrise d'œuvre était quant à lui caractérisé par une proximité très forte, puisqu'il s'agit de l'équipe par ailleurs choisie pour huit ans par l'aménageur comme maitre d'œuvre urbain de l'Île de Nantes. La collaboration sur ce projet-là en particulier s'inscrit donc dans une intimité partenariale en construction, ainsi que dans des relations « en terrain connu » entre professionnels de l'urbain. Ce processus de désaccordement révèle la facilité de l'aménageur a travailler avec des concepteurs dans un processus de projet et d'aménagement dont ils partagent la routine et, en regard, la moins grande aisance et donc l'inconfort à s'engager dans un processus d'implication habitante avec un prestataire dont les sujets et les modalités d'intervention sont moins familières. Cette situation révèle également la manière dont les relations entre commanditaire et prestataire, dans un cas comme dans l'autre et dans un sens comme dans l'autre, ne se jouent pas uniquement sur la scène contractuelle de pilotage du projet, mais aussi à travers des relations professionnelles inscrites plus largement dans un contexte local et souvent faites autant de complicité et de familiarité que de concurrence. Ce désaccordement révèle enfin la difficulté de la SAMOA a se donner les moyens réels de mettre en œuvre ses ambitions. L'idée de séparer les deux missions avait depuis signifié que la tâche de coordination, d'articulation, de traduction, de dialogue, entre les deux phases et les deux équipes, reposerait sur l'aménageur et impliquerait un investissement accru en pilotage, et donc en temps humain, par rapport aux situations où conception et implication habitante sont déléguées d'un bloc à un groupement mixte. Le déroulement du projet a montré une difficulté à donner ce temps nécessaire aux chargés de projet, qui a eu pour conséquence des lacunes dans le pilotage de l'implication habitante, puis, de manière encore plus forte, dans la mise en lien avec l'équipe de maitrise d'œuvre. Dans une temporalité finalement assez longue, l'enchaînement entre les deux processus a surtout signifié l'envie d'en finir avec le premier et de passer au second (ce qui était aussi synonyme d'en finir avec une démarche inconfortable en terrain inconnu et de passer à un projet aux contours familiers et rasurants avec un partenaire habituel), ce mélange de lassitude et de hâte n'aidant pas à travailler le tuilage avec soin.

La culture du projet et la culture gestionnaire en tension

Les relations de prestation qu'on a pu observer sont aussi des situations de « composition de cultures professionnelles »[1], et les effets de proximité et/ou de distance entre mondes et cultures professionnelles jouent un rôle important. L'enquête a montré que dans les deux cas les commanditaires nourrissaient au départ une forme de méfiance envers les concepteurs, postulant que l'intégration des missions d'implication habitante aux équipes de concepteurs aboutissait toujours, peu ou prou, à une inféodation de la participation à la conception. Si ce postulat de départ était donc partagé, on observe cependant une différenciation très nette quant à ce sujet

décision. Mais c'est pas nous qui décidons ou amenons de nouvelles idées. » C'est d'ailleurs une critique récurrente faite à Beliris et à l'accord de coopération entre fédéral et régional qui le fonde : l'exécution des missions de Beliris est gérée par des techniciens fédéraux, souvent éloignés d'une culture urbanistique, de travaux publics et de concertation, et parfois peu au fait du contexte bruxellois, au point que la régionnalisation de ce service est un point de débat. Voir : ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, *op. cit.*

[1] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P174-175

dans le cours de l'action entre l'IBGE, le gestionnaire, et la SAMOA, l'aménageur. Dans un cas, les concepteurs font l'objet d'une méfiance permanente tandis que dans l'autre ils sont crédités d'une confiance assez forte. Par la participation habitante il s'agit, dans un cas de venir contredire leurs idées préconçues, faire évoluer leur projet qui est forcément « mauvais » au départ car mal adapté, dans l'autre cas de venir nourrir leur réflexion, « servir » le projet, être utile à leur travail. Si l'aménageur partage très largement une culture professionnelle commune avec les concepteurs qu'il fait travailler, ce n'est pas le cas de l'IBGE qui est un acteur bien plus hybride dont l'implication comme maitre d'ouvrage dans ce projet soulève de nombreuses questions. À l'inverse, si l'IBGE a une certaine habitude en termes de participation habitante, de collaboration avec des acteurs de terrain, des haitants, des associations et des initiatives sociales et citoyennes, ce n'est pas le cas de la SAMOA dont l'engagement dans cette expérience participative soulève également de nombreuses questions.

Un gestionnaire qui fait effraction dans le champ de la conception

La Division des espaces verts de l'IBGE compte parmi ses salariés des paysagistes formés comme concepteurs ayant une activité de suivi de projet voire faisant parfois de la maitrise d'œuvre en interne. Cependant l'administration se positionne le plus souvent en tant que gestionnaire, que ce soit dans les situations de publicisation de sa pratique ou dans les situations de travail[1]. Ce qui est mis en avant c'est toujours une connaissance pratique, une expérience de terrain, qui permet d'affirmer (et d'imposer) un certain nombre de choses souvent peu négociables dans les projets, mettant en avant en priorité les enjeux de gestion, que celle-ci soit matérielle ou sociale.

De manière plus spécifique, la personne en charge du projet de *l'Allée du Kaai* et en charge de la plupart des dynamiques participatives au sein de l'IBGE, a un positionnement encore plus tranché sur ces sujets. La plupart du temps, le suivi des projets d'aménagement de parc est fait au sein de l'IBGE par des paysagistes. Dans le cas du futur parc du Quai des matériaux, l'importance de la dynamique participative et de l'occupation temporaire l'a placé en position de principale interlocutrice pour l'IBGE, malgré le fait que le suivi de la maitrise d'œuvre ne soit habituellement pas dans ses missions. Si elle a pu être complétée à certaines périodes par des personnes aux profils plus techniciens, *a priori* plus compétentes pour suivre la complexité des dimensions techniques du projet, cela a toujours été sur des périodes assez courtes (deux contrats successifs avec des personnes différentes), et c'est bien elle qui a gardé le *lead* global sur ce projet. Elle se positionne assez systématiquement de manière frontale vis-à-vis des maitres d'œuvre, que ceux-ci soit externes, mandatés dans un bureau, ou internes au sein de l'IBGE. Elle se fait souvent le porte-voix des impératifs de gestion et des enjeux sociaux, face à des concepteurs considérés comme hors-sol comme elle l'exprime ci-dessous :

> « *On a fait trois heures de réunion où on leur a cassé leur projet. On a fait l'exercice en interne, on a affiché le plan et on a demandé son avis à tout le monde.* […] *De toute façon ce qu'ils ont prévu c'est des mini alvéoles avec des jeux dedans, alors, la participation c'est quoi ? C'est choisir les jeux qui vont être dans les cases ? Tu as plein d'espace et avec ça tu me fais une marée de pavés et tu me serres les ados dans des mini cages qui mélangent toutes les activités ?!* [...] *Les archis sont pas formés pour avoir une vision sociale mais une vision esthétique. Généralement ils me détestent quand je leur dis ça ! Mais je connais très peu d'archis qui font des aménagements en fonction des besoins des habitants, généralement c'est plutôt en fonction de leurs aspirations… comme si, si tu faisais du social, tu pouvais pas avoir un bel aménagement ! Parfois t'as la perle rare mais… Ils ont l'habitude de dessiner sur plan, à l'intérieur, dans les bureaux, et du jour au lendemain les bulldozers arrivent et le parc est là. Moi je leur propose de travailler un ou deux ans avant de dessiner quoi*

[1] Le positionnement souvent « contradicteur » face aux maitres d'œuvre externes tient probablement pour partie d'une forme de frustration, de la part de personnes parfois concepteurs de formation, de ne pas ou très peu faire de conception, probablement mêlé d'un complexe d'infériorité, comme le pense un jeune chargé de projet fraîchement débarqué à l'IBGE : « *l'IBGE est trop sceptique de tous les plans qui viennent pas de l'IBGE. Il y a aussi de la frustration je crois, de ne pas faire la maitrise d'oeuvre en interne…y a encore à l'IBGE des vieux crocodiles qui dessinent à la main !* ».

que ce soit, ou même d'avoir la moindre idée. [...] *Je travaille à l'IBGE depuis 2001, 15 ans après, la plupart ils veulent pas encore entendre ça. L'égo des architectes... ils sont pas formés pour qu'on remette en cause leur création. Mais moi je suis là pour ça ! Chacun son métier ! Moi me demande pas de faire un aménagement !* » [la responsable de la participation IBGE, entretien, 04/12/2014]

Même si elle affirme qu'il ne faut pas lui demander de faire un aménagement, elle adoptera souvent dans le projet la posture de « mieux savoir » que les concepteurs ce qu'ils doivent faire. Le fait de se retrouver face à un bureau peu collaboratif et peu investi aura évidemment tendance à renforcer cela. Se mélangent dans son discours plusieurs éléments : la conviction d'avoir pour mission de défendre les enjeux sociaux et la place des habitants dans les projets, une dimension technico-technique de gestionnaire et une vision des concepteurs qui n'est pas fausse mais tout de même réductrice et porteuse d'une forme d'hostilité. Elle a en effet souvent eu tendance, en miroir de la mise en avant de la « déformation de gestionnaires » à dévaloriser les compétences des concepteurs, toujours considérés comme trop focalisés par l'esthétique, incultes des usages et de la gestion, obnubilés par la livraison d'un produit fini, et trop déterminés par le paradigme de l'auteur. Acculant sans cesse les concepteurs à leurs égos et leurs défauts, il s'agit en quelque sorte de retourner le rapport de domination habituel (s'exerçant des concepteurs vers les gestionnaires) en venant sans arrêt le mettre en lumière en même temps qu'on montre qu'on y résiste.
Ce positionnement de battante, qui a largement contribué à faire avancer les dimensions sociales et les pratiques participatives à l'IBGE, au point d'en faire une administration reconnue pour cela, peut aussi avoir tendance à gréver les dynamiques de collaboration avec les concepteurs, comme dans le cas étudié où sa posture, face à un bureau déjà peu moteur, n'a pas aidé. Le rôle de charnière de l'IBGE entre l'occupation temporaire et le projet d'aménagement a ainsi été, comme le métaphorise le Directeur de la Division espaces verts lui-même, « *une charnière qui grince* ». Plus largement, cette attitude est parfois jugée comme un frein, y compris par certains de ses collègues, au sens où cela peut empêcher de parler projet et a tendance à installer des rapports à dominante conflictuels entre les différentes parties prenantes comme le dit l'un d'entre eux : « *Dans les gestionnaires il faudrait des gens capables de parler de projet. Parfois l'IBGE on est bloqués sur des détails, genre à tel endroit la brosse pour nettoyer elle passe pas parce que c'est pas assez large, etc. Il y a un problème de langage et un problème de respect aussi. Andrea ne fait pas d'efforts vers Descombes, et Descombes ne fait pas d'efforts vers Andrea*.»

L'IBGE, à travers notamment cette personne, est aussi et surtout le héraut, dans ce projet, des enjeux de gestion sociale. Quand on considère les concepteurs ainsi, la séparation entre participation habitante et conception est considérée comme la condition nécessaire d'une indépendance, jugée indispensable, de la prise en compte des habitants vis-à-vis des choix spatiaux, techniques et esthétiques de l'aménagement. Ceci aussi parce qu'il est jugé plus difficile de s'assurer de la manière dont un prestataire extérieur va mettre en œuvre la participation, comme elle le dit :

« *C'est rare de trouver un bureau d'études qui est intéressé par le social ! Si on pouvait tout faire en interne ce serait plus facile, plus simple, plus intuitif… La question c'est comment mettre dans un cahier des charges l'importance de la participation ? Bien la décrire, la qualifier. Comment qualifier ce que je viens de te raconter ? Le ressenti ? Et un bureau, comment tu peux les obliger ? C'est très difficile, ça dépend beaucoup des bureaux, des personnes, c'est trop aléatoire.* » [la responsable de la participation IBGE, entretien, 04/12/2014]

De ce point de vue, l'implication des habitants en vient presque à constituer une sorte de contrepoids, voire de contre-pouvoir, face aux concepteurs et à « leur » projet. La participation des habitants s'encastre ainsi dans un rapport de forces entre gestionnaire et concepteurs, dans lequel elle joue, *a priori*, dans le camp du gestionnaire, face à des concepteurs considérés comme peu capables d'observer, d'entendre et de comprendre les habitants. Le gestionnaire se pose en défenseur de l'intérêt des habitants tandis que l'implication habitante est utilisée pour

venir donner plus de poids au point de vue porté par le gestionnaire, ceci à travers des formes de superposition entre usages et gestion, usure et entretien.

Cette manière de se positionner propre à l'IBGE est observable en dehors du cas du projet du Quai des Matériaux. Cependant, ce qui est intéressant c'est que le projet de *l'Allée du Kaai* (à la fois l'occupation temporaire et le projet de futur parc) est une « première » à plusieurs niveaux pour l'IBGE : premier parc « de rayonnement régional », première occupation temporaire de cette ampleur intégrant la gestion de bâtiments, et expérience de rapports renouvelés avec Beliris. Habituellement Beliris aménage, l'IBGE récupère en gestion, même si l'IBGE est associée aux comités d'accompagnement comme futur gestionnaire. Mais dans ce cas-là, par le biais de l'occupation temporaire, l'IBGE a un peu imposé une sorte de projet dans le projet, sur lequel elle a la main, et qui a conséquemment amplifié le « poids » et la légitimité de l'administration dans le pilotage du projet du futur parc. En effet, à la légitimité de futur gestionnaire s'est ajoutée la légitimité de gestionnaire de l'occupation temporaire. Tout cela a fourni un terreau propice à une sorte d'effraction du gestionnaire dans le processus de projet. Il lui a permis de s'y imposer et de s'y affirmer avec plus de puissance qu'habituellement.
Cette effraction dans le monde du projet a cependant aussi des limites, à une autre échelle. Quand on élargit la focale et qu'on considère la manière dont le projet de *l'Allée du Kaai* s'encastre dans un territoire commun avec des multiples projets divers et variés (l'ensemble de la zone canal, une nouvelle passerelle, la réfection de l'avenue du Port, la zone de Tour et Taxis, la réfection de Sainctelette, etc), on se rend compte que la marge d'action et de pression de l'IBGE à cette échelle là reste moindre. Quand on passe à l'échelle des projets urbains, l'administration a tendance à être remise et à se remettre dans son rôle de « gestionnaire d'espaces verts », dont les territoires d'intervention et les champs d'action sont limités à cela.

Ce projet témoigne donc d'une fonction parmi d'autres de l'expérimentation qui est d'en faire une occasion de transgresser les limites du rôle habituel de gestionnaire. C'est quelque chose qui est notable sur *l'Allée du Kaai* mais qui a déjà été à l'œuvre dans toute une série d'autres projets mis en place par l'IBGE auparavant. C'est le cas du festival *Parckdesign*, du projet des Ursulines, de la dynamique des parcs à vocation sociale et de la mise en place des gardiens animateurs. En dehors de ces « bougés » concernant les limites entre différents domaines de compétences (social, culturel, technique), ces projets constituent aussi des bougés sur les limites des missions de l'IBGE en terme de types d'espaces à gérer et à prendre en charge. L'IBGE est normalement responsable des espaces verts (tandis que l'espace public est à la charge des communes). La distinction entre les espaces publics et les espaces verts se fait le plus souvent *via* la nuance entre espace ouvert (place) et espace fermé (parc), bien que certains parcs soient complètement ouverts et que cette frontière soit parfois floue. Ainsi l'IBGE s'est retrouvé depuis une dizaine d'années responsable de l'aménagement et de la gestion de nombreuses plaines de jeux qui, bien que n'étant pas forcément des espaces verts, sont considérées comme des espaces spécifiques car clôturés, et ne relevant donc pas de l'espace publi» et de la responsabilité des communes. Plusieurs projets récents de plaines de jeux, dans la droite ligne de la nouvelle volonté de l'IBGE d'inscrire davantage ces espaces dans la ville, ne sont plus clôturés et participent ainsi à rendre plus floue la frontière déjà fragile entre place publique, square ou plaine de jeux. Cette question liée aux types d'espaces que doit prendre en charge ou pas l'IBGE se pose à *l'Allée du Kaai* et va également se poser dans le cadre de l'aménagement du futur parc, avec peut-être encore plus d'incertitudes liées au fait de conserver éventuellement un bâtiment intégré au parc et investi par les associations et acteurs du quartier. L'IBGE a-t'elle pour mission de gérer un tel lieu qui serait un hybride entre maison de jeunes, salle de quartier et espace public, intégré dans un parc qui sera ouvert ?

À ce sujet, il faut noter pour conclure que *l'Allée du Kaai* advient à un moment où ces projets culturels et sociaux, et leurs financements, sont remis en cause par un inspecteur des finances chargé de mettre de l'ordre dans le fonctionnement de l'administration régionale. Une personne de l'IBGE explique ainsi : « *C'est pour ça que maintenant plus en haut il y a des gens qui disent qu'on s'occupe de trop de choses et qu'on devrait juste tondre la*

pelouse ». Ce projet, et d'autres, deviennent alors à la fois des sujets de désaccords et des outils de persuasion, des preuves utilisées pour convaincre du bien fondé du fait que de telles actions soit menées par l'IBGE, comme me l'explique une paysagiste ayant travaillé à l'IBGE, au sein de l'équipe de Parckdesign et travaillant à ce moment-là à l'ADT :

> « *Ils ont bloqué à l'IBGE tout un tas de demandes de subsides, notamment Parckfarm, notamment les assos de skateurs des Ursulines, notamment le fait qu'il y ait Parckdesign l'année prochaine, ce genre de trucs… avec un discours hyper radical sur : "La mission de l'IBGE c'est gérer les espaces verts, pourquoi il y a tous ces projets-là, moi en tant qu'inspecteur des finances je comprends pas, l'IBGE est pas là pour financer ni des projets culturels, ni des projets sociaux, ni des projets de skateurs, ni des projets de…", enfin tu vois ?* [...] *Ce qui est intéressant c'est que quelqu'un de l'IBGE me disait que du coup Martine et Andréa*[1] *sont un peu obligées d'écrire un truc ensemble pour défendre que, tu vois, les missions de l'IBGE c'est pas que payer des jardiniers pour entretenir des espaces verts, c'est aussi faire des projets artistiques, c'est aussi faire des projets avec le quartier, c'est aussi... Mais je pense quand même qu'il y a un vrai débat sur les missions.* » [membre ADT, mars 2016]

Cela s'inscrit par ailleurs dans un moment de stabilisation de l'administration qui, 30 ans après sa création, a beaucoup grossi. D'après un des membres de Toestand : « *Quand l'IBGE a été fondée il y avait plus de liberté pour l'innovation, aussi parce que la structure était plus petite et plus flexible. Là les gens les plus vieux ils ont pris des habitudes de fonctionnement à la Division espaces verts qui sont assez flexibles, alors qu'au niveau du gros IBGE ça marche plus trop. Il y a un audit en cours à l'IBGE parce que certains pensent qu'ils pourraient être plus performants*. » Pourtant, paradoxalement les pratiques participatives de l'IBGE ont contribué à construire sa légitimité, du moins dans certains milieux, et l'image d'une administration pro-active à ce sujet. Dans le même temps, le directeur de la Division espaces verts répète à l'envie que l'IBGE a de moins en moins de moyens pour gérer les espaces, et envisage les formes de coproduction et de cogestion comme une des solutions à cela. Si rien n'est donc acté, il est tout cas sûr que ce projet s'inscrit dans un moment d'évolution, de remise en question et d'incertitude quand aux limites du rôle de l'IBGE.

Un aménageur qui cherche ses limites sans vouloir les franchir

La SAMOA est un aménageur, donc une administration de mission et non pas une administration de gestion. Le projet étudié s'inscrit dans une tendance plus large des aménageurs à repousser les limites de leurs missions, à questionner les frontières de leur métier, tendance plus large que nous allons commencer par décrire.

> « Les projets d'aménagement (ainsi que la culture des aménageurs) devront à l'avenir s'ouvrir de plus en plus aux dimensions "immatérielles" en complément de l'action sur le cadre bâti et la transformation physique : développement social, insertion par le logement et par l'emploi, participation au développement économique, lien avec la recherche et l'université, nouvelles pratiques culturelles, sécurité, sports et loisirs, tourisme, nouveaux modes de vie… Constatons que la dimension culturelle et éducative ou la création artistique dans les opérations de renouvellement urbain comme dans les projets métropolitains, la place laissée à des projets d'initiative citoyenne ou associative, sont des ingrédients de plus en plus importants pour l'attractivité des territoires et pour l'appropriation des projets par les habitants. Ils peuvent contribuer à faire évoluer la conception spatiale et à donner plus de sens aux projets, particulièrement en cette période de crise. »[2]

[1] Pour rappel, la première est responsable de *Parckdesign* et des évènements artistiques et culturels dans les parcs, la deuxième de *l'Allée du Kaai* et des parcs à vocation sociale, les deux ayant des rapports plutôt conflictuels.
[2] Club Ville Aménagement, *Le fait métropolitain interroge les aménageur. Rapport final du groupe 4. 2014-2015.*, *op. cit.*

Le rôle des aménageurs en France est défini par la loi ; bien que ces limites soient « travaillables », elles sont tout de même juridiquement assez claires : la promotion, la gestion ou l'exploitation en sont par exemple normalement exclues. Cependant les rôles des aménageurs tendent de plus en plus à se diversifier : « Ce dernier n'est plus, et sera de moins en moins dans l'avenir, réductible à un opérateur strictement chargé d'acheter, d'équiper et de revendre des terrains »[1]. Le profil technico-technique de l'aménageur[2] semble, si ce n'est disparu, du moins passé en arrière-plan ; il n'est ainsi pas rare d'entendre exprimer, chez les aménageurs, le désir d'être un « acteur urbain », de participer à « faire la ville », ou de ne plus se contenter de « tirer des tuyaux et faire des routes ». L'approche de plus en plus systémique initiée par le projet urbain a pour conséquence que certains étendent leurs missions, par rapport au cœur du métier que constitue la réalisation, à la fois plus en amont (en accompagnement à la commande politique) et plus en aval (gestion urbaine ou développement économique). La SAMOA est par exemple un aménageur dont le rôle de quasi co-constructeur de la commande publique en termes de projet urbain est reconnu[3], et qui exerce aussi par ailleurs plus récemment une activité de développement économique par le biais de la *Creative Factory*. Au-delà de l'ouverture à de nouvelles missions, ce que les aménageurs revendiquent de plus en plus aujourd'hui c'est un rôle « d'ensemblier », voire « d'animateur territorial ».

De manière plus précise, ce qui nous concerne ici c'est surtout qu'en raison d'une « injonction de plus en plus forte à la création de lien social, au vivre ensemble », l'aménageur « porte une attention nouvelle aux usages qui succèdent à la livraison de l'opération, point final classique du travail de l'aménageur »[4]. Le DG de la SAMOA l'exprime ainsi : « *Il y a une espèce de frustration pour l'aménageur d'arrêter son métier, son savoir faire, à la livraison des équipements, des espaces publics…et on aurait la volonté d'aller plus loin, c'est-à-dire de rentrer en contact avec les usagers, les habitants qui font la ville*. » La concertation, la participation, la cogestion, sont des moyens de travailler sur cet enjeu de la mise en usage des bâtiments ou des espaces publics mais ne sont cependant pas des missions traditionnelles des aménageurs : elles restent souvent l'apanage des collectivités et les aménageurs peuvent avoir des difficultés à s'y engager. Le principal problème des activités et compétences marginales, comme la participation habitante par exemple, est en effet qu'elles sont difficiles à financer. N'étant pas une collectivité publique l'aménageur doit veiller à son équilibre financier, et celui-ci passe essentiellement par la revente des terrains et la production urbaine : gestion ou concertation ne produisent pas de rentrées financières. Les limites de l'action des aménageurs sont donc avant tout juridiques[5]. Cependant, une évolution des statuts (l'extension de l'outil SPL au-delà de l'aménagement depuis une dizaine d'années) « permet aux aménageurs de se saisir de la complexité urbaine et de tourner le dos au maigre champ d'exercice des aménageurs »[6].

---

[1] Alain Bourdin dans A. Masboungi et Club Ville Aménagement, *Fabriquer la ville*, *op. cit.* P168

[2] Profil qui a fait la réputation d'un certain « aménagement à la française » qui cherche aujourd'hui à se renouveler.

[3] Comme le dit une personne travaillant au service urbanisme de la collectivité : « *Faut te dire que c'est un aménageur particulier la SAMOA, tu t'en es peut-être rendu compte, mais qui est, qui a une, du coup qui...qui va être intégré à des choses très en amont de l'ordre de la programmation, de l'ordre quasiment de la définition des politiques publiques, et qui ne se contente pas d'un rôle d'exécutant. Du fait de son histoire sur l'île, de son ancien DG, de son DG actuel. Donc du coup, ils sont très intégrés à la collectivité de ce fait..* [...] *Mais bon c'est aussi, je pense que la place de l'urbanisme à Nantes elle est assez complexe je sais pas si c'est le cas dans d'autres, si c'est complexe comme ça dans d'autres communes* [rire] *ou d'autres situations, collectivités. Du coup voilà quelle est la place de l'ensemblier finalement et puis la place du spatial et du social, comment on fait un projet social/spatial, ça pose toutes ces questions-là un petit peu, qui sont...qui sont pas simples.* » [DTU, entretien, 30/05/2018]

[4] Club Ville Aménagement, *Le fait métropolitain interroge les aménageur. Rapport final du groupe 4. 2014-2015.*, *op. cit.*

[5] Une chargée de projet rappelle ainsi : « *En fait on veut bien être facilitateur ou révélateur mais à un moment donné on a un cadre juridique d'actions qui reste celui de l'aménageur et encore une fois moi je peux pas, si on décrétait que ce serait une très bonne idée de faire un lycée. Et bien au-delà de décréter que c'est une très bonne idée, je serai dans l'illégalité si je m'inventais maitre d'ouvrage d'un lycée sur l'Île de Nantes, parce que c'est pas dans nos statuts, c'est pas dans nos missions et ça c'est la loi, donc à un moment donné même si t'as envie de faire plus, même si t'as envie d'aller un peu au-delà, t'as des limites de prérogatives qui sont encadrées, et t'es obligée d'y revenir parce que sinon tu mets pleins de gens dans la merde, ton propre patron, qui est responsable pénalement à un moment donné quand même et puis t'amplifie aussi ces histoires de jalousies sur des prérogatives qui sont données à d'autres.* [...] *Faire un parc sans associer le SEVE ben par exemple ce serait suicidaire, donc à un moment donné t'as beau vouloir "faire pas pareil", élargir le champ des parties prenantes et essayer de bouger… tu ne peux faire finalement que de la pédagogie, révéler des endroits où tu peux travailler conjointement, faciliter des mises en relation entre d'autres parties prenantes qui pourraient du coup se mettre à porter eux-mêmes leurs projets,… Mais tu n'es qu'un facilitateur, à la fin, à la fin de la fin, on est aménageur. À la fin de la fin on ne fait que ce qu'on peut faire dans le cadre légal de nos statuts. Voilà, la messe est dite. Donc on est bien obligés d'y revenir.* ».

[6] P. Virilio, A. Masboungi et O. Barbet-Massin (eds.), *La ville est une figure libre*, *op. cit.* P43

Le projet étudié à Nantes s'incrit tout à fait dans cette dynamique et se nourrit à la fois de préoccupations opérationnelles (comment mieux prendre en compte la question des usages par l'implication d'habitants commanditaires) et de formes d'injonctions ou du moins d'encouragement à expérimenter collectivement construites entre pairs dans le monde de l'aménagement. Comme dans le cas de l'IBGE, expérimenter c'est donc aussi transgresser son rôle et en repousser les limites, même si c'est dans le cas nantais c'est à la fois plus réfléchi (l'expérimentation, la transformation des manières de faire) et moins frontal (pas dans un rapport de concurrence direct avec les services habituellement en charge de la participation par exemple).

La nature même de la commande ainsi que la manière dont le prestataire l'a orientée, ont fait que le projet est venu nettement interroger ces frontières, comme le dit le DGA : « *On tourne autour du sujet de la frontière entre animation et aménagement*. » L'aménageur n'a cependant eu de cesse d'hésiter entre vouloir franchir ces limites et les rappeler. S'il était admis que travailler sur les usages impliquait de « créer » ou du moins « d'amorcer » des communautés habitantes, il était aussi régulièrement répété, sur le mode de la blague, qu'il ne s'agissait surtout pas, par contre, de « *devenir la MJC de l'espace public* ». Il était ainsi dit que l'animation était un outil mais certainement pas la finalité, celle-ci étant, et restant, l'aménagement de l'espace public ; ou encore qu'il fallait faire attention à ne pas glisser de l'aménagement éphémère à « *juste de l'évènementiel* ». Ces formulations révèlent une tendance théorique à vouloir un peu tout faire et des recadrages pragmatiques permanents :

> « *De plus en plus* [...] *on nous demande d'être, comment dire, de s'occuper de la mise en vie urbaine, des espaces qu'on produit, et donc de ce point de vue-là, la ligne rouge à ne pas franchir c'est d'aller au-delà d'une logique d'amorçage.* [...] *parce que sinon on s'y perdrait, financièrement* [...] *Quand l'aménageur fait du portage, c'est bien dans l'idée qu'à un moment donné il y a un opérateur qui prend le relais, c'est valable dans le commerce, c'est valable dans le…c'est valable pour tout.* » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

Les limites de ce rôle d'amorçage ne sont pourtant pas évidentes et, surtout, elles posent frontalement la question de la prise de relais, par d'autres acteurs, qui est loin d'être toujours fluide. Dans le projet observé, malgré une orientation opérationnelle clairement affichée et assumée depuis le début, le positionnement des différents acteurs était souvent empreint d'une sorte de frustration et d'envie d'aller au-delà, par exemple l'envie d'être davantage sur le terrain en personne, d'établir un contact plus direct entre l'aménageur et les habitants ou encore la volonté, malgré les jeux de territoires et les prérogatives réglées, de profiter de ce projet pour « *faire bouger les services* » et pour renouveler les manières de collaborer entre services gestionnaires et aménageurs. En ce sens, la configuration nantaise est presque l'inverse du cas bruxellois : ici le commanditaire est plutôt du monde du projet, la gestion comme la participation constituant des mondes familiers mais extérieurs. À l'aise quand il s'agit de collaborer avec des concepteurs, l'aménageur l'est bien moins quand il s'agit d'interragir et de dialoguer avec des habitants, des associations ou des acteurs du milieu social. L'aménageur a par ailleurs plutôt tendance à se poser en médiateur entre les propositions des concepteurs qu'ils mandatent et les recommandations ou réticences des services gestionnaires de la collectivité : leur culture professionnelle les incitent plutôt à vouloir convaincre les services de suspendre leurs hésitations et de lever les blocages pour permettre aux projets de se faire.

En effet, le déroulement du projet a donné à voir de manière assez claire comment la vision par le projet restait dominante chez l'aménageur : il s'agissait avant tout de mieux aménager les espaces publics[1]. Peu à peu, cela a pu avoir tendance à se traduire par la remise en avant de formes d'étanchéité assez franches entre « ce qui est de

[1] Une chargée de projet l'explique en mentionnant les nombreuses « interventions » temporaires et plus ou moins participatives déployées au même moment par la ville de Nantes et m'expliquant que l'aménagement, le rapport à la transformation concrète du territoire constitue quand même la « plus value » de l'aménageur dans ce genre de démarches, par rapport à tout ce qui se fait à Nantes dirctement pas la ville et le services que ce soit plus communicant (Complètement Nantes) ou plus culturel (Transfert) ou plus végétal (quai des Plantes) : « *La question c'est quand même comment j'en fais profiter mon territoire directement, comment ça participe à ce qu'après je développe dans le projet urbain de la ville de Nantes et dans ce que je construit dans l'Île de Nantes, et… ça reste ça, enfin... pour moi ça devrait rester ça, sinon on n'a plus vocation à faire ça. Si c'est faire du buzz pour du buzz et je dis pas que ça sert à rien, puisque tu vois je reconnais que... Mais c'est pas à nous de le faire.* »

l'aménagement » et « ce qui n'est pas de l'aménagement ». S'est ainsi manifestée la manière dont une culture professionnelle produit des effets de distance et/ou de proximité avec d'autres cultures professionnelles ou d'autres domaines d'action, et produit finalement des effets de recadrage. La phase de conception approchant, l'équipe de maitrise d'œuvre arrivant, l'aménageur semble s'être réinstallé dans une vision principalement instrumentale de la participation habitante, dont on ne retient que ce qui peut / va servir pour la conduite du projet, et dans laquelle le travail de conception de l'équipe de maitrise d'œuvre reste malgré tout le plus important. Toute une série de questions posées par la phase d'implication habitante aurait pourtant pu être matière réflexion sur l'aménagement des espaces publics. La plupart se sont cependant retrouvées cantonnées dans l'analyse de l'aménageur à être « de l'animation » ou « du lien social », mais dans tous les cas « pas de l'aménagement ».

> « *Ce qui m'intéresse sur cette démarche-là c'est que c'est un test, il faut qu'on puisse évaluer ce qui fonctionne ou pas, ce que ça a apporté ou pas, mais toujours en se recentrant sur la question d'origine qui est celle de l'aménagement de l'espace public. Si on se rend compte que cette démarche-là ne génère que du lien social, il faudra être capable de dire qu'on doit remettre cette démarche-là dans les mains des services chargés du lien social* [...] *Nous notre métier c'est l'aménagement de l'espace public, la question de fond c'est ça, c'est est-ce qu'on peut faire évoluer l'aménagement de l'espace public en mobilisant ce genre de démarches… Stéphane pose des questions qui vont au-delà, qui vont retomber dans le panier de la vie associative, du CCAS, du SEVE, etc* [...] *De plus en plus qu'on avance on se rend compte que la question c'est pas tant la programmation des espaces publics en tant qu'aménagement mais l'animation et l'appropriation qui en est faite à terme.* » [une chargée de projet SAMOA, réunion SAMOA-CRENAU 19/02/2018]

Le sentiment, largement partagé au sein de l'équipe de la SAMOA, était donc que cette démarche ne relevait peut-être pas vraiment de leur rôle, qu'elle était peut-être un peu trop à côté de leur mission, comme le dit une autre chargée de projet : « *Le sentiment que j'ai en fait, c'est que c'est peut-être avant tout une mission d'animation sociale. Alors, c'est très intéressant mais, jusqu'à présent, c'était pas notre rôle d'aménageur. Et je sais pas si c'est vraiment à nous de le faire. Ou alors il faut que voilà notre rôle soit redéfini… mais voilà je pense qu'aujourd'hui on est à la limite de nos prérogatives*. » On voit ici à quel point la focalisation, en partie produite par le positionnement du prestataire, sur la dimension d'animation, a finit par produire un effet de distance chez l'aménageur (et chez les concepteurs également).
Du fait d'une démarche d'implication peu effective en termes d'impacts sur le projet, l'aménageur a eu tendance à conclure un peu vite que « ces démarches-là » n'étaient peut-être pas de son ressort. Ainsi, les frontières qui séparent l'aménagement des habitants (mais aussi des services gestionnaires) n'ont pas été franchies autant qu'espérées et semblent même parfois être ressorties plus affirmées de cette expérience.

Entre conception et gestion, entre « urbains » et « sociaux », des limites toujours bien réelles

Ces expérimentations par lesquelles des acteurs transgressent leurs limites, ou en tout cas montrent des vélléités à les transgresser, sont-elles des témoins de formes de renouvellement des rapports entre aménagement et gestion ? Nadia Arab et Alain Bourdin font par exemple l'hypothèse d'une évolution de ces rapports[1] : ils montrent notamment comment, à côté d'une culture de plus en plus prégnante de la gestion et de la maintenance, se

[1] « Les préoccupations en termes de proximité (intégration des usages sociaux, sécurité, limitation de la gêne chantier, réactivité face aux dégradations des espaces) et de gestion (conditions et coûts de maintenance, gestion différenciée, gestion durable) sont à l'origine de critères territorialisés, voire "microterritorialisés", de conception, de production et de gestion des espaces publics. [...] Ces évolutions se manifestent différemment selon les contextes locaux mais font toutes apparaître un nouvel équilibre entre des services techniques plus ou moins recomposés, ainsi que des interfaces inédites, particulièrement dans le processus de conception. Les "représentants d'exploitation" et les "représentants proximité" revendiquent une expertise spécifique en matières d'espaces publics et cherchent à être reconnus comme des composantes à part entière du processus de conception, de production et de gestion. » Nadia Arab et Alain Bourdin, « La commande d'espace public dans les collectivités territoriales : nouvelles formes de coopération et d'expertises » dans Véronique Biau et Guy Tapie (eds.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 141-153. P145

développe aussi en miroir chez les gestionnaires une culture de l'intervention, donc plus proche de celle du projet et d'une temporalité par « livrables ». Ils font également le constat que la gestion envisagée comme un rapport aux usages a tendance à gagner du terrain par rapport à la gestion comme maintenance technique, ce qui est quelque chose qui est très perceptible dans les terrains enquêtés. Cependant, à l'inverse des exemples qu'ils citent, dans lesquels cette montée en puissance des acteurs et des logiques gestionnaires donnent lieu à des reconfigurations (semble t-il) heureuses de l'action publique entre projet et maintenance, notre enquête a plutôt montré la permanence des distances, des rigidités et des concurrences ; dans un sens différent selon les deux terrains. Qu'il s'agisse de formes d'étanchéité cordiale ou de conflit direct, les relations entre « aménageurs » et « gestionnaires » ont plutôt constitué des freins dans la conduite de projets imaginés comme hybrides et expérimentaux. Les cultures professionnelles jouent un rôle important, les compétences urbaines et les compétences sociales semblant encore avoir du mal à dialoguer, les acteurs étant également pris dans des enjeux de légitimité concurrentielle, dans des relations de méfiance réciproques, et souffrant de l'absence d'un langage commun[1].

3. D'une temporalité à l'autre, des enjeux d'observation et de traduction

La partage du projet et de ses contraintes

> « Il est souvent allégué que la participation est une perte de temps (et d'argent) et qu'elle n'améliore pas réellement la fabrication ou la gestion urbaines. La vision élitiste qui sous-tend ce postulat repose sur une conception d'une expertise et d'un savoir professionnel détachés des citoyens. Elle avance que toute activité nécessite une compréhension propre et que la division du travail croissante dans les sociétés modernes repose sur des compétences acquises, scolaires et professionnelles. Les citoyens ordinaires ne sont pas formés pour penser les problèmes urbains. Ils ne possèdent pas la culture architecturale ou technique nécessaire. D'ailleurs, si on les écoutait, toute innovation deviendrait impossible et le projet n'aurait qu'à se plier à une addition de demandes égoïstes. L'idée de la participation est donc dangereuse pour l'efficacité du projet puisqu'elle revient à réclamer un pouvoir de décision pour les incompétents. »[2]

Faut-il donc faire « jouer aux urbanistes » des habitants *a priori* incompétents et qui plus est soupçonnés d'être plus égoïstes que préoccupés de l'intérêt général ? L'ambiguité de ce questionnement recèle une bonne part des écueils de la participation habitante dans ses rapports aux aménagements urbains. Si les habitants ne sont pas compétents en urbanisme, alors comment expliquer que si peu d'expériences de participation fassent vraiment l'effort de travailler sur un réel partage du projet et de ses contraintes avec eux. Si les habitants font passer leurs intérêts personnels devant l'intérêt général, alors comment expliquer que la plupart des dispositifs participatifs

[1] Jacques de Maillard explique notamment comme les « sociaux » accusent toujours les « urbains » de préférer les plans, tandis que les « urbains » jugent toujours les « sociaux » incapables de comprendre les enjeux urbanistiques. Il nous semble que nos terrains d'enquêtes incarnent malheureusement encore ces tensions-là. Jacques de Maillard, « Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2000, vol. 88, n° 1, p. 6-18. Dans notre enquête, il semble que les différences entre les deux terrains soient aussi déterminées par les contextes spécifiques des deux cas enquêtés, Bruxelles et Nantes. À Nantes, le « réveil » de la ville s'est majoritairement appuyé sur des dynamiques de projet urbain, et en particulier sur le projet urbain de l'Île de Nantes ; aujourd'hui le récit de la transformation urbaine, le rôle des créatifs et des concepteurs dans la ville, sont devenus des éléments à part entière de l'identité et de la dynamique urbaine. À Bruxelles, l'histoire de la ville, de son urbanisation « moderne » et des luttes urbaines qui y ont résisté, est profondément marquée par un imaginaire de l'architecture et de l'urbanisme comme des interventions violentes, basées sur la *tabula rasa* ; les architectes, et avec eux les concepteurs en général, ont longtemps été désignés comme des responsables, et l'architecture comme une discipline « ennemie du peuple ». Même si cela évolue aujourd'hui, c'est quelque chose qui est encore très prégnant, et il nous semble que les conflits à l'œuvre dans le cadre du projet étudié ne sont pas exempts de scories de cette histoire-là. Voir historique dans le chapitre 1, partie 1.

[2] M.-H. Bacqué, « Gouvernance et urbanisme de participation », art cit. P26

continuent de prendre comme fondement le recueil des expressions et besoins (j'ai besoin de garer ma voiture ou je prefère qu'on végétalise les trottoirs) plutôt que des processus d'enquête collective sur des problèmes communs (comment gérer au mieux le stationnement dans le quartier).
Dans le cadre de la participation des habitants aux projets urbains, il peut exister plusieurs modalités de participation, et notamment plusieurs modalités de relations entre participation et projet. Les recherches sur le sujet nous aident ici à en distinguer quatre.

La première se focalise sur le recueil des expressions habitantes au sujet de l'espace et/ou de leurs projections sur celui-ci, mettant à profit ce qu'on nomme l'expertise d'usage ou encore les savoirs ordinaires des habitants[1]. La participation est alors surtout une forme de consultation, mais cela peut aller du recueil « pour la forme » de choses anecdotiques et sans conséquences à de réels apports inédits faisant évoluer les projets. Cette modalité a tendance à faire de la parole habitante une sorte de vérité première, à la fois peu criticable et très critiquée, à la fois intrinsèquement vertueuse et profondément égoïste. Les professionnels de la participation ont tendance à l'idéaliser[2], les techniciens la considèrent parce qu'ils y sont obligés et ne l'estime le plus souvent pas particulièrement[3]. Ce sont des paroles qui sont rarement jugées pertinentes, ou qui sont toujours décalées, jamais au bon moment ou adressées à la bonne personne, ce qui tend à en faire souvent des paroles sans conséquences[4]. La difficulté à questionner la nature de la parole habitante dans toute sa complexité en est un des écueils les plus frappants : l'idéal du discours rationnel et argumenté se rencontre peu sur le terrain, le « parler » n'a pas souvent la tenue attendue et implique donc des formes de traduction. Le risque principal reste cependant que le processus s'arrête à l'étape du recueil d'expressions, ce qui est souvent le cas : le plus souvent, des formes de savoir d'usage sont prises en compte mais il s'agit de « transactions faibles »[5].

La deuxième se focalise sur le partage des enjeux et contraintes du projet par les techniciens. Il s'agit d'expliquer, de faire comprendre. La participation est alors surtout une forme de pédagogie ou d'acculturation, mais cela peut aller d'une simple communication visant à favoriser l'acceptabilité d'un projet à un réel travail de formation des habitants pour en faire à long terme des interlocuteurs plus armés à intervenir sur les sujets urbains. Cette modalité a tendance à prendre comme point de départ et comme référence dominante le point de vue des techniciens. Jean-Yves Toussaint considère « la tentation de l'acculturation » comme un des travers de la concertation qui fait qu'elle « ne profite, en fin de compte, qu'à la fabrication »[6]. D'après lui : « cette acculturation vise à aligner les points de vue des publics sur ceux que les fabricants considèrent légitimes. Elle a pour effet d'altérer la capacité critique des publics à l'encontre de la fabrication en minorant les problèmes d'usage par rapport aux problèmes de fabrication »[7]. Cette modalité repose par ailleurs sur une forme d'illusion qui voudrait que la population puisse se mettre au niveau de techniciens pour qui la fabrication de l'espace public a été l'objet

[1] *Ibid.* P27
[2] Alessia de Biase engage par exemple les techniciens comme les chercheurs à « désinfantiliser les habitants », ce qui signifie pour elle rompre l'équation natifs = naifs = vérité. A. de Biase, *Hériter de la ville*, *op. cit.* P144
[3] Il est difficile de trouver des dispositifs participatifs qui font réellement « sortir cet ordinaire de la banalité sans intérêt, du bruit confus auquel il est assimilé, de la condescendance dont il est le plus souvent l'objet. » (P52). Hélène Hatzfeld, « Partager les savoirs : quelle légitimité ? », *Le sujet dans la cité*, 2013, n° 4, p. 45-55. Le discours habitant est en effet souvent l'objet d'une certaine « hantise » de la part des professionnels, comme le décrit Mathieu Berger : toujours trop longs, hors sujets, mal cadrés, peu maitrisés, etc. M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.
[4] Mathieu Berger montre, à propos des Contrats de quartier bruxellois que la plupart des discours habitants restent sans conséquences : « Il serait cependant faux de dire que chaque intervention, chaque proposition est mise à l'épreuve de la faisabilité. Dans les Contrats de quartier, il est finalement assez rare que les contenus des interventions soient traités, confrontés, éprouvés les uns les autres dans leur grandeur et à travers l'argumentation. Ils sont souvent simplement dits, entendus, enregistrés dans un procès-verbal, et viennent "peupler" l'environnement référentiel des discussions à venir. Celui-ci est généralement saturé de références à la "ville technique et fonctionnelle", les experts urbanistes représentant des acteurs particulièrement prégnants dans le processus de concertation. » (P107) Il montre également comment la domination de la référence à la « ville technique et fonctionnelle » se donne à lire en creux : « Dans l'un ou l'autre Contrat de quartier, les réunions données en l'absence d'experts ont ainsi vu le retour de débats concernant les dimensions "esthétiques", "domestiques" (famille, vieillesse, enfance…) ou "écologiques" de la ville, et par la même occasion, le retour des acteurs citoyens pour lesquels ces registres étaient à la fois plus signifiants et plus familiers. » (P108) M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.*
[5] *Ibid.*
[6] J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « A qui profite la concertation ? », art cit. P241
[7] *Ibid.* P239

de formations, d'une expérience accumulée et d'un exercice quotidien[1]. Elle semble cependant en partie nécessaire et fait défaut à de nombreux processus participatifs dans lesquels les enjeux politiques, les données budgétaires ou encore les contraintes techniques ne sont pas partagées avec les participants.

La troisième cherche à mettre en œuvre un processus de dialogue, et non seulement de recueil ou d'explication ou, comme souvent dans la participation, une juxtaposition de formes monologiques (que ce soit celles des habitants, celles des élus ou celles des professionnels). Le dialogue implique aussi une traduction, comme intermédiation entre des savoirs, des points de vue et des expériences différentes. La traduction n'y est pas tant la compétence supposée des professionnels de la participation à susciter, capter et relayer les paroles des habitants, ni celle consistant à vulgariser les savoirs techniciens à destination des habitants, mais plutôt la capacité à faire se parler des mondes différents à travers des relations de réciprocité et, *a priori*, de symétrie[2] : avant de réussir à « articuler les savoirs » ou à faire « dialoguer les récits »[3], il faut déjà réussir à faire dialoguer les personnes[4]. Cette modalité se heurte aux fossés entre cultures professionnelles et entre experts et amateurs, et en particulier à l'asymétrie persistante entre l'auteur du projet et les autres, quels qu'ils soient (techniciens ou habitants). Le partage du projet, en tant que processus de création spatiale et formelle, est encore moins évident que celui de la programmation ou des contraintes techniques, car il soulève de nombreuses peurs et réticences dans le monde des concepteurs[5], ce qui fait que de nombreux chercheurs continuent à parler de l'activité de conception comme d'une « boîte noire »[6]. L'enjeu de la création collective est encore très peu exploré[7] et la

[1] Le DG de la SAMOA m'affirmera ainsi qu'« *associer la population à la conception même de l'espace public, j'ai... J'y crois pas parce que c'est un métier technique donc il faudrait un travail d'apprentissage extrêmement important et long*. » On a vu plus haut que la volonté de certains chargés de projet d'associer les habitants aux dimensions techniques de leur métier avait été mise à l'épreuve par le projet, et qu'une partie des protagonistes du projet avaient fait le leur le discours du prestataire postulant que les habitants ne pouvaient se prononcer que sur le *soft* et le « *quotidien quotidien* ». Ce qui est intéressant dans le cas nantais c'est que cette idée d'acculturation ré-apparaitra pourtant plus tard dans les discours au moment de l'entrée en scène de la maitrise d'œuvre. Au moment des présentations des esquisses de projet aux habitants, les chargés de projet auront tendance à espérer percevoir chez les habitants les effets d'une forme d'acculturation à la question de l'espace public, qui viendrait ainsi justifier le fait d'avoir mené une telle démarche d'implication habitante « pas pour rien » : « *j'espère qu'ils auront une vision plus globale, plus pertinente, plus experte qui si on l'avait pas fait.* » On peut aussi à ce propos citer l'expérience de la SAMOA de l'atelier citoyen, dans lequel l'aménageur était bien plus ouvertement dans une posture de pédagogie du projet urbain avec un groupe d'habitants fidélisés : « *On en a fait des vrais experts. Pour le coup on était quand même assez surpris de ce qu'ils pouvaient nous renvoyer parce que sur certaines phases d'analyses des offres on était pas très très loin finalement de ce que pouvait porter les commissions techniques en fait, donc c'est intéressant.* » On voit bien dans ces propos comment cette tentation de l'acculturation comporte à la fois un désir sincère de partage (de son métier, de son savoir, de sa passion, de son quotidien), et des formes de domination indéniables quand le seul moyen de dialoguer avec les habitants semble être de les « mettre à niveau » et de les amener sur son propre terrain.

[2] « Le partage des savoirs peut aussi prendre la forme d'un processus de traduction, d'une mise en relation entre normes, entre registres d'argumentation, entre des langues différentes, entre la langue technique des aménageurs et la langue politique des élus, entre les langages de l'affect et les langages de la rationalité technique ou politique. [...] L'intérêt de la traduction comme modalité de partage est de montrer que le passage se fait dans les deux sens, comme explicitation réciproque et création non d'un consensus mais d'une médiation. La traduction est alors la condition de l'ouverture d'un espace politique pouvant fonder un espace commun. » H. Hatzfeld, « Partager les savoirs », art cit. P54

[3] Alessia de Biase considère que le travail de traduction préalable du « récit habitant » que nécessite ce dialogue peut être le rôle d'une anthropologie appliquée et qu'il recèle l'enjeu de la généralisation des données anthropologiques, afin de « reconnaître, de la part des uns et des autres que le récit habitant peut dialoguer avec les données des urbanistes, ou des statisticiens, et "provoquer" des écarts intéressants et opératoires pour le projet. » A. de Biase, *Hériter de la ville*, *op. cit.* P175-176

[4] Dans leur récit sur l'expérience de l'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe, les arpenteurs racontent le fait que l'annonce des urbanistes d'une intention de « fermer la place » avait soulevé un tollé parmi les participants, tandis qu'ensuite, un travail de tarduction et d'explicitation de l'idée qu'il était nécessaire d'établir des « limites » spatiales à l'espace de la place avait suscité l'approbation générale. On a rencontré sensiblement la même chose dans le cas de la place Wattignies. les arpenteurs, « L'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe », art cit.

[5] Anne Debarre aborde cette tension spécifiquement liée à la mise en partage du projet qui est normalement la prérogative de l'architecte dans ses travaux sur l'habitat participatif en montrant comment cela représente une sorte de dernière limite qu'ils refusent le plus souvent de franchir. Elle explique par ailleurs comment les architectures réellement co-conçues ne sont pas toujours jugées dignes, dans le monde des architectes, d'être montrées dans les publications professionnelles : « La communication de ces projets d'habitat participatifs révèle une résistance du monde de l'architecture à relater le travail collaboratif de conception, à évoquer les négociations auxquelles il donne lieu avec les habitants, et les compromis qui peuvent en résulter dans l'architecture produite. De ce fait, les représentations convenues du métier de l'architecte maître de l'oeuvre et de l'architecture perdurent largement dans les médiatisations professionnelles de ces opérations alors même qu'est reconnu leur intérêt sociétal. » Anne Debarre dans Véronique Biau, Michael Fenker et Elise Macaire, *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville*, Paris, Ed. de La Villette, 2013. P193

[6] M.-H. Bacqué et M. Gauthier, « Participation, urbanisme et études urbaines », art cit. P54

[7] On peut renvoyer à ce propos vers la thèse de Rafaella Houlstan-Hasaerts : « La participation des citoyens est souvent traitée par certains experts de la politique et par les professionnels de l'espace au mieux comme une nécessité démocratique, au pire comme une intrusion bruyante dans un processus déjà suffisamment complexe, très rarement comme une intervention susceptible d'améliorer la qualité des espaces produits *in fine*. » (P403) Explorant l'hypothèse d'un « tournant esthétique de la participation urbaine », elle pose à un moment donné la question du risque (et de la peur, notamment des concepteurs) de la subordination de l'esthétique à la participation, de la moralisation de la créativité par la recherche du consensus, et propose de dépasser cette peur en faisant le « chemin » théorique qui sépare l'auctorialité individuelle de la création collective, en interrogeant à la fois « les potentiels créatifs de la participation » et « les potentiels

question de la domination, par le projet urbain, des références culturelles et esthétiques des concepteurs l'est encore moins[1].

La quatrième décentre l'attention des participants (quels qu'ils soient, habitants ou techniciens), de leurs savoirs ou de leurs avis, pour se focaliser sur l'objet même de la participation, à savoir l'espace à transformer. La participation est alors une enquête collective, mettant l'ensemble des participants dans une posture active d'investigation et de résolution d'un problème à traiter. Plusieurs expériences participatives ont exploré cette idée de la participation comme enquête mais elle semble aujourd'hui peu mobilisée dans les pratiques participatives, bien qu'il s'agisse d'une idée prisée dans le monde des chercheurs[2] et qu'elle soit considérée comme un moyen de dépasser le procédé du recueil des expressions et avis habitants. Cette idée permettrait donc de résoudre à la fois le dilemme de la représentation et de la légitimité des habitants participants (puisqu'ils y seraient convoqués comme enquêteurs et pas tant comme futurs bénéficiaires ou publics cibles), le dilemme de l'incompétence des habitants ou des écarts entre les savoirs (puisqu'on ne demande plus aux habitants de se prononcer sur un projet urbain dont ils ne connaissent pas les enjeux, mais de produire de la connaissance sur des espaces existants par le biais de l'expérience et l'enquête), et le dilemme des intérêts particuliers et de l'intérêt général (puisqu'on ne demande plus aux habitants de formuler leurs attentes individuelles mais de participer à résoudre des problèmes).

Contrairement aux acceptions qui le plus souvent les hiérarchisent, il nous semble que chacune de ces modalités peut être synonyme d'un processus de participation heureux. Chacune, on l'a vu, recèle ses propres promesses et ses propres risques.

> « La métaphore verticalisante de l'échelle, bien ancrée dans le discours des acteurs, présente par exemple la "co-gestion" comme une forme de participation achevée, supérieure et préférable ; inversement, l'"information" et la "consultation" n'en seraient que des formes minimalistes et moins dignes d'intérêt. Il y a beaucoup de raisons pour ne pas accepter trop vite cette notion d'échelle de participation [...] Principalement, ce que ne permet pas de montrer la métaphore de l'échelle, c'est que les différents modèles de participation et de démocratie participative ne se distinguent pas simplement par des niveaux d'intensité différents, mais par nature. Il existe ainsi des formes de participation de nature différente, auxquels correspondent des enjeux démocratiques eux aussi de nature différente. »[3]

Questionnant ainsi l'échelle d'Arnstein[4], Mathieu Berger considère en particulier que l'information a une valeur en soi, différente de celle de la co-production mais pas forcément moins. Si les cas observés dans cette enquête se parent des atours de la coproduction, le niveau le plus basique de l'information sur les enjeux des projets n'est par exemple que rarement partagé avec les participants. En effet, les expériences étudiées sont restées au seuil de ces modalités de participation des habitants au projet. On ne peut pas parler de réel dialogue ou traduction,

---

démocratiques de l'auctorialité » (P62). R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* On peut également citer à ce propos :I. Doucet, *The practice turn in architecture*, *op. cit.*

[1] « Le statut des professionnels de l'urbanisme repose alors précisément sur leur accès à la connaissance et sur leur capacité à la mobiliser. Mais ces savoirs engagent aussi un ensemble de représentations de la ville autant descriptives que normatives, voire prescriptives. En particulier, les discours sur la morphologie, sur le désordre ou l'ordre urbain, sur l'espace public ou la mixité urbaine sont sous-tendus par des systèmes de valeurs ou des ordres de grandeurs rarement explicités, mais prégnants dans le corpus de connaissances acquis par les professionnels et diffusé comme norme commune. Or les délibérations reviennent rarement sur ces corpus considérés comme des acquis culturels.» M.-H. Bacqué et M. Gauthier, « Participation, urbanisme et études urbaines », art cit. P57 ; On ne sait en effet pas toujours distinguer si ce qui s'affronte dans les projets ce sont des savoirs différents ou des valeurs et des ordres de grandeurs différents, par exemple sur la question de la place de la voiture dans l'espace public ou sur le consensus sur la dimension vertueuse de l'espace vert.

[2] Ce sont les notions d'enquête et de problème public de John Dewey qui structurent les pensées de la participation comme enquête : J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.* Mathieu Berger par exemple, dans son ouvrage sur les Contrats de quartier à Bruxelles, propose cette idée de la participation comme enquête, et propose de faire des habitants des « re-présentants » (c'est-à-dire des citoyens enquêteurs venant dans le cadre de la participation (re)présenter les résultats de leurs enquêtes collectives sur un espace donné ou une question donnée) plutôt que des « représentants » (c'est-à-dire des habitants censés représenter l'ensemble des habitants d'une zone donnée ou un type de public donné, selon des caractéristiques de lieu de résidence, d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de religion, de classe sociale, etc). M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.*

[3] M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.* P95

[4] S.R. Arnstein, « A Ladder Of Citizen Participation », art cit.

encore moins de formes d'enquête collective, à peine d'expressions. L'enquête montre en particulier un déficit quasiment total de partage du projet, de ses enjeux et de ses contraintes avec les participants, c'est-à-dire à la fois des contraintes techniques, des choix politiques, des enjeux plus larges de la transformation urbaine, des contraintes de gestion ou encore des processus de traduction spatiale.

Le terrain nantais permet d'expliciter ce déficit de partage du projet à travers le cas du boulevard Gustave Roch. Traversant le quartier, très circulé, il pose des problèmes de traversées piétonnes assez récurrents. Le scénario communément admis est d'y réduire à terme la largeur de la voie, d'y améliorer la place du piéton et d'y installer un tramway. En effet, la mutation de ce boulevard s'inscrit dans un contexte plus large, la mutation de l'ensemble du sud-ouest de l'île, qu'il dessert. Tout au long de la démarche l'aménageur a semblé effrayé d'aborder ce sujet avec les habitants, sujet sur lequel la situation ne devait pas se débloquer avant un certain temps. Pourtant, on aurait justement pu imaginer qu'un projet de préfiguration et d'expérimentation temporaire était particulièrement adapté à traiter cette question. À l'inverse, le choix a été d'éviter d'aborder les enjeux liés à la circulation du boulevard, alors même que les chargés de projet avaient conscience que le sujet aurait dû être abordé.

> « *Typiquement sur le boulevard Gustave Roch c'est vrai que moi je… à un moment donné je me suis dit bon, ce serait bien quand même qu'on parle du boulevard Gustave Roch, même si on sait qu'on aura pas l'argent pour le faire et qu'on…que c'est pas le moment, là maintenant, parce que y aura d'autres sujets d'ici là, ou y aura peut être un tram qui passera dans 15 ans ou dans 5 ans… mais y a quand même des problématiques on le sait, et on le savait avant même qu'Ilotopia ça démarre, et là on en parle même pas. C'est quand même bizarre quoi… Moi si j'habitais ce quartier et qu'on me montrait "Regardez le projet qu'on a fait en concertation avec les habitants" et qu'on me parle pas du boulevard Gustave Roch, je dis "Ben on se fout de moi en fait !"* [...] *il va y avoir des nouvelles, enfin, un nouveau plan de circulation sur le Sud Ouest qui va clairement impacter tout le reste pendant le chantier du CHU, ça va être le gros bordel quoi, en gros. Du coup Gustave Roch ils veulent pas le passer en deux fois une voie parce qu'il y aura besoin des deux voies pendant le chantier. Mais après peut-être qu'on peut l'expliquer aux gens ça !* » [Employée SAMOA, entretien, 05/04/2018]

Plus largement, les mutations à venir du sud-ouest de l'île, qui vont dans les prochaines années considérablement impacter le quartier du Faubourg n'ont pas du tout été abordées dans le cadre de la démarche *Ilotopia*. De la même manière à Bruxelles, les enjeux relatifs à l'aménagement du canal, les débats agitant les différents acteurs du projet sur la question de sa programmation, ou encore les rapports de force entre les pouvoirs publics et le propriétaire privé de Tour et Taxis n'ont jamais été abordés avec les participants.

Ces limites que les professionnels ne franchissent pas dans ce qu'ils mettent en partage dans le cadre de la participation semblent correspondre à une peur de ce que la participation habitante peut soulever. Peur d'aborder certains sujets ingérables, peur de susciter des attentes impossibles à satisfaire ou de donner à voir l'incapacité des pouvoirs publics à répondre à certains problèmes, peur de formes de montée en généralités[1] et des paroles critiques qu'elles font souvent émerger ou encore peur de parler projet urbain et de risquer de mettre en discussion malgré soi des décisions relevant des politiques. Ces peurs, auxquelles s'ajoute la peur fondamentale du refus du projet, montrent que la participation n'offre le plus souvent pas de légitimité à sortir du cadre aux habitants, ni de réel « droit à choisir » mais seulement, le plus souvent, un « droit à donner son avis »[2]. L'enjeu du partage, tel que l'a réfléchi notamment Hélène Hatzfeld est loin d'être consensuel mais porte au contraire une

[1] « Une association de quartier est-elle légitime à refuser un projet au nom de l'état de la planète ? » se demande ainsi Hélène Hatzfeld H. Hatzfeld, « Partager les savoirs », art cit. P49

[2] « De manière plus générale, la légitimité à sortir du cadre définit un pôle essentiel de la démocratie : le droit à choisir. Le droit à choisir s'oppose au "droit à donner son avis" en ce qu'il conteste globalement le cadre. La métaphore du cadre et l'opposition récurrente entre "rester dans le cadre" – donc l'accepter – ou "sortir du cadre" – donc le briser – est révélatrice de l'opposition entre deux attitudes : celle de la politique et celle du politique » *Ibid.* P48

dimension intrinsèque de conflit, ou de désaccord par le fait qu'il revèle les asymétries de place des uns et des autres[1].

Dans les projets observés cette dimension semble assez rhédibitoire. On peut en effet s'interroger sur le sens d'une participation qui passe sous silence les enjeux les plus importants des futures transformations à venir ? Même si certains professionnels ont pu proposer cette idée (les concepteurs, dans le cas nantais, ont à plusieurs reprises exprimé le fait qu'ils trouvaient dommage de ne pas profiter d'*Ilotopia* pour parler du projet urbain plus largement avec les habitants), même si certains habitants ont pu, malgré tout, aborder certaines questions d'ordre général (comme questionner le besoin de parcs à Bruxelles ou même la nature de ce qu'était ou devait être un parc), le projet n'a donc pas vraiment rempli le rôle théorique que lui donne certains de constituer un « espace d'intersubjectivité » et une forme de débat public sur le futur[2].

Observer et traduire l'usage

La participation aux projets en tant que telle n'a donc pas été très poussée dans les cas étudiés : le recueil de la parole habitante a été très faible (à Bruxelles) ou très biaisé (à Nantes), et n'a pas fait l'objet d'un réel travail de traitement, de traduction et de transposition. Les enjeux et contraintes, urbains, techniques et politiques, des projets n'ont pas vraiment été partagés avec les habitants. Les décisions se sont faites exclusivement dans des arènes institutionnelles. Partage des savoirs, traduction ou enquête collective manquent à l'appel. Cependant, n'était-ce pas un des postulats de départ de ces expériences que de s'y prendre autrement, et notamment de passer davantage par l'intermédiaire des pratiques, des usages ? Que les « actes » remplacent les « paroles » ?

L'expérimentation à l'échelle 1 produit autre chose que de la délibération ou du partage des savoirs, et c'était bien le propos, puisque l'idée était que la mise en place de formes d'usage, d'aménagement ou d'occupation temporaire permette de nourrir le projet par l'expérience. Le projet aurait pu gagner à analyser, en plus des usages existants (ce qui se fait normalement dans un processus de projet), les usages nouveaux permis par les aménagements temporaires et/ou l'ouverture d'un site. Faire le pari de nourrir un projet par la mise en usage temporaire du site à aménager passe forcément par une étape cruciale, d'observation. Avec le recul, il semble extrêmement surprenant que ce terme n'ait quasiment pas été convoqué sur le terrain, puisqu'on imagine difficile de ne pas passer par l'observation quand il est question des relations entre usages et projet.

Dans le cas nantais, la méthodologie de Wt2i prévoyait une phase d'observation des prototypes et de leur fonctionnement, et donc des formes de remontées de ces observations de terrain vers l'aménageur et les concepteurs. Cependant, d'une part les prototypes ont peu fonctionné, et d'autre part le prestataire a mené cette phase d'observation de manière peu cadrée (« *au doigt mouillé* » comme le disait une chargée de projet de la SAMOA). Si le terrain nantais a peu produit de ce point de vue-là, le terrain bruxellois a été plus que fertile.

> « *Je crois que là maintenant notre expérience avec Toestand et tout ce qu'on va faire cette année va être assez importante pour le reposi.. enfin pour bien positionner le projet en lui-même. Et là ce à quoi on doit être attentifs, c'est que le projet ne se développe pas selon une vision qui date d'il y*

[1] « Poser la question de la part que prennent les savoirs ordinaires dans le partage des savoirs n'est ainsi pas simplement appeler à prendre en compte une diversité de points de vue, mais c'est mettre en évidence un désaccord sur ce qui a droit à être visible, entendu, pris en compte, sur ce qui qualifie les personnes comme productrices de savoirs, comme Sujets politiques. » *Ibid.* P54 C'est aussi ce qu'écrivent Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmerman : « Il semble qu'il y ait, spontanément, dans le projet d'aménagement une propension à discuter entre gens de connaissances, entre acteurs reconnus aptes à penser l'aménagement, à agir sur l'aménagement. Dans tous les cas se pose la question de l'ouverture du projet. Si l'on définit le projet d'espace public comme un espace public, comment alors se construit et s'institue la légitimité de la parole de chacun de ceux qui sont mobilisés dans et par le projet ? Qui a droit d'y parler et d'y faire valoir ses arguments et ses bonnes raisons ? » Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et Universitaires romandes, 2001. P274

[2] Marcus Zepf propose notamment dans ses travaux cette idée que le projet d'espace public peut/doit combiner l'espace public matériel du projet et l'espace public immatériel du débat : Zepf in J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, *op. cit.*

a deux ans ou trois ans….alors que tout est en train d'avancer très très vite pour le moment. Quand je vois le nombre d'activités qu'il y a, là maintenant, j'ai dit… y a au moins une bonne vingtaine d'activités différentes ! Y a des ciné-clubs, y a du skate, y a des gens qui font des… comment on appelle ça, des broderies et du tissage, y a... des gars qui viennent avec des potagers, etc, etc ! Et donc là, y a une espèce de bouillonnement qui se passe là qu'on doit bien analyser nous. » [le directeur de la Division espaces verts, IBGE, entretien, 19/03/2015]

L'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai* représente en effet une sorte de gisement énorme (cinq ans d'une ouverture quasi-quotidienne ou *a minima* plusieurs fois par semaine) disponible à l'observateur. Cet observateur peut y trouver (outre des interlocuteurs !) des idées d'aménagement ou des pistes d'organisation spatiale, un répertoire d'usages et de pratiques qui fonctionnent ainsi que leurs besoins (en termes d'espaces, d'équipements, de conditions matérielles), des informations sur les publics en présence, des indices des tensions sociales, culturelles ou générationnelles à l'œuvre, des cas d'école de dysfonctionnements récurrents, de conflits d'usages réguliers ou de problèmes typiques de certains espaces, etc. Dans un monde idéal, on aurait pu imaginer que cet observateur soit l'équipe de concepteurs en charge du futur parc, et/ou l'IBGE, futur gestionnaire des lieux. Cependant, le désaccordement entre l'occupation temporaire et la dynamique de projet, qu'on a déjà pu décrire plus haut, a aussi correspondu au fait que cette observation n'a pas vraiment eu lieu. C'était pourtant en particulier sur le sujet de la médiation, avec les publics et du travail d'animation déployé dans les parcs par le biais des gardiens animateurs, que ce projet aurait pu constituer pour l'IBGE un réel espace d'expérimentation et/ou d'observation[1].

Traduire l'usage en projet soulève tout autant des enjeux de gestion que d'aménagement. Les gestionnaires techniques sont hélas rarement partie prenante de ces processus de dialogue, d'observation et de traduction. Dans les cas étudiés, et en particulier dans le cas nantais, le fait de n'avoir pas réussi à engager un dialogue avec les services gestionnaires contribue à mettre en péril toute volonté de pérenniser des expérimentations dans des formes durables d'espace public. Au-delà des situations d'exception constituées par l'expérimentation (où par exemple, c'est l'équipe de Wt2i qui prend en charge l'entretien de la terrasse alors que c'est le SEVE qui gère le reste de la place), les questions de gestion restent en général entières à la fin des projets. Toutes sortes d'usages, de programmations et d'objets peuvent être imaginés, mais s'ils ne survivent pas, en raison d'un entretien aléatoire car souvent inattribué, en raison d'une mauvaise volonté des services gestionnaires et/ou d'une absence de cadres et d'outils leur permettant de les intégrer à leurs pratiques, ou encore en raison des rigidités normatives et sécuritaires qui régissent l'espace public, le processus perd de son intérêt. C'est malheureusement encore très souvent le cas de ces projets qui expérimentent dans l'espace public : leurs potentiels de pérennisation ou d'implémentation dans du pérenne sont souvent fortement réduits par les conttraintes gestionnaires et/ou par une insuffisante ou trop tardive association des services gestionnaires au processus.

Enfin, une dernière question reste également encore entière : cette étape d'observation et de traduction, de qui est-ce le rôle ? Qui a cette capacité ? Le professionnel de la participation ? Le chercheur en sciences sociales[2] ? Les concepteurs eux-mêmes[3] ? Le maitre d'ouvrage en tant que chef d'orchestre ? Reste que, dans les cas enquêtés, aucun d'entre eux ne l'a vraiment fait. Même si cette enquête ne nous a donc pas permis d'observer cette observation, cela n'empêche que ces formes-là d'implication habitante posent bel et bien la question de la relation entre usages et projet, de l'attention portée aux pratiques, de l'observation et de la traduction de l'usage

[1] Voir à ce sujet : Y. Renaud et S. Tonnelat, « La maîtrise d'œuvre sociologique des Jardins d'Éole. Comment construire une gestion publique ? », art cit.
[2] L'anthropologue, comme le propose Alessia de Biase ? A. de Biase, *Hériter de la ville*, *op. cit.*
[3] Comme le pensent le plus souvent les professionnels de l'urbain et comme l'exprime par exemple le DGA de la SAMOA : « *Les gens qu'on concerte ne sont pas des concepteurs et donc tu t'aperçois assez vite que quand tu leur demandes de travailler sur comment ils voient le parc en fait… On s'était aperçus qu'ils reproduisaient ce qu'ils avaient déjà vu, ce qu'ils avaient déjà pratiqué, que l'envie était forte mais la traduction, enfin ça allait au-delà. Ce qui repose toute la question de, de la traduction en terme de projet, qui appartient aux professionnels, des gens dont c'est le métier, pas seulement dont c'est le métier mais qui ont cette capacité de projection et d'imagination. Ce qui s'appelle un concepteur quoi, ou un paysagiste* »

dans une résolution spatiale. Ces expérimentations passant par la mise en usage des lieux à aménager constituent des pistes pouvant peut-être permettre de dépasser l'asymétrie habituelle de la participation des habitants aux projets urbains. Jean-Yves Toussaint, considère que l'observation des usages est teintée d'ambiguïté, voire même qu'elle peut être un argument commode pour éviter les difficultés et les risques de la parole directe des habitants[1]. Il nous semble cependant que ces mises en usage, si tant est qu'elles fassent l'objet d'une réelle observation et traduction, pourraient changer la donne : non plus plonger les habitants dans le monde du projet mais bien plonger les fabricants dans le monde de l'usage.

La question de l'observation concerne la manière dont le projet se nourrit des usages. L'ouvrage collectif *L'usage du projet*[2], s'il commence à dater un peu par les expériences dont il fait le récit, en propose par exemple un panorama intéressant. Il montre comment la question des relations entre usage et projet est aussi celle des relations entre connaissances et action, en même temps qu'un vieux débat sur les relations entre sciences sociales, architecture et urbanisme. D'autres travaux pointent la difficulté persistante du « saut normatif » entre l'analyse des usages et le travail de création par le projet, deux étapes s'inscrivant dans des temporalités très différentes et entre lesquelles il n'y a pas de « solution de continuité »[3]. Une des hypothèses de cette recherche était justement que la concommitance dans le temps de l'occupation temporaire comme observatoire des usages d'un côté et du processus de conception de l'autre, pouvait donner lieu à des processus itératifs d'aller-retours.

La mise en usage et la projection, entre actualisation et préfiguration

On a pu décrire en introduction comment la promesse du temporaire était de renouveler le lien entre l'actuel et le projeté. Pourtant, loin d'être une évidence, la nature du lien entre l'échelle 1 et la projection dans le futur semble poser question. Dans les deux cas enquêtés, pour des raisons très différentes, la mise en usage temporaire des sites n'a pas forcément aidé à augmenter la capacité ou la facilité de projection des participants, au contraire. En effet, la mise en usage temporaire « actualise » les possibles tout autant qu'elle les « préfigure ». Dans certains cas la dimension préfigurative peut dominer, au risque que ces espaces temporaires ne fonctionnent pas vraiment autrement que comme instruments du projet porté par les pouvoirs publics et/ou les concepteurs, dans d'autres cas la dimension actuelle, tangible, d'un espace public d'ores et déjà utilisé et utilisable, approprié et appropriable, peut prendre le dessus sur sa dimension préfigurative d'un mieux à venir.
Dans le terrain nantais, les prototypes, leur construction et leur animation, sont devenus des personnages à part entière du projet et ont eu tendance à occulter la question de la transformation des espaces publics du quartier et de la transformation urbaine, et à créer un masque entre le regard des habitants et l'état et les enjeux réels de leurs espaces publics (il a plus été question de « *guitoune servicielle* » que de la place de la voiture stationnée dans les rues du quartier). Le saut à la fois d'échelle et de temporalité, a été difficile à faire : comment réussir à aborder

[1] « L'usage est un concept ambigu. [...] L'observation n'est pas moins ambigüe. Pourquoi et pour le compte de qui doit-on conduire des observations ? Répondre à cette question c'est entreprendre la finalité du travail. En aménagement, cette finalité renvoie toujours à une attente sur le comportement du public : comment orienter les usages ? Comment donc connaître les usages ? Comment les classer en usages licites et en usages illicites ? Comment entretenir les premiers et contrevenir les seconds ? Telles sont bien souvent les finalités posées à l'observation. » (P95) « Qui a droit de faire partie du public en état de faire valoir une opinion sur le destin spatial de la cité ? L'observation constitue une stratégie pour éviter la question. En effet, user de l'expertise scientifique – sociologique, anthropologique notamment – pour connaître les habitants, pour produire une connaissance sur les habitants, permet de justifier d'une considérable progression de la représentation. Cette dernière tend à se fonder scientifiquement et à opposer la scientificité des arguments du représentant aux arguments du représenté. De ce point de vue, l'observation des pratiques sociales dans les espaces consiste à faire l'économie de la confrontation du représentant et du représenté. » (P275-276) J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, *op. cit.*
[2] Il y est par exemple question de l'urbanisme descriptif ou de la programmation générative. O. Soderstrom et al., *L'usage du projet*, *op. cit.*
[3] Voire à ce sujte les travaux du LAUA : LAUA (Langage Actions urbaines altérité), *Cahiers du LAUA n°2*, Nantes, ENSA / LAUA, 1994 ; LAUA (Langage Actions urbaines altérité) (ed.), *Relations d'acteurs et dynamique de projet, Cahiers du LAUA n°3*, Nantes, ENSAN / LAUA, 1995. Et en particulier : Daniel Pinson et André Sauvage, *L'architecture, l'usage et l'habitant*, Nantes, ENSA / LAUA, 1994 ; Jean-Yves Toussaint, « Le collectif d'énonciation de l'espace ou l'histoire des acteurs que cachait l'architecte », *Les Cahiers du LAUA*, 1995, nº 3, p. 7-20.

et traiter les mutations du quartier dans les vingt années à venir par l'intermédiaire de l'installation d'un petit kiosque ? Par ailleurs c'est le décalage entre le contenu de ce qui était traité par l'intervention temporaire et les enjeux de l'aménagement des espaces publics qui a joué. C'est probablement en cela qu'il ne s'agissait peut-être pas vraiment de prototypes.

Dans le cas bruxellois, l'évidence du déjà-là, du réalisé, a pu avoir tendance à supplanter le besoin de projection, dans l'esprit des participants voire même dans l'esprit du commanditaire, que cette expérience a beaucoup fait réfléchir comme l'exprime une personne de l'IGBE : « *Moi je me questionne parfois sur la nécessité de venir aménager finalement… quand tu vois le dynamisme du lieu, pourquoi pas faire avec plutôt ?* » Cela signifie donc une sorte de remise en cause de la nécessité de la transformation qui constitue le fondement et la légitimité de l'intervention des pouvoirs publics et des concepteurs sur ces espaces. Ouvrir un site innaccessible, le rendre utilisable, gratuitement et dans des conditions peu contraignantes, a mis en avant l'intérêt que les occupants pouvaient trouver à cela, probablement plus qu'à l'aménagement d'un parc. La mise en usage comporterait donc en elle-même le risque de rendre obsolète la nécessité de l'aménagement, et donc celui du refus du projet.

> « *Enfin, tout ça, ça fonctionne avec une dynamique qui est… alors qui est un peu inquiétante, j'allais dire, pour moi. Parce que je sais que c'est une dynamique temporaire. Et ça me… quand je vois l'investissement actuel de tous les gars qui sont là, et que je sais qu'à côté pour le moment, il y a une autre dynamique qui se met en place qui est une dynamique de bureau d'architectes, qui est une dynamique de gens qui veulent créer quelque chose et qui ne sont pas obligatoirement prêts à réutiliser ce qui est en place, ben je… je dis pas qu'il faut garder les bâtiments tels qu'ils sont parce qu'ils sont pas de bonne qualité* [...] *mais quand même ils ont investi du temps, ils ont fait des murs, ils ont bétonné des trucs, etc. Et donc moi ce qui m'inquiète un peu pour le moment c'est le temporaire… on leur a bien dit "attention n'investissez pas trop parce que vous êtes dans un contexte où on va de toutes façons devoir changer". Est ce qu'on fait bien passer le message pour leur dire "attention ne dursifiez pas trop votre truc" ? J'ai pas envie qu'on rentre dans un conflit entre le projet à long terme et le projet temporaire qui s'installerait au fur et à mesure.* » [le directeur de la Division espaces verts, entretien, 19/03/2015]

Dans le cas de *l'Allée du Kaai*, le conflit entre projet temporaire et projet à long terme n'a pas vraiment surgi. C'est plutôt, on l'a vu, l'affaiblissement et le retard du projet à long terme qui ont laissé au projet temporaire la possibilité d'acquérir, par le temps et l'usage, une sorte de position dominante dont on ne connaît pas encore l'issue. Cela fait écho au cas de l'ancien aéroport du Tempelhof à Berlin : l'ouverture au public du site (une immense prairie et deux pistes goudronnées) avec un minimum d'aménités (de la signalisation, des toilettes, quelques équipements) devait permettre de mieux imaginer sa transformation en un nouveau morceau de ville (bâtiments et espaces publics). Le succès, la fréquentation et l'appropriation ayant découlé de cette ouverture ont eu pour conséquence que les berlinois se sont mobilisés massivement[1] contre l'aménagement du site et en faveur de son maintien en l'état. Ici, comme dans le cas de *l'Allée du Kaai*, l'ouverture supplante donc l'aménagement, et l'accès libre à l'espace urbain le fait de profiter d'espaces dont les qualités paysagères et programmatiques ont été travaillées par des professionnels. Le déjà-là semble pouvoir contribuer à augmenter la distance avec la projection tout autant qu'à la réduire. C'est ce qu'exprimait la personne de Toestand dans un extrait cité précédemment : si un parc avait été aménagé à la place de hangars vides et innaccessibles, les gens auraient tous trouvé ça mieux, si un parc est aménagé à la place de hangars disponibles et pleins de vie, les gens ne vont pas forcément trouver ça mieux, voire le contraire. La question est donc ce qui est donné à voir (et à vivre) comme possible aux participants à travers ces dispositifs, et les conséquences de cette ouverture de possibles, que ceux-ci soient déjà réalisés ou seulement en puissance.

[1] Les berlinois se sont mobilisés par toute une série de moyens d'actions divers et variés et notamment en dernier lieu par un référendum qui a acté l'arrêt du projet d'urbanisation. Voir à ce sujet : Sarah Dubeaux et Emmanuèle C. Cunningham-Sabot, « Contestation et normalisation des usages du sol dans Berlin : l'ancien aéroport de Tempelhof », *Natures Sciences Sociétés*, 2016, vol. 24, nº 4, p. 358-370.

Enfin, dans les deux cas, ce ne sont pas seulement les expériences temporaires qui sont en cause, mais aussi la capacité de l'espace public pérènne (la manière dont il est conçu, la manière dont il est géré) à se laisser déformer par ces expériences. Si ces expériences peinent le plus souvent à trouver des formes de « traduction » dans l'aménagement, c'est aussi et peut-être surtout parce que les rigidités de celui-ci ne le permettent pas.

4. Des espaces publics en projet

> « Les nouveaux objets et dispositifs constituent des ouvertures dans la contingence des mondes que nous construisons, mais ces ouvertures sont aussitôt refermées par la capacité des objets à offrir de nouvelles modalités d'effectuer les règles d'usage. Une fois l'ouverture refermée, les objets se naturalisent et ils participent du bien commun disponible aux activités. Sans les opportunités d'action qu'ils offrent et leur enrôlement dans l'action et les cours d'activités, les objets et les dispositifs techniques ainsi que les organisations qui participent à leur existence auraient des difficultés à avoir du sens pour les publics urbains et donc à être perçus positivement et acceptés comme environnements dans les activités quotidiennes. Les problèmes apparaissent seulement quand les objets et dispositifs n'ouvrent sur aucune signification et qu'ils ne permettent pas d'effectuer les usages sous de nouvelles pratiques. Dans ce cas, les objets restent dans une éternelle nouveauté et appellent des pratiques erratiques. [...] En fait, ce dernier type d'objets ne se naturalise jamais. Ces objets particuliers ne sont pas appropriés aux activités quotidiennes des publics urbains et ne peuvent donc contribuer au bien commun. »[1]

L'origine des expériences étudiées dans cette recherche est bien d'expérimenter des moyens d'améliorer la « naturalisation » des aménagements dans le tissu spatial et social existant de la ville : « Finalement, les usages sont ce à partir de quoi s'évaluent à la fois le degré de convivialité des objets aux prises avec les urbains et le degré de civilité des urbains aux prises avec les objets – autrement dit, à partir de quoi s'évalue l'urbanité »[2]. Mieux prendre en compte le temps et l'humain dans les projets, c'est en effet surtout une manière d'augmenter les chances de « prise » de la greffe, et donc du corps étranger que représente toujours, ou presque, la livraison d'un espace nouvellement aménagé ou requalifié. Cependant, si cela questionne les processus de production des espaces publics, cela questionne aussi la nature-même de ceux-ci, et notamment la place qu'ils laissent, une fois réalisés, à l'humain (l'appropriation, le détournement) et au temps (l'évolution, l'adaptation, la réversibilité, le vieillissement). De nombreuses situations de débat au sujet de l'aménagement des espaces publics ont pu être observées au fil de l'enquête. Les pages suivantes se détachent ainsi du suivi rapproché des projets pour dégager de l'ensemble des situations observées des axes de réflexion venant questionner la manière de penser l'aménagement de l'espace public aujourd'hui. Les axes exposés ci-dessous sont donc à comprendre essentiellement comme des pistes de réflexion ouvertes par cette enquête, dont l'approche est par conséquent forcément embryonnaire. Dans un premier temps on aborde deux duos de notions ayant eu tendance à se polariser dans les débats : d'abord le paysage et les usages, l'espace et les objets, puis l'innovant et le banal, l'intense et l'ordinaire. Ensuite on décrit comment, entre les deux pôles opposés que constituent d'une part le modèle d'un espace public neutre et indéterminé, et d'autre part le modèle d'un espace public surdéterminé et surprogrammé, émergent de nouvelles pistes, de nouveaux modèles d'aménagement des espaces publics qui permettent d'articuler de différentes manières les enjeux que sont le temps long, les usages, la participation des habitants, et plus largement les relations entre conception, gestion et animation des espaces publics.

[1] J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « Que fabriquent les citoyens avec les dispositifs que l'on fabrique pour eux? », art cit. P110
[2] J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « A qui profite la concertation ? », art cit. P236

Le paysage et l'usage, l'espace et les objets

> « *Alexandre Chemetoff il est assez malin pour faire des propositions en espace public qui partent d'une programmation minimale et d'une réalisation qui suscite des mises en usage mais qui ne sont absolument pas programmées* [...] *Tu vois la différence entre ce que fait Alexandre Chemetoff, les propositions qu'il fait, et ce que fait BASE ? Ce n'est pas du tout dans la même approche et donc pas dans la même écriture. BASE suggère des usages,* [...] *Alexandre Chemetoff met à disposition de qui le veut des espaces capables* [...] *qui révèlent un paysage dans une approche, on va dire, plus intuitive, plus contemplative. BASE est dans une approche, on va dire, plus fonctionnelle, au sens où il faut que le paysage soit certes révélé, mais il faut aussi que l'espace public serve à quelque chose, c'est de l'espace servant. C'est pour des loisirs, pour des pratiques familiales ou… voilà.* [...] *Nous on joue avec les deux. Il y a pas de limites… on peut pas affirmer ici que la* SAMOA *ait une ligne directrice.* » [DG SAMOA, entretien, 01/06/2018]

Sur les deux terrains de l'enquête a émergé de façon récurrente une sorte de polarisation entre, d'un côté le paysage, ou plus largement l'espace, et de l'autre côté, les usages, et les objets qui bien souvent les autorisent. Que ce soit à Nantes dans la comparaison de la « méthode Chemetoff » et les pratiques de paysagistes plus jeunes comme BASE, ou que ce soit à Bruxelles dans le désaccord opposant le paysagiste Georges Descombes à l'IBGE sur la programmation du futur parc de *l'Allée du Kaai*, cette polarisation ressortait souvent. Ce que nous voulons introduire ici, c'est qu'elle nous semble peut-être poser une question spécifique aux paysagistes et à leurs pratiques. La formation de paysagiste commence, de manière inaugurale et fondamentale, par l'appréhension d'un site. Les futurs paysagistes n'apprennent quasiment pas, à l'école, à travailler avec un programme comme peuvent le faire les architectes. Le projet y est plus affaire de révélation d'un site que de traduction spatiale d'une programmation. Il nous semble que cette détermination a des effets certains sur la manière dont de nombreux paysagistes abordent la programmation et les usages dans le cadre de leurs projets. Cela s'inscrit certainement dans un biais, encore prégnant, lié au paradigme historique du paysage marqué par la mise à distance et la contemplation, donc par un rapport essentiellement esthétique à l'espace et à la nature. Les paysagistes pensent souvent avant tout à la qualité paysagère du projet, et seulement ensuite à sa capacité d'accueil et de saisissement par les usagers. Cette affirmation est caricaturale. Il faut la comprendre comme un pôle vers lequel tendent certains projets ou au contraire duquel s'éloignent certains projets.

Alexandre Chemetoff est un archétype du paysagiste qu'on dirait aujourd'hui « classique » : son travail, et l'Île de Nantes en est la matérialisation à grande échelle et probablement une des plus réussies, passe principalement par la révélation paysagère de l'histoire du site. Ce projet a abouti à créer à l'échelle de l'Île une ambiance et une identité, un vocabulaire basé sur les matériaux, les formes et la palette végétale, ainsi que de grands espaces libres avant tout caractérisés par leur emplacement, leur accessibilité et leur situation par rapport au contexte ou au paysage alentour (en l'occurrence la Loire), comme les cales du Parc des Chantiers. BASE est un agence de paysagistes plus jeunes, qui se sont au début de leur carrière fait connaître par la conception d'aires de jeux pour enfants atypiques[1], et qui sont en général connus pour concevoir des projets assez équipés, marqués par la présence de davantage d'objets, de matériaux plus artificiels, et par la grande diversité de pratiques possibles. L'aménagement des berges nord de l'Île de Nantes qu'ils ont réalisé en est un bon exemple, bien que ce projet comporte également des séquences assez naturalistes et dépouillées, alternant avec des séquences plus urbaines et plus aménagées. Les séquences plus aménagées comportent ainsi : une pêcherie, une guinguette, de nombreuses plateformes pour s'asseoir ou s'allonger de manières différentes, des jeux pour enfants, des tables de pique nique, des équipements d'escalade, de musculation, de skate, de ping pong, de volley, une guinguette, etc.

Ces deux approches peuvent bien sûr être complémentaires, et s'avèrent être l'une ou l'autre plus adaptées selon les espaces concernés et leur fréquentation. Mais la polarisation est avérée dans les discours et les

[1] Deux exemples connus de ces projets sont l'aire de jeux du parc de Belleville à Paris ou encore le parc du Sergent Blandan à Lyon.

positionnements professionnels, et correspond à des pratiques, des écoles, et des générations qui n'ont pas la même manière d'aborder leur métier.

À Bruxelles, la présence dans l'équipe de maitrise d'oeuvre, même très lacunaire et presque anecdotique, de Georges Descombes, un paysagiste suissse d'un certain âge, connu notamment pour des aménagements de cheminements de long du lac Léman, a été très vite en décalage avec les exigences de l'IBGE en terme de programmation sportive et ludique. Georges Descombes, comme d'ailleurs la plupart des paysagistes, est frileux à l'idée de remplir « son » parc d'équipements sportifs et de jeux pour enfants, et cela rejoint assez vite l'idée de certains acteurs de l'urbanisme bruxellois, pour qui l'enjeu de cette zone est tout autant, voire plus, d'aménager le paysage du canal et une promenade de qualité que de répondre au besoin quantitatif de jeux et de sports. Comme me l'expliquera quelqu'un de l'IBGE à propos de Georges Descombes, « *pour lui les jeux même s'ils sont bien fait, c'est laid, il faut les cacher. Esthétiquement c'est difficile à intégrer dans le* landscape*, donc c'est mieux de les cacher.* », ou encore que « *Descombes pense qu'un espace ouvert suffit aux gens* ». En effet, dès une des premières réunions en décembre 2014, le paysagiste exprimera cette postion : « *Vous savez nous on a répondu à la demande de ludicité d'échelle régionale mais ça nous fait pas particulièrement plaisir d'occuper l'espace avec tous ces trucs-là. Si on avait pu faire juste un beau quai de promenade nous ça nous conviendrait. Le niveau d'équipement nous on aime plutôt qu'il soit faible mais on sait que les gens aiment plutôt quand il est élevé* ». Quand certains jugent que c'est justement la mission, de l'équipe de maitrise d'œuvre, de combiner harmonieusement ces différentes visions dans le dessin de l'espace (comme le dit une chargée de projet de Beliris : « *C'est dommage que le bureau fasse pas l'effort de faire cohabiter les deux visions, c'est un peu leur boulot, il y a que eux qui peuvent prouver que les deux peuvent fonctionner ensemble, c'est leur boulot.* »), d'autres, comme la personne qui suit le dossier au sein de l'ADT, jugent que ces deux tendances sont effectivement peu conciliables au vu de l'emprise du futur parc : « *Si on est plutôt dans un aménagement de promenande, d'un point de vue spatial c'est très beau mais disons que la compatibilité avec terrain de basket et autres terrains de jeux ça reste à prouver c'est sûr…* ». De toute façon, l'équipe de maitrise d'œuvre est de fait réticente à la surprogrammation et au suréquipement du parc qu'implique une haute teneur en ludicité, assumant visiblement le décalage (et la hiérarchie !) entre ses propres envies et celles « *des gens* », et refusant d'essayer de comprendre la vision de l'IBGE sur la ludicité tandis que l'IBGE, en particulier la responsable de la participation, refuse également d'être dans la conciliation: « *Personne comprend qu'on veut une super plaine de jeux... eux ils voient le quai comme à Lyon ou à Bordeaux tu vois. La promenade quoi ! Non c'est une plaine de jeux ! C'est pas une promenade ponctuée d'espaces ludiques, c'est un espace ludique traversé par une promenade*. » Pour l'IBGE les concepteurs veulent faire une promenade pour les riches, « *type canal Saint Martin* » ou « *jardin du Luxembourg* », c'est-à-dire quelque chose qui ne correspond pas du tout au quartier, voire pas du tout à Bruxelles. Pour les concepteurs, l'IBGE veut un « *Disneyland* », un « *éléphant rose* » et « *fête foraine* », bref, quelque chose qui ferait perdre à la berge du canal tout son potentiel paysager.

> « *Descombes il veut son jardin à la française…n'importe quoi, manque plus que les arbres chaulés comme aux Tuileries ! Mais bon là on a pu arracher un bac à sable…nous on voulait des jeux eux ils disaient non parce que c'est pas du paysage… mais il a fait un beau bac à sable hein. En fait on avait repéré un projet à Genève de lui-même avec un super bac à sable, donc on lui a demandé ça et il a pas pu dire non.* [...] *On a quand même réussi à avoir un beau bac à sable.* » [la responsable participation IBGE, mai 2016]

Les imaginaires se sont assez vite polarisés et la dialogue a été de plus en plus stérile, comme si un jardin à la française et un bac à sable étaient par nature antinomiques et portaient des valeurs différentes. Comme on l'a vu plus tôt, les aléas techniques et budgétaires du projet feront que ni l'une ni l'autre de ces visions ne prendra le dessus. Au fur et à mesure du projet, n'arrivant pas à obtenir ce qu'ils veulent des concepteurs, et considérant même au bout d'un moment que leur implication dans le projet, peu engagée, flirte avec l'incompétence, l'IBGE

se résoudra à leur en demander le moins possible pour limiter les dégâts, en envisageant de venir compléter le parc plus tard.
Ces débats donnent à lire des divergences concernant la nature même des espaces publics produits, les différentes visions de l'espace public, les différents modèles d'espaces verts, leur sens et leur vocation, sociale, politique. On assiste en particulier à des crispations autour de la valeur de ce qu'il y a à défendre dans un projet d'aménagement d'espace public. Au fil des réunions, les débats achoppent souvent de manière assez binaire sur une opposition entre la prise en compte des besoins des habitants d'une part et la qualité du projet d'aménagement d'autre part, comme si l'une empêchait l'autre et inversement, cette situation clivée sommant les acteurs en présence de choisir leur camp entre justesse sociale et qualité spatiale. On retrouve ici les débats abordés plus haut sur la tension entre ce que Rafaella Houlstan-Hasaerts appelle « le topique de la ville d'auteur » et « le topique de la ville du bien-vivre » ou, dit autrement entre les ambitions créatives et les ambitions participatives, la participation semblant échouer ici à résoudre ces écarts de visions et de légitimités entre experts et profanes[1].

Cette polarisation se retrouve plus largement parmi certains acteurs pour qui aménagement « paysager » semble parfois devenu synonyme d'élitisme, d'une restriction des usages possibles, et/ou pour qui le caractère principalement esthétique des aménagements paysagers ne colle pas à l'intensité d'usage (c'est-à-dire la surfréquentation et les usages déviants) qui caractérise les espaces publics bruxellois et notamment ces quartiers. Une personne du BRAL considère par exemple que « *le pire ce serait que le quai des Matériaux soit super paysager, vu qu'à Tour et Taxis c'est déjà ça* », ou m'explique que le « *fantasme des paysagistes* » de la pelouse multifonctionnelle qui va répondre à tous les usages ne fonctionne pas, ou en tout cas « *pas à Bruxelles* » (la comparaison ironique avec « *la Suisse* » d'où vient et où travaille Georges Descombes sera souvent faite), ou encore quand, lors d'une visite dans Molenbeek organisée par la *Brussels Academy*, un géographe compare deux squares de quartier, l'un « *beau* » mais où « *il n'y a pas un chat* », et la plaine de jeux à côté où « *c'est plein* », concluant que « *quand on dit il faut des espaces verts dans les quartiers c'est pas forcément des parcs bon chic bon genre que les gens du quartier ils veulent… ici on peut pas jouer au foot ! Les urbanistes ont des recettes, des modèles qui correspondent à ce qui est bien dans leur propre niveau social mais pas forcément aux gens qui vivent là où ils interviennent.* » Cette manière, qui est aussi celle de l'IBGE, de penser le rôle des espaces verts dans ces quartiers-là, est donc implicitement associée à une mise à distance du paysager et de l'esthétique comme quelque chose d'inapproprié. Elle a pour conséquence des formes d'aménagement et de gestion plus *low cost*, qui font souvent passer la robustesse et la facilité d'entretien ou de réparation avant les qualités spatiales ou esthétiques, ce qui peut poser question dans la manière dont l'adaptation aux supposés besoins et pratiques de certains quartiers entraîne également une forme de hiérarchisation entre la qualité et le soin des espaces produits là et ceux produits ailleurs.

L'innovant et le banal, l'intense et l'ordinaire

Un autre axe de polarisation est celui qui existe entre l'innovant et l'intense d'un côté et le banal et l'ordinaire de l'autre, et il est pour partie lié à la question de la participation des habitants aux projets. Quand, pour certains, l'habitant, sa parole et sa participation, doivent nécessairement amener un « plus » inédit, des idées un peu atypiques, une programmation originale, pour d'autres l'habitant est au contraire synonyme de discours banals, d'envies ordinaires et d'idées déjà-vues. Plus largement cela correspond à une tension entre des manières différentes de penser les espaces publics aujourd'hui, où les importances respectives de l'espace public quotidien ordinaire et de l'espace public intense, exceptionnel et souvent peuplé d'attracteurs, évoluent.

[1] R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.*

À Bruxelles cela a pu surgir de manière sous jacente quand il était question de l'ambition du rayonnement régional, qui devait forcément passer par des équipements de jeux assez exceptionnels pour attirer des familles de toute la région. En l'absence de tels attracteurs, et, en raison des complexités budgétaires et techniques, lorsque le projet s'est considérablement réduit en terme de programmation ludique et sportive, les porteurs de projets y ont vite associé le constat que cela condamnait le parc à redevenir principalement un parc de quartier, étant donné que ses équipements n'auraient finalement rien d'extraordinaire. Suite aux workshops également, des formes de déception sont revenues plusieurs fois dans les discours des commanditaires vis-à-vis des attentes exprimées par les habitants du quartier, jugées classiques, alors que ce projet était, du moins à ce moment-là à ses débuts, l'occasion de rêver, et d'imaginer des « *trucs de fou* », comme le dit une chargée de projet de Beliris : « *Dans la participarion les jeunes demandent des choses hyper classiques ! Si on veut une ampleur régionale il faut leur donner des choses qu'ils avaient pas imaginé... Moi j'ai grandi en Allemagne et il y a pleins de jeux de fou… Moi j'étais déçue de la participation. Je trouve ça dommage que ce qui soit sorti des workshops c'est un terrain de foot quoi !* »

C'est surtout à Nantes que cette question s'est matérialisée dans les débats. Au départ, l'idée d'apprendre à travailler sur du « banal » de l'espace public avec les habitants était un objectif : « Que voulez-vous dire quand vous parlez d'aménager l'espace public "autrement" », la réponse de la chargée de projet avait été que « *si ça se trouve ce qu'on va produire derrière physiquement* [...] *globalement ça va ressembler à un projet d'aménagement classique* » et qu' « *en fait le "autrement" il est dans le fait que tu prends le temps d'en causer avec les gens, mais il est pas dans la manière, dans la traduction formelle* », et qu'on cherchait pas forcément « *de l'innovant entre guillemets* ».

> « *C'est très bizarre mais je vais vous dire en fait je pense que ça me ferait marrer que les gens rajoutent un banc. Juste parce qu'il en manque un. Moi j'attends pas des trucs dingues en fait, un poulailler c'est une commande hyper compliqué et, tu verrais la joie que ça a représenté que le Pôle nous foute des appuis vélos au pied des locaux ici, alors que le discours c'était que les appuis vélos ils sont liés à un calcul chiffré qui est lié au nombre de mètres linéaires dans l'espace public, etc, etc, et qu'une fois qu'on en a mis le bon nombre tu fermes ta gueule. Tu vois rien que ça...et moi je sais pas si les gens ils vont avoir des commandes compliquées de jardin, de four à pain, de je sais pas quoi. Simplement qu'un groupe de vieux à un moment soit capable de trouver le contact avec Émilie pour faire en sorte que sur un parcours redondant depuis la maison de retraite et ben le putain de banc qui manque soit rajouté, et que ça prenne pas trois ans, et qu'il soit orienté dans le bon sens de ce qu'on voudrait regarder, qu'il soit à peu près confortable et que les gens aient l'impression que ça vient d'eux. Déjà pour moi ça c'est faire la ville différemment.* » [le consultant, échange SAMOA-CRENAU, 15/09/2015]

Par la suite, alors qu'une partie des acteurs côté commanditaire imaginaient cette démarche comme un moyen d'aborder le travail classique de l'espace public avec les habitants (on l'a vu, gestion d'un budget, stationnement, dessin de la rue), une autre partie des acteurs, côté commanditaire et côté prestataire, ont eu tendance à vouloir aborder avec les habitants des dimensions plus immatérielles, des programmations atypiques, l'installation d'objets innovants, etc. Le positionnement du prestataire, caractérisé par une approche de l'espace public par l'animation, mais ausis par un discours prégnant sur l'innovation et sur l'espace public « de demain », a eu beaucoup d'influence sur ça.

> « *C'est vrai que sur la question du prototypage, moi je suis pas très à l'aise avec ça non plus* […] *moi j'avais une notion autre en fait de ce que pouvait être le prototypage, pour moi ça pouvait être juste un banc quoi tu vois, juste un banc avec un dossier tu vois ? Si on met un banc à cet endroit-là qu'est ce qui se passe quoi ? Bon c'est vrai c'est peut-être bête, mais j'étais plus sur des notions assez simples en fait de, voilà si on prend les jeux de la place Wattignies et qu'on les décale de dix mètres qu'est-ce qui se passe ? Enfin tu vois c'était des trucs un peu basiques comme ça. Si on met des tables de pique nique sur la place Wattignies est-ce que ça incite plus les gens à venir ? Alors…*

je trouve qu'on a un peu intellectualisé la question du prototype… [...] *Et on a peut être voulu, enfin c'est pas trop tard mais… aller un peu trop loin !* […] *Si on répond pas à la demande de base qui est mettez moi un banc au coin de la rue ben…*[...] *je trouve qu'on ne remplit pas notre mission, enfin on ne remplit pas le contrat. Parce que, ils ont fait une demande basique et puis nous on va leur proposer un festival de cinéma, enfin j'exagère mais, tu vois, il peut y avoir un décalage qui plaît pas forcément.* » [la chargée de communication SAMOA, entretien, 05/04/2018]

Au-delà de l'anecdote du banc qui est souvent revenue pour incarner ce que pouvait vouloir dire mieux concevoir avec les habitants des détails, importants, de l'espace public ordinaire, cette tension latente entre pratiques ordinaires et pratiques innovantes s'est aussi matérialisée dans la manière dont le positionnement et la démarche du prestataire ont eu tendance à écarter *a priori* certaines possibilités de programmation qu'il jugeait trop banales, notamment les jardins partagés, ou encore les tables de pique nique, au profit de prototypes d'espaces-objets plus inédits, qu'il avait conçu lui-même, et dont l'appropriation et l'utilisation se sont parfois avérés laborieuses.
Lors d'une réunion place Wattignies au sujet de la gestion du bus et de la terrasse modulable conçue par Wt2i, une personne de la SAMOA aborde le fait que, vu que les éléments permettant de transformer la terrasse en sont tous rangés dans la soute du bus et que celle-ci n'est accessible que si Wt2i est là, il lui semble que cela peut venir freiner la dynamique d'appropriation spontanée du lieu, et qu'elle se pose la question de l'utilité d'installer « *des tables de pique nique, des dispositifs incitatifs pas forcément innovants* » mais qui pourraient permettre « *que les gens viennent* ». Elle s'attirera par cette intervention les foudres du prestataire : « *Nous on voulait tester le plateau technique, mais si vous voulez faire des tables de pique nique on va le faire. C'est innovant hein.* [...] *Moi je peux mettre une table de pique nique pourquoi pas, les gens vont peut-être se retrouver mais ils le font déjà hein ils peuvent pique niquer sur l'herbe si ils veulent hein !* ». De même à propos du scénario consistant à agrandir le jardin partagé de la place Wattignies, le prestataire sera récalcitrant, avancant que « *c'est pas placer des plantes aromatiques qui vont changer les choses* » et délégitimant ces pratiques de jardinage et des habitants qui les portent : « *C'est vraiment un effet de mode, on parle de jardins partagés, tout le monde parle de jardins partagés….* [...] *Faut pas fantasmer la parole des habitants, ils parlent toujours de jardins partagés, de stationnement, de trucs pour les enfants* », sous entendant par ailleurs que si on en reste là, aux souhaits des habitants, on n'expérimente pas grand-chose.
Un certain nombre de pratiques, jardins partagés mais aussi compost, poulailler, guinguette, etc, sont ainsi aujourd'hui prises dans des définitions paradoxales. Se multipliant dans toutes les villes du monde, elles sont parfois délégimitées au prétexte qu'elles correspondent à des modes alors qu'elles peuvent aussi être analysées comme répondant à des besoins fondamentaux du citadin, en quelque sorte intemporels. Le fait qu'il y en ait partout est ainsi souvent avancé comme négatif, alors qu'on peut aussi se dire que l'appropriation, souvent locale voire presque domestique, d'un jardin partagé ou d'un compost implique de fait qu'il y en ait un peu partout. D'autres fois, ces pratiques sont délégitimées puisque synonymes de bobos, de gentrification, bref de goûts élitistes et bien pensants, ce que peut venir contredire l'histoire, souvent plutôt populaire, rurale et ouvrière de ces espaces-là dans les villes. Dans ce processus la dimension « expérimentale » mise en avant dans le projet devient donc parfois comme un frein empechant de répondre de manière simple à des besoins simples.

Plus largement, de nombreuses questions seront présentes au cours du processus comme un fil rouge : faut-il apprendre à travailler sur l'espace public de proximité en contrepoint des espaces publics souvent métropolitains de l'Île de Nantes ? Au contraire faut-il « tirer » la dynamique des berges de Loire vers le cœur du quartier pour le dynamiser ? Faut-il à cette place un attracteur, une programmation spécifique comme un marché, une scène de concert, pour « réveiller » le quartier ? Le quartier a-t'il les capacités d'animer et de faire vivre un espace public de manière aussi intense, qui risque si ce n'est pas le cas d'être un échec ?

Le temps et l'humain

Les débats sur les futurs espaces publics en cours de conception ont révélé différentes manières de penser l'articulation entre conception, gestion et animation ainsi que la prise en compte du temps long, des usages et de la participation des habitants. La participation des habitants dans le projet se traduit-elle par davantage d'indétermination ou au contraire par davantage de programmation, et donc par une réponse plus précise à des usages et des publics différents ? Qu'est-ce qui doit être fixé/traduit dans l'espace, qu'est-ce qui dépend de la vie du lieu, d'une programmation plus immatérielle ? Quelle vision politique de la société et de l'espace public sont en jeu ?

L'espace public entre neutralité et surdétermination

Une bonne partie des débats sur l'aménagement des espaces publics observés dans cette enquête naviguent entre deux idéaux-types d'espace public : l'espace public « neutre » et l'espace public « surdéterminé ». On va d'abord décrire chacun de ces deux idéaux-types (ces descriptions ont été reconstruites à partir de données issues de l'enquête de terrain mais généralisées), puis la manière dont les débats à ce sujet se sont déployés sur les terrains, et enfin différentes modalités par le biais desquelles les acteurs tentent de résoudre cette tension.

L'espace public « neutre » ne répond pas à un programme précis, si ce n'est la contemplation, le croisement social et la circulation. Il a traversé les époques sous la forme de vides et de sols ménagés dans le plein des villes, de places, de parvis, etc. Il est caractérisé par son ouverture, son vide, la fluidité de ses espaces, une grande ouverture et visibilité, une faible présence de la végétation et du mobilier urbain. C'est un espace simple et qualitatif en même temps, fait pour durer, à la fois par la simplicité et robustesse de son aménagement et par le caractère durable d'une esthétique souvent plutôt classique, assez facilement acceptée par tous au fil des époques puisque relativement neutre.
La participation des habitants, au projet ou à la vie de l'espace, est donc absente, très superficielle ou en tout cas régie par la domination de l'intérêt général et certainement pas par des formes d'expressions individuelles ou de réponse à des besoins particuliers.
Dans l'imaginaire actuel, il correspond en termes politique au modèle de l'espace public classique, caractérisé par l'anonymat, les relations contractuelles (la loi), l'indifférence civile, la suspension de l'intimité, la mise en sourdine des particularités et des identités, la rencontre distante avec l'altérité, l'absence d'appropriation, des individus autonomes et responsables. Cet espace public se veut neutre et indéterminé, tant esthétiquement, historiquement que socialement ou politiquement, ce qu'il est malgré tout rarement. Le vide et les potentialités qu'il recèle peuvent donner lieu à des situations très différentes : l'espace public neutre peut empêcher l'appropriation et la stagnation quand il est dominé par des flux de circulation ou encore quand il est régi par des interdictions ou que les caratéristiques physiques de son aménagement rendent difficiles certains usages. Il peut au contraire accueillir une diversité d'usages quand cela n'est pas interdit ou empêché par le circulation ou d'autres usages) ; il accueille des rassemblements spontanés et des manifestations, mais est aussi un espace facilement contrôlable et évacuable au caractère d'ailleurs parfois historiquement militaire et sécuritaire. Il peut parfois aussi avoir pour fonction de laisser la place à des occupations évènemnetielles et souvent commerciales et donc à des formes de privatisation. Par conséquent, la manière dont la neutralité de cet espace public se colore, ou pas, à travers l'usage, dépend non pas tant de sa conception spatiale que de sa gestion, physique, sociale, sécuritaire ou économique.

L'espace public « surdéterminé » se situe à l'inverse du modèle précédent. Il répond à un programme précis, et correspond à l'addition, au sein d'un espace, d'aménagements venant chacun répondre à un usage précis : boire, faire du sport, être à l'ombre, s'allonger, pique niquer, jouer, circuler, à pied, en vélo, faire du skate, bronzer, faire de la gymnastique, organiser un concert, etc, ceci à travers des équipements, des objets ou des espaces dédiés. Ces aménagements peuvent aussi correspondre à des publics précis (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, femmes, animaux, etc). Cet espace est caractérisé par le fait qu'il est très segmenté, sectorisé, zoné, et qu'il est peuplé d'aménagements et d'objets divers, entre lesquels sont ménagés des espaces de circulation, eux aussi souvent définis et zonés. C'est un espace qui coûte en général assez cher, en termes d'aménagement mais aussi en termes de gestion, et qui demande à être entretenu, nettoyé et souvent réparé. C'est un modèle qui connaît souvent un franc succès puisque les aménagements et les pratiques qu'ils rendent possible produisent un effet d'attraction immédiat. Cependant, la précision des aménagements comporte aussi un risque d'usage, ils peuvent être mal utilisés, dégradés, détournés, ou encore pas du tout utilisés si le besoin précis auxquels ils viennent répondre s'avère ne pas trouver son public. C'est un espace où chaque type de public, de tranche d'âge ou de pratiques utilisent et peuvent s'approprier des espaces dédiés, qui sont donc exclusifs à une pratique. Cela engendre des formes d'atomisation des différents groupes sociaux et peut avoir pour conséquence, et pour objectif, d'éviter les conflits en évitant le croisement.
C'est un espace public qui vieillit plus difficilement, en raison de l'intensité d'usage donc de l'usure rapide mais ainsi en raison de l'obsolescence technique de ses aménagements et équipements, et parce qu'il peut vite être daté, périmé. Cet espace peut en effet se retrouver démodé d'une époque à l'autre, soit par son esthétique, soit par le fait qu'il n'a pas la capacité de suivre et de s'adapter à l'évolution des pratiques dans les espaces publics. Son évolutivité et sa réversibilité sont donc faibles.
En termes de participation habitante, il correspond au fait de recueillir les multiples demandes des usagers et de chercher à y répondre de manière cumulative. En termes social et politique, cet espace public correspond à une vision de la société par sillons, par publics cibles, par communautés, ayant des aspirations, pratiques, et formes de sociabilités spécifiques, et ne visant pas forcément à être mélangés, si ce n'est dans les espaces de circulation.

Dans le cas nantais, l'aménageur évoque de manière explicite ces deux modèles, sans pour autant trancher. Historiquement le travail de la SAMOA sur l'Île de Nantes est marqué par le travail d'Alexandre Chemetoff qui tend plutôt, vers le premier modèle, puis par le travail de Anne-Mie Depuydt qui a également développé cette tendance à la neutralité à travers ce qu'elle a appelé des « formes silencieuses ». Aujourd'hui pour la SAMOA, cette question se relie avec celle de la participation des habitants, comme le pense le consultant : « *Il y a des moments où* [...] *Alexandre je le trouvais dogmatique. Sur sa manière de dire qu'un banc il doit regarder dans telle direction, et tous les gens dans la rue veulent qu'il regarde dans l'autre direction, mais lui il sait.* […] *C'est aussi une vision de la société, pour BASE la société c'est des communautés distinctes, avec chacune leurs attentes, et si chaque communauté est satisfaite c'est ok.* » En effet il s'agit, d'un côté d'une approche où le concepteur représente un intérêt général imposé qui peut parfois être en décalage avec les attente des habitants, et d'un autre côté d'une approche parfois considérée comme démagogique qui essaye de satisfaire l'ensemble des publics. Cette réflexion se lie également récemment avec celle sur l'échelle des espaces publics, entre espace public de proximité et espace public métropolitain, sans que les choses soient très claires sur ce sujet : tantôt il est question d'espace exceptionnel, atypique et peuplé d'attracteurs pour le côté métropolitain et d'espace banal et ordinaire pour la proximité, tantôt il est à l'inverse question d'un espace public suffisamment neutre pour correspondre à l'ensemble des habitants de la métropole et d'un espace plus déterminé car adapté aux besoins spécifiques d'un quartier pour la proximité. Pour l'aménageur il ne s'agit pas tant de choisir, mais plutôt de mobiliser des approches se rapprochant plutôt de l'un ou l'autre des modèles selon les cas, ou encore d'essayer de « combiner » les deux, Le DGA de la SAMOA se questionne ainsi souvent sur la possibilité de « *l'emboîtement* » de ces deux extrêmes, entre des « *espaces hyperdéterminés qui répondent à toutes les demandes avec une vision très programmatique* » et des « *espaces neutres donc adaptables* », qui « *déminent la question de l'obsolescence programmée* ». Côté

participation c'est pareil, il aimerait expérimenter un entre-deux, qui ne soit ni « *ignorer* » ni « *répondre à tout* », mais qui serait un travail de tri, de synthèse. La question se pose évidemment également dans le cadre du projet temporaire observé : entre des « *micro-projets éphémères* » où « *on répond du tac au tac à un moment donné dans une situation et c'est un instantané* » et la programmation d'un espace public pérenne avec les habitants où « *si on finit par un espace neutre on se croise les bras et on se dit "Ben tout ça pour ça ?!"* », des écueils certains se profilent dans les deux cas. « *Et je pense que dans… bon c'est un peu théorique tout ça mais, entre ces deux extrêmes, et c'est là où la réponse est encore devant nous, je pense que la bonne réponse c'est d'emboîter ces deux extrêmes.* [...] *mais à chaque fois qu'on a essayé de le faire on a échoué.* »

Dans le cas bruxellois, ces aspects ont déjà été abordés ailleurs, on ne va donc pas y revenir en détail. Le débat entre espace public neutre et espace public surprogrammé y recoupe souvent le débat sur la dimension sociale des espaces et donc la question des publics destinataires, associant *grosso modo* flânerie, promenade, contemplation paysagère et consommation aux riches d'un côté, et besoins d'occupation, pratiques, usages, sports et jeux aux pauvres d'un autre côté, cette dualisation sociale étant renforcé par une dimension générationelle.

Dans le cadre de l'enquête sur les deux terrains, de manière à la fois virtuelle et physique, ont émergé d'autres modèles d'aménagement possibles visant à résoudre le dilemme entre les avantages et les inconvénients de ces deux approches, notamment sur les aspects, évoqués plus haut, de prise en compte des usagers, de prise en compte du temps long, et d'articulation entre conception, gestion et animation. Ces cinq modèles partagent des dimensions communes tandis que d'autres diffèrent. On a préféré les exposer en tant que tel, dans ce qu'ils proposent de nuances, plutôt que de les fondre dans un modèle englobant. Ils ont en effet émergés de l'enquête, mais sont ici présentés sous un mode synthétique et décontextualisé. Il s'agit encore une fois d'idéaux-types, des pôles vers lesquels ou entre lesquels se positionnent les choix de projets, qu'ils soient effectifs ou prospectifs.

L'espace à trous

La piste de l'espace à trous signifie que, dans un aménagement qui peut être réalisé de manière classique, on choisit de laisser des poches qui constituent des réserves d'espace et de temps qui ne seront pas ou peu aménagées et resteront ouvertes à un aménagement éventuel dans un futur proche ou lointain. Ces morceaux d'espace à la fois non programmés et non aménagés fabriquent une lattitude d'adaptation pour le projet, une marge qui sera disponible pour le compléter sans que cela ne vienne forcément remettre en cause le reste de l'aménagement réalisé. Cela peut correspondre à une réserve que la puissance publique se garde de côté pour venir répondre à un besoin imprévu. Cela peut aussi correspondre à une place offerte aux habitants pour, après l'aménagement public, proposer ou prendre en charge un morceau de l'espace public, ou alors à une future installation commerciale ; dans ces deux cas, cela se rapproche alors de formes de privatisation par l'incrustation d'espaces privés ou d'espaces partagés au sein de l'espace public. Dans cette acception, la « participation » des habitants ou du privé, vient après le projet, dans l'espace qui lui a été laissé, et de manière indépendante du reste de l'espace. La marge d'adaptation du projet global reste donc relativement faible, puisqu'elle est cantonnée à un petit morceau d'espace laissé libre ou à l'ajout d'un objet supplémentaire mais ne vient pas jouer sur la capacité d'évolutivité de l'ensemble de l'espace public.
L'espace à trous est une des pistes souvent évoquée par le DGA de la SAMOA ; c'est une des choses qu'il aimerait avoir l'occasion de tester, lui le pensant surtout comme des poches d'intensité et/ou d'adaptabilité au sein d'espace publics plutôt neutres, mais il avoue avoir « *un peu de difficultés à manipuler ce concept* » et n'avoir notamment pas réussi à le mettre en œuvre sur les Berges. En effet, dans le cas de l'aménagement des Berges, le « trou » s'est résumé à l'ajout d'un objet supplémentaire, imaginé par un petit groupe d'habitants.

L'aménagement par couches

L'aménagement par couches, ou par strates, est un concept aujourd'hui souvent évoqué comme une solution pour pallier aux problèmes que peuvent provoquer les temporalités souvent longues et chaotiques des projets urbains, ainsi qu'à l'enjeu de leur capacité d'évolution et d'adaptation. Ne pas tout réaliser d'un seul coup permet en effet de s'adapter aux contraintes budgétaires, aux temporalités politiques, à la fluctuation des décisions. On voit bien en quoi la métaphore de la couche ou de la strate se différencie de celle du trou au sens où l'idée est de venir par-dessus un aménagement réalisé sur l'entièreté de la surface concernée, remettre une couche, compléter, enrichir. La prise en compte des pratiques des usagers et du temps long se fait dans ce modèle-là *a priori* par l'observation rendue possible par la première mise en usage des lieux, qui permet de venir ensuite finir le projet en meilleure connaissance de cause, ou quand le reste des budgets est finalement alloué.
C'est une théorie qui est difficile à mettre en œuvre concrètement dans la manière dont se font les projets d'espace public aujourd'hui, en raison des modalités de la production physique, budgétaire et professionnelle de ceux-ci. C'est moins difficile à mettre en œuvre dans le cas de l'aménagement des espaces verts, par nature plus malléables, mais dans ces cas la frontière avec la pratique gestionnaire devient assez floue. Par exemple à Bruxelles, dans le cas du parc de la coulée verte, aménagé en même temps que les installations temporaires de *Parckdesign*, l'éclairage définitif a été installé bien plus tard, en se basant sur l'observation des cheminements principaux des usagers et des zones les plus fréquentées du parc.

L'espace public comme plateau technique

Considérer l'espace public comme plateau technique est une vision qui combine deux choses pouvant être de prime abord perçues comme contradictoires : le besoin d'équipements, de « prises » et d'aménités dans l'espace public d'une part, et l'impératif de réversibilité, flexibilité et évolutivité d'un aménagement d'autre part. L'image du plateau technique montre bien que ce modèle vient du monde du spectacle, du théâtre, et est fort lié à la question de l'évènement, de la programmation, de l'activité. Une place comme un plateau technique est comme une scène : vide, libre, modulable, mais équipée de tout ce dont on peut avoir besoin. Un autre imaginaire qui participe de ce modèle est celui de la ville foraine, du marché, de la foire. Un espace public comme plateau technique offre donc potentiellement l'accès à des points d'eau, de l'électricité, des lumières, il est modulable au sens où il peut accueillir une multiplicité de configurations. Cela implique qu'on vienne y rajouter plus ou moins ponctuellement des éléments : le mobilier urbain y retrouve son étymologie de « mobilité » et la relation entre l'espace et les objets fonctionne sur le principe du *plug*. Ce modèle a été fortement mis en avant sur le terrain nantais par le prestataire, rencontrant un intérêt préalable de la part du DG de la SAMOA. C'est un modèle qui implique une charge *a priori* assez lourde sur les services gestionnaires, en raison de la dimension technique d'une partie de ses équipements, et implique selon certains de nouvelles missions et de nouveaux métiers, à travers des figures comme le régisseur, le cantonnier, l'intendant. C'est une vision de l'espace public comme un espace devant être animé, et qui est régi par des temporalités très fortes et notamment une alternance de temps *on* et de temps *off*. Le risque principal est que cet espace reste vide et non qualifié si cette animation est défaillante, ou encore que cette animation soit trop exclusivement phagocytée par des acteurs privés ou commerciaux. Ce modèle est d'ailleurs intrinséquement porteur d'une vision de l'espace public comme devant être, aussi, le support d'une activité, potentiellement économique. C'est un modèle dans lequel maitres d'ouvrage et maitres d'œuvre délèguent quelque part le « contenu » de l'espace à d'autres, à ceux qui vont le programmer, l'animer, le gérer. L'aménagement à proprement parler y a donc un rôle réduit au sens où il y prend donc une fonction de support technique plus que de définition esthétique, symbolique ou sociale de l'espace public.

Cadre spatial et remplissage programmatique

La séparation entre cadre spatial et remplissage programmatique est une déclinaison encore différente de cette manière de prendre en compte la variabilité des usages et le temps long. Dans ce cas, il s'agit de concevoir, dans un premier temps un cadre spatial dans lequel, sur lequel, on viendra installer, dans un deuxième temps, des aménagements, objets, constructions, mobilier, équipements, venant répondre au programme et aux usages. La spécificité de ce modèle est ainsi qu'il distingue de manière assez binaire deux dimensions du projet d'aménagement. L'une, le cadre spatial, en quelque sorte le *hardware* de l'espace, constitue la structure de l'espace public ; ce sont les grandes plantations, la répartition des vides et des pleins, des ouvertures et des fermetures, les points de vue, le rapport au contexte bâti, éventuellement les circulations principales, la topographie des sols et leurs matériaux, et éventuellement de grandes zones programmatiques. Ce cadre spatial est prévu pour durer dans le temps, il est pris en charge dans un premier temps et de manière autonome par des concepteurs, dont on considère que c'est l'expertise, et il ne fait donc pas l'objet de la participation habitante. L'autre, le remplissage programmatique, en quelque sorte le *software* de l'espace, constitue la dimension équipée de l'espace public ; c'est le mobilier urbain, des assises ou des tables, des abris contre la pluie ou le soleil, l'éclairage, d'éventuelles petites constructions, des jeux pour enfants, des équipements sportifs, peut-être des jardins partagés ou des plantations plus ponctuelles, éventuellement des circulations secondaires ou encore des œuvres d'arts. Ces objets sont prévus pour pouvoir éventuellement être adaptés, remplacés, supprimés, ajoutés, sans que cela ne vienne dégrader ou perturber le cadre spatial. Ce remplissage programmatique fait l'objet de la participation habitante considérée comme permettant de répondre aux besoins des usagers. Les éléments qui le composent sont pensés et installés dans un deuxième temps, dans/sur le cadre spatial et donc en fonction de ses invariants ; cette dimension de l'aménagement est donc de fait retirée de la compétence et de la mission des concepteurs. La programmation et l'équipement sont associés à la fois à la participation des usagers et à l'expertise du gestionnaire. Ce modèle correspond donc une sorte de division du travail ainsi qu'à un étalonnage dans le temps, et potentiellement à un étalonnage budgétaire. Ce modèle comporte cependant le risque de rester, à l'étape de la « base » sans être jamais complété. Le risque est alors d'aboutir à des espaces *low cost*, dépourvus de toute qualité esthétique. Le risque inverse est de voir l'espace se remplir d'objets de manière excessive et sans que la cohérence spatiale de leur disposition soit réfléchie. La solution de l'espace évolutif peut en effet devenir assez facilement une solution fourre-tout.

Ce modèle a émergé notamment à Bruxelles à propos du parc de la Porte de Ninove, où, en raison d'un budget assez faible et, sans vision précise de l'ampleur et de la nature de la future fréquentation, la maitrise d'ouvrage a imaginé cette dissociation entre cadre spatial et remplissage programmatique[1] pour pouvoir venir programmer et remplir le parc plus tard et seulement réaliser dans un premier temps « *un "gazon polyvalent" parce qu'on peut pas laisser un morceau en friche et que le projet doit quand même tenir la route si jamais rien de plus ne se fait derrière* ». Pour la suite, l'IBGE prévoyait de réaliser un petit pavillon, dont la programmation restait à définir et qui serait également « *une sorte de parlement du parc* », c'est-à-dire le lieu où se déploierait une participation habitante visant à préciser le reste de l'aménagement du parc. Par choix et de manière anticipée dans le cas de la Porte de Ninove, c'est en fin de processus et comme un choix par défaut qu'on retrouve finalement ce modèle à l'œuvre dans le cas du projet de futur parc de *l'Allée du Kaai* : en raison des aléas budgétaires, techniques et décisionnels autour du projet, dans un contexte de désaccords sur la programmation du futur parc entre commanditaires et concepteurs. « *Vu les contraintes budgétaires on prefère qu'ils installent tout ce qui est structurel, les trucs qui bougent pas, et… à la limite mettez-nous des pelouses basiques et nous on fera évoluer après* [...] *Sur la grande pelouse on peut mettre une méga plaine de jeux dans 5 ans si on veut* ».

[1] « Le réaménagement du parc sera réalisé par phases. Dans une première phase, le cadre sera conçu et réalisé par Beliris. Dans une deuxième phase, le remplissage de ce cadre sera réalisé par Bruxelles Environnement, qui assumera également la gestion du site après réception. L'objectif du présent marché est de concevoir le cadre, la structure permanente du parc tout en laissant assez d'espace et de liberté pour le faire évoluer en cours de réalisation et prévoir des éléments supplémentaires » Newsletter du BMA.

Le projet permanent

Considérer l'espace public comme un projet permanent est une piste ouverte, par la vision et la pratique de l'IBGE en tant que maitre d'ouvrage et gestionnaire des espaces verts et par expérience des parcs à vocation. Il faut pouvoir revenir sur l'espace, le reprendre, le retoucher, au fil de l'usure technique et sociale : « *C'est notre regard de gestionnaires, par exemple on préfère installer les tables de pique nique dans la pelouse plutôt que sur des dalles de béton, comme ça si jamais on veut bouger on peut déplacer… Nous les espaces tous les dix ans on les fait évoluer… le mobilier est mobile ! La poubelle si elle est pas à sa place, le banc qu'on doit bouger parce qu'il y a des problèmes de conflits d'usages, etc. ».* Le temps long, l'usure, l'obsolescence sous toutes ses formes, sont des choses que le gestionnaire ne peut pas ignorer ni fuir, par conséquent pour lui le travail sur l'espace public s'étend bien au-delà de la livraison et c'est quelque part le processus même de « conception » qui est ainsi prolongé.
On a pu retrouver cette approche dans le cas nantais, mais de manière théorique : un des objectifs de la démarche à ses débuts était en effet de se mettre en position de pouvoir être sollicité, en tant qu'aménageur, par des habitants pour des micro-projets dans l'espace public, comme installer un banc, élargir un trottoir, rajouter un éclairage, etc. Si cela pouvait se traduire par de l'ajout, cela pouvait également se traduire par un acte qui serait plus de l'ordre de la retouche ou de la réparation comme l'explique le consultant : « *Il y a un moment… se dire qu'à un moment on accepte, sur une part de nos budgets, de réparer des endroits où on est déjà passés, même si on est plus sur un secteur opérationnel, même si on a clst le budget du secteur, même si on a remis en gestion, et puis en fait oui on y retourne, humblement* ». L'enjeu de la « reprise » d'espaces publics déjà aménagés est ainsi à Nantes une idée que l'aménageur n'arrive pas à expérimenter pour le moment. Cela pose la question, souvent difficile, de la passation ou du relais entre l'aménageur et les services gestionnaires, et de savoir à qui va la compétence et la légitimité de cette reprise de l'espace.
À travers cette approche de l'espace public comme un projet permanent, c'est d'une certaine manière la logique du soin qui prend le dessus, ou en tout cas le relais, sur la logique de la livraison, celle de la reprise sur celle de la remise, mais ces idées, toutes séduisantes qu'elles puissent être, n'ont rien d'évident à mettre en pratique.
Le projet permanent peut aussi avoir une dimension sociale, et en cela il est une déclinaison de l'espace surdéterminé en même temps qu'une solution pour pallier à son risque d'obsolescence. Cela s'incarne par exemple dans le cas du parc Bonnevie, une des premières expériences de parcs à vocation sociale de l'IBGE, déjà décrite plus tôt, dans laquelle la dégradation spatiale et sociale du parc a conduit l'IBGE, une dizaine d'années après l'aménagement, à relancer une nouvelle dynamique participative débouchant sur un nouvel aménagement. Ce modèle a donc une durée de vie courte et repose, avec les risques que cela comprend, sur l'association d'un espace à des individus à un temps T.

Les limites de l'aménagement ?

Aborder à travers ces différentes pistes l'enjeu du temps long dans l'aménagement des espaces publics, c'est, de manière insistante, venir buter sur les bornes temporelles des projets. Malgré les temporalités parfois extrêmement longues des projets urbains, malgré leur évolutivité, l'aménagement est toujours régi par des temporalités bornées, qui ont un début et une fin, comme l'explique Matthieu Adam ci-dessous :

> « Parmi les caractéristiques mises en avant par la rhétorique du projet, on retrouve le fait que celui-ci doit être évolutif et porter sur le temps long [...] Cet aspect "infini" est un élément clef de la rhétorique du projet. Il traduirait son ouverture, sa flexibilité et son dépassement des contraintes économiques et politiques classiques pour ne viser que le bon déroulement du processus. Pourtant, concrètement, les projets se déroulent sur des temps finis : ils sont divisés en étapes temporellement strictement définies, les échéances étant fixées à l'avance par le

> commanditaire. […] La fin officielle du projet est en général annoncée dès ses prémices, et même si elle connaît souvent une évolution, un glissement vers une date plus tardive, ses acteurs, et notamment ses concepteurs, la considèrent comme telle. Alors, parce qu'ils se sont lancés dans un autre projet, se sont fixés d'autres objectifs et projets dans de nouveaux horizons temporels, ils se désintéressent pour la plupart du projet une fois sa réalisation achevée. Ce qui correspond souvent au fait qu'ils ne soient plus payés pour le faire. Si l'espace continue d'évoluer sous des formes diverses, par touches plus ou moins importantes, ces évolutions sont généralement pensées et réalisées par d'autres, parfois avec un lien très distendu avec le projet original. »[1]

Le mode projet, dans lequel les acteurs professionnels de la fabrication de la ville sont tous ou presque littéralement pris[2], établit ainsi, plus que des formes de permanence et d'ouverture, des temporalités cycliques qui semblent parfois dès leur démarrage toutes entières tournées vers le moment de leur clôture.

Si l'objectif était au départ dans les projets étudiés de mieux intégrer des dimensions relevant du social, ou du moins de l'humain, et donc du rôle du temps, l'enquête montre un relatif échec à prendre en compte ces dimensions-là dans les cadres habituels des manières de programmer, de concevoir, de réaliser et de gérer. On observe ainsi sur les deux terrains, pour des raisons différentes, une tendance à une re-dissociation, voire une re-polarisation, entre les dimensions sociales et les dimensions spatiales des projets. En particulier, beaucoup de dimensions dont il a été question semblaient parfois ne pas ou ne plus relever de ce qu'on appelle l'aménagement (et donc potentiellement ne pas relever de la responsabilité des acteurs aménageurs), mais plutôt de la gestion, de l'action sociale, voire de la gestion sociale, comme c'est le cas à Bruxelles, ou encore de l'usage, de l'animation, de l'appropriation. Ces constats nous engagent à réfléchir davantage sur les limites de ce qu'on appelle l'aménagement. Deux hypothèses ressortent : soit l'enjeu est de mieux poser la limite de ce qui relève de l'aménagement (et donc peut-être de dire que les acteurs de ce monde pourraient parfois davantage laisser place à d'autres types d'acteurs), soit l'enjeu est d'interroger la difficulté qu'a le monde de l'aménagement à faire évoluer ses cadres de travail. Dans les deux cas l'enquête témoigne d'une difficulté du monde de l'aménagement à s'hybrider avec d'autres modes d'actions sur la ville.

> « On a une pratique qui est plutôt d'aménager. Quand on fait une rue, on applique un schéma avec des bordures, des stationnements, des arbres, des voiries, des choses comme cela, on applique un schéma. Dans un quartier c'est pareil, on fait des voies, et puis on met tous les ingrédients. Or mon sentiment de plus en plus fort, pour avoir pas mal aménagé, est que l'expérimentation c'est le fait de laisser les choses venir, de laisser les choses prendre leur place, de faire des choses simples, de ne pas forcément mettre de l'argent. C'est facile au fond de dépenser de l'argent pour faire des projets importants, parce qu'on est plutôt des bons ingénieurs, aménageurs, ou architectes. En revanche, travailler sur des choses justes, des choses qui permettent que le temps prenne sa place, que les usages prennent leur place, que les conflits prennent leur place, et revenir après, peut-être, différemment, est quelque chose qui pour moi est très productif, et très concret dans ma pratique professionnelle. Aujourd'hui on sait très bien aménager, mais notre problème, c'est que parfois il faudrait simplement gérer, il faudrait juste améliorer. Or on arrive avec nos gros sabots et on aménage. Je pense que là il y a un vrai problème.[3] »

Faut-il désormais, comme l'écrit ci-dessus Jean-Pierre Charbonneau, moins aménager et davantage gérer ? Accepter de laisser davantage de non-aménagé dans la ville ? Gérer le non-aménagé ? Arrêter de « livrer » et réaliser plutôt des espaces « pas finis » ? Réparer les espaces plutôt que les refaire ? Comment faire pour que le non-fini ne soit pas juste synonyme de *low cost* ? Faut-il considérer que « ce qui est beau c'est quand la forme

[1] M. Adam, « L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques », art cit. P285-287
[2] Mode qui frustre et rassure à la fois les acteurs en ce qu'il délimite leurs responsabilités : dans le cas nantais l'aménageur a comme on l'a vu maintes fois exprimé cette volonté d'aller « au-delà » de la livraison, au-delà de son rôle de « réalisation » pour « prendre part » à la vie de la ville et aux usages des espaces, mais il a dans le même temps maintes fois rappelé que sa réalité était la course en avant des projets, et que la nature même de la mission de l'aménageur a pour vocation d'en arriver au moment où il se « retire ».
[3] Jean-Pierre Charbonneau, urbaniste dans : M. Lussault et A. Masboungui, « Les espaces de vie contre l'aménagement », art cit.

disparait, quand il n'y a plus que des gens »[1] ? Une fois qu'on a acté la « non passivité des publics face aux objets fabriqués en leur nom »[2], est-ce possible d'inverser le rapport de domination, qui fait que les usages sont toujours subordonnés à la fabrication et à ses impératifs ? Comment laisser de la place au temps et aux usages pour « contribuer »[3] davantage ? Si « penser la ville comme quelque chose qui échappe »[4] est désormais souvent revendiqué, comment le traduire concrètement dans les pratiques ?

Dans l'enquête menée ici ce sont des questions qui ont été frontalement posées par les projets et la manière dont ils interrogent à la fois les espaces et les pratiques des acteurs. La pensée du non-aménagé, du non-fini, du « ménagement » plutôt que de « l'aménagement », n'est absolument pas nouvelle. Elle a inspiré et inspire les écrits et les réflexions de nombreuses personnes sur la ville et l'espace urbain[5]. On ne trouve par contre que très peu de matérialisations de ces idées dans des projets réalisés, dans des espaces concrets. Ce sont des idées pour lesquelles le passage de la théorie à la pratique n'est pas si évident. La mise en œuvre du non-aménagé, du non-fini ou du moins-aménagé n'a rien d'intuitif, et elle se heurte à de nombreux obstacles, dont quelques-uns qu'on a pu décrire dans cette enquête : les cultures professionnelles, leurs structurations et leur mise en concurrence, les modalités de financement des projets, le découpage des compétences et des responsabilités, etc. Ce qui est interrogé, c'est donc à la fois les pratiques des concepteurs, les pratiques des aménageurs et les pratiques des gestionnaires. Le « chantier » de réflexion à ce sujet doit donc se poser en termes de techniques et de financements, mais aussi en termes de *design*[6] et d'esthétique. L'hypothèse de départ de cette enquête était que les aménagements et les usages temporaires, mais aussi les espaces verts / ouverts, pouvaient être des lieux propices à une matérialisation de ces idées, à travers une « esthétique de l'ouverture »[7] mais une ouverture qui soit non seulement spatiale et esthétique mais aussi sociale et méthodologique. Actons donc ici que la question reste entière !

[1] Corajoud 2010 cité dans : Julie Denef, *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains nouvelles formes de médiations urbanistiques et esthétiques de l'ouverture*, thèse de doctorat, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2011. P250

[2] Michel de Certeau cité dans : J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « A qui profite la concertation ? », art cit. P235

[3] J. Zask, *Participer*, *op. cit.*

[4] LAUA (Langage Actions urbaines altérité), « Projet scientifique 2006-2009 », art cit.

[5] Parmi de multiples exemples, le paysagiste Gilles Clément a beaucoup écrit sur l'importance du « non aménagé » et du fait de « considérer le non aménagement comme un principe vital par lequel tout aménagement se voit traversé d'éclairs de vie ». On peut également citer Michel Marié sur la notion de « ménagement » : « L'idée de ménagement s'est construite au contact des aménageurs, en réaction au caractère souvent autocratique et peu démocratique de leurs méthodes. […] Tendu vers l'action, souvent en position d'urgence, l'aménageur a tendance à agir par procuration, à se substituer aux groupes sociaux pour lesquels il travaille. Ménager au contraire est faire le plus grand cas du sujet-objet, de celui pour qui on aménage ». Pascal Amphoux traduit quant à lui cela à travers l'idée de « principe d'incomplétude » G. Clément, *Manifeste du tiers paysage*, *op. cit.* ; Michel Marié, *La Terre et les mots : une traversée des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989. P199 ; Pascal Amphoux dans O. Soderstrom et al., *L'usage du projet*, *op. cit.*

[6] Certains chercheurs bruxellois comme Burak Pak et Aurélie De Smedt travaillent actuellement à penser la question du temporaire et du participatif *from a design point of view* (en réfléchissant par exemple à des notions comme *incompletness, adaptativity, temporality*) Aurelie De Smet, « On 'Waiting Spaces' and their possible role in urbanism », *Colloque « Urbanism after Urbanism », ENSA Paris Malaquais*, 1 octobre 2013, p. 285–294.

[7] La thèse de Julie Denef, effectuée entre autres sur des terrains bruxellois, pose la question de « l'esthétique de l'ouverture », notamment à partir d'exemples d'usages temporaires : « Activités informelles ou événements, les usages temporaires imposent à l'espace une certaine évolutivité et une polyvalence qui sont une des conditions du projet permanent. Celui-ci implique la négociation permanente entre acteurs usagers, gestionnaires, propriétaires, la recherche de partenariat et de modalité de coordination dans la gestion (surveillance, animation, entretien). » (P243), et également à partir du potentiel spécifique, sur ce sujet, des espaces (ou)verts : « L'évolution de l'esthétique du lieu (aménagements et espaces) s'origine non seulement dans l'évolutivité de pratiques mais aussi dans la présence de la nature qui implique également une évolution, une prise en compte du temps dans l'aménagement. Les modalités de gestion doivent intégrer cette évolutivité permanente des composantes humaines et naturelles. Ainsi, le caractère inachevé peut se dessiner comme espace des possibles (à Spoor Noord, par exemple). » (P219-221) J. Denef, *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains nouvelles formes de médiations urbanistiques et esthétiques de l'ouverture*, *op. cit.*

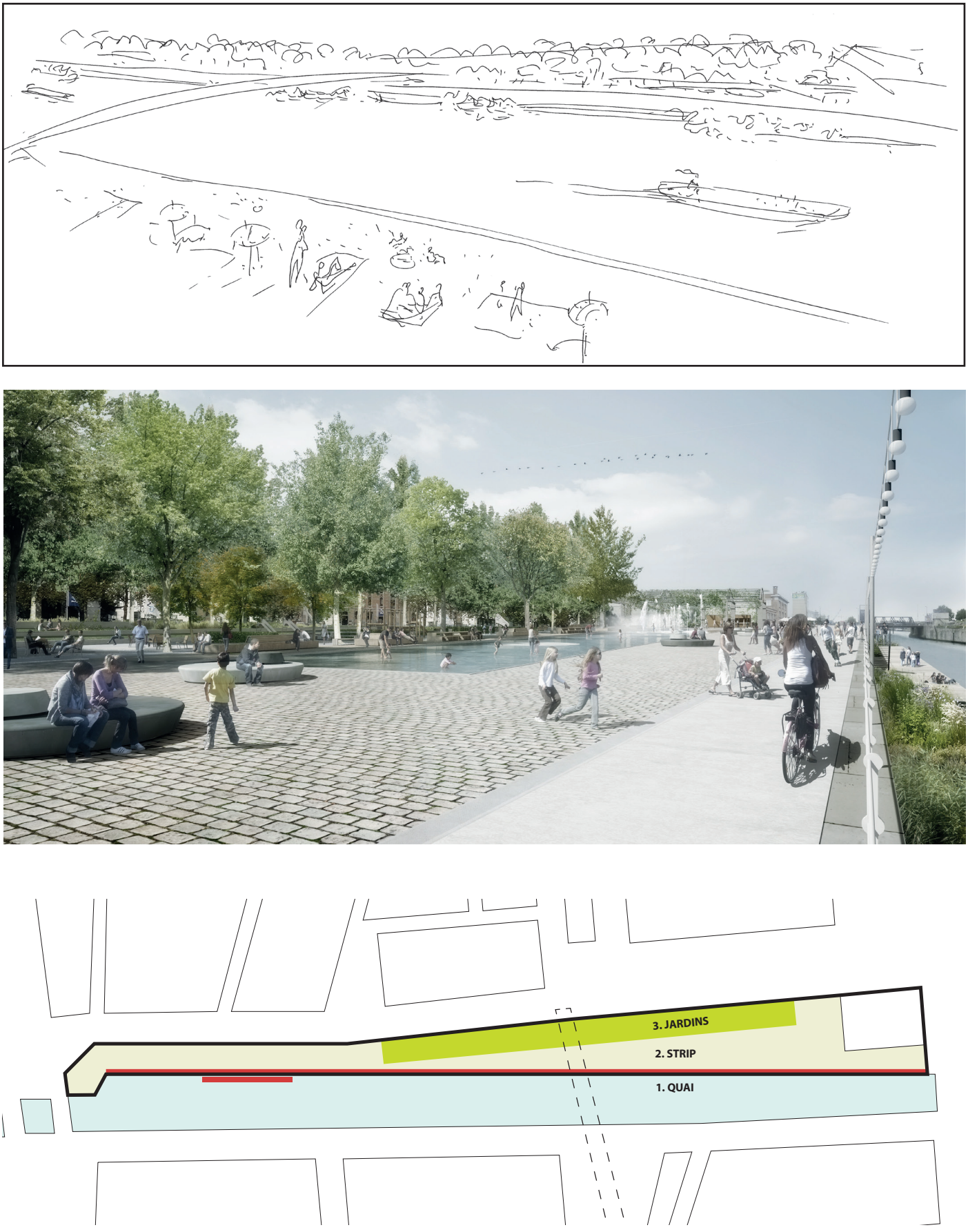

Planche 33 : Visuels du projet d'aménagement du futur parc du Quai des Matériaux, où est installée l'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai,* par le bureau d'ingénieurs et de concepteurs Technum. En haut, croquis du paysagiste Georges Descombes, au centre visualisation du projet par Technum, en bas plan des « trois bandes » utilisé dans le cadre des workshops avec les habitants.

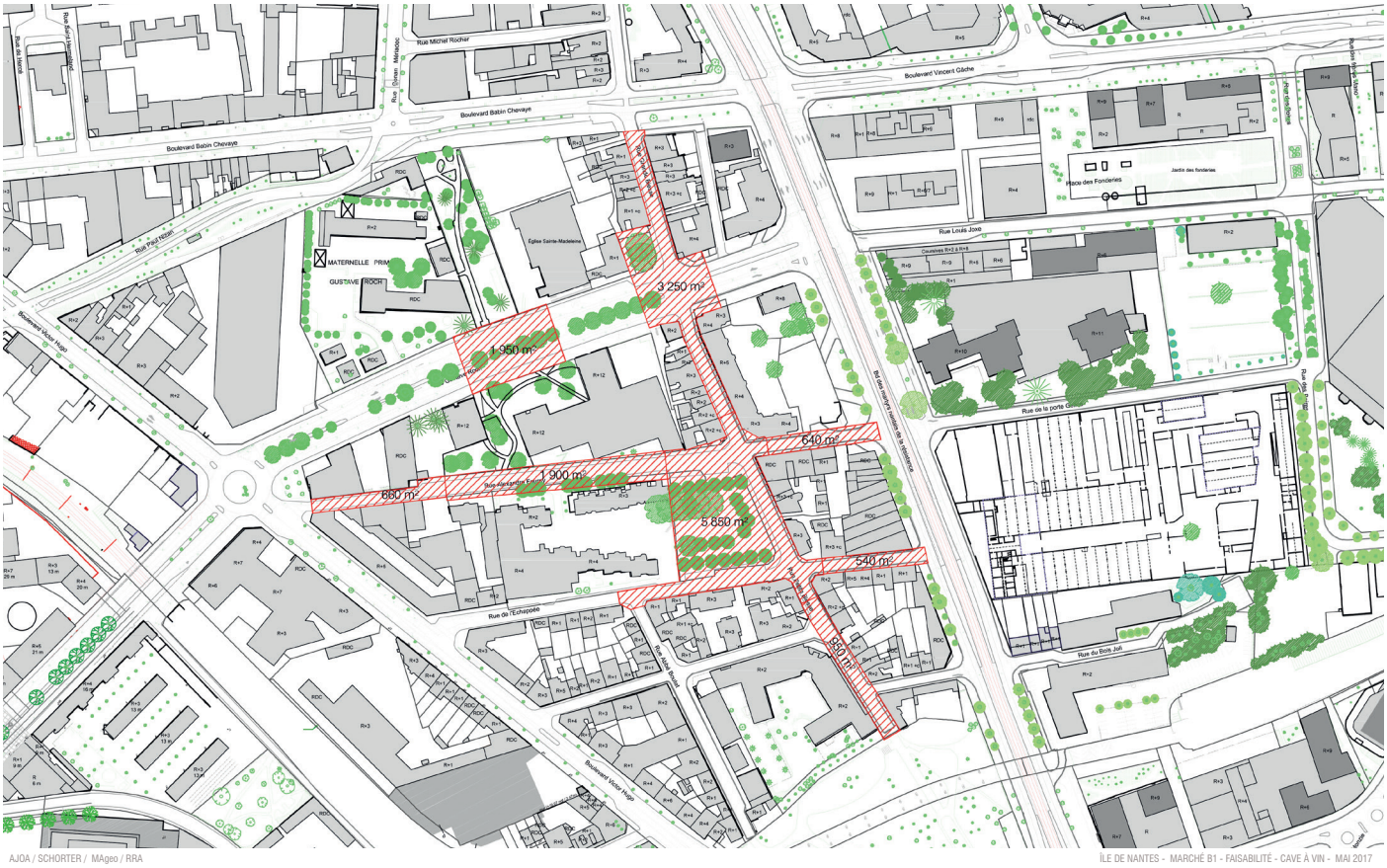

Planche 34 : Visuels du projet d'aménagement pour le quartier du Faubourg par l'équipe de maitrise d'oeuvre AJOA-Schorter. Ci-dessus, périmètre d'intervention du projet, la place Wattignies au centre et cinq rues adjaçentes ; ci-dessous, prévisualisation d'une première proposition pour la place Wattignies.

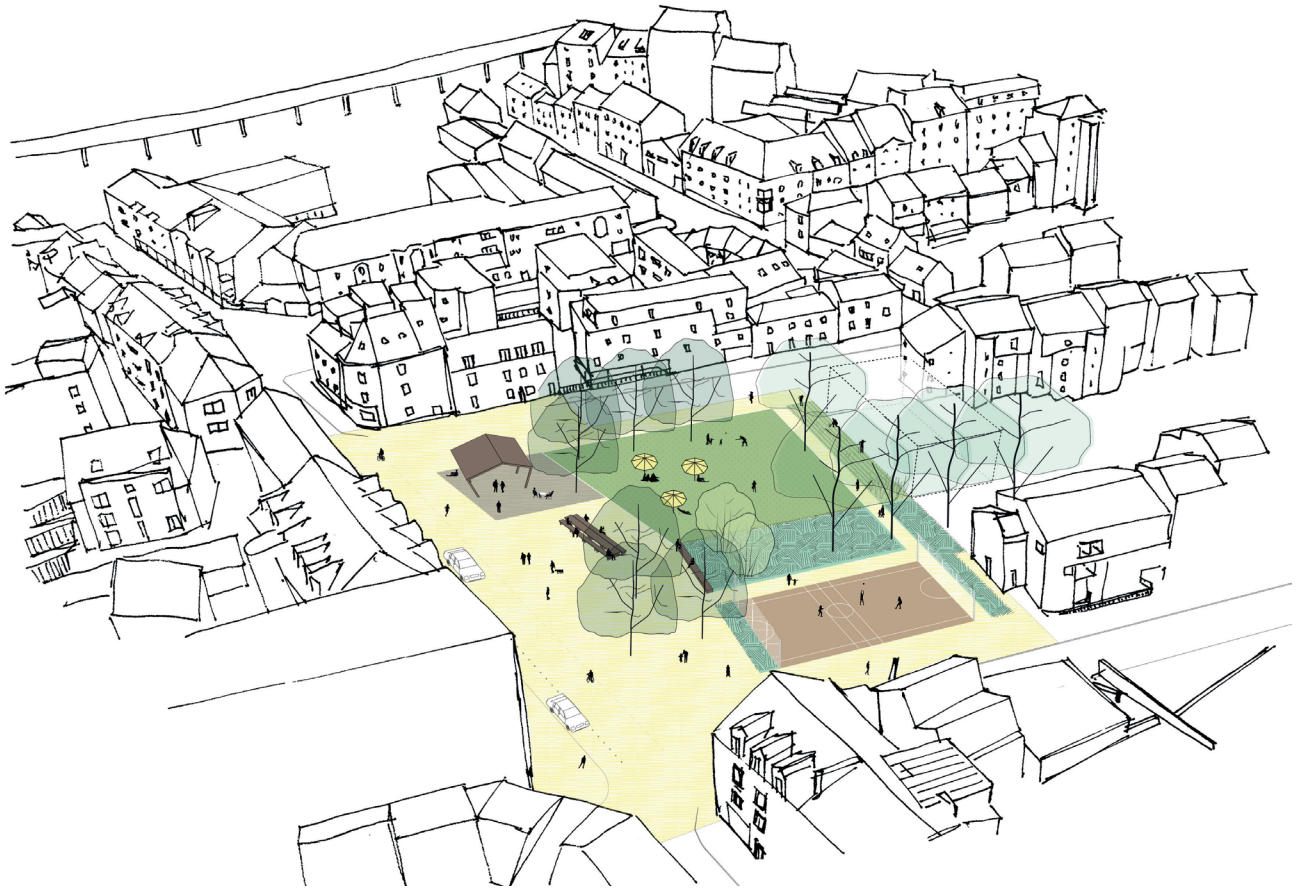

Transition.
Des projets ratés ?

Les acteurs pensent-ils que ces projets sont ratés et qu'est-ce que cela veut dire ?

> « *On est pas satisfaits mais on fait avec. Personne va être satisfait en fait.* »
> [responsable du projet de l'Allée du Kaai à l'IBGE, avril 2016]

Parler de « projets ratés », c'est d'abord essayer de comprendre le regard critique et/ou déceptif que les acteurs portent souvent eux-mêmes sur les projets, la manière dont ils les jugent, les évaluent, les étalonnent, la manière dont ils s'accommodent de manière plus ou moins explicite du décalage entre les ambitions et les résultats, la manière dont les objectifs sont révisés ou dont l'intérêt décroit. Je parle ici essentiellement des acteurs initiateurs de ces projets, à savoir les professionnels de la maitrise d'ouvrage publique ; ils ont généralement un regard assez critique sur les projets qu'ils mènent. Le chercheur, arrivant souvent *a posteriori*, prend acte de ces analyses et les travaillent comme des matériaux de l'enquête parmi d'autres, mais sans avoir forcément accès au moment où ces analyses sont apparues, à la manière dont elles se sont formées peu à peu, ou encore à la manière dont les acteurs, quand ils sont encore pris dans l'action et par le « registre pratique »[1], sont obligés de « *faire avec* » (c'est-à-dire à la fois faire avec les projets décevants et faire avec leurs ambitions déçues). Ici, le fait que j'ai été impliquée dans l'enquête au départ voire en amont des projets, dans leur phase d'élaboration et d'initiation, et donc le fait que j'ai été témoin des « débuts » caractérisés quant à eux par l'ambition, le positivisme, la motivation et l'enthousiasme des acteurs, vient créer un effet de contraste assez fort avec les discours critiques que les acteurs peuvent déployer, plus tard, quand les projets sont « emmanchés » si ce n'est terminés[2], vient mettre en lumière, non seulement l'analyse critique des acteurs mais la manière dont elle s'encastre dans les temporalités de conduite de projet. Sur ce sujet, Nadia Arab, dont les travaux sont mentionnés ci-dessous par Matthieu Adam, a montré comment l'avancement dans le déroulement des projets avait tendance à réduire la capacité d'action (et donc quelque part la possibilité de réalisation des ambitions) en même temps que se réduisait l'incertitude :

[1] L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit.
[2] Puisque, il est peut-être nécessaire de le rappeler encore une fois, les projets étudiés ne sont pas terminés à l'heure où j'écris.

> « S'inspirant des travaux de Christophe Midler[1] sur la gestion de projet, Nadia Arab propose de décrire le projet comme l'articulation de deux processus : "Un processus d'exploration et d'acquisition d'informations qui permet d'accumuler une connaissance qui réduit l'incertitude sur le projet et un processus d'action qui réduit l'étendue des marges de manœuvre sur le projet au fur et à mesure que des choix sont opérés" [2]. Plus le projet s'approche de sa fin, plus les marges de manœuvre de ses acteurs pour agir sur le résultat final sont minces et plus celui-ci s'approche d'une conception déterministe. [...] d'un premier stade où la capacité d'action est grande (on peut "tout faire") mais où les informations que l'on possède pour guider l'action sont peu nombreuses (on "ne sait rien"), on passe progressivement à un stade où la quantité d'informations devient conséquente mais finit par "écraser" la capacité d'action et contraindre fortement les choix envisageables. »[3]

Cela s'avère ici très vrai, même si c'est aussi parfois l'augmentation des incertitudes (techniques par exemple, dans le cas bruxellois) qui a pu contribuer à la fois à réduire la capacité d'action et à éloigner les résultats des ambitions initiales. Dans les deux cas, il semble cependant que l'incertitude demeure voire s'accroit, et ce n'est pas uniquement en raison du fait que les projets ne soient pas effectivement terminés : la manière dont les projets glissent et dont leurs résultats se distancient des objectifs originels les laissent en quelque sorte dépourvus d'intentions claires et il semble parfois qu'ils risquent de finir leur vie « à vaut l'eau » ou de « mourir à petit feu », sans que personne ne se préoccupe plus trop de « tenir » une direction ou des enjeux spécifiques. En résumé : on ne va plus exactement là où on avait prévu mais, du coup, personne ne sait exactement dire où on va et plus grand monde ne s'en préoccupe.

Les projets étudiés sont-ils considérés pour autant par leurs initiateurs comme des projets « ratés » ? Oui et non, et il y a de multiples manières d'en jauger les résultats, comme l'exprime le DGA de la SAMOA lui-même à mon adresse : « *Tu vois je pense qu'Ilotopia, quand ce sera fini, tu pourras faire vingt versions d'une évaluation* [...] *Enfin tu vois t'auras vingt façons, vingt points de vue, vingt … voilà !* »[4]. Cela pose aussi la question de ce qu'on évalue et de ce qu'on considère comme étant le résultat (et donc comme raté ou réussi) : la démarche ou les livrables, la dynamique sociale ou l'espace, le processus ou la production ?

Une occupation temporaire installée et un projet d'aménagement en souffrance [Bruxelles]

L'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai* connaît un franc succès, et constitue pour le coup plutôt une expérience réussie, voire prise comme exemple dans le contexte bruxellois[5]. On peut même affirmer que le projet a, sur ce volet-là, dépassé les attentes initiales. *A contrario*, le projet du futur parc s'avère être très malmené : des concepteurs peu perméables aux enjeux sociaux et participatifs du projet, une relation commanditaires-prestataires faite de désaccords et de conflits, et, peut-être surtout, des aléas techniques entrainant des complications budgétaires, ont eu pour conséquences un retard important et une révision, à la baisse, des objectifs du projet. À ce jour, le projet de parc a été rogné (en termes de surface) et simplifié (en termes de programmation et d'équipement) ; son issue reste encore nimbée d'incertitudes. Même si on ne peut pas l'affirmer étant donné que le parc n'est pas encore réalisé, l'aménagement livré sera probablement loin d'être à la hauteur des ambitions de la programmation initiale, à savoir un parc « à haute teneur en ludicité » et « de rayonnement régional » (objectifs qui ont d'ailleurs été révisés au cours du processus et plus ou moins explicitement abandonnés en raison d'une insuffisance de budget). Plus globalement, le projet de futur parc est devenu de moins en moins apprécié par les acteurs qui en sont en charge, que cela concerne le processus ou le

[1] Christophe Midler, *L'auto qui n'existait pas: management des projets et transformation de l'entreprise*, Paris, Dunod, 2006.
[2] N. Arab, « La coproduction des opérations urbaines », art cit. P65
[3] M. Adam, « L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques », art cit. P292-293
[4] Cette question ouvre sur la troisième partie et sur la manière dont l'enquête dévoile peu à peu la multiplicité des enjeux parfois masqués par les objectifs affichés.
[5] Voir à ce sujet le chapitre 2 de la partie 3.

résultat qui se profile, comme l'exprime une chargée de projet chez Beliris : « *Au fur et à mesure on devient un peu plus réalistes, ou un peu plus résignés…mais moi je crois que c'est plutôt résignés.* »

La conclusion principale de l'enquête est le désaccordement, et, au final, l'étanchéité assez forte, entre la dynamique de l'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai* et le projet, en cours, de conception et d'aménagement du futur parc qui la remplacera. On pourrait donc dire que ce qui a « raté » c'est le pari qui était que la première permettrait de nourrir le deuxième. Le désaccordement entre les deux processus se renforce encore au prisme du contraste entre la réussite de l'un et les difficultés de l'autre ; le succès de *l'Allée du Kaai* a eu comme conséquence son autonomisation et l'occupation temporaire s'est en quelque sorte désencastrée du projet dont elle était censée être partie prenante ; à l'heure où j'écris, l'occupation temporaire d'une partie du site vient d'ailleurs d'être encore prolongée jusqu'à au moins 2020[1].

Ce qui a été frappant, c'est comment l'IBGE, le temps avançant, a eu tendance à réviser implicitement ses objectifs. Exalté par le succès du projet, la personne en charge du projet de *l'Allée du Kaai* aura tendance à taire de plus en plus l'enjeu d'impacter sur le futur aménagement, et à concentrer son action et son discours sur la construction d'une dynamique sociale et non d'un aménagement spatial : « *Nous on sera là pour transmettre l'information de l'occupation temporaire. Moi je suis sur les deux dossiers. Mais la participation n'aura pas d'influence sur le projet. L'occupation temporaire c'est de la participation mais pas sur l'aménagement, plutôt sur la dynamique sociale, sur le "vivre" du parc. Pas sur l'aménagement parce que tout est cadenassé.* » Ce discours ira de pair avec une tendance à réduire le rôle et l'importance de la conception spatiale dans l'aménagement. D'une part l'IBGE prévoit de « compléter » plus tard l'aménagement qui sera livré par les concepteurs, finalement assez léger. D'autre part on me dira plusieurs fois à l'IBGE que « *on ne doute pas qu'on va faire un bon aménagement à la fin, c'est pas compliqué on sait faire* », bref qu'il n'y a, somme toute, pas tant d'enjeux, tandis qu'à l'inverse, réussir à construire et maintenir une dynamique sociale d'appropriation positive autour de cet espace est extrêmement important, au sens où c'est ce qui participe grandement à garantir, pour le futur gestionnaire, la réduction du risque d'usage à la fois social (conflits d'usages, violences) et matériel (dégradations). Alors que l'enjeu d'influer sur le projet par l'occupation temporaire était bel et bien affirmé au démarrage (il était question de « préfiguration » dans la présentation du projet), cet objectif a quasiment disparu quelques années plus tard[2]. En mars 2018, lors d'un de mes « retours » sur le terrain bruxellois, je rencontre la nouvelle personne en charge du suivi technique du projet du parc ; elle ne comprend pas ma question quand je lui dis que j'enquête sur le lien entre l'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai* et le projet du futur parc. Elle me dit que pour elle « *il n'y a pas vraiment de lien* », et que, d'ailleurs, c'est la responsable de la participation qui suit l'occupation temporaire alors que c'est elle qui suit le projet du futur parc. Ce moment est révélateur, à la fois du glissement des objectifs et de la manière dont les projets glissent de main en main[3]. Ainsi, non seulement le lien entre les deux processus est rompu, mais en plus je ne peux plus échanger à ce sujet avec les enquêtés puisqu'ils considèrent que ce n'est pas (plus) la question !

Entre autocritique, désintéressement et valorisation [Nantes]

Dans le cas nantais il est bien trop tôt pour juger de ce que va donner le projet d'aménagement (notamment concernant la place Wattignies), mais il est par contre possible de témoigner des « glissements » qu'a connu la démarche d'implication des habitants, qu'on a déjà eu l'occasion de décrire en détail. On peut seulement rappeler ici que la démarche n'a pas vraiment atteint les deux objectifs posés comme les plus importants au départ, à savoir réussir à toucher des publics « éloignés » de la participation d'une part, et expérimenter l'idée « d'habitants

[1] *Toekomst skaters Allee du Kaai tot 2020 verzekerd*, https://www.bruzz.be/videoreeks/woensdag-7-augustus-2019/video-toekomst-skaters-allee-du-kaai-tot-2020-verzekerd?fbclid=IwAR0Qt6kc4JBFCIIN4YNWD_mjNeY571JGPAoSPgUFHnrzCunn88i4tAJrfms, art cit.

[2] Au point parfois de me faire douter sur le fait que cet enjeu avait un jour bel et bien été un objectif et que ce n'était pas moi qui avais excessivement projeté sur le terrain mon propre questionnement concernant l'impact sur le projet en dur !

[3] À ce moment-là celle-ci ne travaille à l'IBGE et sur le projet que depuis un an (bien moins que moi !) et n'a pas cette mémoire du processus ; quand je la recontacte un an plus tard, je reçois un mail de réponse automatique qui m'informe qu'elle a quitté l'IBGE

commanditaires » d'autre part, c'est-à-dire associer les habitants à la formulation d'un programme et au suivi du travail du maitre d'œuvre de manière à garantir le fait que leur participation ait un impact « dans le dur » de l'aménagement pérenne des espaces publics.

Plusieurs choses sont à noter concernant ce glissement qui a éloigné la démarche de ses objectifs originels et concernant la manière dont l'aménageur a réagi à cela, que ce soit dans les actes ou dans l'analyse. Premièrement, les chargés de projet, ont clairement eu du mal à « tenir » ces objectifs ou du moins à les « maintenir » comme étant les objectifs prioritaires, face au prestataire mais aussi parfois face à leur hiérarchie[1], et cela questionne la définition et l'exercice de la commande elle-même, comme l'exprime le consultant lors d'une discussion avec l'aménageur et moi-même à propos de ces glissements : « *La question c'est pas qu'est-ce qui a changé, c'est qu'est-ce qui reste de la proposition initiale ?!* » Deuxièmement, de manière différente du cas bruxellois mais avec les mêmes effets, le maitre d'ouvrage a eu des difficultés à assurer son rôle de coordination et d'articulation entre les deux missions (implication habitante et conception) qu'il avait fait le choix de séparer. La conséquence en a été qu'une partie des protagonistes ont vu leurs attentes déçues et/ou ont porté un regard sceptique sur l'expérience. Les concepteurs n'ont pas très bien compris la démarche du prestataire, ont eu du mal à prendre le relais et ont considéré qu'il n'y avait pas grand-chose qu'ils pouvaient « utiliser » pour leur travail dans ce qui avait été produit. L'aménageur a eu tendance à dire que la démarche avait finalement plus travaillé « le lien social » que « l'aménagement » et, par conséquent, qu'un des enseignements à en tirer était peut-être que ce n'était pas son rôle d'aménageur de mener ce genre de démarches. De plus, dans un contexte dans lequel le pilotage a été relativement chronophage et pas toujours fluide, la nécessité de prendre en compte le « rapport coûts-bénéfices » dans l'évaluation finale de cette démarche a été de nombreuses fois ramenée dans les discussions par l'aménageur (voire par des élus) comme l'exprime une chargée de projet : « *Moi ce qui m'intéresse c'est de savoir si ça nourrit mon programme, et aussi, ce qui m'intéresse, c'est "coûts-engagement-bénéfices", et c'est est-ce que la production qu'aurait envisagée la maitrise d'œuvre seule sans touuuuut cet investissement, est-ce que ça aurait été si différent de ce qu'on va produire ou pas. Tu vois ?* »

Ces observations ont été particulièrement fortes (renforcées ?) quand le projet a été rendu à un certain stade d'avancement. J'ai alors fait face dans l'enquête à une situation un peu étonnante, où le projet (dans sa phase d'implication habitante) semblait en quelque sorte considéré comme « terminé » alors même qu'il ne l'était pas. Les chargés de projet semblaient considérer que les choses étaient déjà tellement avancées dans une direction donnée (la métaphore de la « seringue » ou du « piston » qui, une fois engagé, est obligé d'aller jusqu'au bout et ne peut pas reculer, sera souvent employée), qu'il n'était plus la peine d'essayer de rediriger autrement le projet. Dans le même temps, l'aménageur a eu tendance dans cette phase-là à « s'en remettre » à l'équipe de concepteurs en espérant que, même si la démarche d'implication habitante n'avait pas produit ce qui était espéré, eux allaient « faire un beau projet ».

En interne, les chargés de projet expriment leurs doutes, mais ont dans le même temps tendance à mettre en avant les points positifs de la démarche[2] et à s'en contenter bon gré mal gré. Le fait que le projet soit défini comme une expérimentation permet aussi souvent de justifier l'aléatoire de ses résultats : « *On en sort avec un bilan mitigé, mais un peu comme tous les projets de type expérimental !* ». Alors que la plupart des chargés de projet, mais aussi une partie des partenaires, font un bilan partagé de l'expérience, alors, de plus, que la démarche n'est même pas encore vraiment aboutie et que l'exercice d'en « tirer des enseignements » n'a pas encore été fait, l'aménageur communique déjà sur celle-ci comme si c'était une réussite.

[1] Voir à ce sujet chapitre 1 de la partie 3.

[2] Par exemple le lien créé avec les commerçants du quartier, l'impact visuel de l'intervention graphique, le changement d'image de la rue Biesse et l'effet d'entrainement que cela a eu sur les propriétaires privés de biens parfois dégradés.

À propos des valeurs attribuées aux processus d'une part et aux productions d'autre part

> « *Moi par contre c'est marrant mais j'ai pas envie qu'on leur fasse un discours sur la méthode aux habitants. C'est-à-dire que pour moi la satisfaction des gens c'est est-ce que vous trouvez votre quartier plus cool à la fin !* [...] *Nous, enfin vous, vous ne produisez pas de la méthode, vous produisez de la ville et je suis très embêté par ça, parce que pour moi il ne faudrait pas qu'il y ait une inversion de ce qu'on observe ou de ce qu'on cherche à faire et c'est… si on cherche à faire la ville avec les habitants, c'est parce qu'on part de l'hypothèse que ça va mieux nous aider à répondre à leur besoin. C'est le faire pour ça.* [...] *Je serais embêté par un résultat super satisfaisant sur le plan méthodologique et où à la fin sur le plan des espaces produits il y a une espèce de déception collective* [...] *Moi j'aimerais qu'on soit sûrs, au moment où on hiérarchise les critères, que si l'espace est satisfaisant et que la méthode a bafouillé, on est plus content que si c'est l'espace qui bafouille.* [...] *Moi je pense que je me ferais l'effort de causer avec deux trois badauds quand même, une fois que ce sera livré, pour voir, un peu comme ça bon, ce qu'ils pensent de l'aménagement. Et puis je ferais aussi le tour du quartier en bagnole pour voir si on peut se garer !*» [le consultant s'adressant à la SAMOA, séance de travail SAMOA-CRENAU sur les enjeux de la démarche, décembre 2016]

Un des principaux écarts qui apparait entre les deux terrains concerne finalement la valeur attribuée aux choses. Sur le terrain Bruxellois, le fait que le projet du futur parc soit en souffrance est considéré comme pas si grave compte tenu de la réussite sur le terrain de la dynamique sociale de l'occupation temporaire : le processus social d'implication et d'appropriation est jugé finalement plus important que la qualité de la conception spatiale de l'aménagement. Sur le terrain Nantais, le fait que la démarche d'implication habitante ait partiellement déçue est compensé par l'espoir que les concepteurs réalisent un bon projet d'espace public à la fin : le fait d'aboutir à un aménagement qualitatif prime car c'était bien l'objectif « final », l'implication des habitants étant surtout un moyen, parmi d'autres, d'y arriver.

Ce que cela montre aussi c'est comment les acteurs tentent de s'accommoder des écarts entre ambitions et résultats, soit en révisant leurs objectifs (en atténuant certains et/ou en majorant d'autres, comme à Bruxelles), soit en relâchant leur intérêt et leurs efforts sur la fin du projet (comme à Nantes), c'est-à-dire dans les deux cas en trouvant des moyens de faire re-coïncider leurs attentes et la réalité de ce qui est produit.

Il ne s'agit cependant pas uniquement, de débattre de savoir si ce qui « compte » c'est la méthode de participation ou l'espace produit à la fin (comme l'affirme l'extrait ci-dessus), mais aussi d'attribuer un « rôle » plus ou moins fort, respectivement, à la dimension sociale ou à la dimension spatiale des projets. La question que posent ces débats portant sur ce qui doit être pris en considération, c'est plus fondamentalement la question de la nature de ce que produisent (ou doivent produire) ces expériences : de l'aménagement ? du lien social ? une belle histoire ? une relation renouvelée entre les habitants et les pouvoirs publics ? C'était une interrogation qui me semblait importante depuis le début et que j'avais pointée dans une note établie en préparation d'une séance de travail avec la SAMOA sur la définition des enjeux du projet. Ma proposition de porter attention, dans le suivi de la démarche, à la « nature » de ce qu'elle fabriquait concrètement avait éveillé l'intérêt de mes interlocuteurs :

> « *Moi j'aimais bien ton : "Qu'est-ce que ça fabrique ?" C'est-à-dire que je trouve hyper bien tes catégories, est-ce que ça fabrique un moment, un débat, est-ce que ça fabrique un espace ? Et ça je trouve que, le fait de se dire, comment on garde une attention au fait que tout ne produit pas la même chose, et que c'est pas parce qu'on a du monde qu'on est content, et que, finalement, si ça se contente de produire des moments ben finalement à la fin de la démarche on va être un peu maigres. Et en fait ce qui est le plus, enfin moi de ce que j'ai l'impression, ce qui est le plus rare aujourd'hui c'est que ça provoque un débat. C'est-à-dire qu'aujourd'hui j'ai l'impression que les formes elles privilégient les moments, c'est-à-dire qu'on fait un moment collectif, voilà on recrée du consensus, du sympathique, plutôt que finalement d'accepter l'idée qu'il y a une forme de confrontation des gens et des points de vue dans l'espace public. Donc ta question de est-ce qu'on produit un moment, un débat, un machin, de se dire tiens on a eu dix types d'actions à l'intérieur de la démarche Faubourg et là-dedans neuf fois on a créé des moments et puis une fois on a créé*

un bout de débat, ou plutôt huit fois on a créé des moments, une fois on a créé un bout de débat et une fois on a créé un espace, ben pff… Est-ce que c'est un équilibre qui nous satisfait, tu vois ? » [le consultant s'adressant à la SAMOA, séance de travail SAMOA-CRENAU sur les enjeux de la démarche, décembre 2016]

Une enquête qui se déplace

Une vision fantasmée des engagements professionnels mise à l'épreuve de l'enquête

De manière un peu naïve, je pensais au départ de la recherche que la « culture » et les engagements des concepteurs (architectes, paysagistes, urbanistes) impliquaient de manière évidente qu'ils soient en première ligne pour défendre l'ambition participative dans les projets. J'imaginais que c'était eux qui portaient et défendaient l'importance de l'implication des habitants dans les processus d'aménagement, face à des élus récalcitrants, des aménageurs peu conciliants ou des collectivités publiques frileuses. Cette situation, somme toute caricaturale, on a pu pour partie la rencontrer sur le terrain roubaisien abandonné, mais certainement pas dans les deux terrains convoqués dans ce texte. Ainsi, une des « surprises » de l'enquête a été le positionnement et le rôle des équipes de maitrise d'œuvre dans les dispositifs, qui se sont avérées soit constituer des freins à la prise en compte de l'implication des habitants, soit être peu investies. Pour partie, cela tient à la spécificité des situations observées ; pour une autre partie, cela tient à une manière que j'avais de préjuger « *les convictions un peu floues des concepteurs qui sont tout à la fois alors qu'on sait que non* »[1], imaginaire qui peut avoir tendance à semer la confusion concernant les engagements professionnels et leurs matérialisations. Revenir sur cela ne signifie pas glisser vers la dénonciation à hauts cris des intérêts et des égos professionnels mais, d'une part, prendre de la distance avec la vision irénique des « concepteurs engagés » qui pouvait être la mienne au départ, et, d'autre part, mieux prendre la mesure des conditions dans lesquelles les professionnels interviennent, c'est-à-dire les cadres d'intervention et leurs diverses contraintes (et en premier lieu les moyens, financiers et donc temporels, humains[2]). C'est ce dernier point qu'on a essayé d'analyser dans le troisième chapitre à propos des concepteurs et dans le deuxième chapitre à propos des acteurs intermédiaires.

En effet, cette vision irénique des engagements professionnels concernait également au démarrage de l'enquête les acteurs intermédiaires. Si le deuxième chapitre nous a permis d'explorer en détail les nuances des divers registres et formes d'engagement de ceux-ci, il faut insister de la même manière sur la nécessité de se défaire de tout *a priori* : les professionnels de la participation, les acteurs qui interviennent dans le cadre de processus participatifs à l'interface entre pouvoirs publics et habitants, ne sont pas toujours mus par un engagement social

[1] Comme le disait une chargée de projet de la SAMOA alors que nous échangions à ce sujet.

[2] Comme l'exprime longuement le consultant, à l'occasion de notre premier long échange avec la SAMOA en septembre 2015, au moment où nous abordons la questions des concepteurs plus ou moins « sensibles » à la participation des habitants : « *C'est un sacré défi ce que tu poses, c'est-à-dire que moi je sais pas ce que ça veut dire une maitrise d'œuvre sensible aux questions participatives* [...] *J'accuse aucune équipe de pas être sensible, moi je crois qu'il n'y a aucune mauvaise foi chez les gens, ou de résistance… Même ceux auxquels je m'attendais au discours le plus réac' je les ai trouvés pas si... C'est-à-dire que leur gêne elle est opérationelle, leur gêne c'est de dire "Moi j'adorerais faire ce que vous proposez mais je le fais pas, et je le fais pas pas parce que je veux pas, je le fais pas parce que je sais pas le faire ou parce que je peux pas le faire dans les conditions dans lesquelles on me fait travailler". Voilà. Et en fait le sujet c'est ça, pour être une maitrise d'œuvre qui est sensible sur ces sujets-là et qui s'y implique, ça demande un nombre de jours de présence, ça demande un nombre de jours de terrain, ça demande une équipe suffisamment resserrée pour que les gens l'appréhendent en la voyant* [...] *Tu vois moi c'est ça ma gêne, aujourd'hui, vas-y. Dis-moi qu'est-ce que c'est une équipe qui est sensible à ces questions-là jusque dans l'opérationnel ?!* [...] *J'en attendais beaucoup de mon travail avec Jan Gehl et Claire Schorter sur Saint-Sauveur* [à Lille]*...c'était une équipe qu'on pouvait attendre sur ces sujets-là.* [...] *Et puis en fait pour des raisons opérationnelles de "Je vous enclenche pas votre mission B parce qu'en fait on sait pas quand est-ce que le projet va passer à l'opérationnel, etc, etc.", ben ils se sont retrouvés sans honoraires. Ben...enfin on est des prestataires de service hein, à un moment tu me coupes mes honoraires, ben je viens plus te voir. Et moi je me permets de passer du temps avec vous à certains moments ici mais vous êtes au pied de mes bureaux et... Donc en fait, "Vous voulez quelqu'un qui s'implique dans des démarches très très proches des habitants, etc ?" Ben j'ai envie de dire une horreur qu'on entend au Conseil de l'Ordre des fois, "Recrutez local !"* [rire] [...] *Parce que, quand tu fais la somme des réunions instituées qui font le cheminement d'un projet, le temps qu'il te reste pour aller au contact des habitants ben… c'est cinglé quoi. Donc je me méfie beaucoup de l'injonction dans le rapport qu'elle a à la mise en œuvre réelle sur laquelle on débouche tous au quotidien, sans mauvaise foi encore une fois, parce que oui il y a des gens qui sont plus ou moins à l'aise avec l'exercice pour des questions de tempérament, etc, mais dans le fond je connais pas un concepteur qui aime pas les gens.* [rire] *Enfin, a priori tu fais pas ce métier si t'aime pas les gens !* »

et politique : « Comme dans d'autres secteurs, l'humanitaire par exemple, des causes qui semblaient se situer par nature en dehors des logiques professionnelles et marchandes ont ainsi été converties en débouchés professionnels et entrepreneuriaux. »[1] Dans le détail, leur manière de se relationner aux habitants et aux acteurs publics répond en partie souvent au fait de devoir « se rendre indispensable »[2]. Cependant, insister sur la nécessité de se défaire de tout *a priori* interdit aussi d'aborder l'engagement de ces professionnels par le prisme du soupçon, et oblige à décrire et analyser le détail et la complexité d'engagements pas toujours « purs » et univoques.

Par ailleurs, dans un cas comme dans l'autre, même si très différemment, une autre « surprise » de l'enquête a concerné les rapports de force à l'œuvre dans les projets entre commanditaires et prestataires. Naïvement encore une fois, je les présageais à l'inverse de ce que j'ai pu observer : alors que j'imaginais des pouvoirs publics intraitables dont la rigidité pouvait empêcher les prestataires de donner toute leur ampleur aux projets, j'observais plutôt des prestataires réfractaires et peu collaboratifs, et/ou déformant et tordant la commande à leur idée ou à leur profit, face à des commanditaires bataillant sans grand succès pour faire respecter les objectifs initiaux des projets, voire simplement pour réussir à obtenir ce qu'ils exigeaient de leurs prestataires[3]. Cette enquête a ainsi donné à voir des formes d'« asymétrie » entre les prestataires, convoqués comme spécialistes, et les maitres d'ouvrage[4]. Les nouvelles compétences et métiers ont en effet tendance à provoquer une redéfinition des marchés et une déstabilisation des relations entre commanditaires et prestataires[5]. Bernard Haumont, s'inspirant d'approches économiques, parlait dans les années 2000 à propos de la maitrise d'œuvre d'une « asymétrie structurelle » comparable à celle qui existe entre un client et son garagiste ou un patient et son médecin :

> « Ce dernier [le client, le maitre d'ouvrage] en effet sait mal ce qu'il veut ou ce qu'il souhaite, sauf en termes très généraux [...] C'est donc, jusqu'à un certain point, les offreurs de services qui définissent traditionnellement la nature et le contenu du service rendu, dans un rapport d'asymétrie entre des acteurs qui leur est *a priori* favorable. C'est d'ailleurs au sein de cette relation d'asymétrie que reposent explicitement les bases de l'expertise des praticiens et des professionnels, et les fondements des légitimités culturelles et sociales de leurs compétences (protégées ou pas, qu'importe ici), et donc leurs possibles actions et interventions. »[6]

Si cette analyse concerne ici les architectes, il nous semble qu'elle s'applique aussi relativement bien aux politiques participatives et au « flou définitoire »[7] des commandes publiques à ce sujet. Les maitres d'ouvrage s'y engagent dans des relations contractuelles avec des professionnels à qui ils « confient » leurs projets et leurs ambitions, parfois non sans difficultés ou inquiétudes. L'entrée en scène des prestataires est un moment particulier dans lequel la maitrise d'ouvrage passe la main, à des partenaires qui peuvent être familiers comme inconnus et avec qui la confiance et la compréhension réciproques peuvent être toutes entières à construire. De plus, s'il s'avère qu'on a « parié sur le mauvais cheval », il est en général trop tard pour faire machine arrière, et les regrets ne sont pas rares[8]. Les rapports de force qui s'exercent dans le cadre des situations de commande sont ainsi bien plus complexes que des ajustements entre « donneurs d'ordres » et « exécutants »[9]. La « notion de "cahier des

[1] A. Mazeaud et M. Nonjon, « De la cause au marché de la démocratie participative », art cit. P136
[2] *Ibid.* P143
[3] Ceci fut particulièrement criant dans le cas bruxellois, tel que le décrit une chargée de projet de Beliris : « *C'est un rapport de force, mais pas très frontal. Ils disent ok et ils le font pas. On fait des allers retours, différentes versions, des remarques,etc… mais les remarques sont pas prises en compte. Il y a rarement une évolution favorable dans les documents, et sur la qualité des documents, c'est moyen*. »
[4] Au sein de cette asymétrie encore faut-il que les habitants puissent trouver une place !
[5] V. Biau et G. Tapie, *La fabrication de la ville*, *op. cit.* P6
[6] Bernard Haumont, « Savoirs pratiques et savoirs savants. Convergences, concurrences et indifférences dans le projet architectural et urbain. » dans Ola Soderstrom et al. (eds.), *L'usage du projet : pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*, Lausanne, Payot, 2000, p. 67-83. P68
[7] M. Nonjon, « Professionnels de la participation », art cit. P94
[8] À Nantes, sans formuler de regrets, les chargés de projet de la SAMOA ont cependant avoué n'avoir pas imaginé à quel point il serait difficile de « piloter » ce prestataire. À Bruxelles, la formulation était plus franche à propos de l'équipe de maitrise d'œuvre du projet de parc, les maitres d'ouvrage ayant même un moment pensé arrêter la collaboration à l'occasion d'un renouvellement de contrat, mais reconnaissant qu'il est quand même extrêmement complexe de changer de maitre d'œuvre au milieu d'un projet : « *On est engagés avec eux, on a un contrat, on fait jusqu'au bout.* »
[9] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P174-175

charges“ convient mal à des relations itératives assez éloignées d'une relation de type donneur d'ordres-prestataire » [1], notamment dans un contexte où les commandes proches de la « carte blanche » se multiplient, et dans lequel il semble que le (mauvais ?) rôle de contrôle de la maitrise d'ouvrage est peut-être moins naturel ou apprécié qu'à d'autres époques[2], même si on a pu voir que dans des situations de crise ou de crispation ces statuts peuvent soudainement ressortir avec netteté.

Il semble ainsi parfois que le contenu de la commande soit tout autant, si ce n'est plus, défini par les prestataires que par les pouvoirs publics, qui plus est dans un contexte où, on l'a vu, il n'est pas rare que les maitres d'ouvrage choisissent un prestataire plus pour lui-même que pour sa capacité à répondre à la commande. C'est ainsi l'action publique elle-même qui est questionnée, dans un contexte où la définition de la commande publique semble parfois être de plus en plus externalisée[3]. S'il est dans de nombreux cas intéressant de questionner et bousculer la commande publique, le fait de la faire changer de nature peut poser problème[4].

La participation autrement ? Promesses et écueils des terrains

Les projets enquêtés visent un renouvellement des modalités de la participation habitante, et reposaient sur la double promesse, à travers l'implication des habitants dans des phases amont mêlant participation, activation, préfiguration et aménagement temporaire, d'atteindre à la fois un renouvellement concernant la manière de toucher les publics et un renouvellement concernant la manière d'impacter le projet.

Cette promesse correspond finalement peu ou prou à la double promesse que recèle plus généralement la participation habitante, à savoir une promesse à la fois démocratique et technique. Certains auteurs considèrent que l'association entre un objectif démocratique d'un côté, accorder davantage de légitimité et de reconnaissance aux citoyens et notamment à ceux qui en manque le plus, et un objectif technique de l'autre, augmenter l'efficacité et la performance de l'action publique, est par nature intenable, Pierre Hamel pointe comme problématique la « tendance à confondre les finalités poursuivies par l'idéal participatif et l'efficacité de la gestion des projets, bien que les deux soient difficilement conciliables », car, « si on considère la capacité d'influencer les décisions publiques, l'égalité et l'efficacité sont rarement des valeurs ou des fonctions d'emblée compatibles »[5].

Les chapitres 2 et 3 de cette première partie ont montré que les projets étudiés se soldent, si l'on résume la situation, par un échec à la fois théorique (démocratique) et pratique (technique) : l'enquête montre en effet comment les publics dits « éloignés » restent majoritairement absents et/ou passifs dans les dispositifs, comment

---

[1] P. Ouvrard, *Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses*, *op. cit.* P532 ; Elle évoque pour sa part cela à propos de la difficulté à distinguer la demande de prospective et l'offre de prospective, pointant du doigt le rôle des consultants (et des chercheurs !) dans la définition des commandes, que ce soit en amont en participant carrément à l'élaboration des commandes ou que ce soit en aval à travers des commandes de plus en plus ouvertes et « interprétables » tendant vers la « carte blanche ». Voir aussi à ce sujet : L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit.

[2] On peut citer à ce propos un échange révélateur sur le terrain nantais quand, dans les premiers moments où le prestataire commencait à tendre à « déformer » la commande, a lieu une discussion entre la chargée de projet de la SAMOA, le consultant et moi-même. La chargée de projet se retrouvant acculée par nos remarques au fait que c'est son rôle de « recadrer » « son » prestataire, elle répondra, un peu démunie, que la participation « *C'est son métier !* », ce à quoi le consultant lui répondra : « *Et c'est ton métier de dire à ton prestataire qu'il se plante !* »

[3] Par exemple, dans leurs contractualisations avec des groupements de plus en plus gros et aux compétences de plus en plus diverses, en externalisant non seulement les compétences mais aussi l'activité d'articulation et de négociation entre celles-ci, les pouvoirs publics déléguent de plus en plus de « parts » du projet ; à l'inverse, démultiplier les prestataires et les missions impliquent que le commanditaire soit garant de leur mise en dialogue et en cohérence. À ce propos Bernard Haumont mentionne la différence sur ce sujet entre un modèle anglo saxon basé sur de grandes firmes *all included* et un modèle latin de petites entreprises spécialisées, même si ces deux modèles se mélangent, et que cohabitent la tendance à des groupements de plus en plus multicompétences et la multiplication des fonctions de coordination et d'articulation entres acteurs, qui sont souvent elles aussi de plus en plus externalisées et autonomisées hors de la maitrise d'ouvrage, en particulier à travers le développement des AMO. Dans les deux cas cela conduit à une augmentation de l'externalisation, mais à travers des modalités différentes. B. Haumont, « Savoirs pratiques et savoirs savants. Convergences, concurrences et indifférences dans le projet architectural et urbain. », art cit.

[4] Comme me l'explique un chargé de projet de l'IBGE à partir d'une métaphore : « *Descombes il défend la simplicité du dessin, c'est pas forcément la vision de l'IBGE, moi je dis à Andrea que c'est pas nous qui dessinons, mais bon, ils doivent aussi montrer leur capacité à dessiner des jeux, sinon ça risque de s'arrêter ! On veut des jeux il faut qu'ils dessinent des jeux, c'est tout ! C'est comme quand tu fais ta maison, si tu veux une baignoire on te fait pas une douche ! Il faut être créatif avec la commande, normalement c'est ça leur boulot aussi !* »

[5] Pierre Hamel, « Leçons de démocratie urbaine », *Questions de communication*, septembre 2014, n° 25, p. 61-79.

les volontés de donner aux participants un « pouvoir décisionnel » restent des vœux pieux, et comment ce qui ressort malgré tout de l'implication habitante (paroles et pratiques de diverses natures) peine à être écouté, traduit, et donc implémenté dans le processus de conception et d'aménagement. Au cœur de tout ça, c'est bien la difficulté de l'écriture « dialogique » du projet qui se pose, avec les habitants mais aussi plus largement entre les nombreuses parties prenantes d'un projet d'aménagement (professionnels de la participation, maitrise d'ouvrage, concepteurs, services gestionnaires). Hormis les résultats mentionnés ci-dessus, on retrouve dans les dispositifs étudiés des limites très récurrentes des politiques participatives[1]. Quoi de neuf donc ?! Les limites de la participation habitante ont déjà été largement abordées par de nombreux acteurs et chercheurs[2], et le constat d'échec, ou du moins d'insatisfaction, n'a rien de nouveau.

C'était d'ailleurs un des points de départ de ces projets (et de cette enquête), que de faire le constat des limites de ladite « participation classique » et de venir à la fois la dénormer et l'améliorer. Un des postulats de départ de ces expériences était en particulier de passer davantage par l'intermédiaire des pratiques et des usages, de remplacer les paroles par les actes, d'être autant dans le « faire » que dans le « dire », et on a pu voir précédemment que les deux projets étudiés relèvent de formes de « participation sans discours »[3].

D'un côté, on a le projet bruxellois, dans lequel le choix est clairement fait d'assumer des formes de participation qui passent par l'activité et l'occupation, par la pratique des lieux. Si l'on excepte les cinq demi-journées de workshops, relativement anecdotiques rapportées à l'ensemble du processus, il y a, dans cette expérience, une absence presque totale de discours, c'est-à-dire une absence de parole habitante mais aussi de parole institutionnelle, à propos du projet. Le but n'est visiblement pas de dialoguer à propos de la transformation du site, mais de la mettre en œuvre d'ores et déjà. Ce pari de la substitution des pratiques aux paroles pose question. Il interroge notamment la capacité d'observation des usages et de traduction programmatique et spatiale de ceux-ci. Il comporte par ailleurs plusieurs risques : un risque de dépolitisation (les questions, les enjeux, les « problèmes » soulevés par la dynamique d'aménagement sont peu abordés) et un risque de division du travail (aux institutions et aux professionnels le débat sur le futur aménagement, aux habitants l'animation des lieux). Malgré cela, le choix de passer par la pratique et l'occupation a eu pour conséquence avérée que les acteurs principaux de l'expérience sont effectivement (une fois le « temps » nécessaire de naturalisation du projet passé) les habitants. Acteurs la plupart du temps muets comme on a pu le voir, mais acteurs tout de même.

D'un autre côté, on a le projet nantais, dans lequel la notion d'habitants commanditaires, portée par l'aménageur, a rencontré la méthode du prestataire, caractérisée à la fois par la mise en récit et par la référence récurrente au « faire » et à l'intervention concrète. Il semble que les difficultés et les ambiguïtés du projet viennent en partie de

[1] Une difficulté à trouver un « public » et maintenir la mobilisation, le court-circuitage des associations et la méfiance envers les appartenances des participants, des situations d'asymétrie assez fortes entre professionnels et habitants, des manifestations contradictoires de la question du rapport entre intérêt général et intérêts particuliers (c'est-à-dire en même temps : le soupçon permanent du *nimbysme versus* l'intérêt général, des exemples récurrents de refus des montées en généralité effectuées par les habitants, et l'enfermement des habitants dans la proximité du quartier et le « quotidien quotidien »), la tendance à faire de la monstration de la participation un des objectifs principaux et à faire des habitants des figurants de dispositifs avant tout pensés comme communiquants, l'impossibilité faite aux habitants de « représenter » quoi que ce soit (eux-mêmes, leur quartier, l'intérêt général), le manque de « traduction » à l'œuvre dans le dialogue entre habitants et concepteurs, la prégnance des aléas techniques et financiers et des rigidités des circuits de décision, ou encore l'effet pervers qui est la responsabilisation voire la culpabilisation des habitants concernant la réussite de processus.

[2] Élise Roche, « Les effets territoriaux des "ratés" de la participation », *Journées d'étude « Les effets de la participation du public aux processus décisionnels », GIS Démocratie et Participation, EHESS*, 21 octobre 2011 ; L. Blondiaux, « Démocratie locale et participation citoyenne », art cit ; L. Blondiaux, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », art cit ; L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit ; Alice Mazeaud, Marie-Hélène Sa Vilas Boas et Guy-El-Karim Berthomé, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, juin 2012, n° 2, p. 5-29 ; A. Mazeaud et M. Nonjon, *Le marché de la démocratie participative*, *op. cit.* ; M. Nonjon, « " La participation en kit », art cit ; J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « A qui profite la concertation ? », art cit ; M.-H. Bacqué, Y. Sintomer et A. Flamand, *La démocratie participative inachevée*, *op. cit.* ; Marion Carrel, *Faire participer les habitants : Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS., Paris, 2014 ; Catherine Neveu (ed.), *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*, Paris, Harmattan, 2007. ; J.-Y. Toussaint et S. Vareilles, « A qui profite la concertation ? », art cit.

[3] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.

cela, c'est-à-dire du fait que le projet ait navigué entre deux pôles représentant deux modalités assez différentes de participation, c'est-à-dire d'un côté l'acculturation à la question de la « commande » d'aménagement d'espace public (portée par l'aménageur), et de l'autre le recours aux imaginaires des habitants plutôt sur le sujet de l'identité du quartier et l'animation des espaces publics. Cette dualité, il nous semble qu'on la retrouve dans le rapport au « dire » et au « faire ». Les modalités d'intervention du prestataire sont largement dominées par le « dire » (le plus souvent le sien), mais en même temps il met en permanence en avant les limites de la parole (répétant qu'il faut arrêter de parler pour passer à l'action, qu'il faut « *passer du dire au faire* », que les gens préfèrent faire que parler, etc), le « passage à l'acte » étant présenté comme une sorte d'épreuve de vérité permettant d'aller « plus loin » que la parole. Entre paroles et actes, le projet nantais semble avoir été coincé dans un entre-deux : les paroles des habitants restent sans conséquences, contrairement au slogan souvent mobilisé par le prestataire (« *Pour que la concertation ne soit pas des paroles en l'air* »), elles ne font pas en tant que telles l'objet d'un réel travail de traitement, de traduction, d'analyse, mais sont plutôt mises en récit sous formes de bribes ; par ailleurs le « faire », les pratiques, les usages, n'ont pas été si présents que ça dans une démarche qui a été majoritairement composée de discussions, de réunions et d'ateliers, la construction des prototypes a été prise en charge par le prestataire et non par les habitants, la mise en usage des prototypes a été balbutiante et laborieuse et par ailleurs peu observée et traduite. Au final, il s'agit donc plus de formes de discours sur le faire et l'usage que de réelles formes de mise en pratique.
Dans les deux cas il s'agit de formes de participation sans discours : que les habitants ne parlent pas (Bruxelles) ou soient parlés (Nantes), ils restent à l'écart de la décision, et même avant cela de la « discussion ». Il ne semble pas pour autant que ces projets réussissent vraiment à « dépasser » la dimension souvent trop exclusivement « logocentrique » de la participation : dans le cas bruxellois la question est contournée, évitée plus que confrontée puisque la parole des habitants y est tout simplement inexistante ou en tout cas inaudible ; dans le cas nantais on baigne au contraire dans un excès de discours mais c'est le discours du prestataire qui domine et absorbe celui des habitants.

Dans les deux cas les projets échouent par ailleurs à affronter la question du projet, de sa mise en partage, de son écriture dialogique, de l'enquête et du débat collectif sur le futur et la transformation qu'il pourrait être. Si l'on reprend la trilogie d'Héloïse Nez, qui vise à se demander si les habitants sont acteurs, interlocuteurs et/ou bénéficiaires des projets, on peut dire ici que s'ils sont bénéficiaires dans les deux cas et qu'ils ne sont interlocuteurs dans aucun des deux, ils sont acteurs sur le terrain bruxellois mais pas dans le cas nantais. Dans le cas nantais le processus produira un aménagement, mais la question de savoir si l'on y retrouvera quelque chose du processus d'implication reste entière. Sur le terrain la démarche a produit des objets qui ne se naturalisent pas vraiment. Ce qu'elle a surtout produit, c'est le récit d'un processus, raconté et imagé, disponible et utilisable à la fois par le prestataire et par le commanditaire, récit dans lequel les habitants sont des figurants, des *performers*[1], mais dont ils ne sont ni les émetteurs principaux ni les destinataires principaux. Les habitants semblent être alors surtout des « matériaux » nécessaires au bon fonctionnement du projet, et à sa vraisemblance. Dans le cas bruxellois le processus a d'ores et déjà produit un lieu occupé. Si l'objectif de contribuer au projet est clairement raté, l'expérience a produit autre chose ; déterminer s'il s'agit d'une forme de participation ou de quelque chose d'autre reste une question à ce stade.

[1] J. Zask, *Participer*, *op. cit.*

Le chercheur face à l'échec

La première partie dans son entièreté a failli s'intituler « Des projets ratés ? ». Dans un deuxième temps, j'ai jugé plus juste de la clore que de la commencer par cette question. Alors, des « projets ratés », s'agit-il d'un résultat de l'enquête ou de la traduction d'un moment de la relation du chercheur à ses terrains ? Probablement un peu des deux. Et que signifie cette assertion pour les acteurs ? Pour le chercheur ? Et pourquoi et comment la dépasser ?

Rappelons que la majorité des recherches sur la participation des habitants, insistent sur les limites des dispositifs. Que faire de ce constat d'échec ? S'il est largement partagé, celui-ci ne semble cependant pas remettre en question l'action : « Malgré cet aveu d'échec, des processus participatifs continuent d'être initiés, et à produire des effets. »[1] Malgré « le caractère indémontrable de leur (in)efficacité politique » les politiques participatives continuent d'être au cœur de l'action et de la communication de la plupart des élus et des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain. Trois déplacements peuvent nous guider pour dépasser ce constat et en faire un objet de recherche.

Premièrement, on peut considérer que la manière dont les projets échouent à atteindre leurs objectifs est un résultat en soi, pas moins fertile pour la recherche que son contraire :

> « L'invalidation des effets supposés et attendus de la participation constitue en elle-même un résultat scientifique non négligeable. Constater que, sous certaines conditions, la participation du public en démocratie conforte le pouvoir des représentants, renforce les injustices et la domination ou ne produit strictement aucun effet peut décevoir, cela n'en constitue pas moins un fait qui méritait d'être établi. L'important est moins de conclure à l'efficacité ou à l'inefficacité des dispositifs que d'analyser les raisons susceptibles d'expliquer de tels résultats. »[2]

Analyser les raisons des limites et des obstacles est en effet tout aussi nécessaire que de rechercher à tout prix les conditions de félicité des projets ; c'est ce qu'on a essayé de faire dans ce travail. Deuxièmement, un projet raté a aussi des conséquences : « les ratés transforment aussi le territoire »[3], et leurs effets ne sont pas moins tangibles et observables que ceux des projets considérés comme réussis ; ils doivent donc l'être tout autant. Troisièmement, on peut plus globalement considérer qu'il est tout aussi, heuristique d'étudier les projets ratés que les projets réussis ; dans une perspective où les chercheurs ont aussi pour rôle d'augmenter le potentiel « apprenant » de leurs échanges avec les acteurs, défendre l'intérêt de l'analyse des échecs (ou en tout cas des difficultés, des obstacles, des limites, des doutes, …) plutôt que la circulation des *best practices* pourrait même constituer un programme d'action pour les chercheurs ; plus que parler d'échec ou de réussite, il s'agit alors d'analyser les situations comme des degrés de réalisation, d'aboutissement (ou de déréalisation)[4]. Reste à convaincre les acteurs que cela peut leur apporter plus de bénéfices que de torts.

> « La logique du chercheur n'est pas celle de l'acteur social, ou du militant, qui vise à améliorer le fonctionnement de la société. Le chercheur peut trouver qu'un échec est très instructif et qu'il fait progresser la connaissance ; mais c'est une maigre consolation pour l'acteur qui s'est engagé dans l'action en espérant réussir. Ils sont pourtant condamnés à coopérer. [...] Les tensions sont fréquentes entre acteurs pressés et chercheurs soucieux de constituer les archives nécessaires à une analyse approfondie. »[5]

[1] É. Roche, « Les effets territoriaux des "ratés" de la participation », art cit.
[2] L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit. P 22
[3] É. Roche, « Les effets territoriaux des "ratés" de la participation », art cit.
[4] Voir à ce sujet les travaux de Laurent Devisme, et probablement des travaux à venir étant donné que c'est un chantier en cours.
[5] Maurice Blanc, « Participation et médiation dans la recherche en sciences sociales : une perspective transactionnelle », *Pensée plurielle*, 2011, n° 28, p. 69-77.

L'espoir, le désespoir, et leur impact sur l'enquête

> « L'idée d'Elias est que tout sociologue ou chercheur en sciences sociales est de fait "engagé", au sens où il fait forcément partie de la société humaine, dont il étudie une partie, un aspect, un moment. Et il doit apprendre, pour produire un savoir scientifique, à "mettre à distance" ce qui le relie, socialement, politiquement, affectivement, à son objet/sujet. La distanciation est donc bien un travail, un processus qui se distingue d'une position d'extériorité qui n'existe pas. Plus précisément, le "détour par la distanciation" auquel doit se livrer le sociologue consiste à élucider les chaînes d'interdépendance dans lesquelles il est lui-même pris en tant qu'individu socialisé entretenant forcément un certain rapport – plus ou moins empathique ou critique, proche ou éloigné, par exemple – à ce et ceux qu'il étudie. On l'aura compris, ce détour ne saurait être une sortie du monde social, tout au plus l'adoption momentanée d'un point de vue décalé ou de surplomb, qui suppose d'abord la reconnaissance d'une situation *a priori* plus ou moins (in)consciemment engagée.» [1]

Enfin, on ne peut pas, pour finir, ne pas aborder le fait que ce que ce terme de « projet raté » charrie avec lui, c'est aussi mon état en tant que chercheur à un moment donné de l'enquête. Le fait que de nombreux chercheurs aient des rôles actifs, divers, dans les dispositifs participatifs qu'ils étudient, n'est pas un problème en soi mais nécessite néanmoins, pour éviter la « confusion des rôles », d'être dit et analysé : « Il ne s'agit pas de plaider pour une illusoire "pureté" des places et des rôles, mais bien au contraire d'appeler de ses vœux une plus grande réflexivité quant aux modes de production de la connaissance, d'autant plus dans des situations où ces formes de "participation" des chercheur(e)s deviennent une condition d'accès au terrain d'enquête. »[2] C'est ce que j'ai essayé de faire tout au long de ce travail.

Comme je l'ai écrit en introduction, mon projet de thèse était encore très normatif dans sa formulation, et parmi mes attentes se situaient en bonne place celle consistant à élucider le fait que des projets marchent ou ne marchent pas, et donc, explicitement, trouver quelles étaient les conditions de leur félicité. Je me suis progressivement distanciée de ce regard très normatif, mais je nourrissais cependant encore des « espoirs » certains que les projets que j'observais réussissent, le fait de les prendre très en amont renforçant cela. Un certain nombre des présentations, communications ou textes réalisés dans les premières années de la thèse se concluaient ainsi systématiquement par la question (encore ouverte, puisque l'enquête était en cours) des « effets opérationnels » des expériences étudiées. J'ai souvent et longtemps eu tendance à faire miennes les ambitions des initiateurs des projets observés. Le détachement vis-à-vis du regard évaluatif a pris beaucoup de temps, et est sans aucun doute encore en cours.

Si sur le terrain bruxellois le déroulement de l'enquête m'a plus vite forcée à me décaler de ces attentes-là et amenée à porter rapidement attention à autre chose que l'adéquation des effets du projet à ses objectifs, cette vision a, sur le terrain nantais, persisté plus longtemps et par conséquent guidé l'enquête de manière plus prégnante. De manière plus large, l'influence du terrain nantais sur le travail a été considérable à ce propos, me « maintenant » dans un regard évaluatif, par le biais de mon implication en tant que chercheur dans le projet, son suivi et son évaluation, et également, par le biais du dialogue réflexif intensif avec les chargés de projet. La

[1] L. Damay et F. Delmotte, « Observer la fabrique de la ville à Bruxelles », art cit. P99 ; Dans ce texte, Ludivine Damay et Florence Delmotte se demandent « quel est l'impact d'une participation active du chercheur au dispositif étudié, et réciproquement dans quelle mesure cette implication du chercheur et les liens tissés avec d'autres acteurs se répercutent-ils avec plus ou moins de bonheur dans la recherche ? » (P90). Elles mobilisent la référence au couple engagement et distanciation de Norbert Elias, pour montrer comment, dans leur cas, le nécessaire « détour par la distanciation » s'est transformé en un nécessaire « détour par la participation » qu'elles assimilent à un « détour par l'engagement ». Elles font l'hypothèse que dans le cas de l'étude de dispositifs participatifs le détour par l'engagement est également nécessaire à travers un « décentrement actif » : selon elles « Il s'agit, pour le chercheur, d'apprendre à se déprendre de son rôle de chercheur […] désapprendre certains réflexes liés à la posture du chercheur et à ses critères » (P100), mais il s'agit aussi d'éprouver, concrètement, physiquement, l'expérience que fait le « participant ».

[2] Postface de Catherine Neveu Julien Talpin et Yves Sintomer, *La démocratie participative au-delà de la proximité : le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

demande d'évaluation notamment, même si nous avons essayé de la contourner, de la déformer, a participé à focaliser la recherche sur certaines dimensions du projet plus que d'autres[1]. Savoir jusqu'où s'impliquer, où s'arrêter, n'a pas toujours été facile, par exemple durant la phase de sélection du prestataire à Nantes, ou quand la chargée de projet ayant initié la démarche, quittant la SAMOA, s'adresse à sa collègue et à moi en nous disant « *Vous allez devoir batailler !* ». Est-ce que le chercheur doit effectivement « *batailler* » ou pas ? Et dans quel but ? Pendant longtemps, la recherche a été traversée par la tension entre observer la « sortie de route » (même si le mot est un peu fort) de la démarche ou « *batailler* » aux côtés de certains acteurs pour tenter de la maintenir dans le « droit chemin » (et encore aurait-il fallu que le chemin soit clairement défini !). Dans le même temps, j'avais parfois la sensation de ne pas être suffisamment compétente, ou de ne pas avoir les bonnes compétences, pour répondre aux attentes des acteurs vis-à-vis de cette collaboration. Je pense que, au moins au début de l'enquête, j'aurais profondément voulu être capable de leur apporter les réponses qu'ils cherchaient (faut-il mieux ceci ou cela ?), l'expertise et les « solutions » qu'ils attendaient (comment faire pour… ?), ou les exemples d'ailleurs qui les faisaient rêver (le chercheur comme véhicule de bonnes pratiques) ; leurs demandes étaient fortes à ce propos, notamment dans le registre de la participation des habitants : ils imaginaient qu'un chercheur spécialiste pourrait être force de proposition sur des types de formats, de procédures, de modes d'association des habitants ou ce genre de choses. Mais je n'en étais pas capable, et c'est peut-être tant mieux.

Le « désespoir » désigne la déception et la frustration que peut ressentir le chercheur à suivre les acteurs d'aussi près, à observer la manière dont leurs ambitions et leurs velléités se retrouvent mises en échec pour diverses raisons, et à ne pas savoir / pouvoir les aider, au point de se sentir parfois fort inutile. Sur le terrain nantais, la déception a pu muter en lassitude, en énervement, voire en dégoût, en particulier en réaction à l'intervention du prestataire dans la démarche. Si les émotions jouent un rôle dans l'enquête, j'ai pu le vérifier dans ce cas-là, à travers l'effet que faisait sur moi le terrain, effet prenant tour à tour le visage de l'animosité relationnelle (quand la culpabilité m'assaillait car j'avais la sensation que je n'arrivais plus à « supporter » le prestataire et que cela avait trop d'incidence trop sur mon enquête) ou celui de l'indignation éthique (quand je me rendais compte des « états » dans lesquels pouvait me mettre la manière dont le prestataire se comportait avec les habitants ou parlait de certains sujets). Le fait que j'étais en quelque sorte attachée à ce terrain par le biais d'une convention de recherche avec l'aménageur qui attendait de moi que je suive de près le travail de ce prestataire, a pu renforcer cette sensation d'aliénation qui m'a parfois frôlée et qui pouvait me faire perdre de vue le sens de cette enquête et le lien avec la problématique de la thèse. Le fait que les trois dimensions principales sur lesquelles l'intervention du prestataire me « posaient problème »[2] soient des dimensions qui sont normalement des points d'attention, de réflexion et d'action des sciences sociales (la différence et la distance sociale, les mots posés sur les choses, l'activité critique), a aussi contribué à renforcer mon trouble et mon malaise. Même si ces sentiments se sont considérablement refroidis depuis, notamment grâce à l'écriture à travers laquelle ils ont pu se traduire dans des analyses plus posées, je ne doute pas qu'ils soient encore perceptibles dans le texte ; je ne pense pas être capable de les faire complètement disparaitre, et ne suis pas sûre qu'il soit souhaitable qu'ils y soient complètement masqués.

Le désespoir parfois ressenti, face aux acteurs ou devant le carnet de terrain, a donc évidemment joué un rôle dans l'enquête. Le désenchantement du chercheur, s'il n'en arrive pas à tourner (vinaigre !) au cynisme, peut avoir des vertus heuristiques, comme le mentionnent Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau[3] à propos des travaux sur la participation des habitants en particulier, puisqu'il permet justement au chercheur de se délester d'une perspective idéaliste forcément normative. C'est également ce qu'écrit Mathieu Berger : « La "démocratie

[1] Lors d'un entretien, une salariée de la ville, travaillent dans une des structures sociales du quartier me demandera ainsi en rigolant : « *Tu fais un audit sur Ilotopia ou quoi ?* »

[2] À savoir : la manière de parler des classes populaires de façon à la fois idéalisante, exotisante et méprisante ; la manière de manier des notions et des concepts de façon versatile et souvent vide de sens ; la manière d'adopter un discours faussement militant et faussement critique envers l'institution ne portant jamais à conséquence.

[3] L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit.

participative" n'est plus tout à fait l'idée neuve et exaltante qu'elle était à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Le thème de la participation a perdu quelque chose de son mystère et de son lustre, en même temps que ses acteurs, ses procédures et ses institutions ont gagné en maturité. C'est à nos yeux plutôt une bonne chose. »[1] S'il ne faut pas que le désenchantement soit total, il contribue cependant à faire « redescendre » un peu le chercheur, à dissiper la brume idéaliste qui peut parfois entourer les raisons et motivations d'une recherche, et à l'aider à tendre vers un (plus) « calme examen » des faits de sociétés[2].

Prendre ses distances avec la « traque inquiète » des résultats

> « Depuis quarante ans maintenant, l'observation des processus et l'étude des dispositifs ne cessent de montrer que bien peu de ce qui est attendu se produit, dans l'immense majorité des cas. [...] Les attentes sont d'autant plus contrariées qu'elles correspondaient à un fort investissement normatif initial. Ce qui fait l'unité paradoxale du champ pourrait être ce sentiment de frustration qui accompagne les espérances déçues. »[3]

Se distancier du regard normatif et dépasser la question de l'échec, c'est donc une étape dans le parcours d'une apprentie-chercheure, mais c'est loin d'être seulement cela. La normativité n'est pas exceptionnelle dans les recherches sur la participation des habitants, et la déception et la frustration des chercheurs, même implicites, sont fréquentes. C'est aussi un « problème » scientifique plus largement partagé, qui est celui du rapport que l'enquête établit avec la question des finalités de l'action, et même avant cela, la manière dont sont définies ces dites finalités. Plusieurs chercheurs ont observé que, dans les travaux sur la participation des habitants (mais cela peut s'appliquer plus largement), les analyses des chercheurs avaient du mal à se détacher de la question des finalités, et plus spécifiquement des finalités telles qu'elles étaient définies par les acteurs eux-mêmes, c'est-à-dire en général par les professionnels de la participation et/ou les pouvoirs publics : « l'analyse des dispositifs participatifs ne s'est pas complètement émancipée de l'évaluation des promesses de la démocratie participative. C'est bien souvent au regard des objectifs affichés par leurs promoteurs que cette conclusion [d'échec] est tirée. »[4] L'obsession des résultats, qui va de pair avec le « tropisme procédural »[5], a, selon Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau[6], fait de la problématique des effets un réel « métalangage » partagé par tout un champ de recherches et qu'il est dorénavant difficile d'éviter. Comme remède, ces auteurs suggèrent de commencer par prendre conscience de la « traque inquiète des effets » qui animent souvent les chercheurs, puis d'essayer d'élargir l'attention de la recherche aux conséquences des dispositifs participatifs de manière plus large. Des auteurs proposent par exemple de parler de « portée »[7] de la participation plutôt que de résultats ou d'effets. Pour d'autres, le problème n'est pas tant de porter attention aux effets que le fait que quand les chercheurs disent travailler sur les effets ils travaillent en réalité le plus souvent sur les objectifs affichés et leurs conditions de réalisation. Ce que le chercheur doit éviter, c'est donc surtout les analyses trop « linéaires » entre objectifs et résultats qui privilégient l'observation des « effets attendus » à celle des « effets induits ». À l'inverse, il s'agit de « rechercher des effets à plus long terme, dans les dynamiques d'apprentissage, les recompositions du travail administratif, et/ou de comprendre comment les effets limités peuvent s'analyser au prisme du jeu qui se déroule dans les coulisses. »[8] C'est ce que j'ai essayé de faire dans cette première partie à propos des projets en eux-

[1] M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.* P159
[2] L. Quéré, « Pour un calme examen des faits de société », art cit.
[3] L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit. P 22
[4] A. Mazeaud, M.-H.S.V. Boas et G.-E.-K. Berthomé, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », art cit. P12
[5] L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit. P 21
[6] *Ibid.* p21
[7] Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra, 2011.
[8] A. Mazeaud, M.-H.S.V. Boas et G.-E.-K. Berthomé, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », art cit. P16

mêmes, et ce que je vais tenter de faire dans les parties suivantes à propos de leurs « effets induits » plus largement. Enfin, il faut prendre conscience que mettre en avant en permanence l'inadéquation entre les objectifs et les effets revient en fait à adopter, avec peu de distance critique, le prisme institutionnel « utilitariste » de l'action publique préoccupée avant tout par l'efficacité de ses interventions et, plus globalement, à analyser l'institution à l'aune de ses propres finalités, donc de son propre point de vue. Dans de nombreux travaux sur la participation des habitants, les « hypothèses » des recherches sont souvent implicites ou reprennent tels quels les discours des acteurs[1]. Ici, la recherche insistante des « effets dans le dur » d'expériences atypiques d'implication habitante était en réalité un mélange entre les espoirs des acteurs et les miens, entre leur normativité et la mienne. Cependant, comme évoqué en ouverture de cette partie, traverser cette étape m'a été nécessaire dans le processus d'enquête pour être capable de la dépasser, et, par ailleurs, il m'a semblé nécessaire, de commencer par « jouer le jeu » des acteurs et les « prendre au sérieux », donc de se coltiner cette question (tout de même non dénuée d'intérêt !) de l'adéquation entre ambitions et résultats.

Si l'enquête s'est effectivement attachée dans cette première partie à une sorte de « traque inquiète des effets »[2] de ces dispositifs participatifs sur le terrain de la participation et du projet lui-même, elle s'attache dans la deuxième partie, à changer de focale et suivre les « chemins de traverse »[3] pour en considérer les effets induits, en particulier sur le terrain de la ville, pour ensuite, dans la troisième partie, suivre la trace de la « portée » de ces expériences, sur le terrain institutionnel de l'action publique. En effet, changer de focale c'est aussi ouvrir les yeux sur le fait qu'enquêter sur la participation informe aussi sur d'autres objets de recherche : « Derrière l'objet participatif se cache une infinité d'autres objets, sur la connaissance desquels les travaux sur la participation ont permis d'avancer. »[4].

[1] L. Blondiaux et J.-M. Fourniau, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie », art cit.
[2] *Ibid.* P 21
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.* P 23

Deuxième partie.

Des projets, des acteurs et des lieux dans la ville.

Décrire des effets et remettre en contexte.

La deuxième partie quitte le suivi des projets pour se concentrer sur l'observation de ce qu'ils ont produit ou participé à produire en termes de lieux, de moments et de relations. L'attention se déplace vers les « externalités », les effets induits, non repérés, les impensés. On s'intéresse à leurs conséquences matérielles sur le terrain, et cela à plusieurs échelles : du parcours individuel aux transformations urbaines et sociales de la ville en passant par la mutation d'un morceau du quartier ou la construction d'agencements collectifs. L'idée est de décrire la « carrière d'usage » des projets et de montrer qu'elle joue un rôle non négligeable en parallèle de leur « carrière institutionnelle »[1]. À travers cette exploration, on approche la manière dont les interactions en évolutions entre action publique et pratiques habitantes s'actualisent dans la matérialité de la ville. La question du rôle joué par l'espace figure en bonne place dans cette partie.

L'unité de temps et de lieu de cette partie est celle des lieux et des pratiques quotidiennes. L'enquête s'appuie ici surtout sur une ethnographie « de plein air », en immersion dans la vie quotidienne des lieux et des acteurs. Le chercheur devient familier, met en jeu son corps et son temps dans l'action et la relation, ouvert et disponible à ce qu'il se passe. Comme l'écrit Élisabeth Pasquier, sur le terrain il s'agit d'« être accepté là, entendre, comprendre, penser à ce moment-là qu'il se passe quelque chose dont le sens mérite d'être retenu pour être un jour révélé : actes microscopiques, jamais manifestes, ordinaires, tragiques, parfois grotesques, souvent drôles. »[2]

L'enquête se nourrit d'un travail descriptif et narratif au plus près du terrain ; les protagonistes en sont les habitants, les usagers, les associations, bref ceux qui vivent et font vivre les projets que les acteurs publics et les professionnels ont « lancé ». Il s'agit aussi de suivre dans cette partie les acteurs dans leurs questionnements, leurs réflexions, leurs doutes, leurs difficultés, pour comprendre comment ces projets ont impacté leurs pratiques et leurs visions. Il s'agit enfin d'y replacer les expériences observées et leurs conséquences dans leurs contextes, urbains, sociaux, politiques. Cette remise en contexte s'opère d'une part en montrant comment ces expériences agissent sur leurs contextes en même temps qu'elles sont agies par leurs contextes, et d'autre part en suivant comment ces projets engagent les acteurs dans des processus de changement d'échelles[3]. En raison de la nature

[1] On reprend plus bas dans cette partie la manière dont Stéphane Tonnelat mobilise ce duo de notions : Stéphane Tonnelat, « La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement » dans Hélène Combes (ed.), *Les lieux de la colère : occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris / Sciences Po Aix-en-Provence, Éditions Karthala, 2015, p. 211-234.

[2] E. Pasquier, *Cultiver son jardin*, *op. cit.* p39

[3] En s'inscrivant donc plutôt dans ce qu'écrit Laurent Thévenot sur le travail de changement d'échelle des acteurs eux-mêmes, que dans ce

même des projets observés et des modalités de l'enquête, le terrain bruxellois constitue la « majeure » de cette partie-là, le terrain nantais ayant connu des matérialisations concrètes plus fugaces et de moindre ampleur, du moins au stade où se clôt cette enquête.

Cette partie s'organise autour de deux grands chapitres Le premier aborde la manière dont les expériences observées produisent des lieux atypiques et appropriés ainsi que des « bougés » à l'interface entre pouvoirs publics et pratiques habitantes concernant la prise en charge de ces lieux mais aussi de toute une série de « problèmes » y trouvant place, entre saisissement, délégation et cogestion, ensauvagement et domestication, déprise et maitrise. Le deuxième réinterroge ces projets du point de vue des mutations urbaines, spatiales et sociales, au cœur desquelles ils prennent place, puis s'attarde sur les rôles que les acteurs font jouer au « temporaire » dans ces contextes. Un temps conclusif transitoire permet de revenir sur l'analyse des « alternatives » au modèle d'espace public ainsi que sur les paradoxes de l'autonomie.
En ouverture de cette partie, un extrait de carnet de terrain propose une chronique des trois journées du mois de mars 2015 à *Parckfarm*.

que décrit Clifford Geertz comme la réalisation de miniatures ethnographiques à intégrer dans des frises culturelles plus ambitieuses. L. Thévenot, *L'action au pluriel*, *op. cit.* ; Clifford Geertz, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Archives de la revue Enquête*, octobre 1998, nº 6, p. 73-105.

11/03/2015

Traversée de Tour et Taxis, grand soleil. Bordel de voitures au départ, puis, une fois passé le bâtiment de l'IBGE, toujours ce grand vide incroyable, d'abord l'étendue goudronnée vide, les petits bâtiments à l'horizon, le soleil. Puis le terrain vague boueux, les arbres comme morts dressés partout, plus frêles que leurs tuteurs. L'ouverture aussi du terrain sur la gauche, sur les flancs des Halles, vers la rue Picard. Je marche, la traversée du désert. Beaucoup, beaucoup de corbeaux partout, ils sont proches, je ne m'étais pas rendue compte que c'était aussi gros un corbeau. Il y en a vraiment beaucoup je me demande pourquoi, est-ce qu'il mange les graines dans le sol retourné ? C'est vrai que là où les arbres ont été plantés, le sol est comme un champ de bataille, la terre complètement retournée, en tas. Il y a un tractopelle qui travaille. Chose nouvelle qu'il n'y avait pas ce weekend, il y a deux gros tas de graviers déposés en plein milieu du chemin à une cinquantaine de mètres d'intervalle, surement destinés à être étalés sur le chemin qui est encore très boueux. Face à moi marche un couple avec une poussette, j'avance, ils avancent, ils disparaissent presque derrière le tas de graviers, en font le tour mine de rien dans la boue et reprennent le chemin. J'arrive vers la *Farmhouse* en vue, je vois que c'est ouvert, il y a un peu des gens autour. J'arrive, il y a une table sortie dehors, je vois Nadine [une habitante investie dans la Farmhouse] qui me reconnait, me dit bonjour. Il y a aussi Torben, avec son bébé petite fille Kiki, que j'avais déjà vue, et qui habite une maison je crois juste à côté de l'autre pont. Il y a une autre dame avec son garçon, et aussi Cristina et Tessa [deux habitantes investies dans la Farmhouse], que je salue aussi. Ils ont fait des semis mais là ils sont en train de ranger, nettoyer un peu. La serre est toute dégagée, les tables rangées sur le côté, c'est agréable. Je le dis à Tessa, elle me dit que c'est Marcel [sans-abri qui habite dans le parc], qui, après une phase de déprime, s'est remis à *cleaner* un peu la serre, et que « *quand il le fait il le fait à fond, il dégage tout. Et c'est bien hein c'est très bien !* » On discute des graines de radis, elles veulent faire des échanges, une banque de graines, ça me rappelle quand je travaillais à la Semeuse à Aubervilliers. On discute du weekend, je dis que je viens le samedi matin mais que je veux bien venir le dimanche aussi. Mais on sait pas qui il y a d'autre. Du coup Tessa se propose de venir s'il fait beau, et elle viendra pas le samedi. On regarde le tableau, elle me dit « *il y a aussi Fernand le matin, mais pas l'après-midi. Et il y a un Hakim sur le tableau, il était là l'autre jour c'est un stagiaire, un jeune du quartier, mais je crois qu'il va pas venir* » elle me dit. Finalement pas trop de conclusion sur samedi, s'il y a personne l'aprèm... « *Bon on verra bien* » Discussion autour du fait de louer la serre, il y a des gens qui veulent louer la serre, mais ils savent pas, ça fait quand même privatisation, et en même temps ça fait de l'argent… Je leur demande si « *l'IBGE est ok avec ça ?* », ils me disent que oui, je suis étonnée, mais Tessa me dit « *ben oui mais ils nous ont donné la gestion du lieu donc...* » en même temps ça a l'air de quand même l'embêter cette histoire de location, que ça soit fermé, privatisé. « *En plus du fait même de l'espace, que ça soit une serre, ce serait vraiment bizarre de voir les gens faire leur anniversaire à l'intérieur fermé...* » On discute du fait que c'est pas tout à fait pareil que les gens qui veulent organiser quelque chose dans le parc et qui veulent un soutien logistique (eau, électricité, stockage) comme le monsieur des parents d'élèves la dernière fois pour le pique-nique. Une dame qui est là dit « *ah oui c'est une bonne idée ça faire un anniversaire, c'est possible ? Moi c'est vrai qu'il y a l'anniversaire de mon mari en juillet on pourrait faire un pique-nique dans le parc* ». On lui dit qu'elle n'a pas besoin de demander pour faire un pique-nique dans le parc ! Tessa parle aussi d'un « *accord* » à donner à deux personnes à propos d'autres demandes d'utilisation de la serre, mais ça l'embête de le faire comme ça, est-ce qu'elle doit demander à Aline [anciennement membre de l'équipe du commissariat de Parckdesign puis coordinatrice de l'ASBL Parckfarm] ? Débat entre les gens, je leur dis que Aline a l'air d'être pas dispo cette semaine, elle avait l'air de vouloir faire un *break* et puis ce matin je lui ai envoyé un mail et j'ai eu une réponse automatique d'absence. Tessa finit par dire qu'elle va leur écrire en disant "ok, sous réserve de l'avis d'Aline". La dame qui est là s'en va avec son fils. « *Nous on va faire une petite réunion* » dit Tessa. Je demande si je peux rester elle dit « *Bien sûr !* » Marcel veut un café mais Tessa lui dit que « *c'est fermé aujourd'hui, la machine à café est rangée* ». Un peu après elle dira, « *oh moi aussi j'aurais bien envie d'un café, c'est chiant cette machine !* ». Comme je comprends pas, elle me dit que juste « *c'est compliqué, elle est rangée dans le placard, faut l'installer à chaque fois, la nettoyer et tout* ». « *Là on est pas ouvert normalement* » elle répète plusieurs fois, alors que des enfants veulent un jus de fruits, puis plus tard deux enfants veulent faire de la peinture, elle répète « *c'est pas ouvert là c'est ouvert juste pour l'atelier jardinage* ». Un ami de Marcel est là, il parle avec Tessa en anglais, elle lui explique qu'il faudrait que Marcel apprenne le français. Finalement on finit par faire cette

réunion, qui consiste surtout à voir qui vient pour les prochains ateliers de jardinage du mercredi. Je me propose de venir le prochain. « *Super !* » elles sont contentes. Au détour de la conversation je leur dis que je dors chez Aline, dans la grande colocation à Uccle. Comme c'est loin, Tessa me dit que je peux aussi venir chez elle « *en ce moment les enfants sont pas là* ». On parle des cafés associatifs où l'espace est mis à disposition et que pleins d'assos viennent chacune leur tour faire à manger et gagnent des sous comme ça tout en en donnant une petite partie à l'association qui gère le lieu. Tessa dit « *Oui c'est ça qu'on voudrait !* » Il est aussi question d'organiser une dégustation à l'IBGE pour faire de la pub pour le lancement de la future cantine prévu le 10 mai, quand le *crowdfunding* sera fini et qu'il y aura les sous. À un moment Marcel vient, il est question d'arbres et de bois, je comprends qu'il s'agit d'un travail qu'il doit faire, pour Tessa ou pour la Farmhouse ce n'est pas clair. Tessa lui dit qu'elle a besoin de savoir « *how much ?* » (combien ça va coûter). Il dit « *two hundred* » elle le regarde avec des gros yeux et il rigole. Elle dit qu'elle a vraiment besoin de savoir. Lui dit que c'est elle qui doit dire combien elle donne, tandis qu'elle elle veut que ce soit lui qui dise combien il veut, ou alors combien de l'heure. « *Gratuit sinon !* » elle dit en rigolant pour le provoquer. Il dit non, rigole à moitié et dit que « *si c'est gratuit faut du manger sous perfusion* » en mimant des perfusions dans ses bras. Plus tard, à un moment des dizaines de pigeons sortent de la fenêtre de la cabane bleue dans le potager juste au dessus de la serre. Cristina s'énerve en disant « *c'est les pigeons de Marcel, et ils mangent toutes les graines en plus ! Faut lui dire !* » Elle lui crie de loin « *Marcel les pigeons !* », comme il comprend pas elle se lève et va lui parler. Pendant ce temps Tessa m'explique que c'était un ami roumain à Marcel qui avait des pigeons, « *ce sont des pigeons très chers hein, des pigeons voyageurs, et en fait il gagnait sa vie avec ça, ils font des paris. Et puis ce monsieur il est parti faire ça ailleurs je sais pas, en tout cas Marcel il a récupéré les bébés donc il les nourrit mais il peut pas les faire voler, il lui faudrait une voiture, normalement ils les emmènent à 500 km ils les lâchent et ils reviennent au point de départ. Du coup il en fait rien.* » Cristina revient, elle dit que Marcel dit que c'est pas ses pigeons qui mange les graines du jardin, « *il dit que c'est des pigeons clochards et que les siens ils sont nourris* », Tessa dit « *Tu m'étonnes, ça lui coute 60 euros par mois, il y mets tous ses sous !* » Finalement on range. Au moment de partir Tessa dit à Marcel qu'il faut qu'il amène tout son dossier demain matin, « *tous tous les papiers, signés, carte d'identité, permis de conduire, etc* ». Cristina dit « *T'as le permis de conduire toi ?* », il acquiesce et elle s'exclame « *et tu trouves pas de travail ?!* ». On se quitte, Tessa et Cristina partent par le potager, comme à chaque fois, en longeant les maisons par en bas dans le potager, elles doivent rentrer chez elles par là, elles discutent avec un mec qui fait des travaux sur une des maisons.

L'endroit du parc où il y a la serre n'est plus au soleil mais je traine un peu. Je suis assise sur un banc, je regarde, quelques mamans voilées avec des enfants, pas mal d'enfants tous seuls aussi. Le gardien du parc siffle les gamins qui s'amusent à escalader la passerelle qui relie au pont du Jubilé. Du coup il vient vers là, il fait un tour, j'aimerais bien lui parler mais j'ose pas, on se salue. Je fais un tour du coup, je vais voir Kotkot le poulailler, je descends, je vais vers le fond, il y a (comme samedi dernier), une bande de jeunes au fond du parc, là où l'aménagement s'arrête, là où le parc se termine aujourd'hui en impasse au niveau du pont de Pannenhuis. Des poules sous la passerelle. Il y a les barrières sous le pont, derrière la friche, la jungle, et la cabane des gens qui habitent là juste sous le pont. Je vais vers la partie du parc qui relie au métro Belgica. Il y a beaucoup plus de monde qu'en bas. Mais à cette heure-là c'est encore ensoleillé, alors qu'en bas non. Mais surtout il y a des jeux. Le terrain de foot est surpeuplé de jeunes garçons, il y a un gardien de parc qui surveille le tout. Ensuite dans les divers jeux pour enfants il y a beaucoup de monde, beaucoup de mamans voilées, mais des papas aussi, et beaucoup d'enfants de tout âge. Les vieux se promènent le long de la voie ferrée, jusqu'à Belgica, il y a du soleil, il fait doux. Je fais un tour de la plaine de jeux, je retourne vers le terrain de foot. Le gardien de parc qui surveille le terrain de foot c'est difficile d'aller lui parler au milieu du match…et puis de toute façon il téléphone. Je marche jusqu'à Pannenhuis, et je redescends dans la coulée verte, les jeunes sont toujours là. Je remonte vers le potager à la fin pour avoir le dernier soleil. J'observe un peu le potager, il y a juste deux mecs qui jardinent dedans, je les connais pas, et Marcel qui me salue. Je continue, passe le pont vers Tour et Taxis, sur le talus nord il y a quatre gamins qui se bataillent dans le creux autour du lampadaire, deux en bas deux en hauts, ils se jettent des pierres dans la terre battue. Je marche, plus loin, derrière la barrière en balcon il y a le square du Laekenveld, beaucoup de monde, beaucoup de bruit.

Double-page précédente : *Parckfarm*, printemps 2015.

Chapitre 1.

Des expériences à la frontière entre action publique et action citoyenne

1. Changer de focale

> « C'est précisément à partir de la faillite de ce modèle qui instrumentalise la participation, de son incapacité à réduire les effets de dominations politiques, à colmater les effets de la crise économique ou à générer un autre imaginaire du progrès qu'il faut comprendre la diffusion d'autres figures de la participation qui questionnent différemment la contribution au commun et prennent soin autrement de la multiplicité humaine. » [1]

Faire le récit des usages de la participation

Ce chapitre engage un « changement de focale » par rapport au sujet de la participation. J'ai été interpellée au cours de l'enquête par le fait que, sur le terrain bruxellois, les participants aux dispositifs observés n'ont paradoxalement pas fait de « la participation » le cœur de leurs discours, pratiques et intérêts. C'est cela, mais aussi le constat des écueils des projets décrits dans la première partie, qui a conduit à changer de focale. Les acteurs qui ont investi les lieux utilisent ceux-ci comme des ressources pour leurs propres pratiques, besoins ou engagements bien plus qu'avec l'objectif de participer « à » quelque chose (à l'institution, au projet) ; l'enjeu de la transformation urbaine se trouve ainsi constituer un contexte propice, un prétexte, un espace-temps disponible. Les deux projets observés en terrain bruxellois, *Parckfarm* et *l'Allée du Kaai*, donnent ainsi à voir la manière dont des dispositifs participatifs initiés par les pouvoirs publics peuvent être « saisis » par les participants, et nous engage à nous pencher sur les interactions entre sites officiels et non officiels de la participation[2], en prenant à revers, bien que ce fût notre point de départ, la focalisation des travaux de recherche sur les dispositifs participatifs institutionnels, et en s'intéressant au « faire » plus qu'au « dire ».[3]

---

[1] Marc Breviglieri et Gaudet Stéphanie, « Les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique », *Lien social et Politiques*, 2014, n°71, p. 3-10. P5

[2] M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.* P87

[3] Comme y engage Jérôme Boisonnade : « Pour dépasser le face-à-face trompeur entre participation et représentation, nous nous sommes

Changer de focale signifie aussi mettre à exécution l'idée d'ethnographie multisituée impliquant, entre autres, d'adopter différents points de vue sur un même objet de recherche. Si de nombreuses recherches montrent comment la participation est une forme de gouvernementalité, les dispositifs participatifs sont plus rarement analysés comme des opportunités dont se saisissent les participants au-delà des objectifs déterminés. La recherche sur les tensions entre institutionnalisation de la participation et dynamiques des pratiques informelles et des mobilisations[1] est un domaine « contrasté et relativement peu exploré »[2], que plusieurs chercheurs appellent pourtant de leurs vœux[3]. Cela passe par le fait de décrire les processus d'instrumentalisation ou de débordement qui travaillent les projets de l'intérieur, ou comme l'écrit Catherine Neveu, par le fait de décrire « la place laissée aux pratiques et visions alternatives » dans un projet institutionnel, mais aussi la place qu'elles « prennent » et leurs effets sur les « pratiques et visions institutionnelles » : « Les travaux sont encore trop rares en effet qui, en dehors de l'observation, déploratoire ou satisfaite, des formes de "domestication" ou d'"intégration institutionnelle" des mouvements sociaux par la participation, s'intéressent aux formes "d'ensauvagement des institutions" »[4].

Cela implique aussi de requestionner, à propos d'objets qui sont initialement institutionnalisés et peuvent donc sembler de prime abord plutôt dépolitisés, la place du conflit et de la critique sociale. On peut ainsi considérer la participation non seulement comme un outil de gouvernement mais aussi comme une possible « prise » pour élaborer une critique : « Finalement, c'est la pluralité des usages des dispositifs participatifs qui apparaît, depuis l'appropriation militante jusqu'à la recherche d'avantages individuels. »[5] La participation devient alors une situation de mobilisation parmi d'autres, souvent hybride, dans laquelle les participants jouent un rôle, ne serait-ce que par leur absence[6]. Sandrine Rui a par exemple travaillé sur les usages de la participation institutionnalisée par les associations : si elle parle d'une « adhésion distanciée », elle montre comment l'instrumentalisation (de la participation institutionnalisée par les associations) est bien plus fréquente que le boycott[7], la « scène institutionnalisée » constituant une « ressource supplémentaire » pour les associations.

Dans les cas étudiés ici, plus que des moments de concertation offrant des possibilités de publicisation de la parole, les dispositifs constituent surtout des ressources matérielles. Si les cas étudiés relèvent bien d'une « offre »[8] c'est une offre qui a très visiblement été saisie par un certain nombre d'acteurs. S'impose donc l'enjeu de faire le récit des « usages de la participation »[9] tout autant que de ses objectifs ou ses résultats. Changer de focale est

---

appuyé sur une expérience coopérative en faisant l'hypothèse que c'est moins le contenu critique de ce qui est dit au sein des enceintes participatives que l'élaboration d'un faire démocratique alternatif, notamment coopératif, qui met à l'épreuve d'elle-même la collectivité et les dispositifs institutionnels qu'elle se donne. » J. Boissonade, « L'émancipation coopérative face à la compétence participative », art cit. P123

[1] M.-H. Bacqué, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir », art cit.

[2] C. Neveu, « Démocratie participative et mouvements sociaux », art cit.

[3] *Ibid.* ; M.-H. Bacqué, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir », art cit ; H. Lustiger-Thaler, L. Maheu et P. Hamel, « Enjeux institutionnels et action collective », art cit. P. Hamel, L. Maheu et J.-G. Vaillancourt, « Présentation du numéro », art cit. ; T. Aguilera, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes », art cit. ; S. Rui, « La société civile organisée et l'impératif participatif. Ambivalences et concurrence », art cit ; S. Rui et A. Villechaise-Dupont, « Les associations face à la participation institutionnalisée », art cit.

[4] C. Neveu, « Démocratie participative et mouvements sociaux », art cit.

[5] Camille Goirand, « Participation institutionnalisée et action collective contestataire », *Revue internationale de politique comparee*, 2013, vol. 20, nº 4, p. 7-28.

[6] Certains recherches sur la participation commencent ainsi à s'intéresser aux non-participants et à leurs motivations, et donc au fait que le refus de participer constitue en soi une mise à l'épreuve du pouvoir. Voir notamment : Alice Mazeaud et Julien Talpin, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, octobre 2010, vol. 1, nº 3, p. 357-374. Plus largement, il s'agit de dépasser la dualité entre participation et non participation. Certains chercheurs font à ce propos référence aux travaux de l'économiste Albert Hirschman dont l'ouvrage *Exit, Voice and Loyalty* a eu beaucoup d'influence dans de nombreuses disciplines. Étudiant les situations de défaillances des institutions publiques ou privées, Hirschman décrit les trois comportements possibles des usagers en réponse à cela à travers trois notions que sont *exit* (la porte de sortie), *voice* (l'interpellation de l'institution) et *loyalty* (le statu-quo et la résignation). Ces catégories (souvent traduites respectivement par « défection », « prise de parole » et « loyalisme » ou « loyauté ») ont ainsi pu être reprises pour analyser les comportements des citoyens face à l'injonction participative. Si l'idée de la « prise de parole » vient plutôt des sciences politiques, celle de la « défection » vient plutôt d'un vocabulaire économiste, et désigne à l'origine la manière dont les consommateurs marquent leur désaccord par le fait d'arrêter d'acheter un produit ; elle s'inscrit donc assez bien dans les analyses de la participation habitante comme « offre ». Albert O Hirschman, *Exit, voice, loyalty défection et prise de parole*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.

[7] S. Rui et A. Villechaise-Dupont, « Les associations face à la participation institutionnalisée », art cit.

[8] G. Gourgues, « Avant-propos », art cit.

[9] S. Rui et A. Villechaise-Dupont, « Les associations face à la participation institutionnalisée », art cit.

finalement une manière de s'intéresser à la fois aux « dynamiques collatérales de production du lien social », à la « production non institutionnelle du politique » et à la manière dont les dispositifs participatifs produisent aussi des « échappées » [1].

« Habiter c'est participer »

Les terrains bruxellois montrent bien que le fait de restreindre la participation à l'implication de tel ou tel type d'habitants de telle ou telle manière dans un processus dont la finalité est la production d'un aménagement urbain à un endroit donné et un moment donné est finalement questionnable. Le fait que les dispositifs initiés par les pouvoirs publics aient principalement abouti à faire naitre des lieux permanents et pris en charge par des habitants et/ou des associations rebat de fait les cartes quant à ce que peut vouloir dire participer. En premier lieu, ici, « habiter » c'est déjà « participer ». Il faut entendre ici habiter au sens anthropologique du terme (il ne s'agit pas de résider, ou du moins pas seulement). Participer en habitant c'est par exemple, comme l'écrit Laetitia Overney, « transformer un espace pour s'y sentir bien », devoir s'organiser avec d'autres, ou encore apprendre à faire avec un cadre institutionnel[2].

Gérer un lieu pendant cinq ans, organiser des activités, entretenir un jardin, aider les sans-abris qui vivent dans le parc de son quartier, sont sans aucun doute des formes de participation, c'est-à-dire des formes de pouvoir d'agir sur les choses que prennent les habitants parce qu'ils en ont l'occasion, parce qu'ils le jugent opportun et que cela correspond à leurs convictions et/ou à leurs besoins et envies. Ce sont aussi des situations où, plus ou moins à l'écart des cadres institués, il est possible de prendre part à une vie commune. Dans son dernier ouvrage, Joëlle Zask[3] propose ainsi une redéfinition de la participation qui englobe et dépasse la participation institutionnalisée en revenant à ce que peut vouloir dire plus fondamentalement « participer » pour l'individu. Selon elle cela recouvre trois dimensions, qu'elle juge solidaires en considérant que participer pleinement implique de les combiner : il s'agit de « prendre part » (qu'elle différencie de « faire partie »), d'« apporter une part » (contribuer) et de « recevoir une part » (bénéficier). La participation ouvre alors vers un panel de situations bien plus large que la seule sollicitation des habitants par les pouvoirs publics à propos d'un sujet donné. Par ailleurs, ouvrir un lieu, fabriquer un skatepark ou créer un jardin peuvent aussi être considérées comme des formes de participation à la « fabrique urbaine », autant que le fait de donner son avis sur le plan élaboré par un urbaniste. Il s'agit alors d'une « petite » fabrique urbaine, d'une fabrique sans « fabricants », mais qui n'en produit pas moins des espaces, des ambiances et des usages, qui sont parfois pérennes.

Parckdesign est un festival organisé par l'IBGE qui a lieu tous les deux ans. Auparavant focalisé sur l'installation temporaire de mobilier urbain et/ou d'œuvres d'art dans des parcs, le format a évolué depuis qu'en 2012 un format nouveau a consisté à venir activer et mettre en valeur des lieux en friches dans la zone sud du canal à Anderlecht. Cette « version zéro » a vu des installations temporaires, des potagers urbains, des interventions et des animations diverses et variées prendre place dans le quartier en essayant d'impacter sur les représentations et les pratiques que les habitants avaient de ces espaces en friche. L'édition suivante (la version 1 !) en 2014 visait à approfondir cette direction. Toutefois le festival a aussi été vu par la Ministre en charge de l'environnement[4] comme une occasion, avant la fin de son mandat, de lancer une dynamique autour de la future séquence d'espaces

[1] Flavie Ferchaud et Marc Dumont, « Les "échappées" des expérimentations, une forme de design social des espaces ? Le cas du réaménagement du quartier du Blosne à Rennes », *Lien social et Politiques*, 2015, n° 73, p. 199-214.*Ibid.* Dans leur article ils décrivent plusieurs de ces « échappées » des dispositifs enquêtés, c'est-à-dire des conséquences des projets qui n'ont *a priori* rien à voir avec les enjeux de départ mais qui ont des effets importants, comme par exemple la création d'une AMAP dans le quartier.
[2] Laetitia Overney, « Prendre (sa) part. Habiter, c'est participer », *Participations*, 2017, n° 19, p. 23-48. Son article décrit ce qu'elle analyse comme des formes de « participations » de la part de personnes logées dans des foyers.
[3] J. Zask, *Participer*, *op. cit.*
[4] Il s'agit à l'époque d'Evelyne Huytebroeck (parti Ecolo).

verts dans la zone de Tour et Taxis. Une partie de ces espaces verts (sur foncier public) était alors en cours de réalisation ou prêts de l'être, tandis qu'une autre partie faisait l'objet de négociations depuis déjà longtemps avec le propriétaire privé de Tour et Taxis. *Parckdesign* était l'occasion d'accélérer le mouvement, de mettre un coup de projecteur sur cette zone, mais aussi d'accompagner la livraison des premiers segments de parc. Les différents micro-projets du festival, qui devaient au départ être éparpillés, se sont finalement concentrés dans le segment dit de la « coulée verte »[1] et ont été installés à peu près en même temps qu'était réalisé le chantier d'aménagement de ce segment, le lancement du festival étant ainsi concomitant de la livraison du parc. Les commissaires de cette édition 2014, Taktyk et Alive architecture, sont paysagistes et urbanistes et poussent fortement à ce que le festival participe à la transformation en cours de ces espaces. Ils y ajoutent une thématique « agriculture urbaine », intitulant le festival « Du paysage à l'assiette » et lançant un appel à projet sur ce thème. Ce sont aussi ces commissaires qui donnent au projet une coloration participative bien plus poussée que ce qui avait été imaginé par l'IBGE, puisqu'ils proposent dans le règlement de l'appel à projet que les équipes candidates soient obligées de compter des habitants du quartier. Pour que cela fonctionne, et bien en amont du lancement de l'appel à projet lui-même, l'équipe fait un intense travail de présence, de rencontre, de mise en relation et d'information sur le projet dans le quartier. Ce « pari » des commissaires était risqué mais a eu la chance de rencontrer sur place un certain nombre d'habitants déjà actifs ou motivés qui se sont saisi de l'occasion du festival. Malgré des réticences ou des difficultés (quel projet n'en rencontre pas ?), l'appropriation assez large de la dynamique par les habitants du quartier a fait que *Parckdesign* a été plutôt vu comme un « bonus » pour le quartier, alors que ce genre de festival, souvent à la fois furtif et invasif, est régulièrement vécu comme une forme d'envahissement ou de confiscation, en particulier quand les projets débarquent sans ménagement dans des quartiers en difficulté.

Certains habitants ont donc été dès le début co-auteurs des projets d'installations temporaires, puis, eux et d'autres, se sont investis dans la gestion des lieux durant le festival. Ils se sont ensuite fortement mobilisés à la fin du festival pour que les installations soient pérennisées, et se sont également positionnés pour les prendre en charge en créant pour cela une association. Les artistes ou architectes ayant monté des équipes avec des habitants du quartier pour réfléchir à des installations puis les proposer et les réaliser ont finalement vite passé le flambeau aux habitants (qui, eux, restent). À l'issue du festival en septembre 2014 restent donc la serre (appelée parfois « *la serre* » et parfois « *la Farmhouse* »), les ruches, le potager, le poulailler et quelques autres équipements de l'ordre du mobilier urbain (table, éclairage). L'ensemble de ces objets ou presque est pris en charge par une ASBL qui se crée sous le nom de *Parckfarm* et regroupe l'équipe gérant la serre, l'équipe du poulailler et l'équipe du potager (la ruche étant gérée de manière autonome par un spécialiste). Même si c'est ce qui avait été imaginé par les commissaires, l'appropriation des installations par les habitants dépassent de loin leurs espérances. Le lot commun de ce genre de projets, même avec toutes les bonnes volontés du monde, est plutôt de donner lieu à de « chouettes moments » qui peinent le plus souvent à se pérenniser. Cette appropriation, et cela s'est exacerbé au fil du temps, a très vite eu pour effet que *Parckfarm* devienne « le projet des habitants » et, de moins en moins, celui de l'IBGE. Par le fait qu'ils prennent en charge la gestion de ces installations, l'ouverture de la serre comme un lieu semi-public et l'entretien de petites parties du parc en lui-même, les habitants investis dans *Parckfarm* se sont également engagés dans des formes de collaborations inédites avec les pouvoirs publics et notamment l'IBGE gestionnaire du parc. Par leur présence quotidienne, ils ont aussi été amenés à prendre en charge toute une série de choses, non seulement matérielles (la gestion des toilettes par exemple) mais aussi humaines et sociales (telles que la présence des sans-abris, la médiation avec les jeunes, les conflits entre les différents publics du parc ou entre les personnes au sein de l'association). La participation devient dans ce cas une aventure à la fois collective et individuelle, une occasion de rencontres et de liens mais aussi de conflits et de ruptures, un tremplin mais aussi un « travail », une ressource mais aussi une charge.

[1] Il s'agit d'une sorte de vallée en creux qui accueillait auparavant les voies ferrées permettant de relier la Ligne L28 et le site de Tour et Taxis.

Le cas de *l'Allée du Kaai* a déjà été partiellement décrit plus tôt, on ne va pas revenir sur le détail de sa généalogie mais seulement sur la manière dont le lieu a été saisi par les participants. Ouverte au printemps 2014, l'occupation temporaire initiée par l'IBGE et coordonnée par Toestand a fédéré peu à peu un grand nombre d'associations du quartier et de Bruxelles. Le lieu a mis une bonne année à véritablement trouver « son » public, ou plutôt « ses » publics. Au départ, il s'agissait surtout de faire de la mise à disposition d'espaces pour des associations en ayant besoin, suite à des prises de contacts et du démarchage dans le quartier, mais les publics investis et les activités proposées ont toujours beaucoup évolué et continuent d'évoluer. Malgré le fait que le lieu et ses occupants évoluent en permanence, des routines et des ajustements réciproques se sont petit à petit construits entre les occupants, en fonction de leur rythme de présence, de leurs envies d'investissement, de leurs besoins, etc. Les différents lieux, l'espace extérieur et les quatre hangars ont chacun connu des trajectoires d'usages et d'appropriations différentes. Le RAG, hangar « principal » continue à être géré surtout par Toestand. L'étage est plus privé au sens où il accueille les bureaux de plusieurs associations du quartier et des équipements comme un atelier de sérigraphie ou des espaces d'impression. Le rez-de-chaussée du RAG constitue la porte d'entrée du site : c'est là où se fait l'accueil, où se trouvent les toilettes, le bar, la cuisine, les tables d'hôtes, ainsi qu'un espace de musique, des jeux pour enfants, des tables de ping-pong et des activités diverses selon les moments de la semaine. C'est un peu l'espace public intérieur de *l'Allée du Kaai*. L'idée était aussi que ce hangar-là soit ce que Toestand appelle la « *maison de jeunes* », c'est-à-dire un espace accessible aux jeunes en dehors de toute activité organisée, dans lequel ils peuvent passer du temps assez librement. Les trois autres hangars ont peu à peu été pris en charge par des groupes réunissant plusieurs types de personnes et d'activités, s'organisant ensemble de manière autonome pour coordonner le lieu, son fonctionnement et son entretien (le Barlock est géré par une association indépendante comme salle de concerts et d'expositions ; le petit hangar est un atelier cogéré par divers groupes (ateliers bois, atelier vélo, …) ; le grand hangar est désormais organisé autour d'un collectif appelé la Zinzinerie qui combine skate, cinéma et concerts). On a vu dans la première partie comment la « mise en lieu » avait eu tendance à prendre bien plus d'importance que la dimension de préfiguration et de participation au futur projet de parc que devait comporter cette expérience. En dehors de toutes les autres raisons évoquées plus tôt, ce déplacement du « sujet » tient aussi pour partie au fait que les participants semblaient avoir d'autres choses à faire que de se préoccuper d'un hypothétique futur aménagement ; il s'agit donc d'une forme de refus, ou du moins de désintérêt, pour la participation « au projet » et d'instrumentalisation du dispositif à d'autres escients. Par ailleurs, le cas de *l'Allée du Kaai* est intéressant au sens où l'appropriation du lieu s'est accompagnée de formes de liberté et d'informalité dans la gestion du projet et des usages, de débordements, de détournements, de politisations. Non seulement les participants se sont fait leur place dans un cadre institutionnel mais ils ont aussi quelque peu bousculé ce cadre ou en ont en tout cas repoussé les limites sans que cela ne semble vraiment poser de problèmes.

2. Des projets à la fois ressources et charges [Bruxelles]

Les pages qui suivent traitent de la manière dont les projets de *l'Allée du Kaai* et de *Parckfarm* ont été le support de carrières personnelles et collectives, que celles-ci soient habitantes, associatives ou militantes, et ont dans le même temps constitué des charges indéniables pour leurs « participants ». Deux portraits d'habitantes et un portrait d'association, abordés les uns après les autres puis croisés, nous permettent dans un premier temps de décrire l'engagement des acteurs dans ces aventures, le saisissement qu'ils font de ces dispositifs initiés par les pouvoirs publics et les effets de ces engagements. Dans un deuxième temps, la description de plusieurs « problèmes » que les participants ont dû affronter, dont ils se sont retrouvés responsables ou à propos desquels

ils ont tenté de « faire leur part »[1] , nous permet de décrire les épreuves et les vulnérabilités observées sur le terrain et la manière dont celles-ci interrogent la dimension *a priori* vertueuse des formes d'autonomisation.

Formes d'engagement et carrières personnelles et collectives

« S'occuper du parc » : des carrières d'habitants entre *care*, débrouille et attachements

Les habitants investis dans *Parckfarm* sont pour la plupart des personnes qui s'étaient déjà mobilisées durant le festival *Parckdesign* mais ce sont aussi en partie des personnes qui étaient déjà en veille et/ou actives dans le quartier. Pour les « trouver », les commissaires du festival n'ont pas eu à chercher tant que ça, il y avait déjà un certain terreau et les réseaux d'interconnaissance ont fait le reste. Une paysagiste qui travaillait à l'époque dans l'équipe des commissaires, raconte :

> « *C'était un coup de bol génial. En fait il y avait déjà des habitants extrêmement actifs sur cette friche, dont Ruth qui avait des poules à l'arrière de sa maison … Il y avait comme ça un petit groupe d'amis qui se retrouvaient souvent, qui nettoyaient la friche, qui passaient des dimanches à enlever les encombrants, les déchets, etc. Et ce groupe d'habitants-là ils étaient aussi assez conscients…enfin, ils étaient assez conscients de tout ce qui allait arriver dans le parc, donc du coup Ruth par exemple elle était déjà en contact avec l'IBGE pour dire "Voilà il va y avoir un parc, nous on est des habitants, ça nous intéresse d'intégrer le processus de réflexion, etc". Donc du coup quelqu'un nous a filé le contact de Ruth assez vite et on l'a appelé pour lui dire "On aimerait bien vous rencontrer, on est l'équipe du festival". On a fait un rendez-vous assez vite chez elle, elle nous a invité chez elle, sauf qu'elle avait déjà invité ses amis et voisins, dont Bernardo qui jardinait déjà le potager dans la friche, Tessa, et je crois qu'il y avait déjà aussi Marcel à cette première réunion, il y avait aussi ceux qui habitent juste à côté de chez Momo, enfin voilà il y avait… Donc ça c'était le premier rendez-vous chez Ruth, il y avait des petits gâteaux, des petits machins, on était tous un peu timides, mais voilà du coup à partir de là on se dit "Ok on se revoit très régulièrement et faut qu'on trouve un autre lieu" et Ruth a dit "Le café en bas de chez moi, je vais voir avec le propriétaire". Elle ça lui…enfin voilà elle avait senti que ça lui semblait juste par rapport au quartier. C'est comme ça qu'on s'est retrouvés chez Momo ! On a décidé à ce moment-là d'un rendez-vous par mois, et ça s'est construit petit à petit, sur l'idée d'un jour fixe qui se répète le bouche-à-oreille il est plus efficace, et du coup de réunions en réunions, on était un peu plus nombreux.* […] *Et petit à petit ça s'est fait comme ça. Par exemple Ruth, elle s'est dit "Voilà y a un lot "animaux", moi j'ai des poules, je vais me trouver un architecte..." et donc dans le groupe Kotkot, y avait Ruth, Tessa et puis des archis…. Après c'était Ruth qui a continué à porter le projet parce que Tessa elle a investi le poste de fermière pour la Farmhouse. Nadine et Christina aussi elles ont été assez vite là dans les réunions d'habitants. C'était assez beau de voir ça, on les voyait arriver les uns après les autres, on essayait de retenir leurs noms, leur parcours, leurs envies, tout ça, et puis en fait, quand tu regardes après, c'est ces personnes-là qu'on a retrouvé impliquées pendant la période du festival et qui sont toujours là aujourd'hui donc ça fait plaisir.* » [Juliette Duchange, entretien, 26/03/2015]

Quand on débarque à *Parckfarm* en tant qu'enquêteur, on tombe sur un réseau de gens, amis ou voisins et on se retrouve vite « embarqué ». Parmi ceux-ci, certains sont là depuis le début, d'autres ont pris leurs distances, d'autres sont arrivés qu'après. Tous ont une histoire avec ce projet et ce lieu. Cette aventure est à la fois individuelle, collective et publique, et a transformé la vie de beaucoup d'entre eux. Nous allons dans les pages qui suivent décrire cela à partir du portrait de deux femmes, Tessa et Ruth, qui ont été particulièrement motrices dans cette histoire.

[1] J. Zask, *Participer*, *op. cit.*

Tessa est une femme d'une quarantaine d'années. Elle est d'origine hollandaise mais elle a grandi une partie de son enfance en France, elle est donc parfaitement bilingue. Elle est en couple avec Driss, un belge d'origine marocaine qui a déjà deux enfants d'une union précédente, aujourd'hui jeunes adolescents ; ils vivent dans le quartier depuis cinq ans. S'installer ensemble dans ce quartier était une étape dans leur histoire de couple. Ils habitent une maison près du pont Dubruck qui donne sur la coulée verte, quelques centaines de mètres au nord de la serre. Quand ils ont acheté ils ne savaient pas que ça allait être réaménagé. Six mois après leur installation, Infrabel et l'IBGE ont fait du nettoyage et reprofilé les talus de la coulée verte, c'était l'hiver, il y a eu gel et dégel et les fondations de leur maison ont bougé, c'est assez grave. Depuis ils sont en procédure avec l'IBGE et Infrabel mais rien n'avance depuis cinq ans. Ça leur a un peu gâché leur arrivée dans le quartier. Avant, Tessa fabriquait et vendait des bijoux, elle donnait des cours aussi et travaillait au *Bozar shop* qui a fermé, elle a été licenciée. C'est bien tombé finalement parce qu'elle a eu du temps de libre, elle était beaucoup à la maison donc « *assez bien profilée* » pour répondre présente. Et puis elle en avait marre du commercial et elle avait décidé que si elle retravaillait un jour ça serait pour faire « *que du social* ». Un peu touche à tout, douée manuellement, elle aime être avec les gens. Elle faisait partie des habitants qui faisaient des choses dans la friche avant, avec Ruth, qu'elle a rencontrée assez vite, et quelques autres. « *On a commencé avec Ruth à réfléchir à la saleté* ». À l'époque, la coulée verte était une friche inaccessible, et surtout remplie de déchets, des bidons remplis d'huile de vidange, des bidons remplis d'excréments, des restes de cambriolages, des déchets de chantiers aussi, souvent déposés pendant la nuit, par des camions depuis le pont du Jubilé. « *Les enfants jouaient beaucoup dans la merde, j'avais même acheté des gants et des chaussures spéciales pour qu'on puisse y aller* ». « *Puis on a commencé un peu à rêver.* [...] *à réfléchir sur le pourri… le pourri dans le beau et le beau dans le pourri.* » Ruth avait déjà un poulailler, Tessa avait commencé un potager, dans des bacs parce que c'est pollué. Les gens qui vivent maintenant dans les cabanes sous le pont Pannenhuis habitaient à l'époque sous ses fenêtres, « *pendant trois ans on les voyait tous les jours, se raser le matin, etc.* ». Plus tard « *ils ont été chassés la veille du discours de Huytebroeck* » (le jour de l'inauguration du nouveau parc par la Ministre). À l'époque elles et d'autres commencent à nettoyer la friche, mais aussi à faire des choses dans la rue et à « *mieux connaitre les enfants du quartier* ». À ce moment-là, elle a réussi à dépasser son énervement (du sinistre de sa maison, de l'état de la friche) et à passer à « *faire des choses* » *:* « *j'ai transformé mon désarroi* ». Le début de tout ça pour elle c'était donc « *un mélange de contraintes et de rêve* ». Parmi les habitants du quartier il y en a beaucoup qui avaient des « *craintes* » que si la friche devenait un parc ça allait devenir encore pire, mais elle dit que c'est parce que les gens se rendaient pas compte de toutes les mauvaises choses qui s'y passaient avant. Dans la friche personne n'y allait à part « *des gamins et des gens qui avaient pas froid aux yeux* », elle le voyait bien puisque c'était sous ses fenêtres. Bien sûr dans un parc il peut y avoir du squat, des conflits, des problèmes, des violences, mais pas le trafic d'armes, les déchets de chantiers et les cadavres, « *tous les gros trucs, ça partira* ». Au début c'est Ruth qui lui parle de *Parckdesign*. « *Quand Parckdesign ils ont été murs pour rencontrer des habitants, il y avait déjà un petit club* », c'était pas un « *groupe amical* », plutôt des « *gens prêts à donner pour le quartier* ». Tessa s'investit au départ dans le projet de ferme des animaux (*Kotkot*) avec Ruth, puis de plus en plus dans le projet de la serre, la *Farmhouse*. Elle devient, le temps du festival, une des « *fermières* » de la serre et quitte le projet de ferme des animaux. Ruth et Tessa se sont un peu froissées à ce moment-là, mais ça n'a pas duré très longtemps. Il y a toujours des conflits de places, c'est normal, « *et puis faut être honnête on cherche tous du boulot* ». Dans l'aventure de la serre, Tessa a trouvé aussi des amitiés solides, comme avec Nadine, avec qui elle forme maintenant un peu un duo. Nadine est une jeune femme d'origine chilienne, à l'époque sans emploi. Elle toujours souriante et accueillante, très énergique, « *le rayon de soleil de la serre* ». Elle tombe enceinte peu après le festival et ça ravit tout le monde. Elles partagent aussi avec Cristina une parcelle dans le potager. Tessa et Nadine sont plusieurs fois employées par l'association sur la base de contrats courts de quelques heures par semaine comme « *intendantes* » de la serre. Dans la réalité elles y donnent beaucoup de temps et gèrent aussi les bénévoles, le lieu, le ménage, les courses, et surtout tous les petits tracas du quotidien, qu'ils soient techniques ou humains. Tessa en particulier, est un peu devenue la *maman* de la serre, ou la gardienne. Elle y passe sa vie, dans la serre ou dans le jardin, d'ailleurs elle ne met plus de chaussures,

depuis qu'elle passe son temps au parc elle se déplace en sabots, c'est si près de chez elle. Quand elle quitte la serre le soir, elle rentre chez elle par le parc, en longeant le potager. Elle connait tous les habitants qui viennent, les enfants qui jouent là et viennent emprunter des jeux, faire des dessins, jouer au robinet ou demander des jus de fruits, mais aussi les familles de roumains qui viennent remplir des bidons d'eau ou les gens qui vivent dans les cabanes sous le pont. Elle empêche les enfants de jeter des cailloux sur les SDF, elle les rabroue quand ils gaspillent trop d'eau au robinet. Elle a un concernement tout particulier pour Marcel, puis Yanosh, puis la famille Petrovic, des personnes d'Europe de l'est qui habitent tour à tour dans les cabanes du potager. Elle prend à sa charge un certain nombre de choses pour les aider, emmène les enfants se promener, etc. Elle dit que la présence des enfants lui a « *adouci l'hiver* ». Tessa s'investit aussi à *l'Allée du Kaai* dans l'atelier bois, c'est une activité qu'elle avait imaginée depuis longtemps mais qui ne trouvait pas sa place dans le parc ou dans la serre. Parfois elle a conscience qu'elle n'a « *plus de vie privée* », qu'elle devrait se mettre en retrait, à la fois pour laisser de la place aux autres, pour se ménager et ne pas autant s'exposer. Quand son premier contrat se termine elle m'explique qu'elle a envie de continuer mais qu'il faudrait « *clarifier mon rôle au sein du quartier, du point de vue du quartier, là je fais trop de coordination alors ça me mets parfois en position de décideuse alors que je suis censée juste faire la régie, faire que le lieu soit propre et laver les chiottes* ». À d'autres moments, elle ne se résout pas à « *lâcher* », a peur de « *laisser la Farmhouse* » quand elle part en vacances, s'inquiète que « *ça soit mal fait* » et a tendance à en faire trop. Le fait qu'elle habite là ne l'aide pas à prendre de la distance, souvent les jours où elle n'est pas censée être à la serre elle finit par « *passer* » quand même et y faire deux trois choses. Elle peut difficilement être là sans être sollicitée : « *quand je suis dans le potager je pense que je suis off mais il y a toujours des enfants, je sais pas d'où ils sortent mais ils viennent comme ça.* » Elle leur parle en français et néerlandais mélangé. Il n'y a que quand elle part en France en vacances chez sa mère qu'elle arrive à couper : « *je me réjouis de quitter "le projet" une dizaine de jours. Je suis parfois sujette à une Saint-Bernardisation qu'il faut réprimer.* » Les discussions techniques ou politiques ne l'intéressent pas trop, Tour et Taxis, l'IBGE, etc, elle ce qui l'intéresse surtout c'est le lieu, la serre, le parc, le quartier, que les gens soient bien, la cohabitation, la diversité, prendre soin des gens et d'elle-même à travers ce lieu. La serre et l'association sont une occasion pour elle de développer avec Nadine un projet professionnel de « *cantine* », elle aime faire à manger mais aussi mettre en valeurs producteurs locaux et personnes du quartier qui cuisinent. En parallèle elles montent aussi Gallinette, le marché bio qui regroupe des producteurs de Bruxelles et autour. Nadine fait aussi des ateliers pour fabriquer ses propres produits d'hygiène, Tessa et Cristina gèrent les « mercredis verts » qui proposent du jardinage pour les familles, il y a aussi plusieurs ateliers de cuisine organisés par différentes personnes. Les gens pensent souvent que Tessa est responsable alors qu'elle elle ne se considère pas du tout comme responsable, elle n'est même pas au CA de l'association et se voit plutôt comme une « *petite main* ». Mais sa présence l'érige de fait aux yeux de beaucoup comme « la » personne de la serre, et cela la met parfois dans des relations ou des situations difficiles. Quand pour certains elle est une sorte d'ange gardien, pour d'autres elle est là pour se faire de l'argent, ou alors elle prend trop de pouvoir. Des tensions récurrentes émergent, notamment avec certains hommes du quartier supportant mal que des femmes soient aux commandes du lieu, la figure de Tessa ayant tendance à cristalliser toutes les rancœurs. « *Certaines personnes du quartier ont du mal à accepter des femmes qui dirigent, qui ont des idées* ». Plus largement, la vie de la serre et la vie du parc sont peuplées de tensions, de conflits, de violences, et Tessa est souvent en première ligne, parfois médiatrice, parfois témoin, parfois cible aussi. Elle en souffre, « *j'ai du mal que, là où j'essaye d'apporter de la chaleur ça soit perçu comme quelque chose qu'il faut attaquer* », mais elle continue car fondamentalement elle y croit, et ce lieu a trop changé sa vie pour qu'elle renonce. En même temps, elle sait que ces rancœurs qu'elle et les autres habitants de l'association cristallisent parfois sont surtout dues au fait que la vie des gens est quand même très difficile. « *Moi je suis encore de bonne humeur parce que j'ai eu de la chance dans ma vie* [...] *Je sais pas si t'as déjà eu…vraiment pas d'argent, moi ça a déjà été mon cas, et quand t'as vraiment pas de sous…* ». Et puis elle sait aussi que la plupart des gens sont heureux que ce lieu existe, et que même si ce n'est pas parfait ça apporte plutôt du positif au quartier. De toute façon la vie du parc c'est sûr que c'est pas facile, faire que les gens s'approprient la serre encore moins, elle trouve qu'il y a beaucoup de « *racisme* » dans tous les sens

qui freine beaucoup tout ça, entre les belgo-belges, les flamands, les marocains et les marocains « *enfoulardés* » (elle m'explique que c'est un terme de Mustafa, qui dit que pour lui il y a les marocains, les marocains « *enfoulardés* » et les marocains « *enfoulardés dans la tête* »), mais aussi les roumains et les bulgares, qui sont très présents, d'une autre manière, ou encore ceux qu'on voit jamais, comme les polonais ou les africains, alors qu'il y en a beaucoup. Parfois elle se décourage, parfois elle est épuisée. « *La limite c'est quand il n'y a plus de plaisir* ». Surtout elle pense qu'il faut « *toujours se demander si ça sert pour le quartier, s'il y en a besoin.* »

Ruth est néerlandophone, elle est mariée à un sénégalais, ils ont deux enfants plus jeunes que ceux de Driss et Tessa. Elle habite dans le quartier depuis dix ans et sa maison donne aussi sur le parc. Elle avait un poulailler sur le talus de la friche au pied de sa maison quand elle a rencontré Tessa et qu'elles se sont mises à faire des choses ensemble dans le quartier. Elle a initié le projet de *Kotkot* avec Tessa, puis l'a porté avec d'autres et c'est un peu devenu « *son* » projet. À l'époque elle allait dans le quartier pour « *expliquer Kotkot* » aux habitants, mais du coup elle devait aussi « *expliquer Parckdesign* » et cela a pu créer de la confusion sur son rôle, « *les gens ils m'ont pris pour Parckdesign* ». Plus largement, de par le fait qu'elle « *participe* » au festival, elle en devient une sorte de représentante pour le quartier, malgré elle : « *quand il y avait des conflits avec le festival, les gens venaient chez moi parce qu'ils me connaissent.* » Pour elle le débarquement du festival a été une super opportunité mais aussi beaucoup de problèmes. Elle pense que les gens extérieurs, « *les gens de Parckdesign* », les commissaires, etc, ne se rendent pas forcément compte de ce que ça a produit dans le quartier, des tensions que ça a pu faire naître. « *Beaucoup de gens avaient peur qu'il y ait la guerre entre nous à cause du festival alors que le festival il va vite partir.* » Même si l'équipe de *Parckdesign* a fait un formidable travail dans le quartier, elle trouve qu'ils n'ont toujours pas pris suffisamment la mesure du travail humain nécessaire : « *Je remarque que quand ils font leur livre sur Parckdesign ce qu'ils mettent surtout en avant c'est le résultat, les installations, les grandes fêtes tout ça, mais pour moi c'était pas ça l'important, pour moi l'important c'était les conflits et les résoudre.* » Pour elle l'équipe du festival a « *lancé le truc* » mais finalement sans vraiment « *prendre la responsabilité des conséquences* » à long terme. « *Heureusement ils ont trouvé les bonnes personnes* », mais pour elle ça aurait très facilement pu être complètement raté si ça n'avait pas été le cas. C'est surtout à la fin du festival qu'elle pense qu'il aurait fallu encore mettre beaucoup de temps humain à faire la transition avec les gens « *On a pas assez parlé avec les gens pour évaluer, ce qui a raté, ce qui a réussi, dire ça ça a réussi, pourquoi et pourquoi on va le garder et comment…* » De son point de vue le festival et l'aménagement du parc ça a rendu le quartier « *beaucoup mieux qu'avant* » mais « *c'est très fatiguant* ». C'est elle qui a mis Momo dans la boucle au tout début de *Parckdesign*. Momo a son café à côté du pont du Jubilé, l'arrière donne sur la friche. Ruth « *voulait mettre les cafés du quartier en valeur* » et pensait qu'il ne « *fallait pas créer de nouveaux lieux mais profiter de ceux qui étaient là même s'ils étaient pas toujours faciles d'approche.* » Momo accueille toutes les réunions de préparation du festival puis installe une terrasse sur le talus du parc à l'arrière de son café, même si cela ne dure pas au-delà du festival. En effet l'IBGE ne l'y autorise pas, refusant un commerce privé sur l'espace public, alors même que la *Farmhouse* sert à boire et à manger directement dans le parc. Ruth explique que Momo aussi s'est beaucoup exposé vis-à-vis du quartier et des autres habitants pendant le festival. Par exemple quand il y a eu les problèmes avec *The temple of the Holy shit*. Dans le cadre du festival un duo d'artistes bruxellois (Collective *Disaster*) a proposé un projet basé sur les toilettes sèches et la revalorisation des déchets des excréments dans le parc. Quand certains habitants du quartier sont allés voir le site internet du festival ils ont tiqué sur le nom *The temple of the Holy shit*, puis ils sont allés sur le site internet de Collective *Disaster* dont l'esthétique les a choqués. Que ce soit la question du sacré ou celle des excréments, les deux ont créé un certain émoi parmi une partie des habitants. « *Momo osait pas dire à Parckdesign qu'il avait des problèmes avec les gens du quartier à cause du "Temple of the Holy Shit". Puis finalement il y a eu une réunion sur le nom du projet chez lui, quelques personnes sont venues et c'est devenu "L'usine du trésor noir"* ». Ça a fait disparaitre la notion de sacré qui choquait mais ça n'a pas changé le problème de fond qui était de faire un projet autour des excréments ; l'installation a d'ailleurs été moins bien reçue que d'autres. Ruth est toujours restée à distance de l'histoire de la serre parce qu'elle trouve ça lourd, matériellement et humainement, que des

habitants prennent ça en charge, et parce que, au fond, elle aurait préféré que ce soit le café de Momo qui remplisse ce rôle. « *La serre c'est bien mais je veux pas en faire partie. Mais j'ai beaucoup de respect pour ceux qui font hein !* » Pour elle un lieu comme la serre ne peut pas être que bénévole, « *tu peux pas lâcher ça comme ça* ». « *Quand Petra* [commissaire *Parckdesign*] *elle a parlé d'une ASBL, moi j'avais pas pensé à la gestion de la serre…Pour moi c'est une tache lourde avec beaucoup d'argent, et dans ce quartier-ci quand tu commences à avoir de l'argent tout est compliqué. Quelqu'un m'a dit, il y a trop de matériel ici, et je crois qu'il a raison, le matériel on peut le casser et on peut se battre pour l'avoir.* » Comme pas mal de gens, elle pense que la serre c'est un peu « *trop* » pour le quartier. Elle pensait que l'association serait là surtout pour accompagner des « *initiatives* », des « *petits trucs* », pas pour gérer le lieu et l'ouvrir au public. Au-delà du débat entre bénévolat, salariat et subventions, ça lui pose question que des habitants se retrouvent responsables de ce lieu, elle pense qu'« *il faut quelqu'un de neutre qui est là* », elle n'est pas persuadée que ce soit bien que ce soit des habitants qui aient « *pris* » ce lieu, bien au contraire, parce que ce qui fait qu'il y a autant de conflits. Elle pense plus largement qu'il faut « *quelqu'un de neutre qui prend les décisions* », « *c'est tellement compliqué sinon, pourquoi moi je peux décider et pas quelqu'un d'autre, et ça donne toujours beaucoup trop de blabla. Est-ce que ceux qui s'investissent plus ont plus à dire, je sais pas, c'est compliqué.* » Elle se reprend souvent car, d'un côté elle est très critique, et d'un autre côté elle trouve ça dur, elle n'a pas de solutions, et elle ne veut pas jeter la pierre à ceux qui essayent : « *Trouver l'équilibre c'est compliqué, moi j'ai pas la solution… Est-ce que moi j'ai raison, est-ce que lui il a raison, qui a raison…il faut…faut pas que c'est celui qui crie le plus fort qui…la démocratie c'est aussi protéger ceux qui…qui ont le moins de force pour s'exprimer…mais très vite c'est ceux qui parlent le plus fort qui…* » Dans les divers conflits qui rythment la vie du parc, elle a parfois tendance à prendre ce rôle de porte-parole ou de traductrice de ceux qui ont du mal à s'exprimer. Parfois elle est fatiguée par les discussions et les conflits, elle s'est même retirée du potager parce qu'il y avait « *trop de discussions* ». La ferme des animaux, maintenant avec les poules ça va, mais pendant le festival, les moutons tout ça, les histoires de hallal / pas hallal, ça a été vraiment très compliqué, très lourd pour elle. « *C'est beaucoup de stress, tout le monde a son opinion…moi j'ai beaucoup de respect pour les politiques, parce que dès que tu fais quelque chose tu reçois beaucoup de critiques…et moi ça me fatigue.* » Le poulailler maintenant c'est un groupe fermé, et quand quelqu'un part ils cherchent une nouvelle personne. Il y a des vols des fois mais bon, ils remplacent, ça va, ça fonctionne à peu près. Du coup maintenant ça lui va bien de se contenter de ça, parfois de faire des petits projets avec quelques personnes, mais comme ça, un peu dans son coin, elle a « *pas toujours envie que ça soit public et de devoir discuter sur tout.* » Elle m'explique que Lieven de Cauter a écrit un article sur *Parckfarm* où il dit que c'est une « *utopie concrète* »[1]. Elle n'est pas d'accord, elle n'aime pas le mot « *utopie* », ça fait croire que c'est facile et tout le temps bien alors que ce n'est pas le cas. Elle pense que c'est un projet « *risqué* », mais que « *en même temps c'est beau* ». Elle le lui a dit, alors il lui a proposé de lire un texte qui s'appelle « *The tragedy of the commons* »[2]. Elle l'a lu et elle trouve qu'ici le parc « *c'est vraiment ça* », « *chaque fois qu'il y a une nouvelle personne, ou qu'il y a une personne qui tombe, il faut tout refaire l'équilibre* » et puis c'est des histoires de places, de territoires, de se partager le morceau. Au début, avec Tessa, elles étaient « *tout le temps étonnées et énervées* » par les déchets, les dégradations, les jeunes qui faisaient que des « *conneries* », mais elle m'explique que « *ça m'a pris un an pour comprendre que les jeunes qui abimaient, avant ils jouaient là où moi j'ai fait mon poulailler* ». Elle se rend bien compte que le quartier change, Tour et Taxis tout ça. Elle pense *que* « *les flamands je crois qu'ici ça leur attire parce que c'est pas un truc fini.* » et que c'est intéressant d'avoir des espaces comme ici dans la ville, que ça n'a quand même rien à voir avec ce qu'ils font à

[1] Lieven de Cauter est un philosophe de la culture, historien d'art, écrivaint et activiste néerlandophone belge vivant à Bruxelles, qui enseigne notamment au département architecture de la KU Leuven (Université Catholique néerlandophone de Leuven) ; il fait partie des personnes à l'origine du mouvement *PicNic the Streets*. Le texte en question a été publié dans *De Wereld Morgen* en néerlandais en novembre 2014, puis traduit sur le même site en anglais en février 2015 (et repris dans plusieurs médias bruxellois) : Lieven de Cauter, « Parckfarm als concrete utopie (volkstuintjes 2.0) », *DeWereldMorgen.be*, 17 novembre 2014 ; Lieven de Cauter, « Parckfarm as concrete utopia », *DeWereldMorgen.be*, 10 février 2015.

[2] Il s'agit du texte très connu du biologiste Garrett Hardin publié dans la revue *Science* en 1968, qui traite de l'enjeu de la surexploitation des « ressources communes » et qui aura une influence importante dans de nombreux domaines : Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », *Science*, 13 décembre 1968, vol. 162, nº 3859, p. 243-248.

Tour et Taxis. Elle n'a rien contre le fait que d'autres types de populations aiment le parc et y viennent mais elle pense que ce n'est pas sur eux que repose le fait que ça marche « *ou que ça marche pas* » mais bien sur « *les gens du quartier* » : « *Si on fait ça bien avec les gens qui sont tout proche, alors les autres gens ils viennent aussi.* » Elle s'est aussi rendue compte à quel point le travail avec les jeunes était important, mais aussi à quel point c'était difficile. « *Si on veut que ce quartier va réussir, il faut surtout travailler avec ceux qui causent des problèmes dans les yeux des gens.* » Elle-même, alors qu'elle en connait la plupart, quand elle traverse la L28 là-haut et qu'il y a plein de jeunes des fois elle n'ose pas les regarder. « *Des fois je me dis que je préfère que je passe pas par là et puis je me force parce que si même moi je passe pas là…* » Elle trouve qu'à *l'Allée du Kaai* c'est bien, il y a plein de choses pour eux, l'autre fois quand elle y est allée il y avait un atelier de *beat box* avec « *un mec qui fait des trucs internationaux* ». Elle pense que c'est fort pour eux des choses comme ça aussi, qu'il faut qu'ils puissent « *sortir avec des choses dont ils peuvent être fiers.* » *:* « *Si eux ils se sentent bien ici, alors le quartier va changer en profondeur* ».

Des lieux ressources pour les collectifs et les mobilisations locales

Par la mise à disposition d'espaces, le discours d'autorisation, de liberté et d'autonomie qui régit les lieux, *l'Allée du Kaai* a aussi produit des dynamiques d'appropriation et d'autonomisation. Le positionnement de Toestand en coordinateur peu ingérant, avec un discours majoritairement de l'ordre de « soyez autonomes » et « organisez-vous ensemble », a fait que les groupes actifs se sont effectivement peu à peu autonomisés. *L'Allée du Kaai* a en particulier été un lieu ressource et tremplin pour un certain nombre de collectifs, comme Collectactif, dont le portrait nous servira à décrire cela.

Collectactif[1] est un groupe d'hommes qui se sont rencontrés au sein du collectif SP Belgique (Sans Papiers) et lors de la marche des sans-papiers de 2013. La plupart d'entre eux vivent en Belgique depuis entre cinq et dix ans. Durant l'hiver 2013, ils fréquentent l'ASBL Pigment qui organise un accueil de jour pour les sans-papiers et sans abris. Ils viennent y prendre un café le matin et s'y engagent via un projet sur la précarité alimentaire. Une fois le projet terminé, le petit groupe a envie de continuer et se lance dans l'organisation de la récupération d'invendus au marché des abattoirs d'Anderlecht. Au fil de semaines de négociation, de cafés servis sur les stands et d'interconnaissances, les « *pirates des abattoirs* » arrivent à mettre en place des partenariats informels mais réguliers de récup' avec un certains nombres de commerçants : « *on faisait barrage entre les marchands et la poubelle* »[2]. À ce moment-là le but est de faire des colis alimentaires pour les personnes précaires. Ensuite, l'ASBL Communa[3] leur propose en 2014 pour la première fois de prendre en charge une table d'hôtes à prix libre hebdomadaire. Cela aura lieu tous les mercredis soirs, avenue des Statuaires à Uccle, dans le « squat légal » de Communa. Un an plus tard, une deuxième table d'hôtes démarre le samedi soir à *l'Allée du Kaai* sur l'invitation de Toestand. Rapidement ces moments brassent un public de plus en plus large. Au fil du temps Collectactif se fait connaitre et se met à cuisiner dans de plus en plus de lieux différents et à de multiples occasions. De la distribution de colis alimentaires aux tables d'hôtes à prix libre, leurs activités se diversifient ; ils réalisent des ateliers de cuisine avec des publics précaires ou des enfants pour apprendre à cuisiner les invendus et les légumes abimés. Dans le

[1] Pour en savoir plus sur Collectactif, voir leur site internet : https://www.collectactif.com/ ; l'article publié sur eux par le BRAL à l'occasion de *Selfcity* : Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « Citoyenneté = un papier ou une attitude ? Collectactif », *SELFCITY BRUSSELS*. ; la brochure réalisée dans le cadre du projet de recherche DieGem (www.solidariteitdiversiteit.be) : Thomas Swerts et al., *Recettes de citoyenneté. Collect Actif: ces sans-papiers bruxellois qui fabriquent des acteurs de changement. (FR)*, s.l., 2018. ; un reportage sur le média bruxellois *Ezelstad* : Habiba Tem Mathieu Simonson, *Collectactif : glaner, cuisiner, partager …*, http://www.ezelstad.be/2015/11/18/glaner-cuisiner-partager/ , 18 novembre 2015, (consulté le 13 octobre 2019). ; ainsi que toute une série de vidéos en ligne.

[2] T. Swerts et al., *Recettes de citoyenneté. Collect Actif*, *op. cit.*

[3] Une association bruxelloise francophone gérant des occupations temporaires de la même manière que Toestand, que le lecteur aura l'occasion de rencontrer à nouveau dans la troisième partie de ce travail.

groupe des six fondateurs, Mohammed, Oualid, Abdelhak, Ahcen, Abdessamad et Ismaël**,** cinq sont d'origine marocaine. Au fil de l'aventure Collectactif permet la rencontre entre différentes cultures, irakiens, libanais, syriens, même si cela reste globalement des personnes originaires d'Afrique du nord ou du Moyen Orient. Ce sont essentiellement des hommes, qui se mobilisent à travers l'outil de la cuisine et du repas, ce qui n'est pas commun (ils annoncent d'ailleurs désormais, en 2019, qu'ils aimeraient intégrer davantage de femmes). Leur cuisine est le plus souvent végétarienne, ce qui simplifie les questions de régime alimentaire et qui s'explique par le fait que la récup' d'invendus concerne majoritairement des fruits et légumes.

En tant que sans papiers, ils revendiquent par ce projet de « *s'accaparer la citoyenneté* » qu'on leur refuse administrativement : « *on en avait marre de sortir dans la rue et de crier "On est là", on est tous des sans-papiers et politiquement, à l'époque, ça ne répondait pas. C'est comme si tu parlais à un mur* » [1]. Ils veulent montrer un modèle de citoyenneté qui aille au-delà du statut administratif, et démontrer qu'imposer sa citoyenneté par ses actes est une voie qui, si elle n'aide pas forcément à acquérir des papiers, permet de devenir un citoyen actif aux yeux de la société, et de soi-même. Si cela peut être vu comme problématique et sous-entendre qu'un sans-papier devrait en faire plus qu'un citoyen belge pour prouver qu'il mérite d'être là, eux le voient plutôt comme un gain d'estime, d'autonomie et de liens, en dehors du circuit administratif et social classique. « *On essaie de briser le concept qui est lié avec le "donne-moi"* »[2] : pour eux leur projet ne s'inscrit pas dans un « *contexte de charité* » ou même d'hospitalité*,* mais plutôt de solidarité. Ils se présentent comme promoteurs de la « *solidarité horizontale* » : que les personnes en précarité financière, administrative et/ou alimentaire s'aident eux-mêmes et entre eux. Leur but c'est « *essayer de pousser un acteur en situation précaire pour qu'il devient un acteur de société, un acteur de changement* », « *essayer de participer à créer ce qu'on appelle la richesse* » : « *Comme on dit chez nous : mieux vaut de demander à un malade qui a eu cette maladie et pas au docteur, parce que le malade va t'expliquer mieux quoi faire* » [3]. Pour eux, cette question de solidarité et d'autonomie complète et enrichit leur implication dans la lutte « classique », « frontale », dans les mouvements de lutte pour les droits des sans-papiers face au gouvernement. Il s'agit aussi de montrer que les sans-papiers n'attendent que d'avoir les mêmes droits que tout le monde pour travailler et contribuent déjà à la société, à rebours des discours repoussoirs sur l'assistanat. « *La question d'autonomie est très importante. Je suppose que ça vient du fait que les personnes clés du projet viennent d'un milieu collectif de sans-papiers, où la question d'autonomie se pose tout le temps. Il y a pas mal de groupes qui ont compris la différence entre la dépendance et le partenariat. Et qu'on était beaucoup plus dans une optique de partenariat que de dépendance*. »[4] Leur autonomie est réelle et la rareté de tels projets, qui ne soient pas « pilotés » par des personnes avec papiers, blanches ou de classe moyenne, fait qu'elle mérite d'être signalée.

Dans le parcours de Collectactif, les lieux ouverts par Communa et Toestand ont joué un rôle important. Les tables d'hôtes de *l'Allée du Kaai* ont été un véritable tremplin en se présentant à un moment clé dans leur parcours. Ils y ont trouvé une cuisine pérenne, accessible et pratique, une visibilité pour leur action, deux dates fixes hebdomadaires de repas permettant de stabiliser leur activité et la connexion avec d'autres réseaux. Si les tables d'hôtes chez Communa les reliaient à des réseaux plus francophones, *l'Allée du Kaai* leur a aussi permis de se mettre en lien avec des réseaux néerlandophones. Surtout, les tables d'hôtes sont selon eux ce qui leur a permis d'« *accéder à un autre public* », de diversifier les personnes qu'ils touchaient et donc de croiser les précaires et les autres, puisque les personnes vont « *des flamands jusqu'aux sans-papiers* ». Dans le cas de *l'Allée du Kaai* on peut parler d'une valorisation réciproque, puisque lorsqu'ils commencent leurs tables d'hôtes l'occupation temporaire débute à peine et que ce moment convivial du samedi soir a grandement contribué à faire connaitre le lieu et y ramener du monde. En dehors de l'accès, fondamental, à un lieu, des moments et des publics, l'inscription de Collectactif dans *l'Allée du Kaai* leur a aussi certainement permis de s'inscrire de manière de plus en plus solide au sein d'un réseau de luttes très diverses : de la question des droits des sans-papiers, qui était leur enjeu de départ

[1] Oualid : T. Swerts et al., *Recettes de citoyenneté. Collect Actif*, *op. cit.*
[2] Mohammed : *Ibid.*
[3] Ismael : *Ibid.*
[4] Abdelhak : *Ibid.*

et qui était aussi depuis le début un des combats de prédilection de Toestand, souvent mis en avant à *l'Allée du Kaai*, ils se sont peu à peu attaqué au sujet des migrations de manière plus générale, mais aussi à la question de l'écologie, des invendus, du gaspillage alimentaire, jusqu'à la question agricole, et ont, au sein de *l'Allée du Kaai,* pu croiser tout un tas d'autres mouvements, contre l'austérité, pour le climat, la désobéissance civile, etc. Un tournant se situe pour eux à l'été 2015, lorsque le parc Maximilien, proche de *l'Allée du Kaai,* accueille entre 500 et 1000 migrants, notamment au moment du pic du mois d'aout pendant lequel *l'Allée du Kaai* sert un moment de lieu de stockage et de tri des dons pour les réfugiés. Collectactif s'engage dans cette aventure et y rencontre d'autres militants. Ils veulent montrer qu'ils refusent la concurrence entre sans papiers et nouveaux migrants et cuisinent sous la banderole « les sans-papiers accueillent les réfugiés » et « cuisine du monde pour tout le monde ». Cela leur permet aussi de rencontrer d'autres cultures, des personnes venant d'Afrique, de Syrie ou encore d'Afghanistan. Suite à cette expérience ils s'engagent un temps dans le projet *Belgium kitchen*, un groupe qui, après le parc Maximilien, part à Calais construire une cuisine et servir des repas aux migrants de la Jungle. À partir de 2016, Collectactif sont un peu partout, dans de nombreux évènements militants ou associatifs liés à la migration, au mouvement pour les droits des sans-papiers, à la pauvreté ou au gaspillage alimentaire, mais aussi à *Bozar*[1] dans le cadre de l'exposition qui commémore 1968, à la *Zinneke Parade*[2], au festival *Esperanzah*[3], ou encore dans la cadre du Festival *Good Food* organisé par la Région où ils organisent un atelier de cuisine avec des invendus. Ils participent également à *No Javel*[4], et pendant un temps à *Collectmet*, qui vise à organiser durablement la récupération des invendus au marché des Abattoirs, projet qu'il quittent en 2016 en raison d'un différend sur la place des sans-papiers dans le projet. Ils se mettent à récupérer également les invendus auprès de certains magasins bio et aimeraient coordonner cette question de manière un peu plus large à Bruxelles, en construisant des liens directs avec des paysans proches, puisque la majorité des pertes se font entre les producteurs et la commercialisation. Certains membres ont été régularisés, sans que cela ait un rapport avec leur activité au sein de Collectactif, mais ils ont pendant longtemps refusé de se constituer en association, pour « *ne pas avoir de compte à rendre à un État qui n'accepte pas les sans-papiers* »[5], bien qu'ils aient fini par monter une association pour pouvoir assurer le développement de leurs activités. Ils ont aujourd'hui un site web, une publication qui explique leur histoire et leur démarche[6] et des tee-shirts à leur effigie, sur lesquels on peut d'ailleurs lire un des « slogans » de Toestand : « *Niemand is illegaal* »[7]. Ils ont également acquis une camionnette et se sont installés dans un lieu à Laeken, proche de *l'Allée du Kaai*. Cuisinant aussi pendant un temps à Biestebroeck, un autre projet d'occupation temporaire porté par Toestand, ils y ont développé une nouvelle activité intitulée *Paletactif*, qui consiste à apprendre aux gens à construire des meubles à partir de palettes, dans une perspective d'insertion notamment. Un *Véloactif* est également en préparation. Certains membres sont aussi investis au sein du projet *Humanaterre*[8]. En avril 2019, ils prévoient de lancer un projet plus conséquent nommé « *Cuisine sans frontières* », pour représenter la diversité de Bruxelles par la cuisine au-delà de leurs propres cultures culinaires, et d'organiser un séminaire réunissant des projets initiés par des migrants qui devrait s'appeler « *Comment produire ce que les États nous refusent* ». Cette aventure collective est donc à la fois une aventure humaine, associative et militante.

[1] Palais des Beaux-Arts de Bruxelles
[2] La Zinneke Parade est une parade multiculturelle organisée tous les deux ans par la ville de Bruxelles depuis 2000. C'est un évènement important à Bruxelles sur lequel on ne va pas s'attarder ici. Pour plus d'infos voir : http://www.zinneke.org/ ; ainsi que : Myriam Stoffen, Lisa Pignot et Camille Faye, « La Zinneke : faire ville ensemble à travers les différences », *L'Observatoire*, 21 juillet 2017, N° 50, nº 2, p. 45-49.
[3] Esperanzah ! est un festival de world music qui se déroule dans l'abbaye de Floreffe.
[4] Une association de lutte contre le gaspillage : https://nojavel.org/
[5] T. Swerts et al., *Recettes de citoyenneté. Collect Actif*, *op. cit.*
[6] *Ibid.*
[7] Personne n'est illégal.
[8] HumanaTerre est un jardin situé à Jette, géré par « quatre sans-papiers et deux avec-papiers »

Ces trois « portraits » donnent à voir des formes de carrières individuelles et collectives, habitantes et militantes[1], c'est-à-dire la manière dont des personnes ont reçu et se sont saisi des occasions que représentaient les projets étudiés. Une personne du BRAL m'a dit un jour qu'elle trouvait passionnant (c'est aussi mon avis !) d'« *observer la capacité d'évolution des gens en tant que personnes. Tessa maintenant c'est une autre personne.* »

L'engagement de Tessa et de Ruth[2] se déploie dans un registre qu'on pourrait qualifier de domestique. Il s'agit de l'échelle du quartier mais du quartier très proche et du quartier considéré et vécu comme une maison commune. Il s'agit avant tout du cadre de « la vie », de la famille, des amis, du voisinage, du quotidien, du très proche, mais aussi du matériel. Ces choses relèvent du « petit », par opposition facile au « grand » des grands sujets, mais ce qui est intéressant à décrire c'est bien la manière dont le grand est partout dans le petit. Dans les récits de ces petits évènements, de ces petits gestes, de ces relations « à la loupe », apparaissent très clairement des questions plus vastes : en premier lieu les enjeux sociaux du quartier, c'est-à-dire à la fois la question des jeunes, la pauvreté, la cohabitation entre les différents publics, la place des femmes, le racisme, la crainte de la gentrification et la présence des « *flamands* », mais aussi des enjeux qui dépassent largement la proximité, comme le sans-abrisme et les migrations. Porter attention et soin à son quartier c'est aussi tenter de dépasser tout ce qui dans le quartier « pèse » et tenter de voir et montrer plutôt ce qui peut « porter ». Cet engagement repose sur des formes de vigilance, d'attention (aux lieux, aux gens, à ce qui se passe, à tous les petits évènements) ainsi que sur une posture qu'on peut qualifier, en reprenant le terme anglophone, de *care*. On voit assez clairement ce qui dans ces pratiques relève du fait de prendre soin, d'accompagner, d'aider, de réparer, d'entretenir, de nettoyer, d'embellir, etc, que ce soit dans le domaine matériel ou dans le domaine relationnel. Une grande partie des personnes investies dans cette aventure, et notamment dans la gestion de la serre, sont des femmes, ce qui porte à réflexion tant par rapport à la féminisation récurrente des activités relevant du *care* que par rapport aux tensions et conflits que l'engagement public de ces « femmes puissantes » a pu faire naître dans un quartier où la norme dominante correspond à des formes de mise en retrait des femmes par rapport aux hommes, du moins dans l'espace public. S'engager « chez soi » comporte des bonheurs et des difficultés ; on ne s'échappe pas comme ça de son lieu de vie, la perméabilité entre les différentes arènes est très forte, la vie personnelle, la famille et le domicile sont eux aussi mis en jeu dans ces engagements[3].

On prend des risques. Les personnes qui s'engagent là ne sont ni neutres ni extérieures. Avec des « seuils » différents : si Tessa aime « *faire du social* » et tend à la fois à s'épuiser et à parfois prendre trop de place, Ruth se pose en médiatrice uniquement quand elle le juge nécessaire et qu'elle ne peut pas ne pas le faire mais a plus de mal à ne pas fatiguer sous le poids des conflits intrinsèques au collectif. Ruth protège davantage sa position d'habitante dans le quartier que Tessa (et « sort » aussi moins de ce rôle-là), et c'est aussi pour cette raison qu'elle est moins ciblée par les critiques. Les personnes qui s'engagent s'exposent et sont « chargées » par-là de toute une série de choses qui pourtant les dépassent : elles deviennent « responsables », responsables non seulement du lieu et de ce qu'il s'y passe, mais aussi du parc, des conflits, des problèmes, voire de la transformation du quartier. On voit dans ces lignes la manière dont ce que produit un festival comme *Parckdesign* peut ainsi être considéré en même temps comme une ressource et comme un poids, et comporte autant de risques que de promesses. Si Tessa est toujours prête à en faire plus et profite de la serre pour déployer un projet professionnel, Ruth, refroidie par l'expérience compliquée du festival, s'en tient à s'investir à son échelle d'habitante. Au-delà de son avis ou de sa préférence personnelle, elle considère plus largement qu'un objet comme la serre, et tout ce dont il est le support, ne devrait pas relever de la responsabilité des habitants. Entre prise en charge de missions

[1] Voir à ce propos la planche d'images 35 à la fin de ce chapitre.

[2] J'ai choisi les figures de Tessa et de Ruth car elles font partie des personnes les plus emblématiques de ce processus mais j'aurais pu le faire avec d'autres. La pérennisation de la *Farmhouse* et la manière dont cela a rendu possible aux habitants de « prendre place » de manière conséquente dans l'espace et la vie du parc a été un contexte propice et un appui pour certains habitants, dans leur vie personnelle, sociale et professionnelle. La participation observante a ainsi été l'occasion, pendant plusieurs années, de suivre ces « carrières habitantes » individuelles et collectives.

[3] C'est ce qu'écrit Lauren Thévenot : « Les sentiments sont intenses dans une mise en commun où chaque personne investit personnellement le lieu-commun, selon un raccourci entre l'intime et ce lieu qui occasionne un court-circuit et la décharge d'une émotion forte. » Laurent Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », *Revue detudes comparatives Est-Ouest*, 2017, vol. 48, n° 3, p. 7-43. P26

de service public (entretien, toilettes, médiation) et commerce déguisé, l'engagement des personnes dans l'ouverture de la serre peut donc devenir ambigu et matière, en lui-même, à conflits. L'appropriation par les habitants d'un tel objet, même s'il est ici géré comme un bien partagé, peut donc poser problème quand ceux qui s'engagent sont parfois vus comme ceux qui s'approprient.

Le rapport de Collectactif avec le projet de *l'Allée du Kaai* est évidemment complètement différent de celui que Tessa et Ruth peuvent entretenir avec le parc et la serre. Collectactif est un groupe qui circule et, s'ils sont certainement attachés à ce lieu qui leur a offert des ressources matérielles importantes, ils ont aussi (surtout maintenant) d'autres ressources, d'autres appuis, d'autres perspectives. On n'est donc pas tant dans un rapport d'appropriation que dans un rapport de réciprocité. Le lieu leur a servi de tremplin en même temps que leurs tables d'hôtes ont servi au lieu d'attracteur. C'est d'ailleurs sur ce mode là que *l'Allée du Kaai* a été plus généralement une sorte de pouponnière de projets individuels ou collectifs. Il s'agit d'héberger des initiatives mais aussi de leur donner des coups de pouce et un cadre dans lequel elles peuvent trouver des ressources pour donner de la consistance à leurs activités[1]. À *l'Allée du Kaai* cela est principalement passé par des ressources matérielles (des espaces, des outils, des réseaux de récup' ou de savoir-faire), mais le lieu a aussi hébergé un projet appelé *Growfunding*[2] qui consistait à créer une plateforme de financement citoyen, type *crowdfunding*, mais locale et « *civic* », c'est-à-dire focalisée sur les initiatives citoyennes bruxelloises. Par le biais de ce projet c'est donc aussi financièrement qu'un certain nombre d'initiatives locales, individuelles ou collectives, ont pu être soutenues ; en effet *Growfunding* a commencé par s'occuper du financement de projets du quartier, notamment par un projet porté au sein de *l'Allée du Kaai* (Allée des lapins) et par la cantine de Tessa et Nadine à *Parckfarm*. Par rapport au registre domestique de l'engagement de Tessa et Ruth, l'engagement de Collectactif est d'un tout autre ordre. Il est évidemment plus directement politique mais aussi personnel et relationnel. En cela, cette expérience donne à voir un emboitement des échelles entre des individus, un groupe, des réseaux et le politique. Par la manière dont ils actualisent et explicitent le sens qu'ils donnent à leur engagement, les membres de Collectactif montrent comme la lutte politique peut se déployer à l'échelle individuelle et collective dans des activités aussi matérielles que celle de faire à manger[3]. Par une activité très simple (récupérer des invendus, les distribuer et faire des repas à prix libre), ils sont devenus un acteur incontournable d'un certain nombre de lieux, de réseaux et d'évènements bruxellois et ont largement contribué à faire parler (un peu plus et un peu autrement) de la question des sans-papiers. La lutte pour les droits des sans-papiers est quelque chose qui est plus largement mis en avant à *l'Allée du Kaai* en permanence, faisant partie des sujets de mobilisation de prédilection des membres de Toestand. La présence et l'engagement de Collectactif s'inscrivent ainsi dans un contexte dans lequel les engagements politiques ont toute leur place. Le lieu est ainsi très régulièrement investi par des réseaux et des évènements militants[4]. Cette dimension politique passe aussi par la défense inconditionnelle d'un certain nombre de principes (le gratuit, le prix libre ou *a minima* le prix faible, l'écologie et la récupération, l'auto-organisation, le respect des femmes, etc) qui s'incarnent dans l'expérimentation quotidienne du fonctionnement d'un lieu quasiment

[1] De la même manière que pour Tessa et Ruth, j'ai choisi de faire le portrait de Collectactif car leur aventure me semblait emblématique mais j'aurais pu choisir de décrire les parcours d'autres groupes comme la Zinzinerie ou le Barlok.

[2] *Growfunding* est un projet lancé par Frederik Lamotte en 2012, dans un premier temps pour une phase expérimentale soutenue par le Ministre flamand de Bruxelles de l'époque (Pascal Smet), avec cinq partenaires locaux (Beursschouwburg, Cultuurnet, Globa Aroma, Met-X et SoCrowd). Il s'agissait de mettre en forme une plateforme de financement participatif qui soit « adaptée à Bruxelles », innovante, locale et citoyenne. Treize projets seront portés durant cette phase expérimentale entre 2013 et 2014 puis, l'association, dont les bureaux sont installées à *l'Allée du Kaai*, sera officiellement lancée fin 2014. La plateforme permettra donc de financer le projet d'élevage de lapins porté par un jeune à *l'Allée du Kaai*, la cantine de *Parckfarm*, la Fête de la poule organisée à *Parckfarm*, et d'autres projets portés à *l'Allée du Kaai* comme la Table et No doc. Voir : https://www.growfunding.be/

[3] On ne va pas développer ici sur le sujet mais juste relever la manière dont la cuisine (c'est-à-dire à la fois l'approvisionnement, les « ingrédients », l'acte de cuisiner, les « recettes », et les manières de manger) a un potentiel politique certain (que ce soit en termes écologiques, économiques ou culturels).

[4] *L'Allée du Kaai* a ainsi accueilli ou été en lien avec des mouvements locaux comme : *Common Josaphat* (pour la création d'un quartier « en commun » sur le site de Josaphat), *Picnic the streets* (pour la réappropriation des rues et la défense de la place du piéton par rapport à la voiture), *Plateforme Pentagone* (contre les conséquences du plan de piétonnisation du centre de Bruxelles qui prévoit un certain nombre de parking souterrains, notamment sous la place du jeu de Balle), les mouvements pour les sans-papiers, la préparation des manifestations contre l'austérité, des mouvements anti-fachistes, le mouvement *Hart Boven Hard* – Tout autre chose, la Vélorution, *Climate Express*, des formations à la désobéissance civile, le mouvement squat, ou encore le mouvement d'occupation de la ZAD de Haren (mobilisation contre un projet de méga-prison dans la campagne au nord de Bruxelles).

autogéré. La forte politisation du lieu relève d'une forme parmi d'autres de saisissement du projet par ses occupants, qui lui donnent un autre sens et une autre fonction que ce que le cadre institutionnel a prévu : « Quelque chose comme du "politique" émerge comme tel chaque fois que des collectifs se forment, s'interrogent ou s'engagent autour d'enjeux où il y va d'un bien commun/public à atteindre ou d'un mal commun/public à écarter. »[1] Des formes de repolitisation sont ainsi observables sur les terrains bruxellois. Elles peuvent passer par l'usage des projets ou des lieux comme ressources d'activités militantes, mais aussi par le fait de prendre en charge par ses actions des « petits » et des « grands » sujets comme les conflits linguistiques, le sans-abrisme ou l'alimentation ; elles relèvent alors de « l'émergence d'un sens critique devant l'intolérable » et de « l'affirmation de figures de la solidarité quotidienne pour prendre en charge l'intolérable et intégrer sa différence dans la communauté »[2]. Elles peuvent passer par l'engagement d'acteurs « consistants » (associations, militants, groupes organisés) ou par des acteurs plus ordinaires. Elles peuvent passer par la prise de parole et la publicisation d'un sujet mais aussi par l'action et la politique du fait accompli. Être attentif à ces formes de politisation dans toute leur diversité engage à considérer avec attention « le lien entre expérience et politique (par l'espace) et celui entre problème public ("*public issue*") et concernement personnel ("*personal trouble*") »[3] et à prendre la notion d'engagement comme un opérateur de continuité « du plus personnellement familier au plus publiquement justifiable »[4] qui engage à prendre en considération « le travail, et la fatigue, que représente à la fois la cohabitation et le fait de transformer des liens de proximités en engagement publics ou choses communes »[5]. Cela signifie aussi ne pas réifier trop vite ce qui relève de l'intérêt général et du politique ou pas ; ceci notamment quand les formats participatifs passent plus par l'action et l'occupation que par la prise de parole et la délibération et qu'on a affaire à des lieux qui tendent à « déconfiner le politique »[6] et à brouiller les frontières entre habiter et militer.

Ces aventures, humaines, sociales, relationnelles, se déployant à l'échelle des individus, de groupes affinitaires, de réseaux militants et/ou de voisinage, ont compté parmi les effets de ces projets et sont loin d'être négligeables même si ce ne sont pas des choses qui « comptent » *a priori* dans l'analyse de leurs résultats. Ces aventures donnent à voir une « pluralité des processus de subjectivation politique et de politisation »[7], entre registre domestique et registre militant. Elles donnent aussi à voir des modalités d'engagement différentes, des « grandeurs » différentes mais aussi la manière dont les personnes relient les différentes grandeurs et registres d'engagement par leurs actions[8]. Comme le propose Laurent Thévenot, il ne s'agit donc pas tant d'essayer par l'analyse de « monter » en généralité que d'observer comment les acteurs eux-mêmes opèrent ces changements et emboitements d'échelles, de « traiter le proche non comme le particulier d'un général ou l'individuel d'un collectif, mais dans ce qu'il suppose *d'engagements* propres, en deçà du public. »[9]

[1] Daniel Cefaï (conclusion) : M. Berger, D. Cefaï et C. Gayet-Viaud, *Du civil au politique*, *op. cit.* P546
[2] M. Breviglieri et G. Stéphanie, « Les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique », art cit. P 4
[3] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P255
[4] L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit. P19
[5] *Ibid.* P23
[6] GRAC (Groupe de recherche-action), *Pratiques contre-culturelles dans les brèches de la Métropole. Le cas de Grrrnd Zero à Lyon et Avataria à Saint-Etienne*, *op. cit.* ; GRAC (Groupe de recherche-action), *Repenser la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, *op. cit.*
[7] C. Neveu, « Démocratie participative et mouvements sociaux », art cit.
[8] L. Thévenot, *L'action au pluriel*, *op. cit.* ; Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 2008. ; L. Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, *op. cit.*
[9] L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit. P31

Réunion du CA de Parckfarm, 20/05/2015

En mai 2015, cela va faire trois mois que je suis présente de manière régulière et intense sur le terrain bruxellois où je commence à bien m'intégrer. J'étais déjà assez investie sur des moments quotidiens ou informels à *Parckfarm* mais durant ce dernier mois, je participe aussi à plusieurs réunions du CA, dans lesquelles je prends d'ailleurs souvent le rôle de secrétaire, puisque de toute façon je prends des notes, et que ça arrange tout le monde. Ce jour-là, c'est la première fois que j'y participe, j'ai demandé plusieurs fois à Aline et Petra si ça ne dérangeait personne, « *au contraire* » elles ont dit, « *tu fais des remarques constructives !* ». La réunion a lieu chez Driss et Tessa. Par la fenêtre on voit le parc. On a acheté quelques trucs à grignoter chez *Colruyt* avec Petra. Sont présents Petra, Driss, Tessa, Nadine, Mustafa, Rahma, Stéphanie, Aline et moi[1].
On commence par le « *point Marcel* ». Marcel est un roumain qui vit dans une cabane dans le potager depuis avant *Parckdesign*, et depuis le début il est un peu « *l'ange gardien* » de la serre. L'association essaye de trouver des moyens de le rémunérer ou au moins de l'aider, sachant qu'il n'a ni papiers ni domicile officiel. Le « *contrat de bénévolat* » permet de le payer 250 euros par mois « *pas plus* » et « *pas plus de 4 mois* ». Dans la demande de subsides pour l'ASBL « *on a pas prévu de gardiennage* » et de toute façon l'IBGE veut pas « *puisqu'il y a déjà des gardiens dans les parcs, même si ça a rien à voir* ». La demande de subsides prévoit trois emplois, 20h par mois pour la coordination de l'association, 20h par mois pour l'intendance, c'est-à-dire la gestion des bénévoles et de la serre, et un quart temps d'administratif et de comptabilité. Rahma trouve que 20h pour gérer la serre c'est trop vu que c'est pas du tout ouvert tout le temps, surtout si c'est pour déléguer aux bénévoles, de son point de vue c'est un peu comme être payé « *pour rien* ». Aline et Tessa lui expliquent que ça paraît pas mais que c'est beaucoup de boulot, de faire circuler les infos, de s'occuper de tout, etc, et que « *c'est difficile de quantifier parce qu'aujourd'hui tout le monde est bénévole* ». On revient sur le cas de Marcel. Le payer vraiment pour de la surveillance ça pose quand même un « *vrai problème moral* », non seulement ce serait du travail au noir mais en plus du travail de nuit. Petra pense que « *Marcel est la personne la plus importante du projet* » donc que « *s'il le faut il faut couper dans la part de gestion des bénévoles pour lui donner plus* ». Aline n'est pas d'accord, elle trouve que c'est pas le rôle de l'asso de payer quelqu'un pour la surveillance du parc la nuit. Driss dit que « *c'est pas l'aider de faire ça, l'aider c'est l'amener chez une assistante sociale, lui faire apprendre le français et pouvoir le faire bosser avec un contrat en article 60*[2] », même s'il admet que « *le problème c'est qu'il y a déjà pleins de gens dans le quartier disponibles pour bosser en article 60* ». Petra se demande si on peut pas demander de l'aide quand même à l'IBGE pour le gardiennage, « *c'est pas privatiser, c'est juste sécuriser.* » Le problème c'est qu'en ce moment Marcel « *il nous tanne pour avoir un contrat, il comprend pas qu'on peut pas, il est étranglé financièrement et il joue l'énervé en espérant obtenir quelque chose* ». Pour Mustafa « *c'est une équation instable et on doit pas chercher le chemin le plus court. Le chemin le plus facile c'est d'aller au CPAS* [Centre public d'action sociale] *et d'employer quelqu'un avec l'article 60, mais on fait le chemin le plus difficile parce qu'on fait du social et qu'on a trouvé Marcel là et que c'est un bijou. Mais il doit jouer aussi, il faut poser des limites, des conditions, par exemple les cours de français.* »
On passe au point suivant qui est le « *point four à pain* ». Le four à pain a été construit pendant *Parckdesign* par Abdel[3] et il a été décidé de le garder au-delà du festival. Il s'est abimé donc il ne sert plus pour le moment et il faudrait le refaire, mais se pose la question des modalités de son utilisation, sa gestion, etc. Abdel est quelqu'un qui est en conflit avec pas mal de gens dans le quartier, dans le jardin, dans l'association, et il y a une polarisation des problèmes entre lui et

[1] Petra Pfermendges (Alive Architecture) était une des commissaires de *Parckdesign* et continuera à s'investir dans le projet en faisant partie du CA de l'ASBL *Parckfarm* pendant quelques temps. Aline Gayou (paysagiste) travaillait pour l'équipe des commissaires durant le festival puis a continué à suivre le projet et a été recruté par l'ASBL comme coordinatrice de l'association pendant un an. Les autres sont tous des habitants du quartier membres du CA de l'ASBL. Mustafa et Rahma sont deux personnes d'orgine marocaine présentes depuis le début du projet, tous les deux ont la cinquantaine et sont par ailleurs très actifs dans le quartier. Ils sont au départ du projet et pendant longtemps à la fois les garants d'une sorte de mixité, les « experts » du quartier, et parfois les médiateurs entre les habitants investis n'étant pas de culture marocaine et les habitants de cette communauté, notamment les femmes pour Rahma (elle organisent de nombreux ateliers cuisine avec les femmes du quartier à la serre) ou les hommes pour Mustafa (notamment par son investissement dans le potager et la gestion du four à pain).
[2] L'article 60 est un type de contrat de travail destinés aux bénéficiaires du RIS (revenu d'intégration sociale) et géré par le CPAS.
[3] Un habitant du quartier investi pendant *Parckdesign*.

certaines personnes de l'association, notamment des femmes. Pour Driss « *on a besoin du four à pain, c'est un grand succès, faut pas que ça soit accaparé par une personne, Abdel se met trop en avant et il est en conflit avec trop de gens, ça casse notre image* ». Le problème récurrent c'est aussi l'argent, l'idée est que le four à pain soit accessible à tout le monde, pas que ça devienne un équipement privé ou payant. Mustafa propose qu'on imagine un système de défraiement pour les personnes (dont Abdel mais pas seulement) qui « *allument* » le four à pain, pour éviter qu'ils demandent de l'argent aux gens de manière informelle. Il propose de travailler avec le « *groupe four à pain* » sur un projet pour essayer de stabiliser un rythme d'allumage, les modalités d'accès, etc. Stéphanie rappelle que le four à pain fait partie de l'association, que c'est l'association qui est responsable, donc ils peuvent pas faire juste comme ils veulent. Rahma ne comprend pas pourquoi les gens qui allument le four ne pourraient pas vendre des choses, Driss explique qu'avec les histoires de licences et tout, « *on est déjà hors la loi les trois quarts du temps* », et que ce serait mieux, s'il y a lieu de vendre, de vendre dans la *Farmhouse*, d'où « *l'idée de donner 30 euros par jour à la personne qui l'allume* », puisque « *ce qui pose tout le temps des tensions c'est l'argent, faut poser des règles* ». Il insiste que « *il faut des règles et que ça reste ouvert, mixte hommes femmes et nationalités aussi* », faut pas que ça devienne le four des hommes marocains et c'est tout. Mustafa dit que lui et Abdelali veulent bien être référents et « *écrire un projet noir sur blanc* ». Tessa et Nadine rappellent qu'elles ont aussi besoin du four à pain de temps en temps pour les ateliers de cuisine ou la cantine. Nadine dit « *nous c'est plutôt la semaine, et eux le weekend* », mais Mustafa explique qu'une des idées c'était d'allumer le four tous les jours avec « *des gens de notre âge qui ont rien à faire* » et de distribuer le pain aux gens qui ont pas d'argent. La question c'est aussi l'accès physique au four à pain qui est situé dans le potager, et les potagistes sont pas contents quand il y a trop de passage, il faudrait mieux aménager un chemin autonome sur le côté et un petit coin. La discussion revient sur l'argent, vendre ou pas, faire payer les ateliers ou pas. Pour Petra « *l'argent c'est le confort, faut laisser ça ouvert et informel, si Abdel il veut faire du fric ben…* » mais Driss n'est pas d'accord, il a peur que ça fasse « *de l'ombre à la cantine* ». Petra s'énerve et dit que c'est justement pour ça que les jeunes du quartier ils viennent pas à la *Farmhouse*, parce que tout le monde dit que « *l'approche de l'ASBL c'est de se faire de l'argent* ». C'est pour ça que Stéphanie pense qu'il faut clarifier le fonctionnement financier : la proposition c'était que chaque porteur de projet gère son budget et donne juste un pourcentage à l'association pour les dépenses collectives, il faudrait donc décider un pourcentage. Pour Petra il faudrait vraiment aussi « *un travailleur social, quelqu'un de l'extérieur pour gérer les conflits* », Aline dit que « *c'est pas ce qu'on a demandé dans les subsides et on peut pas changer ça comme ça* », et Tessa parle quant à elle d'un « *psy de Jette*[1] *qui vient souvent et qui pourrait peut-être aider en* échange ». Aline revient sur les jeunes et dit que « *avec Tcharmela*[2] *on a tout essayé* » et que « *c'est injuste* » de dire qu'on est responsables du fait qu'ils ne viennent pas ici. Petra continue en disant que « *si on a 75 000 euros on pourrait quand même donner des sous aux jeunes du quartier !* ». Aline s'énerve un peu, d'après elle Petra ne se rend pas compte, elle ne suit pas et ne suivra pas sur le terrain.

On revient sur des choses plus prosaïques. Tessa dit qu'il y a beaucoup de choses à faire en ce moment, que la boite mail se remplit, « *on a eu deux cambriolages la semaine passée, beaucoup de choses se passent mal* », la gestion des bénévoles pose notamment problème, des gens s'inscrivent et ne viennent pas, « *faut trouver un système* », « *samedi les bénévoles étaient là mais n'avaient pas la clé de la serre, dimanche les bénévoles inscrits sont pas venus…quand on va commencer à payer Marcel il pourra être chargé d'ouvrir et fermer la serre, mais les sous arrivent pas tout de suite ! Est-ce qu'on doit pas défrayer un bénévole en attendant ? Parce que c'est chaud !* ».

Dans une réunion comme celle-ci, on peut observer plusieurs choses, entre autres la difficulté de l'organisation collective qu'implique la gestion d'un lieu implanté dans l'espace public, d'autant plus pour des habitants pour qui il est nouveau de prendre en charge de telles choses. La serre est un objet lourd à porter, à la fois suspendu au risque de vandalisme et protégé par des formes de co-veillance diverses (voisins, passants, sans abris proches). Le poulailler est relativement autonome. Le potager a un fonctionnement plutôt individuel, chaque personne jardine

[1] Commune proche.
[2] Groupe de jeunes du quartier investis pendant *Parckdesign* avec un travailleur social et à qui il était question de proposer d'organiser des activités dans la *Farmhouse*.

sa parcelle, les potagistes sont peu investis dans le reste des activités de l'association. De nombreux conflits ressortent régulièrement, par exemple sur l'accès au four à pain, sur la gestion des outils, partagés avec la serre, ou encore sur la présence des sans-abris dans les cabanes du potager. La gestion des divers équipements issus du festival n'est donc pas évidente et les habitants semblent parfois se débattre un peu avec tout cela, ce qui pose la question de leur accompagnement. Quand l'ASBL se crée et récupère la gestion des installations en septembre 2O14, les habitants expriment assez rapidement qu'ils ont le sentiment d'avoir besoin d'un coordinateur, d'une personne extérieure et un peu plus « professionnelle, comme me l'explique une personne de l'équipe des commissaires du festival : « *ce rôle aucun habitant voulait l'avoir, pour que ça reste aussi, enfin, voilà, un endroit de plaisir et de rencontre et de lien avec les voisins….sinon il y a des histoires de hiérarchies, etc. Donc du coup assez vite dans le budget de départ qu'ils avaient post-festival ils ont décidé qu'ils voulaient embaucher un coordinateur de projet à mi-temps.* » Dans un premier temps la coordinatrice est Aline Gayou, qui avait déjà travaillé pour *Parckdesign*. Le projet est un peu son *bébé*, elle porte parfois l'ASBL à bout de bras et a des difficultés à lâcher en même temps qu'elle s'épuise. D'autant qu'à l'époque elle est payée de manière aléatoire par les bénéfices que l'ASBL sur la buvette puisqu'il n'y a pas à proprement parler de « poste ». Plus tard suite à l'attribution de subsides, l'association recrute Gabriel Annicchiarico, une tête et un regard neufs qui apportent une nouvelle dynamique. L'ASBL se structure un peu plus et se dote de quelques compétences supports, en comptabilité notamment. Gabriel, en plus d'être un homme[1], a l'avantage de ne pas avoir de « passif » avec le projet et de pouvoir relancer une dynamique qui réussit peu à peu à se détacher de l'histoire du festival en faisant évoluer les outils de fonctionnement de l'ASBL « *en douceur* ». Il travaille alors énormément sur la gouvernance interne de l'ASBL, s'attelant à « *structurer des moments de discussion* » et refusant de prendre le rôle de chef : « *c'est pas le coordinateur qui décide, il doit coordonner la mise en place une dynamique de décision collective partagée et légitime* ». Ce travail de fourmi à l'échelle du groupe ne lui laisse au début que peu de temps pour mieux travailler sur le lien avec le quartier, ce qu'il fait dans un deuxième temps avec l'objectif de « *réussir à rendre compréhensible l'ASBL des habitants pour les autres habitants du quartier* » dans un contexte dans lequel selon lui « *il y a de l'amour et de la haine à d'autres moments* ». Malgré cet accompagnement, l'irrégularité des subsides rend les finances de l'ASBL incertaines et irrégulières, ce à quoi s'ajoute l'aléatoire présence des bénévoles ou encore le rythme des saisons. Cette scène laisse deviner la complexité des relations à l'institution, l'ambiguïté entre engagement personnel et engagement collectif, bénévolat et salariat, logique associative et logique commerciale. Dans le cas de *Parckfarm*, la serre comme objet (et le four à pain également, dans une moindre mesure) a fortement cristallisé une série de questions et de conflits d'usages et d'appropriations. On observe à l'échelle collective d'un groupe des choses qui ont déjà été décrites plus haut à l'échelle individuelle, notamment la complexité qu'il y a à s'engager comme responsable d'un tel projet « en tant qu'habitant ». Cette scène introduit ce qui sera abordé dans les pages suivantes, à savoir la manière dont le saisissement de ces lieux par habitants, associations et/ou occupants produit de nombreuses épreuves et vulnérabilités.

L'enquête a permis d'observer à l'Allée du Kaai des situations pour partie similaires, comme le montre la scène ci-dessous. Dès l'automne 2014, une cuisine commence à être construite dans le hangar principal du RAG. C'est Kyvos, une association s'occupant de personnes en santé mentale qui initie le projet. Ils viennent à cette époque-là à *l'Allée du Kaai* tous les lundis (un jour calme), et ont envie de se construire un lieu à eux, où ils puissent passer du temps tout en se sentant protégés. Des gens les aident pour la soudure. C'est une structure assez belle qui s'installe dans le coin nord-est du RAG, toute en cornières de métal, d'abord vide puis habillée de panneaux de bois sur sa partie basse. Finie, la cuisine a un peu un air de véranda. Elle est bien équipée, en partie sur roulettes. Assez vite aussi comme on l'a vu, les tables d'hôtes de Collectactif démarrent tous les samedis soirs, et utilisent cette même cuisine. Des conflits d'usages apparaissent au fil du temps.

[1] Comme il le dit lui-même : « *Malheureusement le fait d'être un homme…le fait que je suis un homme et le fait que je semble un peu être un marocain, ça a rendu les choses plus faciles pour moi avec certaines personnes par rapport à Aline* ».

Réunion de partenaires, Allée du Kaai, 07/2015

C'est la première fois où je participe à une réunion « de partenaires » à *l'Allée du Kaai*. Un des sujets principaux c'est la gestion collective de la cuisine. Collectactif ne sont pas présents, Kyvos sont là et veulent que Toestand prennent les choses en main. « *Collectactif salit et nettoie pas* », et plus largement, le souci c'est que pour Kyvos qui ont construit cette cuisine « *c'était un lieu de rencontre, la cuisine c'était qu'un moyen pour se rencontrer* », et selon eux « *ça cohabite mal avec une cuisine industrielle comme les tables d'hôtes* ». Chacun va de son avis, il est question de charte, de règle, de contrôle. Les membres de Toestand en général n'aiment pas prendre ce rôle, ni de régler les conflits, ni de faire le gendarme, ils ne sont pas « *chauds* » à devoir sermonner Collectactif à chaque table d'hôte et encore moins vérifier qu'ils nettoient bien. Les gens de Kyvos disent qu'ils ont déjà essayé plein de fois de leur en parler « *mais ça change jamais* », pour Kuhn « *c'est plus profond que ça, c'est juste des usages trop différents, nous on peut plus utiliser le lieu qu'on a construit pour ce pour quoi on l'a construit.* » Il explique que la veille ils sont repartis directs car tout était trop sale, il y avait des sacs de déchets, des légumes pourris, le frigo pourri… La personne de Toestand qui est présente n'est pas très proactive dans la discussion. Une personne de OST[1] insiste sur la nécessité de trouver une solution, « *il faut surtout pas que Kyvos arrête de venir* », eux font des ateliers en santé mentale aussi et c'est important pour eux que ce public-là aussi soit présent ici, et puis si c'est les usages/usagers dominants qui font partir les autres ça va pas. Il ajoute que « *en même temps la table d'hôte du samedi soir est devenue essentielle pour la dynamique du lieu en général donc…il faut qu'on trouve une solution !* » Pour lui c'est en tout cas pas à Loïc [le skateur-concierge] de vérifier ni de nettoyer. Quelqu'un propose de faire une réunion avec Collectactif et Kyvos, mais la dame de Kyvos qui est là s'énerve un peu et dit qu'elle va « *parler plus franchement* » : « *ça va pas, on a investi de l'argent et du travail, et si on peut plus utiliser "notre" espace comme on l'avait imaginé, nous on donne la facture et on s'en va.* » Elle s'énerve donc se met à parler en flamand. La personne de Toestand ne réagit pas trop. La personne d'OST suggère de faire une deuxième cuisine, mais tout le monde trouve ça « *quand même un peu bizarre* ». Elle insiste sur le fait que de toute façon c'est la « *gestion collective des espaces communs* » qui est « *problématique, plus largement* », les toilettes, etc. On termine la réunion sans acter grand-chose. Une semaine plus tard, le jour des portes ouvertes je croise Kuhn qui me dit que c'est normalement la dernière fois que Collectactif utilisent la cuisine. Trois ans plus tard ils l'utilisent toujours et je ne sais pas si Kyvos sont partis ou restés ou ont changé d'endroit.

Cette scène révèle également des conflits d'usages classiques, mais aussi la façon dont ils se déploient dans un lieu informel où la manière dont les « *partenaires* » s'installent et s'investissent n'est pas forcément réglée. En témoigne la manière dont Kyvos mentionne l'argent qu'ils ont investi dans « *leur* » cuisine, et même la « *facture* ». Toestand ayant choisi le plus souvent de laisser les personnes se débrouiller en termes d'aménagement, prônant la récup' et le bricolage, certains ont « *investis* » plus que d'autres, des lieux ont été appropriés plus que d'autres, partagés plus que d'autres. Par la suite, le grand hangar, qui deviendra la Zinzinerie, gagne son autonomie au détriment d'une certaine ouverture. L'accès à certains équipements comme la sérigraphie ou les outils du petit hangar, est restreint suite à de trop nombreux problèmes. Les jeux en libre-service dans le RAG sont souvent très vite détériorés, quand ils ne disparaissent pas. Plus largement, comme le mentionne la personne d'OST, la gestion collective des espaces communs, entretien, rangement, ménage, réparation, n'est pas simple, et donne lieu à une multitude de situations de responsabilisation ou déresponsabilisation collective.

[1] Pour rappel il s'agit de photographes et animateurs qui font partie de l'équipe de coordination de *l'Allée du Kaai*, avec un rôle plus mineur que Toestand.

Des « problèmes » difficiles à prendre en charge

En dehors de la question, normale, de la gestion collective d'espaces communs, partagés, ou en tout cas aux statuts ambigus, les personnes investies dans ces lieux ont souvent eu, individuellement ou collectivement, à affronter et prendre en charge des dimensions relevant de problèmes plus vastes qui ont souvent été lourds à porter, tels que les questions de genre, les conflits linguistiques, la sécurité, l'accompagnement des « jeunes » ou encore la présence des sans-abris. Ce sont des sujets qui surgissent de fait et « s'imposent » en quelque sorte sur le terrain, et qui, notamment dans l'espace public, participent à la publicisation de problèmes sociaux habituellement moins visibles. Il est intéressant d'observer la manière dont ces « problèmes » se sont manifestés, matérialisés et déclinés dans le cadre de ces expériences et comment ils ont produit, à petite échelle, des ajustements, des réactions, des négociations.

Questions de genre et d'(in)sécurité

La question du genre, ou en tout cas dans celle de la place respective des hommes et des femmes, dans la société, dans les lieux, dans les activités, et en particulier dans les espaces publics, a été assez présente sur le terrain. On s'inscrit dans des quartiers où une grande partie de la population est d'origine nord-africaine (majoritairement marocaine) et/ou de confession musulmane, ce qui implique de fait, souvent, une certaine vision du rôle de la femme, encore qu'affirmer cela masque bien sur une très grande diversité de points de vue et de pratiques. Les projets et les lieux observés ici ne s'inscrivent pas dans une logique culturelle ou communautaire comme peuvent le faire d'autre lieux associatifs dans le quartier qui ont intégré cette dimension et propose ainsi souvent des activités et des espaces non mixtes. Par conséquent, cette dimension a surgi régulièrement comme un « problème ». À *l'Allée du Kaai*, les filles ont longtemps, très longtemps, été les grandes absentes. Le public « jeunes du quartier », posé depuis le départ comme cible prioritaire, cible implicitement principalement les jeunes « garçons » du quartier, puisque c'est surtout eux qui « *font des bêtises* » et qu'il faut « *occuper* ». On omet donc *a priori* l'autre moitié de cette jeunesse. Le fait que les membres de Toestand, salariés comme bénévoles, soient majoritairement des jeunes hommes n'aidera évidemment pas à faire venir des filles, ce à quoi Toestand viendront remédier au bout d'un an et demi en recrutant deux personnes un peu plus âgées pour faire l'accueil et la médiation, dont une femme. Peut-être le « ton » même du lieu, ses activités, sa tonalité, ses « ambiances » (skate, bricole, un peu punk, bar, sport, etc), a-t'il peiné à attirer les jeunes filles ; le fait de ne pas développer d'activités spécifiques pour les filles a contribué à leur absence dans le projet. Près de trois ans après l'ouverture du lieu, est finalement organisé un « Moment femmes - *Vrouwen moment* » une fois par semaine, le lieu étant sur ce créneau-là réservé aux femmes ; je n'ai malheureusement pas pu observer la manière dont cela s'est passé, ce qui aurait été intéressant. La question de la place des femmes dans l'espace public est dans ces quartiers un vrai sujet, plus large, et c'était aussi un des sujets importants dans la réflexion sur la conception du futur parc, qui plus est concernant un parc « sportif ». Lors des workshops c'est quelque chose qui est souvent sorti (faire des plages horaires pour que les terrains de foot soient réservés aux filles, etc). C'est justement là où il semble dommage que cette question n'ait pas été assez vite appréhendée dans l'occupation temporaire, puisque ce cadre aurait pu être un espace-temps pour « tester » des choses, pour se permettre de prendre des risques, de rater, d'expérimenter. À *Parckfarm* le lieu a depuis le début pris une tonalité « féminine » assez marquée. Cela n'a pas été sans créer des tensions et des conflits avec plusieurs hommes du quartier et cela explique probablement pour partie la difficulté à « *faire venir dans la serre* » des jeunes du quartier, majoritairement de jeunes hommes. Par ailleurs, il y a un nœud qu'il serait intéressant de creuser dans ce projet qui « donne à voir » dans l'espace public, et qui plus est dans un bâtiment totalement transparent (la serre), des femmes dans des activités pour partie relativement domestiques (jardiner, cuisiner, faire la vaisselle), dans un quartier où la répartition des rôles entre hommes-espace public et femmes-espace domestique est en majorité assez définie. Le potager, situé en surplomb de la

serre de quelques mètres, est quant à lui majoritairement fréquenté par des hommes du quartier, le jardin devenant un espace de sociabilité masculine hors du domicile et en même temps un peu protégé de l'espace public. Cet état de fait rejoue à l'échelle du projet une division des rôles assez classique (les hommes au jardin, les femmes à la cuisine, les hommes dehors, les femmes dedans), même si, un peu de la même manière qu'à *l'Allée du Kaai*, est mise en place par l'ASBL au bout de quelques années un « Projet Parcelle Parckfemmes » dans le potager ainsi qu'un projet « Femmes-House »[1].

La « sécurité » est aussi un sujet qui a lourdement pesé sur les épaules des personnes investies. À *Parckfarm* l'absence, pendant longtemps, de gardiens de parc, puis leur présence souvent sporadique sur ces lieux « déjà habités » a fait que la gestion des problèmes survenant régulièrement (vols, violences, …) a souvent dû être prise en charge par les habitants ou l'association. La police, plusieurs fois appelée lorsque cela devenait grave, s'est rarement déplacée. À *l'Allée du Kaai* aussi l'équilibre n'a pas été évident à trouver entre l'anti-autoritarisme et le maintien de certaines limites. Il y avait dans les deux cas quelque chose de spécifique à ce que ces évènements adviennent le plus souvent dans des contextes de coprésence et d'interconnaissance, ce qui, lorsque violence arrive, peut être plus facile comme plus difficile à vivre que dans un contexte d'anonymat. Ainsi lorsqu'une personne venue aider à la cuisine pour la table d'hôtes de Collectactif se fait voler son *IPhone* à l'intérieur même de la cuisine, lorsqu'un des bénévoles de Toestand se fait voler son vélo par un des jeunes avec qui il a l'habitude de faire des activités, lorsque des jeunes fréquentant *l'Allée du Kaai* volent des lapins à d'autres jeunes fréquentant *l'Allée du Kaai*, ou encore lorsque les enfants de certains habitants investis dans le potager jettent des pierres sous les yeux de Tessa sur un des SDF dans le parc qui les poursuit ensuite avec un couteau. Cette question de la sécurité a probablement été exacerbée par le fait que ces lieux sont constitués « d'objets » spécifiques, ce ne sont pas des espaces publics neutres, robustes et « sans prises ». À *l'Allée du Kaai* ce sont des bâtiments, mais aussi des objets, du matériel, des outils, un bar, de l'argent, des bureaux, tout un tas de choses augmentant quelque part le risque, notamment de vol ou de dégradation. À *Parckfarm* c'est le potager, le poulailler mais surtout la serre, parfois fermée mais transparente, avec ses parois fragiles et tout ce qu'elle contient, matériel, stock de boissons et de nourriture, argent, clés, qui a souvent éveillé les convoitises et les inquiétudes. En septembre 2014 lors de la fin du festival, durant lequel pendant deux mois le parc était gardienné par une société privée, beaucoup de personnes pensaient que la serre « *ne tiendrait pas* », et tout le monde était très tendu à l'idée de ce qui allait se passer le premier jour, et surtout la première nuit, sans gardiennage. Finalement, bien qu'il y ait eu au cours des années des vols et des dégradations, la serre a globalement été préservée des formes de vandalisme advenant pourtant fréquemment sur le reste du parc, et notamment sur les jeux et la cabane des gardiens du parc L28 juste au-dessus. Des formes de coveillance et de respect, parfois ambiguës comme nous allons le voir ci-dessous, l'ont protégée ; en effet cette question de la sécurité a majoritairement surgi « associée » à certains publics, comme les jeunes et les sans-abris, que nous allons maintenant aborder de manière plus spécifique, puisque ce sont les deux « problèmes » qui ont été les plus intensément présents sur le terrain.

Le « problème » des jeunes

L'historique des parcs à vocation sociale et des dynamiques participatives mises en œuvre par l'IBGE, l'existence de gardiens-animateurs, sont fortement liées à une dimension de contrôle social, et même de pacification sociale, dans des quartiers où de nombreux jeunes, des enfants seuls aux jeunes adultes au chômage, « occupent » souvent l'espace public, la rue, les parcs. Cette occupation a de multiples sources : des logements trop exigus, la

[1] Cette « reprise en main » d'une partie du potager par les femmes ne se fera pas sans ambiguités comme le montre cet article dans lequel il est dit que « il y en avait marre de ces hommes qui trainent entre eux en fumant dans le potager » : Sophie Mignon, *Au cœur de la ville, la serre des femmes*, https://www.lesoir.be/232844/article/2019-06-25/au-coeur-de-la-ville-la-serre-des-femmes , 25 juin 2019, (consulté le 16 octobre 2019).

difficulté d'accès aux lieux de consommation, une population au chômage et dont la sociabilité en dehors du domicile passe donc principalement par la présence dans les espaces publics du quartier, un besoin d'affirmer qu'on « est là », de « trouver une place », ou encore le manque de « coulisses »[1]. Parfois ostentatoire, cette appropriation de l'espace public est souvent jugée excessive voire agressive pour celui qui ne fait que « passer ». À l'occupation de l'espace public correspond donc une « inoccupation » qui est une des raisons mobilisées pour expliquer le surgissement de violences, de comportements déviants, de dégradations. Le risque de vandalisme est ainsi considéré comme plus élevé dans ces quartiers-là, et c'est pourquoi l'IBGE y développe des missions de participation (dans le cadre des aménagements) et de médiation (avec les gardiens animateurs), mais aussi des aménagements qui sont matériellement plus robustes. D'après certains acteurs le dispositif des gardiens animateurs est cependant insuffisant ou insuffisamment adapté. Ce sont souvent des gens peu formés en travail social, qui font des activités avec les jeunes et développent des formes de familiarité avec eux, mais sans avoir les compétences ou les conseils appropriés pour mener un accompagnement social plus poussé. Leur intervention passe ainsi majoritairement par de l'animation, avec l'idée que « occupés » les jeunes seront de fait détournés d'activités plus déviantes, et qu'entretenir un rapport « d'appropriation positive » avec l'espace induira des formes de respect. Concernant *l'Allée du Kaai* et *Parckfarm* plusieurs choses sont venues exacerber ces enjeux. Premièrement, les deux lieux se situent à cheval entre plusieurs quartiers différents. Ainsi, les tensions, conflits et affrontements entre « bandes » de quartiers différents ont été un lot commun[2]. De plus, le fait que les lieux soient dans les deux cas, animés et gérés par des associations et des habitants a fait que les gardiens animateurs se sont le plus souvent mis en retrait : à *l'Allée du Kaai* ils ne sont que très peu venus et assez tard, à *Parckfarm* ils sont toujours restés dans la partie « haute » du parc, là où il y a des jeux et terrains de sports, sans jamais se mêler de trop près aux activités de l'association. L'inclusion de ces jeunes-là, souvent ciblée comme importante dans les projets, n'a donc pas été évidente.

Par l'entremise d'une personne de l'ASBL Jes[3], un groupe de jeunes, organisé autour de Hakim, s'investi dans le cadre du festival *Parckdesign.* À cette occasion, ils se constituent en tant que groupe identifié, appelé *Tcharmela*. À l'issue du festival, tout le monde trouvait important qu'ils continuent à organiser des activités « pour les jeunes » dans le parc et dans la serre, mais cela ne se fait pas vraiment. Pour le nouvel an 2014, quelques mois seulement après la pérennisation des installations, une fête est organisée par les jeunes dans la serre mais l'organisation de cet évènement donne lieu à beaucoup de tensions, notamment entre Hakim et des personnes de l'ASBL (des femmes) dont il supporte mal l'autorité ; cette collaboration ne connaît pas de suites. Hakim devait être pris en stage au sein de l'ASBL, un petit budget avait été dégagé pour cela et pour qu'il puisse organiser des activités à destination des jeunes dans la serre, mais cela ne fonctionne pas comme prévu.
Les personnes investies dans l'ASBL sont souvent accusées de ne pas suffisamment essayer d'intégrer les jeunes du quartier. Cela tient aussi probablement à la nature du lieu, son ambiance familiale, ses activités centrées sur l'écologie, le jardinage et la cuisine, le fait qu'il soit tenu quasiment exclusivement par des femmes. Les « jeunes » se sont en effet vite déportés vers le segment de parc dit L28 aménagé plus haut avec des jeux et des ports. Hakim, sur qui le lien ténu reposait, a ensuite été employé à *l'Allée du Kaai* où il s'est investi. La question des jeunes à *Parckfarm* a donc toujours flotté entre la volonté de les inclure dans le projet et la peur du vandalisme dont ils pouvaient être susceptibles. Malgré les discours récurrents de « *ils cassent quand c'est pas "pour eux"* », ce qui s'est observé sur le terrain était différent. La L28, comme *l'Allée du Kaai*, ont connu des épisodes intenses de dégradations, alors même que c'était des lieux voulus et organisés pour les jeunes. Concernant la serre, le potager,

[1] Voir à ce sujet notamment : Michel Anselme, « Le lien sécuritaire : mettre en ordre le désordre quotidien », *Revue internationale d'action communautaire*, 1993, nº 30, p. 29-38.
[2] Lors de la cloture du festival *Parckdesign* en septembre 2014, un des jeunes investis pendant le festival prend ainsi la parole au nom des jeunes du quartier et dit « *Ils ont enfin un territoire, enfin un espace où ils peuvent rester, faire du sport, sans que la police viennent les interpeller inutilement. Ils vont pas laisser les jeunes d'ailleurs venir ici foutre le boxon, c'est leur territoire.* »
[3] Une association néerlandophone de travail de rue qui intervient particulièrement à Molenbeek et dont une des employées à l'époque, Caroline Claus, faisait partie de l'équipe du commissariat de *Parckdesign* 2014. Voir : https://www.jes.be

le poulailler et l'ensemble de cette zone du parc, il y a finalement eu plutôt une sorte de tenue à distance, un respect méfiant, une sorte de tolérance concédée. Lors des conflits entre l'ASBL et Hakim, celui-ci avait ainsi laissé entendre que la survie de la serre dépendait de sa bonne volonté, ce qui constituait une affirmation de son pouvoir, à la fois négative et positive, puisque la serre n'a quasiment jamais été abimée, cette déclaration constituant donc également l'aveu d'une sorte de protection consentie, même par défaut et de manière agressive. Cette espèce de distance de la part des jeunes vis-à-vis de ce lieu s'est aussi matérialisée dans la différenciation claire entre les espaces, entre le parc du haut et le parc du bas, et ce malgré la volonté de l'IBGE de faire du lien entre les deux parties du parc par le biais du travail des gardiens animateurs.
Si à *Parckfarm* cette question s'est surtout matérialisée en creux (par leur absence), elle s'est à *l'Allée du Kaai* manifestée par des problèmes récurrents :

> « *On a des problèmes avec les jeunes qui trainent au Barlock, il n'y a aucun contrôle, des cambriolages, le problème c'est qu'ils ont pas d'endroit à eux. Faudrait investir les gardiens, à Gaucheret*[1] *ils sont six à plein temps, nous on est deux et demi et un mi-temps pour les jeunes. Les gardiens passent sur leur tour mais ils ne viennent pas vraiment…on a contacté les gardiens de la paix, la police, etc, mais ils ne veulent pas… les éducateurs de rue savent pas nous aider, les gardiens de parc sont les mieux placés car ils ont l'habitude de l'espace public et ils ont des contacts réguliers avec les jeunes… Il y a personne qui travaille au-delà de 8h soir dans le périmètre… Il y a de plus en plus de groupes qui viennent de différents quartiers et ça marche pas toujours ensemble…surtout avec Hakim qui vient de Maritime*[2] *et les favorise. La collaboration se passe pas très bien avec Hakim, il y a des bonnes semaines et des mauvaises semaines, lui il dit qu'il a un comportement "pro" alors qu'il vient et que des fois il tape presque les gens…il dit qu'il doit crier sur les jeunes pour que ça marche…mais aussi il est souvent en retard, il fume des joints… On a l'idée d'intégrer des gens difficiles oui mais… on a pas les ressources pour, on a besoin d'aide pour gérer le lieu, et Hakim on a pas un mi-temps en plus pour l'accompagner lui ! C'était peut-être une erreur de prendre quelqu'un du quartier… on a sous-estimé le travail de suivi… Andrea est d'accord, elle dit qu'il est trop jeune et que nous on est trop jeunes aussi. Il faudrait quelqu'un de qualifié, d'autonome… on va continuer à essayer si ça va mieux…sinon on prendra quelqu'un d'autre en mars. Il nous faut quelqu'un qui fera en sorte que le lieu tourne comme une maison de jeunes. C'était ça notre idée une maison de jeunesse, une maison de jeunes. C'est pas encore ça, pour le moment c'est juste quelqu'un qui surveille qu'ils cassent rien ! Hakim devait proposer des activités deux fois par mois mais il le fait pas. Il nous faut quelqu'un qui organise l'appropriation du lieu par les jeunes. Après c'est pas un boulot facile, je n'aimerais pas le faire.* » [un membre de Toestand, novembre 2015]

L'Allée du Kaai, dans les discours de l'IBGE comme de Toestand, avait pour ambition d'être un lieu pour les jeunes du quartier, de leur offrir suffisamment d'opportunités et de ressources pour qu'ils puissent être actifs et investis dans le lieu et dans le projet du parc. En l'occurrence, ce qu'on observe c'est qu'il y a eu pendant longtemps à *l'Allée du Kaai* plutôt plus que moins de problèmes qu'ailleurs avec les jeunes, et que, du dire des membres de Toestand eux-mêmes et de plusieurs autres acteurs associatifs investis, pendant un moment, c'est-à-dire les deux premières années au moins, c'est devenu un véritable (voire le principal) handicap du lieu. Les vandalismes, vols et violences à répétition dégradent le climat humain, ont tendance à remplacer les relations de confiance par des relations de méfiance et à décourager les acteurs motivés à travailler avec les jeunes. Cette situation s'explique par de nombreux facteurs, entre autres la difficulté à cadrer les jeunes dans un lieu étant lui-même non cadré, le fait que le mélange des publics produit par l'ouverture du lieu a parfois pu donner à penser aux jeunes qu'ils n'y avaient pas leur place ou que « leur » lieu était envahi par d'autres, ou encore le fait que le projet ait démarré et duré presque deux ans sans que des personnes réellement compétentes sur ce sujet ne soient impliquées.
Les membres de Toestand avaient un discours qui allait plus loin, imaginant avec *l'Allée du Kaai* expérimenter une maison de jeunes autogérée qui fonctionnerait de manière moins institutionnelle, où les jeunes deviendraient davantage autonomes, responsables, acteurs. La plupart des membres de Toestand sont néerlandophones et ont

[1] Un parc pas très loin dans le Quartier Nord de l'autre côté du canal.
[2] Quartier Maritime

une culture du bénévolat assez ancrée, c'est d'ailleurs ainsi que Toestand fonctionne majoritairement. Toestand a été tout au long de ce projet en partie financés par la VGC sur la thématique de formes de travail innovantes avec la jeunesse. Quelque part, ils espéraient que l'absence de cadres offre aux jeunes du quartier davantage de liberté et leur permette de développer leur autonomie. Cet idéal s'est avéré être un peu trop théorique et en tout cas difficile à mettre en œuvre. Ainsi au départ, Toestand ne voulait pas passer par des associations pour toucher les jeunes ou pour mettre en place des activités avec eux, ils ne voulaient pas que ce soit organisé *pour* eux *par* d'autres, ils voulaient qu'ils viennent spontanément, et qu'ils organisent eux-mêmes spontanément des activités, en somme qu'ils s'autogèrent. Ils se sont cependant vite rendu compte qu'ils ne pouvaient pas faire l'impasse de passer par l'intermédiaire d'acteurs relais déjà en contact avec les jeunes.

L'idée même de l'opportunité que représentent des bâtiments vides a été plus difficile à partager avec les jeunes que ce qu'ils avaient imaginé, comme l'explique un des membres de Toestand : « *Au début c'est dur car vague, des bâtiments vides pour nous c'est rêvé mais pour le public qu'on voulait attirer c'est vague* ». La difficulté à investir les jeunes s'est aussi heurté à la dimension bénévole, dont la culture n'est pas évidente ni forcément partagée, à cela s'ajoutant parfois l'ambiguïté générale dans le projet entre les personnes payées pour la coordination et les autres, tous bénévoles, dans un contexte économique où beaucoup de gens cherchent du travail. Petit à petit le lieu a quand même trouvé son public et les jeunes, finalement, l'ont investi, jusqu'à ce qu'il y ait parfois 30, 40 jeunes chaque jour de permanence (à l'époque le mercredi, samedi et dimanche). À partir de ce moment-là il y a aussi eu de plus en plus d'incidents ; maintenant qu'ils étaient là, la difficulté était de les gérer, l'activité de « police » prenant progressivement bien trop de place au goût des membres de Toestand : « *Au début c'était le but et on y arrivait pas, maintenant c'est bien mais on ne sait pas comment gérer, des plus en plus de jeunes et de plus en plus de problèmes* »[1]. Les membres de Toestand pensent que c'est parce que le lieu n'est pas encore assez actif, et veulent croire au fait que les problèmes disparaitront naturellement avec « l'occupation » et l'appropriation, qu'il faut à la fois que les jeunes se sentent chez eux et que se développent d'avantage d'activités avec d'autres publics, ce qui amènera un contrôle social de fait. À l'été 2015 Toestand recrute Hakim, un jeune du quartier déjà investi durant *Parckdesign*, mais l'expérience n'est pas concluante, comme on le comprend à la lecture de l'extrait cité plus haut. Si sa présence vient certainement renforcer la fréquentation et l'appropriation du lieu par les jeunes, Hakim n'a pas le positionnement ni les compétences pour régler les conflits autrement « qu'en tant que jeune », et finalement cet emploi le met dans une position assez délicate. Encore une fois, les membres de Toestand se rendent compte qu'ils avaient idéalisé la facilité que pouvait représenter le fait d'employer un jeune du quartier pour animer la « maison de jeunes autogérée ». Parfois les incidents leur font frôler le découragement, comme l'exprime un membre de Toestand :

> « *Ils ont demandé à avoir une cabane parce qu'ils trouvaient qu'on était pas assez là et que le lieu était pas assez ouvert. On a fait la cabane mais il y a eu des conflits entre des jeunes d'ici et des jeunes de 1000 Bruxelles*[2] *qui viennent de la chaussée d'Anvers, il y a eu du vandalisme, même du feu, alors on a dit "On retire la cabane ! On vous a fait un truc pour vous et vous êtes pas capables de le respecter tant pis ! C'est un investissement de temps, de cœur et d'argent pour vous et vous le respectez pas !" S'ils savent pas saisir leur chance tant pis pour eux, c'est comme ça que ça marche la vie aussi, le train est passé.* » [un membre de Toestand, avril 2016]

Suite aux cambriolages récurrents, des grilles aux fenêtres et des caméras de surveillance sont installées, ce qui est difficile à vivre pour la plupart des personnes impliquées dans le projet. Par ailleurs, à l'issue du contrat de Hakim, Toestand finira par recruter deux personnes un peu plus âgées, un homme et une femme, pour s'occuper respectivement de la maison de jeunes et de l'accueil général du lieu, et la situation s'améliore sensiblement suite

[1] Entre un an et deux ans après l'ouverture du lieu, il y a ainsi une période très difficile, où se multiplient les incidents, les cambriolages, de la part de groupes, parfois très jeunes. Ils jettent dans le canal tout ce qu'ils trouvent, balles de billards, raquettes de ping pong, les briques prévues pour le skate park ; les toilettes chimiques sont brulées ; le lieu est visité plusieurs fois pendant la nuit.

[2] « *1000 Bruxelles* » est une expression qui, par le truchement du code postal, sert à désigner spécifiquement la commune de Bruxelles-ville.

à cela. À suivre ce parcours chaotique et douloureux pour toutes les parties, on peut s'interroger sur le rôle de l'IBGE, censé avoir une expertise et une expérience sur le sujet et étant leur commanditaire.

Le « problème » des sans abris

> « *On est dans un lieu public donc c'est comme ça, il faut s'attendre à un peu tout, y compris à une famille avec quatre enfants qui s'installe à cinq mètres de la serre !* » [le coordinateur de l'ASBL Parckfarm, entretien 23/11/2015]

La question des sans-abris concerne uniquement le cas de *Parckfarm* ; elle s'impose en effet de manière plus évidente dans un espace ouvert comme un parc que dans le cas d'un bâtiment, ouvert la journée mais fermé la nuit. Avant *Parckdesign*, et avant même l'aménagement de la coulée verte, des personnes habitaient dans le parc depuis longtemps ; suite au réaménagement, ils se déportent à proximité et s'installent à l'abri du pont Pannenhuis derrière la barrière marquant la fin de l'aménagement. Un certain nombre de personnes vivent ainsi sous le pont, « au bord » du parc. Des personnes vivent également dans les cabanes du potager, juste au-dessus de la serre, et leur présence est bien plus visible. Marcel, qui est roumain, habitait là avant *Parckdesign* et a été intégré au projet avec l'argument qu'il élevait des pigeons[1]. Selon beaucoup de gens, c'est parce que lui, puis d'autres, habitent quelques mètres au-dessus de la serre et constituent une présence permanente, en particulier nocturne que la serre a été préservée du vandalisme. La scène de réunion décrite plus haut révèle la manière dont l'ASBL essaye, aux frontières de la légalité, de stabiliser ce rôle que Marcel a dans la gestion du lieu et d'y associer des formes de rétribution. Mais, comme le dit l'une des personnes présentes à cette réunion : « *il y a un décalage entre la question morale, ce qu'on aimerait faire et ce qu'on peut officiellement faire* ». Cela passera par des contrats bénévoles, par la prise en charge de courses alimentaires, de son abonnement GSM, par le fait de lui fournir gratuitement l'électricité de la serre pour sa cabane, électricité qu'il devait payer auparavant à un voisin. Sur ce point l'IBGE a joué la sourde oreille, ne voulant pas entendre parler d'un contrat de gardien de nuit pour un roumain sans papiers habitant dans une cabane dans le parc, mais ne voulant pas non plus entendre l'inquiétude de l'ASBL sur le possible danger que représenterait l'absence de ce rôle pour la serre, ni prendre de mesures pour expulser les habitants du parc. Leur présence arrangeait probablement autant qu'elle dérangeait, mais l'administration n'a en tout cas jamais fait l'effort de se pencher sur ce sujet et d'accompagner l'ASBL sur cette dimension devenue de surcroît de plus en plus critique.

Marcel, peut-être mécontent de ne pas avoir un jour un vrai contrat, s'est mis à ne plus vouloir faire certaines choses, puis à se faire de l'argent en « vendant » les différentes cabanes du parc à d'autres personnes, souvent roumaines ou bulgares, allant jusqu'à vendre plusieurs fois la même cabane à des personnes différentes, et devenant « *l'entrepreneur immobilier du parc* ». Même indépendamment de lui, les cabanes du parc feront souvent l'objet de transactions financières, car « *tout se monnaye, même une place sous le pont* ». À un moment il y a ainsi jusqu'à six roumains qui vivent dans le potager, à qui Marcel « sous-loue » des morceaux de cabanes. Fin 2015, un peu plus d'un an après la fin de Parckdesign, Marcel a tout vendu et est parti. Il est remplacé par Yanosh, qui lui a acheté la cabane bleue pour 700 euros, lui aussi « *une crème* » qui surveille la serre, en prend soin et prévient Tessa quand il y a des problèmes. Encore une fois se posent les questions des limites de son rôle, de ce qui lui est accessible ou pas, des responsabilités, des rétributions. Globalement, ce sont les mêmes solutions qu'avec Marcel qui sont mises en œuvre. Un jour où Tessa lui propose des légumes et qu'il explique qu'il n'a pas de quoi cuisiner, celle-ci veut lui proposer de cuisiner dans la serre mais d'autres pensent que ce n'est pas une bonne idée. Le sujet de la « *clé* » de la serre et encore plus de la clé du stock est ainsi plusieurs fois au centre des débats. Certains veulent donner la clé à Yanosh parce qu'ils lui font confiance, tandis que cela inquiète Tessa pour sa propre sécurité à lui. Elle pense qu'il va se faire embêter, « *les autres qui vivent dans le parc peuvent lui*

[1] Le thème du festival étant « Du paysage à l'asiette », les pigeons avaient été présenté comme une sorte d'élevage.

demander la clé sous la menace s'ils savent qu'il l'a », et elle trouve ça compliqué si ça veut dire que dès qu'il manque quelque chose dans l'inventaire ça peut être lui qui est jugé responsable. Yanosh essaye de la rassurer en disant qu'il a un endroit *safe* dans sa cabane et que de toute façon il a un pistolet, ce qui ne rassure évidemment personne. Lors d'une réunion en avril 2016 ces sujets occupent encore une fois la majeure partie des discussions. Driss explique que certaines personnes disent que l'association « *profite* » de Yanosh et le maintient dans la précarité. Gabriel, le coordinateur de l'ASBL, met le doigt sur le problème : lui aussi préfèrerait que Yanosh parte d'ici et que sa situation s'améliore, et en même temps tout le monde sait que la serre ne survivrait pas s'il n'y a plus personne, « *alors qu'est-ce qu'on fait, on fait des entretiens avec tous les sans-abris du parc pour en choisir un nouveau ?!* ». Peu après l'arrivée de Yanosh arrive aussi la famille Petrovic[1]. Marcel leur a vendu la cabane juste derrière celle de Yanosh pour 300 euros, on apprend plus tard que c'est l'église dans laquelle ils étaient hébergés précédemment qui a payé. Avant l'église, ils ont vécu un moment à la Gare du Nord et dans la rue devant la Bibliothèque Centrale. Ils viennent de Hongrie, il s'agit d'un couple, avec trois enfants et un bébé, la femme est bien plus jeune que l'homme et seul le petit bébé est d'elle, elle disparaitra d'ailleurs au bout de quelques mois, laissant le bébé avec le père et les trois enfants. Yanosh et Tessa les prennent alors sous leur aile. Ils passent l'hiver là ; fin mars il est question d'une expulsion mais rien ne se passe, l'IBGE ne veut rien faire car il y a un dossier en cours à l'aide à l'enfance et ils attendent que la justice statue. Au printemps 2016 je passe beaucoup de temps avec les enfants, les deux filles notamment. Avec Tessa on les emmène tous les trois se balader dans la campagne autour de Zaventem. Suite à plusieurs histoires de sacs fouillés, de vols dans la caisse, les enfants n'ont plus le droit de rentrer dans la serre quand il y a du monde. Le fait qu'il s'agisse d'une famille et d'enfants jeunes produit un peu plus d'effets du côté de l'IBGE, et encore, de manière très sporadique. Pour la personne qui s'occupe des jardins potagers à l'IBGE, « *on peut pas mettre une famille dehors* » et, bien que tout le monde juge anormal qu'ils vivent là, l'IBGE considère que ça dépasse sa compétence de gestionnaire de parc. Les personnes de l'administration ne sont effectivement pas plus outillées que les personnes de l'ASBL pour prendre en charge cette situation, comme cette personne de l'IBGE l'exprime au printemps 2016 : « *Est-ce que c'est pas mieux pour eux de rester là pour le moment ? Ou est-ce que c'est pire parce que les enfants sont en danger ? On a besoin d'aide, moi je sais pas, je veux bien être polyvalente mais bon… la cabane dans le jardin c'est sûr que c'est mieux que la rue mais c'est quand même très problématique.* » Ils restent finalement assez longtemps. Encore une fois, les employés de l'IBGE comme les habitants ont conscience que le problème est bien plus vaste. La personne en charge des jardins partagés à l'IBGE m'explique que « *des personnes dorment aussi dans Kotkot* [le poulailler], *…à part détruire toutes les cabanes du potager je vois pas ce qu'on peut faire, il y aura d'autres personnes qui viendront…de toute façon ça va être ça notre réalité dans les années à venir dans les espaces publics, des sans-abris partout.* » De la même manière, pour quelqu'un de l'ASBL, « *à Bruxelles il y a des gens qui dorment dans tous les parcs, ici au moins ils ont des cabanes, ils servent à quelque chose et ils ont des relations avec les gens* ».

Par ailleurs, la cohabitation entre ces « habitants du parc » et les « habitants du quartier », empreinte de distances et de formes de racisme réciproques, a toujours été difficile. Les habitants du quartier s'inquiétaient souvent des activités et des mœurs des habitants des cabanes ; des rumeurs de vols, de prostitution, de trafics ou d'agressions circulaient en permanence. Les potagistes en particulier supportaient mal la présence des habitants dans les cabanes de « leur » potager, voulant les récupérer pour ranger leurs outils. Comme les membres de l'ASBL et en particulier les personnes en charge de la serre se sont toujours montrés bienveillants et aidants avec les personnes habitants dans les cabanes, habitants du quartier et potagistes se sont souvent tournés vers eux pour exprimer leurs inquiétudes ou mécontentements à ce sujet, ce qui a contribué à fragiliser des relations déjà complexes.

[1] Voir planche d'images 36 à la fin de ce chapitre.

L'exigence de l'autonomie et ses revers

Ceux qui ne sont pas capables

Une des épreuves à l'œuvre dans ces processus de saisissements et d'autonomisation est celle de l'inclusion ; celle-ci prend plusieurs dimensions. Malgré les « efforts » des uns et des autres, certains ne trouvent pas leur place ou n'arrivent pas à s'accorder à un fonctionnement collectif. Dans les cas observés, ce sont principalement les « jeunes » qui sont restés, soit en marge des expériences, relégués à une position de publics passifs, voire considérés comme des « problèmes ». Quant à ceux qui se sont effectivement mobilisés et ont pris un rôle actif, ils ont été en partie pris au piège de l'exigence d'autonomie, de maturité, de responsabilisation, que cela impliquait. Dans les deux cas évoqués, cette exigence s'est avérée être trop lourde pour eux.

Le cas d'Hakim, évoqué plus haut à plusieurs reprises, est assez emblématique. Impliqué au sein du Conseil des jeunes de Molenbeek, il est une figure joviale et respectée parmi les jeunes du quartier. Il a porté, pendant *Parckdesign*, l'implication de son petit groupe d'amis dans le festival, organisant des activités, des tournois de foot, et portant publiquement un discours sur l'importance de penser la place des jeunes dans le futur parc. Les tentatives de l'intégrer ensuite au sein de l'ASBL *Parckfarm*, infructueuses, ont représenté une première mise en difficulté pour lui, puisque c'était à la fois une forme de refus volontaire de sa part (ne pas venir aux journées de stage) et forcément aussi une forme de mise en échec (être désormais considéré comme pas fiable par les gens avec qui il avait commencé à initier des projets). Son recrutement ensuite à *l'Allée du Kaai* a été une forme de promotion. Devenir responsable des permanences d'ouverture du lieu lui conférait des responsabilités, montrait qu'on le trouvait digne de confiance, et a accentué sont statut de « personnage public » du quartier. Mais il a eu du mal à remplir cette mission. D'abord, ce rôle l'a mis en porte-à-faux avec son « monde » à lui : avoir un rôle d'animateur et de médiateur avec ses propres amis et, parfois, avec ses propres ennemis, est compliqué. De plus, au fil des retards, des pétards, des bagarres et des insultes, Toestand et les autres partenaires ont eu de moins en moins confiance en lui, ce qui a probablement été violent pour lui. Pour Caroline Claus[1], qui le connaissait depuis longtemps, c'est une histoire emblématique des difficultés à mener ce genre de projets avec les jeunes, au sens où elle trouve que les acteurs socio-culturels projettent souvent sur eux trop de leurs propres attentes. Étant donné que de nombreuses personnes trouve ça « *génial* » qu'un jeune lance des projets, celui-ci est un temps mu par ce regard positif porté sur lui. Cependant c'est aussi « *trop* » selon elle : trop d'attentes, trop d'un coup. Souvent ils finissent par se trouver en situation d'échec et par décevoir, ce qui est parfois pire que s'ils n'avaient rien fait. Ce sont en effet des jeunes qui sont perpétuellement pris entre des discours de dévalorisation (dans le cadre familial, scolaire ou professionnel), des discours de victimisation et des discours de valorisation. La conjonction de ces regards jugeants posés sur eux n'est pas évidente pour se construire, en particulier quand alternent des personnes leur faisant croire que tout est possible (ce qui a parfois été le cas dans le cadre de *Parckdesign* notamment) et des personnes considérant qu'ils ne sont pas capables de faire les choses correctement[2].

De la même manière, Toestand ont eu une aventure avec un garçon plus jeune qu'Hakim, Ismaël. Ismaël voulait élever des lapins, une cabane à lapins a été construite sur la pelouse de *l'Allée du Kaai*. Tout le monde était admiratif de ce jeune qui réalise son rêve, et les membres de Toestand ont assez vite érigé Ismaël en « exemple » de la manière dont ils imaginaient que les jeunes s'autonomisent et réalisent spontanément et eux-mêmes leurs propres envies, en s'en donnant les moyens. Le premier *Growfunding* est organisé pour ça, la campagne « Allée des lapins » vise à aider Ismaël à financer les vaccins. Cependant, le projet finit en queue de poisson. Les membres

[1] De l'asbl JES *vzw*

[2] Quelqu'un de l'IBGE me dira ainsi : « *Hakim il, enfin de ce que j'ai perçu c'est un gars très sympathique mais… il croit que ça y est du jour au lendemain tu montes ton projet alors que j'ai l'impression qu'ils se rendent pas compte encore de la rigueur qu'il faut avoir et c'est normal aussi c'est des petits jeunes du quartier, si t'as pas grandi avec ces codes là…* »

de Toestand sont déçus : ils avaient projeté sur Ismaël leur idéal d'autonomie et d'émancipation. Tout le monde s'accorda là aussi par la suite sur le fait qu'il y avait eu d'un coup à la fois trop de valorisation et trop de pression autour de lui et de son projet.

Ces expériences où les participants sont ainsi amenés à se montrer à la fois autonomes et compétents, interrogent les modalités de participation de « ceux qui ne sont pas capables », ou du moins qui sont considérés comme tels. Les observations ci-dessus, ajoutées au fait que, de manière globale, les publics les plus fragiles sont restés majoritairement des bénéficiaires passifs dans les projets, posent la question du bien fondé de ne pouvoir/vouloir inclure les publics plus fragiles uniquement en les faisant, parfois presque de force, « participer » au même titre que des publics plus expérimentés. Hanne Van Reusel (doctorante) et Piet Van Merbeek (BRAL) adressent plus largement dans leur article « Collective city-making in Brussels »[1], qui faisait suite au projet *Selfcity* mis en œuvre par le BRAL. Une des questions principales qu'ils se posent est justement celle de l'inclusion. Les expériences réunies dans *Selfcity* couvraient sur ce sujet un large spectre de situations entre collectif de sans-papiers, groupe réunissant des activistes et des universitaires, groupe de voisins, collectif de femmes précaires, association militante de quartier, etc. Hormis quelques expériences très spécifiques comme Collectactif, les personnes investies qui ont un « *background* » professionnel ou artistique sont souvent les « *drivers* » des projets. Ils soulèvent ainsi le paradoxe qu'il peut y avoir dans le fait de prôner à la fois l'auto-organisation, l'autonomie et l'inclusion des publics précaires : le « Grenier des casseuses de crise » par exemple, expérience la plus inclusive du point de vue des publics précaires, est aussi la moins « *self-organized* » et la plus subsidiée ; à l'inverse ils montrent que les organisation les plus « *ad-hoc* », qui se veulent ouvertes et flexibles en terme d'investissement et de fonctionnement, réunissent souvent des gens avec plus de capacités[2].

Ceux qui s'exposent

On a vu dans les pages précédentes comment des habitants, que ce soit Tessa, Ruth, Momo, mais aussi Hakim et Ismaël ou Marcel et Yanosh, peuvent « s'engager » dans ces expériences et dans ces lieux. La manière dont ces personnes s'engagent et mettent en jeu leurs compétences, leurs savoir-faire et savoir être, mais aussi leurs personnalités, leurs bagages humains et/ou professionnels, est une forme d'exposition qui n'est pas forcément évidente. S'exposer, c'est à la fois se mettre en avant et se mettre à jour, et quelque part c'est donc se mettre en danger. Leur implication est venue perturber, positivement et/ou négativement, leur place dans le quartier, la manière dont ils sont perçus par les autres, leurs relations avec leurs voisins, parfois avec leurs amis. Ils y ont gagné des connaissances, des liens, des expériences, ils ont pu aussi y perdre des plumes ou y récolter des inimitiés. Cette implication a également eu des conséquences sur la manière dont l'administration les a considérés : porte-parole ou bouc émissaire, parfois interlocuteur privilégié, parfois excessivement responsable. Cela montre bien qu'il n'est pas évident d'être actif (on pourrait presque dire ici « de travailler ») sur son lieu de vie, c'est-à-dire d'être à la fois acteur et habitant, dans le cadre de projets qui exigent des personnes de valoriser et de faire quelque part démonstration de leurs compétences, par là même, créant par là même des effets de mise à distance avec le reste des habitants.

Ces processus d'autonomisation et de responsabilisation[3] observés sur les terrains bruxellois opèrent ici en interaction directe avec des pouvoirs publics, leurs responsabilités et leurs prérogatives. Ils adviennent suite à des

[1] Hanne Van Reusel et al., « Collective city-making in Brussels », s.l., 2015.
[2] Une autre limite pointée à propos de ces expériences étudiées par le BRAL dans le cadre de *Selfcity* est la question du lien de ces initiatives avec la société civile plus « classique », les maisons de quartier, les centres sociaux et culturels, l'éducation permanente (équivalent de l'éducation populaire en France), sachant que ces structures intermédiaires sont reconnues pour toucher davantage de publics précarisés que ces initiatives.
[3] Sur lesquels on reviendra de manière transversale à la fin de cette deuxième partie.

projets lancés par des acteurs publics (ici l'IBGE), dans une sorte de « prise de relais » d'une action publique initiatrice, et prennent place dans des espaces publics au sens matériel du terme : les acteurs s'y engagent concrètement dans des formes de cogestion d'espaces, qui plus est atypiques, intéressantes à décrire et analyser.

3. Des espaces entre public, privé et commun

Des lieux « non identifiés »

Les projets de *l'Allée du Kaai* et *Parckdesign* ont donné naissance à des lieux qui ont la particularité d'être appropriés et habités, au point qu'ils rendent ambigüe la distinction entre espace privé et espace public. « Habités », cela signifie que des gens y dorment, y travaillent, y jardinent, y cuisinent, y mangent, y bricolent, ou viennent y faire la fête. Ces usages donnent une connotation domestique assez forte aux lieux, aux ambiances et aux relations entre les gens. Que ces lieux soient plus habités que la moyenne des espaces publics signifie aussi qu'ils sont davantage animés et entretenus. « Animés » renvoie à une très forte présence : il y a souvent quelqu'un, il s'y passe souvent quelque chose, même si ce sont des lieux fortement temporalisés qui, par effet de contraste, quand ils ne sont pas ouverts sont d'autant plus éteints. Les lieux suggèrent alors des liens sociaux qui, même quand ils ne sont pas directement visibles, sont perceptibles à travers les marques qu'ils laissent dans la matérialité des lieux. « Entretenus » cela signifie enfin que ce sont en partie les habitants qui s'occupent des espaces et que ces activités d'entretien, de construction, de réparation, de nettoyage, de rangement, d'embellissement, de surveillance, font finalement partie intégrante des usages, de l'animation et de l'activité des lieux, ce que traduit le surgissement récurrent de figures du soin telles que le concierge, l'intendant, le cantonnier, le gardien, etc.

Par ailleurs, la nature même des lieux fait qu'ils sont en décalage avec la définition majoritaire de l'espace public. Le fait que ces lieux incluent majoritairement du bâti (des hangars, une serre) pose la question de la frontière entre espaces publics « ouverts » et espaces publics bâtis et de toutes les possibilités qui existent ou pourraient exister entre les deux (espaces couverts, espaces fermés, et toute une palette d'objets « non identifiés » aux statuts incertains). Pourvoyeurs d'aménités, supports d'usages et d'appropriation, ce sont des espaces fortement équipés, outillés : on y a accès à de l'eau, à des toilettes, à du matériel divers et variés, on peut y manger, y boire, s'y abriter. Par rapport au « *banc, poubelle, luminaire* », évoqué en ouverture de cette thèse par une personne de l'IBGE, et les usages que ce triptyque suppose ou permet (marcher, s'assoir), on observe ici au contraire des cas assez maximalistes dans ce qu'ils proposent et permettent aux usagers. La question du bâti en particulier se pose de manière récurrente. La diversité des activités et appropriations advenues à *l'Allée du Kaai*, et l'enjeu de la traduction de cette diversité dans un aménagement, soulève la question de ce qui « se fait » ou « ne se fait pas » dans un parc. Le contraste entre les appropriations observées en terrain bruxellois et la difficulté des prototypes nantais à se naturaliser s'explique en partie par une différence matérielle. Les objets, plus ou moins temporaires mais toujours légers et réversibles, produits dans le cadre d'expériences participatives offrent bien moins d'aménités, de prises, de confort et, pour toutes ces raisons, de réelles possibilités d'appropriation, que des bâtiments. Si leur apparence spontanée et bricolée suggère souvent des liens sociaux, elles ne leurs permettent pas toujours de se pérenniser. Le rôle joué par le « bâti » dans les projets observés nous intéresse en ce qu'il interroge à la fois ces formes participatives légères et réversibles de plus en plus courantes, l'espace public à proprement parler, et les formes et fonctionnements d'un certain nombre de structures sociales et d'équipements publics telles que les centres sociaux, les maisons de quartier, etc. La question qui se pose est donc autant celle de la fermeture / couverture des espaces publics que celle de l'ouverture des bâtiments publics. En effet, *l'Allée*

du Kaai notamment, est un hybride entre un espace public et un centre social, plus ouvert qu'un centre social (en termes spatial, gestionnaire) et offrant bien plus de prises et de ressources qu'un espace public.
Si depuis quelques années la notion de « tiers-lieux » connait un succès foudroyant, c'est un terme que nous n'avons pas mobilisé dans cette enquête et qui nous semble parfois peu opérant dans la manière dont il tend à devenir un mot fourre-tout. Pourtant, on le verra en conclusion de cette partie, la notion d'espace public est elle aussi insuffisante à décrire de tels espaces. Alors, comment décrire et nommer ces lieux ? C'est la question que se posait par exemple le Club Ville Aménagement, en visite à la Cartonnerie à Saint-Etienne[1], un lieu pour partie comparable à l'Allée du Kaai.

> « Il semble finalement inopérant d'observer ces expérimentations depuis nos catégories anciennes [...] Difficile en effet de savoir quel statut donner à un espace public expérimental qui propose des activités collectives aux habitants de St Etienne. La Cartonnerie est-elle un équipement public ? Un aménagement ? Les deux ? Et si oui, doit-on financer l'initiative au travers la politique de la ville, la politique culturelle, le projet urbain ? [...] un lieu d'un nouveau type, espace culturel ou socio culturel singulier, hors les murs permanent, anti-thèse de la maison de quartier. »[2]

Ces dimensions (des espaces publics bâtis, équipés, appropriés, animés) ont un impact fort sur les enjeux d'usages et également sur des questions de statuts, et donc de gestion, dans tous les sens du terme, entretien physique, responsabilité, gestion sociale, modes de fonctionnements, etc. Il semble en effet, de nombreux exemples le confirment, que plus un espace a de prises plus il est approprié mais plus il est également difficile à gérer et peut faire l'objet d'usages inappropriés et déviants, de dysfonctionnements plus fréquents ou d'une usure plus rapide. On a pu voir émerger depuis une dizaine d'années des exemples de lieux publics couverts, à la fois « programmés » et « accueillants », de nature relativement extraordinaire[3]. Cependant on observe aussi que, sacrifiant à l'impératif du « risque d'usage », de nombreux espaces publics couverts plus ordinaires tendent à disparaitre en raison des difficultés de gestion qu'ils occasionnent, dans un mouvement qui tend plutôt à supprimer toute forme d'aspérité pouvant poser problème dans l'espace public. Cet état de fait donne à voir un certain décalage entre conception et gestion, entre l'idéal de l'espace appropriable et l'adaptation des routines gestionnaires (et des moyens !) qu'il implique. L'enquête montre comment les professionnels, aménageurs et gestionnaires sont parfois pris dans des contradictions entre l'injonction qui les enjoint à produire de la ville aimable, appropriable et « pas chiante » et l'injonction qui les oblige à répondre à une certaine exigence de propreté et de sécurité. Cette contradiction se met parfois à jour de manière criante, sur l'Île de Nantes par exemple dans le cas du Jardin des Fonderies, un jardin couvert conçu par Alexandre Chemetoff à partir de la structure d'une ancienne halle industrielle, très beau mais aujourd'hui fermé en raison de conflits d'usages et de gestion[4]. Enfin, à la question de la gestion s'ajoute celle de l'animation. Si on a pu voir que les cas suivis en terrain bruxellois sont largement investis, les objets produits dans le cadre de la démarche sur le terrain nantais ont quant à eux eu du mal à se naturaliser, leur « survie » dépendant de la capacité d'un prestataire à les « animer » sans quoi ils risquaient de rester des coquilles vides.
Pour explorer ces différents aspects, les pages suivantes analysent les projets enquêtés du point de vue de la cogestion entre pouvoirs publics et acteurs de terrain (habitants, associations), en décrivant la manière dont cet idée de cogestion, aujourd'hui fortement prisée et véhiculée, se met en œuvre concrètement : dans un premier temps on y aborde le cas de *l'Allée du Kaai*. Dans un deuxième temps on y croise le cas de *Parckfarm* avec celui d'une association active à Nantes dans le quartier observé à l'occasion de l'enquête, *la Nizanerie*. Dans un

[1] Voir au sujet de ce projet : Emmanuel Raoul, *La Cartonnerie : expérimenter l'espace public, Saint-Etienne 2010-2016*, La Défense, PUCA, 2016 ; Jean-Pierre Saez et Lisa Pignot, *Tiers-lieux, un modèle à suivre ? dossier de la revue L'observatoire*, Grenoble, Observatoire des politiques culturelles, 2018.
[2] Club Ville Aménagement, *Tiers acteurs, expérimentations et nouveaux modes de faire. Synthèse finale du groupe de travail 2. 2014 - 2016*, s.l., 2016. P6
[3] En France, le 104 à Paris en est un bon exemple.
[4] Les skateurs, le deal ou encore plus récemment les migrants, ont compté parmi ces usages « problématiques » qui ont pu conduire à la fermeture du Jardin des Fonderies, mais aussi de manière plus ordinaire, à la fermeture d'un porche entre deux bâtiments d'habitation, ou de manière plus extraordinaire au versement de gravats et à l'installation de barrières sous la voie ferrée aérienne qui passe dans le square Vertais, pour ne citer que quelques exemples.

troisième temps on s'attarde sur le terrain nantais en décrivant la manière dont a pu être pensée l'autonomisation des habitants dans le projet *Ilotopia*, pour, dans un dernier temps, revenir de manière plus générale sur cette idée de cogestion.

Des situations d'interface entre pouvoirs publics et habitants

Entre ensauvagement et domestication, une histoire d'informalité négociée

> « [Un membre de Toestand] *Dans un sens avec 100% de liberté tout va juste aller plus lentement, mais on s'en fout parce que quand on a la liberté, on a pas quelque chose à présenter, on a pas quelqu'un qui vient regarder chaque mois ou chaque semaine pour voir si tout est en ordre, on fait juste ce qu'on veut.*
>
> [La chercheure] *Alors que là avec l'IBGE ça oblige à aller plus vite ?*
>
> [Un membre de Toestand] *Oui et non, en fait là ça va moins vite parce que bon, maintenant on le dit on fait tout nous-mêmes au maximum, on fait la récup', etc, mais…on achète quand même pas mal de petits trucs tu vois, c'est pas comme des autres assos, là on a quand même des gens qui sont payés pour travailler ici, on a un budget, si on veut de la terre on demande à l'IBGE, ils livrent, bref c'est des privilèges.*
>
> [La chercheure] *C'est des moyens en plus aussi pour être plus efficaces ?*
>
> [Un membre de Toestand] *Dans l'idée oui mais pas toujours... Oui t'as beaucoup plus, mais t'as aussi t'as beaucoup moins, mais…ça fait un équilibre assez bien.*
>
> [La chercheure] *Les moins c'est sur des trucs plus…des normes ou…c'est sur quoi ?*
>
> [Un membre de Toestand] *Oui les normes... Et le fait que par exemple, quand on commence à construire un skatepark, après une semaine de construction on a déjà des remarques de l'IBGE "Voilà faut pas faire ça, vous n'aurez pas le permis, tatata". Des trucs comme ça tu vois. Mais en même temps c'est normal, c'est une administration gigantesque bruxellois, ils peuvent pas juste faire le truc comme ça.*
>
> [La chercheure] *Et ça se passe comment, vous négociez toujours, c'est des allez retours ?*
>
> [Un membre de Toestand] *En général notre nouveau stratégie c'est commencer et après négocier. Comme avec les lapins, le kot* [abri] *des lapins, on a juste commencé à le faire et tout de suite ils ont dit "Non tu peux vraiment pas faire ça", mais bon comme c'est déjà là ok, on laisse ok... Donc on fait ça et après ça reste. Même chose avec le skatepark, si on demandait ils vont dire "Oui mais on va checker d'abord pour l'administratif, etc", ok, mais si tu fais ça après deux, trois ans t'as pas encore même juste une porte pour ton skatepark. Alors on fait et voilà.* » [un membre de Toestand, entretien, 27/03/2015]

Pour un visiteur lambda, ce qui frappe à *l'Allée du Kaai* c'est d'abord la liberté et l'informalité qui semblent régner. Le lieu n'a certainement pas l'air d'être aux normes, ni même d'être un lieu institutionnel ; de nombreux visiteurs pensent d'ailleurs qu'il s'agit d'un squat et ne se doutent pas que le projet est piloté et financé par une administration publique. Tout au long du projet, le lieu a ainsi été aménagé et géré à travers un équilibre instable entre libertés et contraintes, entre initiatives et requêtes des occupants et limites et exigences de l'IBGE. Le fait que Toestand se mette à « faire » avant de demander, est, on le perçoit de manière sous-jacente, aussi venu d'une certaine défaillance ou insuffisance de l'action de l'IBGE. Elle concerne en tout premier lieu l'état des bâtiments, comme l'explique un autre membre de Toestand au début du projet :

> « *Le deal avec l'IBGE c'est qu'ils devaient nous fournir, enfin nous mettre à disposition des bâtiments prêts à l'usage, ce qu'ils ne sont pas encore* [...] *Faire les travaux c'est pas dans notre mission. Mais après on peut rien commencer avant que les travaux soient faits. Et ça nous embête parce qu'on veut commencer, c'est un truc temporaire, on a pas moyen d'attendre deux, trois mois, cinq mois, ce qui est le temps pour une administration pour faire bouger les choses. Donc c'est un peu contradictoire. Et c'est pour ça que cette semaine on a dit "Ok on va faire une semaine de travail, on va juste s'y mettre et faire nous-mêmes, on va faire un bar nous-mêmes". On a accroché un tuyau d'eau, c'est très mal fait, c'est accroché au tuyau de gaz, c'est même avec l'électricité sur le même tuyau donc c'est terrible, mais bon ça fonctionne. Donc c'est un peu ça qu'il faut toujours voir et qu'il faut toujours un peu... mesurer. Qu'est-ce qu'on fait et qu'est-ce qu'on fait pas*. » [un membre de Toestand, entretien, 03/12/2014]

Si la stratégie du « fait accompli » est opérante pour certaines interventions sur le lieu et en particulier au démarrage du projet, elle se raréfie au fur et à mesure du temps et de l'interconnaissance réciproque qui se construit entre Toestand et l'IBGE. À travers un processus qu'on pourrait décrire comme une dynamique croisée d'ensauvagement et de domestication[1], chacun apprend à travailler avec l'autre, ce qui signifie que chacun se décale un peu sur le terrain de l'autre. Les membres de Toestand, salariés comme bénévoles, ont ainsi dû apprendre à composer avec les contraintes institutionnelles, alors qu'ils sont plutôt habitués à et positionnés en faveur de formes relevant plutôt de l'autogestion : « *On est tous des freedom fighters, donc c'est difficile avec l'institution !* » Comme l'exprime l'extrait en exergue, s'inscrire dans un cadre institutionnel implique à la fois « des plus » et « des moins ». Selon les moments et selon les personnes, ce cadre institutionnel a été plutôt vécu comme une contrainte ou comme une ressource.

De la même manière, l'IBGE a progressivement relâché son contrôle, prenant conscience du fait qu'un certain degré de liberté semblait participer au succès du projet et au fonctionnement du lieu. De plus, même si l'investissement de la personne responsable du projet à l'IBGE était conséquent, l'ampleur même du projet empêchait de fait l'administration d'encadrer de trop près ce qu'il se passait, comme l'explique un chargé de projet de l'IBGE : « *Les acteurs qui sont là ça convient. La manière dont c'est organisé…bon. Mais ça peut pas être le but de l'IBGE d'être là tous les jours pour voir comment ça marche. S'il y a vraiment des problèmes ok, mais sinon on croit beaucoup plus en la liberté.* » Cette liberté est rendue possible en grande partie en raison du caractère temporaire de l'expérience, pour les occupants mais peut-être surtout pour l'administration. Le fait que les bâtiments soient voués à être détruits offre un cadre d'action décomplexé pour les occupants, tandis que la dimension temporaire de l'occupation permet à l'administration de prendre bien plus de risques qu'elle ne pourrait le faire dans un projet pérenne. Par ailleurs, l'IBGE semble aussi avoir pris « plaisir » à expérimenter, à transgresser, à agir en bordure de ses routines d'administration publique. La personnalité de la responsable de la participation à l'IBGE et du projet de *l'Allée du Kaai* a beaucoup joué : il s'agit d'une personne qui aime être sur le terrain, et qui revendique d'ailleurs de faire de l'aménagement comme elle ferait du travail social. Elle exprimera parfois la frustration qu'elle ressent quand « *ils font les trucs cools et moi les trucs chiants* ». Tout en rappelant qu'elle est « *la patronne* » mais « *pas une vache à lait* » et qu'il est donc normal qu'ils lui « *rendent des comptes* », elle insiste sur le fait qu'elle participe elle aussi à l'expérience : « *On se mouille ensemble, on cherche des matériaux ensemble, moi aussi j'ai froid à chaque fois que j'y vais.* » Même si elle doit souvent endosser le rôle de celle qui rappelle les contraintes non négociables (une porte pompier qu'il faut installer, une pelouse polluée qu'il ne faut pas creuser), elle accepte le plus souvent de s'engager dans un processus d'ajustement réciproque : « *Bien sûr il y a des contraintes mais il faut les expliquer, les comprendre, les accepter, les remettre en cause ou pas, ça dépend des cas. Un projet doit se construire ensemble, ça se construit, ça s'argumente, ça se bagarre des fois.* » Elle rappelle à ce propos que, si elle avait voulu un prestataire « efficace » qui n'aurait pas posé ni problème ni question

[1] GRAC (Groupe de recherche-action), *Repenser la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, *op. cit.* ; C. Neveu, « Démocratie participative et mouvements sociaux », art cit.

à l'IBGE et son fonctionnement, elle n'aurait pas pris « *une petite ASBL de jeunes un peu alternatifs* » mais, par exemple, Bruxelles les bains, qui auraient pu (pour plus cher) animer le lieu de manière bien plus « professionnelle ».

Entre déprise et maitrise, deux histoires de cogestion balbutiantes

> « *Pour moi tous les appels à projet, même s'ils sont éphémères, la plupart du temps quand même ça créé du projet, ça créé des espaces et donc c'est plutôt positif, on va surtout pas se priver de cet outil-là. Après, ben…il faut qu'on ait la capacité, nous en tant que services à suivre toutes ces opérations.* [...] *Au niveau des équipes de quartier et au niveau de mon service, on est plutôt preneurs. Là où c'est un peu plus compliqué c'est qu'on peut avoir des difficultés à… Parce qu'au départ on part de micro-projets, et puis forcément si la dynamique habitante fait que le projet prend bien, il nous arrive ensuite assez régulièrement d'être confrontés à des demandes de financements qui ne sont plus à la hauteur de l'appel à projet, de…de ce qu'on avait prévu. Et du coup on a quand même des fois des difficultés à répondre à des collectifs d'habitants qui sont...vraiment impliqués* [...] *Mais après…globalement c'est plutôt positif. Là où des fois on peut avoir des interrogations c'est aussi sur le devenir des collectifs, comment ils s'organisent.* […] *Parfois certains arrivent à s'ouvrir, et globalement c'est plutôt ça. Et des fois on est plutôt sur des dynamiques où on se referme, où on est sur de l'entre-soi avec une difficulté d'accès pour les autres habitants… C'est humain, enfin je veux dire, c'est la logique de groupe qui peut… voilà, bon, moi j'ai tendance à être assez philosophe là-dessus je me dis de toute façon c'est l'évolution naturelle des projets, on peut pas trop tout savoir dès le début hein, il faut... Et puis on ne peut pas trop cadrer non plus, parce que du coup ce ne serait pas des projets d'habitants. Donc c'est comment on accompagne des projets en attirant l'attention sur les écueils, voilà.* » [responsable des jardins partagés, SEVE Ville de Nantes, entretien, 05/06/2018]

Dans cet extrait, la personne du SEVE pointe le risque de voir certains collectifs d'habitants, parfois très impliqués dans les projets, « s'emballer » et finir par en demander trop à la collectivité (en termes de suivi ou de financement) ou par dépasser les limites des compétences du service qui les suivait au départ. Ce scénario est sensiblement celui qu'on a pu observer à propos des deux cas décrits dans les pages suivantes. En dépassant le cadre de la collectivité, ils mettent à l'épreuve ses capacités d'adaptation ainsi que la volonté à la fois technique et politique d'expérimenter des formes de cogestion des espaces publics avec les habitants.

Parckfarm

Le projet de *Parckfarm* ayant déjà été décrit, il s'agit ici uniquement de revenir plus précisément sur la trajectoire de collaboration entre l'ASBL et l'IBGE. L'IBGE est à l'origine du projet, via le festival *Parckdesign*, et c'est dans le cadre d'un appel à projets que les habitants ont été appelés à se mobiliser. Certains d'entre eux ont même été rémunérés durant la période du festival, notamment les « *fermiers* » et « *fermières* » chargés de s'occuper de la *Farmhouse*. L'IBGE et les commissaires auraient d'ailleurs longtemps promis aux habitants que le projet allait aussi créer de l'emploi, que des postes de gardiens-animateurs d'un nouveau genre pourraient leur être destinés, mais cela ne s'est pas fait. Quand les habitants créent une association à l'issue du festival pour pérenniser et reprendre les installations, cette issue est saluée partout comme une réussite exemplaire.

Le premier aléa dans la collaboration advient au moment de la passation de responsabilité à la fin du festival. Le projet de *Parckdesign* était piloté par le service culturel de l'IBGE, et le moment des chantiers concomitants des installations du festival et du parc dans lequel elles s'installaient avait déjà été source de tensions et révélateur de décalages dans les manières de penser et de faire entre le pilotage artistico-culturel du festival et les acteurs en charge de dimensions plus techniques comme le chantier du parc. Pour eux, « *Parckdesign c'était compliqué parce*

que c'était pas prévu ». La personne en charge du chantier du parc explique que ça a été « *presque une thérapie* » de mener le chantier avec les personnes en train de préparer le festival tout le temps au milieu, même si maintenant ils « *avouent* » que « *c'est un vrai plus* ». Ce décalage a perduré lors de la pérennisation de certaines installations : du côté de la gestion matérielle du parc, les référents de l'entretien et les équipes de jardiniers, et du côté de sa gestion sociale, les équipes de gardiens, ont tous eu du mal à accepter ce projet, la présence de la serre et la collaboration avec l'association d'habitants que cela leur imposait, comme l'explique le Directeur de la Division espaces verts alors que cela fait déjà neuf mois que le festival est terminé : « *là on est dans cette période où il va falloir apprendre à se dompter les uns et les autres* ». Pendant longtemps, *Parckfarm* est resté « *le projet de Martine* »*,* la personne en charge des évènements culturels à l'IBGE, alors même que les aspects techniques comme les aspects sociaux ne sont ni dans ses missions ni dans ses compétences.

La concomitance de *Parckfarm* avec l'expérience de *l'Allée du Kaai* n'a paradoxalement pas aidé. Le fait que les deux personnes ayant respectivement initié et piloté ces projets au sein de l'IBGE soient ouvertement dans une situation de réciproque inimitié a beaucoup joué. Une lecture assez polarisée de leurs rôles respectifs au sein de l'IBGE (entre la participation et le social d'un côté et les évènements et le culturel de l'autre), dans laquelle autant elles-mêmes que leurs collègues se complaisent, a contribué à empêcher des retours d'expérience entre ces deux projets. Ainsi, au tout début de l'enquête, lorsque la responsable de *l'Allée du Kaai* me présente son action au sein de l'IBGE et les différents projets, elle part à un moment donné dans une longue digression sur *Parckdesign* pas encore devenu *Parckfarm*, piloté par sa collègue : « *On se foutait de la gueule de Martine, on lui disait "Tu fais venir tes copains du centre-ville là !". Bon maintenant ça marche plutôt bien, mais ce qu'on critique à Parckdesign c'est les moyens, trois millions !!! Les Ursulines ça coûte un million, la Rosée 600 000, Toestand ils ont 60 000 par an pour gérer l'Allée du Kaai, aux Ursulines les skateurs ils ont 20 000 euros par an. Le budget de Parckdesign moi ça me fait mal au cœur, parce que c'est de l'argent des contribuables.* » Au-delà des histoires d'argent, l'attaque se fait aussi sur le sujet des publics, et sur la temporalité, jugée expéditive, de ce projet en forme de festival.

> « *On aurait pu moins se dépêcher, pas faire ça en six mois, ça aurait couté moins cher et il y aurait eu plus d'habitants. L'inauguration de Parckdesign c'était de la folie, c'était plus gros que le 21 juillet*[1] *! Personne de l'IBGE y est allé, on était trop dégouté par les moyens. Avec le prix des petits fours de Martine moi je te fais trois méchouis avec les femmes du quartier ! Tout ça pour que les ministres puissent parader… Parckdesign c'était un objectif de com' pour la Ministre. People et politique. Tout le monde se pose maintenant la question de ce que ça va devenir parce que Parckdesign c'est fini dans deux mois… Les filles de la Farmhouse elles sont venues me voir, parce qu'en septembre elles ont plus d'argent. C'est là que c'est mal pensé. Tu lances pas un truc pour l'arrêter après. On a même pas de jardiniers pour le parc parce qu'on a pas négocié les postes avant ! Donc ça va tomber en ruine. Tout ça se prévoit en avance… on a pas pensé la continuité dans l'espace et dans le temps. C'est pas savoir aller au-delà de ton propre projet. On me demande de m'en occuper maintenant ! Moi j'avais proposé une collaboration, on m'a dit "Chacun chez soi et les moutons seront bien gardés".* » [responsable de la participation IBGE, juillet 2014]

Plusieurs personnes de l'IBGE considéraient ainsi qu'un projet comme *Parckdesign* était « *inutile* » ou en tout cas « *superficiel* » et que le budget mobilisé pour faire des installations artistiques aurait mieux fait d'être mis dans la jeunesse ou le social. Si la *Farmhouse* n'est absolument pas tombée en ruines, cette analyse, largement partagée et/ou reprise par ses collègues, colle à la peau du projet dans l'esprit d'une grande partie des membres de l'IBGE, ce qui contribuera à alourdir et compliquer les relations entre l'association et l'administration.

Le deuxième aléa dans la collaboration concerne l'attribution des subsides. À l'issue du festival, l'association n'est plus financée pendant un moment, rendant difficile cette première phase, qui plus est hivernale. Pendant ce temps, le responsable de la gestion du parc ne s'engage qu'à reculons dans un dialogue avec *Parckfarm* sur leur action, arguant qu'il ne se sent pas légitime à exiger quoi que ce soit de l'ASBL tant que l'IBGE ne les finance pas : « *pas de subventions, pas de moyen de pression* »*,* « *je peux pas les obliger* ». À l'inverse quand les subsides sont

[1] Fête nationale belge

accordés, il montre davantage d'exigences, ce à quoi l'ASBL oppose des résistances, arguant qu'« *on a fait un dossier de subsides qui a été accepté pour lequel ils donnent des sous, c'est pas "On vous donne des sous et ensuite on vous dit quoi faire avec" !* », tandis que pour lui si subventions il y a il faut « *un cahier des charges bien précis* » et que l'association ait de « *vraies missions* ». Une fois accordés, les subsides, annualisés, sont entrecoupés de périodes de creux et toujours remis en question, cela ayant pour conséquence de fragiliser l'ASBL et d'impliquer à la fois une plus lourde charge sur les épaules des bénévoles et une plus grande importance des rentrées d'argent provenant d'autres biais (notamment buvette, restauration). Ceci alors même que ces « ventes » sont par ailleurs toujours un sujet de reproches de la part de l'administration, comme une personne de l'IBGE l'explique : « *On leur donne pas de subsides mais du coup ça créé des problèmes. Par exemple quand on organise un évènement ensemble, nous tout est gratuit, la bouffe, etc, et eux ils vendent des trucs payants.* » Des personnes de l'IBGE contribuent par ailleurs à faire circuler une vision de l'association comme cherchant à « *se faire de l'argent* » et à délégitimer leur action dans le parc en la réduisant à l'activité de buvette et de restauration : « *si c'est 75 000 euros* [de subsides] *pour payer des gens pour faire la cuisine et vendre des crêpes non quoi, ça va pas* ». Encore une fois, le projet de *Parckfarm* souffrira sur ce sujet la comparaison avec *l'Allée du Kaai* : les employés de l'IBGE ont ainsi eu souvent tendance à dire qu'à *l'Allée du Kaai* c'était « *mieux avec moins d'argent* »*,* puisque tout y était gratuit, à prix libre ou à petit prix et qu'ils se débrouillaient en bricolant, oubliant sans doute un peu vite que *l'Allée du Kaai* fonctionne avec 70 000 puis 100 000 puis 150 000 euros par an. Ces discours font des dégâts dans le quartier et contribuent à dégrader la relation de l'ASBL avec certains habitants, ces soupçons concernant l'argent étant largement renforcés par le fait que de nombreux habitants du quartier ou usagers du parc ne font pas la différence entre la serre et le parc, entre l'ASBL, les gardiens et l'IBGE, et ne comprennent donc effectivement pas les enjeux économiques du fonctionnement de la serre et de l'ASBL.

Que ce soit au sein de l'IBGE, parmi les acteurs extérieurs, parmi les habitants du quartier, et même parmi certains bénévoles, deux visions cohabitent. D'un certain point de vue l'IBGE a construit et installé une serre et « laisse » les habitants s'en occuper et gérer les problèmes sans les payer pour, comme le pense un monsieur s'exprimant lors d'une réunion mensuelle : « *en gros l'État a créé le parc et la serre et maintenant il vous dit débrouillez-vous et il vous donne pas de subsides ?!* » D'un autre point de vue la serre est une sorte de « cadeau » fait par l'IBGE aux habitants qui peuvent bénéficier d'un espace gratuit, de l'eau et de l'électricité, par conséquent « *ils devraient être contents, ils vont pas en plus vouloir avoir des subsides !* » Entre ces deux visions, toute une palette de positionnements voit le jour au fur et à mesure des épreuves que vit le projet.

Le dernier aléa de cette collaboration concerne les compétences nécessaires à l'accompagnement dont aurait eu besoin *Parckfarm*. Leurs actions mélangent en effet gestion physique (entretien des lieux, poulailler, potager, serre, logistique dans le parc, mobilier, etc) et gestion sociale (animation, activités, etc), alors que côté IBGE cela correspond à des logiques différentes, des personnes différentes et des hiérarchies différentes, comme l'explique le responsable de l'entretien du parc : « *En interne on a personne pour faire ce genre de coordination, ça a pas été prévu et puis c'est exceptionnel, on a pas ça dans les autres parcs. Qui doit être ce lien-là, moi je sais pas.* » L'histoire de l'aménagement du parc a fait que les gardiens-animateurs, et leurs responsables, ont longtemps été à l'écart de ce projet. Alors que la *Farmhouse* existait avant leur arrivée et attirait toute l'attention, eux n'ont longtemps pas eu de local puisque celui qui avait été construit avait été lourdement vandalisé : « *les gardiens n'ont pas de légitimité, Parckfarm était là avant, c'est pas facile de trouver leur place.* » L'absence, au démarrage, des acteurs responsables de la gestion sociale a conduit à ce que l'interlocuteur principal soit le responsable de l'entretien du parc, un paysagiste qui avait été recruté à la fin du festival et n'avait donc pas connu le démarrage de l'expérience, et qui, malgré le fait qu'il revendique de « *ne pas faire que couper des arbres mais faire du social* », a du mal à accompagner l'association sur toutes les dimensions humaines et sociales décrites plus haut. Quand, lors de notre entretien à trois, son collègue lui dit en rigolant « *tu fais partie prenante de l'expérience !* »*,* il répond : « *Oui c'est intéressant et moi je comprends les désidératas de tout le monde, je comprends les problèmes de tout le monde,*

mais quand il y a des conflits avec des gens du quartier, des gens de l'ASBL et qu'on me demande de trancher… Je suis pas formé pour ça et j'ai pas été engagé pour ça non plus, moi je fais l'entretien normalement, j'ai deux jardiniers et voilà. »

En dehors de l'initiatrice du projet, qui le présente toujours comme une expérience exemplaire, et de sa collègue initiatrice de *l'Allée du Kaai*, pour qui *Parckfarm* est une aberration, le reste des employés de l'administration ont des positionnements et des discours ambigus, comme le montre les différents extraits ci-dessous. Ils ont tendance à avoir un discours assez critique (« *parmi les gens de l'IBGE, la plupart ils sont opposés à Parckfarm* », me dira ainsi le coordinateur de l'ASBL) tout en voyant bien que le projet a du succès parmi les habitants et est valorisé politiquement. Ils trouvent le projet « bien » sans non plus vraiment s'engager, admettent que ça apporte une plus-value tout en insistant sur le fait que ce n'est pas indispensable, admettent que ça les arrange tout en avouant qu'ils laissent un peu l'ASBL se « débrouiller ».

> « *L'expérience jusqu'à présent elle est positive.* [...] *Il y a des problèmes à régler hein, rien n'est simple, mais globalement c'est positif, donc nous si ça peut continuer comme ça… Après c'est une ASBL donc c'est toujours fragile, ça repose sur des bonnes volontés, sur des gens qui s'impliquent, ils essayent… Nous on leur fait rien payer alors que c'est quand même une activité commerciale, ils vendent des choses et ils profitent d'un terrain public, mais quelque part on s'y retrouve parce qu'eux ils animent le parc, c'est un peu la compensation. Je sais qu'ils ont introduit une demande de subsides, ce qui est…bon, à voir. Je sais pas, nous on soutient évidemment mais, voilà, la pérennité de ce type de structures est toujours un peu aléatoire. Mais tant que ça fonctionne et que ça fonctionne bien…ben, nous on maintient. Je pense que si on peut maintenir une activité de ce genre-là on a tout à gagner pour la vie du parc.* » [responsable du secteur, IBGE, entretien 18/03/2015]

> « *Il y a toujours des problèmes mais quand même une plus-value, d'un point de vue social et cohésion il y a quand même une plus-value. Les trucs bio et écologie c'est pas trop le domaine des gardiens, finalement Parckfarm amène des compétences et des activités complémentaires. Le quart de ce qu'ils font nous on aurait pas pu faire ! Mais pour moi le parc aurait quand même marché sans Parckfarm, dans des quartiers comme ici juste un espace vert c'est déjà une énorme plus-value… Ils apportent quelque chose au parc mais le parc aurait pu vivre sans. Mais c'est sûr que par contre la serre sans Parckfarm ça aurait pas marché.* » [responsable de l'entretien du parc, IBGE, avril 2016]

> « *C'est un hyper chouette projet mais bon, ça a été fait trop vite, enfin…l'événementiel c'est difficile de retourner, il faudrait reprendre pas mal de choses et je pense que dans ce genre de projets on doit intégrer davantage une dimension de cohésion sociale. Parce que là ils sont plus dans un environnement un peu…enfin c'est chouette mais, là il faudrait plus partir avec des gens du quartier quoi.* [...] *C'est vraiment un beau projet, le lieu est beau, c'est chouette de se dire, allez, "C'est un lieu pour les gens du quartier et par les gens du quartier", mais après tu vois quand même que c'est un petit groupe qui se l'approprie. Et que...c'est ça qui est dommage quoi.* [...] *L'animation oui, la privatisation non. Normalement ça peut pas être payant dans l'espace public. Mais je comprends bien, ils sont pas subsidiés, c'est bien de gagner quelques sous en vendant à manger, je jette pas la pierre.* » [responsable des gardiens-animateurs, IBGE, 03/03/2015]

La collaboration entre l'ASBL et l'IBGE a donc toujours été très ambiguë. Le coordinateur de l'ASBL m'explique ainsi que selon la « *version officielle* », l'IBGE est « *partenaire* » de *Parckfarm* pour la gestion du parc, tandis que dans la « *version officieuse* », ce sont « *les patrons, ils laissent une marge d'action mais c'est les patrons, ils veulent tout savoir, tout contrôler, mais en même temps c'est compliqué parce qu'il n'y a pas "une" personne à l'IBGE* ». Les interlocuteurs sont en effet au nombre de quatre ou cinq, selon les sujets. En 2019, une fois cette enquête terminée, la coordinatrice de *l'Allée du Kaai* à l'IBGE finit par « reprendre » aussi le suivi de *Parckfarm*. C'est cependant une phase que l'enquête n'a pas suivi, à propos de laquelle il faut seulement mentionner qu'elle semble avoir été synonyme de recadrages dans la continuité de l'avis que celle-ci pouvait avoir sur ce projet depuis le

début (« *Maintenant il faut plus qu'ils fassent des choses pour le quartier* »), mais que, au vu de sa personnalité et de son engagement, cela a aussi été synonyme d'un suivi bien plus rapproché et efficace.

La Nizanerie

Jusqu'en 2013, la rue Nizan, située dans le quartier du Faubourg sur l'Île de Nantes, est un parking sauvage[1]. Dans le cadre de l'aménagement de la ligne du Chronobus C5, la SAMOA avait prévu de réaménager la rue. De manière concomitante, un groupe d'anciens étudiants de l'école d'architecture propose, à l'occasion de « Nantes capitale verte de la culture », un projet d'aménagement temporaire et d'animation de la rue Nizan, intitulé *la Nizanerie*. Au départ l'idée est celle d'un observatoire du chantier du Chronobus. Mais les aléas du chantier en question et les temporalités désaccordées des différents processus font que le projet se focalise surtout sur « l'apprivoisement » et l'animation de l'espace public, visant à faire de la rue « *la cour d'immeuble du quartier* ». Dès le début s'opère un premier glissement. Le projet a été choisi dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Ville et non de celui lancé par la SAMOA ; cependant, comme il est situé sur le « territoire » de l'Île, son suivi revient assez vite à l'aménageur, qui ne l'avait pas prévu ni choisi. Un premier kiosque est construit en 2013 à la pointe est de la rue Nizan, là où doit être construit un futur bâtiment, mais celui-ci est démonté à l'été 2014. La « fin » de ce premier kiosque est l'occasion des premières tensions entre les porteurs du projet et l'aménageur, comme le décrit une des personnes de *la Nizanerie* par ailleurs membre du Collectif FIL qui regroupe les architectes initiateurs du projet :

> « *Un jour il y a deux mecs qui débarquent à la Nizanerie. Un avec un appareil photo, un avec des plans, et du coup, ça sent l'architecte qui vient faire son repérage. On va voir pour comprendre ce qu'il se passe, on leur dit pas qu'on est archis nous aussi* [...] *on a juste dit qu'on était de la Nizanerie, et on s'est fait rembarrés en mode : "Moi je suis l'architecte, il va falloir me démonter ça pour le mois de janvier". Sachant que nous on avait une réunion avec la SAMOA prévue en janvier pour faire le point sur l'expérience de la Nizanerie année 1 et voir comment on continuait la suite !* [...] *Ça a été assez dur et à ce moment-là on a appelé la SAMOA et on s'est rendu compte que la personne qui avait suivi le projet jusque-là, en fait il nous soutenait vachement, qu'il bataillait pour nous dans l'ombre, et qu'en fait il était parti et que c'était une autre chargée de projet qui avait repris, et qu'elle, il lui fallait un truc hyper… Et surtout qu'elle avait rien compris à ce qui se passait.* [...] *Enfin, elle le dit elle-même, bien plus tard j'ai fait un cours à l'école d'archi où on était en confrontation elle et moi, et sa conclusion ça a été "En fait j'avais rien compris". Voilà, c'est un peu dommage mais bon. Donc à ce moment-là ça a été le branle-bas de combat de la Nizanerie qui comprend qu'en fait, ça se passe pas si bien que ça avec la SAMOA, mais on sait pas trop pourquoi. On sait pas pourquoi on est gênants...* [...] *Il se trouve que dans le même temps on vient d'obtenir un financement de la Fondation de France de 12 000 € pour la suite du projet, donc on se retrouve avec 12 000€ et pleins de choses à faire et on est en train de nous demander d'arrêter notre projet d'un autre côté. Ce truc de la Fondation de France je pense que ça nous a aidé à se dire "on tient", parce qu'en fait un autre acteur, qui n'a rien à voir avec l'aménagement de la ville mais qui a à voir avec la dimension sociale, soutient le projet sur une année entière et ça peut créer deux emplois, donc on tient le truc.* […] *On venait de finir la charte d'usage de la Nizanerie, on venait de faire la programmation de la fête d'été, enfin, il y avait pleins de choses qui étaient prêtes, préparées pendant l'hiver pour la résurgence du printemps. Du coup on prévient les habitants et habitantes impliquées, les associations, pour dire que c'est la merde, on nous demande de démonter, et là très rapidement la réaction c'est "Ben on fait une ZAD, on démontera pas, on reste là". Et c'est là où nous, Collectif Fil, on a dit que pour nous le projet l'idée c'était un dialogue entre acteurs, que le mode ZAD on était pas très à l'aise avec, on préférait construire quelque chose où tout le monde s'y retrouve, ou en tout cas on essaye de comprendre les intérêts de chacun, etc. Du coup on propose de prendre les six mois qui nous restent pour monter des partenariats avec d'autres, renforcer ceux qui existent, mettre en place la structure associative de la Nizanerie,* [...] *rendre ça plus clair pour*

[1] Voir planche d'images 37 à la fin de ce chapitre.

tout le monde, pour qu'ils comprennent qu'on est pas juste les relous qui veulent pas quitter un terrain mais qu'on est bien en train de construire un projet, voilà. Donc c'était quand même un peu la ZAD. Et donc on passe six mois de travail acharné, enfin on s'est tous épuisés dans ce truc-là, faire des réunions à n'en plus finir, tout le temps maintenir des activités sur le site, travailler avec les services civiques, faire des fêtes, je sais pas combien de pique-niques et de machins on a fait mais c'était un peu fou. Jusqu'à un comité de soutien qu'on a fait, un appel à soutien qui s'est extrêmement mal passé. La SAMOA n'est pas venue, la Ville n'est pas venue, enfin tous les acteurs qui nous mettaient en danger ne sont pas venus à ce truc-là, et du coup la conclusion ça a été : on arrive à la limite… Ils viennent même pas arrêter avec nous la deadline qu'ils nous ont donné, donc il faut démonter ce kiosque parce que sinon c'est les bulldozer qui vont venir, on était vraiment là-dedans. Donc on a démonté le kiosque, en mode gros chantier, et là, ils sont passés, pour voir. C'était atroce ! Ils viennent pas pendant six mois, ils sont morts on arrive pas à les avoir, ils viennent pas au comité de soutien, rien. Et ils viennent voir quand on est en train de pleurer en démontant notre kiosque. » [membre de la Nizanerie, entretien, 19/06/2018]

Les membres de *la Nizanerie* ont ainsi subi les aléas du suivi des divers acteurs institutionnels et ont aussi parfois eu du mal à décrypter les positionnements des uns et des autres. Passée la phase de résistance sans succès décrite ci-dessus, ils espérent pendant un moment négocier avec la SAMOA et le promoteur pour s'installer au rez-de-chaussée d'un immeuble en construction dans la rue Nizan, qui prévoyait un usage commercial. En effet, certains d'entre portent alors un projet de café associatif dans le quartier, et l'occasion semble propice. Cela ne se fait pas, l'aménageur ne le souhaitant visiblement pas et l'investisseur non plus. Après la livraison de l'aménagement de la rue Nizan, la SAMOA rétrocède le terrain à Nantes Métropole, l'association change donc d'interlocuteurs et se retrouve à négocier avec plusieurs services de Nantes Métropole, le « Pôle » (gestion des espaces publics), le SEVE (espaces verts) et la Vie associative. De longues négociations, entamées à l'été 2014, aboutissent finalement à ce qu'un deuxième kiosque puisse être construit à 200 mètres de l'emplacement du précédent. Entre-temps, Johanna Rolland est élue Maire de Nantes ; mettant au cœur de son mandat le Dialogue Citoyen, elle apprécie le projet et le soutient ouvertement au moment de ses vœux début 2015. Une négociation « en direct » avec son cabinet donne ainsi lieu à l'autorisation de reconstruire un kiosque avec une convention d'occupation d'un an renouvelable et à l'attribution d'une subvention.

Au départ, le projet émane donc de jeunes architectes ; deux habitent le quartier, les autres l'ont fréquenté pendant toutes leurs études. C'est suite à ce premier projet en commun qu'ils se structurent d'ailleurs à travers le Collectif FIL. L'association de *la Nizanerie*, crée en juin 2014, est dans ses premiers temps composée d'un regroupement d'associations[1] et d'une personne qui porte le projet de café associatif à titre individuel[2]. Au fil du temps, les associations se mettent en retrait et *la Nizanerie* devient une association d'habitants, même si les membres du Collectif FIL et d'ECOS resteront très présents. Elle est structurée par un Conseil Solidaire et fonctionne avec des emplois aidés, des bénévoles, des commissions thématiques et des assemblées générales. Elle brasse un large public mais peine souvent à maintenir un nombre suffisant de personnes « actives » dans l'organisation des évènements ou la dynamique associative au quotidien. L'association occupe la rue par diverses interventions en plus du kiosque : du mobilier urbain, un jardin, des composteurs, une boite à dons, etc. Elle collabore aussi avec certains acteurs du quartier, notamment la Halte de nuit, un équipement social situé juste à côté, et fait plus largement partie d'un écosystème local[3].

[1] FIL, ECOS, Lacavale, les Marchands de sable.
[2] Ce projet finira par se faire dans la rue Biesse et donnera lieu à l'ouverture de La Grande Barge.
[3] On retrouve ainsi une partie des personnes de la Nizanerie dans d'autres projets ou structures du quartier : dans le projet Ecosphère (un jardin temporaire installé en 2013 sur les berges nord de l'Île de Nantes), dans le projet de la Conciergerie portée par l'association Ilink, dans la construction du poulailler *Poule palace*, tous deux situés mail du Front Populaire, dans le café restaurant associatif de la Grande Barge, situé rue Biesse ; par ailleurs ils disposent d'un bureau à la Maison de quartier, et utilisent souvent les espaces extérieurs de la Maison des jeux pour bricoler. La Nizanerie est aussi à l'origine du micro-marché, une AMAP de producteurs locaux, qui se tient toutes les semaines dans le quartier, d'abord à la Maison de quartier puis à la Grande Barge.

Il est difficile de situer le moment où élus, aménageur et services techniques se mettent à voir d'un « moins bon œil » l'activité de *la Nizanerie*. Peut-être n'y a-t'il pas « un » moment mais plutôt une série de glissements et de quiproquos successifs. Le fait que le projet advienne à l'interface entre plusieurs acteurs publics a beaucoup joué, la SAMOA se retrouvant à l'issue du premier été avec un projet qui se pérennise dans l'espace public sans qu'elle ait été associée à cette décision, faisant dire à l'aménageur qu'il s'agit d'une « *prise de site* ». Plus largement, il est souvent reproché aux membres de *la Nizanerie* d'avoir « *frappé à toutes les portes* » et d'avoir par conséquent créé de la confusion entre les positionnements, décisions et actes des uns et des autres, mettant certaines personnes en porte à faux et donnant à d'autres l'impression d'avoir été « *squeezées* ». Toujours est-il qu'au moment de l'enquête, aménageur, élus et services partagent *grosso modo* le même discours critique vis-à-vis de l'association et de ses activités, discours qui peut se résumer en trois points. D'une part, comme le dit l'élu de quartier, ils considèrent le projet comme « *extraterritorial* » : « *ça plait beaucoup à des gens qui ne sont pas du quartier* ». Un deuxième point concerne la qualité de la gestion de l'espace de la rue et en particulier du point de vue esthétique. Un troisième point concerne le fait que certains considèrent que les membres de l'association sont là pour se « *créer des jobs* ».

Concernant le premier point on peut dire qu'il s'inscrit dans des injonctions assez contradictoires. Quand, au Jardin des Fonderies un peu plus loin le responsable de la Vie associative se félicite de réussir à faire venir pour les animations des associations « *de tout Nantes* », *la Nizanerie* se voit systématiquement soupçonnée d'être déterritorialisée, aménageur, élus et services répétant au fil des années que ce ne sont pas des habitants du quartier qui mènent l'association et que ce ne sont pas des habitants du quartier qui viennent aux évènements. Même s'il est parfois admis que « *le jardin et le compost c'est quand même plutôt des gens du quartier* » ; même s'ils font de nombreux projets avec la Halte de nuit et organisent la Fête du quartier avec d'autres associations ; même si la plupart des membres du Conseil Solidaire habitent à ce moment-là dans un immeuble rue Nizan. Le jugement semble se fonder principalement sur des observations sociologiques réalisées « à l'œil », sur un *a priori* de départ catégorisant le projet comme étant un projet d'étudiants architectes s'amusant avec leurs amis, et enfin sur la manière dont ces analyses se confirment au fil des circulations entre les acteurs publics.

Concernant le deuxième point, il semble que la Ville ait été petit à petit « refroidie », comme c'est souvent le cas dans ces projets, par la complexité que cela représentait un en termes de gestion. D'une part l'esthétique déployée par les interventions de l'association dans la rue ne correspond pas à l'idéal de la Ville de Nantes. D'autre part, une concentration d'usages, d'animations et d'évènements amènent une intensité d'usage qui signifie forcément davantage de dégradations, de déchets, et donc davantage d'entretien. Les services techniques ont ainsi eu tendance à rendre l'association responsable de l'état de la rue en général ou des problèmes pouvant advenir dans le périmètre, comme le dit une personne de l'association : « *on devient responsables de tout un tas de choses qui ne sont pas du tout du fait de la Nizanerie, par notre présence, par la présence de citoyens qui restent sur place.* […] *Pour les institutions mais aussi pour certains habitants, quand ça se passe mal dans le quartier c'est à cause de la Nizanerie* ».

Concernant le troisième point, la SAMOA en particulier aurait eu l'impression que le Collectif FIL utilisait *la Nizanerie* comme un tremplin professionnel, espérant dénicher des missions. C'est cette expérience notamment qui a fait naître un discours sur le risque de « *confiscation* » des appels à projets par des « *pros* » au détriment des habitants. Le paradoxe est que, accusés d'être professionnellement « intéressés », les membres de *la Nizanerie* furent ensuite (quand les personnes du départ se seront mises en retrait, une fois que cette identité de « collectif d'architecte » sera estompée et que l'association deviendra une association d'habitants), souvent accusés de ne pas être suffisamment professionnels, comme le montre cette citation d'une personne de l'équipe de quartier : « *Là par exemple ils sont sur l'espace public, ils ont voulus commencer à faire un projet mais nous on les a revus en leur disant "Faut que vous ayez l'autorisation !". "Ah bon ?". Donc il y a pleins de trucs qu'ils découvrent et finalement ils découvrent que c'est lourd aussi, qu'on fait pas n'importe quoi, qu'on construit pas un kiosque comme ça, il y a des déclarations de travaux, des permis de construire, des choses comme ça, voilà.* » Plus largement, on retrouve un discours récurrent sur le fait que les dynamiques associatives devraient rester uniquement bénévoles

sous peine de perdre leur âme, discours à propos duquel la citation ci-dessous montre bien toute l'ambiguïté, regrettant la fragilité des dynamiques associatives tout en considérant qu'elles ne doivent pas se professionnaliser :

> « *C'est un projet qui a connu une première période assez faste, voilà, ça a très bien fonctionné et puis ben, c'est comme dans tout, dans les associations hein. Les personnes changent c'est pas les mêmes interlocuteurs, il y en a ça devient leur emploi, et ils sont là parce que faut bien vivre, ils sont en emploi aidé ou pas mais... Mais voilà, l'esprit…l'esprit se perd au fil du temps* [...] *Le facteur humain est fondamental, et comme la vie associative elle est à l'aune de la vie tout court… La vie politique est quand même un peu plus stable, c'est des mandats de six ans donc ça s'inscrit dans une certaine durée. Les services on peut dire qu'il y a une stabilité parce que normalement ce sont les élus qui sont censés les superviser. Tandis que la vie associative c'est beaucoup plus fragile, c'est quand même… Mais ça doit reposer sur du bénévolat, sinon ça vire vers la professionnalisation et… Donc voilà, c'est beaucoup plus difficile en effet*. » [élu de quartier, entretien, 20/06/2018]

Cet historique permet de dégager plusieurs observations. Premièrement, la difficulté spécifique de l'aménageur, à travailler avec des acteurs n'étant pas forcément du monde de l'aménagement et à dépasser les étapes de « projet » et de « livraison » vers des étapes d'accompagnement pérenne. Deuxièmement, au niveau de la collectivité, une difficulté due à l'action non-thématisée et transversale menée par l'association sur l'espace public, qui s'est retrouvée ne pas correspondre aux « cases » des différents services de la collectivité organisés en silos thématiques aux champs d'action et de responsabilité bien définis. La personne de l'équipe de quartier m'explique ainsi que *la Nizanerie* « *comme ils touchaient un peu à différents domaines, ils sont allés frapper à toutes les portes et à la fin on ne savait plus qui soutenait qui, qui faisait quoi, voilà. Donc nous on essaye un petit peu de se mettre en ordre de marche, mais ça reste un compliqué* ». Pour la personne du SEVE en charge des jardins partagés, « *ce sont des projets qui mettent en œuvre des actions qui sont multiples, et du coup qui interrogent des politiques publiques différentes, portées par des directions différentes, et là ça devient plus compliqué. Dès qu'on est sur pleins de directions différentes autour de la table et que chacun doit inscrire cette action dans son schéma directeur, bouboubou !* ». Une personne du service de la vie associative explique quant à elle que « *en résumé ce sont des assos qui arrivent avec une autre manière de fonctionner et qui nous interrogent également sur notre manière de fonctionner donc il faut qu'on s'adapte.* [...] *C'est des assos qui ont plusieurs thématiques politiques transversales. Plusieurs thématiques, ça veut dire aucune direction pilote.* » Pourtant, les membres de *la Nizanerie* considèrent qu'ils leurs ont « *donné la solution rapidement* » : « *on leur a dit : "Il nous faut un référent, vous arrêtez de changer les référents tous les trois matins, il faut une seule personne. "* » En effet, comme le montrent ces extraits d'entretien, si tous ont bien conscience de ce problème, aucun n'a forcé pour déroger à l'organisation des prérogatives. C'est une question qui semble pourtant cruciale s'il s'agit de promouvoir des initiatives citoyennes dans l'espace public, puisque de tels projets sont toujours amenés à croiser les responsabilités et champs d'action de différents services : entretien espace public, voirie, espaces verts, culture, associatif, jeunesse, sport, urbanisme, etc. Il est dès lors étonnant que de telles occasions de transversalité ne soient pas davantage saisies et que la structuration des services publics devienne alors pour les porteurs de projet un véritable casse-tête et parcours d'obstacles.

Ainsi, la relation de *la Nizanerie* et des divers acteurs publics est-elle devenue au fil du temps un mélange paradoxal d'exigences, de reproches et de démission. On peut à ce propos et pour conclure mentionner l'évènement que constitue l'incendie du kiosque de *la Nizanerie*, qui advient dans la nuit du 18 au 19 mars 2017. C'est évidemment un moment particulièrement difficile pour l'association. Se déroulant à ce moment-là en immersion au sein de la SAMOA, l'enquête révèle de manière exacerbée la vision que l'aménageur a de *la Nizanerie* : des blagues surgissent en interne sur le fait que cet incendie arrange tandis que se manifestent clairement les défaillances du suivi côté collectivité. Alors que le kiosque qui a brûlé est situé sur l'espace public, personne ne s'en préoccupe au sein des services, personne ne prend même contact avec l'association qui, seule, prend en charge les démarches avec les pompiers puis l'assurance pour l'enlèvement des débris. Paradoxalement, c'est aussi une phase positive

pour l'association qui reçoit des manifestations de solidarité et des formes de soutien de la part des habitants. Suite à cela émerge assez vite le projet d'un nouveau kiosque, projet face auquel la Ville n'adopte pas un positionnement clair, la réponse étant d'abord oui puis non : « *le nouveau projet de kiosque ça les crispe un peu à la ville, notamment l'idée d'avoir un container… ils ont peur de créer un précédent* [...] *que tout le monde se mette à demander des containers.* » La mairie met à profit ce moment-là pour réaffirmer ses exigences, en particulier en matière de gestion. Elle suspend ainsi à une remise à plat des conditions de leur action le fait de délivrer, ou pas, une autorisation pour l'installation d'un nouveau kiosque. L'association soupçonne que ces arguments « matériels » cachent le fait que la Ville préfèrerait voir cesser les activités dans la rue Nizan, d'autant qu'un projet de doublement de la voie du Chronobus est dans les cartons.

Si l'on a choisi de croiser ces deux histoires de cogestion, c'est parce qu'elles se rejoignent sur un certain nombre d'aspects et que ce croisement permet de dégager des points d'analyse récurrents quant au sujet de la cogestion d'espaces publics entre pouvoirs publics et habitants ou associations.

En premier lieu, il s'agit dans les deux cas de projets qui sont nés suite à l'initiative des pouvoirs publics. S'ils sont aujourd'hui parfois présentés comme des « contre-pouvoirs » (*la Nizanerie*) ou comme les lieux « des habitants » (*Parckfarm*), ils sont pourtant nés suite à des appels à projet, donc suite à des formes de sollicitation des pouvoirs publics. « Lancés », d'abord financés et soutenus, ces projets se sont ensuite autonomisés, ou, si on observe la situation sous un autre angle, ont été « lâchés » par les pouvoirs publics. Il est en effet intéressant de relever la manière dont les pouvoirs publics tendent à rendre les participants responsables de ces lieux, de ces objets, voire à discourir comme si leur présence était une gracieuse concession faite aux habitants, alors même que ce sont eux qui les ont initiés. Cela s'explique en partie par le fait que la pérennisation de ces deux expériences n'était pas, par contre, initialement prévue. Fortement espérée par les commissaires dans le cas de *Parckdesign*, la pérennisation des installations du festival n'avait pas pour autant été spécialement anticipée par l'IBGE ; si la plupart des personnes de l'administration l'ont considéré comme une bonne nouvelle, cela ne les a pas empêchées de voir et de vivre cette pérennisation avant tout comme une complication. Pas du tout prévue dans le cas de *la Nizanerie*, la pérennisation a découlé d'un rapport de forces plus direct entre l'association et les pouvoirs publics, mais aussi de formes de désaccord et de dysfonctionnement entre les différents acteurs publics (Ville, aménageur) quant à leurs décisions, leurs responsabilités et leurs champs d'action respectifs. C'est quelque chose qu'on observe de manière largement partagée dans les projets d'installations temporaires dans l'espace public : la pérennisation se passe souvent mal, les passages de relais difficiles et/ou maladroits étant souvent associés à des formes tacites de hiérarchie, de préjugés réciproques voire de mépris, entre services culturels et services techniques ou entre aménageurs et gestionnaires. Là où les deux expériences décrites ici interrogent, c'est qu'alors qu'elles représentent des cas de pérennisation réussie (la « mobilisation » n'a pas faibli, les associations prennent en charge les lieux, sont proactifs), les acteurs publics en charge de la gestion officielle de ces espaces ne sont pas être très « aidants » à leur encontre. Au contraire ils tendent plutôt à les accabler, plus ou moins volontairement ou involontairement, de reproches, de procédures, de contraintes, d'interdictions et de réclamations. Cela s'explique en partie par un manque de coordination ou de transversalité entre différents acteurs publics. C'est aussi plus particulièrement la manière dont ces projets viennent percuter la répartition des compétences et des responsabilités entre les différents services des collectivités qui ressort de l'analyse. L'enjeu est alors celui de la cohérence d'une action publique qui tend à « lancer » de nombreux projets innovants ou expérimentaux, mais qui peine parfois à prendre en charge les matérialisations de ces dimensions expérimentales ; l'enjeu est aussi celui de la cohérence entre les différents acteurs publics, qui tendent ici à valoriser et soutenir plus facilement « leurs » projets que ceux qui ont été initiés par un autre service voire par un de leurs collègues.

Par ailleurs, il est frappant de voir comment les pouvoirs publics développent face aux habitants et associations des discours de responsabilisation voire de culpabilisation, notamment au niveau des dimensions sociales et économiques des projets.

Par le fait même qu'ils s'activent dans l'espace public, les habitants investis dans ces lieux sont souvent tenus pour responsables du paysage social, tout en s'entendant dire qu'ils n'en font jamais assez. En plus d'une doxa souvent culpabilisante, ils subissent des injonctions contradictoires : accusés de « fixer » des publics précaires, des usages déviants et des nuisances dans l'espace public (*la Nizanerie*), ou bien de n'attirer que les bobos (*Parckfarm*), toujours accusés de ne pas être assez du quartier et de trop s'approprier l'espace public voire de le privatiser (les deux). Plus globalement, ce sont de bons exemples de l'ambiguïté du discours sur l'appropriation[1] : encouragée, suscitée, espérée, l'appropriation des lieux par les habitants est aussi souvent décriée et délégitimée, soupçonnée de glisser vers des formes de privatisation. Cette ambiguïté est flagrante quand une personne de la SAMOA dit que : « *du point de vue de la puissance publique il faut pas privatiser l'espace public, mais en même temps à la SAMOA on est assez opportunistes face à ceux qui l'animent plus que d'autres.* » De l'appropriation à la privatisation, la tonalité passe du positif au négatif, quand les pratiques s'inscrivent le plus souvent dans une continuité. Dès qu'elles ne correspondent plus à ce qui est désiré, le discours consensuel sur l'espace public est utilisé comme outil de délégitimation de dynamiques habitantes accusées de privatiser l'espace public, avec tout ce que ce mot charrie de négativité,.

De la même manière, les « histoires d'argent » sont récurrentes sur les deux terrains. Malgré le fait que ces projets ont été menés dans des conditions financièrement précaires, reposant en majorité sur des engagements bénévoles et/ou des économies alternatives (récupération, dons, etc), les dynamiques associatives y sont systématiquement soupçonnées et accusées d'être utilisées pour « *se faire de l'argent* » ou pour « *se créer un job* ». Le fait même d'être constitués en association constitue tantôt un gage de crédibilité et tantôt un opérateur de délégitimation, puisque les participants ne sont plus alors à 100% des « *vrais habitants qui ne sont dans rien* » :

> « [Un membre de la Nizanerie 1] *Et ils ont du mal à trouver… Je sais qu'ils nous avaient demandé à un moment, ils nous avaient demandé si on pouvait trouver des gens et si on pouvait aussi trouver des "projets habitants". Parce qu'en fait ils voulaient plus financer des "projets d'associations" mais des "projets d'habitants".*
>
> [Un membre de la Nizanerie 2] *Mais après ils vont demander aux habitants de se mettre en association parce que c'est plus simple.*
>
> [Un membre de la Nizanerie 1] *C'est ça.*
>
> [Un membre de la Nizanerie 2] *Parce que sinon ils ont pas de référents !* »
> [Nizanerie, entretien, 19/06/2018]

Alors même que les projets évoluent dans des contextes sociaux parfois précaires où l'enjeu économique est important, il leur est ainsi fait une sorte d'impossibilité à réellement se saisir du champ économique. La vision qu'ont les acteurs publics semble ainsi souvent assez irénique (des habitants bénévoles et uniquement préoccupés de l'intérêt général) et en tout cas peu au fait de la réalité des pratiques, comme le regrette une personne de *la Nizanerie* : « *je pense qu'ils se rendent pas compte en fait de…de comment vivent ces structures-là, ce que ça veut dire d'être en permanence sur le terrain, etc. Je pense qu'ils n'ont pas la mesure de ce que ça demande comme énergie.* »

[1] Fabrice Ripoll, « S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ?. Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Norois. Environnement, aménagement, société*, juin 2005, nº 195, p. 29-42 ; Maria Gravari-Barbas et Fabrice Ripoll, « Introduction : De l'appropriation à la valorisation, et retour », *Norois. Environnement, aménagement, société*, décembre 2010, nº 217, p. 7-12.

L'autonomisation des habitants, un objectif ambigu [Nantes]

Ce qui est intéressant, c'est que dans le cadre de la démarche enquêtée à Nantes, c'est-à-dire le projet *Ilotopia* et le programme *Île de Nantes Expérimentations* dont il fait partie, l'« autonomisation » des habitants figurait dans les enjeux énoncés par l'aménageur pour cette expérimentation, mais sans qu'il soit forcément clair de savoir ce que cela recouvrait.

« Coquilles vides » versus « Prises de site »

La démarche *Île de Nantes Expérimentations* est en quelque sorte née de l'expérience de *Green Island* dont faisait partie, entre autres, *la Nizanerie*. Le bilan critique de l'aménageur sur cette expérience de *Green Island* portait sur de nombreuses dimensions différentes (habitants peu actifs, budgets insuffisants, décalage entre la communication et le projet, importance de l'animation, etc). Dans les échanges au cours de l'enquête, le DG de la SAMOA semblait quant à lui avoir surtout retenu l'importance du démontage des projets censés être temporaires, pour éviter, à tout prix, ce qu'il appelle les « *prises de site* », l'exemplification de cette erreur étant pour lui incarné par *la Nizanerie* : « *ils devaient démonter, on a laissé faire, maintenant c'est une prise de site, exactement ce qu'on doit absolument éviter* ». Dans le cadre d'*Ilotopia*, *la Nizanerie* a toujours été érigée en contre-exemple par la SAMOA, depuis l'écriture du cahier des charges jusqu'au suivi du travail du prestataire en passant par les phases de sélection des candidats. L'aménageur a, en interne, fait de ce projet une sorte de figure repoussoir, ce que d'autres acteurs peinent parfois à comprendre, à commencer par les équipes ayant candidaté pour le projet sur le Faubourg, qui sont toutes allées interroger durant la phase de candidature *la Nizanerie* comme un acteur clé du quartier et l'ont tous citée dans leurs propositions. *La Nizanerie* elle-même avait candidaté à cette mission, comprenant à la lecture du cahier des charges que l'aménagement voulait « *refaire la Nizanerie* », ce qui montre bien les confusions et incompréhensions réciproques, à la fois sur ce qu'est cette expérience et sur ce que devait ou pouvait être ce futur projet. Toujours est-il qu'il est difficile de comprendre, l'enquête avançant, cette opposition que l'aménageur fait entre les deux expériences que sont *la Nizanerie* et *Ilotopia*. La démarche *Ilotopia* a en effet consisté à mobiliser des habitants sur les espaces publics, et, si la commande était de coproduire un programme, l'inflexion donnée à la démarche par le prestataire a fait qu'elle a surtout abouti à installer des prototypes, c'est-à-dire des objets temporaires dans l'espace public qui devaient ensuite être animés et appropriés par les habitants. L'idée d'« autonomisation » des habitants, posée par la SAMOA comme un des objectifs de la démarche, a même souvent été traduite (ou déformée) par le prestataire en un discours prônant l'autogestion de l'espace public par les habitants, ou en tout cas essayant de « créer » l'autogestion des dispositifs qu'il avait installés. En termes matériels et immatériels, le « résultat » d'*Ilotopia* dans les espaces publics du quartier est donc sensiblement le même que *la Nizanerie*, à la nuance près que les dispositifs installés par Wt2i ne restent pas plus de quelques mois, en partie parce qu'insuffisamment investis et pris en charge par les habitants[1]. Apparait alors la contradiction dans le discours de l'aménageur entre, d'un côté, délégitimer la « *prise de site* » d'un dispositif qui dure et fédère des personnes sur le long terme autour de l'animation d'un espace public, et, d'un autre côté, essayer, sans y arriver, de faire que des habitants s'autonomisent dans la gestion et l'animation de dispositifs installés par un prestataire. Le comble étant que le prestataire, voyant ces objets rester peu appropriés, propose à plusieurs reprises aux membres de *la Nizanerie* de venir les occuper, leur faisant miroiter des espaces « prêts à utiliser » alors même que leur propre kiosque avait brulé peu de temps avant et les enjoignant à « *sortir de leur rue* » et à travailler un peu plus, comme lui, à l'échelle du quartier.

[1] Voir à ce propos chapitre 2 de la partie 1.

J'ai régulièrement au cours de l'enquête questionné l'aménageur sur la différence entre les deux projets, ayant du mal à comprendre vraiment où celle-ci se situait. On me répondit par exemple que « *Ilotopia c'est pas pareil, on pose des objets et on voit si ça prend, et si ça prend pas tant pis* », suite à quoi je questionnais de nouveau « *et si ça prend ?* » *;* si une dynamique d'appropriation habitante s'était effectivement saisi de ces lieux cela aurait probablement, matériellement et humainement, produit sensiblement les mêmes situations qu'à *la Nizanerie*. On m'assura que les habitants s'étaient « *accrochés* » à *la Nizanerie*, mais que « *quand on retrace l'histoire c'est un projet qui vient pas d'eux, ça vient d'en haut !* », alors que dans le même temps on agitait l'épouvantail de la « *prise de site* » non maitrisée par la collectivité. On finit par m'avouer que c'était « *complètement schizophrénique* ». La difficulté d'éclaircir, de manière rationnelle, ce qui fondait les discours de différenciation entre ces deux expériences, masque d'autres enjeux qui s'avèreront être d'une part un problème « politique », et d'autre part un problème « esthétique ».

L'autonomie mais pas l'autogestion !

Ce qui est finalement ressorti en creux dans l'enquête en terrain nantais, ce sont les dimensions politiques de ces termes, autonomie, autogestion, cogestion, et les différentes interprétations qui peuvent en être faites, pouvant reposer sur des fondements politiques très différents. L'autonomisation des habitants était ainsi : présentée par l'aménageur comme un objectif principalement technique et opérationnel (centré sur la gestion, humainement, matériellement et financièrement autonome, par les habitants, des dispositifs produits dans le cadre de ces démarches expérimentales) ; mise en récit par le prestataire comme un mot fétiche (pourvu d'un sens politique essentiellement discursif : « *mon mandat c'est l'autonomie* ») ; ou encore, à propos de *la Nizanerie*, considérée comme comportant un risque fondamental de perte de maitrise pour les pouvoirs publics.

> **Cotech' *Ilotopia*, 11/05/2017**
>
> Alors qu'il est question du déploiement de la démarche Ilotopia dans le quartier du Faubourg, le sujet de *la Nizanerie* revient encore une fois sur la table. Le prestataire provoque de manière ironique les acteurs institutionnels en leur disant « *On peut pas nier le fait qu'ils ont un capital sympathie parce qu'ils sont autonomes et que pour le dire gentiment ils vous emm… !* » Une personne du SEVE qui semble particulièrement remontée intervient : « *Le problème c'est que c'est pas que la Nizanerie, c'est tout un réseau hein, j'ai reconnu sur les photos des gens de Nantes comestible et… Tout ça c'est des gens qui font des occupations sauvages de l'espace public, qui mettent la collectivité publique devant le fait accompli*. » Le prestataire continue en parlant du micromarché, d'ECOS, de la Grande Barge, de la manière dont ces acteurs en réseau constituent dans le quartier une nébuleuse marquée par la culture libertaire, ce qui fait de nouveau réagir fortement la personne du SEVE : « *Je parle pas d'ECOS, c'est pas pareil !* » Le prestataire : « *C'est quand même lié !* » La chargée de projet de la SAMOA ironise : « *ECOS est identifié comme un partenaire de la ville alors que la Nizanerie ils sont passés du côté obscur de la force* », tandis que le DG de la SAMOA met les points sur les i en rappelant son positionnement sur le sujet : « *La Nizanerie c'est une prise de site, ECOS ils ont démonté* », ce à quoi la chargée de projet de la SAMOA lui répond que « *Oui d'accord mais les gens d'ECOS sont aussi dans la Nizanerie donc…* » La personne du SEVE reprend la parole pour finir son argumentation : « *en tout état de cause on est, comme au Jardin des Ronces et tout ça, dans de l'occupation de type zadiste, d'espace public et…effectivement en plus c'est… la Nizanerie c'est une structure très organisée, un peu… avec des commissions tout ça, je… je sais pas si c'est démocratique, ils ont un système de partage de décisions complexe, ramifié…enfin, des habitants du quartier je vois pas comment ils peuvent rentrer dans ce système-là hein !* »

Dans cette scène se profilent plusieurs choses. D'abord le refus, du DG notamment, à voir que derrière les projets et la manière dont il les évalue (réussi, raté), se tiennent des personnes, qui sont parfois les mêmes et qui sont inscrites dans un réseau ramifié à l'échelle du quartier et même de la ville de Nantes. La mauvaise connaissance

du micro-écosystème militant du quartier, ou la volonté de ne pas le prendre en considération, entraine ici des formes de catégorisation (les bons, les mauvais) qui ne sont pas toujours en cohérence avec la réalité des jeux d'acteurs. Ces catégorisations définissent les acteurs uniquement par les relations qu'ils tissent avec l'institution, ECOS en prestataire de confiance, *la Nizanerie* en association poil à gratter, la Grande Barge en commerçant sympathique, alors même que, dans ces trois cas, les personnes sont toutes très proches, voire sont en partie les mêmes, comme le dit le prestataire lui-même : « *Tu peux pas en vouloir à la Nizanerie et te dire la Grande Barge c'est super ou pareil avec ECOS alors que c'est la même famille. Et que le Collectif FIL, et que tatati tatata…bon c'est un tout, c'est un écosystème ce truc-là et il y a juste des gens un peu plus remontés et d'autre un peu plus institutionnalisés* ». D'un autre côté, la personne du SEVE délégitime justement l'action de *la Nizanerie* par son inscription supposée dans un « réseau » plus large à l'échelle de la métropole et par l'assimilation, rapide, de son action à des pratiques « *de type zadiste* ». À la « *prise de site* » s'ajoute ainsi « *l'occupation sauvage* » ou encore la politique du « *fait accompli* », toutes ces expressions désignant la manière dont des habitants peuvent prendre possession de l'espace public de manière non contrôlée, ce qui est quelque chose qui reste difficilement toléré à Nantes[1]. Apparait donc aussi un sujet que nous n'allons pas développer ici, qui est la manière dont le « spectre » de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes[2] se profile parfois derrière toute occupation de l'espace public ou toute protestation de projet urbain à Nantes (et ailleurs). Cette lutte a en effet a eu tendance, au fil du temps, à devenir en même temps qu'une référence, un repère et une ressource pour toute une partie du monde militant nantais, une figure repoussoir servant à délégitimer certaines pratiques ou certains discours politiques, l'étiquette « *zadiste* » ayant pour effet immédiat de stigmatiser les personnes comme radicales et donc, du point de vue des acteurs publics et d'une partie de l'opinion, de mettre fin à toute possibilité de dialogue ou de reconnaissance de leurs pratiques ou prises de paroles. Un dernier point, finalement assez cocasse, est la manière dont la personne du SEVE, mais c'est loin d'être la seule, perçoit et imagine le système autogestionnaire que tente de mettre en œuvre une association comme *la Nizanerie*, à travers des structures comme les commissions, le conseil solidaire ou les assemblées générales. Ce mode de fonctionnement est vu comme « *compliqué* » et peut-être même « *pas démocratique* »*,* ou en tout cas certainement pas accessible à l'habitant lambda, l'habitant du quartier étant implicitement défini comme n'ayant *a priori* pas de grandes capacités d'organisation.

Réunion annuelle SAMOA-CRENAU, 26/06/2017

Un mois plus tard, lors de notre « point annuel » entre chercheurs et aménageur, je remettrai la question de « l'autonomie » des habitants sur la table, à ce moment-là, pour deux raisons. D'une part parce qu'il y a une ambiguïté entre ce que raconte le prestataire aux habitants sur le fait que l'objectif de la démarche c'est l'autonomie et l'autogestion de morceaux d'espaces publics pris en charge par des associations ou groupes d'habitants, et ce à quoi semble réellement prêt l'aménageur ; d'autres part parce que je veux en profiter pour questionner encore une fois et plus largement l'aménageur sur ce sujet, puisque depuis le début ce n'est pas clair. Nous avons, une chargée de projet et moi-même, préparé la réunion ensemble, et, pour diverses raisons, nous avons décidé que c'est elle qui aborderait les questions concernant la démarche *Ilotopia*. À un moment donné, elle introduit donc cette question de l'autonomie.

[Chargée de projet SAMOA 1] *Une des choses qui sortent aussi, c'est qu'il y a un flou ou un espace entre le discours de la SAMOA, enfin la commande de la SAMOA, et le discours porté par Stéphane,* [...] *notamment sur la question de l'autonomie et l'autogestion des espaces publics par les habitants. En gros, le message de Stéphane c'est "Tiens, l'espace public, vas-y, il est à toi quoi ! Tu gère, tu mets en place, tu gères".* […]

[1] Un employé de la Ville dira lui-même : « *à Nantes faut que tout soit propre et lisse, même les stickers, s'ils sont pas au bon endroit faut qu'ils disparaissent en 24h* ».
[2] La ZAD de Notre-Dame-des-Landes est une lutte contre la construction d'un nouvel aéroport au nord de Nantes, la spécificité de cette lutte étant qu'elle a notamment opérée par le biais d'une occupation à long terme des terrains.

[Le DGA de la SAMOA] *Bon, je renvois un peu la question à nous-mêmes et surtout à Jean-Luc*, [...] *parce que à part nous dire "il faut concerter" il y a pas vraiment une attente au sens politique du terme sur ce sujet-là* [...] *et puis entre "Faites ce que vous voulez", c'est à dire "open bar", et "Responsabilisez-vous" c'est deux postures différentes !* [...] *C'est des questions qu'on se pose aussi dans des parties de projet beaucoup plus institutionnelles, on est dans un contexte où on sait que les moyens alloués, aux espace verts notamment…le SEVE par exemple il te dit moi je sais plus faire. Donc il y a l'idée, comme on l'a vu dans d'autres villes, dans d'autres exemples, de se dire qu'il y a une partie, c'est du PPP* [Partenariat Public Privé] *en fait, mais…pas au sens de Bouygues*[1]*, plutôt au sens de…*

[La chercheure] *Il me semble que la SAMOA est pas positionnée clairement là-dessus. Par exemple à Bruxelles, ils ont un discours très clair là-dessus, c'est-à-dire au plus il y a des morceaux d'espaces publics géré par des habitants, au mieux ça les arrange. Et donc ils font tout pour, mais je ne suis pas sûre qu'ici à Nantes le discours soit là...*

[Chargée de projet SAMOA 3] *Parce que l'espace public il est public et que le mode de gestion de l'espace public il est très clair !*

[Le DGA de la SAMOA] *Ben je sais pas Virginie, quand on va installer la ferme urbaine sur le sud-ouest… [...] Moi je suis convaincu que la question qu'ils se sont posé à Bruxelles, elle va s'imposer d'elle-même ! C'est-à-dire que de toute façon, on ne sait plus faire…*

[Le DG de la SAMOA] *Bon, attendez là, je voudrais juste dire... Le modèle qui consisterait à dire que spontanément les populations pourraient se saisir d'un lieu et l'animer par les principes mêmes de l'autogestion, ça c'est un truc que la SAMOA ne peut pas entendre, on est opérateur public donc on peut pas faire en sorte de déployer sur l'espace public des opérations qu'on ne maîtrise pas. Parce que sinon, on ne sait plus où on habite. On est clairs entre nous là ?*

[Le DGA de la SAMOA] *Ben je ne sais pas !*

[Le DG de la SAMOA] *Non non non attends ! Ça va à l'encontre de ce tout ce qu'on a appris Alain ! Qu'est-ce qu'on a appris avec Nantes Green Capital et les dispositifs qu'on a mis en place ? On a laissé à des acteurs et des opérateurs le soin d'occuper l'espace public, mais que c'était strictement encadré par convention, qu'on montait et qu'on démontait. D'accord ?*

[Le DGA de la SAMOA] *Oui oui bien sûr !*

[Le DG de la SAMOA] *Et qu'il y avait un début et qu'il y avait une fin ! Ok ? Tout le contraire de ce qui a été fait avec la Nizanerie* [Brouhaha]. *On est opérateur public, on a un mandat pour intervenir sur l'espace public, si on suscite quelque chose sur l'espace public on doit faire en sorte que ce soit encadré !*

[Chargée de projet SAMOA 3] *On l'encadre !*

[Le DGA de la SAMOA] *Mais je ne pense pas qu'à Bruxelles ils ne l'encadrent pas !*

[La chercheure] *Plus ou moins selon les cas mais...*

[Le DG de la SAMOA] *Mais ça pour moi c'est hors de question, d'accord ?*

[Le DGA de la SAMOA] *Ben on est mal barrés alors !*

[Le DG de la SAMOA] *Non non mais ce sera pas le dispositif autogestionnaire spontané je veux dire. Je ne cautionnerais pas ça. Je ne donnerais pas de toute façon à un opérateur qui travaille pour la SAMOA qui provoque ce type de, de...*

[1] Une grande entreprise française présente entre autres sur le secteur de la construction.

[Le DGA de la SAMOA] *Ben alors on ferme la porte de la co-production !*

[Le DG de la SAMOA] *Non pas du tout ! Pas du tout ! Pas de la co-production ! Je parle d'autogestion d'accord ? Si les gens veulent s'autogérer, s'auto-organiser, ils n'ont pas besoin de la SAMOA.*

[Chargée de projet SAMOA 3] *Ils font une ZAD !*

[Le DG de la SAMOA] *Ils font une ZAD et ils se démerdent tous seuls ok ?! Moi je ne cautionne pas un processus autogestionnaire. Donc on est bien dans la coproduction et la cogestion mais pas l'autogestion. C'est deux modèles qui reposent sur des substrats politiques et des doctrines qui ne sont pas du tout concordantes, on va être très clairs là-dessus, ok ?!* [...]

[Le DGA de la SAMOA] *Moi j'insiste quand même pour qu'on réfléchisse à définir la règle du jeu. Pas d'un point de vue philosophique mais d'un point de vue opérationnel, ce que vient de dire Jean-Luc.*

[Le DG de la SAMOA] *Pour moi c'est très clair, on ne s'avance pas dans l'espace public sans donner les règles des mises en responsabilités des uns et des autres.* »

Bien que l'autorité du DG semble trancher à la fin, cet échange reflète bien le fait qu'au sein de l'aménageur, à Nantes en général, les positionnements sur le sujet de la cogestion des espaces publics ne sont pas aussi clairs qu'à Bruxelles. Derrière le refus de l'autogestion, par principe, et la mise en avant du terme de coproduction, se révèle aussi une volonté de maitrise, qu'on peut voir à l'œuvre de manière exacerbée dans le cas de *la Nizanerie* car elle y est en quelque sorte mise en défaut. D'ailleurs, le DG affirmera lors d'un entretien « *qu'il n'y a pas de cogestion sur l'espace public, c'est-à-dire que tu peux demander à une, enfin tu peux autoriser à une association de prendre possession de l'espace public et de le gérer, mais aux conditions fixées par l'autorité publique. […] des choses vraiment claires je veux dire… Parce que pour le coup si chacun fait ce qu'il veut sur l'espace public c'est plus de l'espace public, c'est un espace public privatisé, là-dessus faut être vraiment clair* ». La cogestion avec les habitants semble donc dans ce cas être surtout une forme de contractualisation, certes bénévole, où l'action des habitants reste maitrisée par la puissance publique et doit, dès le départ, s'inscrire dans les cadres et les principes fixés par la collectivité référente. L'imaginaire de la ZAD réapparait encore une fois ici, comme à chaque fois qu'il est question d'occupations jugées trop offensives et illégitimes de l'espace public.

Quand on compare l'expérience de *la Nizanerie*, devenue un contre-exemple après avoir été fort soutenue à ses débuts, avec l'expérience de *Ça pousse en amont*, on voit également clairement le fait que ce qui pose problème, au-delà des pratiques d'occupation jugées invasives, c'est aussi le discours politique trop critique porté par l'association. *Ça pousse en amont* est un projet également initié dans le cadre de *Green Island* en 2013. À la base, c'était des paysagistes qui avaient proposé de transformer en champ de maïs une pelouse au pied d'immeubles résidentiels sur la pointe est de l'Île de Nantes. Le maïs n'a jamais poussé, il y a eu pas mal de problèmes, mais le projet a fait se rencontrer et se fédérer des habitants des immeubles autour, qui se sont à la fin du projet organisés en association et ont transformé le lieu en un jardin où ils organisent des activités. Cette expérience est toujours racontée comme particulièrement réussie par l'aménageur, les services et les élus : les habitants se sont saisis du projet, qui s'est pérennisé. Quand on met les deux récits côte à côte, on a encore une fois du mal à comprendre qu'un tel écart dans les jugements et discours des acteurs publics puisse exister, alors même que les pratiques des deux associations sont relativement similaires. Il semble que ce soit surtout la manière dont les protagonistes des deux projets se positionnent face aux acteurs publics qui change la donne. Ainsi quand je questionne une personne de la SAMOA sur « *Qu'est-ce qui fait dire que "Ça pousse en amont" est une bonne expérience et la Nizanerie non ?* », notamment sur ces questions de « *prise de relais* » et « *d'autonomisation* », celle-ci me répond, un peu embêtée : « *Ben, pour être tout à fait franc parce que Ça pousse en amont ça fait pas de bruits alors que la Nizanerie si tu veux, C'est un sujet qui… qui alimentait… les craintes de l'écueil de ce type d'intervention sur l'espace*

public qui est la prise de site… c'est-à-dire que, quand tu dis "Je vous passe un terrain de manière éphémère", la crainte du politique c'est… c'est exactement ce qui semble s'être un peu passé avec la Nizanerie ». Je l'interromps : « *Mais quelque part Ça pousse en amont c'est tout autant une prise de site, concrètement.* » Il me répond : « *Oui ! Mais qui gêne pas. Tu vois au sens que…* ». Il hésite, je le relance : « *Ça gêne moins de par le contexte où s'est institué, parce que c'est au pied d'un immeuble résidentiel et pas dans une rue passante ?* » Il hésite encore : « *Voilà, oui oui oui. Et puis… dans l'objet aussi et dans le… Pourquoi je dis que ça gêne Nizan ? C'est aussi parce que… c'est l'attitude aussi !* » À la fin, c'est bien cette question de « *l'attitude* » qui ressortira le plus souvent comme justification de l'animosité de l'aménageur et d'une partie des services et des élus envers cette expérience habitante. L'attitude qui déplait, c'est une association qui, alors qu'on la laisse occuper l'espace public et qu'on la subventionne pour ses actions, continue à avoir ouvertement un discours critique vis-à-vis de l'action de la Ville et de l'aménageur et qui a un positionnement politique explicite qui pose problème.

Maitriser l'image : des enjeux d'esthétiques

Le deuxième aspect qui semble poser problème à la Ville et la SAMOA dans la présence de *la Nizanerie* dans la rue Nizan semble être d'ordre esthétique[1]. Pour le DG de la SAMOA, cet espace est devenu un « *délaissé* », ce qui est paradoxal puisque c'est justement son investissement par l'association, jugé excessif, qui pose problème. En réalité, ce que ce mot révèle, c'est la superposition entre l'idée de délaissé et une esthétique de laisser-aller. Pour lui, la rue Nizan est « *un espace public aménagé qui revient peu à peu à l'état de friche* », ce qui est un positionnement assez fort mais aussi paradoxal, puisque l'imaginaire de la friche est par ailleurs souvent mobilisé dans le projet urbain de l'Île de Nantes, y compris dans les espaces publics comme certaines parties du parc des chantiers ou encore le square de l'Île Mabon. Dans ce contexte, et encore une fois en prenant en exemple le projet de *Ça pousse en amont*, qui avait été au départ, esthétiquement, un échec complet, je questionnerais souvent l'aménageur sur le fait que vouloir que des habitants s'approprient et s'impliquent sur l'espace public induit en principe d'être plus ouvert sur l'esthétique produite, ou en tous les cas de faire preuve de patience, face à des initiatives qui peuvent parfois mettre du temps à « *ressembler à quelque chose* ». Pour le DG ce sera cependant encore une fois très clair, toute intervention sur l'espace public devant être contrôlée : il doit y avoir des formes de contrôle, voire de sanction, pour éviter des choses pas « *heureuses* » sur l'espace public. On peut s'interroger sur la définition d'un espace public à l'esthétique « *heureuse* » ou pas, et sur qui la formule. D'une autre manière, pour une chargée de projet ces débats sur l'esthétique des projets habitants révèlent le fait que l'aménageur n'y voit pas forcément clair : elle pointe « *la difficulté de la SAMOA et des élus à accepter le côté un peu "qui met du temps à prendre forme" et donc qui peut avoir un côté crado* » en le mettant en regard avec le fait que l'aménageur vienne juste de « *livrer des berges tellement taguées de toute part que ça fait que tu te demandes si ça a été fait il y a 30 ans. Alors que pour le coup ça, ça coûte 8 millions...* ». Pour elle, ça fait partie des situations qui montrent que l'aménageur est un peu « *perdu* » sur ce sujet.

On retrouve cette critique sur la dimension esthétique du côté de la Mairie. Pour l'élu de quartier, qui a beaucoup soutenu le projet à ses débuts et qui maintenant « *déchante* » et le considère comme un espace problématique au sujet duquel il « *reçoit des plaintes* », l'esthétique de la rue est également un problème :

> « *Le site avait été très bien fait par AnneMie Depuydt. Elle a fait un site qui était magnifique, moi j'ai adoré ce qui avait été fait. Avant c'était un immense parking si vous voulez abominable, c'était atroce, il y avait des épaves, des voitures volées, c'était glauque hein, dangereux, c'était vraiment pas l'endroit où il fallait passer le soir. Et donc du coup on a transformé cet espace, donc avec Anne Mie Depuydt, dans une ambiance très ligérienne avec beaucoup de plantes, voilà c'était la nature qui donnait libre court, qui avait vraiment pris le dessus, c'était absolument charmant. Aujourd'hui*

[1] Voir à ce sujet planche d'images 37 à la fin de ce chapitre.

quand j'y repasse à pied je dis "Pff c'est pas le top hein". On a eu encore un courrier là très récemment et on est bien embarrassés pour répondre à nos riverains qui… voilà, qui se plaignent d'une dégradation complète du site et qui ont pas tort parce que c'est vrai. » [élu de quartier, entretien, 20/06/2018]

L'aménagement naturaliste « *absolument charmant* » de la rue a ainsi, selon lui été, au fil des années, dégradé et défiguré par les interventions de *la Nizanerie*. Malgré le fait que, dans l'ambiance de la rue, tout n'est pas imputable à l'action de *la Nizanerie* : les graffs et tags recouvrant l'aménagement skate réalisé par la SAMOA et une bonne partie du mobilier de *la Nizanerie*, n'a pas grand-chose à voir avec les interventions de l'association et marque pourtant très fortement l'ambiance de la rue. Lors des discussions avec la Mairie relative à l'installation d'un nouveau kiosque suite à l'incendie, il a été reproché à l'association de « *dégrader l'image du quartier alors que beaucoup d'argent a été mis sur le réaménagement des berges* », ou encore de « *ne pas plaire à tout le monde* ». Un élu aurait même dit aux personnes de *la Nizanerie* qu'il fallait davantage « *penser mignon* », ce qui a fait rire les membres de l'association mais qui en dit long sur la capacité, ou plutôt la non capacité, observée plus largement, de la Ville de Nantes à tolérer des esthétiques plurielles, et pas forcément consensuelles. Ce sujet peut paraitre superficiel ou anecdotique, mais il nous semble qu'il ne l'est pas. En effet, la tolérance ou l'intolérance envers des esthétiques plus informelles, moins maitrisées, pas toujours politiquement correctes, est un enjeu important quant à la perspective du développement de formes de cogestion entre habitants et pouvoirs publics dans la ville. Politiquement, c'est un enjeu qui interroge ce qu'est une « *bonne* » esthétique ou une « *mauvaise* » esthétique, sur quels postulats repose ces affirmations, qui les impose, à quel modèle culturel, quels imaginaires, quelles pratiques et quelles populations ils correspondent. Techniquement, l'enjeu est de mettre en doute le fait que des formes de gestion habitantes ou associatives, donc bénévoles et non professionnelles, doivent avoir pour « norme » et référence la tenue et la maitrise de la gestion professionnelle des services techniques des collectivités, qui plus est dans un contexte, notamment économique et écologique, où celles-ci sont elles-mêmes en train d'évoluer vers des formes de gestion moins intensives. Cet enjeu interroge également la concrétisation des discours sur l'expérimentation, la cogestion ou la participation. Ainsi un habitant du quartier, par ailleurs architecte et ayant initié des plantations dans la rue devant chez lui, exprimera sa déception à ce sujet : pour lui c'est dans la différence entre « *discours d'autorisation* » et « *mode d'emploi de la rue* », que le problème réside :

« [L'habitant-architecte] *En fait moi ce que j'attendais de cette démarche, et c'est pour ça que je suis allé, moi ce que j'attendais c'est qu'il y ait un discours d'autorisation face aux habitants.*

[La chercheure] *D'autorisation ?*

[L'habitant-architecte] *Oui un discours d'autorisation : "Vous pouvez faire des trucs dans la rue, vous pouvez…", etc. Le modèle pour moi c'est la petite dame vietnamienne qui jardine le bord du square, voilà, pour moi c'est ça le modèle. C'est dire tout le monde peut déborder dans l'espace public, on… voilà, on met une chaise dehors et là on change les choses quoi. Mais quand tu… quand on te donne le mode d'emploi de la rue c'est pas…ça a rien à voir.* » [l'habitant-architecte, entretien, 20/03/2018]

Autonomes c'est-à-dire ?

« *Les collègues sont souvent réticents à laisser les clés du camion… Mais à un moment je pense qu'on peut pas demander aux gens de se mobiliser et de s'investir et jamais leur laisser la possibilité justement de… leur laisser les clés du camion. Après c'est comment on les accompagne pour qu'ils soient en capacité de bien piloter le camion tous seuls !* » [équipe de quartier, entretien, 22/05/2018]

La manière dont les différents acteurs, sur le terrain nantais, envisageaient l'idée d'autonomisation des habitants dans de tels projets, a été diverse et finalement peu clarifiée collectivement, alors même que, comme on l'a mentionné plus haut, c'était un des enjeux énoncés pour la démarche *Ilotopia*[1]. On peut malgré tout dégager de l'enquête quelques dominantes à ce propos.

En premier lieu il semble que l'autonomie des habitants soit souvent synonyme de responsabilisation des habitants. La première partie de ce travail nous a permis de décrire la manière dont la participation tendait à rendre les habitants responsables voire coupables des succès des projets ou de leurs échecs : « *S'ils ne s'accrochent pas ou s'ils ne crochent pas dedans, dans notamment les dispositifs qu'on met leur disposition, et bien…la démarche va s'éteindre d'elle-même et ils ne pourront que s'en prendre qu'à eux-mêmes !* »

En deuxième lieu, il n'a jamais été clair de savoir si autonomes voulait dire organisés. Tantôt il était question d'habitants autonomes au sens de « ne dépendant pas de structures associatives », et l'aménageur a exprimé plusieurs fois le désir, si ce n'est la volonté, de pouvoir expérimenter le fait de travailler « *en direct* » avec les habitants « *lambda* » ; tantôt il était quand même question de s'appuyer sur des relais existants, acteurs de quartier, associations, parce que « *la SAMOA de toute façon elle est un peu trop loin des gens* ». Mais cette ambiguïté a toujours perduré, au sens où travailler avec des « *communautés constituées* » a souvent été présenté comme un moyen de « *faire la démonstration que c'est facile* » et de « *donner du courage à ceux qui n'osent pas nous solliciter en direct* ». Tantôt les associations étaient soupçonnées d'instrumentaliser les dispositifs ; tantôt la démarche visait à la « *création de communautés habitantes* ».

En troisième lieu, il semble qu'autonomes signifie surtout être autonomes financièrement. Ainsi, lors d'une réunion de travail SAMOA-CRENAU en décembre 2016 sur la construction de la grille d'évaluation, et face à la case intitulée « degré d'autonomisation des habitants », je demande : « *la question c'est l'autonomie par rapport à qui ? à vous ?* ». L'une des chargées de projet répondra que, pour elle, il s'agit de la capacité des habitants à porter un projet, à aller au-delà d'avoir une idée ou de donner son idée : « *C'est par rapport à nous, c'est-à-dire est-ce que l'habitant il vient te voir en disant "J'ai une super idée mais démerdez vous pour la mettre en œuvre" ou est-ce que l'habitant vient te voir avec un projet ?* ». C'est le consultant qui ramène ensuite la dimension financière, « *parce que c'est une question qu'on va vous renvoyer* » ; du coup la question est la suivante : « *Est-ce que ceux qui s'autonomisent, s'autonomisent aussi sur le plan financier ? Parce que si tout ce qu'on implique, implique une subvention à l'année... Et ben il va rapidement falloir mettre fin à toutes ces envies !* ». Quand je questionne ensuite sur la manière dont ils envisagent de « mesurer » cette autonomie, la chargée de projet vient confirmer cette dimension : « *Et bien ça, ça va être très simple : si à la fin de la démarche on a trois Nizanerie bis qui viennent nous voir pour demander à la Ville de Nantes ou à nous 10 000 balles à l'année, je peux te dire que on va le savoir tout de suite. On va le sentir passer.* » Cette idée reviendra régulièrement sous différentes formes et dans différents contextes : « *faut pas qu'ils aient besoin de nous* », « *le but c'est l'autonomie des habitants, pas subventionner une asso pour une mission pas très claire* », ou encore « *l'autonomie c'est pas venir réclamer des sous pour faire des projets dans son coin, on est pas le guichet des projets, tous les projets veulent des sous* ».

Enfin, la notion d'autonomie a parfois été plus nuancée, quand il s'agissait d'essayer de cerner l'équilibre entre auto-organisation des habitants et rôle de la collectivité ou de l'aménageur, et donc de dépasser l'idée qu'autonomie des habitants signifiait retrait des pouvoirs publics. C'est ce qu'exprime ci-dessous une chargée de projet de la SAMOA en prenant encore une fois les exemples de *Ça pousse en amont* et de *la Nizanerie* :

> « *Il y a eu la validation de se réinvestir dans ce projet de Ça pousse en amont, alors même que c'était pas un projet émergent, c'était un projet qui était déjà stabilisé. Parce que justement la dynamique habitante était là, fonctionnait, rentrait en plus dans les clous de ce que tout le monde attendait, etc. Ça nous gêne pas de remettre de l'investissement en ingénierie et du blé là-dedans*

[1] « L'autonomisation des habitants » était même une des « cases » de la grille d'évaluation du projet, sur laquelle nous avons travaillé avec l'aménageur. À propos de la construction d'une grille d'évaluation avec la SAMOA, voir le chapitre 1 de la partie 3.

alors que c'est un projet qui marche déjà. Et ça pour autant ça ne signifie pas pour moi qu'on pourrait les caractériser de dépendant à la collectivité et gagnant pas…ayant pas su trouver leur autonomie. Parce que c'est justement parce qu'ils ont su trouver leur autonomie que quand ils ont eu de nouveaux besoins un peu structurants on s'est dit "Oui ça vaut le coût d'y retourner". Donc qu'est-ce que ça signifie l'autonomie ? [...] *Faut redéfinir tu vois le fameux principe d'autonomie. Où est-ce qu'il commence, où est-ce qu'il finit ? Mais moi je suis persuadée que si l'autonomie ça veut dire ils se débrouillent tous seul pour tout, alors c'est mort, alors c'est les plomber, c'est pourrir les initiatives* ». [la chargée de projet SAMOA, entretien, 01/06/2018]

À propos de la Nizanerie cette fois, elle aura, une fois quittée la SAMOA, une parole redonnant une responsabilité plus forte à la collectivité, mais aussi à l'aménageur, dans l'accompagnement, encore aujourd'hui, de ce projet :

« *Ça vaudrait sans doute le coup de se replonger dans ce projet-là pour dire bon ben, si on veut pas qu'ils fassent un truc crado, comment on les accompagne ? Si vraiment ils ont des gens derrière eux pour remonter un kiosque, etc... La question c'est pas : "Vous allez nous faire un sale truc donc on vous empêche, donc on vous donne pas l'autorisation". Ça a jamais été ça en fait la SAMOA !* [...] *Et justement, quand d'autres bloquent, c'est à la SAMOA de…à chaque fois que la SAMOA a voulu un projet et que d'autres bloquaient, on est revenus dans le jeu et on a fait les médiateurs et…* [...] *C'est aussi un des pans du projet qui a été mal travaillé, cette espèce de synergie qu'on devrait trouver entre services pour que justement à un moment donné les habitants aient entre guillemets "un guichet unique", ça ça s'est pas opéré et… Mais de ce fait-là, on peut pas juste jeter les gens en pâture en leur disant "Ça c'est pas opérant, on a pas réussi à faire ça donc ben, vous aller vous débrouillez avec chacun des services" ! Parce que s'il y a quelqu'un qui sait faire ça aujourd'hui sur son territoire, c'est bel et bien la SAMOA, nous pour nos propres projets on arrive quand même toujours à trouver une issue, à aller voir les uns et les autres et trouver ce qu'il faut pour que ça prenne forme… Donc faire à minima ça pour des initiatives habitantes qui arriveraient à prendre forme sur le territoire…pour moi c'est un minimum. C'est vraiment un minimum.* » [la chargée de projet SAMOA, entretien, 01/06/2018]

4. La cogestion comme horizon inachevé et réalité problématique

Entre modèle libéral et culture participative

« *Je crois qu'on a tous envie d'y aller parce qu'on sent bien que... Alors les motivations elles peuvent être différentes, il peut y avoir des intérêts qui se retrouvent là-dedans sans qu'ils soient tous…avouables. On en discutait juste avant cette réunion, si tu veux, ce que je disais tout à l'heure, sur la difficulté et l'antagonisme entre, d'un côté, une doxa qui dit "Nature en ville on en a besoin", donc on a de plus en plus de nature, et puis des services qui disent "Depuis qu'on n'applique plus de pesticides c'est 20% de temps hommes en plus, comment on fait ? Et en plus quand les gens partent à la retraite on ne les change pas !" Ben voilà, actuellement il y a un antagonisme complet entre les discours politiques et la réalité de ce qu'on peut faire en termes de… Donc de ce point de vue-là, je trouve que tout ce qui peut contribuer à la fabrication d'un paysage, de l'opérateur immobilier jusqu'au citoyen, est bon à prendre. Parce que je veux dire, ça va vraiment devenir de plus en plus l'affaire de tous. Voilà. Après il y a pleins de questions, y compris un peu politiques derrière.* [...] *Mais moi je pense que c'est inéluctable. Et donc ça pose la question entre le citoyen et le privé, parce que tu vois là, c'est une question qu'on se pose vraiment, c'est comment on peut faire participer tout le monde.* [...] *Le privé va certainement prendre le relais, avec des structures qui permettent de garantir à la collectivité de…de garantir la pérennité.* » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

> « *Quand on a un jardin on demande pas à être payé pour entretenir son jardin. Je pense que le bénévolat, la participation, l'action citoyenne ce sont des modes de vie qu'on va devoir aussi apprendre. Alors c'est vrai qu'ils doivent travailler mais bon, ils ne travaillent pas ici à plein temps, je dirais qu'ils travaillent plutôt dans leurs moments de loisir hein. Donc pour le moment c'est vrai qu'il y a une ASBL qui est un peu, qui est un peu subventionnée…qui a une forme de subvention de chez nous mais qui est très, le montant est très minime et…et à terme je pense qu'il y a moyen de mettre des fonctionnements à la fois volontaires, participatifs, et puis, peut-être une petite structure, bon ça c'est à analyser mais…ça se passe ailleurs. Ça se passe ailleurs, moi je vois à Londres, il y a des tas de bénévoles qui vont entretenir les parcs publics par exemple.* » [responsable du festival *Parckdesign* à l'IBGE, septembre 2014[1]]

Les expériences enquêtées présentent des signaux, parfois forts, parfois faibles, de ce qu'on peut analyser comme des phénomènes de retrait de l'État. Qu'en est-il concernant le sujet spécifique de la gestion des espaces publics ? Le discours dominant aujourd'hui érige la cogestion public-privé comme un horizon rendu inévitable par la diminution des ressources publiques, obligeant les collectivités à trouver des partenaires susceptibles de prendre en charge la gestion de morceaux d'espaces publics, voire de morceaux de ville. Pourtant, malgré les émergences observées dans l'enquête, les discours divergent et il semble qu'on soit encore loin, dans les faits, d'une cogestion effective, et encore moins généralisée. Si à Bruxelles, la majorité des responsables s'accordent sur cette direction, et tentent de la mettre en œuvre, à Nantes les positionnements sont plus variés et changeants ; dans les deux cas, les formes de cogestion observées restent balbutiantes.

À Bruxelles, l'IBGE a en effet un discours assez clair : la Région a de plus en plus d'espaces verts à gérer, de moins en moins de moyens, le Directeur de la Division espaces verts à l'époque de l'enquête assume que ces expériences ont pour objectif que de plus en plus de morceaux des parcs soient pris en charge par des habitants ou des associations. Souvent, cela s'accompagne et se complète aussi d'une politique d'aménagement et de gestion produisant des aménagements plus simples, robustes, et demandant un entretien extensif afin de minimiser les coûts à la surface.
À Nantes ce discours est bien moins clair. Pour l'élu de quartier, qui est aussi adjoint à l'urbanisme, c'est « *le sens de l'histoire* ». Pour le DGA de la SAMOA, cité plus longuement ci-dessus, « *on a tous envie d'y aller* », mais avec « *des motivations différentes* », pas toujours « *avouables* », et « *pleins de questions* ». Le SEVE de Nantes, responsable des espaces verts, est plutôt dans une position de maitrise : si le service met en œuvre de nombreuses interventions « atypiques » dans les espaces verts, il s'agit la plupart du temps d'installations réalisées avec des artistes, éphémères ou pérennes, qui impliquent une collaboration étroite avec les services techniques, et notamment les jardiniers, mais rarement avec les habitants. Les employés du SEVE ont ainsi acquis au fil du temps une expérience de gestion originale, les jardiniers coproduisant et co-gérant des œuvres d'arts ou diverses interventions débordant largement l'entretien classique des parcs et jardins, mais ces expériences sont toujours extrêmement maitrisées. Même quand elles reprennent une esthétique participative et un peu bricolée, comme ça peut être le cas des « Stations gourmandes », elles sont gérées par la collectivité. Par ailleurs, les cas de cogestion mis en œuvre par le SEVE avec des habitants sont très contrôlés, et se font, soit dans le cadre de la politique des jardins partagés, régis par une charte, soit dans le cadre d'appels à projet également assez cadrés, comme « Ma rue est un jardin ». Généralement, le SEVE a un discours prudent sur ce sujet de la cogestion : ainsi la responsable des jardins partagés explique que quand ils débutent un projet de jardin partagé, ils commencent toujours par des bacs hors sol, « *le temps de voir* » ; elle explique cette prudence aussi par le fait que, contrairement à l'idée reçue qui voudrait que déléguer la gestion des espaces permette des économies, cela leur coûte souvent plus cher de devoir « *revenir* » sur des espaces qui ont été mal gérés dans le cadre de pratiques citoyennes ou associatives mal cadrées. Pour certains acteurs, ce positionnement du SEVE correspond à une

[1] *ARCHI URBAIN (09/02) : GS&L Architectes / Parkdesign – ARCHI URBAIN*, https://www.archiurbain.be/?p=5121, (consulté le 23 août 2019).

« *culture de service* », liée à la figure de son Directeur[1], qui s'est construite dans le contexte du tournant « culturel-artistique » nantais, mais qui a peut-être plus de mal à s'adapter à la doxa « participative » de la nouvelle Maire : ainsi ce Directeur me dira en rigolant lors d'un entretien qu'il trouve « *gonflée* » une démarche comme les « 15 lieux à réinventer »[2] qui, pour la première fois « *lâche comme ça* » des lieux publics à disposition de projets associatifs choisis par le seul vote des citoyens sans que les services ou les élus aient leur mot à dire.
Dans le cadre d'*Ilotopia* et du positionnement de la SAMOA au sujet de la cogestion, il a été difficile tout au long de l'enquête et du projet de s'accorder sur le fait que si but était d'atteindre des formes de cogestion des espaces avec les habitants ou pas. Pour certains c'était assez clairement un objectif, pour d'autres pas du tout. En tant qu'aménageur, la SAMOA est moins directement concernée par ces enjeux de cogestion, encore que, cette injonction politique concerne également les aménageurs en ce qu'elle change la manière de concevoir et de programmer les espaces, ainsi que comment et à qui « livrer » les aménagements urbains.

Cet horizon de la cogestion, et la citation du DGA de la SAMOA placée en exergue le mentionne assez bien, est ambigu au sens où il semble osciller perpétuellement entre un horizon participatif, où la cogestion serait synonyme de prise en charge des espaces publics par les citoyens, sur un mode caractérisé par la mise en commun et l'appropriation de leur cadre de vie par les habitants eux-mêmes, et un horizon libéral, où la cogestion serait synonyme de prise en charge des espaces publics par des acteurs privés, sur un mode caractérisé par la fermeture, l'accès contrôlé, le traitement sécuritaire et marchand de morceaux de ville gérés de manière autonome. Si l'habitant est aussi, d'un certain point de vue, un « acteur privé », on imagine bien la différence entre ces deux scénarios et la diversité des possibles entre ces deux pôles, d'autant plus si on imagine que, dans un scénario comme dans l'autre, l'acteur public ne disparait pas complètement mais reste un acteur majeur de la gestion de l'espace public. Dans les discours, références, débats se déployant à ce sujet dans le contexte de l'enquête et au-delà, les références à ces différents modèles sont souvent confuses. Tantôt il est question du modèle américain des *funds raising*, qui finance l'entretien des parcs publics par des fonds privés, dans une tradition libérale marquée par le philanthropisme et la prise en charge de larges dimensions de la vie sociale par la *community*. Tantôt il est question des expérimentations espagnoles, où le contexte récent de crise économique a poussé les pouvoirs publics à financer, légèrement et de manière précaire, des associations pour qu'elles entretiennent des friches ou des morceaux d'espaces verts[3]. Tantôt il est question de contextes urbains « *en complète décrépitude* », comme le dit le DGA de la SAMOA, marqués durement par la désindustrialisation et la décroissance, comme Détroit ou certaines villes russes, où « *il y a plus d'État, il y a plus de collectivité, il y a plus de ronds* », et où les gens font eux-mêmes. Tantôt il est question du cas londonien, où cohabitent entretien participatif de parcs publics et gestion privée de morceaux entiers de ville. Le rôle des uns et des autres, public, privé, citoyen, et le sens dans lequel se déplace l'argent, diffèrent grandement d'un cas à l'autre, entre financement privé de la gestion publique, financement citoyen d'une gestion publique, financement public d'une gestion privée, financement public d'une gestion citoyenne, autonomie financière d'un espace public devenu privé ou encore gestion citoyenne spontanée et non monétarisée d'espaces publics délaissés.
Quant à ce qui nous occupe ici, à savoir la manière dont les pouvoirs publics accompagnent des formes de cogestion émergeant dans le cadre d'appropriations habitantes d'espaces publics, il semble qu'on observe le plus souvent des situations fondamentalement hybrides, balbutiantes. La cogestion est un horizon certainement présent dans les discours et les actions des acteurs urbains, mais ce n'est pas pour ça qu'elle est forcément effective ; sa mise en œuvre n'est visiblement pas un processus linéaire et toujours abouti, et donne lieu à des

[1] Il s'agit de Jacques Soignon, « figure » locale et historique côté espaces verts comme peut l'être Jean Blaise côté culture. Un entretien a été réalisé avec lui dans le cadre de cette enquête.
[2] La démarche des « 15 lieux à réinventer » a consisté à proposer aux nantais quinze lieux à travers un appel à projet. La spécificité du dispositif est que les projets, une fois passée une étape de tri censée être uniquement technique ou juridique, ont été selectionnés par le biais du vote des nantais, et *a priori* sans intercession des élus ni des services.
[3] À propos de Barcelone par exemple, voir : Paula Orduña-Giró et Sébastien Jacquot, « La production participative d'espaces publics temporaires en temps de crise », *Métropolitiques.eu*, novembre 2014.

situations diverses et changeantes. Ce que cette enquête a décrit, ce sont finalement des situations où cohabitent, de la part des pouvoirs publics, des formes de déprises et des formes de maitrise[1], des formes de lâcher prise et des formes de contrôle. Le « *discours d'autorisation* » qui domine vis-à-vis des actions habitantes dans l'espace public est un discours éminemment politique, voir rhétorique, qui a parfois du mal à se matérialiser dans des changements tangibles de pratiques et de visions au sein des services des collectivités. Les acteurs publics, et notamment les techniciens chargés d'appliquer concrètement cette idée de cogestion, ont parfois du mal à s'adapter à l'injonction politique à « faire avec » les habitants, que ce soit en raison de rigidités bureaucratiques (ça ne se fait pas comme ça) : en raison de valeurs contradictoires ou de résistance morale (appropriation et privatisation) ; en raison de l'inadaptation de leurs responsabilités, outils, cadres et moyens financiers (la sectorisation des services en thématiques qui fait que tout le monde et à la fois personne n'est concerné par un projet, l'insuffisante prise en compte du « temps humain » nécessaire au suivi de ces projets, etc) ; ou encore en raison des possibles décalages entre la commande politique et le portage effectif des élus (quand la cogestion est mise en avant politiquement mais que ce qu'elle produit concrètement n'est pas jugé acceptable ensuite, et que les services peinent à suivre les revirement des élus à ce sujet).

Le devenir « porteur de projets » des habitants

Le travail d'enquête a mis à jour le fait que, notamment devant la difficulté à « accompagner » des formes de cogestion habitantes dans les espaces publics, les acteurs publics ont parfois tendance à se tourner plus facilement vers des partenaires privés ou commerciaux, ou alors tendent à chercher à établir avec les habitants et les associations des relations le plus contractualisées possibles.

Le cas de *Parckfarm* est en cela intéressant. Depuis longtemps, l'IBGE, mais aussi le propriétaire de Tour et Taxis, avaient l'idée qu'une des petites constructions en briques restant de l'époque des douanes au milieu de la friche destinée à devenir un parc, pourrait être transformée en Horeca[2]. Par le biais du festival *Parckdesign*, les commissaires ont pris les devants en initiant la *Farmhouse* qui, pérennisée, remplira entres autres une fonction d'Horeca, même légère et ponctuelle, mais sous un mode associatif, ce qui a pu occasionner des tensions et des désaccords entre l'ASBL et l'administration sur le fait de « vendre » dans l'espace public. Pourtant, la piste d'installer un Horeca dans l'ancienne maison d'aiguillage située juste de l'autre côté du pont du Jubilé reste envisagée par l'IBGE et le propriétaire, deux scénarios étant possibles : l'un relogerait *Parckfarm* dans ce bâtiment, l'autre y installerait un Horeca « normal », commercial. Par ailleurs, suite à l'expérience de *Parckfarm* et au festival *Parckdesign* 2016 dans le cadre duquel ont été expérimentés, deux ans après, plusieurs bars temporaires dans les parcs de Bruxelles, l'IBGE, et derrière elle la Ministre, a décidé de diffuser ce modèle de la « *guinguette* », permettant de boire et manger dans les parcs. Au printemps 2019, c'est ainsi six guinguettes qui ouvrent pour la belle saison dans les parcs bruxellois. Si toutes reprennent, plus ou moins, une esthétique et une ambiance participative, elles sont toutes gérées sur un modèle plus classique. Ainsi, « l'expérimentation » de *Parckfarm* a-t'elle connu une sorte de montée en généralité dans laquelle la dimension habitante et associative a quant à elle été perdue de vue. En effet, comme l'explique la responsable du festival *Parckdesign* à l'IBGE : « *une expérience comme celle-là, soit tu confies à du privé, soit tu confies à une asso déjà subventionnée qui a pas besoin de gagner d'argent, soit tu cherches à inventer comme à la Farmhouse mais c'est difficile* ». Devant ce « difficile », qu'on a largement pu développer dans nos observations, la facilité est donc de se tourner vers des formes de contractualisation plus classiques dans lesquelles le domaine du privé et celui du public sont censés être plus clairement définis. On peut souligner ici la contradiction qui nous semble résider dans le fait d'accuser une association de vouloir faire du profit en vendant des jus de fruits pour subsister et d'un autre côté d'installer des

[1] La maitrise était sans aucun doute plus marquée dans le cas nantais.
[2] HOtellerie REstauration Café, terme belge.

guinguettes dans tous les parcs de Bruxelles. Plus largement, les occupations commerciales et privatisées de l'espace public, qu'elles soient éphémères ou pérennes[1], se multiplient bien plus vite que les occupations habitantes ou citoyennes. Une interprétation pessimiste pousserait à y voir une manière comme une autre de « gérer » l'espace public : si les occupations et appropriations spontanées de l'espace public comportent toujours un fort risque d'usage (de conflit, de déviance, d'abandon), les occupations commerciales, venant remplir le vide, empêchent ces usages déviants d'advenir et pacifient les espaces qu'elles investissent.

À Nantes, une des choses que la SAMOA voulait au départ expérimenter dans le cadre du projet *Ilotopia* sur le Faubourg était la question de l'appropriation habitante des espaces « *publics mais privés* » existants dans le quartier tels que certaines cours d'immeubles, certains passages, ou à plus grande échelle les espaces de dalle au pied des tours de logements sociaux. L'idée était que ces espaces, appartenant aux copropriétés ou à des bailleurs sociaux, pourraient, malgré leur statut de foncier privé, faire l'objet de formes de cogestion avec les habitants, que l'aménageur aurait pu accompagner. Pour diverses raisons cela ne s'est pas fait. Aujourd'hui, la SAMOA développe, dans le cadre de la phase 3 du projet urbain de l'Île de Nantes, un nouveau quartier « République » dans le prolongement du quartier du Faubourg plus souvent appelé quartier République-les Ponts. Dans le cadre de ce nouvel aménagement, une des innovations est la réalisation de logements comportant des *frontages*, c'est-à-dire des espaces tampons entre la rue et le bâtiment, en général associés au logement, parfois individuels parfois collectifs, le plus souvent non accessibles mais visibles depuis la rue. Les *frontages* sont en effet un bon exemple de la manière dont un espace privé participe au paysage public : c'est une forme qui permet à la collectivité de diminuer la surface d'espace public à aménager et à gérer sans diminuer l'espace public paysager et notamment l'ouverture visuelle, et dans laquelle en général la gestion et la responsabilité sont entièrement privées, même si l'aspect de ces *frontages* peut faire l'objet, comme dans le cas de certains lotissements, de chartes et de règles[2] permettant à la puissance publique de contrôler l'image produite et visible depuis l'espace public et de garantir le fait que cet espace privé bénéficie effectivement à l'espace public qui lui est mitoyen. Cette solution est effectivement plus « facile » que d'accompagner des collectifs informels d'habitants dans des négociations permanentes avec des services techniques et/ou des bailleurs sociaux, au sens où elle est régie par une contractualisation et encore une fois, trace de manière plus franche les limites entre privé et public, tant foncièrement qu'en termes de responsabilité et de prise en charge des coûts.

C'est sur ce sujet de la contractualisation comme mode de relation qu'on voudrait revenir. Au-delà de ces exemples où les acteurs publics préfèrent se tourner vers la solution privée que vers la solution citoyenne, il semble que la multiplication des « appels » à l'appropriation habitante d'espaces publics soit de plus en plus régie par le mode du contrat. Dans le cadre du festival *Parckdesign*, les habitants avaient dès le début été poussés à se constituer en porteurs de projets, en s'associant à des artistes ou des architectes et en déposant un dossier. À Nantes, l'expérience de *Green Island* avait déjà montré une confusion récurrente entre habitants et professionnels ; tantôt il était question d'un dispositif confisqué par des « *pros* » (des associations ou de jeunes architectes) au détriment des habitants ; tantôt il était question de l'incompétence des porteurs de projet et de leur incapacité à se mettre dans un rôle professionnel. Au fond, la figure de l'habitant y est théorique, et le mode de relation que propose la puissance publique dans ces appels à projets est bien plus marqué par un paradigme professionnalisant, comme le montre cette citation du consultant à propos de *Green Island* : « *pour moi il y a deux choses : l'habitant, et le professionnel à qui on passe la commande. C'est pas parce que c'est un appel d'offres que c'est pas une commande. La SAMOA a contractualisé avec des gens, donc ils ne sont plus dans un rôle d'habitants*. » Quand il est question de *la Nizanerie,* le DG de la SAMOA met ainsi en avant le non-respect du contrat par l'association plus que la défaillance de l'accompagnement de la part de la collectivité : « *Quand tu regardes le*

[1] Terrasses de cafés et de restaurants, évènements marketing d'entreprises, marchés de Noël, etc. Voir au sujet des cas bruxellois de « Plaisirs d'hiver » et de « Bruxelles-les-bains » le travail de Benjamin Pradel : B. Pradel, *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité évènementielle*, *op. cit.* ; B. Pradel, « Rythmes événementiels et aménagement des espaces publics à Paris, Bruxelles et Montréal », art cit.

[2] Par exemple : pas de linge, pas de plantations plus hautes que telle hauteur, pas de barbecues, pas de clotures, etc.

cadre de leur intervention sur l'espace public, c'est-à-dire la convention qu'ils ont passée avec Nantes Métropole, je peux reprendre tous les articles et passer au stabilo tout ce qu'ils devraient faire et qu'ils ne font pas... C'est assez considérable. »

Au-delà de la dimension de contractualisation déjà en partie présente dans le régime des subventions/subsides, c'est bien sous le format « appel à projets » que se multiplient aujourd'hui ces expériences, ce format étant caractérisé par la contractualisation, mais aussi par la mise en concurrence et donc par une sorte d'obligation faite aux initiatives citoyennes de s'inscrire dans des formes de marketing de leurs actions. Ce genre de formats et de modalités d'interaction entre pouvoirs publics et citoyens pose la question de l'adaptation des acteurs aux cadres, et donc de l'exclusion de tous ceux qui n'en sont pas capables (de candidater à un appel à projets, de savoir se vendre, d'être porteurs de projet, de respecter un contrat, d'être autonomes financièrement).

De plus, les habitants sont paradoxalement sommés à agir à la fois en tant que citoyens et habitants et en tant que professionnels[1] : en tant que citoyens et habitants dans le sens où la légitimé politique de leurs propositions et actions est toujours ramenée soit à leur engagement en tant que citoyen pour leur ville, soit à leur appartenance en tant qu'habitant à la ville, donc liée à des formes de désintéressement et/ou d'autochtonie ; en tant que professionnel dans le sens où les modalités de leurs propositions, projets et initiatives se doivent de rentrer dans des cadres les engageant à devoir se distinguer des autres et/ou innover, et dans des formes de contractualisation, avec ce que ça implique en termes financiers, en termes de responsabilité, en termes d'autonomie, en termes de compétences. Pour Federica Gatta, cette « indécision » dans les rôles attribués aux habitants dans ce genre de projets est une forme de « domestication » en ce qu'elle rend cette implication particulièrement fragile : « Domestication qui s'explicite à travers une ambiguïté dans les rapports de subjectivation, c'est-à-dire une indécision entre la qualification de son propre rôle à l'intérieur de situations : simple citadin, professionnel, militant politique. C'est justement cette indécision, cette coexistence entre différents rôles et différents ordres de justification qui implique la mise en place d'un compromis qui peut être relativement fragile. »[2] On a pu voir plus haut comment la manière dont les habitants impliqués s'exposent les met effectivement souvent dans des positions problématiques, tant par rapport à l'institution que par rapport aux autres habitants.

Cette relation contractualisée entre habitants et institutions semble par ailleurs risquer de court-circuiter la question de l'action collective et de l'organisation collective, et favoriser plutôt des jeux de mise en concurrence où l'autonomie est aussi synonyme de distinction et de promotion permanente de soi-même. La forme associative elle-même y devient parfois seulement un moyen d'accéder « en tant qu'habitant » à la commande précarisée émanant de la puissance publique, comme le stipule Federica Gatta, pointant « l'aspiration globale des acteurs à trouver leur place dans le processus de gouvernance, à se proposer en tant qu'entités autonomes à l'intérieur d'une normalisation qui encadre et promeut la responsabilisation des citoyens au niveau local »[3]. Ces modalités de relation entre pouvoirs publics et citoyens, contractualisées et contenues dans des temps déterminés, remplacent quelque part ce qu'on appelle de moins en moins les services de « la vie associative » au sein des collectivités ; la question est donc peut-être celle de l'existence d'interfaces entre pouvoirs publics et habitants porteurs de projets qui ne soient pas régies uniquement par le contrat.

[1] Il est d'ailleurs intéressant de noter à ce sujet que le DG de la SAMOA, à propos des « 15 lieux à réinventer » emploiera également le terme de « *prise de site* » en m'expliquant que, d'après lui, peu des projets proposés sont réellement portés par des habitants dans une logique de proximité mais qu'il s'agit plutôt d'une forme nouvelle de « *mise sur le marché* » de lieux présentant des potentiels et sur lesquels la puissance publique n'a pas forcément les moyens immédiats d'agir.

[2] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P201 Elle cite à ce propos : L. Boltanski, *De la critique*, *op. cit.*

[3] « En ce sens, ils manifestent une aspiration d'affranchissement de l'ordre établi sans forcément le contester, car cet affranchissement entre dans la logique d'une inclusion, non pas dans l'institution mais à la table des négociations entre institutions et entités privés. C'est ce point qui nous permettra de creuser l'hypothèse d'un rapprochement entre pratiques d'autonomisation et néolibéralisation des politiques urbaines. » F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P153

Les risques de l'esthétique du spontané, entre formes et politique

> « Pour certains, le tournant esthétique de la participation urbaine aurait favorisé la disjonction entre certaines formes urbaines, transformées en purs motifs esthétiques, et leur contenu politique initial. On assisterait ainsi à la prolifération d'une série de projets qui, au-delà des méthodologies qui les sous-tendent posséderaient une "esthétique participative" : potagers urbains, habitats partagés, fêtes de quartier… [...] Peu importe que ces projets soient effectivement le fruit d'un processus collectif ou qu'ils visent la transformation de l'ordre établi, ce qui importe, c'est qu'ils aient l'air participatifs ou "alternatifs"[1] et qu'ils soient perçus comme tels. »[2]

On voudrait, pour finir cette exploration des difficultés et des ambiguïtés de la cogestion des espaces publics par les habitants, se permettre une digression née du surgissement indiciaire dans l'enquête du sujet de l'*esthétique*. Plusieurs éléments des terrains enquêtés donnent à voir les risques potentiels d'une institutionnalisation de la participation qui retiendrait de celle-ci principalement ses caractéristiques esthétiques et opérerait par le biais de la « reproduction » d'ambiances participatives[3] ; ceci advenant dans un contexte où les politiques participatives composent une offre[4] citoyenne de plus en plus ludique[5], et où « l'animation immatérielle » est plus largement devenue un outil de politique urbaine et de production de l'espace public qui peut être tout à la fois être marchand, politique, symbolique, culturel et/ou esthétique[6].

Les guinguettes installées dans les parcs de Bruxelles suite à l'expérience de *Parckfarm* ont une esthétique assez proche de celle de *Parckfarm* : légère, festive, conviviale. Si elles proposent souvent des activités plus ou moins participatives (des séances de yoga, des concours de pétanque, des petits concerts, de la garde d'enfants, des ateliers de cuisine, etc), elles correspondent en tout cas à un mode de contractualisation entre exploitants et pouvoirs publics bien plus « classique » que ce qui a été expérimenté, avec toutes les difficultés évoquées plus haut, dans le cas de *Parckfarm*. La dimension commerciale et publique y est bien plus affirmée, la dimension autogérée et domestique beaucoup moins. L'implémentation de l'expérience s'est donc traduite par la reproduction d'une programmation qui a fait ses preuves (buvette, restauration et activités dans les parcs) alliée à une esthétique suggestive de liens sociaux, mais sans qu'y soient associées des modalités de gestion participative.

De la même manière, on peut citer le cas du mouvement *PicNic the Streets*, en nous appuyant sur l'analyse qu'a pu en faire Julie Tessuto[7] et la manière dont Jean-Louis Genard, Mathieu Berger et Linus Vanhellemont l'ont relié plus largement aux débats autour de la piétonisation des boulevards centraux bruxellois[8]. *PicNic the Streets* est un mouvement qui a commencé par l'organisation de pique-nique géants sur les boulevards centraux devant la Bourse pour réclamer la piétonisation du centre-ville et plus largement la réduction de la place de la voiture. Sans rentrer dans le détail du processus politique ayant conduit à cette conséquence[9], les boulevards centraux seront effectivement piétonnisés trois ans après le premier pique-nique organisé en 2012, d'abord fermés à la circulation de manière temporaire durant l'été 2015 puis aménagés en conséquence durant les années suivantes. Derrière

[1] *Ibid.* P153
[2] R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* p47-48
[3] Voir planche d'images 38 à la fin de ce chapitre.
[4] G. Gourgues, « Avant-propos », art cit.
[5] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.
[6] Jean-Louis Genard, Mathieu Berger et Linus Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », *L'observatoire du centre-ville de Bruxelles (piétonnier)*, 2016, Portfolio #1 Cadrages, p. 63-76.
[7] Julie Tessuto, « Changer la ville pour changer la vie ? Le mouvement citoyen PicNic the Streets et l'invisibilisation des enjeux socio-économiques liés au réaménagement du centre-ville de Bruxelles », *Environnement Urbain / Urban Environment*, septembre 2016, Volume 10.
[8] J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit.
[9] Ce processus est très bien expliqué dans l' article de Julie Tessuto.

cet apparent succès de la mobilisation « par l'usage », Julie Tessuto relève deux choses. Le fait que la décision de piétonniser les boulevards centraux se soit faite sur un fond de compromis politiques, qui ont conduit à ce qu'elle soit associée à la création de parkings souterrains et au report de la circulation sur les quartiers adjacents, l'amène en premier lieu à questionner la manière dont un mouvement comme *PicNic the Streets* s'est engagé sans interroger réellement les enjeux sociaux de ses revendications (rapport au commerce, rapport aux usages de la voiture, rapport aux usages du centre-ville par les visiteurs ou par les habitants, reports des nuisances sur les autres quartiers, etc). La faible robustesse politique du mouvement aurait ainsi été mise à jour par sa difficulté à se positionner face aux ambiguïtés de l'action publique qu'il avait participé à faire naître[1]. En deuxième lieu, elle décrit le fait que l'aménagement par les pouvoirs publics, opérant initialement en reprenant des formes spontanées (constructions en bois assez brutes, peintures au sol), a, après une première phase de liberté, donné une place de plus en plus importante à des occupations plutôt évènementielles et commerciales, occupations qui participent d'une touristification du centre-ville qui tend à s'étendre et s'intensifier. Cela montre comment un imaginaire peut être « pris en compte » sans être « pris au sérieux », et comment la reproduction esthétique des pratiques spontanées peut parfois frôler la « parodie »[2]. Les deux analyses sont intrinsèquement liées en ce qu'elles donnent à voir comment des formes d'esthétisation ludique (émanant de la mobilisation en premier lieu, puis reprises par les politiques publiques) peuvent être synonymes d'un déficit de sens politique et social (ici à propos de la piétonisation et plus largement de l'espace public) : « il semble que *PicNic the Streets*, en évitant de considérer de tels enjeux, a mis en scène une contestation festive et citoyenne, participant à rendre naturelle – c'est-à-dire non problématique – la piétonisation de cet espace public urbain et central. [...] Quant à l'espace public revendiqué, il l'est pour tous, et ce de façon inconditionnelle et pourrait-on dire "naïve" »[3]. L'usage de l'esthétique spontanée repose souvent sur le postulat qu'une faible définition formelle suscite plus facilement la diversité des appropriations et comporte une dimension d'ouverture inconditionnelle : Jean-Louis Genard, Mathieu Berger et Linus Vanhellemont montrent, à propos du piétonnier, que le « faible niveau organisationnel » de l'aménagement temporaire a permis à une grande diversité d'usages d'advenir car il constituait « un espace où la ville s'expérimente sans se formater de manière stabilisée. »[4] Cependant, l'évolution du projet dans le temps montre que cette phase indéterminée dure rarement car la détermination des fonctions qui semble inévitable dans le cadre d'un aménagement définitif tend à l'inverse à laisser place à une hiérarchisation plus classique des usages et des populations.

La démarche étudiée sur le terrain nantais a produit des objets qui, s'ils ne sont pas complètement restés des « *coquilles vides* », se sont toutefois peu naturalisés et ont d'ailleurs eu une durée de vie limitée. Leur statut d'expérimentation semble avoir eu peu d'impacts sur le futur aménagement. Plus que d'une transformation des manières d'aménager et de gérer les espaces publics, ils sont peut-être le signe d'une tendance des projets expérimentaux à viser le « renouvellement de l'offre urbaine par des produits orientés usagers »[5]. Le « produit » est ici un espace, ou plutôt des objets dans l'espace et la programmation dont ils sont le support. La forte temporalisation des activités qu'ils proposent fait qu'ils relèvent plus d'une sorte d'offre évènementielle que d'objets appropriables et susceptibles de venir transformer de manière pérenne les usages des espaces publics. De plus, le rôle qu'ils proposent aux habitants se limite le plus souvent à participer aux activités, voire tend à

[1] Même si elle décrit de manière très intéressante les formes de repolitisation advenues *a posteriori :* la situation de conflits et de crise née de la piétonnisation des boulevards (mobilisations contre les nouveaux parkings, etc) aurait ainsi obligé *PicNic the streets* à redéfinir le sens politique de leur revendication (la piétonnisation oui mais pourquoi, pour qui, de quelle manière, dans quelles conditions). Elle décrit ainsi l'évolution des cadrages dans le temps au sein d'un même mouvement. J. Tessuto, « Changer la ville pour changer la vie ? », art cit.
[2] *Ibid.* ; J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit.
[3] J. Tessuto, « Changer la ville pour changer la vie ? », art cit.
[4] J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit. P69
[5] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* Sur le terrain nantais, le développement, ultérieur à l'enquête, du volet « Rue connectée » du programme *Île de Nantes Expérimentations* s'est inscrit plus franchement dans cette tendance-là en testant dans l'espace public des « produits » techniques (station de pompage de vélo, station de mesure de la qualité de l'air, revêtement de sol producteur d'énergie solaire, etc).

transformer ceux-ci en *performers*[1], en figurants[2], dans un contexte où il semble que ces objets existent tout autant voire plus pour leur dimension performative que pour leur dimension tangible. Qu'ils ne soient que peu utilisés et souvent fermés compte peut-être moins que le fait qu'ils permettent une mise en scène dans l'espace d'une sociabilité supposée et nourrissent aussi un récit sur le projet qui a pour objectif de montrer qu'on « expérimente » et qu'on « participe ». L'expérimentation et la participation des habitants deviennent des sortes de *happenings*[3], et l'intervention dans l'espace un moyen de mettre en scène son action sur la scène de la fabrique urbaine et sur la scène locale. Que ce soit dans les objets produits ou dans la mise en scène du processus, cela tend à reproduire une esthétique de l'informel, du spontané, du participatif, dans laquelle le « style » des objets installés dans l'espace public joue un rôle certain par la manière dont ils figurent certains éléments, comme dans le cas d'*Ilotopia* la mobilité, la convivialité ou encore la réversibilité.

Sur le terrain nantais, il a par ailleurs été très paradoxal d'observer la manière dont l'esthétique de la rue Nizan et des interventions de *la Nizanerie* posent problème du point de vue de la plupart des acteurs publics, alors que dans le même temps se généralisent, par ailleurs, le recours à ce genre d'esthétiques-là dans des projets complètement institutionnels et souvent très communicants. Ainsi durant l'été 2018, l'aménagement temporaire du quai de la Fosse par le SEVE, dans le cadre d'une préfiguration de sa future transformation, s'est matérialisé par une esthétique qu'on peut qualifier de spontanée, légère, bricolée, « ensauvagée »[4]. La cabane de l'accueil notamment, fabriquée par des artistes, était une construction en matériaux de récupération, faite de bric et de broc[5]. Des esthétiques relativement semblables pourraient donc ici être problématiques (quand elles sont non maitrisées et associées à des usages déviants et des discours critiques) et ailleurs volontairement fabriquées (quand elles participent d'une mise en désir d'espaces délaissés par une évènementialisation festive et touristique). La différence étant que les pouvoirs publics déterminent où cela s'implante et pour combien de temps (« *il faut démonter !* », martèle le DG de la SAMOA), et maitrisent une ambiance, conçue, fabriquée et gérée par des professionnels, qui ne doit pas déborder. De la même manière il semble parfois que la mise en valeur des « usages » de l'espace public passe en partie par leur mobilisation à des fins de contribution aux politiques d'image de la métropole nantaise à travers la création d'ambiances conviviales là où il s'agit de booster l'attractivité. Un bon exemple de cela est le contraste entre, d'un côté le combat permanent de la Ville de Nantes contre l'occupation populaire, jugée pour partie excessive, incivile et déviante[6], du Parc du Crapa à la pointe Est de l'Île de Nantes, et, d'un autre côté l'installation de barbecues géants tous les étés dans le cadre du *Voyage à Nantes* sur les quais de la Loire ou dans le Parc des Chantiers à la pointe Ouest de l'Île de Nantes. En dehors du fait qu'il s'agit d'une politique de gestion urbaine qui vise à concentrer à la fois l'attractivité et les usages festifs (et leurs nuisances potentielles), ce contraste s'explique aussi par la question des publics. D'une part, les publics des barbecues du *Voyage à Nantes* ne sont pas les mêmes que ceux du Crapa. D'autre part, les barbecues du *Voyage à Nantes* s'intègrent dans une offre touristique estivale, dans un « parcours » à suivre, matérialisé par le tracé d'une ligne verte au sol dans la ville ; cependant, et c'est là toute l'ambiguïté, ils ne sont pas tant utilisés par les touristes que par les nantais qui apprécient de sortir en soirée sur les bords de Loire. De fait, un tel dispositif participe d'une forme de mise en spectacle de la vie quotidienne des « autochtones » à destination des touristes,

[1] J. Zask, *Participer*, *op. cit.*
[2] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.
[3] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* Il utilise ce terme de *happening* pour décrire des projets qui tendent à devenir des spectacles mal rodés dont l'amateurisme masque l'absence d'un vrai process expérimental.
[4] Le même été, l'installation de *Transfert*, l'occupation temporaire culturelle et artistique lancée pour trois ans sur la friche des anciens abbatoirs à Rezé en amont de l'urbanisation de la ZAC Pirmil-les Isles (pilotée par Nantes Métropole Aménagement, mise en œuvre par Pick Up production), empreintait plutôt aux codes de la foranité, des nomades, des arts de la rue, de la caravane, dans une esthétique somme toute plus classique (du moins dans le contexte nantais, habitué de l'esthétique de Royal Deluxe et des « Machines »), mais proposant de la même manière un imaginaire « alternatif », illustrant une des manières dont la politique culturelle nantaise se caractérise par la réappropriation institutionnelle des imaginaires et des esthétiques alternatives.
[5] Cette « cabane » étant construite au cœur de la ville de Nantes au moment même où, à quelque kilomètres de là, l'État détruisait la majeure partie des « cabanes » de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.
[6] Marchands ambulants, barbecues, *sound system*, voitures sur la pelouse, fêtes le soir, etc, diverses formes d'occupation étant en partie le fait de communautés d'orginie africaine, et éveillant de nombreuses plaintes parmi les voisins résidents du parc.

les barbecues, et leurs utilisateurs, étant un point d'attraction signalé comme les autres dans la communication touristique du « *Voyage* ».

Ces observations font ressortir trois risques de l'esthétique du spontané. Un premier risque est donc de tendre à la mise en spectacle des usages et des usagers dans la ville, à la « mise en avant d'espaces de voisinage qui pourront offrir une vitrine pour la ville multiculturelle et tolérante. »[1] À travers cela, des lieux autogérés et appropriés comme *Parckfarm*, des lieux d'intense sociabilité urbaine comme les barbecues de l'Île de Nantes ou les boulevards centraux bruxellois, peuvent risquer d'être réduits à un rôle de producteurs d'ambiances que d'autres (visiteurs, passants, touristes) consomment, la valeur d'usage devenant alors (aussi) une valeur marchande.

> « Que le paysage urbain soit une scène de théâtre où les habitants jouent leur rôle ce n'est guère nouveau. Ce qui l'est en revanche c'est qu'ils le jouent aussi chaque jour un peu plus pour des étrangers. L'explosion du tourisme urbain au long des dernières décennies a d'ailleurs fait de chacun de nous tantôt un acteur tantôt un spectateur, parfois les deux à la fois, dans un discours où les valeurs récemment sublimées d'identité, de patrimoine ou d'environnement deviennent aussi des produits commerciaux. »[2]

Les politiques urbaines font ainsi de ces projets des « vitrines », des objets de consommation esthétique[3] et les instrumentalisent à des fins communicantes, dans un contexte dans lequel les ambiances urbaines sont devenues une dimension non négligeable de l'attractivité[4], et où l'idée de produire du lien social par le biais de l'esthétique devient dominante[5]. Cela peut conduire à dégrader la teneur sociale et relationnelle de ces espaces quand ceux-ci ne deviennent plus régis que par des liens festifs, ludiques, et souvent temporaires. Dans ce cas, l'habitant tend à devenir touriste de sa propre ville, c'est-à-dire à entretenir un lien faible et plutôt contemplatif avec les espaces et les autres usagers[6]. Une dérive supplémentaire de ce phénomène pouvant résider dans une mise en spectacle de la différence, de la marginalité voire de la pauvreté, dans laquelle les inégalités sociales se transforment en ambiances exotiques[7]. Un deuxième risque de la généralisation de cette esthétique du spontané serait d'entrainer une perte de qualité dans l'aménagement des espaces publics, qui verrait se généraliser des interventions toujours uniquement légères, réversibles ou bricolées. C'est par exemple « *l'esthétique de la palette* » que redoutent et exècrent de nombreux fabricants de la ville mais à laquelle ils ont tout de même de plus en plus recourt[8]. Sur le terrain nantais, c'est une préoccupation régulièrement mise sur la table par le DGA de la SAMOA :

> « *L'esthétique, c'est en fait la conséquence.* [...] *Je vais prendre un exemple pas chez nous ce sera plus simple. À la Cartonnerie, à Saint Etienne, t'as des dispositifs tout à fait intéressants d'animation, tu fais venir les photographes quand c'est animé, quand c'est la grande fête et c'est ces images-là que tu vas utiliser dans les plaquettes pour dire "Oh combien ça marche". Et puis tu*

[1] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P192
[2] François Tomas, « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », *Géocarrefour*, 2001, vol. 76, nº 1, p. 75-84.
[3] De nombreux auteurs analysent la manière dont l'autonomisation du rapport esthétique au monde dans la tradition occidentale va de pair avec des formes d'évacuation des usages.
[4] J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit. ; Alain Bourdin, « Des ambiances à l'offre urbaine », *Espaces et sociétés*, septembre 2007, vol. 130, nº 3, p. 169-174.
[5] Henri Pierre Jeudy, *Critique de l'esthétique urbaine*, Paris, Sens & Tonka, 2003.
[6] Marc Breviglieri met ainsi en contraste la notion d'attachement et la notion d'attractivité qui, selon lui, transforme le lien en simple préférence dans un monde aménagé pour accueillir une intensification des flux et des mobilités, cette incitation au déplacement entrainant une forme de « désadhérence » à la ville habitée. Marc Breviglieri, « Une brèche critique dans la ville garantie ? Espaces intercalaires et architectures d'usages. » dans *Le quartier des Grottes à Genève. De la différence urbaine*, Genève, MētisPresses, 2013, p. 213-236.
[7] Sylvie Corbillé pointe l'augmentation des rapports de type esthétique et touristique avec la diversité, rapports qui se rapprochent selon elle de la consommation d'un spectacle exotique plus que de la rencontre avec l'altérité. Sophie Corbillé, « Tourisme, diversité enchantée et rapports symboliques dans les quartiers gentrifiés du nord-est de Paris », *Genèses*, 2009, n° 76, p. 30-51.
[8] Marc Armengaud parle à ce propos du « retour du champ de foire » et de « lifting à base de micro-interventions » : « L'espace public n'est qu'une planche à peine décorée de quelques marquages au sol, où poser des roulottes animées par des artistes de rue, des futurologues passionnés, des collectifs de masseurs urbains ou des chefs cuisiniers ambulants… ». Il écrit cela notamment à propos des expériences parisiennes récentes telles que « Réinventons nos places » ou que l'aménagement temporaire des quais de Seine piétonnisés. Marc Armengaud, « Notes sur le moment alternatif des grands espaces publics métropolitains », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, 2016, N° 48, nº 2, p. 83-86. P84

visites, ce qui a été notre cas, le mardi 3 novembre à 10h du matin, il n'y a personne et ça laisse un espace qui…alors tu vois...Ce que je veux dire c'est que, là où je veux en venir quand je parle d'esthétique, c'est la question de ce que ça laisse comme trace, finalement, dans la ville. » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

Sur ce sujet, les « fabricants » ont souvent un point de vue partagé. Ainsi une personne de l'équipe de maitrise d'œuvre de l'Île de Nantes, à propos des installations de la démarche *Ilotopia*, dira-t'elle que « *ce qui compte c'est le résultat humain* », mais dira aussi que « *l'important c'est qu'il reste une trace poétique dans l'espace, et que ce soit pas quelque chose qui fait cheap comme trois cageots ou un kiosque moche* », arguant que « *au moins si c'est beau, même si les habitants ne font que le regarder et qu'il n'y a pas d'usages à proprement parler, c'est au moins leur dire vous méritez un travail dessiné.* » De ce point de vue la forte ou faible qualité spatiale (encore faudrait-il avoir une définition partagée de ce qui est de qualité ou pas !) est donc aussi et peut-être surtout un signe de l'attention, ou de l'indifférence, portée aux lieux et à leurs habitants. À Bruxelles, la mouture temporaire du piétonnier avait ainsi été jugée par certains peu qualitative, peu ambitieuse, voire vraiment « moche », indigne d'un espace aussi central et historique et révélatrice du peu d'efforts, esthétiques, programmatiques et financiers, faits par les pouvoirs publics. La mobilisation de formes spontanées et légères dans l'aménagement s'inscrit en effet aussi dans des stratégies d'aménagement minimum et d'économies budgétaires. Cette « esthétique minimum », si elle peut être synonyme d'une « esthétique de l'ouverture », court le risque d'être synonyme d'une moindre qualité spatiale, formelle et matérielle des espaces publics : « Le fait que la présence des gens fasse l'esthétique du projet est une richesse et un risque. À une scénographie de la multifonctionnalité, à la diversité des espaces, à leur polyvalence et leur évolutivité (scénario de l'ouverture) correspond une complexité des processus qui conduit parfois à un certain minimalisme (dépouillement, absence d'ornement, géométrie pure, plan libre) voire à une indéfinition. »[1]

Le dernier et peut-être principal risque de l'esthétique participative est que les formes spontanées reproduites par les politiques publiques sont parfois dénuées du sens social et politique qui leur est habituellement associé. Les ambiances servent alors à suggérer des modalités sociales et politiques qui n'existent pas (participation, autonomie, organisation collective, coproduction), que ce soit dans leur production (puisqu'ils s'inscrivent dans des cadres complètement institutionnels voire marchandisés et sont le plus souvent fabriqués par des professionnels[2]) ou que ce soit dans leurs usages (puisqu'ils sont le plus souvent transformés en espaces de consommation marchande, culturelle et/ou touristique dénués de dynamiques d'appropriation pérennes ou de liens sociaux consistants). La spontanéité, la convivialité, le DIY[3], l'alternatif, l'éphémère, le bricolé, la récup', deviennent alors plus des « styles » que des principes d'action, et le *off* quitte le champ de la résistance pour participer de la mise en scène d'une urbanité festive[4]. Nicolas Douay montre par exemple que la circulation de l'urbanisme tactique s'est faite par le biais de formes rapidement dépolitisées et transformées en recettes à la fois sages et communicantes comme peut l'être devenu *Parking Day*[5]. Mathieu Berger et Julien Charles pointent le risque de la généralisation de « formes appauvries » de l'être et du faire ensemble[6]. À travers la reprise des formes

[1] J. Denef, *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains nouvelles formes de médiations urbanistiques et esthétiques de l'ouverture*, *op. cit.* P219

[2] Fédérica Gatta montre dans sa thèse la différence fondamentale dans les processus de production entre des projets spontanés émanant d'habitants et des projets émanant de professionnels « alternatifs », par exemple les « collectifs d'architectes » : « l'apparente spontanéité des actions est effectivement supportée par une connaissance fine du processus de projet et des contraintes juridiques et économiques de l'aménagement. » F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P132

[3] *Do it yourself*, faire soi-même

[4] Elsa Vivant, « Les événements off : de la résistance à la mise en scène de la ville créative », *Géocarrefour*, juillet 2007, vol. 82, Vol. 82/3, p. 131-140.

[5] N. Douay et M. Prévot, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », art cit ; N. Douay et M. Prevot, « Park(ing) Day », art cit. *Parking Day* est une journée désormais mondiale durant laquelle il est possible de transformer temporairement une place de stationnement automobile en autre chose. Son article retrace avec précision l'historique de cette pratique, de sa première émergence spontanée et militante à son statut actuel de label international.

[6] Mathieu Berger et Julien Charles, « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, septembre 2014, vol. 9, nº 2, p. 5-36.

spontanées se jouerait en réalité une tendance à l'évitement du politique [1], remplacé par un rapport essentiellement esthétique et ludique au monde social et urbain[2] : « Ces tentatives seraient en effet vouées à l'échec ou plus cyniquement, ne constitueraient que de simples simulacres : autant de mises en spectacle de la vie sociale, de "culturalisations" de la marginalité, de monstrations du politique ou de stylisations de la contestation, réduite à des *patterns*. »[3] Cette réification de la participation dans un style donné a en effet quelque chose de profondément contradictoire avec son sens politique initial puisqu'elle aboutit à une forme de prédétermination. De plus, cela interroge la nature même de l'institutionnalisation que constitue cette reproduction esthétique, qui semble alors être une institutionnalisation minimum : « ce que nous avons observé dans la mise en place des dispositifs, ce sont les effets d'une volonté, tant politique que scientifique, de valoriser les actions par le bas "en tant que telles", de les durcir et reproduire en série dans leur forme immédiatement observable au lieu de tirer de leur observation un enseignement pour la transformation de la ville. »[4] Un certain nombre de ces moments participatifs, de ces formes éphémères, tendrait alors à « fabriquer des souvenirs plus qu'avoir un impact sur le projet »[5]. La reproduction esthétique des formes spontanées serait donc synonyme d'une « perte en ligne » concernant le potentiel transformatif de ces expériences, réduites à des formes ou des récits tendant qui plus est à se standardiser.

Parler de « simulacres » ou de « papillon épinglé sur la planche » [6], cela revient à mettre en évidence que la convergence des formes n'implique pas une convergence du sens politique et que la reproduction dépolitisée et marchandisée de ces formes spontanées tend à les vider de leur substance. Un des effets majeurs de la généralisation massive de ces esthétiques serait donc en premier lieu de rendre confuses la perception, la compréhension et l'interprétation de ces formes par les publics : face à l'homogénéité des images, « l'habitant lambda » ne fait pas forcément la différence[7]. D'après Federica Gatta, ces esthétiques jouent même un rôle de « contre imaginaire institué » en ce qu'elles symbolisent « une opposition au pouvoir intégrée à l'imaginaire institué » : « en réduisant les mondes possibles, le contre imaginaire institué participe au maintien de l'ordre social et donc à une "clôture des significations imaginaires sociales"[8]. »[9] Ce qui serait mis en péril c'est donc la capacité critique elle-même, par la reprise des formes et langages[10]. Rafaella Houlstan-Hasaerts parle quant à elle de

---

[1] N. Eliasoph, *L'évitement du politique*, *op. cit.*

[2] H.P. Jeudy, *Critique de l'esthétique urbaine*, *op. cit.*

[3] R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* P321

[4] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P370. Elle mentionne notamment dans son travail le cas du Jardin d'Alice à Paris. Initialement un squat, le jardin a réussi à négocier son relogement plutôt que son expulsion puis a été transformé en jardin public, ce qui impliquait de le réaménager. Dans ce processus, elle décrit comment l'intention de départ de faire un jardin public « autrement », en s'inspirant du passif du lieu, n'a pas résisté aux contraintes de gestion et a abouti à une forme de reprise dépolitisée et désincarnée : « devant l'impossibilité de parler d'une autre gestion de l'espace on en a reproduit l'image, l'esthétique, l'ambiance » (P355). Elle étend cette observation à la difficulté des professionnels de la ville à faire évoluer leurs cadres d'exercice et à trop souvent singer l'alternatif : « dans le champ de l'urbanisme participatif et tactique, il apparaît que les nouveaux professionnels préfèrent jouer le rôle de médiateurs plutôt que de passeurs d'échelle. Ce qui pourrait se traduire dans une vision plus large de la société, reste en réalité enfermé dans une solution littérale. Autrement dit, les urbanistes ne se demandent pas quel est le besoin qui est exprimé par un jardin partagé et qui peut être traduit en un élément urbain qui pourrait profiter à une partie plus vaste de la population, ils sont en revanche disposés à reproduire le modèle du jardin partagé sous sa forme purement spatiale. » (P378)

[5] *Ibid.* P355

[6] Jules Desgoutte citant notamment un texte de Mickael Correia sur la généralisation de l'occupation institutionnalisée des friches urbaines en région parisienne, met en avant la vacuité sociale et politique de ces projets et de leurs esthétique : « Selon cette logique de la contrefaçon propre aux industries culturelles (Adorno 1964), le rapport à l'espace est contrefait, en même temps qu'il est réifié dans l'image du transat, de la bière artisanale et de la table de ping-pong (Correia 2018). Cette industrie vend les produits dérivés d'une pratique d'occupation qui n'a pas lieu, puisque son contenu politique – sa dimension oppositionnelle (Nicolas-Le Strat 2015) – a été converti en valeur économique. C'est à ce mouvement du politique vers l'économique qu'on reconnaît l'enjeu véritable de la falsification du rapport à l'espace : non seulement il s'agit de produire de la valeur économique, mais encore cette valeur est-elle l'enregistrement direct du contrôle exercé sur les milieux que composent ces pratiques. Ainsi s'exerce, à l'endroit même de sa contestation potentielle, un tri social et spatial des corps qui est le mouvement même de la métropolisation. Dans ce processus plus général, s'inscrivent et se rejouent des discriminations de classe, de race et de genre, de sorte qu'il ne reste de l'hybridité vantée de ces lieux, une fois embaumés dans leur propre image, qu'un simulacre fade et sans risque – le papillon épinglé sur la planche. » Jules Desgoutes, « Les communs en friches », *Métropolitiques.eu*, juillet 2019. ; Mickaël Correia, « L'envers des friches culturelles », *Revue du Crieur*, octobre 2018, vol. 11, nº 3, p. 52-67.

[7] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P132

[8] Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

[9] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P257 Pour elle, la généralisation des formes participatives intervenant sur le terrain-même de la ville, notamment par le biais du temporaire et du léger, correspond à une « reproduction principalement esthétique de la précarité de la contestation et de l'incertitude de l'informalité. » (P259)

[10] L. Boltanski et È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.* ; Philippe Pignarre et Isabelle Stengers, *La sorcellerie capitaliste : pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, 2007.

« cheval de Troie » ou de « stratégie du coucou »[1], expressions par lesquelles il s'agit de décrire des projets qui déjouent la vigilance et la critique des publics en se parant d'attributs familiers. Cependant, elle montre à ce sujet comment, dans le cas des terrains bruxellois enquêtés dans sa thèse, la multiplication de ces simulacres et récupérations symboliques a justement conduit à des situations de crise. Ces crises produisant des formes de réaction, une augmentation de la réflexivité et de la critique et, alors que ce n'était pas le cas auparavant, des formes « d'enquête publique »[2] faisant naître un « début d'un processus de discrimination entre des processus et des conséquences très dissemblables se logeant dans des formes *à certains égards* similaires »[3]. Menant un travail précis et visuellement documenté sur ces formes de reprises entre esthétiques spontanées et esthétiques institutionnelles ou commerciales, qu'il s'agisse de « formes en trompe l'œil » ou de réels apprentissages et « héritages » [4] , elle fait ainsi la preuve du danger de cette modalité essentiellement esthétique de l'institutionnalisation en même temps qu'elle montre que la description des nuances est indispensable. Ce processus de « différenciation » se charge alors d'un fort potentiel critique, dans un monde où le « capitalisme esthétique » tend à l'inverse à la dédifférenciation des choses[5]. Différencier, distinguer, nuancer, serait alors la posture nécessaire face à la confusion régnant autour du sens politique de ces esthétiques du spontané. Il serait en effet contradictoire de s'inscrire dans une réification inversée, par exemple d'assimiler d'office le temporaire au marketing urbain en se posant *a contrario* de la vision dominante qui associe *a priori* le temporaire au spontané. Même si la massivité de la généralisation de ces formes rend cela difficile, il semble essentiel de s'efforcer à faire le « tri »[6], à décrire les nuances, à distinguer plutôt que réifier[7]. Il s'agit d'observer plutôt que condamner d'avance, mais aussi par ce biais de s'intéresser plus précisément aux rapports entre les formes et l'expérimentation quotidienne et entre les formes et le pouvoir, pour mieux « comprendre les aller-retours incessants entre les espoirs politiques et les formes architecturales ou encore entre les dispositifs matériels et les usages quotidiens. »[8]

[1] « Pour rappel, les coucous pondent des oeufs dans les nids d'oiseaux d'autres espèces, afin que ceux-ci soient couvés et ensuite nourris par ces derniers. Pour y parvenir, les coucous pondent des oeufs qui ressemblent à s'y méprendre (sans être cependant identiques) à ceux des espèces qui accueilleront leur future progéniture. Une fois éclos (quelques jours avant ses concurrents), le coucou se débarrasse des autres oeufs. Ses parents adoptifs n'y voyant que du feu, nourrissent cet enfant parasite particulièrement gourmand, qui, en moins de deux semaines, les double en taille et en poids. » R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* p304

[2] J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*

[3] R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* P288

[4] Voir notamment les pages 284-285, 304 à 306, 310-311, et 317 à 320. *Ibid.*

[5] Gilles Lipovetsky et Jean Serroy, *L'esthétisation du monde : vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, Gallimard, 2013.

[6] Au sens pragmatique du terme, c'est-à-dire du « triage méticuleux » et de la « morale souple » et surtout pas d'un manichéisme binaire entre bien et mal. B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, *op. cit.*

[7] Benedikte Zitouni, « Une reprise de l'interstice dans Sorcellerie capitaliste où il est question de savoir décrire le bloc et le milieu en sociologie urbaine », Bruxelles, 2009.

[8] E. Cogato Lanza et al., *De la différénce urbaine*, *op. cit.* P14-15

Planche 35 :
En haut, les habitants et personnes investies dans l'aventure de *Parckdesign* puis de *Parckfarm*.
En bas, intervention de Collectactif, collectif de sans-papiers cuisinant à *l'Allée du Kaai* et ailleurs avec des invendus alimentaires.

Planche 36 : La famille Petrovic. En haut, ils posent devant leur cabane pour une photo publiée lors de la parution d'un article sur la famille dans *Bruzz.* En bas, un dimanche de mai où Tessa et moi emmenons les enfants se promener dans la campagne autour de Bruxelles. Il fait chaud, au retour on mange une glace.

Planche 37 : La Nizanerie, interventions et activités de l'association dans la rue Nizan sur l'Île de Nantes.
CI-dessus, la rue Nizan avant les travaux d'aménagement, deux visuels de communication sur le projet au moment de Green Capital en 2013, le nouvel aménagement de la rue Nizan vue du ciel, un concert, une brocante.
Ci-contre, « esthétique ou politique ? », une association en conflits avec l'aménageur et la collectivité.

Et si
LA VILLE
était
À NOUS
10 Nov
Mouvement du 10 novembre

CHOW
FRAGILE

ASEAD SKOS
Loop
GROS
REFUGEES WELCOME

LA NIZANERIE

Planche 38 : Institutionnalisation et reproduction d'esthétiques participatives.
En haut, les barbecues du Voyage à Nantes installés tous les étés dans le parc des Chantiers ; au centre et en bas, l'aménagement temporaire du «Quai des Plantes» réalisé par le SEVE sur le quai de la Fosse à Nantes à l'été 2018.
Ci-contre : la généralisation d'un modèle unique de « guinguette » dans les parcs bruxellois à partir de 2017-2018 ; en bas, l'aménagement temporaire du « piétonnier » bruxellois durant l'été 2015.

OUVERTURE *des* GUINGUETTES

08 MAI	Guinguette Maurice Parc du Cinquantenaire	11 MAI	Guinguette Gisèle Abbaye de la Cambre Guinguette Emile Parc Duden
18 MAI	Guinguette Fabiola Parc Roi Baudouin Guinguette Henri Parc Georges Henri	08 JUIN	Guinguette Jeanne Abbaye du Rouge Cloître Guinguette André Parc de Laeken

GUINGUETTE Gisèle — Abbaye de la Cambre

GUINGUETTE Maurice — Parc du Cinquantenaire

GUINGUETTE Jeanne

GUINGUETTE André — Parc de Laeken

GUINGUETTE Fabiola — Parc du Roi Baudouin

GUINGUETTE Henri — Parc Georges Henri

WHAT IF...
THIS WAS YOUR GARDEN?
TOUR & TAXIS
developed by
extensa

Double-page précédente : une opération immobilière en cours proche du site de Tour et Taxis, 2018.

Chapitre 2.

Des projets, des acteurs et des lieux aux prises avec des enjeux sociaux et urbains

Ce chapitre nous permet d'élargir la focale en replaçant les expériences observées dans leurs contextes, urbains, sociaux, politiques. On y rentre dans le sujet par la manière dont la question de la gentrification est mise en débat et vécue sur le terrain par les acteurs au quotidien, pour ensuite seulement prendre un temps pour recontextualiser ces enjeux et ces discussions. Se penchant essentiellement sur le cas bruxellois, ce chapitre nous permet pour finir de décrire spécifiquement le rôle de ces « petits » projets temporaires au sein de plus grandes transformations urbaines et sociales.

1. La gentrification : menace et soupçon [Bruxelles]

Une culpabilité généralisée

Des acteurs inquiets

Décembre 2014

Alors que l'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai* est en route depuis moins d'un an et que le lieu peine encore à trouver ses marques et son public, nous échangeons lors d'un entretien avec un des membres de Toestand sur la manière dont ce projet et plus largement l'ouverture de ce type de lieux vient s'inscrire dans des dynamiques de mutation urbaine et sociale.

« [Un membre de Toestand] *Après je ne sais pas si on a réfléchi beaucoup sur ça déjà… Moi en tout cas oui un peu, mais je trouve que… Dans un certain sens on se retrouve dans une politique, une logique politique, un agenda un peu néolibéral en faisant "Ok ça coûte pas cher de faire entrer des semi-squatteurs qui vont activer l'endroit, c'est un peu social, un peu artistiquement correct"…donc ils se disent faire "Ok faisons ça". Et ils lancent ce projet dans des conditions assez précaires, dans des conditions assez temporaires, et pas sures du tout pour l'avenir. En même temps ça normalise un peu l'endroit qui était un peu abandonné, qui était un peu…anormalisé, qui était quand même*

une sorte de friche, de zone grise, avec des squatteurs, avec des narco', avec des...voilà. Donc ça c'est aussi une chose qu'on fait en fait, je crois. Il y a beaucoup de lectures sur comment les espaces comme ceux-ci font partie de la gentrification oui ou non. Après c'est…je crois qu'on en est conscients, un peu, mais en même temps on y réfléchit pas beaucoup quand même je crois.

[La chercheure] *Si tu y réfléchis tous les jours c'est un peu dur !*

[Un membre de Toestand] *C'est ça !*

[La chercheure] *Mais faut y réfléchir de temps en temps quand même…*

[Un membre de Toestand] *Oui… Mais je crois qu'on fait aussi beaucoup des évènements pour le quartier, pour que ça vive, pour que... Mais en vrai il y a aussi des dynamiques de ville qui se font, tout le canal à Bruxelles c'est en cours de gentrification de toute façon. On peut rien y faire mais je sais pas si on…pour le moment je ne crois pas mais…je ne sais pas si, selon les termes, on contribue un peu à cette gentrification ou pas. Je sais pas.* »

Au-delà de faire des choses « *pour le quartier* », il m'explique que ce qu'ils cherchent surtout, c'est à « *mixer* », c'est-à-dire réussir à mélanger ou du moins à faire se croiser les « *gens du quartier* » et « *les autres* » *:* « *Pour moi c'est vraiment un mix aussi. Je crois que ça c'est aussi un truc pour lequel on est reconnus un peu… C'est vraiment pouvoir faire un mix intéressant entre des gens du quartier, des activités de quartier, vraiment le truc social, et puis des trucs un peu plus culturels.* [...] *Et donc ici, ça c'est les photos de l'autre jour tu vois, ça c'est le début de journée, il y a des politiciens, des bénévoles qui sont venus aider, mais il y a aussi des sans-papiers qui sont venus faire à manger, des pompiers qui sont venus faire des démonstrations et jouer avec les enfants, il y avait la capoeira qui ont fait un petit show… Donc tu vois, il y avait vraiment un mix, là tu vois c'est des enfants des amis à nous, mais ils se sont mélangés avec des enfants qui viennent toujours ici, là c'est deux enfants d'origine africaine, j'ai jamais vu leurs parents mais ils viennent toujours. Donc tu vois c'est vraiment ça, la mixité de différents publics.* »

Automne 2017

Trois ans après, alors que *l'Allée du Kaai* rencontre un grand succès, le lieu est à la fois approprié par une partie des habitants du quartier et fréquenté par des publics plus larges, une série de graffitis « anti-gentrification » ont fleuri le long du canal, notamment : sur la façade du Phare du Kanal, un café proposant de la nourriture bio et des espaces de *coworking*, installé depuis 2015 au niveau de la rue de Witte de Haelen, côté Molenbeek ; sur celle du magasin bio de *Groet Eiland*, un lieu associatif qui combine ateliers d'insertion, agriculture urbaine, restaurant et vente de légumes, ouvert courant 2017 ; et sur la porte d'entrée d'un hangar occupé par Toestand à Biestebroeck (Anderlecht) dans le cadre d'un Contrat de quartier, taguée d'un questionnant « Ok avec la gentrification ? » accompagné de petits cœurs[1]. Suite à cela des membres de Toestand et de *Growfunding*[2] organisent en octobre un « *Debate on gentrification and temporary use* » dans le hangar de Biestebroeck, auxquels sont invités comme « experts », Mathieu Van Criekingen,

[1] Voir planche d'images 39 à la fin de ce chapitre.
[2] Une structure de financement participatif développée spécifiquement pour soutenir les initiatives citoyennes à Bruxelles, dont les bureaux sont hébergés à *l'Allée du Kaai*.

chercheur à l'ULB[1], Dries Vanneste de l'entreprise de logement temporaire Entrakt[2] et une activiste qui intervient sous un pseudo.

Une personne de Toestand introduit la soirée avec la photo du tag projetée derrière lui : « *On a été confronté avec cette belle graphisme ici sur la porte d'entrée là-bas, et voilà, au lieu d'être fâchés ou d'être frustrés, on a dit "Voilà, on va inviter tout le monde pour un débat sur la gentrification car c'est un sujet qui nous touche tous, surtout ici à Bruxelles".* [...] *La question c'est est-ce que les projets de Toestand et Growfunding causent la gentrification ? Oui ou non ? Est-ce que c'est bon, est-ce que c'est pas bon ? Qu'est-ce qu'on peut faire, comme acteurs urbains ? Et il y a aussi une seconde question, que c'est plus général, dans notre ville ici à Bruxelles il y a des grands processus de l'urbanisme, grands processus de changement, et la gentrification joue un rôle important, on voit ça dans la zone du canal, et ça cause de la tension, on a vu ça avec tous ces graphismes.* »
Mathieu Van Criekingen apporte pour commencer le regard du chercheur. L'important selon lui est de « *ne pas considérer la gentrification comme un processus naturel auquel on ne peut rien faire* », de « *se distinguer d'une vision naturaliste des phénomènes urbains* », de prendre conscience que les usages du concept de gentrification, quels qu'ils soient, sont « *politiques* » et que, par conséquent, les situations de potentielle gentrification ne sont pas à analyser selon des jugements moraux, « *bien* » ou « *mal* », mais comme des choix politiques avec lesquels on peut être « *d'accord ou pas d'accord* », ce qui est différent. Ceci dit, il définit aussi la gentrification comme « *une des formes parmi d'autres de la lutte des classes* », impliquant à la fois réappropriation et désappropriation, mais toujours en insistant sur le fait que l'important est de se demander « *pour qui, avec qui, sans qui, contre qui, au nom de quoi* » plutôt que de se demander si c'est « *bien ou mal* ». Son intervention, appuyant sur le fait qu'il n'y a pas de vérité en la matière, pas de bien ou de mal mais seulement des choix politiques, rend un peu caduque la question des organisateurs, ou du moins les renvoie à leurs propres positionnements politiques, pas forcément explicités ou homogènes.
Les deux autres « experts » sont bien différents, puisqu'il s'agit de personnes qu'on pourrait dire « parties prenantes » d'éventuels processus de gentrification ou à l'inverse de lutte contre la gentrification, avec par conséquent des positionnements assez antagonistes.
L'une, l'« *activiste* », annonce d'office être « *dérangée par le format* » du débat puisqu'on lui avait dit que ce serait une discussion et que ça ressemble bien plus à une conférence. Elle ne se sent « *pas experte du tout* ». Elle a un discours assez radical, parfois provocateur, sur le rôle des lieux alternatifs dans la transformation sociale des quartiers. Elle prend notamment l'exemple de Saint Gilles, « *un quartier qui était mal famé où il est aujourd'hui devenu très difficile de se loger* ». Elle insiste sur Saint Gilles parce que pour elle, le projet que Toestand y mène sur la place Marie Janson (Carré de Moscou) y participe d'une forme de gentrification. « *C'est pas du tout pareil que l'Allée du Kaai* », où selon elle « *c'est différent* » parce que le lieu a une vraie diversité et offre réellement une place aux gens du quartier, à Saint Gilles elle dit qu'ils ont été missionnés là pour « *nettoyer les personnes indésirables de la place* ». Elle dit que la ville c'est une question de tension entre « *mouvements* » et « *structures* ». Elle termine en évoquant le fait que les cas de conventionnement des occupations temporaires sont de plus en plus fréquents et que, pour elle ça vient bouleverser la logique du squat, « *l'alternative qu'on a maintenant c'est "la subvention ou la prison" !* ». Ces processus de conventionnement lui posent problème ou en tout cas question, et elle a tendance dans son discours à opposer les lieux et les acteurs acceptant « *la compromission* » avec les pouvoirs politiques ou économiques et ceux la refusant.

[1] Qui travaille particulièrement sur la gentrification et dont quelques-uns des travaux sont mobilisés dans cette recherche, et en particulier dans ce chapitre : Mathieu Van Criekingen, « Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles ? . Des migrations sélectives au départ des quartiers bruxellois en voie de gentrification », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, décembre 2006 ; Mathieu Van Criekingen et Antoine Fleury, « La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris », *Belgeo. Revue belge de géographie*, juin 2006, nº 1-2, p. 113-134 ; Christian Dessouroux, Mathieu Van Criekingen et Jean-Michel Decroly, « Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles », *Belgeo. Revue belge de géographie*, juin 2009, nº 2, p. 169-186 ; Jean-Michel Decroly et Mathieu Van Criekingen, « Le Plan de Développement International de Bruxelles (PDI). Promesses de développements immobiliers et d'inégalités croissantes ? », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, mai 2009 ; Mathieu Van Criekingen, « La gentrification et son contraire », *Politique*, 2012, nº 76, p. 70-75 ; M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », art cit.
[2] Le lecteur retrouvera Dries Vanneste et Entrakt dans le chapitre 2 de la partie 3 à propos de l'institutionnalisation de l'occupation temporaire à Bruxelles.

> La personne d'Entrakt, une des dites « agences anti-squat »[1], a un discours bien différent. Pour lui Bruxelles est encore loin d'être gentrifiée « *comme peuvent l'être des villes comme Paris ou New York, où même la classe moyenne haute ne peut plus se loger* », les loyers sont encore relativement bas. Les personnes qu'on dit gentrifieurs ici sont « *plutôt de la classe moyenne progressiste open minded* ». Il demande : « *est-ce que c'est pas bien pour une première phase dans des communes qui sont presque en faillite, que l'installation de ces gens permet de rouvrir la boulangerie ou…* ». Il ajoute que « *souvent la population existante est contente que cela amène plus de propreté, de sécurité* », et que, pour lui, « *les gens ont plus besoin de davantage de bien-être dans leur quartier que de se demander si on freine ou si on favorise la gentrification* ». Plus largement il trouve que « *le sujet de la gentrification évite souvent de parler des vrais problèmes qu'on a à Bruxelles* ». Il pense que la question à se poser n'est donc pas « *est-ce qu'on gentrifie le quartier ou pas ?* », mais plutôt « *est-ce qu'il y a plus d'effets positifs que d'effets négatifs pour le quartier ?* ».

Le débat qui suit ces trois prises de position aura du mal à répondre aux questions telles que formulées de manière un peu brute dans l'introduction orale de Toestand, les « experts » en présence ayant chacun exposé leur propre point de vue le dialogue est resté assez superficiel. La dimension intrinsèquement « *politique* » des prises de position au sujet de la gentrification qu'évoquait Mathieu Van Criekingen ne sera pas tant que ça abordée, cela aurait en effet impliqué que chaque intervenant explicite le positionnement politique qui guide ou accompagne ses actions. L'organisation de ce débat a surtout révélé des choses sur l'état d'esprit de ses organisateurs. Elle a montré la manière dont ils « se » mettent en débat, eux et leurs actions, même si, avec des experts qu'ils ont invités et un public qui est le leur, cela peut ressembler à un exercice assez vain d'auto-réassurance. Cependant, la spontanéité avec laquelle ce débat a été organisé et ces questions posées, ainsi que la manière dont le reste du travail d'enquête a pu donner à voir sur le long terme les questionnements de ces acteurs, mettent à jour une sorte de sincérité et de fragilité politique (oser conclure le débat par « Ok avec la gentrification ? On ne sait pas. ») et une apparente naïveté sociale. Une forme d'inquiétude permanente vient ainsi nuancer la vision souvent irénique que ce genre d'acteurs ont sur le sens de leur action dans la ville et interroger la cohérence des effets de leurs actions avec leurs propres convictions. Cela révèle aussi une dimension rencontrée de manière récurrente dans l'enquête, à savoir la manière dont les acteurs engagés dans ces projets, acteurs professionnels, associatifs ou habitants, ont tendance à prendre sur eux une partie de la responsabilité et de la culpabilité du risque de ces transformations sociales actuelles ou à venir. Les acteurs, comme collectifs et/ou comme individus, ont ainsi tendance à remettre en cause leurs propres positionnements, leurs actions et le bien-fondé de celles-ci, la cohérence de leurs convictions, voire leurs choix de vies, puisqu'ils habitent souvent eux-mêmes dans ces quartiers-là depuis plus ou moins longtemps. Cette responsabilisation quant au risque de gentrification, on a pu l'observer parmi les acteurs intermédiaires mobilisés sur ces projets mais aussi parmi les habitants qui y participent et s'y investissent.

Des habitants soupçonnés

À *l'Allée du Kaai*, la diversité des publics, le succès du « mix » de populations et d'activités, que la générosité des espaces et la temporalité longue du projet ont permis, ont fait que cette expérience n'a pas si souvent été accusée de gentrifier le quartier, d'où la réaction au moment où fleurissent ces graffitis. Plébiscité par les pouvoirs publics, adopté par les habitants, le lieu, même s'il ne règle pas la question du « devenir social » du futur parc pérenne qui prendra sa place, fait en quelque sorte consensus par la mixité sociale, générationnelle et culturelle qu'il fait advenir durant ces quelques années. Par contre, de l'autre côté de Tour et Taxis, le projet de *Parckfarm*, pourtant couvert d'éloges et de prix dans un certain nombres d'arènes professionnelles, est perpétuellement soupçonné de gentrification, par certains habitants, mais surtout par certains acteurs publics, notamment l'IBGE, pourtant

[1] Certaines entreprises privées comme Entrakt, faisant du logement temporaire sont nommées ainsi. On y revient largement dans la troisième partie de ce travail. Voir chapitre 2, partie 3.

l'administration qui l'a initié. Les habitants ont ainsi été accusés très régulièrement de ne pas être « *des habitants du quartier* », la serre d'être « *un lieu pour les bobos* », voire « *pour les bourges* », et donc de participer de la gentrification du quartier. Certes, les habitants investis dans *Parckfarm* ne collent pas tous au « canon » de l'habitant du Quartier Maritime ; deux personnes du CA « seulement » sont d'origine marocaine. Mais ils habitent quasiment tous le quartier et ne sont pas dans des situations économiques qu'on peut qualifier d'aisées. Dans tous les cas ils n'ont pas grand-chose à voir avec la dynamique de promotion immobilière de *standing* telle qu'elle est mise en œuvre dans les opérations de développement urbain proche, qu'il s'agisse du site de Tour et Taxis en lui-même ou des quais est du canal autour de la tour *Upsite.*

Ici aussi, sur cette question des publics et les enjeux sociaux des projets, les discours des personnes de l'IBGE ont eu tendance à polariser les deux expériences que sont *Parckfarm* et *l'Allée du Kaai*. Au fil du temps, alors même que beaucoup de personnes du quartier étaient investis dans les deux lieux à la fois, s'est développé au sein de l'IBGE un discours binaire tendant à opposer les deux projets et les deux lieux, l'*Allée du Kaai* étant fortement valorisé comme un lieu approprié par « *les jeunes du quartier* », tandis que *Parckfarm* était stigmatisé comme « *un lieu de bobos* ». Le déploiement au sein de *Parckfarm* d'activités liées principalement à l'écologie viendra encore davantage lester un soupçon d'élitisme. Effectivement, les deux projets drainent des publics différents, *Parckfarm* est un lieu plus « familial » tandis que l'*Allée du Kaai* attire des publics plus jeunes, comme le reconnait quelqu'un de l'IBGE d'une trentaine d'années, suivant les deux projets et fréquentant les deux lieux : « *L'Allée du Kaai avant j'y allais plus. Maintenant je suis plus à Parckfarm en fait, l'endroit me plaît plus.* » Pour lui c'est la « *nature* », le « *dehors* », la « *détente* » : « *Si je cherche à me détendre je vais à Parckfarm, pas à l'Allée du Kaai. Le public du Kaai c'est plus jeune aussi, plus hippie, enfin pas hippie mais tu vois dreadlocks, vélorution tout ça… C'est pas mon monde, moi je viens là avec mes habits, je devrais mieux mettre mon jean déchiré avant de rentrer !* » En effet, comme dit le coordinateur de l'ASBL *Parckfarm* ce que la *Farmhouse* rend possible aussi, par rapport aux quartiers où elle s'implante, c'est de « *pouvoir se promener dans un espace où il y a du bio, où il y a de la bière… C'est bête mais c'est important pour un public qui est…qui est une sorte de minorité dans le quartier.* » La différence d'esthétiques et de pratiques est réelle, mais la dualisation du discours mettant d'un côté les « *jeunes du quartier* » et les activistes militants, et de l'autre les « *bobos bio* » et les « *flamands gentrifieurs* » essentialise cette différence tout en la chargeant d'un jugement moral, positivement d'un côté et négativement de l'autre. De plus, la lecture sociologique sur laquelle s'appuie cette vision tend au simplisme voire à la caricature, comme quand la responsable de *l'Allée du Kaai* dit :

> « *Du jour au lendemain, deux parcs qui tombent du ciel avec le château en cristal* [la serre] *au milieu et des gens téléportés ! Il manque juste une navette qui vient d'Uccle parce que ça fait chic de boire un café chez les pauvres ! Non vraiment, ils nous aident pas, ils te vendent un produit là, ils te vendent de la limonade, il y a de l'eau dedans ! J'ai vu le nouveau coordinateur hier, ils arrivent tous comme des ovnis, c'est un coordinateur-ovni et il y a aucune volonté de travailler avec le quartier !* »
> [responsable de la participation IBGE, novembre 2015]

Cette lecture du projet de *Parckfarm* est par ailleurs une lecture « de loin ». En effet, l'ambiance photographique du lieu, la médiatisation qui en a été faite, sa photogénie, les publications dans les médias, ont eu tendance à forger cette image d'un lieu *bobo*, mais pour quiconque pratique le quartier et le parc durant un certain temps, cette analyse ne résiste pas. Le projet brasse des publics très différents, entre le poulailler, le potager et la serre, elle-même accueillant diverses sortes d'activités et n'accueillant pas les mêmes groupes ou les mêmes publics selon les moments de la semaine. La diversité des publics fréquentant le parc et la serre est bien visible si l'on considère l'ensemble des moments de vie de cet espace public, même si elle se fait effectivement plus discrète à l'heure de « l'apéro » en fin de semaine. Ce moment, cet usage-là, cristallisent une bonne partie des débats autour de la serre, de ses usages et fréquentations, notamment parce que la consommation d'alcool, dans un quartier fortement musulman, est un sujet conflictuel, mais aussi parce que c'est le moment durant lequel l'activité de la

serre brasse de l'argent, ce qui est un sujet de conflits récurrents, que ce soit au sein des habitants ou entre l'ASBL et l'IBGE. Pour une paysagiste qui était membre de l'équipe du festival *Parckdesign*, cette impression de gentrification vient surtout du fait que l'ouverture en fin d'après-midi et en soirée de la serre autour du moment de « l'apéro » draine une certaine population, plutôt jeune et familiale, souvent blanche. D'après elle, « *les gens, y compris les gens de l'IBGE, viennent que pour boire des bières alors forcément ils ne voient que ça !* », tandis que d'autres publics s'approprient l'espace à d'autres moments et d'autres manières :

> « *Oui ils vont pas entrer dans la Farmhouse à 19h le vendredi soir pour acheter à boire, encore moins une bière… Et de toute façon même si c'était moins cher ils ne le feraient pas. C'est pas dans leurs habitudes, pas dans leur culture, pourquoi faudrait changer ça, on va quand même pas les forcer à consommer ! Eux ils viennent pour autre chose. Mais ils sont là aussi. Ce qui est pas facile c'est le mélange.* […] *C'était dur de réussir à la fois à pas surcharger de communication la serre et à la fois à montrer que c'était un lieu accessible* [...] *Nous on trouvait évident que quand on se balade dans un parc il y ait une buvette, il fait trop beau, c'est juste le truc que t'as envie de trouver, c'est génial, voilà. Et pour d'autres c'est pas du tout leur habitude de boire un café quand ils sortent ou quand ils se baladent dans un parc. Donc du coup comment faire entrer ces gens-là dans la serre et leur montrer qu'en fait c'est aussi un lieu pour autre chose.* [...] *Les enfants sont quand même un peu plus à l'aise que les adultes et du coup eux ils rentrent très très vite, et eux, assez vite ils voyaient qu'il y avait d'autres choses à faire, des jeux, des choses pour eux dans la serre, etc. Et je pense que là, les parents voyant que leurs enfants ne revenaient pas vers eux en leur demandant de l'argent, ben ça a permis aussi de...commencer une relation sur d'autres bases. Et puis après par Nadine il y a eu des activités qui se sont passées dans la serre qui ont amené tout un public de femmes, une asso de femmes du quartier est venue faire des ateliers de couture, etc, et ça ça a aussi permis de faire rentrer un autre public.* » [membre du commissariat de *Parckdesign*, entretien, 26/03/2015]

Cet équilibre instable semble reposer tout entier sur les épaules des habitants actifs au sein de l'association, considérés quelque part comme responsables du profil sociologique du parc et de la serre, à la fois par une partie des habitants du quartier et par les pouvoirs publics. Ce phénomène de responsabilisation et d'intégration culpabilisante à la fois de l'impératif de cohésion sociale et du risque de gentrification est très présent chez les habitants et acteurs associatifs de ces quartiers, qui sont soumis à des injonctions et des jugements souvent contradictoires, qu'ils intériorisent en grande partie, entre être appelés à « se bouger » pour améliorer leur quartier, et par ailleurs être très vite soupçonnés de « prendre la place » d'habitants absents potentiellement plus défavorisés et donc implicitement plus légitimes, voire accusés de « profiter » des dispositifs en place à leur propre compte ou encore de participer à gentrifier le quartier. Cela sans pour autant que ce qui se cache derrière ces expressions soit très clair. Recevant souvent douloureusement ces critiques, les habitants investis dans *Parckfarm* se débattent, dans leur action quotidienne, avec ce sujet et cette responsabilité. Cela passe par des efforts continus, malgré l'irrégularité des subsides et l'absence de soutien technique ou organisationnel de la part de l'IBGE, pour organiser un large panel d'activités autres que la buvette. Cela passe aussi par des tentatives collectives de poser des limites, notamment temporelles, à l'utilisation « commerciale » de la serre, afin que cela ne phagocyte pas le lieu et laisse la place pour que d'autres activités puissent s'y déployer tranquillement, sans être obligées de partager l'espace avec un bar en fonctionnement. Cela passe aussi par des moments d'insolubles questionnements sur l'organisation des bénévoles, comme le montre la scène ci-dessous.

> **Réunion du CA de l'ASBL Parckfarm, 20/05/2015**
>
> Depuis peu, des parents d'élèves d'une école néerlandophone proche du parc, organisés en association, se sont portés volontaires pour venir « tenir » la serre un dimanche sur deux. Ça marche bien, ils sont efficaces, ils ramènent du monde, il y a des enfants partout, c'est plutôt un succès, mais certains autres bénévoles et certains habitants se sont plaint à demi-mot, exprimant une sensation d'envahissement, à la fois numérique, sociale et linguistique. Une des questions du jour est donc que faire par rapport à cela. Une personne pense qu'« *on ne peut pas être exigeants, parce que c'est du bénévolat donc on regarde pas qui vient, mais si on laisse venir que les gens*

motivés et qui ont les compétences pour porter le truc on va être entre bobos et on va être une asso de gentrification ! » Elle trouve que les dimanches où les parents d'élèves gèrent l'ouverture de la serre « *il y a trop de néerlandophones* » et que « *si on ne fait pas attention on ne sera plus représentatifs du quartier* ». Elle pense qu'il faut « *être plus volontaire par rapport à la mixité.* » Quelqu'un propose : « *On a qu'à trier sur le Doodle ! Tu regardes les noms de famille et hop les flamands tu les vires !* » Quelqu'un d'autre tempère « *Ok c'est un lieu pour les habitants mais ils sont habitants aussi !* » « *Oui, oui, c'est juste si c'est 100% flamand que ça va pas…* » « *Mais tu fais des quotas ou quoi ?!* » « *Ben c'est comme ça dans les assos multiculturelles, être volontaire c'est pas facile !* » Quelqu'un propose d'organiser un dimanche par mois avec les écoles en leur demandant que ça soit « *trois mamans d'origines différentes* » qui viennent. Quelqu'un réagit de nouveau : « *Mais on peut pas obliger les gens à faire ça !* » « *Et les sélectionner nous-mêmes c'est encore plus bizarre…* » Le problème de fond est que limiter l'énergie que ces associations de parents d'élèves sont prêtes à mettre est peu réaliste car l'ASBL manque cruellement de bénévoles et de forces vives, au-delà des personnes du noyau dur. Il y a beaucoup d'habitants du quartier qui organisent des activités et utilisent la serre, mais beaucoup moins pour « tenir » la serre ouverte, ce qui veut dire renseigner les gens, expliquer le fonctionnement, prêter des jeux, vider les toilettes, mais aussi servir des petites choses à grignoter et à boire, tenir le bar, faire la vaisselle, etc. Quelqu'un parle d'une fille du quartier qui voulait venir « *mais quand elle a su que c'était pas défrayé elle voulait plus* ». La discussion tourne sur « *comment faire comprendre aux gens la valeur d'un travail non payé ?* » et sur le fait que pour beaucoup de gens le bénévolat n'est pas forcément naturel, d'autant plus quand les difficultés économiques quotidiennes poussent plutôt à chercher des petites activités possiblement rémunératrices. « *Faut pas qu'on en arrive systématiquement à dire qu'on va les payer pour qu'ils viennent, c'est pas ces valeurs-là qu'on a envie de donner aux jeunes !* » Le dilemme semble insoluble, entre des groupes de bénévoles surmotivés, autonomes et efficaces, et la peur que ces personnes prennent trop de place et fassent fuir des publics plus fragiles ou plus farouches, dont l'appropriation du lieu est toujours à consolider. Coincés par ce constat que « *les bénévoles sont un vrai luxe* », on revient sur le sujet des associations de parents d'élèves néerlandophones pour essayer de statuer sur une solution. Tessa explique que c'est eux qui les ont démarchés parce qu'ils cherchaient des bénévoles mais que « *quand on est allées pleurnicher à Sainte Ursule* [l'école en question], *on a pas été pleurnicher dans n'importe quelle école, on a été pleurnicher dans une école mixte !* ». Sainte Ursule est une école néerlandophone mais où d'après elle au moins la moitié des enfants sont d'origine marocaine mais « *on a pas vu l'ombre d'une maman marocaine* ». Elle dit que ce qui est dommage c'est qu'« *à Ste Ursule il y a une vraie mixité, mais que là c'est vrai qu'on la retrouve pas dans les parents qui viennent* ». Elle dit aussi qu'on pourrait faire l'effort d'aller démarcher dans d'autres écoles, francophones notamment, pour trouver d'autres parents d'élèves motivés. Sinon, selon elle une solution c'est aussi de « *sensibiliser les bénévoles flamands à tout ça…* ». Elle propose de le faire, d'essayer de leur parler de ces problématiques de l'accueil, de la langue, etc. Parce que c'est sûr que « *quand t'as quatre personnes qui tiennent le bar et tous leurs potes devant, et qu'ils parlent tous flamands, c'est pas accueillant.* [...] *Je voudrais juste m'assurer que ça devienne pas un café flamand* ». Pour elle ils représentent les nouveaux habitants un peu friqués, et « *ils sont venus dans le quartier pour acheter, pas pour les beaux yeux de Bockstael* [le quartier de Bruxelles situé au nord du parc] ». Quelqu'un dit que « *c'est qu'un dimanche par mois après tout !* », mais plusieurs personnes trouvent que c'est beaucoup, et que de toute façon, au-delà de ces dimanches-là, c'est le sujet plus large de l'équilibre social à la fois dans les bénévoles et dans les publics du lieu qui est en jeu.

Au-delà de cette réunion, le sujet des « *bénévoles flamands* », à la fois providentiels pour la vie du lieu et potentiellement dangereux pour l'équilibre fragile de sa diversité sociale, reviendra très souvent à l'ordre du jour, que ce soit dans des réunions comme celle-là ou dans des moments de discussions plus informels. Le côté dérisoire de ces solutions (les quotas, les trois mamans de nationalité différente, etc), montre bien à quel point les habitants sont démunis face à ces phénomènes et s'y retrouvent confrontés sans en avoir spécialement les compétences. Dans le même temps, on retrouve une rengaine habituelle qui est que ces publics-là, « *les bobos* », sont bien utiles car ils ont les compétences pour faire facilement fonctionner ces espaces partagés, ayant souvent une certaine habitude du milieu associatif et du bénévolat. C'est cet équilibre instable qu'explique Mustafa dans une vidéo de présentation du projet :

> « Au début il y avait un peu pôle nord / pôle sud. C'est-à-dire pôle nord c'est celui qui tire vers ce qu'on appelle…qui disent oui on a fait ça pour les bobos…on a fait ça pour les gens qui sont…voilà. Et pôle sud c'est celui qui tire vers plus de cohésion sociale oui… Et bien sûr les bobos on peut pas s'en passer parce que c'est très important que…pour que… pour que ça a de la valeur ajoutée, pour que…et puis surtout ils respectent, eux. Mais…il faut de la cohésion sociale ! Donc c'est ça notre rôle finalement, comment apaiser un parc et le rendre …et le rendre à monsieur tout le monde. Et ben c'est pas facile, c'est pas évident. »[1]

Plus largement, l'ASBL sera quotidiennement confrontée à cet impératif de cohésion sociale, dont elle intériorise la responsabilité, ce qui signifie « contenir » certains publics, ménager de la place pour d'autres, organiser la diversité des personnes, des cultures, et des pratiques, et leur cohabitation si possible pacifique, alors même que, comme le dit le coordinateur de l'ASBL : « *il y a tous les clichés qui sont là et qui se croisent, c'est pas facile. Ça suffit pas de faire trois ateliers de cuisine multiculturels.* » Le parc est par ailleurs au cœur de mutations urbaines et sociales importantes, la serre étant aussi fréquentée par des employés des nouveaux immeubles de bureaux, par exemple au moment de la pause du midi, certains habitants voyant cela d'un mauvais œil quand d'autres considèrent qu'« *il en faut pour tout le monde, les gens des bureaux ils ont des besoins aussi !* » L'ASBL doit donc aussi faire avec cet encombrant voisin qu'est Tour et Taxis, représenté par le CEO d'Extensa, qui se montre « *compréhensif* » puisque la présence de la serre apporte un peu de « *sympathie* » à son terrain en cours de promotion immobilière[2], mais qui pourrait tout à fait couper court à l'expérience si cela lui chante puisqu'après tout ils sont sur « *son terrain* », comme il aime à le répéter. Pour une personne de l'ASBL « *tout va aller dans le même sens* » de toute façon, donc il faut bien s'adapter. Le coordinateur de l'ASBL admet quant à lui à regret que leurs activités participent au changement du quartier et forcément quelque part accompagnent le fait qu'il y ait « *une population plus riche qui va arriver* » et donc « *participent à un truc pas chouette* ». Par conséquent, de son point de vue, là où l'association a un rôle c'est d'une part en développant un discours et des activités orientés vers les enjeux écologiques avec les publics précaires, « *sinon si on fait pas ça je sais même pas pourquoi on est là* », et d'autre part en continuant à « *s'autoriser un discours critique* » vis-à-vis du propriétaire de Tour et Taxis et de la manière dont il est en train de construire ce morceau de ville. Tour et Taxis étant en quelque sorte leur propriétaire, ils ne peuvent cependant pas vraiment être en opposition « *frontale* », mais il pense qu'il y a quand même un « *rapport de forces* » possible *:* « *d'un côté maintenant ils ont besoin de nous, donc on a des cartes à jouer* »*,* même si la plus grande partie du jeu se joue dans des arènes auxquelles l'association n'a pas accès : « *on est au milieu d'une lutte entre IBGE et Tour et Taxis* [...] *au milieu d'un jeu qui est vachement plus grand que nous* ».

Un quartier « coupable »

> *«* J'habite juste là, j'avais déjà un poulailler donc je me suis dit… Et puis j'ai remarqué dans le quartier que ça vit… Il y a beaucoup de gens qui aiment bien les potagers, je me suis dit que ça va marcher, c'est un truc qui vit dans le quartier je crois… Et que si on aide à renforcer, que ça supporte, enfin mon français c'est pas toujours bien mais… que l'image pourrait se renforcer comme ça et… On sent vraiment dans le quartier… parce que c'était… c'était vraiment un quartier moche, enfin, il y a pleins de trucs, vandalisme et tout ça, mais il y a beaucoup de gens qui voient ça différemment parce que le vandalisme ça frappe, tout le monde voit, et je crois ici dans le quartier il y a beaucoup de choses, de beauté, vraiment bien… que les gens s'aident et tout ça, mais ça ça frappe moins, il y a personne qui voit. »[3]

[1] Mustafa dans *Parckfarm Tour et Taxis : quatre ans après, quels enseignements pour l'urbanisme des communs ?*, s.l., 2019.
[2] Celui-ci se montre plus conciliant avec *Parckfarm* en particulier à partir du moment où le projet obtient le prix de l'espace public de la Flandre, ce qui lui permet d'en « parler » plus facilement à ses actionnaires.
[3] Ruth dans : Archi Urbain, *ARCHI URBAIN (09/01) : ALIVE Architecture / Parkdesign*, s.l., 2014.

Cet extrait dans lequel s'exprime Ruth, une habitante investie dans *Parckdesign* dont on a pu faire le portrait précédemment[1], montre bien la manière dont certains habitants prennent sur eux la mauvaise image de leur quartier et en même temps ont à cœur d'en faire « voir » les qualités aux autres. Dans ces quartiers, les discours de dévalorisation et de stigmatisation viennent s'entrechoquer avec l'expérience vécue et subjective des habitants, leurs ressentis propres, puisqu'ils ont conscience de vivre dans des quartiers défavorisés, et, pour certains, souffrent au quotidien de situations économiques, sociales et/ou urbaines dégradées. La rencontre entre cette conscience habitante et les discours de la puissance publique à propos de ces quartiers provoquent plusieurs effets. Des formes de revendication, quand domine la conscience que la puissance publique y est défaillante sur un certain nombre de dimensions, et que s'ensuit un discours exigeant des politiques publiques plus ambitieuses (sur l'éducation, sur le logement social, sur l'entretien des espaces, sur la sécurité, …). Des réactions de défense vis-à-vis des discours stigmatisants, qu'ils soient culpabilisants ou misérabilistes, qui visent les quartiers et les définissent comme « à problèmes », réactions qui s'inscrivent dans une tendance à l'inverse à en faire valoir les qualités, à défendre le choix d'y vivre. Des formes de résignation aussi, comme quand des habitants disent que « *de toute façon Parckfarm c'est trop pour le quartier* », que c'est « *un trop gros cadeau* », ou encore que le futur parc de *l'Allée du Kaai* « *c'est pas pour nous de toute façon* ». Des effets de culpabilisation enfin, notamment dans un contexte d'injonction à la participation où les habitants sont rendus responsables de « se bouger » pour que leur quartier s'améliore, et par conséquent responsables quand ce n'est pas le cas[2]. Ces différentes réactions peuvent concerner des individus différents mais aussi cohabiter au sein d'un même individu ou s'exprimer différemment selon les situations et les contextes. De plus, cette responsabilisation se retrouve souvent paradoxalement renforcée par l'injonction participative, comme l'écrit Mathieu Berger : « Au risque de me répéter, l'idéologie selon laquelle des personnes habitant des territoires fragilisés ont le devoir de se responsabiliser et de participer au redressement de "leur quartier", sous peine d'être considérées – ou plutôt déconsidérées – comme des sortes de demi-citoyens, me paraît tout à fait perverse »[3].

La commune de Molenbeek en particulier, est toujours tour à tour dénigrée et, en réaction, revalorisée, dans les discours politiques, associatifs ou militants. L'enquête se déroulant entre 2014 et 2019, les attentats de Paris en novembre 2015, puis de Bruxelles en mars 2016, et la manière dont ils ont placé Molenbeek en une des journaux internationaux, ont été un moment particulièrement marquant sur le terrain[4].

Novembre 2015

Le vendredi 13 novembre 2015 au soir, plus d'une centaine de personnes sont tuées dans des attentats à Paris, notamment dans la salle de concert du Bataclan. À cette époque j'habite encore à Paris (ou plus précisément à Montreuil), mais ce soir-là, je suis à Lille pour un colloque du GIS Démocratie et Participation, qui s'y tient les 13 et 14 novembre. Je passe comme beaucoup de gens la soirée au téléphone, inquiète de mes proches à Paris, pour certains dans le quartier concerné en train de boire des verres dans un bar, ce qui est somme toute classique pour un vendredi soir. Le samedi matin, on se retrouve avec tous les chercheurs à l'université, les organisateurs annoncent que la deuxième journée du colloque est annulée. Retour à Paris le samedi soir. Après un dimanche tendu place de la République, je pars à Bruxelles, comme c'était prévu. En parallèle, rapidement, les débuts de l'enquête policière mènent les enquêteurs vers Molenbeek. Pendant plusieurs jours, le centre de Bruxelles connait une période qu'on a parfois appelé le *shutdown*. De nombreux commerces sont fermés pendant plusieurs jours, en particulier les bars et les restaurants « à terrasse » du centre-ville. Les écoles sont fermées, le métro est fermé. De nombreux évènements sont annulés. Des hélicoptères tournent régulièrement au-dessus de Molenbeek, où j'habite alors et où la situation est particulièrement tendue. L'armée fait son apparition dans les rues du centre-ville et notamment sur le « piétonnier », qui change

[1] Voir chapitre précédent.
[2] Voir à ce sujet : M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.*
[3] *Ibid.* P88
[4] Voir planche d'images 40 à la fin de ce chapitre.

brutalement d'allure après un été festif[1]. Les journalistes du monde entier débarquent et s'installent, notamment place de la Bourse. Sur les marches ont été déposés des hommages, les gens se rassemblent souvent là, mais c'est surtout les journalistes qui ont envahi l'espace pour faire leurs directs *in situ*. Il y en a aussi beaucoup à Molenbeek. Ils stationnent leurs camions surmontés de paraboles géantes sur la Place Communale, filment les femmes voilées qui vont au marché et les jeunes qui trainent, interrogent les habitants.

Mars 2016

Je suis à Bruxelles depuis le début du mois de mars, normalement jusqu'à au moins la fin du mois de mai pour mon terrain. Quand les attentats de Bruxelles ont lieu, dans le métro et à l'aéroport de Zaventem, le 22 mars, ma mère est là pour me rendre visite. On se retrouve coincées chez moi, encore une fois il n'y a plus de métro, les musées ferment, on ne sait pas quoi faire. L'après-midi du 22 mars on va se balader dans la Forêt de Soignes, c'est assez étrange car partout dans la forêt et le long des routes il y a des gens à pied, partout des gens qui rentrent chez eux à pied parce qu'il n'y a plus de transports en commun. Puis, encore une fois les rassemblements, encore une fois les journalistes, encore une fois les militaires. Ça devient anormalement normal, même les journalistes repartent plus vite et, étrangement, la situation semble parfois moins tendue qu'en novembre et décembre 2015, comme si ça s'était déjà passé.

Ces évènements perturbent brutalement et durablement l'ambiance, à la fois du centre-ville de Bruxelles et de Molenbeek. Cette « actualité » a largement occupé l'attention durant la fin de l'année 2015 et une grande partie de l'année 2016. Molenbeek se voit propulsée sur le devant de la presse international comme le berceau du djihadisme terroriste européen et le foyer d'un islamisme radical. Le « communautarisme » des musulmans, ainsi que l'inaction ou l'échec des politiques publiques sont pointés du doigt. L'essentialisation, à la fois sociale, culturelle, ethnique et religieuse, déjà forte dans ces quartiers, s'en retrouve exacerbée, et la culpabilisation de ses habitants aussi, tandis que la gestion sécuritaire du territoire est considérablement renforcée, comme le décrit le passage ci-dessous, extrait d'un texte écrit par « des molenbeekoises » et publié dans *Bruxelles en Mouvements*[2] :

> « C'est arrivé par vagues. À chaque attentat plus violentes. Les avis d'experts, les accusations parfois ouvertement racistes de politiciens, mille dossiers, brèves, analyses, émissions et articles aux titres le plus souvent racoleurs et insultants, plusieurs livres même, sur ce morceau de métropole maudit et ceux qui l'habitent. Les moins vindicatifs dressent la liste des causes sociologiques, culturelles, historiques, psychologiques, qui tracent les contours de la désormais "base arrière européenne du djihadisme". Presque deux ans après la tuerie de Charlie Hebdo, le curseur oscille encore entre repère de monstres ou ghetto de victimes, selon les intérêts. [...] La "base arrière", quant à elle, a répondu par du brainstorming d'institutionnels et d'associations pour redorer l'image du quartier, quelques billets d'humeur, et l'organisation de rassemblements – la plupart pour montrer au monde que Molenbeek est un quartier tranquille remplis de gens bien intentionnés malgré quelques brebis galeuses, d'autres, bien moins fréquentés et médiatisés, pour témoigner des violences policières et du processus de ségrégation raciale. [...] Pour la plupart d'entre nous, le quotidien change peu, mais la tension est exacerbée par les agressions policières militarisées dans les maisons, la Brigade Anti-Banditisme qui contrôle régulièrement, armes à la main, des habitants dans les rues, les milles petites humiliations, les actes islamophobes, les incarcérations préventives à la pelle, les heures de vol statique d'hélicoptères au-dessus de nos têtes, et toutes ces violences qualifiées par les autorités policières "d'incidents isolés". La peur, la colère et le ressentiment ne font que croître chez ceux qui les subissent, tandis que se naturalise progressivement l'état d'urgence policier. [...] Entre-temps, les visites guidées du quartier pour

[1] Comme le dit Philippe Van Parijs lors du colloque annuel de l'APERAU organisé à Bruxelles et Louvain-la-Neuve en mai 2016 : « *Jusque novembre 2015 le piétonnier allait au-delà de mes espérances, mais il s'est passé les attentas en novembre à Paris, et ça a été une réelle catastrophe pour le piétonnier. »,* expliquant comment la fermeture intégrale du métro bruxellois pendant 5 jours ou la présence de véhicules blindés et d'hommes équipés de mitraillettes sur le piétonnier ont eu un impact terrible sur l'image du centre de Bruxelles, qui ne s'est pas améliorée ensuite avec les attentats à Bruxelles.

[2] Collectif, « Molenbeek, la construction d'un territoire ennemi intérieur », *Bruxelles en mouvements*, février 2019, n° 298.

> touristes sont passées de sept en 2014 à une soixantaine cette année, avec des parcours sur-mesure pour des néerlandophones lancés juste après la campagne de diffamation du quartier et intitulés "Is dit Molenbeek". Pour la somme de 190€, pourquoi pas aller s'encanailler de l'autre côté du canal et se laisser peut-être tenter par les nouveaux lofts construits sur les berges ? On avait déjà connu les contrats de quartier qui avaient financé l'installation de parcours touristiques dans la commune, inédits à Bruxelles. On avait aussi encaissé les "safaris urbains" organisés par l'administration flamande pour rassurer ses fonctionnaires quant au futur déménagement de leurs bureaux. En terme d'effet zoo, le plus dévastateur a sans aucun doute été la présence massive et provocatrice des journalistes : Washington Post, El Pais, NY Times, Egypt Independent, l'ensemble des médias belges, The Guardian, Le Figaro, et tant d'autres, aux camions-satellites occupant nos places, aux équipes arpentant nos rues en filmant à tout-va, interpellant les passants avec des questions biaisées et accusatrices, les poussant à aller dans leur sens ou à se justifier, tous à l'unisson pour afficher leurs gros titres vengeurs. » [1]

S'il est particulièrement critique, ce texte décrit assez bien la diversité et l'ambiguïté des phénomènes qui sont apparus, ou ont été renforcés, suite aux attentats, mêlant pression policière, présence journaliste, mobilisations locales et storytelling irénique. Sans rentrer dans l'analyse d'un sujet complexe et dans un débat difficile, ce qui a été marquant dans le cadre de cette enquête de terrain ce sont en particulier les réactions que ces évènements et leurs conséquences ont provoqué parmi les acteurs de la commune. En réaction au *bashing* généralisé, à la fois de Molenbeek et de Bruxelles, qui règne à ce moment-là, élus, acteurs sociaux et culturels, militants, associations et habitants, ou encore universitaires, tentent par tous les moyens de « se défendre » en mettant en œuvre des tactiques de réhabilitation symbolique. À chaud, une marche blanche est organisée sur la Place communale de Molenbeek, l'affiche créée pour l'occasion mettant en avant le multiculturalisme de la commune. À froid, une « plateforme attentats » qui regroupe une partie des acteurs associatifs de Molenbeek est créée, pour tenter de réfléchir et d'agir face à ces évènements. De nombreux médias font des enquêtes sur *Parckfarm* ou d'autres projets similaires, mettant en avant de manière souvent ambiguë comment « des choses bien » se font à Molenbeek, et comment « certains habitants » tentent d'améliorer leur quartier. Les habitants répondent à ces sollicitations de bon cœur, tout en percevant bien le malaise qu'elles impliquent, pris au piège de ce jeu dans lequel ils n'ont d'autre choix que de jouer aux bons élèves pour tenter de sauver l'ensemble de la classe. De manière plus fondamentale, l'enjeu est alors de s'engager dans un retournement des « qualifications » unanimement apposées sur la commune par les mondes médiatiques et politiques[2].

Le monde universitaire se mobilise également fortement. Sans qu'il n'y ait de lien de cause à effet, c'est à cette période que se développent les activités de la *Brussels Academy*, qui regroupent plusieurs universités bruxelloises, francophones et néerlandophones, dans le but de proposer un espace de partage des savoirs sur Bruxelles. Des cours, des conférences, des ateliers sont organisés, faisant tour à tour intervenir des universitaires spécialistes de certains sujets, des acteurs de terrain partageant leurs expériences ou encore des acteurs professionnels venant présenter l'état d'avancement de certains projets urbains. Les activités de la *Brussels Academy* ont toujours lieu à la Maison des Cultures de Molenbeek, et une bonne partie de la programmation concerne ces territoires et leurs enjeux. Fin novembre, à peine quelques semaines après les attentats parisiens, la « Nuit du Savoir sur Bruxelles »[3], organisée en plein *shutdown*, manque d'être annulée mais se déroule finalement, dans une ambiance sécuritaire angoissante, au *Kaaitheater* ; je suis contente que l'évènement ait été maintenu, car je suis revenue à Bruxelles

[1] *Ibid.* P6-7

[2] Cristina Bianchetti évoque ce processus de « retournement », dans un tout autre contexte, à propos du quartier des Grottes à Genève, en mobilisant la référence à Luc Boltanski : « On retrouve dans ce retournement du quartier insalubre en quartier vivant et chaleureux l'une des opérations les plus fondamentales de la critique, qui revient à contredire la définition instituée d'une rélité donnée. Comme le rappelle Luc Boltanski, le pouvoir des institutions tient précisément dans leur capacité à dire ce qu'il en est de la réalité, cloturant ainsi les conflits et orientant les cours d'action […] Pour aller à l'encontre de ce pouvoir instituant, il est nécessaire de requalifier ce qui est en jeu, par un travail de description qui permet de révéler d'autres qualités et potentiels contenus dans une situation donnée – c'est-à-dire l'ouverture des possibles par la critique en acte. » Cristina Bianchetti, « Lieux et droits : en quoi se traduit le droit collectif à l'habiter » dans *Le quartier des Grottes à Genève. De la différence urbaine*, Genève, MētisPresses, 2013, p. 237-257. P252

[3] La Nuit du savoir sur Bruxelles est un évènement scientifique grand public qui croise les disciplines à propos de la ville et qui a lieu tous les ans.

exprès pour quelques jours. Se succèderont à la tribune des universitaires pour parler de Bruxelles. Volontairement le focus est mis sur Molenbeek et sur le « croissant pauvre » ; des personnes prennent position contre le *shutdown* et l'annihilation de l'espace public que représente plus largement l'approche sécuritaire, d'autres insistent sur le rôle des intellectuels et chercheurs dans la démystification et la déconstruction de l'essentialisation de ce territoire, de ses problèmes et de ses habitants. Au final, le fait que Molenbeek se retrouve soudain sous les feux de la rampe, de manière à la fois négative et positive (suite à ces contre-réactions), a joué un rôle dans l'enquête et dans les projets observés, puisque venant plus largement alimenter un regain « d'intérêt » pour la commune et ce qu'il s'y passe.

2. De quoi parle t'on quand on parle de gentrification ?

Ceci étant dit, comment les projets observés dans cette thèse contribuent-ils aux mutations sociales et urbaines dans lesquelles ils s'inscrivent de fait ? « Gentrifient »-ils les quartiers dans lesquels ils prennent place ? Vastes questions, que l'ensemble des acteurs se posent sans cesse sans que personne n'ait les moyens d'y apporter des réponses claires. Cela signifie-t'il que ce n'est pas la bonne question ? Qu'elle est mal formulée ? Le mot de « gentrification » est en tout cas problématique, ou du moins ses usages le sont. C'est encore une fois sur un terme utilisé dans l'action qu'on se penche ici. Le but n'est pas tant de dire si gentrification il y a ou pas et si ces projets y collaborent ou pas, mais plutôt de décrire la manière dont les acteurs manient ce terme et ses significations sur le terrain. Car finalement, de quoi parle t'on quand on parle de gentrification ? Que recouvre ce terme, aujourd'hui tellement usité ? Il semble nécessaire, après cette entrée par le terrain et l'échelle micro des relations entre habitants et institutions autour des projets étudiés, de faire un détour par une explicitation de cette notion, puisque si on la retrouve aujourd'hui autant mobilisée sur le terrain c'est bien parce que des chercheurs l'ont en premier lieu utilisée pour décrire et analyser des dynamiques sociales et urbaines.

Avec le « droit à la ville »[1], la « gentrification » est probablement une des notions issues des sciences sociales les plus utilisées dans le langage courant. La généralisation récente de son usage, souvent accolée à des termes comme « *bobos* » ou encore « *hipsters* », touche désormais l'ensemble des acteurs sociaux, bien au-delà du monde militant ou de l'action urbaine. Cela pose question, la pluralité sémantique de cette notion étant associée à un caractère performatif assez important. Historiquement, le terme de « gentrification » est un néologisme, formé à partir de *gentry*, terme qui désigne la bourgeoisie en anglais, par la sociologue Ruth Glass, pour désigner à Londres dans les années 1960 « le processus à travers lequel des ménages de classes moyennes avaient peuplé d'anciens quartiers dévalorisés du centre de Londres, plutôt que d'aller résider en banlieues résidentielles selon le modèle dominant jusqu'alors pour ces couches sociales »[2]. Le travail de Ruth Glass se focalise sur les dimensions culturelles de ce processus, et montre comment ce choix est à la fois économique et symbolique, à la fois un moyen d'avoir accès à la centralité urbaine et à l'habitat ancien et un moyen de s'inscrire dans un processus de revalorisation culturelle et patrimoniale d'un quartier. Même si cela n'en constitue pas un objectif, elle constate que ce processus aboutit souvent à l'éviction d'une partie des populations préexistantes les plus fragilisées, incapables de soutenir, financièrement et culturellement, la revalorisation de leur quartier, et notamment l'augmentation des prix du foncier ou des loyers qui s'ensuit. Le terme rencontre un certain succès dans le monde anglo-saxon, et notamment dans le contexte américain marqué par le *white flight*, la paupérisation des centre villes, le déplacement en banlieue des classes moyennes et supérieures et la dualisation sociale de nombreuses villes entre centres populaires et souvent racialisés et banlieues blanches et aisées. Dans ces contextes s'observe

[1] À propos duquel les nombreux travaux font référence à : H. Lefebvre, *Le droit à la ville*, *op. cit.*
[2] Catherine Bidou-Zachariasen, Daniel Hiernaux-Nicolas et Hélène Rivière d'Arc, *Retours en ville : des processus de gentrification urbaine aux politiques de revitalisation des centres*, Paris, Descartes, 2003. P10

effectivement des dynamiques, timides puis plus massives de « retour en ville » d'une partie des classes moyennes, dynamiques qui, associées au phénomène de touristification des centres-villes, a induit la requalification de quartiers centraux dont se retrouvent exclues les populations défavorisées, peu à peu refoulées de la centralité urbaine. Le cas de Brooklyn à New York, quartier multiculturel très populaire devenu le modèle mondial du quartier branché, en est un peu le paradigme, le néologisme « brooklynisation » désignant ce phénomène comme un processus d'uniformisation culturelle, esthétique et économique matérialisé par la diffusion internationale d'un certain type de commerces et d'ambiances urbaines principalement destinés à des populations de culture dite « alternative » mais dotées d'un certain capital économique. Ce modèle descriptif et théorique a longtemps semblé peu transposable aux villes européennes, n'ayant pas connu, ou en tout cas pas avec la même ampleur ou que beaucoup plus tard, ces phénomènes de paupérisation des centres-villes, et restant marquées par le modèle concurrent constitué de centres historiques bourgeois et de banlieues combinant pavillonnaire résidentiel et grands ensembles de logements sociaux situés en périphéries et caractérisés par leur distance à la centralité urbaine, ses services et aménités. Cependant, pour un auteur comme Max Rousseau, ce modèle peut tout à fait s'appliquer à certaines villes françaises, qu'il appelle les « villes perdantes »[1], industrielles ou portuaires, frappées plus violemment que d'autres par la désindustrialisation, telles que Marseille, le Havre, Saint-Etienne ou encore Roubaix ; Bruxelles étant une ville qui peut correspondre en partie à ce schéma de lecture. Aujourd'hui, les réalités décrites ou désignées par la notion de gentrification débordent largement cette acception originelle, et les travaux scientifiques divergent énormément quant à savoir quel sont les sens et les usages appropriés de la notion. La généralisation de l'usage scientifique du terme fût amorcée par le travail de Neil Smith, qui acte le passage d'une gentrification spontanée et sporadique à une gentrification généralisée et explicable par les évolutions du modèle économique mondial : il s'agit de « rompre avec la représentation d'un processus "spontané" de transformation urbaine porté par les choix résidentiels de classes intermédiaires en quête d'un habitat central et de supports postmodernes de distinction sociale. »[2] Pour lui, le gentrifieur est « l'arbre qui cache la forêt », et la gentrification est moins un retour d'habitants vers les centres-villes qu'une revalorisation marchande de certains quartiers. Il étend également l'application de la notion de la seule sphère du logement, à laquelle elle se cantonnait jusque-là, à un domaine bien plus large : la gentrification produirait des espaces urbains à consommer pour les classes moyennes et supérieures, et s'inscrirait dans une dynamique plus vaste de rénovation urbaine à dimension classiste et donc à la fois esthétique, culturelle et sécuritaire. « En même temps que la description s'élargit, la gentrification devient une sorte de théorie »[3], et on passe en effet entre les années 1960 et les années 1990 d'une notion descriptive appliquée à une situation d'enquête particulière à une théorie à la fois largement utilisée et souvent idéologiquement colorée ; les courants de la géographie critique et de la géographie marxiste en particulier reprendront cette notion, l'inscrivant dans une analyse globale du capitalisme urbain[4]. La notion descriptive sociologique originelle d'un côté, et sa généralisation en « théorie lourde »[5] d'un autre côté, sont finalement encore aujourd'hui les deux piliers sur lesquels s'appuient la majorité des travaux scientifiques sur le sujet. Deux approches cohabitent, se distinguent et souvent s'opposent : une approche par « la demande », les classes sociales et/ou les comportements individuels et les valeurs des gentrifieurs, majoritaire au sein de la sociologie française[6] ; et une approche par « l'offre », les politiques publiques et/ou le marché foncier,

[1] Max Rousseau, « "Bringing politics back in" : la gentrification comme politique de développement urbain ? », *Espaces et sociétés*, avril 2008, vol. 132-133, n° 1, p. 75-90 ; Max Rousseau, « Gouverner la gentrification. Différentiel de loyer et coalitions de croissance dans la ville en déclin », *Métropoles*, juin 2010, n° 7.
[2] M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », art cit.
[3] Alain Bourdin, « Gentrification : un "concept" à déconstruire », *Espaces et sociétés*, avril 2008, n° 132-133, p. 23-37. P23-24
[4] D.W. Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville*, *op. cit.* ; Jean-Pierre Garnier, *Une violence éminemment contemporaine : essais sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, Marseille, Agone, 2010.
[5] A. Bourdin, « Gentrification », art cit.
[6] Voir par exemple les travaux d'Anaïs Collet sur Montreuil, ceux de Catherine Bidou sur le quartier Sainte-Marthe à Paris ou ceux d'Éric Charmes sur Belleville : Anaïs Collet, *Rester bourgeois : les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, Découverte, 2015 ; Catherine Bidou-Zachariasen et Jean-François Poltorak, « Le "travail" de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés*, avril 2008, n° 132-133, p. 107-124. ; Éric Charmes, *La rue, village ou décor ? Parcours dans deux rues de Belleville*, Grâne, Créaphis, 2006.

moins développée en France et souvent affiliée à des travaux de géographie critique ou sociologie critique[1]. Des porosités existent, mais les approches cherchant à croiser et associer enquête « par le haut » et « par le bas » restent rares. Le travail de Marie-Hélène Bacqué et Yankel Fijalkov en fait partie, montrant, à propos du quartier de la Goutte d'or à Paris, que des processus assimilables à l'amorce d'une gentrification sont en fait le résultat de l'action, concomitante sans être toujours convergente, de divers acteurs publics, mais aussi économiques, associatifs, militants et habitants : « le processus de gentrification ne saurait ainsi être décrit comme un processus uniforme débouchant à coup sûr sur une situation stabilisée. Il est possible de considérer le changement à l'œuvre comme un état transitoire et fragile au cours duquel les processus d'invasion/succession (faire venir ses semblables) ne sont pas assurés et se traduisent de façon inégale dans l'espace géographique du quartier. »[2] Au-delà de ce face-à-face entre deux acceptions de la notion liées à son appropriation par des courants différents des sciences sociales, qui se situent sur des axes qui tendent à se différencier comme descriptif/critique ou micro/macro et qui modèlent chacun la notion en fonction de leurs bases théoriques et épistémologiques spécifiques, la notion de gentrification, alors même que son usage continue à se généraliser à la fois dans le monde scientifique et dans le monde social, continue à faire débat dans le monde scientifique sur plusieurs aspects, dont deux que nous aborderons rapidement ici : la lecture par les « classes sociales » et ses limites d'une part ; la tension entre usage restreint et usage extensif de la notion d'autre part.

Au départ, il serait donc question de classes moyennes qui, à la fois en raison de leurs capacités économiques limitées et de leurs valeurs culturelles ou esthétiques, choisiraient de s'installer dans des quartiers populaires, ouvriers et/ou multiculturels. De nombreuses recherches ont souligné l'ambiguïté de ce choix, parfois choix par défaut, parfois recherche volontaire du côtoiement de la diversité et de l'altérité, parfois recherche de distinction sociale par le biais de la valorisation d'un patrimoine bâti à la fois ancien et atypique, parfois tout cela en même temps. La lecture dominante consiste malgré tout à conclure que, même si la recherche de l'altérité et la valorisation de la diversité sociale ou culturelle est souvent mise en avant, les pratiques observées contredisent la majeure partie du temps les discours, et aboutissent plutôt soit à la construction d'espaces domestiques et de voisinage marqués par l'entre-soi et la mise à distance des classes inférieures, soit à des formes de côtoiement dans l'espace public restant très superficielles et s'inscrivant dans des processus d'exotisation et de consommation d'ambiances populaires typiques de formes d'appropriation culturelle[3]. Les recherches adoptant l'approche par les choix résidentiels mettent ainsi souvent en avant une classe moyenne qui serait en apparence porteuse d'un idéal de mixité sociale mais en réalité plutôt sécessionniste, faisant le lien par cette analyse entre les processus de conquête et de remplacement (par la gentrification) et les processus de fuite et d'entre soi (dans le cas des *gated communities*). Aux classes moyennes conquérantes des années 1970 « aventuriers du quotidien » auraient succédé les classes moyennes « déclinistes » des années 2000, gentrifieuses ou périurbaines[4]. Ces analyses, en même temps qu'elles décrivent des phénomènes précis, offrent une lecture parfois manichéenne de l'action des classes moyennes dans la ville ; d'autres recherches analysent ce point de vue comme caricatural ou enquêtent de manière précise sur les gentrifieurs et leurs parcours[5]. Nombreux sont les chercheurs en particulier pour qui cela pose problème de réunir sous une même analyse la recherche de l'altérité dans des quartiers multiculturels, malgré toutes les ambiguïtés qu'elle peut comporter ou provoquer, et la fuite de l'altérité dans des localisations résidentielles de plus en plus électives. Par ailleurs, que signifie donc « classe moyenne » ? De nombreux

[1] Voir par exemple les travaux de Anne Clerval sur Paris, de Max Rousseau sur Roubaix ou Saint Etienne et de Mathieu Van Criekingen sur Bruxelles : M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », art cit.
[2] Marie-Hélène Bacqué et Yankel Fijalkow, « En attendant la gentrification : discours et politiques a la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, 2006, n° 63, p. 63-83.
[3] Voir à ce sujet : S. Corbillé, « Tourisme, diversité enchantée et rapports symboliques dans les quartiers gentrifiés du nord-est de Paris », art cit.
[4] Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch, « Les classes moyennes dans l'espace urbain : choix résidentiels et pratiques urbaines », *Sociologie et sociétés*, 2013, vol. 45, nº 2, p. 63-85. P66. Dans son texte elle décrit justement ces analyses comme étant relativement caricaturale.
[5] C'est le cas de l'ouvrage d'Anaïs Collet sur Montreuil : A. Collet, *Rester bourgeois*, *op. cit.*

chercheurs alertent sur la manière dont le terme de « classe moyenne » masque une diversité, à la fois culturelle, sociale, économique et générationnelle, de profils de gentrifieurs dont l'invisibilisation sous une seule catégorie est problématique[1]. Si certains chercheurs décrivent cette pluralité à travers le filtre temporel, s'intéressant aux différents « moments » où arrivent ces gentrifieurs, qu'ils soient « pionniers » ou s'installent dans des phases plus tardives[2], certains remettent plus fondamentalement en cause la lecture par les classes sociales, en mettant en avant l'individualisation de la société et des choix des individus, et le fait que les classes moyennes sont par excellence la classe floue et le lieu récurrent de mobilités ascendantes comme descendantes[3]. Pour certains auteurs, la gentrification participe autant voire plus à la reformation des classes sociales qu'elle ne repose sur celles-ci.

Plus largement, plusieurs travaux de recherches cherchent à faire un bilan critique des usages du concept[4]. Un autre débat récurrent est celui qui mène les chercheurs à défendre soit un usage restreint et précis, soit un usage extensif du terme. Alain Bourdin s'inscrit dans le premier cas, puisque pour lui « l'étiquette de gentrification est devenue un masque qui nuit à l'analyse des processus sociaux aussi bien que de la transformation des villes, et qui l'enferme dans des débats outrageusement simplificateurs. »[5] Il est notamment très problématique selon lui d'englober sous un même terme et donc sous les mêmes schèmes explicatifs des processus aussi variés que l'incorporation de quartiers ouvriers à des quartiers bourgeois voisins (logiques de fronts), l'ascension sociale au sein de quartiers populaires, et le réinvestissement par des pionniers isolés de la classes moyenne de quartiers populaires centraux. Ces différents phénomènes sont souvent aujourd'hui décrits sous le vocable de gentrification, alors que selon lui seul le dernier cas relève de l'usage qu'il considère comme « valide » de la notion, c'est-à-dire dans « dans des usages "culturels", minoritaires mais proches de ses origines » [6]. D'autres chercheurs défendent à l'inverse la valeur heuristique de cette extension de la notion en ce qu'elle permet d'aborder conjointement des phénomènes qui seraient autrement étudiés séparément, et donc de construire comme un objet de recherche cohérent l'ensemble des processus « d'élitisation » des centres villes : « Une gentrification étendue permet ainsi, et c'est à notre sens appréciable, de saisir ensemble les différentes facettes – résidentielle, commerciale, esthétique – de l'"élitisation" des villes. » [7] Dans cette acception, la présence d'une phase caractérisée par des pionniers minoritaires n'est même plus forcément un invariant des processus de gentrification. En effet, la multiplication des travaux a mis à jour une grande diversité de phénomènes : des quartiers où la gentrification « annoncée » reste toutefois marginale, comme la Goutte d'or à Paris ou le Panier à Marseille, mais aussi des cas où on observe des changements rapides de population sans qu'il y ait eu de passage par une phase de pionniers gentrifieurs. Ces cas-là s'expliquent notamment par la mise en projet de territoires libérés des friches industrielles ou ferroviaires. Les chercheurs parlent alors de *new build gentrification* pour décrire la « montée en gamme » sociale rapide de quartiers, non plus par le réinvestissement à petite échelle de logements intégrés au tissus urbain existant, mais par la construction massive d'ensembles de logements neufs sur de vastes emprises en cœur de ville.

Ainsi, les friches « changent radicalement le jeu »[8], et il nous semble que cette dimension donne une nouvelle vigueur à la lecture de la gentrification par les politiques publiques et le marché foncier. La nouvelle logique économique du néolibéralisme urbain, caractérisé par la financiarisation de la production urbaine[9] ainsi que par

---

[1] François Cusin, « La gentrification en question », *Espaces et sociétés*, septembre 2008, nº 134, p. 167-179. P16

[2] « Devant la diversité des profils de gentrifieurs, on doit alors se demander ce que peuvent avoir en commun des cadres "globalisés" de la haute finance ou de la nouvelle économie, des professions libérales plus traditionnelles, des fonctionnaires travaillant dans l'enseignement ou le social, ou encore des couches moyennes fragilisées ou marginalisées qui revendiquent un mode de vie "alternatif". Ne risque-t-on pas de confondre des modes d'insertion socio-urbains profondément différents ? » C. Bidou-Zachariasen et J.-F. Poltorak, « Le « travail » de gentrification », art cit.

[3] F. Cusin, « La gentrification en question », art cit.

[4] *Ibid.* ; A. Bourdin, « Gentrification », art cit. ; Marie Chabrol et al., *Gentrifications*, Paris, Éditions Amsterdam, 2016.

[5] A. Bourdin, « Gentrification », art cit. P24

[6] *Ibid.* P37

[7] Patrick Rérat et al., « Une gentrification émergente et diversifiée : le cas des villes suisses », *Espaces et sociétés*, avril 2008, nº 132-133, p. 39-56. P44

[8] A. Bourdin, « Gentrification », art cit.

[9] D.W. Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville*, *op. cit.*

la valorisation dominante du capital humain et créatif[1], viserait à attirer des populations financièrement dotées, et donc potentiellement acquéreuses, contribuables et consommatrices, dans des espaces urbains requalifiés. Si l'on suit cette approche, la gentrification est alors un des résultats de l'instrumentalisation de la production urbaine par les forces économiques mondiales capitalistes, mais aussi un outil des politiques publiques, des villes notamment, dans un contexte où les politiques urbaines et économiques sont de plus en plus des politiques d'incitation visant à attirer des capitaux privés, qu'il s'agisse d'organismes financiers, d'entreprises ou de ménages, et à créer les conditions favorables à l'investissement de ceux-ci dans l'espace urbain. Cela implique une action publique inscrite dans un contexte de compétitivité accrue entre les villes pour la captation des capitaux, et donc des « politiques publiques » de gentrification[2], qui reposent sur des mécanismes financiers et fonciers facilitateurs mais aussi sur des politiques d'image.

La question reste-t'elle donc entière, entre phénomènes de classes et comportements individuels, entre processus politico-économique et processus socio-culturel ? Le but ici n'est pas du tout de trancher et on rejoint plutôt les chercheurs qui prêchent pour une approche plurielle de la notion :

> « Les rapports de domination pour la conquête du territoire existent, l'exclusion des plus pauvres ou des minorités existe, mais nous ne sommes pas pour autant face à des oppositions dichotomiques telles que gentrifieurs contre gentrifiés, ou anciens résidents contre nouveaux. Les positions ne sont pas stables, les effets de comportements ne sont pas nécessairement intentionnels, l'exclusion n'est jamais totale et les habitants ne sont pas que des résidents. La gentrification implique de nombreux acteurs économiques, sociaux, politiques. Elle n'est ni positive ni négative. […] Elle participe tout simplement au fait urbain contemporain et la comprendre, c'est comprendre la ville. »[3]

Ce qui nous intéresse ici plus particulièrement, c'est d'observer les usages de la notion par les acteurs, puisqu'on peut sans danger faire le constat qu'elle n'est plus aujourd'hui seulement un outil descriptif et théorique réservé au monde scientifique, mais bien un concept passé dans le monde social, et qui a des effets concrets sur la production sociale et physique de la ville. Qu'en est-il concernant les territoires étudiés ici ? Au-delà des on-dit, et des *a priori* sur la gentrification, quelles sont les dynamiques sociales à l'œuvre ? Cette notion est-elle à même, ou pas, de nous aider à penser et décrire ces situations ? Et surtout, comment est-elle mobilisée, par les acteurs et dans le monde scientifique, pour décrire les contextes dans lesquels s'inscrivent les expériences observées ? La gentrification, ou la lutte contre la gentrification, en sont-elles des dimensions explicites ? La question des mutations sociales des quartiers concernés est-elle à l'ordre du jour des discussions ?

[1] E. Vivant, *Qu'est ce que la ville créative ?*, *op. cit.*
[2] M. Rousseau, « « Bringing politics back in » », art cit.
[3] M. Chabrol et al., *Gentrifications*, *op. cit.* P16-17

3. Le vivre ensemble à l'épreuve des catégorisations sociales

[Bruxelles]

Le carcan de la dualisation sociale et spatiale du territoire

Entre risque de paupérisation et risque de gentrification

Revenons rapidement sur les dynamiques sociales du territoire de la Région bruxelloise et en particulier des territoires concernés par l'enquête, tout en renvoyant le lecteur à la contextualisation socio-spatiale présentée au début de ce travail[1]. Le récit sur la ville inscrit dans l'histoire et la géographie la dualisation socio-spatiale entre riches installés sur les hauteurs de la ville et pauvres installés dans les bas-fonds de la vallée, la ville étant donc coupée en deux selon un axe nord est-sud-ouest. Si la mixité sociale est aujourd'hui un idéal répandu, il n'en a pas toujours été ainsi et pendant longtemps les pouvoirs urbains se sont très bien accommodés du fait que les classes sociales vivent relativement séparées. Comme toutes les villes Bruxelles a donc été, et est toujours, constituée de quartiers riches et de quartiers pauvres, ces structures socio-spatiales évoluant souvent assez peu au fil de l'histoire. C'est au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle, alors que l'urbanisme moderne « détruit » Bruxelles et que la ville n'a pas de gouvernance propre, puis dans la période marquée par les luttes urbaines et les débuts d'une politique proprement bruxelloise de l'aménagement urbain qui précède et accompagne la création de la Région dans les années 1980, qu'émerge la volonté d'agir sur la répartition des classes sociales dans la ville, ceci à travers des dynamiques paradoxales. En effet, dans le même temps, la ville, ou du moins le centre-ville, se vide de ses habitants, en particulier des classes moyennes et supérieures fuyant un environnement urbain en cours de dégradation, tandis que les classes populaires sont, dans une partie des quartiers centraux où elles étaient installées, évincées par les expulsions et destructions liées aux projets urbains. L'histoire concomitante des luttes urbaines et de la constitution des institutions régionales amènera à une commune défense de la « ville habitée », mais pour des raisons variées : défendre le logement comme « fonction faible », mise en danger par des projets d'urbanisme tertiaire et infrastructurel peu précautionneux (du côté des luttes urbaines), promouvoir l'augmentation de la population, en raison du fait que la région naissante a besoin d'une fiscalité propre en même temps que d'une assise électorale (du côté des institutions et des politiques). Dans les années 1960-1970 on parle donc bien à Bruxelles de « retour en ville », mais avec une connotation positive et sans que cela évoque la dimension de domination sociale comprise dans la gentrification : il est surtout question de stopper l'hémorragie qui vide la ville de ses habitants vers la périphérie, et d'attirer des ménages contributeurs de type classes moyenne pour que la fiscalité, le budget régional et donc aussi les politiques de redistribution à destination des classes populaires puissent fonctionner. Aujourd'hui, la « pression démographique » et l'augmentation de la population[2] sont dues au solde migratoire positif et à un solde naturel important qui repose principalement sur les quartiers populaires. Cette situation masque mal le fait que la ville continue de perdre environ 10 000 habitants par an au profit de sa périphérie (Brabant wallon et Brabant flamand). Une partie de ces ménages continuent à travailler à Bruxelles et donc à la fois à y produire de la richesse et à en utiliser les services et les infrastructures, mais échappent fiscalement à la Région en raison du décalage entre les frontières administratives et l'aire urbaine de fonctionnement effectif. La ville, peinant à attirer ou conserver les classes moyennes, serait de plus en plus dualisée entre des très pauvres (qui ne payent pas d'impôts) et des très riches (qui parfois ne payent pas d'impôts non plus), entre une population de chômeurs peu qualifiés et un secteur tertiaire prolifique de bureaux peuplés

[1] Voir chapitre 1, partie 1.
[2] Après que la ville ait longtemps perdu des habitants, la courbe démographique de la Région remonte depuis 1995.

d'institutions et de cadres internationaux[1]. La région bruxelloise est donc aujourd'hui dans une situation économique paradoxale : Bruxelles est une ville riche du point de vue de son PIB et pauvre du point de vue de ses habitants, faisant parler certains chercheurs de « croissance économique sans progrès social »[2].

La question sociale bruxelloise se focalise souvent sur les quartiers du dit « croissant pauvre » et sur la zone du canal que nous avons évoquée en première partie, là où l'enquête se déroule. Il nous semble opportun ici de contextualiser les terrains en revenant sur la manière dont l'action publique s'est construite et se construit encore concernant ces quartiers, entre discrimination positive, stigmatisation et effets cosmétiques[3]. L'action publique se focalise sur ces territoires à travers la création de plusieurs dispositifs et « périmètres » permettant d'y déployer de manière ciblée et prioritaire des interventions dans les domaines social, urbain, économique, etc[4]. Le périmètre de la ZRU (Zone de rénovation urbaine) notamment, organise le déploiement sur le territoire du dispositif des Contrats de Quartier qui est un des outils principaux de la rénovation urbaine à l'échelle de la proximité en combinant construction de logements, requalification d'espaces publics et actions socio-économiques, tout en associant les habitants à la réhabilitation de leur cadre de vie à travers la participation. Cependant cette politique, en cela similaire à l'histoire du Développement social de quartiers en France (DSQ), trouve aussi ses origines et ses motivations dans une histoire qui est celle de la pacification de ces quartiers dans le contexte de tension sociale et urbaine qui est celui des années 1980 et 1990, en Belgique comme en France.

> « Fin des années 1980, Bruxelles est au plus mal sur le plan structurel, économique et social. [...] Début des années 1990, les tensions marquant la vie quotidienne des quartiers les plus délabrés et les plus isolés de la capitale s'intensifient. En mai 1991, des incidents opposant des groupes de jeunes à la police surviennent dans des quartiers de Forest et de Saint-Gilles. Suite à ces événements, la Région de Bruxelles-Capitale – alors récemment dotée d'un gouvernement autonome (1989) – se munit de différents dispositifs, dont les Contrats de Sécurité et les Contrats de Quartier. Si les premiers sont explicitement orientés vers des enjeux de sécurisation des quartiers centraux bruxellois, les seconds le sont de manière à peine plus implicite. [...] les Contrats de Quartier visent à recréer le cadre bâti, environnemental, social et économique propice à une *coexistence paisible*. [...] C'est à la lumière de cette hypothèse d'une politique de la ville hantée par le spectre de l'émeute, des attroupements de jeunes encagoulés et des voitures incendiées qu'il faut interpréter l'attention du Gouvernement bruxellois pour les questions de "mixité sociale" et de "cohésion sociale", entendues comme synonymes de *paix sociale*. [...] les violences urbaines ont fait apparaître une "population dangereuse", la jeunesse issue de l'immigration, que l'action publique devait par la suite chercher à encadrer de différentes manières, dans un objectif de "prévention". C'est ainsi non seulement les environnements bâtis, mais aussi les environnements sociaux, les populations elles-mêmes que les politiques de la ville ont cherché à modifier, à améliorer, à "revitaliser". La "mixité sociale", visée par ces politiques dans les quartiers centraux bruxellois, est moins envisagée comme un modèle positif de vivre-ensemble qu'il faudrait à tout prix rencontrer au nom de l'idéal d'une société urbaine cosmopolite, qu'une solution défensive ; le moyen de défaire l'homogénéité socio-culturelle et l'entre-soi communautaire, ces environnements sociaux jugés défavorables et dangereux. »[5]

[1] Il est souvent question d'une triple dualisation, entre Bruxelles et sa périphérie, entre l'est et l'ouest de la ville, et au sein du marché du travail et du niveau de qualification.
[2] 28% de la population bruxelloise serait sous le seuil de pauvreté, contre 8% en Wallonie et 6% en Flandre, tandis que 27% des bruxellois de moins de 18 ans vivent dans une famille touchée par le chômage, contre 18% en Wallonie et 8% en Flandre. Gilles Van Hamme, Isaline Wertz et Valérie Biot, « La croissance économique sans le progrès social : l'état des lieux à Bruxelles », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, mars 2011.
[3] On se basera pour cela sur plusieurs travaux, notamment sur un texte de Mathieu Berger et Sarah Van Hollebeke, ainsi que sur des textes de Mathieu Van Criekingen et Emmanuelle Lenel. Mathieu Berger et Sarah Van Hollebeke, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" » dans *Montréal et Bruxelles en projet(s) : les enjeux de la densification urbaine*, PUL., Louvain, 2017, p. 175-189 ; M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », art cit ; Emmanuelle Lenel, « La mixité sociale dans l'action publique urbaine à Bruxelles : projet ou langage politique ? », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, février 2013.
[4] Voir planche d'images 9 à la fin du chapitre 1 de la partie 1.
[5] M. Berger et S. Van Hollebeke, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" », art cit.

La dimension de pacification sociale[1] de ces politiques urbaines serait donc plus importante que ce que ne le laisse entendre le récit habituel sur les Contrats de Quartier et notamment sur leur dimension participative. Les multiples Contrats de Quartier ayant couvert le territoire bruxellois depuis maintenant plus de vingt ans ont néanmoins certainement produit des améliorations notables de ces quartiers, et notamment de leur environnement urbain et de leurs espaces publics[2]. Cependant, de nombreux travaux de recherches, notamment ceux cités ici, mais également des études de l'administration régionale, donc *a priori* moins critiques, témoignent avec le recul du fait que les Contrats de Quartier n'ont eu que peu d'effets sur les inégalités structurelles qui déterminent les caractéristiques sociales et économiques de ces territoires. Leurs impacts seraient relativement cosmétiques, intervenant sur le cadre de vie sans s'attaquer aux conditions socio-économiques de leurs résidents : « L'amélioration du cadre de vie et du bâti des quartiers concernés ne fait aucun doute. Elle ne semble cependant pas avoir été suffisante pour générer des effets d'entraînement importants, susceptibles de créer une dynamique autonome dans ces quartiers une fois achevée la période de mise en œuvre des contrats. Ainsi, les indicateurs sociaux des quartiers concernés poursuivent leur dégradation »[3]. Plus précisément, si les effets positifs sur le cadre de vie mais aussi sur les dynamiques associatives et sociales sont notables, c'est sur la question de l'emploi d'une part et du logement d'autre part qu'il semble que ces dispositifs n'aient que peu d'impacts[4], prouvant selon certains (encore une fois), que malgré « l'effet quartier » qui suggère des politiques ciblées, les effets territoriaux pèsent moins lourd que les caractéristiques sociales[5].

> « En tentant d'intervenir sur le cadre urbain et sur le social, la politique de revitalisation des quartiers contribue plus à rendre les symptômes urbains de la marginalisation sociale moins visibles qu'à agir sur les causes structurelles de celle-ci. [...] La revitalisation des quartiers relève donc, pour une part, d'une politique d'image qui contribue en quelque sorte à pacifier les espaces urbains centraux, faisant de ceux-ci des lieux plus rassurants, propices à de nouveaux usages et à des investissements résidentiels par les classes moyennes. »[6]

Ainsi, du point de vue de nombreux chercheurs, l'impératif de mixité sociale, à l'arrière-plan de ces politiques urbaines, s'avère être une chimère masquant le déficit de politiques socio-économiques de redistribution effectives, d'autant plus quand cet impératif (et avec lui la nécessité de densifier la ville pour résoudre la crise du logement) ne cible que les quartiers populaires, alors même que les quartiers bourgeois bruxellois sont caractérisés par un entre soi fort et une densité urbaine faible, ces injonctions et leurs conséquences étant donc majoritairement « supportés » par les territoires les plus fragiles[7]. Pire, pour Mathieu Berger et Sarah Van

[1] M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », art cit. Étant donné qu'il s'agissait aussi d'attirer des populations plus aisées dans ces quartiers centraux, cela impliquait selon lui de ne pas y installer un climat trop « anxiogène ». L'auteur fait la comparaison avec les « banlieues » françaises étant selon lui plus franchement le lieu d'une répression policière et sécuritaire. Notons que les banlieues françaises constituent une figure repoussoir assez puissante dans l'esprit de nombreux chercheurs belges et de nombreux belges tout court. Si, d'après Mathieu Van Criekingen c'est la situation centrale de ces quartiers qui leur a évité un traitement purement sécuritaire, il faut mentionner que la dimension policière de la gestion de ces territoires s'est considérablement renforcée depuis dix ans, et en particulier suite aux attentats ayant eu lieu à Paris et Bruxelles. Se sont ainsi succédés un Plan R (Radicalisation) en 2001, un plan M (Mosquées) en 2002, puis, ciblant encore plus explicitement le territoire du canal, a succédé au « Plan Canal » paysager d'Alexandre Chemetoff en 2013-2014 un « Plan Canal Police » (PCP) élaboré en 2015-2016 et déployé en 2017, les déclarations du Ministre Jan Jambon, annonçant suite aux attentats et lors du lancement de ce plan qu'il irait « dans chaque maison » de Molenbeek s'il le fallait pour débusquer les terroristes, ont fait sensation et conduit des acteurs à dénoncer un processus relevant de la « construction d'un ennemi intérieur ». Voir aussi : Collectif, « Molenbeek, la construction d'un territoire ennemi intérieur », art cit.

[2] Ce n'est pas parce qu'on ne s'y attarde pas ici qu'il faut les minimiser. Voir à ce sujet : M. Cohen et M.-F. Plissart, *A Bruxelles près de chez nous, l'architecture dans les Contrats de quartier*, *op. cit.*

[3] Extrait du PRD (Plan Régional de Développement), Constat : 7.3. La rénovation intégrée du bâti, 2002, cité dans : Mathieu Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », *Métropoles*, décembre 2013, n° 13

[4] Comme c'est également affirmé dans la publication réalisée par la Région à l'occasion des « 20 ans » de la création du gouvernement régional. ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, *op. cit.*

[5] G. Van Hamme, I. Wertz et V. Biot, « La croissance économique sans le progrès social », art cit. P1

[6] ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, *op. cit.* P228-229

[7] « Le fait multiculturel associé à la ségrégation socio-spatiale, la redéfinition de l'exclusion, la philosophie politique de l'action intégrée et la réorientation néolibérale de la politique en général ont constitué certains territoires bruxellois en objets privilégiés de l'incantation à la mixité sociale, alors qu'elle ne semble pas nécessaire dans les "beaux quartiers". Selon une conception allégée de la justice sociale, la notion est mobilisée pour appeler, sur ces territoires, à ce que les diverses entités sociales partagent les mêmes conditions d'existence, laissant aux individus la responsabilité d'en tirer tout le bénéfice pour grimper dans l'échelle sociale. » E. Lenel, « La mixité sociale dans l'action publique urbaine à Bruxelles », art cit.

Hollebeke, la politique de rénovation sociale mise en œuvre depuis plus de trente ans dans le cadre des Contrats de Quartier, semble plutôt avoir pour objectif de « monitorer »[1] la « détresse sociale » et la « dégradation urbaine, de la "gérer", de la "contenir" en dessous d'un seuil critique », seuil qui serait synonyme de débordements mettant en péril l'équilibre urbain plus largement, comme cela a pu être le cas dans les années 1990. Ainsi, les conditions socio-économiques des habitants du « croissant pauvre » ne se sont pas significativement améliorées depuis trente ans que ces politiques existent.

En dehors des dimensions proprement socio-économiques comme l'éducation ou encore l'accès à l'emploi, la lacune principale des politiques mises en œuvre dans ces quartiers concerne la production de logement ; parlant de gentrification, la question du logement est centrale. La région bruxelloise connait une crise du logement importante : la part de logements produite par le public est très faible et les pouvoirs publics n'ont que très peu d'outils coercitifs pour influer sur la production de logement « bon marché » par le marché privé[2]. En conséquence, la part du logement social, comme sa production, sont très faibles : alors qu'un ménage sur deux remplit les conditions d'accès au logement social, il y a 8% de logements sociaux dans la région[3], tandis que la hausse des prix a pour conséquence que la moitié la plus pauvre de la population bruxelloise n'a accès qu'à 5% du marché locatif privé contre 38% en 1993[4], et que « la production de nouveaux logements dits "moyens" domine aujourd'hui largement celle de nouveaux logements sociaux dans les quartiers ciblés par les programmes de revitalisation. »[5] Cette situation laisse donc à penser que la crise du logement à Bruxelles n'est pas un problème de pénurie mais un problème d'accès.

Il semble que les politiques publiques aient du mal à tenir de front l'idée de lutter contre une crise du logement qui touche majoritairement les populations précaires et l'idée de faire rester ou d'attirer des ménages plus aisés et fiscalement contributeurs dans les mêmes territoires. Le peuplement de la région bruxelloise évolue ainsi, entre risque de paupérisation et risque de gentrification. Le débat semble parfois insoluble, la Région ayant besoin de ménages contributeurs pour pouvoir stabiliser son budget et, entre autres, mettre en œuvre une politique de logement social à la hauteur. Dans le même temps, cette politique d'attractivité visant des ménages plus aisés que la moyenne bruxelloise a pour le moment plutôt des effets pervers et conduit à l'exclusion des plus pauvres d'un marché locatif déjà tendu. Ceci donne naissance à des phénomènes parfois désignés comme des processus de gentrification, dans un contexte où les évolutions actuelles de la fiscalité tendent à renforcer ces dynamiques en valorisant les transactions immobilières plus que l'impôt sur les résidents[6]. Selon Mathieu Van Criekingen, cela acte un « fil stratégique » caractérisé par le passage « d'une problématisation de l'habitabilité des quartiers centraux de la ville pour ses habitants présents à une problématisation de l'attractivité de ces quartiers du point

[1] En référence probablement directe au « Monitoring des quartiers » qui recueille, gère et formalise les données statistiques sur les quartiers bruxellois.

[2] Un nouvel arrêté concernant les charges d'urbanisme (auxquelles est soumise la délivrance des permis d'urbanisme afin de faire contribuer les acteurs immobiliers aux investissements publics générés ou augmentés par la réalisation de leurs projets, tels que voiries, équipements, espaces verts, etc) a été voté en 2013 qui doit permettre que les promoteurs « payent » leurs charges d'urbanisme à la Région en production de logement sociaux. Cette mesure vise en particulier à compenser le fait que la modification du PRAS à l'occasion de l'établissement d'un PRAS démographique en 2013 a « ouvert » à la production de logement des zones auparavant exclusivement dédiées à l'activité productive (dans la zone du canal notamment), ce qui a permis à un certain nombre de propriétaires de faire des plus-values conséquentes. Cependant l'application de cette mesure est en réalité ambigue, les logements produits ne sont pas obligatoirement que sociaux (peuvent être seulement « abordables ») et la multiplication des dérogations a abouti à une contributon numérique de cette réforme qui reste minime. Voir à ce sujet : ARAU, « Les charges d'urbanisme au secours de la production de logements sociaux ? », 4 décembre 2015.

[3] Entre 2003 et 2013 c'est ainsi seulement 250 nouveaux logements sociaux qui ont été réalisés (l'objectif du PRD étant de 800 nouveaux logements sociaux par an), cette production ne permettant même pas de maintenir le seuil des 8% étant donné que le marché privé est en hausse. ARAU, « État d'urgence : il faut 40.000 logements sociaux supplémentaires à Bruxelles », 4 décembre 2015.

[4] Selon l'Observatoire des loyers.

[5] Les logements sociaux sont propriétés d'un organisme public et mis en location à des publics à très bas revenus tandis que les logements dits « moyens » s'adressent à des publics aux revenus plafonnés mais largement plus aisés et s'inscrivent dans une logique d'accession à la propriété. M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », art cit.

[6] D'après Mathieu Van Criekingen, l'ambiguité de la politique du logement bruxelloise a été accentuée depuis qu'en 2001 la fiscalité a évolué : « la part des recettes régionales fournies par le produit de l'impôt sur les revenus de ses résidents a baissé, tout en restant très significative (37,5 % en 2012). A l'inverse, la part des recettes régionales attribuées aux impôts régionaux pesant sur les transactions immobilières a fortement augmenté (près de 40 % des recettes en 2012). Le budget régional est ainsi devenu fortement sensible à la conjoncture immobilière, en termes de nombre et de montant des transactions. » *Ibid.*

de vue d'investisseurs privés et de ménages solvables extérieurs à ces territoires. »[1] De ce point de vue, « l'objectif de cohésion sociale est donc défavorisé par rapport à celui de retour en ville », dans un contexte valorisant la *positive gentrification* qui tend selon lui à présenter ces phénomènes comme naturels plus que politiques et vis-à-vis de laquelle « il ne resterait alors plus au chercheur qu'à aider à identifier les moyens d'encadrer la gentrification, en vue de maximiser ses "bienfaits" et de minimiser ses "dommages collatéraux" ou ses "effets pervers". »[2]

La gentrification est-elle au coin du canal ?
Craindre ou espérer la gentrification, deux refrains bruxellois dos-à-dos

> « Au Parlement régional, on pouvait aussi entendre récemment un Ministre Président ravi de voir enfin son rêve se réaliser, après 20 ans d'attente, son "*rêve",* "*celui d'optimaliser la zone du canal en l'articulant sur une mixité de fonctions"* et de "*briser cette frontière socio-économique qui balafre la Région".* Mais quel est ce "*rêve",* au juste ? Il est ici essentiel de ne pas se satisfaire de l'habituel concert de bons sentiments "durables", "mixtes", "densificateurs" ou "revitalisants". Mieux vaut partir du fait que, à Bruxelles, les quartiers populaires sont installés depuis bien longtemps dans le bas de la ville, près des usines, de la rivière puis du canal industriel, alors que les classes dominantes ont toujours privilégié le haut de la ville, les avenues de prestige, les banlieues verdoyantes. Mais voilà qu'aujourd'hui la tactique change : voilà la "zone" du canal, c'est-à-dire, précisément, ces quartiers populaires centraux, devenus "potentiel à densifier et à mixifier". Les plus branchés parlent de prolonger "l'effet Dansaert"[3] vers Molenbeek, Anderlecht, Laeken…c'est-à-dire de faire basculer d'autres quartiers dans un environnement de commerces réservés à une élite, de lofts repliés sur eux-mêmes, ou de projets utilisant les artistes à des fins spéculatives. Le PRDéDé construit ainsi un nouveau mythe : celui du canal comme solution ultime à tous les problèmes de Bruxelles. "*Densifier la ville"* ? C'est dans la "zone" du canal qu'il veut concentrer les efforts, alors même que ces quartiers sont déjà les plus densément habités de toute la ville. Et ce sont de nouveaux logements moyens ou haut de gamme dont il rêve, avec quais-promenades, terrasses vedettes, restos chics, "éco"quartiers Tour & Taxis... Pourtant, ce sont des logements abordables que la majorité des habitants en place attendent. Le PRDéDé rêve aussi d'y installer des ménages stables, tous propriétaires, au risque d'anéantir le rôle de "porte d'entrée" dans la ville qu'offrent les quartiers populaires. Où s'installer, en effet, quand on est étudiant ou artiste fauché, immigré sans grandes ressources financières... ? La gentrification des quartiers populaires autour du canal n'est donc pas un phénomène "naturel", hors de portée. Il n'y a pas de fatalité à son avancée, pas plus qu'à son recul – tout est question de choix politiques. »[4]

Cet extrait est intéressant car il incarne bien les écueils d'un discours ambiant à Bruxelles parfois caricatural sur la gentrification (les lofts repliés sur eux-mêmes, les artistes à des fins spéculatives, …) et dans le même temps met le doigt sur des questionnements brûlants en jeu dans la mutation urbaine et sociale du canal : dénoncer l'analyse naturalisante des mutations sociales en cours, ramener dans le débat le maintien de la fonction de sas d'accueil de ces quartiers (et donc la question de l'arrivée et de l'accueil autant que celle du maintien ou du départ des populations précaires dans la ville[5]), et enfin alerter sur le danger de faire de la requalification urbaine, paysagère

[1] Plus qu'aux ménages solvables, cette politique d'attractivité s'adresse aujourd'hui aux propriétaires-bailleurs et aux investisseurs immobiliers. Il montre comment une politique basée sur les effets d'entrainement potentiels sur le marché privé est fondamentalement contradictoire avec d'éventuelles politiques qui viseraient à imposer des mesures de régulation des mécanismes de valorisation foncière, le gouvernement régional n'ayant donc visiblement ni la volonté ni les moyens d'empêcher la hausse des prix. La hausse des prix entrainant par lien de cause à effet à la fois l'appauvrissement des populations existantes, contraintes de dédier une part de plus en plus importante de leur budget au financement de leur logement, et la fermeture de l'accès de ces quartiers d'accueil de populations précaires dans la ville. *Ibid.*

[2] À l'inverse pour lui il s'agit bien de politiques de gentrification comme le met en avant le titre de son article « La gentrification mise en politiques », et qui doivent donc être analysées et débattues en termes politiques. *Ibid.*

[3] A propos de la « montée en gamme » du quartier Dansaert, notamment par les dynamiques d'implantation commerciale, voir : M. Van Criekingen et A. Fleury, « La ville branchée », art cit.

[4] « Plouf. Un pavé dans le canal », *Bruxelles en mouvement*, 2011.

[5] Pour Alain Bourdin cette question est d'ailleurs une des questions importantes qui sont aujourd'hui souvent masquées par l'usage dominant de la notion de gentrification : « La question pertinente n'est peut-être pas de savoir qui occupe les anciens quartiers d'accueil, dont la constitution résultait de la contingence historique, mais ce qu'il en est aujourd'hui des conditions de logement et d'insertion urbaine des

et sociale de la zone du canal LA solution à l'ensemble des problèmes socio-économiques du territoire bruxellois, en pointant du doigt la rhétorique spatialisante présidant au fait d'imaginer briser la frontière sociale en réaménageant la frontière spatiale du canal.

La zone du canal est en effet un des (si ce n'est « le ») territoires à enjeux actuellement pour la région bruxelloise[1], cependant, les points de vue divergent, comme le laisse entendre l'extrait ci-dessus. Quand, pour certains, cette zone représente un potentiel foncier mutable propice, entre autres, à résoudre la crise du logement, pour d'autres cela constitue une aberration de venir densifier des quartiers comptant déjà parmi les plus denses de la région et souffrant déjà d'un manque d'espaces publics, d'espaces verts et d'équipements publics de base (école et crèches notamment). Quand, pour certains, c'est une vaste opération de marketing urbain[2] visant à embourgeoiser la lisière du croissant pauvre à grands coups de spéculation immobilière, de construction des logements de standing et de relooking des espaces publics, pour d'autres c'est l'occasion de travailler sur l'enjeu du secteur secondaire, des emplois peu qualifiés et plus largement de la place de l'activité productive et la mixité emploi/logement dans la ville[3]. Au-delà de ces débats, parfois argumentés et parfois idéologiques, le problème est surtout que, malgré des moyens d'actions spécifiques conçus pour pouvoir agir sur cette zone-là, l'intervention urbaine publique y rencontre les mêmes limites qu'ailleurs, notamment en matière de production de logement, ce qui fait qu'effectivement, la majorité des opérations résidentielles produites récemment ou en cours de production sur les bords du canal sont des opérations privées, inaccessibles aux habitants de ces quartiers en mal de logements de qualité. On est là face à des phénomènes proches de ce que certains chercheurs appellent la *new build gentrification*, qui advient par ajout de populations socialement plus aisées par la construction de logements neufs. Les nombreux logements prévus sur la zone de Tour et Taxis représenteront par exemple dans un avenir pas si lointain un apport quantitatif conséquent.

Dans le même temps, si certains quartiers très centraux ont pu connaitre des phénomènes de montée en gamme, la plupart des communes de la première couronne ne connaissent pas non plus les phénomènes de gentrification massive tant redoutés, tandis que certains quartiers de deuxième couronne connaissent même des phénomènes d'appauvrissement[4]. Bien que certains acteurs adoptent en conséquence un point de vue relativement agnostique sur la question de la gentrification, c'est la majeure partie du temps la « promesse » ou la « crainte » de la gentrification qui occupent et échauffent les débats, à travers la polarisation entre un discours pro-gentrification et un discours anti-gentrification. Malgré les défauts de la notion de gentrification, évoqués plus haut à partir de travaux scientifiques sur le sujet, c'est bien cette notion qui aujourd'hui structure les débats sur la question sociale bruxelloise.

---

arrivants pauvres. » . A. Bourdin, « Gentrification », art cit. P26

[1] Voir chapitre 1, partie 1.

[2] Qui s'inscrirait dans une politique d'attractivité internationale en développement depuis l'établissement du PDI (Plan de Développement International) en 2007 (les objectifs principaux de ce plan portent sur la valorisation de l'image de Bruxelles, l'amélioration de sa position dans les *rankings* internationaux, la meilleure insertion des institutions internationales dans la ville, le développement volontariste du potentiel de tourisme d'affaires et des activités événementielles et de congrès, l'accueil des activités financières internationales, etc.) : « Le canal fait également partie des "zones stratégiques" définies par le Plan de Développement International (PDI) devant permettre à Bruxelles de se repositionner par rapport aux autres grandes villes européennes, ce qui insère de facto les Contrats de Quartier concernés dans une stratégie de "vente" de ce territoire aux investisseurs potentiels, avec les retombées économiques que cela suppose » E. Lenel, « La mixité sociale dans l'action publique urbaine à Bruxelles », art cit.

[3] C'est par exemple le positionnement porté par le BMA de Bruxelles Kristian Borret : « La zone du canal constitue une grande friche industrielle où l'on pourrait loger beaucoup de monde. Il faut pourtant penser à y installer aussi des entreprises, moyennes et petites, faute de quoi on rejette l'emploi local hors de la ville. Le plan canal s'efforce donc de densifier, de construire des logements et de maintenir les entreprises. Je ne parle pas de ces ateliers branchés où l'on développe des *apps* ou qui font de l'impression en 3D. Non je veux y voir un plombier, une menuiserie, une parqueterie…Bref le genre d'activités dont la ville aura toujours besoin et qu'il ne faut pas exiler dans l'une ou l'autre zone PME en périphérie. Et puis, bien des jeunes qui ont été formés à ces métiers habitent en ville ». Celui-ci relie ainsi directement l'enjeu du maintien d'une activité productive dans la ville au maintien dans les quartiers centraux des populations peu qualifiées. Frédéric Petitjean, « Kristiaan Borret, construire Bruxelles », *Bruxelles métropole*, mai 2015p. 2-5p.

[4] Par exemple le quartier Dansaert, Saint Géry ou Saint Gilles sont des quartiers qui ont connu une certaine montée en gamme, mais les chercheurs montrent que, au sein même du croissant pauvre, les conditions socio-économiques de certains quartier s'améliorent quand d'autres se dégradent. Gilles Van Hamme, Taïs Grippa et Mathieu Van Criekingen, « Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, mars 2016.

Un premier discours met ainsi en avant la *positive gentrification*. L'idéal de mixité sociale et l'imaginaire d'une gentrification « contenue » organisent ce discours : l'idée est que les quartiers populaires ont besoin d'un peu de gentrification et que les politiques visant en parallèle au maintien des populations existantes éviteront que celle-ci soit synonyme d'exclusion. Le souci on l'a vu, est que ces affirmations s'avèrent être infirmées par la faible amélioration des conditions de vie des classes populaires et la défaillance de la politique de production de logement social, ainsi que par le peu de « porosité » que créent un certain nombre d'opérations de développement urbain contrastant avec les discours sur la mixité sociale et venant confirmer le fait que « le pouvoir de se mettre à distance des nuisances ou de ceux qu'on considère comme telles est corrélé aux capitaux financiers ou relationnels dont on dispose »[1]. Malgré cela ce discours continue à être très présent de manière « ambiante », selon Mathieu Van Criekingen parce qu'il se base sur un arrière-plan moral relativement puissant : « poser la question de la gentrification et critiquer le rôle de certaines politiques publiques à son égard reviendrait implicitement à prôner l'abandon des quartiers populaires à des mécanismes de paupérisation et de délabrement. […] Critiquer la gentrification se trouverait dès lors être un point de vue entaché d'une lourde faute morale pouvant être aisément discrédité : contre la gentrification = contre la mixité = pour les "ghettos" »[2]. Ainsi, l'acception morale d'une gentrification vertueuse s'appuierait sur celle d'une mixité sociale vertueuse, et à l'inverse sur l'imaginaire négatif du ghetto populaire, la « solidarité » interclassiste s'y exprimant de manière ambiguë. À rebours de cette acception qui affirme implicitement que le contraire de la gentrification serait l'abandon, Mathieu Van Criekingen pose la question dans un texte de savoir « Quel serait le contraire de la gentrification ? »[3].

De l'autre côté du *ring*, le discours également très présent sur la scène bruxelloise est celui selon lequel le spectre de la gentrification se profile derrière le moindre projet, devenant la principale grille d'analyse des projets urbains. La gentrification devient alors une figure repoussoir, servant d'argument pour s'opposer à de nombreux projets d'aménagement dans ces quartiers-là. Un acteur comme IEB s'inscrit souvent dans ce discours qui a notamment tendance à considérer tout ce qui est trop « esthétique » comme une arme anti-pauvres[4]. Ce discours n'est pas cantonné à ces acteurs historiques des luttes urbaines, il est fort répandu parmi les milieux militants ou mêmes parmi certains acteurs publics ou universitaires, et se nourrit souvent de clichés sociologiques, de discours démagogiques anti-riches, ou encore de tensions entre communautés linguistiques, puisqu'il est souvent entendu

[1] Christophe Mager et Laurent Matthey, « Entre fragmentation et ordre urbain : une géographie politique des espaces de l'entre-soi », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, juin 2012, n° 17. En premier lieu Tour et Taxis, qui est un bon exemple de cela, la présence des usagers du site (puisqu'il n'y a pas encore d'habitants), fréquentant les bureaux, les foires d'exposition, les restaurants, les boutiques et les salles de séminaires, n'étant finalement que peu perceptible dans le quartier alentour en dehors de provoquer une augmentation de la circulation (Tour et Taxis dispose de ses propres navettes allant du site à la Gare du Nord). À la grande déception du Directeur de la Division espaces verts de l'IBGE qui explique qu'il y a dix ans ils avaient espéré, en aménagement le bord du canal sur le flanc nord du pont Sainctelette, que les employés de Tour et Taxis ou de la KBC (donc les immeubles de bureaux sont juste à côté avenue du Port), viendraient profiter de l'aménagement pour « manger leur tartine », ce qui ne fut *a priori* pas le cas. Par ailleurs, les mouvements urbains pointent le fait que, derrière un discours annonçant que ces opérations « profitent » aux quartiers où elles s'implantent, nombre d'entre elles n'honorent pas leurs promesses d'ouvrir leurs espaces « publics mais privés », plusieurs « cas » dans le quartier concerné venant confirmer cela ces dernières années : le dernier étage de la tour *Upsit*e devait ainsi être public, il a été accessible quelques mois mais fermé au moment des attentats et ne sera probablement jamais rouvert ; les opérations immobilières prévues à la place de l'ancienne KBC mais aussi de l'autre côté du canal (Canalwharf), dont les permis ont été validés avec des rues traversantes et des « places publiques » entre les immeubles, s'avèrent être le plus souvent fermées au public.

[2] M. Van Criekingen, « La gentrification et son contraire », art cit.

[3] *Ibid.* C'est justement selon lui cet argument moral qu'il faut déconstruire, pour montrer qu'il est possible de à la fois critiquer et décrire la manière dont les politiques de gentrification fabriquent de l'exclusion ou du moins ne produisent pas de bénéfices pour les classes populaires, et de continuer à militer pour des formes de solidarité, de redistribution et d'amélioration à la fois des conditions socio-économiques et des environnements urbains des quartiers populaires. Proposant de déconstruire l'idée que l'homogénéité d'un quartier populaire serait forcément problématique, il pose la question de l'adaptation, ou la non-adaptation, « à tous » du modèle de ville qui régit aujourd'hui les imaginaires et l'action urbaine, en insistant sur la nécessité d'en analyser concrètement les effets, pas toujours positifs, sans se contenter d'acceptions *a priori* vertueuses : « Se pourrait-il que l'ordre urbain rêvé de la ville "mixte", "durable" et "créative", ne s'avère pas, dans les faits, bénéfique à l'ensemble des citadins ? Telle est, en résumé, la question politique essentielle que pose la notion de gentrification. Et cette question ne se pose pas qu'à Bruxelles. »

[4] Pour certains ce discours anti-gentrification devenu anti-tout constitue une sorte de dérive, notamment esthétique, de l'histoire des luttes urbaines, qui n'arrivent pas à dépasser une approche nostalgique de la ville populaire historique : « Le caractère nostalgique, fondé sur la raison morale de protéger les plus faibles, s'est transposé dans une lutte anti-moderne où les notions mêmes de progrès et d'amélioration des conditions de vie ne pouvaient être vues qu'à travers un prisme idéologique plutôt qu'au regard de constats pragmatiques. » M. Cohen et M.-F. Plissart, *A Bruxelles près de chez nous, l'architecture dans les Contrats de quartier*, *op. cit.*

que l'équation est « gentrifieurs = flamands »[1]. La systématisation de ce positionnement a comme effet collatéral de décrédibiliser parfois des interventions publiques pourtant justifiées, ceci « au nom » du risque de gentrification. Quand il est crucial d'alerter par exemple sur le probable bouleversement des équilibres sociaux dans un quartier comme le quartier Maritime qui va voir débarquer un très grand nombre de logements de *standing* sur le site de Tour et Taxis, il est plus ambigu d'affirmer que mieux vaut une décharge qu'un parc qui va attirer des riches (à propos du réaménagement de la Gare de l'Ouest), ou de défendre systématiquement les places de stationnement, que voudraient les pauvres, contre la piétonisation des riches (à propos du réaménagement de la place Duchesse de Brabant). De plus, ce discours tend parfois à homogénéiser les profils sociaux et à accuser toute personne qui s'installerait dans ces quartiers alors qu'elle n'en « est pas » : l'arrivée de populations de classe moyenne ou de nouveaux types de créatifs, par ailleurs parfois précaires, est ainsi mise dans le même sac que des logiques de placement financier et de spéculation immobilière. Le risque étant, à viser large, de manquer la cible : pendant que des populations alternatives se « faufilent »[2] dans les interstices du marché immobilier au sein du tissu traditionnel, ce sont surtout les promoteurs qui ouvrent des grosses brèches le long du canal. Cependant, là où ce discours continue à résonner juste, c'est quand il cherche à rééquilibrer le balancier entre projets d'aménagements (d'espaces publics notamment) et politiques socio-économiques, en affirmant que les politiques actuelles donnent trop d'importance aux premiers au détriment des deuxièmes : aménager des parcs ou les berges du canal, refaire une place, sans réussir à construire des logements sociaux et des crèches ou à lutter contre les déséquilibres scolaires, n'a de ce point de vue que peu de sens.

Ces deux discours portent donc chacun leurs propres contradictions, dans le premier cas à travers un fondement moral consensuel ambigu et des arguments aux effets peu prouvés, dans le deuxième cas à travers une radicalisation des postures de contestation comportant le risque d'un immobilisme. Leur opposition, devenue une « opposition quasi ritualisée » [3], semble parfois empêcher l'émergence de discours alternatifs mais aussi masquer l'existence d'autres enjeux socio-spatiaux comme l'extension de la pauvreté vers l'ouest du croissant pauvre et la paupérisation de la deuxième couronne ou les tensions linguistiques aux frontières de la région bruxelloise, et également d'autres enjeux urbains comme la question de la centralité ou plus globalement l'enjeu de l'échelle régionale[4].

L'enjeu de l'échelle régionale

Les riches contre les pauvres, entre discrimination positive et stigmatisation

Scène 1, workshop à propos du futur parc du Quai des Matériaux, *Allée du Kaai*, 05/03/2015

C'est le premier des workshops organisés par Kind & Samenleving et Transittown[5] au sujet du futur parc auquel j'assiste. On est à *l'Allée du Kaai*, dans le grand hangar du RAG, il fait un peu froid. On m'explique comment ça va se passer : on présente les trois zones du projet, les trois grandes bandes. Même s'il y a déjà un plan plus précis, on travaille avec les trois bandes comme base. Ensuite on explique le site avec des photos et parfois on fait une balade sur le site. Donc, en gros, on doit commencer par faire la présentation, ensuite *brainstorm* sur c'est quoi un parc, et des fois

[1] Lors d'une balade à laquelle j'ai participé le long du canal sur l'histoire industrielle et le devenir de ces quartiers avec un éminent universitaire, géographe spécialiste de Bruxelles, porteur ce jour-là d'un discours sur la gentrification du canal souvent teinté d'un ressentiment non dissimulé envers « les flamands », celui-ci pris à un moment donné à partie une personne, par ailleurs un des organisateurs de la balade et employé de la *Brussels Academy*, « *Par exemple là il y a Geert, c'est le coordinateur de la Brussels Academy, et c'est un bon exemple de ces flamands qui gentrifient les anciens quartiers industriels de Bruxelles. Il a un vélo, il porte un casque, et je ne sais pas s'il a une glycine devant sa maison mais si oui c'est parfait.* »

[2] Pour reprendre un terme utilisé par Anaïs Collet dans : Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefeuvre et Jean-Yves Authier, *La jeune sociologie urbaine francophone : retour sur la tradition et exploration de nouveaux champs*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014.

[3] J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit.

[4] *Ibid.*

[5] Pour rappel ce sont les équipes chargées de la « trajectoire participative » (relativement légère) intégrée à la mission du groupement de maitrise d'œuvre en charge de l'aménagement du futur parc destiné à prendre la suite de l'occupation temporaire de *l'Allée du Kaai*

on fait aussi le vote papier vert / papier rouge sur des images de références. Le groupe « *multisports* » arrive, ils s'appellent le groupe « *atout jeunes* » et il y a aussi un groupe de jeunes du quartier Maritime avec des animateurs. Ils ont entre six et quinze ans. Je discute avec un garçon à qui j'explique qu'ici ça va devenir un parc. Il me demande « *Même ici "ici" ?!* » en me montrant le sol du hangar. Je lui dis que « Oui, oui même ici » et il me dit « *Ah non non, ici ça reste !* ».

Le workshop commence, j'essaye de prendre quelques notes éparpillées tout en aidant à animer. Les filles commencent leur présentation en demandant aux enfants « *Pourquoi vous êtes ici ?* ». Ils ne savent pas. « *Tout va changer ici, il va y avoir un grand parc, tout va être rénové entièrement !* ». Elles expliquent que le but de l'après-midi c'est de leur faire dire des idées pour le parc. Un enfant *crie* « *Piscine ! Jacuzzi !* ». L'animatrice dit « *Vous devez savoir que pas toutes les choses dont on va parler aujourd'hui sont possibles. On a pas tout l'argent du monde et tout le temps du monde. On va donner vos idées aux architectes, d'ailleurs il y en a deux ici aujourd'hui, c'est très important de donner nos idées aux architectes* ». Elle leur montre une photo aérienne du site en leur demandant de situer où on est mais ils ne reconnaissent pas, puis elle leur montre une photo de la zone des pagodes et là ils reconnaissent. « *Alors qu'est-ce qu'on fait à cet endroit-là ?* » « *On joue !* », « *On fume une clope !* », « *On fait du vélo !* ». Bon. « *Les architectes ont déjà fait un petit peu de travail, enfin ils ont beaucoup travaillé mais ils vont recommencer.* » Les animatrices expliquent les trois zones, mais c'est assez difficile à comprendre je pense, l'idée c'est qu'il y a une bande « *minérale* » de promenade, le long du quai, une bande plus « *verte* » proche de l'avenue du port, qui protège un peu le parc de la circulation, et une bande « *jeux et sports* » entre les deux. Un enfant demande « *Elle est où la salle de jeux ?* ». « *Ben à vous de voir justement !* », « *Partout !* », il crie en faisant un grand geste en direction du plan. Une des animatrices ne parle pas très bien français, elle leur explique qu'ils ont développé des jeux pour les aider à « *faire leurs idées* ». Les enfants demandent plusieurs fois où est le bâtiment où on est aujourd'hui sur le plan. Ils ont du mal à comprendre que ça va être détruit pour les plus petits et pourquoi ça ne va pas rester pour les plus grands. « *Bon, vous jouez où d'habitude ?* » « *Parc Maritime !* » « *Parc Saint Rémi !* ». « *Et il y a quoi dans un parc ?* » « *Un terrain de foot mais on l'a cassé !* ». Rires. « *Vous jouez dans la rue aussi ?* » « *Madame, des enfants qui jouent dans la rue ça se fait pas. Enfin, des petits enfants qui jouent dans la rue ça se fait pas.* » « *C'est quoi un parc pour vous ?* ». Pèle mêle, ils citent : balançoire, piscine, boxe, paintball, toboggan… Il y a quelques enfants qui crient tout le temps, c'est les garçons les plus grands, les autres parlent pas trop, surtout les plus petits. Une animatrice dit « *Ok, on va passer à la suite* », et les garçons du quartier Maritime se lèvent et partent en courant jouer au ping-pong, elle leur crie que c'est pas fini, leurs accompagnateurs ne disent rien, et en plus le ping-pong fait beaucoup de bruit, ça résonne dans le hangar. […]

Après une séance de *picto-play*, on est finalement en train de ranger mais arrivent des jeunes plus grands avec l'assistant social qui vient parfois aider à *l'Allée du Kaai*. Du coup l'animatrice se met autour d'une table avec eux et un plan et je les rejoins. Eux non plus ils ne comprennent pas pourquoi on fait un parc. Un garçon en particulier dit que « *Il y a que des parcs à Bruxelles !* » il cite plein de noms de parcs qu'il connait, « *Il y a que des parcs, ce serait mieux un endroit pour les jeunes comme ici !* ». Il demande « *C'est combien le budget ?* », l'animatrice dit huit millions. Le jeune dit « *Ça sert à rien ça ! C'est du gaspillage, de l'argent jeté par les fenêtres, pourquoi huit millions dans un parc ? Faut des trucs social, des trucs pour les jeunes, des foyers, des maisons de jeunes quoi !* ». Il continue « *Le parc c'est pour les gens d'en face* [en faisant vaguement un geste vers le canal]*, pour les bourges !* ». L'animatrice dit qu'elle elle pense que justement, un parc c'est pas un lieu "pour les jeunes" ou "pour les bourges" mais "pour tout le monde", où on rencontre d'autres gens, etc, et que « *Oui la grande tour c'est une tour de bourges on peut pas nier ça* » mais que le projet ici, *l'Allée du Kaai,* « *C'est aussi un moyen de trouver une place pour vous dans le projet et dans le parc, puisque vous êtes ici et qu'on vous demande ce que vous voulez* ». Lui répond « *Moi avant je voyais le canal de chez moi, maintenant il y a un grand bâtiment chic et je vois rien du tout maintenant, c'est ça la réalité !* » « *Mais tu veux quand même un espace non ?!* » « *Moi j'ai déjà un espace, j'ai un parc à côté de chez moi, je préfère aller là-bas !* ». Le débat s'arrête là, l'animatrice redemande « *C'est quoi un parc ?* » pour eux et les autres se mettent à parler de « *parc d'attraction* », en même temps que d'autres font que de répéter « *trucs social* » ou « *trucs de sports* ». Un garçon s'adresse à ses copains en leur disant « *Non mais tu comprends pas eux ce qu'ils veulent c'est quoi c'est la nature, les arbres et tout, toi tu parles de paintball toi, mais n'importe quoi, tu veux pas une pompe à essence aussi ?!* ». Tout le monde rigole. Un autre enfant

commence à dire « *On va faire une mosquée !* », tous les autres réagissent, rigolent ou renchérissent, ils trouvent l'idée probablement drôle parce qu'un peu provocante. « *Ah oui lui il veut une mosquée madame, une mosquée comme Hassan 2 !* » « *Là mon frère c'est fermeture du parc direct !* ». Plusieurs fois ils répètent l'idée de la mosquée, et plusieurs fois « *Fermeture du parc direct !* ». Ils insistent avec l'idée de la mosquée avec l'air d'attendre la réaction de l'animatrice mais elle finit par se lever et dire qu'elle va continuer avec les autres. Du coup on rejoint tous la table où il y a le groupe maquette, quatre ou cinq jeunes avec deux accompagnateurs et l'animatrice. « *Qu'est-ce qu'on veut ?* » demande l'animateur. Un petit crie « *Du soleil !* » et fait rigoler tout le monde. Les grands continuent sur la mosquée, du coup une discussion finit par se faire là-dessus. Un propose en rigolant de mettre une mosquée, une église et une synagogue, une des animatrices dit que « *C'est une jolie idée* » et ça les fait ricaner parce que pour eux c'était plutôt une blague. Elle leur demande si c'est important d'avoir un espace au calme, et à la fin il faut qu'ils écrivent un truc donc ils mettent "espace culturel" et "mosquée" sur le plan. Le workshop se termine un peu dans la précipitation, tout le monde part ou range.

Scène 2, workshop « final » ouvert au public, *Allée du Kaai*, 14/03/2015

Après une série de workshops dédiés à des publics précis du quartier, le samedi est un moment ouvert au grand public, la communication a été faite largement. Les animateurs font une introduction, elle en français, lui en néerlandais. Elle explique qu'il va y avoir une balade, et ensuite un petit workshop à l'étage. Et que « *si on a bien fait notre travail normalement on peut continuer, et dans une deuxième phase on vous proposera un plan des architectes !* ». Il y a deux balades, une pour chaque langue. C'est une balade assez drôle. Plutôt des gens de la cinquantaine dans le public. On fait un tour le long du canal et de l'avenue du Port et on revient une heure après, le workshop se prépare à l'étage. L'ambiance est marrante, à l'intérieur, il y a beaucoup de monde pour le climat, un évènement militant organisé par Toestand, et aussi des jeunes qui jouent, au ping-pong ou autre, plus les gens du workshop et de la balade. La responsable de l'IBGE est là, elle est dans un coin et discute avec des gens de Toestand et Collectactif en même temps qu'elle passe le balai, je lui dis bonjour. Il y a du thé et du café et des petites gaufres pour les participants. […] Je monte à l'étage pour le workshop. Tout le monde s'installe autour de la grande table en verre que des personnes de Toestand viennent de fabriquer. L'animatrice explique l'idée, discuter sur c'est quoi un parc, ensuite faire un atelier en deux groupes. Les gens s'assoient, arrivent aussi une personne de l'IBGE qui reste debout en arrière avec moi, et Olivier Bastin le BMA qui s'assoit en bout de table. « *C'est quoi pour vous un parc ?* » « *Un espace de repos* », « *Du vert* », « *Des arbres* », les gens émettent des attentes plutôt normales, un discours dominant sur la nature dans la ville, le calme, le repos, etc. Un monsieur dit que pour lui oui ok mais s'il veut de la nature il va à la campagne, « *le parc c'est surtout pour les enfants pour qu'ils puissent jouer !* ». Une dame dit « *pour se sortir de l'espace urbain tout en y restant* ». Elle parle d'un espace de méditation ; d'une petite bibliothèque cosy, calme, vitrée, ou encore d'une terrasse, « *comme à Paris Plages !* ». Un monsieur pose des questions sur le parc de Tour et Taxis, alors Olivier Bastin se sent obligé de donner des éléments de précision par rapport au projet urbain en général. Il parle de la sécurité, que on est dans des quartiers pas faciles et que l'idée c'est quand même que les espaces publics soient ouverts visuellement. Il parle aussi de la question de la nuit, des usages 24/24. Un monsieur parle d'Alexandre Chemetoff. L'animatrice dit « *c'est prévu que ça soit un parc minéral* ». Rébellion dans le public ! « *Un parc minéral ça veut dire quoi ?* » « *Oh non !* ». Un monsieur dit « *Je le connais bien Chemetoff il aime les trucs minéral et tout !* ». Il insiste beaucoup et prend le dessus de la parole en disant « *Non mais je vois bien ce qu'il va faire Chemetoff moi !* ». Quelqu'un essaye de dire « *oui mais le lieu c'est quand même déjà un quai à la base, c'est pas la berge d'une rivière* ». L'animatrice explique l'économie, « *l'idée c'est quand même de réutiliser des trucs déjà là comme les pavés, etc* ». Olivier Bastin explique que « *Oui Chemetoff a imprimé sa marque un peu sur l'ensemble du canal* », mais recontextualise en expliquant aussi l'idée de la cohérence du parc global avec Tour et Taxis et toute la séquence d'espaces verts, que ce parc-là sur le quai est plus minéral mais qu'il y a d'autres espaces dans la séquence qui sont beaucoup plus « verts ».
Le travail sur le plan débute et dure une petite demi-heure. […] À la fin de l'atelier il y a une discussion commune, un débriefing, mais avant cela une petite pause. Un couple (l'homme rasé qui « connait » Chemetoff et sa femme avec un brushing assez chic) discute avec Olivier Bastin près de la fenêtre qui donne sur le canal. Il leur explique que c'était un quartier abandonné pendant 20

ans. « *Avant que la Région soit créée c'était pas géré par personne* ». La dame dit « *oui oui il y avait des casses, des voitures abandonnées, toutes sortes de choses ! Il faut du temps hein. Il faut du temps pour que toutes ces choses-là partent. Il faut du temps pour que ça change ! Mais moi j'aime bien je prends mon caddie je vais faire mes courses chez les marocains. Ils sont très gentils !* ». L'animatrice sonne le rappel car c'est le moment d'expliquer la maquette. Les gens commencent à expliquer qu'ils ont mis « *tous les "trucs calmes" entre l'emplacement de la future passerelle et le pont des Armateurs, là où c'est plus large. Et les jeux et tout de l'autre côté, là où c'est plus étroit.* » « *Pourquoi ?* » « *Ben parce que c'est plus calme, c'est plus large, c'est plus grand, on sera déjà un peu protégés par le bâtiment du Port des bruits de la route et tout ! Les jeux et tout ça il faut que ça aille là-bas.* » Quelqu'un dit « *oui mais on pourrait se dire que les jeux doivent être là où c'est le plus large justement ?* ». « *Non non* » rétorque la dame, « *c'est trop fonctionnel ça comme manière de réfléchir. Les jeux dans un grand espace c'est pas structurant !* » Une dame dit que de toute façon « *les gens qui vont venir pour les jeux ce sont pas des gens qui vont venir de Tour et Taxis, ce sont des gens qui viennent de Maritime, en dessous (elle montre sur la carte) donc c'est là qu'ils vont (vers Sainctelette) et pas là (côté Armateurs).* » Arrive sur le tapis la question des terrains de foot. Quelqu'un s'écrie « *Un terrain de foot, vous voulez mettre un terrain de foot ?! Non mais attendez, vous êtes en train de me dire que vous voulez mettre un terrain de foot ici ?! Ah non, non, mais vraiment c'est pas raisonnable ! Non mais je veux dire un terrain de basket à la limite mais pas un terrain de foot, enfin je veux dire il y a sports collectifs et sports collectifs si vous voyez ce que je veux dire, le foot non quand même !* » Un monsieur renchérit « *Il faut pas remplir l'espace de choses comme ça !* » Le monsieur chauve s'enflamme sur le fait que c'est pas possible techniquement de toute façon de jouer au foot entre la canal et l'avenue du Port et que c'est quand même « *fou que vous ayez pas pensé à ça quand même* ». L'animatrice est un peu désemparée et répond qu'il y a des terrains grillagés qui sont faits pour ça, mais cela ne les rassure pas du tout bien au contraire. « *Non mais vous allez pas faire ça…c'est horrible ! Non mais c'est horrible, des trucs avec des grillages partout, non mais c'est pas possible !* ». Quelqu'un ajoute : « *Et puis il y a déjà plein de terrains de foot dans le quartier.* » L'animatrice explique qu'il y a vraiment une très forte demande, on est dans des quartiers avec beaucoup de jeunes et pas beaucoup d'espaces. Un monsieur met les choses à plat « *Non mais attendez, il faut savoir un peu quelle image de marque vous voulez qu'il ait votre parc là ! Non mais c'est vrai ! Il faut que ça reste un endroit chic, cosy, classe, pas un truc rempli de terrains de sports avec des grillages !* » La discussion traine sur tout ça. Une dame propose un parcours santé, une autre parle de skate mais plusieurs personnes font "non non non" de la tête et la dame qui a lancé la discussion sur les terrains de foot souffle très fort. Une dame m'explique en aparté qu'ils ont acheté là au 6ème dans la tour *Upsite*, ils étaient tous seuls au début, il y avait rien. Un monsieur dit qu'eux aussi ont acheté un appartement dans la tour, mais pour le moment ils le louent *(*« *Nous avons eu des difficultés à le louer !* » précise-t'il). Ils envisagent peut-être de venir y habiter « *mais bon quand ça sera un peu plus...enfin un peu moins…* ». Pendant ce temps la discussion autour de la maquette continue et une dame assez chic avec l'accent du sud de la France dit qu'il faut « *des arbres pour décorer, des couleurs un peu, comme dans le sud, quoi, ici tout est gris, ou un peu vert, il faut mettre des arbres colorés, des arbres à fleurs, et on peut les mettre dans des pots comme ça on peut les changer, il faut que ça soit changeant, et puis aussi des oliviers en pot, un peu de gaieté quoi !* ». La discussion se termine sans trop statuer sur quoi que ce soit, finalement les gens partent peu à peu, il fait nuit et il est déjà tard. Je suis face à la fenêtre, je regarde le canal et discute avec Olivier Bastin. Les gens s'éloignent. Il me dit « *Ben si je m'attendais à ça...* ». Oui, moi aussi. On se dit qu'on est tous les deux surpris du public. « *Ça doit être dû aux modes de communication !* ». Même si on ne sait pas trop quoi penser de ce moment on plaisante sur le fait que finalement « *c'était le public cible qui manquait à la série de workshops !* ». « *Mais c'est bien, c'est bien que ces gens-là viennent aussi.* » il dit. « *C'est ça aussi la participation. Et la réalité du quartier !* ». Et puis, il trouve que « *c'est quand même marrant qu'ils viennent ici, c'est marrant de les voir ici dans le bordel de ce lieu.* »

Ces deux scènes issues du suivi de la série des workshops ayant eu lieu à *l'Allée du Kaai* à propos du futur parc en mars 2015, me semblent intéressantes dans ce qu'elles racontent des mutations sociales, en cours ou à venir, et de la manière dont celles-ci sont perçues par les acteurs et mises en jeu dans ces situations. Elles illustrent un certain nombre de choses évoquées précédemment. La première montre l'intériorisation par les habitants du

quartier, et en l'occurrence des enfants, de la hiérarchie sociale dans laquelle ils s'inscrivent, mais aussi des rapports de force en jeu dans la transformation de leur quartier, à la fois économiques, sociaux et culturels. Intériorisation au point qu'ils en « jouent » avec des formes d'ironie et/ou de provocation, par exemple quand il est question du rapport à la nature, du prix de l'aménagement, des « bourges », des « trucs social », du vandalisme ou encore de la présence de la religion dans l'espace public. Au-delà du second degré qui y affleure souvent, cette scène vient également déconstruire d'une certaine manière avec naïveté l'évidence « vertueuse » de l'aménagement d'un parc à cet endroit-là, et plus globalement l'idée d'un « besoin de nature » universellement répandu parmi les urbains, venant alimenter un questionnement sur la manière dont le consensus sur la ville verte peut masquer la domination d'un imaginaire social et des pratiques qui l'accompagnent, ainsi que son imposition aux autres classes sociales. Quand les enfants expriment préférer « des trucs social », du logement, ou tout simplement un bâtiment ouvert et appropriable comme celui de *l'Allée du Kaai* à un « parc », il y a probablement quelque chose de sérieux à y entendre, qui dépasse l'échelle de leur avis personnel par rapport à ce projet précis. La deuxième scène, quant à elle, met en évidence les formes de distance sociale et culturelle qui séparent des milieux sociaux pourtant voisinant dans la ville, donnant à voir des écarts qu'on peut avoir tendance à oublier, en tant qu'enquêteur, quand on passe beaucoup de temps sur le terrain auprès certains acteurs. La tenue d'un workshop « public » faisant suite à deux semaines de workshops par populations cibles, donne lieu au surgissement d'une population invisibilisée dans le projet, à savoir les ménages plutôt aisés résidant dans les immeubles sur le quai en face, « de l'autre côté du canal ». S'y met à jour une conscience des enjeux du projet urbain, des arguments techniques et des débats esthétiques, en même temps que s'y révèlent des imaginaires assez classiques de ce qu'est un parc. On y voit surtout, à la fois en *off* dans des discussions informelles et de manière explicite dans le cadre de l'atelier, la perception de ces habitants vis-à-vis de ce « quartier » dans lequel ils vivent mais qui n'est pas encore vraiment le leur. La violence de la domination sociale y surgit, frappant l'enquêteur de plein fouet, dans des formes de dédain exprimés à l'encontre de l'esthétique et la fréquentation douteuse qu'entrainerait sans doute l'aménagement d'un parc trop exclusivement dédié à des pratiques sportives et ludiques, alors même que cette programmation correspond, dans le cadre du projet, à la réponse à un réel besoin (pour des ménages avec beaucoup d'enfants résidant dans des quartiers denses et souvent dans des logements de surface réduite). La mise en regard de ces deux scènes fait ainsi apparaitre la tension entre des catégories comme le beau/ le laid, le vide/ le remplissage, le calme/le bruyant, le propre/le sale, etc. Enfin, ces scènes permettent, au-delà de l'analyse des représentations, des discours et des pratiques des habitants participant aux workshops, de donner des indices sur la manière dont l'IBGE, commanditaire à la fois du parc (et donc des workshops) et de l'occupation temporaire, approche cette question des caractéristiques sociales des différents publics et de la probable mutation sociale à venir du quartier, et sur la manière dont ce projet, d'occupation temporaire et d'aménagement de parc s'y inscrit.

Tout d'abord, la série de workshops organisée reposait sur une approche par types de publics de manière segmentée[1], ce qui montre déjà une manière d'aborder la diversité sociale du territoire, plutôt par sillons (à la fois sociaux, générationnels, communautaires), mais qui donne également à lire, en creux, une définition sociale de ce qu'est le quartier et de ce qu'il n'est pas. Les personnes présentes lors du workshop du samedi, décrit dans un deuxième temps, ne font pas exemple pas partie des publics ciblés par les workshops. Pourtant, ils habitent, pour la plupart, juste en face, de l'autre côté du canal, leurs balcons donnent sur le futur parc, mais seuls les publics « types » du quartier ont été pris en compte dans le projet. L'essentialisation des « pauvres » cohabite donc avec celle des « riches ». On l'a vu plus tôt à propos de *Parckfarm*, la responsable du projet de *l'Allée du Kaai* est souvent porteuse d'un discours qui tend parfois à la caricature quand il est question de « bobo » ou de gentrification. Elle considère que son action au sein de l'IBGE dans ces quartiers a pour mission de venir améliorer la vie des habitants existants, voire de faire rempart contre la gentrification. Par conséquent, les « riches d'en face » n'allaient

[1] Ecoles néerlandophones, écoles francophones, associations, « jeunes », « femmes », etc.

certainement pas être invités aux workshops, puisqu'ils représentent le danger qui menace le quartier et ses habitants. Au-delà des workshops, les débats autour de la conception et la programmation du futur parc révèlent ce positionnement, en particulier à travers les conflits entre l'IBGE d'une part et le bureau de maitrise d'œuvre et plusieurs autres acteurs de l'urbanisme d'autre part. Cette dimension du projet a déjà été abordée et analysée dans la première partie de ce travail[1]. On y revient ici seulement pour insister sur ce qu'elle implique en termes social. Pour l'IBGE, la défense, becs et ongles, du programme ludique et sportif (entre autres les fameux terrains de foot) « contre » un aménagement principalement paysager du quai, était la matérialisation directe d'une posture considérant que son rôle est de défendre les pauvres contre les riches, comme le confirme quelqu'un de Toestand tout en admettant que l'IBGE semble un peu « seule » à porter cela : « *L'utilité de l'Allée du Kaai pour défendre le public actuel et la programmation qui va avec…c'est le message que porte l'IBGE* [...] *Mais que ça soit repris dans le projet final j'en doute, je crois vraiment que les intérêts politiques sont ailleurs, plus bobos canal promenade que jeunes du quartier.* » Aménager un parc sportif et ludique est ainsi vu comme un moyen de confirmer et solidifier la place des populations existantes, et notamment de enfants et jeunes du quartier, dans le futur aménagement pérenne, tandis qu'aménager une promenade le long du canal avec des péniches-restaurants est vue comme allant forcément participer à embourgeoiser le périmètre. Le projet d'occupation temporaire lui-même s'inscrit dans cette idée de construire un ancrage des habitants dans ce lieu en amont du réaménagement et donc inévitablement de l'arrivée, plus ou moins massive, d'autres populations. S'il n'est pas difficile de comprendre les motivations et les raisons de ce positionnement, on peut douter du fait que ce soit en ignorant la présence d'habitants plus aisés en face du futur parc que leur impact va être minimisé. Plus largement, la manière dont la « méthode » de l'IBGE s'appuie sur des catégories sociales et communautaires *a priori* bien définies et stables pour déterminer son intervention peut être interrogée.

D'une « communauté de référence » localisée à une diversité de publics

Ces observations s'encastrent plus largement dans la manière dont l'IBGE pense et met en œuvre son intervention dans ces quartiers, notamment à travers la démarche des parcs à vocation sociale, qui tend à produire des aménagements et des modalités de gestion d'espaces verts « adaptés » aux « quartiers », c'est-à-dire aux communes du croissant pauvre, illustrant le fait que « le "quotidien", le "terrain" et l'acteur social localisé tendent à devenir à la fois les destinataires principaux et les détenteurs des critères de validité de l'action publique »[2]. L'IBGE, comme d'autres acteurs publics ou associatifs, a ainsi construit des modalités d'action spécifiques à ces quartiers-là qui, depuis 30 ans, ont fini par constituer une sorte de routine[3], à travers la pérennisation et la professionnalisation d'une politique « catégorielle »[4]. La prise en compte des « autochtones » constitués en publics cibles à travers la construction d'une « communauté de référence », en l'occurrence censée être constituée de populations d'origine immigrée, majoritairement d'origine marocaine et de confession musulmane,

[1] Voir chapitre 3 de la partie 1. Pour rappel les conflits se sont cristallisés autour de la programmation « ludique et sportive », les concepteurs ayant tendance à vouloir la limiter au profit d'un aménagement plus paysager jugé plus qualitatif qu'un espace chargé en équipements, l'IBGE se faisant à l'inverse un « honneur » de tenir l'enjeu de la réalisation d'un parc à « haute teneur en lucidité ».

[2] Philippe Genestier, Samira Ouardi et Juliette Rennes, « Le paradigme localiste au secours de l'action publique démocratique », *Mots. Les langages du politique*, mars 2007, nº 83, p. 69-80.

[3] Les dispositifs des Contrats de Quartier constituent une autre de ces routines, voir : M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.*

[4] Cette pérennisation et professionnalisation d'une politique « catégorielle », définie comme « le fait de s'adresser aux groupes d'origine étrangère en tant que tels » pose problème selon Rik Pinxten au sens où elle traite comme d'origine immigrée des personnes qui sont belges depuis souvent plusieurs générations. Il défend quant à lui l'idée d'une approche « interculturelle » qui parte des individus plutôt qu'une approche « multiculturelle » qui part du groupe. ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, *op. cit.* P66 ; On peut aussi à ce propos citer Michel Anselme, pour qui « la catégorie de l'ethnicité a cela de paradoxal que, lorsqu'elle est énoncée et qui plus est légitimée par le discours gestionnaire, elle sature immédiatement immédiatement le champ des représentations et est plus affirmée. » M. Anselme, « Le lien sécuritaire », art cit. P36 ; De manière plus radicale, on pourrait qualifier ce fonctionnement de « raciste » si l'on reprend la définition qu'en donne Didier Fassin : « on pourra parler de racisme lorsqu'on a affaire à un rapport à l'égard d'autres dont la différence est à la fois réifiée et radicalisée : réifiée signifiant qu'il existe des traits définis comme une essence de l'altérité ; radicalisée supposant une surdétermination de ces traits par rapport à toute autre forme possible de caractérisation » Didier Fassin et Eric Fassin, *De la question sociale à la question raciale : représenter la société française*, Paris, Découverte, 2009. P40

avec une démographie importante et donc une moyenne d'âge assez basse, a modelé l'action de l'IBGE dans les parcs, la manière de les aménager, d'en organiser la participation, de les entretenir et de les gérer[1]. Cela s'est également traduit par le fait que le dispositif des gardiens animateurs, pensé pour et mis en œuvre dans ces quartiers-là, est basé sur un recrutement local faisant le pari que la similarité sociale et culturelle est un atout pour la médiation. Cette routine, qui a d'une certaine façon fait ses preuves et semble être opérante sur un certain nombre de dimensions, peut être interrogée sur plusieurs aspects.

Cette adaptation recèle en effet une certaine ambiguïté, entre discrimination positive (à travers le fléchage de moyens et de méthodes privilégiées et une forme d'attention spécifique) et stigmatisation (à travers le soupçon de déviance sur lequel elle repose au départ et la manière dont elle essentialise les publics cibles). Elle implique ainsi une dimension sécuritaire, comme évoqué précédemment de manière plus large à propos de l'intervention publique dans les espaces urbains de ces quartiers, mais aussi une tendance à l'assignation des personnes à une identité stigmatisante liée à leur territoire de résidence, à travers une forme d'indigénisation. Concernant le premier point, si l'IBGE a développé la participation habitante dans ces quartiers, c'est au départ surtout parce que les espaces verts qui y ont été conçus y étaient fortement dégradés. Concernant le deuxième point, cette approche a tendance à essentialiser ces populations, à les réduire à certaines de leurs caractéristiques (marocains, jeunes, mamans, pauvres)[2], en même temps qu'à aboutir à un profil type général un peu écrasant et peu propice à saisir la diversité. Tout cela aboutissant à une équation « type de quartier = type de personne = type de parc et de gestion ». Au risque d'essentialiser ces habitants s'ajoute donc le risque d'une occultation de la diversité, qui pourtant existe dans ces quartiers, même si les autres communautés sont moins visibles, notamment dans l'espace public, comme on a pu le voir dans l'analyse des lieux publics dans le chapitre précédent. De plus, il faut rappeler que *l'Allée du Kaai*, et donc le futur parc, se situe entre plusieurs quartiers et entités urbaines différentes, empêchant d'y accoler trop facilement l'ancrage dans « un » quartier de référence. Sans nous attarder sur ces questions, difficiles, il semble important de nous pencher sur le fait que cette définition d'un public cible principal, qui serait « bien connu » et auquel seraient adaptées les modalités d'aménagement et de gestion, pose surtout ici question en ce qu'elle semble avoir du mal à prendre en compte les mutations en cours, en particulier sur le territoire concerné par le projet de *l'Allée du Kaai* entre la zone canal et Tour et Taxis.

> « [Le Directeur de la Division espaces verts, IBGE] *Il y a un autre élément qui est très embêtant pour le moment pour certains, c'est la dynamique urbaine en elle-même. Donc nous on le vit dans les parcs c'est que… là où on avait une population, qui était une population relativement homogène, immigrée, nord-africaine, assez stable, des gens qui ont investi parce qu'ils ont acheté leur maison, que les enfants ont fait des études, etc, etc… Et bien on voit que, une partie de cette population type de Bruxelles rachète en extérieur, parfois des maisons avec jardin, ils ont… l'ascenseur social à mon avis fonctionne pour eux un peu aussi* [...]. *Ils revendent les maisons ou ils louent les maisons et ce n'est plus la même population qui vient. Des bulgares, des albanais, des vietnamiens, des chinois et tout ce que tu peux imaginer. Et en matière de participation, au lieu de te trouver confronté à une population homogène, qu'on maîtrisait tout de même un peu, parce que tu sais que les comportements sont les suivants par rapport à la femme, que tu sais que si tu utilises leur petite réunion avec le thé tu peux arriver à un truc etc…et tout le quartier fonctionne de la même manière… Là non, plus du tout.* [...] *Parce qu'on se retrouve face à des gars qui sont des bulgares, des albanais... Qui… parfois sont musulmans et parfois pas du tout.* [...] *et il y a un problème de compréhension aussi, de langue… C'est qu'ils se comprenaient tous avant, tandis que maintenant tu te retrouves avec des vietnamiens, ils parlent un peu anglais mais ils parlent pas français, ils parlent pas arabe… et donc il y a des problèmes de compréhension. Donc par rapport à la participation des habitants aussi ça devient beaucoup plus complexe parce que là où tu avais un groupe d'habitants relativement homogène et assez stable finalement, on se retrouve maintenant*

[1] Prenant en compte un certain nombre de spécificités, par exemple l'impact de la période du Ramadan, la question du genre et des places respectives des hommes et des femmes, la présence d'un grand nombre d'enfants seuls, la question du rapport à la consommation d'alcool ou du rapport au corps, ou encore celle des regroupements de jeunes dans l'espace public et plus largement de la sécurité.

[2] Catherine Neveu a montré cette ambiguité des phénomènes de catégorisation des gouvernés en particulier dans les quartiers populaires, elle montre notamment comment la catégorie de « jeunes » remplace souvent celle de « citoyen ». Catherine Neveu, « Une "petite fabrique de territoire" : quartiers et citoyenneté à Roubaix », *Ethnologie francaise*, 2004, vol. 34, nº 1, p. 59-66.

avec quelque chose qui est hétérogène et pas du tout stable parce qu'en plus la majorité des gens restent ici deux ans, trois ans, et puis ils sont partis. Et donc comment tu veux construire un projet par rapport à une population qui est assez mobile ? Ajoute à ça le retour en ville d'une population belge, surtout néerlandophone, ça on le voit bien sur la partie Tour et Taxis, la coulée verte, Parckfarm et tout. Il y a une partie des gens qui utilisent le parc qui sont des habitants du quartier, là on est encore avec une forte proportion d'immigrés, de nord-africains ou de belges d'origine nord-africaine, et puis il y a aussi des jeunes couples flamands avec des enfants, qui viennent en vélo, c'est assez étonnant de le dire mais on le voit un peu partout, donc ils ont acheté des lofts et…

[La chercheure] *Dans le quartier ici ?*

[Le Directeur de la Division espaces verts, IBGE] *Pas obligatoirement dans le quartier, mais…c'est aussi la manière d'appréhender la distance qui n'est pas la même… Quand tu discutes par exemple avec les mamans et les gars en djellaba qui sont là, eux ils viennent de 100-300 mètres, c'est à pied, ils viennent à pied, ils sont du coin. Et puis ça stationne, ils utilisent le parc plutôt comme un lieu de "Je me mets au soleil, je prends le thé, je laisse jouer les enfants" mais… c'est très très calme. Et puis tu vois ces jeunes couples qui arrivent en vélo, les enfants en vélo sur les petits sièges... c'est des gens qui sont plus actifs. Et eux ils viennent de 3-4 km facile, donc ils viennent de Jette par exemple* [...]. *Et eux… t'habites sur Jette qu'est-ce que tu fais ? Sois tu vas vers le parc Roi Baudoin donc tu dois passer la butte et tu dois descendre dans la vallée de Molenbeek, sois tu te laisses couler doucement vers Tour et Taxis, c'est assez facile il y a un pont au-dessus du chemin de fer, tu passes au-dessus de la ligne 28 et t'es à Tour et Taxis, et puis ils trouvent là un endroit qui leur convient bien.* [...] *Donc tu as une clientèle qui vient chercher quelque chose de plus dynamique aussi, eux ils sont engagés dans le potager, ils sont engagés dans le poulailler, donc tu as là une dynamique qui est plus volontariste, une prise en main, mais ils viennent d'un petit peu plus loin.* » [le Directeur de la Division espaces verts IBGE, entretien, 19/03/2015]

Ce long extrait est intéressant car il donne à voir les déterminismes sociaux, ethniques, culturels, qui sont sous-jacents dans l'action de l'IBGE dans ces quartiers-là, à la fois dans la définition rassurée d'une population « homogène » qu'on « maitrise » et dans l'observation inquiète des perturbations en cours. On y retrouve aussi la définition du quartier et de ses limites comme opérateur de cohérence et de légitimité (venir de plus ou moins loin), en concurrence avec l'appréciation d'un « dynamisme » relatif des différents publics, reflétant cependant peu la réalité du fonctionnement des lieux (la plupart des jardiniers du potager étant par exemple des hommes d'origine marocaine habitant juste à côté). Cet extrait donne surtout à voir comment l'IBGE ne sait pas comment adapter ses outils de gestion sociale, ni aux nouvelles formes de précarité[1] ni à la présence de publics plus aisés, donc dans les deux cas à des populations n'émargeant pas à la communauté de référence. Ce sont des choses que l'on a pu très bien observer dans les discours développés par l'IBGE à propos de *Parckfarm* et dans la difficulté, et/ou la réticence, de l'administration à collaborer avec l'ASBL[2]. De fait, ce sont aussi les routines proprement participatives qui sont en question.

« *Le côté participatif comme on le conçoit normalement, qui est plutôt un côté bon enfant, local, le comité de quartier, ou l'association de quartier, ici il a atteint un autre niveau, et c'est un peu normal puisqu'on est avec une plaine de jeu régionale et donc on sait que l'équipement qu'on veut créer est un équipement qui a une attractivité plus importante. Quand on fait un parc comme le parc de la Rosée on travaille pour le quartier,* […] *le parc Bonnevie quand on l'a créé avec les habitants, là on était avec du vrai participatif comme on l'imaginait avant, c'est-à-dire que c'était les jeunes du quartier dans les écoles qui ont dessiné les jeux, c'est leur grand frère adolescent qui cherchait du boulot qui les a construits, etc.* » [le Directeur de la Division espaces verts IBGE, entretien, 19/03/2015]

[1] De populations venant notamment d'Europe de l'est comme cela est mentionné dans cet extrait mais comme on a aussi pu l'observer à travers la présence de nombreux sans-abris originaires de ces pays dans le parc.
[2] Voir chapitre 1 partie 2.

Les projets observés ne relèvent en effet pas du « vrai participatif », « bon enfant » et « comme on l'imaginait avant » dont l'IBGE a l'habitude. Dans le cas de *l'Allée du Kaai*, l'enjeu de l'échelle régionale était posé dès le départ et représente un défi conséquent puisque, non seulement c'est la première fois qu'un processus de participation est mené sans se rattacher à un micro-quartier mais c'est aussi la première fois que l'IBGE aménage un parc d'ampleur régionale. Pourtant, si dans les discours cet enjeu a été mis en avant, dans les pratiques le déroulement des workshops, mais aussi la manière de cibler les publics de l'occupation temporaire (du moins au début et du point de vue de l'IBGE), semblent ignorer plus qu'affronter cette question de ce que pourraient être des espaces publics d'échelle régionale, au sens où l'administration continue à y appliquer un prisme de lecture hyperlocal[1]. Pourtant, les deux projets observés, *Parckfarm* et *l'Allée du Kaai,* donnent à voir, au quotidien, des exemples de « rencontres tendues » et la façon dont les habitants tentent de les résoudre. De plus, leur caractère temporaire, hybride, ouvert, a fait émerger des types de lieux et de sociabilités relativement inédits, au croisement entre différents publics, différents niveaux d'appropriation et différents réseaux. *L'Allée du Kaai* aurait pu être en particulier une occasion pour l'IBGE de « tester » des formes de gestion du croisement des publics. Si ce croisement est effectivement advenu, c'est cependant sans que l'IBGE en tant que tel n'y participe autant que ce qu'on aurait pu imaginer : le fait qu'il n'y ait pas eu plus de volonté de faire participer les gardiens animateurs à l'expérience est de ce point de vue assez étonnant.

Loin de moi l'idée de critiquer une approche qui serait « communautariste » d'un point de vue français qui est souvent caractérisé par le déni de la diversité ethnique, culturelle et religieuse[2]. Ce que j'ai observé sur le terrain, c'est seulement la manière dont l'action sociale de l'IBGE dans les parcs, basée sur l'adaptation de l'action publique à une communauté de référence localisée, comporte des risques et des écueils : premièrement, on l'a vu dans la première partie de ce travail, elle cantonne le plus souvent les populations concernées à un rôle passif de bénéficiaires d'actions sociales ou d'animations mises en œuvre par d'autres, et entretient ainsi une sorte de hiérarchisation entre publics capables et incapables ; deuxièmement elle a tendance à homogénéiser ces populations en les essentialisant et à les assigner à résidence en les indigénisant ; troisièmement elle révèle ses limites quand il s'agit d'intervenir sur des espaces dépassant l'échelle du micro-quartier et de la communauté homogène, et spécialement dans des situations de mutations urbaines et sociales ou dans des cas où les lieux accueillent des usages et des sociabilités « d'échelle régionale ». Dans tous les cas, il nous semble qu'elle réduit la perception de la diversité sociale à travers des catégories sociologiques souvent simplistes et qu'elle n'est pas à même de relever le défi, non pas tant de la mixité mais surtout de la rencontre et de l'altérité qui sont pourtant à l'œuvre dans ces espaces[3], alors même que l'implémentation de ces expériences aurait pu permettre une lecture moins dualisée des questions de mixité sociale et de gentrification visant à « dépasser une interprétation de l'organisation des milieux urbains centrée sur la seule question de "l'entre-soi" et de l'éviction d'une population

[1] Il faut mentionner que cela tient probablement pour partie à la façon dont la personne responsable du projet à l'IBGE l'a orienté en fonction de sa propre vision évoquée plus haut.

[2] Je n'ai d'ailleurs pas la compétence à rentrer dans ces débats. On peut, à propos de Bruxelles, renvoyer le lecteur aux travaux de Felice Dassetto qui analyse Bruxelles comme une « *post secular city* ». Felice Dassetto, *L'Iris et le croissant : Bruxelles et l'Islam au défi de la co-inclusion*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011. On peut aussi évoquer les prises de position d'Eric Corijn sur le sujet, que nous avons eu l'occasion d'entendre à plusieurs reprises au cours de l'enquête défendre plus largement l'idée qu'il n'y a « pas » de communauté de référence à Bruxelles (quelle qu'elle soit, ni « belgo-belge » ici, ni « flamande » là, ni « marocaine » ailleurs), et que le projet « urbain » de Bruxelles doit forcément être un projet multiculturel, multilingue et détaché d'une quelconque identité de référence. Cela l'amène également souvent à renvoyer dos-à-dos les accusations de communautarisme souvent adressées aux populations d'origine d'Afrique du Nord et/ou de confession musulmane et le fonctionnement « par nature » communautariste des institutions belges et bruxelloises, qui continuent à faire croire à la cohabitation entre deux communautés linguistiques (francophone et néerlandophone) alors que cela ne correspond en rien à la réalité de la population bruxelloise, et qui continuent à « instituer » littéralement dans la structuration du pays le lien entre un territoire et une identité culturelle et linguistique.

[3] « En se centrant à chaque fois sur un seul public de prédilection associé à un "quartier" (qu'il s'agisse des "bobos" pour les quartiers dits gentrifiés, des "jeunes issus de l'immigration" pour les zones dites de relégation, des "ménages de classes moyenne" dans les espaces périurbains), l'observateur passe à côté de cohabitations et d'altérités constitutives de milieux urbains complexes. Ceux-ci ne sont pas, en effet, des entités entièrement cohérentes organisées autour d'une seule et même logique ou d'une identité propre en termes de croyances et d'attitudes communes. Ils représentent des milieux toujours hétérogènes et contrastés, émergeant d'une combinaison de tendances et mettant en scène, dans une certaine proximité physique, plusieurs publics en tension – des tensions que les notions en vogue de "mixité sociale" ou de "multiculturalité" ne permettent pas d'interpréter. » M. Berger et S. Van Hollebeke, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" », art cit.

dans sa totalité pour une interprétation qui considérerait aussi la mise à l'épreuve de ces "entre-soi" dominants par la présence d'individus ou de groupes minoritaires et atypiques. » [1]

Pour finir, nous reprendrons donc ici l'alerte formulée notamment par Mathieu Berger et Sarah Van Hollebeke[2] quand ils insistent sur la performativité, selon eux problématique, du discours sur la dualisation socio-spatiale du territoire bruxellois[3], discours qui, prenant la dualisation comme figure « repoussoir » [4], a largement construit l'action publique régionale depuis trente ans. Il ne s'agit évidemment pas de nier l'existence de cette dualisation à de multiples niveaux, mais d'interroger le caractère performatif du discours à propos de celle-ci, discours qui serait « aussi imprécis dans les faits que délétère dans ses implications politiques » [5]. Pour ces auteurs, les politiques publiques s'appuyant sur cette dualisation[6] ont en effet, depuis vingt ans, davantage participé à (re)produire qu'à réduire la fracture sociale dont il est question, notamment en solidifiant la désignation de « croissant pauvre » qui, malgré son caractère relativement familier, est presque devenue une catégorie officielle d'intervention publique.

> « Le recours indu et systématique à la métaphore de la "dualisation" ou de la "fracture urbaine" ne tient pas seulement à son efficacité rhétorique et à son apparente évidence visuelle (la division de Bruxelles en son centre par le canal). Il s'explique, plus profondément, par un déficit sémantique dans la qualification des tensions territoriales, une pauvreté du langage par lequel les acteurs des politiques de la ville (se) représentent les clivages socio-spatiaux auxquels ils font face. […] Les politiques de la ville (comme les *urban studies* d'ailleurs qui parfois calent leurs enquêtes sur les objets "désignés" par les politiques de la ville) doivent lutter contre leurs démons ! Elles doivent développer leur réflexivité pour résoudre des problèmes urbains et non pas en générer ; car c'est bien ce que produit un discours officiel pauvre en nuances : il engendre, de manière performative, la réalité sociale qu'il prétend prendre en charge. » [7]

Parler de déficit sémantique engage de fait la question du rôle des chercheurs dans cette appréhension des problématiques urbaines et sociales du territoire, et réclame, plus largement, un « travail de reconceptualisation du vivre ensemble urbain et de ses difficultés » [8], ainsi qu'une diversification des « imaginaires urbains » permettant de se projeter dans un projet de ville autrement qu'à travers le seul prisme de la fracture sociale et de la ségrégation spatiale[9]. La question de la performativité de ces catégories de lecture et d'action peut d'ailleurs s'appliquer plus largement au référentiel de la proximité et à la difficulté à mettre en œuvre des politiques urbaines proprement « régionales » qui permettraient pourtant peut-être d'aborder différemment l'enjeu de la solidarité entre territoires et habitants (une solidarité de destin à travers un projet de ville commun).
Il nous semble que les terrains observés dans cette enquête, s'ils confirment sans aucun doute par certains aspects la prégnance de cette lecture dualisée de la sociologie bruxelloise, constituent cependant aussi des matériaux susceptibles d'engager ce travail de reconceptualisation, malgré le fait que les acteurs publics les ayant initiés ne

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*
[3] Performativité à laquelle nous avons à petite mesure participé en reprenant, au démarrage de ce travail les cartographies statistiques qui donnent à voir cette dualisation socio-spatiale du territoire et qui tendent à la rendre évidente (tant elle « saute aux yeux » dans les cartes), ces cartes étant issues du Monitoring des quartiers et étant reprises dans la très large majorité si ce n'est l'ensemble des travaux sur Bruxelles, saturant ainsi par leur présence et leur redondance la lecture sociale du territoire (ce qui ne signifie pas que les données qu'elles figurent ne soient pas exactes !).
[4] « La ségrégation urbaine, associée au modèle de la ville américaine, fait clairement figure de repoussoir, si bien que l'évolution vers une ville duale apparaît ici comme une hantise à laquelle il s'agit d'opposer des actions volontaristes de renforcement de la cohésion territoriale. » C. Dessouroux, M. Van Criekingen et J.-M. Decroly, « Embellissement sous surveillance », art cit.
[5] M. Berger et S. Van Hollebeke, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" », art cit.
[6] Politiques qu'ils ont tous deux observé de très près, Mathieu Berger dans le cadre de sa thèse sur les Contrats de quartier et de ses continuations, Sarah Van Hollebeke dans le cadre de son doctorat en cours sur la zone du canal. M. Berger, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, *op. cit.*
[7] M. Berger et S. Van Hollebeke, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" », art cit.
[8] *Ibid.*
[9] Voir à ce propos : J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit.

se saisissent pas forcément de ce potentiel. Ainsi, une des observations qui ressort de cette enquête, observation qui sera peut-être à nuancer avec quelques années de recul de plus sur ces expériences et leurs conséquences, est que, si elle a initié ces projets atypiques, l'administration semble avoir du mal à les mettre à profit comme des situations d'apprentissage en lien direct avec son action courante de gestionnaire de parcs, ces projets restant plutôt des expériences hors-normes et exceptionnelles, alors qu'il nous semble que la nature des lieux et des sociabilités qu'ils ont fait naître est à même de participer d'une dynamique « reconstructrice » d'autres catégories de lecture des enjeux sociaux du territoire bruxellois.

> « Si la déconstruction sociologique des politiques de la ville et des intentions politiques qui les guident constitue un moment important de l'analyse critique, celle-ci ne peut s'y réduire. L'analyste déconstructeur doit faire place à l'analyste "reconstructeur", capable de contribuer à la formation d'intentions politiques meilleures et de mesures plus pertinentes eu égard aux problèmes - bien réels ! - de coexistence et de cohabitation marquant la configuration actuelle d'une ville comme Bruxelles. Soucieuse de cette réduction "déconstructiviste", l'approche pragmatiste reste attentive aux idéaux de vivre-ensemble et à la nécessité pour nos villes de "faire société", tout en les pensant à d'autres échelles que celle de la proximité de voisinage. » [1]

5. Le temporaire, pour quoi faire ?

La notion de « temporaire », ses promesses, ses usages, ses enjeux, constitue un fil rouge de cette enquête. L'introduction nous a permis d'explorer la promesse d'un nouveau rapport au projet comme à la transformation urbaine. La première partie nous a permis de décrire comment, à l'échelle du projet, les interventions temporaires participatives influençaient (ou pas) la capacité de projection des acteurs et, au final, sur la transformation pérenne des espaces. La troisième partie nous permettra de revenir sur la manière dont « l'occupation temporaire » s'est peu à peu, sur le terrain bruxellois, instituée au cours de l'enquête comme un nouvel outil d'action publique. Ce qui nous intéresse à ce stade, c'est la manière dont ces formes plus ou moins temporaires d'intervention urbaine s'inscrivent dans les mutations urbaines et sociales à l'œuvre dans les quartiers concernés. Il ne s'agit pas de revenir sur ces mutations urbaines et leurs enjeux, décrites précédemment dans ce chapitre, mais de clore celui-ci en revenant sur le rôle du temporaire en ce qu'il permet « d'ores et déjà » une matérialisation et une occupation de l'espace, que celles-ci se déploient plutôt sur le terrain physique (Bruxelles) ou sur le terrain médiatique (Nantes). Les pages qui suivent montrent comment ces projets jouent, pour les acteurs publics qui les ont initiés, d'autres rôles que ceux qui sont annoncés, ce qui en fait, pour partie, des projets « outils » ou « prétextes » [2] : dans le cas bruxellois en prolongeant sur le terrain un rapport de force entre administration publique et promoteur privé, dans le cas nantais en venant « occuper » une période de creux, à la fois physique et médiatique, en termes d'aménagement des espaces publics.

[1] M. Berger et S. Van Hollebeke, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" », art cit. Le début de la citation est le suivant : « Si elle s'inquiète des conséquences concrètes des actions entreprises en son nom, une approche pragmatiste de la "mixité sociale" n'en prend pas moins au sérieux l'idéal de vivre-ensemble porté par cette notion et la nécessité d'organiser et d'encadrer l'hétérogénéité sociale, culturelle et économique à l'échelle de la ville ou de la métropole. Ainsi, notre critique sociologique entend se distinguer de celles qui se focaliseraient sur les méfaits des mesures de mixité sociale, sur les problèmes et conflits qu'elle engendre. »

[2] S'inscrivant en cela dans une tendance plus large analysée notamment par Gilles Pinson qui montre que les dimensions stratégiques des projets urbains comptent souvent autant voire plus que leurs dimensions purement spatialistes. G. Pinson, *Gouverner la ville par projet*, *op. cit.*

Carrière institutionnelle et carrière d'usage.
Des lieux « tout contre » Tour et Taxis [Bruxelles]

C'est ici le cas bruxellois qui nous donne principalement matière à réflexion. En effet, l'enquête montre que les expériences de *Parckfarm* et de *l'Allée du Kaai* prolongent sur le terrain un rapport de force qui dure depuis des dizaines d'années entre l'administration publique et le propriétaire privé du site de Tour et Taxis[1]. Un bref historique du site de Tour et Taxis et de sa situation urbaine et foncière actuelle a été exposé rapidement dans la première partie. Bien que de propriété privée, le site de Tour et Taxis représente en effet une des dernières grandes friches au cœur de Bruxelles, et est à ce titre défini dans les politiques d'aménagement régionales comme un site stratégique. Racheté par un propriétaire privé depuis le début des années 2000, c'est un site qui fait l'objet de négociations tendues depuis des dizaines d'années : tandis que les pouvoirs publics essayent de contraindre le développeur privé à répondre, par son projet, aux besoins de la ville et du quartier (logements sociaux, espaces verts, équipements publics tels que écoles et crèches, accessibilité et transports en commun), lui « résiste » à cela, dans la logique économique de développement foncier et immobilier qui est la sienne, et à travers un discours délégitimant largement l'action publique aménageuse et ses insuffisances[2]. L'historique des débats autour du « dossier Tour et Taxis » est un champ de recherche à lui tout seul, qui emmènerait le lecteur dans de longs développements concernant la financiarisation du développement urbain, les outils et limites de l'urbanisme règlementaire bruxellois, le fonctionnement politique et administratif de la Région, la complexité de ses jeux d'acteurs et de ses « histoires » en coulisses[3], et serait donc extrêmement fastidieux à retracer ici. Dans ces

[1] Voir planche d'images 41 à la fin de ce chapitre.

[2] J'ai eu l'occasion, au début de cette enquête de réaliser un entretien avec Michel Debièvre et cela a constitué un moment particulièrement marquant de « rencontre » avec un autre « monde » qui est pourtant aussi (davantage ?) celui de la fabrique urbaine. Celui-ci avait notamment un discours assez violent à l'encontre des pouvoirs publics (discours relativement fréquent à Bruxelles), de leur inutilité et de leur incompétence, exprimant sans complexe un réel mépris du « *public* ». Il m'expliquait ainsi avoir « *attendu* » les politiques et leurs tergiversations et les administrations « *idéalistes* » « *qui n'ont rien d'autre à faire que des réunions* », et en particulier certaines personnes de l'IBGE qui seraient des « *objets non identifiés qui bloquent* » ; les avoir attendu donc pendant plus de dix ans, de 2003 à 2015, tout en devant payer pendant ce temps des architectes et des bureaux d'études pour des projets successifs qui partaient à la poubelle à chaque retournement des politiques. Il m'enjoignait ainsi à décrire dans mon doctorat la difficulté des acteurs privés à pouvoir fabriquer la ville malgré l'inertie des pouvoirs publics « *qui n'ont aucun respect pour la prise de risque que représente l'investissement dans le développement urbain* ». Par ailleurs, cet entretien a été un aperçu, en deux heures, de la manière dont la ville est aussi un matériau juridique et « quantatitif » de développement économique, fait de mètres carrés et de transactions financières, comme le montre l'extrait suivant : « *J'avais le permis de ma Gare Maritime et des logements à côté, j'avais les 218 000 m² dont j'avais déjà changé un petit morceau de 13 000, ça veut dire que j'avais enlevé des bureaux, j'avais remplacé par des logements, j'arrive à 223 000* […], *c'était une astuce juridique, mais qui est très très contraignante, il y a des paramètres, minimum 35% de logements, maximum 25% de bureaux. C'est pour ça que dans le contrat que j'avais dit, j'avais mis 100 000 m² de bureaux, je vais introduire 400 000 parce que ces bureaux de 100 000 pouvaient sûrement être... J'ai introduit 400 000 pas parce que c'était urbanistiquement une bonne idée, mais parce que c'était purement juridique. Maintenant, cet article a été adapté dans le PRAS* [Plan Régional d'Affectation des Sols*] démographique en décembre 2013*, […] *ils ont dit on va changer vos paramètres, 35% de logements deviennent 50% de logements et les 25% de bureaux, on descend à 15% de bureaux. Malgré ça maintenant j'introduis quelque chose où j'ajoute du bureau, parce que je sais pas faire le Méandre* [nouveau bâtiment de l'administration flamande construit sur le site en 2017], *c'est 50 000 m², j'ajoute 26 000 m² ici et du coup tous mes paramètres sautent. Alors j'avais des bureaux là, 30 000 m² de bureaux, j'ai du les éliminer et j'ai dû remplacer par 30 000 m² de logements*. » [CEO Extensa, entretien, 26/03/2015]

[3] Rappelons seulement ici quelques repères et éléments clés. Suite au rachat du site un premier projet, intitulé Music City, prévoit la destruction de la Gare Maritime pour réaliser une salle de concert. C'est face à ce projet que débuteront les mobilisations des acteurs associatifs (ARAU/IEB/BRAL/Comité de quartier Maritime), réussissant à faire annuler ce projet, et plus largement à obtenir le respect du patrimoine bâti (rénovation des Entrepôts royaux, des sheds et de la Gare Maritime). Ce sont aussi ces acteurs, notamment à travers la rédaction d'un Manifeste en 2007, qui réclament en premier la réalisation d'un parc de minimum 10 hectares sur le site, ceci au moment où est expérimenté sur Tour et Taxis l'outil des Schémas directeurs entre 2005 et 2008. Le PPAS (Plan Particulier d'Affectation des Sols), dont le propriétaire a normalement besoin s'il veut obtenir des permis, mettra effectivement près de 10 ans à être finalisé (publié en 2018). Si les mobilisations ont relativement « payé » concernant la question du patrimoine et des espaces verts, ce n'est pas le cas concernant le logement, à propos duquel la situation actuelle est même pire que ce que prévoyait le schéma directeur (0% de logements soicaux au lieu des 20% annoncés en 2008, seulement 15% de logements conventionnés dits « abordables » pour la classe moyenne, et encore 40% de bureaux alors que les études montraient un taux déjà élevé dans le secteur). Il faut noter que ce dossier a aussi été le lieu d'un réel « *combat de coqs* » (comme le dit quelqu'un du BRAL) entre la Ville de Bruxelles (Tour et Taxis étant sur la commune de Bruxelles) et la Région. Voir au sujet de Tour et Taxis plus largement : F. Delmotte, M. Hubert et F. Tulkens, « Les schémas directeurs, et après ? », art cit ; *Ibid.* ; J. Denef, *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains nouvelles formes de médiations urbanistiques et esthétiques de l'ouverture*, *op. cit.* ; Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « TOUR & TAXIS, Le plan, l'histoire, les défis », 2017 ; ARAU, « PPAS n°09-01 "Tour et Taxis", ou comment planifier a posteriori » ; Bureaux d'études Ateliers Yves Lion + MSA, « Schéma Directeur Zone Levier n°5 «Tour et Taxis» », juin 2008 ; Plateforme TouT Publiek, Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL) et Comité de quartier Maritime, « Manifeste Tour & Taxis : TouT publiek », 2007 ; Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « BXL PLANT, défis et changements dans la planification », 2016 ; Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « BXL PLANT II, défis et changements dans la planification », 2018 ; Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « Comment avoir une emprise sur des projets urbains complexes ? », juin 2014 ; Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « De Brusselse richtschema's : waar liep het fout? », art cit.

négociations, la question des espaces verts n'est somme toute pas forcément prioritaire mais elle l'est pour l'IBGE, qui fait pression depuis dix ans au sujet de l'aménagement des espaces verts sur le site, leur quantité, leur emplacement, leurs modalités d'ouverture et de gestion. Un des importants « tronçons » du maillage vert établi par l'IBGE à l'échelle régionale passe en effet par le site de Tour et Taxis et permet de relier la place Bockstael au centre-ville. La non réalisation de ce tronçon, ou sa non ouverture au public, mettrait ainsi en péril la logique des continuités (vertes mais aussi cyclables), ce qui représente pour l'IBGE « *un rêve de 20 ans* » en train de se réaliser comme le dit le responsable du secteur. Deux points durs animent ces négociations. Le premier point dur concerne la « quantité de vert » rapportée à l'ensemble du site (et donc plus largement la densité espaces bâtis / espaces non bâtis) : l'IBGE veut toujours plus, le propriétaire toujours moins, le résultat, aujourd'hui relativement stabilisé, est quelque part entre les deux et constitue à la fois le résultat de négociations et le résultat d'aléas ou de petits « coups de force » sur le terrain[1]. Le deuxième point dur concerne la gestion future de ces espaces verts : alors que l'IBGE « réclame » la gestion des espaces verts voire leur rétrocession au public, le développeur privé, sans le refuser frontalement, garde la maitrise de ces espaces « publics » comme un moyen de pression parmi d'autres dans les négociations ; pour faire vite, celui-ci dit n'est pas contre mais annonce qu'il considèrera la question quand il aura pu par ailleurs mener le développement de son site à bien (donc obtenir des permis). L'ouverture d'un certain nombre d'accès au nouveau parc d'ores et déjà aménagé, pourtant prévue « noir sur blanc » dans les documents d'urbanisme, est ainsi repoussée sous prétexte que le site est encore en chantier, ce qui peut durer de longues années. Derrière cette question de la gestion des espaces verts, c'est l'enjeu de l'accessibilité à la fois physique et sociale du site qui se pose, le développeur privé étant soupçonné de vouloir faire un « ghetto » de riches et l'IBGE s'inquiétant des tensions sociales que ce parc neuf et privé pourrait susciter. Le propriétaire privé a en effet toujours laissé entendre, dans les discours et sur le terrain, qu'il pouvait toujours fermer son site s'il le voulait, ou en tout cas doser son ouverture comme il l'entendait. Par peur de voir se construire un quartier fermé dans un contexte où le besoin en espaces ouverts est très important, les acteurs publics et les militants associatifs ont ainsi toujours fait de la question des accès un des points de revendication[2] :

C'est dans ce contexte et au cœur de ces rapports de force, que les projets de *Parckfarm* et de *l'Allée du Kaai* ont été « lancés » sur le terrain-même des hostilités par l'IBGE. Devant la lenteur des procédures et processus de l'aménagement urbain, et devant l'inertie des négociations, le fait d'implanter deux projets « temporaires » en mitoyenneté directe du site constitue une manière pour l'administration de peser dans le rapport de force autrement, comme l'exprime une personne de l'ADT : « *Vous nous refusez la porte de devant, on revient par la porte de derrière* ». Par ces projets, l'administration a également pris les devants sur le propriétaire concernant l'amélioration du quartier[3], notamment en livrant le parc de la coulée verte (où est installé *Parckfarm*) avant que lui ne livre son « nouveau parc privé »[4]. Alors que le site de Tour et Taxis était encore une friche vide et peu amène animée très ponctuellement par des évènements, les projets de *l'Allée du Kaai* et de *Parckfarm*, à travers leur programmation et leur médiatisation, y ont fait venir un certain nombre de bruxellois et ont largement participé à le faire davantage connaître. Il nous semble que cette « prise en étau », puisque *Parckfarm* et *l'Allée du Kaai*

[1] Le Schéma directeur avait permis d'obliger le propriétaire à maintenir un « corridor » vert de 120 mètres de large allant de l'avenue du Port jusqu'au cœur du site. L'ironie est que c'est la construction du nouveau bâtiment de l'IBGE qui est venu rogner sur ce corridor et le réduire à 40 mètres, autorisant ensuite le propriétaire à le prolonger sur uniquement 40 mètres de large sur toute sa longueur. Sans rentrer dans les détails, la construction précipitée, en 2013-2014 de ce bâtiment juste avant les élections régionales a été le résultat de jeux d'acteurs entre politiques et privé. Aujourd'hui, les associations considèrent que, sur les 10 hectares de parc officiellement annoncés, seuls 6 hectares sont effectivement « verts ».

[2] Les acteurs associatifs (et le Schéma directeur avait en 2008 acté cela), exigent en effet, en plus de l'accès avenue du Port et de l'accès par la coulée verte au niveau de *Parckfarm*, que soit réalisées, d'une part une transversale nord-sud, ainsi qu'une entrée au niveau du square de Laekenveld mitoyen au site sur son flan ouest. Voir planche d'images 41 à la fin de ce chapitre.

[3] En cela, il s'agissait aussi, comme me l'explique quelqu'un de l'ADT, de « *témoigner* » que l'action publique faisait sa « *part du boulot* », afin d'éviter que le privé ne puisse utiliser le fait que le secteur soit dégradé et à l'abandon pour se « *barricader* ». Ceci dans un contexte où, concernant Tour et Taxis, l'acteur privé a souvent eu tendance à mettre en avant que le site était à l'abandon depuis plus de dix ans quand il l'a racheté, et où, plus généralement, les développeurs privés peuvent avoir tendance à reprocher aux pouvoirs publics de ne pas faire leur part.

[4] Réalisé par le paysagiste Bas Smets courant 2015.

sont chacun situés d'un côté et de l'autre du site, à chacune de ses entrées, s'est faite à escient et constitue une sorte de stratégie, même si ce n'est pas toujours explicitement dit comme ça et que « l'intentionnalité » en est plus ou moins consciente et assumée selon les acteurs qu'on interroge. Par ces projets, l'administration a ainsi mis « au travail » les habitants et utilisé la « mise en usage » de ces lieux pour imposer au propriétaire privé des espaces d'ores et déjà ouverts, utilisés et de plus fortement appropriés. D'après quelqu'un du BRAL, ces projets, et en particulier *Parckfarm*, n'avaient « *rien d'innocent* » et ont constitué un « *outil psychologique et pédagogique de lobbying très fort* » et un vrai « *game change* ».

Là où *Parckfarm*, *l'Allée du Kaai* et les usages qu'ils ont permis ont eu un impact tangible, c'est en particulier sur la question de l'accessibilité du site. La livraison de la coulée verte, l'installation de *Parckfarm* en « vigie » à la frontière du terrain privé au niveau du pont du Jubilé, le fait que le site, même en chantier, reste ouvert, ont fait que la traversée du site est devenue peu à peu un parcours de plus en plus emprunté par les habitants, que ce soit avant le chantier du nouveau parc privé, pendant ou après. À l'échelle régionale, les usages de la continuité verte (vélos, joggings, etc) ont en quelque sorte précédé sa réalisation complète : dès la livraison de la coulée verte, de nombreuses personnes passent par là pour relier le nord-ouest de Bruxelles (Jette, Laeken) au centre-ville. À l'échelle plus locale, le fait que de nombreuses personnes soient investies dans les deux projets à la fois a contribué à intensifier les circulations entre les deux côtés et donc « à travers » Tour et Taxis. De ce fait, au fil des années, le site a peu à peu été ré-encastré dans des habitudes d'usages et de circulations, perdant l'étanchéité dans laquelle il était auparavant en constituant une sorte de trou dans la ville. La force de ces usages réside dans le fait qu'ils sont, une fois installés, difficiles à contester ; on peut citer, comme un exemple parmi d'autres, le fait que, quand le propriétaire privé annonce courant 2018 qu'il va fermer une grande partie du site pour protéger ses chantiers de constructions (et ce pendant potentiellement plusieurs années), une association de parents d'élèves, ayant pris l'habitude d'organiser des trajets collectifs vers l'école à travers le site, se mobiliseront pour que soit ménagé un passage permanent. Il est important de mentionner que la carrière d'usage du site de Tour et Taxis existait bien avant que les deux projets observés ici ne viennent l'intensifier. Outre des usages préexistants à l'échelle habitante[1], on peut citer le jardin collectif de Tour et Taxis, installé sur le flanc nord du site, la présence du Byrrh[2] et de ses occupants, à la lisière nord du site, ou encore la construction d'une plaine de jeux temporaire dans la friche menée par l'ASBL Jes, le BRAL et les scouts avec des enfants du quartier durant l'été 2013[3].
Ce que cela démontre, c'est l'importance de la « carrière d'usage » du site, en complément de sa « carrière institutionnelle », qui advient quant à elle dans les arènes politiques, administratives ou militantes. C'est le travail de Stéphane Tonnelat à propos du réaménagement d'une Jetée à New York et des diverses mobilisations habitantes autour de celui-ci[4] qui nous a permis de lire plus clairement cette situation à travers ce duo de notions qu'il mobilise pour analyser le devenir d'un site en transformation. Il montre en effet que l'influence des usages quotidiens du site n'est pas la même que celle de la « lutte », et que c'est par leur inscription dans la matérialité de l'espace et dans la présence quotidienne que certains usages arrivent à se préserver une place ou à « refaire surface » dans l'aménagement pérenne. Sans revenir sur les lieux auxquels les projets étudiés ici ont donné naissance, leurs usages et leurs appropriations, cette enquête nous permet donc de pointer, au cœur de la transformation urbaine, le rôle du temps, la « carrière d'usage » se différenciant de la « carrière institutionnelle » aussi par son caractère plus durable et plus continu, et le rôle de l'espace, la pratique des lieux engageant des processus d'enquête et de connaissance[5], intriqués dans l'expérience physique et les attachements[6]. Pour

[1] Qu'il s'agisse des jeunes qui venaient jouer là, des divers trafics ou de la manière dont Ruth, Tessa et d'autres habitants avaient déjà investi le site (jardinage, poulaillller), voir chapitre précédent.
[2] Un squat d'artistes pendant plusieurs années situé en bordure de Tour et Taxis.
[3] Voir planche d'images 42 à la fin de ce chapitre.
[4] S. Tonnelat, « La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement », art cit. Il applique ainsi le concept de « carrière » à un espace et sa mise en projet ; c'est quelque chose qu'il serait intéressant de faire à propos du cas de Tour et Taxis de manière bien plus large et approfondie que ce qu'on fait ici.
[5] J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*
[6] L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit.

Stéphane Tonnelat, la différenciation entre « carrière institutionnelle » et « carrière d'usage » recouvre une distinction entre deux conceptions différentes du rôle de l'espace, à la fois dans les mobilisations et dans la conception et la gestion des espaces urbains : la première repose sur une conception abstraite de l'espace public et sur le modèle libéral de la délibération et de la « raison publique » et tend à minorer l'expérience quotidienne des habitants, tandis que la deuxième se base à l'inverse sur l'apport de l'expérience sensible[1].
Ce qui est notable c'est que, dans la phase de chantier dans laquelle le site est engagé au moment de l'enquête, le fait que celui-ci reste ouvert a eu pour conséquence que ces usages ont pour la plupart continué, illustrant bien le destin alternatif des friches dans ces moments interstitiels entre temps de veille et remise en projets, où la vocation de l'espace est encore peu définie[2]. On observe donc des formes de persistance, à la différence de ce que décrit Stéphane Tonnelat sur New York puisque, dans le cas du terrain qu'il observe, la phase de travaux et d'aménagement, les temps morts et les déplacements qu'elle a induits, ont justement été fatals aux usages quotidiens du site desquels été nées les mobilisations, « l'histoire intérimaire du site »[3] se retrouvant alors complètement effacée par le projet. Le jour où le développement du site de Tour et Taxis sera complètement abouti, le rôle des usages dans la détermination de l'espace et la fabrication du territoire sera cependant probablement amoindri. C'est justement là où se situe un des enjeux de ces expériences : dans la manière dont, par le temporaire, elles permettent de « mettre un pied dans la porte » et s'inscrire dans la transformation des lieux, elles visent aussi à conserver et ménager une place aux usages dans la durcification en cours de ce site. En effet, la nature instable et intercalaire de certains lieux peut permettre à des formes d'ancrage progressif d'advenir : « à la vitesse de mobilité métropolitaine et à la multiplication des épreuves pour pouvoir prendre place en son sein sont opposées l'inscription dans la localité des collectifs et la sédimentation de leurs expériences »[4]. Plus qu'ils ne s'y opposent, il semble ici qu'ils se fabriquent progressivement au cœur même de la fabrique urbaine.

Cette carrière d'usage, si elle est une arme des habitants est ici également une arme des pouvoirs publics et des militants, ce qui témoigne de formes de réciprocité : si la carrière d'usage est une poursuite sur le terrain de la carrière institutionnelle du site, qu'elle en vit parfois les conséquences, elle contribue aussi à déterminer, à nouveaux frais, le devenir de cette carrière institutionnelle. On ne rentrera pas ici dans le détail de l'histoire des mouvements urbains organisés autour du devenir de ce site, qui est elle aussi extrêmement fournie et riche en rebondissements. Les deux projets étudiés, et les acteurs qui s'y sont investis, ne sont d'ailleurs pas directement liés à cette histoire de mobilisation opérant plutôt sur le terrain institutionnel et médiatique à travers la rédaction de manifestes, la participation aux commissions de concertation, une activité de lobbying auprès des acteurs politiques et administratifs, ou encore des prises de paroles dans la presse[5]. Notons tout de même que, si la mobilisation militante autour de la transformation du site de Tour et taxis et les expériences observées n'entretiennent pas des liens directs et opèrent dans des registres complètement différents, l'existence et la consistance de ces deux lieux sur le terrain a contribué à donner une nouvelle vigueur à la mobilisation d'acteurs plus classiques sur le sujet, en donnant de la consistance et de la légitimité à leurs revendications, à travers une

[1] S. Tonnelat, « La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement », art cit. P264. À ce propos, cette réflexion a aussi été nourrie par deux textes de Stéphane Tonnelat sur le rôle de « l'expérience sensible » dans la formation des problèmes publics à propos de la plateforme d'observation du bayou à la Nouvelle Orléans, dans lequel il décrit la manière dont cet aménagement, par le point de vue et l'expérience physique et sensible du territoire qu'il permettait, a largement contribué à nourrir l'enquête et le débat et à forger le devenir du bayou comme un problème public. Stéphane Tonnelat, « Rendre publique la durabilité : la plateforme d'observation du Bayou à la Nouvelle-Orléans », *Métropolitiques.eu*, 2011 ; Stéphane Tonnelat, « La dimension sensible des problèmes publics », *Raisons Pratiques*, 2012, nº 22, p. 163-190.
[2] C. Ambrosino et L. Andres, « Friches en ville », art cit.
[3] S. Tonnelat, « La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement », art cit. P255
[4] GRAC (Groupe de recherche-action), *Pratiques contre-culturelles dans les brèches de la Métropole. Le cas de Grrrnd Zero à Lyon et Avataria à Saint-Etienne*, *op. cit.* P124 ; On peut citer également à ce propos le travail de Mathieu Giroud qui décrit la manière dont se perpétuent, en particulier par l'usage des espaces publics, des « continuités populaires » dans des quartiers gentrifiés ou en cours de gentrification : Matthieu Giroud, « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien », *Espaces et sociétés*, mai 2011, nº 144-145, p. 37-54.
[5] Stéphane Tonnelat mentionne cette disjonction entre usagers du site et personnes actives dans les mobilisations.

sorte de « preuve par l'usage »[1]. Ainsi, une « Plateforme T&T » nommée ensuite « Plateforme TouTpubliek » s'est créée courant 2016, réunissant les acteurs traditionnels des luttes urbaines, des membres de *Parckfarm* et de *l'Allée du Kaai* et d'autres acteurs associatifs des quartiers alentours[2]. Visant à relancer et remettre en cohérence l'action citoyenne sur ce « dossier » et à fédérer les actions citoyennes et associatives dans le quartier, il s'agissait aussi de travailler sur les enjeux de gestion sociale des futurs espaces verts du site. La plateforme s'est ainsi proposée comme interlocuteur à ce sujet vis-à-vis de l'IBGE mais aussi, directement, vis-à-vis du propriétaire. Dans la fourchette de temps qui a été celle de l'enquête, cela n'a pas conduit à beaucoup de concrétisations, peut-être en partie parce que l'équilibre face au propriétaire privé était difficile à tenir pour un groupe qui réunissait à la fois des militants s'opposant frontalement au projet de développement du site sur plusieurs aspects et des acteurs associatifs de terrain se proposant de collaborer avec lui pour accompagner le travail de « couture » avec le quartier en termes social[3].

La carrière d'usage du site est donc venue en quelque sorte revigorer les mobilisations dans l'arène institutionnelle alors qu'à ce moment-là, comme le dit quelqu'un du BRAL, « *tout le monde était en train de s'endormir* » quant au dossier Tour et Taxis. En miroir, même si cela reste indiciaire, certains habitants et associations investis dans la vie de ces lieux ont aussi accru leur intérêt, leur inquiétude et donc leur concernement vis-à-vis du devenir urbain du site, y compris dans le registre institutionnel. En cela, leur engagement dans ces projets a aussi été, à la marge, une confrontation aux procédures de l'action publique. Il nous semble que cette situation vient confirmer l'hypothèse de Patrice Melé quand il évoque l'émergence de formes de « territorialisation réflexive » à travers les mobilisations : « parce qu'elles produisent des groupes, conscients d'une solidarité de destin reposant sur leur inscription spatiale, qui s'approprient matériellement par une vigilance localisée, et idéalement par un travail de nomination et de valorisation, un espace. »[4] Si la dimension militante et conflictuelle du dossier Tour et Taxis est bien plus affirmée dans l'arène institutionnelle et militante que sur le terrain, il nous semble que l'investissement que les habitants ont pu faire de ces lieux et la manière dont cela a transformé leurs relations au quartier et plus largement à la transformation urbaine et à l'institution peuvent être qualifiés de formes de « mobilisations ». Patrice Melé fait l'hypothèse d'une réciprocité entre territoire et mobilisation : selon lui, le territoire n'est pas uniquement le support, le sujet des mobilisations, il est aussi, en retour, produit par celles-ci[5]. Les expériences observées dans cette enquête ont certainement participé à produire Tour et Taxis comme un territoire, à la fois

[1] Cette preuve par l'usage n'étant pas dénuée d'ambiguité, puisqu'elle a eu pour effet d'appuyer le discours sur le besoin en espaces du quartier (le succès de *l'Allée du Kaai* et *Parckfarm* venant en faire la démonstration), mais aussi de rassurer le propriétaire privé (ces projets, et en particulier *Parckfarm*, venant montrer que « les habitants du quartier » ne sont pas forcément des « vandales » et sont capables d'utiliser et même d'entretenir des espaces dont l'ambiance sociale et esthétique « plait » aux actionnaires d'Extensa.

[2] Cette Plateforme reprend la dynamique initiée dix ans plus tôt par le BRAL et le Comité de quartier Maritime au moment du Schéma directeur autour de la rédaction d'un « Manifeste » habitant pour le devenir du site et lui reprend également le slogan « TouTpubliek », qui joue sur l'acronyme du projet de développement immobilier (T&T project) en insistant sur la question de l'accessibilité du site. « La plateforme T&T s'est constituée autour d'associations et d'habitants actifs dans les quartiers environnants pour faire en sorte que le parc soit un espace public accessible depuis tous les quartiers et ouvert aux initiatives locales visant à favoriser son appropriation par tous, quelle que soit son origine sociale, son âge ou sa culture. » (Texte imprimé de présentation de la Plateforme, non publié). Il s'agit d'allier valorisation des actions de la société civile, vigilance sur les dossiers d'urbanisme et propositions concrètes de collaborations, de pallier au manque d'informations sur les négociations dans l'arène institutionnelle, et de créer un réseau de solidarité vis-à-vis des transformations en cours. La Plateforme est organisée en trois groupes de travail (mobilité, accès au parc, logement social). Mentionnons cependant que, dans cette Plateforme, les acteurs professionnels des mouvements urbains ont eu le rôle principal (IEB, BRAL, JES, notamment des personnes qu'on retrouve par ailleurs dans cette recherche, Carolines Claus de JES qui était déjà membre de l'équipe du commissariat de *Parckdesign* 2014 ou Toha de Brant nouvellement arrivée au BRAL et investie à la fois sur Tour et Taxis et sur le sujet de l'occupation temporaire). Sont aussi présents et actifs des habitants investis dans le Comité de quartier Maritime ; on retrouve donc cette disjonction entre les usagers du site et les « militants ».

[3] Même si, du dire des associations comme des pouvoirs publics, le dialogue s'est considérablement amélioré depuis que Extensa a changé de CEO. La personnalité de Michel Debièvre, qui pilotait pour Extensa le T&T project depuis des années, jouait ainsi un rôle important dans la dimension conflictuelle de la relation avec certains acteurs publics.

[4] Patrice Melé, « Quels territoires pour l'action ? Mobilisations locales et régimes de territorialité » dans Yves Bonny et al. (eds.), *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, PUR., Rennes, 2012, p. 291-301. Il est parfois question plus largement de la « solidarité réflexive » comme d'une troisième et nouvelle forme de solidarité après les solidarités organique et mécanique décrites par Durkheim, cette solidarité réflexive n'étant pas tant issue de la « coprésence dans un même quartier » que d'une « conscience des intérêts collectifs des habitants » François Ascher dans A. Masboungi et Club Ville Aménagement, *Fabriquer la ville*, *op. cit.* P25

[5] Il parle d'une « productivité » à la fois sociale et spatiale des mobilisations locales. P. Melé, « Quels territoires pour l'action ? Mobilisations locales et régimes de territorialité », art cit.En cela il va plus loin que les travaux qui analyse l'espace du quartier comme à la fois « enjeu de lutte » et « cadre » de la mobilisation. M.-H. Bacqué et Y. Fijalkow, « En attendant la gentrification », art cit. P73

comme un territoire habité et pratiqué, inscrit dans la vie quotidienne, et comme un territoire considéré et reconnu comme tel ; la volonté de la Plateforme T&T de fédérer des acteurs du « quartier » de Tour et Taxis, c'est-à-dire concernés par ce site, en est une des matérialisations. Cette production d'un territoire à la fois spatial et social rejoint ce que Stéphane Tonnelat décrit à propos du rôle de l'expérience sensible dans la formation des problèmes publics et de la manière dont peuvent émerger conjointement un problème public et un espace public[1]. Ainsi des formes de politisation prennent corps dans l'échelle micro de la pratique des lieux[2], la géographie des usages locaux fait apparaitre de nouveaux territoires, de nouvelles circulations, qui sont autant de nouveaux points de vue sur la ville et sa fabrication, entre ancrage dans le quartier et connexions à l'échelle urbaine[3]. De ce point de vue, l'occupation de l'espace urbain par les habitants, si elle est souvent prise dans des relations asymétriques et/ou instrumentalisantes, n'en constitue pas moins une « prise » fondamentale pour se saisir de la ville et de sa transformation[4]. Ces terrains engagent donc à penser « l'espace-potentiel » et la relation entre espace et action comme une question théorique majeure, comme le postule Luca Pattaroni, pour qui « une pensée relationnelle de l'espace – qui lui confère un rôle essentiel dans la structuration du social – est toujours en même temps une pensée de l'expérience et de l'institution. » [5]

Entre tactiques et stratégies, des petits projets dans la fabrique urbaine

Si ces projets ont pu s'inscrire activement dans des rapports de force qui les dépassent, il n'en reste pas moins que, si l'on considère le tableau plus large de la fabrique urbaine, ce sont des « petits » projets, dont les impacts sont fragiles et pas toujours durables et qui peuvent être analysés à la fois comme des « armes du faible » et comme des formes de repli ou de palliatif.

Sur le terrain bruxellois, ces deux projets rendent manifeste un repli de la puissance publique, à la fois thématique et spatial. On peut ainsi considérer qu'il s'agit d'un repli sur la question des espaces verts et publics par rapport aux enjeux de programmation et de développement urbain : à défaut de réussir à faire construire des logements sociaux et des écoles au développeur privé, il s'agit *a minima* de garantir l'accessibilité des espaces publics et de leurs aménités aux habitants du quartier. Il est aussi avéré qu'il s'agit d'un repli en termes de « territoires » : dans les prévisions du gouvernement régional, c'est bien le site de Tour et Taxis qui devait initialement accueillir un grand parc ludique et sportif de rayonnement régional. Cet horizon étant largement compromis, c'est ce qui explique que cette programmation se retrouve aujourd'hui en cours de développement sur le quai des Matériaux juste devant le site de Tour et Taxis. *L'Allée du Kaai* comme *Parckfarm* prennent place sur les « *petits bouts* » de

[1] « Un problème public n'est pas un type de problème social, mais plutôt un mode de développement de ce problème, congruent avec une théorie de l'enquête proprement pragmatiste. Dire qu'un problème est public est du même ordre que dire d'un espace qu'il est public. C'est une façon de prendre la mesure de l'émergence, au cours de l'avancement du problème et dans son epace de débat et d'expérience, d'un certain nombre de principes normatifs. C'est avant tout celui de la continuité de l'enquête, depuis la dénonciation d'un problème jusqu'aux étapes ultérieures de son traitement » S. Tonnelat, « La dimension sensible des problèmes publics », art cit. P183-184

[2] À ce propos ce travail a aussi été nourri par la lecture des travaux du GRAC sur la « mise en lieu » de la politique : par ce terme il s'agit en effet de désigner des expériences qui sortent du modèle classique du déroulé « plan/projet/réalisation » et qui donnent naissance à des espaces d'expérientations « au lieu même du problème ». GRAC (Groupe de recherche-action), *Repenser la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, *op. cit.*

[3] Déjouant en cela la manière dont attachements/ancrages/liens et réseau/mobilité/échelle urbaine s'opposent souvent ou sont souvent opposés. Patrice Melé, quant il évoque la productivité spatiale et sociale des mobiliations, insiste justement sur le fait qu'il n'y a pas d'incompatibilité, selon lui, entre la constitution de territoires et leur inscription dans des réseaux. C'est quelque chose qu'on a largement pu observer sur le terrain bruxellois. P. Melé, « Quels territoires pour l'action ? Mobilisations locales et régimes de territorialité », art cit.

[4] Sur cette notion de « prise », on se permet ici de citer Luca Pattaroni qui propose dans un de ses articles un aperçu sur les différentes théories en jeu : « Au coeur de ces analyses on trouve l'idée de capacité (Genard & Cantelli, 2008), qui était déjà présente dans la notion de compétence utilisée chez Henri Lefebvre. Alors que chez ce dernier elle était rapidement rabattue sur l'idée de pratiques spatiales alignées par des codes, dans les analyses d'Isaac Joseph, les codes deviennent – sous l'influence des écrits du psychologue James J. Gibson (1986) – des "prises" qui supposent des ajustements en situation, tout en facilitant, par le biais des "investissements de formes" (Thévenot, 1985) qui les instituent, la production d'un ordre commun. L'espace devient ainsi "un milieu plein dans lequel l'activité d'adaptation et de coopération des individus ou des collectifs trouve ses ressources ; c'est un univers de plis et de niches qui gardent une opacité relative et qui sont instrumentés comme tels" (Joseph, 2003). » Luca Pattaroni, « La trame sociologique de l'espace. Éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun », *SociologieS*, juin 2016.

[5] *Ibid.*

terrain qui restent de foncier public[1]. Parler d'« armes du faible », cela permet de mettre en évidence que la manière dont l'administration utilise la mise en usage des sites, et donc l'investissement des habitants, pour peser sur le terrain dans un rapport de force institutionnel, est un exemple de formes de « coalitions opportunes »[2], même si celles-ci sont souvent partielles et temporaires, entre pouvoirs publics, militants associatifs et habitants[3]. En particulier, la « participation » des habitants est alors pour les pouvoirs publics un moyen de gagner du poids face aux acteurs privés de la fabrique urbaine[4], même si c'est, encore une fois, à la mesure de l'échelle qui est celle de l'aménagement des espaces verts.

Dans le cas nantais, d'une toute autre manière, l'enquête montre que le projet mené sur le quartier du Faubourg, en particulier dans ses dimensions participatives fortement affirmées, a entre autres une dimension « palliative », même si le terme est un peu fort, ceci à trois niveaux différents. Premièrement, il s'agit de venir occuper une période de creux en termes de production d'espaces publics sur l'Île de Nantes, creux qui est à la fois quantitatif et qualitatif[5]. Deuxièmement, il s'agit de venir compenser, par un projet d'espace public participatif expérimental et à haut potentiel de « sympathie », une période du projet urbain qui est plutôt caractérisée par une production immobilière intense[6]. Dernièrement, concernant l'échelle du quartier du Faubourg, il s'agit de pallier, par la mise en scène et le réaménagement des espaces publics et de leurs sociabilités, à un certain déficit en termes d'intervention publique quant aux enjeux urbains plus « lourds » du quartier[7] : à la relative mise en échec des velléités d'intervention de la puissance publique en termes de politique de l'habitat ; à la difficulté des pouvoirs publics à influer sur les dynamiques d'occupation commerciales ; ou encore au fait que le réaménagement du boulevard Gustave Roch, constituant une coupure extrêmement circulée dans le quartier, doit attendre et s'adapter au *timing* de la transformation du sud-ouest de l'Île, ce qui implique des temporalités longues et complexes. Dans ce contexte, le réaménagement et l'animation des espaces publics de proximité du quartier dans le cadre de la démarche *Ilotopia* vise à « *occuper le terrain* » (tant physique que médiatique), comme le dit le DGA de la SAMOA lui-même et relève en partie du « *do something syndrome* ». Ce projet constitue donc à la fois une

[1] Ce à quoi on pourrait ajouter une forme de repli en termes temporels (agir maintenant devant l'inertie des procédures urbanistiques qui font que les projets mettent souvent longtemps à se concrétiser) et en termes budgétaires (l'aménagement temporaire étant alors un moyen d'aménager moins cher au sens où cela permet de déroger à la lourdeur des normes de qualité régissant l'aménagement des espaces publics), le devenir du projet de parc devant remplacer *l'Allée du Kaai* confirmant bien ces deux aspects. Voir chapitre 3 partie 1.

[2] C. Ambrosino et L. Andres, « Friches en ville », art cit.

[3] Notons que, dans ce jeu à trois, l'administration a pu, dans le cas de *Parckfarm*, avoir tendance à perdre la mainmise au sens où, la *Farmhouse* étant installée sur une portion de terrain appartenant au propriétaire privé, celui-ci et l'ASBL ont initié des contacts et des négociations de manière autonome, notamment à partir du moment où celui-ci a commencé à voir d'un meilleur œil ce projet qui apportait un capital de sympathie à son terrain et permettait de rassurer ses actionnaires. Cette relation de séduction-instrumentalisation s'étant également un moment jouée entre Extensa et la Plateforme TouTpubliek, tendant en cela à court-circuiter le rôle de l'administration.

[4] De nombreux travaux analysent comment, à l'échelle du fonctionnement interne des acteurs publics, la « participation », malgré son statut actuel de mot d'ordre, est souvent portée et mise en œuvre par des acteurs aux positions plutôt marginales ou minoritaires. Ici cette observation opère à l'échelle de la fabrique urbaine et des rapports de force entre acteurs et organisations. Il semble que ce soit quelque chose de relativement fréquent sur le terrain bruxellois que des dispositifs participatifs soient mobilisés par les pouvoirs publics dans le cadre de rapports de force, en particulier fonciers, avec des acteurs privés. Cela a été le cas concernant l'expérience des Schémas directeurs comme l'affirme Gaël Comhaire, et il semble que ce soit en partie le cas concernant l'institutionnalisation de l'occupation temporaire, comme on le verra dans le chapitre 2 de la partie 3. Cela est aussi dû à l'échelle des jeux d'acteurs bruxellois autour de l'urbanisme, qui permet une interconnaissance poussée autour d'une histoire partagée et des circulations des acteurs entre appartenances institutionnelles, professionnelles et militantes, comme l'évoque par exemple Christine Schaut et Jean-Louis Génard. G. Comhaire, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles », art cit ; J.-L. Genard et C. Schaut, « La tour et la dalle : analyse d'une controverse », art cit.

[5] L'aménagement de la ligne C5 du Chronobus qui traverse l'Île, si il a constitué un projet très conséquent de la phase 2, est souvent cité par les acteurs, y compris membres de l'équipe de l'aménageur, comme un exemple d'espace public moins qualitatif que ce qui a pu être produit précédemment durant la phase 1 du projet urbain (donc à la fois moins « excitant » dans la conduite de projet et moins « valorisable » en termes médiatiques). C'est aussi pour cela que le travail sur l'aménagement du sud-ouest de l'Île de Nantes constitue un horizon mobilisateur pour les équipes.

[6] Le DGA de la SAMOA explique ainsi qu'on se situe dans une « *courbe descendante* » en termes d'investissements dans l'espace public, courbe qui aurait commencé à descendre après la livraison du parc des Chantiers en 2007 et qui commencerait à remonter actuellement dans le cadre de la transformation du sud-ouest de l'Île, et qui serait « *à peu près, ce qui est complètement logique, proportionnellement inverse à la montée en puissance des projets immobiliers* ». Celui-ci explique que la cohérence du projet urbain du point de vue du public passe plutôt par la valorisation de l'aménagement des espaces publics tandis que cette phase « *de grues avec marqué Vinci dessus* » est plus ingrate et moins facilement valorisable politiquement. Cette « *période tout béton* » ayant du mal à passer, des interventions comme *Ilotopia* permettent de « *redonner du sens* » et de « *donner à voir des lendemains qui chantent* » tout en commençant par la dimension du « *c'est arrivé près de chez vous* ».

[7] En partie en raison d'obstacles techniques et opérationnels et en partie en raison du fait qu'il n'y a pas de réelle volonté politique « *d'intervenir en profondeur sur ce quartier* », comme le dit une chargée de projet de la SAMOA.

manière de manifester, malgré tout, une attention et une considération à ce quartier-là, et une forme de repli ; il montre aussi comment la fabrique urbaine est tout autant affaire de récit que de transformation physique[1].

À travers ces observations, ces projets se révèlent être finalement tout à la fois « tactiques » et « stratégiques ». Ils ne se déploient pas tant dans les failles de l'urbanisme technique (comme le voudrait la définition originelle que Michel de Certeau propose de la tactique) qu'au cœur-même de celui-ci, dans des espaces qui constituent à la fois des creux et des enjeux du développement urbain. De plus, le rapport au temps, tout autant que l'opposition entre pouvoir et spontané, est au cœur de la manière dont Michel de Certeau définit la différence entre tactiques et stratégies : « Les tactiques sont des procédures qui valent par la pertinence qu'elles donnent au temps – aux circonstances que l'instant précis d'une intervention transforme en situation favorable, à la rapidité de mouvements qui changent l'organisation de l'espace, aux relations entre moments successifs d'un "coup", aux croisements possibles de durées et de rythmes hétérogènes »[2]. Cela met en évidence ce que de nombreux observateurs pointent à propos de la généralisation du recours aux formes temporaires dans l'action urbaine, à savoir comment la reprise de formes tactiques (le léger, le réversible, le petit, etc.) et leur encastrement dans des dimensions stratégiques (la mutation à long terme d'un territoire, des rapports de force entre acteurs, des impératifs médiatiques, des injonctions politiques), donne à voir une des manières dont le rapport au temps est en train d'évoluer dans l'intervention urbaine.

Par ailleurs, ces projets s'inscrivent dans des contextes où l'intervention urbaine tend à laisser de plus en plus de place aux acteurs privés, et adopte face à ceux-ci une posture alternant entre contrôle et incitation, contrainte et facilitation. Si, dans le cas nantais, la présence de l'aménageur et la puissance de son rôle sur « son » territoire a tendance à minimiser ce phénomène, les outils publics de maitrise foncière et de projet urbain (SEM et ZAC) faisant que l'émergence de « quartiers privés » n'est pas commune[3], il est relativement fort à Bruxelles où le cas du « parc privé » de Tour et Taxis montre la résistance des acteurs publics à s'adapter à la privatisation de la fabrique et de la gestion urbaine. Cependant, dans les deux cas le modèle libéral anglo-saxon de la privatisation de la ville semble avoir du mal à s'imposer en raison de la résistance de valeurs morales associées à la gestion républicaine du domaine public. Le rôle du privé dans la gestion de la ville et des espaces publics est ainsi vu comme un horizon inévitable mais devant être nécessairement contrôlé. L'aménagement des espaces publics joue dans cette fabrique urbaine un rôle pluriel. Participant très largement de la mise en désir des lieux et des politiques d'attractivité, participant des aménités que les pouvoirs publics offrent aux développeurs privés en accompagnement de projets immobiliers, il est à la fois un outil puissant et le témoin d'un rôle plus faible des acteurs publics dans la fabrique urbaine[4], à la fois « repli » et « levier »[5]. Quand pour certains ces projets de « réenchantement »[6] des espaces publics produisent surtout « des "moments urbains heureux" qui ne sauraient être des politiques urbaines »[7], d'autres font l'hypothèse qu'en imaginant que la dimension *a priori* vertueuse de l'espace public est à même de régler les questions urbaines et sociale, on lui attribue un rôle dépassant ses capacités.

---

[1] Laurent Matthey, « Urbanisme fictionnel : l'action urbaine à l'heure de la société du spectacle », *Métropolitiques.eu*, octobre 2011 ; Laurent Devisme, « Figures urbanistiques en régime prospectif. Pour une critique des pouvoirs de l'évocation », *Articulo - Journal of Urban Research*, juillet 2015, special issue 7.

[2] Michel de Certeau, *L'invention du quotidien : 1/ Arts de faire*, Paris, Gallimard, 2010, 349 p. P160

[3] Bien que l'aventure, avortée au terme de nombreux rebondissements, du projet *Yellowpark* qui devait voir la naissance d'un stade et d'un projet urbain « 100% privé » réalisé en partenariat entre un promoteur et le propriétaire du club de foot avec l'adoubement de la présidente de Nantes Métropole, en soit un signal émergent à ne pas ignorer. Voir à ce propos : Frédéric Barbe, *La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain*, Rezé, À la Criée, 2018.

[4] « Intervenir sur les espaces publics urbains paraît avantageux à plus d'un titre pour les pouvoirs publics : les mesures prises sont rapidement visibles pour les usagers-électeurs, les volumes de moyens financiers à mobiliser sont bien moindres que dans d'autres domaines d'intervention (production d'infrastructures, projets immobiliers, p.ex.) et la question de la maîtrise publique du foncier ne se pose généralement pas. » Christian Dessouroux, Mathieu Van Criekingen et Jean-Michel Decroly, « Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles », *Belgeo. Revue belge de géographie*, 30 juin 2009, n° 2, p. 169-186.

[5] Il est intéressant de noter que, dans le contexte bruxellois où est particulièrement observée une difficulté des acteurs publics à mettre en œuvre une planification et un développement urbain cohérent et maitrisé à grande échelle, la notion de « levier » (zones leviers, projets leviers, etc) est mobilisée de manière récurrente.

[6] J.-P. Garnier, « Scénographies pour un simulacre », art cit ; Manuel Delgado, *L'espace public comme idéologie*, Toulouse, CMDE, 2016.

[7] Laurent Matthey, *Building up stories : sur l'action urbanistique à l'heure de la société du spectacle intégré*, Genève, A-Type éditions, 2014.

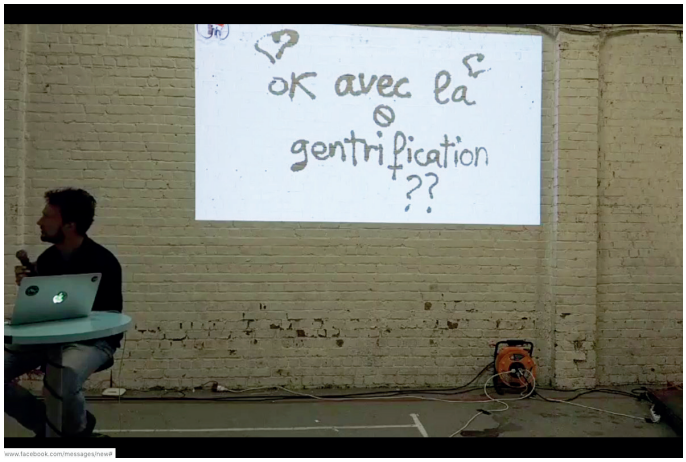

Planche 39 : La gentrification en débat. Série de tags anti gentrification apparus le long du canal à l'autonome 2017 : sur la porte du hangar occupé par Toestand à Biestebroeck (Anderlecht), sur la façade du bar-restaurant-coworking le Phare du Kanal, installé le long du canal côté Molenbeek au niveau de la rue Witte de Halen, sur la façade du magasin bio Bel'o géré par les ateliers *Grot Eiland*, situé le long du canal côté Molenbeek. En bas, photographies du « Debate on temporary use and gentrification » organisé par Toestand et Growfunding à Biestebroeck à l'automne 2017 suite à ces tags (invités : une activiste anonyme, Dries Vanneste de l'entreprise Entrakt, Mathieu Van Criekingen chercheur à l'ULB).

Planche 40 : Les attentats de Paris (novembre 2015) et de Bruxelles (mars 2016) et leurs impacts sur les centres-ville de Bruxelles et de Molenbeek. Manifestations spontanées, hommages, journalistes et militaires.

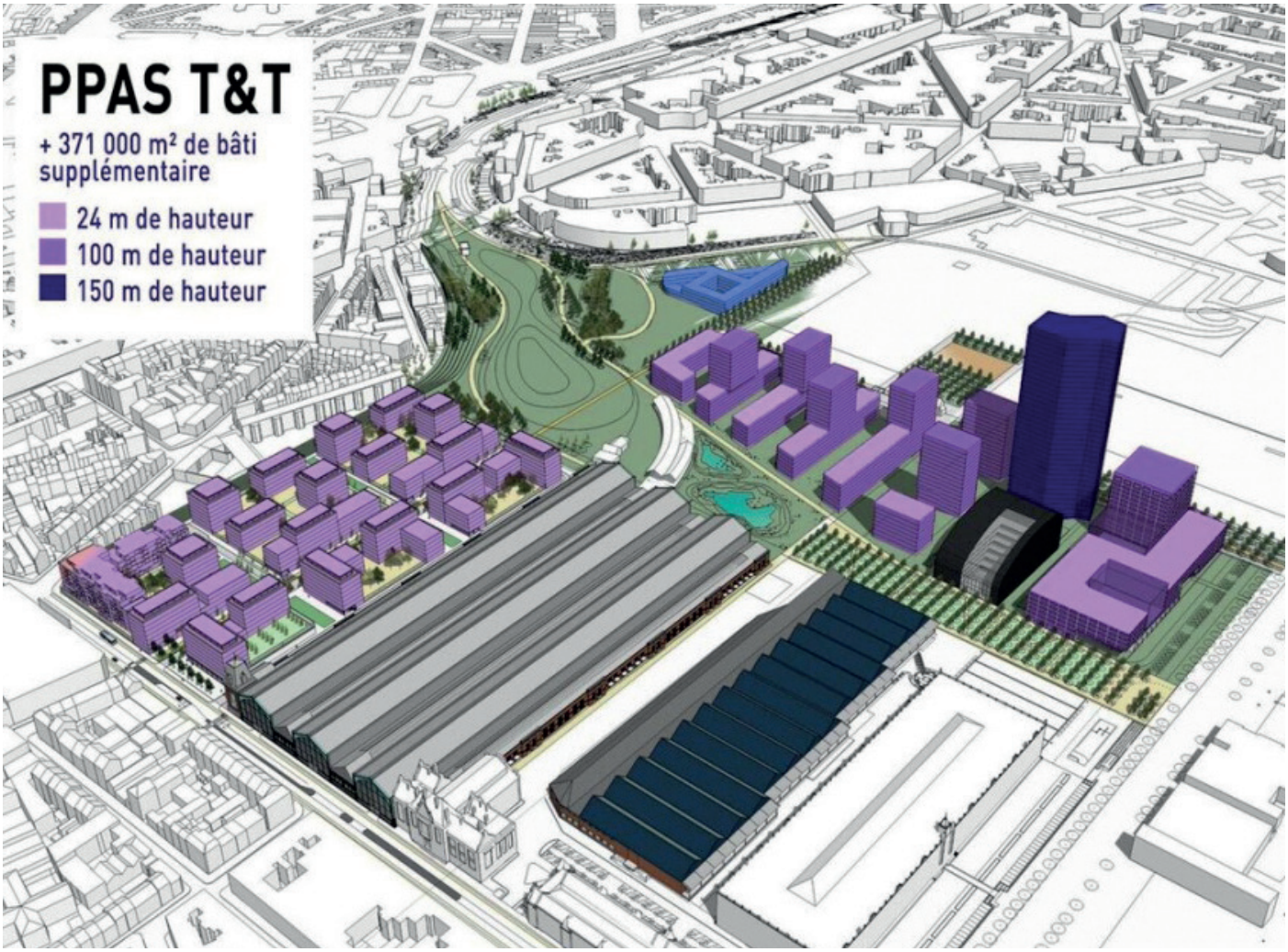

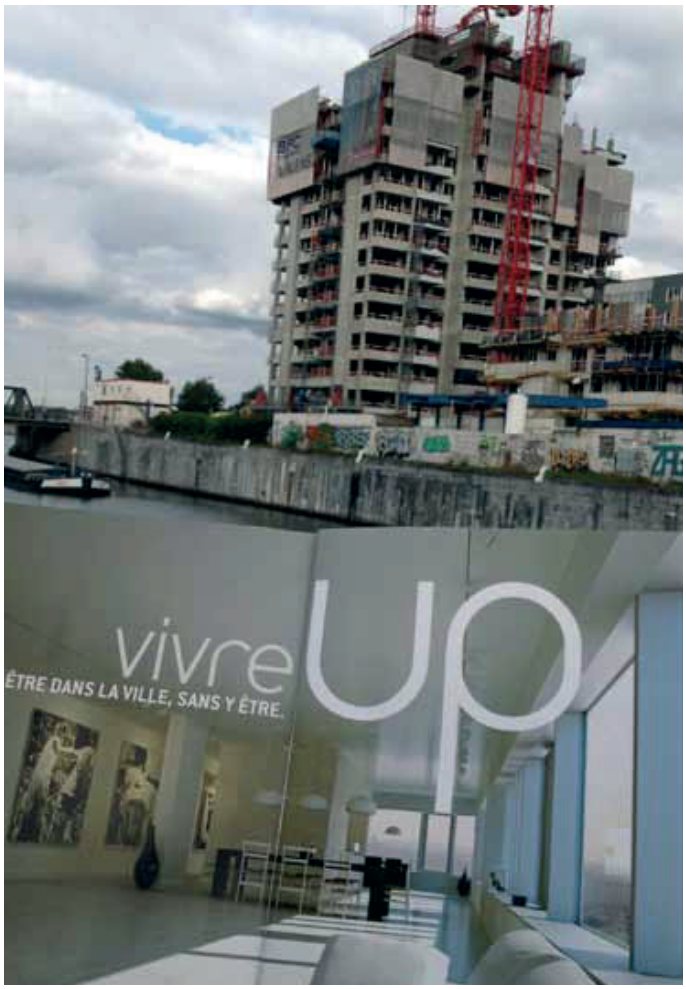

Planche 41 : Le développement urbain de Tour et Taxis, entre stratégie immobilière du propriétaire du site et mobilisations locales.
En haut, visualisation du développement « permis » par le PPAS (Plan particulier d'affectation des sols) finalisé en 2017 ; ci-dessus, projet « d'auteur » de l'architecte Vincent Caillebaut imaginant des *sky villas* (non réellement prévu) ; à droite, publicité pour la Tour *Upsite* voisine, « Vivre *Up*. Être dans la ville, sans y être ».
Page ci-contre : les 11 points du Manifeste « T&T : TouT *publiek* » élaboré par le BRAL et le Comité de quartier Maritime en 2007 à l'occasion du Schéma directeur, avec la visualisation des espaces verts et des accès au site exigés ; en bas, bande-dessinée humoristique réalisée par le BRAL, notamment suite à la publication du projet de Vincent Caillebaut.

T&T : TouT publiek !

1. L'ouverture et l'accessibilité du site pour tous et à tout moment ;
2. L'espace public comme élément fondateur du site. Un parc de minimum 10 ha ;
3. Une mixité fonctionnelle et sociale ;
4. Le respect pour le patrimoine, tant le bâti que le paysage. Il ne faut pas construire inutilement ;
5. Des logements accessibles à tous, en réponse à l'importante demande de logements sociaux dans la Région de Bruxelles ;
6. De l'emploi et des activités économiques par rapport aux quartiers ;
7. La mobilité durable : priorité aux piétons, cyclistes et transport en commun ;
8. La rénovation et (si nécessaire) la construction durable ;
9. L'intégration du « centre TIR » dans le schéma directeur ;
10. La réalisation du projet en phases. Commencer par l'aménagement de l'espace public, l'ouverture du site et par la rénovation ;
11. Une concertation équitable et transparente dans toutes les phases de planning et de mise en œuvre du projet.

PARC / PARK
min. 10 ha !

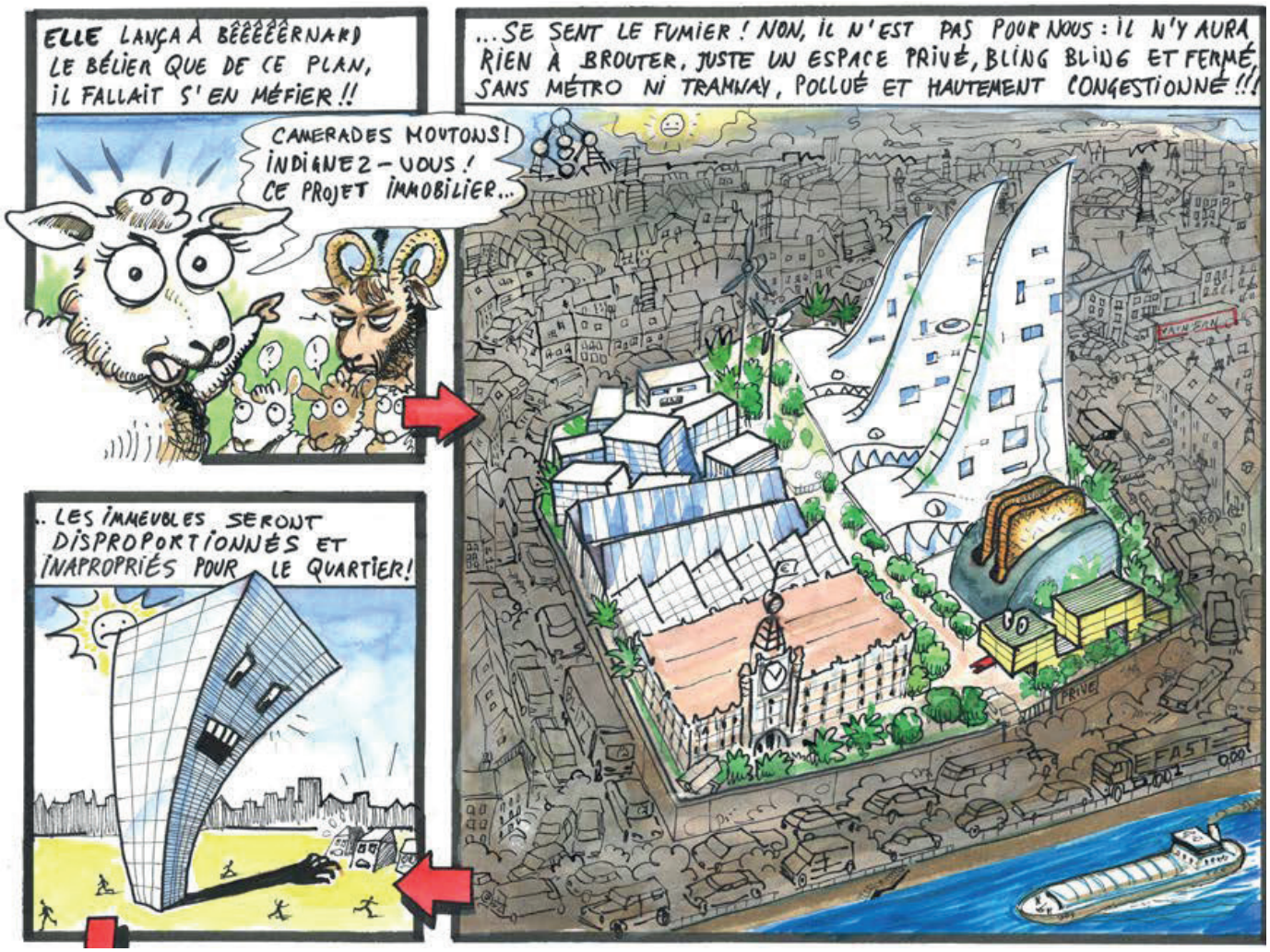

Planche 42 : Avant même *l'Allée du Kaai* et *Parckfarm*, l'histoire de la « carrière d'usage » du site de Tour et Taxis. Ici, la construction d'une plaine de jeux temporaire par le BRAL, l'ASBL JES VZW et les scouts durant l'été 2013.

Transition.

Les tiraillements de l'enquête

Le lecteur aura probablement perçu, tout au long de cette deuxième partie, une forme de tension à l'œuvre, à la fois dans l'enquête, dans l'analyse et dans l'écriture, entre une attention pragmatiste au pouvoir d'agir et à l'engagement des acteurs et un regard critique sur la manière dont ces engagements s'encastrent dans des phénomènes politiques et sociaux plus vastes. Si la tension entre approche descriptive et approche critique est quelque chose qui est présent dans l'ensemble du travail et que nous avons tenté de résoudre, c'est particulièrement dans cette deuxième partie qu'elle se manifeste, puisqu'on y a replacé les projets dans la ville à travers des va et vient entre « micro » et « macro ». L'enquête a parfois pu évoluer dans un grand écart intellectuel et relationnel, quand il s'agissait de passer, dans une même journée, d'une discussion avec l'aménageur dénigrant l'action de certains associations en les accusant de prise de site à une discussion avec ces mêmes associations, ou alors d'une réunion avec des habitants à propos de la gestion des sans-abris dans un parc à un entretien avec un développeur privé produisant pour « ses actionnaires » des centaines de milliers de mètres carrés de bureaux à quelques mètres de là. Si, dans le cours de l'enquête le surgissement de certains « sujets » peut parfois sembler écraser les situations observées et faire perdre de vue au chercheur le sens de ce qu'il fait, une fois ces tensions « refroidies » par l'écriture, ces déplacements semblent nécessaires et contribuent en grande partie à nourrir l'analyse[1].

Tout en souscrivant en grande partie à l'idée d'une sociologie attentive et pragmatique, notamment dans ses dimensions méthodologiques, cela ne nous empêche pas de nous interroger parfois sur ses dimensions politiques et sur le risque d'une forme de « neutralité » qui aurait tendance à minimiser les dimensions structurelles des inégalités sociales et des rapports de force politiques et économiques[2]. Tout en se distanciant clairement des herméneutiques du soupçon et de l'intentionnalité, il s'agit de ne pas non plus réduire les faits sociaux au croisement de trajectoires individuelles et à la subjectivité des acteurs. Si les analyses de la *critical urban theory*[3]

[1] Voir l'enjeu de l'ethnographie multisituée posé en introduction.

[2] Gérard Althabe écrit ainis que la « demande croissante d'ethnographie » a été en grande partie associée à un « effacement des perspectives explicatives globales ». G. Althabe, D. Fabre et G. Lenclud, *Vers une ethnologie du présent*, *op. cit.* L'ethnographie en particulier est ainsi souvent accusée non seulement d'un défaut de théorisation et d'un biais subjctiviste mais aussi de « renoncer à la critique », comme le décrivent : M. Berger, D. Cefaï et C. Gayet-Viaud, *Du civil au politique*, *op. cit.* P21 Pourtant, comme l'écrit Thomas Bénatouïl, il ne s'agit pas tant d'opposer l'« attention renouvelée à la complexité des stratégies individuelles » aux « structures et normes sociales » mais de considérer que c'est « l'analyse du rapport entre stratégies individuelles et structures sociales qui change de sens » et que les capacités réflexives des acteurs « leurs permettent d'aborder les structures comme des ressources (ou des cibles) de leurs actions. » T. Bénatouïl, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », art cit.

[3] D.W. Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville*, *op. cit.* ; On peut citer à ce propos les deux dossiers de la revue Métropoles intitulés « Alterpolitiques », qui tentent, même si cela reste du point de vue de la théorie critique, de faire le pont entre des enquêtes observatoires d'alternatives « micro » et l'analyse de « politiques » plus structurelles. V. Béal et M. Rousseau, « Alterpolitiques ! », art cit ; V. Béal et M. Rousseau, « Alterpolitiques ! 2 », art cit.

nous semblent essentielles en particulier pour penser les mécanismes de la production urbaine, il nous semble aussi que trouver des clés pour faire autrement réside plus dans l'attention aux engagements des acteurs et l'accompagnement de leur propre capacité critique que dans la délivrance de grandes fresques souvent désespérantes. L'enjeu est alors, comme l'écrit Anna Tsing, de « continuer à s'intéresser aux catégories marxistes, malgré les relations souvent difficiles qu'elles entretiennent avec les descriptions précises »[1], et donc, plus que s'y opposer, de venir « complexifier » les lectures générales par la description à l'échelle des cours d'action.
Pour clore cette deuxième partie, nous allons revenir sur la façon dont l'enquête, ici en particulier en terrains bruxellois, alimente des réflexions plus larges à deux niveaux dans lesquels on retrouve cette tension entre descriptions précises et critique sociale : concernant les paradoxes de l'autonomisation et concernant la nature des « espaces publics ».

Les paradoxes de l'autonomisation

Une grande part de ce que décrit cette deuxième partie concerne les relations entre gouvernants et gouvernés et donne à voir des phénomènes croisés d'autonomisation et de responsabilisation des habitants dont la dimension paradoxale s'est peu à peu imposée dans l'enquête, en particulier, comme plus largement dans cette partie, sur les terrains bruxellois. De manière transversale et plus théorique, nous proposons dans les pages qui suivent trois lectures de ces phénomènes, qui correspondent à différentes analyses possibles mais aussi et surtout à des étapes dans le parcours du chercheur en situation d'enquête. Dans un premier temps « enchanté » le chercheur est fasciné par la marge d'action qu'ont prise les acteurs dans ces projets et par la manière dont ils se saisissent collectivement, à la fois de lieux et de dimensions de la vie sociale. Dans un deuxième temps « désenchanté », le chercheur devient obnubilé par les problèmes et les difficultés, les tensions et les conflits, et surtout, remettant ces expériences en contexte et dans des analyses plus larges, réalise que ce qui peut être analysé comme un processus d'émancipation peut tout autant être vu comme un processus d'individualisation et d'effritement des solidarités sociétales. Dans un troisième temps, peut-être une fois « refroidi », dans le sens négatif (être refroidi) et dans le sens positif (à froid plutôt qu'à chaud), le chercheur tente de discerner, au-delà du scénario émancipateur idéalisé et du scénario extrême de l'individu néolibéral, quelles sont les prises et les pistes que proposent concrètement ces expériences. Si le choix de présenter dans l'écriture ces analyses comme successives et non comme équivalentes n'est pas innocent, il faut tout de même mentionner que le vécu du chercheur est loin d'être aussi linéaire que cet enchainement théorique, car il ne cesse en réalité de passer de l'une à l'autre de ces interprétations au cours de l'enquête, de ses rebondissements, et des lectures qui l'accompagnent.

La première lecture, enchantée, de ces phénomènes s'appuie sur une conception *a priori* vertueuse de l'autonomie. Retraçant des carrières individuelles et collectives, elle interprète ces projets comme des supports d'émancipation. Pouvant s'inscrire dans une pensée du « commun » actuellement très présente dans le monde de la recherche comme parmi les acteurs, cette lecture considère que, si l'enjeu est de libérer le commun de sa « capture » par l'État, alors ces expériences en sont une amorce en ce qu'elles montrent des habitants qui prennent en charge toute une série d'activités et de problèmes urbains, sociaux et politiques, touchant divers domaines qu'il s'agirait de « dégager de leurs limites bureaucratiques et de [les] soumettre à l'activité sociale et à la participation politique du grand nombre »[2]. Les acteurs s'y émancipent des cadres et des routines institutionnelles, apprennent à faire sans, voire les transforment ou réussissent à leur imposer leurs propres

[1] A.L. Tsing, *Le champignon de la fin du monde*, *op. cit.* P26 « Tel un bulldozer géant, le capitalisme apparaît toujours comme écrasant la Terre sous le poids de ses seuls impératifs. Mais tout ceci ne fait encore qu'accroître l'intérêt de poser la question : "Qu'est ce qui est en train de se passer d'autre ?" Non pas à la manière d'alternatives exceptionnelles, situées en dehors dans une enclave protégée, mais plutôt partout, à la fois dedans et dehors. » (P105)
[2] P. Dardot et P. Laval, *Commun*, *op. cit.* P14

modalités de fonctionnement. Les lieux observés sont alors autant de « petits mondes communs »[1] arrachés au fonctionnement étatique et marchand. Cette lecture s'appuie également sur des conceptions qui attribuent une charge politique forte aux formes « micro-politiques » liées à la vie quotidienne et au « faire » plus qu'au « dire »[2]. Ces situations seraient alors emblématiques de formes de citoyenneté « à bas bruit »[3], aux « frontières du politique »[4]. Elles pourraient être vues comme la manifestation d'un « lien ordinaire » au politique[5] qui passe par des formes de solidarité ou par l'application d'un certain nombre de principes dans le fonctionnement des lieux. Dans ces projets, le politique se déploie hors des arènes publiques et médiatiques classiques et contribuerait donc à forger des « espaces publics partiels » ou des « espaces publics intermédiaires »[6], montrant comment « la "fabrique de la citoyenneté" s'opère, souvent en dehors des circuits balisés par les pouvoirs publics, dans des temps et des lieux de coprésence où les dimensions corporelle, narrative et festive de la vie sociale se déploient »[7].

Lorsque l'enquête se retrouve aux prises avec la violence et l'asymétrie de certains rapports entre acteurs, le chercheur peut être tenté d'opposer à cette première lecture, ici essentialisée dans sa dimension vertueuse et idéaliste, une deuxième lecture, désenchantée, qu'on pourrait aussi dire « critique » ou même en-deçà de cela « inquiète » ou « sceptique ». Très vite apparaissent en effet les contraintes, les rapports de force, les instrumentalisations, les vulnérabilités, dont l'importance laisse parfois penser au chercheur que le « pouvoir d'agir » des habitants observé n'était qu'une illusion : « au moment où la responsabilité s'offre comme promesse de justice, elle révèle ses limites et contient déjà les possibles d'une tyrannie »[8]. La confrontation de l'enquête avec les dynamiques urbaines dans lesquelles s'encastrent ces expériences, associée à la lecture d'un certain nombre de textes, peut mener le chercheur à interpréter les situations observées comme des manifestations d'un empowerment fondamentalement néolibéral[9] qui « jouerait sur la confusion entre la promesse d'une mise en capacité à agir […] et l'assignation moralisante de la prise en charge matérielle de soi sous peine d'accusation d'irresponsabilité, et ce dans des domaines aussi différents que le médical, le pénal, le sécuritaire ou le social »[10]. L'injonction à l'autonomie serait alors synonyme d'un État qui s'émanciperait de ses responsabilités **«** en passant par pertes et profits l'idéal de redistribution de la richesse et de solidarité entre individus et groupes sociaux au profit d'une mobilisation des "communautés locales" qui, gagnant en capacité d'action, doivent également assumer la responsabilité de possibles échecs »[11], et la responsabilisation individuelle correspondrait à une « déresponsabilisation collective »[12]. L'autonomie serait rendue désirable comme étant une forme de

[1] *Ibid.* P132
[2] Dans leur ouvrage Pierre Dardot et Pierre Laval cite la fameuse maxime de Proudhon « L'atelier dissoudra le gouvernement », qui postule que c'est par le faire qu'il est possible de s'émanciper de l'État. *Ibid.* De manière plus « mesurée », Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener invitent à porter attention aux contre-pouvoirs qui ne se manifestent pas seulement en termes d'opposition au pouvoir mais aussi en termes de « création, d'invention, d'expérimentation dans les différentes champs de la vie sociale » Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, septembre 2013, vol. 173, p. 25-32.
[3] Marion Carrel et Catherine Neveu postulent, comme beaucoup d'autres chercheurs, que les travaux sur le politique ne se penchent pas suffisamment sur les pratiques politiques qui se déploient hors des cadres communément admis de ce qui serait politique ou pas. Elles reprennent l'expression « à bas bruit » à Borzeix, Collard, Lamireau & Raulet-Croset (2005) dans : M. Carrel et al., *La citoyenneté urbaine. Formes d'engagement et enjeux de solidarité. Synthèse du programme de recherche*, *op. cit.* Voir aussi : Catherine Neveu et Marion Carrel, *Citoyennetés ordinaires: pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, 2014.
[4] Lionel Arnaud et Christine Guionnet, *Les frontières du politique : enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, PUR, 2005.
[5] M. Breviglieri et G. Stéphanie, « Les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique », art cit.
[6] C. Neveu et M. Carrel, *Citoyennetés ordinaires*, *op. cit.*
[7] M. Carrel et al., *La citoyenneté urbaine. Formes d'engagement et enjeux de solidarité. Synthèse du programme de recherche*, *op. cit.* P82
[8] L. Thévenot, *L'action au pluriel*, *op. cit.*
[9] Sans rentrer dans la pluralité des usages de cette notion et les débats qu'elle soulève, on reprendra la définition qu'en donne Émilie Hache quand elle définit le néolibéralisme ou « libéralisme tardif » en plusieurs points : l'extension de la rationalité économique à l'ensemble du champ social poussant l'individu à devenir entrepreneur de soi-même ; une modification des relations gouvernants-gouvernés qui se distancie de l'État-Providence pour s'inscrire dans des formes de gouverment plus indirectes dans lesquelles les notions d'incitation et de responsabilité sont prégnantes ; et une conception renouvelée de l'État « dans laquelle son prétendu retrait serait en réalité une forme sophistiquée d'interventionnisme, l'État étant au service du marché au lieu d'en être le garde-fou extérieur » Émilie Hache, « Néolibéralisme et responsabilité », *Raisons politiques*, 2007, vol. 28, nº 4, p. 5-9. P5
[10] *Ibid.* P7
[11] Bernard Jouve, « Éditorial. L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », *Géographie, économie, société*, 2006, vol. 8, nº 1, p. 5-15. P11
[12] Jean-Louis Genard, « Responsabilisation individuelle ou déresponsabilisation collective? », *La revue nouvelle*, 2002, vol. 12, p. 63-69.

maximisation de soi et viserait à produire un « individu néolibéral » à la fois entrepreneur et consommateur, efficace et responsable. Cette injonction à l'autonomie, mâtinée de concurrence et de méritocratie, serait une des conséquences de l'intégration de la « critique artiste » par le capitalisme depuis les années 1970 et un des signes de l'évolution des formes de domination et de gouvernement, passant désormais en grande partie par l'incitation et la responsabilisation des individus[1]. De ce point de vue, la participation s'encastre parfaitement dans le discours néolibéral[2] et « l'infiltration du participatif dans le quotidien » serait directement liée au démantèlement de l'État providence en ce qu'elle vise à « favoriser une plus grande prise en charge de soi et des autres »[3]. De ce point de vue également, les mobilisations et les engagements du genre de ceux que nous avons pu observer dans cette enquête sont soupçonnés de dépolitisation de par la manière dont ils se focalisent sur des dimensions *a priori* peu « vitales » : « Au moment où les politiques de redistribution sociale sont largement remises en question, confier à la *convivialité* les conditions d'une vie meilleure parait pour le moins léger. »[4] Le recours à des formes telles que l'urbanisme tactique serait emblématique d'une génération qui « partage le sentiment de posséder le capital social et culturel pour régler les problèmes dans les espaces urbains qu'elle pratique » [5]. L'insistance sur le « lien social » manifesterait ainsi le fait que les habitants considèrent les inégalités sociales comme acquises et imaginent les solutionner par l'interconnaissance festive[6], l'espace associatif étant un moyen pour les classes moyennes de résoudre la contradiction entre les discours sur la mixité sociale et les pratiques d'entre soi[7]. Pire encore, ces nouvelles modalités d'action acteraient la manière dont l'engagement en faveur d'un « droit à la différence » aurait peu à peu remplacé l'engagement en faveur du « droit à la ville », passant des luttes sociales aux « révoltes des conduites », de revendications matérialistes liées aux conditions de travail à des préoccupations post-matérialistes liées au cadre de vie , et perdant au passage la solidarité de classe puisque le droit à la différence ferait le lit d'un droit à la ville « fragmenté »[8].

L'opposition entre ces deux lectures est ici volontairement forcée pour donner à lire la tension que ces différentes interprétations ont pu produire dans l'esprit du chercheur. À l'inverse, de nombreux travaux[9] montrent dès le départ que ces différentes interprétations, plus qu'elles ne s'opposent, adressent surtout, sous les mêmes termes, des situations très différentes. C'est alors la pluralité du sens des mots qui est mise en lumière. Marie-Hélène Bacqué montre ainsi qu'il existe trois échelles de l'empowerment entre émancipation individuelle, émancipation collective et projet politique d'une action sociale transformative, et également trois modèles aux fondements politiques différents : un empowerment radical (autogestionnaire et émancipateur), un empowerment social-libéral (combinant incitation à l'initiative et services sociaux) et un empowerment néolibéral (visant à minimiser

[1] « À la différence de l'injonction brutale exprimée de façon publique et s'adressant uniformément à tous, à laquelle il est possible de répondre par la mobilisation, le principal avantage de l'incitation est de diminuer les ressources collectivement disponibles tout en laissant les intéressés décider par eux-mêmes, entre eux, qui doit survivre et qui doit disparaître (comme on le voit, par exemple actuellement dans le monde de la culture ou dans celui de la recherche) ce qui a pour effet de maximiser l'attention aux petites différences et d'accroitre les conflits internes, de mettre chacun en concurrence avec tous les autres et, par là, de fragmenter des univers dont la seule ressource défensive serait pourtant l'union. » L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.* P165 ; À propos de l'intégration de la critique artiste comme un des facteurs de développement des notions d'autonomie et de mérite, voir : L. Boltanski et È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.*

[2] Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer (eds.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, Découverte, 2005.

[3] M. Breviglieri et G. Stéphanie, « Les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique », art cit. P 4-5

[4] C. Bianchetti, « Lieux et droits : en quoi se traduit le droit collectif à l'habiter », art cit.

[5] N. Douay et M. Prévot, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », art cit.

[6] « La conviction de ne pas pouvoir rencontrer des personnes de classes sociales différentes dans son parcours de vie ou de ne pas pouvoir utiliser l'espace public de manière libre n'est pas, pour cette figure, une imposition à discuter, mais une limite indissoluble de sa pratique quotidienne. La seule manière d'échapper à ces contraintes psychologiques et symboliques est de s'inventer un style de vie différent dans un espace qui soit protégé et autonome dans lequel il pourra de manière mécanique, à travers le "faire", oublier son aliénation. » F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P191

[7] Stéphanie Vermeersch, « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ? », *Espaces et sociétés*, 2006, n° 126 Les lieux des liens sociaux, p. 53-68.

[8] C. Bianchetti, « Lieux et droits : en quoi se traduit le droit collectif à l'habiter », art cit.

[9] Notamment : Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, Découverte, 2013. ; B. Jouve, « Éditorial. L'empowerment », art cit. Il propose quant à lui également trois lectures de l'empowerment : une lecture optimiste, une lecture sceptique et une lecture critique.

le rôle de l'État) ; ces trois modèles correspondant à une évolution historique des usages du terme[1] mais aussi à des usages concurrents cohabitant dans leurs usages contemporains. D'une autre manière, Jean-Louis Genard analyse quant à lui l'histoire anthropologique de la compétence et de la capacité et leurs implications politiques actuelles, entre voie régressive et voie émancipatrice[2]. Cette réflexion sur l'usage à la fois sociologique et politique de ces notions s'accompagne d'une prise de conscience du rôle de la sociologie dans la manière dont certaines notions telles que « capacités », « compétences » ou « pouvoir d'agir », se sont imposées et déterminent aujourd'hui une grande partie de l'action publique. Jérôme Boissonnade s'interroge ainsi sur la performativité de certains travaux et donc sur leurs effets potentiellement pervers, en décrivant la façon dont le terme de compétence contient une « valeur opératoire devenue ambiguë », observable en particulier dans les dispositifs participatifs : « L'entreprise de capacitation menée par les chercheurs a certes légitimé des mobilisations citadines, mais elle a surtout contribué à la diffusion rapide d'une "responsabilisation" accrue des citoyens. Le plus souvent, cette "responsabilisation" de chacun ne repose sur aucun nouveau pouvoir, mais surtout celle-ci est censée être l'effectuation même de ce "pouvoir" distribué par les institutions. Un pouvoir sur soi, avant d'être un pouvoir sur le monde. »[3]

Comment stabiliser l'analyse au milieu de la polarisation entre ces deux lectures ? Qu'en est-il des situations observées dans cette enquête ? Ce ne sont pas des aventures enchantées même si c'est parfois ainsi qu'elles sont racontées (ce ne sont pas des « utopies » comme le dit Ruth[4]). Ce ne sont pas non plus de pures manipulations visant à détourner les citoyens des vrais problèmes tout en leur faisant faire le travail que les pouvoirs publics ne font pas. L'enquête donne en effet à voir à la fois des forces et des fragilités, des capacités et des vulnérabilités. Sans chercher à trancher pour « juger » si les projets observés sont effectivement émancipateurs ou pas et si les formes d'autonomisation qu'ils manifestent sont vertueuses ou perverses, nous voudrions pour finir insister sur deux dimensions observées sur ces terrains qui nous semblent constituer des pistes.

Premièrement, c'est le rôle de l'espace qu'on voudrait mettre (à nouveau) en avant. Si on a pu évoquer la manière dont la « mise en lieu » rendait possible des formes de participation plus consistantes, ou la manière dont la « carrière d'usage » des sites jouait un rôle spécifique et tout aussi important que des mobilisations plus directement « politiques », on insiste ici, de manière transversale, sur la façon dont l'accès à l'espace s'est avéré constituer une ressource fondamentale pour certains acteurs pour avoir prise sur la ville et sa transformation. Comme l'écrit Fabrice Ripoll, avoir un lieu permanent « c'est avoir une certaine maîtrise de son rythme d'usage et donc de son propre temps. D'un point de vue symbolique, c'est aussi exister de façon à la fois plus matérielle et légitime, c'est se faire sa place dans un espace social »[5]. L'espace correspond en effet à une ressource matérielle, presque une quantité (« de l'espace »), mais aussi à la construction de liens, entre les personnes et les lieux et entre les personnes entre elles « à propos » ou « dans » les lieux, l'enquête montrant l'importance des formes

[1] Le terme étant passé des milieux féministes dans les années 1970 au milieu du travail social et du soin dans les années 1980 puis dans le vocabulaire international de l'expertise et des politiques financières dans les années 1990 (dans le contexte d'un renouvellement de l'idée de développement à travers la responsabilité des individus et le paradigme de la participation, que ce soit dans les « pays du Sud » ou dans les quartiers défavorisés des pays développés.) M.-H. Bacqué et C. Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, *op. cit.*

[2] Il montre ainsi comment les « interprétations responsabilisantes » de l'action ont émergé progressivement depuis le 18ème siècle. Jean-Louis Genard, « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation », *Politique et Sociétés*, 2013, vol. 32, nº 1, p. 43-62.

[3] J. Boissonade, « L'émancipation coopérative face à la compétence participative », art cit. P121 ; Il écrit ainsi que la sociologie, depuis vingt ans, s'efforce de reconnaître aux individus des compétences qui ne soit ni l'habitus social ni le calcul intéressé de l'acteur rationnel, citant la « capablité » d'Amartya Sen, les compétences pratiques et réflexives de Anthony Giddens, la compétence politique de Loïc Blondiaux, les compétences morales de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, voire déjà avant cela Henri Lefebvre, Manuel Castells, Henri Raymond ou Michel de Certeau, et plus largement les recherches actuelles sur la participation, l'empowerment, le community organizing et les compétences habitantes ou citadines. Selon lui ces recherches ont, sans le vouloir, participé d'un « enrôlement de la subjectivité » puisque leurs idées ont été reprises par le management « pour aboutir à une valorisation, pleine d'ambiguités, des compétences des personnes », mais il affirme également la nécessité de ne pas abandonner ce sujet : « Le point commun de ces courants de recherche consiste néanmoins à attribuer *in fine* une qualité en propre à des individus dont la place au sein des processus socio-urbains est déniée par ceux qui les gouvernent » (P119-121)

[4] Voir chapitre 1 partie 2.

[5] F. Ripoll, « S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? », art cit.

d'ancrage, qu'elles soient hyper locales ou se déclinent au fil de réseaux traversant les échelles. Réhabiliter le rôle du lieu dans la fabrication du commun revient justement à ne plus perpétuellement étalonner ces engagements en fonction de leurs échelles et au regard du référentiel dominant de la grammaire publique qui fait primer le grand sur le petit, le général sur le particulier, le neutre sur le subjectif, l'abstrait sur le concret, etc[1]. Mettre en avant le rôle de l'espace c'est aussi mettre en avant plus largement l'importance des « prises », des « équipements » [2] ou encore des « situations habilitantes », ceci en lieu et place des capacités et des compétences : « orienter le regard vers les situations plus que sur les capacités permet de ne pas faire reposer l'enjeu des mobilisations, et donc l'injonction capacitaire, sur un amont (expertise d'usage, savoir habitant, etc.), mais d'abord sur les prises qui sont éprouvées en situation lors de ces mobilisations. »[3]

Deuxièmement, et on espère l'avoir donné à lire dans les descriptions qui jalonnent ce texte, ces aventures sont bien plus des aventures collectives que des aventures individuelles[4], et peuvent aussi être considérées comme des matérialisations d'un paradigme concurrent à celui de compétence et de performance qui est celui du soin, à travers « l'éthique du care qui, accentuant cette fois le pôle non plus actif mais passif de l'anthropologie, adopte la perspective de la vulnérabilité et, dès lors, s'emploie également à mesurer ce que peut occasionner comme souffrance ou comme blessure l'exigence d'autonomie et d'activation, en particulier lorsqu'elle s'applique à des acteurs chez qui la fragilité et la vulnérabilité sont dominantes »[5]. La dimension collective de ces expériences rappelle aussi que, malgré les discours pléthoriques sur l'individualisme contemporain, les relations sociales restent intrinsèquement faites d'interdépendances réciproques. Elle invite à dépasser l'opposition individu/société[6], et, comme le proposait Norbert Elias à considérer le monde social comme un réseau de relations dans lequel plus sont denses les dépendances réciproques qui lient les individus, plus est forte la conscience qu'ils ont de leur autonomie[7]. Il s'agirait alors de « s'associer pour s'agrandir »[8], de reconstruire des agencements[9] ou de prendre conscience de « ce dont on dépend »[10]. Ce que les situations enquêtées en terrains bruxellois

---

[1] L. Thévenot, *L'action au pluriel*, *op. cit.* P258 ; Il rappelle toutefois aussi qu'il ne faut pas perdre de vue que la référence au proche, au local, à l'attachement, aux liens entre personnes et territoires n'a elle non plus rien d'intrinséquement vertueux, comme il le développe dans un autre texte en exposant l'ambiguité entre la référence progressiste à l'ancrage au lieu et le localisme néolibéral voire populiste et nationaliste. Il pointe, en citant Pierre Rosanvallon, le risque de « descente en généralité » que peut recéler cette « politique rapprochée », tout en insistant sur la nécessité de s'y atteler. L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit.

[2] Pour Jean-Louis Genard la notion de prise (ou d'individus « équipés ») est intéressante car « contre une lecture individualisante de la compétence, elle nous rapporte aux équipements, sociaux, institutionnels sur lesquels elle peut s'appuyer. » Jean-Louis Genard et Fabrizio Cantelli, « Pour une sociologie politique des compétences », *Les politiques sociales*, 2010, nº 1-2, p. 103-120.

[3] J. Boissonade, « L'émancipation coopérative face à la compétence participative », art cit. P122-123

[4] Émilie Hache rappelle d'ailleurs que le sens originel de l'empowerment, issu de la pensée féministe américaine, est fondamentalement collectif, en citant une définition d'Isabelle Stengers qui qualifie l'empowerment comme l'« ensemble des processus et des recettes par où chacun des membres d'un collectif acquiert, grâce aux autres et avec les autres, une capacité propre de penser, de sentir, de décider qu'il n'avait pas individuellement », se situant ainsi à l'inverse de l'idée d'un « soi indépendant » qui plus est inaccessible selon elle au plus grand nombre. Émilie Hache, « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, 2007, vol. 28, nº 4, p. 49-65. P54 et P62

[5] J.-L. Genard, « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation », art cit. P53

[6] Catherine Neveu et Marion Carrel rappellent de la même façon que : « étudier la citoyenneté demande à se placer au croisement de la perspective holiste et individualiste, au coeur du dilemme entre l'individu et le collectif, entre l'être moral et l'être collectif (Birnbaum & Leca (dir.), 1991). Une anthropologie politique de la citoyenneté située au croisement de l'individuel et du collectif consiste à ne pas extraire les citoyens de leur contexte et de considérer la citoyenneté comme processus social et politique, base et source de représentations et de légitimations individuelles et collectives (Neveu, 2004). La citoyenneté est ainsi appréhendée non plus seulement dans sa dimension juridique et institutionnelle, mais dans sa dimension pratique, comme une activité de la vie quotidienne, dans des contextes divers, sans omettre celui des luttes sociales (Neveu, 2005). » M. Carrel et al., *La citoyenneté urbaine. Formes d'engagement et enjeux de solidarité. Synthèse du programme de recherche*, *op. cit.* P63-64

[7] Norbert Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1998 ; N. Elias, *Engagement et distanciation*, *op. cit.*

[8] L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit.

[9] Comme le propose Anna Tsing en reliant l'écologie et l'économie dans ses investigations ethnographiques : « Cette histoire a poussé les investisseurs à enrôler dans l'aliénation aussi bien les gens que les choses, à les soumettre à cette idée qu'il est possible de vivre isolé, indépendamment des autres, comme si l'enchevêtrement des vies n'avait pas d'importance. Dans le processus d'aliénation, les personnes et les choses deviennent des ressources mobiles : elles peuvent être déplacées du monde dans lequel elles vivaient, sur des distances considérables, pour être échangées contre d'autres biens vivant dans d'autres mondes, partout ailleurs. » Elle propose quant à elle, encore une fois en s'inspirant de la pensée écologiste, le terme d'agencements plutôt que celui de communauté pour repenser les liens entre humains et entre humains et non humains et territoires. A.L. Tsing, *Le champignon de la fin du monde*, *op. cit.* P37-38

[10] Comme le propose régulièrement Bruno Latour, et notamment récemment en parlant « d'individus néolibéraux » et en revenant sur cette idée à propos des « gilets jaunes » et du « Grand débat national », avançant que la crise actuelle devrait nous engager à enquêter collectivement sur nos conditions d'existence et sur ce dont nous dépendions, plutôt qu'à recueillir les avis ou les opinions individuels. Bruno Latour, *Pour la première fois, on a un gouvernement incapable d'écouter et un peuple incapable de s'exprimer*, https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-18-janvier-2019, (consulté le 15 août 2019).

rappellent enfin, c'est que, dans un contexte dans lequel « le travail qu'exerce l'institution sur le corps social est d'abord un travail de fragmentation »[1], la constitution de « liens » reste un des outils les plus puissants, notamment quand, comme ici on observe la consolidation conjointe (et réciproque) de collectifs et de lieux.

Des alternatives au modèle de l'espace public

La première partie nous a permis d'aborder la manière dont l'enquête interrogeait les espaces publics du point de vue de leur « fabrication » et de leur gestion. Dans cette partie ce sont les dimensions sociales des espaces publics qui sont interrogées. Les terrains enquêtés, en particulier les terrains bruxellois, sont des lieux dont on peut parfois se demander s'il s'agit encore d'espaces publics, ou bien d'autre chose. Cela signifie qu'il faut s'interroger sur la notion d'espace public elle-même. Nous exposerons d'abord dans un même mouvement le « canon » de la notion d'espace public tel qu'il régit aujourd'hui la pensée urbanistique et l'action publique, ses ambiguïtés et les critiques et remises en cause dont il est l'objet ; puis nous verrons comment les lieux et les sociabilités qu'on a décrits ici donnent à voir des pistes alternatives.

Comme l'écrit Isaac Joseph, « la notion d'espace public, tour à tour métaphore de la ville comme lieu de rencontre, de la cité comme centre du débat politique, et de la société urbaine comme société démocratique, peut sembler faire tournoyer autour du même mot un espace de recherche infiniment distendu par ses objets et ses terrains. »[2] Entre l'espace public au sens politique, l'espace public au sens physique, l'espace public « médiatique », « les » espaces publics ou encore l'espace « du » public, difficile d'y voir clair. De plus, l'utilisation souvent « déclinée » de la notion dans des registres multiples, dans le cadre de domaines d'actions très variés et par des disciplines scientifiques différentes (urbanisme, sociologie, histoire, anthropologie, science politique, économie, etc), augmente encore la multiplicité des acceptions, des usages et les malentendus. Risquons-nous tout de même à formuler une sorte de portrait-robot (donc par définition peu précis et peu nuancé, visant surtout à faire reconnaitre le « coupable » !) du canon actuellement en vigueur qui est celui d'un espace public dont les conditions seraient la neutralité, l'anonymat, l'ouverture. En dehors des références principales à Hannah Arendt et à Jürgen Habermas[3], des sociologues comme Isaac Joseph ou Erving Goffman[4] comptent parmi les penseurs ayant exploré et conceptualisé cette idée d'un espace public qui serait synonyme d'une nécessaire suspension de l'intimité et du familier. À travers des termes comme « indifférence civile » ou « inattention civile », ils signifient que, dans l'espace public, ce sont des formes de distance qui permettent la coexistence respectueuse des différences, et que la relation contractuelle (le rapport à la loi) y remplace la relation identitaire de la communauté à l'espace. L'espace public « n'existe que s'il arrive à brouiller le rapport d'équivalence entre une identité collective (sociale ou culturelle) et un territoire. [...] L'espace public n'attribue aucune place, s'il est appropriable ou approprié, ne serait-ce que partiellement, il est déjà dénaturé, il devient site, haut lieu, expression symbolique d'un rapport à l'espace ou territoire privatisé. »[5] L'absence de liens, ou en tout cas de liens « forts », entre les personnes et entre les personnes et les lieux, est de ce point de vue une condition de l'équilibre social des espaces publics. De nombreux auteurs définissent ainsi l'espace public comme le contraire de la communauté, voire

[1] L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit.
[2] I. Joseph, *La ville sans qualités*, *op. cit.* P14
[3] L'espace public ayant pour ces deux auteurs un sens fondamentalement politique. Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket/Calmann-Lévy, 2017. ; Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot., Paris, 1988. Il s'agissait au départ de sa thèse de doctorat, soutenue en 1962 et publiée et traduite en français en 1988, décrivant le processus historique par lequel la société bourgoise investit la sphère publique contrôlée par l'État pour en faire une sphère de libre expression et de critique à l'encontre du pouvoir. Son travail décrit des espaces politiques qui sont à la fois physiques (salons, cafés, etc) et médiatiques (journaux, etc). Ce processus aboutissant à l'apparition (puis la disparition, selon sa thèse) d'un espace public gouverné par la raison s'ouvrant entre les citoyens et l'État.
[4] Isaac Joseph, « L'espace public comme lieu de l'action », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1992, vol. 57, nº 1, p. 211-217 ; I. Joseph, *La ville sans qualités*, *op. cit.*
[5] Isaac Joseph cité dans : Yankel Fijalkow, *Sociologie des villes*, Paris, La Découverte, 2013. P67

comme ce qui doit empêcher « toute personnification du corps social »[1]. Pour Etienne Tassin il est « diversion », « diffusion », « divergence », « désunion », « hétérogène » et « impropre » quand la communauté est « conversion », « fusion », « convergence », « communion », « homogène » et « appropriation » [2]. En termes spatiaux, cette vision privilégie des espaces « vides » ou en tout cas « libres », dans lesquels sont rendues possibles des formes de covisibilité et de transparence, et dans lesquels l'ouverture spatiale vise à l'accessibilité et la fluidification des croisements entre les différents flux de circulation. Ce sont aussi plus concrètement des espaces dans lesquels règnent un certain nombre de règles et d'interdits, qu'il s'agisse de contenir le surgissement de l'intimité, de la violence ou des convictions (religieuses, politiques), ce qui n'est pas sans contradiction avec l'idée d'un espace public comme lieu de libre expression.

Rappelons que « l'espace public » est une notion dont l'usage, somme toute assez récent, s'est généralisé suite à la traduction en français de l'ouvrage de Jürgen Habermas. Auparavant, on employait plutôt des expressions comme lieux publics, espaces collectifs ou encore espaces civiques. D'après certains auteurs la première des ambiguïtés concernant cette expression est cette traduction [3], qui aurait eu un impact important sur la spatialisation jugée trop littérale d'une notion originellement politique. Paradoxalement, le terme est aujourd'hui bien plus utilisé pour désigner des espaces physiques que des espaces d'expression et de débat politiques, du moins en France. C'est donc un premier angle de critique de la notion qui cherche à déconstruire l'évidence de la spatialisation du concept politique[4]. Par exemple, postuler que l'ouverture spatiale, la prédominance de la mobilité et de la visibilité seraient synonymes d'une ouverture sociale et culturelle et donc constitueraient un frein au repli communautaire, n'a absolument rien d'évident quand on prend le temps d'y penser, comme n'a rien d'évident non plus l'assertion inverse.

Cette pensée de l'espace public, et plus largement de l'espace urbain, comme étant celui d'un individu à la fois libre et seul, détaché de ses appartenances et anonyme, vient aussi de l'histoire de l'ethnologie et de la sociologie, qui, au début du 20ème siècle, passent de l'étude des milieux ruraux ou des sociétés dites « primitives » à l'étude des populations urbaines dans un contexte d'industrialisation et d'urbanisation sans précédent des grandes villes, produisant des conditions de vie et de sociabilités peu connues auparavant. Dans ce contexte, des auteurs comme Georg Simmel vont développer une pensée de l'urbain comme l'espace d'un individu isolé, « étranger », qui s'opposerait aux formes organiques des « communautés »[5] campagnardes. L'urbanisation est de ce point de vue considérée comme une forme de désocialisation qui aboutirait à l'apparition de l'individualisme. L'ethnologie urbaine s'est en effet largement construite en contraste avec l'ethnologie rurale ou exotique[6] et a pu avoir pour partie tendance à associer la pensée de la sociabilité urbaine à l'idéal moderne de liberté, voyant dans la notion d'espace public un moyen de dépasser « la tendance fusionnelle de la communauté, et la représentation organiciste de la société qu'elle présuppose »[7]. Cette manière de penser la ville comme synonyme d'une forme de désappartenance et de désaffiliation par rapport aux sociétés rurales a eu un certain impact dont on retrouve toujours des traces dans les manières de penser l'habiter et la sociabilité urbaine, que ce soit de l'idéal moderne de l'individu libre et indépendant ou que ce soit de pensées anti-urbaines faisant de la ville le tombeau de la

[1] Etienne Tassin, « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », *CNRS Editions*, 1992. P24-25
[2] *Ibid.* P24-25
[3] F. Tomas, « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », art cit.
[4] Même s'il faut préciser qu'interroger la validité de cette spatialisation n'est en rien synnoyme de nier la spatialité du politique. Voir à ce sujet : Vincent Berdoulay, Paulo Caesar da Costa Gomes et Jacques Lolive, « L'espace public ou l'incontournable spatialité de la politique » dans *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*, Presses de la MSHA., Bordeaux, 2004, p. 7-24 ; M. Berger, « L'espace public tel qu'il a lieu », art cit.
[5] « C'est à Ferdinand Tönnies que nous devons l'opposition entre "communauté et société". Dans son ouvrage de 1887, il opposait en effet deux types de société, deux types de rapports sociaux qu'il désignait respectivement comme communauté *(Gemeinschaft)* et société *(Gesellschaft).* Alors que la communauté est caractérisée par la proximité affective et spatiale des individus et se définit donc comme une "communauté de sang, de lieu et d'esprit" où le tout prime sur l'individu, la société en revanche est le théâtre de l'individualisme forcené, de la concurrence généralisée entre les individus désormais séparés, le règne de l'intérêt personnel qui se trouve être dorénavant au fondement de tous les rapports sociaux, lesquels tendent à se réduire à des échanges contractualisés. » Sylvie Mesure, *Communauté et société*, http://journals.openedition.org/sociologie/2574 , 1 mars 2015, (consulté le 4 août 2019).
[6] G. Althabe, D. Fabre et G. Lenclud, *Vers une ethnologie du présent*, *op. cit.*
[7] E. Tassin, « Common space or public space? », art cit. P25

sociabilité. C'est donc un deuxième angle de critique de cette notion qui postule que l'usage du terme d'espace public serait corrélé à une histoire qui aurait conduit à forcer excessivement le contraste entre sociabilité urbaine et sociabilités « traditionnelles ». Certains auteurs, notamment des anthropologues des mondes contemporains, insistent à l'inverse sur une vision de la ville comme le lieu de la relation bien plus que celui de l'individu, comme une manière d'être ensemble avec les autres, comme un espace qui se différencie justement des milieux ruraux par davantage de contact et de rencontre avec l'altérité. Ainsi, une critique anthropologique tend à opposer à l'espace public moderne, par ailleurs parfois analysé comme producteur de « non-lieux » [1], le « lieu » anthropologique ; il ne s'agit pas pour autant de s'inscrire dans une approche nostalgique des sociabilités traditionnelles mais au contraire d'essayer d'observer et de décrire le fonctionnement social et spatial des lieux dans la ville[2].

Ces deux critiques se rapprochent en ce qu'elles opèrent en premier lieu par le biais d'une épreuve de réalité. Ces points de vue considèrent en effet que « l'espace public » tel qu'il est pensé majoritairement aujourd'hui serait finalement une abstraction, un modèle théorique plus qu'une réalité, et que la définition de la notion renseignerait plus sur les projections, les imaginaires ou les idéologies que sur la matérialité des pratiques spatiales et sociales[3]. Si certains admettent que c'est « un modèle qui a du mal à se diffuser !» [4], d'autres considèrent que le mot est apparu quand la chose a disparu[5], tandis que d'autres encore, réfutant cette vision d'un espace public idéal qui aurait existé « avant », considèrent que cet espace public-là n'existe pas, ce qui donne à voir les différentes formes de superposition entre le concept et ce qu'il est censé désigner.

Un troisième angle de critique de l'espace public relève de la critique sociale, voire marxiste. De ce point de vue, l'espace public moderne et fonctionnaliste signe le primat du flux et de la circulation sur l'ancrage et l'appropriation. Il est ainsi avant tout l'espace de la mobilité, mais aussi celui de la marchandise, et tend à empêcher l'habiter d'advenir. L'espace « libre » y est analysé comme un espace pensé pour permettre le contrôle des populations voire leur répression : le vide correspond alors essentiellement à un projet de mise en ordre[6]. L'espace public y est par ailleurs considéré comme le reflet de l'idéologie, des pratiques et des goûts des élites, tendant à neutraliser les espaces publics « populaires » qui seraient à l'inverse faits d'occupations diverses et variées, de conflits et d'usages déviants, caractérisés par le bruit, le sale, la violence mais aussi l'intimité des liens publiquement visibles, et dans lesquels sont peu respectées les frontières voulues nettes entre privé et public, travail et domicile, rues et bâtiments[7]. L'imposition du modèle de l'espace public serait dans ce cas une forme de domination culturelle et esthétique, qui opère qui plus est dans un contexte de globalisation culturelle et économique : « Les lieux perdent la substance même de leur signification culturelle, historique et géographique, pour être intégrés dans les lieux fonctionnels produisant un espace de flux qui se substitue à l'espace des lieux »[8]. Dans le contexte actuel, cette critique marxiste considère que la manière dont les espaces publics sont aujourd'hui au cœur du discours sur la fabrication de la ville ne vient que renforcer ces phénomènes : « innombrables sont les projets dessinés pour "requalifier" certains espaces publics. Le dessein qui les inspire est, quant à lui, immuable : gommer les traces de la précarisation, la paupérisation et la marginalisation de masse, en mettant en scène la vision irénique d'une communauté de citadins (ré)unifiés sous le signe d'une urbanité partagée »[9]. En même temps qu'elle dénonce les formes de domination à l'œuvre dans le fonctionnement de la majorité des espaces publics, cette critique dénonce la notion elle-même qui, derrière son évidence vertueuse, contribuerait à naturaliser et faire accepter ces formes de domination[10].

---

[1] Marc Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Editions du Seuil, 1992.
[2] Michel Agier, « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1996, nº 4, p. 35-58.
[3] Sans oublier que, tout abstrait qu'il puisse être, ce concept a eu et a toujours des impacts très concrets sur la manière dont on fabrique et on gère les villes.
[4] V. Berdoulay, P.C. da C. Gomes and J. Lolive, « L'espace public ou l'incontournable spatialité de la politique », art cit.
[5] F. Tomas, « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », art cit.
[6] J.-Y. Toussaint et M. Zimmermann, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, *op. cit.* P268
[7] Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 2007.
[8] Manuel Castells et Alain Touraine, *L'ère de l'information, la société en réseaux*, Paris, Fayard, 2001. P424
[9] J.-P. Garnier, « Scénographies pour un simulacre », art cit.
[10] M. Delgado, *L'espace public comme idéologie*, *op. cit.*

Un quatrième et dernier angle que nous pouvons mentionner ici réside dans la critique que le pragmatisme adresse à l'espace public libéral en ce qu'il se révèle, au-delà de l'idéal, incapable de penser et d'incorporer la pluralité sociale et les enjeux de la « rencontre tendue » [1]. Pour Marc Breviglieri, l'espace public libéral correspond ainsi à un « repli des capacités de sociabilités sur un minimalisme moral »[2], à la crainte de l'autre et du conflit, et à une conception restrictive de la tolérance. De nombreux auteurs interrogent ainsi la capacité de l'espace public à prendre en charge la diversité des relations sociales et pointent la difficulté concrète à composer avec le pluralisme dans la ville[3]. Luca Pattaroni reprend ainsi dans un texte les « grammaires » de Laurent Thévenot[4] pour les appliquer à l'espace. Dans cette analyse, la « grammaire libérale » correspond à cet « espace public des individus » qui serait aujourd'hui dominant, du moins dans les discours :

> « Si cette grammaire est plus accueillante à l'expression d'une individualité, elle demeure méfiante à l'égard des attachements trop forts. En effet, il ne faut pas qu'un ancrage trop fort ou une conviction trop affirmée viennent nuire à la possibilité de la négociation. [...] La modalité spatiale au cœur de ce modèle est donc celle qui caractérise l'espace public moderne. Cet espace accessible à tous et réglé suppose en retour un individu – autonome et responsable – capable de respecter les attendus d'une grammaire publique libérale. L'usager, ou plutôt l'utilisateur de la ville, est ici rapporté avant tout à ses capacités rationnelles et de maîtrise plutôt qu'à son appartenance à des cultures ou des communautés. Si on a pu critiquer la dimension assez réductive de ce format [...], il faut aussi rappeler la positivité de ce modèle qui vise à composer pacifiquement des populations aux attachements et convictions très contrastés. La possibilité d'un rapport réflexif à ses attachements, et par extension à l'espace public, est aussi la possibilité d'une ouverture au nouveau venu et d'un traitement égalitaire de chacun. »[5]

La critique pragmatiste ne rejette donc pas la velléité de « composition » des différences que porte l'idéal de l'espace public libéral, mais considère que ce modèle est problématique en ce qu'il nie en bloc la réalité des appartenances, des attachements, des convictions et des croyances. La possibilité d'attachements « réflexifs » est une des hypothèses portées par l'analyse pragmatiste de l'espace public, mais elle implique que le modèle qui régit les manières de penser, d'aménager et de gérer les espaces publics ménage tout de même une place à ces attachements. Sans cela, le risque est de réduire le citadin à un « passant »[6], ou un consommateur. Laurent Thévenot montre que c'est aussi la notion en elle-même, et en particulier la distinction nette qu'elle prétend établir entre « public » et « privé », qui empêche de penser et manipuler la pluralité des situations. Le « détachement » tranché qu'elle implique « méconnaît – et partant oppresse – la riche variété de "liens du proche" qui servent à d'autres types de confection du commun et du différend » et « vient heurter de front une construction dans laquelle des liens d'affinité contribuent, de proche en proche, à la mise en commun à partir de

[1] Dans une prise de position dans la presse à propos du « piétonnier » bruxellois, Mathieu Berger propose une vision positive de cette idée de « rencontre tendue » qui a selon lui tout son sens dans une ville comme Bruxelles où le centre-ville accueille une population relativement pauvre, et qu'une « centralité » urbaine implique donc de fait la rencontre avec cet état de fait sociologique : « Créer de la visibilité et de la rencontre dans des espaces de pauvreté et d'inégalité entraîne des risques, en occasionnant des situations de tension, potentiellement explosives. En même temps, faire le pari de la "rencontre tendue", plutôt que de la séparation sécuritaire, m'apparaît intéressant ». Il mobilise cette notion en particulier au sujet du piétonnier, et du défi d'une centralité qui n'ignore pas ces formes d'altérité sociale en les mettant à distance par des aménagements soit sécuritaires soit trop exclusivement marchands. Il précise tout de même dans ce texte que « l'ouverture de tels espaces de tensions » entre des publics aux conditions socio-économiques contrastées serait irresponsable en l'absence de politiques socio-économiques de réduction des inégalités. Mathieu Berger cité dans : Jonas Legge, *Piétonnier : Bruxelles en voie de « barcelonisation »*, https://www.lalibre.be/belgique/pietonnier-bruxelles-en-voie-de-barcelonisation-55acbab435708aa43714562f , 30 juillet 2015, (consulté le 27 juillet 2019).

[2] E. Cogato Lanza et al., *De la différénce urbaine*, *op. cit.* P21 ; Selon lui, l'espace public libéral oblige les « convictions », par nature peu négociables et pouvant s'exprimer avec violence, à se transformer en « opinions » (notamment dans le cadre de la participation habitante, l'opinion étant le format d'expression privilégié dans le modèle délibératif). De ce point de vue, la tolérance peut en arriver à être vécue comme une forme de répression des convictions, et tend alors à produire des effets inverses à savoir le refus de la tolérance et l'affirmation parfois violente des convictions, politiques ou religieuses notamment (voir à ce propos P228). C'est aussi une question à propos de laquelle alerte Laurent Thévenot, voir : L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit.

[3] Luca Pattaroni, « La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain » dans *Enjeux de la sociologie urbaine*, PPUR., Lausanne, 2007, p. 283-314.

[4] L. Thévenot, *L'action au pluriel*, *op. cit.*

[5] L. Pattaroni, « La trame sociologique de l'espace. Éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun », art cit.

[6] Joan Stavo-debauge, « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut » dans Daniel Cefaï et Dominique Pasquier (eds.), *Les sens du public*, PUF., Paris, 2003, p.

lieux appropriés » [1]. Il argumente donc en faveur d'une pensée qui permette d'aborder la diversité des situations entre public et privé, sans dualisme et sans hiérarchisation.

Malgré ces critiques, le modèle de l'espace public moderne et libéral reste dominant. Sur le terrain, la référence permanente à une forme de quasi-sacralité de « l'espace public » sert par exemple souvent à délégitimer certaines formes d'initiatives habitantes qui visent à investir des fragments d'espace public : si « l'appropriation » est souvent valorisée dans les discours, le soupçon voire l'accusation de « privatisation » servent souvent dans les faits à la limiter. Par ailleurs, on a aussi pu décrire comment les habitants, lorsqu'ils s'organisent en tant que groupe autour d'un lieu de proximité, sont toujours soupçonnés « d'entre-soi », voire pire de « communautarisme » : dans les deux cas la construction de liens, entre les personnes et entre les personnes et les lieux, est délégitimée au regard du risque d'exclusion dont elle serait forcément synonyme. Ces craintes reposent le plus souvent sur ces deux figures repoussoirs ambiguës que sont l'appropriation/privatisation et la communauté.

Premièrement, la notion d'appropriation recouvre des usages assez flous, tant dans le langage courant que dans le champ scientifique[2]. Elle peut avoir une dimension matérielle et désigner un usage exclusif voire des formes de contrôle de l'espace, et/ou avoir une dimension immatérielle et désigner des formes de familiarisation, d'intériorisation, d'attachement affectif. Dans le premier cas il s'agit d'une appropriation physique, dans le deuxième cas d'une appropriation symbolique et/ou identitaire. Tantôt négative, tantôt positive, cette notion peut être associée à celle de privatisation et de marchandisation comme à celle de « commun »[3]. Dans cette dernière perspective, l'enjeu est de faire la différence entre « l'appropriation-appartenance », dans laquelle l'espace est possédé par quelqu'un, et « l'appropriation-destination »[4], dans laquelle l'espace est rendu « propre » à répondre à un besoin ou une utilisation donnés, ce qui revient au fond, à différencier les rapports à l'espace qui s'établissent par le biais de la propriété de ceux qui s'établissent par le biais de l'usage.

Deuxièmement, en tout cas en France, le terme de communauté est le plus souvent étroitement associé au spectre du « communautarisme » qui constitue une figure repoussoir extrême dont le sens culturel masque un sens essentiellement ethnique et religieux. En Belgique, et en particulier à Bruxelles, la situation est un peu différente tout en étant proche, la communauté, qu'elle soit culturelle, linguistique ou « du quartier » est un acteur social qui est davantage légitime et sollicité qu'en France ; cependant, le soupçon du repli communautaire y règne tout autant. Dans les pays anglo-saxons et en particulier aux États-Unis ou au Canada, la communauté est à l'inverse un échelon indispensable et reconnu du fonctionnement de la société[5]. Certains travaux, dans la poursuite de l'idée de « *paroquial space* » de Lynn Lofland[6], considèrent même que l'espace public est avant tout communautaire, tandis que d'autres décrivent les formes communautaires de « tribalisme » [7] contemporaines, ou que d'autres encore associent intrinsèquement à l'enjeu écologique cette idée de territorialisation d'un groupe vis-à-vis d'un lieu donné : « Pour les promoteurs de l'écologie urbaine, l'espace collectif a des qualités propres : la ville "verte" de l'avenir suppose l'action de groupes restreints assurant à l'échelle locale la qualité de

[1] L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit.
[2] F. Ripoll, « S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? », art cit ; M. Gravari-Barbas et F. Ripoll, « Introduction », art cit.
[3] P. Dardot et P. Laval, *Commun*, *op. cit.*
[4] *Ibid.* P583
[5] Marie-Hélène Bacqué décrit par exemple comment la « communauté » aux USA ou au Québec désigne un ancrage territorial plus qu'une identité ethnique ou religieuse et qu'elle constitue un corps intermédiaire entre habitants et pouvoirs publics, alors que le terme est « agité comme repoussoir dans les débats hexagonaux. » Dans ce cas, « la communauté de quartier, plus large que la communauté de voisinage est susceptible de regrouper en son sein plusieurs communautés différentes, ayant à trouver des compromis pour résoudre leurs conflits de voisinage. » Le concernement autour d'un territoire commun dépasse alors à la fois l'entre-soi du voisinage et l'identité commune d'une appartenance culturelle, religieuse ou ethnique. M.-H. Bacqué et Y. Fijalkow, « En attendant la gentrification », art cit. P71
[6] Lyn H. Lofland, *The public realm : exploring the city's quintessential social territory*, Hawthorne, N.Y, Aldine de Gruyter, 1998.
[7] « Notons que la "sous-culture déviante" du squat n'est pas sans rappeler le tribalisme et le barbarisme postmodernes décrits par Michel Maffesoli. Ceux-ci marquent le déclin de l'individualisme au profit de l'émergence de formes communautaires fondées sur des "affinités électives", sur le plaisir d'être ensemble et sur le partage de l'intensité du moment, lesquels peuvent s'exprimer par le fait de se serrer les coudes ou de définir de nouvelles formes de solidarité et de générosité. Le tribalisme rappelle, empiriquement, l'importance du sentiment d'appartenance, à un lieu, à un groupe, comme fondement essentiel de toute vie sociale. » Thomas Dawance, « Le squat collectif autogéré, une réponse à la crise urbaine », *La revue nouvelle*, février 2008, nº 2. Michel Maffesoli, « Société ou communauté. Tribalisme et sentiment d'appartenance », *Corps et culture*, juin 1998, nº 3.

l'environnement et la cohésion sociale »[1]. Du point de vue de certains auteurs, ce devenir communautaire de la ville est une sorte de hantise ; pour d'autres ce retour à la communauté en temps de crise est une maigre consolation et court le risque de dériver vers une pensée anti-urbaine[2]. Pour Laurent Thévenot[3], le fait que le terme de « communauté » soit mobilisé dans des pensées politiques extrêmement différentes voire frontalement opposées montre bien qu'il n'a pas un sens politique intrinsèque. La valorisation du proche et des attachements pouvant être un élément de discours libéraux comme de discours progressistes ou de discours populistes, c'est justement pour cette raison qu'il est d'après lui nécessaire de la penser et non plus de la nier, la question est au fond celle de la pluralisation de l'intérêt général, vue soit comme la promesse d'une meilleure prise en compte des intérêts minoritaires, soit comme le risque d'une dégradation de l'idéal égalitaire.

Ceci étant dit, il est certain que les espaces enquêtés ici ne correspondent pas au modèle d'un espace public dans lequel règnerait l'absence de liens, l'anonymat et l'indifférence civile. Le lecteur a pu se rendre compte que ce sont à l'inverse des lieux dans lesquels on observe de nombreuses manifestations de l'ordre du familier voire de l'intimité, du quasi-domestique, des rapports à l'espace qui relèvent du soin quotidien, des « communautés », leurs différences et leurs différends, de nombreux conflits et des formes de contrôle social. Sont-ils pour autant des lieux de l'entre-soi ou du repli communautaire ? Des formes de privatisation de l'espace public par des groupes donnés au nom de l'initiative citoyenne ? La manifestation d'une clôture sur la proximité et d'une urbanité villageoise qui serait en réalité anti-urbaine ? Il nous semble au contraire que les lieux enquêtés en terrains bruxellois résistent à cette catégorisation binaire : ils n'émargent ni à l'espace public moderne et libéral théorique, ni à son contraire, et c'est en cela qu'ils rendent visibles des alternatives possibles et en tout cas participent à donner des pistes pour penser autrement. Ce sont en effet des lieux à travers lesquels les différentes échelles (voisinage, quartier, ville) s'emboitent de par la diversité et le croisement des publics, des usages et des moments et qui, sans prétendre qu'ils correspondent à un idéal de mixité sociale et de cohabitation paisible (ce n'est pas ce qu'on en a décrit, loin de là), sont certainement des lieux d'expérience de l'altérité.

Le fait qu'ils soient situés « entre » des quartiers, des communes, des fragments urbains très différents (habités, non habités, industriels, « naturels », etc.) joue un rôle certain : ni *Parckfarm* ni le futur parc du quai des Matériaux que préfigure *l'Allée du Kaai* ne seront jamais « que » des parcs de quartier comme peuvent l'être des espaces comme le parc Bonnevie ou le parc de la Rosée plusieurs fois cités ; il est donc peu crédible d'y définir une communauté de référence. Ces lieux sont bien trop « sur le bord » des ensembles sociaux et spatiaux qui les entourent, mais aussi bien trop proches d'espaces dans lesquels des transformations majeures sont à venir. Cette situation à l'interface entre plusieurs ensembles urbains est à la fois une difficulté et une opportunité d'envisager différemment la mixité à la lumière d'une « écologie des populations »[4].
Le fait qu'ils s'inscrivent[5] dans un réseau d'espaces verts qui, par la linéarité et la connectivité du « maillage », contribue à relier les différents lieux entre eux et à l'échelle régionale, notamment par certains usages de promenade et de circulation (cyclistes, footings notamment), contribue largement à cette imbrication des échelles. En ce sens, ce sont des exemples intéressants en ce qu'ils donnent à voir comment l'emboitement des échelles spatiales[6] peut effectivement correspondre à l'imbrication d'une pluralité de publics et donc à une diversité sociale.

[1] Collectif, « Communications, 74, 2003. Bienfaisante nature. », 2003, vol. 74, nº 1.
[2] « Pour faire face aux problèmes de la ville, ce que l'on recommande aujourd'hui, c'est de retrouver les dimensions des communautés anti-urbaines. » C. Bianchetti, « Lieux et droits : en quoi se traduit le droit collectif à l'habiter », art cit. P251
[3] L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit.
[4] M. Berger et S. Van Hollebeke, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" », art cit.
[5] Notamment *Parckfarm* mais aussi *l'Allée du Kaai* puisque l'aménagement du futur parc le long du canal participe d'une logique de continuités vertes et cyclables à l'échelle de la région.
[6] Dont la matérialisation à travers l'idée de « trames vertes », largement répandue et peu questionnée dans l'action publique, semble parfois un peu facile et pas toujours.

> « On peut ainsi s'interroger sur l'appropriation des réseaux paysagers par différents groupes sociaux, issus de fragments urbains jusque-là nettement dissociés. La forme urbaine, on le sait aujourd'hui, ne suffit jamais à elle seule à créer du lien social, ni même à la défaire d'ailleurs. Reste que si l'on reconnaît à l'espace public un rôle de théâtralisation de la vie en société, il serait logique de s'intéresser à ces lieux de coprésence que sont certains réseaux d'espaces verts urbains et d'analyser la perception et les représentations auxquelles elle donne lieu auprès de ses différents usagers. »[1]

Que des espaces verts en réseau permettent des formes inédites d'appropriation des espaces urbains c'est aussi ce qu'on a pu décrire à propos de la « carrière d'usage »[2] du site de Tour et Taxis, en particulier par le fait que traverser le site conduit à le réinscrire dans l'usage quotidien de la ville. Cette analyse remet en lumière l'enjeu de la spécificité des espaces « verts » ou plutôt « ouverts », et de leurs rôles dans la ville, comme un moyen de repenser plus largement la notion d'espaces publics et sa possible pluralité. Pour Julie Denef, ces espaces sont ainsi à mêmes de croiser individu, communauté et urbanité[3] à travers une « esthétique de l'ouverture » porteuse de pluralité et à travers des formes de « superpositions des fonctionnalités des espaces dans un système urbain complexe et multiscalaire », entre usages stationnaires et mobilités, entre centralités et systèmes réticulaires : « Ainsi les espaces ouverts dépassent leur statut de lieux grâce à leur intégration dans des réseaux écologiques et de mobilité. La grande évolutivité des espaces ouverts, la diversification des activités et des usagers dans le temps, les variations de rythmes que connaissent les espaces constituent une troisième source de pluralité des formes. »[4] La pluralité des temporalités est donc une deuxième dimension importante. Celle-ci est intrinsèque aux espaces publics, mais elle est probablement renforcée dans ces espaces qui sont non seulement (ou)verts mais aussi animés et sont donc très rythmés. De plus, c'est aussi cette pluralité des temps (plus que des formes de « distances » en tant que telles) qui permet la cohabitation entre les différentes publics et les différents usages, comme on a pu le voir à propos des usages du parc dans le cas de *Parckfarm*, mais aussi, à propos de *l'Allée du Kaai*, dans la manière dont s'articulent une fréquentation locale plutôt quotidienne et une fréquentation festive plutôt ponctuelle. Le lieu étant ouvert presque tous les jours, l'appropriation quotidienne par les habitants du quartier se consolide hors des temps plus « publics » que constituent les évènements, qu'ils soient réguliers comme les tables d'hôtes ou exceptionnels comme les portes ouvertes. À *l'Allée du Kaai,* le croisement des différents publics est plus volontaire, provoqué, recherché, la rencontre tendue n'y est pas fortuite dans un espace « naturellement » attracteur comme peut l'être un espace vert. L'enjeu est de faire se croiser ces publics et leurs « moments » réciproques, quitte à être parfois un peu sur le fil en termes de conflits. Dans cette pluralité des temps, le privilège du quotidien dont disposent les habitants leur permet de se construire une place robuste[5],

---

[1] Jacques Teller, « Développement de l'entre-soi communautaire dans les espaces résidentiels périurbains », *Deviance et Societe*, 2009, vol. 33, n° 4, p. 547-556.

[2] S. Tonnelat, « La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement », art cit.

[3] Julie Denef dans sa thèse sur la fabrique des parcs « intra-urbains », dont Tour et Taxis est l'un des cas d'étude, écrit aussi à propos de la manière dont ces espaces « verts », « ouverts » et de plus en plus « en réseaux », sont porteurs de différentes échelles de représentations, d'usages et de sociabilités qui cohabitent et s'emboitent, du plus individuel au plus « global » : « À l'échelle de l'individu, les représentations des espaces ouverts s'appuient sur les pratiques quotidiennes. Elles s'alimentent aussi des différents filtres personnels de la perception que sont le vécu de l'espace, l'histoire individuelle qui se superpose à celle du lieu. À l'échelle de la communauté, les représentations des espaces ouverts peuvent s'appuyer sur un sens partagé par un groupe d'individus qui renvoie à une appartenance commune qui peut être territoriale (un quartier, une rue), culturelle (un pays ou une communauté d'origine), générationnelle (l'espace des ados, des familles, des personnes âgées). L'espace ouvert offre à ces groupes un lieu de rassemblement soit pour des activités quotidiennes et permanentes, soit pour des occupations temporaires, soit pour des manifestations plus ponctuelles. Il peut aussi devenir un lieu symbolique de ce groupe. À cette échelle de représentations se pose la question de la cohabitation des usages et des groupes sociaux. À l'échelle globale de la ville enfin, les espaces ouverts peuvent constituer des lieux repères, des pôles d'activités spécifiques, des marques de l'identité et de l'image de la ville. Ces représentations sont mises à profit dans des stratégies de développement métropolitain des territoires. » J. Denef, *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains nouvelles formes de médiations urbanistiques et esthétiques de l'ouverture*, *op. cit.* P68 ; Notons qu'un auteur comme Denis Delbaere fait un postulat relativement opposé à celui-ci en ce qu'il considère que la sociabilité spécifique aux espaces verts est une forme de sociabilité amoindrie, dépolitisée, synonyme d'entre-soi plus que de rencontres et de loisir plus que d'engagements. D. Delbaere, *La fabrique de l'espace public*, *op. cit.*

[4] « L'esthétique de l'ouverture se réalise en combinant les trois dimensions (nature, mouvement et temps) pour créer de nouveaux lieux, espaces, formes qui se caractérisent par leur pluralité. » J. Denef, *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains nouvelles formes de médiations urbanistiques et esthétiques de l'ouverture*, *op. cit.* P246

[5] Mathieu Giroud, étudiant la persistance des usages populaires des espaces publics dans des quartiers gentrifiés, met en avant le rôle de ces

résistante au possible déferlement d'usagers plus ponctuels à d'autres moments. La familiarité est alors un outil pour mieux vivre la rencontre bien plus qu'elle ne l'empêche.
Par ailleurs, cette inscription dans des réseaux multiscalaires, si elle a une dimension sociale, a aussi une dimension sociale et militante. Ces lieux font partie de réseau d'acteurs qui se déploient à différentes échelles du micro-local à l'échelle de la ville de Bruxelles, voire de sa périphérie et au-delà. Ici on va chercher du matériel, là-bas on se fournit en pain, à tel lieu on prête des outils, les bénéficiaires de telle structure sociale viennent une fois par semaine, etc. À *l'Allée du Kaai* de manière plus affirmée, ces réseaux sont aussi des réseaux militants, qui partagent des ressources politiques, dont fait partie le lieu lui-même. La mise en réseau, de proche en proche et de pratiques en pratiques d'un certain nombre de « points » (lieux, bâtiments, projets, collectifs, institutions) construit ainsi une autre géographie que celle qui définit la délimitation d'entités urbaines en fonction de leurs caractéristiques urbanistiques ou sociologiques. Entre ancrage et connexion, cette mise en réseau contribue à produire un territoire[1], à la nuance près qu'il ne s'agit pas d'un territoire unitaire mais dispersé, qui n'est pas tant matériel que relationnel et n'est donc pas visible « à l'œil » en dehors d'une présence régulière au plus près du fonctionnement des lieux. Complètement parties prenantes de la ville et de son fonctionnement, ces lieux sont donc loin de constituer le creuset d'une « urbanité villageoise » qui serait une forme de repli anti-urbain.

Au cœur des configurations entre usages circulants (promenade), ponctuels (évènement, week-end) et régulier voire quotidien (serre, potager, poulailler, voisins), ce sont bien les projets observés et le fait qu'ils soient à la fois intercalaires, informels et fortement appropriés qui ont permis à des usages micro-locaux de se faire une place « de choix » au cœur même d'espaces en transformation et d'échelle régionale. Ces « liens de proximité qui ne sont d'ordinaire fâcheusement saisis [...] que par la notion toute négative d'"informel" »[2] sont ici parties prenantes de quelque chose de « plus grand » sans pour autant que cela vienne remettre en cause les attachements qu'ils supportent. En cela ce sont des exemples qui permettent « d'identifier des architectures du plus personnellement proche au plus commun, que la distinction privé/public empêche de distinguer »[3] et, peut-être d'initier de modestes pistes pour mieux penser une urbanité qui ne reposerait ni sur une abstraction théorique ni sur un présupposé organiciste.
En s'appuyant sur ces observations et ces analyses, il nous semble que ces lieux adressent à nouveaux frais l'enjeu de la proximité en même temps que celui de la centralité[4], ou disons plutôt de l'urbanité, en ce qu'ils accueillent à la fois des usages d'ordre métropolitains et des usages hyperlocaux voire domestiques, sans que les formes d'appropriation ne nuisent à l'ouverture et inversement. Au contraire, notamment par le biais de la pluralité des temporalités évoquée plus haut, c'est ici la présence de personnes familières des lieux qui permet et supporte leur ouverture à travers une fonction d'accueil qui est indéniable. Ce sont bien les « habitués » qui tiennent les lieux et les rendent amènes, et font que « les autres » ont envie de s'y arrêter, d'y rester un peu, voire d'y revenir. Si cela peut opérer parfois sous le mode d'une mise en spectacle de la vie quotidienne qui peut être ambiguë[5], bien d'autres modalités d'interaction entre « habitants » et « passants » ont été observées. Ces lieux, leur état, leur apparence, leur ambiance, leur fonctionnement, engagent (obligent ?) en effet le passant à sortir des limites de ce que le fait d'être un passant recouvre en général. Le passant, le visiteur, se rend compte assez vite qu'il n'est pas dans un espace public normal. Certains s'y sentent immédiatement à l'aise, d'autres ne savent pas comment ils doivent s'y comporter, les frontières ne sont plus si claires et ce flou entraine des dysfonctionnements, dans un sens (comme quand des « visiteurs » investissent de manière un peu envahissante le potager) ou dans l'autre

différentes temporalités : « la connaissance du lieu et de ses rythmes induit en effet très souvent des venues délibérément situées en dehors des temps de forte fréquentation. » M. Giroud, « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien », art cit. P43
[1] P. Melé, « Quels territoires pour l'action ? Mobilisations locales et régimes de territorialité », art cit.
[2] L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit. P11
[3] *Ibid.* P22
[4] À propos du quartier des Grottes, les auteurs développent cet idée de l'impensé de la centralité dans les luttes urbaines et les manières d'habiter de ce quartier atypique à deux pas de la gare de Genève. E. Cogato Lanza et al., *De la différénce urbaine*, *op. cit.*
[5] Voir fin du chapitre précédent à propos de l'esthétique participative.

(quand des gens demandent aux personnes gérant la serre si elles « peuvent » organiser un pique-nique dans le parc). On peut certes ne faire que consommer une ambiance sympathique (et une bière) dans ces lieux mais la plupart des personnes se retrouvent vite à initier des échanges qui dépassent largement la seule « civilité » voire à prendre part à ce qu'il s'y passe, car « la familiarité nécessaire à s'autoriser à faire usage de ce genre d'espaces entraîne un basculement des rôles de passant et d'habitant »[1]. Dans un ouvrage sur le quartier des Grottes à Genève, les auteurs montrent comment l'existence de différents degrés de familiarité dans l'espace public, et notamment le débordement du domestique, tend à perturber la routine du passant et à remettre en cause sa neutralité : « Le passant contemporain est d'autant plus troublé qu'il a profondément intériorisé les formes contemporaines d'un espace public de plus en plus résiduel face à la multiplication des barrières qui délimitent les espaces de vie "résidentiels" »[2]. Si le passant est bousculé, l'habitant l'est aussi, et l'habitant dont on parle n'est alors plus « l'habitant dans ses habits traditionnels d'habitant »[3]. Il faut insister là-dessus au sens où c'est là que cette idée diffère d'une essentialisation de l'habitant naturellement ou identitairement attaché à son territoire de vie : dans ce schéma l'habitant devient hôte (pas tout le temps, ce serait épuisant !), l'hospitalité permettant peut-être de dépasser la tension entre appropriation et ouverture[4]. L'hospitalité contient d'office cette idée d'un chez-soi et d'un étranger, et si c'est bien cela qui se rejoue ici c'est tout en perturbant les limites de ce que recouvre ces rôles d'habitant et d'étranger, et, surtout, sans les superposer au prisme de la résidence : certains habitants du quartier sont plutôt des visiteurs de ces lieux quand certaines personnes habitant ailleurs en sont des familiers.

Ces considérations touchent directement au fonctionnement des lieux, à leur gestion, et donc aux interactions entre ces « habitants » et les pouvoirs publics. Dans son texte sur la carrière d'usage de la Jetée à New York, Stéphane Tonnelat décrit ainsi deux visions de l'espace public qui cohabitent et diffèrent entre l'espace public comme « espace libre » et l'espace public comme « bien commun » : d'un côté l'espace public serait « une enveloppe qui doit rester vide d'activités commerciales et accessible à tous », d'un autre côté il serait « un bien commun à entretenir, partagé par les usagers avec des visiteurs, sous la tutelle de l'administration municipale »[5]. Il met en lien cette question de gestion avec celle de l'accueil et donc de la manière dont les publics fréquentant des lieux ont la possibilité, ou non, de s'y engager plus qu'en passant : d'un côté un « espace libre est contrôlé et géré par une autorité publique qui le rend accessible à un public générique et sans pouvoir, car non incarné dans les personnes. De l'autre, la maison d'aviron et le jardin partagé sont des équipements gérés par des résidents du quartiers et ouverts gratuitement aux visiteurs. Leur public est fait d'usagers réguliers, qui deviennent des hôtes d'un lieu conçu comme un bien public »[6]. Mentionnons pour finir que c'est aussi le fait que ces lieux soient des lieux « abrités » (bâtis), « équipés » et pourvoyeurs d'un certain nombre d'aménités et de ressources matérielles qui renforce cela ; nous l'avons déjà abordé plus tôt et n'y reviendrons pas ici.

Sans faire de ces lieux des modèles ni des « utopies », actons qu'ils représentent une possibilité parmi d'autres espaces publics dont la pluralité peut composer la ville et offrent d'autres définitions pour inspirer l'action. En creux, le succès *de l'Allée du Kaai* et de *Parckfarm* interroge en effet un « manque », comme l'admet le Directeur de la Division espaces verts de l'IBGE : « *ce qu'on se rend compte c'est qu'il y a un manque réel de lieux de rencontres, de lieux d'échanges de lieux d'apprentissage, de lieux de convivialité* », mettant en avant le défi que représente le fait pour l'action publique aménageuse et gestionnaire de s'inspirer de ces expériences sans les reproduire en série, les réifier ou les formaliser excessivement.

---

[1] E. Cogato Lanza et al., *De la différénce urbaine*, *op. cit.* P182
[2] *Ibid.* P184
[3] Qui serait la figure de référence des luttes urbaines, associée au référentiel du proche et de la ville comme un assemblage de quartiers, dont certains acteurs auraient du mal à se détacher à Bruxelles. J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit.
[4] On peut relier cela aux écrits de Jane Jacobs quant elle proposait de considérer les habitants commes les « concierges » de la rue, avec toute l'ambiguité du terme, autant chargé positivement (accueil, soin, coordination, ouvrir la porte) que négativement (surveillance, contrôle social, controler l'accès). Jane Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Marseille, Éd. Parenthèses, 2012.
[5] S. Tonnelat, « La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement », art cit. P242
[6] *Ibid.* P263

L'enjeu de la portée institutionnelle des expérimentations

> « L'émancipation des résidents, concernés par des transformations lourdes de leur environnement quotidien, reste plus largement limitée par le paradoxe à l'œuvre dans la pratique des acteurs techniques et politiques. Ceux-ci souhaitent en effet instaurer des conditions nouvelles de production du projet, accompagné par ses habitants, sans idée bien précise de ce vers quoi ce processus pourra les mener, mais ils canalisent systématiquement toute initiative ou objection dès que cette ouverture pourrait risquer de les mener à des mutations trop radicales de leurs manières de faire ou encore au bouleversement trop profond des rôles assignés, plus que par peur d'une perte de maîtrise ou de légitimité. À cause de cette limite, d'une résistance culturelle au changement, si, de manière imprévue, l'expérimentation permet à certaines dynamiques sociales de se déployer comme un effet collatéral de l'opération d'urbanisme, elle ne restera au final que le maître mot d'une procédure réformiste plus qu'une transformation en profondeur des modes classiques de production de l'urbain. » [1]

Comme l'observent les chercheurs cités ci-dessus, les aspects qui ont pu être décrits dans cette deuxième partie ne sont-ils finalement que des « effet collatéraux » et des « échappées » dénués d'impacts sur les pratiques institutionnelles de l'aménagement et de la gestion urbaine ? Les expériences observées sur le terrain, initiées, il faut le rappeler, avec un objectif « d'expérimentation », transforment-elles les routines de l'action publique[2] ? Comment les pratiques observées sont-elles reconnues, légitimées et/ou prises en compte par les pouvoirs publics ? Quel est « l'étayage institutionnel » [3] de ces expérimentations ?

Tout autant que le risque « d'instrumentalisation » souvent pointé dans ce genre de projets, le risque d'une reproduction uniquement « esthétique » de la participation est avéré et important à considérer. S'ils courent parfois le risque d'être dénués de sens politique, ces projets courent aussi le risque d'être dénués de capacité transformatrice. Si cette deuxième partie s'est intéressée aux effets des projets observés sur leurs participants et sur les situations d'interface entre habitants et pouvoirs publics, la troisième et dernière partie s'intéresse donc à leurs effets sur les pratiques institutionnelles.

[1] F. Ferchaud et M. Dumont, « Les « échappées » des expérimentations, une forme de design social des espaces ? », art cit. P212
[2] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.*
[3] GRAC (Groupe de recherche-action), *Repenser la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, *op. cit.*

Troisième partie.

L'enquête à l'épreuve du terrain.

Suivre les terrains et traquer la « portée » institutionnelle des expérimentations

La troisième partie se penche sur la problématique spécifique de « l'expérimentation institutionnelle » et s'applique donc à « tracer » des trajectoires d'expérimentation. Après les résultats en termes de participation et d'aménagement proprement dit, puis les effets et les conséquences dans la ville et pour les acteurs, l'enquête s'attache à enquêter la portée de ces projets sur le terrain de l'action publique, et sur le terrain de la fabrique urbaine, considérée ici comme un processus permanent de construction, de controverses et d'adaptations. Cela nous amène donc à une autre forme de mobilité qui consiste à suivre les acteurs, à la fois au sens physique et au sens du travail narratologique c'est-à-dire du sens qu'ils donnent à leurs actes et leurs décisions, afin de « reconstituer les justifications de leurs choix, comprendre les références et les normes qui les guidaient »[1]. L'unité de temps et de lieu de cette partie est celle du processus d'expérimentation, de ses sources à ses conséquences « en cascades »[2], au prisme du récit d'enquête : c'est le croisement de ces deux temporalités qui donne le *tempo*. Elle s'appuie sur une ethnographie « en chambre » ou plutôt « en bureaux », ainsi que sur le dialogue réflexif avec certains acteurs clés dont l'enquête accompagne l'activité critique par le biais d'un côtoiement régulier, de manière différente sur les deux terrains ; elle questionne donc de manière frontale l'enjeu des relations entre l'activité critique du chercheur et celle des acteurs.

En raison de l'écart entre les deux terrains sur ce sujet, cette partie en propose une analyse détaillée développée dans deux chapitres distincts qui sont « encadrés » par un temps introductif (ci-dessous) et un temps conclusif qui permettent à eux deux d'apporter un regard réflexif sur les expériences de recherche ; les conclusions analytiques de cette troisième et dernière partie étant en grande partie directement intégrées à la conclusion générale de la thèse.

[1] Philippe Genestier, « Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien. Cadre cognitif et catégorie d'action politique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1999, vol. 82, nº 1, p. 142-154. P147

[2] A.L. Tsing, *Le champignon de la fin du monde*, *op. cit.*

Le chercheur embarqué dans la gestation à huis clos d'une démarche expérimentale [Nantes]

Dans le cas nantais, avant même le début de la thèse, l'histoire commence lors de la première prise de contact avec la SAMOA début 2014. Je n'ai alors pas conscience que c'est déjà l'enquête qui commence, pour moi ce ne sont que des préliminaires. La SAMOA sort de son expérience de *Green Island* et désire continuer sur cette lancée en travaillant sur la préfiguration du futur parc métropolitain du sud-ouest de l'Île de Nantes. Parfait ! Cela correspond alors parfaitement à la problématique de ma recherche et colle bien en termes de *timing* : par rapport à mes deux autres « cas », cela m'intéresse beaucoup d'avoir un cas pris très en amont, ce qui implique forcément d'avoir des entrées au niveau du commanditaire, ce qui serait donc *a priori* possible...tout concorde. Comme on l'a vu dans la première partie, le contenu de ce cas nantais a considérablement évolué au fil du temps. Mais au moment où la thèse commence, rien n'est acté. Pendant un an il ne se « passe rien » ou presque sur le terrain nantais. Le peu qu'il se passe, je n'y ai pas accès, car aux incertitudes sur le démarrage du projet s'ajoutent les incertitudes sur mon rôle en tant que chercheur et sur les modalités d'une possible collaboration acteur-chercheur, incertitude qui dure également assez longtemps, la convention de recherche étant signée deux ans après le premier contact, un an et demi après le début de la thèse et au bout d'un an de discussions entre la SAMOA et le CRENAU. Au fil des frustrations et grâce aux discussions récurrentes avec mes directeurs de thèse, je passe progressivement d'un état où j'attends désespérément que le terrain commence, à un état où je comprends l'intérêt de l'observation de ces temps, même laborieux, de gestation et d'attente, et où je me résous à suivre ce que cela deviendra même si c'est autre chose que ce que j'avais imaginé. Faire face à un « projet qui ne démarre pas » m'a ainsi obligée à faire la différence entre le début du projet et le début du terrain. Ces phases de latence et d'incertitude ont donné dans l'enquête une place importante aux temporalités amont, hypertrophiques, décousues, décalées et hachées, en grande partie liées aux enjeux de validation politique et budgétaire, mais aussi aux enjeux de communication et d'identification du projet. Mon implication en tant que chercheur dans le processus a été synonyme d'énormément de temps dédié à accompagner les acteurs dans la définition de ces enjeux à travers des échanges réflexifs réguliers et donc aussi, pour moi, à essayer de comprendre les objectifs et enjeux de cette démarche et de faire la part des choses entre mandat politique, décision institutionnelle, opportunités et engagements individuels. Pendant deux ans, le projet est dans une phase de gestation interne, passant par différentes phases de réécriture, de remise en débat, de présentation à l'équipe, d'échanges de notes avec les élus, de reformalisation, et de multiples moutures de calendriers et de budgets successifs. Cette phase est de plus caractérisée par un rythme irrégulier, alternant des phases de travail où il faut être réactif pour être là au bon moment et conserver sa place sur le terrain et des phases de silence et d'arrêt littéral du projet, liées à la disponibilité instable de chargées de projet débordées et aux phases de validation politique ou hiérarchique, pendant lesquels mails et coups de téléphone restent sans réponse. Quand finalement un volet du programme démarre (un cahier des charges est rédigé, un prestataire est recruté, les professionnels s'activent, les habitants entrent en scène !), je suis bien évidemment très contente de pouvoir observer la matérialisation de ces ambitions, et s'ensuivront des moments intenses de terrain « à l'air libre » dans le suivi du travail du prestataire sur le quartier. Ce moment est caractérisé par trois dimensions, déjà abordées dans la première partie de ce travail : une forme de déception face à la démarche mise en œuvre par le prestataire ; une difficulté à établir une relation dialogique avec le prestataire ; et enfin c'est aussi le moment où je suis le plus prise, dans ma relation avec la SAMOA, dans un regard évaluatif, puisque c'est le moment où leurs attentes et les miennes concordent à travers l'espoir que les ambitions énoncées du projet aboutissent et réussissent ; le fait que ce soit le moment où la SAMOA réitère son souhait d'élaborer une grille d'évaluation vient renforcer cela. Je cherche alors obstinément l'adéquation entre les objectifs et les résultats de la démarche, et suis donc, à la mesure de cette orientation, forcément déçue de ce que cela donne. Malgré tout, dans le même temps, j'observe et analyse ce que ces moments difficiles de pilotage révèlent de la dynamique expérimentale du projet et de la manière dont elle a été et est pensée par le commanditaire. À travers les contradictions et les épreuves se mettent à jour la diversité,

parfois contradictoire, des objectifs et enjeux du projet, bien loin de la « pureté » des objectifs « de départ » auxquels je m'étais attachée pendant longtemps en lien avec le dialogue étroit que j'avais avec les personnes initiatrices du projet. Par ailleurs, le reste du programme *Île de Nantes Expérimentations*, que je devais suivre, n'a toujours pas vraiment démarré et a été longtemps mis de côté, ce qui n'a pas aidé à élargir l'enquête et la détacher du suivi d'*Ilotopia*. Enfin, les attentes vis-à-vis de la recherche de la part de la SAMOA vont aussi décroissantes, les échanges se raréfient et n'adviennent que sur mes sollicitations. La rédaction commence et l'enquête se termine par une prise de distance, salutaire, avec le terrain, doublée d'un travail de prise de recul, d'élargissement et de remise en contexte qui a notamment été permis par la réalisation d'une trentaine d'entretiens avec des acteurs, au sein de la SAMOA mais surtout en dehors, avec un triple objectif : faire un retour sur cette expérience avec les acteurs concernés (même si l'expérience n'est pas terminée), dézoomer et replacer cette expérience dans un contexte plus large à la fois géographiquement et thématiquement, et aller à la rencontre d'acteurs périphériques pas forcément rencontrés dans le cadre d'un suivi de projet longtemps en chambre et toujours assez rapproché.

Le chercheur suivant les conséquences et reprises d'une expérience [Bruxelles]

À Bruxelles (comme prévu !) la temporalité de l'enquête de terrain correspond peu ou prou à la phase d'activation temporaire des lieux que je voulais observer. Mes premiers mois d'enquête bruxelloise sont balbutiants ; j'envoie des dizaines et dizaines de mails, je réalise de nombreux entretiens pas toujours bien ciblés, je passe beaucoup de temps à errer sur les lieux de l'enquête sans trop trouver de place. Au fil des séjours, des mois et des rencontres je prends mes marques, je me familiarise peu à peu avec l'IBGE à force d'entretiens, je commence à me sentir un peu chez moi sur le terrain, je tisse des liens d'amitié ou du moins de proximité avec les personnes investies, je commence à être familière plus largement avec le contexte urbain, social et humain bruxellois, à force de trajets en vélos, de conférences, d'entretiens, de commissions de concertations, de manifestations et de soirées. Au départ, le fait que l'équipe de maitrise d'œuvre soit choisie au même moment que le démarrage de l'occupation temporaire m'avait laissée espérer pouvoir, en plus de l'activation du lieu, suivre de près la phase de conception, et donc les interactions entre les deux. Cependant, on a vu dans la première partie que le projet du futur parc a été confronté à de nombreux aléas techniques, budgétaires, décisionnels, et a donc pris beaucoup de retard (si au départ le démarrage des travaux devait avoir lieu au cours de la thèse cela ne fut finalement pas le cas), et que si la simultanéité des deux processus laissait espérer des influences de l'un à l'autre, la réticence de l'équipe de maitrise d'œuvre vis-à-vis de la participation habitante, ajoutée au désintérêt des occupants pour le projet et à d'autres raisons diverses et variées, a fait que les deux processus ont fini par être assez étanches. Au terme de cinq années, l'expérience de l'occupation temporaire est un grand succès, tandis que le projet de futur parc a été considérablement réduit dans ses ambitions et sa qualité et n'est pas encore sorti d'affaire. Dans ce contexte, j'ai quand même passé beaucoup de temps à chercher obstinément le lien entre l'occupation temporaire et le projet. Encore une fois, passé le travail de deuil de cette attente déçue, le travail d'enquête évolue. Je passerai encore beaucoup de temps à chercher la volonté politique à l'origine de ce projet sans la trouver clairement, ainsi que beaucoup de temps littéralement absorbée par l'ancrage des cas étudiés dans le site de Tour et Taxis, dans son histoire urbaine, institutionnelle et militante, et dans son actualité encore pleine de rebondissements et à laquelle mes « cas » participent, cherchant à comprendre le rôle qu'ils y jouent et ce qu'ils y changent. Finalement, l'enquête se focalisera dans un deuxième temps sur deux dimensions : d'une part elle se penchera plus attentivement sur ce que fabrique en tant que tel l'occupation du lieu, et, d'autre part, le lieu et le concept rencontrant progressivement de plus en plus d'échos dans le contexte bruxellois, elle quittera le cas de *l'Allée du Kaai*, sortira du site et suivra le trajet de cette idée d'occupation temporaire, observant comment le cas étudié vient la nourrir et contribuer à un nouvel épisode de son histoire. Dans le travail d'enquête, la première est liée à une intense immersion et relation sur le terrain au plus près des acteurs, la deuxième à la circulation permise par la familiarité établie avec certaines personnes clés. Se connectant à une généalogie autre que la généalogie

institutionnelle des pratiques de l'IBGE, qui est celle de l'histoire bruxelloise de l'occupation et des squats, l'expérience de *l'Allée du Kaai* contribue ainsi à une nouvelle phase de médiatisation de l'idée d'occupation temporaire, à travers le saisissement qu'en font une grande diversité d'acteurs : les acteurs de la société civile, par un travail d'échanges d'expériences et de mise en réseau ; les acteurs professionnels et académiques, à travers plusieurs instances de réflexion et de médiatisation du sujet ; les acteurs institutionnels, par la reprise et l'adaptation de cette expérience dans le lancement de plusieurs projets partiellement similaires ; et enfin les acteurs politiques, sensibles au succès des différentes expériences et y voyant un potentiel dans un contexte de réorganisation des structures et des procédures de l'urbanisme bruxellois. Ainsi, l'enquête quitte le projet, sort de son site et circule dans le monde bruxellois de l'urbanisme, suivant les acteurs institutionnels et non institutionnels dans la manière dont ils travaillent cette idée d'occupation temporaire dans une multiplicité d'arènes différentes. À ce moment-là, d'une part l'enquête suit de manière très proche certains acteurs qui étaient déjà des protagonistes des cas observés, qui ont été des interlocuteurs privilégiés depuis le début de l'enquête et qui se retrouvent en position d'entrepreneurs de cause ; d'autre part l'enquête se connecte également à d'autres acteurs par le biais de cette circulation, notamment des personnes intégrées à d'autres institutions ou d'autres réseaux militants mais actifs sur les mêmes sujets. Les liens tissés avec certains acteurs ont donné à l'enquêtrice un rôle d'accompagnement réflexif à un moment donné, rôle qui aurait pu s'amplifier et se solidifier si les impératifs de l'enquête n'avaient pas ensuite rappelé l'enquêtrice auprès de son terrain nantais, la poussant à renoncer, non sans regrets, à une carrière bruxelloise de « chercheur de chevet ». La dernière phase de l'enquête bruxelloise a donc consisté à suivre de plus loin la manière dont ce sujet de l'occupation temporaire continuait son chemin. N'étant plus aussi présente sur le terrain, cela s'est fait à travers des « retours » réguliers (une fois par an minimum) sur le terrain, par le suivi à distance de la médiatisation de ces sujets, même si cette distance était compensée par le fait que les liens tissés avec certaines personnes ont permis sans trop de difficultés de maintenir au besoin un accès efficace et facilement mobilisable au terrain.

Ces manières d'enquêter ont permis de suivre deux processus d'expérimentation très différents. Dans les deux cas, prendre ses distances avec le suivi de projet a en effet surtout signifié se focaliser sur la problématique de l'expérimentation, et donc se pencher à la fois sur l'amont et l'aval des projets. L'enquête et l'analyse s'attachent donc, dans cette partie, non plus aux projets mais plutôt aux projets en tant qu'expérimentations et donc d'un côté à leurs origines (Ont-ils été pensés comme des expérimentations ? Avec quelles intentions, quels moyens, quelles méthodologies ? En s'inscrivant dans quelle vision de l'expérimentation ?) et d'un autre côté à leurs « suites » (Comment le processus d'expérimentation a-t'il été conduit, observé, évalué ? Comment cette expérimentation a-t-elle été appropriée, reprise, diffusée, reproduite, déformée, institutionnalisée ?). Dans le cas nantais, il s'est agi de suivre les mutations dans le temps d'un projet donné (*Île de Nantes Expérimentations*), de sa gestation via de multiples versions à sa mise en œuvre et ses évolutions, cela au sein d'une arène intra-institutionnelle, presque à huis clos, centrée autour d'un acteur initiateur, la SAMOA, et d'une démarche voulue maitrisée, cohérente et réfléchie de A à Z, pilotée en solo, avec des objectifs précis, un dispositif d'évaluation, et une volonté de transposition et de généralisation. Dans le cas bruxellois, il s'est agi, à partir d'une première expérience (*l'Allée du Kaai*), point de départ sur le terrain et point de départ de la recherche, de suivre la carrière d'une idée, et les acteurs qui l'incarnent, la trajectoire d'une expérience, traversant différents lieux et arènes. L'enquête a donc quitté le cas et est sorti du site, abordant le terrain comme « un continuum dessiné par la circulation des groupes et des individus engagés, d'une arène à l'autre »[1]. Le cas nantais nous permet ainsi de décrire une idée de l'expérimentation mise à l'épreuve des pratiques d'un acteur de l'urbanisme technique (aménageur) aux prises avec son contexte (en termes de jeux d'acteurs notamment), tandis que le cas bruxellois nous permet plutôt de décrire le processus collectif d'institution d'un nouveau problème public à partir d'une première expérimentation.

[1] C. Goirand, « Participation institutionnalisée et action collective contestataire », art cit.

retill
TEMPORARY USE – DYNAMICS FOR LIFE
TING
ILOTOPIA

Double-page précédente : une réunion de travail à la SAMOA avec l'équipe de maitrise d'oeuvre et l'AMO participation en janvier 2018.

Chapitre 1.

Expérimenter pour expérimenter ?

[Nantes]

Sur le terrain nantais, la volonté d'expérimenter présidait aux projets observés, et l'enquête a permis d'observer sa mise à l'épreuve sur le terrain. Pour rappel, il est question ici d'une enquête à deux échelles imbriquées : le suivi d'un projet d'implication des habitants dans la co-construction d'un programme de requalification des espaces publics de leur quartier, déployé sur le quartier du Faubourg et nommé *Ilotopia* ; auquel s'ajoute le suivi du programme plus vaste dans lequel s'inscrit ce projet, intitulé *Île de Nantes Expérimentations* et comportant différents volets[1]. On se détache ici de l'analyse du « contenu » des projets (implication habitante, préfiguration), pour se concentrer sur la description du processus institutionnel proprement dit et ce qu'il révèle des dynamiques d'expérimentation et d'institutionnalisation à l'œuvre. Ces analyses sont développées ci-dessous en trois temps : dans un premier temps à travers le récit de la mise à l'épreuve de la volonté d'expérimenter au fil de la conduite du projet de son élaboration à son évaluation, dans un deuxième temps à travers la description du processus de construction de cette commande expérimentale entre technique et politique, et, dans un troisième temps à travers l'analyse de la manière dont l'idée d'expérimentation interroge tout particulièrement les pratiques de l'aménageur.

[1] Ces différents volets étant : *Faites le quartier*, ciblant l'implication des habitants sur les espaces publics constitués, composé d'*Ilotopia* et d'*Ilovoisins* (micro aménagements portés par groupes d'habitants, disséminés dans l'Île) ; *Faites le Parc*, ciblant des démarches plus prospectives et préfigurative sur la transformation du sud-ouest de l'Île de Nantes, et composé au départ de trois actions (une résidence d'activation, une pépinière temporaire et une expérimentation autour des jeux et du sport) plus tard fusionnées en un travail à la fois plus large et plus flou de préfiguration/accompagnement du projet de futur parc, en partenariat avec l'équipe de maitrise d'œuvre urbaine et en particulier les paysagistes. Pour plus de détails sur la gestation de ce programme, issu d'une première expérience nommée *Green Island* en 2013, le lecteur peut se reporter au chapitre 1 de la partie 1.

1. Une pensée de l'expérimentation mise à l'épreuve

Questions de méthodes

Une expérimentation pensée comme une expérimentation

> « *Une chose qu'on a eu beaucoup de mal à formaliser c'était "Qu'est-ce qu'une expérimentation de la* SAMOA *?" Je vous rappelle l'origine de l'histoire : nous devions nous mettre d'accord sur ce que c'était l'innovation, on n'a jamais pu réussir, entre la Creative Factory et le Projet Urbain[1], à se mettre d'accord ; sur ce qu'était un projet on n'a jamais pu non plus. Par contre sur l'expérimentation on a réussi à trouver une plateforme sémantique commune et une démarche. Je vous avais dit que ce qui comptait surtout dans l'expérimentation c'est l'énonciation de l'hypothèse, la recherche d'une méthode sans doute innovante ou originale, et un dispositif d'évaluation. Voilà, donc, on tâtonne et on avance. Et ce que nous permet encore et toujours l'échelle de la métropole c'est effectivement de prendre des risques, et on ne peut résolument prendre des risques que s'il y a un dispositif d'évaluation, et après, non pas de modélisation mais de transcription éventuellement sur d'autres territoires au fur et à mesure de ce qu'on a appris. Ça évite ailleurs de renouveler ce qu'on a fait ici et de reproduire les erreurs. Donc ça je trouve ça passionnant !* » [DG SAMOA, réunion annuelle SAMOA-CRENAU, 26/06/2017]

Le DG de la SAMOA exprime ainsi, lors d'une réunion avec le CRENAU au sujet du suivi par la recherche du programme *Île de Nantes Expérimentations*, sa vision, ou plutôt la vision de la SAMOA en tant qu'aménageur, sur l'expérimentation, *a priori* collectivement réfléchie et accordée. On voit bien à travers cette citation, et le travail d'enquête le confirme, qu'on a affaire à *une expérimentation pensée comme une expérimentation*. L'enquête de terrain à Nantes a été caractérisée par le suivi de l'activité réflexive et de la réflexion sémantique et critique des acteurs au travail dans la gestation et la conception d'un programme. La notion d'expérimentation en a été, dès le départ, le fil rouge. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Cette idée d'expérimentation s'encastre dans l'histoire des pratiques de la SAMOA, entre nouveauté et continuité, et s'inscrit dans une dynamique d'échange d'expériences et de stimulation entre aménageurs. La SAMOA est un aménageur connu pour mettre en œuvre des méthodes parfois qualifiées de négociées ou d'innovantes. De nombreux travaux scientifiques ont exploré en quoi ce projet urbain avait participé à renouveler les codes et les routines de l'urbanisme de projet, et c'est aujourd'hui un cas fréquemment cité en exemple partout dans le monde. Même si l'arrivée à la direction de la SAMOA de Jean-Luc Charles et le développement du Quartier de la Création ont correspondu depuis 2011 à une promotion plus franche de « l'innovation », le vocable d'« expérimentation » n'était cependant pas, alors, le terme mobilisé pour dire et lire ce que ces pratiques avaient de non standard et de nouveau. La mise en avant de l'expérimentation dans les pratiques de la SAMOA par le biais du programme *Île de Nantes Expérimentations* s'inscrit donc à la fois en continuité et en différence avec cette notion d'innovation[2]. L'expérimentation serait d'une certaine manière la déclinaison « urbanistique » de l'innovation[3], forcément lestée du « lourd » et du « dur » qui caractérise l'aménagement urbain dans ses dimensions matérielles et organisationnelles, et donc forcément moins libre, plus déterminée, plus lente ; en

[1] Le Projet urbain (PU) et la Creative Factory (CF) anciennement Quartier de la création (QDC), sont les deux « branches » de la SAMOA (voire chapitre 1 de la partie 1 pour un historique). L'enjeu de l'étanchéité relative entre les deux branches était un des sujets du programme *Île de Nantes Expérimentations.*

[2] « *L'innovation c'est un processus technique qui est piloté soit à partir des laboratoires soit à partir des marchés, donc on est soit sur une approche market-push ou technology-pusch, et puis c'est un processus linéaire en fait, qui aboutit par l'arrivée extrêmement brutale sur le marché d'un produit ou d'un service qui sidère la concurrence parce que de toute façon il met à mal toutes les règles antérieures, ou en tous cas il rebat les cartes. L'expérimentation c'est quelque chose de complètement différent, ça peut embarquer de la technologie mais c'est surtout une approche par le site qui est choisi et par les usages qui peuvent être générés. De toute façon l'expérimentation c'est pas centré sur la technique c'est centré sur l'usager ou les offres de service*. » [DG SAMOA, entretien, 01/06/2018]

[3] Pour Marc Dumont « l'innovation est une *production*, alors que l'expérimentation est une *situation* ». M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P22

même temps le DG mettra à plusieurs reprises en avant le fait que dans un contexte où « *tout le monde fait de l'expérimentation maintenant* », c'est justement l'accroche de l'expérimentation avec la traduction opérationnelle concrète dans l'espace public et à long terme qui permet à un acteur comme la SAMOA de se distinguer. Cette mise en avant de l'expérimentation, accolée ici à la fois au travail avec les habitants et au travail sur le futur parc métropolitain, correspond aussi à la nécessité de construire un nouveau récit pour le projet urbain de l'Île de Nantes, qui colle aux axes du mandat municipal que sont la nature en ville et le dialogue citoyen, deux domaines sur lesquels la SAMOA n'était pas particulièrement positionnée auparavant. L'injonction à l'innovation provient également d'un contexte d'échange, de réflexion et de stimulation entre pairs aménageurs, qui se fait notamment par le biais des activités du Club Ville Aménagement. Entre recherche de distinction et circulation des pratiques, ces instances alimentent une bonne partie des discours et pratiques des aménageurs ; dans le cas présent, il faut mentionner en particulier les réflexions menées par le groupe de travail « Tiers acteurs, expérimentations et nouveaux modes de faire »[1]. Dans les faits, le terme d'innovation est aussi souvent employé que celui d'expérimentation et, malgré la vision assez tranchée qu'en donne le DG, les deux mots sont régulièrement utilisés de manière équivalente ou proche, y compris par les équipes. Une question ouverte est donc de savoir si l'on est face à un glissement sémantique, dans lequel l'usage d'un mot viendrait peu à peu remplacer l'autre, ou face à des pratiques effectivement différentes.

La vision de l'expérimentation exposée dans la citation que nous avons placée en ouverture de cette partie se veut scientifique dans sa procédure : mener une expérimentation signifierait définir une hypothèse, chercher une méthode adaptée à cette hypothèse, et en évaluer les résultats. Concrètement, cette vision s'est essentiellement matérialisée dans la formalisation tardive d'une grille d'évaluation qui a effectivement été construite autour d'une armature constituée de trois « hypothèses »[2] formulées par le DG ; elle s'est aussi traduite par l'engagement de la SAMOA dans une collaboration avec le CRENAU, qui était censé entretenir et nourrir le travail d'évaluation, en même temps que l'implication de chercheurs apportait, si ce n'est une caution du moins une tonalité scientifique à cette démarche. Cependant, les répercussions sur l'action de ce caractère procédural de l'expérimentation, marqué d'attributs scientifiques, sont incertaines ou en tout cas difficiles à tracer. Un certain écart semble séparer cette définition théorique de la manière qu'ont eu les équipes, prises par les contraintes et les caractéristiques de leurs pratiques et de leurs contextes d'action, de s'en saisir, de la réfléchir et de la mettre en œuvre. De fait, dès les premiers moments de l'enquête et les premiers échanges sur les potentiels objectifs et formalisations de cette démarche, jusqu'aux derniers moments de l'enquête et aux échanges portant sur l'éventuel travail de bilan, d'évaluation et/ou de transposition, les acceptions de l'expérimentation à l'œuvre dans les discours et les pratiques des acteurs n'ont jamais été aussi claires ni aussi univoques que celle que le DG livre lors de cette réunion.

Choisir un prestataire, une étape clé

Longtemps élaboré, remanié et trituré en chambre, le programme *Île de Nantes Expérimentations* connait une étape charnière importante au moment de la désignation d'un prestataire pour la réalisation de la « mission Faubourg » qui vise à l'implication des habitants dans la co-construction d'un préprogramme de requalification des espaces publics de ce quartier. J'ai pu observer à ce moment-là (mais aussi au moment de la sélection de la nouvelle équipe de maitrise d'œuvre urbaine) à quel point ces étapes amenant à choisir un prestataire sont des moments d'enthousiasme pour les équipes et de fédération très forte autour du démarrage d'un projet. L'arrivée

[1] Club Ville Aménagement, *Tiers acteurs, expérimentations et nouveaux modes de faire. Synthèse finale du groupe de travail 2. 2014 - 2016*, *op. cit.*

[2] 1.« Les habitants dans toute leur diversité sociale s'intéressent à et souhaitent participer à la production de l'espace public » ; 2.« La co-conception de l'espace public, en y impliquant les habitants, permet de produire un aménagement nouveau, plus pertinent par rapport aux attentes, et plus qualitatif » ; 3.« La co-conception permet un meilleur usage de l'espace public et une meilleure appropriation des habitants ».

d'une équipe signifie la concrétisation, ou du moins la mise en action (enfin !), de projets que les équipes attendent en général depuis longtemps de « *lancer* », représente une nouvelle tête, un nouvel interlocuteur, de nouvelles idées, et donc vient *apporter de l'eau au moulin* et nourrir plus largement les réflexions et les pratiques du commanditaire. C'est une étape importante, sur laquelle il serait intéressant de se pencher davantage dans le cadre d'enquêtes sur les pratiques professionnelles en aménagement[1]. C'est à la fois excitant et douloureux pour les équipes ayant travaillé à l'élaboration d'un projet que de laisser la place à un prestataire : « *la balle est dans son camp* », « *on lui refile le bébé* », « *on lui laisse la main* », toutes ces métaphores traduisent la manière dont les commanditaires doivent à la fois réussir à enrôler le prestataire extérieur dans la continuité d'un processus souvent déjà réfléchi depuis longtemps en interne, et accepter de passer le relais, de déléguer et de laisser à ce même prestataire la possibilité de « *faire sa part* » et « *d'apporter sa pierre à l'édifice* ». Dans le cas du recrutement de Wt2i, cela a été renforcé par le caractère atypique et résolument inhabituel pour la SAMOA du profil de l'équipe, ainsi que par le fait que son recrutement soit synonyme de son installation à Nantes, faisant de lui, bien au-delà de la mission, un nouveau personnage dans le jeu local, et enfin par le fait que la dimension expérimentale du processus, dans un domaine peu familier de l'aménageur (la participation des habitants), donnait un côté fondamentalement inédit à ce projet.
Le choix qui avait été fait était de séparer les différentes missions, et donc que le projet et la coordination entre les différents acteurs relèvent du rôle du maitre d'ouvrage :

> « *C'est un vrai défaut des maitres d'ouvrage de vouloir tout mettre dans le même appel d'offre pour se simplifier la vie et pas se fatiguer avec un rôle de coordinateur* [...] *c'est un penchant qui permet de répondre au truc de "On a de grandes ambitions et pas de moyens derrière"… Donc qu'est-ce qu'on fait on délègue une partie de notre mission, on reporte le problème sur les prestataires dans une espèce de mission géante magique, et nous ce que ça nous couterait en ingénierie financière ça va leur couter autant mais on les dote pas plus pour autant et… Allez ça va bien se passer ! Que dalle !* [...] *Alors que là si on démultiplie les prestataires c'est une complexité de coordination chez nous qui va être réelle, va falloir qu'on assure* [...] *Ce type de projet va nécessiter une implication et du temps de l'équipe très important* [...] *là au moins on transpose pas notre mission de maitre d'ouvrage et si c'est en déséquilibre, si errements, si déviances, il y a une grosse responsabilité du maitre d'ouvrage à pouvoir réorienter ou alors à laisser faire, auquel cas, je trouve que ça nous responsabilise plus que quand on a des grandes équipes où on se dit qu'ils font pas leur boulot. Parce que la tendance naturelle serait de dire on leur a dit ce qu'on voulait laissons-les se dépatouiller entre eux, c'est eux qui vont être les interlocuteurs principaux auprès des habitants, et à la fin on aura un résultat qui sera bien et limite nous maitre d'ouvrage on peut rester un peu en spectateurs de tout ça. Là nous on ne se laisse pas le choix que d'être impliqué très très très fortement, voire d'être omniprésents dans le dispositif* [...] *on est dans un cas particulier d'être la société dédiée au territoire, les gens savent déjà qui est la SAMOA et c'est donc important qu'ils sentent une forte présence de la SAMOA, les concepteurs se succèdent chez nous, la SAMOA reste la SAMOA* [...] *Alors que si on part sur une équipe qui fait tout nous on peut rester en recul, tout se fait tout seul etc, les habitants sollicitent bien ou pas bien les équipes mais sans que jamais la SAMOA apparaisse.* » [la chargée de projet SAMOA, séance de travail SAMOA-CRENAU, 15/09/2015]

Parmi ces projections, l'une d'entre elles était donc cette idée d'un maitre d'ouvrage « reprenant ses responsabilités », actif et investi dans le projet. Ces projections ont été mises à l'épreuve au cours du déroulement du projet et des déceptions ont émaillé le processus de pilotage, tant au sujet de la collaboration commanditaire-prestataire qu'au sujet de la mise en œuvre de la mission par le prestataire ; les décalages, glissements et incompréhensions ont révélé des visions différentes de l'expérimentation mais aussi des objectifs et des enjeux qui, par rapport à l'énoncé de départ, étaient sensiblement plus variés et parfois contradictoires.

[1] Voir aussi à ce propos la transition entre la partie 1 et 2.

Les hésitations de l'aménageur, entre processus cadré et méthodologie hasardeuse

Au moment de la rédaction du cahier des charges de l'action Faubourg, puis de la sélection des candidats, et enfin au cours du suivi du travail du prestataire choisi, les enjeux liés à la *méthode* ont souvent été prégnants, la définition d'une méthode ayant été définie au départ comme un invariant nécessaire à la conduite d'une expérimentation. La phase de rédaction du cahier des charges a été intéressante pour cela au sens où elle a fait l'objet de débats entre les deux artisans principaux de la démarche, l'un ayant tendance à vouloir rendre ce document extrêmement précis afin d'être sûr de se faire comprendre, l'autre arguant qu'il ne fallait pas « *faire le travail à la place des candidats* », qu'un cahier des charges devait définir une commande mais que définir la méthode relevait de la mission du prestataire. Au final le cahier des charges publié est un objet assez complexe qui a été perçu et compris très différemment : lors d'entretiens réalisés avec les candidats non retenus on a pu constater que certains avaient trouvé ce cahier des charges trop compliqué (« *on ne comprend pas ce qu'ils veulent* », « *ils ne savent pas ce qu'ils veulent* »*),* tandis que d'autres l'avaient trouvé très intéressant et très juste (« *enfin une commande ambitieuse en termes de participation !* ») et le gardaient de côté comme un exemple à faire circuler auprès d'autres maitrises d'ouvrage qui auraient du mal à préciser leurs commandes à ce sujet. Au sein de l'aménageur, tous étaient d'accord sur le fait qu'on ne savait pas trop ce qu'on voulait et qu'on espérait des candidatures qui soient force de proposition : le fait même de faire un dialogue compétitif était considéré comme une sorte d'état de l'art, un moyen d'afficher qu'une part du travail de formulation de la commande lui-même était encore à faire avec les candidats dans le cadre des échanges que ce format permet. En interne, il a toutefois fallu convaincre certains de l'intérêt de cette idée d'une commande expérimentale et donc peu définie :

> « *Moi j'ai tendance à penser que c'est peut-être plus efficace quand on y va avec un truc bien cadré, on sait ce qu'on en attend, la règle du jeu elle est claire. Alors plus efficace ça veut peut-être dire moins riche, je sais pas.* [...] *La démarche elle était volontairement ouverte au départ, et moi j'ai entendu Émilie à plusieurs reprises nous expliquer en interne que dans le fond on ne savait pas vraiment à quoi on allait arriver, que ça faisait partie, que c'était intrinsèque à la démarche, qu'il fallait l'accepter.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 05/04/2018]

> « *On était un peu schizophrènes sur le projet avant, dans le sens où c'était une expérimentation mais il fallait que tout le monde sache faire tout de suite. Maintenant ils se forcent, ils acceptent l'inconfortable. C'est une vraie gymnastique intellectuelle. En interne on a aussi des échos négatifs mais je préfère porter le projet dans le sens d'une expérimentation et pas d'un projet normal, c'est ça le but.* » [la chargée de projet SAMOA, réunion SAMOA-CRENAU, 02/06/2017]

Le choix du prestataire qui a découlé de cette procédure de dialogue compétitif a été emblématique de ce balancement permanent entre la recherche d'une méthode et le désir d'ouverture[1] ; le suivi du projet par la suite a confirmé que choisir le « *savant fou* » était excitant au démarrage mais nécessitait un travail bien plus soutenu de la part du commanditaire en termes de pilotage. La mise en œuvre de la démarche a en effet été caractérisée par des changements permanents de stratégies et d'idées du prestataire, des calendriers anticipant peu et changeant en permanence au fil de ses disponibilités, la dispersion des interventions à travers une multiplicité de dispositifs, d'outils et d'évènements parfois peu connectés, et des propositions parfois hors sujet. Le prestataire de son côté avait tendance à utiliser l'idée d'expérimentation pour défendre ses manières de travailler, « contre » un fonctionnement institutionnel qu'il jugeait souvent trop lourd ou pas assez agile[2], enjoignant régulièrement la SAMOA à s'assouplir, notamment sur des questions de calendriers, de livrables ou de budgets. Il mettait ainsi en avant dans l'expérimentation le droit à l'erreur, voire la reformulation de la question de départ, ce qui lui permettait de justifier le fait qu'il était effectivement en train de déformer la commande et de ne pas répondre,

[1] Voir aussi à ce propos le chapitre 2 de la partie 1 où on présente le prestataire et où l'on décrit la phase de sélection.
[2] La SAMOA étant pourtant reconnue pour être une petite équipe dédiée, soudée et bien plus agile que par exemple les services intégrés aux collectivités ou des aménageurs beaucoup plus gros comme Nantes Métropole Aménagement.

stricto sensu, à toutes les attentes de son commanditaire, comme il me l'expliquait un jour où nous échangions tous les deux au sujet du rôle de la recherche *in itinere*, de la place du regard critique et de la volonté d'évaluation de la SAMOA : « *Il y a deux sortes d'agilité, une agilité qui serait de redresser la barre en cas de fausse route, une autre agilité qui serait de se rendre compte que les vrais enjeux n'étaient pas là où on pensait, et d'être capable de changer de logiciel pour accompagner la nouvelle direction que prennent les choses.* », laissant sans ambiguïtés comprendre qu'il se positionnait dans la deuxième acception. On a pu voir dans la première partie à quel point le prestataire n'était pas un « méthodologue » comme on peut parfois en rencontrer dans les dispositifs participatifs, et à quel point le déroulement du projet avait eu un caractère assez brouillon. On a vu aussi comment, face à cela, l'aménageur a balancé entre des phases de pilotage erratique et des phases de recadrages, mais sans pour autant tenir une « méthodologie » déterminée.

Ce que cette étape de l'enquête révèle, c'est donc peut-être surtout la difficulté à formuler des attentes vis-à-vis d'une expérimentation qui comporte souvent une dimension d'ouverture et d'incertitude prompte à perturber la manière habituelle de définir une commande. Une commande mêlant imprécision et complexité, à la fois trop chargée et pas assez claire, cela correspond à un phénomène plus général aujourd'hui dans les projets d'implication des habitants qui voit se combiner deux tendances en apparence paradoxales que sont la technicisation croissante des commandes et l'indétermination et la plasticité croissantes des commandes[1]. C'est aussi la mise en lumière d'une tension, dans la manière d'envisager l'expérimentation, entre deux pôles. Le premier pôle tend à définir à l'avance une procédure cadrée et une méthodologie précise, sur laquelle l'ensemble des parties prenantes s'accordent, considérée comme garante du caractère expérimental du processus et en particulier de ses potentielles reprises ou améliorations par la suite, puisque permettant d'identifier des critères, des variables ou des éléments de contexte et leur rôle dans le cours de l'action. L'autre pôle tend à faire de l'expérimentation le synonyme d'une conduite de projet caractérisée par son ouverture, sans que le sens de ce terme ne soit très clair. Aucun des deux pôles n'est donc en soi qualifié positivement ou négativement au sens d'être propice ou pas à accompagner de manière heureuse l'émergence et l'accompagnement d'une expérimentation au-delà du stade du brouillon sur lequel on ne reviendra jamais. Chacun porte en germe la possibilité d'un processus heureux (quand une méthodologie précise se révèle capable d'accueillir l'imprévu et d'écouter la contradiction et réussit en cela à être elle-même une expérimentation au sens où elle se perfectionne au fil du temps et s'adapte à la diversité des situations ; quand une conduite de projet ouverte repose sur l'attention soutenue à ce qui advient, à travers une démarche d'enquête permanente qui nourrit l'accompagnement de l'action, permet de débattre de ses objectifs et de construire un horizon collectivement souhaitable et atteignable) comme celle d'un processus malheureux (quand l'application rigide d'une méthode prédéterminée bride la capacité d'initiative, annule les marges de manœuvre et empêche toute invention d'advenir ; quand l'ouverture du processus va de pair avec une incapacité à prendre des décisions, un déficit d'ambitions voire un désintérêt du résultat). Dans tous les cas il semble que la conduite d'une expérimentation demande plutôt plus que moins d'efforts et d'énergie de la part des prestataires comme des commanditaires.

De la place respective du commanditaire et du prestataire dans l'expérimentation

Dans l'élaboration d'*Île de Nantes Expérimentations* avait été imaginé tout un scénario de gouvernance inédit, imaginant des modalités de prise de décision plus fluides, mais aussi un rapport plus direct de l'aménageur à son territoire et ses habitants notamment par le biais de l'action Faubourg ciblée sur la proximité. Dans une sorte de fantasme, cette expérience devait venir combler le fossé qui sépare l'aménageur comme acteur technique des habitants, sans devoir passer systématiquement par la collectivité et ses multiples services de terrain (équipes de

[1] L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit.

quartier et pôles de proximité). Si cela n'est pas vraiment advenu c'est probablement pour trois raisons : le fait que ce désir était probablement utopique et peu cohérent avec le rôle et le fonctionnement même de l'aménageur ; un manque de moyens humains au sein de la SAMOA pour effectivement pouvoir assurer une présence sur le terrain auprès du prestataire et au contact des habitants ; et enfin les manières de travailler du prestataire. En effet celui-ci a déployé une méthode difficilement partageable car souvent assez informelle voire brouillonne et reposant beaucoup sur sa personnalité, ses idées, son rythme de réflexion et d'action : que ce soit pour le commanditaire ou pour moi-même il a souvent été difficile de suivre ses actions. En particulier au démarrage, sa volonté d'entamer la mission par une phase d'immersion *incognito* dans le quartier interdisait, de fait, à la SAMOA d'y participer. Plus largement le prestataire a toujours prôné une forme de désinstitutionnalisation et mis en œuvre un discours et un positionnement visant selon ses propres mots à « *gommer les attributs institutionnels de la démarche* ». Lors du démarrage des interventions de celui-ci dans le quartier, la chargée de projet me fera ainsi part de sa profonde frustration à ce sujet :

> « *Pour le moment moi je suis vraiment dans un rôle de maitre d'ouvrage et je suis un peu déçue ! Ils font pour nous là où moi je pensais qu'on devrait être très présents… Je vis pas les temps de ce qui se fait sur site, je ne vis que partiellement ces choses qu'on est censés mettre en place de "nouveau"* [...] *Lui il se focalise sur la commande, les enjeux d'implication du maitre d'ouvrage ça l'intéresse pas trop je crois…* [...] *Nous faut pas qu'on sorte de là en se disant que si on veut reproduire il faut rappeler Wt2i ! Il faudrait que ça soit plus articulé avec nos modes d'action classiques…* [...] *J'ai pas non plus envie de brouiller la commande principale d'impliquer les habitants, mais j'espère que dans la phase de prototypage il va avoir besoin de moi ou des autres membres de l'équipe… J'espère qu'on sera plus présents… mais c'est vrai qu'en plus j'ai pas le temps donc…* » [la chargée de projet SAMOA, réunion SAMOA-CRENAU, 28/09/2016]

Celle-ci exprime ici plusieurs choses. Premièrement, elle exprime ce que j'exposais plus haut à savoir le désir d'être soi-même au contact des habitants, sur le terrain, en action, ce qui s'est vite avéré illusoire au regard des priorités des plans de charge des uns et des autres au sein des équipes de la SAMOA. Deuxièmement, elle exprime que dans le cadre d'un projet expérimental, elle avait imaginé et espéré sortir du schéma habituel de la relation commanditaire-prestataire et que la relation de prestation pourrait s'enrichir d'une réelle collaboration. Cela révèle une envie en tant qu'aménageur de franchir les limites de son rôle mais aussi son engagement personnel dans la formulation des intentions de ce projet et sa difficulté à s'en remettre au prestataire pour en garantir les ambitions. Troisièmement, et c'est en cela que ça vient particulièrement questionner le processus d'expérimentation censé être à l'œuvre, elle exprime le fait que le projet recèle en réalité plusieurs degrés de commande et une sorte de mission dans la mission à travers l'enjeu d'expérimentation et de contribution à la transformation plus large des manières de faire de l'aménageur. Si cette expérimentation devait, en plus de ses objectifs opérationnels d'implication des habitants, venir nourrir et transformer la pratique courante de l'aménageur en termes d'aménagement des espaces publics, cela impliquait que l'aménageur soit effectivement partie prenante de l'expérience autrement qu'en validant des étapes de projets dans des réunions techniques. L'absence (physique) et l'invisibilisation (symbolique) de la SAMOA dans une grande part du processus sont donc venue mettre en péril ces intentions. Plus largement, cela venait poser la question fondamentale de comment une expérimentation menée par un prestataire de manière relativement autonome pouvait nourrir une transformation interne de la SAMOA comme aménageur ; comme elle le dit elle-même, l'expérimentation risque alors de se résumer au fait de tester un prestataire, et donc de n'avoir comme seule suite possible la remobilisation de ce prestataire, ou d'un prestataire similaire, sur d'autres missions. Encore une fois, ces observations sont très directement reliées à la question de la disponibilité des acteurs. L'implication chronophage que semble exiger les projets expérimentaux ne faisant pas bon ménage avec une situation où tout le monde manque de temps.

Construire une grille d'évaluation avec un aménageur

> « Beaucoup d'évaluations n'ont (ou n'auraient) d'intérêt que si l'on définissait clairement ce que signifie évaluer dans ce cas et ce que sont les méthodes pertinentes pour y parvenir. [...] Quelle que soit la nature de leur intervention, les chercheurs répondent habituellement à une commande. Celle-ci constitue un cadre juridique commode et de toute façon incontournable aujourd'hui. Mais il peut fonctionner de diverses manières. Actuellement, la logique de la prestation domine : le donneur d'ordres veut disposer d'une prestation intellectuelle précise pour une échéance donnée. Cela convient quand il s'agit de commander une expertise au sens classique du terme. Également lorsqu'on sollicite une proposition, un projet pour un territoire ou un lieu dont la problématique est bien définie. Mais cela convient moins lorsqu'il faut reconstruire la question ou participer à un dispositif de recherche-développement. L'observation fait difficilement l'objet d'une commande au sens classique. [...] On peine à faire le saut du partenariat. Une relation de partenariat s'instaure quand un donneur d'ordre et une équipe s'entendent sur ce qu'ils peuvent faire ensemble. [...] Quelles sont les connaissances qui circulent vraiment dans les échanges entre chercheurs et opérationnels ? Rien n'est plus malaisé à dire. »[1]

La volonté d'intégrer des chercheurs, mais aussi le fait de parler d'une « évaluation » ont été renforcés par la présence du consultant, qui avait réalisé pour la SAMOA un bilan de *Green Island* à travers des entretiens rétrospectifs avec les porteurs de projets, bilan dont il avait initié l'idée et à partir duquel il avait développé l'affirmation d'une nécessaire évaluation. C'est lui (même cet avis était partagé par certains chargés de projet) qui argumentait que, sur le sujet de l'implication des habitants en particulier, la SAMOA avait besoin d'un accompagnement par la recherche et d'une démarche d'évaluation afin d'éviter l'écueil habituel qui était de procéder à la fin des projets à la reconstruction *marketing* d'un récit enchanteur avec de belles photos, sans faire de réel bilan critique. Pour lui, le fait que le « *récit de com politique* » fasse le plus souvent office d'évaluation pose problème et il prône la nécessité d'un « *double regard* » : pas seulement « *qu'est-ce qu'on raconte* » (la mise en récit politique étant vue elle aussi comme nécessaire, pour d'autres raisons), mais aussi « *qu'est-ce qu'on en pense* ». A priori la SAMOA n'a pas particulièrement d'expérience en matière de pratique évaluative, hormis des choses assez classiques, réglementaires ou portées par la collectivité dont elle dépend. En effet, quand Laurent Devisme et moi-même avons posé à la SAMOA la question « *Comment évaluez-vous vos projets d'habitude ?* », la réponse des chargées de projet était qu'ils ne le font pas ou peu : « *La norme c'est qu'on n'évalue jamais rien. On avance et on se fait notre philosophie sur ce qu'on fait, rarement en le formalisant.* » Même si toutes les personnes de la SAMOA, y compris son DG, ont tempéré cette affirmation en nous expliquant que « *plus critique que la SAMOA c'est difficile à trouver !* », tout en nous expliquant que cette critique n'est que très rarement formalisée et reste toujours en interne, informelle.

Traduire des enjeux en objectifs et en critères

Depuis le début, la SAMOA avait la volonté de formaliser une grille d'évaluation. Cela avait un été un « point dur » dans les négociations autour de la convention : nous accueillions ce terme avec réticence, penchant plutôt vers une vision de l'évaluation comme un modèle normatif par définition contradictoire avec les principes de la sociologie, tandis qu'eux insistaient sur son importance, convaincus par « la force des évidences et prénotions largement partagées dans les milieux institutionnels et scientifiques sur le bien-fondé des expérimentations et de leur évaluation » [2]. Cette idée avait été un aspect un peu oublié dans le cours de l'action puis est réapparue avec le démarrage de *Ilotopia*, ainsi qu'avec la nécessité de trouver un moyen de mieux formaliser les échanges

[1] Bourdin Alain, « Un sociologue au pays des aménageurs. S'organiser pour se comprendre. », in Les Annales de la recherche urbaine n104 *L'expertise au miroir de la recherche*, juin 2008, p 157-163 p159-161
[2] Sophie Divay, « "Sociologue-évaluateur" : un oxymore ? », *Informations sociales*, 2012, n° 174, p. 114-120. P117

CRENAU-SAMOA. En effet, il devenait difficile pour la SAMOA de suivre mes notes régulières et surtout leur accumulation au fil du temps, comme l'exprime la chargée de projet : « *les notes à retraverser c'est lourd donc les cases c'est une bonne chose pour faire la synthèse* ». Se posait la question de trouver un moyen d'archiver ces observations et d'en donner une lecture plus temporelle. La construction d'une grille d'évaluation a donc été relancée, le CRENAU y a participé, et il a fallu quasiment six mois pour aboutir à une première version utilisable d'une grille d'évaluation portant seulement sur la démarche *Ilotopia*[1]. Les échanges et séances de travail sur l'énonciation et la définition des enjeux de la démarche furent des moments très intéressants. Quels sont les objectifs, mais aussi qu'est-ce qu'on évalue, qu'est-ce qu'on n'évalue pas, qu'est-ce qu'on peut évaluer, qu'est-ce qu'on ne peut pas évaluer ? Il faut noter entre autres la distinction pas toujours évidente, mais que la SAMOA tenait à faire, entre des enjeux opérationnels et des enjeux qui ne seraient pas opérationnels et seraient des enjeux plus « *politiques* », « *scientifiques* », « *sociaux* », voire « *philosophiques* » (le terme fut employé). La tendance a été d'évacuer ces enjeux indéfinissables de l'évaluation car ils étaient difficiles voire impossibles à mesurer, à quantifier, ou même à influencer. À propos de ces questions-là, la chargée de projet me dira : « *Après il y a aussi des questions plus profondes sur l'espace public tout ça, c'est des questionnements qui sont plus liés à ta thèse, il faudra se les poser dans un autre cadre. Ou en tout cas on les garde pour plus tard. Si on en débat maintenant ça va être incantatoire, mais ça devra être un des buts de Île de Nantes Expérimentations de se faire une philosophie là-dessus* ». Ainsi, du point de vue de la SAMOA cela restait une attente vis-à-vis de la recherche que d'accompagner ce travail de réflexivité un peu plus détaché de l'action à court terme, et de prendre le temps de soulever des enjeux qu'ils ne prennent jamais le temps de soulever (comme par exemple débattre de la ou les visions de l'espace public portée(s) dans leurs projets, ou encore de l'enjeu du portage politique de leurs projets et de leur rapport aux élus en tant qu'aménageur), mais cela ne devait pas se faire dans le même cadre. Pris dans le feu de l'action, il faut mentionner que ces échanges portant sur des sujets « non opérationnels », ne seront finalement jamais approfondis.

Au final, la grille s'articule autour de trois « hypothèses » définies par l'aménageur, hypothèses que cette expérimentation et son évaluation visent à confirmer ou infirmer *:*

> 1.« Les habitants dans toute leur diversité sociale s'intéressent à et souhaitent participer à la production de l'espace public. »
> 2.« La co-conception de l'espace public, en y impliquant les habitants, permet de produire un aménagement nouveau, plus pertinent par rapport aux attentes, et plus qualitatif. »
> 3.« La co-conception permet un meilleur usage de l'espace public et une meilleure appropriation des habitants. »

Ces trois hypothèses ont ensuite été traduites dans des objectifs (intitulés « Ce que la SAMOA souhaite atteindre », par exemple « Mobiliser de manière pérenne » ou « Toucher des publics les plus diversifiés possible »), eux-mêmes accompagnés de critères et d'outils de mesures, avec plus ou moins de fluidité. C'est intéressant de signaler qu'au début la SAMOA voulait une structure telle que « objectifs chiffrés / valeurs mesurées / écarts entre les deux », mais que cela a été abandonné car personne n'était capable de poser des objectifs chiffrés sur les différents enjeux. Plus largement, un certain nombre d'objectifs ou de critères se sont avérés soit ne pas être suffisamment robustes ou affirmés pour faire l'objet d'une évaluation, soit être très difficilement mesurables et poser donc la question des bornes entre un « rapport qualitatif » et une « évaluation » qui, sans être quantitative, cherchait quand même à s'appuyer sur des critères un minimum construits : « *Il y en a où on pourra et d'autres où on pourra pas ! Soit tu constates soit tu... On fixe pas d'objectifs fixés. Soit on en met quand même partout et on accepte qu'à ce moment-là il y en a qu'on pourra pas remplir, soit on fait un rapport qualitatif et voilà !* »[2] L'étape de la mise en critère et en mesures fut en effet laborieuse et le fait que la grille n'ait jamais

[1] Voir la grille en question sur la planche d'images 43 à la fin de ce chapitre.
[2] Séance de travail SAMOA-CRENAU sur la grille d'évaluation 16/03/2017

vraiment fonctionné prouve peut-être la difficulté de l'exercice. Toutefois, encore une fois les échanges pour essayer de qualifier concrètement les objectifs furent passionnants. Comment traduire « Toucher le plus diversifié possible » en critères mesurables ? Ou, plus difficile encore, « Ceux qu'on n'a pas d'habitude » ou « Les sans-voix » ? Faut-il des objectifs de quantité ou uniquement de qualité ? Comment mesure-t'on la pérennité de la mobilisation habitante ? Que signifie concrètement viser à augmenter le « Degré d'autonomie des habitants dans ces démarches » ? Comment mesurer le « Degré d'écriture dialogique du projet » ? Faut-il et comment prendre en compte l'appréciation de l'espace public produit au terme de la démarche ? Son appropriation ? Combien de temps après, auprès de qui et avec quels critères ? Au terme de six mois de réflexions, de discussions et de modifications, la manière dont ces enjeux sont formulés dans la version finale de la grille me semble intéressante, et surtout assez juste par rapport à ce que la SAMOA cherchait à mettre en œuvre et à questionner dans ce processus.

Les limites de la mise en grille et le suivi ethnographique

Au fil du processus, je fus parfois sceptique vis-à-vis de la « mise en grille » en tant que telle, et dubitative en particulier sur la manière dont j'allais pouvoir, moi, me servir d'un tel outil et l'alimenter. En effet, même si le travail de co-construction fut très intéressant, la définition et l'approche de l'évaluation restaient évidemment très normatives : « la problématique définie par l'expérimentateur n'a pas à être interrogée par l'évaluateur, pas plus que les catégories plaquées sur la réalité sociale considérée : il s'agit d'observer le lien entre "une cause et des effets", agissant sur des "bénéficiaires", dans le cadre d'un "projet innovant", conçu par un "expérimentateur", etc. »[1] À un moment donné, un travail de clarification a été nécessaire et bienvenu, sur le fait que cette grille était l'outil opérationnel de la SAMOA (et non pas mon outil de recherche), et que c'était eux qui menaient cette évaluation, évaluation que mes observations participaient à nourrir, mais qui se basait également sur tout un tas de critères et de données qu'ils se chargeaient eux-mêmes de recueillir, de traiter et d'analyser : je n'allais pas devoir, lors de mes moments de terrain auprès de Wt2i, quêter des données quantitatives et faire cocher des cases aux participants. Cela a abouti dans la forme de la grille à une distinction claire entre une partie basée sur des données, quantitatives et qualitatives, dont la SAMOA devait gérer la remontée avec son prestataire, et une partie distincte dédiée au suivi ethnographique, que le CRENAU était chargé de remplir régulièrement, comme le révèle la scène suivante.

> « [Chargée de projet SAMOA 1] *Il y a l'indicateur, l'objectif qu'on veut atteindre, la valeur réelle, l'écart et les outils qu'on va utiliser pour mesurer les indicateurs. A la fin moi j'avais rajouté une ligne pour mesurer les délais ou la durée de l'évaluation et aussi le responsable.* [...] *En fait, l'objectif, si on prend un exemple facile comme "nombre d'associations", disons qu'on a un objectif d'atteindre 100 associations, la valeur réelle qu'on mesure c'est 50, donc on a atteint 50% de notre objectif… c'était ça l'idée. Et donc de pouvoir dire que là y a un souci. Ou pas.*
>
> [Chargée de projet SAMOA 2] *On s'était dit que, sans doute, dans les différentes gradations d'évaluation il y aurait une partie évaluation purement monitoring, tableau de bord avec des indicateurs, verts, rouges ou jaunes, et ça c'est finalement… ça peut... ça peut être intéressant de les avoir pour se fixer à un moment donné des objectifs à atteindre, mais… c'est pas ça qui rendra compte de la qualité de la démarche, et donc ça pour nous ce serait vraiment, enfin… ça c'est un tableau de bord assez basique et dont on fera un usage par rapport aux chiffres que ça dégage mais… c'est pas du qualitatif, et le qualitatif c'est plutôt le gros de l'enjeu de l'évaluation et...*
>
> [La chercheure] *Donc ce que tu dis c'est qu'il y aurait deux documents différents ?*

[1] S. Divay, « « Sociologue-évaluateur » », art cit. P117

[Chargée de projet SAMOA 2] *Pas forcément mais en tous cas on a essayé de donner deux échelles à cette évaluation, il y a vraiment le côté monitoring, mais qui sera à mon avis à prendre avec beaucoup de pincettes, et le cœur du sujet pour nous c'est le reste, dont votre travail.* » [séance de travail SAMOA-CRENAU sur les enjeux de la démarche, 07/12/2016]

Ce « reste » c'est l'archivage des observations, à la fois dans le temps (une colonne par mois), et dans les thématiques (chaque ligne correspondant à une thématique, formulée à travers une série de questions auquel le suivi ethnographique vient tenter de répondre). Par exemple, à la partie constituée d'indicateurs sur les participants (nombre de personnes, appartenance à une association, habitant ou actif dans le quartier, etc), correspond dans le suivi ethnographique la question « Quelles sont les typologies de publics touchés ? ». Ces questions plus ouvertes (« Quelle est la cohérence entre la proposition des habitants et l'objet de la démarche ? » ; « Quelles ingénieries et expériences de projet ont été expérimentées ? » ; etc.) viennent nourrir avec des matériaux d'une autre nature les objectifs posés dans la grille. Ainsi le CRENAU est uniquement concerné par les colonnes grises à la droite de la grille. Cette séparation des rôles était plus saine mais elle a aussi mis en valeur, au moment de la construction et plus tard, d'une part que la partie *monitoring* ne fonctionnait pas, et d'autre part que la partie *recherche* avait tendance à recueillir tout ce qui ne trouvait pas sa place dans la première *(« Dès qu'on trouve pas on met "suivi ethnographique" ! »),* ce qui mettait en lumière les limites de la mise en critères évoquée plus haut. Cette expérience de co-construction d'une grille d'évaluation a donc été l'occasion de voir (et de vivre !) un certain nombre de questions qui se posent quand les sociologues s'engagent dans des évaluations « embarquées », comme le décrit longuement Sophie Divay dans un article sur le sujet, et en particulier la question de la « latitude » existante pour faire une place au qualitatif : « comment l'approche qualitative sociologique permet-elle l'aménagement du modèle méthodologique d'évaluation imposé quand il s'avère inapplicable ? »[1]

La partie *monitoring* était censée être nourrie par la remontée de données produites par le prestataire et/ou directement par la SAMOA. Wt2i ne s'y est pas du tout intéressé. Ainsi, quand lors d'une réunion au printemps 2017, la chargée de projet insiste auprès du prestataire sur l'enjeu de la grille d'évaluation : « *il faudrait que tu te plonges dedans parce que nous l'évaluation elle a déjà commencée de notre côté…* », il lui répond « *pour tout te dire j'ai même pas ouvert le mail alors...* » et enchaine aussitôt sur autre chose. Le fait que la grille n'ait pas été, ni au moment de sa construction ni ensuite, réellement partagée avec le prestataire a probablement joué un rôle dans cela : il y avait un risque certain à ne pas partager avec lui cette démarche tout en lui demandant de faire remonter des données pour remplir une grille. Considérant également sa manière d'accueillir plus largement la présence de chercheurs et sa difficulté à accepter la critique, l'exercice était donc difficile. De plus, depuis son point de vue et son « statut » de chercheur, il a toujours adopté un discours dans lequel, sans le dire frontalement, il justifiait le *boycott* de cette grille par le fait que l'idée même d'évaluation était pour lui une mauvaise manière de voir les choses, absolument pas adaptée à un projet censé être une « expérimentation » et à une démarche « anthropologique » comme la sienne. Enfin, les pratiques mêmes de Wt2i, souvent informelles, ne se prêtaient pas forcément bien à du recueil de données qualifiées, même si quand il s'agissait de récolter des adresses *mails* cela ne lui posait pas de problème, et qu'on peut penser que se forcer à qualifier un minimum qui étaient effectivement les participants aurait pu contribuer à dissiper le flou artistique dans lequel le discours sur les publics impliqués a baigné jusqu'au bout.

[1] *Ibid.* P115

L'évaluation et les rôles qu'on lui donne

Ce qui est intéressant, dès le processus de construction de la grille, c'est qu'elle s'est avéré être un outil aux objectifs multiples et qui pouvait remplir certains rôles alors même qu'elle semblait ne pas « fonctionner ». Comme je l'ai écrit plus haut, toute la phase, longue, de clarification des enjeux a été intéressante en soi, même si la formalisation de l'outil a abouti à évacuer un certain nombre de questions. La grille répondait en effet aussi à une attente d'objectivation qui visait à renforcer le discours de l'aménageur. Dans le cours de l'action et en particulier face au prestataire, elle était vue comme une façon de faire valoir de manière objective des choses qu'il pouvait être difficile de faire entendre. Même sans que la grille ne soit remplie, la formulation claire d'enjeux et d'objectifs dans un tableau semblait à certains un moyen pour recadrer un prestataire avec lequel il était parfois difficile de s'accorder sur l'horizon de la mission, et pour poser plus clairement le fait que les objectifs soient, ou non, atteints :

> « *On est un peu obligé de se donner des critères un peu débiles, que peut-être on relissera au fur et à mesure de l'avancement, par exemple sur le Faubourg, sur les habitants, sur qui on va chercher…* [...] [s'adressant au consultant et moi] *Vous me chahutez et je sais bien que vous avez raison, mais moi quand je vois mon prestataire il m'enfume, puis je me retrouve face aux élus et ça passe… alors que si j'ai un critère, par exemple "moitié réseau asso, moitié hors réseau", ça me permet de dire "Non, on y est pas !"* [...] *Comme ça moi, je reste pas dans la complaisance.* » [séance de travail SAMOA-CRENAU sur la grille d'évaluation, 14/11/2016]

Pour le consultant, promoteur convaincu de l'évaluation, il aurait même fallu que cette grille devienne une sorte de « *document contractuel* », qui s'impose au prestataire mais aussi à la SAMOA, afin que les engagements annoncés se matérialisent concrètement : « *Ce passage opérationnel-là, et ben…il va faire bouger les choses pour moi. Et donc c'est peut-être le moment où se cristallise un peu le "Qu'est ce qui se joue" quoi.* »
Remplie ou pas, la fameuse grille ne jouera jamais vraiment ce rôle. On a vu plus haut que le prestataire n'avait pas été, ni voulu être, associé à cette démarche. On pourrait ajouter que la grille est probablement venue trop tard par rapport au démarrage du projet ; si elle avait été mise sur la table au moment du recrutement du prestataire comme une donnée de la commande à proprement parler les choses se seraient peut-être passées différemment. Par ailleurs, au moment où l'on construisait cette grille le prestataire avait déjà commencé à travailler depuis six mois et nous nous sommes retrouvés face à une situation paradoxale : les points « problématiques » sur lesquels il était en train de déformer la commande étaient des choses qui n'apparaissaient absolument pas dans la grille, donc il semblait difficile d'utiliser celle-ci comme un outil pour « *redresser la barre* » sur ces sujets-là[1]. D'un autre côté, la chargée de projet disait avec raison que le but n'était pas de faire une grille d'évaluation « *en fonction du prestataire* » ; pour le « cadrer » il aurait donc presque fallu faire une grille de ce que n'étaient pas les objectifs de la mission… Dans tous les cas on voit bien ici que l'idée de se servir de la grille pour piloter la mission d'un prestataire était d'office étrange, en plus d'être contradictoire avec le fait que la SAMOA affirmait sans cesse que la démarche d'évaluation ne visait pas à évaluer le prestataire mais à évaluer une expérimentation portée par la SAMOA *(« C'est pas lui qu'on évalue, c'est nous ! »).* Une superposition et une confusion certaines ont opéré entre démarche d'évaluation et pilotage de l'action. Le glissement est facile de la formulation d'objectifs mis en critères, à l'évaluation d'une expérimentation « SAMOA », jusqu'à l'évaluation de la démarche d'un prestataire un peu trop dissipé, et cela n'est pas sans poser des problèmes, notamment dans la manière dont, en tant que chercheur, je m'intègre sur le terrain au milieu du jeu commanditaire-prestataire. Malgré toutes nos négociations à parler de dialogue réflexif ou d'interpellation critique plutôt que d'évaluation, la SAMOA a toujours en effet présenté au prestataire le rôle de la recherche en termes assez forts d'évaluation et de réorientation de projet en cours de route. Les apports de la recherche devaient selon eux nourrir la décision et

[1] Par exemple concernant la focalisation de sa mission à un moment donné sur les enjeux d'identité du quartier, ou encore sur la question de la *gentrification*.

influer sur l'action *en live*. J'ai toujours insisté sur le fait que la parole évaluative ne devait pas provenir de moi, que je n'étais pas celle qui dit ce qui est bien, ou pas bien, ou encore la direction dans laquelle il faut aller, et que je ne faisais que produire des observations et des analyses, mais que c'était bien la SAMOA qui, en commanditaire, prenait les décisions.

Dans un autre registre, la grille a pu parfois prendre des allures de cheval de Troie, quand elle endossait aussi le rôle de mettre à plat les objectifs, les ambitions, et donc les moyens, que la SAMOA, en tant qu'aménageur, se donnait pour cette entreprise. L'aspect formel et défini de l'objet pouvait permettre à la chargée de projet, renforcée du discours légitimant de la recherche, de mettre sur papier et ainsi d'acter des choses, cette fois vis-à-vis de sa direction, aux positionnements parfois mouvants sur le sujet, et d'appuyer, sans le dire, le fait que les moyens humains nécessaires en interne à la mise en œuvre de cet ambitieux programme qu'était *Île de Nantes Expérimentations* devaient être mis, et n'étaient pas suffisamment mis. Cependant, l'absence dans la grille de certains enjeux rendait incertaine son efficacité sur ce sujet : le consultant et moi-même considérions par exemple comme problématique le fait que les enjeux dits « *internes* » (moyens humains, gestion des équipes, collaboration avec les services de Nantes Métropole, gouvernance, rapport aux élus, etc.) ne soient pas présents dans la grille d'évaluation comme de vrais objectifs parmi d'autres. C'était ce genre d'enjeux aussi que la grille aurait pu contribuer à porter vis-à-vis de la direction, et le non aboutissement d'une grille générale *Île de Nantes Expérimentations* dans laquelle ces enjeux plus larges auraient dû avoir leur place a fait qu'ils ont peu à peu disparu des échanges. Même si j'ai eu tendance à ressasser dans mes retours écrits à la SAMOA de tels sujets (« *Vous aviez dit que vous vouliez faire évoluer les modes de gouvernance des projets entre élus, services techniques, SAMOA, cette ambition est-elle abandonnée ?* »), et à insister parfois lourdement pour que, s'ils étaient sciemment laissés de côté, cela soit acté collectivement plutôt que ça meure à petit feu sans qu'on se le dise (c'était après tout une partie du rôle qu'on m'avait défini ensemble, être la mémoire des arbitrages et évolutions du projet). Même si le consultant, alors de moins en moins présent dans le projet (pour lequel il n'avait plus de mission), avait tendance à avoir un positionnement parfois encore plus radical, que lui a parfois reproché la chargée de projet, énervée par le fait que lui, et moi parfois, restions bloqués sur « *ce qu'on avait dit au début* », comme le montre l'échange ci-dessous :

> « [La chargée de projet SAMOA] *: J'y peux rien moi, c'est comme ça que ça se passe, l'évaluation c'est pas que par rapport aux objectifs initiaux mais aussi par rapport aux objectifs réévalués !*
>
> [Le consultant] *: Tu veux dire que je dois accepter de bouger ?*
>
> [La chargée de projet SAMOA] *: Je veux dire que tu dois pas rester bloqué un an en arrière alors que les chefs[1] ont arbitré des trucs et avec des raisons précises !*
>
> [Le consultant] *: Donc on accepte la raison du chef ?*
>
> [La chargée de projet SAMOA] *:* [...] *On va trouver un chemin dans l'hybride… là c'est… maintenant c'est ça ! L'histoire du truc c'est de l'hybride ! C'est pas comme toi tu le racontes tout parfait comme ce qu'on voulait au début… Ce qu'on voulait au début, ben c'est pas tout à fait ce que Jean-Luc raconte, donc c'est un hybride… faut que l'évaluation soit dans l'itération, pas dans le perpétuel retour en arrière !*
>
> [Le consultant] *: Sans que les enjeux bougent trop trop !*
>
> [La chercheure] *: Ou en tout cas s'ils bougent il faut le mettre sur la table et le discuter.*

[1] Le terme de « chef » a été très présent, dans un terrain comme dans l'autre, dans les discours des enquêtés employés au sein des institutions publiques. Sans l'utiliser tel quel on le reprend dans ce texte ponctuellement quand il est question d'analyser les rapports entre les personnes et leurs hiérarchies dans l'action. C'est toutefois un mot dont les usages persistants mériteraient une enquête !

[Le consultant] *: Oui, voilà, faut pas prendre ça juste comme une facilité pour légitimer le fait qu'on change d'avis.* » [séance de travail SAMOA-CRENAU sur la grille d'évaluation, 14/11/2016]

Un outil mort-né

Le projet a beaucoup évolué et, effectivement, de nombreux objectifs posés comme importants au démarrage ont été pour certains réévalués, pour d'autres laissés aux oubliettes. Mise en circulation à partir de la fin du mois de février 2017, cette grille n'a jamais vraiment fonctionné. La SAMOA n'est arrivée ni à trouver le temps pour s'en saisir, ni à obtenir du prestataire qu'il la nourrisse, et j'ai été la seule (avec Lucile Garnier durant son stage) à la remplir une fois par mois durant la période de mars à septembre 2017. À vrai dire je ne suis pas sûre qu'elle ait même vraiment été lue, ce qui repose plus largement la question, qui semble parfois insoluble, de *l'adaptation* des retours du chercheur aux acteurs. Les échanges oraux étaient riches et probablement les plus à mêmes d'incarner le dialogue réflexif qui était à l'œuvre, mais ils souffraient de l'absence de trace, de formalisation, de solidification des analyses ou des décisions ; les retours « à chaud » lors des réunions de travail en cercle plus large étaient toujours contraints par les jeux de rôle et les rapports de forces entre acteurs et entre acteurs et chercheurs et c'était rarement des moments où l'on pouvait vraiment se dire les choses ; les notes que je produisais au départ (que j'essayais pourtant de rendre synthétiques et le plus accessibles possible, à grands coups de tirets, de titres et de passages en gras) étaient toujours « *trop longues à lire* »*,* amenaient « *de la complexité alors que ça devrait nous aider* », et leur accumulation dans le temps ne rendait pas assez clairement lisible les questions qui persistaient, se résolvaient ou disparaissaient ; la grille, enfin, était trop rigide, pas assez maniable, pas assez flexible pour s'adapter à la conduite du projet. Ces discussions se sont poursuivies quand il s'est agi de la forme que devrait prendre un rapport final et probablement qu'elles connaitront un nouveau développement à ce moment-là.

Le fait que la grille n'ait jamais fonctionné, au-delà du bon-vouloir du prestataire, vient remettre en cause la volonté d'évaluer du maitre d'ouvrage. Cette volonté se confronte en effet à des formes d'impossibilité « pratique » d'évaluer, dues au fait que la SAMOA ne s'en donne pas les moyens et/ou que cette démarche de mise en critères et mesures n'est pas adaptée à saisir et analyser la réalité observée. De plus, à l'origine la volonté d'intégrer des chercheurs portait sur l'ensemble du processus *Île de Nantes Expérimentations*, dont le reste des volets ont beaucoup tardé à être effectifs. Une grille d'évaluation devait donc être réalisée pour chacune des « actions » du programme, ainsi qu'une grille globale, mais seule celle concernant *Ilotopia* a été aboutie. Nous avons, avec la SAMOA, partagé ces observations sur le dysfonctionnement ou plutôt l'absence de fonctionnement de la grille. Un an après sa mise en route, au printemps 2018, nous planifions ainsi un rendez-vous avec Laurent Devisme et la chargée de projet ayant pris le relais de la personne initiale dans le pilotage du projet, qui nous propose en rigolant d'appeler ce rendez-vous « la mort de la grille », rendez-vous dont l'objectif n'est pas tant de réfléchir au fait que cette grille n'ait pas marché mais de se mettre d'accord sur comment le suivi se poursuit pour la dernière année, de quelle manière et sur quels enjeux. La SAMOA, et notamment le DG, a plus tard affirmé que la grille resservirait sûrement à la fin et que de toute façon « *on ne peut évaluer un projet que quand il est terminé* ». Il y avait pourtant eu à un moment donné un discours très fort au sein de la SAMOA sur la nécessité de cette grille, sur la nécessité d'une évaluation un minimum cadrée, et sur la nécessité de mener celle-ci *in itinere*, au fur et à mesure du projet. C'est intéressant car les difficultés de pilotage de l'expérience observée les ont donc fait revenir sur leurs velléités d'utiliser une démarche d'évaluation comme un moyen d'infléchir la conduite de projet en cours de route. Si « les vertus de l'évaluation sont peu discutables », selon Sophie Divay « la rigidité du protocole d'expérimentation et d'évaluation fait aussi sa faiblesse », en particulier quand il se révèle inapplicable. La volonté d'évaluation et les méthodologies qui la portent résistent rarement à l'épreuve de réalité de leur application : Sophie Divay montre que dans de nombreuses expérimentations-évaluations qu'elle a observé, les

acteurs n'appliquent tout simplement pas les méthodologies prévues et qu'au moins la moitié des évaluations « finissent » par être principalement qualitatives[1]. Cela nourrit aussi la réflexion au sujet de la vision qu'ont ces acteurs-là de la recherche et de son utilité potentielle, et en général au sujet de l'opérationnalisation de la recherche et de ses usages sociaux, dans un contexte dans lequel « le débat théorique et méthodologique sur les modalités et les contenus de l'évaluation revêt un caractère central et s'inscrit dans une sociologie de l'action urbaine qu'il faut promouvoir. » [2] La question qui reste ouverte est celle de savoir si une évaluation *ex post*, de la part de la SAMOA et en dehors du rapport final que je produirai concernant le suivi par la recherche, se fera ou pas, et si cet « *exercice du bilan* » autocritique réussira à advenir malgré la tendance, avant même la fin du projet, à être déjà dans des formes de valorisation (le « *qu'est-ce qu'on raconte* »*),* voire de transposition dans « la suite », sans prendre le temps de savoir ce que cela a donné et se confronter au « *qu'est-ce qu'on en pense* ».

Enjeux et engagements

Des désaccords et des glissements révélateurs de la multiplicité des objectifs

> « *Moi c'était une des premières questions que j'avais posée à Émilie, c'est que… Expérimenter je lui avais dit c'est bien, mais pourquoi on expérimente, qu'est-ce qu'on en attend et… qu'est-ce qu'on va en tirer ? Et je lui avais dit, là du coup y a Ilotopia qui se met en place, et j'ai dit "C'est quoi les critères, enfin les choses sur lesquelles… ?". Elle m'avait dit "on y travaillera", ça faisait partie normalement des objets de travail sur lesquels… Déjà ça me semblait un peu bizarre de lancer le truc et de se dire après qu'est-ce qu'on va évaluer. Ok, tout au début à la rigueur on peut raccrocher, et je ne sais pas en fait mais…*[...] *Parce que Stéphane Juguet là il expérimente des choses et… si l'ambition c'est un peu de transformer le quartier et de lui redonner un petit peu un côté un peu plus sympa, jeune, voilà, ok. Mais à la rigueur je sais pas si ça valait le coup de mobiliser… en gros on faisait appel directement à Studio Katra qui t'auraient fait de la peinture et voilà... Non mais je…tu vois ?* [...] *Moi je te l'ai dit, les postulats que j'ai compris, mais c'est peut-être mes postulats à moi, c'est on va essayer de transformer un micro… ce quartier et mobiliser un peu ce… ce tissu social qui est un peu vieillissant, un peu isolé, voilà, on va essayer de le dynamiser. Ça c'est moi qui interprète, mais c'était peut-être pas du tout ça le postulat, je sais pas en fait, le postulat je ne l'ai jamais vu écrit.* » [équipe de quartier, entretien, 22/05/2018]

Ce que dit la personne citée ci-dessus, c'est qu'une expérimentation a besoin d'un horizon partagé, avouant ici que, d'une part les objectifs ne semblaient pas avoir clairement guidé le projet et que c'était problématique, et d'autre part qu'elle estimait qu'il y avait un décalage certain entre le résultat et les objectifs qu'elle avait cru comprendre, et en tout cas entre le résultat et les moyens et méthodes mis en œuvre. Le fait que la grille d'évaluation et le travail qu'elle a permis sur la formulation des enjeux et les objectifs de l'action Faubourg n'ait eu lieu qu'une fois la démarche *Ilotopia* bien entamée[3], mais aussi le fait que ce travail n'ait pas été partagé avec l'ensemble des parties prenantes du projet (prestataire mais aussi équipes de quartier comme la personne citée ci-dessus) a probablement joué dans le désaccordement de ces deux processus et dans le fait que la grille n'a eu que peu d'impact sur la conduite du projet et que le projet lui-même s'est passablement éloigné des objectifs de départ. La démarche *Ilotopia* a déjà été analysée dans la première partie de ce travail, nous n'allons donc pas y revenir ici en détail mais plutôt analyser en quoi les glissements qu'elle a pu connaitre sont révélateurs d'une diversité parfois contradictoire d'enjeux au départ peu perceptibles.

[1] S. Divay, « « Sociologue-évaluateur » », art cit. P117
[2] Alain Bourdin, « La ville se dit par évaluations », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2010, n° 128-129, p. 117-134. P117
[3] La grille d'évaluation a été élaborée entre l'automne 2016 et le printemps 2017, elle a été « terminée » en mars 2017, remplie par les chercheurs entre mars et septembre 2017, « abandonnée » à l'automne 2017 ; le travail du prestataire et la mission *Ilotopia* ayant démarré au printemps 2016.

Dans les premiers temps du projet, « prise » par le terrain[1], j'ai eu tendance à résumer la situation par l'analyse suivante : le prestataire était en train de déformer la démarche selon ses propres méthodes et objectifs, et la manière dont il mettait en œuvre la commande sur le terrain était une sorte de trahison des ambitions et des sincérités de la commande telle que j'avais pu la comprendre à travers le suivi de son élaboration. Peu à peu, en particulier grâce à la circulation à travers différentes arènes en dehors du projet en tant que tel, l'enquête a permis de complexifier cette analyse. S'est ainsi mise à jour, au sein de cette série de glissements, la distinction entre ce qui relevait effectivement d'une déformation venant du prestataire et ce qui relevait d'autres facteurs tels que l'erratisme de la commande, le manque de moyens, mais surtout la pluralité des enjeux et la manière dont d'autres acteurs que les personnes en charge du projet au sein de la SAMOA y ont impulsé leurs propres attentes, implicites ou explicites. Le « détournement » (même si le mot est un peu fort !) de la commande par « *les chefs* » et les élus semble ainsi jouer un rôle tout aussi capital que sa déformation par le prestataire. Il s'est avéré que les discours et actions de ce dernier étaient d'ailleurs pour une grande part déterminés par *d'autres*. Ces autres ce sont les « chefs » de la SAMOA et les élus notamment, mais aussi certains acteurs associatifs du quartier ou certains habitants, le prestataire ayant une tendance certaine à devenir parfois une sorte de chambre d'échos des idées, envies ou attentes des uns et des autres, pêchées au fil d'un entretien, d'une discussion informelle ou collant au sujet du moment[2]. Par exemple, la très forte focalisation sur la nécessité de recréer une identité pour ce quartier en déshérence, toute la prose développée autour de son histoire ouvrière, de sa dimension populaire, des « *troquets* » et des « *petites gens* », reflétait en réalité le point de vue de l'élu de quartier (également élu à l'urbanisme). Par exemple, le fait de vouloir faire passer l'idée qu'il était intéressant et évident de tester sur la place Wattignies (et alors même que le travail avec les habitants sur la transformation de cette place avait été très faible à ce stade) l'idée d'un espace public comme « *plateau technique* », venait en réalité du fait que le prestataire en avait parlé avec le DG de la SAMOA qui était intéressé par ce concept et la possibilité de l'expérimenter. De même, le fait que le temps nécessaire à l'ouverture du WSC et la dispersion du prestataire dans la prospection d'autres missions à Nantes puissent parfois prendre le dessus sur le bon déroulement de la mission ne venait pas forcément en contradiction avec le fait qu'une des motivations du choix de ce prestataire pour cette mission était justement pour certains de le faire venir à Nantes[3].

Au-delà de la diversité des projections et des engagements des uns et des autres, l'analyse de ces glissements et de leur progressive élucidation a aussi révélé des choses au sujet de l'enquête elle-même. En effet, la manière dont j'ai été impliquée en tant que chercheur, que ce soit dans la phase de construction de la commande ou dans le suivi du pilotage du projet, a fortement déterminé ma perception et compréhension des faits. Mes interlocuteurs principaux ont été quatre ou cinq personnes au sein de la SAMOA et en particulier la chargée de projet initiatrice du programme et le consultant, en tout cas au début de l'enquête. L'enquête et ma perception du terrain se sont grandement construites sur le dialogue étroit avec ces deux personnes qui étaient les artisans principaux de la démarche. Ma proximité avec ces acteurs a entrainé de fait une détermination de l'analyse par la formulation initiale des enjeux du projet dont ils étaient les porteurs, au détriment de la pluralité et complexité

[1] C'est-à-dire à la fois « prise » par le cotoîement des chargés de projet de la SAMOA initiateurs de la démarches et de leurs points de vue, et « prise » par mes propres réactions personnelles vis-à-vis des manières de faire du prestataire.
[2] Ainsi quand le prestataire proposera à un moment à la chargée de projet de faire du boulevard Gustave Roch une « rue connectée », et quand celle-ci ne comprendra pas et demandera pourquoi, il répondra « *Ben pour coller à votre truc !* » (en référence au programme « Rues connectées » développé par la SAMOA dans le cadre de *Île de Nantes Expérimentations*).
[3] Ainsi les chargés de projet « râlaient » parfois car leurs « chefs » dispersaient « leur » prestataire en le mobilisant sur d'autres sujets en dehors de la mission. La SAMOA était notamment intéressée par les réflexions et propositions du prestataire sur la question du « nouvel » artisanat et de sa place dans la ville en termes d'espaces mais aussi de flux, en particulier dans le cadre de réflexions sur ce sujet portées par l'élu de quartier et pouvant peut-être trouver une traduction opérationnelle dans un futur projet proche (Guilloard). Par ailleurs, la SAMOA et Nantes Métropole ont mobilisé Wt2i sur le projet *Nantes CityLab*, dans le cadre duquel « c'est tout le territoire de la Métropole qui devient le terrain d'expérimentation pour accueillir et faire émerger de multiples innovations dans le domaine de la fabrique urbaine et des métropoles en transition. » (http://wt2i.com/projet/city-lab/) Wt2i a pour mission d'acompagner la Métropole pour construire un « protocole d'instruction » des projets et définir les procédures de labellisation..

dans laquelle s'inscrivait en réalité ce projet. Attachée aux « objectifs de départ », je l'ai été pendant longtemps tout autant qu'ils l'étaient.

Cela révèle aussi des choses sur la manière dont se construit une commande et sur la manière dont elle est mise à l'épreuve. Ce qui a été très intéressant, au-delà du détail de ces différents objectifs, glissements et enjeux qui sont surtout un prétexte pour analyser un processus de projet, c'est d'observer comment une commande officielle de départ se retrouve *de l'intérieur* débordée par d'autres commandes, informelles et plus implicites. Les enjeux portés et défendus par les initiateurs de la démarche et que j'ai moi-même pris comme référence dans mon travail d'enquête, ont été matérialisés dans le cahier des charges d'une part et dans la grille d'évaluation du projet d'autre part, ces documents étant quand même ce qui incarne la commande et accompagne sa traduction dans l'action. Cependant, le fait que les résultats du projet s'en éloignent n'a pas posé de problème majeur, le projet venant finalement combler d'autres attentes sous-jacentes, répondre à d'autres commandes émanant (ou supposant émaner) d'autres acteurs ; la publicisation et la valorisation que peuvent déjà faire de la démarche certains acteurs le montrent bien.

> « [La chargée de projet SAMOA] *Après je te rejoins sur le fait que, il n'en reste pas moins qu'à un moment donné, on a jamais été clair sur… des fois on est là et on pilote, des fois on est pas vraiment là et puis on surfe sur la vague, et puis de toute manière si ça foire on pourra mettre tout sur le dos de Stéphane en gros. Mais alors que je pense que… on porte une grosse responsabilité dans le truc mais…*[...]
>
> [La chercheure] *Oui, parce que tu vois sur les questions d'animation par exemple, c'est ce que je disais tout à l'heure, pour moi c'est pas… je pense que la* SAMOA *est pas toujours claire aussi, enfin la commande a jamais été d'animer le quartier et aujourd'hui des fois on a l'impression que c'est devenu ça l'objectif… et donc effectivement de ce point de vue là il fait le job et en termes de valorisation médiatique ça marche, il anime le quartier et donc les élus et tout sont contents.*
>
> [La chargée de projet SAMOA] *Je suis d'accord !*
>
> [La chercheure] *Et probablement une partie des habitants aussi sont contents et voilà. Mais ce qui n'empêche pas de se requestionner sur bon, ben, pourquoi dans ce cas-là on a pas fait un appel à projet sur "Animer le quartier" quoi, ça aurait été vachement plus simple pour tout le monde et… [rires]... Bon voilà c'est...*
>
> [La chargée de projet SAMOA] *Et ça aurait peut-être abouti aussi au même résultat !* » [la chargée de projet SAMOA, entretien, 01/06/2018]

Relativement à distance des personnes incarnant le pouvoir de décision au sein de l'aménageur, certainement loin des élus et de la sphère politique, l'enquête a suivi comment la formulation du détail des enjeux d'un projet se construit parfois à l'échelon du chargé de projet. En effet, à travers la description de l'écart entre les objectifs de départ et la pluralité des attentes et des projections de l'ensemble des parties prenantes, ce qui apparait c'est aussi le fait que la formulation de la commande que l'enquête a suivie était fortement déterminée par les points de vue et les ambitions de deux personnes, la chargée de projet initiatrice et le consultant. Certaines dimensions de la commande se sont ainsi révélées relever de leurs obsessions propres, au même titre qu'on a vu plus haut que celles du prestataire ou de l'élu de quartier avaient pu prendre place dans le projet. Le fait que ce projet advienne a tenu pour une grande part à leur engagement en tant qu'individus en faveur des ambitions portées par cette commande, et cela a signifié aussi qu'ils ont « mis » dans la commande des choses auxquelles ils croyaient et tenaient personnellement et professionnellement mais dont une partie a pu se retrouver ensuite en décalage avec ce que la SAMOA en tant que structure pouvait ou voulait réellement porter dans ce processus[1].

[1] Pour partie « en décalage », ces ambitions étaient aussi probablement pour partie excessives par rapport à la capacité de l'aménageur à les porter et les concrétiser. Ainsi le DGA qui avait accompagné la chargée de projet et le consultant dans les premiers temps de réflexion sur le programme, m'explique que la chargée de projet « *avait quand même une grande culture de tout ça et y avait mis beaucoup d'ambitions* »,

La chargée de projet était ainsi assez sceptique sur les dispositifs participatifs classiquement mis en œuvre et très critique sur le fait que les participants qu'on y retrouvait étaient toujours les mêmes. Ce scepticisme se traduisait dans l'élaboration du projet par son insistance à ce que la SAMOA fasse tout pour essayer de toucher les « habitants éloignés » de la participation, même si c'était difficile, et cela sans préjuger de la réalité sociologique mal connue du quartier, sans forcément viser à la représentativité mais en faisant l'effort d'essayer de toucher l'ensemble des publics présents sur le quartier, un de ses *dadas* étant qu'il ne fallait pas « *avoir de trous dans la raquette* ». Pour elle, justement avec l'idée que c'était un projet « expérimental », il fallait absolument tenter cela même si à la fin cela ne marchait pas, « *au moins on aura essayé* ». Sur ce point elle était rejointe par le consultant qui mettait souvent en avant la nécessité d'une « *rigueur sociologique* » comme rempart au flou entourant les publics impliqués et les effets sociaux de la plupart des démarches participatives. Cette rigueur sociologique aurait dû se traduire par un diagnostic sociologique du quartier qui n'a jamais eu lieu ; elle s'est en partie traduite par le choix de la SAMOA de privilégier dans la sélection des prestataires les « *compétences sciences humaines* » mais on a vu que le style anthropologique déployé sur le terrain par le prestataire était loin de cette rigueur. Tous deux étaient ainsi très insatisfaits de la manière dont le prestataire avait vite orienté l'idée des sans-voix vers la seule prise en compte (qui plus est superficielle) des publics précaires. Par ailleurs, l'idée de mettre en avant le concept d'« *habitants commanditaires* » et de faire de ce projet une expérimentation visant à former les habitants à devenir commanditaires « *comme l'aménageur* », était une idée que le consultant avait apportée, à laquelle il tenait beaucoup et qu'il avait très envie de voir s'expérimenter, ici et ailleurs. Dans le cadre du projet elle n'a que peu été saisie et n'a pas fait l'objet du travail de traduction et de formalisation qu'elle aurait nécessité pour pouvoir devenir une réalité tangible. La chargée de projet portait quant à elle fortement la volonté d'aborder avec les habitants les dimensions techniques et triviales de l'aménagement : elle espérait ainsi pouvoir tester de travailler sur un budget d'aménagement ou un phasage de chantier avec un groupe d'habitants, ou, au-delà du niveau des débats habituels à ce sujet, de réellement aborder avec eux les questions liées au stationnement dans le quartier (ce qui relève plus largement d'un désir de partager la réalité de ses propres contraintes professionnelles avec les habitants). Ces dimensions dites *hard* de l'espace public n'ont pas été tant que cela abordées puisque la réflexion s'est davantage orientée vers des enjeux d'identité, d'animation et de programmation. En dehors de la responsabilité du prestataire, dont ce n'était par ailleurs pas vraiment les compétences, mettre cela en œuvre aurait nécessité un investissement important des équipes de la SAMOA sur le sujet et un travail de traduction très conséquent. Enfin, la mise en place d'un processus d'évaluation tient pour une très grande part aux idées du consultant, comme on a pu le voir. La chargée de projet le rejoignait sur ce sujet, exprimant souvent, plus ou moins explicitement, comment la mise en *marketing* du projet urbain et de l'action de l'aménageur pouvait être un réel poids pour les équipes dans leur travail quotidien, au sens où les impératifs d'image prenaient parfois le dessus sur les enjeux opérationnels. Plus largement ces deux acteurs portaient dans ce projet un discours assez tranché sur le rôle de la participation des habitants, voulant dépasser des expériences préalables jugées trop marquées soit par la dimension communicante et évènementielle des dispositifs, soit par la réduction de la participation à l'implication des habitants sur des chantiers participatifs ou de l'animation d'espaces publics. Cela les conduisait à formuler l'ambition d'une participation des habitants « au programme », ayant un impact « dans le dur » et concernant l'espace public ordinaire pérenne. L'idée de donner un vrai pouvoir décisionnel aux habitants, et que la participation soit aussi un moyen de faire bouger des choses au niveau de la gouvernance et des circuits et processus de validation des projets entre aménageur, élus et services techniques était aussi un des souhaits qui se révèlera peu réalisable.

---

mais qu'elle comme lui-même partageaient une « *tendance à la conceptualisation* », voire à « *l'usine à gaz* ». Le rôle du DGA de la SAMOA est quelque chose que nous n'avons pas pris le temps d'explorer de manière plus poussée dans cette enquête. Notons tout de même qu'on m'expliquera que, s'il n'a pas de « *prérogatives autonomes* » car tout passe par le DG, « *il est souvent à la manœuvre de ce genre de propositions un peu parallèles à notre métier classique d'aménageur* ». Il est ainsi identifié à l'extérieur comme celui qui porte un certain nombre de questionnements et réussit en général à mobiliser l'équipe sur de telles réflexions à la fois plus prospectives et « différentes ».

Au-delà de ces deux acteurs clés, il semble que chacun projetait un peu ce qu'il voulait dans ce projet : la chargée de projet y voyait un moyen de se « *coltiner* » la question de l'implication des habitants sur des questions d'aménagement des espaces publics ordinaires et de contribuer ainsi à transformer son métier au quotidien ; le consultant y voyait un moyen d'incarner concrètement la participation habitante dans la pratique aménageuse et un moyen de pousser la SAMOA à mettre en place des pratiques de bilan critique et d'évaluation sur ses projets ; le DGA de la SAMOA y voyait un moyen de nourrir la réflexion sur la préfiguration des espaces publics et « *l'aménagement par couches* » ou « *l'espace à trous* » ; le DG y voyait l'occasion de faire venir un nouveau profil intéressant sur la place nantaise, de satisfaire la commande politique en termes de participation et de mettre en avant plus largement le positionnement de la SAMOA sur l'expérimentation ; l'élu de quartier y voyait un moyen de mettre en résonance collective ce quartier, son identité, de réintégrer ce quartier au projet urbain et au récit global de l'Île de Nantes ; la Maire de Nantes et son équipe y voyaient probablement un projet de plus montrant que la Métropole applique le dialogue citoyen dans tous les domaines de l'action publique, y compris à travers ses aménageurs. Le fait qu'il s'agisse d'une démarche inédite et expérimentale a pu renforcer cet effet de projection et de fantasme des uns et des autres vis-à-vis du projet, comme l'explique le DGA :

> « *Moi je pense de toute façon qu'un maitre d'ouvrage qui est dans cette démarche un peu exploratoire… je pense qu'on y met beaucoup plus que ce qu'on va recevoir, on y projette, c'est pas juste qu'on y met, on y projette chacun un peu son idée… C'est assez compliqué en termes de conduite de projet parce que justement sur des… imaginons un cahier des charges ou une réponse sur ce genre de mission, la difficulté c'est qu'entre le politique, le DG, tout le monde, en fait euh… contrairement à une mission très normée, chacun y projette... Il y a je pense une certaine part de fantasme. Je pense que, enfin c'est mon point de vue hein, que, évidemment, ça ne peut générer qu'un peu de déception.* » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

Le glissement du projet serait ainsi à la fois l'histoire de l'écart entre les fantasmes que suscitent un projet expérimental et la réalité des forces disponibles et des contraintes existantes, et l'histoire de l'écart entre les ambitions des chargés de projet et ceux de leur direction et de leurs élus. Il nous semble que c'est cet écart que le prestataire a rendu visible par le fait qu'il a écouté les uns et les autres et navigué au fil de l'eau sans suivre fidèlement les cadres formalisant la commande sur le papier.

La fragilité d'un processus institutionnel reposant sur des engagements individuels

> « *C'est cette fameuse culture de… pour que le projet il soit ce qu'on veut tous et qu'il reste fidèle à ce qu'il est, à un moment donné il faut qu'on se mouille les uns les autres… si on ne se mouille pas, ça ne se passe pas !* » [la chargée de projet SAMOA, entretien, 01/06/2018]

La chargée de projet et le consultant ont donc fortement déterminé l'orientation du projet. Sa mise en œuvre impliquant une bien plus grande diversité d'acteurs (prestataire, services techniques, direction, élus, etc), celui-ci s'est peu à peu chargé d'autres visions, parfois convergentes, parfois parallèles, parfois concurrentes ou contradictoires. De plus, s'ils ont été les personnages principaux du début du projet, ils ont tous deux quitté la scène en cours de route, et cela a aussi beaucoup joué dans le déroulement du projet, le maintien de leurs points de vue étant en effet moins évident en leur absence. Le consultant n'a pas eu de renouvellement de sa mission au-delà de la mission d'accompagnement et de conseil qu'il avait au démarrage. S'il a continué un temps à suivre le projet c'était par intérêt personnel et aussi en lien avec son engagement vis-à-vis du travail de recherche et d'évaluation initié autour du projet ; malgré cela sa présence s'est étiolée au fil du temps. La chargée de projet quant à elle a quitté la SAMOA en juin 2017, pour des raisons personnelles et professionnelles[1], quittant en cours

[1] Le sujet des ressources humaines et du management au sein de la SAMOA a occupé une dimenson non négligeable des échanges avec les enquêtés mais nous ne le développerons pas ici. Signalons juste qu'à ce moment-là les chargés de projet décrivent un moment de crise

de route un projet qu'elle avait grandement initié et porté jusque-là. Son départ, et la manière dont il a reconfiguré les rapports de force autour du projet, a été un révélateur sur son rôle dans le projet. Si elle n'a pas quitté la SAMOA en raison de ce projet et des difficultés et déceptions qu'elle pouvait y rencontrer, elle savait cependant que son départ relevait d'une forme d'abandon et que cela mettait en danger la suite du projet : « *j'ai quand même lâché ce programme donc ça fait partie aussi des éléments de dégradation* ». Elle s'inquiétait ainsi beaucoup de son remplacement sur ce dossier et de la force qu'il faudrait à son successeur pour « *tenir* », tant face au prestataire (« *Si plus personne ne tient le truc Stéphane fera ce qu'il veut !* ») que face à la direction *(*« *La personne qui va me remplacer, quelle capacité elle a à tenir si déjà moi j'y arrive plus ? Qui sera capable comme moi de faire chier les chefs sans arrêt pour rien lâcher ?* »), me disant ainsi au sujet de son futur remplaçant : « *Ça peut être quelqu'un qui va choisir la facilité, c'est-à-dire "Je me fais un aménagement d'espace public classique avec une bonne équipe de maitrise d'œuvre classique, et je laisse Stéphane s'amuser à faire quelques prototypes et voilà"* », craignant que le projet continue de dériver au point de perdre de vue les objectifs initiaux et aboutir à une version dégradée.

Son départ a été un coup dur mais a paradoxalement aussi été synonyme d'une forme d'apaisement dans la conduite collective du projet, comme j'ai pu le ressentir moi-même et comme l'exprime une de ses collègues au cours d'un entretien :

> « *Je pense que la SAMOA a perdu quelqu'un qui poussait et portait ce type de projets.* [...] *Mais je pense aussi que, en fait, il était temps qu'elle parte, parce qu'elle n'en pouvait plus. Et que ça a en quelque sorte allégé l'ambiance, donc c'est très double en fait. Parce que, par sa personnalité et ses convictions elle portait des vrais sujets et elle avait des vraies… des valeurs quoi, ça la touchait. Et de l'autre côté, elle faisait partie des grandes gueules qui étaient vraiment en conflit ouvert avec la direction, ce qui n'était pas toujours facile à vivre pour les autres chefs de projet.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 09/03/2018]

L'apaisement qui a suivi son départ tiendrait donc au fait qu'elle « *n'en pouvait plus* » de travailler à la SAMOA, mais surtout au fait que son engagement, ses « *valeurs* » étaient parfois synonymes de conflits et de tensions. Dans le cas d'*Ilotopia* il est vrai que sa volonté de tenir les ambitions et les objectifs du projet est souvent rentrée en collision directe avec la méthode un peu brouillonne du prestataire et avec sa tendance à toujours chercher à contourner les contraintes et les injonctions. Elle refusait par exemple souvent de se prêter au jeu de la familiarité pourtant vite établie par le prestataire dans la plupart des arènes du projet et ayant pour effet (et objectif ?) de rendre parfois difficile l'advenue d'une parole critique. Ces collisions se sont faites fréquentes et ont eu pour conséquence de lui donner souvent le mauvais rôle dans la conduite collective du projet, par exemple quand elle se voyait contrainte à contrecœur, devant la résistance du prestataire, d'adopter le côté *raide* du commanditaire (exiger des livrables, exiger que les actions prévues dans les lignes budgétaires soient effectivement faites, rappeler sa mission au prestataire y compris si nécessaire en relisant les termes du contrat, etc.). Mauvais rôle qui s'encastrait qui plus est dans une situation où le prestataire développait par ailleurs des relations de familiarité dépourvues de conflits avec la direction et certains élus, donc des personnes hiérarchiquement placées au-dessus d'elle. Il semble que cette opiniâtreté à ne rien lâcher dans les projets était une des caractéristiques plus générale de cette chargée de projet, qui faisait comme le dit sa collègue à la fois ses qualités et ses défauts ; elle disait parfois elle-même en riant qu'elle avait un côté « *stalinienne* » ou « *stakhanoviste* » dans le rapport au travail, c'est-à-dire un rapport à la fois fait de convictions qu'on ne lâchera jamais même au cœur de la petite action quotidienne[1] et d'un rapport au travail où l'on s'engage parfois au point de s'épuiser.

interne, du à la fois au manque de moyens et à des situations d'épuisement professionnel, aux relations entre équipe et direction et à des désaccords sur les évolutions de fond de l'action de la SAMOA, situation de crise qui conduira à plusieurs départs. Dans le cas de la chargée de projet en question, il s'agissait aussi pour elle d'une envie d'aller voir ailleurs après six ans passés à la SAMOA.

[1] Il était question par exemple de négociations sur des hauteurs de plafonds de rez-de-chaussée avec des promoteurs prêts à rogner des centimètres partout pour rentabiliser leur foncier.

Le coup dur est assez évident au sens où, au-delà de défendre les ambitions du projet c'était tout simplement elle qui en portait la dynamique. C'est le projet *Ilotopia* mais aussi l'ensemble de la démarche *Île de Nantes Expérimentations* qui a ainsi perdu à la fois sa tête pensante et sa petite main, laissant le siège vide comme me le dit une de ses collègues : « *C'était un peu son bébé quand même hein. Et donc il y a non seulement le bébé qui est jeté mais la maman est partie donc à un moment donné tu… tu… voilà* ». La question du relais a ainsi beaucoup fragilisé le projet, sur le court terme, puisqu'à son départ s'est inévitablement associée une période de latence et donc de creux dans le suivi, et sur le long terme, puisque, comme l'exprime le prestataire lui-même : « *une expérimentation doit nécessiter un portage singulier en interne. Et à partir du moment où t'as cette pièce maitresse qui s'est volatilisée, l'ADN s'est un peu effiloché et… ce portage-là n'est pas interchangeable. Et il ne s'agit pas d'en vouloir à Jean-Luc, d'en vouloir à Émilie, d'en vouloir à je ne sais qui. C'est plutôt le constat que ben… pas d'expérimentation sans une filiation quoi.* »

On voit bien ici en quoi cet engagement, ce portage individuel volontaire, recèle des forces et des fragilités. Le fait que le projet repose en grande partie, en termes de contenus dans sa définition et d'énergie dans son portage, sur les épaules d'une seule personne, aliène de fait le bon déroulement du projet à l'énergie et l'engagement de cette personne (l'énergie et l'engagement n'étant pas des ressources inépuisables ni forcément stables), et à sa présence tout au long du projet. Le fait qu'un projet soit autant chargé d'engagements individuels est bien sûr synonyme d'une certaine force, sur laquelle s'appuie d'ailleurs parfois implicitement mais volontairement la direction pour s'assurer de la qualité des projets, ce qu'elle me décrira ainsi :

> « *Dans d'autres sociétés d'aménagement ou dans d'autres structures quand il y a des projets intéressants qui prennent forme, c'est pareil, ça vient pas tellement de l'injonction et de l'orientation de l'équipe de direction que de la conviction un peu personnelle du chef de projet qui s'est dit, je vais faire ça, on m'a pas missionné pour le faire mais on m'empêche pas de le faire, et… c'est un peu ça, et c'est là-dessus que joue Jean-Luc. C'est "Je te missionne à moitié puis par contre je t'empêche pas hein, je t'empêche pas de le faire bien, et puis je serais bien content si t'y arrives. Mais si t'y arrives pas ou si ça te met en difficulté dans le reste de ton travail et dans ton plan de charge, je t'aurais pas forcé." Mais ça part forcément de l'investissement personnel des chefs de projet, ça c'est clair.* » [la chargée de projet SAMOA, entretien, 01/06/2018]

Ainsi, même dans des situations parfois difficiles de manque de moyens, humains notamment, si un chargé de projet est engagé dans un projet il va le porter personnellement, y croire, et donc prendre sur lui le poids des décisions et des rapports de forces, résoudre les problèmes survenant en cours de route et faire en sorte qu'il soit le plus qualitatif possible, s'il le faut au-delà de son temps de travail et de son énergie[1]. Mais le fait qu'un projet soit autant chargé d'engagements individuels est aussi synonyme de fragilité. D'une part, on l'a vu, cela peut renforcer le décalage avec les autres parties prenantes du projet si les ambitions sont insuffisamment partagées. D'autre part, un engagement très fort peut aussi signifier une difficulté à rentrer dans des dynamiques de négociation, de compromis, les « disputes » pouvant donner lieu à une dégradation des possibilités d'accords entre les parties prenantes si elles ne débouchent pas sur une résolution des conflits. Enfin, cela peut rendre plus

[1] Une autre chargée de projet m'expliquera par exemple que cette responsabilisation n'est pas évidente ni facile pour elle : « *Je pense que c'est une des raisons pour lesquelles moi j'ai passé des moments très difficiles ici, parce que je suis quelqu'un qui fonctionne à l'inverse, moi il me faut de la méthode, il me faut des process parce que je considère que c'est pas moi ma personne qui…décide et tout* [...] *Ben non, c'est pas mon entreprise en fait ! Et donc c'est pas moi qui vais mettre en œuvre mes idées personnelles. Et donc, je l'ai encore… enfin j'ai fait des progrès mais j'ai encore beaucoup de mal avec le fait que, à un moment donné on pousse ses perceptions personnelles et ses convictions personnelles dans un, dans une boite telle que la SAMOA où on a quand même une putain de mission de service public quoi.*[...] *Moi je sors du privé donc tu vois dans le privé c'était vraiment, vraiment pas ça. Vraiment pas ça. Et moi je considère qu'il doit y avoir un juste milieu. Je pense que chez nous, on pourrait avoir un fonctionnement beaucoup plus, comment dire, optimisé et donc serein pour les chefs de projet et les chargés de mission, si on avait un poil plus de cadres et de* process *en interne.*[...] *T'as aucun outil ! Tu te dé-merdes. Tu construis tout. Et moi c'était mon cas sur mon poste à moi* [...] *il y avait rien, il y avait zéro cadre. Et j'ai soulevé cette question avec Jean- Luc au moment où on a redéfini mon poste et je lui ai dit : "Jean-Luc moi j'ai besoin d'un cadre pour fonctionner, je sais pas fonctionner sans cadre, ça marche pas chez moi". Peut-être que je suis pas... je suis trop germanique comme fille mais c'est, c'est voilà, je suis perdue, complètement perdue. Et il m'a dit, il a rigolé parce qu'il le sait très bien, et il m'a dit "Tu auras jamais de cadres ici. Je ne te donnerai jamais de cadre."* »

difficile la réappropriation par d'autres, le passage de relais. C'est un aspect dont la chargée de projet avait pleinement conscience : elle avait ainsi beaucoup insisté pour que « *tout le monde bosse dessus* »[1], n'avait pas du tout envie de le mener seule et voulait que ce soit clair qu'« *on est pas en train de s'amuser à côté du projet urbain* ». Elle considérait que la démarche serait un échec si l'implication des habitants marchait mais qu'on « *perdait* » les chefs de projet : « *Si ça n'infuse pas dans les pratiques quotidiennes de la SAMOA, le jour où je m'en vais c'est fini et c'est un échec* ».

On peut peut-être affirmer, pour finir, que ce qui se camoufle mal derrière l'histoire de ce projet et la responsabilité qu'elle peut sembler faire porter sur la chargée de projet qui l'a initié, c'est aussi la défaillance relative des chefs, ou en tout cas leur versatilité *(« Tu décides A avec lui et deux jours après il dit B ! Tu dis rouge, il dit ok, puis à la réunion d'après il dit bleu ! Et même pas l'espoir que ce soit ne serait-ce que violet !* », dira l'une d'entre elles*)* ; que celle-ci soit une anomalie ou qu'elle relève de la normalité établie à travers la division du travail, il semble en tout cas qu'elle soit source de dysfonctionnements. En effet, si les chargés de projet, peut-être particulièrement au sein de la SAMOA, ont une grande marge de manœuvre et de responsabilité, en ont conscience, l'apprécient et le défendent comme un des piliers de la qualité de ce qu'ils produisent, ils avouent aussi souvent que, dans des situations difficiles comme celle-là, ils regrettent que leurs « *chefs* » n'aient semblent-ils pas conscience de tous les obstacles qu'ils rencontrent dans la conduite quotidienne des projets. Ils expriment ainsi parfois qu'ils auraient davantage besoin que les chefs assument leurs rôles de chefs, c'est-à-dire à la fois de médiateurs en cas de conflits entre des parties prenantes et de garants de la direction et de l'horizon de celui-ci, ce qui n'a semble-t'il pas été le cas sur ce projet-là.

> Fin mars 2017, nous sommes au restaurant le Petit François avec le consultant et des chargées de projet de la SAMOA. On parle d'*Ilotopia*. L'une d'entre elles dit que « *Le pilotage d'Ilotopia c'est comme un char qui tourne dans une arène. On a encore les rênes, mais on a un cheval fou qu'on a du mal à diriger, on le tire toujours vers la droite mais il va toujours vers la gauche. Pour le moment on arrive à le ramener, mais pas complètement à droite, un peu au milieu.* » Je lui demande où sont le DG et le DGA dans cette métaphore. Elle dit « *Ils sont dans les gradins, spectateurs de la course. Ils sont avec un arc et ils tirent des flèches, un peu au hasard, parfois dans le cheval, parfois dans les pilotes, parfois à côté, en tout cas tout pour nous faire dévier de la route mais sans intention claire d'une autre direction.* »

Le *in* et le *off* en action : « hygiène de projet » et rôle de la recherche

> Au mois de mars 2017, on déjeune, Lucile Garnier et moi, avec le consultant. Elle démarre son stage et l'idée est de lui faire rencontrer les acteurs principaux du projet, de lui donner des clés de compréhension, y compris « historiques » de la situation dans laquelle elle va se trouver plongée sans transition pour quatre mois. Comme le consultant n'est plus vraiment présent sur le suivi du projet depuis un an (après la finalisation de la grille d'évaluation), le déjeuner se transforme aussi en mise à jour, de moi vers lui. Alors que je lui fais part des divers « glissements » qui sont à l'œuvre dans le projet et de la manière dont il n'est pas évident d'en parler de manière claire au-delà des trois chargées de projet investies parce que le dialogue réflexif qu'on avait imaginé ne se déploie ni avec le prestataire ni avec la direction de la SAMOA, il réagit assez fortement en me disant qu'il s'en doutait un peu et qu'il ne faut pas laisser la situation se coincer ainsi. Il dit qu'il veut bien « *prendre ce rôle de relou encore une fois* [...] *C'est quand même moi qui vous ai mis là-dedans et… par respect pour vous, pour l'institution école d'archi… moi je veux bien convoquer un truc et dire "On fait pas ce qu'on avait dit, ni en termes de projet ni en termes de recherche"* ». Pour lui, le fait que la direction de la SAMOA ne soit pas plus impliquée dans les échanges sur le projet, voire ne soit même pas au courant des retours faits par les chercheurs est particulièrement problématique : « *Il faut remonter des deux côtés : tu n'es pas visible pour Jean-Luc et Alain* [DG et

[1] Notamment au démarrage de la démarche à travers l'idée de mettre en place une conduite partenariale de chaque « action » de *Île de Nantes Expérimentations* par deux chefs de projets SAMOA différents à chaque fois (un du PU et un de la CF).

DGA]*, il faut que tu le sois. Faut que ça remonte à Alain, Jean-Luc et de l'autre côté à Laurent* [Devisme]*… Laurent c'est pas un chercheur qui fait peur en plus, il a un discours et un langage accessible, il est bienveillant, pas dans la critique-jugement, pas dogmatique, et puis il fait presque partie de la maison, il travaille sur l'Île de Nantes depuis des années !* » L'implication de mon directeur de thèse est pour lui importante pour donner plus de poids à la recherche, comme s'il fallait un effet miroir, pour « remonter » côté SAMOA, « remonter » côté CRENAU[1], et inscrire aussi cette expérience dans l'histoire plus longue du côtoiement de deux acteurs institutionnels sur un même territoire, un aménageur d'un côté et un laboratoire de recherche de l'autre. De plus, il pointe le fait que l'impact de mon travail en dépend : « *Tu fais fausse route à chaque fois que tu dis "je "leur" dis". Tu dis à Émilie et à la limite à Marieke mais ça remonte pas. Il faut que ça remonte.* » Il propose d'organiser une réunion avec les chargées de projet, le DG et le DGA, Laurent Devisme et lui-même : « *On se dit les choses. Avant qu'Émilie parte c'est indispensable. Sinon on reste sur des non-dits.* » On partage ensuite nos analyses du fait que la grande informalité à l'œuvre dans la conduite du projet ne facilite pas le travail du chercheur, sujet sur lequel il est plutôt d'accord avec moi : « *Toi ça remonte pas mais par contre Stéphane lui il toque à tous les étages, avec Alain, avec Jean-Luc, les élus, directement.* » Le prestataire a effectivement parfois tendance à court-circuiter les chargées de projet en allant directement vers la direction, mais quand j'explique au consultant qu'assister à de telles situations est inconfortable pour moi il tempère la responsabilité du prestataire vis-à-vis de celle du maitre d'ouvrage : « *C'est Stéphane qui court-circuite Émilie ou c'est Jean-Luc qui court-circuite Émilie ? Quand Jean-Luc fait avec Stéphane dans un vernissage la discussion qui devrait avoir lieu dans un copil… c'est comme le maire qui promet une salle à un habitant en le croisant au supermarché, puis derrière il appelle son chef de service qui n'a plus le choix. Il le court-circuite.* » Il évoque ici la versatilité des « *chefs* » et la manière dont ils mettent parfois par terre, au détour d'un bon mot ou du maintien d'une relation, de longues semaines de travail de fourmi menées par les chargés de projet. Plus largement c'est un sujet auquel il tient particulièrement, il évoque souvent la nécessité d'avoir « *une bonne hygiène collective de projet* » : « *Il y a trop d'informel, trop de* off*, moi je suis pour acter les choses dans des instances de décision, là, c'est écrit, et tout le monde le signe.* [...] *La parole du chef, l'avis du chef, c'est ça qu'il faut que t'ais à un moment donné, et c'est ça ta commande, et si elle change, elle change. L'avis des soldats ça compte pas. Encore moins d'un soldat démissionnaire*[2] *!* » Il pointe ici une question importante : en tant que chercheur, quelle est ma commande ? Ou plutôt qui la donne ? Qui dois-je écouter ? À qui je dois parler ?

Un off parfois inaccessible, parfois indicible

La pluralité des acteurs, des arènes et des enjeux du projet se répercute donc dans l'expérience de l'enquête dans le cadre d'une recherche collaborative. La démarche observée est composée de nombreuses arènes parfois situées en coulisses. On a évoqué rapidement précédemment le caractère informel de certains jeux d'acteurs autour du projet, mais il est nécessaire d'y revenir pour expliciter leur impact dans l'enquête.

Premièrement, le *off* de la démarche est parfois inaccessible au chercheur, notamment les relations du prestataire avec la direction, qui se sont déployées rapidement dans d'autres arènes alors même qu'elles étaient, paradoxalement, peu soutenues « à propos » d'*Ilotopia* où c'était surtout les chargées de projet qui interagissaient avec le prestataire et menaient la barque. Se sont ainsi développées des relations d'interconnaissance et de complicité entre prestataire et direction en parallèle du projet mais sans lien direct avec celui-ci et la manière dont il se déroulait. Malgré le fait que la direction était finalement peu investie dans le suivi rapproché du projet, des échanges informels à ce sujet avec le prestataire pouvaient être pris comme argent comptant par ce dernier, quand cela l'arrangeait, et étaient ensuite ramenés, encore une fois de manière informelle, dans la discussion à propos du projet. Ainsi, quand une personne de l'équipe de Wt2i m'explique sur le mode de la confidence que

[1] C'est un rôle que Laurent Devisme voudra bien prendre comme garant du bon déroulement d'une convention de recherche dont il est le responsable, mais qu'il refusera de prendre s'il s'agissait de dire les choses à ma place pour qu'elles soient mieux entendues.
[2] Il évoque ici le fait que la chargée de projet quitte la SAMOA sur le mode de la plaisanterie affective, sans rancune connaissant leur relation.

« *Jean-Luc a bien reprécisé que l'aménagement public était un prétexte pour mettre en tension les habitants, et redynamiser le quartier. C'est un quartier pas identifié, il a pas de nom, faut travailler sur l'identité. Après il y a aussi la question de comment on active le lieu, le garage. Et là-dessus c'est un peu délicat, Stéphane a l'oreille de Jean-Luc mais Émilie tient au projet sur le Faubourg et à ce que ça reste séparé.* ». Sachant qu'à ce moment-là une bonne partie de ma mission en tant que chercheur consiste à discuter avec la chargée de projet en question sur comment faire pour que la mission de mobilisation des habitants et de coproduction d'un programme d'espaces publics ne se fasse pas « *bouffer* » par l'ouverture du garage et plus largement par une tendance à transformer le projet en résidence d'activation, notamment à travers un travail sur l'identité du quartier, plus qu'en un processus de participation. Ce genre de situations est problématique quand le dialogue plus direct avec la direction à propos des objectifs du projet n'a pas lieu, ce qui ne permet pas de faire la part des choses au milieu des dits, des re-dits et des non-dits. Cette situation a été source de dysfonctionnements dans le pilotage et l'action collective autour de ce projet, d'autant plus que la stratégie du prestataire dans ses relations avec les élus ou la direction n'était pas toujours évidente à cerner ou parfois maladroitement obséquieuse, même pour les chargés de projet, au point que certains en venaient parfois à douter de savoir si le prestataire été manipulé ou manipulait, « *était naïf ou jouait au naïf* ». D'après certains, son attitude était en effet caractéristique d'un manque de confiance en soi et d'un manque de connaissance et de recul sur les jeux d'acteurs institutionnels et politiques, ces deux facteurs l'amenant à la fois à reprendre, parfois naïvement ou de manière peu subtile, les idées évoquées ou les termes employés par certains de ses interlocuteurs « importants », et à toujours chercher appui, au sein de ces jeux d'acteurs, sur des « *personnes personnelles* » avec qui il essaye d'établir des relations elles aussi « *personnelles* ».

Deuxièmement, l'importance que prend le *off* dans la démarche et dans les échanges avec les acteurs déteint sur la manière dont la recherche peut ou ne peut pas publiciser ses observations, et les modalités de cette médiatisation. On peut prendre l'exemple des raisons qui ont présidé au choix de l'équipe Wt2i, bien sûr basées sur l'appréciation de ses compétences et la méthode proposée, mais aussi sur des raisons sans grand rapport avec la mission dont il était question ou avec ce qu'il avait pu présenter, comme le fait que le consultant avait jugé très intéressant le travail que Wt2i avait fait à Saint-Nazaire ou la volonté du DG de le voir s'implanter à Nantes. Le prestataire se vantait même régulièrement du fait que « *Jean-Luc voulait me faire venir à Nantes* », « *il voulait me trouver un lieu depuis longtemps* », montrant clairement que dans son esprit (et celui de la direction de la SAMOA ?), le fait de le recruter sur la mission *Ilotopia* était somme toute secondaire, un prétexte. Comment parler de ces choses-là ? Faut-il les aborder avec les acteurs de manière frontale ? Que dire ou ne pas dire, « mettre sur la table » ou pas ? Ce sont des discussions que j'ai eues à de nombreuses reprises notamment avec le consultant qui était partie prenante du projet mais dans une position d'extériorité par rapport à la SAMOA, et avait un point de vue assez tranché sur le sujet :

> « *Pour moi c'est très clair comment ça fonctionne avec toi, t'es à l'intérieur pour pouvoir les regarder, les alerter, les aider. La question ce n'est pas qu'est-ce qui est mis sur la table ou pas, c'est qu'est-ce qu'il est nécessaire de mettre sur la table, qu'est-ce qu'ils ne peuvent pas se priver de mettre sur la table. Oui c'est sûr tu as raison il faut voir avec Émilie pour ne pas mettre sur la table des choses qui foutent la merde. Mais en même temps c'est ton rôle. Qu'après sur le plan opérationnel ils ne veuillent rien en faire tant pis pour eux, toi au moins pour ta thèse t'auras la matière.* » [le consultant, juillet 2015]

Toutes ces observations sont en effet indispensables à l'analyse du projet, sont connues de (presque) tous mais restent des non-dits, ou alors sont dites, à l'oral, de manière informelle, ce qui est différent que de les voir écrites dans une note archivée. Les ignorer, ne pas les prendre en compte ou les taire ne peut que biaiser l'analyse issue de l'enquête puisque cela reviendrait à masquer volontairement des éléments explicatifs importants. Les soulever, les dire, les écrire, peut provoquer des situations inconfortables voire périlleuses pour certaines personnes, puisque cela revient à mettre à la lumière la part d'ombre des jeux d'acteurs, et n'est donc pas forcément, au final,

bénéfique. Si on me dit plusieurs fois que j'ai comme rôle de « *leur mettre le nez dans leur caca* », s'agit-il pour autant de venir gripper les relations entre les acteurs, au risque de faire dysfonctionner la situation ? Un des intérêts d'une ethnographie en coulisses de la fabrique urbaine quotidienne est de « contextualiser et pondérer ce que les acteurs disent faire » [1], et l'attention à l'informel est une des choses qui permet de compléter la compréhension de l'action ; cependant il n'est pas toujours évident de savoir que faire de cette connaissance en situation.

Une réflexivité plus ou moins partagée

La situation nantaise est paradoxale et renseigne sur ce que produit l'assimilation du chercheur à un acteur sur le terrain. Alors que c'est justement une situation d'enquête qu'on pourrait penser plus « officielle » (convention de recherche, doctorante identifiée comme chercheur, avec un rôle dans le processus) et donc où j'ai un statut plus stable, que ma présence a été collectivement négociée et donc acceptée, j'y ai été, paradoxalement, assez coincée. Pendant longtemps, quasiment un an et demi, le fait que le projet que je devais étudier était en cours de définition d'une part, et que le potentiel rôle de la recherche et ma place en tant que chercheur était en cours de négociation d'autre part, a freiné le démarrage de l'enquête de terrain, et notamment l'entrée en relation avec d'autres acteurs. Je ne pouvais pas questionner les acteurs de terrain ou même d'autres acteurs institutionnels sur le projet, puisque la phase de gestation du projet s'est déroulée majoritairement à huis-clos et que la SAMOA ne voulait pas créer de la confusion ou des attentes tant que rien n'était sûr et que n'était pas actée la validation des objectifs, des budgets, des calendriers, etc. Je pouvais également difficilement me présenter et présenter ma recherche étant donné que je n'étais pas sûre de savoir si j'allais collaborer avec la SAMOA ou pas et de quelle manière ; il aurait été maladroit d'aller rencontrer des acteurs en tant que doctorante puis de revenir les voir six mois plus tard en affichant un partenariat avec la SAMOA. Au moment du lancement du projet et de l'aboutissement de la convention de recherche, j'ai espéré pouvoir enfin commencer un travail d'enquête un peu plus ouvert. En réalité cela s'est avéré difficile aussi pendant l'ensemble de l'enquête. L'informalité mais aussi plus largement « l'internalité » des questionnements soulevés par l'enquête les rendait souvent difficilement partageables avec des acteurs extérieurs, d'autant plus qu'il s'agissait toujours de personnes elles-mêmes inscrites dans des jeux d'acteurs complexes avec la SAMOA (c'est le cas des autres acteurs institutionnels ou des services de la collectivité comme des élus ou des responsables associatifs). Par ailleurs, il n'était pas envisageable pour moi de cacher mon partenariat avec la SAMOA aux autres enquêtés, et, sans dire que je travaillais « pour » la SAMOA, ce qui n'était pas le cas, j'ai toujours expliqué la situation. La multipositionnalité n'est pas toujours évidente ! Cela a eu pour conséquence des formes de fermeture, même subtiles (autocensure probable des professionnels comme quand quelqu'un travaillant pour la collectivité me dit « *je suis dans une obligation de réserve* »), et en tout cas des moments d'ambiguïté, de flottement ou de questionnement où mes interlocuteurs peinent à m'identifier, comme dans le passage ci-dessous, lors d'un entretien avec deux personnes travaillant pour la collectivité :

> « [Interlocuteur 1] *Mais toi tu es mandatée par la* SAMOA *?*
>
> [La chercheure] *Non non !*
>
> [Interlocuteur 2] *Non non elle est pas mandatée par la SAMOA.*
>
> [La chercheure] *Non moi je suis en thèse au sein de l'école d'archi.*

[1] P. Ouvrard, *Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses*, *op. cit.* P576

[Interlocuteur 1] *Super, il faut absolument que tu me redises ce que tu fais. C'est pas que j'ai deux discours, j'ai le même, mais si tu veux…*

[Interlocuteur 2] *Non mais elle, elle travaille pour elle si tu veux.*

[La chercheure] *Oui oui c'est ça.*

[Interlocuteur 2] *Enfin pour la recherche fondamentale.*

[La chercheure] *Oui enfin, on collabore avec la SAMOA parce que ça les intéressait que je suive ce qu'ils faisaient et moi ça m'intéressait qu'ils m'ouvrent les portes aux réunions, à tout ça mais c'est pas non plus...*

[Interlocuteur 2] *Oui elle est pas… elle a pas du tout le même statut que Wt2i, elle est pas prestataire de la SAMOA.* » [travailleurs sociaux dans le quartier, entretien, 06/06/2018]

Comme j'ai pu l'évoquer, l'idée et l'initiative de monter une collaboration avec des chercheurs autour de ce projet venait de la SAMOA mais aussi beaucoup du consultant, puis de la chargée de projet. Le fait que l'initiative ne venait pas particulièrement de la direction a probablement contribué à leur faible intérêt, doublé du fait qu'à la perspective d'un ambitieux programme de recherche avec un politologue reconnu[1] s'était substituée une convention avec « le labo local » et une doctorante inexpérimentée. Plusieurs éléments ont fait que le décalage entre le dialogue réflexif continu avec les chargés de projet et les interactions rares avec la direction s'est creusé. Premièrement la distance, et parfois la mauvaise connaissance de la direction vis-à-vis du suivi quotidien sur lequel portait la majorité des discussions *(*« *Tu dois en savoir bien plus que moi à force* » m'avouait ainsi le DGA lors d'un entretien). Ensuite le fait qu'une partie des discussions, des questions et des problématiques soulevées par la recherche concernaient, plus ou moins directement, la direction : la question des moyens humains alloués et des plans de charge, la question de la relation aux élus, la question des processus de validation et de décision, ou encore la question du rapport à la stratégie de communication autour du projet. Partager cela avec la direction était tout autant nécessaire que délicat puisque cela revenait à formuler une critique à leur endroit. Ces sujets ont donc rarement été abordés avec la direction, ce qui implique qu'ils sont restés le plus souvent des questions sans réponses ou des problèmes sans solutions, puisque les responsables n'y étaient pas associés. Plus largement, la recherche (et la chercheuse) a eu du mal à dépasser le « *plafond de verre* » de la direction. On a vu plus haut, dans l'échange sur ce sujet avec le consultant, que cet enjeu de faire « *remonter* » les observations des chercheurs jusqu'à la direction posait aussi des questions vives du point de vue du pilotage du projet, des décisions à prendre ou des recadrages à effectuer. Le fait que le prestataire ait des relations hors cadre avec la direction et que le contenu des échanges réflexifs entre chercheurs et chargés de projet ne remonte pas forcément à la direction a eu tendance à produire de la confusion dans la perception qu'ont pu avoir les uns et les autres du projet, de son déroulement et des enjeux en cours. Partager les analyses a été très rarement fait de manière collective, cela se faisait probablement parfois dans d'autres cadres, en mon absence ou de manière plus informelle, mais il était difficile pour moi, sans toujours bien savoir ce que savait la direction, de leur faire part ouvertement de mon point de vue. Lors d'une réunion j'avais ainsi préparé une sorte d'ordre du jour qui était une synthèse de mes retours et principales questions à ce moment-là. Dans le hall d'entrée de la SAMOA, alors que Laurent Devisme, Lucile Garnier et moi arrivons, nous croisons le DGA qui nous salue et nous dit qu'il a « *un truc à faire* » mais qu'il va nous rejoindre pour la réunion. J'avais imprimé ma note en plusieurs exemplaires, elle était rédigée de manière assez brute et sans détours comme on avait l'habitude de le faire « entre nous », et, alors que nous nous installons dans la salle de réunion avec les chargées de projet, je suis un peu gênée et leur demande si c'est « *ok* » que le DGA ait ce papier tel quel entre les mains ou pas. Elles me rassureront sur le fait qu'elles lui formulent régulièrement

[1] Thomas Kirszbaum, voir chapitre 1, partie 1 pour l'historique de la construction de cette convention.

« *leurs réserves* », Laurent Devisme plaisantera sur le fait que « *C'est le in/off de la recherche en action !* », et nous commencerons la réunion avec un léger suspens ; finalement le DGA ne nous rejoindra pas, probablement plus occupé ailleurs, ne permettant pas de savoir si oui ou non la lecture de cette note de travail aurait créé une situation embêtante. Nous avons à un moment donné décidé, notamment suite à l'échange cité plus haut avec le consultant mais aussi en discussion avec la chargée de projet et Laurent Devisme, de mettre en place une réunion avec la direction de la SAMOA qui a eu lieu en juin 2017. Nous l'avons appelé « point annuel » mais nous n'en avions pas fait en 2016 et il n'y en aura jamais d'autres. Ce fut un moment très intéressant, une discussion assez ouverte à la fois sur le projet et sur l'expérience de recherche, où il s'est avéré que le décalage entre ma perception de la situation et celle de la direction de la SAMOA n'était pas si grand. Malheureusement ce moment fut le seul de cet ordre et, le projet avançant dans la direction qui était la sienne, des formes de décalages continuèrent à exister, en parallèle d'un suivi irrégulier de la recherche du côté de la SAMOA, encore une fois surtout pour des raisons de temps et de moyens humains.

Il faut ajouter que le décalage entre le faible intérêt et investissement de la direction dans cette aventure de recherche partenariale d'une part et la manière dont elle a été valorisée publiquement d'autre part (le texte de présentation d'*Île de Nantes Expérimentations* annonce que « cette recherche est un maillon essentiel de l'ingénierie déployée autour du projet »), m'a souvent donné l'impression que nous n'avions pas les mêmes objectifs. Pour être moins binaire, disons que je ne vois pas de problème à ce qu'une exigence de réflexivité et de regard critique « en interne » soit associée à la mise en récit communicante de l'association de chercheurs « en externe », mais que le déficit d'investissement de la direction en interne a été déceptif. La présence de chercheurs est vue comme « *un truc très positif qui va pouvoir être valorisé* », et l'affichage d'un volet scientifique à la démarche semble parfois plus important que le travail effectif qui se déroule avec les chercheurs. L'exploitation de la recherche par la SAMOA est restée assez faible, en tout cas comparée aux ambitions énoncées au départ. On a pu voir le destin de la grille d'évaluation. Par ailleurs le programme *Île de Nantes Expérimentations* devait compter un volet « Nouveaux Dispositifs d'implication » qui devait en quelque sorte « augmenter » la recherche : « un dispositif de veille, capitalisation, évaluation et réorientation des différentes actions est formalisé par une action sur les "nouveaux dispositifs d'implication des habitants", prenant la forme de cycle de conférences, comité scientifique, workshop de travail pouvant aboutir à des prototypages d'outils au service de la mobilisation des usages »[1] L'idée fut même un moment que ce soit ce « groupe » (qui n'a pas existé longtemps) qui pilote le travail du CRENAU. Comme le dira le DGA lui-même, « *tout ça s'est un peu étiolé* ».

Dans sa thèse en CIFRE au sein de l'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire, Pauline Ouvrard mentionne le décalage entre, d'une part, la demande de réflexivité formulée à son adresse par la direction de l'agence dans le cadre de la construction des objectifs de la thèse CIFRE, et, d'autre part, le degré déjà très poussé de réflexivité dont font preuve ses collègues au travail et qu'elle découvre au fur et à mesure de son enquête. Je me suis retrouvée ici dans une situation différente, presque inversée, à savoir que la demande d'un accompagnement réflexif était formulée par les chargés de projet, tandis que la direction y restait assez étrangère. Dans les deux cas, ce qui fait défaut c'est probablement une réflexivité collective, plus partagée, qui « passe » entre les différentes strates hiérarchiques d'une institution publique, dans un sens comme dans l'autre, et dans mon cas qui « remonte » depuis l'expérience souvent déjà très analysée et problématisée des professionnels réflexifs vers leurs directions chargées de définir et de porter les grandes orientations et choix de leur structure.

[1] Compte-rendu SAMOA de la réunion du 22/04/2016

Une recherche qui reste en coulisses

Cette réduction du domaine d'action de la recherche aux coulisses comporte une dernière dimension qui est que le contenu de cette recherche, ses questions, ses enjeux, mon rôle en tant que chercheur et ma présence en tant que personne n'ont pas été collectivement partagés au sein de l'équipe de la SAMOA, hormis par l'équipe de pilotage du projet et de la personne chargée au sein de la SAMOA des projets européens et « *parlant le chercheur couramment* ». Lors d'un entretien avec la chargée de communication et concertation, pourtant relativement présente et investie dans la démarche, celle-ci m'a dit qu'elle appréciait particulièrement la réflexivité que permettait le format de l'entretien *(« Le fait de passer deux heures ensemble sur des questions relativement simples par rapport à notre expérience… on s'entend dire des choses auxquelles finalement on prend pas le temps de réfléchir* »), et que ce qui leur avait manqué c'était « *des points d'étape* », « *un regard un peu plus critique* », des « *retours à chaud* », que le format de la grille n'était pas facile à saisir, que peut-être qu'on s'était « *pas vu suffisamment* » et qu'il aurait peut-être mieux valu des retours « *plus informels, sous forme de note, de mail ou d'échanges oraux* », ce qui correspondait exactement à ce que nous avions fait depuis le début avec la chargée de projet initiatrice, à un rythme parfois très soutenu, et avant que la SAMOA exige que ces retours se formalisent dans la grille d'évaluation. Cette remarque m'a beaucoup surprise sur le moment et m'a fait me rendre compte que les échanges au sujet du projet, les retours que je faisais, étaient clairement insuffisamment partagés au sein de l'équipe. Tout le monde savait à peu près qui j'étais, mais personne ne savait vraiment ce que je faisais. Laurent Devisme et Marc Dumont évoquent cela à propos de leur propre expérience sur des terrains similaires : « Les intervenants n'ont jamais compris ce que nous faisions ici ou là, ni pourquoi ni comment. Et les moments de mise à plat devant permettre cette clarification se trouvent toujours déroutés - symptôme des conséquences de l'empilement démesuré des agendas sans cesse remaniés, ajournés. »[1] Cette familiarité sans un réel partage des raisons de la présence du chercheur correspond bien à ce que j'ai pu expérimenter avec les personnes de la SAMOA autres que celles directement investies dans le projet et, pour diverses raisons, la présentation de la thèse à l'équipe de la SAMOA que nous avions envisagée comme un moment possible de « mise à plat » n'a jamais eu lieu. La recherche et ses résultats intermédiaires n'ont jamais été présentés largement à l'équipe de la SAMOA, et encore moins à un « public » donné. Au-delà de la présentation officielle du projet, l'existence d'un projet de recherche est donc restée relativement invisible.

Ce cantonnement de la recherche en coulisses est-il problématique en soi ? Je ne pense pas forcément. Si toute recherche doit, pour exister, être *partagée*, elle ne doit pas forcément automatiquement être rendue publique ou communiquée à l'ensemble des acteurs en présence. Cependant, il me semble que cette situation a bien été un problème dans le cas présent, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement pour un enjeu de légitimité : quand je croisais le DGA à la SAMOA et qu'il me disait « *Ah tiens ça fait longtemps qu'on t'a pas vue !* » alors que j'y venais toutes les semaines, cela signifie que le travail effectué par les chercheurs et les chargés de projet n'est pas rendu visible aux responsables qui le financent, et cela induit le risque qu'ils considèrent que la recherche ne produit rien. Deuxièmement, le fait de ne pas avoir accès à la direction induit une très probable réduction des effets potentiels de la recherche, puisque c'est surtout là que se prennent les décisions. Le fait que les résultats de la recherche ne soient que peu partagés avec la direction d'une part et avec l'ensemble de l'équipe d'autre part semble contre-productif par rapport à l'objectif, posé au départ pour la recherche, de contribuer à une transformation plus large de l'action courante de la SAMOA comme aménageur. Troisièmement, le décalage entre une forme de manque d'intérêt pour la recherche de la part de la direction et la manière dont elle est valorisée médiatiquement comporte un risque d'instrumentalisation de la recherche qui ne serait alors utilisée que pour légitimer un projet et une démarche par le sceau de la scientificité. Cette valorisation médiatique de la présence

[1] Marc Dumont et Laurent Devisme, « L'éthologue et le tenure track. Figures nantaises d'activistes de la pensée urbanistique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2008, vol. 104, nº 1, p. 6-17. P13

de chercheurs est advenue au moment du lancement de la démarche, sous un mode programmatique (des chercheurs « seront » associés à la démarche). On peut se demander comment elle sera valorisée médiatiquement *a posteriori*, ou si elle le sera[1]. Quatrièmement et pour finir, cette situation de cantonnement en coulisses comporte un risque majeur qui est celui de la réception « finale » des analyses du chercheur, à travers un rapport de recherche ou une thèse par exemple, donc sous des formes plus affirmées que les notes produites en interne au cours de l'action. Même si la teneur peut en être la même, ce qui se dit à l'oral (on a vu que la liberté de ton, l'autocritique et la réflexivité étaient très développées), ce qui s'écrit « comme ça » dans un mail ou dans une note interne, ou même ce qui se dit dans le cadre d'une réunion de travail avec la direction, n'a rien à voir avec la même chose formulée, argumentée, et écrite noir sur blanc dans un document lisible, accessible et potentiellement public. Le déficit, au cours de la recherche, de partage des observations, et donc potentiellement de mise en débat voire de conflits, augmente ainsi le risque d'une mauvaise réception des analyses finales, mettant ainsi en danger à la fois le chercheur, les acteurs concernés et les équilibres instables qui régissent les relations entre acteurs et chercheurs et entre les acteurs entre eux.

Déceptions, défections, frustrations et renoncements

Quand les moyens manquent

> « *Ça pose vraiment la question des moyens. Et c'est aussi pour ça qu'il y a des choses qui dysfonctionnent chez nous en interne. Là pour le coup c'est la question des moyens humains, pas forcément financiers parce que les lignes financières si elles ont été envisagées au préalable tu les as. Bon après, il y a parfois des arbitrages qui disent "ben non, en fait telle ligne tu l'as plus ou tu l'as beaucoup moins"… Bon, ça tu t'adaptes et à moins de vraiment avoir plus du tout de lignes budgétaires, et que l'action soit supprimée… bon et encore même dans ce cas voilà tu supprimes l'action et puis tu t'adaptes hein, ça fait moins de boulot ! Mais garder l'action, avoir des délais, avoir du pognon, et pas avoir de moyens internes pour les réaliser alors qu'encore une fois c'est des choses qui sont très chronophages… moi je pense qu'à un moment donné on s'épuise.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 14/05/2018]

La question de « l'échec » a déjà été abordée à la fin de la partie 1. Ce qui nous a frappé dans l'enquête est la manière dont les engagements au sein du projet fluctuent dans le temps, pour des raisons de répartition des rôles comme on l'a vu précédemment mais pas seulement. À l'enthousiasme manifeste au moment du démarrage d'un projet répond, comme en miroir, un progressif désintérêt assez largement partagé sur la fin du projet. Avant même sa fin d'ailleurs, et cela a été une dimension de surprise dans l'enquête, les acteurs, notamment les équipes de la SAMOA, semblent avoir relâché leur engagement et donc leurs exigences. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela : les aléas divers dans la conduite d'un projet ; le fait que les personnes en charge du projet à ce moment-là n'en sont plus les initiatrices[2] ; le manque de moyens humains ; le fait que les chargés de projet sont par ailleurs sollicités pour s'engager fortement sur de nouveaux projets qui commencent. Le projet avançant de

[1] Au vu de la manière dont la communication autour du projet lui-même se déploie déjà dans des formes de récit forcément valorisant, je vois mal comment les analyses produites par la recherche pourront y être intégrées. Trois scénarios sont donc possibles : dans le premier la recherche tombe aux oubliettes et n'est pas mentionnée dans la mise en récit *ex post* de l'aventure ; dans le deuxième un travail de bilan réflexif a bien lieu mais le décalage entre *off* et *in*, réflexivité et autocritique en interne et valorisation et mise en récit en externe persiste ; dans le troisième la présence de chercheurs est valorisée comme un contenant vide (en soi, sans en évoquer les résultats). Si le deuxième scénario reste de loin le plus souhaitable, à la fois pour le chercheur et pour les acteurs impliqués, il reste insatisfaisant en ce qu'il réduit fortement l'impact de l'activité critique collective des acteurs et chercheurs et ampute les résultats de la recherche de leur publicisation et du potentiel de mise en débat qu'elle recèle.

[2] Suite au départ de la chargée de projet initiatrice du programme, le projet a effectivement été pris en main par une autre chargée de projet et non par le remplacant « poste à poste » de la première. En effet si c'est lui qui a pris en main le suivi du travail de la maitrise d'œuvre dans la continuité de *Ilotopia*, c'est elle qui a été jugée plus à même de continuer à « piloter » le prestataire (cette séparation des tâches au sein de la SAMOA entre suivi de la participation habitante et suivi du projet de maitrise d'œuvre n'ayant probablement pas facilité l'articulation entre les deux temps). Elle prendra en main et à cœur de mener ce projet à son terme, mais n'attachera pas forcément autant d'importance à tenir les enjeux de départ, essayant surtout de faire aboutir le projet dans les temps et les budgets impartis.

plus en plus vers son aboutissement signifie évidemment que le champ des possibles se réduit, les dés sont joués, et le pilotage a donc probablement un rôle moins crucial ou en tout cas moins excitant ; de plus, les déceptions, les frustrations et les renoncements jalonnant le processus peuvent avoir tendance à éroder l'envie et la conviction des chargés de projet. Tous ces facteurs contribuent par moments à faire apparaitre un phénomène proche de l'abandon, ou, comme l'expression souvent employée sur le terrain le désigne bien, les ambitions d'un projet « *meurent à petit feu* ».

L'enjeu des moyens joue là-dedans un rôle plus que crucial. Les moyens financiers, négociés et validés, étaient *a priori* à la hauteur du projet, mais ce sont les moyens humains, c'est-à-dire le temps des chargés de projet et la disponibilité du commanditaire qui étaient perpétuellement en question, comme me l'explique une chargée de projet :

> « [Suite au départ de la personne en charge du projet] *Virginie s'est retrouvée avec ce projet sans forcément avoir des moyens supplémentaires, enfin elle en a un peu mais de façon temporaire donc ça l'inquiète beaucoup.* [...]*… c'est pareil pour moi* [...] *sur le papier je dois passer 50 % de mon temps de travail sur Île de Nantes Expérimentations* [...] *C'est impossible. Et en réalité je dois y passer pff, même pas 5%.* [...] *Je leur ai dit "Je suis sur les projets européens et ça me prend beaucoup de temps en fait, c'est très chronophage, donc si vous voulez que je passe 50% sur Île de Nantes Expérimentations, va falloir m'enlever d'autres missions, parce que je peux pas tout mener à bien". Et donc… ce qui est un peu difficile c'est qu'on jette le bébé mais c'est pas parce que le bébé on l'aime pas ou qu'on… tu vois ? Moi concrètement si je passe 50% de mon temps sur Île de Nantes Expérimentations, on ne répond plus à aucun appel à projet européen, c'est très simple, et c'est ce que je leur ai dit.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 09/03/2018]

Ainsi le départ de la chargée de projet menant le pilotage de la démarche depuis le début a posé encore plus fortement qu'auparavant la question des moyens humains alloués par la direction à un projet qui aurait déjà depuis le début nécessité un recrutement supplémentaire pour l'accompagner. Suite à son départ, plusieurs personnes de la SAMOA se sont retrouvées à devoir gérer ce projet comme une charge supplémentaire. Plus largement, la chargée de la communication et de la concertation de la SAMOA, qui s'est énormément investie sur la fin du projet et dont ça aurait pu être la mission, reconnait qu'elle passe près de 80-90% de son temps sur « *la com* » et qu'il faudrait dans l'idéal recruter quelqu'un pour la partie concertation, ce que confirmera la chargée de projet : « *La réalité de la SAMOA c'est qu'on veut mettre en œuvre ce programme mais qu'on a pas les moyens en interne, c'est triste mais c'est la réalité* ». Au fil du temps, des discussions et des entretiens, c'était donc toujours cette question, qui s'est avérée plus que centrale, qui finissait par ressortir comme le facteur explicatif majeur de la dégradation de la démarche, c'est-à-dire les défaillances du pilotage, elles-mêmes expliquées par le manque de temps humains de chargés de projets toujours débordés. La chargée de projet initiatrice de la démarche insistait souvent là-dessus, notamment quand il était question de l'évaluation ; elle jugeait que « *si on ne fait pas ce travail d'évaluation on va tout mettre sur le dos du prestataire et on va passer à autre chose* » alors que pour elle « *le cœur du sujet* » n'était pas là mais dans le pilotage et les moyens que se donne le maitre d'ouvrage pour mener à bien ses ambitions : « *C'est pas magique en fait, t'auras beau dénicher tous les prestataires qu'ils soient les plus talentueux comme les plus difficiles à gérer…si t'as pas de moyens pour le pilotage…c'est pas de la magie quoi.* » Le prestataire lui-même avait conscience de cela et exprimait souvent une inquiétude sur la « *valeur* » de ce projet pour l'aménageur : « *Ils y mettent de l'argent même si ça reste petit, mais… on dirait qu'ils prennent pas le temps de… que c'est pas la priorité, etc… quelle valeur ça a pour eux ?* ».

En effet, le manque de temps, qui semble parfois être aujourd'hui une condition normale de certaines pratiques professionnelles, révélait surtout la définition des priorités par la direction : si les uns et les autres n'avaient plus le temps de travailler sur *Ilotopia* ou *Île de Nantes Expérimentations*[1], c'était parce qu'on leur avait demandé de

[1] Le manque de temps humain a eu des impacts sur le projet *Ilotopia* comme on l'a vu mais aussi sur la conduite du programme général d'*Île de Nantes Expérimentations* qui a été tout au long de l'enquête mis en sommeil, puis réactivé soudainement suite à une injonction politique ou une occasion opérationnelle, puis de nouveau post-poné et ainsi de suite, même si on ne peut pas dire qu'il soit aujourd'hui abandonné

mettre la priorité ailleurs. Ainsi comme me le dira le DG lui-même lors d'un entretien : « *La charge de travail est trop forte, les équipes qui sont constituées sont des équipes qui sont en mode projet mais c'est pas le seul projet qu'elles conduisent et après l'actualité fait que... D'une certaine manière, oui, c'est l'actualité qui commande. L'actualité commande.* » En cela ce projet s'encastre dans un moment marqué par le démarrage de la phase 3 du projet urbain, la sélection d'une nouvelle équipe de maitrise d'œuvre, l'aménagement du sud-ouest de l'Île de Nantes et en particulier le projet assez lourd de transfert du CHU. Encore plus largement, il s'agit d'un moment de maturité du projet urbain qui est synonyme d'une production immobilière plus soutenue dont dépendent une partie des ressources de l'aménageur et donc son équilibre financier, ce qui implique donc de la part des équipes de tenir un rythme exigeant.

Des ambitions hypertrophiques entre convictions et « hypothèses »

La question des moyens implique donc à la fois celle des priorités, celle des ambitions et celle de la faisabilité d'un projet. Ce programme *Île de Nantes Expérimentations* était-il trop ambitieux ? Infaisable ? Seulement pas prioritaire ? Tout ça à la fois ? Ce que l'enquête a montré, c'est en tout cas probablement une hypertrophie de l'amont et une hypertrophie des ambitions également, les deux étant liés, en balance avec l'érodement progressif des engagements au fil du projet et le manque de moyens. Ce qui est certain, c'est que l'hypertrophie des ambitions, si elle a certainement un rôle d'entrainement de l'action au démarrage, a aussi pour effet de creuser l'écart avec le faisable et donc de contribuer souvent à produire de la déception vis-à-vis des réalisations finales, comme l'exprime la chargée de communication : « *Je pense que de temps en temps on devrait peut-être être aussi un peu moins ambitieux pour garantir une… enfin… une faisabilité quoi. Tu vois ? Enfin, se donner les moyens de nos ambitions.* [...] *Je pense que globalement on nous pousse à être ambitieux, ce qui est bien, enfin, ce qui est une bonne chose, mais on ne nous donne pas après les moyens pour conduire, piloter les projets à hauteur de cette ambition-là tu vois ?* ». De la même manière que l'encouragement implicite de l'engagement personnel des chargés de projet, la stimulation des ambitions est donc un outil de conduite de projet et en particulier d'enrôlement des équipes (et des partenaires) qui est à double tranchant. Si les chargés de projet semblent avoir tendance à chaque nouveau projet à se laisser entrainer par une sorte de « folie des grandeurs » synonyme d'enthousiasme et de motivation, ils sont aussi à chaque fin de projet souvent déçus et conscients de s'épuiser à atteindre des ambitions excessives. Cela alimente donc la capacité des projets à atteindre des qualités au-delà des standards mais comporte aussi des risques de dégradation de la démarche.

On voudrait aborder l'hypothèse suivante, soulevée par cette expérience : il semble que la pensée théorique de l'expérimentation et de l'évaluation observable dans l'enquête ait été synonyme d'une moindre importance accordée aux enjeux et aux objectifs de l'action. Si la formulation des trois « hypothèses »[1] de la grille d'évaluation était une étape importante pour la SAMOA au sens où cela actait enfin sur le papier trois questions claires et relativement contenues pour guider le projet, j'ai été, au fil du temps, interpellée par la manière dont certaines personnes, et notamment le DG, répétaient sans arrêt que ce n'était que des hypothèses, donc qui devraient être « *infirmées ou affirmées* ». La dimension problématique de cela est subtile mais la nuance me semble importante à exposer. Qu'une expérimentation repose sur des hypothèses et se donne la possibilité de les atteindre ou pas semble normal, mais il semble qu'il y ait eu ici une forme de confusion entre des objectifs et des hypothèses. Ce que cela signifie*, in fine*, c'est qu'on s'autorise à ne pas les atteindre, puisque ce ne sont que des hypothèses. Par ailleurs, ce qui pour le DG était seulement des hypothèses étaient bien, dans le pilotage par les chargés de projet,

puisque rien n'a acté une telle décision.

[1] 1.« Les habitants dans toute leur diversité sociale s'intéressent à et souhaitent participer à la production de l'espace public » ; 2.« La co-conception de l'espace public, en y impliquant les habitants, permet de produire un aménagement nouveau, plus pertinent par rapport aux attentes, et plus qualitatif » ; 3.« La co-conception permet un meilleur usage de l'espace public et une meilleur appropriation des habitants ».

considéré comme des objectifs, le démarrage de l'action guidée par ces objectifs avait d'ailleurs précédé leur transformation en hypothèses dans une grille. Cette réduction des objectifs à des hypothèses a impliqué leur fragilisation : impliquer les habitants n'était ainsi pas vraiment un objectif, quelque chose qu'on voulait atteindre/réussir, mais quelque chose qu'on voulait tester, « pour voir ». Parfois même, si l'on force un peu le trait, il semblait que cela arrangeait la SAMOA de pouvoir sortir de cette expérimentation en quelque sorte délestée de l'obligation d'impliquer les habitants, qui plus est en s'appuyant sur une évaluation scientifique pour prouver que l'implication des habitants ne produisait pas ce qu'on imaginait et attendait d'elle. Se dessine dans ces ambiguïtés une confusion entre le fait que la participation des habitants telle qu'elle est majoritairement mise en œuvre aujourd'hui dans les projets urbains ne produit pas grand-chose, et le fait de savoir si elle doit constituer un horizon souhaitable ou pas, comme si du caractère insatisfaisant des expériences existantes on pouvait déduire logiquement l'inutilité de la participation. Cela s'est également retrouvé quand il était question des impacts dans le dur de l'implication habitante, de leur traduction dans le projet, ce qui était censé être le cœur de la commande car le cœur du métier de l'aménageur. Un peu facilement là aussi, certaines personnes de la SAMOA ont eu tendance à la fin à acter le fait que, si une démarche comme celle-là ne produisait « *que du lien social* » et pas d'impact sur l'aménagement, alors ce n'était pas de la responsabilité de l'aménageur que de mener de telles démarches.

Ce sont l'ensemble de ces dimensions, associés à la versatilité des objectifs et du pilotage, qui ont parfois laissé penser qu'on avait affaire à une expérimentation dont le but était peut-être finalement principalement d'expérimenter pour expérimenter, ou en tout cas à une expérimentation dénuée de convictions fortes portées institutionnellement et solidairement dans le projet. Le risque est, comme c'est peut-être le cas ici, de se retrouver avec des démarches hyper-complexes, qui portent souvent plus d'attention à la méthodologie proposée qu'à l'horizon qu'elle promet, ou donnent plus d'importance aux dispositifs mis en œuvre qu'à savoir qui ils concernent et sur quels sujets ils portent[1]. Cet état de fait a parfois pu me désabuser, lorsque l'enquête semblait devenir le suivi d'un projet à la fois chaotique, dépourvu d'enjeux réels, et auquel à un moment donné plus personne ne semblait croire ni trouver de sens. Pourtant, le DG de la SAMOA lui-même m'avait bien expliqué que l'expérimentation n'a pas de sens en soi :

> « *Une somme d'expérimentations ne fait pas un projet, c'est le projet qui nourrit les expérimentations donc si tu es pas clair sur ce que tu es, sur la manière dont tu conçois la fabrique de la ville et la ville que tu veux faire, c'est pas les expérimentations que tu vas faire qui vont te construire cette représentation, très clairement. Faut absolument pas croire ça, il y a une tendance actuelle qui consiste à dire que parce qu'on expérimente, parce qu'on innove, on construit un projet, c'est faux, le projet est un préalable aux expérimentations, c'est pas la résultante de l'expérimentation.* » [DG SAMOA, entretien, 01/06/2018]

Pour autant le « *projet* » porté par cette démarche n'était pas si clair, et cela pose la question suivante : peut-on porter un projet d'implication habitante sans croire à sa nécessité et plus largement sans que cela repose sur un projet politique ? Certes l'aménageur n'est que le délégataire de la collectivité et il n'a pas pour mission de définir des contenus politiques, mais il a bien ici une responsabilité dans la traduction opérationnelle d'une commande.

Le fait que le projet soit *emmanché*, et que les enjeux de pilotage, de réorientation et de tenue des objectifs se fassent de moins en moins nécessaires a aussi signifié une diminution des attentes vis-à-vis de la recherche et un affaiblissement des échanges, renforcés par le fait que l'interlocutrice principale et initiatrice, à la fois du projet et de la démarche, avait quitté le bateau. Ainsi lors d'un point de « reprise » des échanges en février 2018 avec la chargée de projet prenant le relais, celle-ci répondra avec attention à mes questions mais me demandera à la fin

[1] Cela correspond pour partie au « tropisme procédural » dont parlent Magali Nonjon et Alice Mazeaud (voir développements à ce propos chapitre 2 partie 1). A. Mazeaud et M. Nonjon, « De la cause au marché de la démocratie participative », art cit.

de la réunion si je veux qu'on continue à se voir, sous quel format et à quel rythme, se mettant ainsi avec bienveillance à ma disposition pour continuer à alimenter ma recherche mais montrant bien dans le même temps que de son côté elle n'avait pas particulièrement d'attentes vis-à-vis de la recherche. Suite à mon insistance sur « *et vous vos besoins ?* », elle dira que « *nous on a jamais le temps mais bon ce serait trop facile de juste te dire ça* » et nous planifierons quand même une séance de travail qui sera le dernier vrai moment de travail que nous aurons ensemble, les diverses pistes de « séminaires »[1] évoqués n'advenant finalement jamais. Pourtant, en dehors du pilotage d'*Ilotopia*, qui n'était du reste au départ pas du tout censé être le seul champ de déploiement de la recherche, tout un tas de questions encore vives auraient méritées réflexion[2].

Ainsi, la déception des acteurs je l'ai vécue non seulement à propos du projet lui-même mais à propos de la collaboration de recherche. Sur la fin de l'expérience, dans leurs échanges avec moi, de plus en plus rares, mes interlocuteurs oscillaient entre le désabusement vis-à-vis de la manière dont le projet se terminait et la gêne sincère qu'ils ne pouvaient s'empêcher de ressentir et d'exprimer vis-à-vis de moi du fait que la collaboration n'avait pas été à la hauteur de ce qui était prévu. Un jour la chargée de projet me dit ainsi que, au stade où ils en sont en termes de pilotage (du projet et de la recherche), ils devraient « *avoir honte de me demander encore des retours* ». C'est elle en particulier, mais aussi le consultant, qui ont exprimé cela, notamment parce qu'ils se sentaient « responsables » de mon implication comme chercheur dans ce processus, comme celui-ci l'explique ci-dessous, où il pointe le fait que les ambitions formulées à propos de ce projet mais aussi du rôle de la recherche n'étaient peut-être pas vraiment celle de la direction de la SAMOA, que dans la construction de la commande ils sont peut-être « *allés trop loin* », mais aussi que le défi, qui reste donc ouvert, est bien celui d'un apprentissage qui aille au-delà des discours incantatoires sur l'innovation et l'expérimentation.

> « [Le consultant] *: Moi j'assume ma part à la fois à l'origine de cette idée et puis en même temps dans son échec.* [...] *La SAMOA l'a pas fait que pour la com, c'est pas vrai. Donc pour moi le garde-fou ou en tous cas l'exigence méthodologique justement c'est d'avoir des garde-fous, et c'est pour ça que je voulais avoir des gens un peu rigoureux qui s'attachent à définir un protocole pour surveiller cette évolution de la trajectoire dans le temps, la problématiser entre guillemets et être capable d'agir à partir de ce suivi… ça me paraissait une des conditions de l'existence même de la démarche. Et je dis que j'en assume ma part dans son échec parce que j'ai l'impression que ça n'est pas du tout advenu* [...] *La prochaine fois où je les attends, c'est la prochaine, le prochain projet qu'ils lanceront. C'est-à-dire pour moi, voilà, ce projet il a sa vie, la trajectoire maintenant est dessinée je crois* [...] *Mais du coup si vraiment leur optimisme est crédible ça veut dire que les retours que notamment toi tu leurs auras fait, etc…seront en capacité de les nourrir pour le coup d'après. J'ai aucun a priori, je sais pas, on verra.* [...] *Je le souhaite profondément pour toi parce que je pense que tu, voilà, t'y as mis du temps, t'as produit des choses, ce que tu as produit était riche. Pour eux aussi, parce que je pense que, c'est important, enfin moi j'en peux plus du discours sur l'innovation, l'expérimentation, le droit à l'expérimentation, vous me faites chier ! On a une pratique mais justement, faut la faire monter en savoir-faire, tu vois ?* [...] *Je, je, enfin, je pense que je suis allé trop loin, enfin rétrospectivement quand je regarde, j'ai fait de ma manière de voir celle du maitre d'ouvrage.*

[1] Il était encore question à ce moment-là : dans le court terme d'un sémainre « de travail » interne SAMOA-CRENAU visant à faire un bilan de la démarche *Ilotopia* rapidement pour pouvoir aussi profiter de cette expérience pour embrayer sur « Faites le parc », et, dans le long terme d'un séminaire plus réflexif où nous pourrions présenter le projet, les résultats de la recherche et inviter des chercheurs.

[2] Ainsi, en vue de cette séance de travail en avril 2018, j'avais préparé une série de sujets sur lesquels il me semblait intéressant, pour moi mais surtout pour eux, de continuer à réfléchir. Au sujet d'*Ilotopia* : essayer de qualifier en quoi cette démarche était différente, faire une analyse très pragmatique du format de la mission (budget, temporalités, types de marchés), et de ses avantages, inconvénients et conséquences, revenir *a posteriori* sur ce que le projet avait produit en termes d'objets, d'espaces et d'esthétiques et mettre à plat leur positionnement sur ces sujets-là, réfléchir au « *rapport coûts-bénéfices* » dont ils parlaient souvent. Au sujet d'*Île de Nantes Expérimentations* plus globalement : faire un retour sur le fait qu'ils ne se soient pas saisis de la grille d'évaluation, débattre de leur « état d'urgence » professionnel, échanger avec eux sur les enjeux et défauts de leur collaboration avec les autres acteurs publics ou les acteurs associatifs, aborder le décalage ambitions-moyens ou encore la tension entre injonction à la valorisation et droit à l'erreur.

[La chercheure] *: Mais je pense qu'Émilie avait un peu les mêmes ambitions que toi, et malgré tout, ils ont signé, je veux dire la convention, tout le monde était d'accord, enfin tu vois ?*

[Le consultant] *: Ah oui non non je, je me fouette pas non plus avec des orties le soir en rentrant chez moi mais je sais que c'est compliqué le travail avec la recherche et j'ai cru qu'on avait une fenêtre, et en fait, je suis pas sûr que cette fenêtre n'était pas déjà fermée même avant le départ d'Émilie, que, qu'on a jamais vraiment eu l'espace pour mettre en place ce que, quand même, on a tous passé du temps a essayé de structurer.* » [le consultant, entretien, 15/03/2018]

Le consultant, un compagnon de route en coulisses

En aparté de ce chapitre, il est nécessaire de faire un retour sur le rôle spécifique du consultant sur le terrain nantais[1], car c'est un personnage que le lecteur a rencontré souvent au fil de ce texte et qui a joué un rôle important, et dans le projet et dans la recherche (du moins dans les premiers temps). Comprendre ce rôle passe par le fait de revenir rapidement sur son parcours, comme il le dit lui-même : « *J'ai une position très singulière dans le sens où je suis un ancien salarié de mon commanditaire. Donc je suis un prestataire externe qui était avant en interne.* [...] *Bon alors je vais peut-être te raconter plus précisément mes relations contractuelles à la SAMOA…d'abord c'est objectivable et en plus, finalement, c'est peut-être un bon moyen de mesurer ça*. »

En effet, le consultant fait partie de l'équipe de la SAMOA de 2006 à 2011. Arrivé à peine deux ans après la création de la SAMOA (en 2004), Il y travaille notamment sur l'ancêtre de ce qui deviendra le Quartier de la Création et plus largement sur la thématique de la culture, des filières créatives, de l'enseignement supérieur et du développement économique. Il quitte la SAMOA en partie en raison de divergences sur la manière de voir et d'imaginer ce projet de « cluster ». La chargée de projet qui le remplace à ce moment-là n'a pas vraiment le même profil que lui. Pour cette raison et pour gérer la transition, dans la mesure où il monte son bureau d'études en quittant la SAMOA, l'aménageur lui signe rapidement une mission de conseil et de suivi sur « *les dossiers qui sont dans la seringue* ». Étant donné que lui et sa remplaçante s'entendent bien et travaillent bien ensemble, celle-ci va peu à peu « *structurer ses besoins* » à propos d'ingénierie de projet ou de programmation en montant des « *missions bricolées* » pour lui. Après cette première période *dehors-dedans*, il s'engage ensuite dans une diversification de ses commanditaires, avec l'envie de voir autre chose que Nantes : « *Je voulais voir des situations urbaines différentes, voir des gouvernances différentes, des nouvelles têtes, des nouvelles manières de penser. C'est aussi pour ça que j'ai décidé de me mettre en consultant à un moment, parce que les deux-trois qui me faisaient envie en tant que maitres d'ouvrage, je leur faisais moi aussi envie en tant que chef de projet. Et puis qu'en même temps j'avais envie de diversifier les terrains, d'une certaine manière.* » Après une deuxième période plutôt caractérisée par l'hypermobilité[2], il se remet à avoir de nouveau des missions nantaises. Le but était en effet de se construire une légitimité qui ne soit pas que locale aussi pour pouvoir intervenir différemment localement, pour ne plus voir Nantes qu'avec « *des yeux SAMOA* » : « *Je ne voulais pas travailler à Nantes simplement parce que j'étais un ancien de la SAMOA. Je voulais au contraire qu'on oublie ça et qu'on fasse appel à moi parce que sur les thèmes sur lesquels je travaillais j'avais montré que j'étais capable de le faire, et notamment ailleurs qu'à Nantes*. » Même si, pendant tout ce temps, il continue d'entretenir une « *petite relation* » avec la SAMOA, « *parce que le dossier il me passionnait, que c'est très frustrant de quitter des dossiers en cours de route, parce que* […] *globalement eux ils étaient contents de ce que je faisais pour eux, que ça allait vite et que c'était pas trop cher* ».

Selon lui c'est un « *hasard* » qu'il se retrouve sur *Île de Nantes Expérimentations* car ça ne correspond pas du tout au type de missions qu'il faisait pour la SAMOA qui étaient plutôt de l'ordre du montage de projet opérationnel. C'est parce qu'au sein du Club Ville Aménagement il

[1] En dehors de l'expérience du cotoîement tout au long de l'enquête, ces quelques lignes s'appuient principalement sur un entretien réalisé avec lui.

[2] Ils s'attribuent chaque année avec son collègue de bureau le « *TGV d'or* » à celui qui a avalé le plus de kilomètres.

coordonnait ce groupe sur « Tiers acteurs et nouvelles manières de faire »[1] et que ça a été le cadre de cette fameuse discussion avec le DGA de la SAMOA et la chargée de projet déjà évoquée en ouverture de ce travail[2] : « *Le point de départ il est là*. […] *Et donc comme moi je suis à fond à essayer de pousser un peu ces sujets, tous les deux ils se disent "Mais en fait on est trop cons, on a un marché à bons de commande avec un prestataire avec qui on est en confiance, qui est en train de passer un temps fou pour d'autres clients sur ce sujet-là, et on ne pense même pas à lui en parler !"* » C'est ainsi qu'il est missionné sur l'accompagnement de la construction de ce programme.

La généalogie du projet étudié nous a permis de montrer à quel point son avis et ses conseils ont ainsi déterminé et infléchi très en amont l'élaboration de ce programme d'abord intitulé *Green Island 2* puis *Île de Nantes Expérimentations*, et la formalisation de la « mission Faubourg », seule action à passer en mode opérationnel dans le temps de l'enquête. Jusqu'au recrutement de l'AMO Wt2i sur cette mission, le consultant aura encore un rôle important dans la définition de la commande, du cahier des charges et des orientations du projet, notamment dans un dialogue très étroit avec la chargée de projet avec qui il s'entend bien. Par ailleurs, au démarrage des échanges avec la SAMOA, c'est quasiment mon interlocuteur principal, et c'est en particulier lui qui porte le plus fort la volonté d'associer la recherche dans une optique d'évaluation et avec une vision d'une recherche « *impliquée* » et critique *in itinere*. À partir du recrutement du prestataire, et en l'absence d'un renouvellement de ses missions de consultant, il se mettra ensuite peu à peu en retrait jusqu'à ne plus suivre du tout le projet que de loin.

Son rôle auprès de l'aménageur est assez spécifique et intriguant, fait de familiarité et de franchise, souvent en connaissance de cause « de l'intérieur ». Il a une forte complicité avec une bonne partie de l'équipe, qui sont ses anciens collègues, il ose dire ce qu'il pense à la direction. Sa liberté de parole est étonnante d'autant plus que c'est quelqu'un qui ne semble jamais fâché avec personne ; il semble connaitre tout le monde, parler de tout et maitriser la subtile alliance du *in* et du *off*, sa connaissance des jeux d'acteurs tenant certainement pour partie dans cette capacité à porter attention, comprendre et prendre en compte ce qu'il se passe en marge des arènes ou des temps formels. Il a aussi plus largement une connaissance assez fine des jeux d'acteurs nantais et une compétence relationnelle indéniable alliée à un certain sens de l'opérationnel qui lui donne un côté pragmatique. Plus « poil à gratter » que « conseiller du roi », il a pu parfois au début de cette enquête prendre un rôle d'interpellation critique qui était proche du mien, voire plus affirmé. Il revendique très souvent d'« *être capable d'être chiant* », de « *parler cru* » et de « *mettre les pieds dans le plat* ». Selon lui c'est bien la « *relation sereine* » qu'il a avec son ancienne boite qui fait « *qu'ils sont capables d'entendre quand je leur dis des trucs* ». Sa force de conviction est puissante et les chargées de projet en ont conscience comme quand l'une d'entre elles m'alerte sur le fait que « *le sujet de la recherche ça n'est pas de donner une énième voix à Olivier, et je dis pas ça que pour toi mais aussi pour nous, il a tellement de force de conviction*. » Lui aussi en a conscience, comme quand, on a pu le voir plus haut, il se rend compte qu'il a peut-être trop orienté la définition du projet (et de la collaboration de recherche) en fonction de sa propre vision, ou plutôt qu'il a cru, à tort, que sa vision était complètement partagée par l'aménageur, ce qui n'était pas forcément le cas au-delà de la chargée de projet avec qui ils partagent de nombreuses analyses et points de vue communs : « *Ma vision n'était pas forcément celle du maitre d'ouvrage* […]. *Et c'est en partie ce qui explique sûrement que toi tu retrouves pas complètement tes petits là-dedans et que si moi je mettais le nez dans le dossier j'en ressentirais probablement de la frustration.* »

[1] Club Ville Aménagement, *Tiers acteurs, expérimentations et nouveaux modes de faire. Synthèse finale du groupe de travail 2. 2014 - 2016*, *op. cit.*

[2] Voir récit nantais dans le chapitre 1 de la partie 1.

Évaluer pour évaluer ?

Pour finir, comment évaluer une telle démarche ? Si évaluer une expérimentation signifie se donner des objectifs et se donner une méthode et des moyens pour les atteindre, alors l'évaluation de cette expérimentation semble presque impossible : les objectifs sont pluriels, conflictuels et non stabilisés ; la méthode est erratique ; les moyens sont insuffisants. Le travail d'évaluation est alors dépourvu de point d'appui stable permettant de s'accorder collectivement sur ce qu'on cherchait et donc ce qu'on cherche à mesurer dans ce qui a été réalisé. En effet, s'il s'agissait de réintégrer le quartier du Faubourg dans le récit du projet urbain de l'Île de Nantes par un travail de mise en récit de son identité, s'il s'agissait *d'occuper* les habitants d'un quartier peu investi par la puissance publique, s'il s'agissait de *combler* médiatiquement une période de creux en terme de production d'espaces publics, s'il s'agissait de répondre à une injonction politique de *faire des choses* avec les habitants, ou encore s'il s'agissait *d'afficher* de l'expérimentation, alors le contrat semble rempli, mais l'ensemble de ces dimensions, qui recouvrent globalement ce que la démarche a réellement produit au final, se situent résolument hors du champ couvert par le cahier des charges, par la grille d'évaluation et donc par les objectifs officiels du projet. Par conséquent, comment se faire un avis sur un tel projet ? L'erratisme avéré du déroulement du projet à de multiples niveaux semble parfois rendre difficile d'en déduire des analyses. Comme le dit un professionnel de la participation nantais ce projet s'est déployé dans « *un grand mélange des genres* » (pointant en particulier les modalités de présence du « politique » dans ce projet, par exemple le fait que la maire de Nantes fasse ses vœux dans le garage de Wt2i) associé selon lui à une forme d'illisibilité globale du projet et à un erratisme qui remet en question d'après lui le sens même de l'expérimentation :

> « *C'est-à-dire qu'à un moment donné, quelle visibilité tu, quelle crédibilité* [...]*, il y a eu des périodes sans rien, des périodes avec une urgence absolue, un non suivi derrière, donc, pas de mise en œuvre, donc c'est… Moi, je… enfin, l'intérêt… L'expérimentation, moi, elle m'intéresse, en fait, quand elle aboutit à quelque chose où on peut se dire, ça a pas marché pour telles raisons, ça a fonctionné en partie pour telles raisons, ou ça a fonctionné et ça s'est transformé, et voilà ce que ça donne quoi ! Si on se dit, alors l'expérimentation, ben oui, et en même temps, ça été compliqué parce que, du coup, on n'a pas pu vraiment aller au bout parce que, bon ben… il y en a pas en fait de l'expérimentation, c'est juste que c'est un truc avorté qui a servi à rien, quoi ! C'est l'argent public dépensé pour rien quoi et c'est trop souvent le cas !* » [agence participation et communication, entretien, 06/04/2018]

La manière dont cette personne exprime la difficulté à réussir à penser quelque chose de ce projet fait écho à la grande difficulté du chercheur, dans l'enquête et en particulier dans la collaboration avec la SAMOA, à « savoir quoi en penser » et donc à proposer aux acteurs des retours exploitables à partir de leur propre activité critique et du dialogue réflexif élaboré au fil de l'enquête. Ceci sans tomber ni dans la dénonciation simpliste (par exemple du prestataire, de la direction ou de la chargée de projet démissionnaire) qui viendrait caricaturer le travail critique dialogique et réduire la complexité, ni dans le relativisme absolu qui serait synonyme de l'impossibilité d'établir un jugement (comme peut le suggérer la citation ci-dessus) et serait fortement déceptif pour les acteurs ayant besoin de se faire une idée sur leur action. Il a en effet parfois semblé que l'idée même d'expérimentation, quand elle était chargée d'un grand relativisme, empêchait toute évaluation, voire tout jugement, toute critique d'advenir, comme une chargée de projet me dit que « *le simple fait que ce soit une démarche in itinere nous interdit de dire qu'elle est pas allée au bout de ce que ça devait être* ». Malgré ces difficultés, j'ai essayé de dégager de cette expérience des analyses, ou du moins des hypothèses et des questions, que j'espère arriver à traduire pour qu'elles continuent à participer à enrichir la réflexivité des acteurs sur le terrain.

2. L'histoire d'une commande entre aménageur et collectivité

Rencontres de quartier de l'Île de Nantes, Maison de quartier de l'Île, 18/10/2016

En amont de la plénière il y a un moment plus informel où une série de panneaux présentent divers projets en cours sur l'Île de Nantes. La SAMOA a un panneau pour parler d'*Île de Nantes Expérimentations*, plusieurs chargées de projet sont là ainsi que Wt2i, mais comme la démarche *Ilotopia* est encore dans sa phase « *d'immersion incognito* » il n'en sera pas question ce soir. Nous discutons autour des panneaux avec Wt2i et les chargées de projet. Je questionne le prestataire sur la manière dont il a prévu d'embrayer suite à la phase discrète du démarrage de sa mission. Il me donne des réponses floues et répète plusieurs fois qu'il « *attend de voir le copil* », et qu'il espère de la part des élus « *une validation, une prise de position* » avant de s'engager dans la suite de la mission. Au bout d'un moment la chargée de projet responsable du projet me regarde et lui dit « *Tu sais, ça c'est une discussion qu'on a eu avec Margaux, si tu attends un portage politique, tu peux attendre longtemps, il n'y en aura pas* ». Il a l'air un peu étonné. « *Ah bon ?!* », il avait pensé quand même que l'élu de quartier, qui est aussi élu à l'urbanisme... La chargée de projet fait des signes de la tête, non non. Il a l'air désappointé. Je lui demande pourquoi il a tant besoin de l'avis des élus. Pour lui « *c'est important le portage politique, on peut pas faire sans, on peut pas vouloir transformer vraiment les choses s'il y a pas de portage politique, même si, bon, là on a un aménageur qui est…* » La chargée de projet rigole et ironise « *Ben oui, nous la SAMOA on veut transformer les choses, tu crois que ça suffit pas ?!* » Il raconte qu'il a été « *échaudé* » par son expérience précédente à Saint-Nazaire et tous deux acquiescent en prenant un air désabusé. Il insiste : « *Alors peut-être que c'est Johanna qu'il faut qu'on emmène directement ?* ». Elle n'a pas l'air convaincue. La discussion dérive sur Johanna Rolland, Jean-Marc Ayrault, Joël Batteux, et le rapport à l'urbanisme des maires en général. […] La chargée de projet dit que Johanna Rolland est très douée, très intelligente, mais que « *du coup quand elle veut on le sent tout de suite et quand elle est pas très investie dans le truc, tu vois aussi tout de suite la différence* [...] *des fois elle est en pure représentation, alors que quand c'est des choses auxquelles elle tient elle met ses tripes sur la table.* […] *sur le projet urbain elle fait le job mais elle est pas du tout à fond, elle est à fond sur des petits trucs mais pas sur le global, c'est quand même difficile pour nous.* » À propos d'*Ilotopia* en particulier elle ajoute que « *Johanna elle s'intéresse mais il faut l'intéresser quand on aura avancé, quand on sera dans le faire* », et insiste donc auprès du prestataire sur le fait qu'« *il faut y aller hein, commencer avec les habitants, pas besoin d'attendre les élus, il faut pas* ».

Cette scène donne un aperçu sur les usages et représentations du politique dans la conduite du projet ; elle montre aussi le décalage entre une chargée de projet visiblement habituer à « faire sans » et ne pas attendre pour avancer et un prestataire qui attend de la présence des élus une validation et une valorisation de son action. Durant la longue phase de construction de la commande que l'enquête a permis de suivre en interne, la dimension politique a été peu présente. Il était évidemment connu et admis de tous que l'ensemble de cette réflexion s'inscrivait dans un contexte politique fortement marqué par une volonté de mettre en avant la participation habitante, mais la commande politique (la définition du contenu du projet par les élus) ne semblait pas dépasser une injonction au contenu vague faite à l'aménageur, tandis que le portage politique (le rôle des élus dans la gouvernance du projet) était considéré comme insuffisant. Comme l'évoque la scène ci-dessus, la présence physique des élus et leur rôle dans le processus a effectivement été sporadique. Cependant, à la fin de l'enquête, spécifiquement dans le cadre de la série d'entretiens réalisés, entre autres, avec des personnes de la SAMOA, la commande politique est revenue très fortement dans les discours des uns et des autres comme la justification principale du projet. Ce *retour* de la commande politique avait deux dimensions : d'un côté remettre en cohérence l'expérience avec son contexte local et une histoire plus longue ; d'un autre côté représenter l'aménageur à sa juste place de délégataire de la collectivité, qui ne doit certainement pas prendre le pouvoir de définition de la commande politique à la place de ses élus. Lors d'un entretien, et alors que j'essayais par mes questions de creuser les enjeux liés à la commande politique dans ce projet, le DGA a ainsi beaucoup insisté sur ce dernier point, rappelant que l'aménageur était le « *bras armé pour appliquer les politiques* » de la collectivité : « *il faut pas*

confondre le but et les moyens. Le but reste de servir quelque part la politique et le projet voulu par les élus… Je veux dire nous on a pas de… et puis ce ne serait pas normal qu'on l'ait, une indépendance à vouloir, et si tenté qu'on l'ait on serait quand même assez vite rappelés à l'ordre. Donc dans les objectifs on est là pour ça oui, pour appliquer les politiques. » Comment expliquer ce décalage entre les discours dans l'action (on n'a pas de commande politique, les élus ne portent pas le projet), les situations (les élus n'ont pas de rôle et sont absents en dehors de moments très ponctuels) et les discours de justification (on est un aménageur donc on ne fait qu'appliquer la commande politique) ? Nous allons voir dans les pages qui suivent que faire le récit de la construction de cette commande du point de vue de son lien au politique nous permet de dessiner des rapports complexes entre sphère technique et sphère politique, de mettre à jour des questionnements quant au rôle du projet urbain et de la participation habitante dans le projet politique général de la ville, ou encore de s'interroger sur la manière dont l'aménageur se positionne dans le jeu d'acteurs locaux.

Entre injonctions politiques et attentes opérationnelles

Absence et présence du politique

> « *Qu'est-ce qui fait qu'on veut y aller ? Dans ce qui fait qu'on veut y aller c'est qu'on veut trouver une réponse opérationnelle à la commande politique qui est de dire "Vous devez faire différemment"* [...] *À un moment, par la porte ou par la fenêtre il va bien falloir qu'on sache répondre à ça. À la fois pour nos élus mais aussi parce que de toutes façons derrière nos élus il y a des habitants et les habitants pour eux aussi à un moment ça devient une question* [...] *Donc politiquement c'est dans la question qui nous est posée.* » [le consultant, entretien, 15/03/2018]

Tout au long de l'enquête il y a eu une tension entre le fait que l'ensemble de ces projets « participatifs » mis en œuvre par la SAMOA émanaient à la base d'une injonction politique, et le fait que le « politique » en tant qu'acteur était relativement absent des projets, tant dans la définition de la commande que dans le portage et le pilotage des processus. Au début, quand je questionnais parfois avec insistance sur les « *enjeux politiques* » du projet, on m'avouait qu'« *on sait pas bien* ». Apprentie chercheure à la recherche de la « volonté institutionnelle » à l'œuvre dans les projets étudiés, j'ai ainsi passé une partie des premiers temps de l'enquête à tenter d'élucider le mystère de l'origine politique des projets, qui me semblait un facteur d'explication majeur que je ne pouvais pas ne pas prendre en compte dans mes analyses. À ce moment-là il n'était pas concevable pour moi qu'un tel projet puisse se lancer sans une intention politique claire, assumée et venant « d'en haut ». Pourtant, c'est bien ce que s'échinaient à m'expliquer mes enquêtés au fil des échanges :

> « *Moi j'estime pas qu'on a une réelle commande politique. Ils ont posé leurs ambitions de mandat, mais ils savent pas comment ils veulent faire la participation et ils nous ont pas demandé explicitement d'en faire* [...] *C'est pas une commande, c'est un projet élaboré en interne que nous on a proposé et qu'ils ont validé. Aujourd'hui moi j'ai pas de commande d'aucun élu… et, on le voit, les étapes de validation du projet, ça a été très long et ça a surtout été des validations techniques… Il y a une bienveillance des élus oui mais pas plus* [...] *C'est sûr que c'est un peu étrange de se dire qu'on met ces moyens-là sur ce projet sans commande politique claire mais…c'est un peu une réalité ! Même si de toute façon on pourrait pas mener des projets qui n'auraient pas une résonnance avec les orientations du mandat.* » [la chargée de projet, décembre 2015]

Une première explication semble conjoncturelle. Le projet ayant démarré à proprement parler courant 2015, son démarrage se situe encore dans une période d'installation de la nouvelle équipe municipale élue au printemps 2014. On m'expliquera ainsi à de nombreuses reprises qu'il faut leur laisser le temps d'arriver, qu'ils ne peuvent pas avoir une vision tout de suite, et qu'ils prendront probablement des engagements à partir de l'année suivante

(2016). Ne pouvant cependant trop attendre pour engager des actions, l'aménageur est alors contraint, à certains moments, de naviguer à vue en attendant que les élus consolident leurs orientations de mandat. Une deuxième explication est quant à elle spécifique à la situation étudiée et relève d'enjeux locaux de « *management politique* », de division du travail et de rapports de force entre les différents élus de l'équipe municipale, comme l'exprime ci-dessous le consultant à propos du séminaire de lancement d'*Île de Nantes Expérimentations* ayant eu lieu en juillet 2016 avec un grand nombre de participants et ayant passablement échoué à mobiliser à la fois les élus et les services de la métropole autour du programme au-delà de la journée :

> « *Le risque que plusieurs élus puissent être impliqués dans le même dossier c'est que personne ne se sente impliqué à fond*[...] *plusieurs élus en même temps ça marche pas forcément, surtout si c'est tous des élus "forts"* [...] *je pense qu'il n'y aurait eu qu'un seul élu présent, ça aurait peut-être donné plus de force à la présence politique, et ça l'aurait plus engagé parce qu'il se serait senti, tu vois, j'allais dire, c'est pas redevable, mais… responsable vis-à-vis de cette communauté de travail.* [...] *Donc ça, peut-être, c'est aussi une des raisons, de… finalement entre une injonction de madame le maire du programme politique, c'est-à-dire pas grand-chose, et puis la transcription de ça dans le management du projet politique, je trouve qu'il y a un truc qui est pas… qui est pas calé. Et donc un manque de portage.* » [le consultant, entretien, 15/03/2018]

Si c'est l'élu de quartier qui avait été identifié comme partenaire au long cours, notamment par le prestataire et les habitants, celui-ci il est resté dans un rôle assez superficiel parce que sporadique : très intéressé et curieux au démarrage, il a été absent ensuite durant toute la période des élections, période d'absence suite à laquelle il a eu du mal à raccrocher la dynamique du projet. Mécontent à ce moment-là de n'être « *même pas au courant* » de ce qu'il se passait, un déjeuner organisé avec le DG de la SAMOA et le prestataire a permis de lui redonner quelques clés de lecture et la sensation de maitriser le processus, qu'il suivra ensuite plus assidument durant la phase de travail de la maitrise d'œuvre. Quant à la maire de Nantes, elle a évidemment suivie cela de loin et a été présente ponctuellement : principalement pour la médiatisation et le lancement officiel du programme *Île de Nantes Expérimentations* en avril 2017, de manière plus informelle lors d'une visite du quartier avec la « bande » d'habitants en marge de l'inauguration officielle de l'aménagement des berges de Loire toutes proches, ou encore de manière périphérique, sans qu'il n'y ait de lien direct avec le projet, à l'occasion de plusieurs évènements municipaux que le cabinet du maire a décidé d'organiser dans le garage de Wt2i au WSC[1]. En dehors de cela, un certain nombre d'élus ont été invités et parfois présents au titre de leurs champs de compétences[2] mais sans que soit toujours très clair ce qu'on attendait d'eux et la possible division du travail entre eux, avec pour conséquence leur désinvestissement rapide et/ou une présence ponctuelle à des réunions dans lesquelles leur rôle se réduisait à être là en observateur.

Des commandes floues à remplir

Il semble que la commande de participation habitante, bien que devenue un leitmotiv récurrent, se réduise souvent à une injonction assez vague. Ses enjeux, à la fois politiques, sociaux, procéduraux et méthodologiques, sont le plus souvent peu qualifiés par les élus, laissant planer un flou tant sur le but de l'action à viser que sur les moyens à privilégier. Face à une commande relativement vide, l'opérateur quel qu'il soit doit donc construire sa propre commande opérationnelle, ce qui implique souvent « *d'étoffer* », de « *creuser* » la commande politique

[1] Il s'est agi notamment de « Regards croisés », un rendez-vous de mi-mandat à travers lequel la Maire rencontre des habitants dans chacun des onze quartiers nantais (organisé au WSC le 03/10/2017) et des Vœux de la Maire (organisés au WSC le 12/01/2018).
[2] Alain Robert (PS ; urbanisme et autorisation en matière de droit des sols, changement d'usage, commerce et grands projets urbains), Fabienne Padovani (PS ; squares, parcs et jardins), Francky Trichet (société civile ; innovation, numérique et e-citoyenneté), Cécile Bir (EELV ; plans paysage et patrimoine), Bassem Asseh (PS ; co-construction et dialogue citoyen), Mahel Coppey (EELV ; économie sociale et solidaire), Thomas Quéro (PS ; logistique urbaine, agenda 21, nature en ville, végétalisation, déplacements doux, quotidienneté et espace public).

pour lui donner une réelle consistance, comme l'explique le consultant : « *Enfin pardon hein mais "Faut impliquer les habitants", ben d'accord mais….* [rire] [...] *Enfin, tu vois, la question c'est surtout qu'est-ce qu'on met derrière, pourquoi je le fais, qu'est-ce que j'en attends… voilà ! Et je suis heureux de travailler pour des maitres d'ouvrages qui… qui transcendent un peu la question et essayent de lui donner un peu de matière* ».

> « La position des aménageurs en amont de la réflexion stratégique les conduit à poser des questions de fond sur le rôle des métropoles mais aussi sur les concepts permettant de formuler les stratégies métropolitaines. Il s'agit à la fois de bousculer ou d'enrichir des concepts trop flous (éco quartiers, mixité sociale, compacité, égalité des territoires, etc.) et de faire remonter de la pratique chez ceux (administration, chercheurs, législateurs) qui ont pour fonction de théoriser la cité souhaitable. »[1]

De ce point de vue la commande politique relèverait donc d'une sorte de théorie qu'il serait de la responsabilité des « opérationnels » de concrétiser et d'incarner. Si les champs technique et politique de la production urbaine sont de plus en plus imbriqués[2], la « concordance entre le niveau politique de production des décisions et le niveau technique de leur mise en œuvre n'a rien d'automatique. La mise en œuvre peut conduire à faire évoluer ou à remettre en cause les décisions politiques, voire parfois peut précéder leur élaboration »[3]. Les « techniciens » jouent ainsi souvent un rôle important « dans la production des enjeux de l'action publique » [4]. En effet ce travail, loin de n'être qu'une traduction technique, détermine souvent la définition des enjeux-mêmes de la participation. Par exemple dans le cadre de cette enquête, l'idée de donner du « *pouvoir décisionnel* » aux habitants, pourtant une volonté qui n'est pas du tout anodine politiquement, n'avait pas été validée en tant que telle. De plus, cet « impératif participatif » doit toujours faire l'objet d'un important travail d'incarnation de la part d'acteurs opérationnels qui doivent adapter cette demande de participation habitante aux impératifs de leurs propres missions opérationnelles (l'aménagement par exemple). On a pu voir dans la première partie de ce travail comment l'aménageur avait « chargé » le projet d'enjeux qui, tout en étant reliés à la participation habitante, étaient fortement opérationnels (notamment en défendant une vision de l'implication habitante comme devant produire un impact sur le projet et donc être utile à l'aménagement).

Ces phénomènes s'inscrivent plus largement dans un contexte d'évolution des rapports entre sphère technique et sphère politique, où l'action publique traditionnelle *top-down* cohabite de plus en plus avec des agendas qui se construisent par le bas, notamment par l'intermédiaire d'acteurs parapublics comme les aménageurs. La situation semble ainsi parfois presque « à l'envers » par rapport à la normalité qui verrait l'élu mobilisant ses équipes pour mettre en œuvre son projet politique : il a été frappant de voir, dans le cadre de cette enquête, à quel point les acteurs opérationnels devaient faire un important travail de « mobilisation » des élus : par exemple quand une chargée de projet « *espère* » pouvoir faire une « *explication de texte* » aux élus au sujet du projet ou « *en tout cas va le demander* », quand un chargé de projet veut « *arriver à faire passer que les élus soient présents à des moments de travail et pas que sur des moments de* com' », notamment pour s'assurer « *qu'ils comprennent ce qu'on fait* », ou encore quand un chargé de projet dit au sujet du séminaire de lancement d'un projet que « *de toute façon c'est là où on verra si le portage politique est conscient, s'ils réalisent vraiment ce qu'on fait et s'ils réagissent en séance* » et que « *on verra déjà ceux qui se déplacent, ceux qui restent plus d'une heure, et ceux qui s'expriment au-delà du blabla politique et donnent vraiment leur avis* ». De plus, ce rôle d'initiateur, que peuvent prendre les acteurs opérationnels dans le détail de l'action à l'échelle de la conduite d'un projet spécifique, se déploie aussi dans une temporalité longue qui semble parfois transcender les temporalités politiques marquées par les alternances d'étiquette et/ou les rythmes électoraux. En effet, de nombreux chargés de projet expliquent comment ils se construisent collectivement, par leur réflexion permanente, une sorte de stock d'idées en réserve,

[1] Club Ville Aménagement, *Le fait métropolitain interroge les aménageur. Rapport final du groupe 4. 2014-2015.*, *op. cit.* P18
[2] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P113-114
[3] Joël Idt, « Le temps de la réalisation des projets urbains : une fabrique a posteriori des enjeux politiques de l'action collective », *Géocarrefour*, décembre 2012, vol. 87/2, p. 75-85.
[4] *Ibid.*

de projets qu'ils gardent « *sous le coude* » car il est « *trop tôt pour les sortir* », ou des « *trucs qu'on enterre maintenant pour mieux les ressortir plus tard, parce que ça va être un point de blocage actuel* ». Ces embryons de commande peuvent ainsi rester en sourdine en attendant l'occasion opérationnelle ou financière judicieuse ou le « *bon moment* », notamment politique, pour « *faire passer* » une idée ; ce « *bon moment* » pouvant dépendre encore une fois du rythme électoral (un projet risqué, par exemple en terme de densité, pourra être lancé en début de mandat, mais surtout pas en fin de mandat), ou d'une évolution à plus long terme des mentalités politiques ou de l'opinion publique (pour prendre le même exemple, des opérations à forte densité seront plus facilement acceptées aujourd'hui qu'il y a cinq ans).

Quand on écoute les acteurs opérationnels, il semble parfois que le rôle de l'élu dans l'action publique soit étrangement dépourvu d'une capacité de définition des contenus et se réduise considérablement : « *disons que si le politique il est d'accord ça nous simplifie la vie avec les services, et que si en plus le politique s'en saisit en général on arrive à avoir un peu plus de moyens* ». En amont, l'« accord » de l'élu parait ainsi être parfois accessoire, ou en tout cas ne pas comporter d'enjeu de fond mais surtout une fonction de légitimation nécessaire d'une part à la négociation des budgets et d'autre part au positionnement parmi les rapports de force à l'œuvre entre les divers acteurs de l'action publique. Au cours du projet, le soutien public de l'élu semble suspendu à la réussite du projet et donc à la fois dépourvu d'un engagement fiable et stable et caractérisé par une forme d'opportunisme politique, comme le dit une chargée de projet de la SAMOA : « *ils le valorisent si ça marche mais si ça foire ils se sentent pas complètement concernés* ». En aval, le rôle du politique semble se réduire à être capable de « *parler des projets* » : l'important est alors de pouvoir « *transmettre au politique des éléments de langage* » qui doivent être formulés de manière à être en cohérence avec sa ligne politique et dont il peut se saisir pour mettre en avant l'action de la collectivité. Une fois transmis, le récit sur le projet échappe le plus souvent aux acteurs opérationnels qui en perdent la maitrise : « *Et donc c'est récupéré, à partir du moment où c'est récupéré faut faire un, ce qu'on appelle transmettre des éléments de langage, faut transmettre des éléments de langage qui soient appropriés et qui vont être ensuite repris, biffés, visés, réarrangés par le cabinet hein ! On peut se le dire aussi ! Pour que ça rentre dans les cases de monsieur machin et madame truc. Donc pff… ça t'échappe complètement* » Plusieurs fois les chargés de projet ont d'ailleurs pointé que, dans le cadre d'un projet qui cherchait à expérimenter à différents niveaux dont celui de la gouvernance, ce rapport aux élus, et en particulier ce qu'ils appelaient « le rendu-compte » était particulièrement difficile à faire bouger : « *sinon le politique il a l'impression de pas suivre, de pas comprendre, de pas pouvoir porter, de pas pouvoir parler*. »
Malgré ce sentiment de dépossession et de contrainte, ce rôle du politique peut sembler marginal quand il se réduit à une forme de gestion de l'information et au fait de « faire passer les messages »[1]. L'élu a ainsi un rôle de médiatisation des projets tout autant que les projets ont un rôle de médiatisation de l'élu. Avec un impact certain sur la manière même de concevoir les projets, ceux-ci devant intégrer dès le début une dimension « médiatisable », comme l'explique le DGA de la SAMOA à propos du cas étudié : « *Le projet, il est calibré, prototypé pour répondre aux enjeux politiques, il est cœur de cible pour la maire… la maire utilise même le lieu, c'est pas anodin si elle a été faire ses vœux dans cet endroit-là, donc c'est… mais pour autant, est-ce que… est-ce qu'elle s'implique ? Plus ou moins qu'il ne faudrait par rapport aux enjeux ? Ça c'est… c'est peut-être plus à toi qu'à moi de le voir mais je… C'est une question à mon avis.* » La possibilité de médiatisation se révèle donc indispensable à l'obtention d'un soutien politique sans pour autant être forcément synonyme d'un réel engagement de l'élu. Elle est emblématique d'une forme de *co-instrumentalisation* au sens où l'acteur opérationnel intègre la contrainte de l'injonction marketing venant des élus et dans le même temps utilise en toute conscience le fait de devoir « *marketer* » ses projets pour mieux les vendre à ces mêmes élus, y compris parfois en atténuant ou au contraire en faisant saillir l'une ou l'autre des dimensions en fonction des attentes de ceux-ci. Les élus sont alors manipulés par le marketing des projets tout autant qu'ils le manipulent.

[1] L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.* P143

C'est là que réside toute l'ambiguïté et la subtilité des phénomènes observés dans le cadre de l'enquête, et c'est ce qui nous intéresse ici. En effet, cette situation, qui combine renforcement du rôle des acteurs techniques et affaiblissement du rôle des élus dans la définition des politiques publiques et qui semble assez généralisable, fait souvent l'objet de deux interprétations très différentes, qu'on peut d'ailleurs retrouver dans l'analyse que font les chargés de projet eux-mêmes des situations : « *on oscille entre se dire que les élus se désinvestissent ou que c'est une nouvelle méthode où ils font plus confiance aux techniciens* ». Tandis que la première interprétation qualifie ces évolutions plutôt négativement, la deuxième les qualifie plutôt positivement.

On peut en effet, avec un certain pessimisme, analyser ces phénomènes comme étant emblématiques d'une forme de médiocrité ou d'inculture politique croissante faisant de nos élus des personnages médiatiques de plus en plus dépourvus de vision politique, aliénés aux fluctuations de l'opinion publique, uniquement intéressés par les échéances électorales, considérant l'action publique de manière opportuniste non pas tant pour la qualité des interventions que pour sa capacité à leur permettre de valoriser leur bilan. On peut aussi voir cela comme le signe d'un renforcement inquiétant du pouvoir de la sphère technique et technocratique, les décisions étant alors prises dans des arènes inaccessibles et souvent non publiques, par des acteurs non élus à la légitimité incertaine, focalisés sur la rationalité technique ou financière, et confirmant ainsi l'orientation plus générale vers une action publique managériale et gestionnaire au détriment des enjeux socio-politiques. À l'inverse, on peut adopter une vision progressiste et analyser ces phénomènes comme résultant d'un partage croissant du pouvoir qui était auparavant, spécifiquement en France, peut-être trop centralisé dans les mains de l'État d'une part et des maires d'autre part. À une manière jugée autoritaire et trop solitaire d'agir en tant qu'élu viendrait se substituer une action publique plus collective, où les élus laissent une place plus importante aux acteurs de terrain et à leurs savoirs et savoir-faire opérationnels et expérientiels, se montrent capables d'entendre et de prendre en compte des idées ou des avis nouveaux ou divergents, de faire davantage confiance aux acteurs chargés de mettre en œuvre les politiques publiques, et donc d'atténuer les dispositifs et les pratiques de contrôle et de suivi de l'action publique au quotidien.

On ne veut pas ici trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces interprétations des évolutions des rapports entre décision politique et mise en œuvre technique, entre élus et acteurs opérationnels. Comme nous l'avons évoqué un peu plus tôt en parlant de *co-instrumentalisation*, ce qui nous intéresse c'est bien plutôt de plonger par la description au cœur de la complexité de ces rapports, qui rendent caduques les analyses décrivant des rapports de force unilatéraux entre sphère politique et sphère technique (que ce soit dans un sens ou dans l'autre). L'action publique ne se résume ni au flair d'un élu, ni à une gestion purement entrepreneuriale et apolitique, ni à une question de méthodes et d'experts. Un des enquêtés m'a dit un jour « *Nous ne formons plus suffisamment les élus à être commanditaires* », et je trouve qu'on retrouve bien dans cette phrase, derrière son apparente simplicité, cette idée que les acteurs opérationnels ont un rôle certain dans la construction de la commande politique portée par les élus mais que dans le même temps ce rôle de commanditaire de l'élu est indispensable et comporte une dimension d'irréductibilité au sens où il ne peut pas vraiment être remplacé ou déplacé ; la commande politique ne réside donc pas à un seul endroit, elle est à la fois dans l'action des techniciens et dans l'action de l'élu, et probablement à une multiplicité d'autres endroits également.

Des registres de justification

La réintégration par les acteurs, à l'occasion des entretiens en particulier, du projet dans un récit cohérent inscrit à la fois dans l'historique des pratiques de l'aménageur et dans la ligne politique de l'action de la collectivité est en réalité la manifestation visible d'une manière de raconter le projet parmi la multiplicité des manières de raconter le projet rencontrées au cours de l'enquête. Le décalage entre la justification du projet en interne et dans l'action et sa justification *a posteriori* et dans le cadre plus formel d'un entretien révèle non pas une opposition

binaire entre une vérité officieuse et un mensonge officiel mais une pluralité de manières de justifier[1] un projet déployées dans des situations variées présentant des contraintes et des enjeux différents. Les situations rétrospectives d'entretien avec un chercheur sont une de ces situations, mais toute une série d'autres situations se déploient au sein-même de l'enquête : celles des échanges pris dans l'action, la résolution de problèmes et la recherche de solutions, caractérisée par une dimension opérationnelle et prescriptive que le chercheur adopte parfois malgré lui de concert avec ses enquêtés ; celles des temps de dialogue basés sur les questions du chercheur et dédiés à l'élucidation des enjeux du projet et à l'analyse collective de l'action, caractérisée par une dimension réflexive dans laquelle l'activité critique des acteurs égale voire supplante celle du chercheur ; et enfin celles des moments de publicisation du projet ou de négociation entre acteurs, dans lesquelles les interlocuteurs privilégiés du chercheur sont dans des situations de représentation ou de rapports de forces qui les amènent souvent à jouer sciemment sur ces différents discours de justification. Ce dernier type de situation est particulièrement intéressant pour l'enquête. Il est un moment dans lequel s'exprime souvent de manière visible les différents registres de légitimités du projet et la manière dont les acteurs les utilisent pour agir ensemble, que ce soit dans des rapports de coopération ou de domination, au fil des différentes arènes dans lesquelles le chercheur a l'occasion de les suivre : « Les justifications ne sont donc pas intrinsèquement attachées aux acteurs, mais aux situations et à la définition qu'ils leur donnent. »[2] Par ailleurs, dans une enquête comme celle-ci où un dialogue étroit a été noué avec certains interlocuteurs privilégiés, ces enquêtés-là savent pertinemment dans ce genre de situation que le chercheur est là et partage avec eux la connaissance de la variabilité de leurs manières de justifier un projet et les *raisons* de ces variations (le décalage entre ce qui se dit « entre-soi » et ce qui se dit en public est une des motivations de ces « ajustements » mais ce n'est pas la seule). On peut s'interroger sur ce que change dans le comportement des enquêtés cette conscience du regard du chercheur qu'ils ont eux-mêmes initié à percevoir cette pluralité ; s'il s'avère que ça ne perturbe pas tant que ça les acteurs c'est que cela vient peut-être renforcer leur maniement en conscience de ces différents registres de justification.

Dans le cas qui nous occupe ici plusieurs discours de justification cohabitent à propos de ce projet, y compris, et c'est ce qui nous intéresse particulièrement, dans la phase initiale de construction de la commande.
Un registre critique est ainsi déployé vis-à-vis des projets participatifs mis en place auparavant par la SAMOA, ayant pour conséquence de positionner le projet étudié comme un changement de cap sur le sujet des pratiques de l'aménageur en termes de participation habitante, faisant de l'autocritique un moyen d'orienter l'action et donnant à voir les questionnements et les doutes internes à l'aménageur. Ce registre peut être mis en balance avec un registre de légitimation qui a pour vocation d'inscrire ce projet dans la continuité logique et naturelle de l'historique du projet urbain et de « *l'ADN de la SAMOA* », participant de l'identification et la singularisation de l'aménageur sur le long terme à travers une histoire fondatrice perpétuellement réécrite au prisme de l'actualité.
Un registre de distinction, via le déploiement de formes critiques à propos de la manière dont la collectivité met en œuvre la participation des habitants d'une part, et via une propension récurrente à singulariser la manière de faire de l'aménageur comme acteur-laboratoire vis-à-vis des pratiques des autres acteurs publics d'autre part, a tendance à définir le projet étudié comme devant absolument se différencier des dispositifs existants et des pratiques « *classiques* » de la collectivité, lui donnant donc une dimension d'exemplarité. Ce registre peut être mis en balance avec un registre de coopération par le biais duquel l'aménageur s'intègre dans le jeu local, en se présentant à sa juste place de délégataire de la puissance publique ayant conscience des limites de ses prérogatives, et en situant les origines du projet étudié comme partagées et partageables, puisqu'elles relèvent à la fois de la réponse à une commande politique majeure du mandat et de la recherche d'une synergie avec les

[1] L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, *op. cit.*
[2] Ludivine Damay et Christine Schaut, « Justifications des politiques participatives : deux études de cas en Belgique », *Espaces et sociétés*, juin 2007, n° 128-129, p. 185-199. P194 : justifications politiques, justifications sociales et culturelles, justifications technique et gestionnaires et, justifications domestiques Ludivine Damay et Florence Delmotte ont montré dans un article comment la pluralité et la variabilité des justifications, proposée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot, pouvait être un outil particulièrement adapté à décrire les discours sur la participation des habitants

autres acteurs publics sur le territoire (la participation habitante permettant de faire travailler ensemble les différents acteurs porteurs des différentes dimensions de l'action sur l'espace public comme l'aménagement, la gestion ou l'animation).

Un registre opérationnel met en avant le fait que le projet étudié avait pour objectif majeur d'avoir un impact concret sur l'aménagement urbain, et plus largement de contribuer à faire évoluer la pratique courante de l'aménageur en termes d'espace public, ce qui revient à prioriser la production d'effets tangibles sur l'action opérationnelle et les enjeux internes considérés comme constituant le « cœur » du projet. Ce registre peut être mis en balance avec un registre marketing à travers lequel il s'agit de satisfaire à la nécessité de faire de tout projet une histoire cohérente et séduisante avant même son démarrage, qui impose donc au projet d'être *marketé* et de s'inscrire dans la stratégie de communication générale de l'aménageur pour pouvoir advenir, et dont la conséquence peut être de prioriser la dimension communicante du projet sur l'attention à sa conduite opérationnelle.

La mise en balance de ces différents registres par couples en apparence contradictoires ne signifie pas qu'ils s'opposent et encore moins qu'ils soient incompatibles. Comme on l'a exposé plus haut et comme on va l'exemplifier ci-dessous, chaque registre de légitimation opère dans des types de situations définies et avec des objectifs définis et ils sont en cela complémentaires et non pas incompatibles : « les justifications, qu'elles se situent dans les registres politique, social, gestionnaire ou autre, ne se disent pas n'importe où, ni devant tous les interlocuteurs. Elles se déploient à des moments favorables. Leur contextualisation montre des acteurs politiques qui en usent et les hiérarchisent en fonction de la définition qu'ils se font des débats et de leurs enjeux. »[1] C'est donc la complémentarité de ces différentes justifications qui rend possible la conduite du projet.

Si on a choisi de les présenter à travers ces couples contrastés, c'est pour deux raisons. Premièrement pour faire marcher le lecteur dans les pas du chercheur : dans une enquête donnant accès, non pas à la totalité des scènes mais en tout cas à une pluralité de scènes suffisante pour donner à voir ces différents registres en action, ceux-ci viennent en effet se heurter les uns les autres dans les notes du chercheur, qui peut dans un premier temps être désarçonné par les tensions que leur cohabitation semble révéler. Deuxièmement parce que malgré leur complémentarité dans l'action, ces différents registres rentrent aussi souvent en tension voire en conflit, parfois au point de mettre en péril le bon déroulement du projet. On imagine en effet sans trop de difficulté comment les enjeux opérationnels du projet et son succès marketing peuvent parfois rentrer en conflit ou en concurrence, en termes de contraintes temporelles ou financières par exemple ; de même, le registre critique et le registre de légitimation peuvent difficilement cohabiter au sens où ils ont des effets opposés de production de doute d'une part et de confirmation d'autre part ; enfin, le registre de distinction alimentant une hiérarchie de valeurs entre les acteurs peut venir mettre en péril le registre de coopération comme garant du bon déroulement de l'action collective. Même si le recours à ces différents registres en situation ne suit pas de règles fixes et est très variable, certains registres (critique, opérationnel) sont plus souvent internes, liés à l'activité réflexive et critique que les acteurs développent dans le cadre de leur action quotidienne, tandis que d'autres (légitimation, marketing) sont plus souvent externes, liés à l'activité discursive et de justification que les acteurs développent dans le cadre des différentes arènes de publicisation et de négociation de leur action, ou que d'autres encore (distinction et coopération) sont tantôt l'un tantôt l'autre. Les acteurs initiateurs du projet, qui étaient la porte d'entrée du chercheur sur le terrain, considèrent plutôt les premiers registres comme les raisons qui fondent l'action d'un point de vue interne, tandis que les deuxièmes semblent plutôt constituer les raisons qui justifient l'action d'un point de vue externe. Des métaphores proches de celle du « cœur du sujet » d'une part et de « l'emballage » d'autre part ont souvent été utilisées sur le terrain, notamment au sujet du couple opérationnel/marketing.

[1] *Ibid.* P198 : justifications politiques, justifications sociales et culturelles, justifications technique et gestionnaires et, justifications domestiques

Des malentendus volontaires

Cet écart entre ce qui constituerait les véritables enjeux du projet et leur emballage plus ou moins fidèle a pu être mesuré dans l'enquête à travers divers types de situations, mais aussi à travers le suivi du travail de production d'un certain nombre de documents de communication du projet, internes ou externes. Par exemple, les enjeux « méthodologiques » d'apprentissage interne des équipes de l'aménageur ne constituant pas des arguments intéressant particulièrement les élus, ils ne figuraient pas en tant que tels dans la communication du projet, tandis que la préfiguration du parc, dont la concrétisation était très incertaine, continuait d'y être en bonne place en raison de son succès politique. La question de la préfiguration du parc est un bon exemple pour incarner ce qui a été évoqué plus haut au sujet de la co-instrumentalisation et des différents registres de justification du projet, comme le montrent l'extrait ci-dessous :

> « *Quand le temps s'est dilaté on a abandonné mentalement l'idée de préfigurer le parc…on continue à le dire par abus de langage* [...] *Depuis le début il y a une superposition entre la démarche et le besoin de communication…ça crée de la confusion mais d'un autre côté si c'est plus facilement appréhendable que ça s'appelle quand même "Faites le parc" alors ok, même si ça biaise la chose. Dans la tête de Jean-Luc, et je le rejoins un peu, si on avait expliqué aux élus qu'on voulait expérimenter des questions émergentes sur l'espace public sans raccrocher ça à la transformation du sud-ouest de l'Île et au futur parc, on nous aurait probablement jamais validé… On a un ADN opportuniste, quelques fois on fait concilier des choses pour qu'on nous laisse faire ce qu'on veut et dans le même moment nos interlocuteurs peuvent prendre dans ce qu'on fait ce qui les intéresse et le valoriser… Mais les équipes sont conscientes de ça.* » [la chargée de projet SAMOA, réunion SAMOA-CRENAU, 28/09/2016]

Cet extrait montre bien comment des écarts se logent entre ce qui est dit et ce qui est prévu, et la manière dont les phases de « *conquête budgétaire* » oblige à produire des documents « *bâtards* » issus de compromis divers et qui cherchent plus à convaincre qu'à tout dire. De plus, on y lit ce rapport aux élus qui consiste à répondre à la commande politique parfois de manière tangible et incarnée et parfois de manière relativement fictive :

> « *On sait que si jamais dans ce processus on arrête de parler du parc il va falloir qu'on invente un truc à côté pour dire qu'on travaille quand même sur le parc. Donc c'est pour ça aussi que le parc il traine dans nos documents, qui en plus sont des documents hybrides, ni internes ni externes, qui disent beaucoup de choses mais qui les disent pas toutes franchement, parce qu'on ménage la chèvre et le chou entre ce qu'on veut faire réellement et ce qu'il faut qu'on continue à dire pour qu'on ait pas à créer d'autres processus complémentaires pour dire que "Oui on travaille sur le parc en ce moment", parce que ça c'est une commande politique.* » [la chargée de projet SAMOA, réunion SAMOA-CRENAU, 15/09/2015]

Le « *ça c'est une commande politique* » insiste bien sur l'ambiguïté des rapports de l'aménageur à la commande politique, faisant tantôt avec et tantôt sans, mais devant dans tous les cas s'y raccrocher dans le récit.

Pour finir, il nous semble qu'une question émerge de tout cela qui est celle du degré de risque que comporte une action collective reposant en partie sur des malentendus. Une certaine dose de malentendu est nécessaire à l'action collective. Certains auteurs parlent plus particulièrement de l'intérêt du « malentendu doublement bien entendu »[1], c'est-à-dire des situations dans lesquelles « les deux parties savent qu'il y a un malentendu, mais préfèrent ne pas le clarifier »[2] et « jouent sur les attentes de l'autre, en simulant une ressemblance qui ne correspond pas à la réalité. »[3]. Cependant, quand le degré de conscience du malentendu n'est pas partagé par l'ensemble des acteurs comme c'est le cas ici quand une chargée de projet me dit « *on fait faire des choses aux*

[1] La Cecla, 2002 cité par : F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P84
[2] *Ibid.* P84
[3] La Cecla, 2002 p. 89, cité par : *Ibid.* P84

élus dont ils sont pas très conscients » ; cela peut alors comporter une dimension non négligeable de risque d'entrainer des situations problématiques. L'action en coulisses est à la fois forte et fragile. En situation de crise ou de bouleversement, le fait que les différents acteurs ne se soient pas forcément clairement accordés sur les enjeux d'un projet peut devenir périlleux. L'ambiguïté du double discours peut être utile mais peut aussi se retourner contre ceux qui le manipulent, surtout si la décision n'est pas entre leurs mains. Dans leur article sur les justifications des politiques participatives Ludivine Damay et Christine Schaut décrivent d'ailleurs que l'avancement dans les projets, notamment en tant qu'il constitue une forme d'épreuve de réalité, est souvent synonyme de tensions voire de ruptures entre la variabilité des justifications[1].

Impliquer les habitants pour avoir la possibilité d'aménager ?

L'importance relative du projet urbain et de la participation habitante dans le projet politique local

On voudrait, pour poursuivre sur ce sujet du rapport à la commande politique, aborder un aspect du cas étudié qui nous semble révélateur de décalages. Il y a en effet une dimension du projet qui s'est avéré très implicite et très importante à la fois, c'est le fait qu'il révèle et vient s'inscrire dans des rapports de force entre projet urbain et participation habitante dans le récit politique local. L'échange ci-dessous nous servira à l'introduire ; il s'agit d'une discussion entre le consultant, la chargée de projet et moi-même en amont du démarrage du projet.

> **Réunion SAMOA-CRENAU, 15/09/2015**
>
> La chargée de projet m'explique que le contexte politique a déjà évolué depuis qu'ils ont commencé à réfléchir à ce projet : « *Il y a un an c'était "déformons notre quotidien". Dans le contexte actuel d'arbitrage financier assez rude, c'est même "servons-nous de cette déformation pour consolider notre quotidien".* [...] *Cette démarche ça sert maintenant à justifier, à consolider nos missions courantes en s'engageant à les faire différemment…c'est devenu un nouveau levier d'intervention sur notre territoire, ce qui n'était pas le cas il y a un an.* ». Je dis que je suis pas sûre d'avoir « *compris la nuance* », ils rigolent tous les deux et elle m'explique à nouveau : « *En ce moment ils ont arrêté certains projets et il y a des projets programmés sur 2016-2019 qui passent à la moulinette et qui tombent les uns après les autres. Ceux qui restent à flots c'est ceux qu'on défend comme devant être menés dans un processus avec intégration habitante. Donc… on était convaincus il y a un an qu'il fallait le faire comme ça, mais maintenant ça nous sert aussi à stabiliser ce qu'on devrait faire par ailleurs et qu'ils voudraient même arrêter.* » Comme je fronce les sourcils en n'y voyant toujours pas très clair le consultant intervient « *Concrètement le Faubourg a jamais réussi à être enclenché, transformer le Faubourg on en entend parler depuis le début, ça a toujours été remis à plus tard car il y a toujours des choses plus urgentes et…* » la chargée de projet prend sa suite « *…et aujourd'hui on va finir par le faire. Et si ça se lance c'est grâce à… parce qu'il y a ce volet participatif qui a été construit autour. Sinon ça sauterait. Le Faubourg c'était la ligne qui jusqu'ici avait glissée d'année en année et là, pff, qui sautait tout de suite.* » Elle ajoute : « *Pour être vraiment très claire si on leur promettait pas de le faire avec les habitants on le faisait pas du tout. Et là on va le faire et il a même pas eu de coup de rabot !* » Le consultant rigole « *Tu te rends compte, il a même pas eu de coup de rabot alors que tous les projets ou presque en ont eu !* » Je suis étonnée et m'exclame « *L'argument de faire quelque chose avec les habitants passe donc*

[1] « Cette rupture entre une utilisation similaire des registres malgré des contenus différents est clairement perceptible au moment de la mise en oeuvre : les acteurs qui jouent le jeu ont des positions, des stratégies et des implications différentes. La perméabilité première des registres de justification laisse place à des frontières nettes au moment de l'opérationnalisation des dispositifs. Au temps inaugural du débat public, l'autonomie et la toute-puissance du discours politique ne sont pas menacées, l'essentiel étant de justifier ses actions futures. Au temps de la mise en oeuvre des dispositifs, le positionnement des autres acteurs renvoie à la nécessaire concrétude des objectifs, ce dont les élus paraissent peu se soucier au départ. La complexification du jeu et l'existence de rapports de force poussent les différentes parties en présence à reconnaître un "principe de réalité". » L. Damay et C. Schaut, « Justifications des politiques participatives », art cit. P197

avant la nécessité de l'aménagement en lui-même ?! », ce à quoi la chargée de projet me répond : « *La nécessité de faire l'aménagement...si tu veux aujourd'hui les projets qui sont arrêtés, c'est pas parce que leur nécessité est pas avérée, c'est parce qu'il y a pas d'argent.* » Comme j'insiste : « *Donc dans le temps du mandat le fait de réussir à faire quelque chose avec les habitants devient plus important que le fait d'aménager ?* », elle me répond « *Oui.* » avec un sourire embêté.

Cette scène évoque la plupart des choses que nous allons aborder ci-dessous. D'abord, un contexte de creux dans la production des espaces publics de l'Île de Nantes, dû pour partie à la temporalité du projet urbain (qui rentre dans une phase plutôt focalisée sur la production immobilière) mais aussi à une conjoncture financière « *anxiogène* », dans laquelle le budget d'aménagement des espaces publics de la SAMOA a été considérablement réduit. Comme l'explique une personne de Nantes Métropole, « *l'espace public c'est de l'intervention à perte* » *et* « *on se situe dans une phase du projet où on va plutôt resserrer les vannes financières* », les importants investissements nécessaires sur la transformation du sud-ouest de l'Île de Nantes impliquant, pour équilibrer la situation, de faire d'autant plus d'économies par ailleurs. Le quartier du Faubourg, qui ne dispose de quasiment aucun potentiel de mutabilité foncière, était depuis longtemps dans les radars de l'aménageur sans jamais être devenu une priorité : on a vu que de nombreux projets ont été imaginés pour ce quartier sans jamais voir le jour (notamment en termes de politique de l'habitat). Ce n'était donc pas, et encore moins dans le contexte financièrement tendu décrit plus haut, la priorité de la ville que de mettre de l'argent dans ce quartier-là. Dans ce contexte, faire de la requalification des espaces publics du Faubourg un projet expérimental et ambitieux d'implication habitante a été, entre autres, un moyen d'obtenir les budgets nécessaires. Le fait d'« *intervenir par cette entrée dialogue citoyen* » venait répondre à la commande politique de participation habitante de la collectivité et permettait au passage à l'aménageur de s'assurer un budget d'aménagement, comme me l'ont confirmé les entretiens avec des personnes de Nantes Métropole. Le consultant reviendra sur cette idée lors d'un entretien se déroulant bien plus tard vers la fin du projet, et dans lequel nous évoquions toutes les « ambitions déçues » du projet,i venant nuancer de ce point de vue-là un bilan qui pouvait sinon être majoritairement sceptique :

> « *Il y a quand même un truc qui a marché, c'est qu'il y aura la réalisation des espaces publics du Faubourg* [...] *Non mais, tu vois, si tu reprends ça dans le…dans le jeu de la consolidation des budgets de l'Île de Nantes et du programme d'investissement sur l'espace public, avec la livraison du quai Hoche et l'engagement de cette réflexion sur le Faubourg, on redémarre une séquence de production d'espaces publics sur l'Île de Nantes qui, si on excepte l'accueil du Chronobus, avait bigrement ralentie.* » [le consultant, entretien, 15/03/2018]

On voit ici encore une fois comment la très grande pluralité des objectifs du projet et la superposition de différents niveaux d'enjeux rend difficile le travail d'évaluation du projet qui était attendu par l'aménageur et questionne l'interprétation et l'analyse critique que le chercheur peut en faire. En effet, on pourrait se dire que si l'objectif était surtout d'obtenir des budgets pour requalifier les espaces publics du Faubourg, alors le projet a atteint ses objectifs. On peut dans ce cas s'interroger s'il était utile de dédier autant d'énergie à tenter de mettre en œuvre et d'analyser une implication habitante qui se retrouve dépourvue d'enjeux réels et semble réduite à être un faire-valoir, même si ce n'est évidemment pas aussi simple que cela comme on a essayé de le montrer plus tôt.

Cela révèle en tout cas que, du point de vue des élus, mettre en place une démarche d'implication habitante est politiquement plus profitable que requalifier les espaces publics d'un quartier. Cette observation s'explique aussi par le contexte politique local et ses évolutions, le mandat en cours étant fortement marqué par la mise en avant du dialogue citoyen, cette inflexion a évidemment un impact sur les relations entre la collectivité et l'aménageur. Le projet urbain de l'Île de Nantes a constitué pendant 10 ans le cœur du projet de ville de la municipalité, est-il moins porté désormais ? Il est très difficile de répondre à cette question, mais ce qui est sûr c'est que les acteurs de terrain ressentent ce changement et l'interprètent, de différentes manières, comme quand la chargée de projet

initiatrice de la démarche s'interroge : « *La question c'est est-ce que les élus ont ou pas une vision pour leur agglomération ? Ils sont pas élus depuis si longtemps, ça va venir, mais la fin du mandat ça arrive vite aussi et il y a un moment tu peux pas porter seul la vision du territoire que les politiques n'ont pas* ». Pour elle, il y a une vraie différence de portage et une vraie inquiétude :

> « *On est toujours dans cette dynamique historique d'un projet porté mais on sent quand même qu'on entend et qu'on voit de moins en moins nos élus…et puis à un moment donné il y a des choses qui font se rendre compte que peut-être qu'on n'est pas tant portés que ça et...*[...] *en fait on en sait rien, concrètement on sait pas, actuellement on en sait rien…on sait pas. On pense qu'on est quand même pas dans une ligne de mire négative mais bon...on sait clairement pas si c'est là qu'ils imaginent l'avenir de leur développement ou pas, est-ce que c'est toujours prioritaire ou pas...* » [la chargée de projet SAMOA, réunion SAMOA-CRENAU, 15/09/2015]

On a pu voir plus haut le faible rôle des élus dans le processus mais, alors que le projet étudié reste quand même un « petit » projet, il est ici question plus largement de la « vision urbaine » des élus et de son importance dans le projet politique global. Si le point de vue exprimé dans ces extraits est particulièrement inquiet, il ne fait pas de doute que le discours évolue et que c'est plutôt le dialogue citoyen, la nature en ville ou l'innovation numérique qui dominent la scène. L'équipe municipale a initié dans son mandat un certain nombre de grands projets, et ce n'est certainement pas seulement le projet urbain de l'Île de Nantes qui constitue le cœur de sa communication. Les projecteurs se sont en effet ces dernières années déplacés vers d'autres territoires, vers des projets plus émergents dont la maire peut revendiquer le portage plus en amont[1] : le projet de la Gare à la Loire, intégrant le réaménagement de la gare[2], celui du secteur Commerce[3], celui de la Petite Hollande et celui du Quai de la Fosse, qui a pu faire l'objet de préfigurations temporaires estivales sur certains segments[4] ; le Bas-Chantenay, qui intègre le projet de Jardin Extraordinaire et de l'Arbre aux Hérons, donc une dimension culturelle et touristique similaire à celle de l'Île de Nantes[5] ; ou encore la ZAC Pirmil-les Isles, portée par la métropole et accompagnée d'un programme ambitieux d'animation culturelle temporaire durant plusieurs années[6]. Ces projets, pour la plupart portés par l'aménageur Nantes Métropole Aménagement, en plus d'occuper le devant de la scène en termes de « lancement » de projets urbains, font aussi l'objet d'efforts particulier en termes d'accompagnements participatif, culturel, artistique et temporaire, mobilisant au passage une bonne partie des fonds métropolitains sur le sujet en même temps que l'attention du public et des élus. Plusieurs éléments peuvent donc laisser penser que le projet urbain de l'Île de Nantes doit désormais partager la vedette, tout du moins en regard du portage privilégié dont il était l'objet auparavant, le discours sur la « grande centralité métropolitaine » englobant désormais d'autres territoires que la seule Île de Nantes[7].

---

[1] Ces différents projets ont été présentés au MIPIM en mars 2019 par la Maire de Nantes. Présentation dont nous tirons les cascades de chiffres présentés dans les notes suivantes, disponible en ligne : Nantes Métropole, *Plaquette Centralité Nantaise*, Nantes, 2019 ; *Euronantes, Bas-Chantenay et Pirmil-les Isles, 3 projets au cœur de la nouvelle centralité nantaise*, http://www.nantes-amenagement.fr/2019/03/14/euronantes-bas-chantenay-et-pirmil-les-isles-3-projets-au-coeur-de-la-nouvelle-centralite-nantaise/ , 14 mars 2019, (consulté le 13 octobre 2019).

[2] Projet « EuroNantes » (600 nouveaux logements, 5600 nouveaux salariés, 9000m2 d'activités et commerces, 15000m2 d'équipements, à produire entre 2019 et 2025), la transformation de la gare elle-même étant signée Rudy Ricciotti.

[3] Pris en charge par AJOA (Atelier Jacqueline Osty et Associés) qui est aussi l'équipe de paysagistes ayant obtenue la maitrise d'œuvre urbaine de la phase 3 de l'Île de Nantes pour huit ans.

[4] Nommé « La Loire au cœur », ce projet est pris en charge par l'agence TER il s'agit de réaménager le centre historique et les bords de Loire (la libération de l'emprise du CHU, qui doit déménager sur la pointe sud-ouest de l'Île de Nantes, s'inscrira dans cette dynamique). Dans l'entretemps le Quai de la Fosse a fait l'objet d'un aménagement temporaire par le SEVE.

[5] La ZAC du Bas-Chantenay est pilotée par Nantes Métropole Aménagement et prise en charge par l'agence d'urbanisme Reichen & Robert (150 hectares pour un futur pôle d'excelence dédié aux filières nautiques et navales, 3000 emplois, 250 entreprises, 70 000 m2 de logements, 90 000 m2 de bureaux). Le Bas-Chantenay accueille par ailleurs (sur le site de l'ancienne Carière Miséry), l'aménagement du « Jardin extraodinaire » (3,5 hectares, sept belvédères avec vue sur la Loire, une cascade de 25m de haut, 5 voies d'escalade, une falaise de granit de 35 m de haut, livré pour partie à l'automne 2019, finalisé horizon 2022, conçu par l'agence Phytolab) et l'installation future du projet d'Arbre aux Hérons porté par la compagnie La Machine (responsable de l'éléphant et du manège des Mondes marins sur l'Île de Nantes) (50 m de diamètre, 40 m de hauteur, 1700 tonnes, 22 branches pour une longueur développée totale de 1,4km)

[6] La ZAC Pirmil-les Isles est pilotée par Nantes Métropole Aménagement et prises en charge par l'agence d'urbanisme Obras (Frédéric Bonnet). Il s'agit d'étendre la centralité sur les rives sud de la Loire (58 hectares à construire, 175 000 m2 de logements, 35 000 m2 de bureaux, 17 000 m2 d'activités et commerces, à produire entre 2019 et 2030.

[7] Voir à ce propos la planche d'images 44 à la fin de ce chapitre.

D'autres regards divergent de cette interprétation : pour le DGA de la SAMOA, « *on a le même niveau de portage mais il est complètement différent dans son contenu* ». Il reconnait qu'il y a une inflexion mais selon lui cela correspond surtout au passage entre deux époques politiques qui sont aussi deux époques du projet urbain de l'Île :

> « *C'est vrai que Jean-Marc Ayrault c'est une génération de culture urbaniste, qui est, qui est très particulière de cette époque-là, d'une certaine vision de la gouvernance du projet urbain, qui avait ses avantages et sans doute ses inconvénients, et on est passé, avec Johanna Rolland, à un renouvellement, où très clairement la co-construction passe avant la question de l'art pour l'art, de l'art urbain et de la question urbaine qui en découle. Tout en gardant le même niveau de portage, de portage politique.* » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

Selon lui, cette évolution s'ajoute ainsi selon lui à celle liée à la « patte » du nouveau DG de la SAMOA : « *et ça c'est l'arrivée de Jean-Luc et la création au sein de la SAMOA de la Creative Factory et… ça correspond bien à l'air du temps et à la commande politique* [...] *À partir de là, ça rencontre le fait que, on passe finalement d'un couple culture-urbaniste, à un couple créatif-numérique*. » Malgré le fait qu'il assure qu'il n'y a pas un portage moindre, on peut se questionner à la lecture de ces propos sur la pensée de la ville que cela traduit. En effet, dans le passage entre le couple « culture-urbaniste » et le couple « créatif-numérique », le terme urbaniste semble avoir disparu, ce qui, au-delà du jeu de mots, peut poser question au regard des missions de l'aménageur. Plus largement, dire que la « co-construction » passe désormais avant la « question urbaine » peut interpeller, tant à l'échelle de la politique métropolitaine en général qu'à l'échelle du projet urbain de l'Île de Nantes. La SAMOA en a encore pour plus d'une dizaine d'années à s'atteler à la transformation de l'Île ; l'aménagement du sud-ouest et le déplacement du CHU sont des projets qui vont être longs et laborieux, qui sont lourds d'enjeux urbains, financiers et politiques, et sur lesquels on voit mal comment la SAMOA pourrait mener sa mission à bien sans une vision politique forte et un soutien appuyé. D'autre part, alors que la métropole nantaise attire de plus en plus de nouveaux habitants et connait actuellement une flambée des prix de l'immobilier, l'enjeu du développement urbain semble être toujours crucial. Le peu de débats à ce sujet semble parfois remplacé par une évènementialisation croissante de la transformation urbaine, qui ne signifie pas que le rythme du développement urbain ralentisse. En effet, ce qui semble se dessiner actuellement n'est absolument pas « moins » de projets urbains, mais c'est plutôt une interaction différente entre projets urbains et communication municipale. Pour Nicolas Rio, c'est un phénomène qui s'observe plus largement dans les grandes villes françaises : « la stratégie des grands projets urbains, sur laquelle la plupart des maires des grandes villes avaient construit leur *leadership*, n'a plus le vent en poupe »[1]. Selon lui cela s'explique principalement par des finances réduites et des temporalités souvent trop désaccordées par rapport aux rythmes électoraux qui font que les élus ont des difficultés à s'approprier des projets urbains très long dans leur bilan de mandat ; si l'on ajoute à cela un contexte de contestations lié à l'écologie, la densification ou la gentrification, « l'urbain devient un risque politique à neutraliser pour les candidats plutôt qu'un levier à actionner pour gagner »[2].

« À côté » du Dialogue Citoyen[3]

À cette vague sensation d'être moins portés par les élus, ressentie par une partie de l'équipe de la SAMOA, s'ajoute le fait que la réflexion de l'aménageur sur la question de la participation habitante semble se faire de manière relativement étanche à la réflexion et l'action municipale sur le sujet. S'il s'agit de s'inscrire dans l'ambition du mandat marquée par la co-construction, on a vu que la commande politique faite à l'aménageur n'était pas

[1] Nicolas Rio, *Ces cinq sujets qui vont animer les prochaines municipales*, https://www.mediacites.fr/forum/2019/08/26/tribune-ces-cinq-sujets-qui-vont-animer-les-prochaines-municipales/ , 26 août 2019, (consulté le 30 août 2019).
[2] *Ibid.*
[3] Pour plus de précisions sur la Dialogue Citoyen « à la nantaise » voir chapitre 1 partie 1.

explicite et donc peu formulée, du moins au démarrage du projet en 2015. L'enquête a montré, de manière indiciaire puis très clairement lors de la phase d'entretiens réalisés entre autres avec des personnes de la ville ou de la métropole, l'absence de liens directs avec la politique municipale en termes de co-construction, portée, réfléchie et travaillée de manière assez poussée par le service du Dialogue Citoyen. Il n'y a peu voire pas de formats d'échange d'expérience ni de mise en commun de principes ou guides méthodologiques, les équipes de la SAMOA avouent ne pas bien connaitre ce que fait le Dialogue Citoyen et inversement[1].

C'est dans ce contexte que l'entretien que j'ai réalisé avec des personnes du service Dialogue Citoyen a laissé sourdre leur scepticisme vis-à-vis de ce que mettait en œuvre la SAMOA en termes d'implication habitante. Ce que cela a surtout permis d'entrevoir, et qui s'est confirmé par la suite, c'était que le service était en train de mener une réflexion plus vaste au sujet de la déclinaison et l'application du Dialogue Citoyen dans le « monde du projet urbain », et que, dans ce cadre, une des questions était celle de la maitrise par la collectivité des processus participatifs mis en œuvre sur la métropole par ses délégataires[2]. Le sujet est arrivé au cours de l'entretien par le biais de mes questions sur leur perception d'*Ilotopia* et *Île de Nantes Expérimentations*. Avançant d'abord prudemment qu'ils n'en savaient pas grand-chose et ne pouvaient donc pas se prononcer, comme de nombreuses personnes de la collectivité au cours des entretiens, ils ont ensuite évoqué la problématique du manque de maitrise politique dans ce projet (dimension qu'on a pu donner à voir « de l'intérieur » précédemment) : « *Je pense qu'Ilotopia c'est quelque chose qu'on a essayé de rattraper à un moment donné parce qu'à un moment donné le politique… même le politique était loin de ce truc-là donc notre élu nous disait "Mais il se passe quoi là-bas sur l'Île de Nantes ?"* [...] *et les services disaient "Ben on sait pas trop".* » Alors que, selon eux « *il n'y a aucune raison qu'on passe à côté de ce terrain.* » Au-delà d'une légère inquiétude sur ce projet en particulier, la question principale concernait plus largement la capacité de la collectivité à maitriser la manière dont ses délégataires (aménageurs mais pas seulement) faisaient « participer » ses administrés :

> « *Cette délégation elle leur donne aussi une délégation sur le dialogue citoyen. Jusque-là on n'y prêtait pas trop attention.* [...] *À partir de quel moment* [...] *on décide ou pas de perdre totalement la stratégie d'un territoire ? Si je le dis comme ça, je le dis un peu brut pour qu'on sente fortement les choses mais… la réflexion qu'on a sur la Fabrique de la ville c'est les chefs de projet qui nous l'ont fait remonter, c'est-à-dire qu'à un moment donné ils se sont retrouvés dans des dispositifs avec leur délégataire, avec leur concessionnaire d'aménagement, où ils déléguaient bien plus qu'une... qu'une "maitrise d'œuvre" on dirait. Ils déléguaient une stratégie de politique publique, et ils en perdaient des fois le sens, et ils étaient incapables de redonner aux élus le sens de certaines actions menées sur le territoire. Alors ça vaut pour l'Île de Nantes mais pas que, c'est pour ça que c'est intéressant, pour nous c'était même une réflexion qui était bien plus globale que ça. Ça l'est* [...] *sur les déplacements, ça l'est sur d'autres aménageurs* [...] *qui considèrent qu'à partir du moment où ils ont obtenu concession* [...] *ils organisent leur propre stratégie de dialogue citoyen et de communication mais… et là on perd le fil, c'est-à-dire qu'à un moment donné cette stratégie elle peut même être déléguée ou sous-traitée à des prestataires et, à la fin, entre le sens de la politique publique annoncée et ce qui est en train de se passer sur le territoire avec le citoyen, ben…on est plus capable parfois de faire remonter ce qui a été véritablement une plus-value dans le dossier, une plus-value citoyenne dans le dossier. Des fois même du côté des arbitrages… les chefs de projet se questionnent sur un certain nombre d'arbitrages pris, en sachant que le politique a pas toujours été remis dans la boucle… donc ça pose un certain nombre de questions de cet ordre-là, qui sont pas anodines.* » [service Dialogue Citoyen, entretien, 19/06/2018]

S'il est dit à demi-mot que certains de ces dispositifs participatifs ne correspondent pas à la vision que la collectivité veut porter, l'idée est surtout qu'il est déjà problématique en soi que la collectivité ne soit pas capable de « dire ce qu'il se passe » en termes de participation dans la fabrique urbaine. En effet, ce dont mes interlocuteurs étaient

[1] Ainsi quelqu'un du Dialogue Citoyen m'avouera qu'il aurait besoin d'un point sur le récit du projet Île de Nantes parce que lui il en était « *encore à Chemetoff* ».

[2] Dans un contexte local où la plupart des grands champs d'intervention sont délégués à une SEM donnée, contrôlée par le pouvoir politique local et intercommunal : en 2008, Nantes Métropole est au capital de neuf SEM et est engagée dans 38 délégations de service public. L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P24

sûrs, c'était qu'il s'y passait « *des choses dont on est aujourd'hui très peu capables de faire le récit, de capitaliser et de les partager dans de nouveaux projets qui se lancent* ». Leur analyse pointe donc, avant même d'en faire un diagnostic, un déficit de remontée d'information, cette connaissance étant jugée nécessaire pour pouvoir se forger un avis et éventuellement proposer des cadres pour mieux s'accorder. Au moment de cet entretien, le service du Dialogue Citoyen a donc engagé depuis quelques mois une étude, intitulée « Fabrique de la ville dialoguée »[1] visant identifier des « *signaux faibles ou forts* », faire remonter « *des questions problématiques* » et « *des bonnes pratiques* », et « *voir comment retrouver une certaine maitrise* », cette maitrise étant à la fois une maitrise stratégiqueune maitrise en termes de communication et une maitrise des coûts. Cette étude est aussi envisagée comme une préparation du prochain mandat sur ce sujet. Sans présager des résultats de cette étude, il était évident dans leur discours que l'écart se situait surtout dans les méthodologies mises en œuvre *:* « *pour certains ils sont capables de dire à certaines étapes "Voilà ce que le dialogue citoyen nous a apporté", pour d'autres c'est beaucoup plus compliqué* ». En particulier, l'absence récurrente d'une réelle phase d'instruction et d'un réel droit de suite, deux étapes définies comme cruciales dans la construction du *process* du Dialogue Citoyen, mettrait en péril l'enjeu de traçabilité des résultats et la lisibilité et la légitimité politique du processus :

> « *Un aménageur qui lance une démarche de dialogue* [...]*, est-ce qu'on est capable de venir en amont, de discuter avec l'aménageur pour lui dire c'est quoi notre process ?* [...] *Nous c'est surtout le respect des principes, c'est-à-dire qu'il y a bien une commande politique, même pour la délégation tu vois, il y a une commande politique. Donc cette commande politique elle dit à un moment donné que ce projet sera concerté. Alors il le sera peut-être différemment selon l'aménageur, etc, mais à un moment donné le politique devra faire acte d'écoute et de décision. Alors de temps en temps on a l'impression que c'est organisé pour, et de temps en temps pas du tout, quand le politique revient seulement une fois l'année, deux fois l'année.* [...] *Donc la question du faire ou du faire différemment elle est, je pense, elle ne pose pas de problèmes. La question de "Est-ce que ça permet de garantir les principes de la collectivité en termes d'échanges avec le citoyen ?", ça c'est plus notre objet* [...] *Nous on a un process qui est plutôt jalonné tu vois.* [...] *On voit que sur les projets urbains, ce process il a besoin d'être adapté* [...] *et aujourd'hui on est en train de redessiner quelque chose qui serait plus itératif mais dont on serait quand même capables, et c'est ça le plus important, de poser la stratégie en amont avec la direction de projet voire avec le délégataire. Et c'est ça qui n'est pas fait aujourd'hui.* [...] *en tous cas c'est ce qu'on nous renvoi parce qu'on perd une partie des principes* [...] *c'est vraiment pas requestionner la sincérité du process ou des porteurs de projet, c'est se dire qu'aujourd'hui ça colle pas à l'intention politique et que nous on nous questionne sur ça.* » [service Dialogue Citoyen, entretien, 19/06/2018]

On voit bien que ce qui est en jeu ce sont des principes, censés être garantis par une méthodologie, et derrière ces principes la crédibilité de l'élu et la lisibilité d'une politique de Dialogue Citoyen à l'échelle métropolitaine (le citoyen différenciant rarement une politique émanant directement de la collectivité ou d'un délégataire comme un aménageur). Au fil de l'entretien est aussi ressortie l'idée qu'il y avait une problématique spécifique à la manière dont les acteurs de la fabrique urbaine avaient « *une intention de dialoguer, mais à leur manière* » *:*

> « *Je fais du dialogue pour quoi ? Ça pourrait être la vraie question, l'aménageur il se dit je fais le dialogue pour nourrir mon projet mais il ne remet pas nécessairement ça dans une logique de dialogue citoyen à l'échelle d'un territoire qui est assez mature sur le sujet.* [...] *On est dans des*

[1] Cette étude matérialise le déploiement du Dialogue Citoyen tel qu'imaginé par l'équipe municipale : après un premier travail sur les documents cadres (PLUM, PDU, PLH) puis un deuxième temps autour des Grands Débats (sur la Loire, sur la transition), il s'agit dans un troisième temps de rentrer dans l'opérationnel et la conception et de décliner et d'appliquer le Dialogue Citoyen à la fabrique urbaine, en s'adressant aux directions techniques comme la DTU mais aussi aux SEM. Cette étude, en cours de réalisation au moment de l'enquête, a été partagée aux acteurs publics au printemps 2019. Elle propose « d'ouvrir un nouveau cycle », de « renouveler le récit » et fait le constat de la « nécessité d'harmoniser et équiper les pratiques ». Elle s'appuie sur deux « inflexions » : asseoir la dimension stratégique du Dialogue Citoyen et faciliter l'acculturation des professionnels « en assurant le partage d'une vision consolidée de la fabrique de la ville pour les années à venir et l'accès, par la capitalisation, à des pratiques communes », et sur quatre « chantiers » : un panorama des projets, un GVT (groupe de validation technique) « Fabrique de la ville dialoguée », un séminaire, et un document socle. Il s'agit de traquer les pratiques informelles et de généraliser à l'inverse l'importance de la transparence et du « rendu-compte ». L'opérationnalisation de cette étude mène actuellement le service du Dialogue Citoyen à travailler sur un « objet », voire un « objet-kit » à destination des chefs de projet. Ville de Nantes Nantes Métropole, *Fabrique de la ville dialoguée*, s.l., 2019.

univers qui considèrent aussi que ben voilà, pour certains le dialogue oui ok mais pas trop, pour d'autres ils ont bien accepté que c'était une façon de faire du projet et en même temps que ça les nourrissait eux. Mais de là à en faire un élément de l'écosystème politique et technique... On en est quand même un peu plus loin [...] *C'est pas grave hein, c'est une histoire collective.* […] *Mais après c'est un changement de posture, de culture, hein. Mais alors on incrimine personne, on est plutôt au stade où on se dit que si on doit garantir ça, parce que c'est notre commande politique, bon comment on essaye d'outiller au mieux tous les acteurs ? Aménageurs comme chefs de projet.* » [service Dialogue Citoyen, entretien, 19/06/2018]

De ce point de vue, l'aménageur, et plus largement le monde de la fabrique urbaine, a une vision de la participation qui serait trop aliénée aux besoins de l'aménagement, et réduirait le dialogue citoyen à servir à « enrichir » ou « vérifier » les projets. C'est intéressant de mettre en regard avec la manière dont les aménageurs et les concepteurs considèrent que la participation habitante ne « sert » pas suffisamment aux projets et cherchent à développer des démarches dans cette direction, à rebours d'une participation vue comme purement délibérative et donc ne « produisant rien ». Au-delà de ces divergences sur la conception de la participation habitante, ce qui nous a particulièrement intéressé, c'était comment ces échanges donnaient à voir un enjeu plus large de maitrise politique d'une fabrique urbaine en grande partie déléguée aux aménageurs. Cette question semble ici particulièrement vive dans le cas de la SAMOA, où la « maitrise » de la collectivité sur l'aménageur peut avoir tendance à être moins forte que dans d'autres cas ; ceci en raison de l'histoire et du pouvoir d'un aménageur assez autonome et en raison de la superposition entre la mission de délégation et un territoire précis et qui plus est, insulaire, participant à délimiter un « terrain de jeu » précis et clos.

Ces échanges révèlent-ils une érosion de la confiance peut-être « aveugle » que pouvait avoir tendance à faire la collectivité à la SAMOA ? L'enquête ne permet pas d'affirmer une telle chose, mais seulement d'en observer des indices : « *Il y avait un mode de faire, voilà, il y a toujours eu une confiance, un mode de faire particulier, etc. Et je pense qu'aujourd'hui ça répond plus tout à fait aux attentes politiques.* [...] *Je pense que c'est plutôt une évolution, une évolution de la culture de projet et c'est intéressant. Ce qui fait qu'en effet avoir des grands projets comme ça sur lesquels des directions comme celles du Dialogue Citoyen n'est pas au fait des choses, n'est pas invitée sur des temps, etc…ça pose question.* » Cette amorce de remise en cause de l'action de l'aménageur concerne uniquement le sujet de la participation habitante, même si l'application maximaliste et systématique du Dialogue Citoyen à l'ensemble des politiques publiques signifie bien que « *le dialogue* »[1] est donc synonyme d'une évolution globale de la culture de projet. La temporalité de l'enquête ne nous a pas permis d'observer la finalisation de cette étude, ni ses potentielles applications. Il sera très intéressant, notamment dans le cas d'un prochain mandat, de voir si la collectivité met effectivement à exécution une forme d'ingérence du Dialogue Citoyen dans l'action des aménageurs en termes de participation habitante, et si c'est le cas la forme que cela pourrait prendre[2]. Si la tentation de mettre en œuvre des « incursions » du Dialogue Citoyen dans le domaine du projet urbain et en particulier sur le territoire des aménageurs est encore très ténue, certains discours des acteurs traduisent bien cette idée que la mise en avant du Dialogue Citoyen correspond à une tendance à réintroduire du citoyen mais aussi du politique (sous-entendu de l'élu) dans le projet urbain, donc potentiellement au détriment d'un « pouvoir » parfois important des aménageurs et de leurs urbanistes[3]. C'est donc une question vive qui concerne les rapports entre sphère technique et sphère politique, entre collectivité et aménageurs, et entre projet urbain et participation habitante.

[1] Comme ont l'habitude de l'appeler les équipes du service.
[2] Dans un contexte où un certain nombre d'acteurs, intégrés aux services techniques de la métropole, aux équipes des aménageurs ou parmi les équipes de maitres d'œuvre prestataires, se plaignent du systématisme, de l'ingérence et de la lourdeur du Dialogue Citoyen quand il est appliqué « d'office » et sur le moindre projet.
[3] L'élu à l'urbanisme parle ainsi souvent d'un « *changement de culture* » (mentionnant l'époque où les aménageurs se comportaient comme des « *préfectures de l'urbanisme* »), expliquant être parfois obligé de « *tordre le bras* » aux urbanistes et aux aménageurs pour permettre une « *une irruption des pratiques de Dialogue Citoyen dans les choix urbains*. »

L'aménageur comme acteur laboratoire : l'exemplarité entre distinction et diffusion

La distinction comme « ADN »

L'externalisation peut être synonyme d'une moindre maitrise politique mais elle comporte de nombreux avantages qui en font un outil de choix pour un certain nombre de politiques publiques, et notamment d'aménagement. Ainsi un aménageur peut en général développer des projets avec des moyens plus conséquents que la collectivité, comme l'explique le DGA de la SAMOA : « *Nous on a pas de problème à dégager 60 000 euros tu vois ? Enfin des sommes…* [...] *Tout ça ça demande quand même des moyens, et on a quand même cette latitude, même si on est toujours quand même…même si on a toujours des comptes à rendre, mais on a quand même, en tant que SPL, une certaine part de moyens et de liberté, surveillée, mais liberté quand même pour… pour s'organiser comme on le souhaite. Et ça c'est quelque chose que t'as pas dans les services.* » De plus, l'aménageur s'organise autour d'une équipe projet souvent resserrée et transversale, contrairement aux services gestionnaires plus souvent organisés en silos. Par ailleurs, si les élus répètent à l'envie qu'ils sont considérés comme responsables de tout par les habitants, la délégation leur offre quand même une latitude de jeu, en termes de responsabilité, et donc une certaine dose de prise de risque « externalisée ». Tous ces éléments font que l'aménageur est accrédité, de l'intérieur et de l'extérieur, d'une « force de frappe » que n'auraient pas les services de la collectivité, et en particulier d'une plus grande capacité à l'expérimentation :

> « *Je pense que la SAMOA, elle a des moyens et un terrain de jeu qui lui permet d'aller beaucoup plus sur le côté expérimentation. Enfin, en tous cas, elle s'est donné les moyens et elle souhaite le faire, et puis, elle a quand même du terrain quoi* [...] *des nouveaux projets, des promoteurs à foison avec qui on peut faire aussi des choses, et… Là où la métropole, la ville de Nantes, sont certainement dans quelque chose de plus institutionnel, une machine un peu plus complexe à faire avancer, qui nécessite des process un peu plus normés* [...] *et qui du coup, de fait, laissent moins de place à l'innovation et à l'expérimentation, parce qu'ils sont bien plus nombreux, bien plus gros et que cela reste quand même, je pense, une autre vision.* » [agence participation et communication, entretien, 06/04/2018]

La SAMOA est un aménageur particulièrement indépendant et cela s'explique en raison de son territoire et de son historique. D'abord le territoire, la SAMOA étant dédiée à un seul et unique projet urbain, contrairement à des aménageurs comme Nantes Métropole Aménagement, dont les projets sont dispersés sur le territoire de la métropole et où chaque chargé de projet gère ses propres projets et prestataires. De plus, pour le DGA de la SAMOA, la question de l'île « *pousse assez naturellement vers* [...] *l'identité* » : le côté insulaire a eu tendance à créer un territoire très clairement délimité, cette question d'identité se déclinant à la fois en termes de projet urbain, de ville fabriquée, de compétences et de manières de faire. Les personnes de la ville ou de la métropole utilisent en effet de manière récurrente la figure du « *territoire* » ou celle du « *terrain de jeu* » pour décrire le fait que l'île constitue une sorte de territoire « occupé » par la SAMOA et donc sorti de leur juridiction et des modalités d'intervention urbaine normales de la métropole. Les métaphores pour parler de cette situation sont nombreuses et plus ou moins flatteuses : le « *trou dans la carte* », « SAMOA *land* », « *la république bananière* », « *la mafia de l'île* », « *le village gaulois* », … C'est ensuite l'histoire qui, même si les choses ont évolué depuis, continue à déterminer fortement cette situation :

> « *Ça a été exacerbé dans la première période, la période héroïque, la période Chemetoff. Puisque non seulement c'était le village gaulois mais en plus le projet intervenait à une époque où la Métropole était en train de se fabriquer, c'est une très jeune métropole. Ce qui veut dire que le*

projet dans sa première phase il avait pas les mille et une politiques qui lui descendaient, tu vois, PLU, PDH, plan climat, machin, tous les trucs qui te tombent dessus. Et donc ça a créé cette culture particulière de l'ADN de l'Île de Nantes. » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

À travers l'idée qu'il est nécessaire d'adapter les règles aux « besoins du projet »[1], la SAMOA se serait donc forgé des habitudes de travail de manière assez autonome, dans un contexte où la métropole n'était pas aussi présente qu'elle ne l'est aujourd'hui, ou du moins était en construction[2]. Nadia Arab et Marie-Pierre Lefeuvre pointent le fait que de nombreuses structures de ce genre ont une « légitimité à agir » qui est spécifique car « donnée » directement par le politique et souvent liée à des enjeux d'importance dans la construction métropolitaine (ici en termes de projet urbain plus que de construction d'outils métropolitains)[3]. De plus, la personnalité « *hors-norme* » de Laurent Théry est souvent citée comme ayant « *donné un ton à la création de cet outil* », une « *empreinte* » caractérisée par l'indépendance et des façons de faire innovantes, ou encore d'avoir « *crée des gènes de "On ne va pas faire comme les autres, on va faire autrement"* », comme le dit le membre d'une agence de participation et de communication nantaise. Au-delà de l'historique, dire que cela constitue l'ADN de l'Île de Nantes revient à revendiquer le droit de continuer à pouvoir s'émanciper des cadres, qu'ils soient politiques ou procéduraux, désormais imposés par la métropole. Ce fonctionnement par « territoires » et par « personnalités » semble s'appliquer sur le territoire nantais plus largement. D'autres entités importantes, comme le SEVE ou le VAN, sont aussi marquées par une histoire particulière, des manières de faire spécifiques et une personnalité fondatrice[4]. Ces situations ont tendance à renforcer les délimitations nettes entre les prérogatives de chacun. Ainsi pour le DGA de la SAMOA « *les habitudes sont prises, les égos sont installés* », et il avouera *a posteriori* que, dans ce contexte, la transversalité imaginée au départ pour la gouvernance d'*Île de Nantes Expérimentations* était, sans passer par « *une phase de renouvellement* », « *un peu de l'ordre de l'utopie* ».

Que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur, ce récit des origines sert à expliquer, à justifier et à naturaliser la situation actuelle. Cette situation est perçue de manière variable selon les acteurs, la question de la coopération entre l'aménageur et les services de la collectivité se posant régulièrement. Les entretiens ont montré que, du côté des services, la plupart des personnes ont une vision assez équivoque de la SAMOA et de son action : à la fois « *un monde à part* » qui « *la joue souvent un peu perso* », un acteur qui a des latitudes d'action et des marges de manœuvre qu'eux n'ont pas, mais à qui on fait confiance car il est reconnu qu'il mène des projets « *de qualité* ». Si le fait que le territoire de l'Île soit « *sorti du droit commun* » fait souvent grincer des dents, il y a aussi une facilité, un « *réflexe* » qui est de se dire que si la SAMOA prend les choses en main ce sera bien fait et que ce n'est donc pas trop la peine de s'en occuper[5]. S'expriment tout de même des insatisfactions, d'un côté comme de l'autre, face à des situations de coopération pas toujours fluides. Tous aimeraient mieux travailler ensemble, même si chacun a tendance à en faire peser la responsabilité sur l'autre : la SAMOA parle souvent de la lourdeur du fonctionnement institutionnel et hiérarchique de la métropole et de services trop « *conservateurs* » et « *correcteur de copies* », tandis que les services regrettent souvent de ne pas être suffisamment associés par la

[1] L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P45

[2] Amélie Nicolas et Laurent Devisme décrivent bien comment l'installation de la SAMOA a eu tendance, non seulement à être synonyme d'une certaine autonomie mais même à fragiliser les services de l'urbanisme de la collectivité : « A partir des années 2000, la communautarisation très progressive de l'urbanisme pose de nombreuses questions de légitimité de l'appareil d'intervention publique[5] . C'est plus que jamais au sein des SEM que se déploie l'urbanisme de projet, en particulier au sein de la SAMOA créée en 2003 pour l'aménagement de l'île de Nantes, dirigée par L. Théry, futur grand prix de l'urbanisme. DGDU, DGRU, la direction adjointe à l'urbanisme au sein de la communauté urbaine de Nantes (créée en 2001) se cherche régulièrement un nouveau directeur. Pas moins de 5 directeurs en 8 ans se succèdent sans qu'ils parviennent à faire exister leurs prérogatives. Tantôt ils sont débordés par l'activisme et le professionnalisme des SEM d'aménagement, tantôt en deuxième ligne par rapport à la ligne historique des urbanistes de la Ville de Nantes. Ces extérieurs à la place locale[6] n'ont pas suffisamment d'autorité et les élus peinent à trouver un profil pertinent : un urbaniste reconnu a toutes chances d'aller au conflit avec le directeur de la SAMOA, un gestionnaire sera vite perçu d'abord comme un technocrate… Finalement, et c'est un pis aller, la direction de l'urbanisme est rétrogradée en 2010 en un département du développement urbain, au sein de la Direction Générale Proximité et territoires. » L. Devisme et A. Nicolas, « L'invention d'une politique publique : un patrimoine urbaniste à Nantes ? », art cit.

[3] Nadia Arab et Marie-Pierre Lefeuvre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles : les "entrepreneurs métropolitains" », *Politiques et management public*, décembre 2011, vol 28/4, p. 339-415.

[4] Il s'agit de Jacques Soignon côté espaces verts et de Jean Blaise côté culture.

[5] Ainsi le directeur du SEVE m'expliquera qu'ils ne se penchent pas plus que ça sur l'Île de Nantes parce qu'ils savent que le DGA de la SAMOA « s'y connait » en paysage et donc qu'ils ont confiance.

SAMOA dès le début des projets, et/ou de ne pas avoir l'espace pour y trouver un rôle autre que consultatif, ce qui explique qu'ils finissent par s'en désinvestir. Pourtant la question du « relais » entre aménageurs et collectivités est fondamentale, d'autant plus dans le cadre d'une expérimentation.
Alain Bourdin se demande « à quelles conditions un aménageur peut-il devenir un acteur urbain ? »[1]. On voit bien ici que la figure de l'aménageur-ensemblier[2], dont un des rôles est la coordination territoriale et la transversalité, peut aussi laisser place à l'attitude « des aménageurs qui franchissent le Rubicon » [3], c'est-à-dire qui cherchent à devenir des acteurs en propre, au risque de transgresser leur rôle ou de fragiliser les processus de coopération.

Une difficulté à partager le projet et faire évoluer les modes de coopération

Concernant le cas qui nous occupe, la question de la coopération entre aménageur et services de la collectivité était au démarrage un des enjeux de ce programme expérimental. Cependant l'aménageur a toujours oscillé entre un discours porté vers la distinction et un discours porté vers la coopération : il s'agissait à la fois de faire différent, mieux, plus adapté au projet urbain, et d'essayer de faire plus ensemble, plus transversal. Cohabitaient donc un discours critique vis-à-vis des « dispositifs classiques » mis en œuvre par la collectivité et dans le même temps la volonté de mieux les associer pour pouvoir aborder des enjeux transversaux aux domaines de l'aménagement, de la gestion et de l'animation et pour pouvoir s'appuyer sur leurs liens, plus directs que ceux de l'aménageur, avec les associations et les habitants. La manière dont la SAMOA voulait associer les services était donc équivoque ; elle se déployait à la fois dans un registre valorisant (mettant en avant leur connaissance du territoire et de ses acteurs), dans un registre dépréciatif (profiter de cette expérimentation pour « *faire bouger les services* »), et dans un registre utilitariste (les investir pour anticiper et désamorcer de possibles « *levées de boucliers* » en cas de dérogation aux normes ou habitudes dans le cadre du projet, comme le dit le DG de la SAMOA lui-même : « *avec tout le travail qu'on a opéré avec la population et les élus, on rentrera plus facilement dans un régime dérogatoire par rapport aux différentes chartes qu'ils peuvent nous opposer* »).

Ce qui était prévu pour la gouvernance d'*Île de Nantes Expérimentations* était qu'à chaque « action » corresponde un groupe moteur, et que chaque groupe soit piloté par deux personnes de la SAMOA (une personne du Projet Urbain et une de la Creative Factory) et par une ou plusieurs personnes de la métropole ou d'autres acteurs de la collectivité (selon les thématiques et les intérêts, par exemple le SEVE, le VAN, le service sports, le Dialogue Citoyen, l'équipe de quartier, le numérique, etc). Cette ambition s'est incarnée dans un organigramme qui s'est peu concrétisé. Elle s'est également incarnée dans un séminaire de lancement, organisé le 1er juillet 2016 et réunissant pour une journée équipes de la SAMOA et de la métropole ainsi que certains élus, pour, d'une part,

[1] Alain Bourdin dans A. Masboungi et Club Ville Aménagement, *Fabriquer la ville*, *op. cit.* P170
[2] Cette fonction d'aménageur-ensemblier peut être décrite ainsi : « le modèle dit "intégré" : dans cette configuration, la maîtrise d'ouvrage urbaine s'appuie sur un aménageur structurellement présent à la fois à l'aval (forte capacité de passage à l'acte) et à l'amont. L'exemple le plus souvent cité est celui des établissements publics d'aménagement de la nouvelle génération (Euroméditerranée, Mantes-la-Jolie, Plaine de France, Seine-Arche...), mais on peut dire que certaines SEM s'en rapprochent dans le cadre d'une relation de confiance voir de complicité avec la collectivité. Ce sont en général des structures "dédiées" au seul territoire de projet. Dans ce modèle la maîtrise d'ouvrage politique (dont l'expression peut se retrouver dans la composition du conseil d'administration ou un comité de pilotage *ad hoc*), s'appuie assez largement sur l'aménageur pour la réalisation des missions amont : études de cadrage, réflexions stratégiques, animation du projet, pilotage des actions opérationnelles. Cela suppose en contre-partie que les arbitrages nécessaires tout au long des projets remontent à bon niveau (éviter la "tentation technocratique"), dans une relation de forte confiance. Cela implique de la part de l'aménageur transparence et préoccupations éthiques, avec le souci de bien clarifier l'articulation des responsabilités professionnelles et politiques des uns des autres. Si ces conditions sont réunies, l'aménageur peut exercer également un certain nombre de missions de coordination notamment vis à vis de partenaires extérieurs ne dépendant pas de lui. C'est ce qu'on peut appeler la posture "d'aménageur-ensemblier" ». J. Frébault, *La maîtrise d'ouvrage urbaine*, *op. cit.* P11
[3] Il s'agit d'un terme utilisé par Alain Bourdin : « La troisième attitude est celle des aménageurs qui franchissent le Rubicon. Souvent aux limites de la définition juridique de leur rôle ou de leur structure, ils se comportent comme des acteurs urbains :il s se sentent porteurs d'une part de légitimité de l'action publique, ils travaillent avec la société civile, n'hésitent pas à jouer les arbitres ou à rentrer explicitement dans des jeux de concurrence. Cela correspond certainement au sens des évolutions, mais s'opére actuellement dans l'ambiguité juridique économique et politique.[…] les hésitations des aménageurs répondent effectivement à une sorte d'injonction contradictoire : on attend d'eux qu'ils soient des acteurs de la ville, mais on s'inquiète de la marge de manœuvre que cela suppose. Comment en sortir, et que signifie être un acteur pour un aménageur ? » Alain Bourdin dans A. Masboungi et Club Ville Aménagement, *Fabriquer la ville*, *op. cit.* P170

présenter la démarche, et, d'autre part, commencer à se regrouper autour des groupes d'action, défricher les sujets et initier de futures modalités collectives de travail. Cependant ce moment n'aura pas de suites, hormis la présence de certaines personnes à quelques copil' et cotech' de manière très ponctuelle et le plus souvent spectatrice. Une des raisons en est peut-être que, si volonté de partage de la gouvernance il y avait, ce séminaire a eu lieu alors que la démarche avait déjà été longuement réfléchie en chambre au sein de la SAMOA, ce qui a pu contribuer à amoindrir la possibilité d'appropriation par d'autres. La démarche *Île de Nantes Expérimentations* n'étant pas au vraiment co-construite, mais émanait bien d'une volonté et d'une réflexion de la SAMOA. Dans cette situation il aurait probablement fallu, pour aboutir à un investissement fort des services dans cette démarche, que les chargés de projet de la SAMOA fassent un énorme travail de mobilisation et de coordination. Or, on a pu voir que le temps des chargés de projet est rare et les priorités qui décident de leurs agendas fluctuants. Si ceux-ci n'ont pas suffisamment de temps pour mener à bien leurs projets, ils n'en ont certainement pas pour développer et porter des formes de gouvernance alternatives avec les services. Au sein même de la SAMOA, le pilotage de chaque action devait au départ être pris en charge par des personnes différentes. Or, on l'a vu également, c'est en réalité surtout une chargée de projet qui a porté la démarche. Les équipes de la SAMOA elles-mêmes ont eu du mal, faute de compréhension et de temps, à s'approprier cette démarche. Quant au fait qu'*Île de Nantes Expérimentations* avait également pour but (un parmi tant d'autres !) de faire du lien entre les équipes du PU et celles de la CF en les faisant travailler ensemble, cela n'a pas fonctionné non plus : la démarche est restée relativement centralisée côté PU, la CF ne s'en saisissant que plus tard et de manière autonome à travers les projets Rue connectée et Tiers lieux. Enfin, le fait que, suite à ce grand séminaire de lancement de la démarche *Île de Nantes Expérimentations*, seul le projet *Ilotopia* passe effectivement en phase opérationnelle n'a pas aidé, comme l'explique la chargée de communication : « *C'était intéressant le grand séminaire Île de Nantes Expérimentations, mais je trouve que là aussi en fait on a fait beaucoup de bruit, et puis après plus rien, plus de son, plus d'image, rien quoi. Donc enfin voilà, tout ça je trouve que ça nous dessert un peu même si ça partait d'une bonne intention.* » Les rythmes hachés d'une action aménageuse dans laquelle les effets d'annonce ne sont pas toujours suivi de près par l'action peuvent donc nuire aussi aux rapports de coopération entre acteurs, comme ici quand l'aménageur mobilise un grand nombre d'acteurs pour leur demander de s'investir activement dans un programme dont ils n'entendront plus parler ensuite pendant près d'un an.

Concernant *Ilotopia*, quelques élus et personnes de Nantes Métropole, notamment du DTU, ont été parties prenantes des moments de copil' et cotech', mais, comme me l'explique une chargée de projet, ces instances de gouvernances restent peu adaptées à une volonté de pilotage transversal et expérimental :

> « *À force d'associer tout le monde, ça devient des machines qui sont extrêmement lourdes et les derniers cotech', copil', tu mets des plombes à monter des réunions, où t'es censé être 45, je caricature à peine parce que je pense que, il doit y avoir une trentaine de personnes invitées sur la liste, et en fait t'es 4, personne ne lit les compte-rendu, les focus que tu veux faire dans ces moment-là, les personnes concernées sont pas là, du coup ton focus il fait flop et les autres qui sont là sont vachement en attente mais comme c'est pas le point que tu voulais aborder…tu nourris à peine les réflexions, donc au bout d'un moment ça se délite, les gens ne viennent plus et du coup c'est hyper lourd à mettre en œuvre pour un effet flop !* [...] *Ce que je crois, c'est que si tout le monde est volontaire pour envisager des nouveaux modes de gouvernance, ça ne t'affranchit en rien des modes de gouvernance classiques, donc en gros tu fais doublon ou triplette de la machine de gouvernance ce qui fait qu'encore une fois ben…* [...] *Donc c'était chronophage et pas forcément adapté et c'est pour ça que les gens viennent plus à un moment donné.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 14/05/2018]

Face à la difficulté à faire évoluer les instances habituelles de gouvernance et à l'impossibilité de s'en passer, mettre en place d'autres formes représente donc un travail supplémentaire pour tout le monde, dans un milieu dominé par la tyrannie de la réunion et de l'agenda. Par ailleurs, comme on a pu l'évoquer au sujet des élus, plus

un nombre important de directions sont investies plus la prise de décision va s'avérer complexe. L'idée que « *d'institution à institution ça prend plein de temps, de personne à personne beaucoup moins* », la stratégie de passer par des relations directes entre techniciens plutôt que par des instances officielles de coordination entre institutions, a été plusieurs fois évoquée mais peu mise en œuvre, par manque de temps encore une fois et car le fonctionnement hiérarchique des services n'encourage pas ce genre de pratiques[1]. Nadia Arab et Marie-Pierre Lefeuvre ont travaillé sur ces enjeux de coopération interinstitutionnelle et de management local. Elles montrent notamment comment, si les techniciens ont tendance à faire passer l'efficacité de l'action avant les conflits entre institutions, ils tendent aussi dans de nombreuses situations à « infléchir les règles du jeu en faveur de l'institution à laquelle ils appartiennent », ceci parce que leur propre capacité d'action repose en partie sur l'autorité de sa propre institution, y compris en dehors de celle-ci[2]. Dans un autre texte avec Alain Bourdin, Nadia Arab témoigne également du fait qu'à la « complexité » de l'action urbaine actuelle s'ajoute souvent la « complication » des modes de coopération[3], « effet de l'accumulation d'évolutions institutionnelles et législatives récentes », qui « produisent un enchevêtrement des compétences et des patrimoines qui rend toute action difficile, parfois (souvent ?) de manière un peu gratuite. ». Ils comparent à ce propos les cas strasbourgeois et nantais : si le premier est plutôt « organisationnel », le deuxième « accorde plus d'importance à la mobilisation autour de projets qu'à l'organisation. » Selon eux « cela permet de s'adapter au plus près mais aboutit parfois à ce que les acteurs ne sachent plus très bien comment ils sont placés dans le système d'action ni quel est leur rôle exact »[4]. C'est quelque chose qu'on a pu percevoir dans l'enquête : une certaine flexibilité a contribué très largement à flouter les rôles des uns et des autres et diluer les responsabilités. Cependant celle-ci cohabitait avec des formes de rigidités qui semblaient par ailleurs difficiles à faire évoluer. On m'a souvent dit que « *la gouvernance c'est impossible à faire bouger* », alors même que, comme c'était un des objectifs de départ de la démarche *Île de Nantes Expérimentations* dont j'étais censée participer à l'évaluation, c'était une des questions que je ramenais systématiquement dans nos échanges (« L'idée de travailler avec les services sur *Île de Nantes Expérimentations* a-t-elle été abandonnée ? »), insistant sur le fait qu'il fallait qu'on acte si c'était le cas et qu'on essaye de réfléchir pourquoi.

Concernant *Ilotopia*, c'est surtout les équipes de quartier qui auraient pu avoir un rôle dans le processus. Seulement, la manière dont le prestataire a débarqué sur le terrain a fait que les équipes de quartier sont restées assez distantes : le travail souvent informel et désinstitutionnalisé du prestataire n'a pas facilité leur investissement en tant que personnels de la collectivité ; le discours critique du prestataire sur les dispositifs classiques, la « *concertachiante* » ou le vieux monde associatif a pu les froisser ; enfin, le pilotage erratique du projet, calé sur les rythmes de la SAMOA et/ou du prestataire a pu être pour eux difficile à suivre. Au final, tout le monde était d'accord pour dire que leur présence active dans le projet avait beaucoup manqué, mais chacun se renvoyait la balle : le prestataire leur reprochait de ne pas s'être investis tandis qu'eux lui reprochaient de ne pas les avoir investis. Toujours est-il que ces acteurs, qui sont notamment ceux par qui l'information de ce qu'il se passe sur le terrain dans les quartiers « remonte » vers la collectivité et les élus, sont restés à distance du projet, l'ont souvent peu ou mal compris et y ont portés un regard sceptique voire critique, ce qui a pu jouer un rôle dans les décalages qu'on a décrit plus haut.

[1] L'expérience cocasse d'un PIV (Conteneurs d'apport volontaire de recyclage de verre, cartons, etc) déplacé trop vite, suite à une idée lancée par la SAMOA, par des services trop enthousiastes, puis du long travail de négociation entre aménageur et directions des services qui mettra des mois avant d'aboutir à un accord sur le bon emplacement de ces PIV, a par exemple fait dire aux uns et aux autres que leur possibilité d'initiative dans la collaboration sur le terrain était en réalité assez réduite.
[2] N. Arab et M.-P. Lefeuvre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles », art cit.
[3] La complexité « correspond à l'interaction permanente de problèmes, d'échelles spatiales et de temporalités très différentes, avec une diversité d'acteurs et de savoirs mobilisés qui, elle, n'est pas évitable. La complication institutionnelle renforce la complexité de l'action. Cela entraine un ensemble de difficultés pour la construction et le développement des coopérations. De ce fait, les situations sont difficiles à lire. » N. Arab et A. Bourdin, « La commande d'espace public dans les collectivités territoriales : nouvelles formes de coopération et d'expertises », art cit. P150
[4] *Ibid.* P150

L'ensemble du projet *Ilotopia* s'est en effet déroulé entouré d'une confusion certaine sur ses objectifs et son contenu. Les discours, parfois convergents et parfois pas, de l'aménageur, du prestataire ou encore des participants habitants ou associatifs ont contribué à cette confusion qui a aussi été alimentée par une communication aléatoire et pas toujours claire. L'enquête a ainsi été confrontée sur le terrain à de nombreuses incompréhensions et mécompréhensions de l'action en cours, de ses raisons et de ses limites. La série des entretiens réalisés durant l'été 2018 à la fin de l'enquête et au bout de deux ans de projet est venue le confirmer de manière ostensible : alors même que la plupart des acteurs rencontrés étaient des personnes étant, pour diverses raisons et avec divers statuts, fortement connectés soit à l'action de l'aménageur soit au sujet de l'implication habitante soit à ce projet-là en particulier, elles ont livrées lors des entretiens des compréhensions et des définitions très variables de ce projet. De plus, les entretiens ont été caractérisés par un grand relativisme : que ce soit à l'échelle du quartier (acteurs associatifs, acteurs ville de Nantes à l'échelle du quartiers, habitants) ou à l'échelle de la métropole (acteurs ville de Nantes et Nantes Métropole), les entretiens montrent soit une grande distance et méconnaissance de cette expérience, soit une analyse de celle-ci comme n'ayant pas beaucoup d'impact et d'importance, et au fond, pas beaucoup d'enjeux. Non seulement les acteurs extérieurs n'ont pas été parties prenantes du projet mais ils semblent aussi qu'ils n'en aient que peu perçu le sens et l'intérêt.

Au-delà de l'ambition du copilotage, ou plutôt en-deçà, c'est le manque de partage d'expériences et de réflexivité entre aménageur et collectivité, en tout cas sur le sujet de la participation habitante, qui a été frappant. Lors du suivi de la longue gestation du programme et de tous les questionnements et doutes qu'elle a soulevé, l'aménageur était relativement seul dans ces réflexions et sembler parfois être en train de tout réinventer de zéro. Ceci alors qu'un service entier de la collectivité est dédié à ces questions, réalise régulièrement des publications sur le sujet et était au même moment en train de repenser le processus du Dialogue Citoyen à l'échelle de la métropole. Il y a donc un déficit de communication et de partage d'expériences, et ce dans les deux sens[1]. Quand je lui demande de qualifier en quoi le projet est-il « différent » de ce que fait la métropole en matière de participation, une chargée de projet de la SAMOA me répond ainsi :

> « *Non alors là je me sens pas assez renseignée pour te répondre, je connais pas ce qu'ils font.* [...] *Ce qui est sûr c'est que la Métropole nous laisse faire. Donc elle nous impose pas ses méthodes.* [...] *on ne s'est jamais fait taper sur les doigts. Moi je pense qu'on a quand même une relative liberté dans ce qu'on organise. La seule obligation que l'on a c'est de tenir informé les élus.* [...] *Mais du coup je ne suis pas capable de te dire… Par rapport à ce que fait la ville de Nantes ou Nantes Métropole, en quoi c'est différent.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 05/04/2018]

Le discours de critique et de distinction vis-à-vis des dispositifs « classiques » qui avait nourri l'élaboration du projet est donc très ambigu puisque ces dispositifs « classiques » semblent être très mal connus par la plupart. Autant sur la question du projet urbain il est indéniable que l'aménageur a une expérience qui justifie certainement une forme d'indépendance et la revendication de l'exemplarité, autant sur la question de la participation habitante c'est beaucoup moins évident de comprendre en quoi l'expérience de la SAMOA justifie le fait de ne pas prendre la peine de s'intéresser à ce que développe la collectivité sur le sujet, comme le dira une des personnes de l'équipe de maitrise d'œuvre *:* « *cet espèce de vase clos de la SAMOA, il est quand même juste improbable sur ces questions-là !* » Selon Alain Bourdin, les aménageurs, leurs rôles et compétences sont souvent ignorés par les services de gestion urbaine[2] ; si c'est partiellement le cas ici, on peut affirmer que l'inverse est aussi vrai, et que la posture d'exemplarité de l'aménageur tend parfois à dériver vers une posture de supériorité qui peut venir nuire à la coopération nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques. Dans le même temps, on a pu observer le haut degré de réflexivité et d'autocritique dont faisaient preuve les équipes de la SAMOA en

[1] En miroir, lorsque la ville de Nantes lance le dispositif des 15 lieux à réinventer, qui consiste à proposer, via des appels à projet, la mise à disposition d'espaces verts ou de bâtiments vides à des projets habitants, associatifs ou professionnels, la SAMOA n'est pas consultée, alors même qu'elle a une expérience assez poussée sur les conventions d'occupation temporaire sur l'Île de Nantes.
[2] Alain Bourdin dans A. Masboungi et Club Ville Aménagement, *Fabriquer la ville*, *op. cit.* P169

interne. Ce qui semble faire défaut, c'est donc une réflexivité collective entre acteurs publics, par exemple sur le sujet de la participation habitante[1].

Pour finir, ce que révèle ces observations c'est la tension entre registre de coopération et registre de distinction. Il semble en effet que le registre de distinction domine, et on retrouve l'effet des impératifs de concurrence jusque dans les collaborations entre acteurs publics au sein d'une même métropole, comme le dit une chargée de projet de la SAMOA : « *C'est aussi parce qu'à un moment donné on est dans une configuration territoriale où il est important de faire parler de soi-même, et pour faire parler de soi-même il faut pas trop en donner aux autres ou partager avec les autres, c'est un peu le sentiment que j'ai.* »
La distinction semble parfois contribuer grandement à définir ce fameux « *ADN* » de la SAMOA. Lorsque je questionne le DGA sur le sujet il me répond que l'ADN du projet urbain « *c'est son histoire, qui a créé une méthode qui est particulière* [...] *qui est difficile à expliquer, mais qui se traduit par tout un tas de petits trucs au quotidien, de différences d'appréciation, de différences de traitement* ». Pour lui c'est « *ce côté village gaulois qui a permis d'expérimenter et de créer* [...] *c'est la différence de traitement, que combat au quotidien, et c'est normal qu'ils le fassent, la métropole, qui elle au contraire se dit "Mais pourquoi il y aurait des traitements particuliers ?"* ». De la même manière, pour les chargées de projet ce traitement différencié d'un territoire au sein de la ville est bien ce qui fait la « *raison d'être* » de la SAMOA.
Dans un contexte dans lequel l'enjeu est de plus en plus celui de la « coopération interinstitutionnelle »[2], « les aménageurs devront prendre part à la recomposition des gouvernances locales, s'ils ne veulent pas s'en trouver exclus »[3], d'autant plus qu'ils sont des acteurs par définition temporaires. Bien que certains prennent des apparences de pérennité, notamment en raison d'opérations de très longue durée[4], la question de leur « durée », donc de leur disparition, se pose toujours. C'est une des choses qui participent de leurs motivations à innover ou développer des domaines d'action atypiques, puisque cela peut constituer des arguments supplémentaires à leur survie : « SI la position la plus confortable pour un aménageur est de se voir confier, en pleine responsabilité, la maitrise d'ouvrage de la fabrique urbaine dans un secteur déterminé, cette position doit désormais se mériter, et elle se mérite en partie par la maitrise des métiers périphériques à ceux de l'aménagement traditionnel. »[5]
Cependant, un aménageur a normalement une durée de vie déterminée, se pose la question de la réintégration de l'Île dans la ville, en termes de modalités d'intervention urbaine plus qu'en termes de paysages ou d'usages. Comme le dit le DGA, d'un côté l'ADN « *a ses limites* » et « *plus le temps passe, plus on tend à ne plus être une île* », mais, d'un autre côté, cette tendance à faire différent de la SAMOA peut avoir tendance à se figer en « *une position consistant à dire qu'on s'interdit tout label, tout truc…* [...] *c'est-à-dire qu'on est réticents à rentrer dans des approches un peu systémiques* » ; la question étant donc selon lui celle du « *dosage entre ce qui relève de l'identité de l'île et ce qui relève du droit commun ou du bien commun de la métropole* ».

Dans le cas du projet étudié, l'enquête a montré que la volonté de distinction pouvait devenir parfois contre-productive. Par exemple, le fait de vouloir rendre lisible le fait que le programme était une initiative de la SAMOA et sa spécificité par rapport au « reste » a guidé de nombreuses prises de décisions. Le DG de la SAMOA avait peur de l'illisibilité et de la confusion qui pourrait résulter de la superposition des dispositifs participatifs sur l'Île. En conséquence, le choix a été de ne pas déployer sur l'Île un certain nombre de dispositifs par ailleurs déployés à l'échelle de l'ensemble de la ville ou de la métropole, ceci pour éviter d'amoindrir la visibilité et la lisibilité du projet *Ilotopia*. Ainsi le dispositif des 15 lieux à réinventer, ou celui des PPP (Plan Paysage Patrimoine), qui sont pourtant des dispositifs phares de la politique municipale, n'ont pas été mis en œuvre sur l'Île de Nantes. On

[1] Peut-être que la mise en œuvre de la « Fabrique de la ville dialoguée » en sera une occasion.
[2] N. Arab et M.-P. Lefeuvre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles », art cit.
[3] Club Ville Aménagement, *Le fait métropolitain interroge les aménageur. Rapport final du groupe 4. 2014-2015.*, *op. cit.* P15
[4] La SAMOA par exemple créée en 2003 a d'abord eu une concession pour 20 ans qui fut ensuite prolongée jusqu'à 2037.
[5] Club Ville Aménagement, *Le fait métropolitain interroge les aménageur. Rapport final du groupe 4. 2014-2015.*, *op. cit.*

comprend mieux l'image du « *trou sur la carte* » que peuvent parfois utiliser les services. Le vice a été poussé à dire qu'*Ilotopia*, en plus de ses objectifs propres, *faisait office de* « lieu à réinventer » et de PPP du quartier. L'idée que cela clarifie la lisibilité pour les habitants est cependant absurde et c'est bien l'inverse qui s'est produit, les habitants ne comprenant pas pourquoi ils n'avaient pas de « lieu à réinventer » sur l'Île et personne ne comprenant comment *Ilotopia* pouvait servir de PPP. L'enjeu de lisibilité dont il était question ici était donc surtout un enjeu de distinction et de concurrence dans l'attribution de la pérennité de ces dispositifs fortement porteurs d'enjeux d'images qu'un réel enjeu de lisibilité du point de vue des publics participants. Même s'il ne s'agit pas non plus d'un « *concept marketing* » comme le dira le DG, l'objectif d'*Île de Nantes Expérimentations* est tout de même clairement de se démarquer, et ce en particulier vis-à-vis de deux choses actuellement « *foisonnantes* » : l'accueil d'initiatives innovantes relevant d'acteurs privés sur l'Île de Nantes et l'offre participative de la ville de Nantes.

La volonté de distinction, qui passe à la fois par le fait de faire systématiquement différemment et par l'importance de l'identification de projets spécifiques « SAMOA »[1], semble ainsi prendre le dessus sur l'objectif d'expérimenter de manière collaborative. On peut se questionner sur ce caractère spécifique d'un territoire et d'un acteur « laboratoires », et notamment concernant l'inscription dans le temps long et l'encastrement dans le contexte local. La période laboratoire du projet urbain de l'Île de Nantes devrait-elle laisser place à une période de stabilisation et d'implémentation de ses méthodes dans une action courante permanente et ré-intégrée aux services de la collectivité ? Même si le projet urbain, et donc l'aménageur, a encore de longues années devant lui, cette question se posera immanquablement à un moment donné, et il semble qu'elle émerge déjà de manière indiciaire sur certains sujets comme on a pu le voir dans le cadre de cette enquête. On peut faire l'hypothèse que la volonté de continuer à se distinguer est aussi une forme de résistance de la part de l'aménageur, un moyen de défendre sa singularité et de protéger son territoire et une lattitude d'action privilégiée. Le DGA m'expliquera ainsi que ce côté « laboratoire » est selon lui aussi une des « *conditions de la survie de la SAMOA* », « *en tant que structure* »[2] : « *Quand je dis survie, c'est à la tentation d'un regroupement des outils à l'échelle d'une collectivité, qui est une question qui serait tout à fait naturelle et légitime à l'échelle du politique.* » Cette volonté de distinction interroge donc spécifiquement la notion d'expérimentation qui semble prise dans la tension entre l'exemplarité comme distinction et l'exemplarité comme diffusion, dans un contexte dans lequel l'enjeu est de « diffuser -et non pas seulement inventer » [3].

[1] J'ai pourtant entendu un élu dire qu'il se « *fout complètement* » de savoir qui porte les projets entre la SAMOA, Nantes Métropole ou la ville, puisque « *de toute façon on est responsables de tout du point de vue des gens* ».

[2] C'est intéressant parce que Laurent Théry, personnage fondateur pour le projet urbain de l'Île de Nantes et la SAMOA, défend régulièrement le fait que les « structures » doivent évoluer voire éventuellement disparaitre pour s'adapter aux besoin du contexte : « Je défends l'idée que soient acceptées et encouragées les expérimentations organisationnelles qui répondent à des projets ou enjeux particuliers.À Saint nazaire comme à Nantes, un des écueils les plus difficiles à franchir fut la rigidité des systèmes organisationnels en place. [...] Une structure efficace a souvent un temps de vie limité – ce qui est le cas des IBA allemandes (dix ans). En général, la force d'inertie fait perdurer des structures qui n'ont plus leur raison d'être originelle. Ainsi cohabitent dans nombre de grandes villes une agence d'urbanisme, une agence de développement économique, une équipe de maitrise d'œuvre sociale – fruits des dominantes successives des politiques publiques-, sans suffisamment d'interrogation sur leurs limites respectives. Imaginer qu'une structure puisse prendre fin ou qu'elle doive se transformer est une attitude saine » P. Virilio, A. Masboungi et O. Barbet-Massin (eds.), *La ville est une figure libre*, *op. cit.* P44-45

[3] N. Arab et M.-P. Lefeuvre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles », art cit.

3. Des pratiques à l'épreuve de l'expérimentation

Régime du projet, urgence de l'action et temporalités en boucle

> « *De ce que je comprends on est en train d'arrêter l'expérimentation là où elle démare !* »
> [la chargée de projet SAMOA, entretien, 01/06/2018]

L'idée d'expérimentation telle qu'elle est pensée dans les politiques publiques, comporte de manière intrinsèque l'idée d'institutionnalisation et/ou de reproduction et de transposition, c'est-à-dire d'une transformation pérenne de l'existant. Dans le cas étudié, cette volonté prenait différentes formes, celle de la nécessité de rendre systématiques des bilans critiques et des évaluations apprenantes à la fin des projets, et celle d'envisager des formes de transposition d'une expérience à une autre. Concernant *Ilotopia*, qui devait être la première action mise en route et a été jusqu'à ce jour quasiment la seule action du programme *Île de Nantes Expérimentations* a l'être, l'idée de pouvoir transposer quelque chose de cette première action a souvent été présent. L'idée que le travail sur l'échelle du micro-quartier allait pouvoir être utilisée ensuite pour mieux travailler sur l'échelle du parc métropolitain a en réalité été une sorte de compensation, en interne pour les équipes et en externe vis-à-vis des élus, pour atténuer la déception de ne pas pouvoir travailler sur le parc aussi tôt que prévu. Ainsi, la vague volonté d'une transposition d'une expérience à l'autre (de *Ilotopia* à *Faites le parc*) a toujours trainé dans les discussions et les documents en même temps qu'elle était souvent reconnue comme dépourvue de sens. En effet, la démarche *Ilotopia* concerne la requalification d'espaces publics existants (une place, quelques rues), à très petite échelle, sur un tissu faubourien ancien, et dans un processus de co-construction avec un petit groupe d'habitants résidents. Le projet de parc sur le sud-ouest est un projet de parc métropolitain, accompagnant la réalisation d'un CHU et d'un nouveau quartier de logements, dans un territoire de friche industrielle non habité, et pour lequel les temporalités de chantiers, de réalisation, de complexités techniques et de validations politiques impliquent une démarche à long terme. Alors même que tous s'accordent sur le fait que les deux contextes n'ont rien à voir[1], la volonté de pouvoir réussir à transposer quelque chose de l'un à l'autre est restée présente de bout en bout du projet. Au début il était ainsi parfois question d'un *training* pour la SAMOA elle-même en tant qu'aménageur, ce qui peut se comprendre comme apprendre à travailler avec des habitants pour être mieux armé quand il s'agira de le faire dans le cadre d'un projet plus ambitieux, mais ce qui a été remis en cause par le fait que le sud-ouest est un territoire sans habitants. Parfois il était question de former les habitants à devenir commanditaires, pour que ceux-ci soient, le jour où ils seront mobilisés au sujet d'un projet de parc métropolitain, mieux armés, sensibilisés, rodés à participer au projet urbain, ce qui est plus tortueux : on voit mal comment un petit groupe d'habitants impliqués sur leur quartier dans le Faubourg pourrait, des années plus tard, être remobilisés (et seulement eux ? cela poserait aussi des questions de légitimité) sur le projet de futur parc de la point sud ouest de l'Île, d'autant plus qu'on sait que la permanence de l'implication des habitants dans les processus participatifs fait souvent défaut.

Plus étonnant encore, à la fin, alors que l'aménageur sortait relativement sceptique de la démarche engagée dans *Ilotopia* et alors même que par ailleurs il était admis que le projet de parc allait encore prendre beaucoup de temps, et que si expérimentation il y avait elle ne serait probablement pas focalisée sur l'implication habitante mais plutôt sur l'aménagement par strates, il était encore question de travailler à faire un bilan d'*Ilotopia* pour voir ce qui était transposable pour le projet du parc. L'idée était d'organiser un séminaire de travail sur ce sujet pour voir ce qui pouvait être reproduit, réutilisé, un outil, une méthode, voire un prestataire. La chargée de projet qui avait pris le relais sur le pilotage du projet avait à l'époque insisté là-dessus (« *ça c'est un séminaire qui*

[1] Puisque, comme le dit une chargée de projet de la SAMOA : « *Ce qui n'est pas du tout reproductible c'est le quartier du Faubourg, des quartiers du Faubourg en tout cas sur l'Île de Nanteson en a qu'un. On retrouvera jamais cette configuration.* »

m'intéresse »), tout en insistant sur le fait qu'il serait intéressant pour moi en tant que chercheur d'assister à un tel séminaire de travail pour, m'avait-elle dit, me rendre compte d'une part que la gouvernance ne changeait pas et d'autre part que le droit à l'erreur dont on parlait était fictif et que cela se voyait bien dans la manière dont elle était obligée de valoriser et capitaliser d'un côté pour pouvoir critiquer de l'autre : « *c'est moins gênant d'avoir foiré des trucs si on montre qu'on s'en sert plus vite pour mieux orienter autre chose* ». Si l'on ajoute à cela le fait, abordé plus tôt, que sur la fin d'*Ilotopia* on a pu observé une forme de désinvestissement et de désintérêt de la part des équipes, on peut avancer l'idée que l'aménageur a tendance à « *transposer sans se poser* ». Avant même de prendre le temps de bien finir le projet en cours, avant même de prendre le temps d'en faire une évaluation et un bilan critique, de savoir ce que ça a donné et ce qu'on en pense, il s'agissait d'en sortir des choses transposables, valorisables, reproductibles, au point que cela semble avoir pour motivation principale de justifier l'utilité de l'expérimentation, voire de venir conjurer la possibilité de l'échec et nier par là même le droit à l'erreur pourtant revendiqué au démarrage.

Plus globalement, ce cas-là s'inscrit dans un contexte où on a pu voir que l'aménageur « *tourne vite les pages* », n'a pas une réelle habitude d'évaluation et ne prend que rarement le temps de faire des bilans de ses actions (« *on range les cartons* » dès la fin du projet). Les moments réflexifs et critiques sont nombreux, mais l'absence de leur partage collectif et de leur formalisation fait qu'ils ne laissent que peu de traces et ne vont pas souvent jusqu'à la structuration d'analyses pouvant être porteuses d'orientations pour l'action, comme le dit la chargée de communication : « *On se pose pas en fait dans nos manières de faire et de piloter, c'est très rapide, on ne se pose pas on ne fait pas de bilans, on ne fait pas d'évaluation et à aucun moment on se pose et on dit "alors, on regarde ce qu'on a fait, c'est bien, c'est pas bien", on ne fait pas ça.* ». C'est notamment le point de vue à plus long terme que permettrait la formalisation et l'archivage de tels moments réflexifs qui fait défaut : on a pu constater dans l'enquête et à travers les entretiens que les équipes avaient souvent tendance à établir leurs choix dans l'action en fonction du vécu, encore frais dans leur esprit, de l'expérience juste précédente. De fait, cela peut donner des mouvements de balanciers réajustant les manières de faire au coup par coup mais sans prendre le temps de regarder plus loin dans le temps ni de croiser les différentes expériences entre elles. Par exemple, dans le cas du projet *Ilotopia*, le fait de vouloir dissocier la mission d'implication habitante de celle de la maitrise d'œuvre venait de l'expérience du projet des Berges ayant eu lieu juste avant, dans laquelle l'aménageur avait constaté que les rapports de domination à l'œuvre au sein des groupements mandataires laissaient souvent peu de marge aux équipes en charge de l'implication habitante, et peu de possibilité au commanditaire pour échanger directement avec eux. Par la suite le fait que dans l'expérience d'*Ilotopia* le tuilage entre le travail de l'AMO médiation et celui de l'équipe de maitrise d'œuvre ait été plutôt un échec a eu tendance à faire ressortir dans les discours de l'aménageur l'idée qu'il aurait peut-être été mieux d'intégrer cette mission à celle de la maitrise d'œuvre afin d'assurer l'enjeu de l'impact de la participationn sur le projet pérenne. On voit bien ici que, plus que de changer de stratégie à chaque « raté », il serait nécessaire de se poser pour approfondir la question de l'articulation des compétences entre implication habitante et maitrise d'œuvre. Cette question, cruciale et vive dans de nombreux projets de ce genre, demanderait d'être réfléchie de manière détachée de l'action, d'autant plus que ce qu'elle questionne surtout, au-delà des montages de projets et des formats d'équipes, c'est le rôle du maitre d'ouvrage dans l'organisation des compétences autour d'un projet ainsi que les modes de sélection des prestataires[1].

[1] Des entretiens réalisés avec plusieurs professionnels de la participation dans le milieu nantais ont mis en avant l'idée que c'était aussi la tendance à chercher des prestataires « nouveaux » à chaque projet qui pouvait nuire aux processus d'apprentissage et de routinisation sur le long terme, comme l'exprime ici une personne d'une agence de participation et de communication nantaise : « *Si tu changes tout le temps, en fait, l'équipe avec laquelle tu bosses, si tu fais tout, en fait tu peux pas ! T'as beau faire le bilan, c'est quand même lié à la façon de faire des gens, aux sujets, à la façon de les traiter, aux groupes avec lesquels tu travailles ! Donc, ça sert à rien en fait, c'est une perte de temps. Et en fait, je crois que la SAMOA a fait des bilans contrairement à ce qu'eux pensent eux-mêmes. Je pense qu'ils font des bilans et je pense que ça leur sert à rien. C'est pas la première fois, en fait, qu'ils font intervenir des gens, en fait, pour avoir un regard critique, Olivier Caro c'est pas son premier rapport, en fait !* » Si ce point de vue tient en partie de la défense d'un marché professionnel (puisque émanant d'une des équipes « participatives » locales qui tente justement de construire des relations durables de prestation avec les collectivités), il nous semble aussi s'inscrire dans une réflexion plus large qui nécessiterait d'être approfondie, qui est celle des effets des différentes modalités de relations entre commanditaires et prestataires sur ce sujet spécifique de la participation habitante, entre, d'une part la spécialisation de prestataires ancrés sur la scène locale, habitués à travailler avec les collectivités et pouvant même devenir presque co-constructeurs de

De ces éléments issus de l'enquête on peut dégager deux observations. D'abord la manifestation d'un régime de l'urgence, généralisable au monde de la fabrique urbaine. Le mode projet, dominant aujourd'hui dans l'action publique, implique une temporalité cyclique qui peut avoir tendance à fragiliser la constitution de routines comme si tout devait se rejouer à chaque fois de zéro. Ce mode projet a aussi pour conséquence d'engager la mobilisation des acteurs à travers des rythmes spécifiques : un projet a un début, un pendant et une fin, et ce rythme recommence à chaque nouveau projet, chaque phase demandant un investissement spécifique et toujours orienté vers une forme d'échéance, que ce soit celle du lancement au début, les nombreuses échéances intermédiaires, ou celle de la livraison à la fin. La dynamique du projet, si elle a des effets certainement positifs de mobilisation des acteurs et des imaginaires, peut aussi, quand elle est prise dans un régime de l'urgence permanente, produire un déséquilibre entre la phase de conception et la phase de réalisation, ceci dans un contexte où les acteurs sont perpétuellement débordés et où les temporalités des projets urbains ont quant à elles tendance à s'allonger, se complexifier, à durer de plus en plus lontemps. On a pu voir plus tôt que l'enthousiasme manifeste des acteurs dans les phases de démarrage des projets peut avoir tendance à s'éroder au fil du temps, des renoncements, des obstacles ou des périodes de latence. Cette érosion a des expliciations opérationnelles, mais on peut se demander si elle n'est pas aussi intrinsèque à un prisme de pensée caractérisé par la dynamique de conception, dans lequel, poussé à l'extrême, l'idée a plus de valeur que sa réalisation, ou dans lequel, de manière plus mesurée, les épreuves inévitables de la « réalisation » d'un projet rendent souvent cette phase moins valorisante que celle de la définition des idées.

L'urgence permanente se décline ici à travers un agir professionnel sous pression, des acteurs sans cesse débordés, avec des emplois du temps toujours surchargés et qui n'ont donc jamais le temps de « *se poser* » pour prendre du recul sur leurs pratiques, ce qu'en général ils regrettent, ayant tous conscience d'aller trop vite, d'être parfois partout et nulle part, et de ne pas pouvoir toujours mener à bien ce qu'ils entament. Les aménageurs sont des organisations qui sont encore plus soumises à ce rythme que les collectivités publiques, étant donné que ce sont des acteurs qui ont une mission déterminée dans un temps déterminé, mission qui reste quand même focalisée sur la « livraison » des opérations et déterminée par le « bilan d'aménagement ». Comme le confirme le DG, la réalité opérationnelle de l'aménageur reste celle de la production immobilière, de fait soumise à un rythme intensif, contraint par des enjeux techniques et financiers : « *De toute façon le projet nous mange. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de répis, il faut qu'on avance, voilà.* »

> « *C'est peut-être un manque de culture de pas avoir le réflexe de le faire mais je pense que c'est aussi, et ça il faut pas le sous-estimer, c'est aussi le plan de charge qui fait ça. C'est-à-dire qu'à un moment donné, quand tu dois choisir entre évaluer ce que t'as fait ou construire un bâtiment, ce qui nous garantit derrière des revenus, parce que si on construit pas on est pas rémunérés, ça c'est vite vu hein…. Ben, tu vas pas évaluer, tu vas construire ton bâtiment. C'est… c'est très terre à terre. Et il y a quand même beaucoup de choses qui sont décidées et qui avance de cette façon-là. Parce qu'on a des plans de charge très denses, on a un rythme de production de l'espace urbain qui est assez important, et donc à un moment donné ben tu… tu te fixes des priorités. Et c'est clair que c'est pas l'évaluation la priorité, d'autant plus quand c'est pas dans ta culture.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 09/03/2018]

Bien plus qu'un manque de volonté, il s'agit donc encore une fois d'un manque de temps : la volonté d'évaluer échoppe donc sur le manque de moyens humains et sur le fait que, dans la course en avant de la production urbaine, passer au projet suivant est toujours prioritaire au fait de prendre le temps de faire le bilan d'un projet terminé. Pourtant, l'insuffisance de temps apprenants au sein d'une organisation met en péril l'idée de l'expérimentation comme point de départ d'une transformation pérenne des manières de faire. Cette situation

l'institutionnalisation de certaines méthodologies, et d'autre part la tendance à aller chercher des prestataires extérieurs au territoire, recherchés pour leur nouveauté, leur regard « frais » et leur *a priori* extériorité aux relations locales.

d'enchainement permanent de projet en projet, d'expérimentation en expérimentation, produit au contraire des temporalités en boucle qui ont pour effet une paradoxale nouveauté récurrente ne permettant pas aux acteurs de développer ni des formes critiques robustes ni des processus d'apprentissage pérennes[1].

Ces temporalités impactent directement la manière dont interragissent l'action et la pensée sur l'action. Les situations que l'on a décrites plus haut sont caractéristiques d'un état de fait que Luc Boltanski[2] désigne comme le « registre pragmatique ». Celui-ci est constitué principalement de « moments pratiques », dans lesquels « l'action en commun est donc tournée en priorité vers quelque chose « à faire », une tâche à accomplir, avec pour visée d'y arriver, d'atteindre une fin, ce qui ne signifie pas nécessairement remplir un « objectif » prédéfini de façon univoque mais au moins aller au bout, le plus souvent pour qu'il soit simplement possible de passer à autre chose. » Cette description résonne fortement avec les situations que nous avons pu observer dans lesquelles existait un écart, qui avait tendance à se creuser au fil du temps, entre la définition des ambitions et les choix effectués dans le cours de l'action. Pour Luc Boltanski c'est le faible niveau de réfléxivité et la « tolérance » caractérisant ce registre pratique qui a pour effet que « tant que cela est possible, on ferme les yeux sur la diversité des façons de faire, sur la diversité des usages et des interprétations comme si elle ne portait pas à conséquence ». Les écarts sont alors vus mais considérés comme ne nécessitant pas d'être relevés ou pris en compte dans la conduite du projet, ce qui permet « le maintien de désaccords tacites » et a pour effet « de retarder le moment de la dispute en sous-estimant les écarts d'usage ou d'interprétation ». De plus, l'absence de formalisation « permet de ne pas confronter trop directement les antagonismes et, très généralement, de ne pas trop s'attarder sur les contradictions » et aboutit donc à ce que les incohérences de l'action soient étouffées par les impératifs pratiques. La réalisation d'un projet, comme nous avons pu l'observer dans cette enquête constitue certainement un moment pratique mais aussi une forme d'épreuve de réalité, au sens où elle met en lumière le fait qu'il atteigne ou pas les objectifs énoncés ; le surgissement de l'échec, de l'anomalie, du dysfonctionnement peut être étouffé par la « tolérance » évoquée plus haut mais peut aussi, quand il atteint une ampleur trop importante, venir remettre en cause la logique pratique et être synonyme d'un renforcement de l'activité réflexive et critique des acteurs. En regard de ce registre pragmatique, Luc Boltanski définit un « registre métapragmatique », composé de « moments réflexifs » pouvant se formaliser soit par des « dispositifs de confirmation » (à propos desquels nous reviendront plus loin) soit par des « formes critiques ». Ces moments réflexifs sont des moments dans lesquels « les énergies se tournent vers la question de savoir ce que l'on fait et vers la façon dont il faut le faire pour que ce que l'on fait soit fait, en vérité. », c'est-à-dire où la réflexion sur le sens de l'action et la finalité prend le dessus sur l'impératif de la faire aboutir à tout prix[3]. La manière dont l'activité réflexive et critique s'intensifie au cours des épreuves de l'action, mais aussi la manière dont elle peine à trouver un « débouché » dans les décisions pratiques, sont des aspects que l'on a largement pu observer dans cette enquête, donnant à voir des acteurs tiraillés entre le doute sur le sens de l'action et l'impératif d'aboutir un projet.

L'expérimentation entre standardisation et « artisanat »

On a pu voir que la pensée théorique de l'expérimentation (des hypothèses, une méthode, un dispositif d'évaluation) a été considérablement mise à lépreuve dans l'action : les hypothèses étaient claires mais ne représentaient pas la diversité des enjeux en présence ; la méthode était peu définie ; le travail d'évaluation *in itinere* n'a pas été mené. Avec le recul, il nous semble que cela révèle, au-delà de la descripton précise des cours d'action et des situations, quelque chose de plus général sur les pratiques de l'aménageur. En effet, lors de la

[1] En cela la promotion de l'expérimentation dissociée de processus d'apprentissage peut se rapprocher d'une forme de conduite par le changement, évoquée par des auteurs comme Luc Boltanski. L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

phase d'entretiens réalisés à la fin de l'enquête, à peu près l'ensemble des acteurs de la SAMOA sont « revenus » sur cette idée d'expérimentation et d'évaluation de manière bien plus nuancée. La volonté de mettre en œuvre des processus normés et d'inspiration scientifique, pourtant avérée au démarrage de la démarche, renouvelée à travers l'insistance à produire une grille d'évaluation, y était remise en cause comme ne correspondant pas à la réalité des pratiques de l'aménageur[1]. Ce que cela a révélé c'est aussi que la définition de ce projet, si elle émanait en partie de réflexions opérationnelles des chargés de projet, avait ensuite été en quelque sorte « complexifiée » par la volonté de la direction d'en faire une expérimentation à proprement parler, à travers des injonctions méthodologiques a priori assez étrangères au fonctionnement des chargés de projet, comme l'explique la pilote du projet au moment où nous butons collectivement sur le fait de définir clairement les enjeux du projet *Ilotopia* :

> « *Définir des enjeux précis c'est une des difficultés pour moi… de la même manière que quand Jean-Luc s'est un peu plus engagé, a voulu formaliser ce dispositif d'expérimentation alors que nous avant on le faisait un peu comme ça…du coup tu dois passer par tout un processus d'explicitation, etc, ce qui rend plus ambitieux la démarche surtout dans un processus d'évaluation, d'itération, etc… mais dans les faits c'est assez éloigné de nos habitudes. Pas qu'on agisse sans réfléchir mais… on a l'habitude de faire pour voir et ça se fait au fur et à mesure.*[...] *Nous on a besoin de passer par le faire. Moi j'ai peur que si on essaye de formuler des enjeux, etc, on passe par des phases de validation, etc, et puis ça met deux ans à se faire ! Depuis deux ans mes actions elles ont pas beaucoup évolué elles ont juste pas démarré ! Je suis pas sûre que prendre encore un an pour essayer de formaliser des enjeux qu'on ne maitrise pas… pas sûre que ça rende plus fluide la suite.* [...] *Ça m'ennuie de devoir formuler des enjeux sans avoir la matière pour le faire, mentalement c'est un peu difficile. Nous on fonctionne plutôt comme : on fait, on voit et on ré-itère. Si t'identifies pas les enjeux à la première étape tu les identifies un ou deux ans après.* » [la chargée de projet SAMOA, réunion SAMOA-CRENAU, 28/09/2016]

Que ce soit au cours de l'enquête de terrain ou à travers les entretiens, cette pensée opérationnelle a souvent été mise en avant par les acteurs, et elle est finalement assez emblématique d'une pratique de l'urbanisme de projet, dans laquelle souvent, le faire précède la théorie.

Dans ce contexte l'expérimentation et l'évaluation sont perçus comme des processus normalisants venant contrarier des pratiques plus spontanées. La volonté de préciser des objectifs clairs au préalable, d'appliquer une méthode définie ou encore d'évaluer les résultats de l'action par le biais de mesures et de critères, serait non seulement inconciliable avec les « *habitudes* » de la SAMOA, mais serait même contradictoire avec son « *ADN* » et avec ce qui constituerait à la fois la qualité de ses projets et la singularité de son action. Il ne s'agirait donc pas seulement d'une différence de méthode mais d'une différence de nature, puisque la manière de faire constitutive de la SAMOA serait basée sur un socle fait d'adaptation, de cas par cas, de négociation, bref de toute une série de modalités d'action proprement inconciliables avec l'idée d'évaluation. Les entretiens ont ainsi montré que la notion d'expérimentation n'était que très peu appropriée par les acteurs. C'est une autre notion qui a émergée, qui est celle de « *l'artisanat* », souvent évoquée comme définissant bien les manières de faire de l'aménageur, parfois évoquée carrément comme représentant un pôle antinomique à l'expérimentation. Dans un contexte de l'action publique où l'expérimentation signifie le plus souvent tester pour reproduire, cette mise en avant de l'artisanat comme modalité de l'action est intéressante au sens où elle pose justement la question de la non-reproductibilité et la non-systématisation des pratiques[2].

---

[1] On peut mentionner deux exemples à ce sujet. Premièrement la grille d'évaluation dont on a pu détailler l'histoire précédemment : exigée par la SAMOA, elle n'a jamais été remplie ni utilisée par les équipes, et tous les enquêtés ont, dans les entretiens, expliquer que « *faire des tableaux* » ou « *remplir des cases* » n'était « *pas dans l'ADN de la SAMOA* ». Deuxièmement, au moment du démarrage du programme *Île de Nantes Expérimentations*, la SAMOA avait également missionné un prestataire, Worklab, pour accompagner les équipes dans leur méthodologie de conduite de projet, en insufflant des outils et des *process* venant du monde de la *start-up*. Ces process devaient être expérimentés entre autres sur *Île de Nantes Expérimentations* ; l'équipe de Worklab a été chargée d'organiser le séminaire de lancement du programme en juillet 2016, mais la collaboration ne semble pas être allée plus loin, du moins sur ce programme, et de nombreux chargés de projet avaient manifester beaucoup de réticences face à ce type de méthodes.

[2] Laurent Théry, premier directeur de la SAMOA, parle ainsi à propos du projet urbain de l'Île de Nantes d'un « *modèle qui ne fait pas*

L'idée d'évaluation a été encore plus remise en cause que l'idée d'expérimentation. L'ensemble des acteurs ont admis qu'évaluer leurs projets par une grille de critères n'était pas dans leurs habitudes, y compris le DGA :

> « *Alors moi je vais rebondir là-dessus en ce qui concerne les projets urbains. J'en ai croisé un certain nombre, et quand je serai à la retraite j'écrirai un bouquin sur "L'évaluation n'existe pas je ne l'ai pas rencontrée". Je pense que, et je dis ça parce que…alors tu vas m'obliger à répéter le mot "ADN" mais, c'est quand même dans la culture de la SAMOA de se dire, on "fait" et on se met pas dans le carcan de toutes sortes de volontés de mettre le projet urbain en bouteille. Tu vois ce que je veux dire ?* » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

Les dispositifs d'évaluation seraient ainsi des approches « *trop procédurales* », « *developpées par des bureaux d'études ou des chercheurs* », ou encore « *qui sont la plupart du temps faites pour vendre du conseil* ». Les modalités habituelles d'évaluation sont surtout selon lui peu conciliables avec la pratique du projet urbain telle qu'il la défend :

> « *Comme si le projet c'était mettre des croix, favorable, pas favorable, etc ! Moi j'ai jamais vu aucun projet urbain naître de ce genre d'approches, même si elles peuvent avoir une vraie valeur, un peu comme une check list tu sais… Est-ce que j'ai pas oublié ça, ça oui, ça non. Mais comme guide, c'est-à-dire comme mode d'emploi, je n'y crois pas. Et je crois que l'évaluation… enfin, j'ai un doute et c'est tout personnel, sur la notion de… comment évaluer.* [...] *Comment on met la ville, le paysage, tu vois ? Dans des grilles d'analyse, bon, moyen, mauvais… ? Ça c'est un truc parce que… Jean-Luc il serait, il adorerait qu'on évalue… On peut évaluer l'impact financier, on peut évaluer tu vois des trucs comme ça... Mais après… un espace qui parait vachement bien à 4h, à 6h il parait moche. Selon ton humeur, selon … Alors une évaluation faite par des poètes oui, ça je prendrais !* » [DGA SAMOA, entretien, 08/03/2018]

Admettant que le DG et lui ne sont « *pas d'accord là-dessus* », il précise *:* « *Enfin on n'est pas d'accord… Si on savait le faire je serais d'accord mais je… tu vois, c'est plutôt ça qui m'embête c'est que, on est sur une matière tellement complexe que…* [...] *ces grilles, je sais pas si ça te parle toi mais moi… Tu vois je pense qu'Ilotopia, quand ce sera fini, tu pourras faire vingt versions d'une évaluation* [...] *Enfin tu vois t'auras vingt façons, vingt points de vue, vingt…voilà !* » De ce point de vue, c'est à la fois le principe même de l'évaluation et ses modalités actuelles qui sont remis en cause.

Une autre notion a eu tendance à être ramenée dans les entretiens en regard de la notion d'évaluation, c'est celle de « *culture* » professionnelle, directement liée à cette notion d'artisanat. À la différence d'un processus expérimental cadré qui ferait l'objet d'une évaluation permettant d'envisager sa généralisation ou sa transposition, la méthode artisanale procèderait plutôt par la fabrication d'une « expérience » au fil de l'accumulation des expériences, qui construirait sur le long terme une « culture » professionnelle plutôt que des méthodes ou des outils. Marc Dumont différencie ainsi l'expérimentation de l'expérience : si la première « est intentionnelle, basée sur un dispositif précis et vise à tester une option, une mesure ou un dispositif », la seconde est « une forme de connaissance, un cas particulier dont il est possible de tirer des enseignements » [1]. Michaël Fenker a également écrit sur cette question de l'expérience[2]. Il explique qu'alors que l'expérience est aujourd'hui de plus en plus mobilisée comme critère d'une qualité professionnelle[3], il y a paradoxalement très peu de travaux

modèle » et qui repose très fortement sur la contextualisation et sur la démarche plus que sur les résultats.

[1] Il met aussi en garde vis-à-vis de la confusion récurrente entre ces deux termes et met en avant le fait que beaucoup d'expériences locales sont souvent menées sans cadre expérimentatif à proprement parler. M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P42

[2] Michaël Fenker définit l'expérience comme suit : « « L'expérience en tant qu'activité cognitive, permet d'acquérir, de consolider et d'échanger des connaissances. [...] L'expérience désigne soit des savoirs acquis ailleurs que l'on introduit dans une situation de coopération (l'expérience acquise), soit des savoirs que les acteurs sont en train d'acquérir (l'expérience en cours), soit le savoir issu de l'ensemble d'une histoire professionnelle (l'action pour acquérir une expérience ou la négociation pour tirer un savoir d'une expérience). » Michaël Fenker, « Expérience et coopération au sein de la maîtrise d'ouvrage » dans Véronique Biau et Guy Tapie (eds.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 153-167. P153-154

[3] Par exemple dans le cadre de recrutements, de sélections, d'attributions de marchés, l'expérience serait de plus en plus considérée au détriment des critères sanctionnant traditionnellement des compétences, comme les diplômes, formations et qualifications.

sur les relations entre expérience et action et qu'on ne sait pas décrire avec précision comment la première nourrit la deuxième et inversement :

> « Du fait de leur confrontation constante à des situations nouvelles, les savoirs d'expérience ont un statut éminemment local ; leur réemploi et leur transmission à un niveau collectif sont difficiles et incertains. La mobilisation de l'expérience est un processus non linéaire dans lequel les savoirs peuvent rebondir dans l'action de manière imprévisbible. La gestion des savoirs d'expérience est d'autant plus difficile que les acteurs peuvent tirer des savoirs différents d'une même expérience. Chaque acteur, individuel ou collectif, se construit sa propre expérience, en fonction de la situation et de son parcours professionnel. L'expérence est rarement une belle histoire : des ruptures, des oublis, des échecs, en jalonnent le processus de mobilisation.
> La validité limitée des savoirs d'expérience rend la qualification ou l'évaluation des acquis difficile. [...] En l'absence de modèles théoriques, l'évaluation de la pertinence et de la valeur d'un savoir d'expérience reste attachée à l'épreuve de l'action.
> L'étude de la mobilisation de l'expérience montre bien que l'apprentissage organisationnel ne peut être réduit à un aspect prescrit et programmé. [...] L'expérience [...] dépasse ce qu'Etienne Wenger considère comme un aspect indispensable de l'apprentissage : la "réification du vécu", c'est-à-dire la transformation des savoirs en outils, représentations, méthodes. »[1]

Plusieurs dimensions que Michaël Fenker met en avant dans ce texte font particulièrement écho à propos de cette enquête. Les pratiques professionnelles seraient ainsi faites à la fois de routines, qui se constituent par institutionnalisation progressive, et d'une adaptation à chaque situation, adaptation dans laquelle selon lui l'actualisation des savoirs issus de l'expérience joue un rôle particulier. Les savoirs d'expérience constitueraient ainsi un « stock », augmenté par chaque nouvelle expérience et dans lequel piocher en fonction des situations. C'est ce que décrit aussi le DG de la SAMOA :

> « *Il y a une culture commune qui se forge dans l'entreprise,* [...] *chaque expérimentation en soi est une brique supplémentaire sur la manière qui nous permet d'avancer* [...] *c'est un apprentissage pour nous aussi, je veux dire chaque expérimentation nous permet d'apprendre sur nous-mêmes, sur la ville, sur les jeux d'acteurs, donc l'expérience elle est là et l'apprentissage il est permanent. L'apprentissage c'est ce qui te permets à la fois de t'assurer* [...] *et en même temps c'est ce qui te permets aussi de te remettre en question et de tout rejouer chaque fois que tu mets, que tu lances un nouveau projet. Mais si tu veux c'est comme un... c'est comme un alpiniste si tu veux, plus t'as fait d'ascensions plus t'as d'expérience, pourtant à chaque nouvelle ascension c'est une nouvelle aventure donc tu peux…t'as tout un bagage technique qui te permets d'avoir moins d'appréhension même si la voie que tu vas emprunter est très dangereuse, et pour autant tu remets tout en jeu à chaque fois. Si je veux filer une métaphore... L'expérimentation sur l'espace public ou quand tu essayes de fabriquer une ville c'est ça. Tout est remis en jeu chaque fois que tu commences un nouveau projet. Pour autant tout ce que tu as fait précédemment te sert et tout ce que tes équipes ont fait précédemment te sert.* » [DG SAMOA, entretien, 01/06/2018]

Selon Michaël Fenker, cette « capitalisation est une formalisation des savoirs qui intervient essentiellement à l'échelle de l'acteur individuel », et il insiste sur les « difficultés à passer d'un niveau individuel du réemploi de l'expérience à un niveau collectif pour transformer une expérience en un savoir formalisé »[2]. Ainsi cette « culture » de l'aménageur, peu formalisée, repose énormément sur les individus, puisqu'elle se concrétise dans leurs savoir-faire, savoir-être, compétences ou réseaux de relations. C'est ce qui rend cette culture forte, car incarnée, vécue et dotée d'une sorte de permanence, comme me le dit le DGA de la SAMOA pour qui, alors que la « méthode » doit être réinventée à chaque fois, la « culture » est une « manière de faire » qui se construit progressivement et se transpose de projet en projet. C'est aussi ce qui la rend fragile, car pour être durable elle doit être partagée, passer de l'individu au collectif. Michaël Fenker met en avant l'importance des moments critiques comme unités d'analyse dans la formation de l'expérience, et il nous semble que dans le cadre de l'enquête dont il est question

[1] M. Fenker, « Expérience et coopération au sein de la maîtrise d'ouvrage », art cit. P163
[2] *Ibid.* P160

ici c'est effectivement à partir d'une activité réflexive et critique, à la fois intensive, collective et directement prise dans l'action, que les acteurs se constituent une expérience partagée qu'ils remobilisent en fonction des différentes situations auxquelles ils sont confrontés. Si cette culture est nourrie au quotidien, l'urgence de l'actualité peut parfois recouvrir trop rapidement l'expérience précédente, emmenant les acteurs dans une course en avant d'expérience en expérience sans qu'ils aient le temps d'en apprendre quelque chose. Ce qu'on retient des situations observées c'est donc la nécessité du partage de l'expérience, notamment à travers des formes critiques collectives, et il nous semble que celles-ci gagneraient à être davantage matérialisées, non pas tant pour les figer dans des formalisations procédurales (comme des grilles d'évaluation), mais surtout pour leur donner une pérennité dans le temps. Même si les savoirs d'expérience sont difficilement mesurables, ils peuvent être documentés et archivés, et les traces qu'ils laissent peuvent permettre d'envisager une activité réflexive prenant plus d'épaisseur par la prise en compte du temps long. Peut-être qu'une des particularités de la SAMOA est ce caractère extrêmement partagé du travail d'analyse critique dans l'action, du moins parmi les chargés de projet, qui permet, si ce n'est la formalisation, en tout cas la construction d'une expérience collective.

Et c'est bien parce que cette culture est collective qu'elle est à la fois forte et fragile : à la fois elle transcende les individus (ce n'est pas tel chargé de projet qui fait la qualité de l'action de la SAMOA mais bien son inscription dans une équipe), et à la fois elle repose sur un équilibre, une composition entre des personnes tenues ensemble par cette expérience partagée, équilibre que des renouvellements peuvent tout autant revivifier que fragiliser. La question du partage de cette culture se pose donc, comme l'expliqe le DGA, avec les « nouveaux arrivants » : « *Il y a des profils assez marrants, il y a des profils de gens qui viennent de structures qui n'ont rien à voir avec la SAMOA et j'observe la façon dont si tu veux, la culture de la SAMOA est "inoculée", pour prendre un terme un peu…* ». Elle se pose aussi à l'inverse quand des personnes « historiques » quittent l'équipe et que cela met en péril la perpétuation de cette culture. Lors des entretiens est plusieurs fois ressortie cette idée que la « culture » de la SAMOA était peut-être en train d'évoluer (d'être « perdue » disaient ceux pour qui cette évolution n'était pas positive), et que cela était à la fois une des causes et une des conséquences du départ de certaines personnes de l'équipe, comme l'exprime une chargée de projet : « *Les gens qui ont et qui avaient cette culture* [...] *ils s'en vont pour partie, ou en tous cas ils songent à s'en aller. Parce que justement ils ont l'impression que cette culture, qui leur est chère, et qui fait leur singularité par rapport au rôle d'aménageur qui est un peu plus basique que ce qui les portent, tu vois, dans leur conviction, elle disparaît.* » En dehors des débats sur une potentielle évolution des pratiques de l'aménageur, on voit bien qu'une autre notion importante dans la construction sur le long terme d'une culture professionnelle singulière et collective est celle de la « mémoire ». Une chargée de projet me dira par exemple que le fait de ne pas avoir de traces formalisées des expériences successives et des analyses qu'ils peuvent en faire ne pose pas de problème parce que « *les gens sont les mêmes et on a encore la mémoire* ». La mémoire des individus fait donc ici office d'archivage de l'expérience. C'est aussi dans les individus que réside ce qui consitue le socle de cette culture collective, à savoir des convictions, des valeurs, une manière de voir le rôle de l'aménageur. Cette culture est-elle en train de disparaitre ? D'évoluer ? Sans avoir les moyens de répondre ici à cette question, on peut seulement décrire comment certaines personnes ont exprimé ce sentiment dans le cadre de l'enquête.

Comment la démarche observée ici vient-elle s'inscrire dans cette culture-là, dans cet « ADN » de l'aménageur ? Assurément, ce programme *Île de Nantes Expérimentations* est compris dans un moment particulier de l'histoire de l'aménageur, un moment de basculement vers une phase de production immobilière plus intense, mais aussi caractérisé par la perspective de la fabrication d'une partie encore conséquente du projet urbain constituée par le sud-ouest de l'Île, tout cela dans un contexte politique et financier plus incertain qu'auparavant. C'est dans ce contexte que se déploient aussi certaines tensions de « management » interne à la SAMOA, le départ de plusieurs personnes, et la sensation pour certains d'être engagés dans une voie vers une manière d'aménager qui correspond moins à leur valeurs et à la culture historique de la SAMOA. On ne peut pas dire ici de quelle manière *Île de Nantes Expérimentations* intervient dans ces évolutions. Ce qu'on peut décrire, c'est comment les échanges

au sujet d'*Île de Nantes Expérimentations* avec les acteurs ont mis à jour des manières de percevoir ces évolutions et inversement, comment ce contexte a joué dans la perception de cette démarche dite d'expérimentation.

Au départ, la manière dont la chargée de projet et le consultant, principaux artisans du démarrage de la démarche, avaient pensé le rôle de l'expérimentation (et de l'évaluation !) était en réalité très proche de ce que Michaël Fenker décrit à propos des savoirs d'expérience, avec une insistance toute particulière sur la manière dont l'action pouvait contribuer à un processus d'apprentissage collectif. Il s'agissait en premier lieu d'agir, en deuxième lieu de se donner les moyens de faire advenir des temps réflexifs à propos de l'action, et en troisième lieu d'imaginer comment l'analyse critique qui en ressortait pouvait être mobilisée pour réintroduire de la déformation dans l'action courante et les manières de faire. L'approche de l'implication habitante y était dépourvue de toute idée préconçue, il s'agissait avant tout pour eux de s'y confronter, en toute conscience d'une grande incompétence sur le sujet. Cela s'inscrivait donc complètement dans la continuité de cet « ADN » fait d'adaptation et de cas par cas, mais avec la volonté de pousser un peu plus loin la réflexivité. C'est seulement ensuite, et de la part de la direction, que sont venus se rajouter là-dessus la volonté de mener un processus d'expérimentation et d'évaluation cadré, ainsi qu'un discours sur la possibilité d'en sortir des « méthodes » ou des « outils » potentiellement transposables ; cette injonction de la direction ayant été perçue de différentes manières.

Une première lecture de cette injonction considère cette idée d'expérimentation et d'évaluation comme une des manifestations du changement de culture dans lequel serait engagée la SAMOA, et y lit la volonté de la direction de pousser les équipes vers davantage de systématisme dans leurs pratiques. De nombreux travaux décrivent comment l'action publique est de plus en plus régie par une vision managériale et gestionnaire qui tend à privilégier les cadres comptables et juridictionnels comme guides pour l'action et comme critères d'évaluation, au détriment des justifications et des grandeurs[1]. Cette tendance ne semble cependant pas s'observer dans les pratiques de la SAMOA. Au contraire, on a vu que l'aménageur cultive une habitude de l'exception, du cas par cas, et se donne les moyens de composer voire de déroger aux cadres qui régissent son action, à travers des pratiques qui semblent guidées avant tout par un ensemble de valeurs, même floues, porteuses de ce que serait une production urbaine de qualité et singulière, comme l'explique une chargée de projet : « *Je sais que Jean-Luc il aimerait bien nous emmener vers plus de standardisation, pour justement qu'on aille un peu plus vite, qu'on soit moins pris par cette gestion de priorité, de…voilà. Mais, moi je crois qu'on est obligés de faire du cas par cas, enfin c'est ce qu'on sait faire, c'est ce qu'on fait bien, et c'est ce qui est intéressant.* » La défense de la singularité des modes d'action s'associe ainsi étroitement avec la défense du fait de fabriquer une ville singulière, en opposition et en résistance certaine aux espaces urbains standardisés, la qualité du projet urbain à laquelle est toujours étroitement associée la non-standardisation.

> « *Ça fait écho à des discussions qu'on a en interne,* [...] *on a encore tout le sud-ouest à développer, c'est énooooooorme (rires) !* [...] *Et le problème c'est qu'on doit à la fois aller plus vite et avec un peu moins de moyens mais néanmoins… si on était pas dans cette adaptation au territoire de façon relativement perpétuelle, on ne serait pas la SAMOA.* [...]*. Et on se rend compte que tout ce qui apporte une plus-value au projet au sens large de l'Île de Nantes, c'est justement quand on va un tout petit peu au-delà du métier pur et dur, brut de l'aménageur, et quand on va… quand on décale un tout petit peu le regard. Du coup, si on veut garder cette spécificité, cette qualité, ce qu'on estime nous être une qualité,* [...] *et bien on ne peut pas s'affranchir d'adapter notre méthode et de rester dans une forme d'artisanat. Alors on peut, et ils nous le demandent en interne, entrer dans des processus de simplification, ou dans des mises en place de méthodologies assez systématiques à dérouler avec des check-lists pour dire j'ai fait ça, j'ai fait ça, j'ai fait ça, je passe à l'étape d'après, l'étape d'après, l'étape d'après… Mais dans le fond on a beau vouloir ça très fort, on a beau tester*

[1] Sylvie Craipeau et Jean-Luc Metzger, « La gestionnarisation de la société : de la volonté de maîtrise à la déréalisation », *Mana : revue de sociologie et d'anthropologie*, mai 2011 ; Sylvie Craipeau et Jean-Luc Metzger, « Pour une sociologie critique de la gestion », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, avril 2007, vol. 38, nº 38-1, p. 145-162 ; L. Boltanski, *De la critique*, *op. cit.* ; L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit.

des choses, et bien on se rend compte qu'on revient très vite et assez fort en boomerang à "Ah oui mais non, ça produit quelque chose qui correspond pas à ce qu'on souhaite" [...] *En fait on se raconte à chaque fois qu'on va inventer une méthode, un outil, ou des outils spécifiques, et en fait à chaque fois on est obligés de les adapter et on ne peut pas dire que c'est juste à une virgule près, non, franchement systématiquement on réadapte, tu vois ?* [...] *Moi je crois que, si on veut garder de la qualité au projet, c'est pas ça qu'il faut systématiser.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 14/05/2018]

Ainsi, la plupart des chargés de projet considèrent que « l'ADN de la SAMOA » implique ce travail d'adaptation et de cas par cas qui n'est pas réductible à une « méthode » ou des « outils » et ne peut donc pas vraiment être systématisé, standardisé et évalué.

Si la mise en avant de l'expérimentation, associée à l'évaluation, a pu être considérée comme le signe d'une volonté de standardisation plus vaste, une deuxième lecture considère au contraire l'expérimentation comme un quasi-synonyme du caractère artisanal des pratiques de la SAMOA. De ce point de vue, l'expérimentation n'a pas vraiment de sens propre ou très défini, et la mise en avant de cette notion est perçue avant tout comme une nouvelle manière de désigner les choses, qui ne vient donc ni contredire ni changer les pratiques habituelles mais seulement les habiller d'un nouveau discours :

« *Pour moi Île de Nantes Expérimentations, dans l'histoire de la SAMOA, c'est une forme de... concrétisation, où on essaye de faire atterrir une façon de faire qui dans le fond est assez naturelle et a toujours un peu existé à la SAMOA. Il y a ce côté artisanal dans la façon dont on traite les opportunités de projet, toujours de façon très opportuniste mais du coup très adaptée à chacun des micros contextes qu'on va mobiliser à un moment donné. Et puis, on s'est mis à décliner ça finalement aussi sur la façon d'appréhender l'espace public.* [...] *En réalité pour moi je pense qu'on se rendait pas compte qu'on faisait de l'artisanat. J'appelle ça de l'artisanat parce que c'est adapté, plutôt que de l'expérimentation ou de l'innovation à tout crin, moi ça me fait...un peu peur. Moi j'ai pas envie d'être innovante tout le temps quoi, ou en tous cas l'innovation et l'expérimentation c'est très chronophage et avec les injonctions de productivité qu'on a par ailleurs si tu veux…* [...] *C'est juste que là on va un petit peu plus loin, sur des questions spécifiques, ou tu vois on décale la question, on détourne un peu ce qu'on a l'habitude de faire, mais dans le fond c'est pas absolument révolutionnaire ou absolument nouveau, enfin c'est pas le sentiment que j'en ai.* [...] *moi je crois vraiment que c'est une continuité de l'histoire artisanale méthodologique de la SAMOA. Avec Île de Nantes Expérimentations on le fait rentrer sous un chapeau qui rend les choses plus tangibles, plus explicites peut-être aussi au regard du grand public, mais c'est pas non plus que du* story telling *ou du verbatim politique, c'est aussi que ce soit peut-être un peu moins obscur, ces notions d'expérimentation, d'innovation, de méthode, de concertation, etc.* » [une chargée de projet SAMOA, entretien, 14/05/2018]

L'expérimentation serait de ce point de vue essentiellement un discours, une manière de mieux dire, ou de dire différemment, ce qui fait justement la spécificité de la SAMOA. L'expérimentation, si elle n'est qu'une manière de dire, peut cependant, être l'objet de confusions et de multiples compréhensions parfois contradictoires et finit par prendre principalement les atours du « nouveau » et du « différent », le risque étant de rendre au contraire illisible le positionnement de l'aménageur. Cette idée s'est manifestée par exemple dans les débats autour du nom du programme : pour certaines personnes, intituler un programme *Île de Nantes Expérimentations* sous-entendait que « le reste » des actions de l'aménageur ne relevaient pas de l'expérimentation. De ce point de vue, ce nom ne faisait pas sens car il envoyait un signal contradictoire et venait dévaloriser l'action courante de l'aménageur, comme le pense le consultant : « *Île de Nantes Expérimentations ça parle à qui ? L'Île de Nantes est une expérimentation ! Ils affadissent le nom de l'Île de Nantes à faire ça ! Donc même en tant que communication pure je suis pas sûr que ce soit pertinent.* » Ce qui est certain c'est que cette appellation manque de clarté et que, même sur le fond, il n'a jamais été très clair de savoir ce qui distinguait réellement les actions inclues dans ce programme des autres projets.

L'enquête ne permet pas de trancher entre ces deux interprétations, l'une faisant de l'expérimentation le cheval de Troie d'une volonté de systématisation des pratiques portée par la direction au grand dam des équipes, l'autre faisant de l'expérimentation un nouveau discours venant habiller d'une apparence de changement les manières de faire habituelles de l'aménageur ; d'autant plus que les acteurs eux-mêmes ont parfois adopté tour à tour ou en même temps ces différentes interprétations . Si cela a été si difficile à cerner c'est dû au fait qu'en réalité la notion d'expérimentation est restée jusqu'au bout pleine d'équivoque, y compris pour le chercheur, et perçue très différement selon les acteurs : l'idée d'arriver à conduire des processus plus itératifs cohabitait avec l'idée de chercher à produire des méthodes ou des outils reproductibles, et l'expérimentation était donc associée à la fois à la menace de la standardisation et à ce que la standardisation menaçait. Même le DG, tout en mettant très régulièrement en avant que l'expérimentation avait pour horizon une potentielle transposition, affirmait qu'« *il n'y a pas de reproductibilité mais de l'expérience acquise* » et que « *si on veut éviter toute forme de standardisation de la ville, à un moment donné, on essaye d'éviter autant que faire ce peut la duplication* ». La réalité se situe probablement quelque part au croisement de tout cela : si la volonté de systématisation portée par la direction semble avérée, on ne peut pas dire qu'elle ait été à l'œuvre dans le cas de la démarche *Ilotopia*, loin de là, ni dans le cadre du programme *Île de Nantes Expérimentations* plus largement. Si on peut également affirmer que le recours aux notions d'expérimentation et d'évaluation y a été principalement discursif et communicationnel, cela n'empêche pas cette menace de la systématisation d'être perçue comme telle par les enquêtés et d'être mise en lien par certains d'entre eux avec ces notions d'expérimentation et d'évaluation. Il est en tout cas intéressant de se pencher sur le fait qu'un même mot puisse désigner à la fois ce qu'on défend et ce qu'on redoute, puisque cela peut contribuer à expliquer, de fait, une partie des malentendus et des conflits à l'œuvre, présentement et à l'avenir.

Les effets des politiques d'images sur les pratiques opérationnelles

Afficher de l'expérimentation

Le discours sur l'exprimentation est ainsi venu davantage d'une volonté de la direction que des réflexions opérationnelles des chargés de projet qui n'y avaient pas forcément accolé ce terme-là ; en particulier le fait de vouloir faire de « l'expérimentation » le fil rouge de tous les projets réunis au sein du programme *Île de Nantes Expérimentations* reposait pour une grande part sur la nécessité d'assurer une dimension communicante forte à ce programme, comme le dit le DGA : « *Chemin faisant, ça s'est aussi confronté à une commande de Jean-Luc qui était de dire "Il faut plus raccrocher ça à une politique d'innovation portée par la* Creative Factory*", et c'est à ce moment-là que ça s'est transformé en Île de Nantes Expérimentations, qui vient directement du Quartier de la Création et qui s'est décliné, côté Projet Urbain sur Faites le quartier et Faites le parc.* » Ainsi, hormis la démarche *Ilotopia*, les actions concrétisées dans le cadre d'*Île de Nantes Expérimentations* (notamment dans le cadre du programme *Rue connectée*) correspondent plutôt à cette tradition de l'innovation venant du monde « créatif et numérique », qui aboutit à un « renouvellement de l'offre urbaine par des produits orientés usagers »[1], cela s'accompagnant d'une dimension fortement communicante qui donne à penser que le recours au terme d'expérimentation vise avant tout à montrer qu'on expérimente. Cela nous pousse à affirmer que, quelle que soit la qualité de la dimension artisanale des pratiques habituelles de l'aménageur, le choix de revendiquer explicitement une démarche d'expérimentation dans le cadre du projet étudié relève principalement d'un enjeu de communication, pris à la fois dans un enjeu de distinction liée au contexte de concurrence et dans un enjeu de légitimation lié au contexte politique. Ce dont il s'agit c'est essentiellement d'afficher de l'expérimentation. Ce

[1] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.*

registre fictionnel se manifeste aussi à travers des formes d'hypertrophie de l'amont, des effets d'annonce peu suivis, l'application de labels fourre-tout, ou des formes de valorisation peu reliées à la qualité de l'action.

Pour aborder ce sujet on aurait pu partir d'une vision dézoomée et de l'importance qu'ont plus largement les stratégies de marketing territorial dans l'action urbaine nantaise, mais on a préféré s'appuyer sur le fait que cette dimension a émergée dans l'enquête à travers le prisme du vécu et de l'analyse des acteurs au travail, qui ont été les interlocuteurs privilégiés de l'enquête. C'est la manière dont ceux-ci ont été tout au long de l'enquête aux prises avec les politiques d'image avec lesquelles ils sont obligés de composer, et la manière qu'ils ont d'analyser leurs propres positionnements et tactiques par rapport à ce sujet qui a guidé l'enquête. On a vu plus haut que les catégories établies par Luc Boltanski nous avaient aidé à penser la tension entre les formes critiques et les moments pratiques, entre le régime réflexif et le régime pragmatique. Ces catégories peuvent de nouveau ici nous aider à analyser ces situations de composition des acteurs avec l'impératif du marketing urbain.
La première chose à laquelle on a été régulièrement confrontés c'est effectivement l'écart et la tension, au sein même de ce que Luc Boltanski désigne comme le régime métapragmatique et réflexif, entre les « formes critiques » d'une part et les « dispositifs de confirmation » d'autre part[1]. Tandis que les premières ont constitué la majorité des moments de l'enquête en interne, les deuxièmes se sont matérialisés dans les divers supports et moments de communication publique ou médiatique autour de la démarche. Le décalage entre les deux types de situations correspond au décalage entre l'expérience vécue des acteurs, largement faite de difficultés, de doutes et de ratés, et le discours souvent valorisant de la mise en marketing du projet. Ce décalage, cette « récupération », sont assez habituels pour les acteurs, comme en témoigne une chargée de projet : « *C'est bien malgré nous mais on est rattrapés par le politique et la direction systématiquement. On a le droit de faire de l'expérimentation quand on commence, c'est formidable, mais dans la vraie vie, ton directeur il a pas envie que ça soit un échec, donc faut faire du* story telling *et des paillettes* ». La prégnance des dispositifs de confirmation est par ailleurs venue contredire assez rapidement le discours sur l'expérimentation et l'évaluation au sens où elle tend à mettre en sourdine l'analyse critique pourtant intrinsèque à l'idée d'évaluer, comme le dit une chargée de projet : « *Si on s'autorise pas à prendre le temps de réfléchir parce qu'on a peur qu'il en sorte un truc négatif fait par la SAMOA…c'est pas de l'expérimentation* ». Ce que cela signifie, c'est que droit à l'erreur et possibilité de la critique existent bel et bien, mais ne doivent pas sortir de la sphère interne, ne doivent pas être publicisés, et sont donc inévitablement subsumés par l'affichage communicant d'un projet qui se doit d'être un succès. Plus largement, cela interroge le paradigme de plus en plus généralisé de « l'expérimentation » entre apprentissage réflexif et stratégies communicantes, comme l'exprime ci-dessous le consultant à mon adresse :

> « *Pour moi on est au début de ce type de manière d'aborder la question du projet, on tâtonne* [...] *on sait pas quoi ! Et puis en même temps à force de dire que c'est génial et de faire de l'auto-satisfaction et de faire la compète de la meilleure visibilité médiatique à travers ces leviers-là, on s'empêche de mettre notre énergie à discuter avec toi, à discuter avec une confrère ou un confrère à toi dans une autre université, ou à faire que quand vous vous appelez, les maitres d'ouvrages avec qui vous travaillez en profitent pour se faire un circuit court parce qu'en fait, tiens, ça fait des connexions et qu'au bout d'un moment, tiens, ça fait de l'intelligence collective. Donc le truc est en mouvement mais on n'a pas l'intelligence collective qui est capable de gérer sa croissance et son déploiement. C'est-à-dire que, à la vitesse où se déploient ce type d'enjeux, on devrait être hyper concentrés, hyper mobilisés pour être capables de le suivre !* [...] *Et pour être capable d'aider ton copain qui est à Toulouse, il faut que toi déjà tu saches parler de toi-même. Et là aujourd'hui quand Nantes et Toulouse se racontent des petits trucs sur l'espace public, ils se montrent leurs photos et leurs dossiers de presse, ils se montrent pas la tambouille.* » [le consultant, entretien, 15/03/2018]

Si de nombreux acteurs réclament ainsi de leurs vœux la possibilité d'espaces de réflexivité plus sincère, cela reste extrêmement rare, et, comme le pointe l'extrait ci-dessus, même l'association de chercheurs chargés d'une

[1] L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit.

mission d'interpellation critique risque de perdre de son sens si entre professionnels les acteurs restent dans la promotion de leurs pratiques sans partager leurs difficultés. L'idée même de revendiquer de mettre en place une évaluation ne tient alors plus la route. Cet état de fait vient par ailleurs renforcer le tiraillement que ressentent les acteurs opérationnels entre ce qu'ils pensent de leurs actions et ce qui en est communiqué, entre l'officiel et l'officieux, le savoir officieux de l'expérience ne pouvant pas être rendu public[1].

En plus de cet écart entre formes critiques et dispositifs de confirmation, l'enquête a été confronté à l'écart et la tension entre les impératifs communicants et la conduite de l'action elle-même, donc, si l'on reprend les termes de Luc Boltanski, entre les « dispositifs de confirmation » et les « moments pratiques »[2]. Ainsi, les enjeux de médiatisation des projets en arrivent parfois à perturber l'action ; revenons pour introduire cete hypothèse au moment du démarrage de l'enquête et du projet :

Réunion sur la stratégie de communication d'Île de Nantes Expérimentations, 03/11/2015

C'est la première réunion officielle à laquelle j'assiste ; il est question de la préparation du lancement de la démarche *Île de Nantes Expérimentations*, sont présents plusieurs chargés de projet mais aussi le DG, le DGA et le chargé de communication. La réunion tourne autour d'enjeux liés à la stratégie de communication de la SAMOA, je me retrouve plongée au cœur d'un vocabulaire abscon et ne comprend de prime abord pas grand-chose si ce n'est qu'il semble y avoir un désaccord dans la manière d'envisager cette stratégie de communication. Alors que celle-ci n'est pas stabilisée, la responsable du projet aimerait « *commencer sans attendre* » tandis que le DG veut « *attendre le lancement* » : « *c'est important, et de toute façon on sort pas un projet qui n'est pas marketé* ». Le DGA se fait le porte-parole des réflexions de la responsable du projet, de ce qu'il a compris celle-ci pense qu'il n'est « *pas nécessaire de lancer un "grand tout"* » mais plutôt de travailler au « *concernement des acteurs au fur et a mesure de la démarche et selon les actions* ». La réaction du DG est catégorique, il n'est pas envisageable de démarrer sans une communication structurée et cela doit passer par trois étapes : « *un moment fédérateur en interne, un moment fédérateur avec les partenaires, un moment de communication avec la maire* ». « *Donc qu'est ce qu'on lance ?* » demande le DGA ; « *On lance le "tout"* », répond le DG, « *le fait qu'on va associer les habitants, comme une volonté politique.* ». La responsable du projet avance qu'il est important selon elle de bien dissocier les moments de "com" et les moments de travail, avec les services de la collectivité et les élus notamment, et insiste : « *est-ce qu'on communique forcément sur un "grand tout" ?*» « *Bien sûr* » répond le DG. Le chargé de communication ajoute : « *Si tu fais pas ça comment tu vas faire la différence avec les autres aménagements ?* » Le DGA se fait encore une fois porte-parole de la responsable du projet : « *Concernant Green Island, Émilie et Olivier ont déduit du bilan qu'ils ont fait que le "grand tout" n'avait pas fonctionné* ». « *La grosse stratégie de communication qu'on avait développé autour des projets n'avait été intelligible que par nous* » ajoute la responsable du projet. Le DG dit « *Oui et non, mais de toute façon, si vous voulez porter de l'innovation, ça ne peut pas passer que par de la communication de proximité opération par opération, sinon il n'y a pas de visibilité, ça ne fonctionne pas* ». Le DGA se ravise alors en disant qu'il n'avait pas compris que l'objectif était aussi d'être « *dans de la visibilité en* P to P[3] » et ajoute « *dans ce cas là la notion de label ou de marque prend tout son sens* ». Le chargé de communication parle d'une sorte de « *cellule R&D* », ou de « *SAMOA-lab* », et de la nécessité de définir une communication dont la cible n'est « *pas les habitants mais les autres aménageurs* ». Le DG dit « *SAMOA-lab ok mais c'est du* P to P*, partenaires* to *partenaires, et il faut plutôt utiliser un concept comme "SAMOA innovation" ou quelque chose comme ça pour aller vers les habitants* ». La question c'est « *Comment Mme Michu va identifier sur le site internet que le projet a côté de chez elle c'est un projet "expérimentation" ?* » Le DG dit que « *"Expérimentation" ça fait pas sens* », la responsable du projet dit que « *c'est le problème depuis le début de ce "*Green Island 2*" un peu fourre-tout sur lequel on arrive pas à construire une histoire autre que "On fait un peu différemment de d'habitude"* ». Le DG renchérit en disant que pour lui « *il y a un défaut dans la construction du projet, c'est un projet qui est pas marketé* » et clôt le débat en tranchant : « *tant qu'on a pas fait*

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*
[3] *Peer to peer.*

> *ça il n'y aura pas d'avancée sur le projet, pas de moment fédérateur, rien* ». De plus, pour lui ça implique de réflechir plus largement à la place de l'expérimentation dans la stratégie de la SAMOA, de « *d'abord définir une stratégie globale, et ensuite dénommer le projet, et ensuite le produit* [...] *on se positionne dans un univers de marque, on peut pas lancer un nouveau* gimmick *sans repenser la communication globale* » Le chargé de communication demande « *Tu veux un Île de Nantes bêta?* », ce à quoi le DG répond « *on a déjà des marques qui fonctionnent, Île de Nantes et Quartier de la Création ça marche, mais ça nous est pas attribué* », le DGA ajoute « *en* P to P *si* ». Il explique que l'étiquette Île de Nantes au départ ne fonctionnait qu'en *P to P* mais que maintenant elle commence à fonctionner un peu vers les habitants, et que du coup la stratégie de communication de ce projet c'est « *essentiel de la raccrocher clairement au label Île de Nantes* ».

Ce qui constituait la colonne vertébrale du programme *Île de Nantes Expérimentations*, le point commun entre les différentes actions comprises dans ce programme, n'a jamais été très clair, entre participation habitante et expérimentation, chacun de ces termes charriant son propre lot d'équivoques. Un des points durs de débat avant le démarrage du programme était donc de savoir comment nommer le programme mais aussi avant cela de savoir s'il fallait que ces actions soient réunies dans un programme commun ou pas. D'un côté était défendue l'idée que les différentes expérimentations devaient être intégrées à l'action courante de l'aménageur et que c'était même une des conditions de leur postérité en tant qu'expérimentations au sens où ça participerait à garantir un impact sur les manières de faire classiques. De ce point de vue, qui était celui des deux artisans principaux de la démarche, nul besoin de rassembler ces actions dans un « grand tout » distinct puisqu'il s'agissait au contraire d'actions disséminées, leur cohérence tenant à la généalogie de leur élaboration en interne et n'ayant pas besoin d'être transformée en une cohérence communicationnelle explicite. D'un autre côté était défendue, par le DG notamment, l'idée qu'il était nécessaire de regrouper et qualifier toutes ces actions en tant qu'expérimentations au sein d'un programme spécifique, identifié comme tel par une « *marque ombrelle* » et faisant l'objet d'une stratégie de communication explicite et solide, institutionnellement validée et politiquement portée. On peut considérer cela comme un débat un peu superficiel sur la question de l'emballage communicationnel du projet et ne pas s'y intéresser plus que ça, comme cela a pu être mon premier réflexe. Cependant, la durée de ce débat, la manière dont il a compromis pendant un moment le démarrage de l'action, et son importance manifeste pour mes interlocuteurs m'ont fait peu à peu me rendre compte des différentes choses qu'il mettait à jour. Ce conflit venait en effet rejouer une tension qu'on a pu observer de manière plus générale entre deux visions de l'expérimentation, l'une tendant plus vers le registre de l'ordinaire et l'autre vers le registre de l'exceptionnel. Cette différence aurait pu rester de l'ordre de la stratégie de communication et ne pas impacter l'action, « *ne rien changer* », comme l'espéraient la chargée de projet : « *C'est le contexte dans lequel on est, des fois ça fait rire et des fois moins. Il y a ce besoin de labelliser, ça n'est pas gage de bon projet, j'espere juste que ça n'empêche pas de faire des bons projets.* [...] *On pourra pas les empêcher de faire de la "com" mais pour nous ça démarre dès maintenant.* » Au contraire, ce qui nous fait affirmer l'existence d'une tension entre dispositifs de confirmation et régime pratique ce sont justement tous les moments qu'on a pu observer dans lesquels la logique de la communication venait contraindre la logique de l'action, ou encore dans lesquels la logique de la communication semblait s'autonomiser de la logique de l'action.

Quand la communication contraint l'action

Pour prendre un exemple, la volonté de la direction de présenter le programme comme un « grand tout » a eu des conséquences directes sur la conduite du projet. Premièrement, elle a très concrètement retardé le démarrage de l'action. La longue phase de latence préalable au démarrage du projet trouve en grande partie ses raisons dans le fait qu'une communication en tant que grand tout impliquait un certain degré de précision dans l'élaboration du programme, mais aussi un certain degré d'accord avec les différents partenaires possibles. Surtout, le lancement officiel d'un programme *Île de Nantes Expérimentations* sous-entendait un portage politique affiché, qui impliquait le passage par toute une série de circuits de validation et de mise en récit assez longs.

Deuxièmement, ce choix d'un grand programme affiché de manière ambitieuse par la SAMOA n'a probablement pas aidé les chargés de projet à conduire *Île de Nantes Expérimentations* comme un processus disséminé, partenarial et avec un pilotage multi-têtes : la logique de distinction de l'action de l'aménageur qui déterminait assez fortement le récit en amont de l'action est venue finalement contaminer celle-ci, le projet peinant ensuite à se partager et se normaliser.
Pour prendre un autre exemple, il semble que les impératifs de « lisibilité » des actions engagées, déterminant une grande partie de leur communication, puissent parfois s'avérer contreproductifs, du moins vis-à-vis d'un public habitant. La longue réflexion sur la manière de nommer la démarche et sur la manière de nommer les différentes actions qu'elle comprenait a été productrice de confusion : *Green Island 2* est devenu *Île de Nantes Expérimentations*, à l'intérieur de quoi *Faites le parc* comportait *Pépinière*, *Résidence d'activation* et *Jeux et sports*, qui ont tous trois été fondus ensuite dans *Faites le parc*, tandis que *Faites le quartier* comportait *Faubourg* et *Voisinages*, qui sont ensuite devenus *Ilotopia* et *Ilovoisins*, à tout cela s'ajoutant ensuite *Tiers-Lieux créatifs* et *Rue connectée*. Que ce soit les multiples changements de noms ou les désignations finalement choisies à la fin, cela a participé à alimenter à l'inverse une forme d'illisibilité, non seulement pour les habitants mais même pour une grande partie des partenaires et autres acteurs publics comme les services de la collectivité. L'obssession du *branding*, qui semble ici plus tournée vers la lisibilité des projets dans le cadre d'une valorisation extra territoriale de l'action de l'aménageur dans le monde professionnel, se révèle productrice d'obscurité localement pour la plupart des acteurs qui n'arrivent pas à faire le lien entre leur expérience concrète des dispositifs mis en œuvre sur le terrain et leur perception (d'ailleurs souvent très ténue) de la stratégie de communication déployée autour.

Plus largement, ce conflit a mis à jour la manière dont les acteurs opérationnels « redoutent » parfois la manière dont le marketing est développé autour de leurs projets, et développent des sortes de tactiques pour résister à certains de ses effets, même sans grand succès. Dans ce cas, spécialement parce qu'il était question d'implication des habitants, certains acteurs avaient peur de l'effet potentiellement contre-productif de la mise en route de la machine de médiatisation autour du projet. Un des exemples consiste dans l'inauguration du WSC en avril 2017 avec la maire de Nantes, alors même que le projet *Ilotopia* avait à peine démarré, était encore peu identifié dans le quartier et cherchait à expérimenter des manières de toucher les habitants « éloignés » *(« alors qu'on veut travailler avec les pauvres* » me dira t'on). Ce choix de médiatisation publique présentait selon la responsable du projet un risque au sens où cela pouvait court-circuiter le travail en dentelle et étape par étape de l'équipe auprès des habitants par son association soudaine avec la présence de l'élu, une démarche de marketing politique et un vaste programme dit « d'expérimentation » plus difficile à comprendre. Plusieurs fois il a été question de la manière dont une communication trop massive ou trop hâtive pouvait, notamment concernant la participation habitante, refroidir et éloigner les habitants. Cela peut passer par un effet de saturation vis-à-vis de la communication municipale déjà très présente par ailleurs, par un effet de méfiance vis-à-vis de la récupération politique ou du monde politique en général, ou encore par un effet de déception et donc de scepticisme vis-à-vis des effets d'annonces, de « *l'effet com* », comme me le dira la chargée de communication de la SAMOA elle-même, en évoquant ses doutes sur le fait de « *vouloir absolument faire une conférence de presse avec Johanna Roland sur Île de Nantes Expérimentations alors qu'on avait même pas encore complètement pensé le truc...* » Effectivement, la démarche *Île de Nantes Expérimentations* a été « lancée » officiellement en avril 2017 alors même qu'aucune des actions n'était entrée dans une phase opérationnelle (hormis *Ilotopia* qui démarrait depuis peu), que pour un grand nombre d'entre elles leur opérationnalisation restait baignée d'incertitudes, et qu'il n'y avait donc pas grand chose de concret à présenter aux habitants. Cela fut par exemple considéré par certains comme risqué puisqu'on annonçait en grande pompe et de manière bien trop franche des choses qui étaient encore assez incertaines, mais ce choix ne semblait pas négociable du point de vue de la direction. Dès le début de l'enquête il a donc été marquant d'observer comment les acteurs essayaient de composer avec des impératifs de communication vécus non seulement comme des contraintes mais comme des risques pour le bon déroulement du projet. Dans ces phases de négociation se posait aussi la question du rôle de la recherche, qu'on

a parfois chargée, comme le formule ici le consultant, de « *rappeler que ces actions sont faites pour le fond, et pas pour l'image* ». Ce travail de composition opéré par la responsable du projet et le consultant se faisait en effet en équilibre instable entre d'un côté « tenir » le sens du projet malgré les contraintes de communication et la menace de l'instrumentalisation politique, et d'un autre côté éviter le conflit ouvert et notamment un « *clash* » qui pourrait compromettre le démarrage de l'action. De ce fait, il s'agit donc, comme l'explique ci-dessous le consultant, de réussir le difficile exercice de « composer » avec, ou « malgré », des politiques d'affichage inévitables :

> « *Moi je suis convaincu qu'à un moment si on discute du fond de ces sujets-là on va aller au carton sur l'imbrication avec les stratégies de marketing politique* [...] *la frontière est ténue, l'instrumentalisation est toujours un peu en Damoclès, je les accuse pas du tout de ça, je pense qu'il y a un vrai fond politique, une vraie conviction* [...] *mais il y a un moment malgré tout où les équipes adorent capitaliser là-dessus* [...] *faut voir la "tentation" de structurer la participation à partir de la com' plutôt qu'à partir d'une réflexion sur les modes d'implication, cette tentation-là elle va vite et les cabinets des élus aujourd'hui sont envahis de communicants plus que de sociologues ou d'historiens* [...] *Moi j'ai l'impression que la position de la SAMOA pour Île de Nantes Expérimentations c'est de dire "Je le fais, je le fais pour le fond, je suis convaincu qu'il faut y aller, maintenant je suis pas dupe, si je n'arrive pas à rendre ça visible je n'aurais pas le droit de le faire et je ne pourrais pas le porter dans la durée"* [...] *On a prit un parti qui est de dire "On se soucie du fond, on avance", et de toute façon je suis pas inquiet, un bon projet, un communicant il trouve toujours à qui il va le raconter et comment il va faire son beurre avec… je m'en fiche, le seul enjeu c'est qu'on arrive à retarder le moment où le communicant s'intéresse au sujet* [...] *c'est-à-dire que plus on va réussir à avancer au calme, sur le fond, pendant longtemps, sans être parasités par des stratégies de com', plus facile ce sera d'aller là où on veut, c'est évident.* » [le consultant, réunion de travail SAMOA-CRENAU, 15/09/2015]

Entre dire ce qu'il faut mais ne pas tout dire, garantir ce qu'il faut garantir sans aller jusqu'à toucher le « fond » des débats qui ne manquerait pas de mettre à jour des désaccords inconciliables, on est bien là dans une situation d'hybridation entre le régime pratique, dans lequel ce qui compte c'est la poursuite de l'action, et le régime réflexif, dans lequel les acteurs tentent de définir et conserver le sens de ce qu'ils font.

Quand la communication s'autonomise de l'action

À ces tensions entre les dispostifs de communication et la conduite de projet s'ajoute les tensions entre les dispositifs de communication et ce que produit l'action, c'est-à-dire le résultat des interventions urbaines. On ne veut pas du tout ici proposer une opposition binaire entre des projets qui seraient « réels » et un discours sur les projets qui serait « fictif » voire mensonger. Ce qu'on a cherché à explorer dans l'enquête, c'est plutôt la dimension fictive de l'action et comment cette dimension fictive se construisait dans un mouvement à double sens entre l'action et sa médiatisation, la deuxième influençant la première tout autant que l'inverse. Ce qu'on a pu observer c'est ainsi la versatilité des liens entre l'action et sa médiatisation, qui nous pousse à faire l'hypothèse d'une forme d'autonomisation de la communication vis-à-vis de l'action.

Le premier exemple de cela pourrait être une forme de versatilité dans l'application des labels, des étiquettes et des dénominations, qui tend à faire perdre son sens à la catégorisation de l'action qu'elles sont censées proposer. Ainsi on a pu voir que la démarche *Ilotopia* a « servi » pour le quartier Île de Nantes à la fois de *Lieu à réinventer* et de *Plan Paysage Patrimoine*, ces deux dispositifs n'étant par conséquent pas déployés sur l'Île de Nantes. Cela n'est en rien venu modifier ou enrichir le contenu du projet, qui est resté le même, la démarche *Ilotopia* ne correspondant pourtant vraiment aux enjeux de ces deux politiques. L'application de ces étiquettes à la démarche est donc un exemple de la dimension parfois absolument fictive de la communication qui peut être faite des projets. Au point qu'on peut s'étonner ici du fait que des organisations pourtant outillée en professionnels de la communication aient validé cette stratégie qui a été à la fois inutile et contre productive. En effet, soit les habitants

n'ont pas compris ou pas perçu qu'*Ilotopia* était censé remplacer ces dispositifs sur l'Île de Nantes (et donc cette pirouette communicationnelle visant à éviter leur insatisfaction potentielle à ce sujet a manqué son objet), soit ceux qui l'ont compris en ont aussi compris l'absurdité et l'ont donc perçu comme une tromperie (venant en cela renforcer une tendance à la méfiance et au cynisme vis-à-vis de la parole institutionnelle). Une chargée de projet m'avouera ainsi « *on est doué pour raconter des trucs comme on veut pour que ça rentre dans le truc* » et j'aurais l'occasion de l'observer à nouveau en accompagnant des personnes de la SAMOA à un évènement dans le cadre d'un projet européen auquel l'aménageur participe : alors que chaque ville partenaire était censée mettre en place un « programme local d'action » dans le cadre de ce projet européen, la SAMOA, ne voulant pas faire un projet en plus, a fait passer *Ilotopia* (encore une fois !) en tant que « programme local d'action », quand bien même le projet ne correspondait pas vraiment au sujet ni au format prévu.

Que ce soit dans cet exemple ou le fait, évoqué plus haut, que l'aménageur ait réussi à négocier un budget d'aménagement pour les espaces publics du Faubourg par le biais de la mise en avant de la participation habitante, ou encore la dimension fictive du « travail sur le parc » également mentionné précédemment[1], cela montre comment l'action opérationnelle devient de plus en plus un support de communication au sens où ce qu'elle doit permettre c'est avant tout d'illustrer une parole politique. Dans ces interactions à double sens entre l'intervention urbaine et sa médiatisation politique, une dimension fictive en vient à infuser tous les niveaux et produire de la confusion. En effet, cela contribue à la désorganisation des plannings de travail des équipes, mais aussi à des formes d'illisibilité de leur action, puisque cela donne naissance à des « *coups de com'* » suivis de rien, ou à l'inverse à de longues périodes de latences suite auxquelles des projets sont relancés de manière précipitée. De plus, cela peut aussi conduire à une perte de sens pour les acteurs opérationnels, dont l'engagement professionnel dans les projets peine à suivre les changements permanents de priorités, qu'ils soient dictés par le politique ou par les contraintes financières :

> « *Du coup c'est prioritaire au moment où on fait le grand coup de communication, puis après derrière on te dit "Ben non c'est pas la priorité en fait", mais oui oui c'est assez compliqué. Puis moi je me dis que c'est un peu démoralisant aussi de se dire à chaque fois "Bon allez on y va", parce que nous au bout d'un moment on le porte aussi quand même, on y croit quoi ! Et puis au fil du temps on voit bien qu'on est pas en capacité de répondre, et quand on alerte là-dessus on nous dit pas "Oui on va recruter quelqu'un", non, on nous dit " Non on le fait pas en fait"…."Ah d'accord, c'est si facile que ça de dire que finalement on le fait pas ?! Ah oui ?!"* [...] *Et du coup il y a une espèce de, une forme de déception quoi, tu vois ? Après encore une fois, je me suis pas battue, acharnée, parce que j'ai trop de trucs, voilà. Donc il y a un moment donné où… Mais ça peut être un peu contre productif, entre les moments où on fait des compte-rendus de communication, où on parle de tout ce qu'on va faire, et au final quand il reste plus grand-chose... Donc je suis assez prudente sur* Faites le Parc *par rapport à ça. Parce qu'au départ c'était 2017 puis finalement on est en 2018, puis finalement ce sera plutôt 2019 mais pas sûr, donc bon, on va arrêter d'en parler.* » [la chargée de communication SAMOA, entretien, 05/04/2018]

L'enquête a ainsi permis de décrire des situations de tension entre logiques d'affichage et logiques pratiques, entre communication des projets et engagement des acteurs. Ces situations s'inscrivent dans un contexte de « storytelling quelque peu saturé »[2], dans lequel le marketing territorial et les politiques d'image sont dominantes et où l'urbanisme est aussi, et parfois semble t'il surtout, devenu une manière de valoriser l'action politique, un domaine pourvoyeur de projets fournissant un répertoire d'illustrations pour le récit politique local[3]. Ces situations témoignent plus largement d'une confusion entre dire et faire dont ont pleinement conscience les acteurs :

---

[1] La préfiguration du futur parc sera évoquée au moment de l'arrivée de la nouvelle équipe de maitrise d'œuvre devant travailler sur le parc, mais sans que cela passe vraiment en mode opérationnel, en raison des complexités techniques et financières évoquées précédemment, mais aussi en raison de la trop grande charge de travail de l'équipe de maitrise d'œuvre urbaine et du fait que la priorité dans le projet urbain se situait ailleurs. Pour des raisons qui tiennent à la temporalité de l'enquête et de l'écriture, nous n'avons pas les moyens ici de développer sur la manière dont, « finalement » se sont engagées des formes de préfiguration en lien avec le projet du futur parc du sud-ouest (qui devait être la cas enquête dans cette recherche au départ, et dont les premières matérialisations sont advenues à l'été 2019 !).

[2] L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P14

[3] « L'aménagement et l'urbanisme comptent parmi les premiers domaines d'action saisis par les élus locaux pour autonomiser le pouvoir

« *Je suis gêné par cette confusion qu'on entretient entre faire quelque chose et faire savoir qu'on fait quelque chose, alors que c'est non seulement deux choses différentes mais aussi deux temps différents.* [...] *L'urbanisme est une pratique du temps long, où on est capable de créer des espèces de…je sais pas comment décrire ça, de…tu vois, de moments de com' hyper concentrés comme ça et…complétement autonomisés de la réalité physique de ce qu'ils sont censés décrire.* [...] *Il faut faire évènement. Moi je vois cette évolution dans l'aménagement qui est récente, je suis pas depuis longtemps dans l'aménagement, tu vois ça fait 10-15 ans, ça fait pas 50 ans, mais dans le petit temps que j'ai pratiqué je vois déjà ça comme une nouveauté, ou en tous cas à une échelle qui n'était pas celle-là quand j'ai commencé à travailler.* » [le consultant, entretien, 15/03/2018]

Cet « urbanisme-réalité », « pris dans une mise en scène permanente de lui-même » [1], est peut-être particulièrement puissant sur la scène nantaise. Les politiques d'image de la ville de Nantes rencontrent un franc succès, au point de parfois saturer l'espace médiatique et les imaginaires, et d'aboutir au fait que « la production urbaine est de plus en plus une question de figures et de fictions » [2]. En matière de participation habitante, ces phénomènes semblent renforcés tant c'est un domaine dans lequel il est difficile de faire la part des choses entre les raisons de l'action et celle de sa médiatisation, et dans lequel il semble souvent que dire qu'on fait compte tout autant voire plus que faire. Ce « régime prospectif » qu'évoque Laurent Devisme comporte un risque certain qui est « le risque d'escamotage de l'outillage d'une véritable démocratie technique avec la prépondérance d'instruments de communication territoriale de l'ordre du ré-enchantement cherchant à s'établir à l'échelle métropolitaine idéologie territoriale flottante »[3]. Les modalités dominantes de mises en récit viendraient donc souvent plus occulter les logiques de l'action que les donner à voir, les obscurcir plus que les éclaircir. L'enquête a fourni plusieurs indices de cet « escamotage » de la démocratie technique par la communication, notamment à travers la manière dont le marketing local, parfois décrit comme une « *machine de guerre* » ou encore un « *rouleau compresseur* », vient parfois contraindre l'action des acteurs opérationnels eux-mêmes. Au-delà des formes de contrainte opérationnelle décrites plus haut, cette mise en récit des projets peut avoir pour conséquence de réduire ou de nier la réflexivité propre à une dynamique d'expérimentation, comme le formule le consultant : « *Ce sujet est trop parasité par des enjeux de marketing et de stratégie, peut-être pas électorale mais politique en tous cas* [...] *Et justement ça nous empêche de travailler avec nos élus sur la manière de donner de l'épaisseur à ce sujet. Et du coup je sais pas si la question a été tellement raffinée que ça.* » Ainsi, la prégnance du marketing urbain et politique empêcherait aussi de s'engager dans de réelles discussions de fond avec les élus, et donc de « *raffiner* » le contenu même de la commande politique. Concernant *Ilotopia*, la chargée du projet craignait beaucoup de voir advenir une récupération communicante qui soit dissociée de la réalité du projet : « *Je ne doute pas trop qu'on fera un aménagement à la fin, et probablement un bon aménagement, ça on sait faire, mais que ce dont j'ai peur c'est surtout que le travail avec les habitants ça va dériver comme ça, puis va arriver l'échéance, la fin du mandat, et là ils vont se dire, "Ah tiens il faut qu'on montre qu'on a fait un truc", ils vont repatouiller tout ça, réécrire l'histoire et ça paraitra comme une expérience réussie. Moi c'est ça dont j'ai peur.* » Ce dont elle a le plus peur ce n'est donc pas tant que le projet rate ou déçoive, c'est que le côté raté ou décevant soit nié par un récit enchanteur reconstruit a posteriori pour répondre aux enjeux de communication politique. Dans l'optique d'une « expérimentation », elle ne craint pas tant de rater que de voir le potentiel de réflexivité et d'apprentissage du projet gommé d'un coup de marketing. Ce que l'on comprend, c'est que ce que la mise en récit gomme en produisant des récits enchantés pas toujours cohérents avec la réalité des projets, c'est aussi et surtout le vécu et l'expérience des acteurs opérationnels, la nature même de leur pratique quotidienne d'aménageur, faite d'ajustements, de compromis, de renoncements, d'opportunités ; dans ce contexte, le rôle de la recherche est

politique local. Dès la fin des années 1970, les opérations d'urbanisme ne sont pas seulement mises au service de l'organisation de l'espace et du développement des territoires mais deviennent des vecteurs de marketing territorial et de médiatisation de la capacité entrepreneuriale des maires. » N. Arab et M.-P. Lefeuvre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles », art cit.

[1] Marc Dumont et Laurent Devisme, « Les métamorphoses du marketing urbain. », *EspacesTemps.net*, 1 février 2006.

[2] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P113-114

[3] L. Devisme, « Figures urbanistiques en régime prospectif. Pour une critique des pouvoirs de l'évocation », art cit.

peut-être justement de « croiser ces récits avec les cuisines permettant leur élaboration et procédant à tous les arrangements nécessaires pour franchir les épreuves de concrétisation »[1].

Par ailleurs, l'enquête montre aussi, en particulier à propos de participation habitante, la manière dont les acteurs opérationnels sont d'une certaine manière pris au piège de la commande politique qu'ils doivent mettre en œuvre malgré toute ses ambiguités, dans un contexte où c'est souvent eux, tout autant que les élus, qui se retrouvent face aux habitants à incarner les espoirs déçus de cette participation, les écarts entre le dire et le faire, dans des situations frôlant parfois le grand écart. Du point de vue du consultant, la crainte que ce grand écart (en particulier concernant la participation habitante) soit « visible » serait ainsi très répandue parmi les aménageurs : « *Moi je sens très fort monter actuellement chez mes clients aménageurs cette crainte du grand écart du politique, qui consiste à être hyper autoritaire à certains moments et hyper horizontal à d'autres, en gardant la répartition des dossiers entre ceux qui seront le fait du Prince et ceux qui seront libres d'être concertés*. »
Dans ce contexte, l'enquête a montré que certains acteurs opérationnels, tout en sachant pertinemment qu'ils doivent s'inscrire dans le récit politique, n'en deviennent pas pour autant cyniques et désabusés, engagent de réelles convictions dans les projets qu'ils mettent œuvre et montrent une volonté (même si celle-ci s'avère difficile à réaliser) de mettre en œuvre à leur échelle des processus qu'ils espèrent plus sincères et à travers lesquels ils recherchent à atteindre des effets tangibles. Comme l'affirme d'ailleurs une publication du Club Ville Aménagement, c'est seulement de cette manière, c'est-à-dire en s'ancrant dans l'ordinaire et le concret du métier d'aménageur, que « l'expérimentation » peut trouver (ou conserver) un sens opérationnel et éviter de devenir seulement un dispositif communicant :

> « Notre époque proclame un régime "d'expérimentation généralisée", liée pour partie à un enjeu de communication dans une société qui valorise toujours plus l'agilité, comme condition d'adaptation aux évolutions rapides auxquelles nous sommes confrontés. Ne disqualifions toutefois pas cette approche à ce seul motif. Bien souvent, s'incrire dans le cadre d'une expérimentation permet aux opérateurs de revendiquer le dépassement des cadres d'action habituels et d'assouplir les postures. Le recours à l'expérimentation et la mobilisation des énergies ascendantes permet à n'en pas douter de retrouver des marges pour faire différent et différemment. [...] Dans cette analyse, l'expérimentation n'a de sens que dans un travail au quotidien, et pas dans un exceptionnel qui viendrait "enrichir" ou serait "complémentaire" d'une action du quotidien. [...] La question de l'expérimentation interroge donc le rapport entre "l'exception" et "l'ordinaire". [...] C'est ainsi un retour au terrain, à l'expérience, l'action, la preuve, la démonstration qui occupe la réflexion des concepteurs. Très présent dans les discours / manifestes des concepteurs, militants d'un « urbanisme tactique », cette approche se révèle une aspiration plus globale de la profession, pour sortir d'une forme d'instrumentalisation de l'expérimentation à des fins communicantes et lui redonner sa place dans la capacité d'innovation. » [2]

[1] L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P13
[2] Club Ville Aménagement, *Tiers acteurs, expérimentations et nouveaux modes de faire. Synthèse finale du groupe de travail 2. 2014 - 2016*, *op. cit.*

Grille d'évaluation et de suivi - Ile de N

Version n

Vertais-Watt

Objectifs projet - au stade de la définition du projet	Intégrer les phases de programmation, conception, réalisation
Objectifs supplémentaires ou objectifs redéfinis en cours de projet (mentionner la date)	

Ce que la Samoa souhaite atteindre	**Évaluation (quanti + quali)**		
	Critères d'évaluation	**Outils**	**Valeurs mesurées / observations**
			Démarche
			Hypothèse : Les habitants dans toute leur diversité sociale s'inté
Toucher le plus de personnes possibles	nombre de personnes présentes (participants uniques)	fiches de présences à remplir à chaque rencontre (avec adresse + actif/résident/autre (précisez) à croiser avec fiches de présence des autres dispositifs mis en œuvre sur le quartier (Rencontres quartiers, Berges, …) à chaque rencontre puis cumul et croisement à la fin + liste des associations et collectifs investis dans la démarche	
	nombre de personnes présentes totales		
	nombre de participants déjà présents dans les dispositifs classiques (atelier citoyen, conseil de quartier, phases de participation avec MOE)		
Impliquer les habitants de l'ensemble du quartier Faubourg	dispersion dans l'espace geographique		
Toucher le plus diversifié possible	parmi les participants, la part des actifs, la part des habitants et la part des usagers autres		
	Proportion et qualification de la différence entre les personnes "touchées"/"informées" et les personnes impliquées/participantes		
	Proportion de personnes déjà investies ou non dans d'autres dispositifs participatifs au sein des participants		
	nombre d'associations/collectifs qui participent activement		
Mobiliser de manière pérenne	Permanence de l'implication en nombre selon les différentes phases		
	Fidélisation et/ou renouvellement des groupes de participants au fil de la démarche		
			"Ce que la mobilisation a produit" - participation au, et transformation
			Hypothèse : - La co-conception de l'espace public en y impliquant les habitants permet de
Prendre en compte et impiquer des habitants dans la formulation du programme et l'articulation avec la conception	Nombre de propositions habitantes reçues	Nombres de prototypes issus de la phase 2 de WTII et suivi de ces protypes jusqu'aux aménagements finaux	
	Nombre de propositions habitants reçues retenues pour la phase de prototypage		
	Nombre de propositions intégrées dans le préprogramme		
	Nombre de propositions reprises par le projet de la MOEU		
	Nombres de propositions habitantes reprises dans l'aménagement final		
	Nombres de projets habitants ou de collectifs d'usagers impliqués dans la gestion et l'animation des espaces publics produits		
Planifier de manière juste & réaliste	adéquation des moyens disponibles avec les envies habitantes (réalisme budgétaire#1)	Comparaison des budgets, des plannings et des modes de gouvernance de la démarche aux différentes étapes (rédaction du CCTP, proposition AMO, réalité du déroulement du projet aux différentes étapes clés + au final)	
	adéquation des moyens disponibles avec les ambtions de la SAMOA (réalisme budgétaire#2)		
	adéquation des délais prévus pour la mise en place de la participation habitante et la continuité de l'implication dans le temps		
	adéquation de l'ingénierie de projet expérimenté par rapport aux ambitions du projet		
	prise en compte des enjeux liés à la gestion et implication des services de NM (gestion et vie locale) aux différents stades de la démarche		
			Satisfaction
			Hypothèse : La co-conception permet un meilleur usage de l
Satisfaction sur la démarche	habitants impliquées	Questionnaire quanti & quali A la fin du processus	
	partenaires		
	prestataires		
	équipe Samoa		
Satisfaction sur l'espace produit	habitants impliquées	enquete habitants quanti & quali à évaluer à 1 an après livraison des espaces, pour permettre un peu de recul de la part des habitants, laisser passer les 4 saisons, envisager une 2e étude à 3 ans	
	habitants non impliqués		
	partenaires		
	prestataires		
	équipe Samoa		
Respect des aménagements produits dans le temps	dégradations, plaintes, dépôts d'encombrants, vandalisme, retour sur l'entretien, …	Observation des aménagements, 1 an après la livraison des espaces puis 3 ans après	

Planche 43 : Grille d'évaluation (ici vierge) de la démarche *Ilotopia* réalisée par la SAMOA avec le CRENAU, printemps 2017.

antes expérimentations - Faites le quartier

uméro # / Date

tignies/Faubourg

et animation/gestion au sein d'une même démarche, qui associe les habitants sur chacune des phases

Suivi ethnographique (CRENAU)		Objectifs atteints		
Questions posées	Observations et analyses	Oui / Non	Pourquoi / Comment	Autres effets / conséquences / impacts
& mobilisation				
ressent à et souhaitent participer à la production de l'espace public				
Quelles sont les typologies des publics touchés / non-touchés ? Quelles sont les typologies des publics impliqués / non impliqués ? Quelles formes prend l'implication de ces différents publics et comment évolue-t'elle au fil de la démarche ?				
du programme et au passage à la conception à l'issu du dialogue habitant				
produire un aménagement nouveau, plus pertinent par rapport aux attentes et plus qualitatif				
Quelle est la cohérence entre les propositions des habitants et l'objet de la démarche ? Quelle est la cohérence entre les attentes des habitants et les attentes de la SAMOA ? Sur quel volets les habitants sont-ils réellement impliqués (selon les différentes phases, diagnostic, programmation, sélection MOE, suivi MOE, réalisation, gestion…) ? Qu'est que la participation habitante produit (comme moment, comme débat, comme espace, comme objet…) ? Quel outil produit quoi (analyse de chacun des dispositifs ou méthodologies expérimentés et de leurs effets) ?				
Quelles ingéniéries et gouvernances de projet ont été expérimentées et quels en ont été les avantages, les difficultés, les effets ? Quel est le rôle des équipements de proximité dans la démarche et comment la démarche peut redynamiser l'équipement ? Quel est le rôle des services de gestion et des services de quartier dans la démarche?				
& appropriation				
'espace public et une meilleure appropriation par les habitants				
Les collaborations entre SAMOA, partenaires, prestataires et société civile ont-ils été transformés par la démarche et si oui, comment ?				
Quel est le niveau d'autonomie / de collectivité / de mise en réseau / d'appropriation des habitants et collectifs impliqués à la fin de la démarche concernant l'espace public ?				

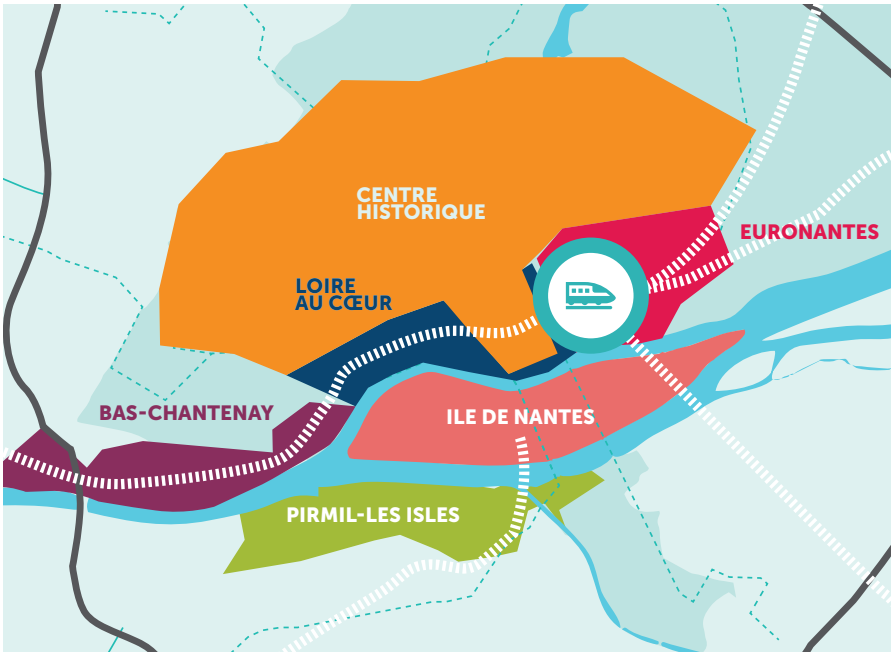

Planche 44 : « 300 hectares à réinventer dans la nouvelle centralité » de la métropole nantaise, brochure de présentation au MIPIM, printemps 2019. Au centre, visualisation du réaménagement du la place de la Petite Hollande par l'agence TER. En bas, Transfert, projet d'accompagnement culturel transitoire (pendant trois ans, programmation estivale), mis en oeuvre par Pick Up productions pour le compte de Nantes Métropole Aménagement sur le terrain des anciens abattoirs de Rezé, futur lieu de développement de la ZAC Pirmil-les Isles.

VOORZIEN IN DE PRIMAIRE NODEN
VAN DE STAD
LES OCCUPATIONS TEMPRORAIRES
DOIVENT REPONDRE AUX BESOINS
PRIMAIRS DE LA VILLE

Double-page précédente : débat final clôturant la série de visites de projets d'occupation temporaire organisée par le BRAL et la *Brussels Academy* à l'autonomne 2018 ; ici à *l'Allée du Kaai*.

Chapitre 2.

L'institution d'un problème public et ses résolutions politiques

[Bruxelles]

A propos d'expérimentation et d'institutionnalisation, le terrain bruxellois nous emmène sur des chemins bien différents du terrain nantais : peu pensé comme une expérimentation en tant que telle, peu maitrisé par l'administration qui le commandite, le projet de l'*Allée du Kaai* sera très fortement « saisi » par la société civile et participera à médiatiser et institutionnaliser le sujet de l'occupation temporaire à Bruxelles. Ces analyses sont développées ci-dessous en suivant peu ou prou la temporalité de l'enquête, dans un premier temps à travers le récit de la manière dont le projet sort de son site, se diffuse et se médiatise jusqu'à être « mis à l'agenda », dans un deuxième temps à travers le récit de la portée institutionnelle de l'idée d'occupation temporaire jusqu'à ses résolutions politiques et urbanistiques, et dans un troisième temps en revenant de manière plus théorique sur ce trajet d'institution d'un nouveau problème public.

1. Un projet qui met l'occupation temporaire sur le devant de la scène

D'opportunités en engagements, une occasion saisie plus qu'une expérimentation réfléchie

> « *La construction temporaire pour une institution c'est* super *hype mais ils y connaissent rien* [...] *ils voulaient de l'occupation temporaire mais ils savaient pas trop ce que c'était, ils connaissent pas en fait.* » [membre de l'équipe de Toestand au démarrage du projet, 05/2014]

Dans les premiers temps de l'enquête bruxelloise, j'ai cherché à comprendre d'où venait l'idée du projet de l'*Allée du Kaai* et quels enjeux il portait, mais le plus souvent sans grand succès. Un jour où je le questionne à ce sujet, un chargé de projet de l'IBGE m'explique ainsi : « *La réflexion sur l'usage temporaire des friches est pas neuve et*

se fait partout quand on a des hectares comme ça qui traînent pendant des décennies … donc c'est vrai que là… le contexte global était positif. Tout le monde est d'accord pour dire que c'est bien une occupation temporaire mais aussi que ça pose un tas de problèmes. Et sur cet espace là… on a été réellement moteurs et le cabinet était frileux, ça oui [...]. *Donc il a fallu les convaincre.* » Quand, jeune doctorante cherchant à « tracer » le dessein politique forcément à l'origine de cette idée d'impliquer les habitants sur ce projet par le biais d'une occupation temporaire aussi longue et ambitieuse, je questionne avec insistance la chargée de la participation à l'IBGE sur la « *volonté de départ* », elle me répond ainsi que « *Non non, la volonté de départ n'était pas là, il n'y avait pas de volonté de départ. Qu'on ait réussi à rattraper la sauce ça c'est autre chose !* », insistant sur le fait que la volonté « participative » était complètement absente des motivations du maitre d'ouvrage technique qu'est Beliris[1]. Ainsi, l'éclosion d'un tel projet s'est faite dans un contexte propice, mais « tient » concrètement à de petites choses, et notamment l'opportunité foncière d'un terrain vacant dont l'IBGE ne sait que faire :

> « [Un chargé de projet IBGE[2]] *On a un peu subi les choses dans la mesure où toute la négociation foncière s'est faite par ailleurs, par les cabinets, et qu'un jour on nous a dit voilà vous êtes en emphytéo', c'est comme si vous étiez propriétaires, de cette bande de friche industrielle encore semi exploitée. Donc* [...] *moi je me suis dit "Mais qu'est-ce que… ?!". Alors, il y a pas 36 mille solutions quoi, soit ce truc on le considère comme une bande en attente et on met une clôture autour mais on va de toute façon devoir avoir des interventions de sécurité, de propreté…ce genre de terrain même si on le clôture bien ça pose quand même souvent des problèmes* [...] *Et, étant donné qu'on part à moyen terme sur un gros projet de parc, est-ce qu'on l'occuperait pas entre temps d'une manière un peu alternative, enfin qu'est-ce qu'on fait quoi ? Voilà, et c'est en discutant…c'est Andréa qui est venue avec cette idée "Essayons de faire de l'occupation temporaire"* [...] *Ça avait un côté un peu sexy et chouette puisque c'était nouveau, et puis ça rentre tout à fait à la fois dans les priorités du Maillage jeu et dans les priorités de ce qu'on appelle la participation, mais d'une manière un peu alternative, différente et sûrement plus riche que ce qu'on a fait jusqu'à présent puisque là on engage le processus bien avant le projet donc…* [...] *La discussion a commencé à se préciser et à se tendre sur la fin du cabinet précédent, quand on a mis à plat de manière un petit peu plus précise les idées qu'on avait, et notamment la nécessité pour nous d'occuper des bâtiments… parce qu'eux voyaient plutôt ça comme "On rase tout puis on fait de l'occupation temporaire sur un terrain nu".*
>
> [La chercheure] *Donc l'idée d'occuper des bâtiments elle est venue à quel moment ?*
>
> [Un chargé de projet IBGE] *Instantanément ! C'est-à-dire voilà, si on veut faire de l'occupation temporaire, ça a pas beaucoup de sens de le faire dehors en Belgique où il pleut, allez, 250 jours par an, et qu'il fait froid.*
>
> [La chercheure] *Oui et puis c'est pas non plus une friche avec plein d'arbres ou une prairie, c'est un quai industriel.*
>
> [Un chargé de projet IBGE] *Oui mais on aurait pu se dire on rase tout tout de suite puis on commence à planter des arbres et on préfigure à la limite un peu mieux ce que ça deviendra puisque ce sera un espace vert…* [...] *Enfin voilà, mais on s'est battu, on a tenu bon, et on a réussi à gagner du temps de telle manière à ce que les bâtiments puissent rester debout jusqu'à ce que le cabinet meure de sa belle mort. Et je pense qu'avec le recul heureusement, et d'ailleurs ceux qui étaient dans le cabinet à l'époque sont prêts à l'admettre maintenant, vu comment ça a évolué.* » [un chargé de projet IBGE, IBGE, 27/03/2015]

[1] On a eu l'occasion d'expliquer précédemment le statut et le fonctionnement de Beliris, une administration fédérale chargée de financer et mettre en œuvre des chantiers en région bruxelloise. Rappelons seulement la dimension principalement technique, financière et juridique de ses missions, dont les membres disent eux-mêmes régulièrement que Beliris « *n'a pas de vision* » et fait seulement de la « *gestion de dossiers* ».

[2] Il s'agit du supérieur hiérarchique direct de la personne initiatrice et responsable du projet de *l'Allée du Kaai*

Non seulement l'idée de l'occupation temporaire vient donc « du bas » mais ses promoteurs ont dû se « battre » pour la faire advenir, et notamment pour convaincre les politiques d'autoriser une occupation des bâtiments. C'est bien l'administration et ses petites mains qui a travaillé au corps « le cabinet » pour les convaincre, qui plus est dans une situation où l'administration ont finalement le privilège de survivre à la succession des ministres et peut donc jouer sur sa propre inscription dans le temps long pour faire aboutir le rapport de forces à son avantage. Le projet se lance donc tout début 2014, juste avant les élections régionales du printemps, à la toute fin du mandat de Evelyne Huytebroeck en charge de l'environnement, et, aussi étrange que cela puisse paraître, c'est aussi ce *timing* qui l'a rendu possible :

> « *Le timing était bien, il y avait Huytebroeck* [...] *c'était l'esprit du temps qui était là, au niveau du cabinet ils étaient aussi convaincus, ou certains gens du cabinet en tout cas, il y avait Andrea au sein de l'IBGE avec son expérience à Molenbeek, ses contacts, elle-même très convaincue, et un peu par hasard ça tombait tout bien ensemble. Je pense qu'avec le nouveau cabinet ça serait pas le cas, là c'était la dernière année de Huytebroeck, il y avait encore de l'argent et Andrea était là, sinon il y aurait pas de Toestand aujourd'hui.* » [membre du BRAL, entretien, 20/05/2015]

Le lancement du projet repose donc sur une occasion (la cession en emphytéose du terrain bâti à l'IBGE avec plusieurs années de projet devant eux), un moment opportun (un cabinet sensible à ces questions qui a envie de lancer des projets et de dépenser de l'argent avant la fin de son mandat), et la force de proposition et de conviction d'une personne, dotée au sein de l'IBGE du soutien de son « chef » et plus largement d'une expertise et d'une légitimité sur le sujet de la participation habitante et des dimensions sociales des projets de parcs. Le rôle de la chargée de la participation à l'IBGE est particulièrement important au sens où c'est elle qui a réussi à « convaincre » à la fois ses supérieurs et les élus responsables, à faire valider la pertinence de l'idée et surtout à négocier des budgets pour (budgets qui sont de plus, il faut le noter, non négligeables).

Cela pose donc la question de la définition de l'action publique, entre commande politique et mise en œuvre technique. « *Nous on veut pas gagner les élections, on a pas besoin. Le politique il vient et il part. L'administration elle reste* » dira ainsi la chargée de la participation, tandis que son chef explique que « *comme l'IBGE est une para de type A*[1] *on est en tutelle directe du cabinet ministériel et donc on vit avec les ministres qui nous portent ou nous supportent, et ça peut évidemment varier de l'un à l'autre* ». L'IBGE semble ainsi déployer ses missions sur le temps long, dans des rapports tantôt conflictuels, tantôt collaboratifs, et souvent les deux à la fois, avec ses élus de tutelle, mais en tout cas en s'affranchissant pour partie de la dépendance à la commande politique. Une administration régionale comme l'IBGE ne bouleverse évidemment pas ses modalités d'intervention sur le territoire à chaque alternance politique, d'autant plus dans un contexte dans lequel la complexité politique et institutionnelle induit des situations dans lesquelles la prise de décision est souvent l'objet de beaucoup de temps et de compromis. C'est quelque chose qui a été très concrètement observable dans le cas du projet d'aménagement du futur parc du Quai des Matériaux, concerné par plusieurs cabinets politiques et administrations[2]. En plus de la difficulté récurrente pour ce grand nombre d'acteurs à réussir à s'accorder, les porteurs du projet, au sein de l'IBGE ou de Beliris, avouent ne pas toujours y voir clair sur ce que portent et défendent en propre les différents acteurs politiques. Le discours, récurrent à Bruxelles, est que la conduite de projet souffre à la fois de l'absence de « ligne directrice » et du manque de portage de ces lignes directrices par les acteurs politiques, comme le dit une chargée de projet Beliris : « *La ligne directrice elle existe pas vraiment à*

[1] Il y a quatre types d'organismes pararégionaux à Bruxelles : les organismes d'intérêt public de type A dont la gestion dépend en ligne directe d'un Ministre de tutelle, les organismes d'intérêt public de type B dont l'organe de gestion dépend de plusieurs Ministres de tutelle, les organismes pararégionaux de droit ou d'intérêt public dont le Conseil d'Administration comporte des administrateurs désignés par le Gouvernement bruxellois, et des ASBL d'intérêt régional.

[2] Au moment de l'enquête : la Ministre Céline Frémault pour l'IBGE, le Ministre Rudi Vervoort en tant que Ministre Président et également en charge du Port et de l'aménagement, le Ministre Pascal Smet pour la mobilité, le Ministre Didier Reynders en charge du budget de Beliris, mais aussi des administrations comme Bruxelles Mobilité à propos du réaménagement de l'Avenue du Port adjacente ou de la construction de la passerelle Picard intégrée au parc, et des instances transversales telles que l'ADT ou le BMA.

Bruxelles en général, tout marche au compromis ou à la négociation [...] *les choses sont moins cadrées, il n'y a pas forcément un sens de la hiérarchie. Alors que la hiérarchie ça protège aussi, c'est pas toi qui est responsable.* »
Dans le cours du projet d'aménagement du futur parc, l'absence de portage politique clair et une grande diversité d'acteurs institutionnels ayant du mal à s'accorder sur une vision commune ont pu constituer un handicap pour la conduite du projet au point que l'IBGE et Beliris ont dû « retourner » devant leurs ministres de tutelle pour réaffirmer par le biais d'une prise de position politique officielle quelle était la mission qu'ils devaient mener à bien dans le cadre de ce projet[1]. Même proactive, une administration comme l'IBGE n'est pas pour autant forcément encline à prendre des risques et n'a pas pour mission de tenir seule le cap politique d'un projet. S'il est possible de prendre des libertés dans l'action technique au quotidien, son statut ne permet pas de prendre position de manière autonome de ses élus de tutelle. Quand, suite au succès du projet, s'est posée la question d'imaginer des formes potentielles de pérennisation de l'occupation temporaire, la chargée de la participation a ainsi toujours formulé la même réserve sur les limites du rôle de l'IBGE : « *Aujourd'hui ça marche tellement bien qu'ils proposent de pérenniser quelque chose dans le bâtiment Kanal. Si le Ministre Président a vraiment envie c'est possible. Nous l'IBGE on se tient à carreau, bien sûr on aimerait bien que les assos restent mais c'est pas l'IBGE qui va le porter derrière, donc on peut pas le dire. Sauf s'ils disent que c'est l'IBGE qui doit le porter, alors on le portera* »
Par conséquent, on a pu observer au cours de ce projet l'alternance entre des moments d'initiatives et des moments d'attente passive d'une validation politique, la décision politique semblant dans tous les cas principalement nourrie par les analyses et propositions des techniciens.

Comme dans un jeu de poupées russes, après avoir cherché la volonté politique, j'ai cherché la volonté institutionnelle, c'est-à-dire, où et par qui, au sein de l'IBGE, ce projet avait-il été pensé et voulu, en dehors de la tête de la chargée de la participation, supposant que cette initiative ne pouvait pas reposer sur une seule personne. Là aussi, l'enquête a relativement fait chou blanc et a abouti à confirmer que c'était effectivement son engagement personnel qui avait été le principal moteur. La manière dont celle-ci considère et voit sa « mission » comme fonctionnaire au service de la population, et notamment des enjeux sociaux, a très fortement coloré le projet et son pilotage, déterminé les choix effectués mais aussi influencé les conflits ou les blocages qui ont surgi. Son engagement, sa conviction très forte que cette manière de faire était la bonne, ont aussi déterminé la manière dont *l'Allée du Kaai* est devenu par la suite un projet érigé et pris en exemple : « *On doit au début convaincre le politique qu'il nous autorise à ça, ensuite avec ce projet-ci on a fait assez de contacts avec des assos alternatives qui sont prêts à faire ce genre de choses. Moi je veux continuer là-dedans parce que je pense que l'avenir de la ville passe par ce genre de projets plus libres, à plus petite échelle et avec moins de règles. Les politiques aussi ils veulent mais ils savent pas quoi faire. Le but c'est montrer que ça marche.* » J'ai parfois pensé qu'elle surjouait le fait que l'idée venait principalement d'elle, mais cela a été confirmé dans l'enquête[2] qui a aussi montré que la prise d'initiative individuelle constituait non pas une exception mais une constante du fonctionnement de l'IBGE. Ainsi son supérieur direct affirme qu'« *au niveau de l'IBGE, c'est plus en fait des… initiatives, j'irais jusqu'à dire… personnelles* », un urbaniste de l'ADT explique qu'au sein de l'IBGE ils fonctionnent « *comme ça* », avec « *des relais, c'est-à-dire des personnes qui portent une opinion et qui sont les chevilles ouvrières de cette attitude* [...] *des gens qui sont des chantres de certains sujets* », et une personne travaillant dans un bureau de participation local va jusqu'à dire qu'« *il n'y a pas "l'IBGE", ça n'existe pas, c'est des individus dans une structure* » et qu'» *il faut pas chercher à se dire que c'est une initiative qui a été réfléchie en haut.* »
Au-delà du cas de la personne en charge de ce projet, c'est donc plus largement la question des formes d'engagement dans le travail qui se pose. L'IBGE, et en particulier la division espaces verts, est souvent décrite comme une « *administration d'individus* ». L'IBGE semble ainsi plus constituée d'une addition de visions et d'engagements individuels que d'un état d'esprit homogène et structuré : le directeur semble « *faire confiance* »

[1] Voir à ce propos chapitré 2 de la partie 1.
[2] Notamment par ses collègues, son supérieur hiérarchique direct ou encore le directeur de la division espaces verts de l'IBGE lui-même.

à ses équipes et s'occuper surtout de la communication extérieure, c'est une administration composée de « *fortes têtes qui se laissent tranquilles les unes les autres* », où « *tu peux un peu faire ce que tu veux dans ton coin si tu marches pas sur les plates-bandes des autres* ». Cela viendrait, entre autres, de l'histoire de cette administration, crée en 1989 autour d'une toute petite équipe ayant tout à inventer, et qui a depuis beaucoup grossi et doit de plus en plus s'adapter à la multiplication des interlocuteurs et des politiques régionales. Comme on a pu le voir dans le cas nantais, cette liberté « individuelle » au sein de l'organisation est à double tranchant, notamment quand elle est synonyme d'une absence de portage politique ou qu'une personnification excessive nuit au bon déroulement du projet. Elle ne convient par ailleurs pas non plus à tout le monde. D'un point de vue interne, un chargé de projet de l'IBGE, plus jeune et venant d'Anvers, m'expliquera à plusieurs reprises être désarçonné par les manières de fonctionner « bruxelloises » où les règles ne sont jamais vraiment édictées ni suivies et où « *il y a beaucoup de liberté et beaucoup de gens différents qui décident* » ; pour lui cela offre des possibilités mais produit aussi de la vulnérabilité et de la frustration, « *c'est difficile pour moi cette liberté, tu sais jamais si tu peux décider ou pas, tu peux aussi te prendre un mur, mais si tu décides pas toi-même des fois il y a rien qui se passe ; à Anvers c'est beaucoup plus clair, tu sais à qui demander et tu sais si c'est oui ou non*. » D'un point de vue externe, et en particulier pour des acteurs professionnels ayant l'occasion de travailler régulièrement avec l'IBGE, les interprétations sont souvent partagées : le « *zéro management* » de l'IBGE est considéré positivement au sens où il induit une « *marge de manœuvre* » appréciable mais aussi négativement au sens où il est synonyme d'un « *manque de fiabilité* » emblématique d'une administration « *assez divisée* ».

Le projet de l'*Allée du Kaai* est-il une « expérimentation » ? Difficile à dire. Le discours sur le sujet est ténu, presque inexistant ; seul est mentionné, dans la courte plaquette de présentation éditée au démarrage du projet, le fait que celui-ci soit « expérimental » au sens où c'est une « première » pour l'IBGE et que cela nécessitera de leur part « beaucoup d'attention et probablement certains ajustements en cours de route. » [1] En interne et en externe, la majorité des acteurs considèrent que ce projet s'inscrit dans la continuité logique des expériences de l'IBGE autour des « parcs à vocation sociale »[2] ; peut-être le fait que celui-ci se passe « de l'autre côté du canal » a aussi contribué à « caser » un peu rapidement ce projet dans cette catégorie-là. Pour la chargée de la participation, que je questionne régulièrement à ce sujet, ce projet ne représente « *pas un changement* » ; elle le voit surtout comme une occasion de prouver que sa méthode marche, y compris dans une échelle temporelle et spatiale plus vaste que ce qu'elle a pu mettre en œuvre jusque-là. Elle considère qu'elle travaille sur ce projet de la même manière que d'habitude, faisant preuve de souplesse et de flexibilité avec « *des choses que tu laisses filer, des choses que tu ne dois pas voir, des choses que tu dois accepter, etc* ». Cette souplesse est plus généralement spécifique au travail sur les espaces verts : elle a conscience que c'est un champ d'action qui recèle moins de rigidités que le travail sur les espaces publics en dur ou sur les bâtiments. Concernant les bâtiments, elle reconnaît que c'est une première pour l'IBGE de gérer des bâtiments, mais considère qu'elle affronte cet inconnu avec les mêmes outils que d'habitude. Ainsi la nouveauté avérée du projet n'impliquerait pas forcément un changement de méthode, de manière de travailler, et ce projet semble au départ avoir plus un rôle de preuve que d'expérimentation.
De la même manière, les membres de Toestand semblaient avoir depuis le début conscience que le cadre dont ils bénéficiaient était nouveau et que ce projet avait un potentiel assez fort d'exemplarité :

> « *Là c'est encore libre, peut-être dans trois, quatre ans ils vont faire de ça une systématique qui sera peut-être moins…comment dire ça...touchante. Ce sera plutôt un système, tout est légal et bazar. Donc je pense qu'on tombe bien qu'on est les premiers à faire ça. Je pense dans cinq ans s'ils continuent parce que ça marche, alors ça va être "Ok occupation temporaire, c'est ça les règles, tu dépasses pas les règles, tu fais comme ça".* [...] *Mais je pense que ça ça peut aussi être une réflexion qui se crée ensemble avec une administration, parce que le fait que nous on fait ça, c'est pas spécialement "Donne nous un cadeau on va l'ouvrir", c'est "Donne nous de l'espace on va l'investir,*

[1] Bruxelles Environnement / Leefmilieu Brussel, « Allée du Kaai - Quai des Matériaux, Incubateur d'occupation temporaire », art cit.
[2] Voir chapitre 1 partie 1.

pour après vous expliquer quelles sont nos contraintes par rapport à ce que vous nous avez proposé, etc". [...] *Donc je pense qu'on doit vraiment faire en sorte qu'on va avoir de l'influence, c'est aussi la raison pour quoi on va écrire un manuel, parce qu'on veut pas juste faire quelque chose, on veut qu'il y ait une continuité.* » [un membre de Toestand, entretien 28/03/2015]

Comme on le lit ici, les membres de Toestand avaient aussi conscience que la liberté dont ils bénéficiaient était caractéristique d'une phase expérimentale qui ne risquait pas de durer longtemps, mais considéraient justement ce projet comme l'occasion de s'engager dans un dialogue et une réelle co-construction de ces « règles » avec les institutions publiques, avec l'espoir de pouvoir faire que l'occupation temporaire devienne autre chose qu'une simple solution de cession temporaire d'espaces.

En réalité, ce projet semble parfois avoir eu tout d'une expérimentation sans le dire. Il s'est en tout cas déployé dans un processus qu'on peut décrire comme très incrémental, fait au quotidien d'adaptations, de recherche de solutions, d'improvisation, et d'exploitations des opportunités. De plus, le projet s'est déroulé dans le contexte d'une très faible recherche de maitrise de la part de l'IBGE ou en tout cas d'une tendance à accepter de lâcher prise, aboutissant à la mise en œuvre avérée d'un droit à l'erreur (des erreurs il y en a eu beaucoup et elles ont eu le temps de se déployer et de se résorber), d'un espace-temps d'apprentissage collectif, et d'une liberté étonnante en termes d'images, d'esthétiques et de communication. Cela a permis au projet de démarrer sans être chargé trop vite d'impératifs de réussite ou de valorisation. Non seulement le fait de lancer une occupation temporaire de cette ampleur sous l'égide d'une administration publique ne semble pas avoir émané d'une volonté politique et/ou stratégique définie, mais celui-ci n'a pas non plus fait l'objet d'une communication spécifique, restant très peu médiatisé pendant au moins deux ans, cette absence de communication jouant un rôle non négligeable dans la teneur du projet. C'est aussi un projet au cours duquel l'administration elle-même a été amenée à faire bouger régulièrement les cadres habituels de son intervention, à en transgresser les limites, voire à déroger aux normes et à intervenir aux frontières de l'informalité. Comme on a pu le décrire plus tôt[1], la gestion matérielle de l'espace donne ainsi à voir des formes croisées d'ensauvagement (du fonctionnement administratif à l'épreuve d'un projet expérimental) et de domestication (d'acteurs militants obligés d'apprendre à composer avec les cadres institutionnels).

Connexions, mise en réseau, diffusions

Le projet de *l'Allée du Kaai* a donc mis plusieurs années avant de « marcher » et plusieurs années avant d'attirer l'attention ; l'attention politique et l'attention médiatique sont d'ailleurs presque arrivées dernières, après toute une phase durant laquelle le projet a plutôt fait l'objet de ressaisissements par d'autres types d'acteurs, cela en plusieurs étapes.

Insistons d'abord sur le fait que l'IBGE n'a que très peu, au début en tout cas, cherché à valoriser le projet ou diffuser l'idée. C'est plutôt par l'activisme des membres de Toestand que des formes de diffusion se sont d'abord enclenchées[2]. Les différents stades par lesquels est passé leur travail de publicisation du projet et du sujet de l'occupation temporaire recoupent en partie l'évolution de leur carrière en tant qu'association. Jeunes amateurs, n'ayant derrière eux que des projets spontanés de *free party* et d'occupations évènementielles et artistiques de bâtiments vides, ils ont d'abord mené discrètement ce premier projet professionnel, cherchant leurs marques et leurs alliés. Ensuite, dans un premier temps, ils ont cherché à inscrire leur action dans le monde militant. Le premier stade d'amplification du sujet correspond donc plutôt à un processus de désinstitutionnalisation. Tandis que le lieu se fait accueil, ressource, puis repère d'un certain nombre de mouvements sociaux bruxellois, les membres de Toestand, par leurs discours et leurs actions, cherchent à relier le projet au milieu des occupations

[1] Voir chapitre 1 partie 2.
[2] On retrouve ici l'idée, évoquée en partie 1 de formes de désinstitutionnalisation et d'appropriation des missions par les prestataires.

et des squats bien plus qu'à celui de la participation des habitants, provoquant ainsi un changement de registre, ou en tout cas un déplacement partiel du sujet, tout en reconstruisant un sens militant à une intervention réalisée dans le cadre d'une mission rémunérée[1]. Ils parlent ainsi de « *zone d'occupation spontanée* »[2] et organisent plusieurs journées à vélo intitulées « *Toestand visits Brussels* » dans lesquelles ils proposent à leurs bénévoles et au public de visiter en vélo une série de squats bruxellois pour en comprendre l'histoire, le fonctionnement et les enjeux, série dans laquelle ils intègrent au passage *l'Allée du Kaai*. Cette inscription dans l'histoire et l'actualité militante bruxelloise ne se fait pas sans aspérités ni sans doutes[3]. Certains acteurs du mouvement squat voient d'un mauvais œil ces occupations conventionnées qui font le jeu des pouvoirs publics et ne souhaitent absolument pas y être assimilés.

Dans un deuxième temps, s'engagera une deuxième phase de médiatisation du projet, correspondant plutôt à l'inverse à un processus de ré-institutionnalisation. En effet, les membres de Toestand, et en particulier Pepijn Kennis, se rendent assez vite compte que la spécificité et l'intérêt de l'*Allée du Kaai* par rapport aux squats bruxellois, est justement d'être un projet porté, et donc financé et soutenu, par l'administration publique. Paradoxalement, ce n'est pas l'IBGE mais bien les membres de Toestand qui se mettront ainsi à communiquer, dans la presse, à travers des interviews[4], des débats ou des conférences, sur l'intérêt spécifique que représente une occupation temporaire pilotée par l'administration publique, défendant dans un même mouvement une idée, à laquelle ils croient sincèrement, et leur carrière naissante. En effet, les premiers effets de diffusion tangibles de l'expérience de *l'Allée du Kaai* observables sur le terrain bruxellois passeront d'abord par le développement de l'activité de Toestand. Les occupations temporaires lancées dès l'été 2015 à la Porte de Ninove, puis sur la place du Carré de Moscou à Saint-Gilles[5] et dans le cadre du contrat de quartier de Biestebroeck[6], sont des projets pour lesquels d'autres acteurs publics sont venus chercher Toestand. Dans cette phase initiale d'intérêt politique, leur expérience, même très récente, fait qu'ils sont repérés sur le sujet, comme me l'explique un des membres de l'ASBL : « *pour le moment il n'y a pas beaucoup d'échanges sur le sujet de l'occupation temporaire, mais si quelqu'un pense à l'occupation temporaire ils viennent nous voir parce qu'on fait l'Allée du Kaai* ». Par ailleurs leur activisme leur permet aussi parfois de susciter des commandes, comme dans le cas de la Porte de Ninove où leur intervention spontanée et non autorisée a débouché ensuite sur une commande publique[7]. Cette diffusion institutionnelle qui passe par des formes de reproduction de l'expérience de l'*Allée du Kaai* se fait dans un premier temps de manière absolument improvisée. Les formats de missions et les contextes d'intervention varient fortement sans que ces différences soient forcément réfléchies ; les discussions entre acteurs publics et professionnels sur le sujet sont majoritairement informelles, l'idée est reprise de manière un peu précipitée, avec enthousiasme et imprécision.

En parallèle de ces premières « échappées » qui passent principalement par le truchement d'un début de professionnalisation de l'association et la reprise au pied levé de l'idée par quelques acteurs institutionnels, on assiste aussi à un progressif élargissement des acteurs concernés par l'expérience de l'*Allée du Kaai* : le projet lui-même gagne en audience, en fréquentation, ses publics réguliers augmentent et se diversifient, d'autres types

[1] A. Mazeaud et M. Nonjon, « De la cause au marché de la démocratie participative », art cit.
[2] En faisant par exemple référence aux TAZ d'Hakim Bey : Hakim Bey, *TAZ zone autonome temporaire*, Paris, Éd. de l'Éclat, 2014.
[3] Une de ces visites, se terminant par un repas à prix libre à *la Poissonnerie*, un lieu occupé à Schaerbeek, sera l'occasion d'un moment passionnant d'introspection de la part de Toestand, à la fois naïf et très réflexif, s'interrogeant sur la différence entre leur projet (dans lequel ils ont répondu à un appel d'offre et sont payés pour le gérer) et ces lieux à la fois spontanés (initiés par le squat puis négociés) et autogérés (sans subsides ni missions).
[4] Voir par exemple, un des premiers articles parus dans la presse : Aubry Touriel, *Toestand : « Lancez-vous sans trop réfléchir »*, https://www.alterechos.be/toestand-lancez-vous-sans-trop-reflechir , 27 mars 2017, (consulté le 15 septembre 2019).
[5] Le projet Marie Moskou concerne l'amènagement transitoire d'une place publique à Saint-Gilles. La commune de Saint-Gilles et Toestand collaborent pour développer l'affectation transitoire de la place Marie-Janson, aussi connue comme carré Moscou. Leur intervention doit venir animer la place mais aussi préparer le futur aménagement. Le projet a lieu dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Parvis-Morichard.
[6] L'occupation temporaire de Biestebroeck concerne plutôt des occupations de bâtimens acceuillant diverses activités, de manière assez proche de l'Allée du Kaai. Dans le cadre d'un contrat de quartier durable seront ainsi occupés deux lieux successifs.
[7] Voir la planche d'images 31 à la fin du chapitre 2 partie 1 à propos de la Porte de Ninove. Ce projet spontané donnant lieu à une « commande » ensuite de la part du Ministre Pascal Smet pour les trois mois d'été.

d'acteurs s'y intéressent et l'idée se met à traverser d'autres arènes, à la fois militantes, académiques, professionnelles, institutionnelles, politiques. Du côté de la société civile, cela s'incarnera dans un phénomène de connexion et de mise en réseau avec toute une série d'autres initiatives, soit déjà existantes, soit initiées en cours de route, qui sont toutes des initiatives de réappropriation d'espaces urbains par des habitants, parfois en lien avec des projets d'aménagement et parfois non. Citons notamment des expériences géographiquement proches comme *Au bord de l'eau*, *CanalPark* ou *Parckfarm*, mais aussi plus éloignées comme *Common Josaphat*. Ces formes de connexion ont pour conséquence d'inscrire l'*Allée du Kaai* dans la cartographie des lieux habitants, militants et/ou alternatifs bruxellois, et de participer à multiplier les échanges et les liens entre acteurs, venant ainsi amplifier des processus de mise en commun d'outils ou de ressources, de partages d'expériences et de réflexivité collective. Cela rencontrera également l'intérêt et la mobilisation d'acteurs plus classiques de la société civile jouant un rôle de « relais » et de « support », comme le BRAL ou les milieux académiques. En particulier, la réflexion menée par le BRAL et la *Brussels Academy* autour de l'idée de *Selfcity* participera à donner une chambre d'écho au sujet de l'occupation temporaire, en même temps qu'il viendra redoubler l'effet de mise en réseau des acteurs et nourrir les questionnements réflexifs sur tout un tas de questions à propos de ces projets telles que la nature des relations à l'institution, le degré d'inclusion, ou encore les modèles économiques. Les activités de vulgarisation mises en place par la *Brussels Academy* mettront sur le devant de la scène ce projet et d'autres projets similaires à plusieurs reprises, organisant des débats, des visites, invitant les participants à s'exprimer, ce qui contribuera certainement à inscrire *l'Allée du Kaai* comme naturellement « proche » de cette nébuleuse de projets plutôt citoyens et spontanés.

Un moment charnière dans une histoire locale

Ce moment d'élargissement de l'enquête a permis de remettre le projet dans son contexte, ce qui a également impliqué une perspective historique plus large. À l'histoire officielle de la généalogie des parcs à vocation sociale et l'histoire collective des luttes urbaines s'est alors ajoutée l'histoire des squats et des occupations, le projet de *l'Allée du Kaai* venant à la fois se nourrir de ces différentes mémoires et écrire un nouveau chapitre d'histoires encore en train de se faire. Bien qu'il s'agisse d'une initiative propre à l'IBGE, le projet de *l'Allée du Kaai* s'avère de ce point de vue ne pas s'inscrire uniquement dans cette histoire institutionnelle mais bien à la croisée de plusieurs histoires, de plusieurs généalogies.

On a évoqué au démarrage de ce travail[1] l'émergence dans le contexte bruxellois, dans les années 1990-2000, de formes de militantisme et de participation plus « artistes » et/ou plus ancrées dans le « faire », émanant d'autres types d'acteurs que les militants traditionnels des luttes urbaines et se matérialisant, plus que sur le terrain institutionnel ou politique, dans la ville elle-même, et en particulier dans ses failles, ses espaces délaissés, ses temps intercalaires, ses vides plus ou moins durables. Dans ce mouvement, l'occupation représente un mode d'action privilégié : « des artistes, des opérateurs culturels ayant un peu ou pas du tout "pignon sur rue", des travailleurs sociaux et de jeunes architectes vont faire de l'occupation temporaire, artistique et culturelle d'espaces en friche la principale "stratégie" d'un nouvel activisme urbain. »[2] L'occupation de l'Hôtel Central en 1995, la création de Cinéma Nova en 1997, de City Mined en 1997, du festival pleinOpenAir en 1998, ou encore l'ouverture du Recyclart en 2000, en sont des jalons notables[3]. En parallèle, ce moment est aussi un moment de basculement pour le mouvement squat. Le fait que des bâtiments soient squattés par des acteurs socialement ou culturellement « en marge » ne date évidemment pas de cette époque-là. Cependant l'émergence d'initiatives se

[1] Voir chapitre 1 partie 1
[2] R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* P126
[3] Même si cette histoire ne s'arrête pas à ces cas emblématiques mais compte toute une série d'occupations, de squats et de projets divers et variés durant les années 1990 et 2000. À ce sujet on peut renvoyer le lecteur à : T. Dawance, « Le squat collectif autogéré, une réponse à la crise urbaine », art cit ; R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.*

revendiquant explicitement de l'action urbaine et cherchant à « faire bouger » les pouvoirs publics en publicisant par le biais de l'occupation de bâtiments vides ou de terrains vagues un certain nombre de questions sociales et urbaines, viendra introduire un changement de perspective sur ce sujet, d'un côté (occupants), comme de l'autre (pouvoirs publics). Par le biais de ces expériences, ces nouveaux militants « expérimentent un nouveau rapport social à l'espace, interrogent la ville tout en la requalifiant ponctuellement par leur occupation d'espaces résiduels. »[1] Potentiels de projet, supports d'appropriation, refuges pour des usages marginaux ou des personnes précaires, ces espaces sont en effet aussi des outils de médiatisation d'un discours critique sur la spéculation immobilière et la manière dont celle-ci produit à la fois inaccessibilité (du marché du logement), vacance immobilière et destructions indues ; c'est en cela qu'ils se différencient de ce qu'on peut appeler les « squats discrets »[2]. À travers l'enchainement des ouvertures et des expulsions, qui sont autant d'étapes d'une histoire croisée, les acteurs circulent, se fédèrent et gagnent en expérience : ainsi ces projets « ont surtout permis que la pratique d'occupation s'entretienne et se développe de projets en projets »[3]. L'occupation est pensée comme une alternative à la démolition, mais aussi comme une manière d'attirer l'attention et l'intérêt des pouvoirs publics sur certaines parties de la ville : « Ainsi, la plupart des espaces "pointés" par les activistes mobilisés entreront, si ce n'était pas encore le cas, dans le débat public, et seront considérés comme des enjeux prioritaires pour le développement bruxellois. »[4] Ces expériences sont en cela en interaction étroite avec l'action publique. Si ces projets transforment les creux de la ville, témoins de l'incurie politique et urbaine, en des espaces potentiels et des opportunités, ils ouvrent en même temps la perspective de nouvelles formes de collaboration entre pouvoirs publics et activistes de terrain, entre légal et illégal, entre formalité et informalité : « ces activistes ne s'inscrivent pas autant que les acteurs des luttes urbaines dans une position de critique frontale par rapport aux institutions et privilégient des voies "latérales", même si l'horizon de leurs actions est clairement la remise en cause des formes et des usages dominants »[5].

Après l'Hôtel Central (première occupation « artistique » publique et médiatisée dans le centre-ville) et le Recyclart (première occupation temporaire culturelle initiée par les pouvoirs publics), c'est le 123 rue Royale qui constitue en 2007 un autre jalon important en ce qu'il est le premier squat de logement à être « conventionné », au terme de négociations dans lesquelles les occupants sont accompagnés par la FéBUL[6], et qui plus est avec une institution publique puisque le propriétaire du bâtiment est la Région Wallonne. Ce qu'ouvre le cas du 123 c'est donc l'utilisation de l'outil de la convention d'occupation temporaire[7], mais aussi le fait qu'une occupation puisse « durer »[8]. L'ASBL Woningen123Logement, constituée par les habitants du 123, mettra à profit cette expertise pour ouvrir dans la foulée, accompagnée par le FéBUL, deux autres lieux de logement conventionnés, notamment la Poissonnerie rue du Progrès à Schaerbeek, qui deviendra un des lieux les plus connus parmi les occupations bruxelloises. En effet, que ce soit le 123 ou la Poissonnerie, ces bâtiments hébergent des projets de logement collectif et autogéré, mais aussi de nombreux évènements et activités ouverts à tous. Dans ce sillage, la FéBUL continuera à développer le recours à la convention d'occupation temporaire mais dans le champ du logement social, City Mined lancera le projet *Precare*[9], et d'autres acteurs se saisiront de cet outil, en même temps qu'émergent déjà des questionnements, des critiques et des formes d'institutionnalisation.

---

[1] T. Dawance, « Le squat collectif autogéré, une réponse à la crise urbaine », art cit. P36
[2] T. Aguilera, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes », art cit.
[3] T. Dawance, « Le squat collectif autogéré, une réponse à la crise urbaine », art cit. P31 Acteurs dont fait partie Thomas Dawance lui-même, qui, après avoir participé à et travaillé sur le mouvement squat a été actif au sein du CLT (Community Land Trust) pendant plusieurs années puis est devenu élu à l'urbanisme dans une commune bruxelloise.
[4] R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* P133
[5] *Ibid.* P126-127
[6] La FéBUL est la Fédération Bruxelloise de l'Union pour le Logement, association qui œuvre en faveur du droit au logement.
[7] Une première convention d'occupation tempaire avait été mise en place par la FéBUL en 2004-2005 mais celle-ci était restée assez courte. Voir : Nicolas Bernard, « La convention d'occupation précaire : pourquoi, comment ? » dans *Occupation précaire : un pas en avant pour le logement à Bruxelles*, FUSL., Bruxelles, 2016, p. 28-31.
[8] L'expérience du 123 rue Royale a cependant pris fin récemment, après 12 ans d'occupation.
[9] PRECARE est un projet de City Mined actif sur le sujet de l'occupation temporaire de 1999 à 2009.

La question de l'occupation temporaire est dans le même temps également rapidement connectée à l'enjeu de la crise d'accès au logement en région bruxelloise, mise en contraste avec le fort taux de vacance immobilière. En effet, si la loi[1] permet en théorie aux pouvoirs publics de réquisitionner les bâtiments vides depuis plus de six mois et qu'un article du code de l'urbanisme autorise même à y faire des travaux pour pouvoir en user, ces lois sont considérées comme « inapplicables » et sont effectivement peu appliquées[2].
Parmi les « suites » de cette histoire on trouve donc le projet de l'Allée du Kaai, mais aussi toute une série de dynamiques concomitantes : des réflexions et des publications sur le sujet, comme celle d'Article 23[3], qui se conclut déjà en 2013 par un « appel pour un développement encadré des occupations temporaires » ; des formes de professionnalisation, notamment l'ASBL Communa, que le lecteur retrouvera plus bas et dont le parcours associatif puis professionnel est sensiblement similaire et concomitant à celui de Toestand, puisque l'ASBL se forme en 2013 autour de l'occupation d'un lieu de vie et se professionnalise ensuite à partir de 2016 autour de l'accompagnement de projets d'occupation temporaire conventionnés ; et enfin des amorces d'organisation, notamment une première « Plateforme occupation temporaire » en 2015[4]. En parallèle l'usage de la convention d'occupation temporaire se répand de manière organique, à travers une lente percolation du bas vers le haut, du terrain vers les institutions, dont les effets se manifesteront plus franchement près de 10 ans après, comme nous le verrons par la suite.

Une fois les héritages de cette histoire considérés, la question qu'il est nécessaire de se poser ici est bien celle du rôle de *l'Allée du Kaai* dans ce panorama. On voit bien que ce projet ne constitue absolument pas un point de départ puisqu'une histoire importante l'a précédé ; on voit bien qu'il ne s'agit pas non plus d'un projet qui ferait « modèle » puisque dès les premières reprises c'est la diversité et la variabilité des formats qui a primé bien plus que la reproduction à l'identique d'une recette qui aurait fait ses preuves. L'enquête montre plutôt que *l'Allée du Kaai* a joué un rôle de catalyseur de l'attention militante, académique, professionnelle, institutionnelle et politique, et a constitué un terreau permettant aux acteurs d'envisager le sujet de l'occupation temporaire à nouveaux frais. D'autres projets d'occupations temporaires relativement similaires existaient déjà depuis plusieurs années et fonctionnaient bien, cependant plusieurs spécificités expliquent le fait que l'*Allée du Kaai* ait pu renouveler le débat.
En premier lieu, *l'Allée du Kaai* concerne des bâtiments mais aussi des espaces extérieurs, et constitue, que ce soit dans les bâtiments ou dehors, une sorte d'espace public temporaire. Ce projet a produit un lieu à la fois plus ouvert, plus visible et plus accessible que les autres lieux occupés existants qui sont le plus souvent des bâtiments combinant logement et programmation culturelle. Il a par ailleurs produit un lieu plus stable, plus accueillant et offrant des ressources plus importantes que ne peuvent le faire des occupations temporaires qui seraient quant à elles exclusivement déployées dans l'espace public et par conséquent beaucoup plus précaires. Une hybridité entre espace public et espace bâti a ainsi permis des formes d'accessibilité et d'appropriation certainement plus développées et plus « publiques » qu'auparavant. En deuxième lieu, l'inscription du projet dans le contexte de la *zone canal*, qui est actuellement au cœur de l'attention en termes de développement urbain[5], a beaucoup joué dans l'intérêt médiatique, institutionnel et politique, en donnant au projet un rôle « urbain » plus affirmé et plus

[1] Il s'agit de la loi Onkelinx votée en 1993.
[2] « Contrairement au droit à la santé ou à l'éducation, il [le droit au logement] n'est nullement opposable et son respect doit être mis en balance avec le respect du droit de propriété. Les occupants ont beau évoquer le droit au logement et dénoncer l'inoccupation prolongée d'immeubles vides par leurs propriétaires au cours de leur procès, les décisions de justice rendues sont systématiquement en faveur du droit de propriété. Que le sans-abrisme puisse exister en présence d'un important parc de logements vides est le constat central sur lequel repose la moralité de l'occupation illégale. » Collectif RBDH / BBROW, « L'occupation temporaire de bâtiments vides. Solution d'urgence et modèle pour l'avenir », *Article 23*, 2013, nº 51, p. 23. P33
[3] Du nom de l'article 23 de la constitution belge qui définit depuis 1993 le droit au logement. *Ibid.*
[4] À l'initiative de la FéBUL cette Plateforme réunit, plus ou moins régulièrement, à partir de février 2015 un certain nombre de collectifs actifs dans l'occupation temporaire : FéBUL, Woningen123Logement, Communa, Leeoed, JES vzw, Bij ons, Pigment vzw, Samenlevingsopbouw, ULM, Collectif Au Quai, Toestand, Les Skeivs, UL St Gilles, Community Land Trust Brussels, … Certains d'entre eux, en partie frustrés par cette Plateforme se limitant à l'échange d'expérience, s'engageront ensuite plus franchement dans la construction d'un « agenda » politique sur le sujet, comme nous le verrons par la suite.
[5] Voir chapitre 1 partie 1.

complexe, dont on a pu décrire une partie des enjeux dans les rapports de force locaux[1]. De plus, sa fonction de préfiguration, même si on a vu qu'elle a été relativement faible[2], le différencie d'occupations de bâtiments vides opérant uniquement dans des temps intercalaires. D'une autre manière, l'inscription du lieu à proximité de Molenbeek et du quartier Maritime, dans le dit « croissant pauvre », a aussi joué un rôle. Le fait que le projet de l'*Allée du Kaai* soit imaginé essentiellement à destination de populations jeunes et défavorisées résidant dans ces quartiers-là a contribué à en faire un projet très différent des occupations existantes, qui drainaient certes aussi parfois des personnes précaires (notamment dans le cadre du logement temporaire), mais s'adressaient tout de même globalement plutôt à des populations « marginales », que ce soit socialement, politiquement ou culturellement. L'ouverture à des publics qu'on peut qualifier de classes populaires, mais qui sont aussi plus jeunes et plus familiaux, était certainement un élément de nouveauté. Si l'on ajoute à cela la grande diversité des populations qui se croisent à l'*Allée du Kaai*, cette question des publics fait partie des points notables qui ont fait que le projet a été considéré comme une expérience novatrice, parce qu'elle donnait à l'occupation temporaire la perspective d'un rôle « social » possiblement plus affirmé et/ou la perspective d'un succès plus largement « grand public ».

Enfin et probablement surtout, le projet de *l'Allée du Kaai* joue un rôle de charnière dans le processus d'institutionnalisation qui caractérise l'histoire récente des occupations temporaires, évoquée ci-dessus. L'occupation du 123 rue Royale avait déjà été une charnière très importante et est d'ailleurs très souvent racontée comme telle, puisqu'elle a inauguré l'utilisation de l'outil juridique qu'est la convention d'occupation temporaire, qui permet d'avoir un cadre juridique légal et régit aujourd'hui la grande majorité de ces projets. L'*Allée du Kaai* constitue une seconde charnière toute aussi importante en ce qu'il est le premier projet dans lequel l'occupation temporaire est initiée, « commanditée », par un acteur public, celle-ci devenant alors potentiellement un nouvel outil d'action publique. Cela représente un vrai basculement, tant du point de vue des acteurs publics, pour qui cela ouvre des possibilités dans une large palette de champs d'action (urbanisme, social, culturel, logement , etc), que du point de vue des acteurs de la société civile et d'une partie des mouvements squats, pour qui cela représente la possibilité de s'inscrire dans des cadres plus pérennes, plus stables, plus fiables, la possibilité de faire reconnaitre le fait que certaines occupations remplissent des missions d'intérêt public (logement, social, culture), et donc aussi éventuellement la possibilité d'un soutien financier voire l'ouverture d'une nouvelle niche professionnelle. Dans ce processus d'institutionnalisation, le succès de *l'Allée du Kaai* (plus en tant que lieu qu'en tant que partie prenante d'un projet d'aménagement comme on a pu le voir précédemment) a surtout constitué une « preuve » : preuve que « ça marche » au sens où la fréquentation et l'appropriation sont au rendez-vous, mais aussi preuve que ce n'est pas si risqué pour les pouvoirs publics et/ou les propriétaires puisque le projet n'a pas rencontré de problème majeur. L'IBGE a finalement joué un rôle de pionnier mais aussi de communication sur son expérience qui a largement contribué à rassurer d'autres acteurs publics, comme l'espère un chargé de projet : « *il y a eu une petite "Tac" initiation qu'on a fait et en tout cas qui rassure les gens dans ce type de démarches et aide à les lancer là-dedans*. »

Ce qui est intéressant c'est que cela s'est fait de manière croisée entre acteurs publics et acteurs militants. Si un regard sur le temps long peut donner à voir *l'Allée du Kaai* comme s'inscrivant de manière finalement assez logique dans un processus d'institutionnalisation du mouvement squat vers l'occupation temporaire comme outil de politique publique, un regard plus fin, plus détaillé, attentif aux cours d'action et à leurs irrégularités, donne à voir que, à partir d'un projet au départ complètement institutionnel, le travail d'institution de l'occupation temporaire comme sujet à l'échelle plus large à tout autant (voire plus !) été fait par la société civile, d'un point de vue militant (comment ce type de dispositif peut-il être bénéfique aux dynamiques sociales ?), que par les acteurs publics d'un point de vue institutionnel (comment ce type de dispositif peut-il être utile à l'intervention publique ?), montrant bien que l'institutionnalisation est ici largement coproduite.

[1] Voir chapitre 2 partie 2.
[2] Voir chapitre 3 partie 1.

Des entrepreneurs de cause multi-positionnés et circulants

L'enquête en terrain bruxellois sur le sujet de l'occupation temporaire a ainsi donné à voir à quel point la distinction entre mondes institutionnels et non institutionnels était floue, non seulement parce que l'action publique semble être souvent l'objet d'une coproduction, c'est-à-dire le résultat d'un travail de *lobbying* associatif et d'initiatives par le bas autant que de décisions politiques et stratégiques, mais aussi parce que les acteurs eux-mêmes sont souvent difficilement assimilables à l'une ou l'autre de ces arènes, à la fois multipositionnés et circulants. L'enquête a en particulier montré comment l'occupation temporaire est devenue un sujet urbanistique et politique notamment par le travail de quelques « entrepreneurs de cause », souvent caractérisés par leur double appartenance ou leur capacité à circuler entre les arènes militantes, professionnelles et institutionnelles. Attardons-nous un moment sur certains d'entre eux et leurs parcours. Nous avons suivi de manière spécifique une de ces personnes, parce que son parcours traversait un certain nombre de projets et de sujets centraux dans l'enquête mais aussi un certain nombre d'institutions ; ce choix a aussi été arbitraire et amical, on n'affirme pas ici que c'était LA personne qu'il fallait suivre à propos du sujet de l'occupation temporaire à Bruxelles, mais on assume que c'est entre autres par cette personne qu'on a choisi de suivre ce phénomène et de le raconter ici.

Juliette Duchange est paysagiste et a fait ses études à l'école de Lille. Avec des amis elle avait fondé une association, l'Atelier volant[1], qui menait des projets divers et variés. Après ses études, comme de nombreux jeunes architectes et paysagistes lillois, elle est venue s'installer à Bruxelles. Avant que je ne la rencontre elle avait déjà travaillé un temps pour l'ULB et un temps pour l'IBGE, ce qui lui avait déjà permis d'expérimenter différentes missions et différentes positions, et d'initier une connaissance de l'intérieur des institutions bruxelloises concernées par la fabrique urbaine. Quand l'enquête commence, elle travaille chez *Taktyk*, le bureau de paysagistes qui fait partie de l'équipe des commissaires de *Parckdesign* ; elle y a été recrutée spécialement pour coordonner le festival, sur lequel elle travaille en binôme avec Aline Gayou, une autre paysagiste lilloise qui s'occupera plutôt du chantier des installations. *Parckdesign* sera pour elle, et d'ailleurs pour elles deux, une expérience à la fois enchantée et éprouvante. Dynamisée par la force de l'aventure, heureuse de la qualité des lieux et des liens qui en sont nés, attachée aux personnes qu'elle y a rencontrée, elle restera ainsi en relation avec les habitants investis dans *Parckfarm*, devenus pour certains des amis, et très concernée par le devenir du lieu, dans ses joies et ses difficultés. Elle vivra cependant aussi *Parckdesign* comme une aventure éprouvante, par le rythme de travail et la précarité qui accompagne souvent ce genre de projets pourtant chronophages, et cherchera par la suite un emploi plus institutionnel, plus stable, aussi comme un moyen de dépasser la précarité professionnelle et la précarité des projets eux-mêmes. Peu après elle est recrutée à l'ADT et missionnée entre autres sur le projet de la Gare de l'Ouest. Dans ce cadre, elle porte la mise en place d'un processus transitoire à propos de ce projet-là mais aussi de manière plus générale car elle considère que « *la question de fond, c'est la temporalité* ». Pour cela elle s'appuie sur son expérience de *Parckdesign* en tant que professionnelle, mais aussi sur sa bonne connaissance du projet de *l'Allée du Kaai* et sur son expérience plus large de paysagiste. Elle mène cette réflexion de concert avec son supérieur Yves Rouyet, également intéressé et convaincu par ces questions-là, même si elle se sent parfois un peu seule à porter le sujet au sein de « *sa structure* » et qu'elle sera enthousiaste à l'idée que ma présence prolongée à Bruxelles lui offre un partenaire de réflexion potentiel (ce qui ne se fera finalement pas comme prévu !).

> « *Je suis plus que ravie que tu veuilles poursuivre avec moi ces discussions. J'en ai très envie également. De mon côté, lorsque j'avance seule et que je trouve des appuis extérieurs à ma structure (asso, agence, habitants), je suis hyper enthousiaste. Dès que je suis au taf et que j'essaie*

[1] Voir : https://lateliervolant.fr/ Il est drôle de noter que les membres du groupe avaient notamment mené un projet dans le cadre de la Fête des Jardins rêvés à Roubaix (le terrain « abandonné » de cette recherche) : les « acteurs » circulent donc aussi entre les différents terrains, et cela n'en est pas le seul exemple !

de trouver les mêmes élans c'est plus difficile... J'ai eu pas mal de contrariété côté Cabinet ces derniers jours. Ils sont tellement loin, tournés vers eux-mêmes et sans ambitions que c'est souvent déstabilisant. Mais j'ai aussi fait de belles rencontres. Les CLT, deux membres du Collectifs Ipé. A partir de là plusieurs rencontres se sont organisées. [...] *J'ai présenté l'étude de définition. Je ne voulais pas leur parler que de la gestion transitoire, je voulais aussi leur faire comprendre le processus de travail dans lequel nous étions. C'était long mais c'était bien. La gestion transitoire a été comprise et encouragée. Voilà déjà un groupe constitué qui essaimera et prendra part à tout ça.* [...] *Si tu es à Bruxelles pour le deuxième semestre on pourrait vraiment mettre en place un travail ensemble. Il y aura deux étapes essentielles : démarrer ce plan de gestion transitoire avec l'équipe du schéma directeur > concevoir cet outil et ces méthodes. Et puis écrire le cahier des charges pour recruter un opérateur pour la mise en œuvre. J'ai commencé à parler à Geert (du CLT) de ce principe de faire une matinée de présentation de cet outil avec pleins d'acteurs (assos, travailleurs de rue, menuisiers, paysagistes, ...) et d'en parler ensemble. De faire ensuite un buffet et de laisser les gens se rencontrer pour que des équipes hybrides puissent se fabriquer... bref, il avait l'air de comprendre ! Hier j'étais à un jury étudiant, ça se déroulait dans la Gare de l'Ouest et j'avais invité des gens (pareil, habitants, équipes CRU, assos) à venir à la fin et à discuter autour des maquettes. C'était bien, ces moments un peu informels commencent à tisser des relations et des réflexions importantes. Voilà pour mon "court" retour à ton mail. Je suis donc toujours convaincue et j'aime sentir que des concrétisations s'approchent, mais j'ai aussi vraiment besoin d'appuis pour partager ces expérimentations. Donc évidemment, depuis ici ou depuis Nantes, notre dialogue m'importe beaucoup !* » [Juliette Duchange, mail du 23 juin 2016]

En parallèle du travail sur la Gare de l'Ouest, ce travail de *lobbying* interne consiste à mettre ce sujet à l'agenda politique des ministres régionaux[1], ainsi qu'à rentrer dans des processus de négociation avec divers acteurs de l'urbanisme comme City Dev ou la SAU, cela dans un jeu de « places »[2] en bouleversement puisque l'ADT sera à ce moment-là refondue au sein de Perspective, une « nouvelle » structure au sein de laquelle elle continuera à porter ce sujet-là jusqu'à son départ en juillet 2018[3]. Au moment de la réforme, elle avait failli être intégrée à la SAU quand avait été débattu le fait de savoir si la gestion transitoire relevait de la planification (donc de Perspective) ou de l'opérationnel (donc de la SAU), mais elle « *se sent bien* » à Perspective, « *à la SAU je serais pas à ma place,* dealer *avec les promoteurs et tout ça, c'est trop opérationnel. Perspective je m'y retrouve bien, déjà Parckdesign c'était un peu ça, un entre-deux agréable, être dans l'institution et en même temps un pied et des relations dehors* ». Au sein de Perspective elle s'attache donc à « *fabriquer son poste* » en promouvant cette idée de gestion transitoire, mais aussi en défendant le rôle spécifique du paysage (et donc des paysagistes) dans tout ça : « *Je me suis donné comme objectif de fabriquer mon poste et mon poste ce sera la gestion transitoire, et la gestion transitoire c'est aussi un moyen d'amener le paysage à Bruxelles* ». Ce travail de *lobbying*, à la fois interne et transversal, implique de s'appuyer sur d'autres personnes, de trouver des alliés. Tout au long de ce parcours, elle sera ainsi en lien direct avec des acteurs comme Toestand, Communa ou le 123. Durant ma présence sur le terrain, elle évoquera plusieurs fois sérieusement l'idée de monter un groupe de réflexion souterrain entre institutions qui permettent aux différentes personnes motivées par le sujet d'avancer ensemble malgré l'inertie de leurs institutions ou la concurrence de leurs chefs. Le travail qu'elle mène sur ce sujet vise aussi à décloisonner les expériences et les réflexions et à faire de la transversalité entre les acteurs publics et les acteurs de la société civile (porteurs sur le sujet d'une expérience que n'ont pas les acteurs publics), et entre les acteurs publics eux-mêmes. Ce travail de *lobbying* portera en partie ses fruits puisque le directeur de Perspective et le cabinet s'approprieront progressivement le sujet.

Une deuxième étape de ce processus est quand, au sein de Perspective, se forme un vrai binôme de travail sur ce sujet-là entre Juliette Duchange et Frederik Serroen, recruté au sein de l'équipe du BMA. Frederik Serroen est historien et urbaniste de formation, il a travaillé auparavant au sein de l'organisation associative City Mined, et y

[1] Le travail de « petite main » permettant par exemple de rédiger la réponse du Ministre Président à une question parlementaire sur les batiments vides et les friches.
[2] Michel Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.
[3] On revient plus bas sur le détail de cette réforme.

a notamment été responsable du projet *Precare*, qui était précurseur sur les questions d'occupation temporaire à Bruxelles. Il travaillait donc déjà sur le sujet auparavant, mais d'un point de vue plutôt militant. L'association informelle entre Juliette Duchange, au sein de Perspective, et lui, au sein du BMA, est intéressante pour eux deux ; elle est plus immergée dans la question des stratégies et procédures urbanistiques, tandis que lui a plus de liberté de parole et de prise de position de par la relative indépendance du BMA[1]. Surtout, le fait d'être deux, de pouvoir travailler ensemble, change considérablement la donne ; ils travaillent pendant un moment ensemble par le biais de rendez-vous hebdomadaires de deux heures de travail, et c'est un exemple de modalité de travail inter-institutions qui passent outre la concurrence des chefs ou la rigidité des cadres officiels de coopération pour s'atteler conjointement à faire avancer un sujet. L'avancée du projet sur la Gare de l'Ouest rencontrant des obstacles, une autre stratégie sera mise en œuvre à travers la réalisation d'une étude juridique, conjointement commanditée par le BMA et Perspective afin de clarifier les limites existantes et la manière dont les cadres juridiques pourraient être retravaillés pour permettre le développement des projets temporaires. On reviendra plus précisément sur le contenu de cette étude, mais il faut noter ici que le travail d'élaboration de l'étude lui-même a constitué un jalon important dans l'institution collective du sujet puisqu'il a permis d'organiser une série de tables rondes réunissant un certain nombre d'acteurs publics et associatifs, et, si ce n'est de construire une vision commune, du moins de partager les différents états de connaissance et d'expérience sur le sujet, et donc de faire une sorte de « mise à niveau » de l'ensemble des acteurs. En cela, la réalisation de l'étude était aussi un « prétexte » pour faire se croiser et échanger les acteurs, partager des questionnements. Acteurs publics et acteurs associatifs ont pu à la fois y faire preuve de pédagogie et y bénéficier d'une sensibilisation ; les premiers partageant avec les deuxièmes les enjeux et contraintes des cadres juridiques et des procédures urbanistiques régissant leurs pratiques, les deuxièmes partageant avec les premiers leurs expériences de terrain.

Le sujet prend à ce moment-là une réelle ampleur, les réseaux se croisent et la cartographie des acteurs devient bien plus complexe à tracer. Notons tout de même deux derniers points d'observation intéressants. Premièrement il faut mentionner que le déploiement du sujet se fait aussi dans le monde académique, à travers une grande diversité de canaux tels que : les travaux de Nicolas Bernard[2] sur le sujet des cadres juridiques du logement « hors-norme » et notamment temporaire ; le travail de recherche de Aurélie de Smet[3] sur le sujet, initié dans le cadre de sa thèse et réactivé notamment par son implication dans un projet de logement temporaire avec des étudiants de la Ku Leuven[4] ; le travail de doctorat de Hanne Van Reusel[5], dans le cadre duquel elle s'implique dans l'association *Common Josaphat* et l'occupation temporaire *in situ* de la friche Josaphat et se retrouve devenir un des interlocuteurs de la SAU (propriétaire et développeur) ; les activités de publicisation, de médiatisation et de mise en débat du sujet de la *Brussels Academy*[6] et du réseau *Pyblik*[7] ; ou encore plus récemment l'implication de l'école *Sint Lukas* dans le projet d'occupation temporaire *LabNorth*[8] au sein du Quartier nord et l'intérêt du Métrolab[9] pour le sujet, notamment du point de vue de la question de la transition écologique. Deuxièmement il

[1] Ce qui permettra plus tard à celui-ci et au BMA de prendre publiquement position sur le sujet dans la presse, ce que ne peut pas vraiment faire un employé de l'administration.

[2] Nicolas Bernard, Pol Zimmer et Johan Surkin, « Le logement, la maîtrise foncière et l'espace public. », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, janvier 2009, note de synthèse n°6, États Généraux de Bruxelles ; N. Bernard, « La convention d'occupation précaire », art cit.

[3] A. De Smet, « On 'Waiting Spaces' and their possible role in urbanism », art cit ; Aurelie de Smet, « Le rôle de l'usage temporaire dans le (re)développement urbain : exemples bruxellois », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, novembre 2013.

[4] SWOT Mobiel : https://solidairmobielwonen.be/

[5] Hanne Van Reusel, « The spatial mirror. Designing urban collective spaces from bottom up in Brussels », s.l., 2015 ; H. Van Reusel et al., « Collective city-making in Brussels », art cit.

[6] Notamment une série de visites « Occupation temporaire – *Tijdelijk gebruik* » co-organisée avec le BRAL de septembre à novembre 2018 dont la vidéo du débat final est disponible en ligne : https://vimeo.com/317225971?fbclid=IwAR3X8frU4ykOBDyWVYkqib0BKYNM78QHLM9SQfLFEGM0QFpPlmEbAeVfjWc Les visites étant les suivantes : 123 rue Royale (« logement ») ; anciennes casernes d'Ixelles (« projet de ville ») ; Studio CityGate (« art et créativité ») ; La Serre (« emploi ») ; Gare de l'Ouest (« espaces verts »). https://brusselsacademyblog.wordpress.com

[7] http://www.pyblik.brussels/

[8] https://www.labnorth.be/fr

[9] http://metrolab.brussels/ Metrolab est une équipe de recherche transdisciplinaire et inter-universités qui met en œuvre le projet d'une recherche urbain à la fois critique et impliquée à Bruxelles. Le programme est financé pour la période 2014-2020 par la Région Bruxelles Capitale à travers le programme FEDER (Fonds européen de développement régional). Le sujet de l'occupation temporaire a été abordé par

faut mentionner la mobilisation revigorée à ce moment-là d'une partie des acteurs traditionnels des luttes urbaines, en l'occurrence le BRAL[1], d'abord par le soutien de Steyn Van Asche, ayant suivi de près le site de Tour et Taxis, les projets de *Parckdesign* et de *l'Allée du Kaai*, puis par l'implication plus précise et plus personnelle de Toha de Brant, arrivée en 2018 au BRAL et très intéressée par le sujet. Le BRAL se posera donc, souvent en binôme avec la *Brussels Academy*, en position d'intermédiaire et de soutien, organisant des conférences, débats, visites, et prenant position sur le sujet, à la fois dans le cadre des relations directes que l'association peut avoir avec le gouvernement régional, dans le cadre de publications autonomes et dans la presse locale[2].
Lors de son départ de Perspective[3], Juliette Duchange aura ainsi l'occasion de « transférer » à Toha de Brant, fraichement débarquée au sein du BRAL, l'état des lieux de ses connaissances, questions et ressources sur le sujet, dans une sorte de travail de passation informel et déconnecté des logiques de poste et d'appartenances institutionnelles, puisque la personne la remplaçant au sein de Perspective, n'ayant pas un tel intérêt pour le sujet, ne continuera pas vraiment ce travail de lobbying, se contentant de « *gérer les dossiers* ». Ainsi cette nébuleuse est mouvante et se reconstitue au fil des équilibres et des déséquilibres produits par les circulations des uns et des autres : le départ de Juliette Duchange, doublé de celui de son supérieur Yves Rouyet, fragilisera par exemple beaucoup le portage du sujet au sein de Perspective, faisant peu à peu passer en sourdine le rôle de cette organisation-là dans cette dynamique. Dans le même temps, Frederik Serroen, probablement soutenu par le BMA sur le sujet, « sortira du bois » et se mettra à porter publiquement au nom du BMA des prises de position sur le sujet, dans les médias notamment. Dans le même temps également, d'autres acteurs prendront place, comme Toha de Brant au sein du BRAL ou Boris Féron[4] au sein du cabinet du Ministre Président, tandis que d'autres circuleront, comme Pepijn Kennis qui finira par quitter Toestand en 2019 quand il sera élu au parlement bruxellois dans le cadre de la liste citoyenne Agora[5], ce qui l'amènera probablement par un autre chemin (plus citoyen que professionnel) à influencer les politiques publiques. Au fil des recompositions et des mutations successives de cette nébuleuse se construit ainsi une sorte de capacité à agir qui est à la fois individuelle et collective, institutionnelle et non-institutionnelle. Si en 2019 une partie des acteurs de la société civile finiront par se fédérer officiellement sur le sujet (nous y reviendrons plus tard), ce qui a été intéressant à observer dans l'enquête est d'abord la manière dont s'est construit, autour de ce « sujet » qu'a peu à peu constitué l'occupation temporaire, une sorte de réseau informel traversant les appartenances institutionnelles, professionnelles et militantes, et permettant à une série d'acteurs « entrepreneurs de cause » d'agir de concert depuis plusieurs statuts et plusieurs positions à la fois tout en étant en discussion permanente[6].

Notons également que, de manière assez surprenante pour l'enquêtrice au vu de la manière dont ils avaient été proactifs et moteurs sur le lancement de l'expérience de *l'Allée du Kaai*, l'IBGE n'a pas joué un rôle aussi important

---

le Metrolab à travers une séance du cycle de conférences « Dessiner la transition », organisée le 25 avril 2019 sur les « Occupations transitoires », séance dont la vidéo des différentes présentations est disponible en ligne : https://portal.klewel.com/watch/webcast/kgQTaBQqtYHA7r9iJSKHg8/

[1] IEB restant relativement à distance de ce genre de projets, comme on a pu l'introduire au début de ce travail. Voir chapitre 1 partie 1.

[2] Voir notamment la publication : Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « BXL Plant II - Utilisation temporaire : un nouveau terrain de jeu pour le spécialiste du marketing ou l'endroit parfait pour tenter des expériences sans s'inquiéter ? », *bral.brussels*, décembre 2018.

[3] Peu après l'issue de l'étude juridique, celle-ci quittera Perspective en juin 2018, fatiguée de Bruxelles et de l'administration. Quand on échange sur le sujet et que je la questionne « *si elle ne veut pas aller au bout du sujet avant de partir* » elle rigole et me dit « *qu'on ne voit jamais le* bout ». Comme beaucoup d'autres, elle trouve ça lourd quand tout ou presque repose sur une personne. Elle est contente des relais que constituent Frederik Serroen au sein du BMA, Boris Féron au sein du cabinet ou Toha de Brant au sein du BRAL. Son départ doublé du départ de son supérieur Yves Rouyet vers un poste d'élu communal aura tout de même pour conséquence que le sujet ne sera plus aussi porté au sein de Perspective.

[4] Ancien collègue d'études de Pepijn Kennis de Toestand, Boris Féron a dirigé un contrat de quartier puis intégré le cabinet.

[5] https://www.agora.brussels/ Agora est une assemblée de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort parmi les bruxellois. Agora a obtenu un siège au Parlement bruxellois lors des élections régionales du printemps 2019, le député ainsi investi (en l'occurrence il s'agit donc de Pepijn Kennis, qui quitte à ce moment-là l'ASBL Toestand), a été tiré au sort au sein de l'assemblée citoyenne et doit appliquer dans ses interventions au Parlement les décisions de l'assemblée citoyenne dont il n'est que le représentant.

[6] Cette nébuleuse peut se voir en action dans le cadre de prises de positions médiatiques, des débats organisés sur le sujet, ou par exemple lorsque, Cécile Kaffier de l'ASBL Toestand, Sam Rosenzweig de l'ASBL Communa et Frédéric Serroen du BMA sont invités ensemble à parler du sujet dans le cadre d'une émission sur la rtbf.be *Que faire des 6,5 millions de m² vides à Bruxelles ?*, https://www.rtbf.be/lapremiere/article/detail_que-faire-des-6-5-millions-de-m-vides-a-bruxelles?id=10179900 , 25 mars 2019, (consulté le 15 septembre 2019).

qu'imaginé dans tout cela. Si Andrea Urbina Padin (pour *l'Allée du Kaai*) et Martine Cantillon (pour *Parckdesign*) ont évidemment été de tous les moments de débats, de présentations ou d'échanges d'expériences et que l'IBGE a valorisé et partagé son expérience sur le sujet, ni elles ni leurs supérieurs n'ont fait de la question de l'occupation temporaire une pratique à défendre plus largement comme un nouvel outil d'action publique. L'IBGE a continué son chemin en participant à développer ces pratiques à son échelle, dans son domaine, mais sans visiblement chercher à avoir un rôle plus moteur ou plus transversal. Cela est probablement lié à plusieurs choses : d'une part au fait que, on l'a vu, la division espaces verts de l'IBGE (concernée par ce sujet) est souvent décrite comme une administration d'individus qui peine parfois à s'engager en tant qu'organisation vis-à-vis d'une ligne directrice claire, d'autre part au fait que le champ d'action de l'IBGE reste très concrètement cantonné aux espaces verts et ne participe qu'à cette échelle-là aux enjeux plus larges de transformation urbaine, et enfin également au manque de moyens nécessaires, comme le dit un chargé de projet : « *parce que tout simplement on a pas les ressources pour démultiplier ça* ». Ainsi, il m'explique que l'IBGE a continué à faire avancer le sujet du temporaire et du transitoire « dans les parcs »[1] et à suivre le développement de ces projets en tant que partenaire : « *quand je dis l'IBGE ne lance plus, on ne lance plus ça en propre maintenant dans l'immédiat mais dans d'autres machins on sera amenés probablement à suivre ces grands projets en tous cas leur développement. Donc on reste un pied dedans et on peut faire part de nos expériences … quand les choses se déclenchent ailleurs, on peut croiser les évaluations de part et d'autre pour mieux cerner le sujet et peut-être un petit peu plus l'améliorer, le rendre plus puissant*. »

Une mise à l'agenda *par le bas* qui rentre en cohérence avec des enjeux urbanistiques et politiques

> « *Sur Gare de l'Ouest c'est encore rien du tout mais ce qui est génial c'est que ça fait partie des demandes du cabinet du Ministre Président de réfléchir…en même temps que la programmation, il nous a demandé de réfléchir à l'occupation temporaire et la possibilité d'une occupation temporaire sur cette friche et ça, ben, c'est nouveau que ça vienne.* [...] *En tous cas il y a quatre ans je bossais au même endroit donc à l'ADT sur Josaphat qui est une autre friche ferroviaire aussi, le projet était pas encore démarré, le Schéma directeur était pas approuvé, etc… Et j'avais écrit une note sur la question de l'occupation temporaire au Ministre Président précédent, et rien n'avait percolé du tout. Alors que là du coup ça faisait partie de nôtre… de la demande qui nous a été faite donc je trouve ça hyper intéressant comme avancée.* » [Juliette Duchange, entretien, 26/03/2015]

On peut affirmer sans trop de risques que c'est principalement par cet intense travail de *lobbying* collectif que l'occupation temporaire est devenue le sujet urbanistique et politique qu'il est aujourd'hui à Bruxelles. Comme l'explicite l'extrait ci-dessus en comparant la « réception » par les politiques de l'idée à quatre ans d'intervalle, c'est par un long et laborieux travail de sensibilisation que cela s'est fait, ce que confirme aussi Frederik Serroen du BMA : « *Il y a des gens qui poussent mais on a pas forcément de mandat très clair. On travaille, on avance, on leur envoie des mails sur le sujet toutes les semaines donc ils peuvent pas vraiment ignorer ! Il y a une sorte d*'agenda setting *qui se met en place d'en bas*. » En décrivant une petite partie de ce processus de mise à l'agenda par le bas, on touche aussi à une forme de spécificité du contexte bruxellois. Gouvernée par des agencements politiques faits de compromis plus que de majorités fortes, régie par une répartition complexe des compétences entre fédéral, régional, communautaire, et communal, la ville-région concentre une série de caractéristiques rendant sa gouvernance complexe. Cette complexité est souvent décrite dans des termes paradoxaux : d'un côté elle serait synonyme de lourdeur, d'inertie et de lenteur, les trop nombreuses procédures et les trop nombreux acteurs décisionnaires et potentiellement désaccordés étant soupçonnés de constituer des freins à l'action, à

[1] À travers des expériences comme la Porte de Ninove, les autres éditions du festival *Parckdesign*, un projet à Neerpeede, ou une future implication sur la partie « espaces verts » de la Gare de l'Ouest.

l'ambition et à la qualité ; d'un autre côté elle serait synonyme de liberté, de marge de manœuvre, de bricolage et d'invention, les nombreuses failles, incohérences ou contradictions des procédures et des jeux d'acteurs pouvant constituer des prises permettant de faire bouger les choses plus qu'ailleurs. Tous les acteurs témoignent également, comme le dit ici quelqu'un du BRAL d'une « *tendance à créer des possibilités sans avoir besoin d'accords très fermes* », c'est-à-dire de la manière dont l'action peut s'engager sur la base de compromis fragiles et temporaires, le portage politique ne venant souvent que dans un deuxième temps. L'absence de ligne politique et stratégique claire et commune sur un bon nombre de sujets qu'évoquent régulièrement les acteurs fait que les agendas politiques se construisent en partie par le bas, mettant en avant le rôle des administrations, mais aussi de la société civile. Si le travail politique semble parfois être fait plus par les petites mains que par les grands hommes, les bruxellois semblent habituer à fonctionner ainsi. Quand Pepijn Kennis de Toestand explique par exemple comment un acteur comme Boris Féron peut faire du « *input de l'intérieur* » du cabinet du Ministre Président et que je le questionne sur l'absence de vision politique que cela laisse à penser il me répond ainsi que « *Oui, mais en fait si tu regardes de plus loin c'est bien le cabinet qui prend l'initiative donc ça va.* » Lui considère par exemple que « *les politiques, l'Allée du Kaai les a convaincus* » mais que « *être convaincus c'est une chose, mais c'est pas encore porter…mais bon si déjà ils disent oui et qu'ils donnent des terrains et de l'argent c'est bien*. » On retrouve ici le rôle assez réduit ou superficiel « des politiques », ainsi que la manière dont les acteurs de terrain réussissent souvent à faire passer certaines idées, projets ou politiques à travers des formes de co-instrumentalisation ou de *lobbying* « orienté », comme l'explique Juliette Duchange à propos de la promotion de la gestion transitoire qu'elle a effectué auprès des différents acteurs publics :

> *« Il faut réussir à avoir le même discours avec tout le monde mais que chacun y voit son propre intérêt ! Donc effectivement, je ne vends pas au Ministre Président qu'il va faire de la participation sur la Gare de l'Ouest, ni à Tom Sanders que c'est la révolution des paysagistes à Bruxelles, mais pour moi c'est un peu tout ça. J'élude rien, je parle de "gestion transitoire" et de tout ce que ça peut regrouper. Pour moi ça peut être autant mettre des experts scientifiques sur un hectare pour qu'ils fassent des tests de plantes que d'occuper un terrain avec des assos, que de…on a treize hectares de friches, il y a la place !* » [Juliette Duchange, mars 2016]

Le saisissement par les sphères politiques du sujet de l'occupation temporaire est ainsi advenu dans un dernier temps. Cependant, cette intense activité de *lobbying* interne et externe n'aurait probablement pas eu de suites si elle n'avait pas résonné d'une manière particulière avec les intérêts politiques et institutionnels, en s'inscrivant dans un moment urbanistique donné.

L'occupation temporaire vient en effet constituer une réponse possible à un des enjeux récurrents de l'urbanisme bruxellois. Comme partout ailleurs, mais probablement plus que partout ailleurs en raison de la complexité institutionnelle et politique évoquée plus haut, les dynamiques de transformation urbaine donnent naissance à des temporalités à la fois incertaines, hachées et rallongées[1]. Des sites ou des bâtiments voués à être transformés peuvent ainsi rester des années voire des dizaines d'années en attente : si l'activité peut parfois être intense dans le registre du projet, celle-ci ne se traduit pas sur le site, sur lesquels il ne se passe rien. De plus, les longs circuits de négociation et de validation politique et administrative, mais aussi le manque d'outils de maitrise foncière des pouvoirs publics face aux acteurs privés ont tendance à rendre ces processus plus longs qu'ailleurs. À l'approche des élections régionales, la question de savoir si les dix « zones stratégiques » définies par le gouvernement régional avaient « avancé » ou pas était ainsi assez cruciale.

[1] Une personne de l'ADT m'expliquera ainsi que le déroulé « *normal* » projet de ville => principe d'action => outils => mise en œuvre ne fonctionne que rarement à Bruxelles. C'est aussi pour cette raison et avec ce discours que de nombreux acteurs de l'urbanisme bruxellois mobilisent la notion « d'acupuncture urbaine », notamment le BMA précédent, Olivier Bastin. Voir : W. Verbakel, J. de Bruyn et M.-F. Plissart, *BMa*, *op. cit.*

> « Qui dit “zones stratégiques“ dit projet urbain complexe, long et passionnant. S’engager dans de tels projets c’est compter en dizaines d’années, en centaines d’acteurs impliqués. Mais ces développements ne doivent pas être détachés du temps quotidien de la ville et de ses habitants. Car ces terrains “en développement“ ressemblent trop longtemps, pour certains, à des friches non gérées, des terrains en attente, des nuisances pour les riverains ou des espaces verts inaccessibles. [...] Et le manque d’espaces ouverts en ville s’accroit et les initiatives habitantes se multiplient sans toujours trouver d’endroit pour voir le jour. Le temps qui s’écoule entre le lancement des marchés de conception et les premiers travaux est une période pendant laquelle le site continue d’attendre. Il est pourtant l’objet de toutes les attentions mais cela ne transparait jamais sur l’espace lui-même, sur le terrain. On perd souvent l’opportunité d’installer un projet dans le temps long, celui du paysage qui se modifie. [...] L’urbanisme doit se doter d’outils pour accompagner ces sites dans le temps. » [1]

L’occupation temporaire s’inscrit alors dans un moment urbanistique où, comme l’écrit le BMA dans la note d’intention de son mandat, « Bruxelles a besoin d’action et d’accélération pour que la dynamique actuelle soit visible dans le paysage urbain. » [2] Faire en sorte qu’il se passe quelque chose sur les sites, ce que peut permettre l’occupation temporaire, vient ainsi répondre à plusieurs besoins : éviter la dégradation du lieu ou son occupation illégale (rôle sécuritaire) ; montrer aux habitants qu’il se passe quelque chose pour combler l’insatisfaction que peuvent parfois provoquer des périodes de latence trop longues (rôle d’image et de communication) ; augmenter ou remplacer un processus de participation habitante (rôle d’animation) ; et/ou offrir un espace disponible à des activités ou des usagers dans une ville dans laquelle le besoin d’espace est très fort (rôle d’usage). Dans un moment caractérisé à la fois par une pression démographique croissante, par la mise en projet des dernières grandes emprises foncières de la Région et par des remises en question régulières des formes participatives classiques, ces arguments se trouvent évidemment renforcés. Concernant les bâtiments vides en particulier, l’occupation temporaire se charge aussi d’un rôle potentiel vis-à-vis de la spéculation immobilière, qui participe à entretenir des millions de mètres carrés de bureaux et de logements vides alors même que la Région connait une crise du logement : dans un contexte où « *les mètres carrés c’est de l’oxygène* », l’occupation temporaire représente un moyen détourné d’avoir accès à l’espace.

Par ailleurs, l’émergence puis l’institution de l’occupation temporaire comme une question d’action publique à proprement parler s’inscrit dans un moment de reconfiguration assez importante des rôles et des rapports de force dans l’urbanisme bruxellois. Courant 2015 le Ministre Président met en œuvre une réforme présentée comme visant à simplifier les processus de décision et d’action et à augmenter la transversalité. Cette réforme crée une nouvelle plateforme territoriale nommée Perspective ou BBP[3], placée sous la houlette directe du Ministre Président, et transforme le statut de la SAU (Société d’Aménagement Urbain), pour en faire une branche opérationnelle plus efficiente. Un des objectifs importants de cette réforme était de créer des OIP (Organisme

[1] Juliette Duchange et Yves Rouyet, « Prenons le temps de bien faire, pour une gestion transitoire des zones stratégiques de la Région bruxelloise », *non publié*, 2016.
[2] Il considère ainsi que le temps (trop) long de l’inertie (notamment politique et administrative) des projets urbains est synonyme d’une perte de qualité : « La durée d’un projet et le niveau de qualité de sa réalisation sont étroitement liés. Si le projet se prolonge trop longtemps il perd sa dynamique, réduisant la motivation de l’auteur du projet et du maître d’ouvrage à maintenir l’ambition initiale de qualité. C’est pourquoi le moment est venu de passer à l’acte et d’enclencher la vitesse supérieure. En tant que bouwmeester, je veux contribuer à raccourcir le temps d’élaboration des projets. » Kristiaan Borret, « Bouwmeester / maître architecte Bruxelles Capitale - Note d’orientation 2015-2019 », art cit.
[3] La nouvelle structure nommée Perspective ou BBP (Bureau Bruxellois de la Planification) a englobé : l’ADT (Agence de Développement Territorial), qui avait auparavant un statut d’ASBL d’intérêt régional et dont le CA réunissait des représentants de la Région (tous les minitres) et des Communes (tous les bourgmestres) ; la DEP (Direction Études et Planification), qui dépendait auparavant de BDU (Bruxelles Développement Urbain), c’est-à-dire de l’administration du SPRB (Service Public Régional de Bruxelles), dit « le ministère » ; et l’IBSA (Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse). La création de Perspective-BBP a permis de regrouper le « règlementaire » (DEP) et le « stratégique » (ADT). Pour (encore) plus de détails, voir l’ordonnance de création de Perspective : http://perspective.brussels/fr/qui-sommes-nous/notre-histoire En parallèle de cela la SAF (Société d’Acquisition Foncière), qui a un statut de SA (Société Anonyme de droit public, dont l’actionnaire majoritaire est la Région), a été transformé en SAU (Société d’Aménagement Urbain) et « gonflée » en termes de moyens et de missions, ses prérogatives se rapprochant désormais plus de celles que peut avoir un aménageur en France, constituant finalement une sorte de « branche opérationnelle » du Ministre Président (http://www.sau.brussels/fr). Il faut également noter qu’à cette réforme a succédé en 2017-2018 une réforme du COBAT (Code Bruxellois de l’Aménagement du Territoire) sur laquelle on ne reviendra pas ici (à ce sujet voir : http://perspective.brussels/fr/actualites/modification-du-cobat). Le BMA conserve quant à lui un statut particulier qui est à la fois « dedans » et « à côté » de Perspective.

d'Intérêt Public), et non plus des « administrations » à proprement parler. Si l'enquête ne permet pas de dire ce qu'il en est des conséquences concrètes de cette réforme, reste qu'elle a en tout cas soulevé nombre de débats et fut notamment soupçonnée de servir une volonté de centralisation des pouvoirs de la part du Ministre Président. Notamment, la nouvelle structure devait au départ intégrer également l'IBGE, Bruxelles mobilité et la STIB, trois entités au rôle très important en termes d'aménagement urbain mais qui ont préféré conserver leur indépendance [1]. Cette réforme fut aussi assez vite taxée d'inutilité car, du point de vue de certains, la « transversalité » promise n'a pas été au rendez-vous. Malgré le fait qu'elles soient désormais réunies au sein de la même rue, les différentes structures ne semblent pas forcément travailler davantage ensemble qu'auparavant, et continuent à avoir des hiérarchies différentes et des cultures professionnelles différentes. Cette réforme a aussi été analysée comme un nécessaire renforcement de la force de frappe des pouvoirs publics (et le renforcement de la SAU à la fois comme structure foncière et comme développeur n'y est pas pour rien) dans un contexte de développement urbain caractérisé par des rapports de force assez durs avec les acteurs privés, mais aussi, dans le cadre des grandes friches foncières et portuaires, avec les grands propriétaires publics que peuvent être le Port ou Infrabel. Bien qu'elles soient « publiques », ces grandes structures sont fédérales et largement focalisées sur une gestion financière de leur stock foncier, ce qui fait qu'elles s'inscrivent dans des jeux politiques et financiers complexes avec la Région[2].

Cette réforme s'inscrit également dans une tendance plus vaste (qui n'est pas propre au contexte bruxellois mais s'y décline de manière spécifique) à l'externalisation de missions de services publics et à la gestion par projets, par le biais de la contractualisation avec des acteurs privés mais aussi par le biais de la création d'agences bénéficiant d'une autonomie plus grande considérés comme moins « obsolète » que le modèle des « administrations » et plus adapté « aux exigences de réactivité et de flexibilisation projetées sur l'action publique en régime de globalisation et de changement constant. » [3], tendance qui a eu pour conséquence une pluralisation des statuts et des autonomies d'action au sein de la fonction publique.

Le rôle que peut jouer l'occupation temporaire dans ce contexte de transformation urbaine est pluriel et potentiellement ambigu ; c'est en tout cas un outil qui permet une gestion foncière et immobilière de l'entretemps et peut également être un argument pour des formes de contournement des procédures. On a vu dans le cas de l'*Allée du Kaai* mais aussi de *Parckfarm* comment l'appropriation des lieux par les habitants pouvait aussi être un moyen pour les pouvoirs publics de poursuivre à nouveaux frais et sur le terrain un rapport de forces avec des acteurs privés. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce n'est pas la première fois que des outils « participatifs » sont mobilisés par les pouvoirs publics dans des contextes de rapports de force, notamment fonciers, avec acteurs privés ; ce fut déjà le cas des Schémas directeurs[4]. L'implication habitante et le rôle de la société civile est alors ambiguë entre coalition de cause et instrumentalisation, d'autant plus que, dans le cadre de la réforme du COBAT et de la mise en œuvre des nouveaux PAD, c'est plutôt un affaiblissement de la participation qui est pointé du doigt par les associations[5] :

---

[1] Au départ, cette nouvelle plateforme territoriale devait être chapeautée par tous les ministres concernés par l'aménagement du territoire, mobilité, aménagement, environnement, etc, à travers une sorte de « super pôle stratégique » regroupant tous les services stratégiques des différentes administrations et tous les ministres de tutelle correspondants. Au final, Perspective ne concernenra que « l'aménagement » et sera donc uniquement sous la tutelle du Ministre Président, en charge de l'aménagement.

[2] « Pour Mathieu Van Criekingen, géographe et enseignant-chercheur à l'ULB, le gouvernement se prépare ainsi aux négociations qui vont se jouer autour des réserves foncières bruxelloises. Il rappelle que les dix nouveaux quartiers prévus par la déclaration de politique gouvernementale correspondent aux derniers espaces de taille importante où la maîtrise du foncier est encore entre les mains de grands propriétaires publics, notamment la SNCB avec le quartier Midi, la gare Josaphat, Schaerbeek-Formation, etc. "La SNCB ne rigole pas et compte bien tirer profit des terrains qu'elle possède à Bruxelles. En restructurant sa gouvernance, le gouvernement se met en capacité d'être plus fort dans la négociation". Il note aussi que la Région veut avoir les mains libres dans la zone du canal, puisque l'idée est que ce soit désormais elle qui donne les permis en lieu et place des communes. "Autrement dit, dans cette zone d'exception, la Région va aussi s'attribuer certains permis à elle-même." » Amélie Mouton, *Bruxelles, à qui profiteront les nouveaux quartiers ?*, https://www.alterechos.be/bruxelles-a-qui-profiteront-les-nouveaux-quartiers , 30 septembre 2014, (consulté le 15 septembre 2019).

[3] ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale, *Bruxelles [dans] 20 ans*, *op. cit.* P171

[4] « Il est remarquable à cet égard que la procédure participative des schémas dicecteurs n'a été mise en œuvre que dans les zones où les pouvoirs publics ne possédaient plus la maitrise foncière mais devaient composer avec un promoteur privé. » G. Comhaire, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles », art cit. P20

[5] Dès le début de la réforme en 2017 les associations prennent position sur le sujet : ARAU, IEB et BRAL, « Que devient notre démocratie urbaine ? Lettre ouverte aux député-e-s de la Région de Bruxelles-Capitale », 12 octobre 2017. En 2018, pendant la « semaine des projets

> « Dans un article paru dans le soir du 25 mars de l'année dernière, Rudy Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, déclare, entre autres, que les réformes en projet ont pour objectif de "répondre aux attentes du secteur immobilier qui éprouve de grandes difficultés à développer des projets importants vu la longueur et la complexité des procédures urbanistiques et environnementales". Les nombreuses modifications réglementaires et les pratiques mises en œuvre ces dernières années par le gouvernement bruxellois confirment une focalisation sur les "projets importants" et une centralisation du pouvoir en matière d'urbanisme au détriment d'enjeux essentiels pour la vie en ville. »[1]

Cet affaiblissement de la participation constitue une sorte de dégât collatéral d'une réforme visant à la fois à faire gagner les pouvoirs publics en agilité et en efficience et à faciliter les projets de développement urbain portés par le privé : « *While these novel tools compensate the slow and challenging procedures that large scale developments in Brussels have to face, citizens receive no support in their challenge to hurdle through Brussels complex bureaucracy and culture of behind-closed-doors made trade-offs*. » [2] La nouvelle plateforme territoriale Perspective et ses différentes structures sont jugées moins perméables à la participation que les administrations ; leurs employés ne sont pas fonctionnaires et sont des employés directement sous la tutelle du Ministre-Président[3]. Les associations craignent en particulier que la régression des normes soit synonyme d'une régression de la démocratie au sens où elle vient surtout favoriser les acteurs privés ayant des moyens financiers.
C'est dans ce contexte, loin d'être stabilisé, que le sujet de l'occupation temporaire a été mis à l'agenda et a fait l'objet, au fil des interactions, des expériences et des prises de positions, de diverses tentatives de formalisation et de traduction en termes de procédures urbanistiques et de cadres juridiques.

2. L'institutionnalisation d'un nouvel outil d'action publique

Des tentatives de formalisation institutionnelle et urbanistique

À ce stade, plusieurs phénomènes parallèles se déploient et gagnent en intensité. Les acteurs publics de l'urbanisme bruxellois, en interaction directe comme on l'a vu avec les acteurs de la société civile, tentent notamment d'élaborer des formalisations adéquates, de construire des cadres et d'inventer des procédures adaptées à la mise en œuvre de l'occupation temporaire. Des premiers échanges d'expérience qui auront lieu courant 2016 émergeront certains questionnements qu'on retrouvera plus largement dans la publicisation du sujet et les débats qui s'ensuivront : l'enjeu du rapport au projet urbain, la question de la pérennisation du temporaire, notamment d'un point de vue technique et matériel, ou encore la question du rapport aux normes et aux cadres juridiques.

Les tentatives de formalisation de l'occupation temporaire en un outil d'action publique passeront d'abord par le travail de Juliette Duchange au sein de Perspective pour mettre en place un « plan de gestion transitoire » sur la

urbains », ce sont dix PAD qui sont proposés au débat aux habitants en l'espace de six jours, ce que les associations dénoncent. De leur point de vue, cela ne permet pas aux habitants de se saisir des dossiers et relève donc d'une mascarade communicante. *Faire la ville sans les gens? Pour une refonte des politiques de participation à Bruxelles*, https://plus.lesoir.be/164622/article/2018-06-25/faire-la-ville-sans-les-gens-pour-une-refonte-des-politiques-de-participation , 25 juin 2018, (consulté le 15 septembre 2019). À la rentrée 2019, c'est de nouveau le cas : *Flashnews : les plans d'aménagement en pleine vitesse*, https://bral.brussels/fr/artikel/flashnews-les-plans-dam-nagement-en-pleine-vitesse , 5 septembre 2019, (consulté le 15 septembre 2019).
[1] ARAU, IEB et BRAL, « Que devient notre démocratie urbaine ? Lettre ouverte aux député-e-s de la Région de Bruxelles-Capitale », art cit.
[2] H. Van Reusel, « The spatial mirror. Designing urban collective spaces from bottom up in Brussels », art cit.
[3] L'ADT était par exemple auparavant organisée en ASBL avec un CA dans lequel était représentées toutes les parties prenantes, Région mais aussi Communes, etc.

Gare de l'Ouest[1], qui est une des grandes emprises ferroviaires en cours de développement dans la capitale, au cœur de Molenbeek. En matérialisant de manière plus assumée la dimension temporelle du processus d'aménagement, en fournissant des outils pour la travailler, il s'agit de combiner dans un seul mouvement la projection dans le long terme et le développement d'usages à court et moyen terme, c'est pourquoi le terme de « transitoire » est préféré à celui de temporaire. Dans un texte intitulé « Prenons le temps de bien faire, pour une gestion transitoire des zones stratégiques de la Région bruxelloise », Juliette Duchange et Yves Rouyet de l'ADT développent ces idées :

> « Dans le cadre du développement des zones stratégiques, l'occupation temporaire a tout à gagner à être pensée en accord avec le projet futur du site. Il ne s'agit pas simplement d'"occuper" mais bien de préparer, d'amorcer, voire même de commencer l'aménagement. Il y a deux raisons à cette posture : d'une part, le temporaire ne doit pas être vécu comme quelque chose que l'on donne puis que l'on reprend ; d'autre part, la nouvelle image que l'on donne à un site est un signal fort pour la suite. Il faut penser le développement de ces sites comme un processus continu. C'est pourquoi il nous semble important d'installer du "transitoire" plus que du "temporaire". Le "transitoire" évoque une période qui accompagne une modification, le passage d'une situation à une autre. [...] Le plan de gestion transitoire est donc un nouvel outil qui complète le phasage, il sert à accompagner et coordonner le projet urbain dans le temps. L'occupation temporaire ne constitue plus un "avant" projet urbain détaché de la suite, elle fait partie d'une vision à long terme et ne doit pas simplement disparaître le jour où les chantiers de construction commencent. Le plan de gestion transitoire doit permettre de suivre toutes les actions qui se déroulent sur le site afin de garantir que le projet urbain se met en place de manière cohérente dans le temps : dépollution, assainissement, mouvement de terre, viabilisation, occupation temporaire d'une partie du site, plantation, démarrage d'un chantier de bâtiment, etc. »[2]

L'idée est donc que le plan de gestion transitoire devienne un vrai outil d'aménagement au même titre que le *masterplan* classique et en complément de celui-ci, renforçant le rôle de la dimension temporelle en plus de la dimension spatiale : à la fois « *outil planologique et ligne du temps* », « *quelque chose qui ressemble à la fois à un plan et à un calendrier* ». En effet, à ce moment-là il s'agit surtout de développer des outils à même de venir accompagner la complexité des procédures urbanistiques bruxelloises. La participation des habitants n'est donc plus le point de départ comme cela pouvait être le cas pour *l'Allée du Kaai*. Il ne s'agit pas d'ouvrir des lieux pour les « *faire gérer par les habitants* », mais bien d'affronter la complexité des temporalités de la transformation urbaine, non pas de déléguer la gestion de l'entretemps mais justement de mieux la penser et la mettre en œuvre. Il ne s'agit pas non plus uniquement de venir mettre en « *visibilité* » les projets urbains mais aussi d'accroitre la « *transparence* » sur les processus d'aménagement et de décision techniques et politiques. L'articulation avec les enjeux de projet urbain et de planification est donc extrêmement forte, de même que les enjeux liés au paysage considéré comme « outil pour un urbanisme évolutif » et « art du temps »[3].

Une des questions opérationnelles principales porte sur la nature des compétences à mobiliser pour mettre en œuvre cette gestion transitoire. On retrouve encore une fois le débat qui est de savoir si les responsables de cette gestion transitoire doivent être les concepteurs (ici les urbanistes en charge du masterplan) ou pas. L'expérience de l'*Allée du Kaai*, dans laquelle le succès de l'occupation temporaire masque le fait que le lien entre cette dynamique et le projet d'aménagement du parc est très faible, sert d'argument en faveur d'une approche plus intégrée entre gestion transitoire et masterplan d'aménagement et d'une mission « hors-norme » combinant l'ensemble et reposant sur un accord-cadre sur la période 2017-2024. Sachant qu'il s'agit ici à la fois de concevoir

[1] Ceci dans le cadre du PAD (Plan d'Aménagement Directeur) développé sur cette zone ferroviaire de 13 hectares au cœur de Molenbeek définie comme une des ZIR (Zones d'intérêt régional). Voir : https://perspective.brussels/fr/projets/poles-strategiques/gare-de-louest

[2] J. Duchange et Y. Rouyet, « Prenons le temps de bien faire, pour une gestion transitoire des zones stratégiques de la Région bruxelloise », art cit.

[3] Il est intéressant de noter qu'on peut retrouver dans ce texte des indices d'une rédaction par une paysagiste (Juliette Duchange) qui cherche à mettre en avant le potentiel transformateur d'une meilleure prise en compte du temps du paysage dans la transformation urbaine, et que j'ai pu y retrouver certaines des préoccupations qui présidaient au démarrage de cette recherche. Voir introduction.

un plan de gestion transitoire et de le mettre en œuvre, cela nécessite de réfléchir au type d'opérateurs capables de coordonner de telles dynamiques, ce qui requiert *a priori* des compétences très larges (allant de l'aménagement à la régie technique, en passant par le travail social, la construction, …).

Le fait que ce projet n'ait pas connu l'ampleur prévue, espérée notamment par Juliette Duchange qui en était l'artisan principal et qui avait mis dans ce projet beaucoup d'espoirs sur l'avancée du sujet de la gestion transitoire à Bruxelles, s'explique par plusieurs raisons. D'une part, une difficulté de l'équipe choisie[1] pour réaliser à la fois le *masterplan* et le plan de gestion transitoire, qui semble avoir eu du mal à se défaire d'un regard de « concepteur » continuant, malgré la diversité des pratiques de cette agence, à déterminer la manière d'aborder et de formaliser les dimensions spatiales et temporelles de la transformation urbaine. D'autre part, un frein assez important s'explique par les nouveaux rapports de force entre acteurs publics suite à la réforme de 2015 et en particulier aux relations de collaboration pas toujours « collaboratives » entre Perspective et la SAU : la gestion transitoire se situant « entre » le « stratégique » (relevant de Perspective) et l'« opérationnel » (relevant de la SAU), et donc entre les prérogatives des deux structures, ce premier projet qui avait vocation à être une sorte de version bêta (une expérimentation !) a sensiblement « fait les frais » des difficultés de ces deux organisations à travailler ensemble et à accorder leurs visions. Enfin, les rapports de force relativement durs avec le propriétaire du site (SNCB-Infrabel) ont fait que les négociations foncières, et les longues phases d'attente qui les accompagnent, ont largement contribué à grever la dynamique du projet. Si l'objectif était au départ d'expérimenter un plan de gestion transitoire sur le site de la Gare de l'Ouest en vue de « *fabriquer un nouvel outil en même temps qu'on travaille sur un projet précis* », c'est-à-dire de formaliser un outil reproductible et généralisable, intégré à la panoplie urbanistique bruxelloise, ce n'est cependant pas ce scénario qui se produira. Là où les suites de cette expérience sont cependant encore à observer, c'est dans le fait que Perspective a malgré tout réussit à lancer une dynamique de gestion transitoire avec l'IBGE sur les parties du site devant devenir à terme des espaces verts[2].

L'idée de promouvoir la mise en œuvre du temporaire et du transitoire en passant directement par le biais d'un outil d'urbanisme réglementaire venait peut-être trop tôt par rapport au saisissement politique du sujet. En tout cas, la conséquence très directe du fait que cette expérimentation d'un plan de gestion transitoire sur la Gare de l'Ouest n'ait pas eu la portée imaginée, est que l'idée d'un lien fort au projet urbain et à l'aménagement qu'elle portait sera progressivement mise en sourdine dans les débats autour de l'occupation temporaire. Si, dans la montée en charge que Perspective a d'abord tenté de faire suite à *Parckdesign* et *l'Allée du Kaai*, il s'agissait d'appliquer l'idée de gestion transitoire à l'échelle d'un projet urbain de grande échelle et de long terme comme la Gare de l'Ouest, la majorité des projets qui seront initiés ensuite concerneront plutôt de l'occupation de bâtiments. La dimension « préfigurative », « transitoire », certainement beaucoup plus difficile à appréhender et à mettre en œuvre s'en retrouvera minorée, les débats juridiques, économiques et sociaux prenant largement le dessus sur les enjeux urbains, et aboutissant au fait qu'aujourd'hui, le rôle potentiel de l'occupation temporaire dans le « projet urbain » de la ville-Région est finalement peu abordé, l'activation de lieux prenant le dessus sur la participation au projet[3].

---

[1] L'équipe étant composée de Taktyk, Alive Architecture, 51n4e, ABO, Tractebel, Idea, et Caroline Claus. À noter qu'on y retrouve une partie des acteurs investis dans le commissariat de *Parckdesign* 2014 (Taktyk, Alive Architecture, Caroline Claus). Au sein du groupement, c'est Alive Architecture qui était chargé du volet « gestion transitoire ».

[2] Où l'on retrouve l'IBGE qui, à son échelle, poursuit ses expérimentations en matière d'occupation temporaire dans les espaces et les sujets qui sont les siens.

[3] À ce sujet, il est intéressant de revenir rapidement sur la « carrière » de Toestand et son évolution. Dans le cadre de *l'Allée du Kaai* on a pu voir dans la première partie à quel point ils s'étaient en réalité très peu intéressés au rôle de préfiguration que le projet aurait pu jouer dans le processus de conception et d'aménagement du futur parc, au point que ça ne devienne presque « plus le sujet ». Par la suite cependant, ils sont missionnés à Saint-Gilles sur une place publique dans le cadre d'un Contrat de quartier pour un projet qui les engage plus franchement dans cette direction d'être là pour améliorer le futur projet, l'enrichir, le rendre plus juste. Cela aura pour conséquence de faire évoluer leur point de vue à ce sujet : « *Pour moi au début l'occupation temporaire c'était le but maintenant c'est de plus en plus le moyen* ». Ils développent ainsi une forte expertise de la place et revendiquent auprès de la commune qu'il faut mettre cela à profit dans le projet : « *On leur a dit* "*On va développer une forte expertise de cettte place donc utilisez-nous !"* ». Cependant, le projet masque une sorte de double commande. Si le bureau responsable du CQD (il s'agit du bureau d'architectes Suède 36, qui est déjà intervenu sur certains « parcs à vocation sociale » avec l'IBGE (Bonnevie) et a également pris en charge le processus participatif d'aménagement du parc de la Porte de Ninove) comptait bien sur l'action de Toestand pour implémenter le projet, la bourgmestre et une partie de la commune l'envisage

À ce moment-là, Perspective et le BMA changent de stratégie et commanditent une étude juridique sur le sujet de l'occupation temporaire[1]. Réalisé par Nicolas Bernard, juriste, chercheur à l'Université Saint-Louis et directeur de l'IRIB (Institut de Recherche Interdisciplinaire sur Bruxelles), reconnu comme spécialiste quant au droit du logement et aux cadres juridiques alternatifs (squat, habitat léger, etc)[2], cette étude juridique est organisée au fil de 186 questions réunies en six thèmes : aménagement du territoire et urbanisme, salubrité et sécurité, aspects civils et contractuels, domiciliation, allocations sociales et aspects pécuniaires. Elle est publiée en papier en novembre 2018[3] puis formalisée ensuite dans un site internet[4]. L'idée qui préside à ce travail est d'attaquer le sujet de manière moins frontale : commencer par éclaircir la question des cadres juridiques en vigueur, par montrer ce qui est déjà possible et les questions qu'il reste à travailler, est vu comme une porte d'entrée plus rassurante, qui « *fait moins peur* » aux acteurs publics qu'un outil directement opérationnel. Par ailleurs l'étude juridique correspond aussi au besoin que ressentent ces deux administrations publiques de « cadrer » le développement croissant des occupations temporaires, comme l'explique Juliette Duchange : « *De l'occupation temporaire tout le monde en veut maintenant à Bruxelles, la question c'est comment ne pas frustrer les maitrises d'ouvrage, ne pas frustrer cette envie qu'ils ont, mais essayer de leur proposer des cadres, d'observer et d'analyser toutes ces premières expériences pour en tirer des enseignements, d'essayer de mettre en place une marche à suivre de manière douce*. » Au nom du BMA et de Perspective, Juliette Duchange et Frederik Serroen mènent en effet un travail de « *sous-marin* » qui consiste à « *aller voir différentes maitrises d'ouvrage et discuter le plus régulièrement possible avec eux pour éviter qu'ils fassent n'importe quoi*. » L'étude juridique est un moyen de mettre certaines choses noir sur blanc de manière plus officielle et plus publicisée. Dès le départ, la motivation de cette étude est donc hybride, si ce n'est paradoxale : il s'agit de « *trouver des poches de souplesse au niveau* juridique » pour faciliter les occupations temporaires et dans le même temps de rappeler aux propriétaires privés comme publics qu'ils ne peuvent pas faire n'importe quoi. Plus largement, c'est un exercice juridique qui n'a rien d'évident, comme le pointent ses auteurs dans l'introduction :

> « Rédiger un guide juridique et pratique en vue de favoriser la mise sur pied d'occupations précaires constitue assurément une démarche nécessaire, tant est pressante la demande de clarification émanant des acteurs concernés (à proportion elle-même d'un nombre d'expériences qui enfle sur le terrain). Toutefois, l'exercice même de rassembler la législation existante sur le sujet et de la synthétiser tient de la gageure, dans la mesure où il n'existe *pas* de loi portant spécifiquement sur cette matière. Dans ce domaine, on n'a d'autre choix dès lors que de *composer* avec des règles génériques plus ou moins adaptées à l'occupation précaire. »[5]

---

essentiellement comme un processus d'animation de la place « en attendant ». Cela aura pour conséquence qu'ils seront à plusieurs reprises écartés des arènes du projet à proprement parler : « *La superposisiton du timing est pas très claire, là on vient de découvrir qu'ils étaient en train d'écrire le cahier des charges pour la place mais sans nous contacter. Ce sont pas les mêmes personnes qui s'en occupent en interne, c'est flou.* » Ces difficultés joueront un rôle important dans l'orientation de l'action de Toestand. D'une part, ils se rendent alors compte qu'ils ne sont pas forcément armés pour le « travail politique » : « *Là sur Marie Moskou on essaye du coup de faire plus un travail politique "de charme" avec la commune, mais notre équipe à nous est pas douée pour ça, c'est un archi et un technique, c'est une bonne équipe de terrain mais pas de gestion de projet…Du coup on a embauché Cécile, une française, pour ça.* » D'autre part, ils se rendent compte que ce n'est peut-être pas ce qui les intéresse le plus : « *On a pas envie de se perdre à faire du lobbying politique, on a plus envie de faire de l'activisme. La politique moi ça m'intéresse mais je crois que c'est pas la force de Toestand.* » L'ensemble des ces différentes expériences les pousse ainsi à différencier clairement ce qui, dans l'occupation temporaire, relève de la « participation et préfiguration de projet » ou de « l'activation de lieu », et à acter le fait qu'ils veulent se positionner plutôt sur le deuxième volet : « *C'est pas nos envies et pas nos compétences, on veut pas déterminer ce qui va se passer dans le futur* ». Cela implique de réussir à se situer dans un entre-deux : « *On veut pas être juste des organisateurs d'évènements mais on veut pas devenir un bureau d'étude* » Enfin, leur décision provient aussi de la sensation que la volonté politique correspond finalement plus à cette commande d'activer des lieux que de réellement renouveler les modalités de participation des habitants aux projets : « *Les politiques, ils préfèrent ausi ça je crois, parce qu'ils y laissent moins leur pouvoir* ». [Pepijn Kennis, mai 2017]

[1] Voir planche d'images 45 à la fin de ce chapitre.

[2] N. Bernard, P. Zimmer et J. Surkin, « Le logement, la maîtrise foncière et l'espace public. », art cit ; N. Bernard, « La convention d'occupation précaire », art cit.

[3] Perspective Brussels et Bouwmeester / Maître architecte, *Les occupations précaires. Guide juridique et pratique*, Bruxelles, 2018.

[4] http://occupationtemporaire.brussels/

[5] Perspective Brussels et Bouwmeester / Maître architecte, *Les occupations précaires. Guide juridique et pratique*, *op. cit.* P7-8

Cette étude donne une définition de la vision du sujet portée par une partie des pouvoirs publics (en l'occurrence Perspective et le BMA). Le document s'ouvre sur des citations de Cyrille Hanappe et de Fiona Meadows, donnant un certain « ton », et associe dès l'introduction la question des temporalités longues et complexes des projets urbains, l'augmentation de la vacance structurelle et le besoin d'espace. L'occupation temporaire y est définie comme un outil des politiques d'aménagement mais aussi comme une nouvelle forme de participation citoyenne, et elle fait l'objet de trois « *warning* » : le temporaire ne doit pas « remplacer » le pérenne, temporaire ne doit pas vouloir dire « gratuit », ainsi qu'une attention spéciale sur le respect du droit au logement. À travers toutes les « pincettes » prises par les auteurs dans ce texte, ce qui transparaît c'est bien la difficulté de la question du rapport à la norme, et donc au droit, que posent ces projets :

> « Une autre mise en garde doit être formulée, quant à la philosophie qui sous-tend le présent guide. Généralement, le législateur a pour mission de prescrire, d'encadrer, de limiter… Il n'en va pas différemment ici ; [...] Ce guide s'est employé -et c'est sa vocation première- à recenser et détailler chacune de ces réglementations, lesquelles forment autant de jalons sur ce parcours d'obstacles. Le but toutefois, par là, n'est aucunement de chercher à décourager ou dissuader les bonnes volontés ; dans la mesure du possible, à notre estime, le droit doit tâcher d'appuyer les projets novateurs portés par les citoyens pour les faire s'épanouir, et non pas les réprimer par principe, au prétexte qu'ils ne rentreraient pas parfaitement dans une case juridique préconçue. Aussi s'est-on systématiquement attaché à dégager, au sein de l'arsenal juridique existant, les "poches de souplesse", les possibilités de dérogation et autres interprétations libérales ; et ce, sans négliger l'exposé préalable des règles de type restrictif, ni verser dans un malsain (et contreproductif) appel au contournement des lois existantes. »[1]

L'étude pointe de manière très claire l'ambiguïté de la question de l'encadrement juridique des occupations temporaires. Si gagner en sécurité juridique risque d'être synonyme d'une perte de souplesse[2], l'absence de cadres comporte aussi deux risques importants : d'une part la peur, de certains acteurs, de s'engager dans de tels projets (ce qui constitue un frein important), d'autre part la généralisation de l'illégalisme, de l'arbitraire et donc d'une « hétérogénéité condamnable » dans le traitement des cas particuliers[3]. Pour les auteurs, il ne s'agit ni d'abandonner le phénomène à la « main invisible » du marché et de justifier des formes d'assouplissement normatif (notamment concernant le droit au logement), ni de surnormer, et ils pointent donc une situation qui relève d'une véritable « aporie »[4]. Selon eux, et c'est pourquoi ils insistent sur le fait que le temporaire ne doit pas remplacer le pérenne, c'est justement la dimension « temporaire » qui constitue le principal garde-fou : « À nos yeux, la réversibilité de l'aménagement constitue la justification ultime de la souplesse accordée ; rien de définitif n'aura été commis. »[5]

Toutes ces précautions traduisent l'absence d'une ligne politique claire, ainsi que la volonté de s'adresser à tous (acteurs publics et privés dans toute leur diversité) sans froisser personne ni donner l'impression de vouloir trop « encadrer ». L'étude, qui considère que « l'obstacle n'est point technique »[6], se termine justement en interrogeant la volonté politique[7] et l'enjeu de la traduction législative de cette volonté :

> « Plus largement encore, il est temps de mettre en adéquation les propres déclarations de ceux qui nous gouvernent (et qui exaltent à l'envi -et à juste titre- les vertus conjuguées de la réhabilitation des bâtiments vides, de la densification du tissu urbain, de la reconstruction de la ville sur la ville, du droit au logement des plus démunis, de la solidarité chaude, de l'habitat partagé

[1] *Ibid.* P8
[2] *Ibid.* P186
[3] *Ibid.* P188
[4] *Ibid.* P188 L'étude juridique pointe le fait qu'existe depuis peu, en Wallonie, une norme minimale de salubrité bien plus basse que ce que ne requiert le droit au logement et qui s'applique à « l'habitation qui n'est pas un logement ».
[5] *Ibid.* P195
[6] *Ibid.* P194
[7] De même dans une émission sur la rtbf.be Frederik Serroen insiste au nom du BMA sur la nécessité que le secteur public se positionnee et ne reste pas dans une positon « attentiste ». *Que faire des 6,5 millions de m² vides à Bruxelles ?*, https://www.rtbf.be/lapremiere/article/detail_que-faire-des-6-5-millions-de-m-vides-a-bruxelles?id=10179900 , 25 mars 2019, art cit.

> et de la débrouille citoyenne) avec leurs actes juridiques. Si, vraiment, on prétend faire de l'occupation précaire un levier de première importance pour la rénovation urbaine, qu'attend-on alors pour adapter le cadre urbanistique ? Il y va d'une question de cohérence politique et, *in fine*, de crédibilité. Sans aucune répercussion dans une loi, en tout cas, ces principes fondateurs resteront à l'état de slogan. » [1]

En l'absence d'une volonté politique claire, la principale limite de l'étude juridique est qu'elle ne permet pas d'avancer sur le « volet stratégique » du débat sur l'occupation temporaire, c'est-à-dire non seulement sur la question des moyens et des « cadres règlementaires » mais sur la question des finalités, des objectifs urbains et sociaux dont les acteurs publics veulent charger l'occupation temporaire. L'étude définit trois types de projets pour essayer de mettre de l'ordre dans cette question des finalités, que sont l'occupation temporaire (opportuniste et non liée à la planification), la gestion transitoire (dans laquelle les occupations s'inscrivent dans la ligne directrice d'une vision planificatrice déjà préalablement définies et peuvent éventuellement être pérennisées), et l'expérimentation programmatique (sur des sites où la vision n'est pas définie et où cela peut servir à signaler ou tester des besoins ou des potentiels). Cependant, si cette typologie montre une volonté de qualification et de différenciation émanant de certains pouvoirs publics, elle ne sera pas vraiment reprise dans les usages courants, qui laissent planer le flou sur les enjeux respectifs des différents projets initiés par des propriétaires qu'ils soient publics ou privés. Pourtant, pour le BMA et Perspective, l'enjeu est tout autant dans les cadres règlementaires que dans les enjeux stratégiques : ces différentes tentatives de formalisation, si elles visent à promouvoir le développement de l'occupation temporaire, sont aussi des moyens d'essayer d'encadrer davantage les pratiques de certains acteurs publics et privés et notamment de mettre des sortes de garde-fous sur le « contenu », par exemple faire en sorte que les cahiers des charges des projets prennent en compte les besoins, chaque fois spécifiques, des quartiers concernés.

Ces différentes expériences nous semblent intéressantes en ce qu'elles ouvrent une fenêtre sur ce que peut vouloir dire institutionnaliser et la diversité des modalités d'action que cela peut recouvrir telles que modéliser, réguler, cadrer, légiférer, accompagner, reproduire, etc. De plus, elles matérialisent la direction que prend cette institution progressive, par exemple le fait que la dimension de préfiguration et de lien au projet urbain semble (pour le moment du mois) mise en sourdine, alors que les enjeux sociaux et la question de l'assouplissement normatifs tendent à prendre le dessus dans les débats.

Une situation de crise et des prises de position

> « Lors d'une interview donnée au Soir, Benjamin Cadranel, directeur de City Dev, et Gilles Delforge, directeur de la Société d'aménagement urbain (SAU), insistent sur l'intérêt de "ce type de projets" pour les grands sites bruxellois, en attendant leur réaffectation. Par contre, ce qu'ils entendent par ce type de projets n'est pas clair. S'agit-il de projets destinés à des artistes et des artisans ou de projets où les sans-abris peuvent trouver à se loger ? Une personne qui plie des boîtes à pizza a-t'elle autant de probabilités d'occuper temporairement un espace qu'une start-up qui récupère des excédents alimentaires ou un créateur de mode ? D'ailleurs, les administrations s'enthousiasment-elles pour l'utilisation temporaire dans l'idée de s'en servir comme d'un instrument de planification évolutif ou s'agit-il plutôt d'un outil de marketing ? Si l'une a l'intention de l'utiliser à des fins de planification, l'autre, qui octroie les permis, va-t-elle la suivre ? »[2]

Le lent travail qui consiste à réfléchir et élaborer des résolutions institutionnelles à l'intégration de l'occupation temporaire comme un outil d'action publique a finalement été doublé par l'ampleur soudaine du phénomène sur

[1] Perspective Brussels et Bouwmeester / Maître architecte, *Les occupations précaires. Guide juridique et pratique*, *op. cit.* P193
[2] Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « BXL Plant II - Utilisation temporaire », art cit.

le terrain. Courant 2018, les projets d'occupation temporaire se multiplient à Bruxelles et viennent poser de manière plus franche et urgente les questions qui se posaient auparavant de manière prospective. En particulier, plusieurs projets, qui plus est des projets plutôt « gros », prennent une tournure qui inquiète certains acteurs, tant militants qu'institutionnels, au sens où ils semblent s'orienter vers une mobilisation de l'occupation temporaire à des fins principalement spéculatives et/ou communicationnelles et où ils mobilisent des publics et des usages plutôt « aisés » (ateliers d'artistes, pépinières d'entreprises, *start-up*, etc)[1]. Cela s'incarne par exemple par le développement de projets comme *Up4north*, qui est un projet d'occupation temporaire des tours WTC 1 et North plaza 9 dans le Quartier Nord, porté par un conglomérat des principaux opérateurs immobiliers du Quartier Nord [2] et qui vise à « donner un nouveau souffle au Quartier nord » à travers l'accueil de start-up et d'entrepreneurs innovants envisagé comme une solution pour remédier à la vacance énorme de l'immobilier de bureaux dans le Quartier nord[3]. À propos de ce projet, on me dira ainsi que « *pour le moment on voit juste des hipsters rentrer et sortir de la tour !* », ou encore que ce projet correspond essentiellement à un « *agenda de profit* » et « *ne rend pas service à ce que l'image de l'occupation temporaire pourrait être* » puisque « *les problèmes du quartier ne sont pas touchés* »[4]. D'autres projets du même type émergent tels que les projets *CityGate* portés par City Dev[5] ou l'occupation de l'ancien immeuble d'Actiris[6] en plein centre-ville. Tandis que ces projets d'occupation temporaire de teneur moins « sociale » commencent à se multiplier, des enjeux urbains très importants sont au cœur des débats à propos d'un certain nombre de grandes emprises foncières telles que la friche Josaphat, la Gare de l'Ouest, mais aussi les anciennes Casernes d'Ixelles ou les immenses bâtiments bientôt vides de l'OTAN. À chaque fois, ces sites concentrent des enjeux fonciers, économiques et urbains, et l'occupation temporaire est vue comme un outil potentiel dans la gestion de leur développement, mais encore une fois sans que la finalité ne soit toujours très claire et sans que les différents acteurs publics ne partagent une vision commune. Enfin, cette accélération se matérialise également par l'arrivée sur le marché d'entreprises privées telles qu'Entrakt, souvent appelées « agences anti-squat », spécialisées dans le logement temporaire et le gardiennage des immeubles vides[7] : le slogan d'Entrakt est par exemple « Soigner votre vacance pour en créer de la valeur ». L'entreprise s'adresse aux propriétaires, développeurs et promoteurs, en leur proposant de « compenser le vide locatif entre l'acquisition et l'inauguration » : « Nos services freinent drastiquement la dévalorisation de ces biens tout en vous délestant de leur gestion et des conséquences néfastes inhérentes ; vous

[1] Voir à ce propos la planche d'images 47 à la fin de ce chapitre, ainsi que la planche 46 qui propose une cartographie ces différents projets d'occupation temporaire à Bruxelles.
[2] AG Real Estate, Allianz Benelux, AXA Belgium, Banimmo, Befimmo, Belfius Insurance, Immobel et Triuva Belgium. Voir : https://www.labnorth.be/
[3] *Quartier nord : nouvelles perspectives | A+*, https://a-plus.be/fr/focus/reconvertir-le-quartier-nord/, (consulté le 15 septembre 2019).
[4] Même si, comme me le fera remarquer quelqu'un, cela faisait des années que les promoteurs du Quartier Nord appelaient la Région à la rescousse à propos de la vacance immobilière, et qu'ils ont au final lancé ce projet sans les pouvoirs publics.
[5] CityDev (ex-SDRB, Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale) est une organisation qui travaille, à travers un contrat de gestion avec le Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale, à l'accueil et l'installation des entreprises en territoire bruxellois en leur « offrant les infrastructures immobilières (terrains ou bâtiments) à des conditions intéressantes et des prix attractifs ». CityDev réalise également des logements neufs subsidiés par la Région bruxelloise. Voir : https://www.citydev.brussels/quelles-sont-nos-missions CityGate 1, 2 et 3 sont des projets immobiliers menés par CityDev à Anderlecht. Dans le cadre de CityGate 2 a été mis en place un projet d'occupation temporaire de l'ancienne usine pharmaceutique Vesdre Continental, *StudioCityGate*. Géré par la SPRL Entrakt, le projet accueille des ateliers d'artistes, un skatepark, un pôle culturel, social et économique et des équipements collectifs. Voir : https://studiocitygate.com/
[6] Actiris est le « Pôle emploi » belge. L'ancien immeuble d'Actiris, situé sur les boulevards centraux bruxellois en face de la Bourse, a été vendu par la Région en 2018 à deux entrepreneurs flamands (qui portent un projet de centre commercial nommé The DOME, notamment en partenariat avec l'enseigne Eataly), la SAU étant en charge du dossier pour la Région. Les candidats acheteurs avaient tous associé à leurs dossiers un partenaire « occupation temporaire ». L'acheteur sélectionné (VDD-Vervoordt) était associé à Entrakt, une occupation temporaire « compatible avec le bâtiment et adaptée au futur développement du site » (bien moins « publique » qu'un projet comme StudioCityGate) étant prévue jusqu'à fin 2020 en attendant le début des travaux
[7] Ces entreprises ont émergé aux Pays-Bas dans les années 1990, leur apparition est une conséquence directe de la privatisation des sociétés de logement social, « qui débouche sur leur fragilisation financière et, *in fine*, sur l'abandon progressif des bâtiments non rentables. C'est dans ce contexte que naît Camelot, la plus célèbre des agences anti-squat. » Aujourd'hui ces agences sont spécialisées dans le logement temporaire, et permettent à des propriétaires de voir leur bien gardienné à faible coût. Si les loyers faibles permettent à des personnes de se loger pour pas cher, les conditions, matérielles comme juridiques, sont plus que précaires. Voir à ce propos : Mathieu Vanwelde et SAW-B absl, « Les multiples visages de l'occupation temporaire », juillet 2018 ; *Pays-Bas : locataires sous surveillance*, https://info.arte.tv/fr/pays-bas-locataires-sous-surveillance, (consulté le 15 septembre 2019) ; Aurélie Baloche, *Crise du logement : pire qu'Airbnb, découvrez les agences anti-squat*, https://comptoir.org/2016/11/07/crise-du-logement-pire-quairbnb-decouvrez-les-agences-anti-squat/ , 7 novembre 2016, (consulté le 15 septembre 2019) ; *Ubérisation du squat : « Ils entrent chez nous n'importe quand »*, https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20170530.OBS0068/uberisation-du-squat-ils-entrent-chez-nous-n-importe-quand.html, (consulté le 15 septembre 2019).

permettant ainsi, de concentrer votre énergie sur les solutions à long terme. »[1] Ces acteurs plus professionnalisés peuvent donc par conséquent remplacer des associations telles que Toestand, Communa, Woningen123Logement ou la FéBUL dans leur rôle d'intermédiaire, de coordinateur et de gestionnaire des occupations temporaires, en étant souvent plus fiables, plus stables et plus rentables pour les propriétaires. En 2019, Entrakt déclare ainsi avoir une soixantaine de « biens en portefeuille » à Bruxelles en 2019[2].

Ainsi, en même temps qu'émerge une concurrence professionnelle pour le contrôle de ce nouveau champ d'action qui s'ouvre à peine, c'est le rôle social et urbanistique potentiel des occupations temporaires qui se retrouve mis en question par le fait que l'occupation temporaire apparait aussi très vite comme un moyen de valoriser un stock immobilier en dormance et de participer au marketing urbain en activant des quartiers ou des immeubles peu reluisants pour attirer promoteurs ou futurs acquéreurs. Ce que nous allons décrire dans les pages qui suivent correspond à ce « moment » donné de la problématisation locale de ce sujet, intensifiée par d'autres éléments concomitants tels que le vote de la loi « anti-squat » en 2017[3] puis l'approche des élections régionales de mai 2019. Même si on a pu décrire comment l'attention publique vis-à-vis de ce sujet s'est accrue petit à petit, elle est aussi plus soudainement éveillée par cette situation de crise. Cette situation de crise contribue à construire un « public » concerné et mobilisé par le sujet, amène certains acteurs à s'engager dans un travail d'enquête et de problématisation qui conduit également à une montée en généralité des questionnements. Elle provoque aussi une intensification et une radicalisation des débats publics et amène les acteurs à prendre position publiquement, dessinant ainsi des lignes de démarcation et des processus de « qualification » (de lieux, de projets, d'acteurs) bien plus franches qu'avant, qui conduisent les acteurs à « se chercher et se trouver »[4], à identifier alliés et ennemis : « Pour éviter qu'elle leur échappe et aboutisse à des résultats indésirés, les associations d'occupation temporaire ont tout intérêt à se saisir de la question de l'institutionnalisation de l'occupation temporaire. Et, conjointement, de leur propre institutionnalisation. »[5]
En effet, avant ce moment-là, la plupart des acteurs associatifs se contentaient d'être dans des formes de promotion de l'occupation temporaire, sans chercher à distinguer les différents types de projets ou à questionner les différents types de cadres, mais se retrouvent obligés dans ce contexte de se positionner et s'organiser. Par exemple, des acteurs comme Toestand et Communa, alors qu'ils entretenaient des liens relativement faibles auparavant[6], se mettent à s'organiser ensemble puisqu'il s'avère qu'ils ont le même type de profil et des pratiques,

[1] https://www.entrakt.be/
[2] *La gestion temporaire, ce nouveau métier*, https://www.lesoir.be/212173/article/2019-03-13/la-gestion-temporaire-ce-nouveau-metier , 13 mars 2019, (consulté le 15 septembre 2019).
[3] Cette loi communément dénommée « loi anti-squat » ou « *anti-krak wet* » est entrée en vigueur en novembre 2017, suite à un évènement très médiatisé en Belgique qui avait vu un habitant de la ville de Gand retrouver sa maison habitée par une famille de squatteurs roms originaires de Slovaquie à son retour de vacances, le propriétaire en question ayant du attendre trois semaines avant de pouvoir réintégrer sa maison (sachant que la famille en question avaient eux-mêmes été abusés par un tiers qui leur avait fait payer un loyer pour cette maison). Cette loi offre aux propriétaires plus de possibilités pour agir rapidement contre le squat : « Là où, auparavant, seule la pénétration dans un immeuble habité sans posséder un droit ou un titre donnant accès au bien était punissable, l'occupation illicite d'un bien ou le séjour dans un immeuble inhabité "c'est-à-dire le squat" constitue dorénavant une infraction pénale. Ce qui fait du squat un délit permanent. En d'autres mots, un squatteur peut toujours être arrêté. […] Auparavant, le propriétaire pouvait déjà s'adresser à un juge de paix, cependant la procédure était longue, tandis que le propriétaire regardait impuissant l'occupation de son immeuble par des squatteurs – occupation souvent accompagnée de destructions. Si le propriétaire souhaitait une solution rapide, il devait introduire une procédure en référé devant le tribunal de première instance. Le propriétaire devait pour cela prouver l'urgence, ce qui était difficile lorsque le bien était inhabité, et le juge des référés prononçait une mesure temporaire en l'attente d'un jugement sur le fonds. » Ce texte de loi, introduit dans la précipitation en réaction à une pression médiatique très forte en Flandre, a éveillé beaucoup d'inquiétudes dans les milieux militants et plus largement puisqu'il criminalise de manière assez franche toute occupation illégale de bâtiments et met donc « tout le monde dans le même sac » et criminalise l'ensemble des squatteurs en réaction à un cas relevant clairement de ce qu'on appelle un « marchand de sommeil ». Plus fondamentalement les opposants à cette loi ont mis en avant le danger résidant dans le fait qu'elle acte de privilégier le droit de propriété au détriment du droit au logement. Trente associations ont ainsi attaqué la loi anti-squat devant la Cour constitutionnelle. Cependant, votée par le Gouvernement Fédéral, elle reste a priori peu appliquée à Bruxelles pour le moment, où la négociation reste privilégiée. On peut d'ailleurs noter ici un exemple des écarts entre politique fédérale et politique régionale étant donné que le Code bruxellois du logement définit comme une infraction le fait de laisser un logement vide. Pour de plus amples développements à ce sujet, voir : Marie-Sophie Devresse, « La pratique du Squat aujourd'hui pénalisée en Belgique. Retour sur un débat parlementaire », *UCLouvain*, 2017.
[4] J. Zask, *Participer*, *op. cit.*
[5] Mathieu Vanwelde et SAW-B absl, « L'occupation temporaire sera-t'elle associationniste ? », août 2018.
[6] La distance linguistique jouant très souvent un rôle important dans les connexions ou non connexions entre acteurs et organisations (Toestand étant néerlandophone et Communa francophone).

des principes et des objectifs relativement proches, même si l'ASBL Communa est davantage positionnée sur la question du logement. À l'inverse, alors que les membres de Toestand pouvaient être auparavant dans des échanges d'expérience plutôt consensuels avec un acteur comme Entrakt, qu'ils avaient par exemple invité à leur débat sur la gentrification en tant que « spécialiste de l'occupation temporaire », ils s'opposeront ensuite publiquement aux pratiques et valeurs de cette entreprise devenue leur concurrent direct. Une interview croisée de Pepijn Kennis et de Dries Vanneste, intitulée « Le combat du vide à Bruxelles : ASBL contre entreprises privées »[1] met ainsi en scène deux visions opposées de l'occupation temporaire dans un dialogue empreint de rivalité et de désaccord. Pepijn Kennis n'hésite pas à attaquer frontalement les pratiques d'Entrakt pour marquer la différence : « Vos occupants n'osent même pas répondre aux interviews de peur de se faire mettre à la rue, [...] en deux jours tout le monde peut être dehors si le propriétaire le veut. »[2] En face, le responsable d'Entrakt joue la carte de la diversité et de la cohabitation, arguant qu'il y a suffisamment de place à Bruxelles « pour les deux modèles »[3]. L'interview croisée se conclue ainsi sur une métaphore[4]. Dries Vanneste fait le constat que l'occupation temporaire se professionnalise et que les différents acteurs s'entraînent les uns les autres, et avance que sans Entrakt, Toestand n'en serait pas là et inversement. Ainsi, pour lui « tout le monde pousse le même chariot ». Ce à quoi Pepijn Kennis répond que selon lui effectivement ils poussent tous deux sur le même chariot mais « pas dans la même direction », la direction étant pour lui le cœur du problème, réintroduisant par-là l'enjeu des finalités et du sens social et politique de l'occupation temporaire. Au-delà de cette interview qui le matérialise très franchement, les acteurs comme Entrakt servent à ce moment-là plus largement de figure repoussoir pour ceux qui veulent éviter que le modèle commercial de l'occupation temporaire ne devienne dominant et cherchent à s'en démarquer. Les « agences anti squat », leurs projets et leurs « mauvaises » pratiques sont ainsi largement mobilisés par certains acteurs associatifs, publics ou médiatiques comme une incarnation de ce qu'il faudrait à tout prix éviter. Sur ce sujet, les pouvoirs publics ne sont alors que peu positionnés et ne portent en tout cas certainement pas une vision commune : quand certains prennent publiquement position contre les pratiques de ces entreprises en ce qu'elles sont contraires au droit au logement (si ce n'est juridiquement, du moins en principe)[5], d'autres font dans le même temps de plus en plus recours à leurs services[6].

L'intérêt médiatique se fait lui aussi à partir de ce moment-là beaucoup plus appuyé, ainsi que l'activité médiatique des différentes parties prenantes. Il semble à ce propos que les acteurs de la société civile aient immédiatement eu conscience de se situer dans un « coche » médiatique à ne pas rater : si l'occupation temporaire devenait un sujet « grand public » en premier lieu sous les atours de l'évènementiel et de *l'hipsterisation* de la ville, il serait difficile de rattraper la situation. S'en est donc suivi un intense travail de médiatisation de la part d'une série d'associations et de certains acteurs institutionnels, communiquant sur les projets, affichant dans la presse des prises de positions, ayant pour effet d'amorcer un débat de fond sur le rôle des occupations temporaires avant que celui-ci ne soit phagocyté par le succès de quelques gros projets médiatiquement porteurs. Une première rencontre est organisée entre associations pour « débattre de l'institutionnalisation » durant l'été 2018 à l'initiative de Communa, rencontre suivie de deux publications qui en retracent les éléments de débat, se

[1] Article initialement paru en néerlandais dans bruzz puis traduit en français et publié en français sur le site de Communa *De strijd om leegstaand Brussel: privé en vzw gaan in debat*, https://www.bruzz.be/samenleving/de-strijd-om-leegstaand-brussel-prive-en-vzw-gaan-debat-2019-06-14, (consulté le 15 septembre 2019). *Le combat du vide à Bruxelles : ASBL contre entreprises privées*, http://www.communa.be/combat-du-vide-a-bruxelles/, (consulté le 15 septembre 2019).
[2] Ces entreprises sont souvent attaquées sur les détails des « contrats précaires » qu'elles proposent aux occupants, qu'en général elles assument. Dans ce cas, Dries Vanneste répondra ne pas vouloir nuire aux propriétaires, ce qui implique forcément de contrôler, les contrats des occupants comprenant effectivement des clauses établissant qu'ils ne peuvent pas donner d'interview sans l'accord d'Entrakt.
[3] En miroir, quelqu'un de la Communa nous dira : travailler avec des promoteurs « *on a essayé mais ça nous plait pas, on leur laisse ça sans problème* ».
[4] Maladroitement traduite ici par mes soins du néerlandais.
[5] Voir notamment l'échange entre Caroline Désir et la Ministre du logement Céline Frémault à la Commission du Logement du Parlement bruxellois le 13 juillet 2017, Consultable sur frama.link/U9UcGfNH.
[6] Voir notamment la polémique concernant une occupation temporaire à Schaerbeeek dans laquelle les occupants associatifs ont été poussés vers la sortie pour être remplacés par Entrakt par la Commune propriétaire : *Schaerbeek : Ecuries van de Tram ou le business des occupations précaires*, https://www.rtbf.be/info/regions/detail_schaerbeek-ecuries-van-de-tram-ou-le-business-des-occupations-precaires?id=9900840 , 24 avril 2018, (consulté le 15 septembre 2019).

demandant si l'occupation temporaire sera « associationniste » ou pas et posant « l'épineuse question du cadre » et de l'institutionnalisation[1]. C'est dans ce contexte, en préparation des élections régionales et avec la volonté claire de rentrer dans des formes de *lobbying* politique et institutionnel à destination des candidats, que plusieurs acteurs associatifs de l'occupation temporaire décident ensuite de s'organiser formellement à travers la création d'une association.

> « Les associations d'occupation temporaire ont tout à gagner à se doter d'un référentiel commun spécifique au champ de l'occupation temporaire. Celui-ci permettrait de s'entendre sur toute une série de pratiques qu'elles estiment souhaitables dans le cadre d'une occupation temporaire (en termes de durée de préavis, de contribution, de modes de gouvernance, etc). Celui-ci permettrait aussi de livrer des positions politiques communes sur l'occupation temporaire. » [2]

Regroupant six associations[3], ce « mouvement » est nommé Saint-Vide-Leegbeek[4], ce qui est censé être le nom de la « 20ème commune » de Bruxelles : l'astuce communicante est d'avoir calculé que la surface des bâtiments vides à Bruxelles représentait à peu près la surface d'une commune comme Ixelles et constituait donc une 20ème commune s'ajoutant aux 19 communes bruxelloises[5]. Les requêtes que les associations adressent aux pouvoirs publics sont les suivantes : encourager les projets d'occupations temporaire, renoncer aux indemnités d'occupation voire attribuer des lignes budgétaires aux projets, étudier les modes de soutien structurels, financiers, légaux et urbanistiques envisageables, développer un marché public type pour l'attribution de bâtiments vides et des budgets associés à leur activation [6]. Ces acteurs rentrent donc dans des formes d'engagement procédural, c'est-à-dire « qui repose sur une capacité de construire de nouvelles règles à partir de la valorisation de cas particuliers dans lesquels les institutions et les collectifs peuvent trouver un intérêt commun. »[7] Cette structure est, plus qu'une réelle fédération d'associations, un outil de communication[8] et de *lobbying* politique. Elle est d'ailleurs principalement piloté par Toestand et Communa, les deux associations qui sont à la fois les plus jeunes et les plus engagées dans une carrière professionnelle potentielle sur le sujet. Cet état de fait a pu produire, comme l'explique quelqu'une de la FéBUL, une sensation de décalage entre ces acteurs, ayant besoin d'une reconnaissance institutionnelle dans une logique professionnelle, et d'autres acteurs n'étant pas forcément dans cette logique, et plus largement entre « *ceux qui foncent* » et « *ceux qui doutent* »[9].

---

[1] M. Vanwelde et SAW-B absl, « Les multiples visages de l'occupation temporaire », art cit ; M. Vanwelde et SAW-B absl, « L'occupation temporaire sera-t'elle associationniste ? », art cit.
[2] M. Vanwelde et SAW-B absl, « L'occupation temporaire sera-t'elle associationniste ? », art cit.
[3] Communa, Toestand, Woningen123logement, BRAL, FeBUL et SAW-B
[4] Rappelons encore une fois qu'un affichage bilinguistique est rare dans le monde associatif, notamment en raison des financements.
[5] Cette manière de raconter la présence du vide dans la capitale est intéressante en ce qu'elle réinscrit le sujet à une échelle régionale (le vide est partout, il constitue une 20ème commune qui est dispersée sur l'ensemble du territoire) et qu'elle participe à diversifier les imaginaires socio-spatiaux bruxellois parfois appauvris par la prégnance de la figure de la dualisation socio-spatiale d'une capitale coupée en deux par le relief et le canal ; diversification des imaginaires que jugent nécessaire certains chercheurs et qu'ils décrivent également à l'œuvre dans les imaginaires mobilisés autour de la piétonnisation des boulevards centraux de Bruxelles, qui remettent notamment au cœur des débats la question de la centralité. J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit.
[6] Collectif, *L'occupation temporaire. Propositions pour les fiches de négociation dans l'accord de gouvernement*, Non publié., s.l., non publié, 2019.
[7] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P186
[8] Par le biais du site internet et de la page faceboook : *La 20ème Commune*, https://www.leegbeek.brussels, (consulté le 15 septembre 2019).
[9] On retrouve cette diversité voire cette ambiguité dans l'organisation, à l'automne 2019 du « Festival du Coucou Puissant » (https://festivalcoucoupuissant.be) qui réunit pour une semaine d'ouverture et de festivités un certain nombre de lieux occupés de natures très variées : « En accord sur certains points, en désaccord sur d'autres, les lieux qui ouvrent leurs portes pendant le festival sont unis par le désir commun de créer des espaces qui font sens, et qui sont connectés à la réalité des quartiers dans lesquels ils prennent racine. De la lutte anarchiste à l'occupation temporaire subsidiée, la palette de couleurs des lieux qui vous accueilleront est étoffée et au fond c'est cela qui nous rend puissant. » À noter que le festival reprend la métaphore du coucou, en hommage au groupe ayant en 2001 squatté sous le nom de « Coucou Puissant » une quarantaine de maisons pour empêcher leur destruction en vue d'un projet immobilier nommé « Héron city » (occupation sur laquelle un film a été réalisé, ce qui lui a donné une certaine postérité dans les mémoires) : « Étant donné que la puissance du Coucou répondait à une attaque du monde de la finance, nous avons choisi de garder la métaphore de l'oiseau terrible afin de souligner le combat politique et militant qui se joue au travers de l'occupation de bâtiments vides. Au travers de notre démarche, nous luttons pour le droit à la ville et à un logement décent pour tous et pour toutes. » Pour rappel, dans son travail sur l'esthétique de la participation et ses reprises, Rafaella Houlstan-Hasaerts mobilise la métaphore de la « stratégie du coucou » (qui consiste à pondre des œufs qui leurs ressemblent dans les nids d'autres oiseaux pour que ceux-ci les nourrissent, ces œufs parasites finissant par tuer les œufs de l'espère d'accueil) dans le sens inverse, pour décrire la manière dont des projets commerciaux copient les formes militantes pour déjouer leur vigilance. Voir à ce sujet la fin du chapitre 1, partie 2. Voir également : R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.*

Bien qu'il soit chargé d'enjeux sociaux, politiques et militants sur lesquels on reviendra, ce choix de s'organiser et de rentrer dans un processus de *lobbying* politique et médiatique assumé relève en effet en grande partie d'une stratégie vis-à-vis de la concurrence professionnelle que représente les entreprises privées opérant sur le marché de l'occupation temporaire. Il faut préciser que ces acteurs associatifs sont, malgré une certaine audience et reconnaissance, dans une position de « faiblesse » indéniable, notamment statutaire et financière (des associations versus des entreprises), et qu'il s'agit donc d'une forme d'autopromotion (mise en valeur des projets, des pratiques, des compétences) mais aussi d'une stratégie très largement défensive et « protectionniste » (pointant du doigt les ennemis, revendiquant la nécessité de formes de discrimination positive). Le paradoxe est que le travail en dentelle des acteurs associatifs ayant travaillé pendant des années à mettre l'occupation temporaire à l'agenda politique et à rendre possible le fait que les acteurs institutionnels l'intègrent à leur panoplie d'outils, semble presque avoir « préparé le terrain » pour l'arrivée d'acteurs économiques plus solides prompts à prendre place rapidement et efficacement une fois l'existence d'une commande politique suffisamment conséquente assurée. D'un certain point de vue, les associations promouvant le conventionnement de l'occupation temporaire auraient donc « fait le lit » des « agences anti-squat » en même temps qu'elles « creusaient la tombe » du mouvement squat. C'est en raison de tels différents sur le sens politique de « l'occupation » (comme instrument de lutte ou comme outil d'action publique) mais aussi parce que ce mouvement d'organisation associative recouvrait surtout une lutte pour le contrôle d'un marché professionnel, que d'autres acteurs, plus militants, ont pu émettre des réserves voire des critiques ouvertes envers une telle stratégie. Certains s'inquiètent ainsi du processus d'institutionnalisation et de professionnalisation de l'occupation temporaire dont des acteurs comme Toestand ou Communa sont les principaux artisans[1]. De plus, le vote de la « loi anti-squat » a contribué à compliquer la situation des occupations illégales et a donné lieu à de nombreux débats sur le fait de savoir si les occupations temporaires « légales » étaient en train de contribuer à criminaliser les squats illégaux ou perpétuaient les valeurs du squat dans des modalités plus pérennes et plus amples. Pour beaucoup, le conventionnement est déjà une trop grande compromission qui nuit à la capacité de contestation ; certains regrettent également la tendance qui consiste à considérer le bâti non plus comme un bien commun à se réapproprier mais comme une opportunité à saisir. De l'autre côté, le rapport des acteurs de l'occupation temporaire au mouvement squat est ambigu. La plupart s'en réclament (le squat est ainsi une référence largement partagée même quand la réalité de son histoire et de ses pratiques est peu connue) tout en s'en démarquant en permanence. Il faut en effet se défaire d'une possible image de « squatteurs » pour pouvoir rentrer dans des relations de négociations et de prestations avec les pouvoirs publics, mais il faut en même temps conserver le soutien des milieux militants ainsi que la valeur symbolique liée à l'occupation comme moyen d'action politique et social spontané. De nombreux travaux sur le squat ou l'occupation artistique des friches ont montré que l'intégration progressive dans des logiques institutionnalisés tend à « gouverner les illégalismes » et à introduire une « sélectivité par les instruments »[2]. Le conventionnement peut ainsi être à la fois une ressource et un danger

[1] « Comme la critique d'un certain Oli Skwat, postée en octobre 2017, en pleine période de loi anti-squat : "Communa ou l'antiskwat bobo. Ils signent avec les propriétaires et les communes pour protéger les immeubles des mauvais skwatteurs. Qui les a vus dans la rue se battre contre ce projet de loi ? Qui les a vus ouvrir des bâtiments pour ceux et celles qui en avaient vraiment besoin et qui ne jouent pas, eux, à la vie de bohème ? Qui les a vus se battre pour autre chose que leur plaisir immédiat, leur confort personnel ? Vous n'êtes que mensonges et paraître", conclut l'internaute. » Marinette Mormont, *« Propriétaires cherchent squatteurs »*, https://www.alterechos.be/longform/proprietaires-cherchent-squatteurs/ , 9 juillet 2018, (consulté le 15 septembre 2019).Voir aussi *Conventions d'occupation et anti-squat en Belgique*, https://fr.squat.net/2018/01/02/conventions-d-occupation-et-anti-squat-en-belgique/, (consulté le 15 septembre 2019)., texte dans lequel l'auteur différencie les « lieux conventionnés » (squats qui ont au cas par cas négocié leur situation), les « assos d'experts » (comme Woningen123Logement, il s'agit d'associations issues d'anciens squats pérennisés qui ensuite aident d'autres lieux en termes de soutien juridique, économique, organisationel, et fonctionnent avec un ou plusieurs employés permanents, par lieu ou transversaux), et les ASBL « capitalistes » (comme Toestand et Communa, décrites comme des « groupements qui sont dans une démarche active de recherche de bâtiments à conventionner dans une logique professionnelle, à travers des liens privilégiés avec les propriétaires, leurs ayant-droits ou les communes. »).

[2] Il montre notamment que la « politique parisienne du squat a donné lieu à un gouvernement différentiel du squat partageant les "bons" et les "mauvais" squatteurs, les "animateurs" et les "perturbateurs" : si les squats d'artistes sont régulièrement conventionnés ou relogés, les autres types de squats (d'anarchistes, de précaires, de sans-abri) sont expulsés. » T. Aguilera, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes », art cit. On peut aussi citer à ce sujet la thèse de Federica Gatta qui, à travers la catégorie « d'autonomie maitrisée » propose quant à elle une lecture de ce phénomène du point de vue de l'évolution des formes de militantisme dans laquelle des acteurs semi-professionnels utilisent leurs compétences et leur connaissance du fonctionnement institutionnel pour réaliser des projets à la

pour ces modalités d'action dans le sens où il permet aux propriétaires de « choisir leurs occupants » et de négocier les conditions[1]. À Bruxelles, divers « lieux occupés » prendront ainsi position dans un texte écrit au cours de l'année 2019. Sans attaquer frontalement leurs collègues en voie de professionnalisation, ils insistent sur la nécessité de « reconnaitre la diversité des stratégies » (ce qui implique de ne pas promouvoir l'occupation conventionnée au détriment de l'occupation illégale). Ils affichent également un net refus de rentrer dans des logiques de mise en concurrence par le biais des appels à projet ainsi que dans des logiques de labellisation qui auront forcément pour conséquence de standardiser une forme d'occupation plus légitime que les autres, et mettent en avant leur volonté de ne pas faire de l'occupation un marché professionnel ni une forme de contribution au marketing urbain. Dans un contexte dans lequel le vote de la « loi anti-squat » cohabite avec la multiplication des occupations temporaires conventionnées, ils s'insurgent contre le fait que le milieu de l'occupation se retrouve ainsi pris en étau entre criminalisation et récupération politique, et revendiquent la possibilité de pouvoir « rester discrets »[2].

Ces prises de position et ce travail de qualification (et de disqualification) entrainent donc des phénomènes d'association et de dissociation, parmi les acteurs professionnels et associatifs mais aussi, même si moins franchement et bien moins publiquement, parmi les acteurs publics eux-mêmes[3]. En termes de contenus, cette période de problématisation pose toute une série de questions, dont deux qu'il nous intéresse de creuser ici. D'une part celle-ci révèle différentes visions de la ville en débat, d'autre part elle interroge frontalement le rôle des pouvoirs publics.

Des cadrages concurrents, des visions de la ville mises en débat

Ce dans quoi s'engagent les différents protagonistes de cette histoire, c'est aussi dans des opérations de « cadrages » concurrentes[4], notamment par un travail de publicisation et de médiatisation du sujet[5]. Il ne s'agit alors pas seulement de remporter les appels à projets mais aussi d'occuper l'espace médiatique et de réussir à imposer sa vision de l'occupation temporaire dans l'opinion publique et du point de vue des politiques.
Ce qui émerge à travers ces opérations de cadrages concurrentes c'est une polarisation entre deux « modèles » d'occupations temporaires : d'un côté des occupations temporaires qui seraient « *à vocation sociale* », de l'autre des occupations temporaires qui seraient « *commerciales* ». Les premières seraient menées par des acteurs associatifs, donc sans but lucratif, et auraient pour objectifs de mettre à disposition des publics des espaces et des activités (gratuitement), d'avoir une approche inclusive vis-à-vis de publics précaires (en mettant en œuvre une activité de médiation), et de préserver une marge de liberté et d'expérimentation. Les deuxièmes seraient menées par des entreprises commerciales, donc à but lucratif, et auraient pour objectifs d'éviter les occupations sauvages et les usages déviants (dans une visée sécuritaire), de contribuer à la valorisation de biens immobiliers et fonciers en dormance pour le compte des propriétaires (dans une visée spéculative), de participer aux dynamiques de gentrification en attirant des publics financièrement mieux dotés (à travers une logique de marketing urbain), et enfin de profiter en même temps des occupants et des publics dans une logique « *extractiviste* » (faisant payer les

limite de la légalité dans une posture caractérisée par l'utilitarisme, le refus du conflit et une vision pragmatique et entrepreunariale de l'engagement politique. F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P181 et suivantes.
[1]Voir à ce sujet l'article de Félix Adisson, un des premiers à déployer une approche critique dans les premiers temps de l'explosion des occupations temporaires en région parisienne : « En négociant les conditions d'installation en amont, les collectivités territoriales et les propriétaires n'ont pas à gérer une situation de fait. La régularité devenant une donnée d'entrée, il ne s'agit plus de "gouverner les illégalismes" mais de tirer parti d'occupations temporaires légales. » Félix Adisson, « Choisir ses occupants », *Métropolitiques*, janvier 2017.
[2] Collectif, *Texte de positionnement pour un droit à la ville. Pour une réappropriation des modes d'organisation collectifs par l'occupation de bâtiments vides.*, s.l., non publié, 2019.
[3] Voir à ce propos la planche d'images 48 à la fin de ce chapitre.
[4] Bénédicte Zimmermann et Danny Trom, « Cadres et institution des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage. », *Raisons pratiques*, 2001, p. 321-352.
[5] Voir à ce propos les planches d'images 49, 50 et 51 à la fin de ce chapitre, ces cadrages concurrents dans la presse locale.

espaces et les prestations). Cette catégorisation entre les « *occupations temporaires à vocation sociale* » et les « *occupations temporaires commerciales* » ne recouvre pas une distinction entre public et privé, certains projets à vocation sociale trouvant place dans des propriétés privées et certains projets commerciaux trouvant place dans des propriétés publiques. Ces deux modèles mettent en concurrence deux visions de la ville, l'une « sociale » et l'autre « commerciale ». Si les acteurs associatifs de l'occupation temporaire cherchent plutôt à radicaliser le débat en polarisant deux visions de la ville qui seraient concurrentes et incompatibles, les acteurs commerciaux évitent quant à eux de jouer le jeu de cette polarisation qui leur attribue le mauvais rôle et prônent la diversité des projets. Ce discours polarisant attaque frontalement les « agences anti-squat », mais cible aussi certains acteurs publics ayant tendance à préférer confier leurs biens à des acteurs commerciaux ou ayant plus largement tendance à s'inscrire dans des logiques de rentabilisation foncière et immobilière de leurs biens. La différenciation entre vocation sociale et vocation commerciale est également portée par certains acteurs publics, comme le BMA ou l'IBGE, à la nuance près que les prises de position de ces acteurs publics ciblent moins frontalement certains acteurs mais plutôt des types de projets analysés comme potentiellement problématiques. Dans le discours récurrent du BMA par exemple, il ne s'agit pas tant de séparer les bons acteurs des mauvais, mais plutôt de poser la question du type d'occupation temporaires dont Bruxelles « a besoin », et de défendre la nécessaire diversité des types de projets, ce qui implique à demi-mot de défendre une place pour les plus petits vis-à-vis de la domination probable des plus gros.

Dans la période s'étendant avant et après les élections régionales de mai 2019, les acteurs associatifs de l'occupation temporaire iront jusqu'à s'engager en faveur d'un processus de « labellisation » permettant de définir et donc protéger leurs pratiques vis-à-vis de la concurrence des acteurs commerciaux[1]. Il sera ainsi question d'un label ou d'un « agrément » OTFS (Occupation Temporaire à Finalité Sociale) qui permettrait de mettre en place des « traitements différenciés », par exemple en termes de cadres juridiques, de respect des normes, de types de marchés publics, d'attribution de subsides, etc. Les premières pistes de matérialisation de ce label reposaient sur l'idée de reprendre les critères existants de l'Économie Sociale et Solidaire et de proposer que ce soit la FéBUL, en tant qu'« Agence régionale de l'occupation temporaire »[2], qui soit chargée de les délivrer.
Dans le même temps, l'occupation temporaire est de plus en plus médiatisée par des acteurs plus économiques, entreprises mais aussi propriétaires, promoteurs ou développeurs immobiliers qui saisissent rapidement que cela peut constituer un nouvel outil efficace de valorisation immobilière et foncière. L'occupation temporaire permet en effet aux propriétaires de mettre en œuvre une « gestion active ». Considérant que posséder un patrimoine immobilier peut être source de revenus mais aussi de coûts, en particulier quand celui-ci reste vide trop longtemps, il s'agit de mobiliser les compétences d'occupants capables à moindre frais de valoriser des lieux ingrats et/ou en attente[3]. C'est ainsi une définition concurrente de l'occupation temporaire qui se déploie dans les médias mais aussi dans les milieux politiques et économiques. L'occupation temporaire est ainsi mise à l'honneur par la Ministre Cécile Jodogne au moment du MIPIM en mars 2019[4], mais les projets qui y sont présentés sont uniquement les gros projets « communicants » portés par des acteurs publics comme le projet *Studio CityGate* par City Dev, le projet *Usquare* par la SAU, ou encore l'ouverture temporaire du futur musée Kanal-Centre

[1] Collectif, *L'occupation temporaire. Propositions pour les fiches de négociation dans l'accord de gouvernement*, *op. cit.*
[2] C'est la FéBUL qui en 2006 avait apporté un soutien logistique et méthodologique au projet du 123 rue Royale et avait contribué à ce que la situation aboutisse à la signature de la première (ou presque) convention d'occupation temporaire (dans le cas du 123 rue Royale à propos d'un bâtiment de bureaux appartenant à la Région Wallonne). Cette première convention inspirera ensuite peu à peu d'autres projets, d'autres occupants et d'autres propriétaires, notamment deux projets à la suite menés également par l'ASBL Woningen123Logements : cinq logements rue des Plantes et quinze logements rue du Progères à Schaerbeek (ce qui correspond au lieu dit La Poisonnerie, le rez-de-chaussée de cet immeuble de logement, ouvert au public dans le cadre de l'occupation, étant une ancienne poissonnerie). Suite à ces expériences (et d'autres menées plutôt autour de logements sociaux vides), la Région a confié à la FéBUL la mission d'Agence régionale de l'occupation temporaire, mais ce rôle est difficile à cerner et semble-t'il peu effectif.
[3] F. Adisson, « Choisir ses occupants », art cit.
[4] À propos du projet See U voir la planche d'images 47 à la fin de ce chapitre.

Pompidou[1]. Suite à cette mise en avant au MIPIM, on retrouve l'occupation temporaire mise à l'honneur dans les communications et sur les pages internet d'un grand nombre de sociétés de *real estate* officiant à Bruxelles : « Je pense que nous avons une réelle opportunité grâce au principe de l'occupation précaire. Nous pouvons ainsi sécuriser les lieux grâce à une activité, éviter la taxe sur les lieux inoccupés tout en aidant certains projets à se lancer. En plus, si le public connaît l'endroit, il sera ensuite plus facile de vendre les emplacements et les logements. Et puis, cela montre que Bruxelles est dynamique et créative. »[2]

Ces visions divergentes sont parfois lisibles de manière très franche dans la médiatisation du sujet. Ainsi, le journal *Le Soir* publie à quelques jours d'intervalles deux articles en apparence assez contradictoires. L'un des deux présente l'occupation temporaire comme la « nouvelle signature » bruxelloise[3], et raconte comment cette pratique est née grâce à l'action d'acteurs économiques « pionniers », tel que Tour et Taxis ayant accueilli sur son site en cours de développement le festival Couleur café ou de nombreuses foires artistiques. L'article exploite les exemples déjà présentés au MIPIM, mais aussi des projets à caractère plutôt immobilier comme *Up4north*, voire complètement spéculatifs comme « l'occupation temporaire » d'un immeuble d'Atenor[4] sur la rue de la Loi. L'article ne fait en tout cas aucun lien avec l'histoire des occupations bruxelloises et présente le sujet exclusivement du point de vue des propriétaires, en citant notamment City Dev à ce sujet : « Gérer des terrains et des bâtiments vides, ça coûte cher, les murer pour éviter les squats, c'est un peu pénible. Bref, l'inoccupation totale est rarement une bonne idée pour les gestionnaires de bâtiments. » L'autre article est une « carte blanche » du BMA[5] qui prend position en écrivant que le développement de l'occupation temporaire à Bruxelles « mérite davantage de réflexion ». Il situe l'origine de ces pratiques dans la tension existant entre la vacance immobilière, la crise du logement et les longues temporalités de la transformation urbaine et cite en exemple les « premières expériences » de l'*Allée du Kaai*, de Communa ou les expérimentations concernant le logement temporaire pour les plus démunis[6]. L'article fait par ailleurs mention critique des pratiques des agences anti-squat en citant la situation problématique de la ville d'Amsterdam. Il se conclue par un questionnement critique opposant « ambition » et « *uberisation* », « vocation sociale » et « *hipsterisation* » de la ville, et par une métaphore[7] : « l'alimentation durable a un certain coût, mais parce que les propriétaires craignent un engagement à plus long terme, on ne se retrouve qu'avec des *fast food* ». L'ensemble de l'article rappelle le rôle que l'occupation temporaire peut ou doit jouer dans l'urbanisme bruxellois tout en insistant sur la nécessité de répondre aux besoins plutôt que de créer une nouvelle offre :

> « L'occupation temporaire apparaît de plus en plus comme une étape nécessaire dans le développement urbain, d'autant plus dans une ville comme Bruxelles où l'aboutissement des projets prennent beaucoup de temps. C'est pourquoi il est primordial que l'occupation temporaire se fasse de manière transparente, professionnelle et responsable. Elle ne doit pas se limiter à

[1] L'ancien bâtiment Citroën (35 000 m2, construit en 1934), situé au niveau du Pont Sainctelette en face de *l'Allée du Kaai*, doit être transformé en musée d'art contemporain (on ne s'étendra pas ici sur les divers épisodes qui verront finalement le projet, piloté pour la Région par la Fondation Kanal signer une convention avec le Centre Pompidou prévoyant la mise à disposition des réserves d'œuvres en art moderne du musée parisien pendant dix ans, au grand dam d'une partie des acteurs bruxellois qui redoutent une « filialisation »). Dans ce cadre, le bâtiment a été temporairement accessible au public (au prix d'entrée de dix euros tout de même) du printemps 2018 à l'automne 2019, la programmation de cette préfiguration étant confiée au directeur du Musée national d'art moderne (de France).

[2] *La gestion temporaire, ce nouveau métier*, https://www.lesoir.be/212173/article/2019-03-13/la-gestion-temporaire-ce-nouveau-metier , 13 mars 2019, art cit.

[3] *L'occupation temporaire, la nouvelle signature bruxelloise*, https://www.lesoir.be/212101/article/2019-03-14/loccupation-temporaire-la-nouvelle-signature-bruxelloise , 14 mars 2019, (consulté le 15 septembre 2019).

[4] Promoteur bruxellois qui est aussi le promoteur de la tour *Upsite* construite sur le quai du canal en face de *l'Allée du Kaai* (et des immeubles attenants).

[5] D'abord publié en néerlandais dans *Bruzz* puis en français dans *Le Soir* quaisment 3 mois après : *Team Bouwmeester: « Leegstaande gebouwen verdienen een ruimer perspectief »*, https://www.bruzz.be/opinie/team-bouwmeester-leegstaande-gebouwen-verdienen-een-ruimer-perspectief-2018-12-14, (consulté le 15 septembre 2019) ; *Occupation temporaire: un avenir prometteur?*, https://www.lesoir.be/212177/article/2019-03-13/occupation-temporaire-un-avenir-prometteur , 13 mars 2019, (consulté le 15 septembre 2019).

[6] Il cite en particulier trois projets récents ou en cours à Bruxelles sur le sujet : *Home for Less*, *Woonbox*, *SWOTmobiel.*

[7] Traduite du néerlandais par mes soins.

> incarner un outil de city *branding* destiné à attirer classe moyenne et touristes, mais doit également répondre aux besoins sociaux de tous les Bruxellois. » [1]

Si le débat sur l'occupation temporaire, qui reste somme toute un petit sujet, prend une telle ampleur, c'est parce qu'il rentre en résonance avec un certain nombre de débats locaux récurrents tels que la gentrification, la spéculation immobilière, la dualisation sociale, la crise du logement ou encore la capacité des pouvoirs publics à contrôler les pratiques des acteurs privés. Si ces opérations de cadrages s'inscrivent dans une lutte professionnelle concurrentielle, elles s'inscrivent aussi dans un débat plus vaste sur le sens politique et social de ces projets et donc à propos des visions de la ville qu'ils portent et du type d'espaces qu'ils fabriquent d'ores et déjà. On retrouve ici ce que Luc Boltanski et Ève Chiapello décrivent, c'est-à-dire le fait que différentes « cités » organisent des justifications qui sont non seulement concurrentes mais peinent parfois à rentrer en discussion étant donné qu'elles s'appuient sur des mondes de références différents[2]. Par exemple, l'idée que les populations devraient avoir « droit » à accéder à l'espace urbain et notamment aux espaces inutilisés rentre difficilement en discussion avec l'idée qu'il est « normal » qu'un propriétaire cherche à valoriser économiquement son « bien ». En termes de références, concernant l'occupation temporaire, les tenants de la ville « internationale », qui considèrent que Bruxelles était « en retard » sur le sujet, lorgnent du côté des modèles parisien ou berlinois, deux villes dans lesquelles l'urbanisme temporaire participe largement des politiques d'image et d'attractivité, tandis que les tenants de la ville « en commun » lorgnent plutôt du côté de Bologne ou de Naples, deux villes ayant communalisé une partie de leurs infrastructures ou bâtiments. Notons, qu'ici, hormis des visions de la ville, ce sont aussi des visions du travail qui sont en concurrence, entre des dynamiques associatives, autogérées et solidaires et des dynamiques entrepreneuriales, commerciales et concurrentielles.

Ces opérations de cadrages interrogent la « valeur » de ces projets, et donnent à voir en particulier la tension entre valeur sociale et valeur économique. La plupart des acteurs de l'occupation temporaire, à Bruxelles mais pas seulement, essayent ainsi de prouver que les occupations temporaires produisent de la « valeur ». Les associations cherchent notamment par là à faire reconnaitre que le travail qu'elles réalisent dans ces projets peut être considéré comme relevant de missions publiques (animation, travail social, médiation, programmation culturelle et artistique, éducation permanente, logement d'urgence, etc). L'écart se creuse alors entre ceux qui considèrent l'occupation temporaire comme un « cadeau » faits aux occupants par les propriétaires et ceux qui considèrent l'occupation temporaire comme un « service » d'ordre d'intérêt général ou communautaire rendu par les occupants à la société, cet écart recouvrant la différence entre sphère privée et sphère publique, sphère économique et sphère publique. Bien que la plupart des projets se situent en réalité dans un entre-deux et dans des configurations où chacun y trouve son compte (« une solution *win-win* », comme le dit une plaquette de *real estate* bruxellois), les débats qui restent vifs et les dissensus persistants sur le sujet révèlent la primauté de l'une ou l'autre de ces visions dans l'esprit des acteurs. Le paradoxe est que, si certains tentent de mettre en avant une « valeur » qui ne soit pas qu'économique, cela passe souvent par le fait de faire rentrer ces pratiques dans le « cadre » (a priori concurrent) de la valeur économique en essayant de construire une équivalence entre ces différentes formes de valeurs, ce qu'explicite bien cet extrait d'un article paru à propos du développement institutionnalisé de l'urbanisme transitoire dans la région parisienne :

---

[1] *Occupation temporaire: un avenir prometteur?*, https://www.lesoir.be/212177/article/2019-03-13/occupation-temporaire-un-avenir-prometteur , 13 mars 2019, art cit.

[2] L. Boltanski et È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.* ; L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, *op. cit.* Dans leur article sur le piétonnier bruxellois, des chercheurs montrent comment ces mondes de références différents, comme la « ville technique », la « ville marchande », la « ville-réseau », la « ville sociale », la « ville du proche », la « ville écologique » ou la « ville esthétique », sont à l'œuvre dans les débats et les prises de position. J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit.

> « L'urbanisme transitoire se situe au croisement de deux sphères de valeur. D'un côté, celle de l'aménagement et de la promotion immobilière où il opère potentiellement à l'interface de plusieurs lignes budgétaires : le portage foncier, la communication, les travaux. De l'autre, celle des collectifs/associations dont le modèle économique souvent précaire est un mélange savant de subventions, recettes en propres, bénévolat et débrouille. Dès lors, construire un modèle économique au croisement des deux mondes apparaît comme un exercice inédit et, on l'espère, redistributif… » [1]

Ainsi, si l'occupation temporaire peut être un moyen de ménager dans la ville une meilleure place pour les fonctions « non rentables »[2] et, par extension, pour les publics « non rentables », elle peut aussi dans le même temps être un outil de rentabilisation (des temps morts, des espaces vides, des activités bénévoles) et donc contribuer à l'inscription dans un modèle marchand de dynamiques qui en étaient auparavant plus ou moins éloignées. Par exemple, alors que l'un comme l'autre peuvent être servis par un projet d'occupation temporaire, l'objectif d'accroitre l'attractivité de Bruxelles cohabite a priori mal avec l'objectif de répondre au « besoin d'espace », et notamment de logement, des populations existantes.

Ce que soulève aussi ces débats, c'est bien la question des finalités. Il s'agit pour les acteurs, de réinjecter par la publicisation de leurs opinions du « fond » et du « pourquoi » dans des débats portant souvent essentiellement sur la « forme » et le « comment » (les outils, les cadres, les méthodologies). Derrière une apparente convergence de formes et d'esthétiques (est-il possible, « à l'œil nu », de distinguer les occupations temporaires « à vocation sociale » des « commerciales » ?), les opérations de cadrage engagées par les acteurs visent donc à réintroduire de la différence en insistant sur le sens politique et social des projets. On retrouve ici ce qu'on a pu évoquer plus tôt à propos des activités de « tri » et de qualification qui visent à décrire précisément pour « discriminer » des processus différents voire concurrents dans un contexte de dédifférenciation esthétique[3].

Des expériences qui questionnent le rôle des pouvoirs publics et le rapport à la norme

Ce qui est intéressant c'est que ce bras de fer ne se jouent pas que dans la société civile entre acteurs associatifs et acteurs commerciaux, il se joue aussi au sein même des pouvoirs publics, et il advient donc dans le monde institutionnel et non institutionnel de manière congruente. Ces débats interrogent en effet l'action publique à plusieurs niveaux : concernant la répartition des rôles entre les différents acteurs publics, concernant les différents degrés de prise en charge ou au contraire de délégation, concernant les relations et rapports de force entre pouvoirs publics et acteurs privés et enfin concernant le rapport à la norme.

En filigrane des étapes et tentatives de formalisation institutionnelle décrites plus haut s'est posée de manière continuelle la question des rôles des uns et des autres. Chaque acteur (Contrat de quartier, Commune, IBGE, SAU, City Dev, …) trouvait dans le fait de lancer une occupation temporaire ses propres intérêts, ceux-ci étant parfois similaires et parfois très différents. Une des questions récurrentes était de savoir qui parmi les acteurs publics devait prendre en charge ce nouveau domaine d'action publique. Fallait-il que ce soit systématiquement les

[1] Le sens de la ville, *Urbanisme transitoire, l'âge de raison ? - Le Sens de la Ville*, https://medium.com/@lesensdelaville/urbanisme-transitoire-l%C3%A2ge-de-raison-44d1925ec2ab , 16 mai 2018, (consulté le 20 juillet 2019).
[2] C'est l'idée que développe par exemple Yves Rouyet (supérieur de Juliette Duchange au sein de l'ADT puis de Perspective) sur le sujet dans le cadre du débat final organisé par le BRAL et la Brussels Academy : *FINAL DEBATE PART 1 - Occupation temporaire / tijdelijk gebruik*, https://vimeo.com/317225971, (consulté le 13 octobre 2019).
[3] Voir à ce propos fin du chapitre 1 de la partie 2. Voir également à ce sujet : R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* ; J. Tessuto, « Changer la ville pour changer la vie ? », art cit ; J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit ; E. Cogato Lanza et al., *De la différénce urbaine*, *op. cit.* ; F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* ; G. Lipovetsky et J. Serroy, *L'esthétisation du monde*, *op. cit.*

propriétaires ? Les Communes ou la Région ? Les développeurs ou les planificateurs ? Fallait-il que cela soit décidé en fonction de la propriété ? Ou bien en fonction des thématiques du projet et des pratiques qu'il doit héberger ? Fallait-il que l'occupation temporaire soit prise en charge par une diversité d'acteurs au cas par cas ou par un seul et même acteur à l'échelle de la Région ?

Un premier nœud de ces débats consiste à savoir si l'occupation temporaire relève uniquement de l'action urbanistique, alors que ces projets s'avèrent être le plus souvent transversaux. L'urbanisme est souvent l'initiateur de ces expériences, mais, en réalité, elles mobilisent, et bénéficient à de nombreux autres champs de la vie publique (sport, jeunesse, action culturelle, rénovation de logements, etc), ce qui implique des enjeux difficiles de transversalité institutionnelle ; se pose donc aussi évidemment la question de savoir qui paye quoi.

Un deuxième nœud est, dans le cas d'une diversité de projets mis en œuvre par une diversité d'acteurs publics, de savoir s'il est nécessaire de garantir une cohérence entre tous ces projets « publics » d'occupation temporaire, une ligne directrice ou a minima des bornes communes. S'il fut un temps imaginé que la création d'un nouvel « outil » permettrait d'unifier les pratiques par un cadre règlementaire, cela s'est avéré difficile à mettre en œuvre. La formalisation de l'étude juridique comportait aussi cet objectif de s'accorder sur des cadres communs, de poser des garde-fous, mais dans la situation actuelle et en l'absence de cadres effectifs, chaque acteur continue à donner la direction qu'il veut à son projet et les dissensions entre les différents acteurs publics sont assez clairement perceptibles. En effet, certains acteurs publics tels que la SAU ou City Dev sont ainsi parties prenantes du développement des formes plus institutionnalisées, plus commerciales ou plus marketing, tandis que d'autres, comme l'IBGE, le BMA ou Perspective, se positionnent plutôt en faveur des occupations temporaires dites « à vocation sociale ». Ce qui se cache derrière ces divergences ce sont aussi différentes visions du rôle des pouvoirs publics, notamment en matière d'urbanisme, entre des politiques donnant la priorité à l'incitation et l'attractivité vis-à-vis des acteurs privés et des capitaux, pour qui prime la recherche du dynamisme économique et immobilier du développement urbain bruxellois, et des politiques donnant la priorité à la réponse aux besoins de la population existante. Dans ce contexte, les volontés d'encadrer l'occupation temporaire ont souvent émané d'acteurs cherchant à en garantir la teneur sociale (IBGE, BMA, Perspective), et peuvent être analysés comme des velléités d'encadrer l'action de leurs propres « collègues » que sont d'autres administrations ou organisations publiques ou parapubliques, comme City Dev ou la SAU, souvent accusées de « *se comporter comme des boîtes privées* ». Une tension existe en particulier entre Perspective et la SAU, ceci dans un contexte où, qui plus est, la maitrise « opérationnelle » de ce type de projet revient à la SAU et pas à Perspective dont le rôle est limité à la prospective et planification. Certains décrivent le duo Perspective-stratégique et SAU-opérationnel comme « *un aménageur coupé en deux* », mais ce qui est certain c'est que les deux organisations ont des origines et des traditions très différentes, Perspective, et notamment l'ex-ADT s'étant construit autour d'une activité de suivi des dossiers prospectifs et de coordination de partenaires, tandis que la SAU ex-SAF, focalisée auparavant sur l'acquisition foncière, opère plutôt selon l'adage « *agir plus et parler moins* » tandis que de nombreux acteurs considèrent la SAU comme un acteur public se comportant trop comme un « *développeur privé* ». Cette tension a pu s'incarner un moment dans la différenciation entre la manière d'aborder le projet de la Gare de l'Ouest (Perspective) et le projet sur la friche Josaphat (SAU). Malgré ce contexte parfois peu partenarial, au sujet de l'occupation temporaire Perspective et le BMA prendront plutôt peu à peu un rôle de « conseil » vis-à-vis des autres acteurs publics. Se positionnant comme des acteurs n'ayant pas de terrain, ne portant pas de projets en propre et ne faisant pas d'opérationnel, ce sera un moyen de contourner ces rapports de concurrence entre organisations pour mieux réussir à faire passer des messages. Le BMA, dont l'indépendance est plus forte, a à un moment été considéré comme pouvant jouer ce rôle de garde-fou, de manière officielle. De la même manière qu'il préside une chambre de qualité architecturale qui est une instance « garante » d'une certaine qualité de projet et de procédure[1], un dispositif similaire avait été imaginé à propos de l'occupation temporaire, qui aurait chargé le BMA d'une mission

[1] « La Chambre de qualité a pour objectif de stimuler la qualité des projets qui se trouvent en phase de préparation d'une demande de permis. Elle organise ainsi un dialogue professionnel entre les architectes, les maîtres d'ouvrage et l'autorité afin de produire une communication efficace et transparente entre les différentes instances. » http://bma.brussels/fr/accueil/

de contrôle et de garant de la cohérence des projets d'occupation temporaire publics. Une autre idée était la création d'une sorte d'agence régionale de l'occupation temporaire qui facilite mais aussi qui offre une « garantie » sur la « nature » des projets, ce qui signifierait que les pouvoirs publics prennent en charge ce rôle d'intermédiaire que jouent le plus souvent des acteurs privés dont c'est devenu l'expertise professionnelle. Ces différents scénarios visent tous à trouver une manière d'encadrer l'occupation temporaire, y compris les projets initiés par les pouvoirs publics, et il est assez passionnant d'observer les différentes stratégies à l'œuvre (un outil réglementaire, une étude juridique, du « conseil » en « sous-marin », un acteur tiers, …). Ce que l'enquête a montré, c'est en tout cas que cette volonté d'encadrer par les outils ou par les cadres juridiques a rencontré de nombreux obstacles[1] et que c'est finalement plus la combinaison entre le lobbying politique et l'activisme médiatique de certains acteurs qui a produit des résultats[2].

Par ailleurs, au-delà des enjeux d'une sorte de division du travail entre acteurs publics, ce sont aussi des degrés différents de responsabilité des acteurs publics qui se jouent, entre un rôle maximal, dans lequel la finalité comme la responsabilité et la mise en œuvre de l'occupation temporaire relèvent des pouvoirs publics, et un rôle minimal dans lequel les pouvoirs publics délèguent l'ensemble du processus et se réduisent à jouer un rôle de propriétaire dont le seul objectif est de s'assurer du maintien de l'état de son bien, au même titre qu'un acteur privé. Entre ces deux extrêmes c'est toute une palette de modalités qui s'ouvre dans laquelle le fait d'attribuer des subsides, de délivrer des permis, de missionner un opérateur ou encore de lancer des appels à projet, comptent parmi les moyens d'actions des acteurs publics pour maitriser certains aspects tout en en déléguant d'autres et inversement. Parmi cette pluralité de pratiques, certaines lignes de démarcation se dessinent.
L'une d'entre elles se trace franchement entre les cas où les occupants sont payés par le propriétaire pour coordonner l'occupation temporaire, et les cas où les occupants payent pour occuper. Les occupations temporaires à vocation culturelle émargent le plus souvent au premier cas, que les occupants soient venus répondre à un appel à projet donc à une forme de commande de la part des pouvoirs publics ou que leurs activités leur permettent de demander des subsides. Les occupations temporaires à vocation d'hébergement sont souvent dans un entre-deux au sens où les occupants ne sont pas payés mais ne payent en général pas non plus, ou très peu (souvent seulement les charges). Les occupations dans lesquelles les occupants doivent payer un loyer sont celles dans lesquelles opère un acteur professionnel intermédiaire qui doit y trouver son propre équilibre économique : il s'agit souvent de lieux proposant des espaces de travail pour des projets professionnels ou entrepreneuriaux (ateliers d'artistes ou d'artisans, pépinières d'entreprises, *showroom*, *start-up*, etc). C'est à ce propos que des entreprises comme Entrakt sont dénoncées comme « extractivistes » au sens où, pour prendre en charge la gestion du bâtiment et la coordination de l'occupation, elles sont à la fois rémunérées par les propriétaires, perçoivent des loyers de la part des occupants, et font payer l'accès à certains espaces et/ou activités aux visiteurs. La responsabilité que ces entreprises prennent dans le cadre de la gestion des bâtiments les oblige à avoir un certain équilibre financier pour être en mesure d'assurer les fonctions de remise en état, d'aménagement, d'entretien et de gestion que leurs prestations comprennent le plus souvent. C'est là où cet état de fait est directement lié à la question du rôle des pouvoirs publics, puisque c'est seulement avec des acteurs comme ceux-là qu'un rôle « minimal » est possible pour les propriétaires publics qui peuvent entièrement se décharger sur les épaules d'entreprises ayant la solidité financière, technique et juridique nécessaire. Les acteurs associatifs n'ayant pas cette capacité, leurs projets sont de fait bien plus exigeants en termes d'investissements des pouvoirs publics, que ceux-ci soient financiers, techniques ou humains, tendant donc vers un rôle plutôt « maximal ». Les acteurs associatifs de l'occupation temporaire sont de fervents défenseurs de ce rôle maximal

[1] Dans le « viseur » de Perspective et du BMA en particulier se situaient la SAU et CityDev, qui avaient un peu « facilement » tendance à lancer des projets d'occupation temporaire à tonalité plutôt marketing. Cependant, les rapports de territoires et de pouvoir entre les différents acteurs publics ont fait qu'il a été très difficile, pour Perspective et le BMA qui sont des organisations « non opérationnelles », d'influer sur les projets mis en œuvre par la SAU ou CityDev.
[2] Comme me l'explique Frederik Serroen du BMA, ces débats sur les « cadres » peuvent souvent prendre une tournure « *presque idéologique* ».

des pouvoirs publics. L'ASBL Communa explique par exemple qu'elle a refusé pour cette raison un projet dont elle avait remporté l'appel d'offre car le propriétaire, en l'occurrence City Dev, exigeait un loyer, alors que « *ce qu'on essaye de développer comme discours c'est pas que quand on occupe un bâtiment tu nous rends un service, mais que c'est nous qui te rendons un service* ».

Certains projets comme celui des Casernes d'Ixelles sont emblématiques de cette problématique. Vouées à être requalifiées à travers un vaste projet urbain nommé *Usquare* comprenant notamment une extension de la VUB, le site des Casernes a fait l'objet courant 2018 d'un appel d'offre pour une occupation temporaire. Le format était un peu différent de *l'Allée du Kaai* et des autres projets expérimentés jusqu'alors au sens où les pouvoirs publics, en l'occurrence la SAU, prévoyaient de choisir d'abord un « coordinateur » global, puis, en partenariat avec celui-ci, de prédéfinir le projet et lancer seulement dans un deuxième temps des appels à projets pour sélectionner des occupants. Alors même que la construction du cahier des charges de ce projet a fait l'objet d'échanges soutenus entre les acteurs publics et les acteurs associatifs de l'occupation temporaire, c'est un gros groupement de trois entreprises françaises[1] qui a été retenu, probablement considéré comme étant plus à même de littéralement prendre « en charge » la gestion de cet énorme bâtiment (36000m2) et du grand nombre de projets qui allaient s'y tenir, ceci dans un laps de temps de seulement 18 mois et dans une période électorale ne laissant que peu de marge d'erreur. De plus, le fonctionnement légal du marché public élaboré pour l'occasion impliquait de tenir compte du critère de prix, ce qui a évidemment défavorisé les projets associatifs locaux peu dotés vis-à-vis d'un projet capable d'être plus concurrentiel. La SAU a ainsi privilégié la contractualisation d'un acteur plus professionnel lui permettant de se décharger de la plupart des dimensions du projet, alors que l'accompagnement d'un acteur associatif local aurait nécessité davantage d'implication du maitre d'ouvrage. De plus, ce projet nommé *See U*, qui est aujourd'hui sans conteste le projet « phare » des occupations temporaires bruxelloises, a pris une direction beaucoup plus communicante que les expériences précédentes[2], ayant de fait une audience médiatique bien plus large. Il est ainsi souvent qualifié comme un projet « à la croisée des chemins » [3] : hébergeant des projets d'économie sociale mais piloté par un gros groupement.

Suite, entre autres, à cet épisode, différentes prises de positions et propositions ont émergé qui visaient toutes à mieux définir le rôle des pouvoirs publics dans ces projets. Une des premières revendications ayant émergé au tout début de la part des acteurs associatifs de l'occupation temporaire était que les pouvoirs publics s'engagent à fournir des bâtiments « en ordre » aux occupants étant donné qu'eux n'avaient pas les moyens d'engager des travaux conséquents de remise aux normes, qui plus est pour des projets par définition temporaires. On observe qu'émerge un discours de la société civile sur le fait que le soutien des pouvoirs publics, plutôt que de passer par un soutien financier par l'intermédiaire de subsides, pourrait plutôt ou aussi relever d'un soutien dit « infrastructurel », dont la possibilité d'avoir accès à des espaces fait partie. La revendication d'avoir accès à des espaces pour pouvoir y répondre à des besoins plus ou moins urgents de la société (loger des réfugiés, faire du travail social avec les jeunes, permettre à des artistes de travailler, héberger les associations d'un quartier, etc) en vient parfois presque à se substituer au fait d'exiger des pouvoirs publics qu'ils répondent eux-mêmes à ces besoins[4]. Si on peut faire de cela une interprétation progressiste, en y voyant une augmentation du pouvoir d'agir

[1] Groupement réunissant Le troisième pôle, une structure spécialisée dans les projets culturels, Creatis, une structure spécialisée dans les industries créatives, et D side group, une structure spécialisée dans la gestion évènementielle.

[2] Faisant dire à une personne de Communa que si l'objectif c'était du *branding international* il vallait effectivement mieux qu'ils aient pris Creatis que Communa, tout en insistant sur le fait que cette enjeu de communication n'était absolument pas présent dans le cahier des charges.

[3] *St-Vide-Leegbeek : une 20e commune à co-construire à Bruxelles*, https://economiesociale.be/fil_actu/st-vide-leegbeek-678-millions-de-m2-bruxellois-a-exploiter, (consulté le 15 septembre 2019).

[4] La question du logement est sur ce sujet une réelle ligne de crête qui divise les acteurs engagés. Tandis qu'est souvent mis en avant le risque d'une dégradation du droit au logement, les acteurs publics ont dans le même temps toujours très peur d'intégrer du logement dans les projets d'occupation temporaire car ne veulent pas courir le risque de blocages ou complications, alors même que le lien entre la crise du logement comme problème et l'occupation temporaire comme solution est présenté comme évident. Tandis qu'un acteur comme Communa revendique le logement comme faisant partie de son identité, « *c'est ce qu'on amène et les gens le savent de toute façon. Nous on continue à appuyer sur le bouton logement* », un acteur comme Toestand est moins positionné sur ce créneau. La FéBUL, qui est historiquement entré dans le sujet par la question de l'accès au logement, s'inquiète par exemple de sentir que le développement actuel des projets s'oriente plus vers des lieux

des citoyens, on peut également en faire une interprétation plus pessimiste en y voyant une manière pour les pouvoirs publics de se délester de leurs obligations dans certains domaines touchant notamment à l'action sociale et à la solidarité. Ce sujet a été régulièrement abordé dans les multiples débats au sujet de l'occupation temporaire. Par exemple dans le cadre du débat final organisé par le BRAL et la *Brussels Academy* suite à une série de visites de projets d'occupation temporaire[1], la discussion était structurée autour d'une série de questions et l'une d'entre elle était « L'occupation temporaire doit-elle répondre aux besoins primaires ? », ciblant en particulier l'accès au logement mais pas uniquement. À cette question, une personne du cabinet fera une réponse à la fois ouverte et ambiguë :

> « Moi je pense que [...] c'est la responsabilité des pouvoirs publics qui sont élus de répondre aux besoins primaires, on les charge de mettre en œuvre des politiques, et c'est eux qui sont responsables de répondre aux besoins primaires, je pense que, des besoins structurels c'est des politiques structurelles qui doivent y répondre, c'est pas une occupation temporaire qui doit venir solutionner des besoins primaires à mon sens. Toutefois, je pense que dans la mise en œuvre de politiques variées, de thématiques variées, que ce soit le logement, l'économie, l'emploi, la santé, dans la mise en œuvre il y a une forme de rigidité, on va faire des choix, on va décider d'organiser d'une certaine manière on va construire une administration, on va passer des marchés publics, et il y a une forme de rigidité inhérente à cette politique de mise en œuvre à mon sens. [...] et je pense que cette rigidité inhérente à la mise en œuvre de politiques, elle va laisser la place à certains interstices, à des espaces, à des lieux. Et ces lieux sont à la fois matériels et à la fois immatériels. [...] Et c'est là que l'occupation temporaire peut intervenir à mon sens, c'est dans ces espaces, ces interstices qui sont laissés. [...] donc, structurellement, c'est d'abord les pouvoirs publics qui doivent répondre à ces besoins, mais il y a aussi des carences, des lieux, des espaces, des interstices qui doivent venir être comblés. »[2]

De manière assez floue, cette personne met donc en parallèle la rigidité matérielle des bâtiments dans la ville et les rigidités administratives, considérant l'occupation temporaire comme un moyen d'introduire de la souplesse mais aussi de « combler » les carences dans les deux cas ; la métaphore de l'interstice matériel et immatériel recoupe à la fois l'idée des mètres carrés comme oxygène et l'idée des « poches de souplesse » de l'étude juridique. L'ambiguïté principale résidant dans cette idée que l'occupation temporaire n'a pas à remplacer les pouvoirs publics en termes de « besoins primaires » mais peut, si nécessaire venir en combler les défaillances ; ambiguïté qui trouve sa place dans un contexte où certains acteurs publics rechignent à l'idée d'investir dans l'occupation temporaire si cela constitue une ligne « en plus ». La coordinatrice de Toestand réagira en rappelant qu'il ne s'agit pas d'être un « sparadrap » mais au contraire de venir « taper sur le clou » des problèmes. Elle pointera également l'enjeu qu'il y a à cadrer sans trop cadrer, à conserver un rôle hybride et « ne pas perdre la fonction de laboratoire », mais aussi à protéger la place des plus précaires dans ces projets. Celle-ci considère que cela passe par le fait que les projets d'occupations temporaires puissent rester des sortes de « zones grises » où on voit des acteurs et des projets qu'on ne verrait pas apparaître dans des cadres plus organisés : « Je veux quand même dire que ce cadre légal on l'utilise parfois surtout pour repousser certains publics, il y a aucun politicien qui aime mettre des gens à la porte, donc parfois on utilise ce cadre légal juste pour éviter qu'il y a certains publics qui prennent leur place dans ces occupations. »[3] Cette idée que l'institutionnalisation croissante des projets et des cadres qui les régissent risque de fragiliser la place d'acteurs plus précaires et moins organisés a aussi été régulièrement pointée par la FéBUL.

---

culturels que vers le fait de loger des gens dans le besoin.

[1] Débat réunissant : Bie Vancraeynest (Toestand), Eva Fonteyn (SAU), Frederik Serroen (BMA), Gerd De Wilde (Entrakt), Boris Feron (Cabinet Ministre Président Vervoort), Yves Rouyet (Perspective) *FINAL DEBATE PART 1 - Occupation temporaire / tijdelijk gebruik*, https://vimeo.com/317225971, art cit.

[2] Intervention de Boris Féron (Cabinet du Ministre Président Vervoort) *Ibid.*

[3] Bie Vancraeynest (Toestand) *Ibid.*

Enfin, ce que cette institutionnalisation de l'occupation temporaire en un outil d'action publique percute aussi très directement, c'est la place de la norme. L'étude juridique montre très clairement cette ambiguïté. Ce n'est pas le positionnement de ses auteurs qui est ambigu, c'est le fait qu'en l'absence d'une vision claire des pouvoirs publics sur le sujet, on sent à sa lecture que l'étude se refuse à trancher entre deux horizons divergents, l'un considérant qu'il est du rôle des pouvoirs publics de créer des cadres pour contrôler ce phénomène de l'occupation temporaire et le contraindre à se développer dans la ligne directrice définie par les pouvoirs publics, l'autre considérant que les pouvoirs publics doivent au contraire assouplir les cadres existants pour faciliter le développement des occupations temporaires malgré le fait qu'elles remettent en question le droit dans plusieurs registres. Sans pouvoir trancher, l'étude juridique se contente donc de montrer les possibilités et les blocages existants, de pointer les endroits qui pourraient faire l'objet de modifications tout en pointant aussi le risque qu'il y a à déréguler. De la même manière dans sa prise de position dans la presse[1] le BMA reste sur la ligne de crête par rapport à ce sujet. Le texte explique que l'absence de cadres spécifiques à l'occupation temporaire et la difficulté de ces projets à rentrer dans les cadres classiques de l'urbanisme, oblige en quelque sorte les acteurs (publics comme associatifs) à des formes d'illégalismes qu'il considère comme problématiques. Par conséquent, pour que ces projets puissent effectivement voir le jour, cela « nécessite des autorités bien intentionnées pour prendre des mesures exceptionnelles, créatives, mais arbitraires ». L'article se conclue donc ainsi : « nous n'appelons pas nécessairement à de nouvelles règles mais à des accords clairs et du bon sens afin que l'expérience puisse prospérer au maximum. ». Dans une émission sur la rtbf.be, Frederik Serroen parle d'un « changement de culture » ou d'un « changement de mentalité » des pouvoirs publics, qui devraient passer d'un « esprit de contrôle » à « une posture de facilitateur »[2]. Il y pose explicitement la question du lien entre « expérimentation » et « normes », tout en pointant que « la question c'est à qui faire bénéficier ces exceptions ? » et en alertant sur le risque « d'ouvrir la boîte de Pandore ». D'une autre manière le BRAL exige un « texte réglementaire » qui permette d'assouplir la collaboration entre pouvoirs publics, associations et habitants et envisage cela comme « un cadre qui renforce le contrôle démocratique sur le domaine public urbain et qui facilite les activités économiques, sociales et culturelles de bas en haut, sans les soumettre à une logique commerciale »[3]. Enfin, des acteurs comme la FéBUL s'inquiètent à l'inverse d'une normalisation trop poussée en avançant le fait que si les conventions deviennent plus cadrées, plus lourdes et plus complexes, ce sont forcément les « petits » qui vont rester sur le carreau.

Dans le cas de l'occupation temporaire, cette question du rapport à la norme se pose surtout dans deux domaines : le droit au logement et le droit de l'urbanisme[4]. Concernant le droit au logement l'enjeu est assez clair et n'est pas nouveau. Rendre possible des formes de logement temporaire peut permettre de répondre à la fois à l'enjeu du mal logement et à des volontés d'habiter autrement (de la même manière que le squat remplit souvent ces deux rôles) [5]. Pour rendre cela possible « légalement » il faut assouplir le droit au logement ou y créer des brèches, des exceptions, puisque celui-ci exclue souvent les bâtiments concernés par l'occupation temporaire du fait de leur état matériel. Concernant le droit de l'urbanisme, il s'agit de permettre aux porteurs de projets, dans le cadre d'occupations temporaires, de mettre en œuvre des modifications, soit matérielles, soit d'affectation (par

[1] *Occupation temporaire: un avenir prometteur?*, https://www.lesoir.be/212177/article/2019-03-13/occupation-temporaire-un-avenir-prometteur , 13 mars 2019, art cit.
[2] *Que faire des 6,5 millions de m² vides à Bruxelles ?*, https://www.rtbf.be/lapremiere/article/detail_que-faire-des-6-5-millions-de-m-vides-a-bruxelles?id=10179900 , 25 mars 2019, art cit, p. 5.
[3] Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), « BXL Plant II - Utilisation temporaire », art cit.
[4] Et, plus à la marge, à propos des réglementations liées aux lieux accueillant du public.
[5] Voir à ce propos l'ouvrage sur le Quartier des Grottes à Genève où est décrit précisément la manière dont la pérennisation des squats, en particulier dans le quartier des Grottes, a conduit plus largement à des remises en cause de la norme relative au logement dans la ville, et notamment concernant les normes et les formes du logement social. Les squatteurs revendiquaient par exemple le fait de pouvoir vouloir vivre avec moins de confort, ce qui rentre en conflit avec la conception universelle de la justice sociale traduite dans les normes du droit au logement. E. Cogato Lanza et al., *De la différence urbaine*, *op. cit.* P173 Ce sont donc des questions qui recouvre plus largement les tensions entre les luttes pour le droit universel au logement (qu'on pourrait qualifier de relevant d'une vision classiste) et les luttes pour le droit à la différence et aux modes de vie alternatifs et en particulier à habiter autrement (qu'on pourrait qualifier de relevant d'une vision contre-culturelle).

exemple de bureau à logement, de bâtiment industriel à lieu de spectacle), sans devoir passer par les procédures souvent longues et lourdes qui obligent normalement à demander un permis pour ce genre d'interventions. Dans un contexte d'occupation temporaire donc « précaire » c'est-à-dire destinée à ne pas durer, l'enjeu est donc de pouvoir aller plus vite (éviter les procédures), et de pouvoir construire autrement, plus léger, soi-même, ou encore avec des matériaux de récupération (éviter les normes). Dans les deux cas ces formes de dérégulation, qu'elles passent par un assouplissement général de la norme existante ou par la mise en place de « poches » dérogatoires, sont de fait risquées au sens où peuvent aussi s'y engouffrer des acteurs uniquement intéressés par la rentabilité de leur bien. Concernant le logement, des mesures d'assouplissement visant à la fois à reconnaître la diversité des manières d'habiter et la dimension exceptionnelle du logement d'urgence peuvent susciter le développement des marchands de sommeil et donc d'un droit au logement au rabais (à deux vitesses) dans une ville qui connait une importante crise d'accès au logement[1]. Concernant l'urbanisme c'est exactement pareil, l'établissement d'une dérogation quant à l'attribution des permis de construire ou des changements d'affectation pouvant servir à tout et n'importe quoi / qui. Ceci dans un contexte où, en matière d'urbanisme s'affrontent depuis une dizaine d'années un discours critiquant la rigidité et la lourdeur règlementaire de l'urbanisme bruxellois et un discours alertant sur les risques de « l'assouplissement » et de la « déformalisation »[2].

Ce qui est intéressant c'est que les premiers à réclamer l'assouplissement des cadres juridiques sont les acteurs associatifs, mettant en avant l'état souvent relativement mauvais des bâtiments concernés, mais aussi les temporalités incertaines de l'occupation temporaire, pour justifier la nécessité de trouver des moyens de minimiser les « investissements » matériels dans ces projets, qui plus est pour des acteurs « sans but lucratifs » a priori peu dotés financièrement. Parfaitement conscients que des formes de dérégulation sont dangereuses, ceux-ci ont, notamment par le biais de l'activisme de la plateforme Saint-Vide-Leegbeek, fait de ces revendications un autre moyen de venir contrer la présence concurrentielle des entreprises privées spécialisées sur le sujet, en demandant aux pouvoirs publics de mettre en place un assouplissement normatif qui soit discriminatoire, c'est-à-dire accessible qu'à certains types d'acteurs ou de projets et sous certaines conditions :

> « On assiste actuellement à Bruxelles à une explosion des dynamiques innovantes de l'occupation temporaire à finalité sociale (OTFS). Il est essentiel que celles-ci soient soutenues par les pouvoirs publics afin de constituer une réelle force de proposition et de changement de la ville. Le gouvernement peut faciliter la mise en place de tels projets par la modification des réglementations urbanistiques. En effet, nombre de projets d'occupation temporaire se déploient aujourd'hui dans une zone grise, entre tolérance administrative liée à ce caractère social et expérimental, et infraction au règlement d'urbanisme lié au caractère temporaire et flexible de l'occupation. Il semble judicieux de mettre fin à cette incertitude juridique. Se pose dès lors la question suivante : à quel type d'acteurs et de projets cette adaptation réglementaire devrait-elle être accordée ? En d'autres termes, comment éviter qu'un assouplissement du cadre relatif à la nécessité de demander un permis d'urbanisme en cas d'occupation temporaire, motivé par des raisons d'intérêt général, sociales et d'innovation, ne bénéficie à des projets poursuivant un tout

[1] Les pratiques des « agences anti-squat » sont ainsi connues pour l'âpreté des conditions qu'elles imposent à leurs « locataires ». Par exemple Camelot, « ne se présente pas comme une société de logement social, mais bien comme une société de gardiennage. Les anciens logements sociaux abandonnés sont proposés à prix cassés à des personnes que l'on n'appellera pas "locataires" mais bien "gardiens". Puisque ceux-ci sont avant tout considérés comme des vigiles, les droits du locataire se muent en obligations du gardien. Interdiction d'avoir plus de deux invités en même temps. Si l'un d'eux y passe la nuit, il faut prévenir l'agence. Interdiction de quitter les lieux plus de deux jours sans prévenir. Pas question de faire des fêtes ou d'avoir un animal de compagnie. Pas question non plus d'avoir des enfants, Camelot ne sélectionne que des gardiens qui peuvent aisément plier bagage. L'agence n'hésite pas à déplacer ses gardiens d'un logement à l'autre. Et qui dit obligation dit contrôle : Camelot visite chaque logement – y compris les chambres – une fois par mois, sans avertissement. Si les termes du contrat de sont pas respectés, l'agence peut y mettre fin immédiatement. Le simple fait d'avoir oublié de sortir les poubelles vous vaudra un avertissement. Trois avertissements et c'est l'expulsion. Camelot veille par ailleurs à ce que les propriétaires puissent récupérer leur bien immmobilier dans des délais imbattables. Les délais de préavis sont de deux semaines maximum. La précarité des locataires les empêche de dénoncer les pratiques de l'agence, qui fait régner l'omerta. » M. Vanwelde et SAW-B absl, « Les multiples visages de l'occupation temporaire », art cit.

[2] Inter-Environnement Bruxelles (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », art cit. P83

> autre but (de lucre, valorisation foncière, ...) et ayant des conséquences directes et indirectes sur les droits des occupants (droit au logement) ? »[1]

Fortement actifs auprès des administrations et du gouvernement bruxellois, des acteurs comme Toestand et Communa ont ainsi réussi à initier, au moment des élections régionales, que le gouvernement envisage de légiférer sur le sujet, deux arrêtés étant en cours de préparation. Le premier vise à mettre en place un assouplissement dans l'attribution des permis en cas de travaux ou de changement d'affectation. Il se base sur le fait qu'une telle dérogation existe déjà dans la loi pour les projets « étudiants », la proposition est donc d'étendre cela aux projets d'occupation temporaire considérés comme étant à finalité sociale[2] ; on retrouve donc là les enjeux de qualification et donc de labellisation évoqués plus haut et l'idée d'un « agrément OTFS ». Le deuxième vise à rendre possible pour les projets d'occupation temporaire le lancement de marchés publics à prix fixe. On a vu en effet que, dans l'épisode du projet *See U* sur les Casernes, c'était aussi la dimension concurrentielle qui avait défavorisé la candidature des acteurs associatifs : Communa et Toestand, qui avaient candidaté ensemble, avaient fini premiers sur les trois critères de qualité mais avaient été défavorisés par le critère de prix. Par conséquent ceux-ci veulent faire reconnaître le fait que, les projets d'occupation temporaire étant à finalité sociale et « sans but lucratif », il ne doit pas être exigé de leur part d'être concurrentiels en termes économiques : « Puisqu'il est entendu que l'occupation temporaire à finalité sociale nécessite des moyens financiers afin d'être réalisée, le critère du prix ne pourra être décisif lors de la sélection du projet gagnant de ce marché public type. »[3] L'établissement de marchés publics à prix fixe fait que le budget attribué par les pouvoirs publics au projet est défini à l'avance et ne peut donc pas faire l'objet d'une course à la baisse dans le cadre de la mise en concurrence des candidats ; par conséquent seul le contenu des propositions est considéré et pas leur compétitivité économique. Le premier arrêté vise clairement à assouplir la norme tout en freinant le fait que pourraient s'y engouffrer des acteurs privés peu scrupuleux. Toutefois, dans le cas du premier comme du deuxième arrêté, il s'agit surtout d'une tentative de faire adopter une sorte de discrimination positive au profit des acteurs associatifs de l'occupation temporaire. Si le deuxième arrêté semble pouvoir être facilement applicable et efficace, le premier semble plus flou dans le sens où tout repose sur la manière de définir ce qui relève d'une finalité sociale ou pas. L'adoption, ou non, de ces arrêtés, puis leur application, large ou restreinte et plus ou moins scrupuleuse, constituera donc un nouvel épisode dans le positionnement pluriel des pouvoirs publics face aux acteurs privés dans la fabrique urbaine, entre cadrer davantage ou au contraire déréguler.

> « "Fruit d'une véritable concertation avec le tissu associatif et l'administration en charge de l'urbanisme, l'instauration d'un régime juridique relatif aux occupations temporaires était souhaité par le secteur qui connaît actuellement un incroyable 'boom' à Bruxelles mais qui peine parfois à se déployer en raison de blocages réglementaires. L'adoption de ce projet d'arrêté vise donc à faciliter l'émergence de nouveaux projets prometteurs pour notre Ville-Région tout en conservant des balises nécessaires", explique Rudi Vervoort dans un communiqué de son cabinet. »[4]

Les acteurs associatifs qui s'engagent corps et âmes dans ce travail de *redesign* institutionnel prouvent par là qu'ils croient au rôle de la règle et font confiance aux pouvoirs publics pour l'appliquer ensuite, tandis qu'on sait que les acteurs économiques plus robustes ont souvent une plus grande facilité à manipuler les règles pour pouvoir s'en accommoder et/ou les contourner. Ce que donne à voir ce processus, dont le dénouement reste ouvert puisque cette enquête s'arrête dans le vif de l'action, ce sont des acteurs publics à la recherche de moyens de déroger à leurs propres règles, mais aussi engagés de diverses manières dans des rapports de force avec les acteurs privés investis dans le développement urbain, et les enjeux à l'œuvre dans la fabrication de nouvelles règles.

[1] Collectif, *L'occupation temporaire. Propositions pour les fiches de négociation dans l'accord de gouvernement*, *op. cit.*
[2] Concrètement cela consisterait en une dispense de permis pour les projets de moins de six mois et en un permis allégé pour les projets entre six mois et trois ans.
[3] Collectif, *L'occupation temporaire. Propositions pour les fiches de négociation dans l'accord de gouvernement*, *op. cit.*
[4] Charlotte Mikolajczak, « Un premier pas vers la reconnaissance de l'occupation temporaire à Bruxelles », *LaLibre.be*, 23 mai 2019p.

3. L'institution comme épreuve

Une action publique qui se construit dans un mouvement à double sens

> « L'innovation sociale est sous contrainte. Dans un premier temps, elle a besoin de zones d'ombre pour s'émanciper des normes en vigueur et apporter la preuve que d'autres manières de faire sont possibles. Le revers de la médaille est la fragilité d'une innovation qui reste à la marge des institutions. Après la phase expérimentale, le temps vient de la reconnaissance institutionnelle et de la consolidation. À son tour, cette reconnaissance a un prix à payer : elle passe par une "normalisation" (Foucault, 1975). L'utopie initiale s'affadit au profit de règles bureaucratiques, amenant quelquefois les fondateurs à se sentir trahis. Cette tension permanente entre prophétisme et institution traverse les mouvements sociaux qui peuvent se trouver pris au piège de l'autogestion des équipements qu'ils avaient eux-mêmes réclamés à corps et à cris. »[1]

> « Les gouvernements métropolitains européens ont même façonné des modes de gouvernance possiblement ouverts aux innovations sociales, culturelles et politiques développées par des initiatives citoyennes pour concevoir des politiques dites "alternatives" (Eizaguirre et al., 2012 ; Garcia, Degen, 2012 ; Béal, Rousseau, 2014). Si celles-ci servent également les objectifs de compétitivité et d'attractivité (Vivant, 2009), elles témoignent aussi de la possibilité d'un changement graduel des politiques "par le bas" : les mobilisations critiques impulsent des innovations, infiltrent les administrations, font changer les politiques sur le moyen terme (Moulaert et al., 2012 ; Garcia, 2006), tout en conservant leur identité et des modes d'action subversifs (Martinez, 2014 ; Aguilera, 2017b). »[2]

Pour un chercheur comme Pierre Hamel[3], la modernité avancée a eu pour conséquence une évolution importante des rapports entre mouvements sociaux et institutions. Si nous ne sommes pas ici initialement rentrés dans le sujet par la catégorie des mouvements sociaux, il semble malgré tout que la mobilisation accrue d'une nébuleuse d'acteurs sur le sujet de l'occupation temporaire à Bruxelles ces trois dernières années, d'autant plus si on la replace dans une filiation historique plus longue, peut relever de ce que Pierre Hamel définit comme un mouvement social.

Les deux citations ci-dessus proposent deux visions assez différentes de la relation dynamique entre mouvements sociaux et action publique et entre expérimentation et institutionnalisation. Si l'on suit la première les phases expérimentales adviendraient toujours dans l'ombre, en marge, et l'institutionnalisation serait toujours ambiguë au sens où elle serait synonyme de prise en compte des revendications (donc d'une forme de succès) mais contiendrait aussi un risque inévitable de normalisation et constituerait en cela une sorte de « piège » ; les mouvements sociaux seraient ainsi en permanence tendus entre prophétisme et fixation. Si l'on suit la deuxième (une autre époque et une autre génération de chercheurs), la gouvernance est devenue « ouverte » aux initiatives citoyennes par le biais de « politiques alternatives » et il est devenu possible de transformer les institutions « par le bas » sans forcément perdre sa capacité de subversion. Entre la première et la deuxième, on serait passé à des modes de gouvernance plus souples mais aussi plus prompts à intégrer la critique. Ceci étant dit, la limite de ces analyses est qu'elles continuent à réduire l'alternance « entre des phases d'innovation marquées par l'action politique et des phases de stabilisation institutionnelle où la politique vive, tissée d'actions humaines novatrices, se coagule, se cristallise »[4], aux seuls phénomènes de « pression » qui serait exercés par le « pouvoir citoyen »,

[1] Maurice Blanc, « La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique », *Penseé plurielle*, août 2009, vol. 20, n° 1, p. 25-36. P31
[2] T. Aguilera, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes », art cit.
[3] P. Hamel, L. Maheu et J.-G. Vaillancourt, « Présentation du numéro », art cit.
[4] J. Lolive, « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics », art cit. P152-153

porteurs de débats et de controverses, sur le « pouvoir d'état » [1], instructeur de décisions et de solutions, alors que les situations sont souvent bien plus complexes.

> « Les processus d'institutionnalisation, bien réels, ont produit des situations contrastées qui ne se réduisent pas à l'intégration des groupes ou associations. Castells (1975) voyait deux pôles en tension, transformation politique ou intégration ("récupération"), mais c'est insuffisant pour appréhender les recompositions en cours. On observe des configurations où acteurs et groupes négocient leurs rôles, entre intégration partielle et logique de contre-pouvoir. [...] Dans leur relation avec l'État, les mouvements sociaux conservent une capacité transformatrice, mais celle-ci ne s'exerce pas forcément là où les tenants des mouvements sociaux urbains comme force de contestation du capitalisme l'attendaient. Elle est intégrée dans un jeu complexe de recomposition et de modernisation des institutions et des politiques publiques dont elle contribue à forger les nouveaux paradigmes. »[2]

Ainsi, le rôle de la recherche serait plutôt d'explorer et de décrire la pluralité des situations qui se cache derrière la polarisation réductrice entre « transformation politique » et « récupération ». Il ne s'agit pas de nier que les mobilisations jouent un rôle dans le changement institutionnel, l'ensemble de l'enquête bruxelloise le montre, mais, et l'enquête le montre également, de considérer que ces dynamiques ne se superposent pas aussi facilement qu'on ne le laisse souvent entendre à la distinction entre un monde peuplés d'acteurs institutionnels et un monde peuplé de citoyens mobilisés.

Pierre Hamel[3] propose ainsi une déconstruction progressive de la lecture des rapports entre institutions et mouvements sociaux. Si l'institutionnalisation peut encore avoir souvent un sens négatif de « récupération », elle est aujourd'hui bien plus souvent considérée comme une étape nécessaire vers le « succès » des mobilisations. Ces phénomènes passent notamment par des processus de coopération, de professionnalisation des acteurs militants ou encore de cooptation des acteurs militants dans les institutions. Ce sont des choses qu'on a pu observer de manière assez claire dans l'enquête. Une fois cela dit, la première lecture à déconstruire est celle qui analyserait ces phénomènes comme une influence des mouvement sociaux sur les institutions « depuis l'extérieur ». Une deuxième lecture à déconstruire est d'après lui celle de la thèse de « l'institutionnalisation partielle » selon laquelle les mouvements sociaux s'engagent sur le terrain institutionnel en fonction des opportunités et des relations stratégiques mais peuvent aussi en ressortir ; cette thèse « interactionniste » de l'institutionnalisation, décrivant des mouvements sociaux qui seraient un pied dedans / un pied dehors et pourraient rentrer ou ressortir des institutions selon les situations, continue à se fonder sur une pensée qui fait des mouvements sociaux et des institutions deux mondes qui ne seraient plus étanches mais toujours bien distincts. Selon Pierre Hamel ces différentes lectures sont toutes insuffisantes en ce qu'elles ne permettent pas réellement de penser ni les jeux de pouvoir à l'intérieur des institutions, ni les situations d'échanges, d'expérimentation et de négociation entre les différentes sphères de la société. Les dépasser implique d'aller au-delà d'une analyse en termes d'encadrement des mouvements sociaux d'une part et au-delà de l'idée que les institutions ne sont caractérisées que par des dynamiques d'auto-reproduction d'autre part, chose qu'on avait déjà évoqué dans l'introduction de ce travail. L'idée qu'il y aurait un ordre social constitué et des « ruptures » qui viendraient d'un en dehors de cet ordre social ne tient en effet pas le choc des descriptions précises des situations.

---

[1] « Pour les fondateurs de la notion d'espace public (Arendt, 1972 ; Habermas, 1981), les associations libres de citoyens participent à la constitution d'espaces publics au sein desquels se forment l'opinion publique et la volonté politique. Ces lieux autonomes constituent la source démocratique de légitimité. Le pouvoir exercé par les associations correspond à la capacité d'agir ensemble des êtres humains lorsqu'ils sont dans une relation d'égalité. Il s'oppose au pouvoir exercé par l'État et l'administration qui se situe, lui, dans le champ de la domination. Selon Habermas, ce pouvoir citoyen ne prétend pas se substituer au pouvoir d'État, dont la nécessité doit être admise ; il entend faire pression sur l'État, agir sur les processus de formation du jugement et de décision politique afin de faire valoir ses impératifs. Cette articulation des lieux de débat et des lieux de décision a été reprise par les analystes de politiques publiques qui font une distinction entre les arènes formelles de décision et les forums de débat et de controverse. » *Ibid.* P152

[2] M.-H. Bacqué et Y. Fijalkow, « En attendant la gentrification », art cit. P82

[3] P. Hamel, L. Maheu et J.-G. Vaillancourt, « Présentation du numéro », art cit.

L'ensemble de ces analyses nous semblent résonner de manière particulièrement juste avec les résultats de l'enquête en terrains bruxellois, dans laquelle on a pu voir, autour du cas de l'institution d'un sujet précis qui est l'occupation temporaire, comment existent des rapports de force, des négociations et des conflits tant entre les pouvoirs publics et la société civile qu'au sein des institutions ou de la société civile. On a aussi pu y observer comment les processus d'institutionnalisation se co-construisent et comment en particulier certains entrepreneurs de cause souvent multisitués et/ou circulants collaborent quelque soient leurs appartenances professionnelles ou militantes, tout cela constituant un « mouvement à double sens »[1]. Du point de vue d'une approche de l'État par la pragmatique de l'action, que propose Bénédicte Zimmermann, il ne s'agit pas de substituer le *bottom up* au *top down* mais d'« envisager l'histoire des catégories de l'action publique comme un mouvement à double sens. Cela signifie ne plus prendre systématiquement l'intervention de l'État comme point de départ de l'analyse, mais étudier dans une veine plus pragmatiste comment les objets et les scènes de l'intervention publique se constituent mutuellement. »[2] Peut-être y a-t'il une spécificité du terrain bruxellois dans la facilité avec laquelle les acteurs semblent s'engager dans des relations diverses avec certaines institutions. En tout cas, ce que l'enquête a montré, c'est que bien plus qu'un rapport de force entre acteurs institutionnels et non institutionnels, on observe que se déploient des opérations concurrentes de cadrages, ces différents registres de références et de justifications ne recouvrant absolument pas une distinction entre institutions et non institutions, l'enquête décrivant des « degrés d'institutionnalité »[3] divers bien plus que des frontières nettes, et donnant à voir l'action publique comme une forme particulière d'action collective. L'ensemble de ce processus a donc été fondamental dans le travail de déconstruction des catégories « institutionnel » et « non-institutionnel », mais aussi dans une prise de conscience de la difficulté à se déshabituer à les utiliser, et une prise de recul vis-à-vis de leur caractère performatif.

> « Dire de tel fait social qu'il est « institutionnel », c'est aussi l'établir – voire lui accorder une légitimité –, lui donner une assise politique, sociale, symbolique, qui permet d'en tracer les contours et d'en mesurer les conséquences. Dire d'une Nation, d'un processus révolutionnaire, d'une secte ou d'une profession qu'ils se sont "institutionnalisés" revient à les extraire de leur dimension strictement événementielle, et à mettre fin à un processus improvisé ou marginal, pour leur donner un statut politique et social stable. D'une certaine manière, les termes d'institution et d'institutionnalisation ont un sens "performatif". Dès lors qu'un fait est institué, il institue lui-même une multitude de pratiques, d'activités ou de représentations. »[4]

L'institution d'un problème public comme épreuve de félicité

Tout cela nous engage donc à analyser le terrain bruxellois comme une fenêtre sur un « moment » d'un processus plus long qu'on peut définir comme l'institution d'un nouveau problème public au sens où le définit John Dewey[5] ainsi qu'un certain nombre d'auteurs ayant travaillé cette notion à sa suite, notamment Bénédicte Zimmerman et Danny Trom dont le texte sur les cas du chômage et du paysage nous a particulièrement nourri à ce sujet[6]. Pour John Dewey, la construction d'un problème public implique plusieurs choses : la formation d'un environnement, c'est-à-dire à la fois des lieux physiques et des sphères communicationnelles ; la mobilisation d'un ensemble de personnes, et plus précisément leur association par la convergence de l'attention autour d'une situation indéterminée ou douteuse ; et enfin une situation problématique, ou plutôt problématisée, dont ces personnes

[1] Bénédicte Zimmermann, « Eléments pour une socio-histoire des catégories d' action publique » dans *Danny Trom, Pascale Laborier (dir.), Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 2003, p. 241-258.
[2] *Ibid.* P243
[3] L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit.
[4] A. Fossier et É. Monnet, « Les institutions, mode d'emploi », art cit.
[5] J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*
[6] B. Zimmermann et D. Trom, « Cadres et institution des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage. », art cit ; B. Zimmermann, « Eléments pour une socio-histoire des catégories d' action publique », art cit.

s'engagent à élucider les tenants et les aboutissants. De plus, l'institution d'un problème public est un processus dynamique qui passe par plusieurs phases : la publicisation du problème, la recherche de résolutions politiques, la désignation de personnes en charge de ce problème, et enfin la création ou la modification d'institutions politiques plus ou moins durables responsables du traitement de ce problème. Ces phases s'enchainent et permettent de passer d'une situation problématique à sa résolution politique durable, même si en réalité, et les textes de Dewey l'envisagent ainsi, ces phases se superposent, s'alternent et se répètent : l'aboutissement d'un processus d'institution n'a le plus souvent rien de durable et peut (devrait) toujours être à nouveau engagé dans une dynamique de problématisation puis de transformation. À la notion de problème public sont associées celles de « public » et d'« enquête ». Pour John Dewey le public désigne l'ensemble des personnes affectées par un problème, concernées par les conséquences de celui-ci. C'est par l'enquête que les publics tentent de « veiller aux conséquences » de choses qu'*a priori* ils ne maitrisent au départ pas. La formation d'un public repose ainsi à la fois sur le développement de l'attention (se rendre compte que quelque chose se passe) et sur le développement de l'appréciation (se rendre compte que quelque chose ne va pas, ou risque de mal se passer à l'avenir). Ainsi, un fait devient un problème quand des personnes se mettent à se préoccuper de ses conséquences, un problème devient public quand il se déploie dans l'espace public, et un problème public devient politique quand on s'adresse aux acteurs politiques pour le prendre en charge. Au-delà de cette apparente simplicité, les moments d'institution de nouveaux problèmes publics sont en réalité de complexes assemblages collectifs :

> « C'est dans le mouvement même d'institution d'un problème que se configure son caractère public, reconnaissable et identifiable par tout un chacun. Un problème public doit être conçu comme le produit historique d'une action collective complexe, engageant une série d'actions hétérogènes et ancrée dans des contextes particuliers. Les problèmes publics sont constitués dans des moments de mobilisation collective marqués par l'indécision, le tâtonnement, le désaccord. En se stabilisant, ils se muent en entités consistantes et acquièrent cette naturalité qui caractérise un rapport durable au monde. »[1]

Il nous semble que l'enquête permet tout à fait d'utiliser ces notions pour mieux penser la situation bruxelloise autour du sujet de l'occupation temporaire. Du point de vue du temps long, on a vu comment l'expérience de *l'Allée du Kaai* et la problématisation du sujet qu'elle a participé à construire relèvent d'un moment véritablement charnière où l'occupation temporaire passe du statut de pratique spontanée et militante à un outil s'intégrant progressivement à la panoplie des politiques publiques. Du point de vue du temps court, on a vu comment les quelques années que l'enquête a couvert ont traversé différentes phases : émergence du sujet, ou en tout cas d'une nouvelle manière de considérer le sujet ; élargissement des acteurs concernés et publicisation ; phénomènes de reprises et de diffusion ; problématisation et recherche de résolutions ; tentatives de formalisation institutionnelle inachevées. On a vu comment le processus de problématisation, en particulier, n'a pas été préalable à la diffusion des pratiques, mais a au contraire été provoqué par la diffusion des pratiques et les questions que celles-ci ont mises à jour. C'est uniquement à partir d'une certaine ampleur et à partir du moment où une situation de « crise » est apparue que le travail de problématisation, de positionnement, d'organisation et de résolution s'est accéléré et précisé. On a pu voir également comment se sont associés des acteurs « soudainement éveillés » et des acteurs à l'inverse caractérisés par des formes de vigilance permanentes (comme le BRAL), cette deuxième catégorie d'acteurs jouant un rôle important de « relais » dans des processus de négociation avec les pouvoirs publics mais aussi dans les processus de publicisation visant à construire une perception partagée ou rendue partageable de la situation ; Bénédicte Zimmerman et Danny Trom insistent d'ailleurs sur l'importance, dans les processus de définition de nouveaux problèmes publics, de la mise en réseau des acteurs individuels et collectifs et de leurs compétences.

[1] B. Zimmermann et D. Trom, « Cadres et institution des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage. », art cit. P282

Cette enquête s'arrête malheureusement au milieu de ce temps qui combine problématisation et résolution politique, ne nous permettant certainement pas de « clore » la description de ce processus d'institution. Ce qu'on a pu décrire, c'est donc seulement l'amorce d'un processus dans lequel, comme le dit John Dewey, les acteurs sont engagés dans un travail d'enquête qui explore à la fois la nature du problème et les moyens pour le résoudre. En effet, les tentatives de résolution juridique ou politique des problèmes posés par le développement de l'occupation temporaire sont ce qui, non pas révèle mais participe à définir quelles en sont les finalités et le sens, puisque la définition du problème participe de sa résolution : « Les deux perspectives sont indissociables. Énoncer les termes d'un problème, c'est déjà se projeter dans la perspective de sa résolution »[1], et inversement : « L'énonciation d'un problème implique déjà un champ de solution, de même que l'anticipation de ces dernières participe de sa définition »[2]. L'enquête a montré que le travail de qualification mais aussi de résolution était très largement partagé entre acteurs institutionnels et acteurs de la société civile, ce qui s'inscrit dans l'idée que la délimitation d'un « espace public d'intervention sur un problème »[3] pose la question de la légitimité de cette intervention mais aussi de la désignation des instances compétentes à intervenir. On a pu voir comment ce processus d'institutionnalisation était venu alimenter des jeux de rôles et de « places » entre acteurs publics, et comment le rôle des pouvoirs publics était plus largement mis en question, ce qui est le cas à chaque fois qu'émerge puis se stabilise un nouveau problème public. Cependant, si les acteurs semblent bien ici s'engager dans la recherche et la construction de formes de résolution qui passent par de nouveaux outils ou politiques publiques, cela s'inscrit non pas dans une tendance à la normalisation comme on pourrait l'attendre mais plutôt justement dans une tendance à la dérogation, observation qui nous permet de ré-encastrer les résultats de cette enquête dans des analyses plus larges sur les transformations de l'action publique, mais aussi de questionner la notion même d'institution de problème public. En effet, si celle-ci permet de penser la succession des phases de stabilisation et des phases de problématisation et qu'elle suggère bien un processus permanent de remise en cause de la démocratie par elle-même, on peut s'interroger sur sa capacité à penser une action publique qui semble parfois plus tournée vers l'innovation permanente à court terme que vers des formes de routinisation permettant à des problèmes publics de s'inscrire dans le temps long.

Toutefois il nous semble que l'institutionnalisation de l'occupation temporaire, au sens de son établissement progressif comme un outil d'action publique en tant que tel, montre bien comment « l'institution » peut être une étape dans le processus de construction d'un nouveau problème public plutôt que la simple « reprise » par les pouvoirs publics de pratiques spontanées qu'ils viendraient normaliser. De ce point de vue l'institutionnalisation n'est pas un phénomène qui a une valeur en soi, mais constitue une forme particulière d'épreuve, entre « constructions intellectuelles » et « épreuves de réalité », et l'institution n'est pas un cadre structurel préétabli mais la conséquence d'activités concurrentielles de cadrages[4]. La « félicité » des actions de mobilisations n'ayant rien de « mécanique »[5], l'institution d'un problème public ne doit pas être considérée sous le prisme de la fidélité ou de la trahison mais bien comme un moment de construction et de définition d'un sens commun qui, d'une part n'est jamais complètement stabilisé, et d'autre part est toujours un mélange de continuité et de rupture inscrit dans une multiplicité de temporalités, ce qui nous engage à « envisager la production de nouvelles catégories de l'action publique sur le mode de petits déplacements sur fond stable, dans la rencontre entre un temps structurel long et des conjonctions d'action plus courtes. »[6]

[1] B. Zimmermann, « Eléments pour une socio-histoire des catégories d' action publique », art cit. P243
[2] *Ibid.* P247
[3] *Ibid.* P243
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.* P247
[6] B. Zimmermann et D. Trom, « Cadres et institution des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage. », art cit. P287

Décrire la « chaleur de l'histoire » et la déclinaison locale des pratiques

Ces processus sont particulièrement passionnants à décrire. On pourrait cependant nous opposer le fait que d'autres territoires ont connu la même histoire et sont probablement déjà plus « avancés » dans ce processus. À l'heure où j'écris et depuis quelques années, « l'urbanisme transitoire » est ainsi devenu une nouvelle recette dans un certain nombre de villes, et, si ce n'était pas le cas au démarrage de ce travail, c'est aussi devenu un objet de recherche en tant que tel, qui plus est dans un domaine où tout semble aller très vite[1]. Le cas de l'Île de France est en cela emblématique, puisqu'on y compte entre 2012 et 2018 quelques 70 occupations temporaires de friches urbaines « converties en buvettes branchées, résidences artistiques, halles d'exposition, salles de concert, discothèques, fermes urbaines, incubateurs d'entreprises ou parfois sites d'hébergement d'urgence »[2] et que le milieu de l'occupation temporaire y est aujourd'hui complètement professionnalisé et relativement dominé par des acteurs entrepreneuriaux. Cette situation pourrait facilement être considérée comme une préfiguration de l'horizon inéluctable qui « attend » les acteurs bruxellois, mais ce n'est pas ainsi que nous pensons et que nous pensons qu'il faut envisager ces processus. Il s'agit évidemment de pratiques qui circulent énormément et cette circulation tend souvent à en faire des recettes, à aboutir à des phénomènes de reproduction essentiellement esthétique des projets et donc rapidement à des formes de standardisation. De fait, les acteurs circulent, et on a déjà vu à Bruxelles dans le cas du projet *See U* entrer en scène des entreprises parisiennes ouvrant la porte à la professionnalisation d'un marché international ayant pour conséquence probable de laisser les acteurs locaux sur le carreau, comme on a également pu voir des acteurs associatifs bruxellois partir en voyage d'étude visiter des lieux temporaires parisiens. Cependant, trois choses nous poussent à défendre malgré tout la nécessité de la description précise de ces processus et de leur spécificité.

Premièrement, bien que la fabrique urbaine soit aujourd'hui mondialisée et en grande partie régie par la circulation de figures standardisées et de bonnes pratiques[3], on ne peut pas se contenter d'envisager ces phénomènes comme des phénomènes d'importation et/ou d'exportation. Ce qu'il est nécessaire de décrire c'est au contraire les processus d'adaptation, de déclinaison, d'encastrement du global dans le local et inversement. Si l'urbanisme transitoire est partout, il est aussi à Bruxelles, et ce qu'il faut alors traquer ce n'est pas tant ses dimensions génériques que la manière dont cette nouvelle figure de l'urbanisme rentre en dialogue avec les pratiques locales. Cela représente un chantier de recherche dans lequel il faudrait suivre attentivement la manière dont les acteurs (publics, professionnels ou associatifs) actuellement engagés dans ces dynamiques de problématisation et de résolution politique, regardent ce qui se fait ailleurs, et comment ils actualisent ces apports dans leurs propres pratiques et prises de positions[4], mais aussi suivre comment ces pratiques constituent des déclinaisons localisées et donc ont pour conséquence de fabriquer aussi du local et de la singularité.
La circulation de ces figures se fait souvent par le truchement de désignations tendant à devenir des signifiants fourre-tout : si le terme d'urbanisme transitoire est sur toutes les bouches il ne désigne pas souvent la même chose, et ce qu'il faut alors traquer ce sont plus les usages des termes que leurs occurrences. Il est important de noter à ce sujet que ce terme d'« urbanisme transitoire », sous le couvert duquel circulent la plupart des pratiques de ce genre, n'est que très peu utilisé à Bruxelles. Malgré ses défauts et ambiguïtés, le terme d'« occupation temporaire » résiste étrangement, et continue pour le moment à dominer la scène. Il nous semble que ce n'est

[1] IAU Institut d'aménagement et d'urbanisme Île de France, « L'urbanisme transitoire : aménager autrement. Note rapide Territoires n°741 », février 2017. ; Le sens de la ville, « Urbanisme transitoire, l'âge de raison ? », art cit ; Approche.s, *Revue de projets - impacts urbanisme transitoire - Cahier 1*, Autopublication., Paris.
[2] Antoine Calvino, « Les friches, vernis sur la rouille ? », *Le Monde diplomatique*, 1 avril 2018.
[3] Laurent Devisme, Marc Dumont et Élise Roy, « Le jeu des "bonnes pratiques" dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, 2007, n° 131, p. 15-31.
[4] Cela pourrait passer par le suivi d'arènes aussi différentes que les effets d'une présentation au MIPIM par les ministres ou que l'organisation, par certains acteurs associatifs bruxellois de l'occupation temporaire en partenariat avec d'autres acteurs européens menant des projets similaires, du premier « camp » STUN (Social Transitory Use Network) en octobre 2019.

pas pour rien. D'une part le raccrochage de ces projets à l'urbanisme à proprement parler, c'est-à-dire à des dynamiques de projet urbain, est encore vraiment balbutiant à Bruxelles, et n'est pour le moment pas ce qui est au cœur des débats sur le sujet. D'autre part, la volonté de différencier le temporaire (qui serait un temps en soi) du transitoire (qui serait une préfiguration du futur) tout en admettant que les deux types de projets cohabitent, n'a pas réussi à « prendre » dans les catégories usitées au quotidien sur le terrain. Cela s'explique probablement parce qu'utiliser un seul terme est plus simple, et parce que la mise en sourdine du lien au projet urbain a aussi eu pour conséquence la minoration de l'intérêt à mettre en avant le transitoire comme une catégorie spécifique. La permanence de l'usage de ce terme d'occupation temporaire participe probablement à sa mesure à colorer les débats actuels : on ne peut s'empêcher de penser que la charge de résistance que comporte le mot d'« occupation » participe à garder vivant quelque chose de la dimension militante de ces pratiques, *a minima* dans les imaginaires (de la même manière que le fait que la majorité des acteurs bruxellois continuent à parler d'« agences anti-squat » pour désigner des entreprises comme Entrakt joue un rôle certain dans la perception des pratiques de celles-ci). Pour Bénédicte Zimmerman, l'institution d'un problème public est une manière « partagée, plus ou moins stabilisée, de thématiser une situation », et « cette thématisation passe par la création ou l'usage de catégories »[1] à travers la « mise en relation dynamique, dans une arène de négociation et de controverses, de principes hétérogènes de qualification et de classification. »[2] C'est bien ce qui nous semble à l'œuvre ici et qu'on a essayé de décrire, plus que l'importation de concepts et de pratiques toutes faites : l'occupation temporaire est une manière de thématiser ce sujet qui est subtilement différente de l'urbanisme transitoire.

> « Reconstruire la sociogenèse d'un problème public est intéressant en soi, pour montrer ce que la construction du problème doit à la position des acteurs, à leur manière de nommer, de catégoriser le problème, à la manière dont ils seront également "reçus" par le public. Par ailleurs, c'est aussi au travers de cette configuration narrative que se constituent certains acteurs collectifs qui sont configurés par le fait même de porter des récits et de batailler dans une "arène publique". »[3]

On a pu voir par ailleurs la manière dont les débats s'articulent autour de la mise en avant de qualifications comme occupations « commerciales », « extractivistes », ou occupations « à vocation sociale » ou « à finalité sociale », qui, bien que loin d'être stabilisées ou complètement partagées, visent à catégoriser les situations.

Deuxièmement, ce que cette enquête montre, c'est que le développement de l'occupation temporaire provient aussi et peut-être principalement d'une histoire locale. Si l'on cherche à tracer, comme on a tenté de le faire, l'origine, ou plutôt les origines de la multiplication des projets d'occupation temporaire à Bruxelles, on se retrouve bien plus vite sur les traces du mouvement squat et d'expériences comme celles du *123 rue Royale* que sur celle de l'urbanisme tactique à la new yorkaise. D'un autre côté, il est certain que cette histoire d'institutionnalisation du mouvement squat par le biais du « conventionnement » de plus en plus fréquent des lieux occupés n'a rien de spécifiquement bruxellois, car on la rencontre dans la plupart des grandes villes européennes. Est-ce à dire que des pratiques similaires peuvent au même moment être quelque part relativement « *grassroots* » alors qu'elles sont ailleurs nées d'effets de mode ? Ou est-ce à dire qu'une fois mises en circulations et institutionnalisées, une sorte d'amnésie oblitère les origines souvent spontanées et co-construites de ces pratiques ? Ce qui est sûr c'est qu'on peut d'ores et déjà, alors même que le processus d'institution politique de l'occupation temporaire comme outil d'action publique y est à peine entamé, dégager un certain nombre de points sur lesquels les pratiques bruxelloises divergent, par exemple, des pratiques parisiennes en la matière, ces divergences étant directement reliées à la fois à l'histoire locale et à la manière dont l'occupation temporaire a été problématisée localement. De manière rapide, disons que la manière de penser l'occupation temporaire à Bruxelles est bien plus fortement

[1] B. Zimmermann et D. Trom, « Cadres et institution des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage. », art cit. P283
[2] *Ibid.* P296
[3] Ludivine Damay, Benjamin Denis et Denis Duez (eds.), *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2011. P17

lestée d'enjeux sociaux qu'elle ne l'est à Paris ou à Nantes. Elle y est également beaucoup plus étroitement connectée à la question du logement. Si à Paris et plus largement en France la généralisation de l'urbanisme transitoire s'est plutôt faite par le biais d'acteurs évoluant dans le milieu de la fabrique urbaine, et que celle-ci est aujourd'hui majoritairement abordée du point de vue des temporalités du projet, des enjeux de programmation et de la valorisation foncière des terrains ou des bâtiments, on a pu voir à Bruxelles que les acteurs mobilisés étaient plutôt des acteurs issus du milieu culturel ou social, voire plus directement militants, et que l'occupation temporaire y est aussi beaucoup abordée à partir de l'équation problématique entre espaces vacants et besoin d'espaces, voire plus précisément entre immeubles vides et crise du logement. Il y a donc bien des différences concrètement observables entre des situations pouvant être *a priori* décrites, vues de loin, par les mêmes catégories, la question vive restant donc celle du « traitement » de la diversité dans des catégories d'action publique, traitement qui est souvent synonyme de formes de « réduction »[1].

Troisièmement, il nous semble qu'un des buts de la recherche est justement d'aller au-delà des ressemblances et des prédictions pour ouvrir la « boite noire » de la formation des problème publics tels qu'ils adviennent dans le détail de l'action. Quand bien même la scène bruxelloise de l'occupation temporaire finirait dans cinq ans par être exactement similaire à la scène francilienne actuelle, il est tout de même nécessaire que l'enquête permette, par la description, de « retrouver la chaleur » de l'histoire comme l'écrit Bruno Latour, c'est-à-dire de décrire la formation des controverses avant que celles-ci ne soient complètement « refroidies » : « Le recours à l'histoire vise à montrer comment, à partir d'un ensemble hétérogène d'éléments, une boite noire se ferme progressivement, effaçant dans le mouvement même de sa clôture les ressorts de sa constitution, s'imposant alors dans son unicité et sa simplicité à tout un chacun. »[2] De ce point de vue pourrait s'ouvrir un autre chantier de recherche qui pousserait plus loin ce positionnement en historicisant davantage l'enquête pour donner une plus grande profondeur temporelle au sujet. À rebours de la manière dominante (et qui était la mienne au départ) de décrire trop facilement les situations comme relevant de la nouveauté, il nous semblerait intéressant de relire une certaine histoire de la vacance et du temporaire dans la ville au regard de la manière dont ces phénomènes se développent aujourd'hui, ce qui permettrait probablement réciproquement de mieux la comprendre.

[1] B. Zimmermann et D. Trom, « Cadres et institution des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage. », art cit.
[2] *Ibid.* P310

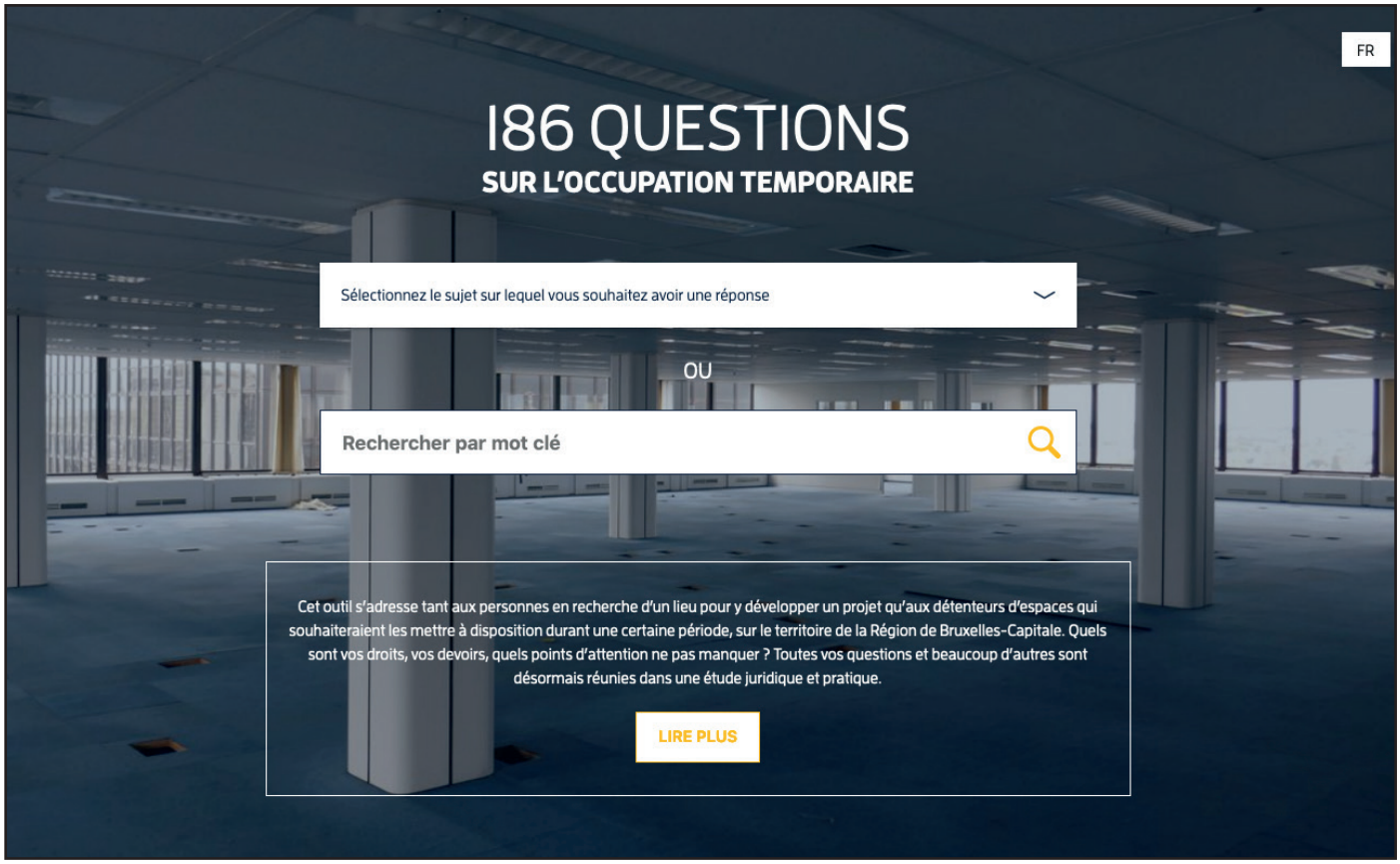

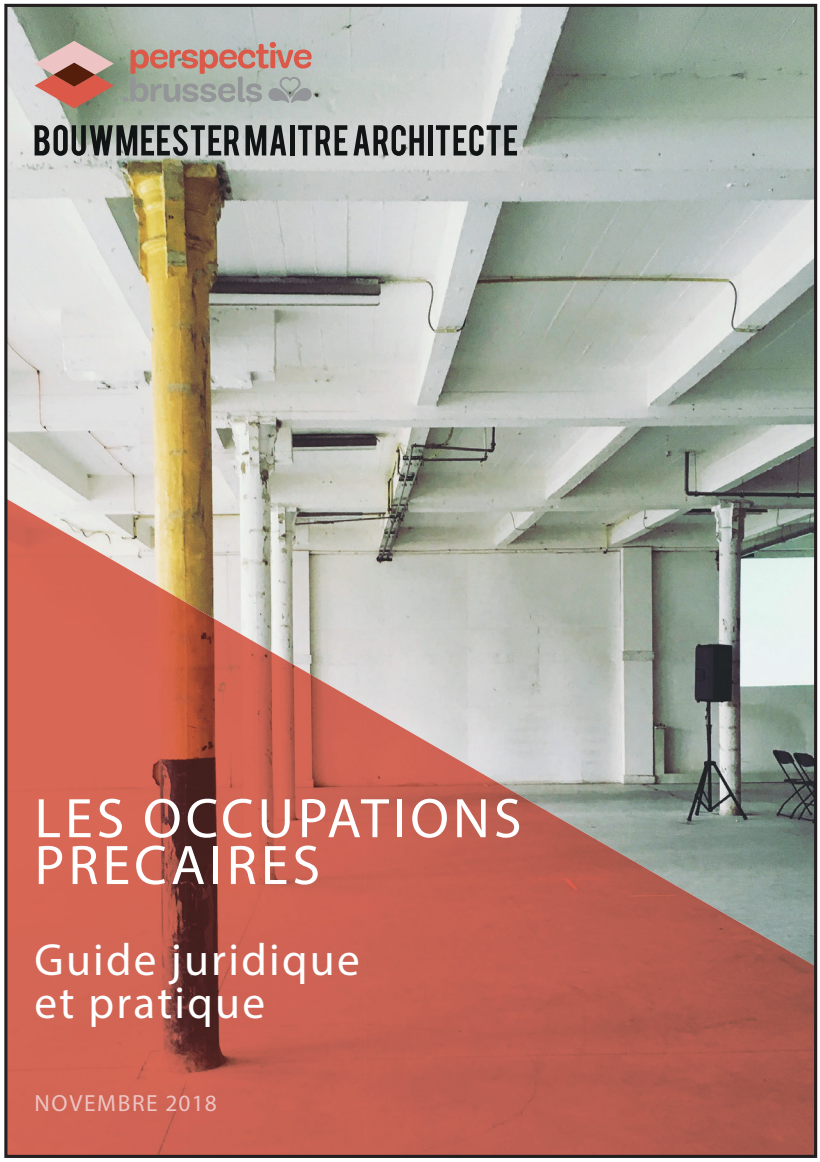

Planche 45 : Guide juridique et pratique sur les occupations temporaires / précaires réalisé par Perspective Brussels et le BMA à l'automne 2018, élaboré par le juriste Nicolas Bernard. En haut, page d'accueil du *wiki* du guide, en bas couverture du guide.

Planche 46 : État des lieux cartographique non exhaustif des occupations temporaires à Bruxelles

- **Occupations temporaires à vocation sociale et militante** : dont le 123 rue Royale, le Recyclart, la Poissonerie ; dont :
  - **Projets de Toestand** : Allée du Kaai, Porte de Ninove, Biestebroeck 1 et 2, Marie Moskou
  - **Projets de Communa** : Tiers-lieu ABC, La Serre, Avenue des Statuaires
- **Occupations temporaires actuelles ou en projet en lien avec un grand projet urbain porté par les pouvoirs publics** : Gare de l'Ouest, Friche Josaphat, See U (anciennes Casernes d'Ixelles), Tri Postal
- **Occupations temporaires actuelles à dimension plus «marketing», portées par acteurs privés ou évènementiels** : Up4North, Festival du Musée Kanal, Studio City Gate, Actiris

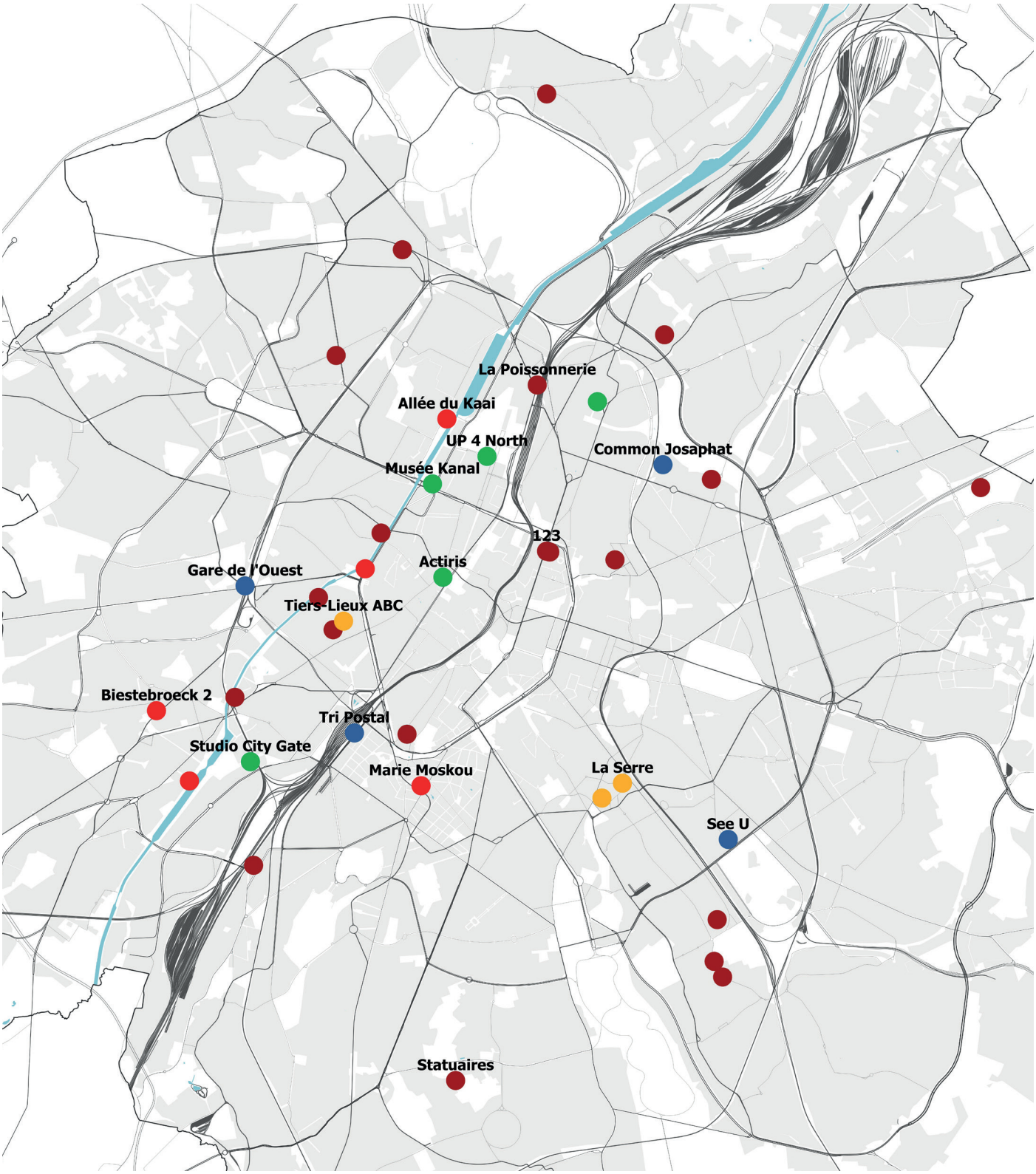

KANAL
Centre
Pompidou

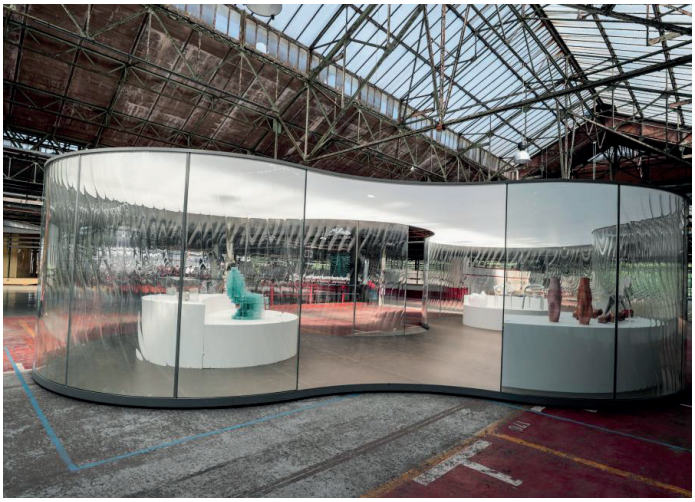

hier

hier

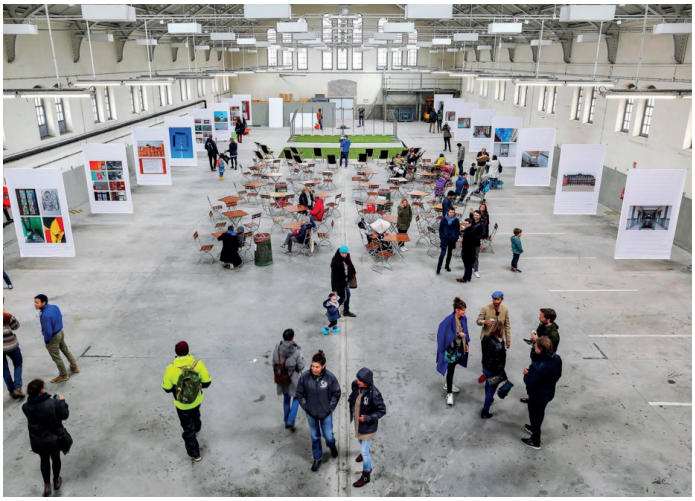

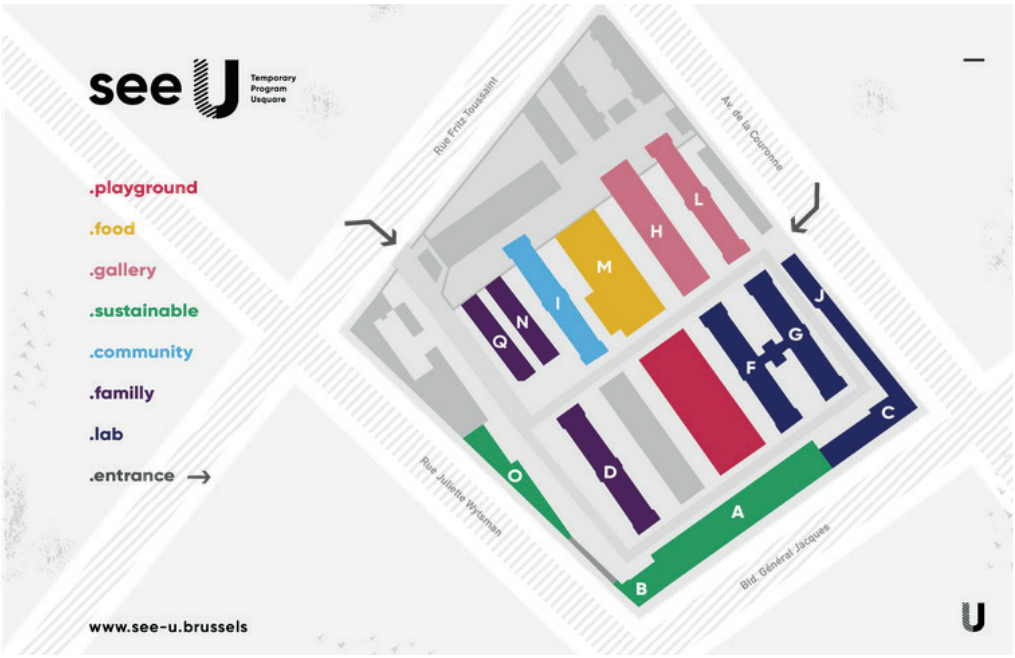

Planche 47 : Le développement des occupations temporaires « commerciales » à Bruxelles.
Page de gauche, de haut en bas par binôme : l'ouverture temporaire durant l'été 2019 du futur musée Kanal-Pompidou dans l'ancien bâtiment Citroën le long du canal ; le projet *Up4north* qui mobilise start up et étudiants pour « donner un nouveau souffle » à deux tours de bureaux du Quartier Nord ; le projet *Studio CityGate*, une occupation temporaire gérée par l'entreprise Entrakt pour le compte de CityDev à Anderlecht ; le projet d'occupation temporaire *See U*, installé pour 18 mois dans les anciennes Casernes d'Ixelles en préparation du projet urbain Usquare.
Sur cette page : détails du projet *See U*, plan des activités, photographies, captures d'écran de la vidéo promotionnelle publiée en amont de l'ouverture du site au printemps 2019.

Planche 48 : Une situation de crise et de débat au sujet de l'occupation temporaire à Bruxelles, des acteurs qui s'organisent, s'associent et se dissocient. En haut, bandeau de l'article de Bruzz « Le combat du vide, ASBL contre entreprises privées », entretien croisé avec Pepijn Kennis de Toestand et Dries Vanneste d'Entrakt. Au centre, débat télévisé sur la RTBF à propos de l'occupation temporaire dans lequel interviennent de concert Frederik Serroen du BMA, Cécile Kaffier de l'ASBL Toestand et Sam Rosenzweig de l'ASBL Communa. En bas, les associations de l'occupation temporaire « à vocation sociale » se regroupe à travers le mouvement « La 20ème commune, Saint-Vide Leegbeek », communication, manifeste, débats, visites, lobbying politique, etc.

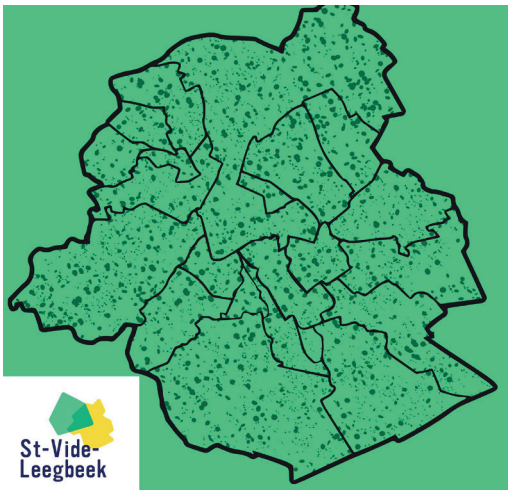

À propos S'abonner Je soutiens Alter Échos Publicité Contacts

alter:échos Recherche...

Vie de quartier

Toestand : « Lancez-vous sans trop réfléchir »

Alter Échos n° 443 27 mars 2017 Aubry Touriel

À deux pas de Tour & Taxis, l'Allée du Kaai est un lieu où les gens du quartier venant de tout horizon se rencontrent. Beaucoup de jeunes, mais pas

Sign in

Contribute

The Guardian

News Opinion Sport Culture Lifestyle

World UK Environment Science Cities Global development Football More

Resilient cities

Hip-hop and rabbits: the youth group transforming Brussels' vacant buildings

Originally party organisers, Toestand are now working to bring communities together in parts of the city newly associated with terror attacks, but also subject to creeping gentrification. The group's Allée du Kaai project shows how the gift of space can work wonders

Cities is supported by

About this content

Laurent Vermeersch in Brussels

CITIZENS ACTION BRUSSELS

NL FR EN

Tijdelijk gebruik in Brussel: welkom in de grijze zone!

04/11/2013

DUURZAME STADSONTWIKKELING

Menu DH.be ABONNEZ-VOUS

Toestand, l'association qui redonne vie aux lieux abandonnés

ABONNÉS **SIMON BREEM** Publié le mardi 09 janvier 2018 à 18h45 - Mis à jour le mardi 09 janvier 2018 à 18h46

SOCIÉTÉ **L'association organise des occupations temporaires, destinées principalement aux plus défavorisés. Basée à Bruxelles, elle se développe également à l'étranger.**

À Bruxelles, 6,7 millions de mètres carrés de bâtiments demeurent inoccupés en moyenne. D'un autre côté, de nombreuses initiatives socio-culturelles cherchent un lieu pour se développer, et le nombre de personnes cherchant un logement est, lui aussi, considérable. C'est en partant de ce constat que Felix Aerts et Niels Coppens créent "Toestand" en 2012, un projet d'occupation temporaire des lieux abandonnés.

(...)

Planche 49, 50 et 51 : Des opérations de cadrage concurrentes, extraits de coupures de la presse locale bruxelloise.

LE SOIR

ACCUEIL 〉 RÉGIONS 〉 BRUXELLES

L'occupation temporaire, la nouvelle signature bruxelloise

MIS EN LIGNE LE 14/03/2019 À 06:02 PAR VÉRONIQUE LAMQUIN

Bruxelles était à la traîne de Berlin pour cette nouvelle forme de vie urbaine. Aujourd'hui, elle fait figure de pionnière, par la taille des projets. Trente mille mètres carrés pour le site de Citygate à Anderlecht, quatre hectares aux casernes, bientôt Actiris et le Tri postal…

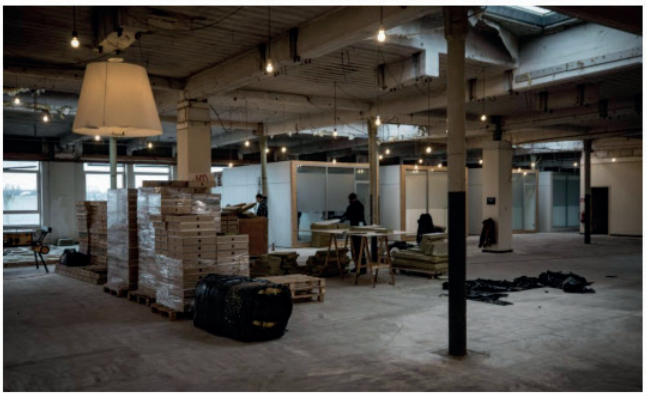

Le citygate 2, à Anderlecht. - Bruno D'Alimonte.

Quand on dit que Bruxelles est le nouveau Berlin, c'est

LE SOIR

ACCUEIL 〉 RÉGIONS 〉 BRUXELLES

Occupation temporaire: un avenir prometteur?

MIS EN LIGNE LE 13/03/2019 À 22:24

PAR KRISTIAAN BORRET ET FREDERIK SERROEN (BOUWMEESTER MAITRE ARCHITECTE DE LA RÉGION BRUXELLES CAPITALE)

Les anciennes casernes d'Ixelles, les tours WTC I et II, l'ancien bâtiment Actiris au centre-ville, tout récemment le Tri Postal de la gare du Midi : autant d'exemples témoignant de la vitalité grandissante dans le domaine de l'occupation temporaire à Bruxelles. Des initiatives positives et encourageantes, tant l'occupation temporaire se place comme un véritable outil de développement urbain. Cependant, nous voilà aujourd'hui, à Bruxelles, à un moment charnière dans ce débat, dans lequel il s'agit d'opérer les bons choix et faire preuve d'ambition. Explications.

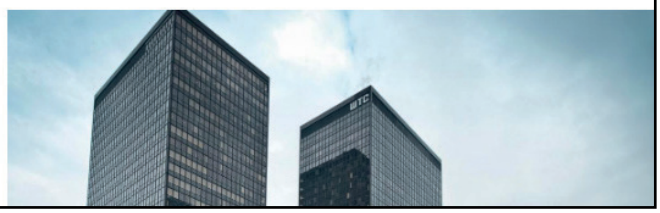

BRL CITIZENS ACTION BRUSSELS

NL FR EN

BXL Plant II - Utilisation temporaire : un nouveau terrain de jeu pour le spécialiste du marketing ou l'endroit parfait pour tenter des expériences sans s'inquiéter ?

Beci Chambre de commerce & Union des Entreprises de Bruxelles

Green & Energy

L'occupation temporaire : une solution win-win pour vos projets

Par Martine Gossuin - 20 avril 2019 à 07:04 | 677 vues

Green

© Entrakt sprl-bvba

[Coproduction] Parmi les projets qui façonnent la ville de demain, l'occupation temporaire ouvre de nouvelles perspectives pour Bruxelles. Alors que les grands développements urbains

Menu DH.be ABONNEZ-VOUS

Ixelles : La plus grande occupation temporaire de Belgique vous ouvre ses portes ce week-end

SARRA EL MASSAOUDI Publié le jeudi 25 avril 2019 à 13h34 - Mis à jour le jeudi 25 avril 2019 à 13h34

BRUXELLES **Les casernes Fritz Toussaint deviennent See U et vous invitent à découvrir ses occupants dès ce week-end.**

En bordure du boulevard Général Jacques et de l'avenue de la Couronne, à la frontière entre Ixelles et Etterbeek se trouvent les anciennes casernes Fritz Toussaint. 25 000 m² jusque là fermés au public par un grand mur d'enceinte. A partir de ce week-end, cet immense espace sera pour la première fois ouvert au public lors de l'inauguration de l'occupation temporaire See U.

A peine quelques mois après avoir été choisi pour occuper ce site qui abritait autrefois les locaux de la gendarmerie, See U s'apprête à ouvrir ses portes

rtbf.be Info | Sport | Culture | Auvio | TV | Radio | Plus

INFO

Direct 1 Matchs de qualification à ...

Régions

"Saint-Vide-Leegbeek": la 20e commune de Bruxelles est née... pour dénoncer les logements inoccupés

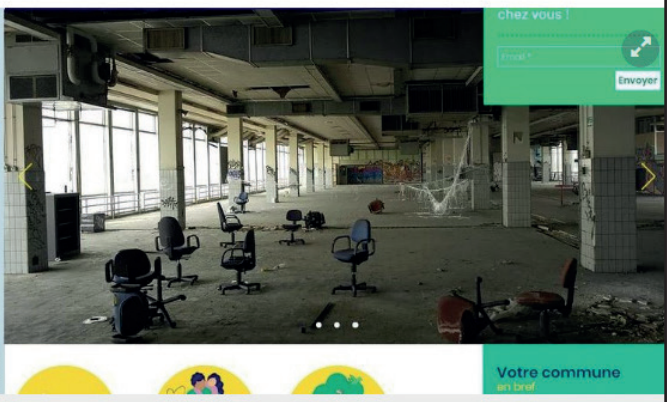

La commune serait composée de 6,87 millions de mètres carrés d'espaces vides - © RTBF

M.C.

Publié le jeudi 18 avril 2019 à 13h10

Menu Libre ECO Abonnez-vo

Immobilier

Un premier pas vers la reconnaissance de l'occupation temporaire à Bruxelles

Charlotte Mikolajczak

Publié le jeudi 23 mai 2019 à 10h19 - Mis à jour le jeudi 23 mai 2019 à 11h0

Un projet de "dispenses" de permis d'urbanisme a été adopté e

rtbf.be Info | Sport | Culture | Auvio | TV | Radio | Plus

INFO

Direct 1 Matchs de qualification à ...

Bruxelles

Assouplissement des règles pour les projets d'occupation temporaire de type social à Bruxelles

Assouplissement des règles pour les projets d'occupation temporaire de type social à Bruxelles - © NICOLAS MAETERLINCK - BELGA

Belga

Publié le vendredi 17 mai 2019 à 13h01

Rebonds méthodologiques

Revenir au concret de l'institution, travailler au ras des faits

L'enquête a été dans cette partie « à l'épreuve » du terrain dans le sens où il s'est agi d'accepter de « suivre » les cas là où ils nous emmenaient sans résister à leurs multiples déplacements, mais aussi dans le sens où c'est bien dans ce troisième et dernier temps que l'idée d'« expérimentation institutionnelle » et plus largement que les notions d'expérimentation et d'institution/institutionnalisation, ont été mises à l'épreuve du terrain. Dans les premiers temps de l'enquête, deux obsessions m'animaient : d'une part les signes d'une influence des expériences observées sur les projets pérennes, dimension largement évoquée dans la première partie, et d'autre part l'élucidation de la vision stratégique politique ayant présidé à la mise en route de ces projets. Étant donné que je cherchais à étudier une dynamique d'expérimentation institutionnelle, il me semblait indispensable et crucial d'identifier d'où venait L'idée, La volonté, L'intention, et quel était son sens véritable, stratégiquement parlement, par rapport à une vision politique plus large du projet de ville. Le problème est que j'ai eu beaucoup de mal à mettre la main sur une telle chose, ce creux de l'enquête révélant finalement la manière dont ces projets relevaient en grande partie d'un agenda construit « par le bas », mais aussi la manière dont ils pouvaient en partie être analysés comme des « armes du faible ». Un des trajets réalisés dans le cadre de l'enquête a donc été celui de la déconstruction de cette idée d'une volonté institutionnelle et politique, qui était synonyme d'un usage extensif de la notion qui tend à voir l'institution partout et à voir dans l'État la quintessence du pouvoir[1] ; volonté qui, d'une part viendrait d'en haut et s'imposerait à la fois aux citoyens et aux professionnels chargés de la mettre en œuvre, et, d'autre part, serait une, homogène et univoque, claire, consciente, éclairée, rationnelle.

En effet, plusieurs « imprévus » ont ainsi littéralement surgi dans l'enquête. Premièrement une informalité omniprésente, au sein-même des institutions, dont j'ignorais alors que des auteurs aussi importants que Pierre Bourdieu ou Erhard Friedberg et Michel Crozier l'avaient déjà analysée comme « intrinsèque » aux fonctionnements bureaucratiques[2], et avaient largement décrit ces formes d'empirisme administratif ou encore

[1] Arnaud Fossier et Éric Monnet, « Les institutions, mode d'emploi », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 1 novembre 2009, n° 17, p. 7-28.
[2] « Paradoxalement, la rigidité des institutions bureaucratiques est telle, qu'elles ne peuvent fonctionner, que grâce à l'initiative, à l'inventivité, voire au charisme des fonctionnaires les moins emprisonnés dans leur fonction. Si elle était livrée à sa seule logique, celle des divisions administratives qui reproduisent à la base les divisions des autorités centrales en ministères séparés, interdisant du même coup toute action efficace, c'est à dire globale (territoriale ?), celle des dossiers qu'il faut transmettre sans fin, celle des catégories bureaucratiques qui définissent le bureaucratiquement pensable (ce n'est pas prévu), celle des commissions où se cumulent les prudences, les censures, les contrôles, la bureaucratie se condamnerait elle-même à la paralysie. Et ce sont sans doute les contradictions issues des divisions bureaucratiques qui ouvrent la marge de manoeuvre, d'initiative, de liberté dont peuvent jouer les personnes, qui, rompant avec les routines et les règlements bureaucratiques, défendent la bureaucratie contre elle-même. » Bourdieu, 1993 P231, cité dans : L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P153

de bricolage institutionnel. Ensuite, ce sont des formes de porosités entre arènes institutionnelles, professionnelles, militantes, qui ont été observées au point de remettre en cause l'appréhension des situations par les catégories d'acteurs institutionnels et non institutionnels, comme cela a pu être développé plus haut à propos du cas bruxellois (puisque c'est essentiellement sur ce terrain que ces perméabilités ont été observées). La question du rapport entre technique et politique est quant à elle plutôt venue du terrain nantais et représente aussi un vaste champ de questionnement. C'est également le rôle des individus en tant que tel qui a surgi comme un imprévu dans l'enquête, dimension sur laquelle on va revenir plus particulièrement plus bas. En dehors du surgissement de l'informalité, des porosités et des individus, c'est aussi l'observation de l'intérieur de « conduites de projet » peu « tenues » et de missions qui « *godillent* »[1] qui ont fait peu à peu évoluer ma manière de voir. Tout cela concourt à venir ébranler une appréhension, désuète mais qui était certainement, de manière impensée et débutante, la mienne au début de l'enquête, qui est une vision à la fois balistique et séquentielle de l'action publique. Plusieurs chercheurs pointent d'ailleurs que les recherches sur la participation sont particulièrement imprégnées de cette vision balistique[2].

> « Selon P. Hassenteufel, cette conception balistique est inadéquate pour trois raisons. Premièrement, elle présuppose qu'il existe un décideur unique ou identifiable, ce qui n'est pas le cas ; l'action publique est une construction collective d'acteurs en interaction. Deuxièmement, elle présuppose que l'action publique a des objectifs identifiés et identifiables. Or les objectifs sont souvent équivoques et flous, redéfinis au cours de la mise en œuvre plus souvent qu'ils ne précèdent l'action. Troisièmement, la mise en œuvre n'est pas qu'une application des décisions prises, mais un processus quasiment autonome de la décision du fait des comportements des acteurs administratifs et des publics ciblés. » [3]

C'est une vision que beaucoup d'auteurs ont eu l'occasion de remettre en question : « L'écart entre les règles de fonctionnement d'une institution, les missions qu'elle s'assigne et les pratiques des acteurs en situation est souvent flagrant. Mais on ne saurait se contenter d'examiner le hiatus entre la "norme" et le "fait", sans jamais faire de l'institution au sein de laquelle se développe cette contradiction autre chose qu'un simple décor. »[4] Cette vision balistique et séquentielle de l'action publique peut en effet être interrogée par divers biais. D'un point de vue « réformiste » et « institutionnaliste » s'attachant aux épreuves de réalité que constituent les projets, elle peut l'être par le biais de la description de l'inadéquation entre objectifs et résultats, et c'est peu ou prou ce que nous avons fait dans la première partie de ce travail. Un deuxième niveau de cette analyse peut consister à analyser les effets pervers ou contre productifs, résultats de la « magie noire »[5] par laquelle on ferait le mal en voulant faire le bien, mais aussi les effets imprévus de manière plus générale qu'ils soient positifs ou négatifs. Un troisième niveau correspond au fait de décrire la multiplicité des registres de justifications (c'est ce que nous avons essayé de faire dans cette troisième partie), ce qui amène assez logiquement à nuancer la prégnance d'une définition univoque des « objectifs » mais au contraire à mettre à jour une pluralité d'enjeux et des opérations de cadrages concurrents.

Dans le même temps, tout en faisant ce trajet de « déconstruction » de la volonté institutionnelle comme « simple déploiement des intentions de quelques acteurs dotés de ressources institutionnelles »[6], il ne s'agit pas non plus de tomber dans le relativisme le plus complet. Des chercheurs pointent le risque des « approches purement déconstructivistes, donnant toute préséance aux éléments de discontinuité, de glissement ou de hasard », et rappellent que la recherche doit quand même avoir pour visée d'identifier les « fils stratégiques » de l'action publique, c'est-à-dire « ce qui tend à porter l'intention d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs au-delà de l'action

[1] Pour reprendre un terme du DGA de la SAMOA
[2] A. Mazeaud, M.-H.S.V. Boas et G.-E.-K. Berthomé, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », art cit. P14
[3] *Ibid.* P14
[4] A. Fossier et É. Monnet, « Les institutions, mode d'emploi », art cit.
[5] M. Crozier et E. Friedberg, *L'acteur et le système*, *op. cit.* P17
[6] M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », art cit.

immédiate » et à « prendre au sérieux le fait que des acteurs politiques et technocratiques se fixent des objectifs et tentent de s'y tenir au cours d'une série de négociations »[1]. La question qui demeure est donc celle de la « médiation inéluctable » entre fins et moyens[2]. De manière spécifique, les processus d'expérimentation posent probablement de manière encore plus cruciale la question du rapport et de l'équilibre entre « fil stratégique » et « fil de l'eau ».

Ce qu'on tire de cette enquête et de ses déplacements ce sont surtout des choix de positionnement, en tant que chercheur, quant à la manière d'aborder l'objet de recherche « institutionnel ». Premièrement, on retient l'importance d'entretenir une forme de distance avec les représentations que les institutions se donnent d'elles-mêmes à travers leurs « missions » et avec l'analyse de l'institution au prisme de ses propres finalités, ceci au profit d'une approche « non institutionnaliste »[3] (ou en tout cas moins institutionnaliste !) qui cherche plutôt à « problématiser les institutions », c'est-à-dire à les décrire à la fois comme fabriquées et comme transformables[4]. Cela correspond à « la nécessité théorique de penser l'institution comme un processus qui se définit par les actions et la réflexivité des acteurs, et non comme une structure donnée et prédéfinie »[5]. En effet, « il appartient aussi aux sciences sociales de montrer que les individus ont la possibilité de faire évoluer les institutions : en les réformant, en fabriquant des lois, en produisant de nouveaux règlements, en assouplissant les "formats d'action" existants, en jouant avec les codes, en procédant par glissements, en trichant, en rendant publiques leurs critiques, en transgressant les règles, et de bien d'autres manières encore. »[6] Deuxièmement, on retient la nécessité de manier avec prudence la question de la rationalité institutionnelle. Plus que des institutions on étudie en réalité ici des « organisations » ou des « administrations », qui sont des « incarnations » des institutions que Luc Boltanski désigne justement comme des « êtres sans corps »[7]. Ce qu'il appelle la « contradiction herméneutique » explicite le fait que, si les institutions sont censées être neutres (c'est-à-dire dénuées de « point de vue »), elles sont toujours incarnées par des « porte-paroles » qui sont à la fois corporels et situés et qui ne peuvent par conséquent pas échapper au point de vue. Dernièrement, adopter une posture pragmatiste peut aider à tenir ces différents caps épistémologiques. Décrire c'est donner prise sur les choses : il s'agit ainsi de revendiquer la nécessité de moins décrire « le bloc » et de davantage décrire « ce qui fait bloc »[8], c'est-à-dire d'éviter de réifier les institutions mais au contraire rendre visible et lisible le détail de ce qui les constitue, de ce qui les fabrique, en postulant que cela s'observe, comme l'écrit Marc Abélès ci-dessous, dans le détail des actions et des situations, « au ras des faits », de leur « quotidienneté » et de leur « matérialité ».

> « Revenir au concret de l'institution, travailler au ras des faits, peut permettre de surmonter deux obstacles. En premier lieu, on a souvent tendance à se placer en haut de la pyramide et à porter la réflexion sur le projet qui animerait, consciemment ou non, l'institution au travers de ses principaux protagonistes. C'est à partir de cette représentation qu'est jaugé le travail de l'institution. Comme disent les initiés, on raisonne ici *top-down*, c'est-à-dire qu'on évalue le fonctionnement d'une organisation, ses éventuelles transformations, mais surtout ses dysfonctionnements, ses blocages, en tenant compte de la finalité, de l'objectif qu'elle est censée viser. Cette vision des choses correspond d'ailleurs assez fidèlement à l'image de l'institution, telle qu'elle est proposée par ses propres élites. On s'intéresse moins à ce qui se produit dans l'institution, à ce que produit l'institution, qu'à la manière dont elle réalise ou non ses finalités. Le

[1] *Ibid.*
[2] M. Crozier et E. Friedberg, *L'acteur et le système*, *op. cit.*
[3] A. Fossier et É. Monnet, « Les institutions, mode d'emploi », art cit.
[4] « La problématisation des institutions vise à rendre ceux qu'elles assujettissent capables de les transformer, en faisant saillir les points d'attaque possibles. ». D'après les auteurs, une « problématisation de l'institution » est « indissociablement une mise en question théorique de cette notion et une mise en crise pratique des institutions effectives. » Pierre Sauvêtre, « Michel Foucault : problématisation et transformation des institutions », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, novembre 2009, nº 17, p. 165-177.
[5] A. Fossier et É. Monnet, « Les institutions, mode d'emploi », art cit.
[6] *Ibid.*
[7] L. Boltanski, *De la critique*, *op. cit.*
[8] B. Zitouni, « Une reprise de l'interstice dans Sorcellerie capitaliste où il est question de savoir décrire le bloc et le milieu en sociologie urbaine », art cit.

> danger de cette approche, c'est qu'elle tend à considérer son objet comme un empire dans un empire. [...] La tâche de l'anthropologue consiste précisément à déconstruire ce qui se donne comme une institution, autonome dans ses finalités, maîtrisant ses instruments techniques et intellectuels et sécrétant sa culture. [...] Ce qui intéresse au premier chef l'anthropologue, ce sont d'une part la matérialité de l'institution, de l'autre les rapports quotidiens en son sein. L'expérience du terrain est indispensable, car elle permet d'accéder directement à cette quotidienneté.[1] »

Quand les individus surgissent dans l'enquête

Sans que cela n'ait été particulièrement anticipé, les « individus » ont puissamment pris place dans l'enquête, pour le meilleur et pour le pire. Pour le meilleur, au sens où cela a permis de dépasser une vision passablement désincarnée de l'institution et de faire rentrer l'enquête d'une part dans un processus dialogique (en termes méthodologiques) et d'autre part dans la finesse de la compréhension de la pluralité des engagements, des justifications et des relations (en termes épistémologiques) ; les deux étant liés au sens où c'est aussi l'intimité d'un dialogue avec certains acteurs qui a pu m'amener à voir et comprendre les décalages pouvant exister entre engagements individuels dans le travail et conduite institutionnelle, et la manière dont ces engagements pouvaient être à la fois moteurs, freins et occasions de déception. Pour le pire, au sens où la prégnance de la présence de certains individus sur le terrain a pu avoir comme conséquence une personnification très grande des projets, qu'on retrouve probablement parfois dans l'enquête à travers la difficulté à se détacher de l'impact de certaines personnalités et à réussir à « penser » au-delà de la pure singularité.

On ne va pas y revenir trop longuement ici, mais le lecteur aura perçu tout au long de ce texte cette présence du questionnement sur le rôle des individus, à travers des situations d'ailleurs très diverses que nous ne ferons que lister ici. Le sujet des relations entre les individus, entre amitiés et inimitiés, entre connexions et distances, et des impacts de celles-ci sur les projets, sourd à toute une série d'endroits dans l'enquête. L'impact que peut avoir la manière dont des prestataires orientent ou réorientent les missions que leurs confient les acteurs publics a également été présent, notamment dans la première partie. La description de ces projets a aussi ouvert une fenêtre sur des situations de personnification assez forte qui doivent être analysées dans un contexte de flexibilité et de compétitivité accrue entre les acteurs professionnels. Il a été intéressant de relever que l'engagement des prestataires dans les projets peut s'appuyer sur un positionnement politique assez clairement affiché comme sur des valeurs peu lisibles ou difficiles à cerner. Le sujet des formes de management qui « comptent » sur l'engagement individuel des personnes comme moteur de l'action, avec les ambiguïtés que cela soulève, a pu être abordé à la fois à propos des deux terrains. De la même façon la manière dont les acteurs professionnels publics négocient le sens de leurs actions dans le cadre de leur participation inévitable aux stratégies électorales de « leurs » élus a pointé la question de la dissonance entre la conception idéale du métier ou de la « mission » et les conditions effectives d'exercice de cette fonction. La manière dont les engagements individuels à travers lesquelles des chargés de projet donnent un sens à leur action qui se situent parfois « au-delà » ou « en décalage » avec le sens qu'y donnent leur hiérarchie a également été abordée.

Par ailleurs, des figures très différentes ont émergées. Stéphane Juguet (le prestataire anthropologue, Wt2i) est peut-être emblématique, entre autres, de figures professionnelles dont une des caractéristiques est leur capacité à faire écho aux attentes des acteurs, à dire ce que les gens ont envie d'entendre, et qu'il est par conséquent extrêmement difficile de « situer » ; émargeant pour partie à la figure de « l'expert militant »[2] ses pratiques interrogent par ailleurs de manière frontale la question de l'application et de la professionnalisation des sciences sociales. Andrea Urbina Padin (responsable des parcs à vocation sociale à l'IBGE) relève de ce qu'Alice Mazeaud appelle les « mili-techni »[3] de la participation des habitants. Elle a une vision très forte de son rôle de

[1] M. Abélès, « Pour une anthropologie des institutions », art cit. P74-76
[2] M. Nonjon, « De la « militance » à la « consultance » », art cit.
[3] Elle explique comment selon elle la « croyance », dans des convictions ou des principes, de ce genre d'acteurs, peut être analysée comme

« fonctionnaire » au service du public et tient une ligne assez claire et stable sur la dimension sociale et spatiale de son travail dans les parcs ; persuadée, elle l'est au point de se montrer peu capable de compromis et de déplacements. Émilie Jeanniot (la chargée de projet de la SAMOA responsable de la démarche étudiée) ne semble pas correspondre aussi franchement à ce profil, son côtoiement a donné à voir une individualité plus réflexive, à la fois plus dans le doute et plus dans l'opérationnel, qui semble être souvent aux prises avec ses convictions et une forme de sincérité relationnelle dans un contexte professionnel dans lequel il faut aussi entretenir des « malentendus doublement bien entendus »[1] et où la présence des « chefs » est tout à la fois lourde et lacunaire. Juliette Duchange (chargée de la question de la gestion transitoire au sein de Perspective) représente un profil plus jeune, plus circulant, engagée dans la construction de son poste et de sa mission, et dont la caractéristique principale est de mettre à profit son appartenance à des milieux non institutionnels dans un cadre institutionnel, et de construire justement son action professionnelle sur une situation « d'entre-deux » considérée comme pleine de ressources[2]. Olivier Caro (le consultant) est quant à lui un « externe ancien interne », une figure professionnelle très circulante typique du consultant, mais qui s'est construite dans une relation spécifique à son terrain d'origine nantais (et à son ancien employeur la SAMOA), entre entretien assidu de la familiarité et prise de distance volontaire. De manière probablement très différente de la plupart des consultants, il adopte une posture mêlant de manière étonnante « parler cru », sincérité amicale et avis très informés opérationnellement ; parmi les choses qu'il défend se situe en bonne place une sorte d'ethos relationnel-professionnel (« *l'hygiène de projet* » dont il aime à rappeler l'importance), qui passe plus par une manière d'être et de faire que par le portage d'un sujet en particulier. D'autres figures ont pu émerger dans l'enquête qui ont trouvé une place plus ou moins importante dans ce texte, que ce soit des chargées de projet de l'équipe de la SAMOA ayant toutes leurs particularités, des habitants devenus personnages principaux des projets étudiés et des lieux pratiqués ou des jeunes militants en voie de professionnalisation et dont les formes d'engagement évoluent dans le temps de l'enquête[3]. Chacun aurait pu faire l'objet d'une analyse plus poussée, et d'autres encore !

Une fois ceci dit, qu'en faire[4] ? Ce surgissement des individus recouvre la prise de conscience progressive de ce champ de réflexion que représentent les interactions entre « l'acteur et le système »[5] et les différentes manières de l'appréhender. Il s'est bêtement agi de se rendre compte que les acteurs contribuent à construire l'institution tout autant et en même temps qu'ils sont contraints par elles, et d'effleurer le « caractère multidimensionnel de la coopération : à la fois problème d'autorité technique, de direction des individus, de traduction disciplinaire, de gestion des organisations. »[6] De nombreux travaux ont ainsi exploré les activités et engagements professionnels de ces « chargés de projet » ou « chefs de projet » [7] opérant dans les politiques publiques et en particulier urbaines, que ceux-ci soient intégrés ou partenaires des institutions publiques, soulevant des questions telles que la tension entre internalisation et externalisation, entre pouvoir décisionnel et indépendance, ou encore entre technique et politique. Il est désormais acté que tous ces « cadres intermédiaires » ont une certaine autonomie d'action et « doivent inventer chemin faisant les pratiques professionnelles correspondant aux vastes injonctions

---

un « contrepoint » à leur fragilité institutionnelle, les agents en charge de la participation étant toujours, malgré le statut de mot d'ordre généralisé de celle-ci, plutôt des acteurs dominés ou marginaux dans les institutions. Selon elles ces acteurs qui font passer parfois « au foceps » leurs idées peuvent être décrits comme une forme « d'avant-garde » et sont porteurs d'une dimension politique mais non militante ni partisane. En cela leur « militantisme » est plus le signe d'une faible institutionnalisation (donc une compensation) que de valeurs morales particulières. Alice Mazeaud, « Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, octobre 2012, nº 79, p. 45-58.

[1] La Cecla cité dans : F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.*

[2] Son « partenaire » côté BMA, Frederik Serroen, pouvant également correspondre à ce profil.

[3] Voir le parcours de Pepijn Kennis de Toestand, abordé à la marge dans ce travail.

[4] Il ne s'agit pas vraiment ici de « traiter » cette question, nous n'en avons ni le temps, ni l'espace, ni les « moyens » : la question du rôle des individus a surgi dans l'enquête et, si certains éléments de celle-ci peuvent nourrir cette réflexion , il s'agit surtout d'ouvrir la porte à un questionnement futur et de soulever une palette de questionnements.

[5] M. Crozier et E. Friedberg, *L'acteur et le système*, *op. cit.*

[6] Véronique Biau et Guy Tapie, « Fabriquer les espaces bâtis, concevoir et coopérer » dans *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 167-205. P203

[7] N. Arab et M.-P. Lefeuvre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles », art cit. J. de Maillard, « Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain », art cit.

qui constituent bien souvent l'ossature de l'action publique locale » [1]. Ces travaux ont notamment souvent insisté sur la « capacité réticulaire »[2] de ces acteurs qui, internes ou externes, se déplacent et se relient. D'autres ont exploré plus précisément les acteurs dits « intermédiaires »[3], « passeurs » [4] et/ou « marginaux-sécants » [5] dont le pouvoir et la capacité d'action proviennent de leur position d'entre-deux, ou encore la figure du consultant et la manière dont circulations et relations constituent plus largement un « milieu » professionnel (comme l'urbanisme) incluant d'ailleurs souvent les chercheurs[6]. Des chercheurs ont également pu montrer comment se construisaient des coalitions de cause, des alliances de durée plus ou moins longue et plus ou moins robustes mais qui transcendent souvent les appartenances et les arènes, le développement des réseaux sociotechniques conduisait à s'interroger à nouveaux frais sur des formes de solidarités et de coordination n'étant ni organiques ni mécaniques[7].

Par ailleurs, ce surgissement est aussi un des symptômes d'une évolution des rôles des individus dans la société : « Ce à quoi l'on assisterait, c'est à un processus de transformation de la pratique relationnelle, quelles que soient ses conditions d'exercices (bénévoles ou professionnelles), transformations dans laquelle l'implication personnelle apparaît à la fois comme nécessité de la pratique en même temps qu'elle se doit d'être maitrisée. »[8] Cette évolution est d'ailleurs double : c'est à la fois une évolution des formes d'engagements des individus (dans le travail mais pas seulement, dans les registres militants et domestiques également) et une évolution des formes de management des individus (que cela opère dans le registre professionnel, politique ou social). Encore une fois, entre une interprétation optimiste (plutôt liée à une sociologie attentive avant tout aux engagements et aux cours d'action) et une interprétation pessimiste (plutôt liée à une sociologie attentive avant tout aux rapports de domination), on aime à considérer que l'enjeu est, plus que d'un « remplacement » d'un paradigme par un autre, celui d'un élargissement, d'une pluralisation. Tout en continuant à considérer les appartenances des acteurs, leurs statuts, leurs passifs, leurs ressources, leurs positions de dominés ou dominants, considérer aussi leurs compétences[9], la pluralité de leurs engagements, les différents régimes de justifications et mondes de références qu'ils manipulent[10], leur capacité à « agir dans plusieurs mondes »[11] et à être des « hommes pluriels »[12].

La mise en avant de l'action et des situations comme unité principale de l'analyse permet peut-être en particulier de dépasser le dilemme entre un individu dénué de pouvoir et un individu tout-puissant. Sans trancher ces débats sociologiques houleux et qui nous dépassent largement, on tend ainsi plutôt vers une posture proche de celle que propose Bernard Lahire[13] (rechercher un équilibre entre la réflexivité de l'acteur et les contraintes du monde social) ou avant lui Norbert Elias[14]. De même selon Marc Abélès « il est vain et fallacieux de vouloir opposer une sociologie des acteurs à une sociologie des systèmes », même si celui-ci ajoute cependant plus loin qu'affirmer cela ne règle en rien le problème : « Cette reconnaissance du rôle des acteurs pose cependant plus de questions qu'elle n'en résout. »[15]

---

[1] Guillaume Gourgues, « Les fonctionnaires participatifs : les routines d'une innovation institutionnelle sans fin(s) », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, mars 2012, n° 7.
[2] N. Arab et M.-P. Lefeuvre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles », art cit.
[3] L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit.
[4] V. Biau et G. Tapie, « Fabriquer les espaces bâtis, concevoir et coopérer », art cit. P203
[5] N. Arab et M.-P. Lefeuvre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles », art cit.
[6] P. Ouvrard, *Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses*, *op. cit.*
[7] N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P46
[8] Jacques Ion et Michel Peroni (eds.), *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour d'Aigues, Éditions del'Aube, 1997.
[9] J.-L. Genard, « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation », art cit ; J.-L. Genard et F. Cantelli, « Pour une sociologie politique des compétences », art cit.
[10] L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, *op. cit.* ; L. Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, *op. cit.* ; L. Boltanski et È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.*
[11] L. Thévenot, *L'action au pluriel*, *op. cit.*
[12] Bernard Lahire, *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.
[13] *Ibid.*
[14] N. Elias, *Engagement et distanciation*, *op. cit.* À travers la notion de « configuration », celui-ci propose de voir la société comme un réseau d'interdépendances entre individus, ce qui implique d'adopter un raisonnement relationnel qui ne privilégie ni l'individu ni la société mais décrit les configurations individus-société et leurs évolutions.
[15] M. Abélès, « Pour une anthropologie des institutions », art cit. P75

À propos des effets de contraste dans l'enquête

> « Le choix d'une séparation d'avec son univers familier reste ici une condition du travail de l'ethnographe [...] Il lui faut entrer dans le groupe et trouver la bonne distance entre lui et le groupe. Il existe ici un rapport étroit entre la présentation de soi (pour entrer sur le terrain et aussi au long de l'étude) et la place que les autres vous attribuent. S'il est primordial, en tant qu'enquêteur, de prêter attention aux attentes et aux projections de rôles de la part des personnes observées [...] c'est alors moins pour se couler dans une attitude d'empathie que parce que ce sont les interrelations et, en final, le chercheur lui-même et le travail sur son expérience qui constituent l'instrument privilégié de l'observation. […] le *fieldwork*, en particulier dans sa version interactionniste, est délibérément pensé comme un processus de socialisation réfléchie. Il n'y a ici rien de romantique ou d'intuitif. C'est un travail conscient de l'observateur qui doit, tout à la fois, maîtriser les relations émotionnelles qu'il entretient avec ce qu'il observe et développer une acuité introspective importante pour tirer partir du processus de transformation qu'il subit du fait de sa présence continue sur le terrain. » [1]

Cette citation exprime la manière dont l'ethnographe débarqué sur le terrain doit faire preuve de réflexivité et « d'introspection » pour faire de son expérience et de ses interactions avec ses enquêtés un des matériaux de l'enquête, l'observation étant définie comme « une suite réfléchie d'interactions » plutôt que comme un « talent clinique » [2]. C'est ce que j'ai essayé de faire dans ce travail, même si, selon les moments, le processus de « socialisation » qu'a été mon enquête a été plus ou moins « réfléchi », et que les relations émotionnelles que j'ai entretenues avec ce que j'observais ont été plus ou moins « maitrisées ». C'est sur ces dimensions de l'enquête que je voudrais revenir rapidement ici en questionnant les probables « effets de contraste » qui ont été à l'œuvre dans ce travail, pris entre deux terrains et deux villes très différentes. Parler d'effet de contraste, cela consiste à dire que le croisement de ces deux terrains dans la recherche a fourni des éléments de comparaison, de mise en tension, sur tout un tas d'aspects relativement objectifs, mais que la différenciation qui peut être faite dans l'analyse entre les deux terrains trouve aussi sa source pour partie dans des manières d'enquêter différentes, et dans la mise en regard des deux terrains « l'un par rapport à l'autre » et en alternance. Le pari de faire du récit d'enquête un moyen de livrer les résultats de la recherche renforce cette interrogation, au sens où ce choix tend à créer un effet d'homologie entre l'enquête et les situations enquêtées, homologie qui peut être questionnée. Même si cela rentre ici en cohérence avec les résultats, on peut se demander à quel point l'enquête révèle quelque chose du terrain et/ou à quel point elle révèle quelque chose des manières d'enquêter.

L'enquête révèle à quel point l'expérimentation nantaise a été menée à huis clos et a fait l'objet de peu d'échanges et de partages au-delà de l'aménageur et du prestataire ; l'hypothèse est que c'est en partie cette clôture qui a empêché ce projet de s'inscrire dans un processus d'apprentissage institutionnel qui aille plus loin que la reproduction d'expériences principalement retenues pour leurs qualités communicantes. L'enquête révèle par ailleurs comment le projet bruxellois a été, plus qu'une réussite ou un échec en lui-même, partie prenante d'un mouvement plus large d'institution de l'occupation temporaire comme nouvel outil d'action publique ; les multiples connexions et circulations entre les différentes arènes, mais aussi l'existence d'un espace public de débat, d'enquête et de critique collective à l'échelle de la ville semble avoir permis la problématisation de ce sujet au-delà de l'application d'une nouvelle recette ayant déjà fait ses preuves ailleurs. D'une autre manière, les deux premières parties de la thèse montrent comment, si les deux démarches semblent avoir échoué à réellement impliquer autrement les habitants à propos des projets, le cas nantais est marqué par des formes assez fortes d'asymétrie et d'instrumentalisation de la parole d'habitants qui sont réduits au rôle de figurants dans les projets tandis que le cas bruxellois montre comment habitants et acteurs du quartier réussissent à se saisir de dispositifs participatifs au départ institutionnels pour les approprier à leurs propres enjeux.

[1] N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P44
[2] *Ibid.* P44

Qu'est ce qui, dans ces résultats, tient d'une réelle différence entre les projets et qu'est-ce qui tient de la manière dont l'enquête s'est déroulée ou encore d'un effet de contraste entre les deux villes ? À Nantes par exemple, on pourrait me reprocher d'avoir insuffisamment circulé, d'être trop restée enfermée dans l'arène interne de l'aménageur et de ses relations avec son prestataire, de n'avoir pas suffisamment élargi la « focale »[1], ou encore d'avoir un *a priori* critique sur une politique participative locale que je « vis » par ailleurs en tant qu'habitante. À Bruxelles à l'inverse, j'ai certainement eu et pris plus de libertés et de facilités à circuler de manière très informelle au sein d'un réseau plus ouvert d'acteurs de la société civile dont je suis spontanément plus proche, dans le contexte d'une ville que je découvrais et envers laquelle je pouvais éprouver une forme de dépaysement positif. Le fait que j'ai fait le choix de rentrer prioritairement par les acteurs publics à Nantes et par les acteurs de terrain à Bruxelles a sans doute aussi joué dans la perception que j'ai pu construire des projets à travers l'enquête ; une enquête en terrains administratifs à Bruxelles et parmi les associations du quartier à Nantes auraient probablement donné des résultats pour partie similaires et pour partie très différents. Enfin, l'alternance permanente dans l'enquête entre deux terrains produit aussi une appréhension lacunaire où l'on rate forcément beaucoup de choses. De ces questions que je m'adresse, l'idée est surtout d'en tirer des réflexions : concernant les manières d'enquêter, concernant le fait d'avoir, ou pas, un « rôle de chercheur » sur le terrain, concernant la différence entre « l'ici et l'ailleurs »[2], ou encore concernant le rôle du contexte.

À propos des manières d'enquêter et de leurs effets

Deux rythmes d'enquête très différents ont été expérimentés sur les deux terrains. À Bruxelles l'enquête a pris la forme d'une alternance de présences et d'absences. Les temps de présence étaient des temps exclusivement dédiés au travail de terrain. Il s'agit donc d'un travail de terrain « contenu » dans le temps mais en même temps « total » au sein de ces temps dédiés. Parce que Bruxelles m'était presque inconnue et que le terrain s'est fait sous forme d'immersion, l'enquête y a en effet été plus « large » qu'à Nantes. Persuadée que cela pouvait me fournir des clés de compréhension des démarches observées je me suis en effet attelée à comprendre le contexte bruxellois de manière assez englobante (langues, fonctionnement politique et administratif, structuration de la ville et de ses quartiers, histoire de la ville, contexte socio-économique et culturel, etc.). Par ailleurs, le fait de « suivre » acteurs et idées m'a amenée à m'intéresser à un terrain élargi. Dans le cas nantais la proximité géographique semble à l'inverse avoir rendu plus difficile le fait de trier et hiérarchiser ce qui, au sein d'un contexte local, mérite d'être pris en compte et/ou exploré dans la recherche (ou non). Sur ce terrain le travail d'enquête a été permanent, hebdomadaire si ce n'est quotidien, et prend place au même endroit que la vie quotidienne, l'enseignement et le travail de recherche en bureau. Du coup l'enquête se déploie de manière plus régulière, sur une temporalité plus longue, plus étalée, mais reste par ailleurs contenue dans des espace-temps assez déterminés. Ainsi le terrain nantais est quelque part plus cloisonné, alors que le terrain bruxellois consistait en une sorte de fusion, temporaire, entre enquête et vie quotidienne. Ce cloisonnement sur le terrain nantais est dû au fait que pratiquer un terrain en immersion totale n'est probablement pas possible dans sa ville de résidence et encore moins de manière permanente. Mais c'est aussi dû au fait qu'il m'était moins évident de faire des liens et des croisements entre ma vie quotidienne à Nantes (pratiques, relations, intérêts, engagements) et le terrain que j'y effectuais, tandis qu'à Bruxelles une forme de proximité était avérée entre mes objets de recherche et mes centres d'intérêts ; cela pose donc aussi la question des formes de proximité sociale, politique et culturelle qui peuvent exister avec certains terrains et pas avec d'autres.

De manière spécifique, le fait d'avoir un « rôle de chercheur » à Nantes a eu des effets ambigus. Si cela m'a très certainement donné accès à des arènes qui me seraient sans ça restées fermées et a été l'occasion de développer

[1] Howard Saul Becker, *La bonne focale : de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2016.
[2] C. Geertz, *Ici et là-bas*, *op. cit.*

un dialogue réflexif intense et soutenu avec certains protagonistes du projet, cela a aussi eu des effets plus ambigus sur l'enquête. Le fait que j'ai été littéralement attachée au suivi d'un projet en particulier, combiné aux glissements de ce même projet par rapport à ma problématique de recherche initiale, a certainement eu pour conséquence de forcer un peu l'attention de l'enquête sur certains sujets qui sans cela auraient été moins présents. Le fait d'être dans le cadre d'une convention de recherche a renforcé cela au sens où il s'agissait aussi de répondre aux attentes de l'aménageur, et de coller en partie aux sujets sur lesquels il se questionnait et pour lesquels il avait décidé d'engager une collaboration avec des chercheurs. Enfin, des relations de recherche pas toujours évidentes, avec l'aménageur mais surtout avec le prestataire, ont contribué à fragiliser le vécu de l'enquêteur, ce qui a pu avoir pour conséquence des formes de découragement ou de lassitude, ou encore à d'autres moments une érosion de la confiance en soi nécessaire pour mener à bien l'enquête. Ceci dans un contexte dans lequel le terrain nantais est en grande proximité spatiale et sociale avec mon cadre professionnel à savoir l'école d'architecture et le laboratoire de recherche : les lieux sont extrêmement proches, les gens se connaissent et collaborent, les mondes se croisent en permanence. Pour me rendre à mon bureau je passe chaque matin devant l'entrée de la SAMOA ; j'ai des fois été contente et d'autres fois au contraire embêtée de croiser là ou au restaurant le midi mes enquêtés.

À Nantes, j'ai souvent eu la sensation de « devoir » quelque chose aux acteurs tout en ayant parfois l'impression, même si cela a beaucoup varié selon les moments et selon les personnes, qu'ils n'attendaient pas grand-chose de moi. J'y ai eu un rôle « établi » mais finalement peu de relations avec les acteurs en dehors des temps de travail communs ; la recherche est restée en coulisses, mon rôle également et je n'ai pas la sensation d'avoir réussi à vraiment pénétrer le monde de la fabrique urbaine nantaise au-delà d'une arène précise et contenue en termes de temps et de personnes. Travailler à une immersion plus informelle et plus circulante dans un milieu professionnel et politique tout en y ayant une place déterminée et cadrée auprès de l'aménageur s'est avéré paradoxalement difficile. J'ai ainsi souvent eu la sensation d'évoluer en terrain miné à Nantes tandis qu'à Bruxelles j'avais à l'inverse l'impression que je ne « risquais rien » et n'avais pas grand-chose à perdre, prenant donc plus de libertés dans l'enquête. Les enjeux de maintien du rôle et de la position de chercheur sur son propre terrain créent des situations non dénuées de difficultés, mais non dénuées d'intérêt non plus, cela tenant à la fois au fait d'avoir un rôle « en tant que chercheur » et au fait d'enquêter « à domicile ».

Cette capacité que requiert la recherche à circuler entre plusieurs mondes, à « faire le caméléon » et à sortir de soi-même, je l'ai éprouvé et apprécié sur le terrain bruxellois, mais j'ai eu la sensation d'avoir du mal à la mettre en œuvre sur le terrain nantais. À Nantes, d'une part j'étais moi et toujours moi, et d'autre part j'étais une doctorante de l'école d'architecture de Nantes engagée dans le suivi académique d'un projet en partenariat avec la SAMOA. De ces identités je n'ai pas vraiment pu sortir. Le couple engagement-distanciation de Norbert Elias implique que le chercheur puisse « s'engager » et « se distancier » à travers des processus qui sont dynamiques ; quand il est en quelque sorte déjà positionné en tant que tel sur le terrain il est plus difficile de faire varier son positionnement vis-à-vis des acteurs et des situations. L'extériorité comme l'intériorité doivent ainsi être plus construites à chaque fois plus que considérées pour acquises. Des formes d'extériorité peuvent aussi se construire par le biais de l'alternance entre les terrains, cela a été le cas dans cette recherche, au risque de produire des effets de contraste ou de favoriser l'un des « bords », que ce soit l'étranger ou le familier. Par ailleurs, si la recherche exige en partie qu'on adopte une « posture du voyageur », c'est-à-dire un regard à la fois plus attentif et moins informé sur les situations, il est parfois difficile de le faire à domicile. À Nantes, je me suis plus souvent vue avoir « l'attitude blasée », que Georg Simmel définit comme une des caractéristiques du citadin, que la curiosité sans bornes du chercheur dépaysé. Le dépaysement que procure le déplacement n'est d'ailleurs pas seulement social et géographique, il est aussi intellectuel et relationnel. Dans les affaires de justice on parle ainsi de « dépaysement » dans les cas où la « sensibilité » d'une affaire nécessite qu'elle soit traitée par des personnes extérieures au territoire concerné. C'est une réflexion qui pourrait tout à fait se décliner à propos de la recherche car il n'est pas toujours évident d'être chercheur dans sa propre ville, dans sa propre vie.

Être chercheur « ailleurs » serait donc forcément plus facile qu'être chercheur « ici » ? Si pour Nicolas Dodier cité plus haut la séparation d'avec l'univers familier est une des « conditions de travail » de l'ethnographe, on peut interroger cette affirmation, et de nombreux chercheurs développent au contraire (ou « aussi ») des recherches au long cours localisées là où ils vivent et travaillent. A rebours d'une hiérarchie trop communément admise entre la recherche internationale de haut vol et une recherche locale qui serait de portée plus réduite, « la recherche "locale" sur le local », comme l'écrit Laurent Devisme, « est certainement l'une des plus difficiles à mener puisqu'elle articule de nombreux attachements et qu'elle met en avant une tension, productive mais inconfortable entre activité critique et intéressement. »[1] Difficile et inconfortable, celle-ci est cependant très certainement aussi nécessaire.

À propos du rôle du contexte et de la production du local

Cet enjeu de la recherche sur le local, avec ses avantages et ses inconvénients, est aussi lié au rôle que joue dans la recherche le contexte en tant que tel. Dans l'enquête, « Nantes » et « Bruxelles » ont pu parfois avoir tendance à devenir des « quasi-personnages »[2]. Mes encadrants de thèse ont pu ainsi m'alerter sur le risque de trop faire « agir le contexte », comme si c'était Bruxelles qui parlait ou Nantes qui prenait une décision, et s'en est suivi une attention plus fine au détail des jeux d'acteurs (décrire plus précisément qui agit, puisque ce n'est pas Nantes ni Bruxelles !). Cependant la question du contexte continue à se poser. Bruxelles et Nantes sont des villes très différentes, à de nombreux points de vue, dont certains que le lecteur aura pu percevoir dans ce texte. Ce sont aussi des villes avec lesquelles j'ai tissé des relations très différentes. Et ce sont aussi des villes dans lesquelles il me semble que le rapport des chercheurs au local est différent.

Bruxelles est une ville qu'on peut dire mal-aimée. Mal-aimée d'une grande partie des belges et mal-aimée d'une partie non négligeable de ses habitants. Mal-aimée ou tout simplement « pas » aimée. On ne compte pas les fois où les bruxellois disent qu'ils restent à Bruxelles pour tout un tas de raisons, le travail, la desserte en transport, le prix de l'immobilier, mais presque jamais pour « la ville elle-même », disent-ils. Le cadre de vie y serait en particulier médiocre. Bruxelles serait ainsi « moche », polluée et envahie par un trafic automobile omniprésent. De plus l'action politique et les administrations y sont souvent l'objet de discours très critiques ; tout y serait toujours lent, compliqué, absurde et/ou mal fait, les politiciens seraient incompétents et les administrations dilettantes : c'est l'imaginaire de la « ville paralysée » (qui s'opposerait à la « ville audacieuse ») qu'évoque plusieurs chercheurs à propos des débats autour du piétonnier de Bruxelles[3]. Ce discours, volontairement caricaturé ici, est cependant réel, et surprenant pour quelqu'un qui débarque à Bruxelles et trouve la ville plutôt « chouette » et les acteurs étonnamment accessibles et bienveillants. Il s'explique par de multiples raisons qu'on n'a pas le temps de développer ici, mais entre autres par la situation politique et géographique de Bruxelles, ville servante historiquement malmenée, et aujourd'hui pour beaucoup encore ville « du bureau » mais pas forcément du logement ou du loisir : « Pour la plupart des belges, Bruxelles est une zone de transit, elle n'est rien d'autre que l'arrêt où vous descendez pour aller travailler. [...] On utilise la ville mais on n'y vit pas. Dès qu'on peut la quitter, on part. »[4]
Dans ce contexte, de nombreux acteurs bruxellois, notamment dans les milieux urbanistiques, culturels et universitaires, cherchent justement à revaloriser la ville : non pas (ou pas uniquement) la revaloriser en redorant son image sur un mode qui pourrait être celui du marketing urbain, mais la revaloriser en montrant ce qui la rend singulière comme digne d'attention et d'analyse, bref en en faisant, quel que soient ses défauts ou ses qualités,

[1] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P134
[2] Michel Lussault, *L'espace en actions : de la dimension spatiale des politiques urbaines*, HDR, Université François Rabelais, Tours, 1996.
[3] J.-L. Genard, M. Berger et L. Vanhellemont, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », art cit.
[4] *Archibelge*, https://archibelge.vhx.tv/, (consulté le 4 août 2019). Dans ce film Eric Corijn analyse cela aussi comme le signe d'une culture « anti-urbaine » qui serait caractéristique des élites belges, la ville restant donc, encore aujourd'hui, le lieu de vie des pauvres.

un « objet » digne d'intérêt, que ce soit en terme de recherche, de projet urbain ou d'action publique. Depuis les années 1990 a ainsi émergé ce que certains ont appelé un « bruxello-positivisme »[1], au départ plutôt de la part de milieux artistiques, culturels et architecturaux. Si la critique urbaine et sociale était active depuis longtemps et en particulier depuis les luttes urbaines des années 1970, c'était la première fois que des acteurs revendiquaient de mettre en avant les potentiels de Bruxelles, justement dans son état imparfait, et d'assumer d'y voir un contexte propice à expérimenter de nouveaux rapports à la ville. De ce point de vue, certains défauts de la ville deviennent des qualités : sa complexité institutionnelle permet de bricoler et d'inventer et laisse plus de marges de manœuvre aux citoyens ; sa dégradation urbaine ouvre tout un tas de brèches disponibles pour des actions marginales et des usages non rentables ; les conflits culturels et linguistiques obligent à inventer de nouvelles manières de parler et de vivre ensemble ; etc. Plus récemment, on l'a déjà abordé plus tôt, l'actualité des attentats de ces dernières années, et leur répercussion à Bruxelles, a conduit à la fois à des critiques très sévères envers la ville (ses habitants, ses dirigeants, leurs actions en termes social et urbain) et à des contre-réactions toutes aussi fortes de défense et de déconstruction des évidences de ces critiques, notamment en termes sociaux et culturels. Toutefois, ces tentatives de réhabilitation restent numériquement minoritaires par rapport à l'image dominante de la ville. Par ailleurs, l'intense activité critique locale (médiatique, associative, militante, politique), si elle a le mérite de faire exister des discours critiques qui sont bienvenus, peut avoir parfois tendance à se complaire dans le conflit et la polémique au point d'aboutir à des formes « d'impolitique »[2] qui peuvent être parfois particulièrement improductives.

Autour (ou au cœur ?) de tout cela, il existe une communauté de recherche autour de la ville comme objet. Beaucoup de chercheurs bruxellois travaillent sur Bruxelles, il y a de nombreuses instances d'échanges et de publicisation temporaires ou pérennes qui existent et se définissent par le fait qu'elles concernent « Bruxelles » en tant que ville et en tant qu'objet de connaissance et d'action, sur de multiples aspects qu'ils soient urbains, sociaux, culturels, économiques, politiques, etc. De nombreuses proximités et circulations existent par ailleurs entre les milieux universitaires, militants, politiques, professionnels, associatifs, qui se croisent autour du fait qu'ils sont tous concernés par le sujet de cette ville. Cette situation est fortement appréciable pour un jeune chercheur qui débarque sur le terrain : elle produit une connaissance locale sur le local qui est à la fois consistante et très relationnelle ; mais elle peut aussi interroger par la manière dont elle « produit » le local et participe probablement d'un phénomène de particularisation qui peut poser question en ce qu'il peut avoir pour effet de faire de Bruxelles un objet de recherche complètement singulier et donc peu « comparable », voir tendre à la mythification[3].

[1] D. Jamar, « Art-Activisme », art cit.

[2] M. Berger, « Piétonnier bruxellois », art cit. Parmi de multiples formes de cette impolitique de la ville (il en pointe quatre, celle-ci étant la quatrième), il pointe, en particulier ici à propos de l'affaire du « piétonnier », la « pauvreté politique d'une certaine critique citoyenne » : « une critique souvent anachronique, "a priori", contradictoire, urbanophobe, populiste. Anachronique : elle ressort des tiroirs le référentiel des luttes urbaines de la fin de années 1960-1970 ; celui du récit de la "bruxellisation" et de son héros, le "vrai habitant". A priori : partant du principe que tel décideur ne peut qu'avoir tort, elle ne laisse aucune chance à l'expérimentation et feint de ne pas comprendre les contraintes et limites d'un aménagement temporaire. Contradictoire : elle redoute tout et son contraire ; la pacification et l'insécurité, la fête et l'ennui, le plein et le vide, le médiocre et le bling-bling, le bobo et le SDF, la gentrification et la kebabisation. Urbanophobe : contestant le cadrage festif et ludique donné jusqu'ici au piétonnier, ses railleries s'étendent rapidement à la sociabilité urbaine en elle-même, aux joies de la coprésence et de la vie publique. Populiste : elle se passe parfaitement du discours d'obscurs "intellos" pour casser du "politicard" et exposer ses vérités "politiquement incorrectes". » Si l'on a pu dans l'enquête, venant de Nantes, apprécier une certaine vivacité et publicité de la critique citoyenne bruxelloise, on rejoint aussi Mathieu Berger dans une partie de ces observations.

[3] C'est une idée qu'on retrouve dans l'analyse qu'a pu faire Gilles Pinson de l'ouvrage de Michel Peraldi et Michel Samson sur Marseille. Tout en en décrivant la très grande qualité de leurs analyses, il s'interroge sur les chercheurs « localiers » et la connaissance encyclopédique qu'ils peuvent avoir de leur terrain. Le risque des pratiques de ceux qu'il appelle des « marseillologues » est celui de l'explication du cas par le contexte, qui tend, malgré que les auteurs revendiquent à l'inverse un objectif de « banalisation » de Marseille, à la fois à la particularisation d'une ville qui serait « incomparable » et à la défense d'une ville à la « mauvaise réputation » : « Les auteurs n'échappent pas tout à fait au réflexe de mythification de Marseille qu'ils stigmatisent pourtant dans le chapitre 7, et qui finit toujours par maintenir la ville dans une sorte de statut exotique dont raffolent les observateurs extérieurs et dans lequel se complaisent –tout en le rejetant- les locaux. » Il nous semble que ces propos peuvent donner matière à penser à propos de Bruxelles, qui partage un certain nombre de traits avec Marseille (une ville pauvre, cosmopolite, mal aménagée, avec une mauvaise réputation, un monde politique complexe) et à propos de laquelle certaines recherches peuvent avoir tendance à s'inscrire dans la même tendance. Gilles Pinson, « Michel Peraldi, Michel Samson : Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais », *Pôle Sud*, 2006, vol. 24, nº 1, p. 164-166.

Nantes est à l'inverse une ville plutôt « première de la classe », du moins aujourd'hui. A priori particulièrement bien remise du choc de la désindustrialisation, la ville est aujourd'hui l'objet d'un récit collectif très établi. La « belle endormie » aurait ainsi été réveillée (« Allumée »[1] !) par l'art et la culture dans les années 1990, puis se serait reconstruite à travers le projet urbain, et notamment celui de l'Île de Nantes, devenu un exemple abondamment présenté et visité, pour atteindre actuellement un dynamisme et une attractivité que lui envient de nombreuses autres métropoles. La ville serait caractérisée par un cadre de vie de qualité (marqué par la présence de la Loire et de ses affluents, un environnement relativement naturalisé et végétalisé, des aménagements piétons et vélos ambitieux, des espaces publics de qualité, une offre culturelle généreuse, un marché de l'emploi dynamique, des secteurs innovants tels que le numérique), attirant notamment beaucoup de jeunes actifs et familles. L'action publique et en particulier l'urbanisme y seraient caractérisés par le « jeu à la nantaise » désignant une manière de faire à la fois collaborative et inventive, « faite d'audace, de créativité, de prudence et de pragmatisme »[2] ; la municipalité et la métropole mettent au centre de leurs discours la participation des habitants, la nature en ville et l'innovation. Il semble parfois qu'il n'y ait à Nantes que peu de pauvres et de conflits ! Ceci étant dit Nantes est effectivement, si on la compare à Bruxelles, une ville plus propre, plus lisse, plus policée, moins cosmopolite, que ce soit dans ses populations ou dans ses ambiances spatiales, même si sa réalité n'a que peu de choses à voir avec ce tableau idyllique et que l'absence relative de la question sociale peut aussi être analysée comme le résultat d'une invisibilisation[3]. Nantes est aussi une ville dans laquelle l'action publique est bien plus monolithique qu'à Bruxelles (c'est aussi une caractéristique française du pouvoir municipal). Même s'il existe évidemment une diversité politique et une complexité institutionnelle qui est réelle, la dimension relativement centralisé de la métropole, tant spatialement (organisé autour de la ville-centre de Nantes) que politiquement (la maire de Nantes est la présidente de Nantes Métropole), donne la sensation d'une action publique qui a tendance à faire bloc, d'autant plus que cela s'inscrit dans une certaine stabilité des partis politiques au pouvoir (en l'occurrence à Nantes, le parti socialiste depuis 1989). Tout semble bien plus « maitrisé » à Nantes qu'à Bruxelles, pour le meilleur et pour le pire. Les récits contradictoires ou même seulement alternatifs, sur ce qu'est cette ville et sur ce qu'elle peut devenir, peuvent ainsi avoir du mal à émerger. La recherche elle-même semble avoir parfois du mal à se dépêtrer de cet imaginaire à la fois dominant et efficace, de ce récit parfois dit « rouleau compresseur » dont l'efficacité tient pour beaucoup à des politiques de marketing urbain appuyées. Pour que la recherche réussisse à produire des perplexités fertiles dans un tel contexte, « les acteurs doivent d'abord ouvrir des portes permettant aux chercheurs de ne pas se prendre les pieds dans le tapis du storytelling institutionnel, de plus en plus raffiné et "designé" »[4]. Cette puissance du récit local interroge la recherche de deux points de vue. D'une part, elle interroge la possibilité d'une parole critique qui puisse se déployer localement, dans un contexte dans lequel l'activité critique des acteurs comme des chercheurs ne se publicise et ne se fait guère entendre. D'autre part, elle interroge le rôle des chercheurs dans la production de ces récits urbains, et plus largement le rapport de la recherche à des figures devenues des « figures imposées »[5] telle que « l'urbanisme à la nantaise », figures devenues des sortes de mythes que les chercheurs doivent avant toute chose déconstruire pour pouvoir y voir plus clair :

> « Identifier des singularités n'est en tous les cas possible qu'après objectivation des différentes couches de récit (récupération d'une histoire populaire mal connue, discours promotionnel *ad nauseam*) qui empêchent peut-être d'y voir clair. Barthes rappelle que le mythe transforme l'histoire en nature et le consommateur de mythe prend vite la signification pour un système de faits, alors qu'il n'est qu'un système sémiologique. Vol de langage, transformation du sens en forme, vol par colonisation, le mythe est une parole dépolitisée, si on entend politique au sens de

[1] Du nom du festival qui initia cette dynamique culturelle.
[2] E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.* P286
[3] Invisibilité qui « craque » quand surgissent, régulièrement ces dernières années, des incidents parfois dramatiques dans les « quartiers » nantais.
[4] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P130
[5] E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.* P286

> l'ensemble des rapports humains dans leur structure réelle, sociale, dans leur pouvoir de fabrication du monde. Le mythe est constitué par la déperdition de la qualité historique des choses, il évacue le réel, il est du métalangage, qui pousse à chanter les choses et non plus à les agir. »[1]

Ce travail d'enquête s'inscrit donc, à sa toute petite mesure, dans ces contextes-là avec leurs singularités et la manière dont les chercheurs les abordent et les travaillent. Si ces arrière-plans sont très certainement perceptibles dans ce travail, on espère ne pas s'être trop franchement engouffré dans les tendances dominantes ni trop franchement contre elles, dans un cas comme dans l'autre, et ne pas s'être laissé enfermer par la puissance du contexte comme seul facteur explicatif. Pour Nicolas Dodier, l'ethnographie est une « science du particulier », mais cela implique justement de s'interroger sur « quel est le statut de ce contexte particulier dans lequel se déroule l'enquête ? Comment est-il qualifié ? Comment est délimité ce cadre qui n'est pas celui de la situation *hic et nunc*, et qui n'est pas non plus celui d'une humanité saisie en toute généralité à travers les propriétés fondamentales de toute activité ? »[2] La pensée des singularités est plus largement une question propre aux sciences sociales, et c'est une question qu'on ne va pas épuiser ici. Comment ne pas tomber dans le piège de l'explication par le seul « lieu-matrice », de l'explication du cas par le cadre[3] ? Une parade, proposée notamment par Laurent Devisme, consiste à « formuler l'idée que ce sont les projets qui produisent du local »[4], et non l'inverse, en s'appuyant notamment sur ce que Bruno Latour écrit à propos de la particularité du projet comme « capacité à engendrer de l'avant et de l'après »[5]. La singularité devient alors non pas un état de fait mais le résultat d'une activité de production (notamment dans le monde de la fabrique urbaine) que la recherche peut étudier (ce qui ne l'empêche pas par là même de contribuer malgré tout à sa production et d'en avoir conscience !). À sa mesure, l'enquête menée sur ces deux terrains donne à voir la manière dont les projets observés s'inscrivent dans une histoire plus large et participent aussi de cette production du local.

[1] Extrait d'un texte écrit en 2008 par Élisabeth Pasquier et Laurent Devisme intitulé « À la nantaise, les enseignements d'une comédie mythologique », cité dans : L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P266
[2] N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P41-42
[3] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P267
[4] *Ibid.* P267-268
[5] Latour, 2012, p. 404 cité dans : *Ibid.* P267-268

Conclusion

Je ne vais pas reprendre ici l'ensemble des analyses déployées dans la thèse, loin de là ; le lecteur a pu, chemin faisant, prendre appui sur une série de conclusions intermédiaires qu'il serait inutile de répéter ici. Le caractère arborescent de cette recherche, le choix de suivre les terrains là où ils mènent l'enquête, le choix de s'attaquer au sujet par trois angles différents, engendrant de fait trois parties dans des registres assez distincts, sont des raisons qui font qu'il n'est de toute façon pas possible de tout embrasser ici dans une conclusion. Je vais donc plutôt ouvrir trois axes de questionnement, et ensuite terminer par un retour sur l'expérience de recherche qu'a pu constituer ce travail ainsi que les pistes scientifiques, professionnelles, intellectuelles et personnelles qu'il ouvre pour la suite. Ces trois axes de questionnement correspondent finalement à trois dimensions de la problématique étant au départ de cette enquête, tout en donnant à voir la manière dont elles ont « bougé » dans la thèse : le premier correspond à la promesse, faite par les terrains, d'une implication des habitants à la fabrique urbaine renouvelée par le truchement de l'ici et maintenant, du « faire » et de la « mise en lieu » et s'élargit aux enjeux soulevés par le développement de l'urbanisme transitoire ; le deuxième correspond à la notion d'« expérimentation institutionnelle » et au questionnement qu'elle contient sur le rapport entre transformation et institutionnalisation, sur la manière dont opère le changement dans l'action publique ; le troisième correspond au désir de « voir en vrai », de porter attention aux conséquences des projets et de faire de la recherche un outil critique, et revient sur la confrontation de ce désir à l'enquête comme dialogue réflexif avec les acteurs. Sous-jacente à ces trois axes de réflexion, la question du temps constitue une armature.

Occuper les lieux – Occuper les habitants

Occuper les lieux – Occuper les habitants constitue le premier axe de réflexion que je voudrais ouvrir ici en conclusion ; celui-ci recèle différents niveaux de signification et permet de retraverser l'enquête et l'analyse de manière transversale et c'est pour cela, ainsi que pour son potentiel percutant, qu'il a également été choisi comme titre de la thèse. Je commencerais par insister sur l'équivoque de cette expression, qui est voulue. *Occuper* parle de temps[1] mais aussi d'espace[2] ou encore d'attention[3], cela parle autant de participation habitante que d'espaces publics, de transformation urbaine ou de rapports de force. De plus, *Occuper les lieux – Occuper les habitants* ne doit *a priori* pas être pris comme un couple qui s'oppose ou comme une lecture binaire[4] : il n'y en a pas un versant qui serait positif et un autre négatif, comme il n'y a pas non plus un versant qui correspondrait plutôt à l'un ou l'autre des terrains.

Occuper les habitants correspond à la lecture principale de la participation habitante que cette enquête a dégagée de l'enquête de terrain, dans un cas comme dans l'autre. L'enquête est venue confirmer de nombreuses analyses déjà éprouvées sur ce sujet, notamment le fait que de nombreux dispositifs de participation tendent aujourd'hui vers des formes de participation sans discours[5] dans lesquelles la parole des habitants tend à être contenue et réduite par des dispositifs figuratifs et ludico-fictionnels dont la matérialisation donne à voir davantage leurs écueils que leurs promesses. Les habitants n'y sont pas acteurs mais figurants, *performers*[6], jouant un rôle écrit par d'autres, auxquels d'ailleurs revient souvent le succès. Les dispositifs d'implication, qui s'inscrivent à travers leur démultiplication à la fois dans une quête sans fin de l'innovation et dans des formes de standardisation, y composent une offre[7] de participation qui semble souvent relever plus du registre de l'animation que de celui la citoyenneté. La participation habitante s'y réduit ainsi à participer à des activités, des ateliers, des balades, des jeux, des « moments » avant tout pensés comme attrayants et conviviaux, en général jaugés comme des succès en fonction de leur fréquentation (l'audience, la qualité et la quantité du public) bien plus qu'en fonction de ce qu'ils produisent comme résultats. On ne sait plus bien à quoi ni pourquoi les habitants participent (visiblement pas pour réellement contribuer[8] à des projets dont ils sont en grande partie tenus à l'écart ou désintéressés). Ce qu'il faut, c'est « donner du grain à moudre » aux habitants[9]. Cette idée d'une participation comme *occupation* alimente la thèse d'une participation tautologique, dont le but principal devient, d'un côté, de participer, et de l'autre, de faire participer, en s'inscrivant dans une sorte de *do something syndrome*. Dans ce schéma, les politiques participatives s'auto-engendrent, deviennent une fin en soi, et s'auto-justifient, notamment par le truchement de l'activité discursive de leurs principaux protagonistes (acteurs publics mais aussi professionnels de la participation et chercheurs). Mais alors, pourquoi donc *occuper* les habitants ?

Le cas nantais renseigne de manière assez ostensible sur la manière dont la participation est souvent une manière de *gérer l'attente*. À l'échelle du projet urbain, la démarche observée avait en effet aussi (et peut-être principalement) pour objectif de venir combler une période de creux en termes de production d'espaces publics (et en termes de budgets), d'« *occuper le terrain* », comme a pu me le dire une personne de l'équipe de

[1] J. Baschet, *Défaire la tyrannie du présent*, *op. cit.* ; Hartmut Rosa, *Accélération : une critique sociale du temps suivi d'un entretien avec l'auteur*, Paris, La Découverte, 2013.
[2] Noam Chomsky, *Occupy*, L'Herne., Paris, 2013.
[3] Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014.
[4] C'est pourquoi on a évité le « ou » entre les deux. Après avoir longtemps hésité sur l'intérêt du « et » qui aurait eu le mérite d'éviter le risque d'une compréhension comme oppostion mais aurait pu trop franchement sous-entendre que les deux termes allaient ensemble, on a préféré garder l'ambiguité du tiret.
[5] M. Berger, « La participation sans le discours. », art cit.
[6] J. Zask, *Participer*, *op. cit.* Elle reprend ce terme à John Dewey.
[7] G. Gourgues, « Avant-propos », art cit.
[8] J. Zask, *Participer*, *op. cit.*
[9] C. Blatrix, « La démocratie participative en représentation », art cit. P115

l'aménageur. *Occuper le terrain*, autant au sens littéral qu'au sens médiatique, montrer que quelque chose se passe, et tenir le « fil » du récit du projet urbain de l'Île de Nantes dans un moment où il n'y a pas forcément grand-chose à valoriser, ou des choses plus difficilement valorisables. En effet, cela advient à un moment où le projet urbain est loin d'être au ralenti mais au contraire n'a jamais autant produit de mètres carrés ; c'est « *l'époque des grues* » qu'on m'explique être souvent mal perçue par la population. Le projet étudié vise alors à contribuer à donner une autre image de l'action de l'aménageur sur le terrain ; gérer l'attente glisse alors vers *détourner l'attention*, surtout si les réels enjeux des mutations urbaines à venir ne sont jamais abordés avec les habitants, comme cela a été le cas ici. Il s'agissait aussi, à l'échelle du micro-quartier, d'une manière de « faire quelque chose » quand bien même l'aménageur savait que peu d'efforts, financiers et opérationnels, seraient vraiment mis sur ce quartier-là ; gérer l'attente glisse alors vers *pallier à un déficit d'intervention,* que le dispositif participatif vient combler. Cela s'inscrit dans une situation d'évènementialisation croissante de la fabrique urbaine[1] où le mode d'existence des grands projets urbains passe de plus en plus par leur mise en récit, faisant de la ville un « *showroom* de politiques publiques »[2]. Cette évènementialisation, qui passe par la construction de véritables fictions mais aussi par le fait de faire du temps de la transformation urbaine lui-même un temps « d'animation » par le biais de la programmation d'évènements divers et variés, tend à remplacer la mise en débat des projets en « faisant office de » participation habitante : « la question de la mise en spectacle des projets urbains concurrence désormais la question de leur mise en discussion apaisée. »[3] *Occuper les habitants* révèle donc comment la participation habitante remplit pour partie les mêmes fonctions que le *storytelling* du marketing urbain, contribuer à l'attractivité, « aménager l'attente » et « faire patienter le quidam en l'informant de manière divertissante »[4], mais en opérant par le biais d'une offre d'animation participative « *en chair et en os* » plutôt que par le biais des imaginaires, du récit et de la communication.

Le cas bruxellois renseigne quant à lui plutôt sur la manière dont la participation habitante est souvent un instrument de *pacification sociale*. Que ce soit dans le cadre de *l'Allée du Kaai*, dans la démarche de parcs à vocation sociale mise en place par l'IBGE ou plus largement dans les dispositifs participatifs déployés dans les Contrats de Quartier, il s'agit en effet avant tout de venir intervenir là où s'observent des « maux » sociaux tels que l'insécurité ou le chômage. Ces habitants, chômeurs, « jeunes » qui trainent, enfants, vivant dans des quartiers très denses, dans des logements souvent peu qualitatifs, et avec peu de moyens économiques, l'action publique considère que c'est parce qu'ils sont inoccupés qu'ils finissent par occuper l'espace public, cette occupation étant de plus souvent ostentatoire et conflictuelle. Le rapport de la participation, et plus largement du travail social, aux « jeunes » est particulièrement empreint de cela et les dispositifs déployés à leurs égards visent avant tout à les occuper pour les empêcher de se tourner vers des usages considérés comme déviants. Dans un contexte d'action publique défaillante (que ce soit en termes de production de logement ou d'enseignement par exemple), le pari est qu'en améliorant le cadre de vie (par l'aménagement des espaces publics) et qu'en pacifiant les relations des habitants aux espaces (par le biais de l'appropriation positive que doit produire la participation) on contribue à pacifier les relations sociales en général. Le but principal restant cependant opérationnel au sens où il s'agit surtout de pacifier le rapport aux espaces dans l'objectif d'assurer leur maintien et de minimiser leurs frais de gestion. Faire participer les habitants aux projets de parcs est en premier lieu justifié par le risque d'usage et par le postulat que sans cette implication, les lieux livrés ne seront pas respectés (seront détruits), l'acceptabilité des projets

[1] Maria Gravari-Barbas écrit à propos des évènements que « leur aspect "euphorique" est susceptible de donner l'impression aux habitants, mais aussi aux visiteurs actuels et potentiels, que la ville en question est projetée dans un état de liesse permanent. Les événements contribuent à la création d'une réalité de "ville festive", traduite par le glissement progressif de la ville-support d'événements festifs ponctuels (ce qui a toujours été le cas dans la ville traditionnelle) vers la ville festive, dans laquelle l'ambiance et l'esthétique de la fête transcendent la conception, la planification et l'aménagement urbains. Ceci implique également la pérennisation des investissements événementiels et festifs qui, dans le contexte actuel marqué par la concurrence entre les villes, se font de plus en plus conséquents ». Elle montre par ailleurs comment l'évènementialisation de la fabrique urbaine participe d'un enrôlement des acteurs facilité par le truchement de leur temporalité caractérisée par l'urgence. M. Gravari-Barbas et S. Jacquot, « L'événement, outil de légitimation de projets urbains », art cit.
[2] L. Matthey, *Building up stories*, *op. cit.*
[3] L. Matthey, « Urbanisme fictionnel », art cit.
[4] L. Matthey, *Building up stories*, *op. cit.* P109

étant première dans ces processus de participation, au détail près qu'elle est en quelque sorte « relationnelle » et non discursive et délibérative (il ne s'agit pas de convaincre les habitants du bien-fondé du projet mais de les enrôler dans sa fabrication). La participation devient alors presque une forme de travail social, d'animation sociale qui vient pallier aux problèmes sociaux économiques par une occupation positive. Il s'agit donc aussi quelque part, comme dans le cas nantais, de détourner l'attention et de pallier à un déficit d'intervention au sens où, comme l'ont montré plusieurs travaux à propos des Contrats de Quartiers par exemple, les efforts mis sur l'amélioration des espaces publics masquent l'insuffisance de politiques plus proprement socio-économiques qui seraient seules à même de réellement améliorer les conditions de vie de ces habitants.

Occuper les lieux désigne la façon dont l'espace constitue une ressource pour les habitants et un support possible de liens et d'émancipation (un « espace-potentiel »[1]). Si la participation au projet y a connu les mêmes limites qu'ailleurs, des formes de participation correspondant à une acception plus extensive du terme[2] ont pu émerger en raison du fait que les dispositifs observés reposaient principalement sur la création de lieux, censés être temporaires mais s'inscrivant en réalité dans des temporalités relativement longues (et qui continuent à ce jour d'être prolongées) et donc dans des formes de matérialité, de quotidienneté et de pérennité. L'enquête a montré comment le fait d'avoir accès à des lieux, de pouvoir disposer d'espaces, constituait une ressource fondamentale pour tout un tas d'acteurs individuels et collectifs, habitants, associatifs et militants. Ces lieux *occupés* diffèrent des espaces plus institutionnels de sociabilités (tels que les centres sociaux ou les maisons de quartier) en ce qu'ils sont moins cadrés, plus ouverts, et diffèrent également des espaces publics à proprement parler, en ce qu'ils sont plus appropriés mais aussi plus fermés. Si ces lieux ont été ainsi saisis et investis par les habitants, il nous semble en effet que c'est parce qu'ils offrent davantage de prises et d'aménités que ne le font habituellement les espaces publics mais aussi parce que, tout en restant à l'échelle longue de la fabrique urbaine des lieux intercalaires, ils ont pu disposer d'une quantité de temps non négligeable et donc déboucher sur des formes de permanence au quotidien et d'ancrage sur le long terme. Cela interroge donc la possibilité que l'interaction entre pouvoirs publics et initiatives citoyennes passe, plutôt que par la convocation à des moments participatifs ou par des formes d'appels à projet, par « faire de la place » aux habitants. Les acteurs bruxellois qui militent dans ce sens ne s'y trompent pas puisqu'ils ont de plus en plus tendance à réclamer des espaces disponibles (ou plus largement ce que certains appellent des formes de soutien infrastructurel plus que financier) pour pouvoir s'y auto-organiser. La question au fond est double : c'est celle de la possibilité d'espaces non normés et autogérés par les habitants, plus ou moins à l'abri du regard de l'État, mais c'est aussi plus largement celle de la place des fonctions non rentables dans la ville.

En réinscrivant les expériences observées dans leur contexte spatial, l'enquête a aussi montré le rôle important de la « carrière d'usage »[3] de ces lieux, dont l'histoire se croise avec celle de leur « carrière institutionnelle », mettant en avant comment les rapports de force à propos de la transformation urbaine se logent au cœur de la matérialité de l'espace, mais aussi comment la force de l'usage (de la routine quotidienne et des habitudes qui se forgent au fil des années) égale probablement celle de la lutte plus directement militante et politique en même temps qu'elle peut la nourrir et lui permettre de se renouveler. Comme dans un jeu de poupées russes, il s'est avéré que le fait d'occuper le terrain, en l'occurrence dans le cadre d'un rapport de force avec un acteur privé à propos du développement urbain du quartier, constituait aussi une stratégie alternative des pouvoirs publics eux-mêmes. Continuant le bras de fer « *on the field* », il s'agissait donc aussi de mettre au travail les habitants, leur présence quotidienne et leurs usages, pour peser autrement sur le terrain institutionnel.

[1] L. Pattaroni, « La trame sociologique de l'espace. Éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun », art cit.
[2] J. Zask, *Participer*, *op. cit.* ; L. Overney, « Prendre (sa) part. Habiter, c'est participer », art cit.
[3] S. Tonnelat, « La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement », art cit.

Occuper les lieux désigne cependant aussi les nombreuses ambiguïtés de la généralisation de l'usage de ces formes d'investissement des espace-temps intercalaires dont participent les cas observés sur le terrain bruxellois. Cohabitent donc dans cette expression une lecture progressiste et une lecture inquiète voire critique. La fabrique de la ville étant ce qu'elle est, c'est-à-dire entre autres une affaire financière, ces occupations se logent le plus souvent dans des espace-temps interstitiels, résidus de la ville, espaces en attente. En ce sens, la manière dont « l'occupation temporaire » à Bruxelles ou « l'urbanisme transitoire » ailleurs se généralisent, consiste effectivement à trouver une place à ces fonctions et ces usagers non rentables, mais sans que cela ne vienne contredire la rentabilisation générale de l'espace urbain (puisque se logeant dans des espaces en attente, dans des temps morts de la transformation), voire à travers une sorte d'effet pervers en les faisant participer à cette rentabilisation (parfois en termes carrément financiers, mais en tout cas toujours en termes d'attractivité, d'entretien des lieux et d'acceptabilité), puisque ces expériences permettent souvent de valoriser « même » les espaces en attente et les temps morts : « Les temps d'attente, les retards et les incohérences de la planification deviennent non plus des occasions à saisir par des tactiques invisibles et informelles, mais des espace-temps qui peuvent être réglés par une procédure codifiée et restrictive. »[1] En venant combler les trous, en contribuant à réinscrire les espaces résiduels dans des logiques de rentabilité économique[2], ces dynamiques d'occupation contribuent ainsi finalement à faire disparaitre leur propre ressource, l'espace libre à tous les sens du terme, en même temps qu'elles mettent en lumière son potentiel. Sans oublier qu'elles ont aussi souvent pour objectif d'empêcher des formes d'occupation moins négociées, telles que le squat, dont la présence n'est pas conciliable avec les intérêts des propriétaires et qui s'installent au contraire dans des rapports de force. En cela ces pratiques correspondent bien à des formes de gouvernement des illégalismes par la sélectivité des instruments[3], en l'occurrence les conventions d'occupation temporaire et/ou les appels à projet. L'occupation vise à empêcher l'occupation et s'inscrit dans une lutte physique, concrète, pour la maitrise de l'espace.

Enfin, *occuper les lieux* c'est aussi souvent *occuper le temps,* à la saturation spatiale s'associant une saturation temporelle. Ces pratiques contribuent aussi à « remplir » l'espace urbain d'évènements et d'animations en tout genre et s'inscrivent alors dans une tendance plus globale qui est celle de la festivalisation des villes, de l'évènementialisation de la transformation urbaine et de la transformation des espaces publics en supports d'animation et de programmation. Le temporaire, sous toutes ses formes, contribue à multiplier les « temps hors du temps » qui, s'ils « concentrent » le sens de l'action publique[4], correspondent aussi à une « exaltation du temps de l'occasion comme contrepartie d'une impossibilité de gérer le futur »[5]. À travers « des temporalités qui hybrident précarité et institutionnalisation », cela participe à construire une idée de futur qui valorise l'incertitude, dans laquelle le caractère borné des expériences devient une modalité de l'enrôlement[6], l'évènementialisation ayant pour effet de « limiter toute perspective conflictuelle » mais aussi de déréaliser la fabrique urbaine au sens où **«** l'évènement […] permet d'illustrer un possible, sans jamais prétendre le réaliser pour de bon. »[7]

---

[1] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P186

[2] Dans la note sur l'urbanisme transitoire publiée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île de France, il est ainsi expliqué que, si ces pratiques correspondaient au départ à une réponse « hors marché » à des besoins locaux, elles matérialisent aujourd'hui « la rencontre d'un marché tendu avec des projets innovants ». Le développement de l'urbanisme transitoire y correspond ainsi, depuis le début des années 2010, à l'augmentation des prix immobiliers et des coûts de portage des opérations immobilières ainsi qu'à l'allongement de la durée moyenne d'obtention des permis. On ne développera pas ici sur le cas spécifique de la région parisienne, où ces pratiques s'inscrivent très clairement dans la rentabilisation maximum du foncier dans un contexte extrêmement pressurisé, en même temps qu'elles ménagent de la place « à bas coûts » (du moins comparé au niveau du marché parisien) pour des usages plus précaires. Cependant, l'expérience parisienne nous interroge particulièrement dans ce qu'elle est actuellement en train de s'engager vers une systématisation très poussée du recours à ces pratiques, avec l'adoubement de l'ensemble du monde de la promotion immobilière et du BTP. IAU Institut d'aménagement et d'urbanisme Île de France, « L'urbanisme transitoire », art cit.

[3] T. Aguilera, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes », art cit.

[4] Isabelle Garat, « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de geographie*, 2005, vol. 643, nº 3, p. 265-284.

[5] F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.* P360

[6] *Ibid.* P352

[7] N. Douay et M. Prevot, « Park(ing) Day », art cit. P28

Aux prises avec ces réflexions, il est difficile de savoir que penser. Ce qui est en jeu c'est la place de la marge, au sens d'une distance à la norme mais aussi au sens d'une marge d'action, d'une place laissée pour agir autrement qu'en venant performer un rôle ou consommer une animation. L'ambiguïté du rapport à l'espace engagé par ces projets avait été particulièrement lisible dans les discussions ayant eu lieu à Gand, lors des rencontres finales organisées dans le cadre d'un projet européen sur l'usage temporaire intitulé « *Refill the city* » auquel j'avais été invitée par la SAMOA à accompagner des membres de l'équipe[1]. Le terme lui-même, *refill*, est ambigu puisqu'il parle à la fois de changer de destination (donner un nouvel usage différent de l'usage initial), de réutiliser (donner une deuxième vie, réhabiliter plutôt que détruire) et de remplir (des bâtiments vides, des espaces inoccupés). C'est ce qui avait été criant lors d'un débat dans lequel on ne savait plus trop si le sujet était « d'ouvrir » des lieux (pour les mettre à disposition d'habitants ou d'acteurs qui en manquent) ou alors de « remplir » des lieux vides (pour leur redonner une fonction, une valeur d'usage et souvent, une valeur économique). Dans le premier cas, il s'agit de ménager de la place dans des villes plutôt pleines, dans lesquelles avoir accès à l'espace coûte et n'est pas donné à tous, et dans lesquelles les espaces non aménagés et non régulés se font rares. Dans le deuxième cas, il s'agit plutôt de traquer les vides persistants, considérés comme des anomalies dans le fonctionnement économique urbain, pour les remettre en service par le truchement de l'usage temporaire considéré comme un levier vers le rétablissement de fonctions plus stables (« *rentables* », dira quelqu'un). Les fonctions et les usagers non rentables trouveraient donc place, mais uniquement dans une ville intermittente, condamnée à être nomade, précaire et intercalaire. Cela n'a rien de très nouveau, mais si pendant longtemps ces occupations se sont déployées en tout discrétion dans les interstices oubliés de la ville, la différence est qu'elles sont aujourd'hui convoquées pour venir les revaloriser, et cela de manière non plus expérimentale et ponctuelle mais de manière massive et systématique. On serait donc passé d'une « ville gruyère » à « des niches en concurrence »[2], sur un fond marqué non pas par la disparition des marges dans l'espace urbain mais par l'accélération de leurs cycles de vie et donc par la réduction des temps de latence et d'indétermination, à travers des formes d'« anticipation inquiète des usages » et d'« éradication des intervalles non affectés »[3].

Entre « ouvrir » et « remplir » c'est bien la subtilité de la nuance qui nous intéresse, et les écarts qui s'y logent. Dans les deux cas l'espace y est la ressource fondamentale, mais la mobilisation univoque qui en est faite recèle une contradiction majeure. Comment peut-on par exemple présenter les projets d'urbanisme transitoire comme un maillon devenu essentiel de la politique d'attractivité d'une métropole et, dans le même temps, les présenter comme des outils permettant de solutionner la crise du logement empêchant les populations les plus précaires de s'y loger ? La question parle toute seule. Ce terme d'« occupation », qui résiste pour le moment à Bruxelles à la circulation massive de l'« urbanisme transitoire » suggère un rapport de force lié à la lutte pour l'accès à l'espace dont l'occultation, dans la plupart des cas où ces pratiques sont mises en œuvre et dans les formes et les termes par le truchement desquels elles circulent, nous semble dangereuse.

[1] Voir l'explication du projet et l'ensemble des publications : https://refillthecity.wordpress.com/
[2] *(36) Thomas DAWANCE (VUB) | entretien | Brussels Ecosystems - YouTube*, https://www.youtube.com/watch?v=hkS84-TYBYM, (consulté le 31 juillet 2019).
[3] M. Breviglieri, « Une brèche critique dans la ville garantie ? Espaces intercalaires et architectures d'usages. », art cit. P228

L'expérimentation comme nouvelle norme liminaire

> « Les administrations ont ainsi de plus en plus recours à ce qu'elles appellent des expérimentations, où l'on teste un nouveau dispositif sur un "périmètre limité" et suivant un protocole préétabli avant de déterminer l'opportunité et les modalités de sa généralisation. Plus généralement, on peut constater le développement de ce qui, à première approximation, se rend descriptible comme un "état d'esprit expérimental" si l'on entend par là une manière d'appréhender les choses qui, par opposition à la manière planificatrice, valorise non plus l'exécution d'un script préétabli, mais l'éveil à l'émergence de la nouveauté, la sensibilité à la trajectoire des problèmes rencontrés et l'ouverture aux réorientations induites par des phénomènes d'apprentissage collectif. Ce qui est en jeu dans ces évolutions, c'est en effet la possibilité d'une modalité nouvelle de l'action politique, d'une autre manière de rationaliser et de légitimer l'action politique, peut-être d'un autre régime de gouvernementalité.[1] »

L'expérimentation est définitivement aujourd'hui un nouveau mot d'ordre, non seulement de la fabrique urbaine mais de l'ensemble de l'action publique. Cela n'empêche pas que le terme reste équivoque[2], employé de manière opérationnelle principalement pour désigner un test réalisé en vue d'une généralisation, mais aussi employé plus vaguement comme synonyme de changement, de créativité, d'émancipation et d'innovation. On a pu voir, sur un terrain comme sur l'autre, que l'usage du terme était le plus souvent imprécis, impensé ou source de malentendus. S'agit-il d'un nouveau « mot magique » [3], est-ce le signe d'un profond bouleversement ayant fait glisser l'action publique d'une « manière planificatrice » à un « état d'esprit expérimental », ou l'usage de ce terme recouvre-t'il ces deux réalités (et bien d'autres) à la fois ? Si l'expérimentation est le symptôme d'un autre régime de gouvernementalité quel est-il ? S'agit-il de rationaliser différemment ou de moins rationaliser ? S'agit-il seulement d'un « éveil à la nouveauté » ou également d'une « sensibilité aux trajectoires » ? S'il s'agit d'une « relance incessante de l'action autour de ce qui "fait problème" »[4], comment sont identifiés et définis ces problèmes ? Retrouve-t'on la portée démocratique que John Dewey attribue à l'expérimentation[5] dans sa mise en œuvre généralisée actuellement ? Sur quoi débouche cette généralisation de l'expérimentation ?

L'expérimentation constituait dans ce travail une promesse, la promesse d'un changement qui déboucherait sur de nouvelles habitudes. Cette promesse de changement se déclinait dans les terrains enquêtés à travers la volonté de construire un « faire autrement » qui concerne les manières d'aménager et de gérer les espaces publics, les manières d'y associer les habitants, et plus largement les manières de prendre en compte le temps et l'humain dans les processus de l'aménagement ; elle se déclinait aussi dans une volonté plus vaste de faire évoluer les routines institutionnelles d'acteurs publics de l'aménagement et de la gestion urbaine. La question était donc celle du « lien entre la vigueur d'une rhétorique de l'innovation et le processus de concrétisation institutionnelle qui en découle » [6]. La motivation à l'origine de ce travail était d'aller voir en vrai : qu'en est-il ? Comment les acteurs expérimentent concrètement et qu'est-ce que cela *donne* ?

---

[1] Yannick Barthe et Dominique Linhardt, « L'expérimentation : un autre agir politique », *Papiers de recherche du Centre de Sociologie de l'Innovation*, 2009, n°13.

[2] Marc Dumont décrit dans son HDR la variabilité des acceptions de ce terme, selon les époques, les disciplines et les paradigmes politiques, les différents « niveaux » et « fonctions » qu'elle peut recouvrir. Il décrit également comment la généralisation du recours au terme d'expérimentation dans l'action publique et notamment urbaine s'est rapidement écartée de la définition qui était en vigueur dans les années 1970 quand l'expérimentation a commencé à être réfléchie par le monde de la recherche urbaine. Il décrit la « dé-scientifisation progressive de cette "tradition" de recherche incitative et la progressive distinction de la recherche expérimentale et de l'expérimentation, cette dernière prenant "le tournant de l'opérationnalité" » (P41). Il montre comment l'expérimentation contemporaine empreinte des voies plutôt technicistes et/ou orientées vers le marketing urbain et répond, dans le cadre de la fabrique urbaine, à trois fonctions principales : conforter une réforme institutionnelle ; transformer la place du gouvernement urbain local au regard de l'État ; appuyer une déréglementation du droit jugé trop contraignant et contreproductif (P46). Sur cet historique voir les pages 38 et suivantes. M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.*

[3] *Ibid.* P9

[4] *Ibid.* P59

[5] J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*

[6] G. Gourgues, « Les fonctionnaires participatifs », art cit.

De cette enquête est ressorti le portrait d'une expérimentation tiraillée entre des polarités diverses voire contradictoires. Il s'avère alors difficile d'attribuer un sens (politique, scientifique) intrinsèque au terme d'expérimentation étant donné qu'il semble pouvoir littéralement désigner à la fois tout et son contraire (et toute l'étendue de ce qui se situe entre les deux) : le plus grand erratisme ou la plus grande procédurialisation, la volonté de se distinguer et la volonté de faire école, la volonté d'être exemplaire et le droit à l'erreur, la construction de règles ou leur détricotage, la pérennisation de nouvelles normes ou leur renouvellement permanent. À travers ce portrait à facettes émerge une hypothèse qui est celle de l'expérimentation comme une nouvelle norme à interroger.

Des processus souvent erratiques

L'expérimentation est parfois envisagée, et c'est peut-être le sens le plus proche de sa définition scientifique originelle, comme une approche assez contraignante qui tend à définir à l'avance une procédure cadrée et une méthodologie précise, sur lesquelles l'ensemble des parties prenantes s'accordent. Le protocole est alors considéré comme garant du caractère expérimental du processus et en particulier de ses potentielles reprises ou améliorations par la suite, puisque que lui seul permet d'identifier des critères, des variables ou des éléments de contexte et leurs rôles respectifs dans le cours de l'action. L'écueil possible de cette manière de voir l'expérimentation est de lui faire perdre toute potentialité de changement. Une procédurialisation excessive comporte le risque, par excès de maitrise, de passer à côté de ce que l'expérimentation peut produire d'inédit, d'imprévu ou de subversif, laissant paradoxalement peu de place à la découverte et à l'invention. Le récit de l'histoire de la grille d'évaluation (qui aura été un personnage à part entière du terrain nantais !) a montré une vraie difficulté à rendre adéquats et congruents la volonté d'une méthodologie cadrée (des critères, des mesures, un tableau, etc) et des manières de faire (que ce soient celles du prestataire, du commanditaire ou du chercheur !) difficilement « cadrables ».
La notion d'expérimentation comporte une dimension d'ouverture indéniable et c'est en général plutôt de ce point de vue-là qu'elle est mobilisée. Cette ouverture recèle cependant aussi un écueil qui est celui d'un trop grand erratisme dans la conduite de l'action. « L'expérimental » est en effet souvent pris comme un synonyme d'absence de cadres ou de lignes directrices. Le terme sert alors à justifier « les errements du "pragmatisme maitrisé" »[1] et des pratiques de pilotage peu réflexives, naviguant au fil de l'eau et des opportunités. La rhétorique du changement masque « le caractère erratique du processus »[2]. Sans aller jusque-là, certaines conduites de projet observées dans l'enquête, sur le terrain nantais notamment, ont ainsi pu, quand les projets « dérivaient vers leur fin naturelle », sembler peu rigoureuses ou en tout cas manquer de cohérence et de stabilité dans le temps. On a pu voir aussi comment l'ouverture radicale de la conduite de projet sur le terrain bruxellois avait pu donner la possibilité d'advenir à des saisissements citoyens, mais pouvait aussi faire perdre de vue une partie des objectifs des projets. Ici c'est le rôle de la méthode dans l'expérimentation qui est directement interrogé. C'est une question qui a été très présente dans l'enquête où on a décrit les hésitations permanentes des acteurs entre rechercher un nouvel outil ou apprendre à improviser, entre se doter de cadres communs pour expérimenter ou multiplier les expériences, et où ont été visibles les écarts entre la vision théorique de l'expérimentation que pouvaient avoir certains acteurs et la réalité des conduites de projet ensuite.

[1] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P35
[2] *Ibid.* P22

Pouvoir d'indécision et « urbanisme d'expérimentation »

Le terme d'expérimentation désigne parfois un processus incrémental, fait d'une alternance d'essais-erreurs, ce que certains auteurs mettent derrière le terme « d'improvisation »[1]. Cela correspond alors à une conduite de projet ouverte mais qui repose sur une démarche d'enquête permanente qui nourrit l'accompagnement de l'action, permet de débattre de ses objectifs et de construire un horizon collectivement souhaitable et atteignable. Le processus d'expérimentation s'accompagne dans ce cas d'une réflexivité et d'une attention accrues aux causes et conséquences de ce qui advient, à ce qui justifie les choix en cours de route, bref vise à tenir un processus sans pour autant le prédéterminer. Certains auteurs parlent à ce propos d'un « pilotage par les conséquences »[2], empreint d'un positionnement pragmatiste[3], cette attention aux conséquences venant contredire à la fois la procédure ayant tout prévu et le pilotage erratique sans attention ni horizon.

C'est donc aussi la question des finalités de l'expérimentation qui se pose. Le sujet de la commande politique est ressorti de manière très franche de l'enquête. On a pu voir comment celle-ci était à la fois travaillée de l'intérieur (par les personnes chargées, non seulement de la mettre en œuvre mais souvent de finir de la définir ou en tout cas de l'incarner, de l'opérationnaliser) et déformée de l'extérieur (par les prestataires qui s'en saisissent et la réalisent), et comment le rôle des instruments permettant normalement de la définir (un cahier des charges par exemple) était minoré par des conduites de projet peu tenues. L'expérimentation révèle dans ce cas des choses sur les rapports entre technique et politique, mais aussi entre chefs et techniciens et entre commanditaires et prestataires. De ce qu'on a pu observer, le recours à la notion d'expérimentation s'inscrit dans une tendance à plutôt moins de maitrise que plus, ou du moins dans des formes de maitrise dont l'objet n'est pas toujours le même (c'est-à-dire, le plus souvent, moins de maitrise du résultat concret mais plus de maitrise du récit et de l'image produite).

Lorsqu'il est empreint d'erratisme, le caractère expérimental des politiques publiques peut aussi camoufler des formes d'amateurisme[4]. La dimension expérimentale du processus devient alors une manière commode de camoufler qu'on ne sait pas trop où on va ni comment, voire une absence d'ambitions pouvant conduire à des formes de désintérêt pour les résultats. Ces phénomènes ont tendance à donner lieu à des situations dans lesquels l'expérimentation devient un « *happening* », et le projet un spectacle, dont le côté mal rodé vient masquer l'absence de sens. Plusieurs auteurs pointent le fait que l'expérimentation, si elle participe peut-être d'un nouveau régime de gouvernementalité, s'encastre le plus souvent dans une action publique qui semble de plus en plus « sans idées ». Marc Dumont parle d'un « local sans idées », d'une « fuite de la décision » ou d'un « pouvoir d'indécision »[5] : il s'agit alors d'insister sur une action publique faite de commandes de moins en moins précises, de plus en plus vides, de plus en plus sous forme de « cartes blanches »[6]. Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran parlent eux d'une « éthique du bateau de croisière »[7] : il s'agit alors d'insister sur le fait que ces pratiques dites

[1] Le temer d'improvisation est parfois utilisé pour désigner quelque chose qui serait fait de manière un peu légère, sans objectifs clairs ou anticipation sur les processus, sans savoir où l'on va, tandis que pour Michel Crozier et Erhard Friedberg l'improvisation est la « face cachée » de toute action et est donc synonyme d'une perpétuation du système et des rapports de force. D'une autre manière certains travaux plus récents cherchent à donner une charge bien plus forte à l'improvisation, pensée (à partir notamment de références à la musique) comme une capacité à s'adapter et à changer la donne, et plus largement comme une modalité s'opposant à la pensée cartésienne et platonicienne accordant plus de valeur à l'idée qu'à l'action, et portant au contraire une attention permanente à réorienter l'action en fonction de ses conséquences. Lisa Levy et Olivier Soubeyran, « Et si on improvisait ? », *Urbanisme*, 2018, n° 408, p. 74-75.
[2] Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran, « Pratiques réflexives en aménagement pour une adaptation aux changements environnementaux », *L'espace géographique*, septembre 2012, tome 41, n° 2, p. 169-180.
[3] La philosophie pragmatiste américaine étant parfois résumée par l'idée d'une attention aux conséquences des actes, positionnement considéré souvent comme particulièrement adapté dans un contexte marqué par l'incertitude et le risque écologique.
[4] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.*
[5] C'est un terme que Marc Dumont reprend à Yannick Barthes dans son HDR *Ibid.*
[6] L. Devisme et P. Ouvrard, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale », art cit.
[7] V. Berdoulay et O. Soubeyran, « Pratiques réflexives en aménagement pour une adaptation aux changements environnementaux », art cit.

expérimentales, quand elles mettent en place des stratégies d'adaptations « peu réflexives », font souvent peu de cas des conséquences de leurs choix.

Concernant une commande publique de moins en moins précise, c'est ce que plusieurs chercheurs analysent par exemple de manière très récente à propos de la multiplication de la série des AAP, AMI, API et APUI[1], et notamment des exemples franciliens comme les « Réinventer » (Paris, la Seine, le Grand Paris, etc) qui se sont rapidement diffusés dans un certain nombre de grandes villes françaises[2]. Il existe des retours critiques sur ces expériences[3]. Ceux-ci montrent plusieurs choses mais relèvent notamment la présence d'injonctions contradictoires sur les finalités et enjeux prioritaires des projets et une difficulté pour les acteurs publics à faire respecter les orientations politiques dans ce qui s'apparente grandement à de nouvelles formes de cession foncière. L'expérimentation devient alors synonyme d'une action publique qui délègue de plus en plus son pouvoir de définition de la commande dans toutes ses dimensions, et ceci le plus souvent à des acteurs privés, quelle que soit leur échelle (du petit prestataire au grand groupe immobilier). Les risques de ce phénomène sont assez évidents et c'est ce qui fait dire à ces auteurs que « plus de privé appelle mieux de public »[4]. Leurs études ont d'ailleurs montré que les acteurs professionnels, à l'issue des premières procédures de ce type dans lesquelles la quasi-absence de programmes était la règle, avaient largement tendance à réclamer des cahiers des charges plus précis. Plus largement, l'« urbanisme d'expérimentation » serait en passe de devenir un nouveau modèle, le troisième après un premier modèle basé sur les grands travaux et un deuxième basé sur le développement des ZAC. Dans ce modèle les expérimentations seraient le « traceur » d'un « cadre doctrinal mou », que Marc Dumont rapproche de certaines pensées de l'urbanisme comme « pensée faible »[5].
Au-delà de la définition de la commande, c'est aussi la capacité des acteurs publics à la porter qui est interrogée. C'est ce qu'on a pu observer sur le terrain nantais, où la confusion entre objectifs et hypothèses a donné la sensation d'observer une expérimentation parfois dénuée de convictions. C'est une des conséquences de l'usage d'un terme derrière lequel chacun met ce qu'il veut : on a pu observer sur le terrain nantais la manière dont chaque acteur fantasme ce que signifie expérimenter, l'équivoque du terme autorisant à ne pas prendre la peine de vraiment s'accorder ; s'ensuit la difficulté à conduire et même à analyser un projet qui se révèle au fur et à mesure de l'enquête comporter des enjeux pluriels et contradictoires. De manière similaire, l'écart entre les ambitions posées au démarrage des projets et les moyens mis en œuvre pour les atteindre pose question ; il semble parfois qu'il soit devenu plus important de lancer des projets et de maitriser leur mise en récit que de se soucier de leur bon déroulement. Dans ce sens, l'expérimentation alimente la thèse d'un urbanisme fictionnel dans lequel dire est plus important que faire et a une dimension communicante indéniable[6].

---

[1] Appels à projet, Appels à manifestation d'intérêt, Appels à projets innovants, Appels à projets urbains innovants.
[2] Citons par exemple : Réinventer Paris, réinventer Paris 2, Réinventer la Seine, Réinventer les places, Réinventer le Grand Paris, mais aussi Imagine Angers, Réinventer Toulouse, Réinventer les cœurs de ville, etc.
[3] On renvoit à ce propos le lecteur vers cette page qui regroupe l'ensemble des publications d'un collectif de chercheurs (Nicolas Rio, Vincent Josso, Lucile Gréco, Flore Trautmann) ayant publié un certain nombre d'analyses sur le sujet. Ils pointent notammment : le défi pour le public de faire respecter ses orientations dans le cadre de ces nouvelles formes de cession foncière et immobilière ; un effet de décloisonnement sectoriel et thématique qui n'est pas toujours facile pour les services des collectivités ; une primauté dans les projets au programme et à l'usage sur la conception, ce qui acterait un passage du « projet urbain » aux « lieux » ; une fragilisation du rôle des aménageurs et un phénomène de « désintermédiation » qui tend à court-circuiter les aménageurs et l'échelle du projet urbain ; le fait que la plupart des projets des premiers « Réinventer » n'étaient pas passés en phase opérationelle quand les séries suivantes ont été lancées ; des cadres qui produisent de très gros projets et une tendance au macro-lot ; le fait que dans les groupements ce sont plutôt les acteurs économiques (promoteurs, développeurs) qui mènent le jeu, les concepteurs (architecte, urbaniste) ayant plutôt peu de marge de décision. Le Sens de la ville, *Réinventons*, https://lesensdelaville.com/recherches/reinventons, (consulté le 19 septembre 2019). ; L'ironie veut que j'ai reçu très récemment un mail de la part de personnes du BRAL à Bruxelles qui me demandent si « en France » on a des retours d'expérience sur ces formats, car le gouvernement bruxellois envisage de lancer des initiatives similaires !
[4] *Ibid.*
[5] Il fait notamment référence à ce sujet aux travaux de Yves Chalas sur l'urbanisme comme pensée faible et l'urbanisme post-référentiel ou aux travaux de C Delfante sur l'urbanisme mou, ces théories s'appuyant sur le déclin du rôle de l'État dans l'urbanisme, le paradigme de la participation et de la gouvernance ou encore l'effacement des doctrines et idéologies (P31). Il évoque également la théorie du « garbage can » qui considère que le changement ne vient jamais de processus linéaires mais plutôt de congruences fortuites (P54). M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.*
[6] L. Matthey, *Building up stories*, *op. cit.*

Le poids des politiques d'affichage

Tandis qu'il est censé être synonyme de droit à l'erreur, d'autocritique et d'évaluation, le terme d'expérimentation est aussi souvent synonyme d'exemplarité, étroitement associé à des impératifs de singularisation et à des objectifs de communication, devenant partie prenante du « marketing sémantique de l'urbanisme » [1]. On comprend bien qu'il y a à la fois une accointance et une contradiction difficile à résoudre entre la nature même de ce que veut dire expérimenter et le fait de vouloir (ou devoir) s'en servir pour vendre son action dans un contexte concurrentiel. Pour le dire autrement, afficher de l'expérimentation pour valoriser (positivement) ses pratiques empêche-t'il d'expérimenter librement ? Sans que ce soit inévitable, il est certain que l'importance des stratégies de communication a souvent pour conséquence de réduire le droit à l'erreur (on ne peut pas vraiment rater) et la possibilité de l'exercice public du doute et de la critique (on ne peut pas vraiment dire qu'on a raté), et, par conséquent, de remettre en cause la nature même d'un processus dit d'expérimentation.

Dans ce scénario, l'enjeu de l'affichage risque d'éroder le potentiel d'apprentissage, alors même qu'il nous semble que, comme l'écrit Laurent Devisme : « L'enjeu de produire de la dynamique interne, au sein des institutions est plus important que celui d'un affichage pour les autres de bonnes pratiques. Parler de "ce qui n'a pas marché" apparaît finalement plus productif que ce qui appellerait à un transfert d'expériences réussies. »[2] Il est en effet difficile de mettre à exécution le principe du droit à l'erreur quand on doit aussi afficher des bonnes pratiques, et on a pu voir dans l'enquête que parler de ce qui n'a pas marché est à la fois une réalité quotidienne des acteurs au travail et quelque chose qu'il est difficile de faire exister dans des arènes plus officielles (dont la recherche fait parfois partie !). Pourtant, il semble bien que si un apprentissage institutionnel peut se faire à travers l'expérimentation c'est en grande partie en se basant sur ce travail de retour sur les ratés, les difficultés, les couacs, les glissements, etc : « Alors que le vocable des "bonnes pratiques" s'est très fortement déployé, on peut suggérer d'examiner plutôt ce qui ne marche pas. »[3] De plus, selon Laurent Devisme, cette domination des stratégies d'affichage, vient non seulement contraindre les processus d'apprentissage collectifs et réflexifs, mais induit aussi « une connaissance biaisée des pratiques aménageuses, à l'origine du déploiement d'outils dont certains, sophistiqués, n'ont que bien peu d'utilité dans une démocratie technique qui pourrait pourtant être davantage participative et délibérative. » [4] Une des hypothèses avancées à propos du terrain nantais était qu'un des enjeux du projet était aussi d'afficher de l'expérimentation. Le problème est qu'afficher de l'expérimentation n'oblige pas du tout à mener un processus expérimental, et n'est que rarement synonyme d'une réelle transformation institutionnelle. Cet affichage peut même constituer un frein au sens où il participe à construire une image en partie fictive de ce que fait l'aménageur et au sens où, comme on l'a décrit sur le terrain nantais, la communication en arrive même parfois à contraindre l'action. Sur le terrain bruxellois également, la publicisation et la médiatisation de l'occupation temporaire comme un sujet public a eu pour conséquence de réduire les marges d'informalité que rendait possibles la discrétion d'une expérimentation peu valorisée au démarrage.

L'exemplarité entre distinction et diffusion

Une troisième interrogation, également reliée à cette question de l'exemplarité, se situe dans le rapport qu'entretient la volonté d'expérimenter avec le contexte actuel caractérisé par la compétitivité entre acteurs et entre territoires, où les villes sont souvent jugées au poids numérique du visiteur-touriste ou au nombre de nouveaux habitants qu'elles gagnent par année. Le terrain nantais a permis de largement développer comment la volonté d'exemplarité qui se manifeste souvent dans la mise en œuvre d'expérimentations est tiraillée entre un

[1] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P40-41
[2] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P222-223
[3] *Ibid.* P222-223
[4] *Ibid.* P222-223

objectif de distinction et un objectif de diffusion. Expérimenter, innover, pour se différencier des autres ou pour montrer l'exemple ? Pour prendre de l'avance dans la course à la compétitivité ou pour faire école ? Ce qui est en jeu dans ces dilemmes ce sont les rapports entre acteurs, notamment œuvrant au sein d'un territoire commun, et plus largement la capacité des expérimentations, si ce n'est à se généraliser du moins à s'instituer un minimum, c'est-à-dire à la fois se partager et s'inscrire dans le temps long.

Il nous semble que les enjeux de distinction nuisent à la coopération, au partage d'expériences, et donc aux processus d'apprentissage. Le déficit étonnant de dialogue entre l'aménageur et les services de la collectivité sur le sujet de la participation habitante à Nantes en est un bon exemple. On a pu voir dans ce cas-là comment ces tensions entre distinction et diffusion sont liées à l'injonction à l'exemplarité dans un contexte concurrentiel, y compris très localement, mais aussi à la question de l'institution au sens de la construction de nouvelles routines et de nouvelles normes s'inscrivant dans un temps plus long que les seules fenêtres expérimentales. La « lutte des places »[1] entre collectivité et aménageur se double ainsi de la tension entre une ville qui se construit par des outils partagés à l'échelle métropolitaine dans une logique managériale et gestionnaire, et un territoire (une île, son projet urbain et son aménageur) qui se veut hors-norme et semble résister, y compris par la mise en avant de l'expérimentation comme capacité propre, à son assimilation et donc à sa disparition en tant qu'exception. Il faut reconnaitre que ce projet urbain, notamment par sa capacité à faire autrement, a largement fait école, localement et internationalement, mais il est intéressant à ce propos de relever que son « créateur » admet lui-même qu'il ne constitue pas une méthode et n'est donc pas reproductible[2].

Ce paradoxe entre distinction et diffusion est plus largement lié à la cohabitation actuelle des deux injonctions contradictoires que sont l'innovation et la standardisation : « Les métropoles s'uniformisent tout en se rendant comparables »[3] et combinent des stratégies mimétiques tendant vers la ressemblance et des stratégies de distinction. D'un côté les acteurs sont sommés, pour être crédibles et classés, de s'inscrire dans des bonnes pratiques et des logiques de labellisation, de l'autre ils doivent, pour sortir du lot, faire preuve de leur capacité à innover, à inventer, à faire nouveau et différent ; d'un autre côté encore ils sont souvent sommés d'accroitre leur efficacité et de réduire leurs dépenses. On a pu voir comment les pratiques de l'aménageur sur le terrain nantais étaient ainsi tiraillées entre un objectif de standardisation (réel ou fantasmé) ou du moins une volonté d'accroitre l'efficacité, et des pratiques artisanales faites de cas par cas, d'adaptation et d'expériences accumulées.
De ce point de vue l'expérimentation se situe quelque part entre « pratiques informelles et prêt-à-penser », « les unes copiant les autres et inversement »[4], dans un « bricolage généralisé paradoxalement inscrit dans une normativité croissante »[5]. Concernant la participation habitante, cela alimente une tendance à la démultiplication des dispositifs et des prestataires, ainsi qu'une participation le plus souvent au projet et à la carte, construisant une offre de plus en plus intermittente et court-termiste et de moins en moins procédurale dont les effets sont par conséquent difficilement mesurables. Le monde de la recherche urbaine est lui-même empreint de ce paradoxe où on ne sait plus trop si on expérimente, si on reproduit des expérimentations, ou si on applique sur des pratiques existantes un label « expérimentation ». Marc Dumont écrit ainsi que les appels à projet de recherche consistent de plus en plus à : « *repérer* du "nouveau", des pratiques, initiatives ou démarches jugées innovantes, originales et pouvant être soutenues, voire généralisées. [...] L'expérimentation dans ce cadre restreint suit un schéma assez bien spécifié voire plutôt linéaire : appel à projets, sélection de projets, tentative d'expérimentation, labellisation de l'expérimentation et bonne pratique. »[6]

[1] Michel Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.
[2] Lauren Théry : P. Virilio, A. Masboungi et O. Barbet-Massin (eds.), *La ville est une figure libre*, *op. cit.*
[3] M. Breviglieri, « Une brèche critique dans la ville garantie ? Espaces intercalaires et architectures d'usages. », art cit. P216
[4] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P15
[5] *Ibid.* P92
[6] *Ibid.* P40-41

Il semble également nécessaire de s'interroger sur la nature réellement expérimentale ou innovante de certaines pratiques et de certains projets. Les études réalisées sur les APUI « Réinventer »[1], évoquées plus haut, ont ainsi eu tendance à déconstruire le discours sur l'innovation dans ce genre de projets. Elles montrent que l'apparent foisonnement d'innovations masque en réalité le plus souvent une importante standardisation des programmes (par exemple à propos de Réinventer Paris : agriculture urbaine dans 60% des projets, réemploi dans 40% des projets, tiers-lieux dans 100% des projets). Ceci s'explique selon les chercheurs par la tension entre une « logique produit » (orientée vers des formes de normalisation) et une « logique usage » (orientée vers l'adaptation au contexte local) : dans la grande majorité des cas le travail de programmation devient une « chasse aux concepts » et cherche plus à produire une « offre différenciante » à l'échelle du marché immobilier et foncier qu'à répondre aux besoins du contexte d'implantation du projet. De ce point de vue ces procédures relèvent du « choc de simplification » au sens où elles consistent à appliquer une procédure légère et simplifiée à des situations hétérogènes. Un des risques de cela est que les acteurs recherchent avant tout à atteindre un « renouvellement de l'offre urbaine orientée usagers »[2], sans que cela soit forcément synonyme d'une remise sur le métier de leurs routines, de la matérialité et de la quotidienneté de leurs pratiques. La standardisation passerait ainsi souvent par la reproduction formelle de styles ou par des formes de storytelling souvent proches, et resterait donc finalement assez superficielle. On a pu voir dans notre enquête que l'informalité des pratiques professionnelles quotidiennes de la petite fabrique urbaine est loin de coller aux standards et bonnes pratiques supposées. Des travaux ont d'ailleurs montré que les bonnes pratiques elles-mêmes s'encastrent en général localement en donnant lieu à des phénomènes d'adaptation assez spécifiques[3]. Serait-ce alors seulement le récit des pratiques qui s'uniformiserait ? Le discours sur l'expérimentation et l'innovation masque t'il une tendance à la standardisation ou bien à l'inverse le discours sur les bonnes pratiques masque t'il la pluralité irréductible des pratiques ?

Des pratiques de plus en plus dérogatoires

La notion d'expérimentation évolue entre deux visions divergentes du rapport à la norme, qui correspondent à des finalités différentes. Dans l'une, l'expérimentation vise à la dé-routinisation de l'action quotidienne, tandis que dans l'autre elle vise à la revendication d'une étiquette « expérimentation » labellisant certains projets exceptionnels et permettant ainsi de les distinguer du reste de l'action courante. Dans la première elle est ancrée dans la transformation de l'ordinaire en s'inscrivant dans un processus temporel de long terme, tandis que dans la deuxième elle vise à produire du différent et du nouveau, se déploie dans une temporalité spécifique, souvent courte, et s'inscrit dans une logique de recherche de la singularité. Marc Dumont emploie ce terme de « dé-routinisation », pour mettre en avant le rôle de la routine dans le processus d'expérimentation : dé-routiniser signifie venir transformer la routine, créer une nouvelle routine, tandis que déroger signifie seulement contourner ponctuellement la routine, qui reste quant à elle inchangée. Si l'expérimentation est en effet originellement envisagée comme un préalable à l'institution(nalisation), elle est aussi, et probablement de plus en plus fréquemment aujourd'hui, envisagée comme ayant un intérêt en tant que tel. Elle est alors en quelque sorte autonomisée de son objectif de généralisation, et produit des poches expérimentales (de temps, d'espaces, de thématiques). Cette tendance répond à l'impératif de se distinguer, de produire sans repos du différent, du nouveau, mais aussi à une tentative récurrente des acteurs, publics autant que privés, de déroger à la norme.

[1] Le Sens de la ville, « Réinventons », art cit.
[2] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.*
[3] « Les "bonnes pratiques" relèvent d'une exemplarité multiple, négociée et révisable et d'une fabrique localisée et individualisée (Thévenot, 1990). Travaillant à partir de l'expérience faisant preuve, les « bonnes pratiques » cristallisent un moment où l'expérimentation entre dans un circuit la constituant comme reproductible, circuit composé d'actants, de scènes, d'agents médiateurs… Repérées de manière méthodique ou plus hasardeuse, ces "bonnes pratiques" peuvent alors faire leur entrée dans la deuxième catégorie de notre typologie, une fois estampillées par les administrations supra-locales ou bien après que, localement, elles dépassent leur lieu d'émergence pour gagner d'autres missions ou services. » L. Devisme, M. Dumont et É. Roy, « Le jeu des "bonnes pratiques" dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », art cit. P19

On a pu voir sur le terrain nantais comment la revendication d'un processus expérimental d'implication des habitants avait aussi pour objectif de déroger plus facilement à la supposée rigidité des services techniques et gestionnaires de la collectivité, et ainsi de rendre possible le fait d'aménager des espaces publics « différents » ou gérés de manière inhabituelle. À une autre échelle, l'expérimentation participe à construire un discours permettant à l'aménageur de continuer à justifier le fait de ne pas se contraindre sur son territoire à toutes les normes et cadres opérant sur le reste de la métropole. Expérimenter a été plus largement synonyme pour les acteurs concernés, à Nantes comme à Bruxelles, d'une transgression des limites de leurs rôles et/ou des cadres officiels de leur action. Le terrain bruxellois a plus globalement été très prolixe sur ce sujet. Dans le processus d'institutionnalisation de l'occupation temporaire comme nouvel outil d'action publique s'est en permanence posée la question de la norme et de ce qui pouvait justifier ou non d'en sortir. On y a observé les acteurs tiraillés entre la recherche de souplesse, la peur d'ouvrir la porte à la dérogation et la volonté de mettre en place des stratégies relevant de la discrimination positive (et visant donc à dénormer tout en posant des limites d'accès à cette dénormalisation). Enfin, concernant la fabrication concrète des espaces publics, on a pu décrire dans les deux cas une sorte d'impossibilité à traduire les expérimentations dans un espace public pérenne, classique. Ce qui était en jeu c'était pourtant bien la capacité à faire évoluer les espaces publics, les normes et les habitudes qui régissent les manières de les aménager et de les gérer. L'enquête a montré que persistent des étanchéités assez fortes entre ce que permettent les temps « hors temps » des phases expérimentales et ce qu'il est possible d'instituer de manière pérenne. Cette difficulté à implémenter les expérimentations a pour conséquence paradoxale le fait que cohabitent actuellement dans les villes une normalisation de plus en plus poussée de l'espace public (sécurisé, pacifié, surveillé, …) et la multiplication d'espaces hors normes dont l'existence est rendue possible par des régimes dérogatoires, dont font partie le recours à l'expérimentation, au temporaire ou encore à la privatisation. Tout l'enjeu étant donc celui des cadres et des marges de manœuvre qu'ils permettent.

Le foisonnement des expérimentations risque alors de devenir surtout un moyen de contourner la norme et d'être synonyme de la multiplication des exceptions et de la généralisation de la dérogation. Le « Permis d'expérimenter », récemment mis en place par le gouvernement français, rend ainsi possible l'expérimentation en tant que possibilité de déroger aux normes, dans ce cas-là aux normes de la construction et de l'urbanisme[1]. Cela s'inscrit dans une vision dans laquelle la norme est considérée comme une contrainte et un frein pour l'innovation et l'entreprenariat, que la dénormalisation viendrait au contraire encourager. Il nous semble intéressant de se questionner plus largement sur une action publique qui, la suppression ou l'assouplissement des normes (souvent porteuses d'idéaux de justice, de sécurité, etc) n'étant pas (encore) envisageable, cherche de plus en plus à déroger à ses propres règles en créant des poches d'exception de plus en plus nombreuses. Ce qui est certain, c'est que dans ce processus la notion d'expérimentation et ses usages actuels jouent un rôle certain.

Le risque de ces pratiques dérogatoires est évidemment celui d'une discontinuité dans le droit et l'égalité de traitement ; on a largement pu aborder cela à propos du terrain bruxellois. L'assouplissement normatif est

[1] Il s'agit de l'article 49 de la loi ESSOC (pour un État au service d'une société de confiance) qui vise, entre autres à « faciliter la réalisation des projets de construction et favoriser l'innovation », « faciliter la mise en œuvre de solutions alternatives au droit commun », « réécrire les règles de la construction pour autoriser de plein droit les maitres d'ouvrage à mettre en œuvre des solutions techniques ou architecturales innovantes ». L'article développe notamment l'idée de « solution d'effet équivalent » à la solution règlementaire, ce qui nécessite de faire preuve des résultats et implique une exigence de capitalisation et diffusion. Ce « Permis d'expérimenter » est constitué d'une 1ère étape transitoire (ordonnance I n°2018-937 publiée le 31 octobre 2018 au Journal Officiel) qui sera complétée par une 2ème étape pérenne (ordonnance II à paraitre début 2020). Avant cela, le « Permis de faire », adopté notamment suite au travail de *lobbying* de l'architecte Patrick Bouchain (il s'agit de l'article 86 de la loi LCAP du 7 juillet 2016, relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, dont l'application devait durer 7 ans), ne s'appliquait que pour les équipements publics et les logements sociaux. Ces différents textes de lois s'inscrivent dans des débats houleux sur la normalisation et dénormalisation dans le monde de l'architecture et de la construction, en lien, entre autres, avec les enjeux environnementaux. Encore avant cela la précédente loi du 1er août 2003 relative à l'expérimentation par les collectivités territoriales, définissait la notion d'expérimentation comme un droit sans la définir plus que l'autorisation à déroger à la règle à titre expérimental. Voir : *Permis d'experimenter : faciliter la réalisation des projets de construction et favoriser l'innovation*, https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/permis-dexperimenter-faciliter-la-realisation-des-projets-de-construction-et-favoriser-0, (consulté le 19 septembre 2019).

aujourd'hui une tendance plus vaste qui ne se limite pas du tout à la fabrique urbaine et qui va souvent de pair avec une « personnalisation des réponses »[1], posant donc une question politique plus profonde que le seul respect des normes de construction ou du droit de l'urbanisme. Le rapport à la règle, et sa variabilité, est pour Luc Boltanski un des marqueurs principaux de la domination : « l'apprentissage et l'exercice du management [...] ont ouvert les yeux des "responsables" en ne leur permettant plus d'ignorer qu'ils étaient les fabricants des règles qu'ils imposaient aux autres, c'est-à-dire à ceux qui, dépouillés de la possibilité d'agir sur la construction et le changement des règles, n'ont d'autre option que de leur obéir. »[2] La connaissance des règles, mais aussi la prise de conscience de leur caractère plastique, donne ainsi une grande liberté, mais celle-ci n'est pas accessible à tous ; la cohabitation entre la normalisation et la multiplication des occasions de déroger produit, entre autres, des formes de renouvellement des chemins d'accès aux pouvoirs publics qui sont potentiellement fatals pour certaines personnes[3]. Pire, dans une société qui valorise le changement, la créativité, l'innovation et l'expérimentation, ceux qui ne font « que » respecter la règle (ou en tout cas essayer) sont forcément des *loosers* : « Ce que savent, dans leur intimité, les "responsables", c'est que celui qui se contente de suivre les règles sans les contourner, les adapter ou les modifier n'aboutit à rien. Il est toujours en retard, largué, incapable d'innover. »[4]

Institutionnalisation et conduite par le changement

À l'origine de ses usages dans l'action publique, l'idée d'expérimentation inclu l'idée d'institutionnalisation, c'est-à-dire l'effet qu'elle est censée produire sur la norme, l'ordinaire. Ce passage vers la routine est la seule manière pour une expérimentation de dépasser le stade de test ou d'exception et d'induire des formes de transformation de l'action publique, quelle que soit leur échelle ou leur importance. Cela peut passer par des processus de transposition visant à reproduire ailleurs ce qui a été tenté à travers une première expérimentation ; cela peut passer par des processus de généralisation, dans lesquels un dispositif testé à petite échelle va être généralisé et appliqué à un territoire plus large. Ces deux modalités d'institutionnalisation posent d'une part la question de la scalabilité des processus et des dispositifs, c'est-à-dire leur capacité à changer d'échelle (à être agrandis pour s'appliquer à l'ensemble d'un territoire), d'autre part la question de la reproductibilité, c'est-à-dire leur capacité à négocier les tensions entre la nécessité de standardisation et la nécessité d'adaptation aux contextes. Scalabilité et reproductibilité semblent être deux des processus à la base des dynamiques d'institutionnalisation, mais il nous semble qu'une autre dynamique toute aussi importante est celle de la temporalité. Dans ce cas, l'institutionnalisation passe non pas par l'élargissement ou la reproduction d'un dispositif au préalable testé dans un espace-temps délimité, mais par la transformation de l'intérieur et souvent petit à petit de l'action courante. Si l'institutionnalisation par la scalabilité et par la reproductibilité est le plus souvent synonyme de politiques imposées de manière *top down* et peut avoir tendance à minorer le rôle du contexte (qu'il s'agisse du contexte spatial, social ou du contexte institutionnel et professionnel), l'institutionnalisation par la dé-routinisation implique un processus d'apprentissage dans l'action, « sur le mode de petits déplacements sur fond stable, dans la rencontre entre un temps structurel long et des conjonctions d'action plus courtes. »[5] C'est en particulier l'enquête en terrains bruxellois qui a nourri la réflexion à ce sujet. Elle a montré que l'institution de nouvelles catégories d'action publique ne se fait jamais du jour au lendemain et jamais en un coup (quel que soit le succès d'un projet ici ou d'une mode ailleurs), mais qu'au contraire elle nécessite du temps (du temps actif mais aussi la

[1] Jean Louis Genard et Fabrizio Cantelli, « Capacités et capacitation : une nouvelle orientation des politiques publiques? », *Université Libre de Bruxelles*, 2007, p. 41-64.
[2] L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.* P169
[3] Ces formes de renouvellement souvent décrites comme une « simplification » peuvent aussi être parfois synonymes de complexification pour d'autres. On peut citer, comme des exemples parmi d'autres, l'enjeu de la dématérialisation des services publics ou la généralisation des « appels à projet » pour les associations demandant des subventions.
[4] L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.* P170
[5] B. Zimmermann et D. Trom, « Cadres et institution des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage. », art cit. P287 Dans leur article ils combinent la référence à l'analyse de cadre d'Erving Goffman et au problème public selon John Dewey, ceci justement afin de pouvoir penser dans le même temps la question de l'innovation et celle de la stabilité.

prise en compte de l'épaisseur historique des sujets, du passif). Seul ce temps rend possible à la fois l'appropriation du sujet par la société civile, l'apprivoisement du sujet par les institutions, et des formes de mise en débat et d'enquête publique.

Le rapport au temps dominant est cependant actuellement plutôt celui de l'urgence (peut-être que la légendaire inertie bruxelloise, faite de lourdeur et de lenteur, pourrait être considérée comme une forme de résistance passive à ce rythme !). On a largement évoqué, concernant le terrain nantais, la prégnance d'un état d'urgence temporel permanent induit par le mode projet qui régit la majeure partie des activités liées à l'aménagement urbain et notamment l'agir professionnel. Parmi les conséquences de cet état de fait, une forme de course en avant empêche notamment les acteurs de prendre le temps d'un regard rétrospectif sur leurs actions. Le manque de bilans entraine alors à l'inverse le risque de « transposer sans se poser », d'expérimenter pour expérimenter. Ce rythme est particulièrement questionnant dans un processus d'expérimentation : passer d'une expérimentation à l'autre sans avoir le temps d'en apprendre grand-chose remet en cause le sens même de l'expérimentation. Ainsi, un des problèmes de l'action innovante telle qu'elle se déploie notamment dans la multiplication des appels à projet visant à « Réinventer » des territoires, est qu'elle semble fonctionner par « à-coups » plus que sur un mode incrémental comme peuvent le faire des dispositifs comme les IBA allemandes qui se déploient sur un territoire pendant dix ans[1]. L'enjeu est bien celui de « l'apprivoisement » des innovations (mais aussi de leur contextualisation et de leur encastrement local), dans un contexte dans lequel c'est le travail et la capacité d'adaptation des agents intermédiaires qui « constitue l'élément central du processus d'ancrage institutionnel »[2]. Ce travail d'ancrage et d'adaptation que réalisent (même si elles manquent parfois de temps pour le mener à bien) les petites mains de la fabrique urbaine a été largement observé dans l'enquête. L'enquête a aussi donné à voir le défi que représente le passage entre des formes d'expérience individuelle (au sens d'une personne ou au sens d'une structure) et des processus d'apprentissages collectifs qui impliquent un partage des expérimentations. Pour Guillaume Gourgues ces processus d'ancrage et d'apprivoisement sont indispensables pour déboucher sur des formes « d'irréversibilité » seules à même d'empêcher que l'expérimentation n'existe « que pour elle-même, sans être l'objet d'une réappropriation collective » [3]. C'est cependant selon lui plutôt le phénomène inverse qui s'observe aujourd'hui : la plupart des innovations « s'étendent à des champs limités » et restent à la « lisière » des institutions[4]. Sur le terrain nantais, alors même que la collectivité est par ailleurs engagée dans une politique participative plutôt standardisée et qui tend à s'appliquer de plus en plus largement à l'ensemble des politiques publiques locales, alors même que certaines expérimentations préalablement mises en œuvre sur le sujet par l'aménageur (l'atelier citoyen) ont fait l'objet d'une réappropriation collective, les cas observés dans l'enquête semblent plutôt s'inscrire dans des formes d'expérimentation « sans fin », au double sens du terme comme l'écrit Guillaume Gourgues, c'est-à-dire qui à la fois ne se clôt jamais et poursuit un objectif qui est peu défini.

De nombreux auteurs font plus largement l'hypothèse d'un régime de l'expérimentation généralisée qui tend à faire de l'expérimentation un état permanent. Cette hypothèse déplace considérablement la manière d'analyser ces phénomènes. Si l'expérimentation devient perpétuelle, cela signifie que le but n'est plus d'aboutir à une clôture et une stabilisation des phénomènes, mais au contraire de s'inscrire dans un mouvement permanent. Alors que « c'est dans la reprise du jeu routinier qu'on peut évaluer les effets »[5], le risque est que les acteurs, pris dans l'enchainement de plus en plus rapide de formes de renouveau permanent qui favorisent une instabilité chronique et accumulent des « temps hors temps », se retrouvent peu à peu dépourvus de routines. De ce point de vue, l'expérimentation participe à produire des temporalités en boucle, une circularité plus qu'une cumulativité,

[1] Le Sens de la ville, « Réinventons », art cit.
[2] G. Gourgues, « Les fonctionnaires participatifs », art cit.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] A. Mazeaud, M.-H.S.V. Boas et G.-E.-K. Berthomé, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », art cit. P20

rendant difficile l'agrégation des choses dans le temps : il s'agit d'« innover, encore et toujours, faire des innovations la preuve de leur possible généralisation future, sans être en mesure de saisir un processus de réagencement institutionnel concrètement à l'œuvre »[1]. A rebours de cela, il nous semble que ce qui est en jeu c'est l'institutionnalisation comme capacité à « hériter »[2].

Cette hypothèse d'une expérimentation généralisée peut être reliée à l'hypothèse de la « conduite par le changement », élaborée notamment par Luc Boltanski[3]. Celui-ci fait l'hypothèse que, dans nos sociétés, les formes de domination simple comme la répression sont marginalisées et remplacées par des formes de domination complexes, dont fait partie la domination par le changement. Cette forme de domination prend appui sur le changement plutôt qu'elle ne lutte contre, « comme pour avoir toujours une longueur d'avance sur la critique et la prendre de cours »[4]. Établir le changement comme un état permanent signifie en effet défaire sans relâche les repères, les cadres, les règles, et donc aussi les capacités des acteurs à trouver des « prises », comprendre, critiquer et agir. De ce point de vue, le recours à l'expérimentation participe de ce changement permanent et se nourrit du discours sur la « société bloquée »[5]. Vecteur de nouvelles formes de gouvernance urbaine et d'enrôlement social, « l'expérimentation permanente devient une manière non pas de réformer, mais de plier la production du politique, au sens large du terme, à la nouvelle condition du capitalisme, au changement permanent voire à ce que certains auteurs qualifient de « happening » ou *storytelling*. »[6]

Si des symptômes assez flagrants de cet état de changement permanent ressortent des terrains, l'enquête y a aussi décrit des formes de stabilité, d'habitudes, d'inertie, de persistance ou de rémanence sur tout un tas d'aspects. Le changement permanent ne serait-il qu'une « dramaturgie gesticulatoire »[7] ? Un récit tout autant voire plus qu'une réalité ? L'expérimentation n'est-elle qu'un des « mots-programmes qui n'ouvrent pas tellement d'autre portée que de décorer les discours institutionnels et qui se sont diffusés dans le vocabulaire des politiques publiques »[8] ? Sans être capable de répondre ici à cette question, il nous semble important de relever la puissante performativité de ces assertions, dans un contexte où « le monde social, et en particulier le monde des institutions, n'est pas un espace neutre de libre circulation des "énigmes sociales" [...] ; il tend bien au contraire à imposer de fausses énigmes (densité, étalement urbain, optimisation de réformes…) dans des optiques gestionnaires qui ne sont pas de l'ordre de la recherche. »[9] De ce point de vue le discours sur l'expérimentation devient porteur d'une forme de normativité dont il faut interroger les manifestations sur le terrain mais aussi dans les travaux des chercheurs, dans le champ politique mais aussi dans le champ scientifique.

[1] G. Gourgues, « Les fonctionnaires participatifs », art cit.
[2] Dans sa thèse, Rafaella Houlstan-Hasaerts conclut son exploration des « terreaux » et « terrains » bruxellois sur cet enjeu de l'institution formulé par la question « comment mieux hériter ? » R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile*, *op. cit.* La notion d'héritage a aussi été souvent mobilisée par les travaux du LAA pour aborder cet enjeu du temps long dans la ville et dans la fabrique urbaine, voir notamment A. de Biase, *Hériter de la ville*, *op. cit.*
[3] L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit ; L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.*
[4] L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.* P137
[5] *Ibid.* P67
[6] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P67
[7] « En général, les dirigeants sont conduits à respecter le statu-quo : tel est le prix à payer pour accéder au pouvoir et le conserver, même s'il importe aussi que le conformisme soit masqué par une dramaturgie rhétorique et gesticulatoire donnant une fausse impression d'innovation » Edelman, 1991, p.105, cité dans : G. Gourgues, « Les fonctionnaires participatifs », art cit.
[8] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P323
[9] *Ibid.* P103

L'expérimentation comme norme liminaire

Ces éléments de conclusion, qui constituent plus des questions que des réponses, nous amène donc à considérer l'expérimentation comme une nouvelle norme liminaire. L'idée de norme liminaire désigne une situation où la transgression (de l'établi, des règles, du normal, de l'habitude) devient normative et où, par conséquent, c'est la théorisation de cette normativité qui devient subversive[1]. L'expérimentation est un terme dont l'origine et la définition implique de manière peut-être paradoxale et périlleuse la question de la science et de son rôle. Elle fait partie des « mots entre lesquels la démarche scientifique a à se frayer parce qu'ils obscurcissent davantage qu'ils ne clarifient les dynamiques de la production urbaine »[2], et pourtant elle a aussi des effets et des fonctions très précises, dont certains qu'on a pu décrire. Il s'agirait donc d'une sorte de mot-piège autant que d'un mot-promesse, par tous les présupposés qu'il charrie avec lui et par son caractère éminemment performatif.

> « L'expérimentalisme permanent, fort séduisant aux yeux des partisans d'une démocratie participative dite "approfondie" n'en est pas moins une doctrine portant des visions bien particulières sur le rôle de l'État, pouvant conduire à une gramentation du social, du sens du politique et de ses modalités d'exercice. Il est nécessaire d'entretenir une lucidité sur les effets sociaux, spatiaux et politiques de ces recours incantatoires aux expérimentations sociales. On l'a donc mentionné : l'expérimentation s'inscrit au cœur d'un régime de gouvernance dont elle est une des modalités-clés sans pourtant y être réductible. » [3]

Considérer l'expérimentation comme une nouvelle norme liminaire engage à une « mise en chantier de l'expérimentation en urbanisme comme objet scientifique » [4]. Cela engage aussi à se défaire de la prégnance de la vision positive de l'expérimentation (c'est-à-dire progressiste, subversive, démocratique, etc), dont sont chargées la majorité des recherches sur le sujet (y compris celle-ci !). Il ne s'agit pas d'aborder à l'inverse l'expérimentation par le prisme d'une vision négative ou avec le présupposé du soupçon, mais de l'interroger de manière pragmatique, c'est-à-dire sans lui attribuer un sens *a priori*. S'il est passionnant d'explorer les différents sens politiques dont le terme d'expérimentation peut être chargé (on a cité John Dewey mais ce n'est pas le seul), il nous semble que vouloir enquêter sur la matérialité des pratiques d'expérimentation et leurs conséquences sur le terrain implique plutôt une forme d'agnostisme.

[1] Voir à ce propos le travail de doctorat de F. Gatta, *(Contre)pouvoirs urbains ?*, *op. cit.*
[2] M. Dumont, *Entre urbanisme et géographie*, *op. cit.* P323 ; « Il nous apparait en effet que le cœur du questionnement scientifique sur l'expérimentation gagnerait moins à porter sur une qualification des productions issues des situations d'expérimentation, à en caractériser les disposiitfs, les démarches, les idées et les procédures comme peu ou très innovants, qu'à éclaircir les logiques d'action qui y président et que l'expérimentation, *en pratiques* et *en situations* révèle. » (P60)
[3] *Ibid.* P51
[4] *Ibid.* P9

La critique en pratiques

De l'activité critique des chercheurs à celle des acteurs

> « Après la crise de l'intellectuel en charge de l'universel, celle de l'intellectuel engagé (Sartre) et les limites de l'intellectuel spécifique (critique de Foucault), la tâche du chercheur et de l'intellectuel n'est-elle pas de produire une critique insérée et située (différente de la "bonne distance critique") en explicitant les conditions d'exercice de sa pensée - voire de son jugement (en vue de permettre à chacun de les exercer) ? Pour penser les faits sociaux et leurs évolutions, la fonction du chercheur n'est-elle pas de sans cesse redéployer une activité et une pensée critique, c'est à dire de réévaluer en permanence la distance critique qu'il entretient avec son objet d'étude pour le donner à voir et à penser ? »[1]

Si la préoccupation concernant le rôle critique du chercheur a guidé le démarrage de ce projet de thèse, la confrontation avec l'activité critique des acteurs a habité l'entièreté de l'enquête. Cela a conduit à une prise de distance avec la critique considérée comme une forme de dénonciation[2] et, à l'échelle de l'apprentissage que représente une thèse, à un glissement vers une sociologie de la critique[3] rendue évidente par l'expérience de l'enquête. Le parti pris de la sociologie pragmatique est que les chercheurs n'ont pas le privilège de la pensée critique en regard d'acteurs qui seraient uniquement pris dans l'action, prisonniers de leurs illusions[4] ou guidés par des intérêts inconscients. La critique est alors une « critique qui ne procède pas tant, comme souvent en sociologie, du dévoilement des intérêts des acteurs, mais de la mise en évidence des ajustements auxquels les personnes, quels que soient par ailleurs leurs intérêts, doivent se livrer de fait dans le cours détaillé de leurs actions. »[5]

Évidemment « prendre au sérieux » les acteurs ne signifie pas non plus pour les chercheurs se résumer à faire office de porte-voix, symétrie ne signifiant pas similarité et dialogue ne signifiant pas fusion. Ce que les chercheurs font de différent, c'est deux choses que la situation des acteurs, le fait qu'ils soient pris dans un jeu d'acteurs et dans une temporalité qui est celle de l'action, ne leur permet absolument pas de faire. D'une part rendre compte de la multiplicité et du croisement des points de vue, mettre en avant les convergences, divergences, conflits, tensions, contradictions entre les différentes visions, raisons et discours. D'autre part décrire précisément les cours d'action, faire le récit détaillé de la manière dont les choses se sont passées, l'archivage des rebondissements, des glissements, des changements de trajectoires. Cela est rendu possible par le temps dont dispose le chercheur mais aussi par le fait qu'il dispose d'un lieu d'extériorité[6]. Malgré ce lieu et ce temps privilégié,

---

[1] LAUA (Langage Actions urbaines altérité), « Plan de coupe critique », art cit.

[2] « Jusque-là, le dévoilement critique semblait aller de soi. [...] Or, Boltanski et Thévenot inventent l'équivalent d'un vaccin antirabbique en comparant tranquillement toutes les sources de dénonciation [...]. Ils ne dénoncent pas les autres. Ils ne les dévoilent pas. Ils montrent comment nous nous y prenons tous pour nous accuser les uns les autres. L'esprit critique devient une ressource, une compétence parmi d'autres, la grammaire de nos indignations. Aussitôt, grâce à ce petit décalage introduit par l'étude systématique, nous ne pouvons plus y adhérer tout à fait. » Bruno Latour B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, *op. cit.* P65-66

[3] L. Boltanski, « Sociologie critique et sociologie de la critique », art cit.

[4] Une grande partie de la sociologie a longtemps reposé sur le postulat des « illusions » et/ou de « l'inconscient » des acteurs, ceci à travers plusieurs sens différents : le refoulé ou la censure au sens psychanalytique des « intérêts inconscients » ; l'impossibilité pour les acteurs d'accéder au vrai sens de leurs actions parce qu'ils agissent selon des forces qui les dépassent (la main invisible du marché, l'histoire ou la société) ; l'impossibilité pour les acteurs de connaître certains objets auxquels le chercheur a accès, soit que ceux-ci soient trop grands (le monde, l'histoire) ou que les acteurs soient trops « dedans » et ne puissent les percevoir d'une position d'extériorité ; le fait que chaque acte produit des effets non voulus dont les acteurs n'ont pas forcément conscience. D'après la sociologie pragmatique, ce ne sont pas les illusions (dans les situations d'enquête et notamment d'entretien, les acteurs partagent d'ailleurs aussi souvent voire plus souvent leurs désillusions que leurs illusions) qu'il faut décrire mais plutôt les ajustements. *Ibid.*

[5] N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P62

[6] « C'est parce qu'il dispose d'un laboratoire que le sociologue peut intervenir dans les luttes sans s'y laisser absorber. Hors du laboratoire, il est un acteur comme les autres. » (P125) Boltanski insiste spécifiquement sur cette importance de l'extériorité. Selon lui, « renoncer à la façon dont la sociologie classique concevait l'asymétrie entre le chercheur et les acteurs », renoncer à « avoir le dernier mot », ne passe par par « plus d'intériorité » mais par « toujours plus d'extériorité » : « C'est bien l'extériorité qui, en dernière analyse, définit la critique. Critiquer, c'est se désengager de l'action pour accéder à une position externe d'où l'action pourra être considérée d'un autre point de vue [...] nous fondons la possibilité de la critique sur l'existence de plusieurs cités permettant de se désengager de la situation présente. C'est en effet en prenant appui sur un principe de justice relevant d'une autre cité que l'on peut se soustraire au modèle de justice dont dépend la situation dans laquelle on se trouve engagé. » (P131) Cela ne signifie pas que l'extériorité soit réservée aux chercheurs mais au contraire cela pointe

il est parfois difficile pour le chercheur impliqué de faire la part des choses. Porter attention à l'activité critique des acteurs signifie aussi répondre à leurs interpellations, considérer avec attention leurs sujets, leurs problèmes, leurs questions. Pour ma part j'avais sur le terrain nantais un rôle d'interpellation critique officialisé qui a fait que la majorité des échanges que j'ai pu avoir avec les acteurs avaient d'ores et déjà un contenu réflexif et critique. J'ai pu souvent, dans le cours de l'enquête, douter de la spécificité de ce que je formulais, prise entre dialogue réflexif, reformulations, mise en regard, approfondissement, etc. L'activité critique s'étant démocratisée les acteurs ont souvent aujourd'hui tendance à attendre « autre chose » des chercheurs. Cette situation est d'autant moins facile dans une situation où l'expertise professionnelle des acteurs n'est pas forcément partagée par le chercheur : « C'est parce que l'on parle à des professionnels qui font la ville au quotidien et qui ne sont pas prêts à s'en laisser compter, que l'on évitera de ressasser des à-peu-près trop entendus. »[1] On l'a évoqué en introduction de ce travail, le choix d'une recherche dialogique comporte toujours le risque de noyer le point de vue et la parole du chercheur, il faut tenir un certain équilibre et ne pas tomber dans la tentation du mimétisme :

> « Ce rôle d'énonciation passe par une forte capacité de décentrage pour pouvoir se situer au cœur du discours de l'autre, de ses logiques d'énonciation, tout en énonçant ce qui n'est pas attendu. [...] Souvent les acteurs ont un train d'avance sur les chercheurs, qui, en revanche, savent établir des connexions auxquelles les acteurs ne penseraient pas. Vouloir devenir plus technicien que les techniciens, même pour leur proposer un discours critique, ne conduit nulle part. »[2]

Il s'agit aussi de porter attention au langage et de réussir à « renvoyer les qualifications indigènes sans les "plomber" par des catégories savantes »[3] : « les langages scientifiques que le chercheur mobilise ne peuvent s'établir contre le sens commun »[4] Il s'agit également de clarifier et expliciter les énoncés des acteurs, ce qui est une tâche délicate qui, selon les situations, est déjà plus ou moins faite par les acteurs eux-mêmes[5]. Loin d'une position de surplomb qui s'octroierait le « dernier mot », le choix d'une recherche dialogique implique de considérer l'écriture (même finale, comme ici ou dans un rapport de recherche clôturant une convention) comme une étape supplémentaire dans le dialogue, d'« impliquer l'analyse proposée parmi d'autres analyses »[6]. Il ne s'agit pas d'une clôture mais de l'ouverture renouvelée d'un débat et de potentiels pourparlers, d'un discours qui s'ajoute à ceux des acteurs plus qu'il ne les remplace.

John Dewey considère la critique comme une hypothèse, un jugement toujours provisoire. Il définit l'activité critique de manière très large comme une forme d'investigation de la réalité et de ses conséquences, bonnes ou mauvaises, et comme une activité permanente : « Création et critique sont indissociables car elles constituent le rythme de production et d'absorption, d'expiration et d'inspiration de la respiration mentale et de l'esprit. Créer, puis observer et juger nos créations ou celles des autres, de manière à pouvoir créer à nouveau, constitue la loi de toute activité naturelle. »[7]

---

l'importance de ménager des espaces-temps d'extériorité pour les acteurs eux-mêmes. L. Boltanski, « Sociologie critique et sociologie de la critique », art cit.

[1] A. Bourdin, « Un sociologue au pays des aménageurs. S'organiser pour se comprendre », art cit. P159

[2] Alain Bourdin, « L'expertise réflexive est la vocation actuelle de la sociologie », *SociologieS*, janvier 2012, Débats, La situation actuelle de la sociologie. Alain Bourdin aborde dans cet article le fait que les acteurs ont de plus en plus accès au vocabulaire de la sociologie et que cela « augmente à la fois leur capacité de compréhension et d'appropriation et leur capacité de résistance. »

[3] L. Devisme et E. Pasquier, *Servir le quartier*, *op. cit.* P138. Cela implique d'admettre que les mots du sociologue sont tout aussi empiriques et situés que ceux des acteurs et que, dans un cas comme dans l'autre, il n'existe pas de rapport idyllique entre les mots et les objets.

[4] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P59

[5] « S'il renonce bien à opposer aux interprétations des acteurs une interprétation plus forte, de son cru, le sociologue de la critique ne peut faire l'économie d'une analyse visant à expliciter et à clarifier les propos des acteurs, c'est-à-dire à en éprouver le degré de contingence en cherchant à voir dans quelle mesure ils peuvent supporter la relation à des éléments plus stables. S'agit-il de remarques échangées "en passant", labiles et "sans portée", comme disent les personnes quand elle s'activent à *relativiser* leurs énoncés, ou des phrases qui "portent", c'est-à-dire qui supportent une prétention à la consistance et une visée de généralité ? [...] la question de la latitude dont dispose le chercheur pour clarifier des énoncés est épineuse. Lorsque l'acteur a été lui-même amené, sous la contrainte de la situation et, particulièrement, sous l'effet de la critique, à remonter en généralité et à rendre plus ou moins explicite le principe de justice sur lequel repose son argumentation, la clarification par le chercheur a toutes chances d'apparaître comme une paraphrase sans intérêt. A l'inverse, lorsque les énoncés de l'acteur sont ambigus ou peu spécifiés, une clarification qui se donne pour visée la remontée aux principes peut sembler abusive et arbitraire. » L. Boltanski, « Sociologie critique et sociologie de la critique », art cit. P132-133

[6] L. Devisme (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, *op. cit.* P15

[7] Dewey, 1929, P140, cité dans : R. Houlstan-Hasaerts et al., *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société*

Si réflexion critique des acteurs et réflexion critique du chercheur ont dialogué tout au long de ce texte, c'est bien dans la troisième et dernière partie, spécifiquement focalisée sur le « tracé » de l'élaboration, de la conduite et de la portée institutionnelle des projets observés, que la réflexivité des acteurs au travail a été au cœur de l'enquête et de l'écriture, de manière très différente dans les deux terrains. Sur le terrain nantais l'enquête s'approche du huis-clos, et cela révèle l'écart entre les formes critiques élaborées par les acteurs au travail et le discours déployé à propos des projets, écart conduisant souvent à l'absence de débouchés de la critique vers l'action. Cela rend visible et palpable la tension entre l'arène interne (à la fois collective et personnelle), et l'arène publique et médiatique, entre le *in* et le *off*, comme on a largement pu le vivre et le décrire. Les entretiens en particulier, effectués pour la plupart à la fin de l'enquête et donc après plusieurs années d'échanges avec les acteurs, ont permis de détricoter le fil de leurs interprétations et de comprendre comment elles se co-construisent au sein d'un groupe de travail et s'y confirment ou infirment via une circulation informelle des analyses critiques[1]. Sur le terrain bruxellois l'enquête a tracé l'institution progressive de l'occupation temporaire en « problème public »[2] en suivant acteurs, projets et débats au fil de leur circulation entre différentes échelles et arènes, jusqu'à sa prise en charge institutionnelle et résolution politique. Cela a permis de décrire le rôle des formes critiques, de leur mise en partage, de la publicisation des débats qu'elles soulèvent et des possibles montées en généralités qu'elles provoquent.

L'enquête a donc permis d'observer des degrés différents de publicisation de la critique. Les acteurs semblaient par exemple bien plus tiraillés entre l'officieux et l'officiel sur le terrain nantais que sur le terrain bruxellois. Bien sûr tout dire à tout le monde n'est pas un horizon souhaitable ni réalisable dans une optique qui vise à maintenir la possibilité des relations sociales et de l'action collective. Le malentendu est parfois nécessaire et la multiplicité des registres de justifications est une manière de s'ajuster à la diversité des situations dans lesquelles on est amenés à agir. Cependant, il semble que les processus d'apprentissage institutionnel et d'institution de nouvelles formes d'action publique aient besoin d'un certain degré de mise en débat, c'est-à-dire de partage des questionnements, des doutes, des observations. Le huis clos nantais a donné à voir une intense activité réflexive sur le sujet de la participation des habitants au projet d'aménagement, mais, à ce qu'il semble, sans que la société civile (habitants, associations) ou, dans un degré moindre, les autres acteurs publics, n'y participent vraiment. Les acteurs ont ainsi parfois semblé désespérément seuls dans leurs questionnements. Ce n'est pourtant pas la volonté qui manquait ! Avait été imaginé tout un mode de pilotage et de réflexivité collectif et transversal inter-institutions ; cet idéal ne s'est pas concrétisé pour toute une série de raisons que nous avons pu décrire, dont les principales sont sûrement les rapports de concurrence entre acteurs locaux et le manque de temps dont semblent souffrir l'ensemble des protagonistes. La situation de débat public sur le sujet de l'occupation temporaire observée à Bruxelles, si elle n'a rien de parfait, est caractérisée par le fait que la plupart des « questions qui fâchent » sont systématiquement abordées et débattues en de multiples endroits, mais aussi par le fait que cohabitent (plutôt dans le dialogue ou plutôt dans l'entrechoquement selon les moments !) des points de vue très variés sur un même sujet ou une même situation. En regard, la situation nantaise frappe par le peu de discours critiques sur les projets et les politiques locales, et plus largement sur le projet de ville dont le récit est extrêmement naturalisé et par conséquent peu remis en question. Ce qui se dessine derrière ce contraste c'est le décalage entre registre pratique, registre réflexif et dispositifs de confirmation, et, plus largement, l'enjeu de la perméabilité des institutions à la critique.

---

civile, *op. cit.* P328

[1] Qui peut aussi parfois conduire à ce que certaines interprétations tournent en boucle (comme le fait que la démarche observée n'avait produit « que du lien social ») ou à ériger certaines expressions au rang de véritables mots clés chargés de sens seulement dans ce contexte collectif (comme « *la fête à neuneu* » qui en est venu à désigner la vision critique que l'équipe pouvait avoir vis-à-vis de certains types d'interventions participatives sur l'espace public caractérisés à la fois par une dominante évènementielle jugée peu productrice (manifestant ainsi un point de vue opérationnel) et par une dimension populaire envers laquelle émergeait un jugement dépréciatif (manifestant ainsi un point de vue esthétique et culturel). Ce genre d'expressions ne sont jamais définies mais représentent pour autant une réalité très précise pour les personnes qui l'emploient.

[2] J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*

Registre pratique et registre réflexif

S'intéresser à l'activité critique des acteurs c'est s'intéresser à la manière dont interagissent l'action et la pensée sur l'action. Le travail de Luc Boltanski[1] nous a beaucoup aidé à lire ces interactions à travers plusieurs registres d'action. Il différencie ainsi un « registre pragmatique », constitué de moments pratiques, et un « registre métapragmatique », constitué de moments réflexifs. Ces moments réflexifs sont eux-mêmes de deux sortes, des formes critiques ou des dispositifs de confirmation. Si l'on mobilise spécifiquement cet auteur, c'est qu'il nous semble que ces catégories permettent de recouper une grande partie des analyses faites précédemment, notamment parce que l'enquête a souvent décrit des situations de tensions ou de conflits entre ces différents registres d'action. C'est en particulier sur le terrain nantais que les écarts entre ces différents registres sont apparus de la manière la plus franche.

La réalisation d'un projet, comme nous avons pu l'observer dans cette enquête constitue certainement un moment pratique mais aussi une forme d'épreuve de réalité, au sens où elle met en lumière le fait qu'il atteigne les objectifs énoncés ou pas ; le surgissement de l'échec, de l'anomalie, du dysfonctionnement peut être étouffé par la tolérance motivée par le fait que le but est de mener le projet à son terme, mais peut aussi, quand il atteint une ampleur trop importante, venir remettre en cause la logique pratique et être synonyme d'une intensification de l'activité réflexive et critique des acteurs. La question est de savoir comment ces formes critiques se traduisent dans l'action, si elles y trouvent ou non des débouchés, si elles conduisent ou non à la réorienter. D'autre part, la distinction entre les formes critiques et les dispositifs de confirmation est assez évidente : quand les premières permettent l'exercice du doute, la remise en cause et l'analyse critique, les deuxièmes ont pour rôle de venir confirmer l'action, donc la valoriser, la justifier, la défendre. Les écarts entre logiques de communication et logiques de l'action décrits dans le cas nantais, mais aussi le partage difficile entre *in* et *off* des retours des chercheurs avec l'ensemble des acteurs, nous semblent bien correspondre à des formes de tension entre dispositifs de confirmation et formes critiques.
Qu'en est-il quand les acteurs sont à la fois complètement pris par les impératifs du registre pratique, soumis aux dispositifs de confirmation, et font en même temps preuve d'un très haut niveau de réflexivité dans leurs analyses de l'action en train de se faire ? Il nous semble en effet que c'est majoritairement ce genre de moments que nous avons pu observer dans l'enquête : des moments extrêmement réflexifs et toujours tiraillés entre le doute sur le sens de l'action, l'impératif d'aboutir un projet, qui plus est dans une forme d'urgence permanente, et l'impératif de le valoriser. Sur le terrain nantais, ce que l'association d'une démarche de recherche au projet a provoqué, mais aussi permis d'observer, c'est à la fois l'intense activité critique des acteurs au travail et la difficulté de ces formes critiques à se traduire dans les processus opérationnels et de décision ; cette situation aboutissant à des décalages criants, que la présence, les questions et les retours du chercheur n'ont fait que mettre à jour, de manière de plus en plus forte au fur et à mesure de l'avancée du projet et de l'érosion de ses ambitions. On pourrait presque résumer l'ensemble de l'enquête à l'observation, à l'échelle des individus et à celle de l'organisation, de cette tension entre moments pratiques et moments réflexifs, entre registre pragmatique et registre métapragmatique, et entre formes critiques et dispositifs de confirmation ; cette tension aboutissant, dans la situation d'urgence permanente décrite plus haut, à une domination du registre pratique sur le registre réflexif et à une domination des dispositifs de confirmation sur les formes critiques.

[1] L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit.

La place des formes critiques dans l'action publique

Si l'on met ici particulièrement en avant ces catégories élaborées par Luc Boltanski, c'est aussi parce qu'il nous semble qu'elles sont facilement partageables avec les acteurs et peuvent permettre de mettre des mots assez simples sur des phénomènes qui ne sont pas toujours évidents à aborder. En effet, la question qui se pose est celle de la place des formes critiques dans l'action publique et de la manière dont le chercheur peut avoir pour fonction de contribuer à faire entendre l'activité critique des acteurs et d'augmenter la perméabilité des institutions à la critique[1]. Cela pourrait commencer par résister (ou en tout cas ne pas s'engouffrer uniquement dans cette direction) à l'appel d'une recherche qui se pencherait uniquement sur l'émergent, sur le nouveau, sur le différent, sur les promesses, les succès ou les bonnes pratiques. Il s'agirait alors d'amener les acteurs à douter plutôt que les conforter[2], de préférer raconter des « histoires en cascades »[3] que mener des évaluations.

> « Imaginer un pouvoir nouveau, qui ne se définisse ni par son savoir, ni par son aptitude à trancher, mais par sa capacité à suivre les expériences en cours et à estimer la qualité de leur apprentissage, une mauvaise expérience n'étant pas celle qui échoue, mais celle dont on n'apprend rien pour la suivante. Une bonne expérience à l'inverse est celle dont les épreuves viennent très tôt mettre en péril les évidences qui servaient à définir le projet. [...] Considérer les situations conflictuelles auxquelles l'action publique se trouve confrontée comme des épreuves collectives, dont il convient de "documenter avec obstination l'apprentissage" : telle pourrait être l'une des pistes à explorer pour mieux accueillir les initiatives et les savoirs citoyens dans l'élaboration des politiques publiques. »[4]

Étudier les ratés autant que les réussites pourrait constituer un programme pour les chercheurs mais aussi pour les acteurs eux-mêmes, en particulier dans le cadre de dynamiques d'expérimentation. Cela signifie aussi, plutôt que parler d'échec, de mettre en avant la manière dont l'expérience produit des apprentissages. De nombreux acteurs réclament d'ailleurs haut et fort cette possibilité de parler des difficultés, c'est par exemple quelque chose qui était assez fort au départ sur le terrain nantais et avait contribué à motiver le fait d'associer des chercheurs à la démarche. L'exercice du doute, l'activité réflexive et les formes critiques, souvent riches en interne ou dans des situations non publicisées de travail avec des partenaires professionnels, sont le plus souvent gommées dans les arènes publiques. C'est bien la parole convenue sur les expériences réussies qui a largement tendance à dominer les arènes d'échanges entre professionnels, et, en partie, celles entre professionnels et chercheurs. Les discours développés à l'adresse des habitants, des élus ou de certains partenaires publics se retrouvent le plus souvent dépouillés de toute dimension critique, transformant les projets, même lorsque ceux-ci sont des expériences laborieuses ou peu concluantes, en des aventures enchantées dénuées de la moindre difficulté, et niant au passage un large pan de l'expérience et du vécu des acteurs professionnels (dont on ne peut pas s'étonner des formes de schizophrénie dans lesquels ils évoluent). L'entretien est un espace-temps d'extériorité et de réflexivité pour les acteurs dont ils apprécient souvent le fait qu'il leur permet, en dehors du cours de l'action et en dehors des jeux d'acteurs, de parler de ce qu'ils font, de penser ce qu'ils font, de prendre du recul. Qu'ils soient intégrés aux institutions publiques ou qu'ils en soient prestataires, on a vu que les acteurs sont pris par les impératifs de maintien de leur statut et/ou de valorisation de leurs pratiques. Peu d'espace-temps privilégiés de réflexivité existent de manière plus collective et les acteurs professionnels ont rarement la possibilité de publiciser leurs discours critiques dans un cadre *secure*. On s'autorise à penser que des formes de communication et de récit des projets plus sincères et plus pragmatiques seraient parfois bienvenues, et seraient en tout cas plus promptes à faire naitre une activité de débat et de réflexivité collective que le lot commun du *storytelling* tend plutôt à neutraliser. Par ailleurs, au-delà de l'expérience de recherche sur le terrain nantais, assez singulière, cette enquête

[1] *Ibid.*
[2] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P74
[3] A.L. Tsing, *Le champignon de la fin du monde*, *op. cit.*
[4] Préface de Bruno Latour dans : Jacques Lolive, *Les contestations du TGV Méditerranée : projet, controverse et espace public*, Paris, Harmattan, 1999.

pose plus largement la question de la relation de la recherche avec les acteurs professionnels dont elle soumet les pratiques à la description et à l'analyse. Dans un contexte de marché professionnel concurrentiel, ce sont des acteurs pour qui le recul réflexif et critique sur leurs pratiques est encore plus compliqué à exercer, du moins ouvertement, que pour les acteurs publics dont le statut est *a priori* plus assuré ; pris dans des impératifs permanents de promotion de leurs activités, il peut leur être difficile d'entendre les analyses des chercheurs, voire même de supporter la menace que représente déjà, en puissance, leur présence observante. Cela reste donc une question non résolue, de savoir comment imaginer des cadres de travail entre chercheurs et professionnels qui soient « sans risques » pour ces derniers ; il semble cependant que ce soit la seule manière d'avoir des échanges qui franchissent le seuil de la mise en récit pour aller vers la mise en débat.

Revenons rapidement pour finir sur le rôle du chercheur dans tout cela. Pour Bernard Lahire, la première indignation sociologique devrait être une indignation logique, c'est-à-dire défendre l'empirisme face à la pure spéculation[1]. En effet, critiquer n'est ni négatif ni positif, il s'agit justement de « la possibilité de donner son adhésion et de douter et aussi, souvent à propos des mêmes objets, de basculer entre ces deux positions. »[2] La critique ne relèverait donc ni de la dénonciation, ni du jugement, ni de l'évaluation, mais avant tout d'une forme intensive d'attention aux conséquences et d'une activité de « triage méticuleux »[3], dont il faut dire et redire l'importance au-delà du monde de la recherche. Cette attention pragmatiste aux conséquences n'a rien de neutre, elle est au contraire chargée de sens politique en ce qu'elle s'oppose à « la philosophie des omelettes justifiant les œufs cassés » qui caractérise le capitalisme comme un système par définition peu soucieux des conséquences[4]. L'apport politique des formes critiques que propose la sociologie pragmatique, souvent accusée de neutralité, réside dans le fait d'adopter une approche symétrique des débats. La sociologie serait alors « une arme pour ceux dont les arguments sont disqualifiés d'avance par les représentations dominantes et asymétriques du débat, qui le présentent comme résolu d'avance, le réduisent à une controverse technique ou caricaturent les positions originales. »[5] L'objectif est alors d'élargir l'espace de la représentation politique, de « fournir des armes discursives aux exclus du débat plutôt que de dénoncer ceux qui le mobilisent, dissoudre les caricatures au nom de l'élargissement et du pluralisme de l'espace politique plutôt qu'engager le soutien et les dévoilements de la science au service d'une des parties. » [6] D'après Luc Boltanski, instituer c'est avant tout qualifier les choses et créer des formats d'épreuve : si la critique réformiste conteste les formats d'épreuve (et donc l'écart entre la norme et le fait, entre les missions et les pratiques), la critique radicale conteste la qualification des choses elle-même[7]. La première met à jour les contradictions, la deuxième interroge les présupposés, et, au final, il s'agit de « donner à voir le monde dans la forme de réalité à laquelle il est tenu de se plier »[8]. Dans un contexte de gouvernement qui se pare de plus en plus des habits de l'évidence et de l'incontestable[9], l'enjeu serait d'allier des formes de critique réformiste (prendre au sérieux les objectifs que se donnent les acteurs) et des formes de critiques radicales (déconstruire les catégories et leur performativité), c'est-à-dire réussir à « rendre la réalité inacceptable » sans pour autant rendre le monde « invivable »[10].

---

[1] *Qui veut la peau de la sociologie ?*, https://www.franceculture.fr/sociologie/qui-veut-la-peau-de-la-sociologie , 15 juin 2017, (consulté le 19 septembre 2019).
[2] L. Boltanski, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », art cit.
[3] B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, *op. cit.*
[4] « Nous ne dirons jamais que le capitalisme est "pragmatique" . C'est plutôt l'anti-pragmatisme par excellence, car l'entreprise de redéfinition systématique qui lui est associée n'est pas obligée d'une quelconque vérification, ni par une pensée soucieuse des conséquences. Le capitalisme est ce qui ne cesse d'inventer les moyens de soumettre à ses propres exigences ce à quoi il a affaire – et les conséquences ne le regardent pas : il les externalise (à d'autres de payer), ou les définit comme matières potentielles à d'autres opérations. » P. Pignarre et I. Stengers, *La sorcellerie capitaliste*, *op. cit.* P30
[5] T. Bénatouïl, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », art cit. P303
[6] *Ibid.* P303
[7] L. Boltanski, *De la critique*, *op. cit.*
[8] L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.* P179
[9] Pour Marc Breviglieri le mode de gouvernement actuel « prétend à l'incontestable » par le réalisme de ses indicateurs et de ses évaluations, et le paradigme de l'évaluation conduit justement à faire une place officielle à la critique, y compris négative, ce qui a pour conséquence que « le geste critique dont il est alors question s'inscrit dans une dynamique rassurante de correction [...] il est rendu conciliable avec un spectre d'objectifs rectifiables ; il finit par être principalement un outil d'aide à la décision. » M. Breviglieri, « Une brèche critique dans la ville garantie ? Espaces intercalaires et architectures d'usages. », art cit. P233
[10] L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.*

Épilogue

> « Si, par ailleurs, on veut bien considérer le fait que l'auteur de cet ouvrage est lui-même partagé, divisé ; que les critiques qu'il peut adresser à d'autres acteurs sont en grande partie adressées à lui-même et que, par celles-ci, il cherche autant à se convaincre qu'à convaincre les lecteurs ; si donc on veut bien admettre que ce texte est autant un dialogue interne entre différentes "parties" de l'auteur qu'un dialogue entre lui et les auteurs cités, alors peut-être lui accordera-t'on plus facilement le droit à la critique. »[1]

Une thèse c'est aussi un apprentissage. Il n'était pas anodin pour moi de n'être que fraîchement débarquée dans le monde de la recherche ; quand celle-ci commença j'étais mal armée en termes théoriques, dépourvue d'appartenance et de repères disciplinaires. En termes méthodologiques, je suivais mon intuition stimulée par la lecture de textes clés sur l'ethnographie et l'enquête de terrain. La thèse était aussi pour moi la possibilité d'expérimenter une ou des positions de chercheur actif et impliqué dans la fabrique urbaine aux côtés des institutions publiques, et la formulation du sujet reflétait le besoin de se trouver une place, de se rêver un rôle. Le lecteur a eu l'occasion de faire avec moi tout au long du texte le trajet séparant cette vision idéalisée de l'implication du chercheur des épreuves rencontrées, notamment au cours de l'expérience nantaise de chercheur conventionné. Une thèse est certainement une épreuve ou plutôt une multiplicité d'épreuves, et parmi celles-ci, la collaboration avec l'aménageur, mais aussi la rédaction finale, furent les plus éprouvantes en termes d'énergie, de légitimité et de confiance en soi. De ces épreuves je tire plusieurs éléments.

De la collaboration avec l'aménageur, je retiens le défi et l'enjeu, pour la recherche, que représente l'accompagnement réflexif et critique des acteurs au travail. L'expérience précise de collaboration vécue dans le cadre de cette thèse, avec toutes les difficultés qu'elle a comporté et qu'on a largement décrites, m'a sans aucun doute délestée de mes fantasmes dans ce registre et, dans un sens, « refroidie », mais sans pour autant amoindrir la sensation que cette confrontation, aux acteurs, à leurs problématiques, leurs questionnements, leurs perspectives, leurs temporalités, est absolument nécessaire. J'espère qu'elle me permettra d'aborder d'autres situations de recherche « parmi » les acteurs de manière moins naïve et moins idéaliste, en étant à la fois plus attentive et plus distanciée ; au-delà de cette expérience, il me semble que c'est une question qui s'adresse à l'ensemble des chercheurs, les activités de recherches collaboratives étant toujours sur le fil. Par ailleurs, l'expérience bruxelloise de dialogue avec les enquêtés (expérience largement inaboutie, ou tout du moins qui aurait pu prendre une ampleur et une consistance bien plus importantes) m'a donné l'envie d'expérimenter, en tant que chercheur, d'autres formes d'implication qui ne soient pas uniquement des formes contractualisées avec des acteurs publics mais aussi des formes d'accompagnement d'acteurs moins établis et moins armés.
De l'expérience solitaire et laborieuse de l'écriture (une épreuve psychologique autant qu'intellectuelle !), je retiens l'envie de partager davantage l'activité de recherche. Pour de multiples raisons, dont une partie tient à la nature même de ce qu'est une thèse et une autre partie ne tient qu'à moi, je me rends compte que je n'ai pas partagé mon travail autant que je l'aurais souhaité ; l'enjeu est peut-être de réussir à « discuter » davantage la recherche en cours. Au sortir de la thèse, l'envie est forte donc, d'une part de « rendre » davantage de matière aux enquêtés, d'oser davantage contribuer (apporter sa part) en tant que chercheur, et d'autre part de saisir des occasions de pratiquer la recherche en collectif, avec d'autres chercheurs.

L'apprentissage que constitue la thèse a été corrélé à un processus de distanciation[2] d'avec mon monde d'origine, ou disons de formation, un monde plus peuplé de praticiens, de projets et d'opérationnel, que d'enquêtes, de

[1] B. Lahire, *L'homme pluriel*, *op. cit.* P12
[2] N. Elias, *Engagement et distanciation*, *op. cit.*

chercheurs et d'écritures. Cette idée de distanciation, ou de défamiliarisation (dans les deux cas en miroir d'un trajet inverse qui serait celui de l'engagement ou de la familiarisation) recouvre différentes dimensions.

D'abord une prise de distance avec un regard normatif assez fort qui était le mien au départ et dont il m'a bien fallu le temps de la thèse pour me défaire, cette normativité émanant à la fois de ma formation (de paysagiste), de la formulation du sujet (faire autrement, faire l'hypothèse que les expérimentations « transforment »), du choix des terrains (des projets pris à la source, ou presque), et des objets de recherches eux-mêmes (la participation habitante et la fabrique urbaine). Il s'est en fait agi de passer d'une pensée « orientée projet » (résolutions de problèmes, amélioration de l'existant, focalisation sur le futur et la transformation) à une pratique de l'enquête, attentive à la fois aux généalogies et aux conséquences de ce qui advient, mettant en regard les différents points de vue, discours et registres autour de l'action, et qui apporte parfois plus de questions que de réponses, plus de perplexités que d'éclaircissements. On l'a vu (et on l'avoue !), cette distanciation a d'abord été le résultat d'une série de deuils et de déceptions, ou plus basiquement de déniaisements, et seulement ensuite elle a été conscientisée comme telle et, enfin, appréciée.

Ce processus de distanciation a aussi concerné l'urbanisme comme monde professionnel. Me rêvant un temps praticienne-chercheure, je me suis rendue compte que ce n'est pas ce à quoi j'aspirais, ce qui n'empêche pas que ma formation initiale soit importante dans la construction de ma pensée. Praticienne, concepteur, je ne l'ai de toute façon jamais vraiment été et je ne voulais d'ailleurs pas dans la thèse me focaliser sur les pratiques de projet. Les terrains, l'enquête, les questions et les résultats que la thèse a soulevés, ont donc aussi été parties prenantes d'une forme de déplacement puisqu'il n'y est pas tant question d'urbanisme en tant que tel que de fabrique urbaine au sens large, de la ville, de sa transformation, voire de l'action publique plus généralement et de la manière dont les acteurs s'y engagent. Mais alors, se distancier de l'urbanisme pour aller vers quoi ? Pour devenir sociologue ? Pour prendre comme objet de recherche l'action publique de manière plus générale ? Ou pour tenter de suivre un chemin hybride, entres études urbaines et urbanographie[1] ? L'enjeu serait une pratique de recherche qui propose une approche descriptive des pratiques et des engagements des acteurs à la fois « à propos » et « dans la ville », et décrive en même temps la fabrication et le vécu des espaces urbains. Ce qui est certain c'est que dans le chemin qui m'intéresse, l'importance de la description de la dimension sensible et proprement spatiale de l'expérience urbaine a une grande importance et côtoie celle de l'engagement des acteurs, de leurs paroles et de leurs pratiques.

Pour terminer à propos de ce processus de distanciation, ce travail a été accompagné d'un questionnement grandissant sur l'aliénation au projet en tant qu'unité d'action, de lieu et de temps au départ dominante dans la thèse ; cela concernant les terrains, et je ne vais pas y revenir ici, mais aussi concernant la recherche elle-même. Enquêter des projets c'est essayer en permanence de suivre, de se mettre à leur rythme, et se retrouver comme chercheur pris avec les acteurs dans ces temporalités. De cette expérience temporelle de la thèse, d'autant plus qu'elle était prise dans les aller-retours entre deux terrains et donc soumise en permanence à la peur de rater les choses et à l'angoisse de ne pas être suffisamment ici ou là, j'en tire une profonde envie d'expérimenter d'autres rapports au temps dans l'activité de recherche. D'abord, en termes d'objets de recherche, c'est-à-dire ne pas seulement enquêter des projets et les espace-temps qu'ils délimitent, mais suivre aussi des objets de recherche plus temporalisés (ou moins ? en tout cas différemment), des profondeurs historiques, des généalogies[2] ou des objets plus circulants par le biais desquels l'enquête peut traverser des mondes très divers[3]. Ensuite, en termes de pratiques de recherche, car le mode projet règne aussi dans le monde universitaire (même si de ce point de vue la thèse est un cadre plutôt privilégié) ; concernant la recherche urbaine cela se double du fait qu'une grande partie des recherches partenariales sont calquées à la fois sur des cas à investiguer, qui sont le plus souvent des projets spécifiques, et sur des temporalités cycliques (électorales notamment). Cela participe à ce que les chercheurs soient eux aussi pris dans une forme d'urgence permanente, de course en avant et de surcharge

[1] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.*
[2] Voir par exemple les « généalogies » de : J.B. Jackson, *A la découverte du paysage vernaculaire*, *op. cit.*
[3] Voir : A.L. Tsing, *Le champignon de la fin du monde*, *op. cit.*

temporelle, que cela concerne leurs pratiques (et leur vie professionnelle !) ou leurs travaux et résultats, au risque de mettre à mal la cumulativité propre à l'activité scientifique[1]. Pourtant, de nombreux auteurs rappellent que la durée dont dispose le chercheur est une des dimensions qui singularisent l'activité de recherche, si ce n'est la principale au sens où c'est elle qui rend possible toutes les autres. Cette attention au temps me semble fondamentale et vitale pour la recherche, et elle implique certainement des formes de ruptures, de retraits, de mises en pause, qui ne sont pas évidentes à rendre possibles.

Je sors de l'expérience de la thèse avec un appétit confirmé et grandi pour l'enquête de terrain et l'écriture ethnographique, qui me tire vers un intérêt plus large pour les formes documentaires en général, y compris visuelles. Je crois que la recherche est avant tout une attitude face au monde, attitude faite d'intérêt pour l'altérité, d'attention aux détails, d'un exercice permanent (parfois fatiguant !) du doute et de la critique, et d'une capacité de déplacement. Parlant de déplacement, de l'expérience de la thèse je ne sors pas complètement à l'aise avec l'exercice comparatif, qui a été difficile même s'il était indéniablement nécessaire et qu'il a beaucoup apporté[2] ; par contre j'en sors plus que convaincue de la nécessité pour le chercheur d'aller voir ailleurs, *a minima* de temps en temps. En miroir, la question de l'ancrage au long cours du chercheur sur son propre terrain est un questionnement qui m'anime et qui a pu être posé par cette enquête faite d'aller-retours. L'expérience bruxelloise m'a permis de participer un temps à un monde peuplé d'individus « concernés », « préoccupés » par cette ville et ses habitants, dont faisaient partie des chercheurs mélangés à d'autres, alimentant un flux d'informations, de réflexions et de débats sur cette ville. Je n'ai pas rencontré cette communauté d'enquête et de débat à Nantes, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas. Initier d'autres modalités de relations et de collaborations entre chercheurs et acteurs autour d'un objet commun qui serait la métropole nantaise est d'ailleurs un des chantiers scientifiques que nous avions avec d'autres engagé[3], mais sans le concrétiser à ce jour…faute de temps ! C'est un chantier dans lequel il me semble que l'enseignement peut aussi entrer dans la danse. Accompagner des mémoires de recherche de master, portant non exclusivement mais pour la plupart sur le territoire nantais et dans un séminaire collectif dont le fil rouge est notamment l'enquête de terrain[4], donne à voir la richesse de ce que produisent ces situations d'apprentissage de la recherche *on the field*, donne à voir le potentiel et la force de frappe que pourraient représenter des pratiques de recherches pédagogiques plus collectives, mais donne aussi à voir le fait que ces travaux circulent peu et sont rarement remobilisés, que ce soit parmi les acteurs ou même parmi les étudiants. Dans les deux cas se pose la question de la cumulativité des données et des analyses produites à propos d'un territoire commun, qui fait écho à l'enjeu de la « recherche locale sur le local » [5].

Hormis cela, plusieurs chantiers de recherche s'ouvrent à l'issue de ce travail. Certains sont directement des prolongements de cette thèse, d'autres sont plutôt des questionnements plus généraux qui m'animent et que je veux poursuivre ; ils ouvrent chacun vers des formes et des modalités de recherche différentes.
Un premier chantier s'incarne très concrètement dans la participation à un programme de recherche au sein du CRENAU. Dans le cadre de la participation au programme POPSU 3 lancé par le PUCA autour de la thématique de « La Métropole et les autres », et en partenariat avec Nantes Métropole, nous avons proposé en équipe un travail

[1] Voir : Peter Sloterdijk, « Plagiat universitaire : le pacte de non-lecture », *Le Monde.fr*, janv. 2012p.
[2] J'ai souvent dans l'enquête « envié » ceux qui avaient la « chance » de mener une recherche monographique lorsque j'étais frustrée par mes absences ici ou là et que j'avais la sensation de ne pas pouvoir allez assez loin dans chacun des deux terrains. Cela a été une étape que de se rendre compte qu'on n'épuise jamais un terrain, que vouloir en tirer le maximum est une quête sans fond et que « rien, sinon les contraintes propres de l'enquête empirique, ne justifie de s'arrêter ici plutôt que là dans la saisie de la dynamique des histoires. » N. Dodier et I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », art cit. P56
[3] Un projet de « Plateforme du coproduire » visant à développer des situations de recherche-enquête et recherche-action entre chercheurs et acteurs de la société civile à Nantes, a été ébauché avec des collègues du CRENAU à l'occasion de l'appel du programme de recherche Cit'in, Expérimentations démocratiques pour la transition écologique (GIS Démocratie et Participation, MSH Paris Nord, CNRS), mais (principalement faute de temps !) nous ne nous y sommes pas encore attelés.
[4] Il s'agit d'un séminaire de mémoire intitulé Habiter la transition socio-écologique animé par Frédéric Barbe, enseignant-chercheur à l'ENSA Nantes.
[5] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P134

sur l'entrée en politique de l'alimentation, et notamment la dimension solidaire de l'alimentation en se focalisant sur les actions s'adressant aux publics précaires. Par le biais d'une double enquête investiguant à la fois une arène institutionnelle, à travers le suivi de la fabrication du PAT (Projet Alimentaire Territorial), et une arène citoyenne, à travers une ethnographie des cantines solidaires[1] actives sur le territoire nantais et alentours, on espère observer les interactions entre les pratiques de ces nouveaux acteurs, l'action des pouvoirs publics et celle d'acteurs plus traditionnels de l'aide alimentaire. Pour moi cette recherche est une occasion de continuer à mettre en œuvre la pratique de l'enquête multipositionnée, de continuer à enquêter sur les interactions entre action publique et actions citoyennes dans un autre domaine, et de poser à nouveaux frais la question de la nature de ces transformations de l'action publique, entre partage du pouvoir, accompagnement, délégation et retrait, ceci dans un contexte où le positionnement institutionnel est clairement d'inciter à faire plutôt que de faire. C'est également une occasion, plus que bienvenue au sortir de la thèse, de faire de la recherche à plusieurs, ainsi qu'une occasion de se décaler d'objets de recherche exclusivement urbanistiques.

Un deuxième chantier, moins défini et probablement plus conséquent, serait de continuer à documenter la question de l'occupation temporaire[2]. Ayant pris du recul sur la promesse que font ces dispositifs de réinventer la manière de fabriquer la ville, je crois que ce qui m'intéresserait désormais c'est surtout d'enquêter sur la tension entre la reproduction de modes de faire qui ont tendance à se généraliser et leur déclinaison locale, faites d'ajustements, de traductions, d'adaptation. L'hypothèse étant qu'enquêter sur la façon dont des pratiques circulantes s'encastrent dans les contextes locaux, sur comment ces contextes les transforment et réciproquement, révèle des choses sur la production du local[3] et donc sur les territoires. Un premier scénario pourrait être de continuer à suivre à distance le cas bruxellois. Un deuxième scénario pourrait être de s'attaquer à nouveau au croisement du cas nantais et du cas bruxellois, de continuer à rechercher ce que peut révéler l'observation croisée de ces deux villes (effleurée dans ce travail), une telle mise en regard étant peut-être d'autant plus intéressante s'il s'agit d'investiguer les ajustements entre généralisation/circulations et déclinaisons locales/encastrements (et pourrait éventuellement intégrer d'autres cas). J'ai conscience qu'un tel chantier de recherche serait intéressant s'il s'inscrit dans un temps assez long et avec une certaine ampleur, ce qui impliquerait de s'engager dans la construction d'un vrai programme de recherche collectif et multisitué, entre chercheurs nantais et bruxellois par exemple. Ce chantier correspond aussi au souhait, tout en vivant à Nantes, de ne pas « lâcher » le terrain bruxellois à l'issue de cette thèse, et à l'envie affirmée de créer des occasions de collaborations avec des chercheurs bruxellois.

Mentionnons pour finir plusieurs interrogations, moins formalisées et plus embryonnaires, qui sont nées de ce travail et que j'aimerais approfondir.

Une première concerne le rôle des individus dans l'action publique. L'enquête m'a permis de me défaire d'une conception désincorporée de l'institution comme structure et m'a amenée à me pencher avec attention sur la manière dont c'était aussi des individus (ici ou là, dedans ou dehors, en haut ou en bas) qui faisaient l'action publique, par le détail de leurs pratiques de leurs engagements. Je sors de ce travail avec l'envie de pousser plus loin le suivi d'acteurs professionnels en particulier, de me pencher sur leurs parcours personnels et professionnels, leurs engagements, leur réflexivité au travail. C'est aussi le reflet de questionnements plus généraux, ici très maladroitement formulés, sur l'évolution conjointe des formes d'engagement et des formes de management, et

[1] Ce que nous entendons par cantines solidaires désigne : des moments et/ou des groupes, plus ou moins structurés mais ni institutionnalisés ni professionalisés, qui s'organisent pour assurer une distribution de repas à des personnes en situation de précarité économique (migrants mais pas seulement).

[2] Le lecteur aura peut-être perçu une réticence à utiliser, ici et plus largement dans ce travail, le terme « urbanisme transitoire ». D'une part, comme évoqué en introduction, le but de cette enquête n'était pas de travailler « sur » l'urbanisme transitoire, même si, de fait, des pratiques proches de ce qu'on appelle communément désormais l'urbanisme transitoire composaient les terrains d'enquête, encore que ce n'était pas une catégorie utilisée par les acteurs. La réticence à utiliser ce terme, même ici de manière plus prospective, est je crois intrinséquement liée à la question que poserait ce chantier de recherche à savoir la tension entre encastrement local et circulation de mots d'ordres et de recettes en voie de standardisation, qui nous pousse à douter de la vertu heuristique qu'il y aurait à poser d'entrée de jeu cette étiquette sur un projet de recherche.

[3] L. Devisme, *Urbanographie/urbanologie*, *op. cit.* P113-114

plus particulièrement sur l'actualité de l'engagement dans les institutions publiques (encore) considéré comme un moyen d'améliorer l'état du monde. En termes de pratiques de recherches, j'envisage cela comme la possibilité d'engager le suivi d'individus sur le long cours, à différentes étapes de leur vie professionnelle[1]. Par conséquent il s'agirait probablement d'une recherche « hors format », le long terme ne rentrant pas vraiment dans les temporalités de la recherche professionnelle.

Une deuxième question concerne le rôle de la sociologie dans l'aménagement urbain, dans l'action publique et dans la société en général. Les usages des catégorisations sociologiques rencontrés sur le terrain et les impacts que celles-ci peuvent avoir m'ont énormément interpellée. Le contraste entre la finesse de certains travaux sociologiques d'un côté et la dureté et le simplisme de la plupart des discours sociologiques de l'autre, mais aussi les conséquences de certains travaux et concepts dans la lecture et l'analyse de la société[2], m'ont questionnée sur l'usage de la sociologie et de ses productions et donc sur le rôle des chercheurs « au cœur de la mêlée »[3]. De plus, le constat du déficit criant d'interconnaissance sociale, associé à la prise de conscience de l'ambiguïté des rapports descriptifs à l'altérité, et en particulier au « populaire », y compris dans le champ des sciences sociales (entre exotisation, indigénisation, et esthétisation, entre effacement et performativité), a créé pour moi un vrai nœud à ce sujet que je voudrais, si ce n'est défaire, du moins investiguer[4].

Une troisième question concerne l'hypothèse que la reproduction esthétique des choses est aujourd'hui un opérateur dominant. Ce travail a permis d'effleurer le fait qu'une esthétique participative avait tendance à faire de plus en plus office de participation, que les ambiances servaient de plus en plus à suggérer des formes sociales et politiques. On a abordé le fait que, dans un contexte qui tend à la dédifférenciation esthétique[5], la réflexion sur les rapports entre esthétique et politique impliquait de s'engager dans un processus d'enquête et de critique qui passe par un travail précis de tri[6] qui permette de distinguer et non de réifier ou de dénoncer. C'est quelque chose que j'aimerais beaucoup poursuivre, à propos de l'esthétique participative en général, et plus précisément à propos du temporaire, du léger, du bricolé, de la cabane, etc. Cela représente un vaste chantier de lecture sur les liens entre esthétique et politique[7], mais aussi un chantier d'enquête d'une nature probablement un peu différente de ce que j'ai pu faire jusque-là au sens où il s'appuierait probablement en grande partie sur une exploration du monde des images, leurs circulations et leurs interprétations ; cela correspond d'ailleurs à l'envie de poursuivre et approfondir l'expérimentation de formes d'enquêtes qui à la fois passent par les images et portent sur les images. Par ailleurs, c'est un chantier de recherche que j'imagine pouvoir facilement être déclinable dans le cadre d'enseignements, notamment en école d'architecture, de par la nature de ses objets et les questions qu'il soulève.

Une quatrième et dernière question concerne le paradoxe de l'autonomisation, des personnes mais aussi des espaces dans une société néolibérale. Alors que j'attribuais au départ une dimension intrinsèquement positive à l'autonomie, cette enquête a fait émerger cette préoccupation, qui est une préoccupation scientifique mais aussi personnelle et politique. Elle interroge la question de l'exit[8], la figure de la bulle ou de l'île[9], bref, l'idée de construire des espaces autonomes au sein d'un monde capitaliste, en la mettant en tension avec un contexte où l'injonction à l'autonomie, à la concurrence et à la responsabilisation individuelle correspondent souvent à des

[1] Voir à ce propos notamment le travail d'Élisabeth Pasquier et Laurent Devisme sur le fait de saisir la fabrique urbaine par le récit de vie professionnelle : E. Pasquier et L. Devisme, *"Chargé de quartier à Nantes " un métier spatialisé*, *op. cit.*

[2] La gentrification comme « mantra » ! Il faudrait une recherche entière sur la manière dont les usages sociaux de ce terme déterminent aujourd'hui partout dans le monde la manière de penser le social dans la ville.

[3] M. Berger, « Piétonnier bruxellois », art cit.

[4] Collectif Rosa Bonheur et al., « Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? Une démarche d'ethnographie comparée », *Espaces et sociétés*, mars 2014, n° 156-157, p. 125-141 ; E. Pasquier, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées*, *op. cit.* ; Philippe Estèbe, « La disparition », *Espaces et sociétés*, mars 2014, n° 156-157, p. 241-248 ; S. Corbillé, « Tourisme, diversité enchantée et rapports symboliques dans les quartiers gentrifiés du nord-est de Paris », art cit.

[5] G. Lipovetsky et J. Serroy, *L'esthétisation du monde*, *op. cit.*

[6] Au sens pragmatique du terme, c'est-à-dire du « triage méticuleux » et de la « morale souple » et surtout pas d'un manichéisme binaire entre bien et mal. B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, *op. cit.* ; P. Pignarre et I. Stengers, *La sorcellerie capitaliste*, *op. cit.*

[7] John Dewey, *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, 2016.

[8] A.O. Hirschman, *Exit, voice, loyalty défection et prise de parole*, *op. cit.*

[9] Alain Damasio, *Les furtifs*, Clamart, La Volte, 2019 ; Hakim Bey, *TAZ zone autonome temporaire*, *op. cit.*

formes de déresponsabilisation collective (étatique) et à l'amenuisement des solidarités (entre individus, entre quartiers, entre territoires)[1], et où le fonctionnement économique tend par ailleurs de plus en plus à prouver sa capacité à capitaliser aussi ces « petits mondes communs »[2] par un processus de captation[3]. Elle interroge, la dimension vertueuse des espaces appropriés, communs, partagés et de la revendication de plus en plus appuyé d'une reterritorialisation[4] motivée entre autres par la pensée écologique, en la mettant en tension avec le risque de fermeture que représente la focalisation sur la proximité et la communauté d'appartenance ou de résidence, et avec le fait que les villes contemporaines se composent de plus en plus de mondes étanches et d'espaces cloisonnés n'ayant que peu de relations entre eux, que ceux-ci soient des espaces militants autogérés, des communautés de voisins, des *gated communities* bourgeoises ou des espaces publics privatisés, marchandisés et contrôlés. Elle interroge la capacité d'action de collectifs de citoyens et l'immensité du travail qu'ils peuvent réaliser, en la mettant en tension avec la démission des pouvoirs publics sur certains sujets[5]. Elle interroge enfin la manière dont la « demande » d'assouplissement, de dénormalisation et de dérégulation ambiante, qui émane autant de projets progressistes et solidaires que d'acteurs motivés par le profit et gênés dans leurs mouvements par les règles et les normes, doit amener à penser à nouveaux frais le rapport à la règle[6] et la manière dont l'idéal d'égalité de traitement qu'elle recèle s'accorde avec celui d'un droit à la différence et des logiques contre-culturelles[7]. Cette question recèle donc des enjeux d'échelles d'action, de regard et de recherche, mais aussi de rapport à l'altérité, elle parle d'espaces publics et de politique, de distances sociales et d'usages, de compromis et de radicalité.

[1] J.-L. Genard, « Responsabilisation individuelle ou déresponsabilisation collective? », art cit ; J.-L. Genard, « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation », art cit.
[2] P. Dardot et P. Laval, *Commun*, *op. cit.*
[3] A.L. Tsing, *Le champignon de la fin du monde*, *op. cit.*
[4] Bruno Latour, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017. ; L. Thévenot, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », art cit.
[5] On pense à la question des migrants, à Nantes ou à Bruxelles par exemple, mais aussi partout ailleurs. L'enquête sur les cantines solidaires donnera d'ailleurs assurément du grain à moudre à ce sujet.
[6] L. Boltanski, *De la critique*, *op. cit.*
[7] C. Bianchetti, « Lieux et droits : en quoi se traduit le droit collectif à l'habiter », art cit.

Sources et index

Liste des entretiens réalisés[1]

Terrains bruxellois

Pepijn Kennis, Toestand, 03/12/2014*, 05/2015, 10/2015, 03/2016, 05/2017, 03/2018
Felix Aerts, Toestand, 27/03/2015*
Niels Coppens, Toestand, 28/03/2015*
Muriel Claeys, Transittown, membre du projet de *l'Allée du Kaai* au démarrage, 09/12/2014*
Julie Guiches, OST (Oiseaux sans tête), membre de l'équipe de *l'Allée du Kaai*, 25/03/2015*
Laurens Bekemans, BC architects, membre du projet de *l'Allée du Kaai* au démarrage, 15/05/2015*
Alexis Deconinck, architecte, stagiaire chez BC architects, 04/12/2014

Bart Vangassen, Technum, maitrise d'œuvre du futur parc de *l'Allée du Kaai*, 17/05/2015*
Francis Vaningelgem, Kind & Samenliving, chargé de la participation au sein de l'équipe de maitrise d'œuvre du futur parc, 05/2015

Thierry Kandjee (paysagiste, Taktyk) et **Petra Pfermendges** (architecte, Alive Architecture), commissaires de l'édition *Parckdesign 2014*, 12/05/2015*
Caroline Claus, ASBL JES, médiation de rue, collaboratrice du commissariat de *Parckdesign 2014*, 08/05/2015*
Bert Gellynck, 1010 architecture, architecte de la *Farmhouse*, 19/03/2015*
Aline Gayou, paysagiste, employée chez Taktyk dans le cadre de *Parckdesign 2014*, puis coordinatrice de l'ASBL *Parckfarm* de 2014 à 2015, 11/05/2015*
Gabriel Annicchiarico, coordinateur de l'ASBL *Parckfarm* de 2015 à 2018, 23/11/2015*

Sylvie Eyberg, habitante, Comité de quartier Maritime, 19/05/2015*
Rosemay Liebaert, habitante, Comité de quartier Maritime et jardinière du jardin collectif de Tour et Taxis, 21/05/2015
Ruth Plaizier, habitante, projet *Kotkot*, 25/03/2015*
Tessa Poldervaart et Driss Krasri, habitants, *Farmhouse* et ASBL *Parckfarm*, 05/2015*

Michel Debièvre, CEO de Extensa (propriétaire de Tour et Taxis) pour *T&T project*, 26/03/2015*
Basil Descheemaeker, membre de l'équipe du paysagiste Bas Smets en charge de la maitrise d'œuvre du parc privé de Tour et Taxis, 14/05/2015*
Vincent Wauters, directeur de l'école du cirque implantée dans la Gare Maritime de Tour et Taxis, 17/03/2015*

Steyn Van Asche, BRAL, 20/05/2015*, 10/2015, 03/2018*
Piet Van Merbeek, BRAL, 04/2016
Toha de Brant, BRAL, 03/2018
Thierry Kuyken, IEB, 24/03/2015*
Mathieu Sonck, IEB, 03/2016
Isabelle Pothier, ARAU, 05/2015*
Arnaud Bilande, membre de Periferia, bureau de participation bruxellois, 13/05/2015*
Sean Wanschoor, FéBUL, 17/06/2019
Antoine Dutrieu, Communa, 17/06/2019

Hanne Van Reusel, doctorante à Sint-Lukas, travaille sur *Common Josaphat*, 10/2015, 04/2016, 03/2018

[1] Les astérixes signalent les entretiens enregistrés et retranscrits intégralement, les autres ayant seulement fait l'objet de notes manuscrites. Les entretiens sont ici présentés par groupes d'acteurs similaires ou réunis autour d'un même projet (et non par ordre alphabétique ou chronologique). Les dates sont répétées quand une personne a été entretenue plusieurs fois. Pour une visualisation diachronique des entretiens réalisés sur les deux terrains, voir le calendrier d'enquête présenté à la fin de l'introduction.

Aurélie de Smet, enseignante et chercheuse à la Erasmus Hogge school, travaille sur l'occupation temporaire, 03/2015, 03/2018

Christophe Mercier, architecte, Suède 36 (parc Bonnevie, parc de la Porte de Ninove, CQD Saint-Gilles) 03/2018
Olivier Bastin, architecte chez l'Escaut, BMA de Bruxelles jusqu'en 2015, 18/12/2015*

Andrea Urbina Padin, IBGE, responsable de la participation, des parcs à vocation sociale et du projet de *l'Allée du Kaai*, juillet 2014, 04/12/2014*, 03/2015, 05/2015, 07/2015, 10/2015, 04/2016, 05/2017
Martine Cantillon, IBGE, responsable des festivals *Parckdesign* et des évènements culturels et artistiques dans les parcs, juillet 2014*, 03/12/2014, 18/03/2015, 07/2015, 04/2016
Karin Hermanus, IBGE, responsable des jardins partagés, 05/2015
Céline Janssens, IBGE, responsable des projets d'animation dans les parcs, IBGE, 03/05/2015*
Joël Merlin, IBGE, chargé de projet Tour et Taxis, 18/03/2015*
Serge Kempeneers, IBGE, directeur de la Division Espaces Verts, 19/03/2015*
Renaud Tondeur, IBGE, responsable du service Développement et Participation, 27/03/2015*
Arnaud Van Blommen (responsable de la gestion du parc de la coulée verte) et **Pierre Molter** (chargé du chantier du parc de la coulée verte), IBGE 05/2015*
Lamya Bakhat, responsable de l'équipe de gardiens-animateurs, 04/2016
Maarten Dieryck, paysagiste, chargé du suivi du projet de futur parc de *l'Allée du Kaai* à l'IBGE jusqu'en 2016, 26/07/2015, 04/2016, 03/2017, 03/2018
Maïté Oldenhove, IBGE, chargée du suivi du projet de futur parc de *l'Allée du Kaai* à partir de 2016, 03/2018

Nathalie Czerwonogora et **Manon Meyer**, Beliris, chargées du projet du futur parc de *l'Allée du Kaai*, 24/03/2015*, 27/07/2015

Pierre Lemaire et **Ann de Cannière** ADT (devenue Perspective Brussels en 2016), 02/12/2014*, **Pierre Lemaire**, 17/03/2015*
Juliette Duchange, paysagiste, employée chez Taktyk dans le cadre de *Parckdesign 2014*, puis chargée de projet à l'ADT (devenue Perspective Brussels en 2016), 26/03/2015*, 07/2015, 10/2015, 03/2016, 05/2017, 03/2018
Maarten Dieryck, **Fabienne Lontie** et **Frederik Serroen**, membres de l'équipe du BMA de Bruxelles (Kristian Borret), 05/2017*
Frederik Serroen, membre de l'équipe du BMA, 03/2018

Vincent Degrune, Commune de Molenbeek, chargé Contrat de Quartier Durable, 05/2015*
Analisa Gadaleta, Commune de Molenbeek, service des espaces verts, 05/2015*
Emilie Balayn, Commune de Bruxelles, conseillère au Cabinet de Ahmed El Ktibi (échevin de l'Environnement, des Espaces verts, de l'Énergie, de l'Équipement communal et de la Solidarité internationale), 05/2015*
Sébastien Sainssard, Commune de Bruxelles, chef de projet du Contrat de Quartier Durable Bockstael, 21/05/2015

Evelyne Huytebroeck, Ministre de l'Environnement au moment du démarrage des projets jusqu'en 2014, 27/03/2015*

Terrains nantais

Stéphane Juguet, anthropologue, Wt2i, AMO médiation sur le Faubourg, 08/03/2018*
Audrey Degrendel, architecte, Wt2i, AMO mediation sur le Faubourg, 04/05/2018*

Jean-Luc Charles, SAMOA, DG (Directeur Général), 01/06/2018*
Alain Betrand, SAMOA, DGA (Directeur Général Adjoint), 08/03/2018*
Lenaic Le Bars, SAMOA, responsable communication et concertation, 05/04/2018*
Marieke Zeegers, SAMOA, chef de projets développement international, pôle Creative Factory, suivi *Île de Nantes Expérimentations* et mission recherche, 09/03/2018*
Émilie Jeanniot, SAMOA, chef de projets pôle Aménagements espaces publics, pilote d'*Île de Nantes Expérimentations* (membre de l'équipe de la SAMOA jusqu'en juin 2017), 01/06/2018*
Virginie Barré, SAMOA, responsable du pôle construction superstructure, suivi *Ilotopia* à la suite du départ d'Émilie Jeanniot, 14/05/2018*
Pauline Rimetz, SAMOA, chargée de mission, suivi opérationnel *Ilotopia*, 20/03/2018*
Virginie Vial, SAMOA, responsable de pôle études et développement durable, chargée de l'Atelier citoyen pour la sélection de la nouvelle maitrise d'œuvre urbaine, 05/04/2018*
Arthur Pommeureuil, SAMOA, chef de projets pôle aménagements espaces publics, suivi du projet de l'équipe de maitrise d'œuvre sur le Faubourg, 29/05/2018*

Olivier Caro, B.O.C. (Bureau Olivier Caro), consultant, AMO programmation au démarrage d'*Île de Nantes Expérimentations* et accompagnement du lancement de la mission de recherche, 15/03/2018*

Charlotte Zuckmeyer et Gildas Maquaire, SCOPIC, agence de participation et communication nantaise, candidats à l'AMO médiation sur le Faubourg, 06/04/2018*
Félix Grucker, Capacités, candidats à l'AMO médiation sur le Faubourg, 13/07/2016*
Agathe Ottavi et Alexandra Cohen, Cuesta, candidats à l'AMO médiation sur le Faubourg, 16/09/2016*
Kelly Ung, Approches, candidats à l'AMO médiation sur le Faubourg, 13/07/2016

Claire Schorter, urbaniste, équipe de maitrise d'œuvre urbaine Île de Nantes AJOA-Schorter, 06/06/2018*
Pierre-Yves Péré, architecte, Quand même, équipe de maitrise d'œuvre urbaine Île de Nantes AJOA-Schorter, 07/06/2018*

Amélie Allioux, Mathieu Cirou, Loïc Chaussin, Fanny Courieult, associations la Nizanerie, Ecos et collectif Fil, 19/06/2018*
Romain Rousseau, habitant du quartier et enseignant ENSA Nantes, 20/03/2018*
Bureau d'Études Spatiales (BES), association occupante du Wattignies Sociale Club de 2016 à 2017, 15/03/2018*
Guy Guyet, Acoord, directeur Maison de quartier Île de Nantes, 22/05/2018*

Jacques Soignon , Ville de Nantes, SEVE, DG, 28/06/2018*
Marie-France Ringeard, Ville de Nantes, SEVE, chargée des jardins partagés, 05/06/2018*
Sébastien Guimard et Michel Bourdinot, Ville de Nantes, démarche « 15 lieux à réinventer », 19/06/2018*
Sébastien Guimard et Marielle Barré-Villeneuve, Ville de Nantes, service Dialogue Citoyen, 19/06/2018*
Stéphane Button, Ville de Nantes, médiation quartier Île de Nantes, 22/05/2018*
Laurence Crochet, Ville de Nantes, équipe de quartier Île de Nantes, 22/05/2018*
Moussa Tchaibou, Ville de Nantes, service vie associative, 27/06/2018*
André Lebot (Ville de Nantes, restaurant social Pierre Landais) et Cécile Dumont, (Ville de Nantes, ateliers de réinsertion Alisé) 06/06/2018*

Maelick Khouri, Nantes Métropole, DTU (Direction des travaux urbains), 30/05/2018*

Alain Robert, élu Ville de Nantes, adjoint à l'urbanisme et adjoint de quartier Île de Nantes, 20/06/2018*

Bibliographie

Bibliographie générale

ABELES Marc, « Pour une anthropologie des institutions », *L'Homme*, 1995, vol. 35, n° 135, p. 65-85.

ACHARD Pierre, « L'écriture intermédiaire », *Communications*, 1994, vol. 58, n° 1, p. 149-156.

ADAM Matthieu, « L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques : l'exemple des projets urbains et des représentations de la ville », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 2015, vol. 10, n° 2, p. 273-303.

ADAM Matthieu, MORLEGHEM Daniel et FEILDEL Benoît, « Avant-propos, Sur le thème des temporalités », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 2015, vol. 10, n° 2, p. 13-22.

ADISSON Félix, « Choisir ses occupants », *Métropolitiques.eu*, janvier 2017, https://www.metropolitiques.eu/Choisir-ses-occupants.html

REGION DE BRUXELLES CAPITALE, *Canal ? Vous avez dit canal ?! État des lieux illustré du territoire du canal à Bruxelles*, Bruxelles, 2014.

REGION DE BRUXELLES CAPITALE, *Bruxelles [dans] 20 ans*, Bruxelles, 2009.

AGIER Michel, « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1996, n° 4, p. 35-58.

AGUILERA Thomas, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes : une posture méthodologique pour étudier les effets des mouvements sociaux sur les politiques publiques », *Métropoles*, 2018, hors-série.

ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion et O'MIEL Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012, vol. 87, n° 3, p. 155-173.

ALTHABE Gérard, FABRE Daniel et LENCLUD Gérard, *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996.

ALTHABE Gérard et HERNANDEZ Valeria A., « Implication et réflexivité en anthropologie », *Journal des anthropologues*, 2004, n° 98-99, p. 15-36.

AMBROSINO Charles et ANDRES Lauren, « Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », *Espaces et sociétés*, 2008, n° 134, p. 37-51.

ANDRES Lauren, « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement », *Métropolitiques.eu*, mai 2011, https://www.metropolitiques.eu/Les-usages-temporaires-des-friches.html

ANSELME Michel, « Le lien sécuritaire : mettre en ordre le désordre quotidien », *Revue internationale d'action communautaire*, 1993, n° 30, p. 29-38.

APPADURAI Arjun, *Condition de l'homme global*, Paris, Payot, 2013.

ARAB Nadia, « Pour une théorie du projet en urbanisme », *Revue européenne des sciences sociales*, mai 2018, n° 56-1, p. 219-240.

ARAB Nadia, « La coproduction des opérations urbaines coopération et conception », *Espaces et sociétés*, 2001, vol. 105, n° 2, p. 57-82.

ARAB Nadia et BOURDIN Alain, « La commande d'espace public dans les collectivités territoriales : nouvelles formes de coopération et d'expertises » dans Véronique Biau et Guy Tapie (eds.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 141-153.

ARAB Nadia et LEFEUVRE Marie-Pierre, « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles : les "entrepreneurs métropolitains" », *Politiques et management public*, décembre 2011, vol 28/4, p. 339-415.

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket/Calmann-Lévy, 2017.

ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine, *Les frontières du politique : enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, PUR, 2005.

ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder Of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, juillet 1969, vol. 35, n° 4, p. 216-224.

ARON Jacques, *Le tournant de l'urbanisme bruxellois 1958-1978*, Fondation Joseph Jacquemotte, Bruxelles, 1978.

LES ARPENTEURS, « L'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe » dans Ola Soderstrom, Elena Cogato Lanza, Roderick J. Lawrence et Gilles Barbey (eds.), *L'usage du projet : pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*, Lausanne, Payot, 2000, p. 103-113.

LES ARPENTEURS, *École de la ville, école de la vie, l'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe*, Réseau Capacitation Citoyenne, auto-édition, 2000.

ATELIER GEORGES et ROLLOT Mathias, *L'hypothèse collaborative : conversation avec les collectifs d'architectes français*, Paris, Hyperville, 2018.

AUDOUX Christine, « L'intervention sociologique : un mode de production de connaissances entre science et société », *Sociologies pratiques*, 2016, hors série 2, n° 1, p. 85-98.

AUDOUX Christine et GILLET Anne, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques*, 2011, n° 43.

AUGE Marc, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Nachdr, Paris, Flammarion, 2010.

AUGE Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Editions du Seuil, 1992.

BACQUE Marie-Hélène, « Gouvernance et urbanisme de participation » dans Véronique Biau et Guy Tapie (eds.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 17-63.

BACQUE Marie-Hélène, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, 2005, n° 123, p. 69-84.

BACQUE Marie-Hélène et BIEWENER Carole, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, septembre 2013, vol. 173, p. 25-32.

BACQUE Marie-Hélène et BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, Découverte, 2013.

BACQUE Marie-Hélène et FIJALKOW Yankel, « En attendant la gentrification : discours et politiques a la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, 2006, n° 63, p. 63-83.

BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines », *Participations*, octobre 2011, n° 1, p. 36-66.

BACQUE Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves (eds.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, Découverte, 2005.

BACQUE Marie-Hélène et SINTOMER Yves (eds.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011.

BACQUE Marie-Hélène, SINTOMER Yves et FLAMAND Amélie, *La démocratie participative inachevée : genèse, adaptations et diffusions*, Paris, Yves Michel | Adels, 2010.

BACQUE Marie-Hélène et VERMEERSCH Stéphanie, « Les classes moyennes dans l'espace urbain : choix résidentiels et pratiques urbaines », *Sociologie et sociétés*, 2013, vol. 45, n° 2, p. 63-85.

BARBE Frédéric, *La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain*, Rezé, À la Criée, 2018.

BARBIER Clément, « Des études urbaines comparatistes à une sociologie croisée des politiques urbaines », *Espaces et sociétés*, novembre 2015, n° 163, p. 25-40.

BARTHE Yannick, BLIC Damien de, HEURTIN Jean-Philippe, LAGNEAU Éric, LEMIEUX Cyril, LINHARDT Dominique, BELLAING Cédric Moreau de, REMY Catherine et TROM Danny, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 2013, vol. 103, n° 3, p. 175-204.

BARTHE Yannick et LINHARDT Dominique, « L'expérimentation : un autre agir politique », *Papiers de recherche du Centre de Sociologie de l'Innovation*, 2009, n°13.

BARTHELEMY Tiphaine, *Ethnographies plurielles : déclinaisons selon les disciplines*, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2014.

BARTHES Roland, « Jeunes chercheurs », *Communications*, 1972, vol. 19, n° 1, p. 1-5.

BASCHET Jérôme, *Défaire la tyrannie du présent : temporalités émergentes et futurs inédits*, La Découverte, Paris, 2018.

BEAL Vincent, « Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ? », *Revue internationale de politique comparée*, juillet 2012, vol. 19, n° 1, p. 39-59.

BEAL Vincent et ROUSSEAU Max, « Alterpolitiques ! », *Métropoles*, décembre 2014, n° 15.

BEAL Vincent et ROUSSEAU Max, « Alterpolitiques ! 2 », *Métropoles*, décembre 2015, n° 17.

BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, La Découverte, Paris, 2017.

BECKER Howard Saul, *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2013.

BECKER Howard Saul, *Ecrire les sciences sociales : commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2013.

BECKER Howard Saul, « Les photographies disent-elles la vérité ? », *Ethnologie francaise*, octobre 2007, vol. 37, n° 1, p. 33-42.

BECKER Howard Saul, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2006.

BECKER Howard Saul, « Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme », *Communications*, 2001, vol. 71, n° 1, p. 333-351.

BECKER Howard Saul, *La bonne focale : de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2016.

BENATOUÏL Thomas, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales*, 1999, vol. 54, n° 2, p. 281-317.

BERDOULAY Vincent, GOMES Paulo Caesar da Costa et LOLIVE Jacques, « L'espace public ou l'incontournable spatialité de la politique » dans *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*, Presses de la MSHA, Bordeaux, 2004, p. 7-24.

BERDOULAY Vincent et SOUBEYRAN Olivier, « Pratiques réflexives en aménagement pour une adaptation aux changements environnementaux », *L'espace géographique*, septembre 2012, tome 41, n° 2, p. 169-180.

BERGER Mathieu, « L'espace public tel qu'il a lieu », *Revue française de science politique*, 2016, n° 66.

BERGER Mathieu, « La participation sans le discours. », *EspacesTemps.net*, septembre 2014, https://www.espacestemps.net/articles/la-participation-sans-le-discours/

BERGER Mathieu, « Une image vaut mieux qu'un long discours (d'habitant). Sémiotique de la participation. », *Colloque « L'art de la participation », ULB, Charleroi*, juin 2014.

BERGER Mathieu, *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier en exercice*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2009.

BERGER Mathieu, CEFAÏ Daniel et GAYET-VIAUD Carole, *Du civil au politique : Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.

BERGER Mathieu et CHARLES Julien, « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, septembre 2014, vol. 9, n° 2, p. 5-36.

BERGER Mathieu et VAN HOLLEBEKE Sarah, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" » dans Bernard Declève et Priscilla Ananian (eds.), *Montréal et Bruxelles en projet(s) : les enjeux de la densification urbaine*, PUL, Louvain, 2017, p. 175-189.

BERNARD Nicolas, « La convention d'occupation précaire : pourquoi, comment ? » dans *Occupation précaire : un pas en avant pour le logement à Bruxelles*, FUSL, Bruxelles, 2016, p. 28-31.

BERNARD Nicolas, ZIMMER Pol et SURKIN Johan, « Le logement, la maîtrise foncière et l'espace public. », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, janvier 2009, note de synthèse n°6, États Généraux de Bruxelles, https://journals.openedition.org/brussels/924

BESSE Jean-Marc, « L'espace public : espace politique et paysage familier », *Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine*, 14 décembre 2006.

BESSE Jean-Marc, « Le paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson », *ARCHES (Association Roumaine des Chercheurs Francophones en Sciences Humaines)*, 2003, n° 6, p. 9-27.

BEYER Chris et ROYOUX Dominique, « L'aménagement temporel territorial : repenser les territoires en conjuguant espace et rythmes », *Métropoles*, décembre 2015, n° 17.

BIANCHETTI Cristina, « Lieux et droits : en quoi se traduit le droit collectif à l'habiter » dans Elena Cogato Lanza et al., *Le quartier des Grottes à Genève. De la différence urbaine*, Genève, MētisPresses, 2013, p. 237-257.

BIASE Alessia DE, *Hériter de la ville : pour une anthropologie de la transformation urbaine*, Paris, Donner lieu, 2014.

BIAU Véronique, « Une incursion dans les "coulisses" de la fabrication de la ville » dans Laurent Devisme et Yannis Tsiomis (eds.), *Trajectoires doctorales*, Paris, Editions du patrimoine, 2012, p. 88-96.

BIAU Véronique, FENKER Michael et MACAIRE Elise, *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville*, Paris, Ed. de La Villette, 2013.

BIAU Véronique et TAPIE Guy, *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009.

BIAU Véronique et TAPIE Guy, « Fabriquer les espaces bâtis, concevoir et coopérer » dans *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 167-205.

BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, HIERNAUX-NICOLAS Daniel et RIVIERE D'ARC Hélène, *Retours en ville : des processus de gentrification urbaine aux politiques de revitalisation des centres*, Paris, Descartes, 2003.

BIDOU-ZACHARIASEN Catherine et POLTORAK Jean-François, « Le "travail" de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés*, avril 2008, n° 132-133, p. 107-124.

BILANDE Arnaud, DAL Cynthia, DAMAY Ludivine, DELMOTTE Florence, NEUWELS Julie, SCHAUT Christine et WIBRIN Anne-Laure, « Tivoli, quartier durable : une nouvelle manière de faire la ville à Bruxelles ? », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, 13 juin 2016, https://journals.openedition.org/brussels/1354

BIZEUL Daniel, « Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d'une immersion au Front National », *SociologieS, La recherche en actes, Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain*, juin 2007.

BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? », *Revue francaise de science politique*, 2007, vol. 57, n° 1, p. 69-89.

BIZEUL Daniel, « Faire avec les déconvenus. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines*, 1999, vol. 33-34, p. 111-137.

BLANC Maurice, « Participation et médiation dans la recherche en sciences sociales : une perspective transactionnelle », *Pensée plurielle*, 2011, n° 28, p. 69-77.

BLANC Maurice, « La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique », *Penseé plurielle*, août 2009, vol. 20, n° 1, p. 25-36.

BLANC Maurice, « Concertation, sociologie urbaine, citoyenneté », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1988, vol. 38, n° 1, p. 104-112.

BLANCHON-CAILLOT Bernadette, « Pratiques et compétences paysagistes dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975 », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, décembre 2007, n° 13.

BLANCHON-CAILLOT Bernadette, GILL Kamni, JØRGENSEN Karsten, RINALDI Bianca Maria et SHANNON Kelly, « Landscape architecture in an expanded field », *Journal of Landscape Architecture*, mai 2013, vol. 8, n° 1, p. 4-5.

BLATRIX Cécile, « Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, octobre 2012, n° 79, p. 59-80.

BLATRIX Cécile, « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, juillet 2009, n° 74, p. 97-119.

BLONDIAUX Loïc, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », *Mouvements*, septembre 2007, vol. 50, n° 2, p. 118-129.

BLONDIAUX Loïc, « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, 2001, n° 18, p. 44-51.

BLONDIAUX Loïc et FOURNIAU Jean-Michel, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, octobre 2011, n° 1, p. 8-35.

BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Rue Descartes*, avril 2009, n° 63, p. 28-38.

BOISSEUIL Clément, « Les études urbaines en France : une méthodologie sans discipline ? », *Environnement urbain*, 2018, vol. 13, La présence – absence des études urbaines en France.

BOISSONADE Jérôme, « L'émancipation coopérative face à la compétence participative », *Politique et Sociétés*, 2013, vol. 32, n° 1, p. 107-127.

BOLTANSKI Luc, *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.

BOLTANSKI Luc, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, décembre 2008, n° 08, p. 17-43.

BOLTANSKI Luc, *Rendre la réalité inacceptable : à propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Demopolis, 2008.

BOLTANSKI Luc, « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1990, vol. 3, n° 10, p. 124-134.

BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métaillé, 1990.

BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2011.

BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 2008.

BOUCHAIN Patrick, *Construire en habitant : Venise*, Arles, Actes Sud, 2011.

BOUCHAIN Patrick, *Construire autrement : comment faire?*, Arles, Actes sud, 2006.

BOUCHAIN Patrick, JULIENNE Loïc et TAJCHMAN Alice, *Histoire de Construire*, Arles, Actes sud, 2012.

BOUCHAIN Patrick et LIEU UNIQUE (eds.), *Simone & Lucien Kroll : une architecture habitée*, Arles, Actes Sud, 2013.

BOURDIN Alain, « L'expertise réflexive est la vocation actuelle de la sociologie », *SociologieS*, janvier 2012, Débats, La situation actuelle de la sociologie.

BOURDIN Alain, « La ville se dit par évaluations », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2010, n° 128-129, p. 117-134.

BOURDIN Alain, « Gentrification : un "concept" à déconstruire », *Espaces et sociétés*, avril 2008, n° 132-133, p. 23-37.

BOURDIN Alain, « Un sociologue au pays des aménageurs. S'organiser pour se comprendre », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2008, vol. 104, n° 1, p. 157-163.

BOURDIN Alain, « Des ambiances à l'offre urbaine », *Espaces et sociétés*, septembre 2007, vol. 130, n° 3, p. 169-174.

BOURDIN Alain, LEFEUVRE Marie-Pierre et AUTHIER Jean-Yves, *La jeune sociologie urbaine francophone : retour sur la tradition et exploration de nouveaux champs*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014.

BREVIGLIERI Marc, « Une brèche critique dans la ville garantie ? Espaces intercalaires et architectures d'usages. » dans Elena Cogato Lanza et al., *Le quartier des Grottes à Genève. De la différence urbaine*, Genève, MētisPresses, 2013, p. 213-236.

BREVIGLIERI Marc et STEPHANIE Gaudet, « Les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique », *Lien social et Politiques*, 2014, n°71, p. 3-10.

BURAWOY Michaël, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. » dans Daniel Cefaï (ed.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.

CARLIER Louise, « De la contestation au compromis : quelle critique dans les mobilisations urbaines à Bruxelles ? », *Mouvements*, mars 2011, n° 65, p. 26-42.

CARREL Marion, *Faire participer les habitants : Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS, Paris, 2014.

CARREL Marion, ION Jacques, NEVEU Catherine, RENARD Vincent, AUBERTEL Patrice et ROUSIER Nicole, *La citoyenneté urbaine. Formes d'engagement et enjeux de solidarité. Synthèse du programme de recherche*, PUCA Recherche, Paris, 2011.

CASTELLS Manuel, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, Maspero, 1973.

CASTELLS Manuel et TOURAINE Alain, *L'ère de l'information, la société en réseaux*, Paris, Fayard, 2001.

CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

CEFAÏ Daniel et TERZI Cédric (eds.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2012.

CERTEAU Michel DE, *L' invention du quotidien : 1/ Arts de faire*, Paris, Gallimard, 2010.

CHABROL Marie, COLLET Anaïs, GIROUD Matthieu, LAUNAY Lydie, ROUSSEAU Max, TER MINASSIAN Hovig et LEVY Jean-Pierre, *Gentrifications*, Paris, Éditions Amsterdam, 2016.

CHAMPY Florent et ISRAËL Liora, « Professions et engagement public », *Sociétés contemporaines*, mars 2009, n° 73, p. 7-19.

CHARMES Éric, *La rue, village ou décor ? Parcours dans deux rues de Belleville*, Grâne, Créaphis, 2006.

CHATEAURAYNAUD Francis, *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra, 2011.

CHAUVIER Éric, « Anthropologie de l'ordinaire », *Journal des anthropologues*, 2012, n° 128-129, p. 209-221.

CHEMETOFF Alexandre, *Le plan guide (suites)*, Paris, Archibooks, 2010.

CHEMETOFF Alexandre et BERTHOMIEU Jean-Louis, *L'île de Nantes, le plan guide en projet*, Nantes, MeMo, 1999.

CHOMSKY Noam, *Occupy*, L'Herne, Paris, 2013.

CITTON Yves, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014.

CLAUDE Viviane, « Histoire des "mondes" des professionnels de l'urbain : quelques effets structurants » dans Véronique Biau et Guy Tapie (eds.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 63-72.

CLEMENT Gilles, *Manifeste du tiers paysage*, Sens & Tonka, Paris, 2014.

CLEMENT Gilles, *Le jardin planétaire*, Paris, Parc de la Villette/ Albin Michel, 1999.

CLEMENT Gilles, *Le jardin en mouvement*, Pandora, Paris, 1991.

CLOUTOUR Paul, *Mon voyage dans les institutions nantaises : 1989-2014*, Nantes, Aquiprint, 2016.

COGATO LANZA Elena, PATTARONI Luca, PIRAUD Micha et TIRONE Barbara, *Le quartier des Grottes à Genève. De la différence urbaine*, Genève, MētisPresses, 2013.

COHEN Maurizio et PLISSART Marie-Françoise, *A Bruxelles près de chez nous, l'architecture dans les Contrats de quartier*, Bruxelles, P. Crahay, 2007.

COLLECTIF, « Molenbeek, la construction d'un territoire ennemi intérieur », *Bruxelles en mouvements*, février 2019, n° 298.

COLLECTIF, « Pourquoi une revue sur la participation ? », *Participations*, 10 octobre 2011, vol. 1, n° 1, p. 5-7.

COLLECTIF, *Natures intermédiaires. Les paysages de Michel Desvigne*, Berlin, de Gruyter, 2009.

COLLECTIF, « Bienfaisante nature », *Communications*, 2003, vol. 74, n° 1.

COLLECTIF CHAMP LIBRE, « Quelle place pour la théorie dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme en France? », *Environnement urbain*, 2018, vol. 13.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, BORY Anne, CALDERON José-Angel, COHEN Valérie, MORTAIN Blandine, MULLER Séverin, VERDIERE Juliette et VIGNAL Cécile, « Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? Une démarche d'ethnographie comparée », *Espaces et sociétés*, mars 2014, n° 156-157, p. 125-141.

COLLET Anaïs, *Rester bourgeois : les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, Découverte, 2015.

COMHAIRE Gaël, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles : le tournant générationnel », *L'Information géographique*, septembre 2012, vol. 76, n° 3, p. 9-23.

CONORD Sylvaine, « Usages et fonctions de la photographie », *Ethnologie francaise*, octobre 2007, vol. 37, n° 1, p. 11-22.

CORBILLE Sophie, « Tourisme, diversité enchantée et rapports symboliques dans les quartiers gentrifiés du nord-est de Paris », *Genèses*, 2009, n° 76, p. 30-51.

CORREIA Mickaël, « L'envers des friches culturelles », *Revue du Crieur*, octobre 2018, vol. 11, n° 3, p. 52-67.

COSSART Paula et TALPIN Julien, *Lutte urbaine : participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Bellecombe-en-Bauges, Ed. du croquant, 2015.

CRAIPEAU Sylvie et METZGER Jean-Luc, « La gestionnarisation de la société : de la volonté de maîtrise à la déréalisation », *Mana : revue de sociologie et d'anthropologie*, mai 2011.

CRAIPEAU Sylvie et METZGER Jean-Luc, « Pour une sociologie critique de la gestion », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, avril 2007, vol. 38, n° 38-1, p. 145-162.

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 2014.

CUISENIER Jean et MONJARET Anne, *Arrêt sur images : photographie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

CUSIN François, « La gentrification en question », *Espaces et sociétés*, septembre 2008, n° 134, p. 167-179.

DAMASIO Alain, *Les furtifs*, Clamart, La Volte, 2019.

DAMAY Ludivine et DELMOTTE Florence, « Observer la fabrique de la ville à Bruxelles : un détour par la participation », *Participations*, 2016, n° 16, p. 89-112.

DAMAY Ludivine, DENIS Benjamin et DUEZ Denis (eds.), *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2011.

DAMAY Ludivine et SCHAUT Christine, « Justifications des politiques participatives : deux études de cas en Belgique », *Espaces et sociétés*, juin 2007, n° 128-129, p. 185-199.

DARDOT Pierre et LAVAL Pierre, *Commun : essai sur la révolution au XXIème siècle*, Paris, la Découverte, 2014.

DARMON Muriel, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, 2005, n°58, p. 98-112.

DASSETTO Felice, *L'Iris et le croissant : Bruxelles et l'Islam au défi de la co-inclusion*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011.

DAVODEAU Hervé, GEISLER Elise, MONTEMBAULT David et LECONTE Louise, « La participation par les architectes et les paysagistes : vers une hybridation des pratiques ? », *Paysage versus architecture : (in)distinction et (in)discipline*, *Cahiers thématiques du LACHT*, n°13, 2014, p. 171–184.

DAVODEAU Hervé et GOMES SANT'ANNA Camila, « La participation du public et ses incidences sur l'évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes », *Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement*, septembre 2011, n° 11, p. 50-65.

DAVODEAU Hervé et TOUBLANC Monique, « Le paysage outil, les outils du paysage », *Colloque « Co-construction ou construction en commun d'objectifs collectifs ? », Montpellier*, octobre 2010, p. 375-391.

DAWANCE Thomas, « Le squat collectif autogéré, une réponse à la crise urbaine », *La revue nouvelle*, février 2008, n° 2.

DE SMET Aurelie, « On 'Waiting Spaces' and their possible role in urbanism », *Colloque « Urbanism after Urbanism », ENSA Paris Malaquais*, 1 octobre 2013, p. 285–294.

DE SMET Aurelie, « Le rôle de l'usage temporaire dans le (re)développement urbain : exemples bruxellois », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, novembre 2013, https://journals.openedition.org/brussels/1195

DEBARBIEUX Bernard, « Actualité politique du paysage », *Revue de géographie alpine*, décembre 2007, n° 95-4, p. 101-114.

DEBRE Célia, ROY Jean-Philippe et THIBAULT Serge, *Chronique d'une participation institutionnalisée : un comité consultatif de quartier à Nantes*, Tours, MSH, Villes et territoires et Université François Rabelais, 2001.

DECROLY Jean-Michel et VAN CRIEKINGEN Mathieu, « Le Plan de Développement International de Bruxelles (PDI). Promesses de développements immobiliers et d'inégalités croissantes ? », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, mai 2009, https://journals.openedition.org/brussels/646

DELBAERE Denis, *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses, 2010.

DELBAERE Denis et BLANCHON Bernadette, « La recherche comme projet à rebours », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, novembre 2012, 26/27, p. 103-111.

DELGADO Manuel, *L'espace public comme idéologie*, Toulouse, CMDE, 2016.

DELMOTTE Florence, HUBERT Michel et TULKENS Francois, « Les schémas directeurs, et après ? L'avenir du développement urbain à Bruxelles en question », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, octobre 2009, https://journals.openedition.org/brussels/3530?lang=fr

DENEF Julie, *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains nouvelles formes de médiations urbanistiques et esthétiques de l'ouverture*, thèse de doctorat, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2011.

DENIS Jérôme et PONTILLE David, « L'écriture comme dispositif d'articulation entre terrain et recherche », *Alinéa. Sciences Sociales et Humaines*, avril 2002, n° 12, p. 93-106.

DESAGE Fabien et JACOB Louis (eds.), « Les aménagements de la participation », *Lien social et Politiques*, 2015, vol. 1, n° 73.

DESGOUTES Jules, « Les communs en friches », *Métropolitiques.eu*, juillet 2019, https://www.metropolitiques.eu/Les-communs-en-friches.html

DESSOUROUX Christian, VAN CRIEKINGEN Mathieu et DECROLY Jean-Michel, « Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles », *Belgeo. Revue belge de géographie*, juin 2009, n° 2, p. 169-186.

DEVISME Laurent, « Figures urbanistiques en régime prospectif. Pour une critique des pouvoirs de l'évocation », *Articulo - Journal of Urban Research*, juillet 2015, special issue 7.

DEVISME Laurent, *Urbanographie/urbanologie : les traverses de la fabrique urbaine*, HDR, ENS Lyon, 2014.

DEVISME Laurent (ed.), *Nantes petite et grande fabrique urbaine*, Marseille, Parenthèses, 2009.

DEVISME Laurent et BREUX Sandra, « Présence-absence des études urbaines en France : enjeux et perspectives », *Environnement urbain*, 2018, vol. 13.

DEVISME Laurent, DUMONT Marc et ROY Élise, « Le jeu des "bonnes pratiques" dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, 2007, n° 131, p. 15-31.

DEVISME Laurent et DUMONT Marc, « L'éthologue et le tenure track. Figures nantaises d'activistes de la pensée urbanistique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2008, vol. 104, n° 1, p. 6-17.

DEVISME Laurent et DUMONT Marc, « Les métamorphoses du marketing urbain. », *EspacesTemps.net*, 1 février 2006, https://www.espacestemps.net/articles/les-metamorphoses-du-marketing-urbain/

DEVISME Laurent et NICOLAS Amélie, « Fonctions urbaines et respiration patrimoniale de la ville. L'invention d'une politique publique : un patrimoine urbaniste à Nantes ? », *Revue Géographique de l'Est*, décembre 2013.

DEVISME Laurent et OUVRARD Pauline, « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale : les enseignements des démarches de prospective-action », *Lien social et Politiques*, janvier 2015, n° 73.

DEVISME Laurent et PASQUIER Elisabeth, *Servir le quartier : Vertiges et prodiges des chargés de quartier à Nantes*, Paris, L'Harmattan, 2011.

DEVISME Laurent et PASQUIER Elisabeth, *"Chargé de quartier à Nantes " un métier spatialisé*, Nantes, ENSA / LAUA, 2009.

DEVRESSE Marie-Sophie, « La pratique du Squat aujourd'hui pénalisée en Belgique. Retour sur un débat parlementaire », *UCLouvain*, 2017, https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cridep/actualites/la-pratique-du-squat-aujourd-hui-penalisee-en-belgique-retour-sur-un-debat-parlementaire.html

DEWEY John, *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, 2016.

DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010.

DIVAY Sophie, « "Sociologue-évaluateur" : un oxymore ? », *Informations sociales*, 2012, n° 174, p. 114-120.

DODIER Nicolas, « Les anthropologies d'un sociologue », *Genèses*, 2012, vol. 89, p. 10-27.

DODIER Nicolas et BASZANGER Isabelle, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, 1997, vol. 38, n° 1, p. 37-66.

DONADIEU Pierre, *Paysages en commun : pour une éthique des mondes vécus*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2014.

DONADIEU Pierre, « Le paysage. Un paradigme de médiation entre l'espace et la société ? », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, mai 2007, n° 297-298, p. 5-9.

DONADIEU Pierre, « Entre urbanité et ruralité. La médiation paysagiste », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1999, vol. 85, n° 1, p. 6-15.

DOUAY Nicolas et PREVOT Maryvonne, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris », *EchoGéo*, juin 2016, n° 36.

DOUAY Nicolas et PREVOT Maryvonne, « Park(ing) Day : label international d'un activisme édulcoré ? », *Environnement urbain / Urban Environment*, 2014, vol. 8, p. 14-33.

DOUCET Isabelle, *The practice turn in architecture : Brussels after 1968*, Surrey ; Burlington, VT, Ashgate, 2015.

DUBEAUX Sarah et CUNNINGHAM-SABOT Emmanuèle C., « Contestation et normalisation des usages du sol dans Berlin : l'ancien aéroport de Tempelhof », *Natures Sciences Sociétés*, 2016, vol. 24, n° 4, p. 358-370.

DUBOIS Vincent, « L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée », *Transversale*, 2005, vol. 1, p. 208-217.

DUMONT Marc, *Entre urbanisme et géographie : un parcours d'enseignant-chercheur - Introduire des perplexités, rendre intelligible la dimension spatiale des sociétés*, HDR, Université de Rennes, 2013.

DUMONT Marc et FERCHAUD Flavie, « Les "échappées" des expérimentations, une forme de design social des espaces ? Le cas du réaménagement du quartier du Blosne à Rennes », *Lien social et Politiques*, 2015, n° 73, p. 199-214.

DUPUY Gabriel et BENGUIGUI Lucien Gilles, « Sciences urbaines : interdisciplinarités passive, naïve, transitive, offensive », *Métropoles*, juin 2015, n° 16.

ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1998.

ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 1993.

ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica, 2010.

ENCORE HEUREUX (ed.), *Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, Paris, Institut français / B42, 2018.

ESTEBE Philippe, « La disparition », *Espaces et sociétés*, mars 2014, n° 156-157, p. 241-248.

FASSIN Didier, « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, novembre 2009, n° 09, p. 199-211.

FASSIN Didier et FASSIN Eric, *De la question sociale à la question raciale : représenter la société française*, Paris, Découverte, 2009.

FENKER Michaël, « Expérience et coopération au sein de la maîtrise d'ouvrage » dans Véronique Biau et Guy Tapie (eds.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 153-167.

FERRANDO Y PUIG Judith et PETIT Guillaume, « Les usages de la réflexivité dans l'entreprise participative. Un enjeu identitaire aux implications pratiques, théoriques et marchandes », *Participations*, 2016, vol. 16, n° 3, p. 19-43.

FIJALKOW Yankel, *Sociologie des villes*, Paris, La Découverte, 2013.

FINDELI Alain et BOUSBACI Rabah, « L'Eclipse de L'Objet dans les Théories du Projet en Design », *The Design Journal*, novembre 2005, vol. 8, p. 35-49.

FINDELI Alain et COSTE Anne, « De la recherche-création à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », *Lieux-communs*, janvier 2007, vol. 10.

FLEURY Antoine, « Croiser les terrains en géographie », Colloque « À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie », Arras, juin 2008.

FLORIDA Richard L., *The rise of the creative class : and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*, Nachdr., New York, NY, Basic Books, 2006.

FOSSIER Arnaud et MONNET Éric, « Les institutions, mode d'emploi », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, novembre 2009, n° 17, p. 7-28.

FREBAULT Jean, *La maîtrise d'ouvrage urbaine : réflexions sur l'évolution des méthodes de conduite des projets à partir des travaux du Club ville-aménagement*, Paris, Le Moniteur, 2005.

GARAT Isabelle, « L'emballement immobilier et ses effets urbains. L'exemple de Nantes », *Norois. Environnement, aménagement, société*, décembre 2009, n° 212, p. 23-39.

GARAT Isabelle, « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de geographie*, 2005, vol. 643, n° 3, p. 265-284.

GARAT Isabelle, POTTIER Patrick, GUINEBERTEAU Thierry, JOUSSEAUME Valérie et MADORE François, *Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*, Paris, Economica Anthropos, 2005.

GARNIER Jean-Pierre, *Une violence éminemment contemporaine : essais sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, Marseille, Agone, 2010.

GARNIER Jean-Pierre, « Scénographies pour un simulacre : l'espace public réenchanté », *Espaces et sociétés*, septembre 2008, vol. 134, n° 3, p. 67-81.

GATTA Federica, *(Contre)pouvoirs urbains ? : une critique des dispositifs non-institutionnels de l'aménagement urbain dans les transformations du Nord-Est de la métropole parisienne*, thèse de doctorat, Université Paris 10, 2014.

GEERTZ Clifford, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Archives de la revue Enquête*, octobre 1998, n° 6, p. 73-105.

GEERTZ Clifford, *Ici et là-bas : l'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996.

GENARD Jean Louis et CANTELLI Fabrizio, « Capacités et capacitation : une nouvelle orientation des politiques publiques? », dans *Action publique et subjectivité*, LGDJ, 2007, p. 41-64.

GENARD Jean-Louis, « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation », *Politique et Sociétés*, 2013, vol. 32, n° 1, p. 43-62.

GENARD Jean-Louis, « Responsabilisation individuelle ou déresponsabilisation collective? », *La revue nouvelle*, 2002, vol. 12, p. 63-69.

GENARD Jean-Louis, BERGER Mathieu et VANHELLEMONT Linus, « L'architecture des débats : les imaginaires mobilisés », *L'observatoire du centre-ville de Bruxelles (piétonnier)*, 2016, Portfolio #1 Cadrages, p. 63-76, http://bco.bsi-brussels.be/larchitecture-des-debats-les-imaginaires-mobilises/

GENARD Jean-Louis et CANTELLI Fabrizio, « Pour une sociologie politique des compétences », *Les politiques sociales*, 2010, n° 1-2, p. 103-120.

GENARD Jean-Louis et SCHAUT Christine, « La tour et la dalle : analyse d'une controverse » dans Institut supérieur d'architecture de la communauté française La Cambre (ed.), *La Cité administrative de l'État : Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, Les Cahiers de la Cambre Architecture, La Lettre volée, 2009.

GENESTIER Philippe, « Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien. Cadre cognitif et catégorie d'action politique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1999, vol. 82, n° 1, p. 142-154.

GENESTIER Philippe, OUARDI Samira et RENNES Juliette, « Le paradigme localiste au secours de l'action publique démocratique », *Mots. Les langages du politique*, mars 2007, n° 83, p. 69-80.

GERS (Groupe Etudes Recherches Sociales Nantes), *Développer une maîtrise d'usages dans un projet immobilier : le cas de l'opération Ilink*, PUCA, 2016.

GERS (Groupe Etudes Recherches Sociales Nantes), *La maîtrise d'usages à l'épreuve du chantier. Une perspective en trompe l'oeil ?*, PUCA, 2017.

GIROUD Matthieu, « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien », *Espaces et sociétés*, mai 2011, n° 144-145, p. 37-54.

GIS DEMOCRATIE ET PARTICIPATION, *Actes du colloque « Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : liaisons dangereuses et relations fructueuses »*, Paris, 2015.

GOIRAND Camille, « Participation institutionnalisée et action collective contestataire », *Revue internationale de politique comparee*, 2013, vol. 20, n° 4, p. 7-28.

GOURGUES Guillaume, « Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, octobre 2012, n° 79, p. 5-12.

GOURGUES Guillaume, « Les fonctionnaires participatifs : les routines d'une innovation institutionnelle sans fin(s) », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, mars 2012, n° 7.

GOURGUES Guillaume, RUI Sandrine et TOPÇU Sezin, « Gouvernementalité et participation », *Participations*, octobre 2013, n° 6, p. 5-33.

GRAC (GROUPE DE RECHERCHE-ACTION), *Pratiques contre-culturelles dans les brèches de la Métropole. Le cas de Grrrnd Zero à Lyon et Avataria à Saint-Etienne*, PUCA, 2011.

GRAC (GROUPE DE RECHERCHE-ACTION), *Repenser la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, PUCA, 2007.

GRAVARI-BARBAS Maria, « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique », *Norois*, 1998, vol. 178, n° 1, p. 175-193.

GRAVARI-BARBAS Maria et JACQUOT Sébastien, « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes », *Géocarrefour*, juillet 2007, vol. 82, n° 3.

GRAVARI-BARBAS Maria et RIPOLL Fabrice, « Introduction : De l'appropriation à la valorisation, et retour », *Norois. Environnement, aménagement, société*, décembre 2010, n° 217, p. 7-12.

GRAVELAINE Frédérique DE, *Espaces publics : un bien commun*, Nantes, Place publique Samoa, 2016.

GRAVELAINE Frédérique DE, *La fabrique de l'île, acte II*, Nantes, Place publique Samoa, 2013.

GRAVELAINE Frédérique DE, *La création prend ses quartiers*, Nantes, Place publique Samoa, 2011.

GRAVELAINE Frédérique DE, *Le temps du projet*, Nantes, Place publique Samoa, 2010.

GRAVELAINE Frédérique DE, *Continuer à inventer*, Nantes, Place publique Samoa, 2010.

GRAVELAINE Frédérique DE, *A Nantes, la mutation d'une île*, Nantes, Place publique Samoa, 2009.

GRAVELAINE Frédérique DE, *La Loire au centre*, Nantes, Place publique Samoa, 2009.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1988.

HACHE Émilie, « Néolibéralisme et responsabilité », *Raisons politiques*, 2007, vol. 28, n° 4, p. 5-9.

HACHE Émilie, « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, 2007, vol. 28, n° 4, p. 49-65.

HAKIM BEY, *TAZ zone autonome temporaire*, Paris, Éd. de l'Éclat, 2014.

HALLAUER Edith, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre : Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 2017.

HALLAUER Édith, « Habiter en construisant, construire en habitant : la “permanence architecturale”, outil de développement urbain ? », *Métropoles*, décembre 2015, n° 17.

HAMEL Pierre, « Leçons de démocratie urbaine », *Questions de communication*, septembre 2014, n° 25, p. 61-79.

HAMEL Pierre, MAHEU Louis et VAILLANCOURT Jean-Guy, « Présentation du numéro : repenser les défis institutionnels de l'action collective », *Politique et Sociétés*, 2000, vol. 19, n° 1, p. 3-25.

HARDIN Garrett, « The Tragedy of the Commons », *Science*, 13 décembre 1968, vol. 162, n° 3859, p. 243-248.

HARVEY David W., *Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Éd. Amsterdam, 2011.

HATZFELD Hélène, « Partager les savoirs : quelle légitimité ? », *Le sujet dans la cité*, 2013, n° 4, p. 45-55.

HATZFELD Hélène, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie » dans Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer (eds.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011.

HATZFELD Hélène, « Les enjeux du paysage » dans Mario Bédard (ed.), *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 313-321.

HAUMONT Bernard, « Savoirs pratiques et savoirs savants. Convergences, concurrences et indifférences dans le projet architectural et urbain. » dans Ola Soderstrom, Elena Cogato Lanza, Roderick J. Lawrence et Gilles Barbey (eds.), *L'usage du projet : pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*, Lausanne, Payot, 2000, p. 67-83.

HAVARD-DUCLOS Bénédicte, « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *SociologieS*, juin 2007.

HESS Rémi, *Produire son oeuvre : le moment de la thèse*, Paris, Teraedre, 2003.

HIRSCHMAN Albert O, *Exit, voice, loyalty défection et prise de parole*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.

HOUDART Sophie et THIERY Olivier (eds.), *Humains, non-humains : comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2011.

HOULSTAN-HASAERTS Rafaella, *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile : une recherche en terrains bruxellois*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles-Faculté d'architecture La Cambre, 2019.

IDT Joël, « Le temps de la réalisation des projets urbains : une fabrique a posteriori des enjeux politiques de l'action collective », *Géocarrefour*, décembre 2012, vol. 87/2, p. 75-85.

INSTITUT SUPERIEUR D'ARCHITECTURE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE LA CAMBRE (ed.), *De la participation urbaine : la place Flagey*, Les Cahiers de la Cambre Architecture, La Lettre volée, 2005.

INSTITUT SUPERIEUR D'ARCHITECTURE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE LA CAMBRE (eds.), *La Cité administrative de l'État : Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Les Cahiers de la Cambre Architecture, La Lettre volée, 2009.

INSTITUT SUPERIEUR D'ARCHITECTURE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE LA CAMBRE (eds.), *Qui a peur de l'architecture? Livre blanc de l'architecture contemporaine en Communauté française de Belgique*, Les Cahiers de la Cambre Architecture, La Lettre volée, 2004.

INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », Bruxelles en mouvements, février 2015, n° 274.

ION Jacques et PERONI Michel (eds.), *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour d'Aigues, Éditions del'Aube, 1997.

JACKSON John Brinckerhoff, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud, ENSP, 2003.

JACOBS Jane, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Marseille, Éd. Parenthèses, 2012.

JAMAR David, « Art-Activisme : enjeux de créativité urbaine à Bruxelles », *L'Information geographique*, septembre 2012, vol. 76, n° 3, p. 24-35.

JANNIERE Hélène et POUSIN Frédéric, « Paysage urbain : d'une thématique à un objet de recherche », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, décembre 2007, n° 13.

JEUDY Henri Pierre, *Critique de l'esthétique urbaine*, Paris, Sens & Tonka, 2003.

JOSEPH Isaac, *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1998.

JOSEPH Isaac, « L'espace public comme lieu de l'action », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1992, vol. 57, n° 1, p. 211-217.

JOUVE Bernard, « Éditorial. L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », *Géographie, économie, société*, 2006, vol. 8, n° 1, p. 5-15.

KANDJEE Thierry, *Designing the skeleton of/for robust landscapes*, Thèse de doctorat, RMIT Design and architecture, 2013.

KATAN Roger, *De quoi se mêlent les urbanistes ?*, Le Paradou, Actes Sud, 1979.

KERAVEL Sonia, *Passeurs de paysages : le projet de paysage comme art relationnel*, Genève, MētisPresses, 2015.

KILANI Mondher, « Du terrain au texte », *Communications*, 1994, vol. 58, n° 1, p. 45-60.

KIRSZBAUM Thomas (ed.), *En finir avec les banlieues? Le désenchantement de la politique de la ville*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2015.

KIRSZBAUM Thomas, *Rénovation urbaine les leçons américaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

KIRSZBAUM Thomas, *Mixité sociale dans l'habitat. Revue de la littérature dans une perspective comparative*, Paris, La Documentation française, 2008.

KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2016.

KRASNY Elke, *Right to green: hands-on urbanism 1850-2012*, Place of publication not identified, Mccm Creations, 2013.

KROLL Simone et KROLL Lucien, *Tout est paysage*, Paris, Sens & Tonka, 2012.

LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.

LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996.

LATOUR Bruno, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017.

LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1994.

LATOUR Bruno et GUILHOT Nicolas, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Editions La Découverte, 2007.

LATOUR Bruno et YANEVA Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur réseau sur l'architecture » dans Urs Staub, Reto Geiser et Switzerland (eds.), *Explorations in architecture : teaching, design, research*, Basel ; Boston, Birkhäuser, 2008, p. 80-89.

LAUA (LANGAGE ACTIONS URBAINES ALTERITE), *Formes et pratiques de l'activité de recherche, Cahiers du Laua n°10,* Nantes, ENSAN / LAUA, 2007.

LAUA (LANGAGE ACTIONS URBAINES ALTERITE), *L'analyse pragmatique d'un projet urbain : la mise à l'épreuve du « plan-guide en projet » de l'île de Nantes*, PUCA / LAUA, 2006.

LAUA (LANGAGE ACTIONS URBAINES ALTERITE), *Centralité émergente : la fonction miroir de l'île de Nantes*, Nantes, LAUA, 2001.

LAUA (LANGAGE ACTIONS URBAINES ALTERITE), *Relations d'acteurs et dynamique de projet, Cahiers du LAUA n°3*, Nantes, ENSAN / LAUA, 1995.

LAUA (LANGAGE ACTIONS URBAINES ALTERITE), *Cahiers du LAUA n°2*, Nantes, ENSA / LAUA, 1994.

LE GALES Patrick, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, 1995, vol. 45, n° 1, p. 57-95.

LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Ed. Economica, 2015.

LEFEBVRE Rémi, « La démocratie participative absorbée par le système politique local », *Métropolitiques.eu*, octobre 2012, https://www.metropolitiques.eu/La-democratie-participative.html

LEFEUVRE Marie-Pierre (eds.), *Faire Métropole. De nouvelles règles du jeu ?*, POPSU-PUCA / Le Moniteur, Paris, 2015.

LEJEUNE Caroline, *En quête de justice écologique : théorie politique environnementale et mobilisations sociales*, Thèse de doctorat, Université de Lille, 2015.

LEJEUNE Caroline et VILLALBA Bruno, *Vers un « nouvel esprit de la Démocratie », concertation instituée et mobilisation citoyenne autour de l'aménagement de l'écoquartier intercommunal de l'Union : Roubaix, Tourcoing*, Rapport final d'activité, Ministère de l'Écologie, Université de Lille, 2013.

LENEL Emmanuelle, « La mixité sociale dans l'action publique urbaine à Bruxelles : projet ou langage politique ? », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, février 2013, https://journals.openedition.org/brussels/1129

LEVY Lisa et SOUBEYRAN Olivier, « Et si on improvisait ? », *Urbanisme*, 2018, n° 408, p. 74-75.

LIPOVETSKY Gilles et SERROY Jean, *L'esthétisation du monde : vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, Gallimard, 2013.

LOFLAND Lyn H., *The public realm : exploring the city's quintessential social territory*, Hawthorne, N.Y, Aldine de Gruyter, 1998.

LOLIVE Jacques, « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics », *Cahiers de géographie du Québec*, 2006, vol. 50, n° 140, p. 151-171.

LOLIVE Jacques, *Les contestations du TGV Méditerranée : projet, controverse et espace public*, Paris, Harmattan, 1999.

LUGINBÜHL Yves, *Biodiversité, paysage et cadre de vie : la démocratie en pratique*, Paris, Victoires éditions, 2015.

LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.

LUSSAULT Michel, *L'espace en actions : de la dimension spatiale des politiques urbaines*, HDR, Université François Rabelais, Tours, 1996.

LUSSAULT Michel et MASBOUNGUI Ariella, « Les espaces de vie contre l'aménagement », s.l., 2011.

LUSTIGER-THALER Henri, MAHEU Louis et HAMEL Pierre, « Enjeux institutionnels et action collective », *Sociologie et sociétés*, 1998, vol. 30, n° 1, p. 53-63.

LYDON Mike, *Tactical urbanism : short-term action for long-term change*, Washington DC, Island Press, 2015.

MACAIRE Élise, *L'architecture à l'épreuve de nouvelles pratiques : recompositions professionnelles et démocratisation culturelle*, Thèse de doctorat, Université Paris Est, 2012.

MADANIPOUR Ali, *Cities in time : temporary urbanism and the future of the city*, London, Bloomsbury, 2017.

MADORE François, « Politique de la ville, structure sociale et habitat : l'exemple de Nantes », *Annales de Géographie*, 1997, vol. 106, n° 597, p. 502-521.

MAFFESOLI Michel, « Société ou communauté. Tribalisme et sentiment d'appartenance », *Corps et culture*, juin 1998, n° 3.

MAILLARD Jacques DE, « Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2000, vol. 88, n° 1, p. 6-18.

MARCUS George E., « Ethnographie du/dans le système monde. L'émergence d'une ethnographie multisituée. » dans Daniel Cefaï (ed.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 371-399.

MARESCA Sylvain, « Photographes et ethnologues », *Ethnologie francaise*, octobre 2007, vol. 37, n° 1, p. 61-67.

MARIE Michel, *La Terre et les mots : une traversée des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989.

MASBOUNGI Ariella et CLUB VILLE AMENAGEMENT, *Fabriquer la ville : outils et méthodes, les aménageurs proposent*, Paris, La Documentation française, 2001.

MASSON Philippe, CARTIER Marie, LE SAOUT Rémy, RETIERE Jean-Noël et SUTEAU Marc, *Sociologie de Nantes*, Paris, La Découverte, 2013.

MATTHEY Laurent, *Building up stories : sur l'action urbanistique à l'heure de la société du spectacle intégré*, Genève, A-Type éditions, 2014.

MATTHEY Laurent, « Urbanisme fictionnel : l'action urbaine à l'heure de la société du spectacle », *Métropolitiques.eu*, octobre 2011, https://www.metropolitiques.eu/Urbanisme-fictionnel-l-action.html

MATTHEY Laurent, « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergeo : European Journal of Geography*, mai 2005, p. 1-21.

MATTHEY Laurent et MAGER Christophe, « Entre fragmentation et ordre urbain : une géographie politique des espaces de l'entre-soi », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, juin 2012, n° 17.

MAZEAUD Alice, « Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, octobre 2012, n° 79, p. 45-58.

MAZEAUD Alice, BOAS Marie-Hélène Sa Vilas et BERTHOME Guy-El-Karim, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, juin 2012, n° 2, p. 5-29.

MAZEAUD Alice et NONJON Magali, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018.

MAZEAUD Alice et NONJON Magali, « De la cause au marché de la démocratie participative », *Agone*, décembre 2015, n° 56, n° 1, p. 135-152.

MAZEAUD Alice et TALPIN Julien, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, octobre 2010, vol. 1, n° 3, p. 357-374.

MELE Patrice, « Quels territoires pour l'action ? Mobilisations locales et régimes de territorialité » dans Yves Bonny, Sylvie Ollitrault, Régis Keerle et Yvon Le Caro (eds.), *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, PUR, Rennes, 2012, p. 291-301.

MEYER Michaël, PERROT Adeline et ZINN Isabelle, « Entre ambition "tout-terrain" et impossible ubiquité : les ethnographes en mouvement », *SociologieS*, novembre 2017.

MIDLER Christophe, *L'auto qui n'existait pas: management des projets et transformation de l'entreprise*, Paris, Dunod, 2006.

MIESSEN Markus, *The Nightmare of Participation : Crossbench Praxis as a Mode of Criticality*, Berlin, Sternberg Press, 2010.

MORITZ Benoit, « Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, juin 2011, https://journals.openedition.org/brussels/1036

NEGT Oskar, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 2007.

NEVEU Catherine, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, octobre 2011, vol. 1, n° 1, p. 186-209.

NEVEU Catherine (ed.), *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*, Paris, Harmattan, 2007.

NEVEU Catherine, « Une "petite fabrique de territoire" : quartiers et citoyenneté à Roubaix », *Ethnologie francaise*, 2004, vol. 34, n° 1, p. 59-66.

NEVEU Catherine et CARREL Marion, *Citoyennetés ordinaires: pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, 2014.

NICOLAS Amélie, « Le projet urbain nantais : une mise à l'épreuve du modèle Bilbao », *Métropolitiques.eu*, 2014, https://www.metropolitiques.eu/Le-projet-urbain-nantais-une-mise.html

NICOLAS Amélie, *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 2009.

NICOLAS Amélie et ROY Elise, *La « clusterisation » du projet urbain de l'Ile de Nantes*, dans Marie-Pierre Lefeuvre (eds.), *Faire Métropole. De nouvelles règles du jeu ?*, POPSU-PUCA / Le Moniteur, Paris, 2015.

NICOLAS-LE STRAT Pascal, *Quand la sociologie entre dans l'action : la recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique ou politique*, Rennes, Éditions du commun, 2018.

NONJON Magali, « De la "militance" à la "consultance" : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la "procéduralisation" de la participation », *Politiques et management public*, janvier 2012, vol 29/1, p. 79-98.

NONJON Magali, « La participation en kit : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, mars 2012, n°79, p. 29-44.

NONJON Magali, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 2005, n° 70, p. 89-112.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, octobre 1995, p. 71-109.

ORDUÑA-GIRO Paula et JACQUOT, Sébastien, « La production participative d'espaces publics temporaires en temps de crise », *Métropolitiques.eu*, novembre 2014, https://www.metropolitiques.eu/La-production-participative-d.html

OUVRARD Pauline, *Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses: une ethnographie de la fabrique du territoire de Saint-Nazaire à Nantes*, Thèse de doctorat, ENSAN / Université de Nantes, 2016.

OVERNEY Laetitia, « Prendre (sa) part. Habiter, c'est participer », *Participations*, 2017, n° 19, p. 23-48.

PAQUOT Thierry, MASSON-ZANUSSI Yvette et STATHOPOULOS Marco (eds.), *Alterarchitectures manifesto : Observatory of innovative architectural and urban processes in Europe*, Gollion, Infolio, 2012.

PASQUIER Elisabeth, *« L'effet quartier » dans l'histoire de la démocratie locale nantaise*, Paris, L'Harmattan, 2016.

PASQUIER Elisabeth, *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées : retour réflexif sur un parcours de recherche à Nantes*, HDR, Nantes, 2011.

PASQUIER Elisabeth, *Cultiver son jardin : chroniques des jardins de la Fournillère, 1992-2000*, Paris, L'Harmattan, 2001.

PASSERON Jean Claude et REVEL Jacques (eds.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.

PATTARONI Luca, « La trame sociologique de l'espace. Éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun », *SociologieS*, juin 2016.

PATTARONI Luca, « Le nouvel esprit de la ville », *Mouvements*, mars 2011, vol. 65, n° 1, p. 43-56.

PATTARONI Luca, « La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain » dans Michel Bassand, Vincent Kaufmann et Dominique Joye (eds.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, PPUR, Lausanne, 2007, p. 283-314.

PENEFF Jean, *Le goût de l'observation : comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009.

PETITEAU Jean-Yves et CHEREL Emmanuelle, *L'émergence du récit comme révélateur du processus de renouvellement urbain ou l'urbanisme contemporain se réinvente-t-il à partir de l'art?*, Nantes, ENSA / LAUA, 2004.

PETONNET Colette, *Ces gens-là*, Paris, CNRS éditions, 2017.

PETONNET Colette et LEROI-GOURHAN André, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), 2002.

PIETTE Albert, « Les détails de l'action. Écriture, images et pertinence ethnologique », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, octobre 1998, n° 6, p. 109-128.

PIETTE Albert, « La photographie comme mode de connaissance anthropologique », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, mars 1992, n° 18, p. 129-136.

PIGNARRE Philippe et STENGERS Isabelle, *La sorcellerie capitaliste : pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, 2007.

PINSON Daniel et SAUVAGE André, « L'architecture, l'usage et l'habitant », dans LAUA (Langage Actions Urbaines Altérités) (ed.), *Cahiers du LAUA n°2*, Nantes, ENSA / LAUA, 1994, p. 61-75.

PINSON Gilles, *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

PINSON Gilles, « Michel Peraldi, Michel Samson : Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais », *Pôle Sud*, 2006, vol. 24, n° 1, p. 164-166.

POUSIN Frédéric, « La création de paysage au risque de l'urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1999, vol. 85, n° 1, p. 32-41.

PRADEL Benjamin, « Rythmes événementiels et aménagement des espaces publics à Paris, Bruxelles et Montréal », *Loisir et Société / Society and Leisure*, janvier 2013, vol. 36, n° 1, p. 78-93.

PRADEL Benjamin, « L'urbanisme temporaire : signifier les " espaces-enjeux " pour réédifier la ville », *PUR*, janvier 2012, p. 245-256.

PRADEL Benjamin, *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité évènementielle : les nouveaux rythmes collectifs*, Thèse de doctorat, Paris, 2010.

PRADEL Benjamin, « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, juillet 2007, vol. 82, n° 3, p. 123-130.

QUERE Louis, « Pour un calme examen des faits de société » dans Bernard Lahire (ed.), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris, Editions La Découverte, 2006, p. 79-94.

RAOUL Emmanuel, *La Cartonnerie : expérimenter l'espace public, Saint-Etienne 2010-2016*, La Défense, PUCA, 2016.

REMY Catherine, « Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada », *SociologieS*, juin 2014.

RERAT Patrick, SÖDERSTRÖM Ola, BESSON Roger et PIGUET Étienne, « Une gentrification émergente et diversifiée : le cas des villes suisses », *Espaces et sociétés*, avril 2008, n° 132-133, p. 39-56.

RIPOLL Fabrice, « S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Norois. Environnement, aménagement, société*, juin 2005, n° 195, p. 29-42.

ROCHE Élise, « Les effets territoriaux des "ratés" de la participation », Journées d'étude « Les effets de la participation du public aux processus décisionnels », GIS Démocratie et Participation, EHESS, 21 octobre 2011.

ROMPAEY Christian Van, « Association et innovation sociale », *Pensée plurielle*, décembre 2005, vol. 9, n° 1, p. 47-54.

ROSA Hartmut, *Accélération : une critique sociale du temps suivi d'un entretien avec l'auteur*, Paris, La Découverte, 2013.

ROUSSEAU Max, « Gouverner la gentrification. Différentiel de loyer et coalitions de croissance dans la ville en déclin », *Métropoles*, juin 2010, n° 7.

ROUSSEAU Max, « "Bringing politics back in" : la gentrification comme politique de développement urbain ? », *Espaces et sociétés*, avril 2008, vol. 132-133, n° 1, p. 75-90.

ROUYET Yves, « Rock the canal » dans ADT / ATO, Région de Bruxelles Capitale (ed.), *Canal ? Vous avez dit canal ?! État des lieux illustré du territoire du canal à Bruxelles*, Bruxelles, 2014.

ROY Élise, « La mise en culture des friches urbaines. Territoires en transition à Nantes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2004, vol. 97, n° 1, p. 121-126.

RUI Sandrine, « La société civile organisée et l'impératif participatif. Ambivalences et concurrence », *Histoire, économie société*, avril 2016, n° 1, p. 58-74.

RUI Sandrine et VILLECHAISE-DUPONT Agnès, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, 2005, n° 123, p. 21-36.

SAUVETRE Pierre, « Michel Foucault : problématisation et transformation des institutions », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, novembre 2009, n° 17, p. 165-177.

SCHON Donald A, *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Éditions Logiques, 1994.

SCHOONBRODT René, *Vouloir et dire la ville : quarante années de participation citoyenne à Bruxelles*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 2007.

SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et Femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.

SGARD Anne, *Le partage du paysage*, HDR, Université de Grenoble, 2011.

SGARD Anne, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, septembre 2010, n° 2.

SGARD Anne, « Une “éthique du paysage” est-elle souhaitable ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, mars 2010, vol. 10.

SGARD Anne, « Entre rétrospective et prospective. », *EspacesTemps.net*, septembre 2008, https://www.espacestemps.net/articles/entre-retrospective-et-prospective/

SODERSTROM Ola, COGATO LANZA Elena, LAWRENCE Roderick J. et BARBEY Gilles, *L'usage du projet : pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*, Lausanne, Payot, 2000.

SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. », *Recherches qualitatives*, 2007, vol. 27, n° 1, p. 127-140.

STAVO-DEBAUGE Joan, « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut » dans Daniel Cefaï et Dominique Pasquier (eds.), *Les sens du public*, PUF., Paris, 2003.

STOFFEN Myriam, PIGNOT Lisa et FAYE Camille, « La Zinneke : faire ville ensemble à travers les différences », *L'Observatoire*, 21 juillet 2017, vol. 50, n° 2, p. 45-49.

TALPIN Julien et SINTOMER Yves, *La démocratie participative au-delà de la proximité : le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, PUR, 2011.

TASSIN Etienne, « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », *Hermès*, janvier 1992, vol.1, n°10, p. 23-37.

TELLER Jacques, « Développement de l'entre-soi communautaire dans les espaces résidentiels périurbains », *Déviance et Société*, 2009, vol. 33, n° 4, p. 547-556.

TERRIN Jean-Jacques, *Le projet du projet : concevoir la ville contemporaine*, Marseille, Parenthèses, 2014.

TERRIN Jean-Jacques et MARIE Jean-Baptiste, *La ville des créateurs*, Marseille, Parenthèses, 2012.

TESSUTO Julie, « Changer la ville pour changer la vie ? Le mouvement citoyen PicNic the Streets et l'invisibilisation des enjeux socio-économiques liés au réaménagement du centre-ville de Bruxelles », *Environnement Urbain / Urban Environment*, septembre 2016, Volume 10.

THEVENOT Laurent, « « Des Liens du Proche aux Lieux du Public » », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2017, vol. 48, n° 3, p. 7-43.

THEVENOT Laurent, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, Découverte, 2006.

TOMAS François, « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », *Géocarrefour*, 2001, vol. 76, n° 1, p. 75-84.

TONNELAT Stéphane, « La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement » dans Hélène Combes (ed.), *Les lieux de la colère : occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris / Sciences Po Aix-en-Provence, Éditions Karthala, 2015, p. 211-234.

TONNELAT Stéphane, « La dimension sensible des problèmes publics », *Raisons Pratiques*, 2012, n° 22, p. 163-190.

TONNELAT Stéphane, « Rendre publique la durabilité : la plateforme d'observation du Bayou à la Nouvelle-Orléans », *Métropolitiques.eu*, 2011, https://www.metropolitiques.eu/Rendre-publique-la-durabilite-la.html

TONNELAT Stéphane et RENAUD Yann, « La maîtrise d'œuvre sociologique des Jardins d'Éole. Comment construire une gestion publique ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2008, vol. 105, n° 1, p. 55-65.

TOUSSAINT Jean-Yves, « Le collectif d'énonciation de l'espace ou l'histoire des acteurs que cachait l'architecte », dans LAUA (Langage Actions Urbaines, Altérités), *Les Cahiers du LAUA n°3*, 1995, p. 7-20.

TOUSSAINT Jean-Yves et VAREILLES Sophie, « Que fabriquent les citoyens avec les dispositifs que l'on fabrique pour eux? », dans *Environnement, ville, société*, juin 2013, p. 109-110.

TOUSSAINT Jean-Yves et VAREILLES Sophie, « À qui profite la concertation ? », *Geographica Helvetica*, décembre 2009, vol. 4, p. 235-243.

TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et Universitaires romandes, 2001.

TSING Anna Lowenhaupt, *Le champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2017.

TSIOMIS Yannis (ed.), *Echelles et temporalités des projets urbains*, Paris, PUCA, 2007.

VAN CRIEKINGEN Mathieu, « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », *Métropoles*, décembre 2013, n° 13.

VAN CRIEKINGEN Mathieu, « La gentrification et son contraire », *Politique*, 2012, n° 76, p. 70-75.

VAN CRIEKINGEN Mathieu, « Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles ? Des migrations sélectives au départ des quartiers bruxellois en voie de gentrification », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, décembre 2006, https://journals.openedition.org/brussels/293

VAN CRIEKINGEN Mathieu et FLEURY Antoine, « La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris », *Belgeo. Revue belge de géographie*, juin 2006, n° 1-2, p. 113-134.

VAN HAMME Gilles, GRIPPA Taïs et VAN CRIEKINGEN Mathieu, « Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, mars 2016, https://journals.openedition.org/brussels/1331

VAN HAMME Gilles, WERTZ Isaline et BIOT Valérie, « La croissance économique sans le progrès social : l'état des lieux à Bruxelles », *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles*, mars 2011, https://journals.openedition.org/brussels/850?lang=en

VAN REUSEL Hanne, « The spatial mirror. Designing urban collective spaces from bottom up in Brussels », Thèse de doctorat, Sint Lukas KU Leuven, 2018.

VAN REUSEL Hanne, PAK Burak, MEERBEEK Piet et VERBEKE Johan, « Collective city-making in Brussels », Bruxelles., 2015, http://www.selfcity.be/analyses/collective-city-making-comparing-5-citizen-initiatives-in-brussels

VERBAKEL Ward, BRUYN Joeri de et PLISSART Marie-Françoise, *BMa : man of thoughts*, Malines, Public Space, 2014.

VERMEERSCH Stéphanie, « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ? », *Espaces et sociétés*, 2006, n° 126, p. 53-68.

VIGANO Paola, *Les territoires de l'urbanisme : le projet comme producteur de connaissance*, Genève, Mētis Presses, 2014.

VIOLEAU Jean-Louis, *L'île de SAMOA à Nantes*, Paris, Editions B2, 2016.

VIOLEAU Jean-Louis, *Nantes, l'invention d'une île*, Paris, Autrement, 2011.

VIRILIO Paul, MASBOUNGI Ariella et BARBET-MASSIN Olivia (eds.), *La ville est une figure libre : Laurent Théry, grand prix de l'urbanisme 2010*, Marseille, Parenthèses, 2010.

VIVANT Elsa, *Qu'est ce que la ville créative ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

VIVANT Elsa, « Les événements off : de la résistance à la mise en scène de la ville créative », *Géocarrefour*, juillet 2007, vol. 3, n°82, p. 131-140.

ZASK Joëlle, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.

ZEPF Marcus et ANDRES Lauren, *Vers de nouvelles articulations entre plan territorial, plan d'urbanisme et projets urbains*, Lyon, Géocarrefour, 2012.

ZIMMERMANN Bénédicte, « Eléments pour une socio-histoire des catégories d' action publique » dans *Danny Trom, Pascale Laborier (dir.), Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 2003, p. 241-258.

ZIMMERMANN Bénédicte et TROM Danny, « Cadres et institution des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage. », *Raisons pratiques*, 2001, p. 321-352.

ZITOUNI Benedikte, « Une reprise de l'interstice dans Sorcellerie capitaliste où il est question de savoir décrire le bloc et le milieu en sociologie urbaine », Conférence IBAI / ULB, Bruxelles, 10 juin 2009.

Sources documentaires

ADT / ATO, REGION DE BRUXELLES CAPITALE, « Pôle d'expertise en matière de participation citoyenne, feuille de route », 2011.

APPROCHE.S, Revue de projets - impacts urbanisme transitoire - Cahier 1
https://issuu.com/atelierapproches/docs/approche.s_-_revue_de_projet_-_impa

ARAU, « PPAS n°09-01 "Tour et Taxis", ou comment planifier a posteriori », 23 septembre 2016, https://arau.org/fr/urban/detail/341/ppas-n-09-01-tour-et-taxis-ou-comment-planifier-a-posteriori

ARAU, « Les charges d'urbanisme au secours de la production de logements sociaux ? », 4 décembre 2015, https://arau.org/fr/urban/detail/324/les-charges-d-urbanisme-au-secours-de-la-production-de-logements-sociaux

ARAU, « État d'urgence : il faut 40.000 logements sociaux supplémentaires à Bruxelles », 4 décembre 2015, https://arau.org/fr/urban/detail/323/etat-d-urgence-il-faut-40-000-logements-sociaux-supplementaires-a-bruxelles

ARAU, IEB et BRAL, « Que devient notre démocratie urbaine ? Lettre ouverte aux député-e-s de la Région de Bruxelles-Capitale », 12 octobre 2017,
www.ieb.be › IMG › pdf › lettre-ouverte-aux-parlementaires_cobat_12oct17

BORRET KRISTIAAN, « Bouwmeester / maître architecte Bruxelles Capitale - Note d'orientation 2015-2019 », 14 avril 2016, https://bma.brussels

BRAL, « BXL PLANT II, défis et changements dans la planification », 2018, https://issuu.com/bral/docs/bxl-plant-ii-webversie

BRAL, « TOUR & TAXIS, Le plan, l'histoire, les défis », 2017, https://bral.brussels/fr/artikel/publication-tour-taxis

BRAL, « SELFCITY BXL : Présentation et analyse d'une nouvelle génération d'initiatives citoyennes », 2016, https://bral.brussels/fr/artikel/selfcity-bxl

BRAL, « BXL PLANT, défis et changements dans la planification », 2016, https://bral.brussels/fr/artikel/publication-bxl-planification

BRAL, « Comment avoir une emprise sur des projets urbains complexes ? », juin 2014, https://bral.brussels/fr/artikel/comment-avoir-une-emprise-sur-des-projets-urbains-complexes-note-bral-asbl

BRAL, « De Brusselse richtschema's : waar liep het fout? », janvier 2013, non traduit, https://bral.brussels/fr/node/11521

BRAL, « BXL Plant II - Utilisation temporaire : un nouveau terrain de jeu pour le spécialiste du marketing ou l'endroit parfait pour tenter des expériences sans s'inquiéter ? », décembre 2018, https://bral.brussels/fr/artikel/bxl-plant-ii-utilisation-temporaire-un-nouveau-terrain-de-jeu-pour-le-sp-cialiste-du

BRAL, « Citoyenneté = un papier ou une attitude ? Collectactif », 2016 http://www.selfcity.be/collectifs/citoyennete-un-papier-ou-une-attitude

BRAL, PLATEFORME TOUT PUBLIEK et COMITE DE QUARTIER MARITIME, « Manifeste Tour & Taxis : TouT publiek », 2007, https://www.toutpubliek.org/

BRUXELLES ENVIRONNEMENT / LEEFMILIEU BRUSSEL (IBGE), « Allée du Kaai - Quai des Matériaux, Incubateur d'occupation temporaire », présentation pdf du projet, 2014.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT / LEEFMILIEU BRUSSEL (IBGE), *Sk8Bxl - Le skate dans la ville*, Bruxelles, 2015, http://bibvir.ibgebim.be/opac_css/index.php?lvl=more_results&autolevel1=1

BRUXELLES ENVIRONNEMENT / LEEFMILIEU BRUSSEL (IBGE), *Le jeu dans la ville - Pour un maillage jeux à Bruxelles*, Bruxelles, 2015, http://bibvir.ibgebim.be/opac_css/index.php?lvl=more_results&autolevel1=1

BUREAUX D'ETUDES ATELIERS YVES LION + MSA, « Schéma Directeur Zone Levier n°5 "Tour et Taxis" », juin 2008, http://docplayer.fr/22505442-Zone-levier-n-5-tour-et-taxis-schema-directeur.html

CLUB VILLE AMENAGEMENT, « Tiers acteurs, expérimentations et nouveaux modes de faire », Synthèse finale du groupe de travail n°2, 2014 – 2016, http://www.club-ville-amenagement.org/

CLUB VILLE AMENAGEMENT, « Le fait métropolitain interroge les aménageurs », Rapport final du groupe n°4, 2014-2015, http://www.club-ville-amenagement.org/

COLLECTIF, « L'occupation temporaire. Propositions pour les fiches de négociation dans l'accord de gouvernement », texte non publié, transmis par mail, 2019.

COLLECTIF, « Texte de positionnement pour un droit à la ville. Pour une réappropriation des modes d'organisation collectifs par l'occupation de bâtiments vides », texte non publié, transmis par mail, 2019.

DUCHANGE Juliette et ROUYET Yves, « Prenons le temps de bien faire, pour une gestion transitoire des zones stratégiques de la Région bruxelloise », texte non publié, transmis par mail, 2016.

INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME ÎLE DE FRANCE, « L'urbanisme transitoire : aménager autrement. Note rapide Territoires n°741 », février 2017, https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/lurbanisme-transitoire-amenager-autrement.html

INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (IEB), « Plouf. Un pavé dans le canal », *Bruxelles en mouvement*, 2011, http://www.ieb.be/PLOUFUn-pave-dans-le-canal

LAUA (LANGAGE ACTIONS URBAINES ALTERITE), « Plan de coupe critique », *Projet scientifique 2012-2015*, archives LAUA.

LAUA (LANGAGE ACTIONS URBAINES ALTERITE), « Projet scientifique 2006-2009 », archives LAUA.

NANTES METROPOLE AMENAGEMENT, Plaquette Centralité Nantaise, présentation au MIPIM, 2019, https://fr.calameo.com/books/005444786a9c36a4ff905

PERSPECTIVE BRUSSELS et BOUWMEESTER / MAITRE ARCHITECTE, *Les occupations précaires. Guide juridique et pratique*, Bruxelles, 2018, http://occupationtemporaire.brussels/

SAMOA, CCTP - Ile de Nantes : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition participative du projet de transformation du Faubourg, 2016.

SAMOA, Note (document de travail) : Faubourg République Les Ponts, Projet de quartier, 2014.

SAMOA, Cahier de la concertation : aménagement des berges du Faubourg, Quais Rhuys, Hoche et Doumergue, 2014.

SAMOA ET NANTES METROPOLE, Communiqué de presse : « Jacqueline Osty et Claire Schorte désignées pour écrire un nouveau chapitre de l'Île de Nantes », 2016.

SAMOA et VILLE ET HABITAT, Programmation habitat de l'Île de Nantes. Volet Habitat, Quartier du Faubourg, Principaux éléments de diagnostic, 2013.

SAMOA et VILLE ET HABITAT, Programmation habitat de l'Île de Nantes. Mission N°1-Phase 1 : Diagnostic, 2012.

SAMOA et VILLE ET HABITAT, Programmation habitat de l'Île de Nantes. Mission N°1-Phase 2 : Note de stratégie globale de programmation, 2012.

SAMOA ET TATTIER Pascal, Étude urbaine du Faubourg : approche habitat ancien Île de Nantes, 2007.

SAMOA ET SMETS et UAPS, Île de Nantes : Présentation de l'étude du Faubourg, 2015.

SWERTS Thomas, DEPRAETERE Anika, ZIANI Abdelhak, PIAZZA Giovanna, SALIHET Anais et BEN DHAOU Mounya, *Recettes de citoyenneté. Collect Actif : ces sans-papiers bruxellois qui fabriquent des acteurs de changement*, 2018, https://www.academia.edu/34714950/Recettes_de_citoyennet%C3%A9._Collect_Actif_ces_sans-papiers_bruxellois_qui_fabriquent_des_acteurs_de_changement._FR_

TOESTAND ASBL, « Bijzonder Bestek N° QMA 2013/1 », 27 novembre 2013.

VANWELDE Mathieu et SAW-B ABSL, « L'occupation temporaire sera-t'elle associationniste ? », août 2018, http://www.saw-b.be/spip/IMG/pdf/a1808_l_occupation_temporaire_sera-t-elle_associationniste.pdf.

VANWELDE Mathieu et SAW-B ABSL, « Les multiples visages de l'occupation temporaire », juillet 2018, http://www.saw-b.be/spip/Les-multiples-visages-de-l.

Ville de Nantes et NANTES METROPOLE, Fabrique de la ville dialoguée, transmis par mail, 2019.

VILLE DE NANTES et NANTES METROPOLE, « Faire ensemble l'action publique : le Dialogue Citoyen », *Cahiers « Connaissances sur... »*, mars 2014, n° 4, https://www.nantes.fr/home/jouons-collectif/nantesco/le-dialogue-citoyen-quest-ce-que/cahiers-connaissances-sur.html

VILLE DE NANTES et NANTES METROPOLE, « Évaluer les politiques publiques : enjeu de gouvernance locale ? », *Cahiers « Connaissances sur... »*, mars 2014, n° 5, https://www.nantes.fr/home/jouons-collectif/nantesco/le-dialogue-citoyen-quest-ce-que/cahiers-connaissances-sur.html

VILLE DE NANTES et NANTES METROPOLE, « Débat public : comment entendre la voix des sans voix ? », *Cahiers « Connaissances sur... »*, octobre 2011, n° 1, p https://www.nantes.fr/home/jouons-collectif/nantesco/le-dialogue-citoyen-quest-ce-que/cahiers-connaissances-sur.html

Médiagraphie

Articles de presse

BERGER Mathieu, « Piétonnier bruxellois : sortir d'une "impolitique de la ville" », *La Libre.be*, 17 août 2015.

CALVINO Antoine, « Les friches, vernis sur la rouille ? », *Le Monde diplomatique*, 1 avril 2018.

CAUTER Lieven DE, « Parckfarm als concrete utopie (volkstuintjes 2.0) », *DeWereldMorgen.be*, 17 novembre 2014.

CAUTER Lieven DE, « Parckfarm as concrete utopia », *DeWereldMorgen.be*, 10 février 2015.

CHAUVET Borah, « Le collectif d'architectes. Les fées clochettes de la gentrification et du néocolonialisme », https://infokiosques.net/lire.php?id_article=1379, 2016, consulté le 1 octobre 2019.

CULOT Maurice, « La ville aux cent comités d'habitants », *Le Monde diplomatique*, 1 février 1978.

DESCOLA Philippe, FABIANI Jean-Louis, THERY Irène et LILTI Antoine, « La fabrication d'un "regard éloigné" », *Libération*, 18 juin 2015.

LATOUR Bruno, Pour la première fois, on a un gouvernement incapable d'écouter et un peuple incapable de s'exprimer, https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-18-janvier-2019, consulté le 15 août 2019.

LE SENS DE LA VILLE, Réinventons, https://lesensdelaville.com/recherches/reinventons, consulté le 19 septembre 2019.

RBDH / BBROW Collectif, « L'occupation temporaire de bâtiments vides. Solution d'urgence et modèle pour l'avenir », Article 23, 2013, n° 51.

RIO Nicolas, « Ces cinq sujets qui vont animer les prochaines municipales », https://www.mediacites.fr/forum/2019/08/26/tribune-ces-cinq-sujets-qui-vont-animer-les-prochaines-municipales/, 26 août 2019, consulté le 30 août 2019.

SAEZ Jean-Pierre et PIGNOT Lisa, Tiers-lieux, un modèle à suivre ?, Dossier de la revue L'observatoire, Grenoble, Observatoire des politiques culturelles, 2018.

SEZNEC Erwan, « À Nantes, limites et loupés de la démocratie participative », https://www.mediacites.fr/nantes/enquete-nantes/2019/01/24/a-nantes-limites-et-loupes-de-la-democratie-participative/, 24 janvier 2019, consulté le 27 juillet 2019.

SLOTERDIJK Peter, « Plagiat universitaire : le pacte de non-lecture », *Le Monde*, 28 janvier 2012.

Team Bouwmeester-Maitre architecte, « Leegstaande gebouwen verdienen een ruimer perspectief », https://www.bruzz.be/opinie/team-bouwmeester-leegstaande-gebouwen-verdienen-een-ruimer-perspectief-2018-12-14, consulté le 15 septembre 2019.

Team Bouwmeester-Maitre architecte, « Occupation temporaire : un avenir prometteur? », https://www.lesoir.be/212177/article/2019-03-13/occupation-temporaire-un-avenir-prometteur, 13 mars 2019, consulté le 15 septembre 2019.

TORZEC Antony, « Ilink, ce beau projet urbain qui mêle argent public, intérêts privés et copinage », https://www.mediacites.fr/enquete/nantes/2019/01/31/ilink-ce-beau-projet-urbain-qui-mele-argent-public-interets-prives-et-copinage/, 31 janvier 2019, consulté le 9 octobre 2019.

TORZEC Antony, « Ilink, le projet "exemplaire" à ne surtout "pas refaire" », https://www.mediacites.fr/complement-denquete/nantes/2019/02/07/ilink-le-projet-exemplaire-a-ne-surtout-pas-refaire /, 7 février 2019, consulté le 9 octobre 2019.

« “Penser par cas”. Dialogue avec Howard S. Becker », https://act.hypotheses.org/3331, consulté le 1 octobre 2019.

« Au cœur de la ville, la serre des femmes », https://www.lesoir.be/232844/article/2019-06-25/au-coeur-de-la-ville-la-serre-des-femmes, 25 juin 2019, consulté le 16 octobre 2019.

« Autogestion », DicoPart, https://www.dicopart.fr/fr/dico/autogestion, consulté le 1 octobre 2019.

« Bruxelles, à qui profiteront les nouveaux quartiers ? », https://www.alterechos.be/bruxelles-a-qui-profiteront-les-nouveaux-quartiers , 30 septembre 2014, consulté le 15 septembre 2019.

« Champ », http://journals.openedition.org/sociologie/3206, 1 février 2016, consulté le 1 octobre 2019.

« Collectactif : glaner, cuisiner, partager … », http://www.ezelstad.be/2015/11/18/glaner-cuisiner-partager/, 18 novembre 2015, consulté le 13 octobre 2019.

« Communauté et société », http://journals.openedition.org/sociologie/2574, 1 mars 2015, consulté le 4 août 2019.

« Conventions d’occupation et anti-squat en Belgique », https://fr.squat.net/2018/01/02/conventions-d-occupation-et-anti-squat-en-belgique/, consulté le 15 septembre 2019.

« Crise du logement : pire qu’Airbnb, découvrez les agences anti-squat », https://comptoir.org/2016/11/07/crise-du-logement-pire-quairbnb-decouvrez-les-agences-anti-squat/, 7 novembre 2016, consulté le 15 septembre 2019.

« De strijd om leegstaand Brussel : privé en vzw gaan in debat », https://www.bruzz.be/samenleving/de-strijd-om-leegstaand-brussel-prive-en-vzw-gaan-debat-2019-06-14, consulté le 15 septembre 2019.

« Entretiens de l’aménagement : “Ville pas chiante“ et tiers lieux au menu, https://www.lagazettedescommunes.com/628412/entretiens-de-lamenagement-ville-pas-chiante-et-tiers-lieux-au-menu/, consulté le 1 octobre 2019.

« Ethnographie », http://journals.openedition.org/sociologie/1767, 1 mars 2013, consulté le 4 août 2019.

« Euronantes, Bas-Chantenay et Pirmil-les Isles, 3 projets au cœur de la nouvelle centralité nantaise », http://www.nantes-amenagement.fr/2019/03/14/euronantes-bas-chantenay-et-pirmil-les-isles-3-projets-au-coeur-de-la-nouvelle-centralite-nantaise/, 14 mars 2019, consulté le 13 octobre 2019.

« Faire la ville sans les gens? Pour une refonte des politiques de participation à Bruxelles », https://plus.lesoir.be/164622/article/2018-06-25/faire-la-ville-sans-les-gens-pour-une-refonte-des-politiques-de-participation, 25 juin 2018, consulté le 15 septembre 2019.

« Flashnews : les plans d’aménagement en pleine vitesse », https://bral.brussels/fr/artikel/flashnews-les-plans-dam-nagement-en-pleine-vitesse, 5 septembre 2019, consulté le 15 septembre 2019.

« Kristiaan Borret, construire Bruxelles », Bruxelles métropole, mai 2015, p. 2-5.

« L’occupation temporaire, la nouvelle signature bruxelloise », https://www.lesoir.be/212101/article/2019-03-14/loccupation-temporaire-la-nouvelle-signature-bruxelloise, 14 mars 2019, consulté le 15 septembre 2019.

« La 20ème Commune », https://www.leegbeek.brussels, consulté le 15 septembre 2019.

« La gestion temporaire, ce nouveau métier », https://www.lesoir.be/212173/article/2019-03-13/la-gestion-temporaire-ce-nouveau-metier, 13 mars 2019, consulté le 15 septembre 2019.

« Le combat du vide à Bruxelles : ASBL contre entreprises privées », http://www.communa.be/combat-du-vide-a-bruxelles/, consulté le 15 septembre 2019.

« Le dialogue citoyen de quartier », https://www.nantes.fr/home/jouons-collectif/nantesco/les-trois-piliers-du-dialogue-ci/le-dialogue-citoyen-de-quartier.html, consulté le 20 octobre 2019.

« Molenbeek, un nid de terroristes ? Cette commune de Bruxelles est le lieu d’une belle alternative », https://reporterre.net/Molenbeek-un-nid-de-terroristes-Cette-commune-de-Bruxelles-est-le-lieu-d-une, consulté le 24 octobre 2019.

« Nantes. Un bus à terrasse dans le square délaissé », https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-un-bus-terrasse-dans-le-square-delaisse-5788597, 28 mai 2018, consulté le 27 juillet 2019.

« Pays-Bas : locataires sous surveillance », https://info.arte.tv/fr/pays-bas-locataires-sous-surveillance, consulté le 15 septembre 2019.

« Paysage : on aimerait tant photographier un paysage de dos. Un débat sur le paysage entre Alexandre Chemetoff, Michel Corajoud, Michel Desvigne et Bernard Huet », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, avril 1989, n° 262.

« Permis d'experimenter : faciliter la réalisation des projets de construction et favoriser l'innovation », https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/permis-dexperimenter-faciliter-la-realisation-des-projets-de-construction-et-favoriser-0, consulté le 19 septembre 2019.

« Piétonnier : Bruxelles en voie de "barcelonisation" », https://www.lalibre.be/belgique/pietonnier-bruxelles-en-voie-de-barcelonisation-55acbab435708aa43714562f, 30 juillet 2015, consulté le 27 juillet 2019.

« Propriétaires cherchent squatteurs », https://www.alterechos.be/longform/proprietaires-cherchent-squatteurs/, 9 juillet 2018, consulté le 15 septembre 2019.

« Quartier nord : nouvelles perspectives », A+, https://a-plus.be/fr/focus/reconvertir-le-quartier-nord/, consulté le 15 septembre 2019.

« Qui veut la peau de la sociologie ? », https://www.franceculture.fr/sociologie/qui-veut-la-peau-de-la-sociologie, 15 juin 2017, consulté le 19 septembre 2019.

« Schaerbeek : Ecuries van de Tram ou le business des occupations précaires », https://www.rtbf.be/info/regions/detail_schaerbeek-ecuries-van-de-tram-ou-le-business-des-occupations-precaires?id=9900840, 24 avril 2018, consulté le 15 septembre 2019.

« St-Vide-Leegbeek : une 20e commune à co-construire à Bruxelles », https://economiesociale.be/fil_actu/st-vide-leegbeek-678-millions-de-m2-bruxellois-a-exploiter, consulté le 15 septembre 2019.

« Toekomst skaters Allee du Kaai tot 2020 verzekerd », https://www.bruzz.be/videoreeks/woensdag-7-augustus-2019/video-toekomst-skaters-allee-du-kaai-tot-2020-verzekerd?fbclid=IwAR0Qt6kc4JBFCIIN4YNWD_mjNeY571JGPAoSPgUFHnrzCunn88i4tAJrfms, consulté le 9 août 2019.

« Toestand : "Lancez-vous sans trop réfléchir" », https://www.alterechos.be/toestand-lancez-vous-sans-trop-reflechir, 27 mars 2017, consulté le 15 septembre 2019.

« Ubérisation du squat : "Ils entrent chez nous n'importe quand" », https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20170530.OBS0068/uberisation-du-squat-ils-entrent-chez-nous-n-importe-quand.html, consulté le 15 septembre 2019.

« Un premier pas vers la reconnaissance de l'occupation temporaire à Bruxelles », https://www.lalibre.be/economie/immo/un-premier-pas-vers-la-reconnaissance-de-l-occupation-temporaire-a-bruxelles-5ce50e4f9978e26db06029e1, 23 mai 2019, consulté le 25 juillet 2019.

« Urbanisme transitoire, l'âge de raison ? », Le Sens de la Ville, https://medium.com/@lesensdelaville/urbanisme-transitoire-l%C3%A2ge-de-raison-44d1925ec2ab, 16 mai 2018, consulté le 20 juillet 2019.

Vidéos

« Archibelge », https://archibelge.vhx.tv/, 2014.

« FINAL DEBATE PART 1 - Occupation temporaire / tijdelijk gebruik », https://vimeo.com/317225971, février 2019.

« Ilotopia, la démarche », https://www.youtube.com/watch?v=BiRQ-AIgFxo, novembre 2018.

« Le projet de fresque Ilotopia sur l'Île de Nantes », https://www.youtube.com/watch?v=jxQ0Z1ep9NI, octobre 2018.

« Meta Portrait Stéphane Juguet », https://vimeo.com/242596699, novembre 2017.

« Parckdesign 2014 », https://www.youtube.com/watch?v=PZ-ZAFMrnao, Janvier 2015.

« Parckfarm, 4 ans après, quels enseignements pour l'urbanisme des communs », https://www.youtube.com/watch?v=HrQQ2MucYx4, janvier 2019.

« Que faire des 6,5 millions de m^2 vides à Bruxelles ? », https://www.rtbf.be/lapremiere/article/detail_que-faire-des-6-5-millions-de-m-vides-a-bruxelles?id=10179900, mars 2019.

« Stéphane Juguet pour le Mooc innovation publique », https://www.youtube.com/watch?v=3Wh6cvsgTjY, novembre 2018.

« Thomas DAWANCE (VUB), entretien, Brussels Ecosystems », https://www.youtube.com/watch?v=hkS84-TYBYM, avril 2019.

ARCHI URBAIN (09/02) : « GS&L Architectes / Parkdesign », https://www.archiurbain.be/?p=5121, septembre 2014.

Tables des figures[1]

Figure 1, page 28 : hypothèses, auteur, 2019.

Figure 2, pages 67-68 : calendrier d'enquête, auteur, 2019.

Figure 3, pages 69-70 : photographie extraite de la brochure « 1976-1996 De geschiedenis van "Ons Burrtpleintje", nu Bonneviepark geworden / De "Notre coin de quartier" plaine de jeux très provisoire, à la rue Bonnevie au parc "Parc Bonnevie" », réalisée par l'ASBL "Notre coin de quartier", 9 octobre 1996, Maison de quartier Bonnevie.

Planche 1, page 138 : quartier Nord, source CIVA : https://civa.brussels/fr/expos-events/civa-talk-51n4e-architecture-workroom-brussels-plateforme-citoyenne-4-north ; destructions à Bruxelles, source CIVA : https://www.civa.brussels/fr/expos-events/save-change-city-unbuilt-brussels-01 ; quartier des bas-fonds à Bruxelles, A.V.B., F.I., C 4401, source : Leblicq Antoine, Leblicq Yvon, « Quelques souvenirs d'une enfance dans le quartier bruxellois des Bas-Fonds au début du XXe siècle », *Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers*, 2017/1 (XLIX), p. 301-360. URL : https://www.cairn.info/revue-cahiers-bruxellois-2017-1-page-301.htm ; quartier Nord, © Christian Carez, source : INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », *Bruxelles en mouvements*, février 2015, n° 274, p. 13 ; jonction Nord-Midi, collection privée, source : Leblicq Antoine, Leblicq Yvon, « Quelques souvenirs d'une enfance dans le quartier bruxellois des Bas-Fonds au début du XXe siècle », *Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers*, 2017/1 (XLIX), p. 301-360. URL : https://www.cairn.info/revue-cahiers-bruxellois-2017-1-page-301.htm ; affiche Bruxelles carrefour de l'occident, source : INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », *Bruxelles en mouvements*, février 2015, n° 274, p. 11.

Planche 2, page 139 : quartier Nord, © Patrick Wouters, source : INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », *Bruxelles en mouvements*, février 2015, n° 274, p. 12 ; bataille des Marolles, source : http://bruxellesanecdotique.skynetblogs.be/ ; affiches des luttes urbaines bruxelloises (x4), source : INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », *Bruxelles en mouvements*, février 2015, n° 274, frise historique dépliante ; bataille des Marolles, la plaque : source : http://bruxellesanecdotique.skynetblogs.be/ ; affiche des luttes urbaines bruxelloises (x4), source : INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (IEB), « 41 ans de luttes urbaines, et alors ? », *Bruxelles en mouvements*, février 2015, n° 274, frise historique dépliante.

Planche 3, page 140 : Festival PleinOPENair, © City Mined ; Affiche Festival Kanal, © Festival Kanal ; Le Recyclart, source : http://www.pave-marolles.be/recyclart-evince-par-la-sncb-oui-mais-pourquoi/ ; trois étapes de la construction de la tour Limite Limite de City Mined, source : HOULSTAN-HASAERTS Rafaella, *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile : une recherche en terrains bruxellois*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles-Faculté d'architecture La Cambre, 2019.

Planche 4, pages 141-142 : page de gauche : extraits de la brochure « 1976-1996 De geschiedenis van "Ons Burrtpleintje", nu Bonneviepark geworden / De "Notre coin de quartier" plaine de jeux très provisoire, à la rue Bonnevie au parc "Parc Bonnevie" », réalisée par l'ASBL "Notre coin de quartier", 9 octobre 1996, Maison de quartier Bonnevie ; page de droite : colonne de gauche, captures d'écran de la vidéo d'inauguration du nouveau parc Bonnevie 2011 par Suède 36, source : https://www.youtube.com/watch?v=9J2esEc_7l0 ; colonne de droite, captures d'écran de la vidéo sur le parc Bonnevie par l'IBGE, source : https://vimeo.com/12198882 .

Planche 5, page 143 : colonne de gauche et en bas, captures d'écran de la vidéo sur le parc de la Rosée par l'IBGE, source : https://vimeo.com/12198823 ; parc de la Rosée, © Bénédicte Maindiaux, source : https://environnement.brussels/fiche/parc-de-la-rosee ; parc de la Rosée, source : https://screen.brussels/fr/film-commission/decor/parc-de-la-rosee .

Planche 6, page 144 : colonne de gauche : le square des Ursulines, © Filip Dujardin, source L'escaut architecture ; photographie de l'auteur mai 2015 ; photographie de l'auteur mai 2015 ; le square des Ursulines, © Patrick Bombaert ; colonne de droite, captures d'écran de la vidéo sur le square des Ursulines par l'IBGE, source : https://vimeo.com/12199100 .

Planche 7, pages 145-146 : cartes de situations, auteur, 2019.

[1] Déroulement de haut en bas et de gauche à droite, sauf mention contraire. Toutes les sources des images n'ont pas pu être trouvées, merci de contacter l'auteur pour modification des mentions si nécessaire.

Planche 8, pages 147-148 : cartes statistiques réalisées par l'auteur à partir des données 2018 de https://monitoringdesquartiers.brussels/ ; cartes de périmètres réalisées par Alexandre Boivin à partir des données de Perspective.brussels.

Planche 9, page 149 : carte des zones stratégiques de la Région bruxelloise, © Mathieu Van Criekingen, source : Jean-Michel Decroly and Mathieu Van Criekingen, « Le Plan de Développement International de Bruxelles (PDI) », *Brussels Studies*, mai 2009, http://journals.openedition.org/brussels/646 ; visuel d'annonce du lancement du Plan Canal, 2013, source ADT/ATO Région de Bruxelles Capitale.

Planche 10, page 150 : vue aérienne, auteur.

Planche 11, pages 151-152 : page de gauche : vue aérienne du site de Tour et Taxis et visualisation du futur développement du site, source : BUREAUX D'ETUDES ATELIERS YVES LION + MSA, « Schéma Directeur Zone Levier n°5 "Tour et Taxis" », juin 2008, http://docplayer.fr/22505442-Zone-levier-n-5-tour-et-taxis-schema-directeur.html ; page de droite : vue aérienne des séquences d'espaces verts prévues, auteur ; vue du ciel du quai des Matériaux, © Porte de Bruxelles.

Planche 12, page 153 : colonne de gauche, cartes histoire de Nantes réalisées par Alexandre Boivin ; colonne de droite : les comblements de la Loire, source : https://debat.nanteslaloireetnous.fr/la-loire/la-loire-en-images ; vue de l'île de Nantes industrielle, source SAMOA : https://www.iledenantes.com/le-projet-de-lile/une-histoire/ ; les chantiers navals, source : www.escorteursrapides.net ; le lancement d'un bateau, © AHCNN.

Planche 13, page 154 : carte de situation, auteur, 2019.

Planche 14, page 155 : vue aérienne, auteur, 2019.

Planche 15, page 156 : arpentage des îles et des ilôts de la Loire, par Ambroise Grion, 1665, archives municpales de Nantes ; vue aérienne du quartier du Faubourg en 1923, archives municpales de Nantes ; la boire des Récollets (deux photographies), archives municpales de Nantes.

Planche 16, pages 157-158 : cartes statistiques réalisées par l'auteur à partir des données de l'INSEE 2018 ; carte des quartiers d'habitat social réalisée par Alexandre Boivin à partir des données de sig.ville.gouv.fr .

Planche 17, page 159 : miniatures photographiques, source page Facebook Le Voyage à Nantes, sauf : en bas à gauche, Wikimedia Commons, et en bas à droite © Alain Le Bot ; carte du parcours du Voyage à Nantes, © SPL VAN.

Planche 18, page 160 : la rénovation des Nefs Dubigeon et le parc des Chantierrs, © Arnaud Duboys Fresney, source : https://www.miesarch.com/work/2770 .

Planche 19, page 161 : visuels de communication des dispositifs participatifs nantais (x4), © Ville de Nantes ; photographie Atelier citoyen Île de Nantes, © Vincent Jacques, source SAMOA ; photographie Atelier citoyen Île de Nantes, source SAMOA ; plaquette Avis citoyen, © SCOPIC.

Planche 20, page 162 : visuel de communication de Nantes Green Capital, © Nantes Métropole ; photographie Ecosphère, © Mathieu Picot ; photographie les Bar(îles), © Bruno Houssin design ; photographie Aux Terrains Vagues, page Facebook Aux Terrains Vagues ; carte du parcours Green Island, © SAMOA.

Planche 21, pages 163-164 : extraits du Dossier de Presse Îles de Nantes Expérimentations, avril 2017, © SAMOA, Nantes Métropole.

Figure 4, pages 165-166 : photographie de Lucile Garnier, avril 2017.

Figure 5, page 169-170 : montages des projets, schéma de l'auteur, 2019.

Planche 22 et 23, pages 236-237 : les membres de Toestand, © Saskia Vanderstichelen, source : https://www.bruzz.be/samenleving/vzw-toestand-timmert-aan-betere-stad-verlaten-gebouwen-2017-02-15 ; affiche du projet de l'Allée du Kaai, © Toestand ; trois captures d'écran du site internet de Toestand vzw.

Planche 24, page 238 : schéma d'occupation des hangars, © Toestand ; visuel de communication du projet, © Toestand.

Planche 25, pages 239-240 : visuels de présentation et de communication de la démarche Ilotopia, © Wt2i.

Planche 26, pages 241-242 : page de gauche : photographie © Wt2i, photographie © Wt2i, photographie Lucile Garnier, photographie © Wt2i, photographie © Wt2i, photographie Lucile Garnier, photographie © Wt2i (pour les © Wt2i, source : http://ilotopia.fr/) ; page de droite, visuels © Wt2i.

Planche 27, page 243 : photographies © Wt2i, source : http://ilotopia.fr/.

Planche 28, page 244 : visuels © Wt2i.

Planche 29, pages 245-246 : visuels © Wt2i.

Planche 30, page 248 : photographies page Faceboof Free54.

Planche 31, page 249 : photographie de l'auteur mai 2015, photographie de l'auteur mai 2015, photographie © Toestand, photographie de l'auteur mai 2015, photographie © Toestand, photographie de l'auteur mai 2015.

Planche 32, page 250 : photographies © Toestand international, source : https://www.flickr.com/photos/167019424@N04/

Figure 6, pages 251-252 : photographie © Jean-Dominique Bil, courtoisie de la SAMOA, 2018.

Planche 33, page 310 : visuels du projet d'aménagement pour le futur parc du quai des Matériaux, © Technum/Beliris.

Planche 34, page 311 : visuels du projet d'aménagement pour le quartier du Faubourg, © AJOA-Schorter/SAMOA.

Figure 7, pages 335-336 : photographie de l'auteur, mai 2015.

Planche 35, page 403 : photographie page Facebook Parckfarm, photographie page Facebook Collectactif, photographie page Facebook Collectactif.

Planche 36, page 404 : la famille Petrovic © Saskia Vanderstichelen, source : https://www.bruzz.be/samenleving/hongaarse-familie-met-baby-tuinhuis-thurn-en-taxis-2016-03-07; les enfants Petrovic, photographie de l'auteur, mai 2016.

Planche 37, pages 405-406 : page de gauche : © la Nizanerie, sources page Facebook et site internet : https://www.lanizanerie.com/ ; page de droite, photographies de l'auteur juillet 2018, sauf 2ème et 3ème photographies Jonas Cervantes, juin 2018.

Planche 38, pages 407-408 : page de gauche : les barbecues de l'Île de Nantes, © Martin Agryroglo, source page Facebook Le Voyage à Nantes ; le « Quai des Plantes », deux photographies de l'auteur, juin 2018 ; page de droite : visuels de communication des guinguettes, © IBGE ; deux photographies des guinguettes, © IBGE ; aménagement temporaire sur le piétonnier bruxellois, © Nicolas Delmotte, source : http://www.bxlbondyblog.be/ .

Figure 8, pages 409-410 : photographie Laurent Devisme, février 2019.

Planche 39, page 455 : photographies source page Facebook Toestand, sauf dernière, capture d'écran de la vidéo : « FINAL DEBATE PART 1 - Occupation temporaire / tijdelijk gebruik », https://vimeo.com/317225971 .

Planche 40, page 456 : photographies de l'auteur, mars 2016, sauf les deux photographies du bas : © Nicolas Maeterlinck, Belga Images.

Planche 41, page 457-458 : page de gauche : visualisation du PPAS de Tour et Taxis, © Perspective Brussel, source : https://bral.brussels/nl/artikel/le-plan-particulier-d-affectation-du-sol-tour-taxis ; image © Vincent Caillebaut, source : http://vincent.callebaut.org/object/161227_tourettaxis/tourettaxis/projects ; photographie d'une publicité pour la tour Upsite et du chantier de cette même tour, © Mathieu Sonck, source : INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES (IEB), *Bruxelles en mouvements*, octobre 2012, n° 259-260 ; page de droite : manifeste TouTpubliek, source : https://bral.brussels/fr/artikel/quel-avenir-pour-tour-taxis-les-r-ponses ; bande-dessinée, © Plateforme TouTpubliek, source : https://www.toutpubliek.org/ .

Planche 42, page 459 : photographies d'une plaine de jeux temporaire à Tour et Taxis, © JES vzw.

Figure 9, pages 485-486 : une réunion à la SAMOA, © SAMOA.

Planche 43, pages 567-568 : grille d'évaluation Ilotopia, © SAMOA-CRENAU.

Planche 44, page 569 : visuel de communication et carte extraits de NANTES METROPOLE AMENAGEMENT, Plaquette Centralité Nantaise, présentation au MIPIM, 2019, https://fr.calameo.com/books/005444786a9c36a4ff905 ; visualisation de l'aménagement de la place de la Petite Hollande, © Agence TER ; photographie de Transfert, source : https://www.biensanantes.com/l-agence-biens-nantes/actualites/nantes-pour-2019-la-zone-culturelle-transfert-voit-plus-grand-et-ouvrira-des-le-mois-de-mai .

Figure 10, pages 571-572 : photographie du débat final sur l'occupation temporaire organisé par BRAL et *Brussels Academy* à *l'Allée du Kaai*, 2018, © Esmoreit Lutters.

Planche 45, page 625 : site internet et couverture papier du Guide sur l'occupation temporaire, © Perspective Brussel.

Planche 46, page 626 : carte des occupations temporaires réalisée par l'auteur, 2019.

Planche 47, pages 627-628 : page de gauche : bâtiment Citroën musée Kanal, © Veerle Vercauteren ; bâtiment Citroën musée Kanal, source : https://plus.lesoir.be/154843/article/2018-05-04/le-musee-kanal-est-inaugure-aujourdhui-bruxelles-direct ; projet LabNorth, source : https://cchevroton.wixsite.com/portfolio/up4north-cafe ; projet LabNorth, © Up4north twitter ; Studio City Gate, © Denis Erroyaux ; Studio City Gate, © Denis Erroyaux ; See U, anciennes casernes d'Ixelles, © Gordon Vofsnfjorden ; See U, anciennes casernes d'Ixelles, © ULB ; page de droite : projet See U dans les anciennes casernes d'Ixelles, plan d'occupation, photographies et captures d'écran de la vidéo promotionnelle avant l'ouverture du projet (colonne de droite), source page Facebook See U.

Planche 48, page 629 : bandeau en haut : capture d'écran de « De strijd om leegstaand Brussel : privé en vzw gaan in debat », https://www.bruzz.be/samenleving/de-strijd-om-leegstaand-brussel-prive-en-vzw-gaan-debat-2019-06-14 ; miniatures au milieu : captures d'écran de « Que faire des 6,5 millions de m2 vides à Bruxelles ? », https://www.rtbf.be/lapremiere/article/detail_que-faire-des-6-5-millions-de-m-vides-a-bruxelles?id=10179900 ; quatres images en bas : https://www.leegbeek.brussels/ .

Planche 49, 50 et 51, pages 630-631-632 : coupures de presse, dans l'ordre : https://www.alterechos.be/toestand-lancez-vous-sans-trop-reflechir/ ; https://www.theguardian.com/cities/2016/apr/01/youth-group-vacant-buildings-community-hubs-brussels-toestand ; https://bral.brussels/nl/artikel/tijdelijk-gebruik-brussel-welkom-de-grijze-zone ; https://www.dhnet.be/actu/societe/toestand-l-association-qui-redonne-vie-aux-lieux-abandonnes-5a54fe93cd7083db8b78c4fa ; https://plus.lesoir.be/212101/article/2019-03-14/loccupation-temporaire-la-nouvelle-signature-bruxelloise ; https://plus.lesoir.be/212177/article/2019-03-13/occupation-temporaire-un-avenir-prometteur ; https://bral.brussels/fr/artikel/bxl-plant-ii-utilisation-temporaire-un-nouveau-terrain-de-jeu-pour-le-sp-cialiste-du ; https://www.beci.be/2019/04/20/loccupation-temporaire-une-solution-win-win-pour-vos-projets/ ; https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/ixelles-la-plus-grande-occupation-temporaire-de-belgique-vous-ouvre-ses-portes-ce-week-end-5cc08e4a9978e25347863eb1 ; https://www.rtbf.be/info/regions/detail_la-20e-commune-de-bruxelles-est-nee?id=10199325 ; https://www.lalibre.be/economie/immo/un-premier-pas-vers-la-reconnaissance-de-l-occupation-temporaire-a-bruxelles-5ce50e4f9978e26db06029e1 ; https://www.rtbf.be/info/regions/bruxelles/detail_assouplissement-des-regles-pour-les-projets-d-occupation-temporaire-de-type-social-a-bruxelles?id=10223316 .

Glossaire

Nantes

AMO	Assistant à la Maitrise d'Ouvrage
DG	Directeur Général
DGA	Directeur Général Adjoint
DTU	Direction des Travaux Urbains
ENSAN	École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
IDN	Île de Nantes
IDNE	*Île de Nantes Expérimentations* (démarche observée)
MOA	Maitre d'ouvrage
MOE	Maitre d'œuvre
NM	Nantes Métropole
NMA	Nantes Métropole Aménagement
OPAH	Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLUM	Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
PS	Parti Socialiste
SAMOA	Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique
SEM	Société d'Économie Mixte
SEVE	Service des Espaces Verts
SNCF	Société Nationale des Chemins de fer Français
SPL	Société Publique Locale
SPLA	Société Publique Locale d'Aménagement
TAN	Transports en commun de l'Agglomération Nantaise
VAN	Voyage à Nantes
Wt2i	What Time Is It (prestataire concertation)
WSC	Wattignies Social Club (lieu de résidence de Wt2i)
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté

Bruxelles

123	Association Woningen123Logement
ADT	Agence de Développement Territorial
ARAU	Atelier de Recherches et d'Actions Urbaines
ASBL	Association Sans But Lucratif
BBP	Bureau Bruxellois de la Planification
BMA	Bouwmeester – Maître Architecte
BRAL	Bruselse Raad voor het Leefmilieu
COBAT	Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire
CQ	Contrat de Quartier
CQD	Contrat de Quartier Durable
CRU	Contrat de Renouvellement Urbain
IBGE	Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement
IEB	Inter-Environnement Bruxelles
SNCB	Société Nationale des Chemins de fer Belges
N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PAD	Plan d'Aménagement Directeur
PCD	Plan Communal de Développement
PRD	Plan Régional de Développement
PRDD	Plan Régional de Développement Durable
PPAS	Plan Particulier d'Affection des Sols
PRAS	Plan Régional d'Affection des Sols

SAF	Société d'Acquisition Foncière
SAU	Société d'Aménagement Urbain
STIB	Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
ULB	Université Libre de Bruxelles
VUB	Vrije Universiteit Brussels

Général

CCTP	Cahier des Clauses Techniques et Particulières (« Cahier des charges »)
CIFRE	Convention Industrielle de Formation par la Recherche
CRENAU	Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités
EHESS	École des Hautes Études en Sciences Sociales
LAUA	Langages Actions Urbaines Altérité (maintenant CRENAU)
MIPIM	Marché International des Professions de l'Immobilier
POPSU	Plateforme d'Observations des Projets et Stratégies Urbains
PUCA	Plan Urbanisme Construction Architecture

Annexes

Rapport d'activités et publications

Publications scientifiques

VIGNE Margaux et LABAT Tibo, « Notre-Dame-des-Landes. Expériences du commun », Les Carnets du Paysage, mai 2018, n° 33, Paysages en commun.

VIGNE Margaux, « Entre alternatives et modèles : expérimentations institutionnelles, professionnelles et habitantes dans la fabrique des espaces verts ; Tour et Taxis (Bruxelles) et l'Union (Roubaix-Tourcoing-Wattrelos) », Urbia, les Cahiers du développement durable, août 2016, Hors-série n°3 "Urbanisme et aménagement du territoire. Un aperçu de la jeune recherche francophone" ; en papier et en ligne : https://www.unil.ch/ouvdd/home/menuinst/nos-editions/urbia/hors-serie-3--aout-2016.html

VIGNE Margaux, CARLINI Sara, BIASE Alessia DE, GHALI Silvana, PERTUSO Flavia, PIVETEAU Romain, SOTGIA Alice, ZANINI Piero et ZAZA Ornella, Les temps de San Lorenzo - I tempi di San Lorenzo, LAA Recherche., ENSA Paris-La Villette, 2016, 108 p.

VIGNE Margaux, « Expérimentations institutionnelles : décrire les effets "d'ensauvagement" à l'œuvre dans un dispositif d'implication des habitants. L'occupation temporaire de l'Allée du Kaai à Bruxelles », Actes des 4èmes journées doctorales du GIS Démocratie et Participation, novembre 2015 ; disponible en ligne : https://www.participation-et-democratie.fr/actes-des-quatriemes-journees-doctorales-sur-la-participation-du-public-et-la-democratie

VIGNE Margaux, « Temporalités de projet et temporalités de recherche, entre récit et modélisation. Implication de la recherche au fil des processus de projets, entre évaluation, description et prescription » dans Quels rapports entre recherche et projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et du design ? Actes des rencontres doctorales en architecture, ENSA Marseille, Marseille, 2015 ; en papier et en ligne : https://fr.calameo.com/read/003368016f3f5f4205755

VIGNE Margaux, « Le paysage, un outil médiateur entre sociétés et environnements. Compte-rendu du séminaire », Paysages en partage. Théories et pratiques de la médiation paysagère, novembre 2014 ; en ligne : http://pep.hypotheses.org/travaux

VIGNE Margaux, Cultiver l'espace public. Les Murs-à-pêches, un territoire d'expérimentation, Mémoire de Master « Territoires, Espaces, Sociétés », EHESS, Paris, novembre 2014.

Communications scientifiques

VIGNE Margaux, « Should alternatives become models ? Observing institutional experiments in citizens involvment devices in public spaces projects », AAG annual meeting, session « Alternatives urban practices and policies in neoliberal contexts : a critical approach », Boston, avril 2017.

VIGNE Margaux, « Expérimentations institutionnelles et nouvelles formes d'implication des habitants : "convergences perverses" ou "coalitions opportunes" ? », Rencontres annuelles de l'APERAU, « Les nouvelles coopérations urbaines et territoriales », Bruxelles et Louvain-La-Neuve, mai 2016.

VIGNE Margaux, « Expérimentations institutionnelles : décrire les effets d'ensauvagement à l'œuvre dans un dispositif d'implication habitante. Le cas de l'occupation temporaire de l'Allée du Kaai à Bruxelles », Les Midis de l'IRIB, Université Saint-Louis, Bruxelles, mars 2016.

VIGNE Margaux, « Dans les interstices temporels de la fabrique urbaine, des espaces “ouverts” pour repenser les espaces publics ? Exemples bruxellois », Penser l’émancipation, « Quelles convergences des luttes face à l’approfondissement de la crise », Université Libre de Bruxelles, janvier 2016.

VIGNE Margaux, « Entre alternatives et modèles : expérimentations institutionnelles, professionnelles et habitantes dans la fabrique des espaces verts ; Tour et Taxis (Bruxelles) et l’Union (Roubaix-Tourcoing-Wattrelos) », Rencontres annuelles de l’APERAU, « Concevoir et fabriquer la ville », Rennes, juin 2015.

VIGNE Margaux, « Entre ethnographie et recherche-action », Thèses en design, thèses en architecture, quel sort pour le projet ? Réseau Design en recherche, Paris, mars 2015.

VIGNE Margaux, « Enseignements théorique du séminaire de Bordeaux », Le paysage, un objet médiateur entre sociétés et environnements, CEPAGE et ENSAP Bordeaux, Niort, janvier 2015 : https://vimeo.com/119210422

VIGNE Margaux, « Cartes participatives, cartes habitantes, cartes collaboratives, entre subjectivités individuelles et négociations collectives », Cartographies sensibles et projets urbains, Programme de recherche « La fin des cartes », institut ACTE UMR 8218, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ENSA Paris-Belleville, novembre 2014.

Programmes de recherche

2019-2021 : Programme de recherche POPSU 3 (PUCA et Nantes Métropole) « La métropole et les autres», axe 1 « L’entrée en politique de l’alimentation : des cantines citoyennes et solidaires au PAT (Projet Alimentaire Territorial), enquêtes sur un système territorial nantais en construction », UMR AAU 1563 CRENAU, en cours.

2014-2019 : Convention de recherche partenariale avec la SAMOA, aménageur de l’Île de Nantes, sur le suivi et l’évaluation du programme Île de Nantes Expérimentations et de la démarche Ilotopia, remise du rapport final et clôture de la convention à l’automne 2019, UMR AAU 1563 CRENAU, en cours.

Autres activités de recherches

2017- en cours : Projet de « Plateforme du coproduire » visant à développer des situations de recherche-enquête et recherche-action entre chercheurs et acteurs de la société civile à Nantes, élaboré dans le cadre du programme de recherche Cit’in, Expérimentations démocratiques pour la transition écologique (GIS Démocratie et Participation, MSH Paris Nord, CNRS), UMR AAU 1563 CRENAU et association à la criée.

Juin 2017 : intervention sur l’expérience de recherche partenariale avec la SAMOA et les rôles du chercheur aux côtés des acteurs dans le cadre du séminaire du GRINGAU (Groupe de recherche sur l’ingénierie en aménagement et urbanisme), séance sur les rapports de l’ingénierie à la recherche, ENSA Nantes.

Novembre 2016 : Co-organisation d’un atelier dans le cadre des RAE (Rencontres Annuelles d’ethnographie) de l’EHESS, sur l’utilisation de la cartographie dans le cadre de recherches ethnographiques : « Carte blanche aux ethnographes », atelier qui a accueilli quatre intervenants (doctorants ou jeunes chercheurs) et une discutante (Sandra Parvu).

Octobre 2016 : intervention dans le cadre du séminaire doctoral en aménagement de l’Université de Liège (avec Jacques Teller).

Mai 2016 : intervention à la table ronde de clôture des Journées d’études sur Bruxelles organisés par l’IRIB (Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles) à l’Université Saint-Louis.

Avril 2015 : organisation d’une journée d’études à l’EHESS réunissant des chercheurs de toutes disciplines confondues travaillant sur la ville de Montreuil, journée organisée avec Elsa Bernot suite au mémoire de master réalisé sur les Murs-à-pêches de Montreuil.

Novembre 2014 : participation et rédaction du compte-rendu de la journée annuelle du RAP (Réseau Aquitain Paysage) organisée à Bordeaux sur la thématique « Les paysages de l’énergie » par l’ensap Bordeaux, l’URCAUE (Union régionale des CAUE) et la DREAL Aquitaine.

Octobre 2014 : participation au colloque international du groupe thématique « Public spaces and urban cultures » de l’AESOP (Association of european schools of planning), « Becoming Local Paris »

(https://becominglocalparis.wordpress.com/), organisé et accueilli par le LAA (ENSAPLV-LAVUE), organisation et animation d'une marche et d'un débat collectif sur le site des Murs-à-pêches à Montreuil avec une quinzaine de chercheurs étrangers invités et l'association Quatorze.

Juin-octobre 2014 : suivi des trois journées du séminaire « Le paysage, un outil médiateur entre sociétés et environnements », organisé par le Cepage et l'ensap Bordeaux et rédaction du compte-rendu du séminaire, texte publié en ligne (http://pep.hypotheses.org/travaux).

Juin 2014 : participation à un workshop de recherche d'une semaine avec le LAA (Laboratoire architecture anthropologie, ensa Paris la Villette) à Rome en partenariat avec l'association la Libera Republica de San Lorenzo, travail sur les temporalités et rythmes du quartier, travail qui a donné lieu à une publication en 2016.

Enseignement

(sauf mention contraire, les enseignements ci-dessous ont été réalisés à l'ENSA Nantes)

2016-2019

Encadrement successif de trois étudiants en stage recherche d'un semestre au sein du CRENAU, dans le cadre du partenariat avec la SAMOA, aménageur de l'Île de Nantes, établi en parallèle de la thèse
-> suivi individuel, acculturation au travail de recherche, enquête, documentation et écriture, immersion au sein du laboratoire : Lucile Garnier (février-juin 2017), sur le suivi de la démarche Ilotopia (TPFE mention recherche et contrat doctoral Ministère de la culture ensuite) ; Jonas Cervantes (février-juin 2018), sur l'analyse des initiatives habitantes dans le quartier République Les Ponts sur l'Île de Nantes(sujet approfondi ensuite dans le cadre de son PFE) ; Julien Deauverné (septembre-décembre 2018) sur un travail d'enquête historique et cartographique sur le réinvestissement institutionnel des friches dans la métropole nantaise (en continuation de son travail de mémoire de recherche de master).

2018-2019

*Séminaire de mémoire de recherche de master Habiter la transition socio-écologique, 35h
-> suivi individuel mais aussi travail collectif au sein d'un groupe apprenant et collaboratif formé par les enseignants et les étudiants, acculturation au travail de recherche, enquête, documentation et écriture
* Naturalités urbaines, UE43 Mondes urbains contemporains, S6, 2h CM
-> déconstruction historique et théorique de la notion de « nature en ville », cours magistral promotion entière
* Protocole de visite S1, 4h
-> accompagnement d'un groupe de 20 étudiants en sortie extérieure, exercice rapide de captation et traduction d'un site sur le terrain
* Ateliers d'écriture SF-anticipation, intensif semaine blanche de l'Alliance, 18h
-> une trentaine d'étudiants ENSA Nantes mais aussi Audencia et Centrale Nantes sur deux jours, accompagnement à l'écriture et la prise de parole, co-apprentissage réciproque
* Jury mémoire de recherche, ENSCI, Paris
* Intervention CM 2h « Habiter la marge », exemple de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, ENSA Saint-Etienne

2017-2018

* Séminaire de mémoire de recherche de master Habiter la transition socio-écologique, 110h
* Naturalités urbaines, UE43 Mondes urbains contemporains, S6, 2h CM
* Bibliographie critique, Paysage, S3, 24h
-> travail en TD avec un groupe de 15 étudiants sur le semestre, acculturation à la notion du paysage, son historique et ses problématiques, accompagnement à la lecture et au travail de croisement critique
* Encadrement d'un groupe du studio de projet intensif sur l'espace public, S1, 37h
-> suivi d'un groupe de 15 étudiants sur trois semaines de projet, travail sur site et en atelier, analyse, problématisation, traduction spatiale et graphique, construction d'une posture de projet de groupe et de présentations graphiques et orales
* Apports théoriques intensif sur l'espace public, S1, 2h CM
-> apports décalés sur les multiples manières d'observer et d'intervenir dans l'espace public (notamment en préalable aux interventions échelle 1 et in situ), promotion entière, amphi
* UER Outils et méthodes de la recherche, master, 24h

-> atelier d'un semestre avec 10 étudiants en parallèle de leur mémoire, travail de lecture et exercices d'écriture sur la thématique de la réfléxivité dans l'enquête, leur positionnement et le travail de mémoire plus largement

2016-2017
* Naturalités urbaines, UE43 Mondes urbains contemporains, S6, 2h CM
* Bibliographie critique, Paysage, S3, 24h
* Accompagnement des étudiants dans le cadre de Mémoire Vive S6, 12h
* Apports théorique dans le cadre du studio de projet Estuaire, S8/S10, 4h CM
-> apports théoriques et/ou critiques en accompagnement du studio de projet (grammaire participative Judith Lemaire, paysage vernaculaire John Brinckerhoff Jackson, ou encore série de lectures et débats sur les « collectifs d'architectes »)
* Organisation de Habiter-Bâtir-Négocier, une conférence et d'un atelier-débat avec les étudiants du studio de projet Estuaire, S8/S10, 12h
-> conférence sur l'expérience participative et projectuelle de la place Flagey à Bruxelles, organisée à l'ensa Nantes en décembre 2016 avec Serge Colin (architecte de la place), Dominique Nalpas (comité de quartier) et Rafaella Houlstan-Hasaerts (chercheuse à La Cambre-Horta)
* Jury DSAA, Vitry-sur-Seine
* Jury TPFE, ENSP Versailles

2015-2016
* Bibliographie critique, Paysage, S3, 24h
* Apports théoriques intensif sur l'espace public, S1, 2h CM
* Organisation de Habiter-Bâtir-Négocier, une conférence et d'un atelier-débat avec les étudiants du studio de projet Estuaire, S8/S10, 12h
-> conférence sur l'expérience de l'association De l'Aire dans la Drôme (aménagement participatif, résidence au sein d'une mairie, etc), avec Elisa Dumay (De l'Aire) et Alexandre Malfait (paysagiste dplg), organisée en janvier 2016 à l'ensa Nantes
* Studio de projet Territoires Liquides, S8/S10, 25h
-> suivi de projet et apports théoriques sur le semestre
* Suivi d'un groupe d'étudiants du Master Villes et Territoires sur la réalisation des Plans Paysage Patrimoine de la Ville de Nantes
* Intervention méthodologique dans le séminaire de mémoire de recherche de master Controverses urbaines, 1h CM

2014-2015
* Jury, studio de projet de master Borderline, S8/S10
* Intervention méthodologique dans le séminaire de mémoire de recherche de master Controverses urbaines, 1h CM

Publications non scientifiques

VIGNE Margaux, « Vers un collège collégial ? Aubervilliers, 2017 », Strabic, décembre 2014, Saison "1 société, 100 écoles" : http://strabic.fr/Vers-un-college-collegial

VIGNE Margaux, « Casa do vapor L'Eldorado c'est possible ? », Strabic, mai 2014, Saison « Collectifs » : http://strabic.fr/Casa-do-vapor

VIGNE Margaux, « Maudit collectif ? Chapuisat vs Kawamata », Strabic, mai 2014, Saison « Collectifs » : http://strabic.fr/Maudit-collectif

VIGNE Margaux, « La Folie Kilomètre Slow and Furious », Strabic, mars 2014, Saison « Collectifs » : http://strabic.fr/La-Folie-Kilometre

VIGNE Margaux, « Kroll, Bouchain, ETC. Des architectes habités », Strabic, novembre 2013 : http://strabic.fr/Kroll-Bouchain-etc

VIGNE Margaux et GIORGI Giulio, « Retours d'Oslo une Triennale d'architecture soutenable ? », Strabic, novembre 2013 : http://strabic.fr/Retours-d-Oslo

VIGNE Margaux, « La vieille femme et l'artiste », Strabic, mars 2013, Saison « Granny design » : http://strabic.fr/Barbara-Manzetti-La-vieille-femme-et-l-artiste

VIGNE Margaux et HALLAUER Édith, « Le désOrdre des architectes », Strabic, mars 2013 : http://strabic.fr/Le-desOrdre-des-architectes

VIGNE Margaux, « "Géographie subjective" : Conception collaborative de cartes collectives », Strabic, mai 2012, Saison « Subjectivité cartographiée » : http://strabic.fr/Geographie-subjective-conception

VIGNE Margaux, « Jusqu'où désobéir ? », Nonfiction.fr le portail des livres et des idées, mai 2011 : https://www.nonfiction.fr/article-4600-jusquou-desobeir.htm

VIGNE Margaux, « Le paysage, c'est fondamental ! », Nonfiction.fr le portail des livres et des idées, mai 2011 : https://www.nonfiction.fr/article-4561-le-paysage-cest-fondamental.htm

VIGNE Margaux, « Des plantes bien urbaines », Nonfiction.fr le portail des livres et des idées, mars 2011 : https://www.nonfiction.fr/article-4416-des-plantes-bien-urbaines.htm

VIGNE Margaux, « Les paysagistes écrivent aussi », Nonfiction.fr le portail des livres et des idées, mars 2011 : https://www.nonfiction.fr/article-3945-les-paysagistes-ecrivent-aussi.htm

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Titre de la recherche-action :
Suivi académique de la démarche Green Island 2

Responsable scientifique :
Laurent Devisme

Équipe de recherche :
Laurent Devisme et Margaux Vigne

Préalablement à l'identification du besoin de suivi académique par la SAMOA, le CRENAU s'est rapproché de l'aménageur afin de convenir d'un suivi de la conception et de la mise en œuvre de la démarche. En effet, le CRENAU accueille Margaux Vigne en doctorat pour une recherche intitulée « Entre alternatives et modèles : expérimentations institutionnelles dans la fabrique des espaces publics ». La thèse se fonde sur l'analyse de trois terrains, dont l'un est l'Ile de Nantes et plus spécifiquement le projet mentionné dans la présente convention. La doctorante est donc en demande d'accès aux informations susceptibles de nourrir sa thèse. Dans ce cadre, la SAMOA est informée que la mission de la doctorante est la réalisation et la rédaction de sa thèse.

La recherche sera principalement menée par Margaux Vigne dans le cadre de son doctorat au sein du CRENAU. Elle sera accompagnée dans cette recherche de manière régulière et sur le long terme par Laurent Devisme, responsable de la recherche, professeur à l'ENSAN et chercheur au sein du CRENAU. Le CRENAU s'engage à faire ses meilleurs efforts pour compenser les absences de Margaux Vigne et pour assurer une continuité du suivi sur le long terme. Le suivi « continu » de la démarche s'effectuera dans la mesure de la disponibilité et de la flexibilité de chacun : l'idée n'est pas d'être présent à l'ensemble des divers moments de mise en œuvre de la démarche de manière exhaustive, mais bien d'assurer une régularité, une présence sur les moments clés, et sur le long terme.

Le CRENAU a la possibilité de mobiliser sur deux temps donnés (deux fois quatre mois à mi-temps), des stagiaires au sein du laboratoire. Préparant une mention recherche, ces étudiants permettront un complément du suivi de la démarche, palliant le cas échéant l'absence des chercheurs. Des systèmes de transmission et de correspondance (enregistrement si absence à une réunion très importante, compte-rendu ou échange téléphonique avec la SAMOA si nécessaire, etc.) assureront d'autres moyens pour un suivi scrupuleux.

Conditions de la recherche :

La SAMOA mettra tout en œuvre pour :

- permettre au bénéficiaire d'interagir et d'échanger librement avec les différents prestataires retenus,
- assurer l'identification du bénéficiaire auprès des habitants et autres usagers. Ils seront informés de son rôle de suivi et d'évaluation de la démarche, tout comme du travail de thèse de la doctorante ;

- communiquer toutes les données, informations et études, qui sont en sa possession, qui sont utiles à l'évaluation du projet et qui pourront nourrir la thèse de la doctorante,
- associer le bénéficiaire à l'ensemble des moments clés du projet (réunions en interne, mais aussi avec les partenaires et les prestataires, phases de travail avec les habitants sur le terrain, etc.) ; transmettre les calendriers prévisionnels (phases du projet et diverses réunions), régulièrement mis à jour,
- organiser et piloter les réunions de travail (propres à la mise en œuvre du projet), de suivi (trimestrielles) et d'évaluation (semestriels),
- appuyer la doctorante dans la recherche documentaire et de contacts dans le cadre de sa thèse,
- se rendre disponible pour des entretiens.

Le bénéficiaire mettra tout en œuvre pour :

- problématiser et préciser les objectifs de la démarche,
- accompagner le maître d'ouvrage dans la consultation des prestataires de la démarche (retours sur les cahiers des charges, participation à la sélection des candidatures et des offres),
- suivre les réunions de travail et la mise en œuvre du projet sur le terrain, de manière régulière et sur le long terme,
- assurer régulièrement des retours d'expérience : pour le suivi quotidien, la seule écriture d'un carnet de bord ou de communication écrite « type fax » permettra de restituer ces retours, sans formalisation plus encadrée,
- porter conseil dans la constitution d'un comité d'évaluation et dans le cadrage des thématiques des réunions d'évaluation ; le bénéficiaire assistera le maître d'ouvrage dans le pilotage de ces comités d'évaluation, tout comme dans l'organisation du cycle de conférences annuelles accompagnant la démarche ; chaque séance du comité d'évaluation sera suivi d'une ou plusieurs séances de restitution aux partenaires et aux prestataires.

Les deux parties s'engagent à coopérer afin d'assurer un suivi continu de la démarche :

- En participant aux réunions ou à des points informels :
    - De restitution sommaire des observations et des échanges (mensuels)
    - De suivi (trimestriels)
    - D'évaluation (semestriels)

- En échangeant brièvement, par voie électronique ou téléphonique, pour assurer un partage des dernières évolutions, observations et analyses, en cas d'absence de l'une ou l'autre des parties lors des temps forts du projet.

Note méthodologique :

La présente collaboration naît de la rencontre entre les intérêts de recherche du bénéficiaire et plus spécifiquement ceux de la doctorante Margaux Vigne dans le cadre de sa thèse (dont la démarche mise en œuvre par la SAMOA est un des cas d'étude) et ceux de la SAMOA (d'être accompagnée par des chercheurs sur la mise en œuvre de cette démarche). Les deux parties s'entendent donc ici à la fois sur la réponse aux attentes de la SAMOA et sur la possibilité offerte par la SAMOA à la doctorante d'avoir un accès plus large à son terrain de thèse que ce qu'elle aurait pu avoir sans la présente collaboration.

Le déroulement de la recherche répond donc à cette double attente,. La présente convention permet aux deux parties de s'entendre sur les attentes de la SAMOA en matière de méthodologie. Les textes ci-dessous développent le positionnement et les outils méthodologiques proposés par le bénéficiaire.

ENQUÊTE DE TERRAIN ET ETHNOGRAPHIE

La doctorante (et le CRENAU) donne dans son travail de recherche une grande importance à l'enquête de terrain (il ne s'agit pas tant de vérifier des hypothèses préétablies sur le terrain que de faire émerger des problématiques et des hypothèses à partir de l'observation et de l'enquête de terrain), et notamment à la pratique ethnographique. L'ethnographie implique une présence régulière et prolongée sur le terrain, une immersion permettant d'en comprendre « de l'intérieur » les problématiques. L'idée est d'observer les projets « en actes » et pas seulement à travers les discours et les représentations. Par ailleurs l'observation ethnographique sous-entend un travail d'observation et de description (de scènes, de situations, de dialogues), souvent enrichi par des entretiens avec divers acteurs. Dans cette optique de recherche, l'écriture donne une importance particulière à la description et au récit du terrain.

IMPLICATION

Dans le cadre de son doctorat et plus spécifiquement de cette recherche, la doctorante est intéressée par le fait d'avoir une position active en tant que chercheur avec ses interlocuteurs sur le terrain. La présente convention offre la possibilité de déployer cette position.
le chercheur n'est pas tant mobilisé comme un « expert » évaluateur, qui juge et classe sur des critères objectifs, que comme un œil extérieur et un esprit critique, dont les interactions avec les acteurs vont permettre de construire une réflexivité collective (prise de recul, problématisation, changement de perspectives,...). les notions de « suivi académique », de « retours d'expériences », de « dialogue réflexif » et « d'interpellation critique » sont préférées à celle « d'évaluation ». La notion d'interpellation critique semble particulièrement intéressante accolée à une collaboration étroite comme celle-ci.
Les retours d'expérience de la doctorante se déploieront majoritairement dans un dialogue régulier vis-à-vis des porteurs de projet, mais également dans des échanges (plus ou moins soutenus et approfondis selon les cas) avec les différents prestataires et partenaires investis dans la démarche. Par ailleurs il est possible d'imaginer des moments plus collectifs et transversaux de mise en débat de la recherche dans d'autres cadres (conférences, comités d'évaluation, etc.).

MÉTHODES

Observation et suivi :

- suivi de réunions et de temps de travail, internes à la SAMOA, avec les différents partenaires institutionnels et avec les différents prestataires
- suivi des moments publics de mise en œuvre de la démarche sur le terrain (avec les habitants, dans les quartiers)
- recherche documentaire sur le sujet (implication des habitants, expérimentations institutionnelles), sur le contexte (Île-de-Nantes, Nantes, contextes historique, politique, institutionnel et professionnel), sur les antécédents (projets et dispositifs

participatifs mis en œuvre à Nantes et/ou par la SAMOA, notamment les expériences suivantes : Green Island 1, Atelier citoyen, Projet des berges)
- série d'entretiens avec des acteurs clés au sein du contexte institutionnel, politique et professionnel
- rencontres, échanges informels et éventuellement entretiens avec des acteurs sur le terrain (associations, habitants)

Échanges et retours d'expériences :

- correspondance régulière de type « journal de bord » entre le référent recherche et la SAMOA après chaque moment clé. Cette correspondance ne fabriquera du sens et des avancées que si elle est réciproque (du référent recherche vers la SAMOA et de la SAMOA vers le référent recherche) : le chercheur construit aussi sa réflexion et sa pensée dans des dynamiques d'échanges et a lui aussi besoin de « retours » sur ce qu'il produit.
- suivi et échanges à distance si nécessaire en cas d'absence (échanges téléphoniques ou mails ; enregistrements ou compte-rendu si nécessaire)
- réactivité et interpellation orale en direct lors des moments collectifs de travail en interne. Dans les moments publics de mise en œuvre de la démarche (avec les habitants, dans les quartiers) la doctorante n'aura pas ce rôle d'interpellation sur le vif mais plutôt un positionnement d'observation et d'échanges avec les acteurs en présence : dans ces cas-là, l'idée n'est pas d'être actif et réflexif mais plutôt d'arriver à saisir les conditions d'actualisation de la démarche, ses effets sur le terrain.
- d'autres formes sont possibles et restent à imaginer ensemble.

Résultats attendus :

Au terme de la convention, le bénéficiaire remettra un rapport d'étude, de suivi et d'évaluation compilant :

- une évaluation de l'atteinte des objectifs : avec un rappel des objectifs initiaux, leurs évolutions au cours de la mise en œuvre du projet, puis une mise en perspective de ces objectifs avec les faits et effets du projet.
- une analyse de la conduite du projet et de la gouvernance mise en place pour assurer la coopération entre l'ensemble des partenaires et des prestataires du projet. Elle relatera l'originalité (ou non) de la conduite de cette démarche et son potentiel de transformation des méthodes de conduite du projet urbain Ile de Nantes.
- Une analyse de la place des habitants et usagers dans la démarche, leurs satisfactions et leurs frustrations.

Note - 11 octobre 2016
CRENAU (Margaux Vigne) => SAMOA (Émilie Jeanniot)

Ordre du jour du 12 octobre 2016

(Émilie Jeanniot, Marieke Zeegers, Olivier Caro, Margaux Vigne)

- *Aborder la partie concernant le Faubourg de la note précédente (voir note de Margaux Vigne du 25 juillet 2016)*

- *Aborder les points ci-dessous, qui constituent la synthèse des échanges oraux effectués avec Émilie Jeanniot et Marieke Zeegers (les 14 et 28 septembre 2016) sur base de la note du 25 juillet. La note ci-dessous est essentiellement une synthèse à destination de Olivier Caro qui n'était pas présent lors de ces échanges. Les points en gras sont ceux qui nécessitent encore d'être abordés.*

Sur le pilotage de IDNE

La piste d'un pilotage unique porté par Émilie n'est pas jugé judicieux et ne correspond pas à sa manière de travailler en tant que personne, plutôt caractérisée par le travail en équipe. Certes le pilotage multi-têtes est difficile, mais de toute façon, dans les faits, soit certains groupes ont pris une dynamique et une autonomie (Résidence), soit c'est effectivement Émilie qui pilote, en collaboration avec Léna, Marieke et Viginie Barré qui sont familières avec le sujet, car piloter l'ensemble seule est trop lourd, bien qu'Émilie va rester, de fait, la personne référente au moins pour la première année. De plus, si l'idée est que IDNE permette de transformer « dans la routine » les manières de faire de la SAMOA, il ne semble pas judicieux que ce soit porté et vécu par une seule personne car cela fragilise la pérennité de l'expérience et diminue ses chances d'influence, c'est donc nécessaire de tout faire pour investir les chefs de projet SAMOA.
Les réelles complexités sont plus liées au fonctionnement interne (plans de charges), e**t il y a également une difficulté sur l'implication des extérieurs (NM, ville de N, SEVE, VAN).**

Sur les enjeux de IDNE

Enjeux politiques

Pas de réelle commande politique, projet élaboré en interne, proposé et validé (validation surtout technique et budgétaire), bienveillance des élus mais pas beaucoup plus de portage politique que ça. C'est plutôt un projet qui s'est peu à peu transformé en commande politique par opportunisme, résonance avec les ambitions du mandat.
« Ils ne voient pas ce que ça implique en terme de portage politique » : Quels dangers ? Faut-il chercher à impliquer davantage les élus ? Si oui comment ?

Enjeux sociaux

Quels sont les enjeux sociaux ?
Enjeux presque exclusivement opérationnels et urbanistiques ?
Les enjeux sociaux semblent plutôt « induits » que décidés, et sont moindres que les enjeux urbanistiques.
Ce n'est pas le rôle de la SAMOA ?
La SAMOA n'en a pas les moyens ? (Par exemple lutter contre le risque de gentrification sur le Faubourg, ce n'est pas seulement avec la mission Faubourg qu'on peut y répondre).
Un enjeu « social » évident c'est de « faciliter les liens et l'identification d'acteurs et de réseaux qui sont en place ou vont se constituer sur le territoire, et de les aider à exister. »
L'enjeu « social » c'est juste « faire venir les gens » ?
Est-ce nécessaire que la SAMOA se « donne » des enjeux sociaux (puisque les élus n'en donnent pas vraiment) ? Ou plus simplement y a t'il des choses importantes à ce sujet à garder en tête (des « garde-fous ») ? Et quels moyens se donner pour cela ?

Enjeux de Faites le Parc

Enjeux moins clairs : « on ne sait pas si on y fera peser la même ambition en terme d'implication habitante ou si on s'en affranchira pour plus d'efficacité opérationnelle ».
Sur le sud-ouest globalement peu de vision.
Faut-il justement dire aux élus que étant donné que le projet du sud ouest est pauvre sur la question des usages, il faut mettre le paquet sur l'implication sur le parc ?
Joana Rolland attend une note sur Faites le parc de la part de Émilie.
Au début il était question de préfigurer le futur parc mais en réalité on ne va pas préfigurer le parc car c'est trop éloigné dans le temps, on continue à le dire par abus de langage (on sera peut-être dans la préfiguration du parc dans les dernières années de Faites le Parc).
En réalité on va :

- expérimenter des choses qui serviront peut-être sur le sud ouest, peut-être dans d'autres projets, peut-être nulle part
- le faire sur le territoire du sud ouest, afin d'engendrer une dynamique d'appropriation de ce territoire

Le nom « Faites le Parc » est conservé malgré ses défauts, parce que depuis le début on ne s'en sort pas des enjeux de communication et ce n'est pas grave si ça n'est pas exactement ça, surtout si ça nous permet de : faire valider le projet / faire comprendre aux gens ce qu'on fait / faire continuer les actions de Faites le Parc au-delà de 2019 jusqu'en 2022 (si il y a un arrêt entre Faites le Parc et le parc c'est dommage).

Enjeux par groupes d'action

Les enjeux politiques, sociaux, et opérationnels sont difficiles à dissocier.
Déterminer des enjeux clairs « à l'avance » ce n'est pas vraiment la manière de travailler de la SAMOA ? Plutôt dans l'itération, dans le faire. Pas sur que prendre encore du temps pour clarifier des enjeux « sur papier » aide vraiment, au contraire ça pourrait continuer à bloquer le démarrage et l'appropriation du projet par les équipes. **Faut-il vraiment faire par groupe d'action ce travail de clarification des enjeux ?**
En tout cas il y a quand même certaines actions où y a besoin d'un travail de clarification, Pépinière + Jeu notamment : « dérapages » au moment du séminaire. Avoir les CR des réunions de rentrée de chaque groupe ? Comment revenir sur le travail effectué par les groupes (dans la mauvaise direction) ? Quel recadrage ? Peut-être revenir en arrière : objectifs = expérimenter sur jeu/sport et sur végétal, c'est tout. Si expérimenter c'est l'objectif alors ça pose des cadres = faire des choses qu'on a jamais faites, faire des choses multiples et différentes, réversibles, etc…

Résidence = groupe d'action plus attaché au territoire ; pas un équipement public sous perfusion mais plutôt trouver un modèle économique autonome (bar ? basculement d'Euromaster ? ...). Groupe ok qui avance en autonomie, alors que c'était celui où les enjeux étaient le moins clairs au départ (« coquille vide »).
Rencontre prévue des 3 groupes à la fin de l'année.
Quelle articulation avec arrivée du MOEU urbain ?

Sur les « débats de fonds »

Les « débats de fond » (page 5), **on les garde pour plus tard car moins urgent que le reste, mais ce sera nécessaire de s'y atteler**, ça fait partie des ambitions de IDNE, il faut le faire en les rattachant à la fois au Faubourg (visions de l'espace public des uns et des autres, visions sur les méthodes, …) et à Faites le Parc (quel projet ? quelle vision ?).

Sur le Faubourg
(points supplémentaires à la note du 25 juillet)

Questions à aborder entre nous et avec WTII (et/ou lors du comité de pilotage ?) :

- **Immersion habitante ? Finalement ils ont d'abord rencontré les « habitants relais », et ils vont ensuite, seulement après le CP, rencontrer les habitants « lambda » (alors que c'était prévu l'inverse). Ok, on comprend pourquoi, mais : Quand ? Comment ? Rester vigilants et questionner WTII à ce sujet.**

- **Attention à la gestion du temps, et aussi à ne pas laisser la mission Faubourg se faire phagocyter par Euromaster.**

- **Clarifier la confusion entre : prototypages WTII / aménagement final Faubourg / actions Voisinages (confusion forte et récurrente chez WTII, et chez Alain).**

- **Questionner WTII sur l'implication de la SAMOA dans le processus, sur l'interaction avec les équipes : l'objectif principal est l'implication habitante, mais s'y ajoute un objectif plus méta qui est de transformer les manières de travailler de la SAMOA : Comment pensent-ils y contribuer ? Si la SAMOA n'est pas du tout impliquée (seulement dans un rôle classique de MOU), comment cette expérience peut-elle transformer les manières de faire en interne ? (Il ne s'agit pas seulement d'une prestation de méthodologie « livrée » à reproduire et encore moins de devoir faire appel à WTII à chaque fois !). C'est le rôle de Margaux de faire remonter certaines choses mais ce n'est pas suffisant, les retours de Margaux sur ce que font WTII ne vont pas suffire à aider les équipes SAMOA a transformer leurs manières de faire. Comment fonctionner autrement (plus lié) ? Comment WTII pourrait-il avoir davantage « besoin » de la SAMOA ? Sous quel mode la SAMOA peut-elle davantage participer / être présents ? Quelles propositions à ce sujet de la part de la SAMOA /de la part de WTII ? Est-ce que ça se fera tout seul plus facilement au moment où on arrivera sur des questions davantage liées au projet, à l'aménagement (sélection MOEU, suivi chantier, etc) ?**

Résumés des stages recherches accompagnés dans le cadre du doctorat

Ilotopia. Une rencontre citoyenne du troisième type ?

Lucile Garnier, février-juin 2017

Le stage réalisé entre février et juin 2017 au sein du CRENAU a été encadré par Laurent Devisme et Margaux Vigne dans la perspective de l'obtention d'un master mention recherche à l'ENSAN. Dans le cadre d'une convention de recherche entre la SAMOA et le CRENAU, ce stage s'est inscrit dans le suivi d'une démarche menée par l'aménageur intitulée Île de Nantes Expérimentations. Cette démarche de participation des habitants a comporte plusieurs volets dont le premier mis en place, la démarche Ilotopia, a été l'objet de ce travail de stage. Sur le terrain aux côtés de Margaux Vigne, j'ai eu l'opportunité d'observer les actions du prestataire What Time Is.It. (Wt2i) mais également des temps de réunion et de cadrage avec la SAMOA. Ceci m'a ainsi donné l'opportunité de pratiquer une forme d'observation-participante dans le cadre de dispositifs participatifs, mais également de comprendre les modalités de coopération entre la recherche et l'aménageur.

Le stage a débuté au moment de l'installation du prestataire dans le quartier République les Ponts. J'ai donc assisté à leur installation et à leur prise de contact avec les acteurs du quartier. J'ai commencé par suivre Wt2i dans une phase d'« activation » de la démarche Ilotopia, puis j'ai assisté aux permanences à destination du public les mercredis après-midi, ce qui m'a permis d'observer et de rendre compte des relations entre le prestataire et les habitants, dans le garage investi par l'équipe, le Wattignies Social Club (WSC). Dans ce cadre, j'ai précisément observé comment les outils, machines, et autres dispositifs de concertation, étaient autant des formes de dialogue avec les habitants que des façons de communiquer les savoir-faires et l'univers mis en place par l'équipe. J'ai ensuite assisté aux premières phases de travail entre le prestataire et les habitants du quartier, prenant la forme d'ateliers au WSC, de balades et de discussions sur site, mais aussi de réunions plus restreintes chez des particuliers. Enfin, j'ai assisté aux premiers ateliers mobilisant la « bande d'habitants » autour de projets temporaires de prototypage d'usage sur la place Wattignies, le square Biesse et dans les rues Petite et Grande Biesse. J'ai arrêté l'observation participante au moment où un travail « d'autonomisation » des habitants commençait à être mis en place par Wt2i.

Cette expérience m'a permis d'appréhender une méthodologie d'enquête ethnographique et de pratiquer l'observation dans différents milieux et différents réseaux (habitants, associatifs, professionnels et institutionnels). Dans le cadre du rapport de stage, j'ai analysé dans un premier temps mon expérience d'enquête et les rapports entre les enquêtés en mettant en valeur l'importance du réseau et des relations interpersonnelles. Dans un second temps j'ai analysé plus précisément les enjeux liés à l'ingénierie de la concertation et à ses mondes professionnels en décrivant et en analysant les outils de Wt2i, leurs relations à la commande et leurs « modes d'atterrissage » sur le quartier. Enfin, dans une troisième partie j'ai exploré les rouages d'une mise en récit d'un objet urbain, le « Faubourg », en mettant en valeur les références qui lui étaient associées et notamment celle de la « proximité », et les manières dont l'identité de ce quartier est mobilisée dans le projet urbain de l'Île de Nantes. Enfin cette expérience fut l'opportunité pour moi d'avoir un aperçu sur les modalités de coopération d'un aménageur et d'un laboratoire de recherche, de comprendre les enjeux de l'aménagement temporaire et de la participation des habitants aux projets d'espace public mais également d'appréhender le monde de la médiation et des professionnels de la concertation. Également plongée dans le quotidien de la thèse de Margaux Vigne, ce stage a été l'occasion de la découverte du monde universitaire.
Ce travail a contribué à faire émerger une préoccupation concernant les usages pluriels de la « proximité » comme nouveau mot d'ordre urbain, questionnement qui a désormais débouché sur un doctorat au sein du CRENAU financé par le Ministère de la Culture.

Enquête sur quatre dispositifs participatifs du quartier République-Les-Ponts à Nantes.

Jonas Cervantes, février-juin 2018

Le stage de recherche effectué entre mars et juin 2018 au sein du CRENAU, dans le cadre de la convention entre la SAMOA et le CRENAU concernant le suivi académique de la démarche Île de Nantes Expérimentations, avait pour but de suivre le dispositif d'implication habitante Ilotopia. La démarche Ilotopia, initiée fin 2016 avec l'arrivée de What Time Is.It. (Wt2i), AMO pour cette démarche, a débuté par une première phase de travail dans le quartier. Suite à cela, le « prototypage » de différents espaces publics du quartier s'effectue à partir de décembre 2017 jusqu'à l'été 2018, période dans laquelle s'inscrit mon stage au laboratoire. Mon rôle initial pendant ces quatre mois devait être d'observer cette phase de « prototypage ».

L'idée générale du stage a été de suivre et d'analyser la démarche Ilotopia en étudiant son inscription au sein du quartier, dans sa relation aux usagers et habitants, sa relation aux espaces publics locaux, ainsi que la manière dont elle se déployait en parallèle d'autres dispositifs de participation à l'échelle du quartier. Une fois le stage commencé, il a donc été décidé d'élargir le travail d'enquête selon deux volets principaux. Le premier concernait l'observation des « organisations » existantes dans le quartier et mobilisant les habitants et de leurs actions respectives. Le deuxième concernait l'observation des espaces publics du quartier et de leurs usages, à la fois pendant et en dehors des temps « d'activation ». À partir de la démarche Ilotopia et ses différents lieux d'intervention, il a été décidé d'étendre le terrain d'enquête au suivi des actions de l'association La Nizanerie déployées dans la rue Paul Nizan, ainsi qu'au suivi de deux actions différentes prenant place à la Halte de Nuit, gérée par l'association Les Eaux-Vives, à savoir un projet de réaménagement du jardin attenant et un projet d'ateliers d'écriture en lien avec le public sans abri accueilli au sein de cette structure. Ces quatre démarches (Ilotopia, la Nizanerie, le projet de jardin, les ateliers d'écriture) et les espaces dans lesquelles elles prennent place ont été au centre du travail de terrain, complété par une exploration du quartier dans son ensemble, ainsi qu'un contact ponctuel avec d'autres actions habitantes locales. Par l'aller-retour entre observation des espaces et analyse des temps d'activation, un ensemble de questions ont pu être formulées et ont guidé le stage : Qui sont les personnes impliquées dans les démarches ? Quels sont leurs rapports au quartier et aux espaces « activés » ? Quel type de public pratique le quartier ? Quel est le rôle des différentes organisations dans la mise en participation des espaces ? Quelles méthodes de mobilisation sont déployées, quelles formes prennent les actions ? Quels sont les rapports à l'institution ? Quelles interactions existent entre les protagonistes ? Au sein des espaces étudiés, quelles sont les influences des moments d'activation sur leur « vie quotidienne » ? Les publics concernés par ces différentes démarches sont-ils les mêmes ? Qu'est-ce que produisent ces démarches en terme d'espaces et de pratiques du quartier ? Quelles relations existent entre ces différentes démarches et à quoi cela aboutit ? Comment ces dispositifs d'implication ou de participation mettent en action la vie habitante du quartier, pour quels résultats en terme de dynamiques sociales et d'espaces ?

L'exercice du rapport de stage a permis la formalisation des matériaux d'enquêtes récoltés pendant ces quatre mois, ainsi qu'une problématisation des questions initiales. Cette analyse s'articule en trois parties :
1_Analyse de quatre dispositifs participatifs du quartier République-Les-Ponts
Cette partie a pour but de donner des clés de lecture et de compréhension des quatre démarches suivies pendant le stage, à travers des thématiques construites progressivement, dans un aller-retour entre moments de terrains et analyse problématique.
2_Du professionnel au militant, une démarche d'inclusion ?
Cette partie vise à explorer et analyser les processus de participation au regard des personnes concernées et des positions prises par chacun de ces acteurs. Il s'agissait d'abord de questionner la figure de l'habitant-participant, puis celle du « professionnel de la participation » et des acteurs associatifs.
3_Échelle du quartier : une politique de la proximité ?
Cette troisième et dernière partie, vise à questionner l'échelle du quartier comme entité locale, support des démarches participatives observées pendant le stage.
Que représentent les espaces de participation au sein du quartier ? Quels enjeux à travailler des dispositifs participatifs visant une intervention spatiale ? Comment ces espaces fonctionnent entre « vie quotidienne » et espace-temps de participation ? Que produisent finalement ces dispositifs au sein des espaces, et plus largement dans le fonctionnement des espaces publics du quartier ?

Réinvestissements du vague urbain.
Julien Deauverné, septembre 2018-décembre 2019

Le stage de recherche effectué entre Septembre 2018 et Janvier 2019 au CRENAU, laboratoire de recherche en études urbaines affilié notamment à l'école d'architecture de Nantes, a eu lieu dans le cadre d'une convention avec la SAMOA. Il a été encadré et suivi par Margaux Vigne et par Laurent Devisme. Une convention et un encadrement dont le contexte avait déjà motivé deux stages recherche avec Lucile Garnier et Jonas Cervantes depuis Février 2017, autour de la démarche Ile de Nantes Expérimentation et notamment de la démarche de participation habitante Ilotopia. Ce troisième stage n'a pas eu pour objectif de continuer son étude, mais plutôt de déplacer l'angle d'observation pour étudier la relation entre les institutions et les espaces "vagues", ainsi que les mécanismes de réinvestissement mis en place, souvent dans le cadre de projets urbains. Ce changement d'angle s'accompagne d'un changement d'échelle puisque l'on observe une échelle métropolitaine avec pour objectif de décrire ce phénomène de réinvestissement, sa diversité, mais également son hypothétique aspect systémique.

La méthodologie de recherche a évolué tout au long du stage, débutant par un inventaire cartographique de lieux sur la métropole, leur description et leur documentation historique, médiatique. À partir de critères analysant les implications institutionnelles, mais également des implications citoyennes spontanées, une classification de ces lieux s'est ainsi peu à peu dégagée, permettant d'esquisser cartographiquement diverses tendances, la multiplication des réinvestissements de friches à des fins d'aménagement par exemple. Ou encore la comparaison entre la géographie de ces espaces vagues et celle des espaces liés à des populations se les appropriant. Enfin, l'étude a approfondi trois cas particuliers représentatifs de trois manières d'appréhender et de réinvestir des espaces en friche dans le cadre d'un projet urbain. Ce sont les cas de la carrière Misery, de la caserne Mellinet, et des anciens abattoirs Banchereau. Toute cette étude a été accompagnée de rencontres et d'interviews qui ont nourri le sujet.

Ainsi le rapport présente dans une première partie le travail d'inventaire, avec la description des lieux énumérés et situés. Une énumération réunie dans une typologie qui tente une lecture transversale de cette liste hétéroclite, pour ensuite aboutir sur un travail cartographique évoquant les phénomènes sociaux annexes, liés aux espaces vagues, et enfin un travail cartographique à propos de l'évolution des lieux cités. Dans une deuxième partie, les trois lieux de l'étude de cas sont décrits de manière plus approfondie notamment au moyen de frises chronologiques détaillées montrant les interactions des divers acteurs en présence, institutionnels ou non. S'en suit une analyse comparée analysant les commanditaires, les acteurs mobilisés dans la formalisation du réinvestissement de ces lieux, ainsi que les temporalités et la mise en récit de celui-ci. Ceci pour aboutir à quelques hypothèses concernant ce phénomène, comme ouverture et futures pistes d'investigation.

Ce stage a été l'occasion sur la forme de découvrir le laboratoire du CRENAU et le fonctionnement de la recherche en sociologie urbaine, ainsi que d'expérimenter des méthodologies voisines, mais différentes de celles de la conception architecturale. Par ailleurs, cette étude soulève dans le fond des questions à propos de la fabrique de la ville, des pratiques d'aménagement, et de la responsabilité des institutions. Les espaces abandonnés sont-ils en train de disparaître ? Quelle sera alors la place de l'informalité à Nantes ? Les friches réinvesties vont-elles dans le sens d'une certaine hégémonie culturelle à Nantes ? Les friches comme espaces activateurs d'un projet urbain n'accélèrent-elles pas les phénomènes de gentrification ? Quelle place pour la participation citoyenne dans ces réinvestissements ?

UNIVERSITE / SOCIETES
BRETAGNE \ TEMPS
LOIRE / TERRITOIRES

UNIVERSITÉ DE NANTES

Titre : Occuper les lieux – Occuper les habitants
Ethnographie de deux expérimentations institutionnelles. Bruxelles, Nantes.

Mots clés : participation habitante – urbanisme transitoire – ethnographie – institutionnalisation – espaces publics – fabrique urbaine

Résumé : Ce travail met à l'épreuve l'hypothèse du "temporaire" et de "l'expérimentation" comme promesses de renouvellement de la fabrique urbaine, à travers l'ethnographie croisée de deux dispositifs participatifs. La thèse propose une description de ces expériences en trois temps. Le premier analyse ces projets du point de vue de leurs résultats, prenant au sérieux les objectifs et ambitions que les acteurs leurs attribuent, décrivant leurs généalogies, enjeux et justifications. Le deuxième élargit l'observation aux lieux fabriqués, à leur saisissement par les habitants, à leur carrière d'usage dans la ville et donc aux questions sociales, urbaines et politiques soulevées. Le troisième suit à la trace la trajectoire et la portée de ces expérimentations du côté des acteurs publics et interroge plus particulièrement leur potentiel de transformation institutionnelle. L'expression *Occuper les lieux – Occuper les habitants* permet de questionner les évolutions de la participation habitante et le développement de l'urbanisme transitoire au prisme des enjeux de la maîtrise de l'espace, du temps et de l'attention dans la transformation urbaine. À travers l'idée d'*expérimentation institutionnelle*, c'est l'expérimentation comme nouvelle norme entre discours et pratiques qui est analysée, et en particulier les risques et promesses de l'urbanisme d'expérimentation. Entre engagement et distanciation, cette enquête croisée est aussi une manière d'explorer la recherche elle-même, ses méthodes, son rôle parmi les acteurs et l'usage de ses productions.

Title : Occupy the places – Occupy the inhabitants
Ethnography of two institutional experimentations. Brussels, Nantes.

Keywords : *inhabitant participation – tactical urbanism – ethnography – institutionalisation – public spaces – urban fabric*

Abstract :*This thesis challenges the hypothesis of the "temporary" and of "experimentation" as promises of the urban fabric renewal, through a cross-ethnography of two participatory devices. The study proposes a three-fold description of these experiences. The first analyses the projects from the point of view of their results, taking into account the objectives and ambitions attributed by the stakeholders, describing their genealogies, stakes and justifications. The second broadens the observation to the places built, to the way inhabitants catch it, to their use within the city and thus, to social, urban and political questions raised. The third tracks the trajectory and the scope of the experimentations from the public stakeholders' practices, and questions more specifically their potential in terms of institutional transformation. The expression* Occupy the places – Occupy the inhabitants *questions the participation of inhabitants' evolutions and the tactical urbanism' development regarding the control of space, time and attention through urban transformation. With the idea of* institutional experimentation*, the aim is to analyse experimentation as a new norm between discourses and practices, in particular the risks and promises raised by experimental urbanism. Between involvment and detachment, this cross-investigation is also a way to explore research itself, its methods, its role among society and the use of its productions.*